





THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY





# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

---

TOME SEPTIÈME.

~~~~~  
FÉABLE — GODEFROID  
~~~~~



BRUXELLES,

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

RUE BLAES, 35.

1883



**BIOGRAPHIE NATIONALE.**



# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME SEPTIÈME.



BRUXELLES,

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-EDITEURS,

RUE BLAES, 33.

1880-1883

REF.

CT

1163

B61

1866

v.7



## LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION  
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(JANVIER 1888.)

- MM. P.-J. van Beneden**, délégué de la classe des sciences, *président*.  
**Alph. Wauters**, délégué de la classe des lettres, *vice-président*.  
**Ad. Siret**, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire*.  
**F. Stappaerts**, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire adj.*  
**L.-G. De Koninck**, délégué de la classe des sciences.  
**G. Dewalque**, délégué de la classe des sciences.  
**J.-B.-J. Liagre**, délégué de la classe des sciences.  
**Ed. Morren**, délégué de la classe des sciences.  
**M.-P. Gachard**, délégué de la classe des lettres.  
**J. Heremans**, délégué de la classe des lettres.  
**Th. Juste**, délégué de la classe des lettres.  
**Alph. Le Roy**, délégué de la classe des lettres.  
**Alph. Balat**, délégué de la classe des beaux-arts.  
**Le chev. Léon de Burbure**, délégué de la classe des beaux arts.  
**Ad. Samuel**, délégué de la classe des beaux-arts.
-

## LISTE DES COLLABORATEURS

DU SEPTIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

---

**Alvin (Aug.)**, préfet honoraire des études de l'Athénée, à Liège.

**Alvin (L.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

**Arenbergh (E. van)**, avocat, à Louvain.

**Beneden (P.-J. van)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.

**Borchgrave (Emile de)**, membre de l'Académie royale de Belgique, ministre de Belgique, à Belgrade.

**Bormans (Stan.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, archiviste, à Liège.

**Crépin (Fr.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

**De Busscher (Edmond)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Gand.

**De Decker (Pierre)**, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

**Delecourt (Jules)**, vice-président du tribunal de première instance de Bruxelles.

**Demanet (A.-G.)**, secrétaire à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

**Even (Edw. van)**, archiviste de la ville de Louvain.

## LISTE DES COLLABORATEURS.

- Génard (P.)**, archiviste de la ville d'Anvers.
- Goovaerts (Alf.)**, bibliothécaire adjoint de la ville, à Anvers.
- Guillaume** (le lieut. général baron), ancien ministre de la guerre, aide de camp du roi, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
- Helbig (H.)**, homme de lettres et bibliographe, à Liège.
- Henrard (Paul)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, à Anvers.
- Jacques (Victor)**, docteur en médecine, à Bruxelles.
- Juste (Théodore)**, membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur du Musée royal d'antiquités, à Bruxelles.
- Kervyn de Volkaersbeke** (baron), ancien membre de la Chambre des représentants, bourgmestre de Nazareth (Gand).
- Le Roy (Alph.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Loise (Ferd.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'athénée royal, à Mons.
- Marchal** (le chev. **Edmond**), secrétaire adjoint de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
- Morren (Edouard)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Neeffs (Emmanuel)**, à Malines.
- Nève (Félix)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.
- Nypels (Guillaume)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Pety de Thozée (J.)**, membre de la Chambre des représentants.
- Piot (Ch.-G.-J.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste adjoint aux Archives générales du royaume, à Bruxelles.
- Pirene (Henri)**, à Liège.
- Rahlenbeek (Ch.)**, homme de lettres, à Bruxelles.
- Renier**, à Verviers.
- Reusens** (le chanoine **E.**), professeur, Bibliothécaire de l'université de Louvain.
- Rivier (Alph.)**, associé de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Bruxelles.

## LISTE DES COLLABORATEURS.

- Roersch (J.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Siret (Ad.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, commissaire d'arrondissement, à Saint-Nicolas.
- Stappaerts (Félix)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur honoraire d'archéologie à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles.
- Stecher (J.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Tasset (Émile)**, graveur, à Liège.
- Terry (L.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur au Conservatoire royal de Liège.
- Thonissen (J.-J.)**, membre de l'Académie royale de Belgique et de la Chambre des représentants, professeur à l'université de Louvain.
- Vander Meersch (Aug.)**, avocat et homme de lettres, à Gand.
- Varenbergh (Emile)**, archiviste de la province de la Flandre orientale, secrétaire de la rédaction du *Messenger des sciences historiques*, à Gand.
- Wauters (Alph.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Bruxelles.



## F

**FÉABLE** (*Louis*), en latin **FIDELIS**, écrivain ecclésiastique, né à Tournai ou dans le Tournaisis, vers la fin du xve siècle, mort en 1555 ou 1562. Cette dernière date est contestée par plusieurs biographes, quoique ceux qui hésitent à l'admettre citent le testament de Féable comme ayant été fait pendant la même année. Notre écrivain termina ses études à l'université de Paris et s'y fit recevoir docteur en théologie, science qu'il y enseigna ensuite pendant quelque temps. Revenu à Tournai, il ne tarda pas à être nommé chanoine de la cathédrale et *hostelier*, c'est-à-dire directeur de l'hôpital de Notre-Dame. On lui doit la restauration et l'embellissement de plusieurs édifices religieux, entre autres de la chapelle de Sainte-Marthe, l'une de celles qu'on voit dans le circuit du chœur de l'église de Notre-Dame. Il y fonda un anniversaire et deux messes hebdomadaires, ainsi que six bourses d'études pour de pauvres écoliers. Il mourut dans sa ville natale et y fut enterré dans la chapelle de l'hôpital qu'il avait dirigé. Prêtre vertueux et érudit, Féable s'était fait connaître par les ouvrages suivants : 1° *Ludovici Fidelis Nervii de Militia spirituali* libri quatuor. Parisiis, 1540, in-12. Ouvrage de morale où les vices et les vertus sont représentés d'une manière typique. — 2° *De Mundi structura seu de sex dierum officio*, libri VII. Parisiis, 1556, in-8°. Ce sont des ré-

flexions de morale sur l'œuvre de la création. — 3° *De humana Restauratione, sive de Incarnatione Domini*. Antverpiæ, 1559, in-8°. Ce livre traite du Mystère de l'Incarnation. Les ouvrages de Féable ne sont dépourvus ni de style ni de savoir.

Aug. Vander Meersch.

Sweertius, p. 520. — Valère André, p. 633. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 831. — Lelong, *Bibliotheca sacra*, 723. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XVII, p. 217. — Cousin, *Histoire de Tournai*, partie IV, p. 302. — Le Maître d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 298.

**FELAERT** (*Thierry J.*), peintre verrier qui vivait à Anvers dans le xve siècle et que Guicciardin désigne comme un grand maître et un habile inventeur. Albert Dürer, dans son voyage aux Pays-Bas, le cite sous le nom de maître Diderik (Thierry). Ce Thierry figure comme doyen de la gilde de Saint-Luc, à Anvers en 1518 et 1526; il y avait été reçu franc maître en 1511 et vivait encore en 1540. Dans les registres de la gilde il est nommé *Dierick Jacobssone* (*Felaert*). Les comptes de l'église Notre-Dame le mentionnent comme ayant exécuté pour les marguilliers une verrière. Il eut beaucoup d'élèves, et ses descendants paraissent avoir pratiqué les arts. Le manuscrit de la gilde relève cette circonstance qu'à propos de la confection d'un riche et beau blason aux armoiries de saint Luc et de la *Violette*, le doyen Thierry Jacobssone (*Felaert*) composa et exécuta une piquante

devise qu'on imprima sur une feuille de papier in-4°. La phrase consacrée à Felaert par Guicciardin et la mention qu'en fait Albert Dürer, bien que celle-ci n'ait aucun caractère élogieux, prouvent que notre artiste appartenait à l'aristocratie du talent. On doit croire que le grand peintre allemand s'est occupé, à Anvers, de la composition où qualité des couleurs dont les artistes locaux tiraient un si brillant parti, car c'est à ce propos qu'il cite Felaert en disant : « Maître Diderik, peintre sur » verre, m'envoie de la couleur rouge » que l'on trouve à Anvers dans les » briques nouvellement cuites. » On n'a pu, jusqu'à présent, attribuer avec certitude aucune œuvre d'art à Thierry, et ce n'est que dans le compte cité plus haut qu'on rencontre un travail qui lui soit directement attribué.

Ad. Siret.

**FELEM** (*Gérard DE*), ciseleur, né à Liège. xv<sup>e</sup> siècle. Voir GÉRARD DE FELEM.

**FÉLICIEN DE SAINTE - WALBURGE**, écrivain flamand, né à Audenarde en 1644, mort en 1713. Voir OYE (*Félicien VAN*).

**FELLER** (*François-Xavier DE*), prêtre de la compagnie de Jésus, publiciste, né à Bruxelles le 18 août 1735, décédé le 23 mai 1802. Son père, secrétaire des lettres du gouvernement des Pays-Bas autrichiens, puis haut officier de la ville et prévôté d'Arlon, obtint, en 1741, de l'impératrice Marie-Thérèse, des lettres de noblesse, à une époque où les faveurs de ce genre n'étaient pas prodiguées. Jusqu'à l'âge de dix-sept ans, le jeune Feller fut élevé à Luxembourg, chez un aïeul maternel. A la mort de celui-ci, on l'envoya dans un pensionnat des jésuites à Reims pour y faire un cours de philosophie. L'étudiant s'y distingua. Non-seulement il montrait une grande aptitude pour les sciences exactes, mais il s'adonnait avec amour aux belles-lettres, et son application et ses progrès firent dès lors présager un écrivain remarquable. En 1754, il entra au séminaire des jésuites à Tournai. A cette époque, un pieux enthousiasme pour le

grand apôtre des Indes lui fit ajouter à son prénom celui de Xavier. Sorti du noviciat, il enseigna la rhétorique successivement à Luxembourg et à Liège. Sa merveilleuse mémoire lui permettait d'expliquer les principaux auteurs classiques sans avoir besoin de recourir aux textes. En 1761, il publia, sous le titre de *Musæ leodienses*, un recueil de poésies latines dans lequel figuraient des ouvrages de ses élèves et dont plusieurs ne font pas moins d'honneur au maître qu'aux disciples. Pendant les deux premières années de son cours de théologie, qu'il commença à Luxembourg en 1763, on le chargea de prêcher le Carême en latin devant un auditoire nombreux composé de théologiens, de philosophes et d'humanistes. Il maniait cette langue avec une rare facilité et la parlait de la manière la plus pure.

La suppression de la compagnie en France (1764) fit refluer dans les collèges des Pays-Bas un grand nombre de jeunes religieux, et cette surabondance nécessita l'envoi dans d'autres provinces des élèves qui n'avaient pas achevé leur cours de théologie. Feller fut alors envoyé au collège de Tyrnau, en Hongrie, où son savoir fut dignement apprécié. Il y demeura cinq ans. Il profitait de ses vacances pour voyager, presque toujours à pied, un carnet à la main, pour y noter toutes les observations qui se présentaient sur le caractère moral et physique des habitants, la minéralogie, l'histoire naturelle, etc. Il recevait l'hospitalité chez les plus grands seigneurs, qui l'accueillaient tous avec un égal empressement. Il parcourut ainsi une partie de l'Italie, de la Pologne, de l'Autriche, de la Bohême, etc. Revenu dans sa patrie, il remplit pendant un an les fonctions de professeur à Nivelles. En 1771, il prononça ses derniers vœux. Ses supérieurs, qui le destinaient à la chaire, l'envoyèrent à Liège où il eut les plus grands succès comme prédicateur. C'est en 1773, lors de la suppression de la compagnie dans les Pays-Bas, que Feller se voua tout entier à la carrière d'écrivain et se livra à la composition des ouvrages qui ont fait sa réputation.

Pendant la révolution brabançonne, il ne se montra pas moins patriote ardent que prêtre zélé, et défendit les libertés civiles et religieuses de son pays avec le talent d'un homme d'Etat et la foi d'un apôtre. De même que son ami Ghesquière, dans la lutte contre les empiétements de Joseph II, déduisait avec une grande vigueur de dialectique le droit d'insurrection, l'omnipotence des représentants, la souveraineté du peuple, Feller soutint que les états sont institués pour connaître des abus et des actes arbitraires du pouvoir; que leurs mandats sont suffisants, et il trouva, à l'appui de sa thèse, des arguments que, malgré notre estime du régime représentatif, nous ne pouvons nous empêcher de trouver d'une audace exagérée. Ses adversaires reconnaissaient que ses convictions étaient sincères et sa plume désintéressée; mais ils ne lui pardonnèrent point les coups qu'il leur portait. Feller voulant faire une nouvelle édition du *Dictionnaire historique*, les libraires de Bruxelles furent rassemblés, le 25 août 1789, et on leur lut un décret portant bannissement des Etats de l'empereur contre tout éditeur qui recevrait une souscription à cet ouvrage. De Liège, où une révolution survint également, Feller passa à Maestricht; mais à l'approche des armées françaises, il se retira à Paderborn (1794) où il passa deux ans, retenu par l'évêque, qui lui confia le ministère de l'enseignement dans son collège. Il se rendit ensuite à l'invitation du prince de Hohenlohe, qui résidait à Bartenstein et se fixa, en 1797, chez le prince-évêque de Freysingen, à Ratisbonne. L'accueil qu'il reçut dans cette ville l'engagea à résister aux instances qu'on faisait auprès de lui pour l'attirer en Italie et en Angleterre. Attaqué d'une fièvre lente, il y mourut moins d'un an après, usé par le travail et pauvre, mais consolé par la religion, à laquelle il avait dévoué sa vie.

A quelque point de vue qu'on se place, Feller ne fut pas un esprit ordinaire. Sa grande facilité au travail favorisa ses études, lui permit d'embrasser sans effort une foule de sujets et d'ac-

quéir une prodigieuse érudition. Ses écrits révèlent tous un esprit net, foncièrement logique, allant droit au but et ne se souciant que médiocrement des circonlocutions et des ménagements. Son style, clair et vigoureux, élégant parfois, parfois non dépourvu d'élévation, a quelque chose cependant de l'âpreté de l'Ardenne. Adversaire déclaré des encyclopédistes, Feller les dénonça avec une impitoyable énergie et il s'attira de leur part des attaques auxquelles il ripostait par des traits mordants et acérés. Maigre, d'une taille moyenne et d'une complexion délicate, il avait la physionomie très-mobile, et la vivacité de son œil décelait celle de son esprit. « Il avait, dit M. de Stassart, de nombreux amis et plaisait dans le monde par une amabilité soutenue, une bonhomie charmante et une érudition qu'il savait rendre si attrayante qu'elle ne fatiguait jamais. »

Il nous est impossible de citer toutes les productions de Feller dont la nomenclature n'occupe pas moins de douze colonnes dans le tome Ier de la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, et cinq dans le supplément (tome VII); mais nous devons mentionner, en passant, les ouvrages qui ont fixé sa réputation : *Catéchisme philosophique* ou *Recueil d'observations propres à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis*. Liège, 1772. Ouvrage très-estimé des théologiens, dans lequel l'auteur a fait preuve d'un grand talent, que l'on peut encore relire avec fruit aujourd'hui et qui fut traduit en allemand, en hollandais, en italien et en anglais. — *Journal historique et littéraire*. Luxembourg, 1774-1788, et Liège, 1789-1794, 60 volumes in-12. Il en paraissait deux cahiers par mois. Dès 1770, Feller avait travaillé à la partie littéraire de ce journal qui portait le titre de *Clef du Cabinet*. Le journal eut la plus grande vogue dans les Pays-Bas et en Allemagne. On y trouve des dissertations intéressantes sur divers points de théologie, de physique, d'histoire, de géographie et de littérature. — *Discours sur divers sujets de religion et de*

*morale*. Luxembourg, 1777, 2 volumes, in-12. — *Dictionnaire historique ou histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talents, les vertus, les erreurs, etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*. Augsbourg, 1781, 6 vol. Cet ouvrage doit beaucoup à celui du bénédictin dom Chaudon; mais il lui est infiniment supérieur. Sans doute, on y rencontre des erreurs; mais quelle œuvre de ce genre pourrait sortir victorieuse d'un examen de détail! Ce qui prouve le succès de l'ouvrage de Feller, ce sont les nombreuses éditions qui en ont été faites, les suppléments successifs qui y ont été ajoutés jusque dans ces derniers temps. Ce qui donnait au *Dictionnaire* de Feller un mérite incontestable sur celui de son devancier, c'est l'unité de vues et de jugements qu'il présente. Feller voulut être utile à l'Église; il reprochait à Chaudon son langage équivoque à l'égard des ennemis du christianisme. Lui, repoussait toute ambiguïté, toute concession qui lui paraissait dangereuse; de là des vivacités de langage qui exaspéraient ses adversaires. « On ne peut, » dit la Biographie Didot, lui reprocher « d'avoir agi ainsi dans le but de tirer » de plus gros bénéfices de ses livres; il « n'en retirait aucun profit. Il faut donc » voir dans Feller un homme rempli de « zèle pour les intérêts de la religion, » au service de laquelle il mit beaucoup « d'érudition et une activité remarquable. » — *Dictionnaire géographique*, 2 vol. in-12 ou in-8°; plusieurs éditions. Intéressant surtout pour la Hongrie, la Transylvanie et pays adjacents que Feller connaissait à fond. — *Recueil des représentations, protestations et réclamations faites à S. M. (Joseph II) par les représentants et Etats des dix-sept provinces des Pays-Bas autrichiens assemblés*. De l'imprimerie des nations, 1787-1790, in-8°, 17 vol. — (Posthume) *Itinéraire ou voyages de M. l'abbé de Feller en diverses parties de l'Europe: en Hongrie, en Transylvanie, en Esclavonie, en Bohême, en Pologne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en France, en Hollande, aux Pays-Bas, au Pays de Liège, etc.*

Ouvrage dans lequel on rencontre beaucoup d'observations et de réflexions intéressantes. Feller, le premier, y fit ressortir l'analogie qui existe entre le langage des Saxons-Flamands de Transylvanie et celui du Luxembourg (Voir notre *Essai sur les colonies belges en Hongrie et en Transylvanie*, p. 93, 94), etc.

Feller, qui avait, des les premiers temps, étudié avec prédilection les sciences exactes, mit également au service des vérités religieuses les connaissances qu'il avait acquises en cette matière. Toutefois les ouvrages qu'il publia pour réfuter certaines doctrines des philosophes et qui sont loin d'être sans intérêt, bien qu'ils ne soient pas à la hauteur des travaux de notre époque, n'auraient pas suffi pour fonder sa réputation, si la théologie, l'histoire et les lettres ne l'avaient fixée. Mentionnons, à ce point de vue: l'*Examen critique de l'histoire naturelle de M. de Buffon*, 1773, où il combat la théorie de la terre du célèbre écrivain; — les *Observations philosophiques ou le système de Newton, le mouvement de la terre et la pluralité des mondes*, 1771 et 1788, ouvrage qui fut combattu par Lalande; — l'*Examen impartial des époques de la nature de M. de Buffon*, 1780 et 1792, 4<sup>e</sup> édition; — les *Observations sur les rapports physiques de l'huile avec les flots de la mer*, 1778.

À la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, on conserve 1,200 lettres de Feller, dont quelques-unes ont été publiées en 1855; plusieurs se trouvent encore au Gesù, à Rome; d'autres à la maison des PP. jésuites, rue des Postes, à Paris.

Émile de Borchgrave.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, tomes I et VI, v<sup>o</sup> Feller. — *L'Ami de la religion*, passim. — Stassart, *Notices biographiques*. — *Nouvelle biographie générale*, publiée par Didot, 1858, t. XVII. — *Biographie universelle ancienne et moderne*, Michaud, 1815, t. XIV. — (Le Père P.-J. Desdoyarts), *Notice sur la vie et les ouvrages de M. l'abbé Feller*, Liège, 1810, in-8°. — Notice placée en tête des dernières éditions du *Dictionnaire historique*.

**FELLERIES** (Augustin DE), écrivain religieux, né à Mons vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, mort le 31 mars 1671. Il entra dans l'ordre de Prémontré, à

l'abbaye de Bonne-Espérance et devint curé de Haine-Saint-Paul. Le roi Philippe IV le nomma, plus tard, abbé de Bonne-Espérance; et il reçut, en cette qualité, la bénédiction à l'abbaye du Val-des-Ecoliers, à Mons, le 22 février 1644. En 1666, il fut élevé, par le chapitre général de l'ordre, à la dignité de vicaire général des Circaries ou provinces de Floreffe et de Flandre, charge qu'il avait déjà exercée antérieurement par procuration. Les dominicains de Mons le regardaient comme leur principal bienfaiteur; il s'était aussi montré fort généreux pour le monastère de Bonne-Espérance.

De Felleries appartenait par son origine à la noblesse du pays; les armes de sa famille se trouvaient dans le réfectoire du couvent des Dominicains, sur une boiserie dont il leur avait fait cadeau.

Il a publié : 1<sup>o</sup> *Sermons de l'Ave Maria, composez et preschez par le R. P. F. Augustin de Felleries*. Bruxelles, 1653, 1 vol. in-8<sup>o</sup>; on en connaît une seconde édition, imprimée sous la même date, à Mons, en 1 vol. in-4<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Les Plaintes amoureuses de Jésus et Marie en la croix, ou sermons sur les sept paroles de nostre Sauveur, composés et preschés*, etc. Bruxelles, 1653, 2 vol. in-4<sup>o</sup>; réimprimé à Mons, 1661, même format.

Aug. Vander Meersch.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 262 et 428. — *Gallia christiana*, t. II, p. 204. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. III. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 134.

**FELTZ** (*Guillaume-Antoine-François*, baron de), né à Luxembourg le 5 février 1744, mort en 1820. Il appartenait à une des familles les plus considérées du pays. Son père, Jean-Ignace, échevin de Luxembourg et conseiller, receveur des aides et subsides de la même province, avait été anobli le 21 mai 1740 par l'empereur Charles VI, et la même faveur avait été accordée à son fils puîné Guillaume-Antoine-François, par patentes du 25 janvier 1772. Le baron de Feltz embrassa, comme son père, la carrière administrative, et dès l'âge de vingt-deux ans, il fut chargé de la direc-

tion du cadastre de Luxembourg. Peu d'années après, en 1770, le gouvernement le nomma commissaire général pour la publication et l'exécution de cet important travail, puis l'investit du titre de conseiller de la chambre des comptes. Lorsque éclatèrent les troubles provoqués par les réformes introduites par Joseph II, le baron de Feltz fut chargé de fonctions de confiance; mais son dévouement à la maison d'Autriche le força bientôt à aller chercher un refuge en Hollande. En 1790, il fut chargé par la cour de Vienne d'une mission diplomatique, et lorsque le calme fut momentanément rétabli dans nos provinces, il revint à Bruxelles où il fut nommé successivement secrétaire, puis conseiller d'Etat. A la même époque (14 mai 1790), il fut élu membre effectif de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Cette élection, le baron de Feltz l'avoue lui-même dans le discours qu'il prononça le jour de la réouverture des séances de l'Académie en 1816, il la dut au poste qu'il occupait dans le gouvernement. Après l'invasion française, le baron de Feltz se retira à Vienne, où il fut honoré de plusieurs emplois importants aux affaires étrangères, puis au conseil auxiliaire des finances et du crédit public. Enfin le gouvernement le nomma envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, poste qu'il occupa jusqu'à la réunion de la Hollande à la France.

En 1814, le baron de Feltz rentra dans sa patrie; le roi Guillaume, qui venait d'être appelé au trône des Pays-Bas, le nomma membre de la 1<sup>re</sup> chambre des Etats généraux, conseiller d'Etat, commandeur de l'ordre du Lion belge et président de l'Académie royale des sciences et des belles-lettres, qui venait d'être rétablie. C'est à cette occasion que le baron de Feltz prononça un discours en réponse au ministre de l'intérieur qui présidait à l'installation de l'Académie.

Général baron Guillaume.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — *Annuaire de l'Académie* (1<sup>re</sup> année). — *Nouveaux mémoires de l'Académie*.

**FÉMY** (Les), famille de musiciens, instrumentistes et compositeurs.

**FÉMY (François)**, connu sous le nom de **FÉMY L'AÎNÉ**, appartient à cette pléiade d'artistes belges qui, dans notre siècle, ont fait honorer leur patrie à l'étranger par leur double talent dans l'exécution et dans la composition musicale. Prédécesseur de Bériot, de Vieuxtemps et de Léonard, il donna moins à la virtuosité qu'à la science orchestrale, dont il étudia tous les secrets. On en jugera par les titres mêmes de ses œuvres. Voici les grandes lignes de sa carrière.

Né à Gand le 4 octobre 1790 d'un père musicien de profession, qui sut inspirer à son fils l'amour de son art (**Ambroise Fémy**), il entra, le 3 thermidor an XI, au Conservatoire de Paris, et en 1806, à l'âge de *seize ans*, il obtint le premier prix d'harmonie; et l'année suivante, le premier prix de violon lui fut décerné. Kreutzer était son maître, mais, dans cette tendre jeunesse, il devait moins à l'art qu'à la nature. Après avoir tenu quelques années le premier violon au théâtre des Variétés, il céda au besoin d'étendre sa réputation en Europe. La France, l'Allemagne et la Hollande entendirent et admirèrent tour à tour l'instrumentiste et le compositeur. Il fit représenter, en 1828, à Francfort-sur-le-Mein, un opéra allemand, *der Raugraf*, et sa première symphonie fut exécutée avec succès dans la patrie de Beethoven. A Rotterdam, en 1834, sa troisième symphonie fut publiée au frais de la Société pour l'encouragement de la musique. L'année suivante, il y donna une quatrième symphonie. Et telle fut sa popularité dans cette ville qu'il y prolongea son séjour jusqu'en 1839.

Ses œuvres imprimées s'élèvent à trente-cinq : 1° Trois concertos pour violon et orchestre ; le troisième, publié à Mayence, chez Schott, a pour titre le *Quart d'heure*; — 2° Trois quatuors pour deux violons, alto et basse, Paris, Aulasnier; — 3° Quatuor concertant, Leipzig, Hofmeister; 4° Romance de l'opéra de *Joseph*, variée pour violon principal et orchestre, Mayence, Schott;

— 5° Couplets de *Cendrillon*, variés pour violon principal et quatuor d'accompagnement; — 6° Romance de *Cendrillon*, idem, avec quatuor d'accompagnement, Paris, Troupenas; — 7° *Que ne suis-je la fougère*, varié pour violon, avec quatuor, Paris, Schœnenberger; — 8° Six duos faciles pour deux violons, op. 4; livre I et II, Offenbach, André; — 9° Trois duos faciles, idem, liv. III, Paris, Gambaro; — 10° Trois grands duos, idem, Bruxelles, Plouvier; — 11° Trois duos, idem, liv. V, Paris, Naderman; — 12° Six duos faciles, Paris, Jouve; — 13° Air varié en sextuor, Paris, Momigny; — 14° Deux symphonies publiées en Hollande.

**FÉMY (Henri)**, frère cadet de François Fémy, naquit à Gand en février 1792. Il fut reçu au Conservatoire de Paris, en octobre 1805, dans la classe de violoncelle de Baudiot, d'où il sortit vainqueur en 1808. Il obtenait le premier prix de violoncelle, à l'âge où son père avait obtenu le premier prix d'harmonie. Deux ans plus tard, il commença sa vie d'artiste dans les concerts de l'Odéon. A l'un de ces concerts, il exécuta avec beaucoup de verve un concerto de son maître. Il publia, vers la même époque, deux séries de trios pour deux violons et violoncelle; les trois premiers chez Osy, les trois autres chez Le Duc, à Paris. Il quitta la France en 1815, pour se rendre en Amérique, où le retinrent ses succès. C'est tout ce que l'on sait de lui.

Ferd. Loise.

F. Fétis, *Biographie des musiciens*.

**FERDINAND DE BAVIÈRE**, X<sup>c</sup>e évêque de Liège, né le 7 octobre 1577, mourut subitement au château d'Arnsberg le 13 septembre 1650. Il était le quatrième fils de Guillaume V, dit *le Jeune*, duc de Bavière-Munich, comte palatin du Rhin, et de Renée de Lorraine. Comblé de titres et de bénéfices dès son enfance pour ainsi dire, il fut d'abord grand prévôt de Cologne, de Strasbourg et de Bercholzsgaden, puis, sur la présentation du chapitre métropolitain de la première de ces villes, nommé, en 1595, coadjuteur de son oncle

Ernest, archevêque-électeur (1). Celui-ci, qui gouvernait en même temps l'église de Liège, obtint pour lui, le 23 février 1601, la même faveur du chapitre de Saint-Lambert; des démarches analogues réussirent également à Munster, à Hildesheim et à Paderborn, si bien que Ferdinand se vit en perspective titulaire de cinq évêchés, sans compter l'abbaye de Stavelot. Toutes ces dignités lui échurent en 1612. Quelques historiens prétendent qu'à cette époque le chapitre de Saint-Lambert l'élut à l'unanimité; c'est une inadvertance : la succession du prélat défunt lui avait été réservée; l'élection du 18 février le pourvut simplement d'un canonicat (2). Ferdinand prit possession de la principauté épiscopale de Liège le 12 mars, jura la *capitulation* dressée par le chapitre et désigna sans retard les hauts fonctionnaires de l'Etat. Au bout de peu de jours, il se rendit à Francfort pour y assister au couronnement de l'empereur Mathias; on ne le revit à Liège que le 17 janvier 1613, date de sa *Joyeuse entrée*, laquelle fut célébrée avec autant de pompe que celle d'Ernest (3).

Ferdinand résida presque toujours en Allemagne, où il vit commencer et finir la fameuse guerre de Trente ans. Nous ne pouvons l'y suivre : la part qu'il prit aux affaires de Liège nous intéresse seule ici. Disons-le tout d'abord, les rares apologistes de ce prince sont eux-mêmes forcés de convenir que les annales de la cité n'ont pas eu à enregistrer un règne plus désastreux que le sien. Dans quelques circonstances graves, il ouvrit en personne la journée des Etats; mais le plus souvent, gouvernant le pays par correspondance et s'en rapportant à son conseil privé, il ne fut pas en mesure d'apprécier les ménagements qu'il devait à un peuple jaloux de ses antiques libertés et peu disposé, en somme, à servir d'instrument à la politique allemande. La France, aux

aguets, mit à profit cette situation pour se créer à Liège un parti puissant : finalement la guerre civile éclata, persistante et acharnée, pour n'aboutir, sous le règne suivant, qu'au triomphe de l'absolutisme sur la démocratie épuisée.

Les premiers conflits furent provoqués par le rétablissement du règlement de Heinsberg sur les élections magistrales : les péripéties en ont été résumées dans les articles BEECKMAN et ERNEST DE BAVIÈRE. Ajoutons seulement que dès le 23 juillet 1613, à la veille des comices, Ferdinand souleva, de la part des bourgmestres, une opposition violente en publiant un mandement où des peines sévères étaient comminées contre ceux qui s'aviseraient de troubler l'ordre public, ce qui ne s'était vu que trop fréquemment en pareille circonstance. La mesure pouvait être bonne en elle-même; mais on contestait au prince le droit de la prendre seul : le conseil en vota l'annulation. Cette résistance inattendue irrita d'autant plus le nouveau souverain, qu'il se tenait pour sûr que les bourgmestres avaient encouragé le tiers à refuser un impôt de cinq patars sur les *voirières* (fenêtres), tout récemment demandé aux Etats. Il se dit qu'Ernest avait agi imprudemment, en faisant de larges concessions aux métiers dans son règlement de 1603; que l'autorité suprême resterait paralysée tant qu'elle ne recouvrerait pas l'influence directe que le règlement de 1424 lui avait assurée dans les élections; enfin, que l'empereur seul était assez puissant pour ordonner le retour à l'ancien ordre de choses. Mathias obtempéra sans hésitation au désir du prélat; mais le peuple ne fit nulle attention au rescrit impérial : les élections de 1614 eurent lieu dans la forme adoptée en 1603. Nouveau diplôme, accueilli comme le précédent. Alors Ferdinand passa le Rubicon : accumulant griefs sur griefs, il dénonça les bourgmestres à la chambre impériale de Spire. Pouvait-il tolérer

(1) Il avait donc alors environ dix-sept ans, et non pas onze ans seulement, comme on l'a imprimé par erreur dans l'article ERNEST.

(2) *Conclusions capitulaires*. — Paris, t. 1.

(3) *La joyeuse entrée de Ferdinand de Bavière à Liège*, par M. L. Polain (*Récits hist.*, 4<sup>e</sup> éd., p. 311 et suiv.).

que Liège s'arrogeât les privilèges d'une ville libre de l'empire, qu'elle subordonnât au consentement de ses magistrats la publication des mandements du prince, que le tiers état fût convoqué sans que l'autorité principale eût rien à y voir? Liège se posait en *république*, ni plus ni moins (le mot y est). Mais la chambre de Spire n'avait pas l'habitude de se décider promptement : l'affaire traîna en longueur jusqu'en 1628, et dans l'intervalle, sous l'empire d'autres préoccupations, on se contenta, dans les deux camps, de faire la guerre d'escarmouches.

Tantôt le tiers état, comme du temps d'Ernest, s'oppose à la réforme des tribunaux, au nom *des droitures, statuts, paix faictes et privilèges du pays*; tantôt il prétend que le clergé doit intervenir pour un tiers dans toutes les dépenses publiques. Les deux premiers ordres consentent à un *pécul* sur le vin et la bière et à 1/60 sur les marchandises exportées : bon gré mal gré, il faut solder les garnisons de Huy, de Dinant, de Bouillon et de Stockhem, si l'on veut garantir la principauté contre les incursions des soldats étrangers; mais le tiers état est en défiance et ne consent qu'en maugréant à une transaction (septembre 1616). A mesure qu'on approche du 9 avril 1621, c'est-à-dire de l'expiration de la *trêve de douze ans* conclue entre les Provinces-Unies et les archiducs, une vague inquiétude gagne de plus en plus les esprits. On prend au sérieux les révélations d'un nommé Hersin, qui prétend avoir éventé une conspiration contre la religion catholique. L'indépendance même de l'Etat liégeois serait menacée : des traîtres auraient l'intention de le livrer à la Hollande. Grand émoi; les Etats s'adressent au conseil privé, qui se montre incrédule et ordonne aux échevins de mettre le dénonciateur en jugement : Hersin fut pendu le 4 octobre 1620. Les historiens n'ont pas éclairci cette affaire; M. Henaux croit pouvoir supposer que la conjuration n'était qu'une imposture, imaginée « pour découvrir les partisans de la liberté religieuse » ;

il lui paraît naturel d'inculper l'évêque. Quoi qu'il en soit, celui-ci saisit l'occasion pour multiplier les établissements monastiques. Les couvents d'hommes étaient déjà nombreux; bientôt les couvents de femmes ne le furent pas moins : « L'on met depuis l'année 1618 jus-  
« qu'en 1620 inclusivement, dit Bouille  
« (III, 150), les admissions dans la  
« ville des religieuses ursulines, puis  
« des augustines, des carmélites dé-  
« chaussées, des célestines, bénédic-  
« tines, dominicaines, franciscaines,  
« capucines, récollectines, conceptio-  
« nistes, urbanistes, tertiaires, qui  
« s'épandirent aussi dans les autres  
« lieux du pays. » A vrai dire, ce n'est pas cette recrudescence de zèle qui rendit le prince impopulaire : la création de la *Confrérie du Saint-Sacrement* par le nonce Albergati, dès 1613, avait été vue d'un bon œil dans le public, et les actes du synode de 1618, présidé par Ferdinand en personne, mirent en vigueur les prescriptions du concile de Trente sur l'administration et la discipline ecclésiastiques, sans que personne s'en inquiétât en dehors du clergé, qui pour la seconde fois invoqua vainement ses privilèges (voir l'article ERNEST). Sur le terrain religieux, la ferveur du pouvoir laïque ne le cédait pas, ce semble, à celle de l'évêque : nous voyons les bourgmestres de 1620 décréter que *nul ne sera reçu bourgeois* qu'après avoir prêté, entre leurs mains, *serment de maintenir et observer la sainte foy catholique, apostolique et romaine*. Malgré tous les efforts d'Ernest, il y avait encore des protestants dans le pays; l'inquiétude qu'inspiraient leurs relations au dehors explique cette mesure, autant peut-être que le fait que l'esprit de tolérance n'était pas encore entré dans les mœurs.

Aussitôt la trêve expirée, les Espagnols traversèrent un coin du territoire liégeois pour se rendre à Maestricht; d'autre part, Ferdinand, *comme électeur de Cologne et prince-évêque de Munster*, envoya des troupes de ces contrées au secours d'Isabelle, qui assiégeait Bergop-Zoom. Les Hollandais prétendirent

que Liège foulait aux pieds les conditions de sa neutralité; ils réclamèrent une indemnité de 50,000 rixdales, payable dans la quinzaine, sous peine d'exécution militaire. L'électeur s'expliqua, obtint un délai et convoqua sans retard les Etats. Il fallait de l'argent : le tiers fit la sourde oreille. Même insuccès en 1624; alors, sur les instances du prince, trois commissaires impériaux furent envoyés à Liège. La solution qu'ils proposèrent était malencontreuse : proclamer que désormais « le consentement de deux Etats sanctionné par le prince aurait force de loi », ce n'eût été rien de moins que bouleverser de fond en comble la constitution liégeoise (1); une semblable tentative avait déjà eu lieu au commencement du règne d'Ernest. Les commissaires en furent donc pour leur peine; heureusement les Etats transigèrent sur la question d'argent : ils autorisèrent un emprunt et mirent des fonds à la disposition de Ferdinand, à titre d'avances. Ce sacrifice était d'autant plus douloureux qu'on traversait une période de misère, presque de disette : le clergé dut faire des distributions de grains au peuple, et engager les nobles et les riches à suivre son exemple.

Dévoûé aux intérêts de la ligue catholique allemande, le prélat-électeur ne s'arrêta pas en chemin : il faillit compromettre de nouveau la nationalité liégeoise en autorisant le général Wallenstein à recruter 6,000 volontaires dans la principauté. Les Etats n'échappèrent au danger qu'en décidant le commandant des nouveaux régiments à prendre ses quartiers d'hiver au delà des frontières, ce qui leur coûta gros. Il fallut également payer très cher l'éloignement des troupes croates, qui se disposaient à venir vivre aux dépens du pays, c'est-à-dire de rapines.

C'est au milieu de ces pénibles conjonctures que la question des élections fut remise sur le tapis. La décision de la chambre impériale se faisant attendre,

le prince finit par s'impatienter : sur sa demande, deux nouveaux commissaires impériaux apportèrent à Liège l'ordre formel d'observer le règlement de 1613. Ferdinand publia un édit en ce sens; aussitôt les métiers s'émurent et sommèrent les bourgmestres de n'en tenir aucun compte. Ceux-ci n'osèrent résister, si bien que les opérations électORALES s'accomplirent dans la forme prescrite par Ernest (1626). L'empereur les déclara nulles : peine perdue, une fois de plus. Députation à Bonn auprès de l'évêque : « Qu'on commence par se soumettre », telle fut la réponse. Seconde ambassade, dont fit partie l'avocat Rausin, bourgmestre; résultat nul. Sur ces entrefaites arriva la sentence de Spire, conforme aux rescrits impériaux : deux mois étaient accordés aux bourgmestres pour faire valoir leurs exceptions. Rausin et l'avocat Briet allèrent à Vienne plaider la cause de la cité; le conseil aulique confirma les arrêts rendus, mais stipula qu'aucune exécution par force n'aurait lieu sans le consentement de l'empereur. Rausin publia sa *Delegatio ad Cæsarem*; mais, plus tard, il vira de bord et se rétracta *misérablement* (2), dit Foullon, ce qui le rendit si odieux au peuple, qu'il se vit réduit à s'expatrier.

Les métiers étaient tenaces; Ferdinand ne l'était pas moins. Loin d'user de modération, il laissa des bandes allemandes ravager les campagnes et bloquer en quelque sorte la ville de Liège. Ses conseillers, inquiets, supplièrent les bourgeois de se conformer, pour les prochaines élections (1629), au règlement de Mathias; moyennant cette concession, ils favoriseraient leurs candidats; mais ils ne tinrent pas ou ne purent tenir cette promesse. Indignés, les bourgeois coururent aux armes et investirent la *Violette* (3); une collision sanglante allait s'engager lorsqu'on apprit que le parti du prince retirait ses élus : Guillaume de Beeckman et Mathieu de la Haye furent immédiatement

(1) *Un Etat, deux Etats, point d'Etat; trois Etats, un Etat.*

(2) Dans un gros livre intitulé : *Leodium eccle-*

*siæ cathedralis...* (In-4<sup>o</sup>.) — Voir l'article RAUSIN.

(3) L'hôtel de villa.

acclamés. Le prince, dans sa fureur et son dépit, alla jusqu'à menacer la cité de la faire mettre au ban de l'empire.

La réélection de Beeckman l'année suivante, fait sans précédent, mit le comble à l'exaspération de Ferdinand, qui cassa le vote. Les nouveaux bourgeois-mestres n'en furent pas moins installés. Beeckman étant mort le 29 janvier 1631, la guerre civile devint imminente : le peuple croyait à un empoisonnement. Le collègue du défunt, Sébastien de la Ruelle, se trouva tout naturellement le chef de l'opposition. Le torrent débordait : les deux factions en présence, les *Grignoux* ou mécontents et les *Chiroux* ou partisans du prince (1), se livrèrent des combats acharnés dans les rues de la cité. Ferdinand, invité par le nonce apostolique à se rendre à Liège, où il n'avait point paru depuis sept ans, se décida finalement à quelques concessions ; elles vinrent trop tard : on avait perdu toute confiance en lui. Il s'en aperçut et, au lieu de chercher à calmer les esprits, il se laissa entraîner à des mesures de rigueur. Tout au moins il manqua de tact en publiant un édit (3 mars 1633) par lequel la peine capitale était prononcée contre quiconque paraîtrait armé en public, de nuit ou de jour, et en faisant imprimer un manifeste violent, que La Ruelle ne laissa point passer sans réponse. Nous manquons d'expressions pour donner une idée de l'état des esprits, quand on apprit tout d'un coup que Ferdinand venait d'attirer dans le pays le fameux Jean de Werth (ou de Weert), suivi de ces hordes demi-barbares de Croates qu'on avait eu tant de peine à éloigner une première fois. Elles commirent d'affreux ravages ; enfin le courage du désespoir s'empara des Liégeois. Quelques milices furent formées à la hâte ; les métiers vinrent à la rescousse : attaqués avec furie, les Croates furent repoussés des abords de la ville ou précipités dans les bures des houillères. Quant à Ferdinand, il garda son attitude hostile, indifférent même à l'intervention morale

(1) Voir, dans l'article BEECKMAN, l'origine de ces noms.

du pape Urbain VIII qui, cédant aux supplications du chapitre cathédral de Liège (1636), engagea formellement le prélat haineux « à cesser de tourmenter son bon peuple (*tam dignos subditos*) ».

La démarche du chapitre lui avait été inspirée par une folle équipée des *Chiroux*, qui s'étaient organisés militairement. Pendant que les magistrats délibéraient, ils avaient essayé de s'emparer de vive force de l'hôtel de ville. Les bourgeois accoururent, soutinrent l'attaque et parvinrent à repousser leurs adversaires dans la cathédrale, d'où les uns s'évadèrent, d'où les autres ne purent sortir qu'après avoir demandé grâce.

C'est ici que l'influence de la politique étrangère commence à se faire sentir. La prise de Maestricht par les Hollandais, le 22 août 1632 (voir l'article HENRI DE BERGH), avait eu pour effet indirect d'enhardir les *Chiroux* : on vient d'en avoir la preuve. Le premier soin des vainqueurs ayant été de proclamer dans cette ville la liberté de conscience, Ferdinand s'inquiéta : il vit là un exemple dangereux et promulgua, le 19 avril 1633, un édit condamnant au bannissement toute personne qui ne professerait pas la foi catholique : l'émigration fut nombreuse. Les *Chiroux* firent alors courir le bruit que les gens du parti populaire, qui réclamaient si haut le respect de la *neutralité liégeoise*, nourrissaient des desseins secrets. Le fait est que, dans le fort de l'agitation suscitée par les élections, un agent français, l'abbé Mouzon de Ficquelmont, était venu s'établir à Liège avec le titre de résident ; on le savait l'intime de La Ruelle ; il n'en fallait pas davantage pour éveiller des soupçons. Richelieu, à ce moment, méditait une alliance avec les Provinces-Unies : il s'agissait de faire main basse sur les Pays-Bas méridionaux et d'en opérer le partage ; le traité fut en effet conclu le 8 février 1635. Or Mouzon avait représenté au cardinal que la France pourrait grandement profiter des sympathies des Liégeois ; qu'en soutenant leur opposition au prince, elle se ménagerait en échange

un point d'appui lorsque le moment serait venu de combattre; enfin, que Ferdinand, presque toujours absent, n'avait pu prendre sérieusement racine dans le pays, si bien qu'en somme il ne serait pas très difficile de détacher Liège de l'empire. Ces menées transpirèrent; le prince envoya Louis de Nassau se plaindre aux magistrats liégeois; c'est alors qu'il lança le manifeste dont il a été question. La situation était on ne peut plus tendue: dans l'autre camp, on se figurait que l'évêque n'était pas éloigné de s'entendre avec l'empereur pour annexer la principauté aux Pays-Bas espagnols. Dans tous les cas, Louis XIII encouragea nettement, par une lettre pleine de promesses, la résistance des *Grignoux*, et ceux-ci renouvelèrent avec la plupart des bonnes villes les *Lettres d'alliance* de 1435, prévoyant qu'ils seraient un jour mis en demeure de défendre en commun leur nationalité menacée.

L'échauffourée de l'hôtel de ville surexcita tout particulièrement la haine du parti aristocratique contre La Ruelle, rentré aux affaires en 1635 et tout-puissant sur le peuple. Son année de magistrature s'acheva pourtant sans encombre; mais le soir du 3 novembre 1636, comme il rentrait chez lui, un coup de pistolet, qui lui était destiné, blessa grièvement sa femme. Ce ne fut que le prélude d'un forfait atroce, dont la population liégeoise, après plus de deux siècles, a gardé le souvenir. Serait-il vrai que Ferdinand, après avoir récriminé contre La Ruelle, prononça froidement ce mot sinistre: *Tollatur* (1)! Le fait n'aurait rien d'absolument étonnant, en un temps où les assassinats furent si fréquents: on évoque malgré soi, avec Warnkœnig, les exemples de Wallenstein, de Monaldeschi, de Jean de Witt. Quoi qu'on en pense, il se trouva un scélérat qui crut rendre service au prince et à l'empereur, mais surtout à lui-même, en ne reculant pas devant l'indignité d'un pareil moyen. Traître à l'Espagne (voir l'article HENRI DE BERGH), pendu en effigie par sen-

tence du grand conseil de Malines (22 avril 1633), le comte de Warfusée, réfugié à Liège, se mit à ourdir de nouvelles intrigues, dont le succès, dans sa pensée, devait lui valoir l'absolution du gouvernement des Pays-Bas. Il se posa en victime de son attachement pour la France et n'eut pas de peine à entrer fort avant dans la confiance de La Ruelle et de Mouzon; en même temps il noua des négociations secrètes à Bruxelles, afin d'obtenir qu'on mit à sa disposition quelques hommes déterminés. Quand il eut ses apaisements à cet égard, il se tourna du côté de Ferdinand et lui dénonça ses deux nouveaux amis, comme chefs d'un complot organisé pour livrer le pays aux Français. L'évêque sut-il ou soupçonna-t-il que Warfusée se proposait d'attenter aux jours du chef des *Grignoux*? Cette accusation a été formulée; elle n'est pas plus complètement prouvée que l'empoisonnement de Beckman; toujours est-il que Warfusée se vanta d'avoir agi par ordre de l'empereur, mais qu'il n'osa pas ajouter: *et du prince-évêque* (2). L'*Histoire tragique du banquet warfuséen*, publication faite sous les auspices du conseil de la cité, sera résumée dans l'article LA RUELLÉ, où l'on examinera du même coup les documents recueillis par Ul. Capitaine et après lui par M. le comte X. de Theux, pour la *Société des bibliophiles liégeois*.

Sans nous prononcer aujourd'hui sur un problème historique dont le dernier mot est peut-être caché dans les archives de Paris et de Madrid, c'est-à-dire d'une part sur le véritable caractère des relations de La Ruelle avec la France, et de l'autre sur la conduite de Ferdinand et l'intervention de certains religieux dans cette lugubre affaire, rappelons seulement que le jeudi, 16 avril 1637, La Ruelle et Mouzon dînant chez Warfusée, celui-ci fit saisir l'ex-bourgmestre par des soldats espagnols venus clandestinement de la garnison de Navagne, lui ordonna de se confesser et l'abandonna ensuite au poignard de ses sicaires, qui le lacèrent de douze ou quinze coups. La nouvelle de cette hor-

(1) Henaux, t. II, p. 406.

(2) De Gerlache.

rible trahison se répandit à l'instant : les *Grignoux* se ruèrent dans l'hôtel, massacrèrent les Espagnols et finirent par découvrir Warfusée, blotti dans un lit ; on le jeta dans la rue, on l'assomma, on le pendit par les pieds, on le brûla finalement dans un tonneau de goudron... *Mort aux Chiroux ! A bas les prétres !* ces cris retentissaient de toutes parts dans la cité. Deux jurisconsultes, Marchand et Fléron, subirent un sort analogue à celui du meurtrier, par cela seul que leurs sympathies étaient suspectes. Puis la rage des bourgeois se tourna contre les carmes déchaussés et les jésuites, prétendument complices de Warfusée. Le recteur des jésuites fut tué, son couvent saccagé. Les carmes s'enfuirent à Huy, d'où ils revinrent en 1640, avec une sentence de réhabilitation.

Les élections magistrales de 1637 ne pouvaient manquer d'être favorables au parti populaire. Le souci le plus pressant des nouveaux bourgmestres, B. Rolans (dit *Barthel*) et P. de Bex (voir ce nom), fut d'armer les citoyens pour tenir tête aux compagnies espagnoles qui couraient le pays, du consentement du prince, disait-on. Ce furent de mauvais jours ; à la fin, Ferdinand jugea prudent d'user de diplomatie. Il députa en 1638 auprès des bourgmestres le comte de Rochefort-Lœwenstein, chargé de leur dire qu'il verrait avec plaisir ceux qui avaient trempé dans l'attentat contre La Ruelle punis selon la rigueur des lois, mais en même temps de se plaindre des proscriptions dont on avait frappé une foule de personnes *sans aucune forme de procès*. Les pourparlers traînant en longueur, Ferdinand résolut de payer de sa personne ; mais il ne pensa pas pouvoir rentrer dans sa capitale : les États furent convoqués à Saint-Trond. Les députés s'y rendirent ; mais des troupes lorraines s'étant montrées dans le voisinage, il se replièrent sur Tongres. C'est dans cette dernière ville que fut conclu, le 26 avril, la *paix fourrée* (1), ainsi qualifiée parce que personne ne

la voulait sincèrement (De Gerlache). Ferdinand put néanmoins rentrer à Liège, et il n'eut pas à se plaindre de l'accueil des bourgeois.

Au fond, les *Grignoux* venaient de perdre du terrain : on s'en aperçut aux élections suivantes. Il faut dire que, pour le moment, les difficultés extérieures attiraient surtout l'attention. La neutralité liégeoise n'était plus, en fait, qu'un vain mot : Richelieu, son prétendu protecteur, la violait tout le premier en ordonnant au maréchal de Châtillon d'occuper Bouillon si possible ; Bouillon fut plus heureux que Fosses, qui dut se rendre en 1647 au duc de Lorraine. Enfin l'abbé Mouzon, retiré à Maestricht avec les proscrits qui n'avaient pas obtenu leur grâce par la paix de Tongres, ne se tenait pas tranquille et inspirait aux Hollandais des défiances à l'égard des États liégeois. Si tendue cependant que fût la situation, cette période eut, dans la cité du moins, le caractère d'une suspension d'armes.

Le tort de Ferdinand fut ici de ne pas songer au lendemain, c'est-à-dire de ne pas comprendre que le silence momentané des *Grignoux* n'était pas une preuve de leur réconciliation. Vainement une amnistie avait été demandée en faveur des exilés ; d'autre part, pour si peu qu'on passât pour « séditieux », on perdait ses droits politiques. La réaction devenait imminente ; une étincelle la fit éclater le 25 juillet 1646, à l'occasion de la rénovation magistrale. Le bruit s'était répandu que les bourgmestres sortants avaient introduit des soldats espagnols dans l'hôtel de ville, afin d'intimider les *Grignoux*. Ceux-ci, leur candidat en tête (le colonel Jamar ou Jaymaert) parcoururent les rues, haranguant la populace et laissant pressentir qu'on méditait un coup d'État. La visite de la Violette est autorisée ; on n'y trouve personne. Mais la foule est aveuglée, affolée : des coups de feu se font entendre ; il n'est plus temps de parlementer. Cependant les *trente-deux*, représentants des métiers, transigent pratiquement, en élisant un *Chiroux* et un *Grignoux*. Sous la pression du parti

(1) Fourrée... de malices, disait-on.

aristocrate, qui a pris les armes, leur vote est annulé; on recommence : les candidats *Chiroux* l'emportent. C'est le signal d'une lutte meurtrière. Les *Grignoux* s'organisent; le 26, ils sont maîtres de l'hôtel de ville; le 27, leurs adversaires mettent bas les armes. Plus de 200 personnes périrent, dit-on, dans cette lugubre journée, qui fut surnommée *la Saint-Grignoux* ou *la mâle Saint-Jacques* (1).

Le torrent débordait. Les vainqueurs ne surent pas garder la mesure. Les portes du palais épiscopal, barricadées par des paysans réfugiés dans les cours, furent enfoncées à coups de canon : alors, dit Polain, ce fut un vandalisme affreux : « ils parcoururent et dévastèrent les appartements du prince, déchirèrent les chartes et les archives des échevins et du conseil privé, brisèrent les ornements sacrés de la chapelle de l'évêque, puis allèrent piller les maisons des principaux *Chiroux*. » Les prisons furent ouvertes; les bannis et les fugitifs se hâtèrent d'accourir de toutes parts; plus de mille *Chiroux* émigrèrent à leur tour, pour échapper aux sentences du conseil de la cité, qui s'érigea en cour martiale sur le refus des échevins. Le célèbre jurisconsulte Ch. de Méan (voir ce nom), élu bourgmestre au second scrutin, s'était démis volontairement d'une dignité qu'il n'avait point ambitionnée et avait cédé la place à Jamar. Les *Grignoux* triomphaient sans partage.

Ferdinand, terrifié et pressentant que l'un des premiers soucis du parti dominant serait de proclamer la liberté religieuse, ce dont il ne voulait à aucun prix, procéda par douceur et fit des avances au pouvoir municipal. Parti de Bonn vers la mi-juillet 1648, il s'arrêta à Visé et notifia de là son arrivée aux bourgmestres. D'accord avec le conseil et les métiers, ces magistrats déclarèrent que les portes de Liège lui resteraient fermées s'il ne jurait préalablement le maintien de la *paix de Tongres*. Le

prince rejeta fièrement cette condition : il attendit, à Visé, le résultat des élections prochaines; son attente fut déçue : P. Wilmart et Wathieu Hennet, *Grignoux* déclarés, obtinrent la majorité des suffrages. Ferdinand manifesta l'intention de traiter; n'aboutissant pas, il changea d'attitude et s'avança vers Liège avec une escorte considérable de *Chiroux*. Il trouva les portes fermées et le rempart garni de bouches à feu; de guerre lasse, il se rendit à Huy, où il établit son gouvernement. Il n'eut pas de peine à y réunir des troupes; mais quand elles apprirent qu'on allait les mener contre la cité, il fut impossible de les retenir. L'inquiétude gagna pourtant les Liégeois : ils envoyèrent demander à Paris et à La Haye l'assistance qu'on leur avait si souvent promise. La paix de Munster venait d'être signée : ni la France, ni la Hollande ne tenaient plus à s'attirer des querelles du côté de l'Allemagne. Ferdinand vit la cité isolée et mit à profit l'occasion. Il fit mettre Liège et tout le pays au ban de l'empire, prétextant que les Liégeois ne contribuaient pas aux charges du traité de Westphalie (2). Des régiments de cavalerie et d'infanterie, placés sous le commandement de Maximilien-Henri (3), neveu de Ferdinand et son futur successeur (3 juillet 1649), parcoururent la contrée et y inspirèrent une terreur qui amena la soumission de plusieurs *bonnes villes* et des villages de la banlieue; à Liège même, le zèle des *Grignoux* se refroidit visiblement. Bavaoises et Impériaux marchèrent sur la ville et, après avoir pillé et brûlé Jupille, rencontrèrent, dans les prés de Droixhe, les milices urbaines, conduites par le bourgmestre Jacques Hennet. Celui-ci fut enveloppé et tué; les Liégeois perdirent 430 hommes. Bientôt les hauteurs de la Chartreuse se couvrirent d'ennemis; malgré d'héroïques efforts, il fallut consentir à négocier; aussi bien le second bourgmestre, del Bouille, venait d'arborer les couleurs du

(1) Il faut savoir que les bourgmestres nouvellement élus étaient conduits à l'église de Saint-Jacques, pour y prêter serment sur les chartes de

la commune. Voir Polain, *Récits*, p. 365-379.

(2) Henaux, t. II, p. 446 et suiv.

(3) Alors étudiant en théologie à Louvain.

prince. La capitulation fut signée le 29 août, au monastère de Saint-Gilles (1). Le mardi 31, Maximilien prit militairement possession de la place et s'en fit remettre les clefs, déclarant qu'à l'avenir le prince seul les garderait. Les actes des *Grignoux* furent cassés, la statue de Beeckman renversée; le 16 septembre, le collègue grignoux de del Bouille, Wathieu Hennet, élu le jour même de la mort de son frère, monta sur l'échafaud. Sa tête fut plantée sur une perche, à la porte Saint-Léonard; Ferdinand, qui se donna dans l'après-midi les honneurs d'une entrée solennelle, put en rassasier ses regards (2).

L'ancien bourgmestre Rollans, dit *Barthel*, qui avait résisté le dernier aux Allemands, avec une poignée d'hommes, subit le sort de Hennet (25 septembre). Au moment de mourir, « il appela Ferdinand au tribunal de Dieu dans l'année »; sa voix fut aussitôt couverte par les tambours et les trompettes. Bex, beau-père de Barthel, parvint à quitter Liège; il ne fut arrêté et décapité qu'au commencement du règne suivant.

Les États durent voter tout ce qu'on leur demanda en fait d'impôts, et les marchands eurent à payer une contribution de guerre (80,000 patacons) au profit des soldats étrangers, qui n'en restèrent pas moins en ville, logés et nourris chez les bourgeois, contrairement à tous les précédents. Quant à Ferdinand, pressé de retourner en Allemagne, il se fit donner pour coadjuteur son neveu Maximilien-Henri (19 octobre 1649). Les *Grignoux* avaient songé à offrir ce titre au prince de Conti, *pourvu qu'il les aidât à faire la guerre à leur évêque*; cette proposition ne fut pas agréée (3). Quelques membres du chapitre votèrent néanmoins contre Maximilien et se plaignirent à Rome de ce que l'évêché de Liège devenait une sorte de seigneurie héréditaire; mais le pape confirma l'élection, se souciant peu de

se brouiller avec la maison de Bavière.

A peine rentré à Liège, Ferdinand avait aboli le règlement de 1603. Le 19 septembre, il décréta que la cité serait désormais administrée par deux bourgmestres, assistés d'un conseil de trente jurés, tous désignés par le sort entre quarante-quatre candidats, dont vingt deux nommés par le prince, vingt-deux par les commissaires de la commune, mais dans tous les cas formant deux catégories, « voire (ainsi s'exprime l'édit) que le choix se mi-partira, en sorte qu'il y ait un bourguemaistre et quinze jurez esleus du nombre des denommez par nous, et un bourguemaistre et quinze jurez esleus des denommez par les commissaires ». En même temps la justice criminelle, civile et commerciale fut attribuée aux échevins; les métiers n'eurent plus à donner leur assentiment à l'établissement de nouvelles taxes; les comptes de la cité cessèrent d'être publiés, etc. Le prince ne manqua pas d'ajouter que si qui que ce soit venait à critiquer ces mesures, « de fait, d'escrits ou de paroles », il serait châtié « comme séditeux et perturbateur du repos public ».

Ce n'est pas tout. Maximilien reconnut bientôt que les Liégeois frémissaient sous le joug; nombre de *Chiroux* trouvaient eux mêmes que le prince avait été trop loin. Il résolut de museler la cité; il fit si bien que les États, convoqués le 21 mars 1650, lui allouèrent des fonds pour bâtir une citadelle sur la montagne de Sainte-Walburge et y entretenir une garnison permanente de 3,000 hommes. Quelques nobles osèrent protester; le chapitre n'opposa aucune résistance; le tiers vota sous l'appréhension du pillage; le coadjuteur avait répandu par toute la ville ses soldats en armes. Les travaux commencèrent sans retard; les bourgeois furent contraints, non seulement à des sacrifices d'argent, mais à des corvées personnelles.

Huit nobles renouvelèrent leur oppo-

(1) De là le nom de *Mâle Saint-Gilles*, d'née à cette journée.

(2) Henaux, p. 454. *Post hæc Legiam ingressus per portam Leonardina n, undè satiare oculos*

*potuit prospectans consulis caput (Hist. popul. Leod., p. 278).*

(3) *Mémoires de Mme de Motteville, ap. Villenfagne, Rech. hist., t. II, p. 254.*

sition dans une seconde journée, où un supplément de fonds fut alloué : on était à bout de ressources, et d'après eux, la construction de la citadelle anéantissait de fait la *neutralité*. Maximilien s'irrita et ordonna aux récalcitrants de sortir de la cité (16 août).

Un mois plus tard, il partit lui-même précipitamment pour l'Allemagne, à la nouvelle de la mort subite de son oncle. Les Liégeois respirèrent un instant ; mais Maximilien reparut le 2 octobre et, deux jours après, saisit les rênes du pouvoir. On dira ailleurs comment il sut les tenir.

Le règne de Ferdinand ne fut pas seulement signalé par des agitations politiques, mais par des querelles religieuses persistantes, principalement dans les pays d'Outre-Meuse, où le protestantisme se répandait en dépit de la sévérité des édits. On a vu que la liberté de conscience avait été proclamée à Maestricht ; elle le fut également à Limbourg et à Daelhem, villes conquises par Frédéric-Henri de Nassau. Ces localités devinrent des foyers de propagande, qui rayonnèrent dans tous les alentours. Heureusement les adversaires en présence ne se livrèrent des combats acharnés qu'en paroles : ce furent de part et d'autres des avalanches de brochures, des controverses publiques dans les églises, etc. Au chef des polémistes protestants, Samuel des Marets, Ferdinand opposa l'archidiacre Jean de Chokier, abbé de Visé. Somme toute, les doctrines nouvelles firent peu de progrès dans la capitale, même chez les *Grignoux*, sur lesquels les prédicants semblaient surtout compter.

Ferdinand ne reçut jamais l'ordre de prêtrise. Homme d'autorité temporelle avant tout, il n'eut rien du pasteur, mais beaucoup du soldat et du politique. Les intérêts communs de l'Église et de l'Empire, tels qu'il les comprenait, l'absorbèrent au point de l'aveugler complètement sur le caractère des Liégeois : ni ce peuple, ni ce prince n'étaient faits pour se comprendre.

Les dépouilles mortelles de Ferdinand de Bavière furent transportées à

Cologne, où elles reposent dans l'église métropolitaine (chapelle des Trois-Rois).

Alphonse Le Roy.

Foullon et ses continuateurs. — Bouille. — Loyens, *Rec. héraldique*. — Ms Devaux. — Ul. Capitaine. *Documents sur La Ruelle*. — Brachéfius, *Hist. nostri temporis*. Amst., 1659, t. I, p. 430 et suiv. — Villeneuve, *Rech. hist.*, t. II. — De Gerlache. — Polain, *Récits historiques*. — Lenoir, *Hist. du protestantisme au pays de Liège*. — Henaux, t. II. — Daris, *Hist. de la principauté et du diocèse de Liège pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. I, etc.

**FERDINAND D'AUTRICHE** dit le **CARDINAL INFANT**, gouverneur général des Pays-Bas ; fils de Philippe III et frère de Philippe IV, rois d'Espagne, né le 16-mai 1609, mort à Bruxelles le 10 novembre 1641. Ferdinand d'Autriche avait été archevêque de Tolède, puis vice-roi de la Catalogne. En 1633, n'ayant encore que vingt-quatre ans, il se rendit en Italie pour travailler à la conclusion de la paix entre le duc de Savoie et la république de Gênes ; l'année suivante, il conduisit en Allemagne un corps d'armée au secours du roi de Hongrie et prit une part glorieuse à la bataille de Nordlingue. Ce fut après la victoire, que les Impériaux, aidés des Espagnols, remportèrent en cette circonstance sur Bernard de Saxe-Weimar, que Ferdinand d'Autriche put se rendre aux Pays-Bas et y prendre le gouvernement général pour lequel le roi Philippe IV l'avait désigné, depuis deux ans déjà (octobre 1632).

Nos provinces se trouvaient, à cette époque, dans une position très troublée et agitée : la mort de l'archiduc Albert avait fait évanouir les rêves d'indépendance que la nation avait caressés pendant quelques années. Le pays était retombé sous l'autorité de ce gouvernement espagnol qui avait laissé tant de sinistres souvenirs.

L'ineptie et la partialité des agents espagnols depuis la mort de l'archiduc Albert ; les échecs que le pays avait subis dans la guerre, conséquence d'une mauvaise direction des affaires ; la démoralisation et le découragement que d'odieuses intrigues et d'incessantes trahisons fomentaient dans toutes les classes de la société ; toutes ces circon-

stances avaient exaspéré les populations et les murmures étaient devenus menaçants, lorsqu'on apprit les désastres de la campagne de 1629, notamment la perte de Wesel et de Bois-le-Duc. La noblesse, les chefs de l'armée, le haut clergé s'étaient mis à la tête des mécontents, excités d'ailleurs par les menées d'une foule de conspirateurs étrangers qui avaient cherché un asile dans nos provinces : c'était le duc d'Orléans qui conspirait contre Richelieu, le ministre de Louis XIII et l'arbitre de la France; c'était la reine Marie de Médicis expulsée de son pays par son propre fils, Louis XIII qui la laissa mourir de misère sur la terre étrangère; c'étaient encore les princes de la maison de Savoie qui convoitaient l'héritage de l'infante Isabelle; c'était, enfin, le duc de Lorraine qui cherchait à reconquérir ses Etats, dont Louis XIII l'avait dépouillé.

Si on jette les yeux sur la position de nos provinces à l'égard de l'étranger, on les voit menacées par la France et la Hollande et à peu près sans ressources pour repousser tant d'ennemis. La patrie allait donc être foulée de nouveau par l'étranger; on annonçait même l'arrivée prochaine de 20,000 hommes de vieilles troupes allemandes et espagnoles pour résister aux empiétements de la France et de la Hollande, qui s'étaient par avance partagé nos dépouilles.

Ce fut dans ces circonstances que le cardinal infant fit son entrée à Bruxelles le 4 novembre 1634. Le bruit de sa brillante conduite à Nordlingue l'avait précédé; aussi fut-il bien accueilli, car on espérait en lui un chef capable d'arrêter les ennemis qui déjà s'avançaient vers nos frontières, et qui, en effet, dès le commencement du printemps de 1635, ouvrirent les hostilités : un corps hollandais sous le prince Frédéric-Henri d'Orange s'avança sur la Meuse, tandis qu'une armée française, commandée par les maréchaux de Châtillon et de Brézé, envahissant le Luxembourg, s'avança dans le pays de Liège et gagna, le 20 mai, la bataille d'Aven en Hesbaye sur les troupes espagnoles dont le commandement avait été confié au prince Thomas

de Savoie. Cette armée pénétra dans le Brabant après avoir rallié le corps hollandais du prince d'Orange sous Maestricht, prit quelques villes, livra Tirlemont au sac, au pillage et à l'incendie, mais fut enfin arrêtée devant Louvain par Piccolomini. Elle dut battre en retraite et abandonner les villes dont elle s'était emparée : Ferdinand, qui avait appelé aux armes toute la noblesse du pays, pénétra à son tour sur le territoire français et soutint la guerre avec avantage pendant plusieurs années. En 1637, il s'avança jusqu'à Pontoise et Corbie où sa présence jeta l'effroi dans Paris, qui se voyait déjà livré au terrible Jean de Werth. Du côté du nord, les succès furent également partagés : les Hollandais s'étaient rendus maîtres de Breda, par contre ils avaient perdu le fort de Schenck, Limbourg, Venloo et Ruremonde. Mais la coalition ne se lassait pas et formait sans cesse de nouvelles armées qui renouvelaient périodiquement leurs incursions dans nos provinces. En 1638, le cardinal infant se vit contraint de faire un appel aux armes à toute la nation et continua à soutenir honorablement une lutte disproportionnée avec ses deux voisins du nord et du midi. Les Hollandais virent échouer leurs tentatives pour s'emparer de Gueldres et d'Anvers et ils subirent une grande défaite au village de Calloo; le jeune prince Maurice de Nassau y fut tué avec deux mille Hollandais; douze cents prisonniers, dix-huit pièces de canon, quatre-vingt bateaux de munitions furent les trophées de cette victoire. Quant aux Français, ils furent cruellement battus sous les murs de Thionville qu'ils assiégeaient; le seul avantage qu'ils obtinrent fut la prise d'Arras que par inadvertance on avait laissée sans gouverneur ni garnison. Le cardinal infant, vivement affecté de cet échec, mourut subitement à la fin de l'année 1641. Il fut regretté. Il avait du talent comme homme de guerre et comme administrateur. C'était un prince juste, généreux, animé des sentiments les plus élevés et les plus dévoués à la cause publique, mais, abandonné de

l'Espagne qui même lui enlevait ses meilleures troupes pour assurer sa propre défense; mal secondé par l'empereur d'Allemagne; dépourvu de ressources pour l'entretien de ses soldats, il parvint néanmoins à surmonter bien des difficultés et à résister, souvent avec bonheur, à Richelieu et au prince d'Orange. C'est à lui seul peut-être que la Belgique doit de n'avoir pas été partagée, ainsi que le projet en avait été arrêté entre la France et les Provinces-Unies.

On doit reconnaître aussi qu'il respecta toujours les droits et les privilèges des Belges; qu'il leur laissa la plus grande part dans l'administration civile, qu'il donna des preuves de prudence et d'une valeur singulière en diverses rencontres; qu'il avait enfin toutes les qualités qu'on aime à rencontrer chez un prince.

Général baron Guillaume.

Moréri. — *Bull. de la Commiss. royale d'histoire*, t. XIII. — Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles*. — Puteanus, *Purpura Austriaca, Fernandi Hispanie infantis imaginem representans*. — Edo, *Viage del Infante cardinal D. Fernando d'Austria*. — Courvoisier, *Le Prince immortel ou la Vie de Ferdinand d'Autriche*.

**FERMIN** (*Philippe*), médecin, voyageur, naturaliste, né à Maestricht en 1720, mourut dans cette ville en 1790. Après avoir terminé ses études médicales à l'université de Louvain, il exerça pendant quelques années les diverses branches de l'art de guérir dans sa ville natale; puis, cédant à son goût passionné pour l'étude des sciences naturelles, il s'embarqua, en 1754, pour les possessions hollandaises de l'Amérique méridionale et se fixa à Surinam. Il y passa dix années, pendant lesquelles, tout en rendant aux Européens et aux indigènes des services hautement appréciés, il recueillit un grand nombre d'intéressantes observations sur l'ethnographie, le climat et les richesses naturelles de cette importante colonie, où les Hollandais s'étaient fixés dès 1599. Ses connaissances personnelles en histoire naturelle et ses relations incessantes avec les indigènes, jointes à la protection éclairée de l'administration coloniale, lui procuraient des facilités qu'il s'employait de mettre à profit. Malheu-

reusement, il s'identifia si bien avec les intérêts et les préjugés des colons, qu'il devint le partisan et se constitua plus tard l'apologiste de l'esclavage des nègres.

Fermin revint en Europe en 1764 et se fixa d'abord à Amsterdam, puis à Maestricht, où ses concitoyens lui accordèrent une place dans la magistrature communale. Renonçant alors définitivement aux voyages, il mit à profit les riches matériaux qu'il avait amassés dans les Indes, pour publier plusieurs ouvrages qui sont encore aujourd'hui estimés des naturalistes. Il consacra ses dernières années à des études médicales et aux devoirs que lui imposait sa qualité de membre de l'administration locale de Maestricht.

Fermin a composé les ouvrages suivants : 1° *Traité des maladies les plus fréquentes à Surinam, avec une dissertation sur le fameux crapaud de Surinam, nommé Pipa, etc.* Maestricht, 1764, in-8°, et Amsterdam, 1764, in-8°. La dissertation a été traduite en allemand par J. Gætz. Brunswick, 1776, in-8°. — 2° *Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale ou de Surinam*; Maestricht, 1765, in-8°. — 3° *Instructions importantes au peuple sur les maladies chroniques, pour faire suite à l'Avis de Tissot sur les maladies aiguës*. Paris, 1768, 2 vol. in-12. — 4° *Description générale, historique, géographique et physique de la colonie de Surinam*. Amsterdam, 1769, 2 vol. in-8°, avec figures et une carte géographique. C'est une nouvelle édition, considérablement améliorée, de l'*Histoire de la Hollande équinoxiale*, publiée à Maestricht en 1765. — 5° *Dissertation sur la question de savoir s'il est permis d'avoir des esclaves en sa possession*. Maestricht, 1770, in-8°. C'est un plaidoyer en faveur de l'esclavage. — 6° *Tableau historique et politique de l'état ancien et actuel de la colonie de Surinam et des causes de sa décadence*. Maestricht, 1778, in-8°. C'est le complément de la *Description générale* mentionnée ci-dessus. Il a été traduit en allemand par F. Canzlen. Goettingue, 1788, in-8°.

J. J. Thonissen.

*Biographie générale* de Didot. — Querard, La

stances avaient exaspéré les populations et les murmures étaient devenus menaçants, lorsqu'on apprit les désastres de la campagne de 1629, notamment la perte de Wesel et de Bois-le-Duc. La noblesse, les chefs de l'armée, le haut clergé s'étaient mis à la tête des mécontents, excités d'ailleurs par les menées d'une foule de conspirateurs étrangers qui avaient cherché un asile dans nos provinces : c'était le duc d'Orléans qui conspirait contre Richelieu, le ministre de Louis XIII et l'arbitre de la France; c'était la reine Marie de Médicis expulsée de son pays par son propre fils, Louis XIII qui la laissa mourir de misère sur la terre étrangère; c'étaient encore les princes de la maison de Savoie qui convoitaient l'héritage de l'infante Isabelle; c'était, enfin, le duc de Lorraine qui cherchait à reconquérir ses Etats, dont Louis XIII l'avait dépouillé.

Si on jette les yeux sur la position de nos provinces à l'égard de l'étranger, on les voit menacées par la France et la Hollande et à peu près sans ressources pour repousser tant d'ennemis. La patrie allait donc être foulée de nouveau par l'étranger; on annonçait même l'arrivée prochaine de 20,000 hommes de vieilles troupes allemandes et espagnoles pour résister aux empiétements de la France et de la Hollande, qui s'étaient par avance partagé nos dépouilles.

Ce fut dans ces circonstances que le cardinal infant fit son entrée à Bruxelles le 4 novembre 1634. Le bruit de sa brillante conduite à Nordlingue l'avait précédé; aussi fut-il bien accueilli, car on espérait en lui un chef capable d'arrêter les ennemis qui déjà s'avançaient vers nos frontières, et qui, en effet, dès le commencement du printemps de 1635, ouvrirent les hostilités : un corps hollandais sous le prince Frédéric-Henri d'Orange s'avança sur la Meuse, tandis qu'une armée française, commandée par les maréchaux de Châtillon et de Brézé, envahissant le Luxembourg, s'avança dans le pays de Liège et gagna, le 20 mai, la bataille d'Aven en Hesbaye sur les troupes espagnoles dont le commandement avait été confié au prince Thomas

de Savoie. Cette armée pénétra dans le Brabant après avoir rallié le corps hollandais du prince d'Orange sous Maestricht, prit quelques villes, livra Tirlemont au sac, au pillage et à l'incendie, mais fut enfin arrêtée devant Louvain par Piccolomini. Elle dut battre en retraite et abandonner les villes dont elle s'était emparée : Ferdinand, qui avait appelé aux armes toute la noblesse du pays, pénétra à son tour sur le territoire français et soutint la guerre avec avantage pendant plusieurs années. En 1637, il s'avança jusqu'à Pontoise et Corbie où sa présence jeta l'effroi dans Paris, qui se voyait déjà livré au terrible Jean de Werth. Du côté du nord, les succès furent également partagés : les Hollandais s'étaient rendus maîtres de Breda, par contre ils avaient perdu le fort de Schenck, Limbourg, Venloo et Ruremonde. Mais la coalition ne se lassait pas et formait sans cesse de nouvelles armées qui renouvelaient périodiquement leurs incursions dans nos provinces. En 1638, le cardinal infant se vit contraint de faire un appel aux armes à toute la nation et continua à soutenir honorablement une lutte disproportionnée avec ses deux voisins du nord et du midi. Les Hollandais virent échouer leurs tentatives pour s'emparer de Gueldres et d'Anvers et ils subirent une grande défaite au village de Calloo; le jeune prince Maurice de Nassau y fut tué avec deux mille Hollandais; douze cents prisonniers, dix-huit pièces de canon, quatre-vingt bateaux de munitions furent les trophées de cette victoire. Quant aux Français, ils furent cruellement battus sous les murs de Thionville qu'ils assiégeaient; le seul avantage qu'ils obtinrent fut la prise d'Arras que par inadvertance on avait laissée sans gouverneur ni garnison. Le cardinal infant, vivement affecté de cet échec, mourut subitement à la fin de l'année 1641. Il fut regretté. Il avait du talent comme homme de guerre et comme administrateur. C'était un prince juste, généreux, animé des sentiments les plus élevés et les plus dévoués à la cause publique, mais, abandonné de

l'Espagne qui même lui enlevait ses meilleures troupes pour assurer sa propre défense; mal secondé par l'empereur d'Allemagne; dépourvu de ressources pour l'entretien de ses soldats, il parvint néanmoins à surmonter bien des difficultés et à résister, souvent avec bonheur, à Richelieu et au prince d'Orange. C'est à lui seul peut-être que la Belgique doit de n'avoir pas été partagée, ainsi que le projet en avait été arrêté entre la France et les Provinces-Unies.

On doit reconnaître aussi qu'il respecta toujours les droits et les privilèges des Belges; qu'il leur laissa la plus grande part dans l'administration civile, qu'il donna des preuves de prudence et d'une valeur singulière en diverses rencontres; qu'il avait enfin toutes les qualités qu'on aime à rencontrer chez un prince.

Général baron Guillaume.

Moreri. — *Bull. de la Commiss. royale d'histoire*, t. XIII. — Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles*. — Puteanus, *Purpura Austriaca*, *Fernandi Hispanie infantis imaginem representans*. — Edo, *Viage del Infante cardinal D. Fernando d'Austria*. — Courvoisier, *Le Prince immortel ou la Vie de Ferdinand d'Autriche*.

**FERMIN** (*Philippe*), médecin, voyageur, naturaliste, né à Maestricht en 1720, mourut dans cette ville en 1790. Après avoir terminé ses études médicales à l'université de Louvain, il exerça pendant quelques années les diverses branches de l'art de guérir dans sa ville natale; puis, cédant à son goût passionné pour l'étude des sciences naturelles, il s'embarqua, en 1754, pour les possessions hollandaises de l'Amérique méridionale et se fixa à Surinam. Il y passa dix années, pendant lesquelles, tout en rendant aux Européens et aux indigènes des services hautement appréciés, il recueillit un grand nombre d'intéressantes observations sur l'ethnographie, le climat et les richesses naturelles de cette importante colonie, où les Hollandais s'étaient fixés dès 1599. Ses connaissances personnelles en histoire naturelle et ses relations incessantes avec les indigènes, jointes à la protection éclairée de l'administration coloniale, lui procuraient des facilités qu'il s'empressait de mettre à profit. Malheu-

reusement, il s'identifia si bien avec les intérêts et les préjugés des colons, qu'il devint le partisan et se constitua plus tard l'apologiste de l'esclavage des nègres.

Fermin revint en Europe en 1764 et se fixa d'abord à Amsterdam, puis à Maestricht, où ses concitoyens lui accordèrent une place dans la magistrature communale. Renonçant alors définitivement aux voyages, il mit à profit les riches matériaux qu'il avait amassés dans les Indes, pour publier plusieurs ouvrages qui sont encore aujourd'hui estimés des naturalistes. Il consacra ses dernières années à des études médicales et aux devoirs que lui imposait sa qualité de membre de l'administration locale de Maestricht.

Fermin a composé les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Traité des maladies les plus fréquentes à Surinam, avec une dissertation sur le fameux crapaud de Surinam, nommé Pipa, etc.* Maestricht, 1764, in-8<sup>o</sup>, et Amsterdam, 1764, in-8<sup>o</sup>. La dissertation a été traduite en allemand par J. Gætz. Brunswick, 1776, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale ou de Surinam*; Maestricht, 1765, in-8<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> *Instructions importantes au peuple sur les maladies chroniques, pour faire suite à l'Avis de Tissot sur les maladies aiguës*. Paris, 1768, 2 vol. in-12. — 4<sup>o</sup> *Description générale, historique, géographique et physique de la colonie de Surinam*. Amsterdam, 1769, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, avec figures et une carte géographique. C'est une nouvelle édition, considérablement améliorée, de l'*Histoire de la Hollande équinoxiale*, publiée à Maestricht en 1765. — 5<sup>o</sup> *Dissertation sur la question de savoir s'il est permis d'avoir des esclaves en sa possession*. Maestricht, 1770, in-8<sup>o</sup>. C'est un plaidoyer en faveur de l'esclavage. — 6<sup>o</sup> *Tableau historique et politique de l'état ancien et actuel de la colonie de Surinam et des causes de sa décadence*. Maestricht, 1778, in-8<sup>o</sup>. C'est le complément de la *Description générale* mentionnée ci-dessus. Il a été traduit en allemand par F. Canzlen. Goettingue, 1788, in-8<sup>o</sup>.

J. J. Thonissen.

*Biographie générale* de Didot. — Querard, *La*

*France littéraire.* — Van der Aa, *Biographisch woordenboek.* — *Biographie médicale*, t. IV. — Renseignements particuliers.

**FERNAND** (*Charles*) ou FERDINAND, poète, musicien, orateur, philologue, issu d'une famille noble, mais peu fortunée, d'Espagne. Il naquit à Bruges dans la première moitié du xve siècle. Son vrai nom était Frenaud : il le changea lui-même, et n'est connu que sous le nom qu'il avait adopté.

Il fit d'excellentes études à Paris, et excella bientôt dans la musique, la poésie, l'éloquence, la philologie et la théologie. Ses succès en musique dépassèrent même son attente, au point de lui faire croire un instant que cet art, si goûté à cette époque, lui procurerait les moyens de nourrir sa famille.

Les troubles de Bruges le forcèrent à s'expatrier : il retourna à Paris, où le roi Charles VIII fut tellement charmé de son talent musical, qu'il le nomma son premier musicien.

Il profita de son séjour dans la capitale de la France, pour se perfectionner dans les lettres, et y parvint si bien qu'il se vit à même d'occuper une chaire de belles-lettres à l'université. Quelques auteurs croient qu'il enseigna également la théologie, mais ce fait n'est pas bien prouvé.

Après quelques années de cette existence, Fernand se dégoûta du monde, et voulant vivre plus paisiblement, se fit moine, vers 1492, à l'abbaye de Chezal-Benoît, située dans une épaisse forêt près de Bourges, où l'abbé Pierre de Mats avait commencé en 1488 à établir l'étroite observance. Le pape Innocent VIII, informé du savoir et du zèle de Fernand, l'autorisa à prendre l'ordre du diaconat, en vertu duquel il était permis de prêcher. Il se livra dès lors à la prédication, avec tant de ferveur et d'éloquence, dit Paquot, qu'il excitait l'admiration de tous ceux qui l'entendaient.

Il mourut le 10 juin 1517 à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, où il résidait depuis 1509, et dont il était bibliothécaire. D'anciens biographes français disent qu'il mourut en 1494 : Paquot

et Miræus croient que ce fut en 1496 ; mais tous deux se trompent évidemment, car la dernière lettre que lui écrivit Guill. Budæus, est du 28 octobre 1516.

Lié d'amitié avec la plupart des savants de son temps, Fernand était en correspondance suivie avec Clichtovius, Jacques Lefèvre, Budæus, Andrelini, Boville, Sylvius, Noël Beda, qu'il aidait même dans leurs recherches historiques et littéraires. Dom Calmet, Berthollet et Maldonat ont dit que Fernand était né aveugle : Trithème et après lui Miræus, Possevin, Valere André, Paquot, tous ceux qui les ont copiés, disent qu'il perdit la vue fort jeune ; nous croyons que cette assertion n'est qu'un conte et une erreur, car Fernand ni ses amis n'en font nulle part mention ; il paraît peu croyable qu'étant aveugle, il eût songé après avoir dirigé la musique du roi, à se retirer dans un couvent, dont il suivit la règle avec exactitude, et qu'il eût pu professer les belles-lettres et expliquer les meilleurs auteurs latins sans avoir jamais été en état de les lire.

On a de lui : 1<sup>o</sup> *Epistola Caroli Fernandi Brugensis*. Paris., in ædib. ascensianis, in-4<sup>o</sup>, s. d. ; il y en a un exemplaire à la bibliothèque nationale. — 2<sup>o</sup> *De S. Catharina oratio*. Paris, 1505, in-folio. — 3<sup>o</sup> *Epistola parænetica Caroli Fernandi ad sagiensis monachos observationis benedictinæ*. La réforme de l'abbaye de Chezal-Benoît ayant fait rentrer en eux-mêmes un certain nombre de religieux des monastères voisins, ceux de Saint-Martin de Sées commencèrent à songer que leur existence relâchée n'était pas le bon chemin ; ils consultèrent Fernand, qui leur répondit par cette lettre. Paris, Jodoc. Badius, 1512, d'après Possevin, 1516 d'après Valère André. Cette lettre porte encore le titre de : *De Observatione regulæ Benedictinæ, epistola parænetica*. — 4<sup>o</sup> *De Animi tranquillitate libri duo*. Paris, Jod. Badius Ascensius, 1512. Trithème n'indique ni ce traité ni les deux suivants. — 5<sup>o</sup> *Speculum monasticæ disciplinæ, religiosi, docti, et per quam disertis patris Benedicti magni, asseclæ maximi, in qua-*

tuor libros distinctum... Paris, ex off. et recensione Ascensiana et Johannis Paris, an. MDXV, XII kal. mart., in-fol. Dom Calmet attribue ce livre tantôt à Fernand, tantôt à saint Benoît d'Aniane, tantôt à Bernard, abbé du Mont-Cassin (élu en 1203). Possevin attribue à Fernand : *Speculum disciplinae monasticae, libri IV*, sans rien ajouter. Sanderus dit que Badius imprima de Ch. Fernand un *Speculum monasticum*. Sweertius et Valère André disent la même chose. Peut-être cet ouvrage est-il le même que le suivant. — 6<sup>o</sup> *Monasticum confabulationum libri quatuor cum vocum et sententiarum quarundam explanatione*. Paris, Jod. Badius, 1515 d'après Sanderus, 1516 d'après Valère André. Miræus désigne cet ouvrage sous le titre de *Collationes monasticae*. Peut-être est-ce l'imprimeur qui y aura substitué le terme *Confabulationum* et ajouté le reste. — 7<sup>o</sup> *In decertationem metricam Ruperti (et non Roberti) Gaguini de purissima conceptione sacrae Dei genitricis et Virginis Mariae adversus Vincentium de Castro novo, ordinis praedicatorum, opus elegantissimum commentariorum. Lib. unus*, commence : " Non ambiguus ab apostolo ". — 8<sup>o</sup> *De Conceptione contra Vincentium, liber unus*. — 9<sup>o</sup> *Carmen iambicum de eadem, liber unus*, commence : " Quantum creatis ". — 10<sup>o</sup> *Oratio de conceptione ad Carthusienses*. Cette distinction entre ces quatre pièces est faite par Trithème; Miræus et Sanderus ne parlent que de deux livres contre Vincent de Castel Nuovo, ou Bandelli, général des dominicains; Miræus dit que tous deux ont été imprimés à Paris chez Badius, et doute par conséquent, si les deux derniers ont vu le jour et s'ils ont été dirigés contre la doctrine de Vincent. — 11<sup>o</sup> *Elegia de contemptu mundi. Liber unus*. Il n'est pas certain que ce livre ait été imprimé, non plus que les suivants. — 12<sup>o</sup> *Odorum in laudem Christi, libri quatuor*. Quatre livres d'après Trithème et Valère André, un seul d'après Possevin. — 13<sup>o</sup> *De Beatissima Virgine*, en vers iambiques d'après Possevin; Trithème et Valère André n'en parlent pas; Sanderus réu-

nit cet écrit et le précédent sous le titre de *Odorum in laudes Christi et B. Virginis*. — 14<sup>o</sup> *Laudes ordinis carmelitarum liber unus*; commence : " Dum tela vertit Parthus ". — 15<sup>o</sup> *Carmina*. Trithème dit que le nombre des poèmes de Fernand était innombrable. — Beaucoup d'autres ouvrages, entre autres : traité de *Quatuor novissimis* que lui attribue Eisengrein, cité par le P. Possevin.

Cette liste est dressée d'après les données recueillies dans les auteurs que nous citons; mais nous devons faire ici une observation au sujet des anciens bibliographes, observation qui viendrait assez souvent à point, c'est que leurs catalogues n'ont pas pour principale qualité l'exactitude. Émile Varenbergh.

Goethals, *Lectures*. — Paquot, *Mémoires littéraires — Biographie de la Flandre occidentale*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Sanderus, Miræus. — Bulæus, *Historia universitatis Parisiensis*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*. — Sweertius, *Athene belgica*. — Didot, *Biographie générale*.

**FERNAND** (*Jean*) ou FERDINAND, prosateur, poète, orateur et musicien, frère de Charles Fernand (Phernandus), et comme lui né à Bruges au xv<sup>e</sup> siècle. Il possédait pour son temps un vaste savoir, et passait pour un grand musicien. A ce titre il jouit des bonnes grâces de Charles VIII qui en fit son chantre favori et lui accorda une large pension. On n'a aucune donnée précise sur la date de sa naissance ni de sa mort. On sait seulement qu'il vivait encore en 1494.

Ses ouvrages latins en prose et en vers signalés par le savant Trithème sont nombreux. En voici les principaux : 1<sup>o</sup> *Horæ sanctæ crucis et compassionis sanctæ Mariæ virginis*, en vers dont Trithème vante l'élégance. — 2<sup>o</sup> *De sancto Johanne-Baptista, liber unus*. — 3<sup>o</sup> *Orationes*, en grand nombre. — 4<sup>o</sup> *Carmina et epigrammata*, en grand nombre aussi. — 5<sup>o</sup> *Epistolæ ad diversos*. — Et beaucoup d'autres pièces dont nous ne connaissons pas les titres.

Fer. l. Loiss<sup>e</sup>.

Trithème, *De scriptoribus ecclesiasticis*, Paris,

1497, in-4°. — Paquot, *Mém. litt. des Pays-Bas*, t. VII. — *Biographie de la Flandre occidentale*. — Foppens, *Bibl. belgica*, t. 1<sup>er</sup>, p. 637. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 423. — *Biographie générale*, éd. Didot.

**FERNANDE** (*Joseph*) ou FERNANDI, sculpteur, né le 1<sup>er</sup> octobre 1741 à Bruges, mort dans la même ville le 10 août 1799. Il commença ses premières études d'art dans sa ville natale avec Mathias De Visch (voir ce nom) et reçut plus tard, pour la partie technique de la sculpture, les enseignements de Jean van Hecke. Ce qui pouvait lui être enseigné par ce dernier lui parut bientôt insuffisant, et il n'avait que vingt-deux ans quand il partit pour Paris animé du vif désir de s'y perfectionner. Il y parvint promptement, remporta d'abord une médaille d'honneur à l'*Académie de Saint-Luc*, association d'artistes fondée dès la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, et devint, peu de temps après ce premier succès, lauréat de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Un accident, une chute faite en travaillant sur un échafaudage au château du comte de Tessé, lui valut la protection de ce grand seigneur. Il le recommanda à l'ambassadeur d'Autriche à Paris, et quelques-uns de ses ouvrages ayant été mis sous les yeux de l'impératrice Marie-Thérèse, celle-ci lui accorda une pension annuelle de six cents florins afin de le mettre à même d'aller étudier, pendant six ans, en Italie.

C'est pendant son séjour sur la terre classique des beaux-arts que Fernande devint un maître; c'est alors aussi qu'il prit l'habitude d'ajouter une désinence italienne à son nom. Il vécut pendant trois ans à Rome, et l'étude passionnée des chefs-d'œuvre antiques y transforma heureusement son talent. Il eut l'occasion d'y donner la mesure de ses progrès en étant admis à exécuter en marbre le buste de l'archiduc Maximilien; cette œuvre pleine d'expression et de vitalité lui valut, successivement, les éloges de la reine de Naples, ceux du grand-duc de Toscane, et enfin, à son retour, ceux, plus précieux encore, de l'impératrice Marie-Thérèse: elle acquit le buste, le fit placer dans ses appartements

et envoya à l'artiste une riche tabatière d'or émaillé renfermant trois cents ducats.

Ce ne fut pas la seule faveur que le sculpteur obtint de cette souveraine: lorsqu'il vint, dans une dernière audience, la remercier de ses bienfaits, elle lui offrit une médaille honorifique, lui fit donner encore cent ducats pour ses frais de voyage et lui remit une lettre autographe de recommandation pour le prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens. Muni d'une telle recommandation, Fernande ne pouvait être que bien accueilli par le prince. Il fut nommé statuaire de la cour et vint, par suite de cette faveur, se fixer en 1777 à Bruxelles, après avoir fait un séjour de quelques mois à Bruges.

Sa renommée l'avait précédé en Belgique; elle s'était même étendue jusqu'en France; et quand Fernande fit, au commencement de l'année 1779, un voyage à Paris, il eut l'honneur d'être appelé à exécuter le portrait de la reine Marie-Antoinette. Cette souveraine possédait alors encore le rayonnement de sa gracieuse beauté et le ciseau de Fernande sut reproduire, dit-on, avec un rare bonheur, tout ce qu'il y avait de finesse et de charme dans ses traits. Le succès de l'artiste s'agrandit encore quand il alla montrer son œuvre à l'impératrice Marie-Thérèse: elle déclara tout aussitôt qu'elle voulait garder le portrait, le fit placer dans ses appartements à côté de celui de l'archiduc Maximilien, et le paya six cents ducats.

Notre sculpteur était parvenu à l'apogée de son talent, quand il revint, au mois de septembre 1779, se fixer à Bruxelles. Laborieux et doué de promptitude au travail, il y exécuta, pendant les dix années suivantes, de nombreux travaux, tant pour la cour du prince Charles et pour celle de l'archiduchesse Christine, que pour les grands seigneurs du pays. Les productions dont il orna les palais et habitations seigneuriales ont été malheureusement disséminées depuis et comprises, la plupart, dans

les ventes des biens nationaux ; l'on ne saurait plus même retrouver leurs traces, et nous ne pouvons guère citer de lui que les statues placées à l'abbaye de Vlierbeek près de Louvain, statues représentant les trois vertus théologiques et les apôtres saint Pierre et saint Paul.

Quand la révolution brabançonne eut rompu le lien qui unissait la Belgique à la monarchie autrichienne, Fernande se retira dans sa ville natale. Il n'y eut point d'atelier ; la période historique si troublée, qui commençait alors, réduisait les artistes à l'inactivité et, par un étrange caprice du sort, notre sculpteur était destiné à devenir, sous le gouvernement républicain français, un assesseur du juge de paix. Il mourut subitement, peu de temps après avoir été appelé à ces fonctions, et fut inhumé à Bruges, au cimetière de l'église Saint-Sauveur.

Félix Stappaerts.

Piron, *Algemeene levensbeschrijving van mannen*, etc. — Octave Delepiere, *Galerie d'artistes brugeois*.

\* **FERRY DE CLUGNY** ou plutôt **CLUGNY** (Ferry DE), cardinal, évêque de Tournai, docteur ès droits, homme d'Etat, négociateur. Issu d'une famille très distinguée, qui avait encore une position brillante en Bourgogne au XVIII<sup>e</sup> siècle, il naquit à Autun. Il était le second fils d'Henri de Clugny, écuyer, seigneur de Consorgien et de Joursnal, conseiller au grand conseil du duc de Bourgogne, et de Pernette Coullot, dame de Sagy. Après avoir reçu le grade de docteur dans les deux facultés, il devint chanoine et official d'Autun. A cette époque, où les cumuls ecclésiastiques étaient fréquents, Clugny possédait à la fois un canonicat à Tournai, à Cambrai, à Anderlecht, et la prévôté d'Eversham près d'Ypres ; il était abbé commendataire de Marchienne et de Saint-Denis près de Mons, de Trudon, de l'ordre de Saint-Benoît, doyen du chapitre d'Amiens, etc.

On le trouve de bonne heure investi de la confiance de Philippe le Bon. Le duc le commit en 1456, pour prendre part, au nom du clergé, à la rédaction

des coutumes du duché de Bourgogne ; mais Clugny ne put assumer cette charge, le duc l'ayant, presque aussitôt après, envoyé en ambassade à Rome avec Geoffroi de Thoisy, auprès du pape Calixte III. Il fut dépêché ensuite avec le duc de Clèves, vers le pape Pie II, pour l'entretenir des moyens de faire la guerre aux Turcs et pour rendre hommage à S. S. au nom du duc, son maître. Clugny obtint, au mois d'avril 1459, des lettres apostoliques du pape Pie II, contenant la ratification et la confirmation du traité d'Arras et de tout ce qui avait été fait par le pape Eugène et par ses successeurs, prédécesseurs de Pie II. Le duc, en récompense de ses services, lui octroya, au mois de novembre 1459, un brevet pour être promu à l'évêché d'Autun ou à celui de Mâcon, le premier des deux qui deviendrait vacant. Il le nomma ensuite lieutenant du chancelier en la cour de la chancellerie de Bourgogne au siège d'Autun. En 1465, nous trouvons Clugny le troisième des ambassadeurs envoyés par le comte de Charolais vers le roi Louis XI, en la ville de Melun ; les deux premiers étaient le maréchal de Bourgogne et le bailli de Saint-Quentin, le quatrième Jean de Carondelet. Il fit également partie de la députation chargée des négociations de paix à Péronne en 1468, et à Senlis en 1473. Charles le Téméraire, qui n'appréciait pas moins ses services que feu son père, le bon duc, l'institua chancelier de l'ordre de la Toison d'or, par lettres données à Luxembourg, en l'assemblée des chevaliers de l'ordre, le 15 septembre 1473. Ce fut cette même année que Ferry de Clugny fut promu à l'évêché de Tournai par le pape Sixte IV, du consentement de Louis XI ; il fut sacré à Malines en 1474 et fit son entrée solennelle à Tournai, accompagné du duc de Bourgogne, d'un grand nombre de seigneurs et de chevaliers de la Toison d'or. Grâce au crédit dont il jouissait auprès du duc, on lui rendit de grands honneurs. Enfin, le duc Charles le désigna pour présider, en l'absence du chancelier, le grand conseil de Malines (1474). Clugny, qui jouissait en

cette qualité, d'une pension de mille francs, du prix de trente-deux gros le franc, monnaie de Flandre, laquelle était assignée sur les deniers de la recette de l'argentier du duc, obtint, par brevet donné à Namur le 28 août 1475, qu'elle serait assignée à l'avenir sur le receveur de Flandre au quartier de Gand.

Des historiens ont avancé que Ferry de Clugny accompagna Hugonet et Humbercourt envoyés vers Louis XI par Marie de Bourgogne après la mort du duc Charles, mais il l'ont évidemment confondu avec son cousin, le protonotaire Guillaume de Clugny, coadjuteur de Thérouanne. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il célébra le mariage de Marie et de Maximilien et baptisa, en l'église de Saint-Donat à Bruges, leur fils Philippe. Au baptême de leur fille Marguerite, il fut parrain de l'enfant, au nom du pape Sixte IV, qui l'avait nommé, le 15 mai 1480, cardinal du titre de Saint-Vital. Il semble avoir servi énergiquement la cause de Maximilien et de Marie contre Louis XI, car le légat du pape, dont le roi de France avait invoqué la médiation, répondit à Louis qu'il allait remontrer aux bonnes villes de Flandre tous les maux que leur désobéissance au saint-siège devait entraîner et combien Maximilien était coupable en rejetant la médiation du pape pour n'écouter que les conseils de l'évêque de Tournai.

Le 14 mars 1481 (1482, n. st.) la ville offrit un cadeau à Clugny qui était sur le point de partir pour Rome, après s'être recommandé à ses ouailles, s'offrant à leur faire plaisir en quelque lieu qu'il se trouvât.

Clugny mourut à Rome en 1483, de mort subite, selon les uns, violente, selon les autres. Il avait fait, le 8 novembre 1465, un arrangement avec le chapitre de l'église cathédrale d'Autun, en vertu duquel il fit bâtir dans ladite église une chapelle pour sa sépulture, dans laquelle il fonda plusieurs messes et anniversaires. Mais son vœu ne se réalisa point et il fut enterré dans l'église

de Sainte-Marie-du-Peuple, à Rome, avec cette épitaphe :

HIC JACET DOMINUS FERRIGUS DE CLUNIACO,  
NATIONE BURGUNDUS,  
JURIS UTRIUSQUE DOCTOR.  
TITULI S. VITALIS PRÆSBITER CARDINALIS.  
EPISCOPUS TORNACENSIS,  
QUI OBIT DIE MARTIS SEPTIMO OCTOBRE  
ANNO SALUTIS M.CCCCLXXXIII.  
ORATE DEUM PRO SALUTE ANIMÆ EJUS.

Clugny fonda à Padoue, en faveur des Tournaisiens, un collège de boursiers, qu'on appelait le collège du cardinal de Tournai et dont la collation appartenait à l'évêque, avec l'approbation de l'archevêque de Venise. Les bourses conféraient le logement et la nourriture aux étudiants en droit canon et civil de Tournai et du Tournais. Il obtint du pape de magnifiques privilèges en faveur de l'université de Louvain et fit don de riches ornements à l'église de Notre-Dame de Tournai.

La famille de Clugny portait : *d'azur à deux clefs d'or adossées et posées en pal, les anneaux en losange pommétés et entrelacés.*

Emile de Borchgrave.

Le Maître d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II. — Cousin, *Hist. de Tournai*, liv. IV. — Compte rendu de la Commission royale d'histoire, t. XI, 4<sup>re</sup> série, pages 365, 367, 372. — Archives générales du royaume archives de l'évêché de Tournai, n° 9, 41, 961, 962, 963, 1475, 1476. — Archives de Bruges, Ms n° 422. — Moreri, *Dictionnaire historique*.

**FESCH** (*Guillaume DE*), musicien, né vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mort à Louvain en 1760. Voir DEFESCH (*Guillaume*).

**FEYENS** (*Auguste-Joseph*), sculpteur, né en 1789 à Turnhout ; mort à Bruxelles en 1854. Sa vocation se révéla promptement et lui permit de surmonter les obstacles qui semblaient devoir empêcher qu'il ne devînt artiste. Dès 1811, il essayait ses forces en exécutant un buste de Napoléon I<sup>er</sup>. Cet essai l'enhardit, l'encouragea, le fit redoubler d'efforts, et, devenu élève de l'académie d'Anvers, il y remporta, en 1813, le premier prix de sculpture, par son groupe d'*Hercule et Omphale*. Trois ans plus tard, il produisit une statue qui fut remarquée des artistes, celle d'*Ariane abandonnée*. Il conçut dès lors

le projet d'aller s'établir à Paris, bien que l'époque fût encore désastreuse pour les beaux-arts, et qu'il ne pût compter, en allant en pays étranger, que sur les ressources créées par son travail.

Actif, audacieux, déjà expérimenté, Feyens, après s'être expatrié, parvint à être compté parmi les praticiens les plus habiles de Paris. Les maîtres ne recouraient pas seulement à son aide pour le travail, si délicat, si ingrat, de la reproduction de leurs modèles; ils lui confiaient aussi, quand ils étaient chargés d'importants travaux, la création de certaines parties sculpturales. C'est ainsi que notre artiste, pendant les longues années qu'il vécut en France, eut l'occasion de contribuer à l'achèvement de quelques-uns des principaux monuments de Paris : il orna le piédestal de la statue d'Henri IV, travailla à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, et on lui attribue même un des bas-reliefs du Panthéon.

Il avait exposé en 1830 un buste du roi Charles X; la révolution de juillet étant survenue, il exposa, trois ans plus tard, un autre buste, plus colossal, du nouveau souverain, Louis-Philippe. Soit que Feyens eût manqué d'ordre et de prévoyance, soit qu'il eût été atteint par des revers de fortune, il entra dans son pays complètement dépourvu de ressources. Il s'efforça d'en trouver, alors, dans une sphère étrangère à ses premières études et prétendit avoir inventé un nouveau frein pour arrêter, instantanément, les convois de chemins de fer. Il ne pouvait guère parvenir à améliorer sa situation par de tels travaux, et exténué, complètement appauvri, devenu tout à fait misérable, il alla mourir à l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles, alors qu'il venait d'atteindre sa soixante-cinquième année.

Félix Stappaerts.

**FEYENS** (*Jean*), surnommé, en latin, FIENUS, musicien et médecin, né dans le diocèse d'Anvers, ainsi que l'indique le titre de son seul ouvrage et probablement originaire de Turnhout; mort le 10 juillet 1585, ou le 2 août de la même

année, s'il faut en croire l'épithète citée par Sweertius. Elevé parmi les enfants de chœur de la cathédrale de Bois-le-Duc, Feyens acquit de grandes connaissances musicales, et sa réputation le fit confondre avec un autre musicien recommandable, connu sous le nom de Jean de Turnhout, son contemporain, son parent peut-être, auquel on attribue plusieurs de ses compositions. M. le chevalier Léon de Burbure vient de constater que le nom de famille de ce musicien est JACQUES (*Jean*), fils de Gérard. Il est certain toutefois que le musicien connu sous le nom de Jacques de Turnhout fut maître de chapelle du duc de Parme et de Plaisance, qu'il lui dédia son premier livre de madrigaux à six voix, par une épître datée de Bruxelles, le 2 décembre 1588 et qu'à cette époque le médecin Feyens était déjà mort depuis plus de trois ans.

En tout cas, la carrière musicale n'étant pas celle qui convenait aux goûts de Feyens, il se livra à l'étude de la médecine, obtint le grade de docteur, s'établit à Anvers, y exerça sa profession avec succès et fut nommé médecin pensionnaire de la ville. Celle-ci ayant été assiégée par le duc de Parme, Fienus se retira à Dordrecht, où il mourut. Il ne reste de lui qu'un seul écrit, ayant pour titre : *Joannis Fieni Andoverpiani de flatibus humanum corpus molestantibus commentarius novus ac singularis*. Antverpiæ, 1582, in-12; Heidelberg, 1589, in-8°. Item, *Emendatior facta, cum notis Lævini Fischeri*. Francof., 1592, in-12; Amst., 1643, in-8°; Hamburgi, 1644, in-12; item, trad. en hollandais, Amst., 1668, in-12, et en allemand, Schneeberg, 1759, in-8°. L'auteur dédie ce traité à Charles Rym, ou Rymius, conseiller au conseil privé, par une lettre datée d'Anvers le 1er février 1581. Fienus se fonde, dans son écrit, sur les enseignements d'une longue expérience; il va droit à la pratique, sans s'arrêter à de vaines spéculations; d'après lui, Hippocrate a écrit plus sagement qu'utilement sur la matière qui fait l'objet de son commentaire. Cette matière ayant été, jusqu'à cette

époque, complètement négligée, le livre de Feyens brille par son originalité et mérite d'être lu, quoique d'ailleurs il soit à regretter que l'auteur adhère fortement aux idées scolastiques du temps. Il tâche de prouver que les flatuosités n'appartiennent ni aux esprits animaux, ni aux esprits naturels, mais qu'elles sont engendrées par les maladies, comme les vents de l'atmosphère le sont par les nuages et les vapeurs. Sa méthode curative consiste dans un régime de vie régulier et l'usage des carminatifs, tels que l'anis, le fenouil et la coriandre. Il s'étend longuement sur le traitement de chaque maladie que les vents produisent.

Aug. Vander Meersch.

Sweetius, *Athenæ belgicae*, p. 423. — Valère-André, p. 800. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 638. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. IV. — *Biographie médicale*, t. IV, p. 292. — Fr. Fétis, *Biographie des musiciens*. — Eloy, *Histoire de la médecine*.

**FEYENS** (*Thomas*) ou **FIENUS**, médecin, né à Anvers le 28 mars 1567, mort le 15 mars 1631, était fils du précédent. Se conformant à l'exemple paternel, il suivit la carrière médicale, fit d'excellentes études à l'université de Leyde, les compléta à Bologne, sous Jérôme Mercuriali, Costeo, Aranzi et Aldovrandi, et s'exerça, sous Tagliacozzi, à la pratique de cette singulière partie de la chirurgie qui a pour objet la possibilité des greffes animales. De retour dans son pays, il y obtint, en 1593, une chaire de médecine à l'université de Louvain et y reçut, le 9 novembre de la même année, le bonnet de docteur. En 1600, il se rendit à Munich, à la cour de Maximilien, électeur de Bavière, qui l'avait choisi pour son médecin. Le désir de revoir sa patrie le fit renoncer, au bout d'un an, à cette position élevée : il vint reprendre sa chaire à l'université de Louvain et fut nommé premier médecin des archiducs Albert et Isabelle; mais la faiblesse de sa constitution ne lui permit pas de cumuler ces deux emplois, et il dut abandonner la cour, pour s'en tenir exclusivement à la charge de professeur. Une chaire de professeur à Bologne lui ayant été offerte, avec un traitement de 1,000 ducats, il déclina cet honneur, et

l'archiduc s'empressa de lui assigner le même traitement, afin de lui ôter la tentation de quitter l'université de Louvain, dont il fut l'un des plus fermes soutiens. Honoré trois fois du rectorat, en 1594, 1599 et 1604, il mourut au collège de Breughel, dont il avait été pendant longtemps le président.

Médecin très-savant, Feyens excellait dans la connaissance de l'histoire naturelle et de la chirurgie. Il a laissé de nombreux écrits qui contribuèrent à établir sa réputation, mais dont quelques-uns ne sont cependant remarquables que par la multitude des hypothèses, l'audace des assertions ou des idées paradoxales défendues avec ténacité. 1<sup>o</sup> *De Vi formatrice Fœtus, liber in quo ostenditur animam rationalem infundi tertia die*. Antverpiæ, 1620, in-8<sup>o</sup>. L'auteur y expose avec assurance le mystère si obscur de l'animation du fœtus, affirmation formelle qui souleva bien des contradictions. L'ouvrage fut attaqué par Louis du Gardin, professeur de médecine à Douai; Fienus le défendit par l'écrit suivant, où il ne ménage pas son adversaire. — 2<sup>o</sup> *De Vi formatrice Fœtus, liber secundus, adversus Ludovicum Du Gardin, in quo prioris doctrina plenius examinatur et defenditur*. Lovanii, 1624, in-8<sup>o</sup>. Ponce à Sancta Cruz, médecin de Philippe IV, s'étant aussi déclaré contre le sentiment de Fienus, celui-ci lui répliqua par — 3<sup>o</sup> *Pro sud de animatione fœtus tertiâ die opinione*. Lovanii, 1629, in-8<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *De Viribus imaginationis tractatus*. Lovanii, 1608, in-8<sup>o</sup>. Lug. Bat., Elzevier, 1635, in-32. Il y a encore d'autres éditions. — 5<sup>o</sup> *De Cauteris libri quinque*. Lovanii, 1598. Item, 1601, in-8<sup>o</sup>. Coloniae, 1607. Le sujet est traité d'une manière fort étendue; l'auteur remonte à la plus haute antiquité pour examiner l'usage des cautères. C'est un des meilleurs ouvrages de Fienus; on peut encore le consulter comme document historique. — 6<sup>o</sup> *De præcipuis artis chirurgicæ controversiis libri duodecim*. Francofurti, 1602, in-4<sup>o</sup>. Publié par le célèbre Herman Conring. Ouvrage rempli d'un grand savoir, et le plus remarquable

qu'ait publié notre auteur; il a été réimprimé à Francfort en 1649; puis en 1669, in-4°, à Londres, 1733, in-4°, et traduit en allemand, Nuremberg, en 1679, in-8°; en hollandais à Amst. en 1685, in-8°. Quelques biographes ont mis cet ouvrage au rang des écrits posthumes de Fienus : c'est une erreur; l'édition de 1602 se trouvait dans la bibliothèque de Falconet. Les principales matières traitées par l'auteur sont le trépan, la cataracte, la paracentèse à la poitrine et au bas-ventre, l'artériotomie, l'opération césarienne, la taille, l'opération de la hernie, l'amputation, la réparation du nez suivant la méthode de Tagliocozzi. — 7° *Se-meiotice, sive de signis medicis tractatus*. Lugd., 1664, in-4°. — 8° *De Cometa anni CIOIOCVIII*. Antv., 1619; Lipsie, 1656. Feyens donne les observations qu'il a faites de la comète de 1618 et 1619 et soutient que les comètes sont dans le ciel et non dans l'air; des corps célestes et non des exhalaisons enflammées; il finit par prouver qu'elles ne sont pas un présage de l'avenir. On y trouve une lettre où il agite la question du mouvement de la terre et se déclare contre les défenseurs de Copernic.

On prétend qu'il a laissé encore plusieurs ouvrages; sur diverses parties de la médecine; quelques-uns de ces manuscrits sont cités par Paquot. La bibliothèque nationale à Paris conserve plusieurs lettres autographes de Fienus, manuscrit in-4°, coté 8599, et comprenant aussi des lettres originales d'autres auteurs.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. IV. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — De Feller, *Dictionnaire historique*. — *Biographie médicale*, t. IV, p. 292. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. II, p. 400. — Eloy, *Histoire de la médecine*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 638.

**FIAMINGO** (*Nicolas*), peintre verrier, né à Malines. xve siècle. Voir HENDRICKX (*Nicolas*).

**FIAMINGO** (*Paolo*), peintre, né à Anvers en 1540, mort en 1596. Voir FRANCHOYS (*Paul*).

**FIAMINGO** (*Pietro*), sculpteur, né à Gand en 1710, mort à Manheim en

1793. Voir VERSCHAFFELT (chevalier *Pierre*).

**FICKAERT** (*François*), deuxième du nom, naquit à Anvers le 26 février 1614, d'une famille originaire de Louvain, qui avait obtenu droit de bourgeoisie dans la première de ces villes, par l'admission, faite le 17 août 1557, du libraire Paul Fickaert. Il était également allié aux peintres Corneille et Jean Fickaert, admis en 1595 et 1617 à la maîtrise de la gilde de Saint-Luc. Notre personnage eut pour père François Fickaert I, libraire admis en 1611 à la maîtrise de Saint-Luc; sa mère s'appelait Gudule Pelgrims. Il vit probablement le jour dans la maison de *Gulden Engel*, sous la tour de l'église Notre-Dame, habitation dans laquelle, plus tard, il continua le commerce de son père, décédé le 15 novembre 1626. Ce dernier avait été en relations d'amitié avec la famille de Rubens et avec celles des imprimeurs Moretus, Aertsens et Nutius; il s'était fait connaître comme éditeur de plusieurs ouvrages fort recherchés par les bibliophiles. François Fickaert II, admis à la maîtrise en 1636, suivit la carrière paternelle et continua les bonnes relations établies par François Fickaert I. A son tour, il publia différents traités, parmi lesquels le *Dienstich ende genuchelyck tytverdryf voor siecken*, du savant docteur en médecine Michel Boudewyns. Mais c'est comme auteur que notre libraire mérite surtout une mention spéciale. En 1648, il écrit et publia la première biographie du peintre Quentin Massys, sous le titre de *Metamorphosis ofte wonderbaere veranderingh ende leven van den vermaerden Mr Quinten Matsys, constigh grofsmid ende schilder binnen Antwerpen*, ouvrage que le peintre A. van Fornenbergh fit suivre en 1658 d'une monographie imprimée par Henri van Soest et intitulée : *Den Antwerpschen Protheus ofte Cyclopschen Appelles, dat is : het leven ende konstrycke daden van Mr Quinten Matsys, van grofsmid in fynschilder verandert*.

Le premier de tous les écrivains, Fickaert avait contesté l'exactitude de l'allégation du traducteur de Louis

Guichardin, d'après laquelle le grand peintre aurait vu le jour dans l'ancienne capitale du Brabant.

François Fickaert II décéda à Anvers le 22 juin 1654, laissant plusieurs enfants de Gertrude Stockmans, qu'il avait épousé le 25 avril 1637. Autrefois on voyait son tombeau dans la cathédrale d'Anvers.

P. Génard.

**FIDELIS** (*Louis*), écrivain ecclésiastique, né à Tournai, mort en 1555. Voir *FÉABLE* (*Louis*).

**FIENNES** (*Eustache DE*), chevalier, comte de Chaumont, vicomte de Fruges (et non de Bruges), baron d'Enne, seigneur d'Esquerdes et de Heuchin, descendait d'une maison illustre, originaire de l'Artois et connue dès le ix<sup>e</sup> siècle. Il quitta, ainsi que ses frères et sœurs, le surnom de Du Bois et reprit celui de Fiennes; c'est sous le nom de seigneur d'Esquerdes qu'il est le plus généralement connu. Il fut un des signataires du Compromis des nobles, et s'était acquis une grande considération parmi les confédérés. Son fils, Guislain, comte de Chaumont, fut du parti du roi et créé chevalier par lettres patentes datées de Madrid le 31 décembre 1593.

Lors de l'entrevue qu'eurent les confédérés au mois d'avril 1566 avec la duchesse de Parme, ce fut Eustache de Fiennes qui répliqua en leur nom. Bréderode avait présenté la requête à Marguerite, et celle-ci, après avoir pris la supplique, se retira en leur disant qu'elle la leur remettrait le lendemain avec les observations qu'elle et son conseil jugeraient convenables. La compagnie était à cette seconde audience beaucoup plus nombreuse qu'à celle de la veille; Guillaume de Berg et le comte de Culembourg étaient enfin arrivés et avec eux plusieurs auxiliaires. La gouvernante leur rendit la requête, apostillée en marge; elle y exprimait l'espoir de voir modérer les édits et de faire rappeler les inquisiteurs; mais pour cela il fallait obtenir, avant tout, le consentement du roi. Cette réponse ne satisfut nullement les confédérés: plusieurs retournèrent au palais, où Eustache de Fiennes pria la

duchesse de ne pas aggraver les choses en laissant croire à Philippe II que le compromis pouvait avoir un autre but que son service et la défense de la couronne. « Madame, dit-il, il a plu à ces seigneurs et à toute cette noble compagnie me commander de remercier, » de leur part, V. A. très humblement » de sa bonne réponse qu'il a plu » à V. A. nous donner ce jourd'hui, et » furent esté beaucoup plus contents et » satisfaits, s'il eult plu à V. A. leur » déclarer, en la présence de tous ces seigneurs, que V. A. a prins de bonne part et pour le service du roy ceste » nostre assemblée, assurant V. A. » qu'aucunq de cette compagnie ne » donnera occasion à V. A. de se mescontenter de l'ordre qu'ils tiendront » doresnavant. » Comme Madame répondit qu'elle le croyait ainsi, mais sans déclarer en quelle part elle prenait l'assemblée, le seigneur d'Esquerdes lui dit: « Madame, il plairast à V. A. » en dire ce qu'elle en sait ». A quoi elle répliqua » qu'elle n'en pouvait » juger ».

Envoyé par les nobles à Tournai, afin de désarmer le peuple, de le réduire à l'obéissance du dernier mandement, et de terminer les discussions relatives à l'exercice de la nouvelle religion, le comte Louis de Nassau dépêcha à Eustache de Fiennes son secrétaire pour le consulter sur différents points (le 27 septembre 1566). Ce fut assez pour que De Fiennes fût banni par le duc d'Albe, mesure de rigueur qui n'ébranla ni ses sentiments patriotiques ni son amour pour la liberté; au contraire il noua, dès lors, une correspondance des plus actives avec le Taciturne.

La sentence de bannissement prononcée à charge d'Eustache de Fiennes constate que celui-ci était un défenseur convaincu des droits des Belges, l'antagoniste décidé du roi, du pape et du clergé. Après s'être expatrié, il entra en 1572 dans l'armée française de Senlis, chargée de délivrer Mons, en Hainaut; puis cette armée ayant été défaite, il se réfugia dans la ville avec le comte Louis de Nassau, et, lors de la reddition de

cette place, se rendit en Angleterre, qu'il dut quitter, d'après l'ordre de la reine Elisabeth en 1573, avec cinquante autres personnes. A partir de ce moment, on ignore ce qu'il devint depuis et l'on ne trouve plus nulle trace de son nom dans l'histoire nationale.

Aug. Vander Moersch.

Kobus en Rivecourt, *Beknopt biografisch woordenboek van Nederland*. — Vander Aa, *Biografisch woordenboek*. — Te Water, *Historie van het verbond der edelen*, t. I, p. 310. 433; t. II, p. 397; t. III, p. 530. — V. Gaillard, *Influence exercée par les Belges sur les Provinces-Unies*. — Groen van Prinsterer, *Archives*, passim. — Arend, *Alg. geschiedenis des vaderlands*. — Van Vloten, *Nedert. opstan' tegen Spanje*, p. 154.

**FIENNES** (Guislain DE), chevalier, seigneur de Lumbres et autres lieux, marin, diplomate du XVII<sup>e</sup> siècle; mort à Paris et enterré dans l'église de Notre-Dame. Signataire du Compromis des nobles, comme son frère Eustache (dont la notice précède), il consacra toute son existence à affranchir sa patrie du joug des Espagnols; mais on manque de détails sur les principales phases de cette vie militante. On trouve son nom mentionné la première fois dans l'histoire, en 1566, comme député à Valenciennes, avec Charles de Revel, seigneur d'Audregnies, et chargés, tous deux, d'aplanir les difficultés survenues à l'occasion des troubles religieux. A la suite de cette mission, qui ne réussit point, le duc d'Albe le bannit et il se retira en France, où il travailla incessamment en faveur du prince d'Orange, qui lui confiait ses affaires les plus importantes.

Capitaine de vaisseau, il devint, le 10 août 1570, amiral de la flotte des Gueux demeurant en remplacement d'Adrien van Bergen. L'on doit remarquer, à cette occasion, que des Belges furent les premiers amiraux des Gueux et devinrent, en quelque sorte, les fondateurs de la marine hollandaise, si justement estimée. Malgré sa vie si active, Guislain de Fiennes a laissé peu de traces dans l'histoire de cette lutte gigantesque contre la domination espagnole. Il abandonna, en 1572, le commandement de la flotte, et dès lors c'est surtout comme diplomate que le rôle de notre personnage mérite d'être signalé. Ses relations

avec Louis de Nassau étaient des plus intimes, et Guillaume d'Orange le chargea, dès le mois de mai 1573, d'une mission confidentielle : il s'agissait d'obtenir de la cour de France des secours pour les Pays-Bas opprimés. Il eut pour instructions de négocier avec Charles IX une convention sur les bases suivantes : Le roi de France fournirait au prince d'Orange, le plus promptement possible, une somme de cent mille écus, pour soutenir et continuer la guerre contre le roi d'Espagne; puis tous les trois mois une somme de trois cent mille écus serait mise à sa disposition, jusqu'à ce qu'il plût à Sa Majesté de déclarer ouvertement ses intentions et d'entreprendre elle-même ladite guerre. D'autre part, toutes les villes et terres que le prince pourrait conquérir dans les Pays-Bas sur le roi d'Espagne seraient mises entre les mains et sous l'obéissance du roi de France; celui-ci s'engagerait à les maintenir dans leurs privilèges, droits, coutumes, usances et gouvernement politique, ainsi que dans le libre exercice de la religion réformée. Le seigneur de Lumbres mena cette négociation à bonne fin, ce dont le prince d'Orange le remercia, le 12 septembre 1573, en ces termes : « Monsieur de Lumbres, depuis  
« votre retour en Allemagne, j'ai  
« receu diverses de vos lettres et tiens  
« par icelles que par le rapport du docteur Tayart, entendu votre besoigne,  
« vous remerchant de bonne affection  
« de la peine qu'avez si volontairement  
« prise à faire ce voyage. »

Plus tard, De Fiennes habitant Cologne continua à se tenir parfaitement au courant des événements et à en informer de suite le prince d'Orange, ou son ami, le comte Louis. Ayant employé, avec le plus noble désintéressement, tout son patrimoine à servir la cause commune, De Fiennes se trouvait, vers la fin de 1573, à Cologne dans un état de dénûment absolu et obligé de solliciter des moyens de vivre selon son état; il dut recourir à la charité des comtes de Nassau. La position financière de ceux-ci était, par malheur, loin d'être brillante; cependant ils parvinrent à lui

faire tenir une somme de cent rixdales, afin qu'il pût satisfaire à ses plus impérieux besoins.

Au commencement de l'année 1774, la correspondance de De Fiennes avec le comte Louis devint plus active : une foule de renseignements lui arrivaient, tant sur la position des ennemis que sur les ressources du parti du prince d'Orange. Il se rendit alors à Aix-la-Chapelle, ville plus rapprochée du théâtre des événements, d'où il pouvait plus promptement transmettre des nouvelles. Afin de pouvoir le faire avec toute sûreté, il se servit d'une correspondance chiffrée. Les négociations avec la France étant encore ouvertes, il s'offrit pour devenir résident ordinaire à la cour de Charles IX; il se croyait en état de seconder utilement le prince d'Orange dans ses projets. Le séjour qu'il y avait fait lui avait appris comment les choses s'y traitaient. « J'ai vu, par expérience, dit-il, que tous tant qu'ils sont près du roy et près de la reine, ayant plutôt esgart à leur complaire et par ce moyen se maintenir qu'à l'avancement d'un bon affaire, n'en osent parler qu'en tant et par acquit, n'est qu'ilz soient poussez de quelqu'un pour le respect duquel ilz prennent hardiesse, sous ombre d'avertissement, de parler librement de choses que autrement ilz ne toucheront qu'en passant. » Ce fut vers la même époque qu'il fit de vaines démarches pour gagner la ville de Maestricht au parti du Taciturne. En 1575, Guillaume de Nassau lui confia une nouvelle mission en France et lui remit une lettre confidentielle pour Catherine de Médicis. Cette mission était-elle temporaire? On l'ignore. Toutefois il est assez probable que depuis lors De Fiennes remplit sans interruption les fonctions d'ambassadeur. Cette même année, il se rendit en Angleterre; mais le séjour lui en fut bientôt interdit. En 1577, il prit une part importante à de nouvelles négociations avec la France et, dans toutes ces circonstances, il montra le zèle, le savoir et l'habileté d'un diplomate expéri-

menté. On ne sait ce qu'il devint après cette époque et pendant les dernières années de son existence. Il mourut, probablement, sans descendants, puisque le fils de son frère Eustache prit le nom de seigneur de Lumbres.

Aug. Vander Meersch.

Wagenaar, *Vaderlandsche historie*, D. VI, bl. 324; D. VII, bl. 82. — Te Water, *Historie van 't verbond der Edelen*, t. II, p. 799. — Groen van Prinsterer, *Archieven*, passim. — Van Groninge, *Geschiedenis der Watergeuzen*. — Arend, *Algemeene geschiedenis des Vaderlands*. — V. Gailard, *De l'influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Kobus van Rivecourt, *Beknopt biographisch handwoordenboek*.

**FIENUS (Jean)**, musicien, médecin, né dans le diocèse d'Anvers, mort le 10 juillet 1585. Voir FEYENS (Jean).

**FIENUS (Thomas)**, médecin, né à Anvers, le 28 mars 1567, mort le 15 mars 1631. Voir FEYENS (Thomas).

**FIERLANT (Simon DE)**, seigneur de Bodeghem, juriconsulte, naquit à Bruxelles, en 1602, d'une famille patricienne de Bois-le-Duc; son père, Martin, et son aïeul, Simon, ont été conseillers et receveurs des domaines dans cette ville. Il était avocat postulant au conseil souverain de Brabant, lorsqu'il fut nommé, le 4 mai 1657, conseiller et maître des requêtes au grand conseil. Peu après, en 1663, on l'envoya à Madrid en qualité de conseiller au conseil suprême d'Etat pour les affaires des Pays-Bas; deux ans plus tard, en 1668, il revint à Bruxelles, investi des fonctions de chancelier du conseil de Brabant, position qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 15 août 1686; il était âgé de 84 ans.

La vie de Simon de Fierlant s'écoula paisiblement et fut remplie par l'étude et la composition des nombreux ouvrages que nous indiquons ci-dessous. Il était, dit M. Wauters (*Histoire des environs de Bruxelles*) « entièrement dévoué aux jésuites qui, avant lui, avaient eu peu d'influence sur le conseil de Brabant; le père Augustin François Paul, wens, en prononçant son oraison funèbre dans l'église de Sainte-Gudule, le 27 août 1686, le loua d'avoir

« exercé sa plume et employé son pou-  
 « voir contre les défenseurs du jansé-  
 « nisme; mais la société de Jésus n'a-  
 « vait pas encore réussi à se concilier  
 « la faveur des archevêques de Malines;  
 « le père Pauwens fut sommé de s'ex-  
 « pliquer et il fallut, pour apaiser ce  
 « différend, l'intervention de la cour de  
 « Bruxelles et de l'internonce ».

La liste des ouvrages publiés par le chancelier De Fierlant n'a été dressée jusqu'ici que d'une manière inexacte et incomplète; ce n'est qu'après beaucoup de recherches que nous sommes parvenu à retrouver toutes ses productions; son œuvre est considérable : elle témoigne d'une grande érudition, surtout en théologie; ses principaux écrits sont relatifs aux hérésies et à la défense des doctrines de l'Eglise et c'est même un fait curieux de voir un chancelier de Brabant consacrer ses loisirs à des discussions théologiques. Il a aussi cultivé la poésie; a reproduit en vers latins les paraboles de l'Écriture; a composé de même des hymnes et une vie de Jésus-Christ. Outre ses ouvrages contre les hérétiques, il a publié, en prose, un Traité d'histoire et un autre du Droit public.

De Fierlant avait 66 ans quand il donna, en 1668, son premier ouvrage, et il continua à écrire jusqu'à sa mort. On a de lui les productions suivantes rédigées toutes en latin et les titres sont en général d'une étendue peu commune : ils indiquent d'une manière assez complète le contenu du volume, pour que nous n'ayons à entrer dans aucun développement à cet égard : 1° *Speculum veritatis in quo cernitur catholica doctrina candida lux et hæretica fucus ac nævus... per quatuor elementa* (quatre parties) *delineatum, auctore ill<sup>mo</sup> D. S. D. F. B. C. H. R. A. C. S.* Colonia Agrip. Jud. Calcovius, 1668, in-4°, 262 p. La 1<sup>re</sup> partie contient un catalogue des hérésies depuis le 1<sup>er</sup> siècle jusque vers la fin du xv<sup>e</sup>; la seconde, les signes auxquels on reconnaît l'hérésie; la 3<sup>e</sup> les marques de la vraie Église; la 4<sup>e</sup> comprend les principales controverses qui se sont élevées entre les catholiques et les sectaires. — 2° *Vita Christi metricè*

*descripta, sensuque morali enucleata, qua filius Dei ab æterno genitus, mundo nas- cens, patiens, moriens et resurgens exhibetur, auctore Imo ac Amo D. S. D. F. A. C. S. in H<sup>o</sup> ac B<sup>o</sup> B. C. Bruxellis, typis Jacobi Vandevelde, 1674, in-4°, 206 p. — 3° *Tractatus de imperio ac dignitatibus, auctore Io ac Ao. B. C. D. S. D. F. Colonia Agrip. apud. Jud. Calcovium, 1675, in-4°, 195 p. — 4° *Slatera catholicae pietatis et hæreticae invidiae, in qua exhibentur primo romanae Ecclesiae sacrae ceremonia, largitiones et ordinationes... secundo, hæretico alivore elata insultationes et catholico a candore æque repressa, auctore illo D. Simone de Fierlant. Colonia Jud. Calcovius, 1680, in-4°, 249 p. — 5° *Austriacæ domus ac gentis dilucidum jus in Burgundia ducatum, compendiatè delineatione e fidis verisque auctorum scriptis fideliter deprompta demonstratum. Colonia Agrip., Jud. Calcovius, 1680, in-4°, 75 p. — On trouve à la suite, dans quelques exemplaires, — 6° *Doctrina Christi parabolica, eodem ab auctore, elegiaco metro delineata, 24 p.; et 7° *Hymni romanae Ecclesiae contra antiquos et modernos hæreticos cantati et celebrati, et heroicum in metro versi per eundem auctorem, 1670, 24 p. — 8° *Præcipua hic exhibitur catholicos inter ac hæreticos super vera Christi religione ac fide anti- nomia seu controversia... auctore ill. D S. de Fierlant. Colonia, Jud. Calcovius, 1680, in-4°, 206 p. — 9° *Tres breves tractatus, primus de calviniano stigmatè; secundus, de Martini Lutheri vita et morte; tertius complectitur Epigrammata varia contra hæreticos. Colonia, Balth. ab Egmund, 1682, in-4°, 126 p. — Dans le premier de ces traités, l'auteur soutient que Calvin a été marqué pour un crime infâme, thèse défendue aussi par le P. Gonzalès, général des jésuites, mais que le P. Mambourg avait renoncé à défendre. — 10° *Conamen, infelix omen et heterodoxi dogmatis, varios per cuniculos dolosa congeries, e S. Scripturae gremio concitatum... primarium examen anatomicè delineatione evulgans stupendas novitates et infastas opiniones a R. P. Egidio Gabrielis... pro-*********

tusas... auctore ill<sup>o</sup> dom. ac veritatis amatore De Fierlant. Coloniae Agrip., Jud. Kalkovius, 1682, in-4<sup>o</sup>, 144 p. L'auteur attaque dans cet écrit la doctrine d'Ægidius Gabriel, franciscain, qui avait publié : *Specimina moralis christianæ et moralis diabolicæ in praxi*, 1675, in-12<sup>o</sup>, ouvrage condamné par la congrégation de l'Index; cet auteur a publié alors : *Theologiam moralem latine Flandriæ et Romæ, juxta correctionem S. Congregationis indicis*, 1680. De Fierlant prit de nouveau la plume et écrivit une nouvelle réfutation de ce dernier livre, sous le titre de : 11<sup>o</sup> *P. Ægidii Gabrielis moralis doctrinæ iteratum examen, ejusque catholicæ repetita castigatio, ab Simone De Fierlant... Leodii, Petr. Danthez, 1683, in-4<sup>o</sup>*. Le livre du chancelier, envoyé au pape Innocent XI valut à son auteur une lettre de félicitations de ce pontife, datée du 18 décembre 1683, et au père Gabriel une seconde condamnation. — 12<sup>o</sup> *Illustrissimi domini Simonis De Fierlant Brabanticæ cancellarii tractatus quatuor, quorum primus continet horologium christianæ politicæ, seu boni principis rectum regimen; secundus, horologium christianæ patientiæ, seu bonæ mentis verum specimen ac columnen; tertius, Satanæ assiduum in Christum molimen per hæreticos a se quovis ævo modoque suscitatos; quartus, alearum chartarum ac similibus ludos quando boni quando mali, vera per prædicata distinctos*. Coloniae, Judocus Kalkovius, 1683, in-4<sup>o</sup>. Les trois derniers traités ont un titre spécial dans le corps de l'ouvrage; 1<sup>o</sup> *De armaturâ christianâ mundanas adversus persecutiones*; 2<sup>o</sup> *breve compendium diabolicæ persecutionis quovis studio exercitiæ contra Christum ejusque sectarios, per hæreticorum præstigia, figmenta et luvata dogmata*; 3<sup>o</sup> *tractatus de abecedario singula sua per elementa enunciante vitia ac mala persæpe prodeuntia ex alearum chartarum, rerumque similibus ludis perpetram tractatis vel exercitis*. — 13<sup>o</sup> *Illmi Dom. Simonis De Fierlant, cancellarii, catholico ab affectu tractatus quo clarissime demonstratur Gabriellianæ, Gummaristicæ ac Macarianæ triumviralis concor-*

*diæ inane examen*. Coloniae, 1685, in-4<sup>o</sup>, 302 p. Ce livre est dirigé contre le P. Gilles Gabriel, Gummar Huygens, docteur de Louvain, et Macaire Havermans, prémontré.

J. Delcourt.

**FILASSIER** (*Jean-Jacques*), moraliste, agronome, né en Flandre vers 1736, mort à Clamart en 1806. Dans sa jeunesse, il se livra avec passion à la lecture d'ouvrages philosophiques, alors fort en vogue; l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau fit surtout une vive impression sur son esprit et il conçut le projet de perfectionner le système d'éducation alors préconisé. Il fit part de ses idées à un ancien magistrat nommé Rose, qui s'offrit pour être son collaborateur. Filassier aimait le séjour de la campagne et la vie simple des champs où il se livrait à ses expériences agronomiques. Cette circonstance le porta ensuite à accepter la direction de la pépinière de Clamart, près de Paris, et absorbé par ses travaux, il resta étranger aux premiers événements de la révolution française; mais les habitants de Bourg-la-Reine l'ayant nommé, presque malgré lui, leur procureur syndic, cette fonction le fit élire député à l'assemblée législative, où il parla en faveur de la liberté de conscience. Dénoncé après la journée du 10 août, il parvint à se justifier de l'accusation portée contre lui, et put retourner dans sa commune, où il fut élu juge de paix. Il rentra ensuite dans la vie privée pour se livrer entièrement à l'étude et devint membre de plusieurs académies, entre autres de celles d'Arras, de Lyon, de Toulouse, de Marseille. On lui doit les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Dictionnaire historique de l'éducation*. Paris, 1771, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimé. Il en parut une traduction allemande, avec continuations, imprimée à Berlin en 1788 et 1792, en cinq volumes in-8<sup>o</sup>. C'est un recueil d'anecdotes. — 2<sup>o</sup> *Eraste ou l'Ami de la jeunesse*. Paris, 1773, 1775, 1803. Le premier volume est un abrégé encyclopédique d'anecdotes morales, instructives, intéressantes; le second contient un bon abrégé d'histoire, de géo-

graphie et autres notions élémentaires en forme d'entretiens entre Eraste et son élève. Cet ouvrage, souvent réimprimé, eut un grand succès et fit admettre Rose et Filassier à l'Académie d'Arras. — 3<sup>o</sup> *Eloge du dauphin, père de Louis XVI*. Paris, 1777, in-8<sup>o</sup>. — Agronome distingué, Filassier publia aussi : *Culture de la grosse asperge dite de Hollande, la plus précoce et la plus hâtive, la plus féconde et la plus durable que l'on connaisse*. Paris, 1783, in-12. — Un *Dictionnaire des jardiniers français*. Paris, 1790, 2 volumes in-8<sup>o</sup>; ouvrage très estimé et fort utile pour tous ceux qui s'occupent d'horticulture.

Aug. Vander Meersch.

*Biographie générale*, publiée par Didot. — *Biographie universelle des contemporains*. — Pauwels de Vis, *Dictionnaire biographique des Belges*. — Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*.

**FILLASTRE** (*Guillaume*) ou FILASTRE, ecclésiastique et homme d'État, mort le 22 août 1473.

Bien que Fillastre ait gouverné successivement plusieurs diocèses, bien qu'il ait été aussi abbé d'un monastère important, c'est surtout comme homme d'État qu'il mérite une biographie détaillée; il suivit presque constamment la cour des ducs de Bourgogne Philippe et Charles, dont il fut le ministre, l'ambassadeur, l'orateur. Son nom, il est vrai, n'est pas même cité par M. de Barante, mais les écrivains contemporains, entre autres Chastelain, lui donnent fréquemment place dans leurs récits. Ce chroniqueur, qui l'a parfaitement connu, parle de lui avec éloge. « Il étoit, dit-il (*Œuvres*, t. III, p. 333), « agréable homme et doux parlier. Il « étoit, ajoute-t-il un peu plus loin, « doux homme et affable entre tous « autres de la génération gallique (ou « française), pour un clerc et prélat. » Néanmoins Chastelain ne dissimule pas le changement fâcheux qui s'opéra dans le gouvernement du duc et dans le caractère de Fillastre lorsque celui-ci acquit sur Philippe de Bourgogne une influence incontestée.

Guillaume Fillastre étoit, si l'on en croit l'opinion commune, le neveu d'un

autre personnage du même nom, le cardinal de Saint-Marc, helléniste et géographe, qui mourut à Rome en 1428 et qui fut sans doute son parrain et son premier protecteur. Il naquit, dit-on, dans le Maine, dont son père avoit le gouvernement; Chastelain le qualifie de Lorrain, mais, peut-être, parce qu'il fut évêque de Verdun, puis de Toul, deux villes situées en Lorraine. Sa naissance étoit entachée d'illégitimité, comme nous l'apprend Wassebourg, d'après lequel il seroit né de la liaison d'un abbé avec une religieuse, si l'on en croyoit une tradition qui fut transmise à Wassebourg par le doyen de Sainte Madeleine, de Verdun, dont l'aïeule étoit la sœur de Guillaume. Celui-ci fut légitimé par des lettres patentes du duc Philippe, en date du 23 septembre 1460. Dès sa jeunesse on le voua à l'état monastique et il entra dans l'abbaye de Saint-Pierre, de Châlons-sur-Marne, de l'ordre de Saint-Benoît; il fut successivement prieur de Saumaise, puis abbé de Saint-Thierry, en Champagne; au surplus, sa vie ne s'écoula pas longtemps dans la retraite, car il put négliger ses devoirs de religieux pour suivre les leçons des professeurs de l'université de Louvain, où il reçut le doctorat en janvier 1436.

Il ne tarda pas à entrer au service du puissant duc de Bourgogne, qui venoit de mettre fin à ses querelles avec la France par le traité d'Arras. Philippe lui fit obtenir une prébende sacerdotale de Cambrai et l'envoya au pape Eugène IV, qui se trouvoit alors à Ferrare, et au concile de Bâle. Il étoit chargé de soutenir contre René d'Anjou les prétentions du seigneur de Vaudemont à la possession du duché de Lorraine, et il déploya dans cette mission beaucoup de tact et de prudence.

Elle eut pour conséquence l'élévation de Fillastre à la dignité d'évêque de Verdun, mais les liens étroits qui l'unissaient à la maison de Bourgogne lui nuisirent auprès de la noblesse du duché de Bar et des Verdunois, qui étoient sympathiques à la politique française, et il ne tarda pas à se brouiller aussi avec la maison d'Anjou. Son administration

fut marquée par des troubles presque continuels. A peine avait-il pris possession de son siège (1<sup>er</sup> novembre 1437) qu'il se querella avec son chapitre diocésain, dont il fit dévaster les domaines par des troupes qu'il prit à sa solde; les chanoines sollicitèrent l'appui d'Artus, comte de Richemont, connétable de France, et déclarèrent à l'évêque qu'ils se considéraient comme placés sous la protection immédiate du duc René d'Anjou. Non contents d'avoir manifesté de la sorte leurs sentiments, ils s'adressèrent au concile de Bâle, qui prescrivit à l'évêque d'indemniser le chapitre des torts qui lui avaient été causés, et, sur le refus de Fillastre de comparaître devant lui, condamna ses prétentions; enfin, après plusieurs conférences restées sans résultat, le prélat consentit à payer aux chanoines 500 florins (23 mai 1439). Quelques années après, Verdun fut agité par une violente querelle entre le clergé et les bourgeois. Les magistrats de la cité ayant fait arrêter dans le chœur de la cathédrale un vigneron, nommé Martin Crochet, accusé d'avoir répandu un libelle en vers, Fillastre se joignit aux chanoines pour réclamer la punition de cette atteinte aux immunités ecclésiastiques et condamna Verdun à une forte amende (5 mars 1446-1447); mais, en 1448, il vit s'élever contre lui une commotion populaire, pendant laquelle il fut retenu entre les deux portes du Pont de la Chaussée. Ce fut alors qu'il sollicita et obtint la conclusion d'un arrangement, par lequel il céda l'évêché de Verdun à Louis de Haraucourt, en échange de celui de Toul.

Il ne rencontra pas dans son nouveau diocèse plus de disposition à l'obéissance que dans l'ancien. Lorsqu'il engagea le chapitre diocésain à établir un théologal, c'est-à-dire un professeur chargé d'achever l'éducation des chanoines encore jeunes, on lui fit observer qu'un religieux dominicain était déjà chargé de donner des leçons de théologie; il insista cependant et sa volonté fut faite. Mais les bourgeois de Toul se montrèrent moins dociles. Voyant que son autorité était à peu près nulle, l'évêque

se retira au château de Liverdun et adressa les plaintes les plus vives à l'empereur Frédéric III; les bourgeois furent obligés de lui demander pardon, en présence de ce prince et de sa cour (30 avril 1451), mais le débat ne tarda pas à recommencer; cette fois, l'empereur refusa d'intervenir, et la bourgeoisie parvint à gagner à sa cause le roi de France, le duc de Lorraine et le cardinal légat, qui donnèrent tort à Fillastre, bien que celui-ci se fût rendu à Rome pour se justifier auprès du pape Pie II.

On voit que l'évêque trouvait constamment devant lui les éternels adversaires de la maison de Bourgogne, dont l'ambition démesurée inspirait partout de vives alarmes. Digne imitateur de l'avidité de son prince, Fillastre, de son côté, ne songeait qu'à joindre bénéfice à bénéfice. Comme ses traitements et ses pensions ne lui suffisaient pas, il sollicita le droit de tenir en commende, c'est-à-dire sans obligation de résidence, la riche abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. Cette faveur lui fut accordée par le saint-siège, à la demande du duc, dès le 29 juin 1442, ce qui n'empêcha pas les religieux d'élire l'un d'eux, Jean de Médon, pour succéder à l'abbé défunt. Armé d'un nouveau bref, que Nicolas V lui accorda, Fillastre vint à Saint-Omer pour faire prévaloir ses droits (29 octobre 1447). Médon, de son côté, appela à son aide l'archevêque de Reims, Juvénal, se fit introniser et vit sa nomination approuvée par une sentence du Parlement de Paris, du 20 mars 1447-1448. Fillastre se fit d'abord représenter par un notaire apostolique; puis, sans écouter les protestations des religieux, sans avoir égard à une décision de l'université de Paris, le duc de Bourgogne, « après de longues querelles et de « grands maux », comme dit Chastelain, le mit lui-même en possession, « à main ferme et armée ». Après avoir fait signifier aux religieux, par le prévôt de la collégiale de Saint-Omer, Simon de Luxembourg, un nouveau bref du pape, daté du 1<sup>er</sup> avril 1448, confirmant la nomination de Fillastre, le duc Philippe arriva à la tête d'un grand nombre de

seigneurs et d'hommes d'armes. Il entra dans la salle capitulaire, demanda à la communauté si elle voulait reconnaître le nouvel abbé et lui enjoignit de se soumettre aux ordres du souverain pontife. Trop faibles pour résister aux volontés du dominateur de la Bourgogne et des Pays-Bas, les moines écoutèrent son allocution en silence, et la cérémonie se termina sans opposition, mais aussi sans enthousiasme. Le compétiteur de Fillastre, fatigué d'une lutte inégale, consentit, en 1450, à une transaction, qui lui assurait quelques avantages et fut ratifiée par le pape le 26 mars de l'année suivante.

Ce qui causait à Fillastre plus de souci que ses fonctions d'évêque de Toul et d'abbé de Saint-Bertin, c'étaient les négociations dont le duc Philippe aimait à le charger, probablement parce qu'il possédait les qualités d'un vrai diplomate. Ce prince le conduisit à l'assemblée de *Rainsebourg* ou Ratisbonne et, en 1454, après la prise de Constantinople par les Ottomans, l'envoya à l'empereur Frédéric III et au roi de Hongrie Lancelot ou Ladislas. Fillastre y « acquit bon los », c'est-à-dire y mérita de grandes louanges, à ce que dit Chastelain (t. III, p. 333), et recueillit sur la levée du siège de Belgrade par Mahomet II des détails qu'il communiqua ensuite à l'historien dont je viens de citer le nom. Ce fut vers ce temps que le duc s'engagea solennellement à marcher contre les Ottomans pour la défense de Rome et de l'Italie. Fillastre était celui de ses conseillers qui l'excitait le plus à entreprendre cette expédition; tout honorable qu'elle pouvait paraître, elle aurait eu pour résultats inévitables d'épuiser les Pays-Bas d'hommes et d'argent et de les laisser exposés, affaiblis et désarmés, aux tentatives de leurs ennemis secrets et déclarés. Les sentiments de l'habile chef de la maison de Bourgogne sont faciles à deviner : il n'était pas fâché de se poser en défenseur de la chrétienté; mais, rusé et défiant, il différait toujours de prendre une résolution définitive.

Fillastre était chargé, de concert avec Simon de Lalaing, de prendre toutes les mesures nécessaires; il fit même confectionner son « harnois » complet et le pape lui accorda, ainsi qu'à l'évêque d'Arras, des pouvoirs spéciaux pour appeler aux armes jusqu'aux ecclésiastiques. Mais, comme Chastelain le fait observer, le zèle de notre évêque commença à diminuer dès qu'il devint tout-puissant à la cour, et l'on remarqua en lui un changement aussi brusque que complet. Il se fit « haïr par ses aigres » paroles en traitant les gens avec rudesse et fit prévaloir des innovations malheureuses. Nommé l'un des six « souverains généraux en fait des finances », il enjoignit de procéder à des réformes d'office, à des enquêtes sur la gestion des receveurs et des magistrats, qui, excellentes peut-être en principe, aboutirent à des vengeances personnelles, à des exactions, à des abus de tout genre.

L'évêque de Tournai, Jean Chevrot, devenant de plus en plus obèse et ne pouvant plus assister aux séances du conseil du duc, ce prince, sur la recommandation de son favori, le seigneur de Croy, chargea, en 1456, l'évêque Fillastre de suppléer en tout le chancelier. Dès lors la direction de la justice comme celle des finances passa entre les mains de notre prélat et l'on vit se renouveler insensiblement le personnel influent et les usages de la cour. Fillastre, impatient d'abandonner l'église éloignée et agitée de Toul pour celle de Tournai, n'attendit pas la mort de Chevrot pour solliciter sa succession, et le pape, importuné par son protecteur, condescendit encore à ses desirs. Un échange d'évêchés eut lieu entre Fillastre et Chevrot peu de temps après. Le roi de France Charles VII, à qui obéissait la ville de Tournai, aurait voulu voir confier ce diocèse à l'archevêque de Lyon, fils du duc de Bourbon, mais le roi étant venu à mourir, Louis XI, l'hôte et le protégé du duc Philippe, se fit un devoir de s'associer aux vues de celui-ci. Après la mort de son prédécesseur, après sa renonciation à l'évêché de Toul, Fil-

lastre fut installé à Tournai par le duc, « en la plus grande gloire, dit Chaste-lain, qu'aucun prélat y entra » (t. IV, p. 172). Le nouvel élu fit de fortes dépenses pour satisfaire les Tournaisiens, dont la plupart et, en premier lieu, les membres du chapitre de la cathédrale, s'étaient prononcés pour son compétiteur. Son entrée solennelle eut lieu le 23 novembre 1461.

Toujours favorisé par la fortune, Fillastre devint chancelier de l'ordre de la Toison d'or à la mort de Jean Germain, évêque de Châlons. Les chevaliers, réunis dans son abbaye de Saint-Bertin, le nommèrent le 30 avril 1461; le même jour il prêta le serment d'usage et, le 2 mai suivant, il assista au dixième chapitre de l'ordre, qui se tint à Saint-Bertin. Il suivit ensuite le duc dans son voyage à Reims et à Paris, lorsque Louis XI monta sur le trône de France, puis alla à Rome, ainsi que Simon de Lalaing, pour s'entendre avec le pape au sujet de la croisade projetée. Cette entreprise, à laquelle le duc semblait tenir beaucoup, devenait de plus en plus problématique. Le duc aurait voulu s'en dispenser et offrait de fournir, en remplacement, un corps de 6,000 combattants équipés à ses frais. Les rapports d'amitié commençaient à s'altérer entre la Bourgogne et la France et, grâce aux intrigues de Louis XI, la cour de Bruxelles était affligée par les querelles du duc et de son fils Charles. Fillastre fit partie de la députation qui alla, à Bruges, solliciter le comte de Charolais de venir se réconcilier avec son père. Sur ces entrefaites, le pape Pie II étant venu à mourir, il y eut, le 19 août 1464, une grande discussion à propos du départ du duc pour la croisade projetée. L'évêque y soutint sa thèse favorite, disant qu'il fallait donner suite aux engagements pris par le prince, quel qu'en dût être le résultat final, mais les seigneurs de Croy et de la Roche parlèrent tout autrement et insistèrent sur l'apathie des autres princes. La décision finale fut encore une fois ajournée et l'affaire oubliée.

A partir de cette époque, le comte de

Charolais prit de plus en plus de l'ascendant sur son père, et l'influence de Fillastre déclina d'autant. Il garda toutefois ses grandes dignités. Ce fut lui qui, à la tête des chanoines de Saint-Donatien, présida à l'inauguration du duc Charles à Bruges; le 2 juillet 1468 il assista, à Damme, à son mariage avec Marguerite d'York. Chef du diocèse de Tournai, dans lequel les villes de Bruges et de Damme étaient alors situées, c'était, en effet, à lui que revenait l'honneur de diriger ces deux cérémonies; mais bientôt son nom s'efface et d'autres personnalités s'élèvent au-dessus de la sienne.

C'est à Fillastre que l'on doit le volume intitulé : *la Toison d'or, auquel sous les vertus de magnanimité et de justice, sont contenus les hauts, vertueux et magnanimes faits, tant des très chrétiennes maisons de France, Bourgogne et de Flandre que d'autres rois et princes de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1517, in-4°; Troyes, 1530, in-fol.). C'est un ouvrage à la fois philosophique et historique, où l'auteur exalte la *toison* comme le symbole de la magnanimité et de la justice; il constitue, en quelque sorte, le développement du sermon que Fillastre avait prononcé, à l'invitation du duc Charles, au chapitre de Bruges, du mois de mai 1468; le prélat y rappelle les causes de la fondation de l'ordre et, en faisant connaître quelques détails du siège de Saint-Riquier et de la défaite que Philippe de Bourgogne fit alors essuyer aux Français, ne manque pas d'ajouter qu'il les tenait du duc lui-même. On remarque facilement, dans cet exposé, qu'il n'est pas des plus exacts. On attribue encore à Fillastre une *Chronique de l'histoire de France*, en deux parties in-folio, imprimée, dit-on, en 1517, mais que je n'ai pas vue et qui n'est peut-être pas différente de sa *Toison d'or*; enfin il existe à la Bibliothèque nationale de Paris (n° 7138) un recueil manuscrit de *Troyennes istoires*, traduit du latin par Fillastre.

L'abbaye de Saint-Bertin montra longtemps, avec un légitime orgueil, les

éclatantes preuves que Fillastre avait laissées de son goût pour les arts. L'église même fut alors achevée; le maître-autel fut décoré d'un superbe retable en or, orné de peintures exécutées par un « ouvrier de Valenciennes », probablement par le célèbre peintre Simon Marmion, comme on l'a supposé. L'abbé fit aussi confectionner, pour le vaisseau du temple, des tapisseries représentant des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des inscriptions qu'il avait composées lui-même et empruntées aux œuvres des Pères de l'Église. Le temple abbatial lui dut aussi des vitraux peints, et cinq cloches qui furent bénites le 29 juillet 1470, en présence de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York. Enfin ce fut par ses soins que l'on rédigea un inventaire des richesses du monastère et que l'on ajouta aux bâtiments conventuels une nouvelle aile, où Fillastre offrit maintes fois une splendide hospitalité à ses princes et à leur suite.

Fillastre mourut à Gand le 21 août 1473 et fut enseveli dans l'église abbatiale de Saint-Bertin. Il avait testé peu de temps avant son décès et avait divisé sa fortune en trois parts, qu'il partagea entre la cathédrale de Tournai, son monastère et sa famille; on peut juger combien il avait amassé d'argent par ses legs, qui s'élevèrent ensemble à plus de 100,000 livres, somme excessive pour le temps.

Il institua à Toul une fondation d'une messe perpétuelle, qui s'appelait la *Messe de Tournai*, et fit don à la cathédrale de Verdun de précieuses tapisseries, où étaient représentés des épisodes de la Passion; il enrichit également de splendides ornements la cathédrale de Tournai. Quelques années après sa mort on lui érigea un cénotaphe, où on lisait ces vers :

*Abbas quisquis erat, clara Willermus in alba,  
Hoc jacet in templo, cui bona multa tulit,  
Viriduni fuit hic presul Tullique deinceps,  
Indeque Tornaci per pietatis opus.  
Hic ducis invicti Burgundi in sede Philippi  
Consilii primus, qui bene nosset, erat,  
Sic omnes morimur, sed virtus sola beatos  
Efficit. Illa, comes, teque Guillaume, beat.*

Il existe encore à Saint-Omer des parties de ce mausolée, notamment dans l'église Saint-Denis. La sépulture du prélat a été retrouvée lors des fouilles opérées dans les ruines de Saint-Bertin, en 1844. Le corps, grâce à l'embaumement, était encore assez bien conservé et a été déposé dans l'une des chapelles de l'église de Saint-Omer. Disons, en terminant cette notice, que Fillastre portait pour armoiries : écartelé, 1 et 4, de gueules à une rencontre du cerf, d'or, à la bordure engrelée de même, et, 2 et 3, d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de même.

Alphonse Wauters.

Chastelain, *Œuvres*, passim (édition de M. le baron Kervyn). — Wassebourg, *Antiquités de la Gaule Belgique*, p. 486 et suiv. — Dom Calmet, *Histoire de la Lorraine*, passim. — *Chronica Tornacensis*, dans De Smet, *Chroniques de Flandre*, t. II, p. 576, etc.

**FINSONIUS** (*Louis*), peintre, né à Bruges vers 1580 et mort, croit-on, en 1632. Il se rendit, très jeune, en Italie où il devint élève de Michel-Ange de Caravage, puis voyagea en Allemagne, puis en France et s'établit enfin à Aix, où Peyresc et le président Boyer d'Aguilles furent ses protecteurs. En 1612, il se rendit à Naples, revint en 1613 à Aix et se noya dans le Rhône, à Arles, où il était venu résider en 1614. Finsonius, qui avait latinisé son nom de Finson, fit quelques tableaux d'histoire et beaucoup de portraits qu'il signait d'habitude de la manière suivante : *Ludovicus Finsonius Belga Brugensis*. On a de lui : à Aix, une *Résurrection de Jésus-Christ*, une *Incrédulité de saint Thomas*, ainsi que des portraits. — A Andenne (province de Namur), on voit de lui un *Massacre des Innocents*, signé. — A Naples, une *Annonciation*. — A Marseille, une *Madeleine mourante*. — A Arles, un *Martyre de saint Etienne*. — Il a laissé à Aix un portrait de lui et de sa mère. M. Philippe de Chennevières possède aussi un portrait de la mère de Finsonius peint par ce dernier. Le coloris de notre artiste était excellent quoique souvent forcé dans les ombres; son style avait de la fougue, et l'on voit qu'il s'est attaché à imiter le Caravage.

C'est dans son grand tableau du *Martyre de saint Etienne*, peint en 1614, qu'on peut le mieux apprécier la nature de son talent ainsi que ses mérites et ses défauts.

Mariette avait déjà cité Finsonius en disant de lui : « Ce peintre flamand, peu connu hors de la Provence, où il avait établi son séjour, a fait cependant, dit-on, des portraits qui peuvent aller de pair avec ceux de Van Dyck. » C'est grâce aux patientes recherches de M. Philippe de Chennevières que nous avons une monographie assez détaillée de Finsonius, qui a paru dans les *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*. Paris, 1847. Dans ce volume une eau-forte représente le portrait de Finsonius. M. Chennevières rapporte que ce portrait fut fait en même temps que celui de Martin-Herman Faber, ami de Finsonius, à la suite d'un défi entre ces deux artistes. Il s'agissait de donner de soi-même une effigie grotesque. Grâce à cette circonstance, les traits de Finsonius nous ont été conservés.

Ad. Siret.

\* **FIOCCO** (*Pierre-Antoine*), compositeur de mérite, né à Venise vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Il vint, à la fin de ce siècle, se fixer à Bruxelles; il y fut maître de chapelle de l'église de Notre-Dame au Sablon; depuis 1696, lieutenant ou vice-maître d'abord, et ensuite, de 1706 à 1714, maître de la musique à la cour de Bruxelles. Fiocco devint directeur de l'Académie royale de musique depuis l'époque de sa fondation (1704). Les documents du temps, mis en lumière par M. Edmond Van der Straeten (*La Musique aux Pays-Bas*), font un grand éloge de notre compositeur et de ses œuvres : ils le disent « merveilleux dans les productions de son art, d'un caractère excellent, trop bon même et doué d'une belle physique sionimie ».

A commencer de 1695, Fiocco fit représenter plusieurs prologues en musique au Grand théâtre de Bruxelles, compositions qui obtinrent de légitimes

succès. Directeur de ce théâtre depuis la campagne de 1705-1706, notre artiste, quand le roi Charles III fut élevé au trône impérial, composa une *Messe* et un *Te Deum* qui furent exécutés à Sainte-Gudule de Bruxelles, le 25 octobre 1711.

Indépendamment des œuvres déjà mentionnées, Fiocco laissa encore les suivantes : *Sacri Concerti, a una e più voci, con stromenti e senza. Opus I*, publié à Anvers en 1691. — *Missa e Mottetti a 1, 2, 3, 4 et 5 voci, con 3, 4 e 5 stromenti*. Amsterdam, Roger., 1706. — *Six Sonates pour flûte*, Amsterdam, Roger, 1706 (en collaboration avec Crofft, Pepusch et Pez). Les maîtrises des églises de Bruxelles, d'Anvers et de Gand possédaient en manuscrit de nombreuses compositions religieuses de notre compositeur et la maîtrise de l'église Sainte-Walburge d'Audenarde en avait jusqu'à dix volumes, figurant sur l'inventaire de cette collection dressée en 1734. Pierre-Antoine Fiocco mourut à Bruxelles, le 3 novembre 1714, ayant été honoré du titre de maître de chapelle du duc de Bavière. Alphonse Goovaerts.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX<sup>e</sup> siècle*. — Becker, *Die Tonwerke des XVI und XVII Jahrhunderts*.

**FIOCCO** (*Jean-Joseph*), compositeur de musique, né à Bruxelles, fils du précédent. Il succéda à son père comme maître de chapelle de la cour de Bruxelles, place qu'il occupait encore en 1749. En cette qualité, il fit exécuter par la chapelle de la cour plusieurs oratorios de sa composition : en 1728, *La Tempesta de' Dolori*; en 1730, *La Morte vinta sul Calvario*; en 1734 et 1735, *Giesu flagellato*; en 1737 et les trois années suivantes, *Il transito di S. Giuseppe*; en 1738 et 1740, *Profesie evangeliche*. Tous ces oratorios obtinrent, d'après des relations contemporaines, un vif succès.

On publia de Jean-Joseph Fiocco : *Sacri Concertus quatuor vocibus ac tribus instrumentis modulandi. Opus primum*. A Amsterdam, aux dépens d'Estienne Roger. Il laissa en manuscrit : *Neuf*

*Répons des Morts* et un grand nombre d'autres compositions religieuses dont la maîtrise de l'église Sainte-Walburge à Audenarde possédait, en 1734, une collection factice de huit livres. Notre artiste mourut à Bruxelles vers 1772; et peu de temps après son décès, le 22 juin de la même année, ses enfants vendirent au révérend M. J.-F. Libaur prêtre dans cette ville et grand amateur de musique, huit *Psaumes et Motets à deux voix*, qui étaient restés en manuscrit.

Alphonse Goovaerts.

E. Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX<sup>e</sup> siècle*. — *Catalogue de la Bibliothèque musicale de M. de la Fage*. N<sup>o</sup> 1596.

**FIOCCO** (*Joseph-Hector*), compositeur de musique, né à Bruxelles vers 1690, fils de Pierre-Antoine et frère du précédent. Il fut le protégé du duc d'Arenberg et dit de lui-même, dans la dédicace à ce prince, figurant dans sa publication de pièces de clavecin, « qu'il était né dans la musique ».

Il remplit les fonctions de vice-maître de chapelle de la cour de Bruxelles de 1729 à 1731, alors que son frère Jean-Joseph en était premier maître. En 1731, il fut nommé maître de chapelle de l'église de Notre-Dame à Anvers, fonctions qu'il remplit jusqu'au 16 mars 1737. A cette dernière date, il passa en la même qualité à la maîtrise de Sainte-Gudule à Bruxelles. En 1732, il écrivit une *Messe de sainte Cécile à cinq voix et quatuor d'instruments à cordes*, dont le manuscrit existe encore à Notre-Dame d'Anvers. Cette première messe fut suivie d'une autre, également à cinq voix avec quatuor et d'une *Messe de Requiem à quatre voix, deux violons, basse continue et deux cors*. Ses œuvres imprimées consistent en un *Adagio et Allegro pour le clavecin*. *Opus I*, publié à Augsbourg, chez Lotter; — *Motetti à quatre voci contra stromenti*. Amsterdam, Roger, 1730: — *Pièces de clavecin, dédiées à Son Altesse monseigneur le duc d'Arenberg*. *Œuvre premier*. Ce dernier recueil contient deux suites de pièces de douze morceaux chacune, donc en tout vingt-quatre compositions.

Parmi les œuvres manuscrites de

notre artiste, nous pouvons citer encore : un *Te Deum*; — deux *Ave Regina*; — des *Litaniæ de venerabili Sacramento* à quatre voix; — un psaume *Confitebor tibi Domine*; — un psaume *Laudate pueri Dominum*.

Alphonse Goovaerts.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX<sup>e</sup> siècle*.

**FISCO** (*Claude-Joseph-Antoine*), homme de guerre et ingénieur, né à Louvain le 22 janvier 1736, mort à Erps-Querbs le 4 février 1825. Il descendait de l'illustre famille des Fiesque de Gènes, dont un des membres, Thomas Fiesco, était venu s'établir à Anvers, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Après avoir fait ses études à Louvain et à Bruxelles, il entra, en 1756, dans le corps du génie militaire de l'armée autrichienne et prit part à la guerre de sept ans. Bien que la carrière des armes lui offrit de brillantes perspectives, il y renonça pour entrer dans le génie civil. On lui doit plusieurs travaux importants : 1<sup>o</sup> la construction des écluses qui rendirent navigable le canal de Louvain à la Dyle; 2<sup>o</sup> le plan d'un pont en maçonnerie vis-à-vis du Sas d'Ypres; 3<sup>o</sup> une carte du cours de la Dendre depuis Ath jusqu'à Termonde, construite en vue d'améliorer le cours de cette rivière dont les débordements périodiques étaient très-préjudiciables aux riverains; 4<sup>o</sup> des études sur l'amélioration du port d'Ostende; 5<sup>o</sup> la carte hydrographique et topographique de la basse Semois; 6<sup>o</sup> le plan et la carte d'une voie navigable de Mons jusqu'en Flandre; 7<sup>o</sup> les plans et les travaux des chaussées de Bruxelles à Wavre et de Louvain à Diest; 8<sup>o</sup> les travaux hydrauliques de la citadelle d'Anvers, etc., etc.

Ayant été nommé directeur des travaux publics de Bruxelles, il conçut et exécuta les plans d'un grand nombre d'améliorations et d'embellissements pour la capitale, notamment la transformation du quartier de l'ancien palais et du parc, qui amenèrent un peu plus tard, l'établissement de la Place Royale, des rues Ducale et de Belle-Vue; la construction de la Place des Martyrs et de

la fontaine du *Cracheur*, du Nouveau Marché aux Grains, etc. Fisco fut chargé en outre de la direction de l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture.

Lorsque l'empereur Joseph II déclara la guerre à la Hollande, qui ne cessait d'élever des difficultés sur l'exécution des clauses du traité de la Barrière, Fisco rentra un instant dans l'armée autrichienne en qualité d'officier du génie, et grâce à ses efforts, les frontières de la Flandre et du Brabant depuis l'Ecluse jusqu'à Lillo furent mises à l'abri des inondations tendues périodiquement par les Hollandais. Fisco, esprit libéral et qu'animait un sentiment profond de patriotisme, ne pouvait rester étranger à la révolution brabançonne. Il fut l'un des fondateurs de l'association *pro aris et focis* dont le but était d'affranchir la Belgique de la domination de l'Autriche. Ayant été arrêté par la police qui avait été mise sur la voie de cette conspiration, Fisco ne dut d'échapper à la vengeance du gouvernement qu'à la victoire que son ami le général Van der Mersch remporta à Turnhout sur les troupes autrichiennes. Nommé par les Etats colonel et chef du corps du génie de l'armée patriote, après la retraite des troupes autrichiennes dans le Luxembourg, Fisco partagea la disgrâce de Van der Mersch et il ne fut rendu à la liberté que par l'amnistie qu'accorda Léopold II lors de la rentrée des Autrichiens en Belgique en 1790.

Après l'entrée des Français, Fisco fut élu par la ville de Bruxelles membre de l'assemblée établie par le général Dumouriez, et bientôt après il reçut la nomination de général en chef du corps du génie de la république belge. Il fut attaché en cette qualité à l'armée du nord lorsque les troupes belges eurent été incorporées dans les rangs de l'armée française et il reçut du général Dampierre la mission de concourir à la défense de Lille et de mettre en état de défense les camps de Douchy et de Famars, ainsi que le cours de la Deule. Il dressa aussi, à la demande de Carnot, le plan de l'invasion de la Hollande.

S'étant rendu à Paris pour faire régulariser sa position dans l'armée française, il ne put obtenir la réalisation des promesses qui lui avaient été faites lorsqu'on réclamait ses services; il fut même accusé de *modérantisme*, emprisonné et ne sortit de la prison de Saint-Lazare qu'après la mort de Robespierre. Il continua de réclamer vainement la reconnaissance de son grade militaire; ses espérances furent déçues, malgré l'appui des généraux français qui avaient apprécié son mérite et ses services. Il revint alors en Belgique et fut nommé directeur des travaux publics et architecte de la ville de Louvain. En 1807, étant âgé de septante et un ans, il renonça à tous ses emplois et mourut paisiblement à Erps-Querbs dans l'asile que lui donna son neveu, curé desservant de ce village.

Général baron Guillaume.

Piron, *Algemeene levensbeschryving van mannen*, etc. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Heuschling, *Notice sur Fisco*.

**FISEN** (*Barthélemy*), historien et écrivain ecclésiastique, né à Liège en 1591, mort à Lille en 1649, fit ses humanités chez les pères jésuites de sa ville natale et entra dans leur ordre dès l'année 1610. Après avoir régenté les basses classes, puis la rhétorique pendant six ans, il fut successivement recteur des collèges d'Hesdin, de Dinant et de Lille, ainsi que directeur des jésuites qui faisaient leur troisième épreuve ou leur second noviciat.

Le père Fisen avait la réputation d'un homme doux et modeste; il passait pour avoir une grande aptitude aux affaires. Grand ménager de ses paroles, s'il parlait peu, il étudiait et écrivait beaucoup. Il mourut à Lille, le 26 juin 1649, âgé de cinquante-huit ans, d'un abcès à la tête, qui lui laissa à peine le temps de recevoir les derniers sacrements.

Les goûts du père Fisen le portaient vers l'histoire, dont il fit sa principale étude. On assure qu'il avait eu le dessein de composer une histoire des Pays-Bas; mais qu'il abandonna ce projet, dont il jugea l'exécution au-dessus de

ses forces, pour se vouer exclusivement aux annales de son pays de Liège. Dans cette partie, malgré ses défauts assez nombreux, il s'acquît une réputation méritée, si l'on tient compte de l'époque où il vivait. On a même comparé Fisen à Tite-Live, comme Foulon à Tacite; mais c'est bien ici le cas de répéter l'adage : « Comparaison n'est pas raisonnement ».

On doit au père Fisen les ouvrages suivants, dont une partie ne parut qu'après sa mort : 1<sup>o</sup> *Origo prima festi Corporis Christi ex viso sanctæ virginis Julianæ divinitus oblato*. Leodii, J. Ouwerex, 1628, in-8<sup>o</sup> de 8 ff. et 293 p. Une seconde édition parut la même année à Douai, chez Bellère, in-8<sup>o</sup>. L'auteur dédie ce livre, qui a coûté beaucoup de soins, mais dont le style manque de simplicité, au chapitre de Liège. Il fut traduit, après sa mort, en français par le père François Lahisé, jésuite, et cette traduction fut imprimée à Liège par H. Tournay en 1645, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Paradoxorum christianum lædi neminem nisi à seipso*. Leodii, J. Ouwerex, 1640, in-8<sup>o</sup> de 8 ff. lim., 255 p. et 5 p. de table. — 3<sup>o</sup> *Sancta Legia Romanæ ecclesiæ filia, sive historia ecclesiæ Leodiensis*. Leodii, J. Tournay, 1642, in-folio de 6 ff., 523 p. 28 ff. pour la chronologie et 22 ff. pour l'index, avec un beau frontispice gravé par Michel Natalis. Ce n'est que la première partie de cette histoire. L'ouvrage complet ne parut qu'en 1696 chez G.-H. Streel, deux parties in-folio, édition dédiée aux bourgmestres de Liège qui contribuèrent aux frais d'impression. Cette histoire commence 600 ans avant l'ère chrétienne et se termine en 1612. Les dix premiers siècles ne contiennent guère que des faits incertains, et c'est avec raison que l'on a reproché à l'auteur de manquer souvent de critique et d'être d'une crédulité excessive. Cependant son style prend de la couleur lorsqu'il peint nos discordes civiles et leurs suites lamentables, et cet ouvrage doit encore être consulté par ceux qui s'occupent de l'histoire du pays de Liège. — 4<sup>o</sup> *Flores ecclesiæ Leodiensis sive vitæ vel elogia*

*sanctorum et aliorum qui illustriori virtute hanc diœcesim exornarunt*. Insulis, N. de Rache, 1647, in-folio de 6 ff. et 648 p. Cet ouvrage a été précédé d'un *Prospectus*, intitulé : *Catalogus florum ecclesiæ Leodiensis*, etc., in-4<sup>o</sup>, sans lieu ni date, de 4 ff. Les *Flores* sont un livre rare et recherché; mais moins utile qu'on ne pourrait le croire. L'auteur s'y étend beaucoup plus sur les nombreuses vertus des saints personnages dont il s'occupe, que sur leur biographie; aussi y trouve-t-on rarement les renseignements que l'on désirerait y puiser. Toutefois on y rencontre, outre les éloges des saints et saintes du pays, des listes assez exactes des abbés et abbesse des couvents du diocèse, ainsi qu'un aperçu des avantages que les évêques et le clergé séculier et régulier ont procurés au pays. — 5<sup>o</sup> *Vita sancti Trudonis, Hasbaniæ Apostoli*. Cette vie, bien qu'elle fût prête à être imprimée, est restée manuscrite et inédite.

H. Helbig.

Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 140-142, qui, par erreur, fait vivre Fisen jusqu'en 1638. — Foppens, *Biblioth. belgica*, t. I, p. 425. — Paquot, *Mémoires*, édition in-folio, t. III, p. 203-205. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 60-66. — De Backer, *Ecrivains de la compagnie de Jésus*, t. II. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, passim.

**FISEN** (*Englebert*), peintre, né à Liège en 1655, mort en 1733. Élève de Bertholet Flémalle, chez lequel il entra après avoir fini ses humanités. Très-jeune encore, il partit pour l'Italie et se rendit immédiatement dans les ateliers de Carlo Maratti, dont il s'attacha à imiter le style et la manière. Huit ans après, il revint à Liège; il avait vingt-quatre ans, et se mit à faire de nombreux portraits et quelques tableaux. Un de ses premiers, un *Crucifiement* fut fait pour la chapelle de l'hôtel de ville. Le jeune artiste acquit bientôt une grande réputation parmi les maisons religieuses de la province de Liège et les commandes encombrèrent ses ateliers. Fisen eut une vie laborieuse, calme et digne. Il forma quelques élèves dont le meilleur fut Plumier. Bon dessinateur, coloriste au pinceau facile et large, il aurait pu occuper dans l'école flamande

une place brillante; mais ayant passé ses premières années au milieu des maîtres de la décadence italienne, il en ressentit toute sa vie l'influence fâcheuse. On a de lui le *Martyre de saint Barthélemy*, dans l'église de ce nom à Liège; le même temple possède encore de lui un *Christ en croix*. Ce peintre fut très-fécond, mais la plupart de ses tableaux ont été détruits ou dispersés. On en rencontre encore chez quelques amateurs liégeois.

Ad. Siret.

**FIVE** (*Jean-Baptiste DE*), écrivain ecclésiastique, né à Ypres vers l'année 1690, et décédé à Gand le 28 janvier 1738, entra dans la compagnie de Jésus le 3 octobre 1708, et, après sa profession religieuse, se consacra pendant plusieurs années, à Gand, aux fonctions du ministère de la chaire. On a de lui : *Oratio funebris in obitu illustrissimi ac reverendissimi domini Philippi Erardi Van der Noot, Gandensium episcopi XIII... habita... 9 februarii 1730*. Gandavi, typis Petri de Goesin, Veldstraete; brochure in-4<sup>o</sup> de 10 pages.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Ecrivains de la compagnie de Jésus*, éd. in-fol., I.

**FLAMAND** (*François*), sculpteur-statuaire, né à Bruxelles en 1594, mort à Livourne, au grand-duché de Toscane, le 12 juillet 1642. Voir DUQUESNOY (*François*).

**FLAMEN** (*Albert*). On ignore où ce graveur remarquable est né. Quelques auteurs disent qu'il naquit à Bruges au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'il commença par être peintre, qu'il se rendit à Paris où il vécut longtemps et où il se fit graveur. Flamen a produit une grande quantité d'estampes par recueils spéciaux et sur ses propres dessins. Il s'est surtout distingué dans la gravure des oiseaux et des poissons sans négliger toutefois les figures et le paysage; mais dans ces deux derniers genres il n'a laissé qu'une réputation médiocre. La perfection avec laquelle il est parvenu à représenter les différentes espèces d'animaux aquatiques en fait le maître

du genre. Il mêlait la pointe sèche, le travail au burin et l'eau-forte avec une admirable entente et n'eut jamais de rival dans ce genre. Son œuvre est considérable, mais on ne peut en déterminer le chiffre exact, car les auteurs allemands parlent de 150 pièces emblématiques, dont jusqu'ici on n'a pu rencontrer la totalité. Voici comment peut se diviser l'œuvre d'Albert Flamen. Nos 1 à 12. *Diverses espèces de poissons de mer. Première partie*. Nous donnerons le titre de cette catégorie en faisant observer que le même titre s'emploie avec de légères variantes pour les autres recueils : *Diverses Espèces de Poissons de mer, dessinés et gravés après le naturel par Albert Flamen, peintre, et par lui desdés à messire Guillaume Troncon conseiller du roy en ses conseils. Avec privil. du roy à Paris, chez J. Van Merlen, rue Saint-Jacques à la ville d'Anvers*. Idem, seconde partie. Nos 13 à 24. — Idem, troisième partie, nos 25 à 36. — *Diverses espèces de poissons d'eau douce, première partie*, nos 37 à 48. — Idem, seconde partie, nos 49 à 60. — *Diverses espèces de poissons tant de mer que d'eau douce*, nos 61 à 66. — *Groupe de divers poissons*, pièce détachée, no 67. — *Différents oiseaux*, nos 68 à 80. — *Livre d'oiseaux*, nos 81 à 92. — *Vues et Paysages du château de Longueoise et des environs*, nos 93 à 104. — *Sept Paysages variés*, nos 105 à 111. — *Divers Combats*, nos 112 à 117. — *Différents Tombeaux*, nos 118 à 122. — *Livre de Cartouches*, nos 123 à 129. — *Divers Emblèmes*, nos 130 à 141. — *Titre*, pièce détachée, no 142. — *Divers Paysages de forme ronde*, nos 142 à 153.

Le résumé qui précède a été rédigé d'après Bartsch, mais depuis, l'œuvre de Flamen s'est considérablement accrue par les trouvailles qu'on a faites. C'est ainsi qu'on a rencontré des planches de Flamen reproduisant des sujets de théologie, de sainteté et aussi des sujets facétieux. L'histoire et les portraits ont également excité sa verve. Son œuvre s'élève aujourd'hui à 584 pièces.

La vie de ce graveur flamand paraît avoir été des plus actives de l'année 1648

à 1664. Il demeurait alors *rue des Fossoyeurs près de Saint-Sulpice*. C'est malheureusement tout ce que nous savons au sujet de ce compatriote qui est peut-être, en France, la souche des Flamens parmi lesquels on compte le fameux sculpteur du groupe *Borée enlevant Ori-thye*, et encore d'autres sculpteurs. Notre Albert qui travaillait en 1664 n'est donc pas né en 1564, comme l'ont prétendu quelques biographes. Nous ne connaissons aucun de ses tableaux, mais il est avéré qu'il peignit dans sa jeunesse.

Ad. Siret.

**FLAMENG** (*Guillaume*), FLEMING ou FLAMANT, poète dramatique, hagiographe, né vers 1460, mort à Clairvaux vers 1510. Les biographes français le disent né à Langres; les écrivains de notre pays le croient originaire de la Flandre, ainsi que semble l'indiquer son nom de Flameng. Quoi qu'il en soit, il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Langres, résigna, plus tard, son canonicat pour devenir curé de Montherie, petit village de Bassigny, prit ensuite l'habit de Saint-Bernard à l'abbaye de Clairvaux, où il mourut. Flameng consacra ses loisirs à la culture des lettres et composa en prose et en vers plusieurs ouvrages de piété; quelques-uns ont été publiés, d'autres sont restés manuscrits. Voici le titre des principaux : 1<sup>o</sup> *Dévoté Exhortation pour avoir crainte du grand jugement de Dieu*. In-4<sup>o</sup>, sans lieu, ni date. — 2<sup>o</sup> *La Vie de saint Bernard*. Troyes, in-4<sup>o</sup>, sans date; Paris, sans date, in-4<sup>o</sup>, mais imprimée vers 1520. — 3<sup>o</sup> *La Vie et passion de Monseigneur saint Didier, martyr et évêque de Lengres, jouée en ladite cité l'an mil CCCCLIII<sup>xx</sup> et deux*, par une confrérie de pénitents, publié par les soins de M. Carnadat, bibliothécaire à Langres. Cette œuvre, la plus importante de Flameng, a le défaut de la plupart des pièces de ce genre, connues sous le nom de Mystères : confusion dans l'action, prolixité de langage, absence de sentiment ou d'imagination. — 4<sup>o</sup> *Le Martyre des Saints Juneaux*, tragédie.

— *Une Chronique des évêques de Langres depuis 550*.

Aug. Vander Meersch.

Carnadat, *Introduction à la vie et passion de monseigneur saint Didier*. — *Dirctionnaire universel et classique d'histoire*. — *Biographie générale*, publiée par Didot. — *Biographie universelle*, publiée par Michaud.

**FLANDERIN** (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom de Bonaventure d'Ostende, né dans cette ville en 1709, et décédé à Gand le 23 décembre 1771. Le 19 juin 1726, il prit l'habit religieux chez les capucins de Louvain. Après sa profession, qui eut lieu le 22 septembre 1730, il remplit successivement<sup>1</sup>, dans différentes maisons, les fonctions de lecteur, gardien, maître des novices, custode, et fut même, pendant quelque temps, ministre provincial. On a de lui : *Maniere om christelyk te leven en gelukkiglyk zyn zaligheyd te werken*, ouvrage réimprimé un très-grand nombre de fois à Bruxelles, entre autres chez Hubert 'T Serstevens en 1747 (10<sup>e</sup> édition), vol. in-12 de 450 pages; et la même année encore chez la veuve Vleugaert.

E.-H.-J. Reusers.

*Graf-en gedenkschriften der provincie Oost-Vlaenderen*, 2<sup>e</sup> série, 1, p. 292. — Supplément à la *Bibliotheca belgica* de Foppens, manuscrit n<sup>o</sup> 47599 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

**FLANDRE** (*Dominique DE*), philosophe, florissait vers 1470; mort vers 1500. Voir DOMINIQUE DE FLANDRE.

**FLANDRE** (*Jean DE*), évêque de Metz, évêque de Liège, mort en 1292. Voir JEAN DE FLANDRE.

**FLANDRE** (*Louis DE*), connu sous le nom de *seigneur de Praet*, chevalier de la Toison d'or, homme de guerre et d'Etat, ministre et ambassadeur de Charles-Quint. Le sang de deux puissantes maisons coulait dans ses veines. Par son père, nommé également Louis, il descendait, au cinquième degré, d'un fils illégitime de Louis de Mâle, vingt-quatrième comte de Flandre. Sa mère était Isabelle de Bourgogne, héritière de Jean, fils naturel de Corneille, bâtard de Philippe le Bon. Il épousa, jeune encore, Josine, fille aînée du seigneur de Praet, par qui la seigneurie de Praet

passa en ses mains et dont il prit le nom. Il était, en outre, seigneur de la Woestyne, d'Elverdinghe, de Vlamerdinghe, de Spiete et de Meersch. Il révéla de bonne heure qu'il ne démentirait pas les races dont il était issu. Son éducation le préparait naturellement à la carrière des armes, qui était alors celle de tous les gentilshommes; des aptitudes remarquables pour la conduite des affaires publiques l'appelèrent en outre, sur un autre théâtre, à une brillante destinée. Tour à tour capitaine expérimenté et négociateur habile, il fut mêlé à la fois aux événements les plus mémorables du règne de Charles-Quint et aux affaires les plus importantes des Pays-Bas.

En 1507, il prend part à la campagne dirigée contre le prétendant de Gueldre, Charles d'Egmont, qui, avec Robert de la Marck, avait envahi la Hesbaie et menaçait le reste du pays. Marguerite de Savoie appelle les gentilshommes de toutes les provinces, et le seigneur de Praet figure parmi ceux qui se rendent incontinent au quartier général de Louvain. Il avait la confiance de la régente; il gagne bientôt l'affection de Charles-Quint, et lorsque le jeune souverain institue le conseil privé, Praet en est nommé membre, au traitement de 200 livres par an (1517). Déjà, antérieurement, il avait accepté, à la demande de Charles, les difficiles fonctions de grand-bailli de Gand, qu'il remplit du 20 avril 1515 au 15 janvier 1522. Il fut également grand bailli de Bruges et du Franc du 6 novembre 1523 au 6 mai 1549. A la même époque, il était capitaine du fort de l'Ecluse, place importante, à ce point, que l'empereur s'était réservé, expressément, la nomination du commandant.

Les aptitudes de Louis de Flandre se firent jour dans les premiers postes qu'il occupa, et il fut, bientôt, appelé aux hautes et délicates fonctions d'ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Déjà, dès le mois de juillet 1519, Charles-Quint recommanda à la régente de le tenir soigneusement au courant de ce qui pourrait « servir à sa charge devers

« le roy d'Angleterre ». Praet, de son côté, devait « advertir Made dame de « toutes nouvelles qui occurreront et « seront d'importance ». L'élection d'Adrien VI lui fournit l'occasion de faire preuve d'habileté et de finesse. Il réussit, dans le principe, à dissuader le roi, poussé par Wolsey, de rompre avec son impérial maître; il parvint même à conclure un nouveau traité d'amitié et de défense réciproque contre François Ier (1523); mais, à la suite de la nouvelle élection pontificale, Wolsey, frustré dans ses plus ardues espérances, ne cacha plus son ressentiment contre Charles-Quint, et il fut évident bientôt qu'un revirement s'opérait à la cour de Londres. L'empereur était si convaincu du mauvais vouloir de Wolsey, qu'il recommanda à Praet de saisir la première occasion pour s'en venger. Toutefois, les engagements officiellement existants ne permettant pas de traiter, après la victoire de Pavie, sans la participation du monarque anglais, il donna à l'ambassadeur de nouvelles instructions sur le langage qu'il avait à tenir. Le point capital, c'était de « conserver l'amitié et l'alliance de l'Angleterre ». Or cette question devenait douteuse. Wolsey, dominé par ses rancunes contre Charles-Quint et gagné par l'or des agents de François Ier, travaillait sans relâche à nouer une entente avec la France. Praet en avertit l'empereur, qui rappela sur-le-champ son envoyé, au risque de précipiter la rupture (1525).

Mais il avait si bien pénétré les desseins de la cour britannique et démêlé les visées de la France, que Charles-Quint le jugea propre plus que personne à disposer les gouvernants français à lui faire les concessions qu'il réclamait et l'envoya à la cour de la régente. Parti d'Espagne, d'où il emportait des instructions précises de l'empereur, Louis de Flandre arriva à Lyon, où il reçut un accueil distingué de tous et particulièrement de la reine Louise de Savoie, mère de François Ier, qui le fit loger au palais et l'admit, le lendemain, en audience officielle, en présence des plus grands personnages du clergé

et de la noblesse. Le langage de la princesse était tout amical. Elle chargea l'ambassadeur de remercier l'empereur des bons traitements dont il usait envers son fils, se montrait très-désireuse de la paix et assurait qu'elle serait disposée à restituer la Bourgogne si les états généraux n'y faisaient obstacle. Praet ne se laissa éblouir ni par la réception brillante dont il était l'objet, ni par les discours insinuants qu'on lui prodigua. Habitué à vivre dans les cours, il savait ce que vaut la courtoisie officielle. Appréciant d'un coup d'œil la situation, il jugea qu'il ne fallait plus faire état de l'alliance anglaise. La paix entre l'Angleterre et la France venait d'être solennellement publiée, Louise de Savoie avait envoyé à Londres 100,000 écus pour « commencement de payement de leur dû », Wolsey avait dépêché deux agents vers la reine-régente et choisi à cette fin deux Italiens « pour de nouveau embrouiller les affaires d'Italie ». Il avait, selon Praet, un double but. Il voulait, sous prétexte de guerre, lever pour le roi d'Angleterre de l'argent ; rejeter la faute des événements sur l'empereur ; ensuite tenir Charles-Quint et François Ier « en perpétuelle guerre et dissidence », et par cela même « être assuré et bien traité des deux côtés ». Dès lors, il conseillait, pour arriver à une paix solide, et avant que François Ier sortît de prison, de deux choses l'une : ou de le traiter avec une générosité sans précédent afin de l'enchaîner par la gratitude ou, par des conditions draconiennes, de le réduire à l'impuissance.

Plusieurs mois se passèrent, pendant lesquels la reine, épuisant toutes les ressources d'un esprit fin et délié, ne cessa de recommander à l'ambassadeur la cause de François Ier et de développer tous les arguments propres à convaincre le diplomate flamand. Mais Praet était dominé par l'intérêt de l'empereur, de la monarchie ; il n'était guère accessible à des considérations d'une autre nature. Ce fut le roi qui, impatient de la captivité, finit par autoriser ses plénipotentiaires à accepter les conditions de

Charles-Quint. Cependant, à peine libre, il prit tous les prétextes pour différer la ratification du traité de Madrid. Praet manda à l'empereur que, ayant suivi le roi à Bayonne, à Mont-de-Marsan, à Bordeaux, à Cognac, il n'en pouvait obtenir que des paroles vagues ou des raisons spécieuses. Lannoy, à qui François Ier avait engagé sa parole de chevalier, ne réussit pas mieux que Praet.

Cependant les événements avaient grevé le trésor, toutes les aides étaient absorbées ; il fallut bientôt se résoudre à exiger de nouveaux sacrifices. Pour se rendre un compte exact de la situation des Pays-Bas, Charles-Quint y envoya Louis de Flandre avec ordre de s'enquérir de l'état de ces provinces, d'aviser aux moyens d'en tirer des ressources et de remédier aux désordres qui lui avaient été signalés. Il voulait, entre autres, opérer une réforme dans les finances et diminuer les traitements des plus hauts et des plus riches fonctionnaires. Praet devait recommander à la régente de « veiller à ce que la justice « fût administrée bonne et brève, de « manière à ne donner occasion de « plainte et que, pour avoir faveur, don, « haine ou passion particulière, il ne « fût permis aux juges de causer tort à « personne ». Des améliorations furent introduites dans cet ordre d'idées. Mais lorsque Praet proposa de convoquer les états généraux pour leur demander assistance contre les Turcs, Marguerite et ses conseillers furent d'avis qu'il ne fallait solliciter de nouvelles aides que pour la défense du pays. Restait un dernier point, le plus délicat. La cour de la régente était livrée à des dissensions et à des rivalités qui avaient leur source dans l'ambition et dont souffrait le service du pays. Praet déclara que la volonté de l'empereur était que toutes « ces divisions et piques » cessassent, sinon qu'il ferait un exemple. Puis, confidentiellement, il demanda à la régente de vouloir bien, avec sa grande prudence et son expérience consommée, chercher à remédier à ces abus et trouver ainsi, dans les seigneurs maintenant mécontents, « tant et meilleur secours ;

« aide, obéissance et assistance ». Ces observations, quoique présentées, de la part de son impérial neveu, par un ami personnel, ne laissèrent pas que de froisser Marguerite. Elle envoya sur-le-champ en Espagne son maître d'hôtel, Pierre de Rosimbos, pour repousser les insinuations qu'on avait dirigées contre elle et rappeler les services signalés qu'elle avait rendus à l'empereur et aux Pays-Bas.

À l'issue de la guerre amenée par la ligue de Cognac, dans laquelle était entré Clément VII, Charles-Quint, qui avait vaincu le pontife, donna ordre à micer Mignel May, un des conseillers régents au conseil d'Aragon, qu'il venait de choisir pour son ambassadeur ordinaire près la cour de Rome, ainsi qu'au prince d'Orange, Philibert de Châlons, d'agir de concert afin d'engager le saint-père à contracter avec lui une union sincère et étroite. Clément VII s'y montra d'abord disposé, puis déclara qu'il voulait rester neutre. Ses hésitations cessèrent lorsqu'il apprit que l'empereur allait se rendre en Italie. Il envoya en Espagne un légat à latere, Jacques Salviati, à qui il donna pleins pouvoirs pour confirmer le traité de paix signé à Viterbe le 21 juin 1528. L'empereur nomma pour ses plénipotentiaires son grand chancelier Gattinara, le seigneur de Praet et Nicolas Perrenot de Granvelle. Le nouveau traité fut conclu le 29 juin 1529. Charles-Quint le jura sur le grand autel de Barcelone le jour même de la conclusion. Puis, afin de maintenir le pape, toujours indécis et flottant, dans ses bons sentiments, et de répondre en même temps à l'attention qu'il avait eue de lui envoyer un légat spécial, il chargea immédiatement Louis de Flandre de remplir une mission extraordinaire auprès du saint-père. Embarqué à Barcelone, Praet fut reçu à Civita-Vecchia par un capitaine du pape, qui le traita grandement par ordre de S. S.; Clément VII lui dépêcha à Ostie un chambellan avec une lettre autographe pour lui dire tout le plaisir qu'il avait de sa venue. Le chambellan demanda à l'ambassadeur comment il désirait faire son entrée à

Rome, solennellement ou « sans cérémonie », ajoutant qu'il avait vingt chevaux de la garde pontificale pour lui faire cortège. Praet, déclinant tout apparat, répondit qu'il entrerait tranquillement à Rome dans sa chaise de poste, parce que « l'amitié entre S. S. » et l'Empereur consistait en démonstrations d'œuvres et non de cerymonies ». A un mille d'Ostie, vinrent le recevoir l'ambassadeur ordinaire de l'empereur, Miguel May, et celui du roi Ferdinand avec une suite nombreuse. Le pape, le sachant arrivé, lui envoya immédiatement Jacques Salviati et son secrétaire Sanga, pour lui souhaiter la bienvenue et s'excuser de ne pouvoir le recevoir le jour même, à cause d'une indisposition sérieuse dont il souffrait encore. L'ambassadeur reçut presque en même temps la visite du duc Alexandre et du cardinal de Médicis, ainsi que de la plupart des cardinaux. Le lendemain, il présenta ses lettres de créance en audience solennelle. Il voulut baiser le pied de S. S., qui s'y refusa et se répandit en protestations de sympathie pour l'envoyé impérial et d'amitié pour le plus grand monarque de la chrétienté. Il entretint longuement Praet de la joie qu'il avait eue de conclure la paix avec l'empereur, de son désir d'assurer le repos de l'Italie et en même temps celui de l'Europe, de la nécessité de refouler le Turc et de contenir l'hérésie, toutes choses dignes « à si grand prince et si bon crestien »; il témoignait de sa reconnaissance pour l'honneur que Charles-Quint faisait à son neveu le duc Alexandre, en lui accordant la main de sa fille naturelle Marguerite; il s'empresserait, quand l'empereur serait en Italie, de mettre sa personne et le saint-siège « entre les mains et protection » de S. M., etc. Praet rendit successivement leur visite aux cardinaux et eut des conférences fréquentes avec Clément VII à qui il exposa les vues de Charles; il suppliait spécialement le pape d'user de tout son pouvoir pour empêcher Henri VIII de « faire choses scandaleuses » et de réchauffer le sentiment chrétien en vue d'une nouvelle croisade. Lorsque Clé-

ment se trouva un peu mieux, il célébra en grande pompe la paix conclue avec l'empereur et, mandait Praet « fit S. S. » plusieurs cérémonies au delà de ce que « sa santé permettait ». Il jugeait le pape timide et irrésolu, s'abandonnant entièrement aux conseils de Jacques Salviati et du secrétaire Sanga, gens « de » peu de cœur et d'expérience, luy faisant voir des dangers où il n'y en a « pas ».

Louis de Flandre avait aussi pour mission accessoire, pendant son séjour à Rome, de pressentir les intentions des Vénitiens. Il vit plusieurs fois, à cet effet, le cardinal Cornaro qui, hostile au doge, désirait la paix. Il démontrait au cardinal que tout dépendait de la célérité que la sérénissime république mettrait à la conclure. L'Empereur allait débarquer avec une armée en Italie et les terres de la seigneurie « étaient les plus apparentes pour recevoir le premier coup ». Cornaro répondit que les Vénitiens ne demandaient pas mieux que d'entrer en arrangement avec l'empereur et de restituer les terres qu'ils occupaient du royaume de Naples, les villes de Cervia, Ravenne, etc., mais que la crainte qu'ils avaient du puissant monarque les empêchait de « se disjoindre de l'amitié de la France ». Le cardinal alla jusqu'à dire que s'ils étaient persuadés que le duché de Milan ne demeurerait aux mains ni de Charles-Quint, ni du roi Ferdinand, ils concluraient immédiatement un accord. En rendant compte de ces entretiens à Charles, Praet exprima l'avis qu'il serait difficile de séparer les Vénitiens des Français, bien qu'ils dussent se convaincre que chaque fois que François Ier y trouverait son intérêt, il les abandonnerait. Toutefois il ne laissa rien transpirer de ses impressions et continua à négocier. Le traité de paix entre l'empereur et Venise fut signé bientôt après.

Sa mission en Italie terminée, le seigneur de Praet revint aux Pays-Bas. De nouvelles marques de la confiance de Charles-Quint l'y attendaient. Le grand chancelier Gattinara venait de mourir (1530) et Charles, voulant se réserver

désormais le magistère suprême des affaires, distribua entre plusieurs de ses conseillers les attributions que Gattinara avait concentrées dans sa main. Le comte Henri de Nassau, grand chambellan, Louis de Flandre, chambellan ordinaire, Francisco de los Covos, grand commandeur de Léon et Nicolas Perrenot de Granvelle, père du futur cardinal, furent les quatre ministres qu'il employa dans la direction générale du gouvernement de la monarchie. En même temps, il réorganise le conseil des finances, et Praet devient, au traitement de 1,200 livres par an, avec le marquis d'Arshot et le comte Charles II de Lalaing, un des trois chefs de ce collège, auquel ressortissaient, sous les ordres du souverain ou de la régente, la gestion des deniers de l'Etat (1531). Puis, reprenant l'armure du chevalier, il accompagne Charles-Quint dans l'expédition de Tunis, se distingue à ses côtés et est chargé par lui, ainsi que le seigneur du Rœulx, de rendre compte aux états généraux des résultats de la campagne. Lorsque l'insurrection de Gand éclate, la reine l'envoie à Madrid rendre compte à l'empereur des faits et lui exposer toute la gravité de la situation. Il traverse la France avec Charles-Quint et arrive avec lui à Gand; puis, l'ordre rétabli, il part avec son souverain pour l'Allemagne, est chargé par lui d'aller au-devant des électeurs de Mayence et de Brandebourg et assiste aux conseils où Charles discute les affaires de la Germanie (1541).

Aux Pays-Bas, les hostilités recommencent. François Ier et le duc Guillaume de Clèves attaquent les provinces belges. Marie de Hongrie convoque, sous sa présidence, un conseil de guerre, et les dispositions qui y sont arrêtées sont soumises au seigneur de Praet en qui la reine mettait toute sa confiance. Praet dirige, avec le prince d'Orange, René de Châlons, les opérations dans les pays de Juliers et de Gueldre. Sittard, Juliers, Heinsberg, Susteren, Duren, tombent entre leurs mains (1542). Les historiens racontent que la prise de Heinsberg fut due principalement à la

direction sage de Louis de Flandre. Viglius écrivit à son ami Gerard de Veltwyck que l'honneur de la campagne revenait au seigneur de Praet, dont l'habileté avait assuré le salut de ces provinces, lesquelles auraient été envahies par l'ennemi si le résultat eût été différent. Au traité de paix de Venloo, l'empereur et le duc de Juliers convinrent de conclure, au premier moment opportun, un traité d'amitié et d'assistance réciproque. Les plénipotentiaires des deux souverains se réunirent à Bruxelles le 2 janvier 1544. Louis de Flandre était le premier des négociateurs de Charles-Quint; les autres étaient Nicolas Perrenot, Louis de Schore et Viglius. Bientôt après, la gouvernance de Hollande-Zélande-Utrecht devint vacante par la mort de René de Châlons, tombé devant Saint-Dizier. Charles-Quint crut ne pouvoir confier cette position importante à un administrateur plus digne que Louis de Flandre, qui avait été un des exécuteurs testamentaires du défunt gouverneur et qui connaissait le pays. Celui-ci fut investi de la gouvernance par patentes du 4 octobre 1544, suivies d'une instruction du 7 du même mois. Le 12, il prit siège au conseil à La Haye et fut salué, en sa nouvelle qualité, par le président d'Assendelft. L'année suivante, Charles-Quint le mit à la tête d'une des onze nouvelles bandes d'ordonnance qu'il créa le 26 novembre 1545. Toutefois, le poste de gouverneur de Hollande ne semble pas lui avoir été agréable. Il se vit, à plusieurs reprises, surtout en 1546, en conflit de pouvoir avec l'amiral de la mer, Maximilien de Bourgogne, seigneur de Beveren, plus tard premier marquis de la Vère, et bien qu'il eût les Etats pour lui, il résolut de se retirer d'une position qui ne lui épargnait pas les ennuis. Alléguant tout à la fois son âge et les nombreux emplois qu'il laissait en souffrance, il offrit sa démission à l'empereur, lui recommandant, afin de prévenir des difficultés du genre de celles qu'il avait rencontrées, de réunir désormais dans une même main les fonctions de gouverneur et celles d'amiral.

Charles-Quint agréa cette combinaison, qui prouve que Louis de Praet savait faire abstraction de lui-même quand il s'agissait de l'intérêt du pays. Maximilien de Bourgogne fut nommé au commencement de 1547.

Les preuves de dévouement qu'il avait données à l'empereur et à sa famille, l'expérience supérieure qu'il apportait dans le maniement des affaires lui donnaient une place à part dans la confiance de Charles-Quint et de Marie de Hongrie. La reine ayant dû s'absenter des Pays-Bas en 1550, l'empereur commit provisoirement pour la remplacer, quatre seigneurs, parmi lesquels Louis de Flandre. Tous les deux le consultaient en toutes choses, et son opinion, au témoignage de Viglius, était prépondérante dans le conseil privé. L'amertume que l'empereur ressentait de ses différends avec la cour de France lui fit concevoir la pensée de renvoyer le collier du Saint-Esprit à Henri II et celui de la Jarretière à la cour d'Angleterre. La régente consulta Praet qui, de même que le seigneur du Rœulx, déconseilla la mesure et engagea son maître à ne pas aigrir davantage des rapports déjà si difficiles. Avis très sage, mais Henri II, d'accord avec les princes protestants, n'en recommença pas moins la guerre. Les Français ayant fait irruption dans le Luxembourg, Marie de Hongrie voulut détourner l'attaque par une diversion sur le territoire ennemi et confia le commandement général des troupes à Louis de Flandre; mais celui-ci était « maladeux et incapable de monter à cheval », et, à son défaut, elle choisit le comte de Boussu, tout en priant le seigneur de Praet de s'efforcer de se trouver au camp pour assister le général de ses conseils.

La charge de gouverneur et capitaine général de Flandre vint clore la série des hautes dignités dont Louis de Praet fut revêtu. Peu de temps avant sa mort, il fut encore mêlé au dernier grand événement du règne de Charles-Quint. Philippe était arrivé d'Angleterre à Bruxelles au commencement de septembre. Le résultat des délibérations qui

s suivirent son arrivée et auxquelles durent prendre part, indépendamment de la reine-régente, les deux ministres, Antoine Perrenot, évêque d'Arras et Louis de Flandre, sur qui reposait le soin des affaires les plus importantes, fut que l'empereur renoncerait à la souveraineté des Pays Bas et ferait recevoir son fils, comme son successeur, dans une assemblée générale des Etats et des provinces. Mais Praet n'assista pas à l'acte d'abdication. Comme si son rôle devait finir avec celui de son prince, il mourut, regretté de tous, le 7 octobre 1555. Depuis longtemps déjà, il souffrait cruellement de la goutte, et plusieurs fois, il sollicita de l'empereur, comme une faveur, d'être déchargé de ses emplois; " mais, Charles, dit M. Gachard, " ne voulut jamais se priver des services " d'un ministre aussi habile et aussi " expérimenté " .

Les positions élevées qu'il a occupées, le succès qui couronna la plupart de ses missions, la fidélité chevaleresque avec laquelle il servit son souverain pendant quarante ans, font de lui une des figures saillantes du règne de Charles-Quint. Après les deux Granvelle, il est peut-être l'homme d'Etat le plus éminent de cette époque mémorable. Si le style est l'homme même, on peut se faire une idée assez exacte de Louis de Flandre par ses rapports diplomatiques et militaires. C'était un esprit calme, précis, positif, doué à la fois de ce bon sens proverbial flamand et de cette dextérité bourguignonne qui dénotaient sa double origine et que l'on rencontre chez les bons négociateurs de son école; fertile en ressources et plein de mesure; inspirant la confiance sans se livrer; habile à pénétrer les secrets sans se trahir; tour à tour aux prises, sans en être déconcerté, avec l'esprit spéculatif britannique, la grâce française et la finesse italienne; honoré et flatté tout en restant maître de lui-même; recevant les politesses des souverains avec l'aisance du grand seigneur, qui les trouve toutes naturelles, et le calme du philosophe, qui n'en est point ébloui; guerrier chez qui la perspicacité égale la bravoure; homme

d'Etat prudent et ferme; diplomate clairvoyant et avisé.

Il était instruit et lettré. Il connaissait le latin à fond et correspondait élégamment dans cette langue avec plusieurs savants. Sanderus l'appelle " héros et Mécène ". Viglius l'honorait particulièrement et le considérait comme son protecteur. Il l'avait connu à Pavie, lorsqu'il y professait le droit civil. Accueilli avec bienveillance par le ministre flamand, le jeune docteur mit la conversation sur le terrain de l'enseignement du droit et Louis de Flandre lui fit l'observation que c'était travailler au progrès des études que d'enseigner en recourant aux sources plutôt que de s'attacher à des commentaires souvent obscurs. Viglius profita de la leçon, et lorsque Pierre Bembo lui confia plus tard les Institutes grecques, désireux de pouvoir les publier sous le patronage de l'empereur, il recourut à l'intermédiaire de Praet, persuadé que s'il avait ce suffrage, son hommage serait plus agréable à Charles-Quint. Il lui écrivit à ce sujet de Pavie, en 1533 : " Je sais de quelle " autorité vous jouissez; que non seulement l'empereur vous consulte pour " les affaires les plus graves; mais qu'il " se réfère à votre jugement pour tout " ce qui concerne les lettres; et avec " raison; car vous n'êtes pas seulement " l'homme d'Etat le plus habile, mais " aussi le protecteur spécial, le Mécène " des savants et de tous les bons " esprits ". Plus tard, envoyé à la diète de Nuremberg, il envoya à Praet son mémoire contre le duc de Clèves et le pria, à cette occasion, de le recommander aux bonnes grâces de la reine-régente (1543).

Praet avait été élu chevalier de la Toison d'or dans le chapitre tenu en la cathédrale de Tournai en 1531. Il célébra plusieurs fois, en cette qualité, la fête de Saint-André, lorsqu'il se trouvait avec l'empereur, qui généralement saisissait cette occasion pour tenir un conseil restreint. Au chapitre tenu à Utrecht, en 1545, auquel il assista, lorsqu'on procéda, suivant l'usage, à l'examen de la conduite publique et

privée des chevaliers, la plupart d'entre eux furent censurés, y compris Louis de Flandre, que l'on accusa « d'être hautain, ambitieux, brutal, indévot et de cognoistre d'autres femmes que la sienne ». A cette accusation, qui ne nous paraît pas fondée au moins dans tous ses chefs, et à laquelle des jalousies et des inimitiés privées eurent peut-être quelque part, nous opposerons des éloges émanés de juges désintéressés. « M. de Praet, écrivait l'ambassadeur de Venise Contarini, est un homme de bien, très versé dans les lettres latines. Il a généralement la réputation d'aller le bon chemin ». « On prétend, disait un autre ambassadeur vénitien, N. Tiepolo, que ce seigneur n'est pas bien vu dans ce dernier pays (en France) parce qu'il n'a jamais voulu accepter du roi très chrétien ni pension, ni présent. En revanche, l'empereur lui témoigne une vive affection... » La loyauté et l'intégrité du caractère de Louis de Flandre étaient donc hautement reconnues en Europe.

Il fut enterré sous un magnifique mausolée à Aeltre, entre Gand et Bruges, avec cette épitaphe :

*Hier ligt Mynheer Mher* **LODEWYCK VAN VLAENDEREN, riddere van der ordre van den Gulden Vliese, Heere van Praet, van den lande van der Woestyne, Elverdyncghe, Flamertynghe, Spiete ende van der Meersch, raedt, opper-camerlinck, chef van de finantien van de K. M. CAROLYS DEN Ve ende synen hoochbailliu van Brugghe ende van het Brugsche Vrye, te synen overlyden gouverneur ende capiteyn van Vlaenderen die starf 1555. Ende Mevrouw JOSYNE VAN PRAET, vrouwe van Moerkkercke, dochter was van Mynheer LODEWYCKS geselmede, die starf 1546, den 10 december.**

Il portait, d'après Chifflet : *de Flandre, brisé d'une billéte d'argent sur la patte droite du lion.* Heaume couronné d'or. Timbre : un vol de sable tranché d'hermine. Hachements : d'or et de sable.

Émile de Borchgrave.

Archives du royaume. — Gachard, *Biographie nationale*, v° Charles-Quint. — Id. *Correspondance de Philippe II*, Introduction. — Henne, *Hist. gén. du règne de Charles-Quint*. — Lantz,

*Correspondenz et Staatspapiere*. — Wagenaar, *Vaderlandsche historie*, V, édit. de 1751. — Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*. — Hoynck van Papendrecht, *Analecta belgica (Viglii Vita et Viglii Epistolæ selectæ)*. — Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'or*. — Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne. — *Le Mausolée de la Toison d'or*, 1689. — *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 2<sup>e</sup> série, III. — Kobus et Rivecourt, *Biographisch woordenboek, v° Vlaanderen*. — *Journal de Vaniesse*.

**FLAS (Antoine)**, écrivain dramatique flamand, né à Bruxelles, XVII<sup>e</sup> siècle. Il est l'auteur de quatre tragédies, imprimées à Bruxelles en 1717, sous les titres de : 1° *Den broederlycken haet teghen den onnooselen Joseph wytghevocht*; — 2° *Ghelukkighen op-gangh, voorspoedighen voort-gangh ende ramp-salighen onder-gangh van den vermeten, trotsen ende vraeckzuchtighen Holofermes*; — 3° *De verduldighe armoede ghelooft in den eeuwighen ende gheluck-salighen schoot van den H. vader Abraham*; — 4° *Nydighe ende bloedighe vervolginghe van den goddeloosen keyser Decius en den geylen Quintianus*.

Aug. Vander Meersch.

Huberts, Elberts en Van den Branden, *Biographisch woordenboek der nederl. letterkunde*. Deventer, 1878.

**FLÉMALLE (Barthélemy)**, connu sous le nom de Bertholet Flémalle, surnommé par ses admirateurs le Raphaël des Pays-Bas, peintre, né à Liège le 23 mai 1614, décédé en la même ville le 10 juillet 1675; il était fils de Renier, peintre verrier, et d'Agnès Soiron. Le nom de Flémalle est bien celui de sa famille et non pas du lieu de sa naissance, comme l'ont supposé quelques biographes. On le trouve encore orthographié de trois autres façons : *Flemael*, *Flamael* et *Flemaal*. Il est toutefois probable que ses ancêtres tiraient leur origine du village de ce nom, voisin de la ville de Liège. Bertholet n'est que l'abréviation familière du prénom Barthélemy. Renier Flémalle, le père, jouissait d'une certaine réputation et l'exercice de son art lui procurait assez d'aisance pour donner à ses enfants une éducation soignée, eu égard à ce temps. Barthélemy, doué d'avantages extérieurs et d'une jolie voix, montra, dès ses premières années, d'égalles dispositions pour la musique et pour les arts du dessin.

Ses parents, qui tenaient à ce qu'il cultivât ses dispositions pour la musique plutôt que les autres, le firent entrer à l'école des enfants de chœur de la maîtrise de la cathédrale. Il y fit de rapides progrès qui lui valurent des succès de société, mais ne le détournèrent point de la vocation qui l'entraînait vers la peinture. On consentit enfin à ce qu'il s'y livrât, et il entra chez un artiste dont les contemporains faisaient quelque cas, Henri Tripet, mais dont le nom n'a été sauvé de l'oubli qu'à l'ombre de celui de son élève. Celui-ci ne s'était pas contenté longtemps de l'enseignement de ce premier maître; un autre peintre liégeois, Gérard Douffet, dont la réputation et quelques œuvres subsistent, venait de rentrer dans sa patrie, précédé d'une renommée brillante, acquise en Italie. Flémalle obtint la faveur d'être admis dans l'atelier de Douffet. Le goût sûr, l'expérience et le talent réel de ce nouveau maître exercèrent une heureuse influence sur le développement des facultés de son jeune disciple. Au sortir de cet atelier, Barthélemy voulut aller aussi demander le complément et la sanction de ses études à la terre classique qui avait enfanté et où s'étaient tant de chefs-d'œuvre. En 1638 (il avait alors vingt-six ans) il entreprit ce voyage en compagnie d'un chirurgien, François Medin et d'un jeune Liégeois, peintre comme lui, Walther Wool. Le temps qu'il passa à Rome ne fut pas mal employé, bien qu'il ne se privât point des distractions de son âge et qu'il sacrifiait souvent au dieu du plaisir. Son talent de musicien (indépendamment de sa belle voix qu'il savait conduire avec habileté, il jouait de divers instruments) lui ouvrit la porte de plusieurs maisons où l'on menait une existence fort mondaine. Malgré ces distractions, qui font trop souvent avorter les meilleures dispositions naturelles, il s'acquît bientôt une réputation de bon peintre qui, s'étendant de proche en proche, le signala à l'attention du grand-duc de Toscane. Ferdinand III l'appela à Florence et lui confia quelques travaux pour les galeries de son palais. Avant

de rentrer dans sa patrie, Flémalle s'arrêta encore à Paris, où il rencontra un puissant et zélé protecteur dans la personne du chancelier de France, Pierre Séguier. Grâce à cette haute influence, il obtint une commande pour le palais de Versailles. Il peignit, lors de ce même séjour dans la capitale de la France, pour l'église des Grands-Augustins, une *Adoration des Mages*, dont la trace est aujourd'hui perdue. Peu s'en fallut que Flémalle ne se fixât alors à Paris. Son protecteur l'avait mis en rapport avec une jeune fille de bonne maison; les projets d'union étaient fort avancés, lorsque l'artiste, on ne sait pour quelle raison, reprit le chemin de Liège. C'était en 1647, son absence avait duré neuf ans. Rentré dans sa ville natale, il y reçut bon accueil et les commandes ne lui manquèrent pas. Son premier tableau fut un *Crucifement* qu'on regarde comme un de ses meilleurs ouvrages; il se trouve encore dans l'église de Saint-Jean, pour laquelle il a été exécuté. A son arrivée, l'artiste avait pris un logement à proximité du chœur de cette collégiale et avait établi son atelier dans le cloître.

Des troubles agitaient, à cette époque, la cité de Saint-Lambert; elle était menacée d'un siège. Bertholet avait besoin de plus de calme pour se livrer à ses travaux, et, suivant ses biographes, il était loin d'avoir un tempérament belliqueux. Il quitta donc de nouveau sa ville natale, mais cette fois pour une capitale plus rapprochée; il se retira à Bruxelles; son séjour y fut marqué par l'exécution d'un tableau représentant la *Pénitence du roi Ezechias*. Cette peinture lui avait été commandée par la cour, pour être offerte en cadeau à la reine de Suède, Christine. On ignore ce qu'elle peut être devenue; elle n'existe ni au musée de Stockholm, ni dans aucun des palais de cette capitale; mais le musée national possède un tableau de Bertholet Flémalle représentant *Paris blessant Achille au talon pendant que le fils de Thétis adore la statue d'Apollon*. C'est le n° 428 du catalogue de cette collection. Il a 98 centimètres de haut sur 70 de large.

De retour à Liège, après l'apaisement des troubles, Flémalle peignit pour les héritiers de Jean Manson, doyen de la collégiale de Saint-Denis, une *Adoration des Mages*, destinée à l'ornement de l'autel érigé en mémoire de cet ecclésiastique. Ce tableau, que l'on conserve encore aujourd'hui dans la cathédrale de Liège, n'est pas un des meilleurs du maître; mais il offre cette particularité qu'on y trouve son portrait.

Durant les vingt années qui suivirent, Flémalle peignit un grand nombre de tableaux commandés par les églises et les couvents; il fit le portrait des principaux personnages de la cité. Selon M. Emile van Arenbergh, il s'essaya même dans l'architecture; il avait rapporté d'Italie le goût des constructions somptueuses. On lui attribue les plans d'une église des Chartreux; il avait aussi conçu un projet d'édifice pour les Dominicains, et afin de mieux expliquer sa pensée aux donateurs, il en avait fait faire un modèle en bois. Aucune de ses conceptions architecturales n'est parvenue jusqu'à nous; le modèle en bois a disparu dans un incendie et les édifices eux-mêmes sont tombés sous la pioche des démolisseurs. Ce qu'il bâtit pour son propre compte n'eut pas un meilleur sort: il avait voulu se construire, aux bords de la Meuse, une habitation à l'instar des villas italiennes. L'entreprise était au-dessus de ses ressources; il y employa des matériaux peu résistants, n'ayant pas compté sur la différence de climat, et cette maison, rapidement dégradée, dut être démolie. Elle fut reconstruite sur un autre plan par le bourgmestre Léopold de Bonhome, qui en avait fait l'acquisition lorsque le peintre, devenu chanoine de Saint-Paul, alla s'établir à proximité de cette collégiale. Flémalle avait conservé de puissantes relations en France; elles lui valurent du ministre Colbert une commande dont l'importance témoigne de l'estime que l'on faisait de ses talents. Il ne s'agit en effet de rien moins que du plafond de la grande salle d'audience du roi aux Tuileries. C'était une composition allégorique: *la Religion protégeant la France*.

Cette dernière tenait un médaillon à l'effigie de Louis XIV. L'œuvre du peintre a duré autant que le palais lui-même; elle a péri dans l'incendie allumé par les communards, en mai 1871. Le voyage que fit l'artiste liégeois pour aller mettre sa toile en place devint pour lui l'occasion d'un grand succès. L'Académie royale de peinture et de sculpture l'admit au nombre de ses membres, et, le 14 octobre 1670, il fut nommé professeur à la même institution, faveur dont il était redevable à la protection du chancelier Séguier et du ministre Colbert. On sait que cet homme d'Etat s'appliquait à attirer et à fixer en France les artistes distingués qu'il pouvait enlever à l'étranger, assurant de la sorte un bel avenir aux arts dans sa propre patrie. Flémalle avait exécuté ce plafond à Liège, où il l'avait exposé dans la chapelle des Clercs. Il faillit ne plus revenir aux bords de la Meuse; on tenta, pour le retenir en France, un genre de séduction qui manque rarement son effet, mais qui ne réussit pas mieux cette fois que lors de son premier séjour à Paris. On essaya de négocier son mariage avec une jeune personne dont il s'était montré fort épris, mais il ne se laissa pas enchaîner: il revint célibataire dans la cité liégeoise.

Le prince-évêque, Maximilien-Henri de Bavière, son protecteur, pour qui Bertholet avait exécuté bon nombre de travaux, lui conféra alors une prébende à la collégiale de Saint-Paul, sans l'astreindre aux conditions strictes du canonicat; le prélat avait obtenu du pape, pour le nouveau chanoine, une dispense de lire ses heures, ce que, ajoute un biographe, son peu d'instruction littéraire lui eût rendu d'ailleurs impossible.

L'œuvre de Bertholet Flémalle a été considérable, mais le temps en a détruit la majeure partie. M. Jules Helbig, qui a consacré à ce peintre une longue et consciencieuse biographie dans son *Histoire de la peinture à Liège*, n'a pu relever que quatorze tableaux existant encore soit dans la ville natale de l'artiste, soit dans les collections publiques de la Belgique et de l'étranger. Les musées

de Berlin et de Dresde sont seuls signalés comme possédant des tableaux de Flémalle; à Berlin se voit la *Continence de Scipion*; à Dresde, une peinture sur cuivre représentant *Pélopidas s'armant en secret avec ses compatriotes pour chasser les Lacédémoniens du château de la Cadmée*. Nous pouvons ajouter à cette liste un tableau faisant partie du musée royal de Bruxelles et que le biographe liégeois n'a pas compris dans sa liste : *Héliodore chassé du temple*. Le reste de l'œuvre est conservé, à Liège, dans les églises de Saint-Paul, de Saint-Jean, de Sainte-Croix, de Saint-Barthélemy, et au musée de la ville. Deux particuliers, MM. Moulan et Desoer, en possèdent chacun une toile, et la bibliothèque de l'université a deux dessins du maître.

Le musée de la ville de Caen possède, depuis 1804, une *Nativité*, peinte pour l'église des Capucins de Liège; ce tableau a été enlevé à notre pays, avec tant d'autres œuvres d'art, lors de l'invasion des armées françaises.

Flémalle s'était toujours fait remarquer par un caractère gai et enjoué; il se plaisait aux relations du monde, il s'y faisait remarquer par la vivacité de son esprit. Vers la fin de sa vie, il devint tout à coup taciturne, rompit avec ses amis, et se renferma dans la solitude, se rendant inabordable. Il fallait une explication de cette métamorphose. On en a trouvé deux. Les uns attribuent sa mélancolie à la jalousie qu'il éprouva des succès d'un de ses élèves, Carlier. Rien ne justifie cette supposition; au contraire, les faits qu'on invoque pour l'appuyer la rendent invraisemblable. Il n'en est pas de même de l'autre interprétation. On sait que la célèbre empoisonneuse, la marquise de Brinvilliers, s'était réfugiée à Liège et que c'est dans les environs de cette ville qu'elle fut arrêtée après un séjour de deux années, pour aller expier ses forfaits en place de Grève. Il est parfaitement établi que Flémalle, qui peut-être avait déjà connu la marquise à Paris, fut du nombre des Liégeois qui fréquentaient la maison de la réfugiée. Ce n'est point faire tort à la renommée de

celle-ci que de lui attribuer un empoisonnement de plus. Quelque drogue administrée par la moderne Locuste a pu produire l'humeur noire qui a marqué les dernières années du peintre. On objecte que ce chef d'accusation ne fut pas énoncé lors du procès qui se fit à Paris; mais il y en avait un nombre suffisant, se rapportant à des crimes commis en France, pour que la justice s'en contentât et s'épargnât la peine d'en rechercher de nouveaux à l'étranger. Quoi qu'il en soit, la mort de Flémalle, qui eut lieu le 10 juillet 1675 — un an avant l'exécution de la grande empoisonneuse — a été attribuée par ses contemporains à cette indigne création.

L. Alvin.

**FLÉMALLE** (*Henri*), frère des précédents, ciseleur et orfèvre liégeois très renommé. On ignore la date de sa naissance, disent ses biographes; toutefois on doit la supposer postérieure à l'année 1614, d'après l'assertion d'Abry, qui nous apprend que Bertholet, né à cette époque, fut le second des quatre frères, et que Renier naquit en 1610. Quant à sa mort, — nous ne parlerons pas du *Dict. d'orfèvrerie* (coll. Migné), qui le fait mourir avant 1650, après en avoir fait un *Brgeois*, — Abry fait erreur, pensons-nous, en la portant à l'année 1675. En effet, on trouve, aux *Archives de l'Etat*, à Liège, qu'Henri, nommé à l'office d'orfèvre de la cathédrale, le 29 avril 1672, « par la mort de Me France Schelbergh », fut remplacé par « Nicolas Flemael, fils du défunct Henri Flemael, le 8 mai 1686 ». On ne peut guère admettre que l'emploi soit resté vacant l'espace de dix années: il y a donc lieu de soupçonner Abry coupable d'un *lapsus calami*. Disons en passant que Nicolas Flémalle, qui vient d'être cité, ayant donné sa démission, fut remplacé, le 13 septembre 1688, par Nicolas-François Mivion, ciseleur et orfèvre de grand mérite.

De Villenfagne nous dit, et d'autres l'ont répété après lui, qu'Henri eut la gloire de diriger les premières études de son frère Bertholet; cette assertion pa-

rait toute gratuite; mais ce qui est certain et peu connu, c'est qu'il travailla à Paris, et que, de retour à Liège, il reçut de nombreuses commandes du roi et de la reine. Ce détail intéressant est extrait d'une lettre de son neveu, J.-Guill. Flémalle, ecclésiastique, adressée de Liège, le 26 octobre 1711, au graveur Duvivier, à Paris. J.-Guill. Flémalle y dit également un mot de son oncle Bertholet et de son père Guillaume « qui peignait sur verre auprès du cardinal Mazarin ». Au nombre des travaux sortis des mains habiles d'Henri, on signale plusieurs statuettes et statues d'argent, entre autres un *Saint Barthélemi*, offert à l'église de ce nom par Gilles-François de Surllet, archidiacre d'Ardenne et prévôt de cette collégiale, et principalement un *Saint Joseph* de grande dimension, en argent massif, avec un piédestal orné de beaux bas-reliefs. Cette œuvre, remarquable à plus d'un titre, fut exécutée sur le modèle de Jean Delcour, aux frais du tréfoncier Jean-Ernest de Surllet, qui l'offrit à la cathédrale Saint-Lambert. Malheureusement Henri fut enlevé aux arts sans avoir pu y mettre la dernière main. On raconte qu'il mourut prématurément des suites d'un refroidissement qui l'avait saisi en visitant une houillère par curiosité : le *Saint Joseph* fut achevé par Mivion (Voir l'article suivant).

Le *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège* nous apprend que les bourgmestres Henri de Curtius et Pierre de Simonis obtinrent chacun, en 1667, une médaille d'or de forme ovale, offerte par le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière, en récompense des services rendus par ces magistrats « pour obvier au fléau de la « Peste qui régnait alors aux environs « de Liège » et qu'ils furent « pareillement gratifiés, en 1670, d'une médaille d'or de quatre onces de pesanteur. » La première de ces médailles, connue seulement par la mention faite dans le *Recueil héraldique*, est à l'effigie du donateur, avec un revers composé de ses armes soutenues par la *Piété* et la *Sagesse*, personnifiant sa devise habi-

tuelle : *Pietate et Sapientia*. Nous en donnons le signalement, dans l'espoir d'aider à la faire découvrir. La seconde a été décrite, d'après un exemplaire en vermeil de la collection Van der Meer, par M. J. Petit de Rosen (*Revue de la numismatique belge*), qui l'attribue à Henri Flémalle. Elle porte d'un côté la *Vierge* et le chronogramme suivant : VIRGO. MARIA. SALVS. POPVLI. LEODIENSIS., et pour signature : H. F. F. Le chronogramme indique l'année 1670. M. Petit de Rosen commet une erreur dans sa description en disant que la *Vierge* pose le pied gauche sur la tête du serpent : c'est le pied droit; de plus la transcription du chronogramme est fautive en deux endroits : MARIA au lieu de MARIA, POPVLI au lieu de POPVLI. L'autre côté représente *Saint Roch*, avec cette inscription : S. ROCHE. ORA. P., et pour signature, H. F. « Les initiales qui sont gravées à « l'avant et au revers de cette magnifique médaille, dit M. Petit de Rosen, « sont celles d'Henri Flémalle, le frère « du célèbre peintre Bertholet. Il fut « un des plus habiles orfèvres et ciseleurs de son temps, mais on ne l'avait « pas encore signalé comme graveur. » Un exemplaire en fonte typographique se trouve actuellement déposé à la bibliothèque de l'université de Liège. Il figure au *Catalogue des coll. Capitaine*, sous l'indication que voici : 1244. Grande médaille de dévotion, en plomb.

Emile Tasset.

Archives de l'État à Liège, *Cathédrale, Secrétariat : Commissions*, 1670 à 1687, fol. 27 et 174. — Abry, *Les Hommes illustres*, etc., p. 305. — *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, 1720, p. 450. — Villenfagne, *Recherches sur l'hist. de Liège*, 1817, t. II, p. 341. — Delvenne, *Biog. des Pays-Bas*. Liège, 1828, t. I, p. 384. — Becdelièvre, *Biog. liégeoise*, Liège, 1839, t. II, p. 269. — Immerzeel, *Levens der kunstchilders*, Amsterdam, 1842, t. I, p. 239. — Delvaux, *Dict. biog. de la prov. de Liège*, 1845, p. 45. — Van den Steen, *Essai hist. sur l'anc. cathédrale Saint-Lambert*, 1846, p. 211. — Texier, *Dict. d'orfèvrerie chrétienne* (coll. Migne), Paris, 1857, p. 766, 1132 et 1133. — Piron, *Levensbeschryving*, Mechelen, 1860, p. 120. — Ed. Fétis, *Les Artistes belges à l'étranger*, Bruxelles, 1865, t. II, p. 374. — *Revue de la numismatique belge*, 2<sup>e</sup> série, t. I, p. 235, et 4<sup>e</sup> série, t. III, p. 452. — Alex. Pinchart, *Hist. de la grav. des médailles en Belgique*, mém. couronné, 1870, p. 55. — Helbig et Grand-

jean. *Catal. des coll. Capitaine*, 1872, t. III, p. 153. — Renier, *Catal. des dessins d'artistes liégeois*, Verviers, 1873, p. 184. — Le chev. Ed. Marchal, *La Sculpture aux Pays-Bas*, mém. cour., Bruxelles, 1877, p. 156.

**FLÉMALLE** (*Renier*), le Vieux. Peintre verrier du XVII<sup>e</sup> siècle, né, croit-on, à Liège, et qui paraît être la souche de cette famille d'artistes du nom de Flémalle. Il a laissé comme artiste verrier une grande réputation. Il était, avec Jean Nivar, un des auteurs d'un vitrail qu'on admirait jadis à la collégiale de Saint-Paul et qui représentait la *Nativité* et l'*Adoration des Bergers*. Ce vitrail, donné en 1532 par le doyen Jean de Stouten, fut détruit en 1794. Renier fit encore d'autres verrières, disparues aujourd'hui, mais dont quelques fragments attestent le mérite. Renier eut, parmi ses fils (indépendamment de Bertholet, que nous croyons être son petit-fils), trois enfants qui laissèrent un nom dans les arts. HENRI, orfèvre-ciseleur de talent, qui fit, pour la collégiale de Saint-Barthélemy, diverses statuettes en argent, fort admirées de leur temps. Son chef-d'œuvre est sa grande statue de *Saint Joseph*, que la mort ne lui permit pas d'achever et que son élève Mivion termina. Henri fut enlevé à ses travaux à la fleur de l'âge. Son frère Guillaume travailla avec son père aux vitraux peints. Il fit, pour l'église de la Madeleine, des grisailles qui eurent de la réputation. Enfin un troisième fils, Renier le Jeune, peintre, parti jeune pour l'Espagne où il mourut.

Nous devons faire remarquer que la filiation des Flémalle n'est nullement établie d'une manière évidente. En effet, les biographes disent que Renier le Vieux fit la grande verrière de Saint-Paul en 1532. Il ne peut donc avoir eu pour fils Bertholet, né en 1614. De plus, ils notent la mort de Guillaume à l'année 1676, ce qui ne permet pas de supposer qu'il soit le fils de Renier le Vieux. Il y a évidemment, dans les degrés de parenté indiqués par les biographes qui se sont occupés de nos artistes, des erreurs que le temps rectifiera.

Ad. Siret.

**FLEMING** (*Philippe*), historien, né en Flandre vers 1557. Le petit nombre de renseignements qu'on possède sur sa vie nous ont été fournis par lui-même, dans le seul ouvrage qu'il ait publié. Il entra au service des États-Généraux et parvint, en 1591, à la charge d'auditeur militaire de la garnison d'Ostende, fonction qu'il remplit pendant treize années, et notamment en 1601, 1602, 1603 et 1604, lors du siège mémorable de cette ville, si bien fortifiée, en 1583, par le prince d'Orange. Il fut, en même temps, secrétaire des différents gouverneurs de cette place : Charles Van der Noot, François de Veer, Frédéric van Dorp, Pierre Giselles, Jehan de Loon, Jacques de Bevry, Jacques Van der Meer de Beerendrecht, Antoine Wtenhove et, en dernier lieu, Daniel de Hartaing, seigneur de Marquette. On sait que celui-ci, après avoir défendu Ostende jusqu'à la dernière extrémité, fut enfin obligé, le 14 septembre 1604, de rendre à l'archiduc Albert la place, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. Le gouverneur et son secrétaire se retirèrent à l'Ecluse, dans le quartier de Flandre, où Fleming devint auditeur de la ville et des forts.

Il exerça encore le même emploi en 1621, ainsi qu'on le lit au titre de la relation si minutieuse et si exacte qu'il publia du siège d'Ostende. Cet ouvrage, écrit en flamand, porte pour titre : *Ostende, vermaerde, gheweldighe, lanckduyrighe ende bloedighe Belegheringhe, bestorminghe ende stoute aenvalen.* 's Gravenhage, 1621, in-4<sup>o</sup>. Ce livre fut imprimé en caractères gothiques l'an 1621, et, outre plusieurs estampes en taille douce, orné de plusieurs portraits : celui de Maurice de Nassau, ceux des gouverneurs de la place et celui de l'auteur, avec la devise : *Spes longa, dolor*. Fleming avait 64 ans lorsqu'il écrivit cette relation ; il en avait recueilli soigneusement, chaque jour, les éléments, et sa position officielle lui permettait de ne rien laisser échapper. Assistant, comme secrétaire, à toutes les délibérations, il avait connaissance non seulement de ce qui

se faisait, mais aussi de ce que l'on se proposait de faire. Toute la correspondance passait par ses mains; c'était lui qui ouvrait les lettres, et souvent, c'était lui qui était chargé d'y répondre. Il a même tenu note des noms des navires chargés de victuailles et munitions de guerre. Il est à peine nécessaire d'ajouter que l'ouvrage peut être consulté avec fruit et abonde en renseignements de tout genre.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 1032.

**FLEMINGUE** (*Jean*) ou FLEMINGUS, poète latin, né à Limbourg au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, mort à Anvers en 1668; il était seigneur de Wyneghem, village des environs de cette dernière ville, et cultiva, non sans quelque succès, la poésie latine. On peut en juger par les pièces que Van Gorp (Goropius Becanus) a insérées dans son *Vertumnus*. Sweertius suppose qu'il en avait composé d'autres, qui sont restées inédites et l'éloge qu'il fait, ainsi que Foppens, de ses vers est exagéré. Ses élégies, entre autres, si l'on en excepte la troisième, offrent un assez grand nombre de négligences de style. Flemingue termina ses jours à Anvers et fut enterré dans une des chapelles de la cathédrale. Une épitaphe en 12 vers qui ornait son tombeau fut détruite par les iconoclastes; on peut la lire dans les ouvrages de Sweertius et de Foppens.

On confond ce personnage avec un autre Jean Flemingue, né également à Limbourg, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, mort à Cracovie avant l'année 1573. Celui-ci fut un médecin de grand mérite, qui, ayant embrassé l'état religieux, obtint un bénéfice ecclésiastique à Aix-la-Chapelle. Plus tard, il devint archiâtre ou premier médecin de Sigismond, roi de Pologne.

Aug. Vander Meersch.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 501. — Sweertius, *Athenæ belgicae*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 638. — Hofman-Peerikamp, *Vitæ poetarum latinorum Neerlandorum*, p. 81. — Capitaine, *Biographie liégeoise*, p. 27.

**FLÉRON** (*Adrien DE*), chanoine, littérateur, poète latin, négociateur, né à Liège vers l'an 1577, mort dans la

même ville en 1633. Son père, Servais de Fléron, jurisconsulte distingué, fut échevin de Liège, puis secrétaire et ensuite conseiller au conseil privé du prince. Sa mère, Marguerite Le Polain, appartenait également à une ancienne et noble famille. Ses premières études étant terminées, Adrien de Fléron se rendit à l'université de Louvain et y reçut, en 1604, le grade de docteur en l'un et l'autre droit. En 1607, il se rendit à Rome, en passant par Paris, Lyon et Turin. Recommandé, peut-être, par un de ses oncles, François de Fléron, alors provincial des jésuites dans les Pays-Bas, il fut admis à s'exercer en la Rote au maniement des affaires. Son ambition eût été d'obtenir une place d'auditeur de la Rote, dont la nomination appartenait à l'empereur Rodolphe; mais ses démarches n'eurent point de succès, malgré la haute protection du duc d'Urbin, qu'il avait eu l'occasion d'obliger. En quittant Rome, en 1611, pour revenir à Liège, il ne rapporta de la capitale de la chrétienté, que la prévôté de la collégiale de Maubeuge. A son retour, il se lia d'amitié avec François de Montmorency, grand doyen du chapitre cathédral de Liège, l'accompagna dans un voyage en France, y fut présenté au connétable de Montmorency et introduit, par celui-ci, chez la reine-mère, régente du royaume pendant la minorité de Louis XIII. En 1618, il obtint la prébende de la cathédrale de Liège, que le même François de Montmorency résigna en sa faveur; il était depuis longtemps déjà chanoine de Sainte-Croix.

On ignore l'origine des rapports d'Adrien de Fléron avec le comte de Tilly, lieutenant général de l'empereur Ferdinand II; mais toujours est-il que celui-ci avait pu apprécier l'habileté diplomatique du chanoine de Liège et que, pendant ses campagnes contre le roi de Danemark, il le manda, à diverses reprises, auprès de lui pour le charger de négociations. En 1626, De Fléron alla le trouver une première fois à Hersfeld dans la Hesse. L'année suivante, il le rejoignit dans le duché de

Brunswick, peu de temps après sa célèbre victoire, au village de Lutter et l'accompagna dans ses diverses marches. Il assista au siège de Nyenbourg, puis au blocus de Wolfenbüttel, où un boulet vint tomber aux pieds de son cheval. Sa présence à l'armée impériale n'étant plus nécessaire, le voisinage d'Hildesheim, dans le Hanovre, l'engagea à faire une excursion dans cette ville épiscopale; il y fut bien reçu par les chanoines à cause de la confraternité qui existait entre le chapitre de cette église et celui de Liège. Sa réputation d'habile négociateur engagea les Etats de Liège à le députer auprès de leur évêque, Ferdinand de Bavière, avec lequel ils étaient en contestation et qui se trouvait momentanément à Bonn. En quittant cette dernière ville, De Fléron se rendit dans les environs de Hambourg auprès de Tilly, qui l'avait redemandé. En 1629, il fut envoyé en mission auprès de Wallenstein, duc de Friedland, qui résidait à Gustrow, dans le duché de Mecklembourg, conquis par sa valeur et que l'empereur lui avait donné pour prix de ses services. Son séjour dans cette résidence ducale ne dura pas moins de cinq semaines; il en partit pour se rendre, par Rostock et Wismar, à Lubeck, où se négociait la paix avec le roi de Danemark. Sa mission terminée, il rejoignit Tilly à Lauenbourg. De là, ils se rendirent ensemble à Gustrow, où le duc de Friedland se trouvait toujours. Le résultat de l'entrevue des deux généraux fut l'envoi de De Fléron à Vienne auprès de l'empereur. La négociation se prolongea pendant près de six semaines. Ayant obtenu enfin des dépêches favorables, il les expédia à Tilly et Wallenstein et se hâta de reprendre la route des Pays-Bas pour rentrer dans sa ville natale. Dès 1626, le pape, par l'intercession du comte de Tilly, avait accordé à Adrien de Fléron la prévôté de Saint-Cunibert à Cologne; il l'échangea contre une prébende de la collégiale de Saint-Denis à Liège et résigna ensuite celle-ci en faveur de son neveu, Antoine de Libert. Ce fut probablement vers la même époque qu'il fut investi de la charge de

conseiller du siège des échevins de Liège. Quand Adrien de Fléron prit congé de l'empereur à Vienne, celui-ci, pour reconnaître ses excellents services, créa son frère, Gérard de Fléron, chevalier, et ce juriconsulte devint successivement échevin de Liège et conseiller de la cour féodale. En 1632, notre chanoine fut élu vice-doyen de l'église de Liège, en remplacement de Lambert De la Motte, dont il fut l'exécuteur testamentaire. Il consacra alors son temps à la littérature et écrivit des *Mémoires* restés manuscrits, mais qui ont été en la possession du baron de Villenfagne, ainsi qu'un volume imprimé intitulé : *Promulsis Elogii Tilliani... Accessit Hercules Christianus, seu de Illmo et Excellmo comite Joanne Tillio, Germaniæ archistratego Italicum poema Antonii Abundantii Imolensis; cum Epinicio virtutis Tillianæ. Leodii Eburonum, Joan. Ouwercx, 1630, in-4<sup>o</sup>*. Comme l'indique le titre, le volume se compose de trois pièces : la première, en soixante-cinq pages, est un éloge en prose du comte de Tilly; la deuxième, écrite en italien, le panégyrique en seize pages du même Tilly, ayant pour auteur Antoine Abbondanti d'Imola, la troisième est une élégie sur les hauts faits d'armes et les vertus de Tilly; le tout est précédé d'une épître dédicatoire au nonce Pierre-Louis Carafa. Paquot trouve l'éloge éloquent et l'élégie assez bonne.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. X, p. 134. — De Bedelièvre, *Biographie liegeoise*, t. I, p. 489.

**FLEURIOT LESCOT** (*Jean-Baptiste-Edouard*), agent révolutionnaire, né à Bruxelles en 1761, mort à Paris le 28 juillet 1794. Il étudiait l'architecture et la sculpture lorsque la révolution brabançonne éclata. Compromis dans les troubles qui eurent lieu à cette époque, il dut s'expatrier au retour du régime autrichien dans nos provinces et il alla à Paris. Lorsque la révolution française commença, Fleuriot se fit remarquer par l'exaltation de ses opinions démocratiques et il devint un orateur de carrefour très populaire. Affilié plus tard au club des Jacobins, il s'y distingua bientôt

parmi les plus forcenés, et figura dans tous les mouvements, ce qui lui valut d'être nommé substitut de Fouquier-Tinville, le féroce accusateur public du tribunal révolutionnaire. Devenu commissaire aux travaux publics, puis maire de Paris par l'influence toute-puissante de Robespierre, son ami, Fleuriot fit des efforts inouïs pour sauver son protecteur lorsque celui-ci fut à son tour terrassé par le parti dominant. Toute la commune de Paris, dont il était le chef, se mit en révolte contre la Convention et fit sonner le tocsin pour exciter le peuple à défendre Robespierre, proclamé par elle *le sauveur de la patrie*. Fleuriot déploya dans ces circonstances une activité et une fermeté qu'on ne lui supposait pas, mais ses efforts n'aboutirent qu'à accélérer la crise et il fut guillotiné le 28 juillet 1794, avec son protecteur d'exécrable mémoire.

Fleuriot ne manquait pas de talent comme sculpteur. C'est lui, dit Louis Blanc, qui avait sculpté le buste de Lepelletier Saint-Fargeau, qu'on voyait figurer dans la salle de la Convention à côté de celui de Brutus.

Général baron Guillaume.

Michaud. *Biographie générale*. — Delvenne. — L. Blanc, *Histoire de la révol. française*. — Thiers, *Histoire de la révol. française*.

**FLEXIER DE REVAL**, publiciste, né à Bruxelles, le 18 août 1735, mort le 23 mai 1802. Voir **FELLER** (*François-Xavier DE*).

**FLINES** (*Robert DE*), seigneur de Hautlieu, juriconsulte, mort à soixante-trois ans, le 4 décembre 1673. Il appartenait à une ancienne famille de Tournai, qui a produit plusieurs magistrats. Son père, Jean de Flines, mort en 1641, était conseiller et procureur fiscal au bailliage de Tournai; sa mère se nommait Adrienne Desmartin. Robert de Flines était conseiller pensionnaire des prévôts et jurés de Tournai, lorsque Louis XIV, par édit du mois d'avril 1668, institua le conseil souverain; il fut nommé procureur général audit conseil, le 8 juin de la même année; Jean-Baptiste de Blye en était premier président, et des professeurs de Douai

figuraient parmi les conseillers. Un arrêté du conseil d'Etat, du 22 septembre 1669, étant venu restreindre les attributions du procureur général, Flines renonça à sa charge et fut élu conseiller en remplacement du professeur Le Maire le 20 décembre 1670; sa réception eut lieu le 5 janvier suivant.

On doit à Robert de Flines un commentaire estimé, en latin, sur la coutume de Tournai, qui n'a pas été imprimé. (Bibliothèque de Bruxelles, Ms. in-folio de plus de 400 pages.)

Alphonse Rivier.

**FLINES** (*Séraphin DE*), chevalier, seigneur du Fresnoy et de Hautlieu, juriconsulte, fils du conseiller Robert de Flines et d'Elisabeth de Chambye, né en 1651, décédé le 30 décembre 1703. Il fut lieutenant général du bailliage de Tournai, puis, jusqu'à sa mort, conseiller dès le 31 octobre 1689. Il est l'un des auteurs du *Recueil des arrêts de Flandre*, dont le tome premier est dû à M. d'Hermaville; la première partie du tome deuxième, jusqu'à la page 261, fut rédigée par M. de Baralle; la seconde, jusqu'à la page 365, par Flines: son travail offre un intérêt particulier; les voix y sont, en général, comptées et marquées; la relation que notre juriconsulte y fait, parfois, de son opinion personnelle témoigne de sa science et de son jugement. Il figure dans les arrêts à partir du mois de novembre 1690 jusqu'en 1702. D'autres membres de la même famille, également magistrats, sont Jean-François de Flines, conseiller le 19 mars 1705, mort en charge à soixante-douze ans, avant le mois d'août de l'an 1742, et son successeur Séraphin-François de Flines, nommé conseiller le 11 août 1742, mort aussi en charge, à quarante et un ans, le 3 janvier 1745.

Alphonse Rivier.

Pinaut des Jaunaux, *Histoire du parlement de Tournay*. Valenciennes, 1750. — Plouvain, *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers de la cour du parlement de Flandre*. Douai, 1809. — Saint-Genois, *Monuments*, II, 65. — Azevedo, *Genéalogie Coloma*, 499

**FLONCEL** (*Albert-François*), bibliophile, né à Luxembourg en 1697, mourut à Paris le 15 septembre 1773. Il dé-

buta comme avocat en parlement, puis fit son chemin dans les ministères. Nommé en 1731 secrétaire d'Etat de la principauté de Monaco, qui était placée depuis le traité de Péronne (1641) sous le protectorat de la France, il fut élevé, en 1739, au poste de premier secrétaire des affaires étrangères. Il remplit ces fonctions sous les administrations d'Amelot et de Le Voyer d'Argenson, et y joignit celles de censeur royal. Il entretint toute sa vie de nombreuses relations en Italie : l'Académie des Arcades de Rome, les Académies de Florence, de Bologne et de Cortone le comptèrent au nombre de leurs associés. Passionné pour la littérature de la péninsule, il se forma une bibliothèque spéciale de 11,000 volumes, tous en langue italienne. Le catalogue de cette collection précieuse, publié à Paris un an après sa mort, en 2 vol. in-8°, est justement recherché. M. A. Beuchot cite, de Floncel, une traduction de la *Lettre de M. Riccoboni à M. Muratori, sur la comédie de l'Ecole des Maris, de M. de La Chaussée*. Paris, 1737, in-12 (2<sup>e</sup> édit., 1762). Notre fonctionnaire *dilettante* avait su inspirer son goût dominant à ceux qui l'entouraient. Sa femme, Jeanne-Françoise de Lavau, morte en 1764, à 49 ans, fit paraître en 1760, in-12, une version des deux premiers actes de *l'Avocat vénitien*, de Goldoni ; son fils, Albert-Jérôme, né à Paris le 1<sup>er</sup> mai 1747, donna au public un *Essai sur la vie et les découvertes de Galileo Galilei, traduit de l'italien du P. Frisi*, 1767, in-12. Ce travail se retrouve dans le *Journal de Trévoux* (avril 1767) et dans l'*Encyclopédie méthodique* (*Histoire*, t. II, p. 668-673).

Alphonse Le Roy

De Feller, *Biogr. univ.* — Neyen, *Biogr. luxembourgeoise*. — *Biographie Michaud*, nouv. édition, t. XIV.

**FLORAGER** (*Jean*), philologue, musicien, poète, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant). XVI<sup>e</sup> siècle. Voir VLADERAC-KEN (*Jean*).

**FLORBERT** (Saint), premier abbé des abbayes de Saint-Bavon et de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand. Il s'as-

socia aux travaux apostoliques de saint Amand, quand celui-ci vint évangéliser le *pagus Gandensis* en 630 ou 631. Saint Amand jeta les premiers fondements des trois abbayes de Saint-Pierre, de Saint-Bavon, qu'il dédia également à Saint-Pierre, et de Tronchiennes. Après avoir administré d'abord lui-même les trois communautés, il confia, en 639, celles de Saint Pierre et de Saint-Bavon à Florbert.

On connaît peu d'actes de l'administration de Florbert ; on sait seulement qu'il vécut saintement et acquit, de ses propres fonds, plusieurs propriétés au profit des abbayes qu'il gouvernait ; il aida de tout son pouvoir saint Liévin dans l'évangélisation du Brabant. C'est sous lui que saint Bavon (voir ce nom) se fit moine dans l'abbaye qui porta, plus tard, son nom.

Florbert mourut le 25 octobre 661 et fut inhumé dans l'oratoire de l'abbaye de Saint-Bavon, devant l'autel dédié à saint Pierre ; on plaça sous sa tête un carreau en marbre blanc avec l'inscription qui nous a appris la date de sa mort : « Hic requiescit Florbertus abbas » Gandensis cœnubii, obiit octavo idus » octobris ». Ses restes furent enlevés de cette place et déposés, en 975, dans l'église qui remplaça l'oratoire primitif. En 1258, l'abbé fit ouvrir le tombeau et disposer les ossements dans un cercueil de plomb, qu'il plaça dans le mur de la chapelle dédiée à saint Benoît. Saint Liévin composa en vers latins l'épitaque de Florbert.

Emile Varenbergh.

Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon* — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand*. — *Messenger des arts*, 1829-1830. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. I. — Ghesquière, *Acta sanctorum*. — Molanus, *Natales sanctorum Belgii*. — Miræus, *Fasti Belgici*. — Butler, *Vie des Saints*, t. VI. — Sanderus.

**FLORDORP** (*Jean DE*), marquis de Sivry, homme de guerre, mort en 1771.

Jean de Flordorp appartenait à une famille originaire de la Gueldre et qui habitait les Pays-Bas espagnols. Plusieurs de ses membres entrèrent dans les gardes wallonnes lors de leur formation et s'y distinguèrent par leur valeur,

entre autres Jean-Pierre, seigneur de Clabecq, tué à l'attaque de Villaréal en 1706; François, son frère, qui périt à la bataille de Plaisance en 1746; Antoine, qui fit toute la guerre d'Italie où le précédent périt, etc. Quant au marquis de Sivry, il fut nommé enseigne le 1<sup>er</sup> juillet 1710 et sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> décembre 1712; fit les dernières campagnes de la guerre pour la succession d'Espagne; assista au siège de Barcelone, prit part aux expéditions dirigées par le roi Philippe V contre la Sardaigne, la Sicile, l'Afrique, obtint le grade de lieutenant le 1<sup>er</sup> décembre 1721: se battit au siège de Gibraltar en 1727 et, lors de la conquête d'Oran en 1732, fut nommé capitaine le 7 août 1733 et passa avec son grade dans le corps des grenadiers le 9 novembre 1744. Il fit aussi la guerre d'Italie de 1741 à 1747 et participa à toutes les actions importantes. Lorsqu'il rentra en Espagne, on lui confia le gouvernement d'Hostalrich, puis celui de Tortose. Il mourut à Barcelone le 9 août 1771, après avoir été élevé successivement aux grades de major (le 21 juin 1762) et de lieutenant-colonel (le 21 avril 1764), ce qui lui donnait rang de lieutenant général.

Alphonse Wauters.

Guillaume, *Histoire des gardes wallonnes au service d'Espagne*, passim.

**FLORES** (*Louis*), frère, missionnaire flamand, né à Gand le 14 janvier 1576 (d'autres disent 1570), martyrisé au Japon le 29 août 1622. Il passa avec sa famille d'abord en Espagne, ensuite au Mexique, où il prit l'habit religieux chez les dominicains. Il alla prêcher l'évangile dans les Philippines, à Manille, puis à Nueva Segovia, et s'acquitta de sa mission avec une grande ferveur. A son retour, il apprit que plusieurs missionnaires étaient dans les fers au Japon, et demanda l'autorisation à ses supérieurs d'aller les rejoindre. Des pirates hollandais capturèrent le navire sur lequel il se trouvait, et le retinrent plus de deux ans prisonnier; après quoi ils le livrèrent aux Japonais, qui le condamnèrent au feu. Il a écrit : *Relacion*

*de los sucesos de la cristiandad del Japan hasta XXIV mayo de ano MDCXXII.*

Emile Varenbergh.

Didot, *Biographie générale*. — Echari, *Scriptores ord. Prædicat.*, II. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Antonio de Leones, *Bibl. orientalis*. — Nicolas Antonio, *Bibl. script. hispan.*, II. — Piron *Levensbeschryvingen*, Byvoegsel. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire.*

**FLORIANUS** (*Jean*), théologien calviniste, auteur et traducteur flamand, né à Anvers en 1522, mis à mort par les Espagnols le 4 avril 1585. Son vrai nom est Blommaerts. Florianus aurait été brûlé vif douze ans plus tôt, comme le fut son frère, s'il n'avait quitté sa ville natale au moment où on le recherchait avec le plus d'ardeur comme auteur, divulgateur et propagateur de livres et écrits pernicieux. Son grand crime, en ce moment-là, est, paraît-il, d'avoir traduit en flamand les *Métamorphoses* d'Ovide et de les avoir accompagnées de notes de sa façon. Cette traduction, aujourd'hui introuvable, fut imprimée à Anvers par Hans de Laet, en 1552.

La prédication de l'évangile était, naturellement, le meilleur moyen de lutter contre les inquisiteurs et c'est, sans doute, ce qui fit de Florianus un pasteur réformé. Il est, en 1585, l'un des treize prédicateurs calvinistes de Bruxelles qui quittent cette ville le 8 mars aux termes de la capitulation signée avec le duc de Parme. S'étant écarté de ses compagnons d'infortune, il fut arrêté aux environs de Lierre par des batteurs d'estrade et conduit au camp de Beveren. Sa femme mit inutilement tout en œuvre pour obtenir sa liberté. Les Espagnols, manquant à leur parole, maltraitèrent le pauvre vieillard et finirent même, l'ayant cousu dans un sac, par le noyer dans une tourbière ou un marécage.

Ce fut un ci-devant patriote rallié par avarice à la cause des oppresseurs de sa patrie, Robert de Melun, marquis de Richebourg, qui eut le triste courage d'ordonner cette exécution. Le même jour il perdit la vie : il était sur le pont de l'Escaut quand les brulôts de Giannibelli le firent sauter.

On a encore de Florianus les ouvrages

suiuants : *Reynaert de Vos. Een seer genouchlike ende vermakelicke historie : int franchoyse ende nederduitsch.* » Reynier le Renard, Histoire très-joyeuse et recreative en françois et bas allemand. « 1 vol. in-8°. Antwerpen, Christoffel Plantyn, 1566, avec figures. — *Christelycke antwoorde op den eersten boeck der lasteringhen ende vernieuide valscheden van twee apostaten Mattheus van Launoy, priester, ende Hendrick Pennetier, die eertydts ministers geweest hebben, ende nu wederom, tot hare uytgespogen vuylicheyt gekeert zyn...* Nu eerst int francoys getrouwelyck overgeset door Joannem Florianum, dienaar des goddelycken woorts. T'Antwerpen. N. Soolmans, 1583, in-8°. L'auteur de ce livre était Thomas van Til, ancien prieur de l'abbaye de Saint-Michel, près d'Anvers. Nous en possédons un exemplaire.

Charles Rahlenbeck.

**FLORIBERT** (Saint) naquit à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. On croit qu'il était fils de saint Hubert, qui, avant de s'engager dans l'état ecclésiastique, avait vécu dans le monde. Floribert ne tarda pas à se faire remarquer par sa piété. Aussi, lorsque son père fonda l'église de Saint-Lambert à Liège, en sa qualité d'évêque de Tongres, Floribert fut, dit-on, placé à la tête du clergé liégeois. En 727, il remplaça saint Hubert sur son siège épiscopal.

On ne connaît presque rien de son administration. Il est probable qu'il assista, le 21 avril 742, au concile national de la Germanie (à Ratisbonne?) présidé par l'évêque régional saint Boniface, et, le 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante, à celui de Leptines (Lestines), en Hainaut, convoqué par Carloman.

Floribert ouvrit, le 3 juillet 745, la tombe de saint Hubert, son père et prédécesseur, enseveli dans la crypte de l'église Saint-Pierre, à Liège : le corps et les vêtements furent trouvés intacts. La nouvelle de ce prodige parvint aussitôt à la cour d'Austrasie, qui se trouvait à Jupille, et le prince Carloman, suivi de la princesse sa femme et des grands du palais, accourut dans la cité; il lava lui-même le corps du saint et le déposa sur le

grand autel du temple. A cette occasion, Carloman fit à l'église Saint-Pierre une importante donation de biens; mais son diplôme ne nous est pas parvenu. Cette même année, Floribert procéda à l'élévation du corps de sainte Ode, sa grand'tante, enterrée à Amay près de Huy; il leva le corps, le 1<sup>er</sup> décembre, de saint Landoald et de ses compagnons, à Wintershoven.

Floribert, dont tous les hagiographes vantent l'humilité profonde, mourut en odeur de sainteté, le 25 avril (1) 746, et fut enterré à Saint-Lambert. Les miracles qui s'opéraient sur son tombeau engagèrent son successeur à placer ses restes dans une chässe, où l'on déposa aussi, dans la suite, les ossements de Pierre et Andolet.

On croit que saint Floribert augmenta les biens de l'église Saint-Lambert et le nombre des membres de son clergé.

S. Bormans.

**FLORIS DE VRIENDT**, chef d'une famille qui a produit un nombre considérable d'artistes célèbres, fut, en 1476, juré de la gilde des Quatre Couronnés ou des maçons et sculpteurs de pierre d'Anvers. Il est probable qu'en cette qualité, il ne resta pas étranger aux principales constructions artistiques élevées à cette époque dans notre grande cité commerciale et qu'il fut en relations avec l'architecte Herman De Waghemaekere, le Vieux, un des successeurs du célèbre Pierre Appelmans dans l'édification de l'église Notre-Dame d'Anvers.

**FLORIS** (*Jean DE VRIENDT*, dit), fils de Floris et le premier qui se servit de ce prénom en guise de nom de famille. Il naquit à Anvers et devint arpenteur juré (*erfscheyder*). Il épousa Agnès Van den Eynde, parente de Marguerite Van den Eynde, la femme de Jean Massys, forgeron et étalonneur, que l'on croit être le père du célèbre peintre Quentin Massys. C'est sur cette parenté que repose, probablement, la fameuse légende qui fait de Quentin Massys le gendre de François Floris, le peintre!

(1) Sa fête est célébrée le lendemain, 26.

Ainsi qu'il résulte d'un acte de l'année 1579, conservé aux archives d'Anvers (*sub* Kieffel et Gilles. vol. I, p. 435), Jean De Vriendt, dit Floris, devint père de quatre enfants : 1<sup>o</sup> Corneille De Vriendt, dit Floris I, qui épousa Marguerite Goos ; 2<sup>o</sup> Digne De Vriendt, dite Floris ; 3<sup>o</sup> Anne De Vriendt, dite Floris ; 4<sup>o</sup> Claude De Vriendt, le statuaire dont nous parlerons plus loin. C'est à tort que Van Mander, dans son *Schilderboek*, assure que Jean De Vriendt s'éleva en 1400 ; le judicieux auteur s'est trompé d'un siècle au moins.

FLORIS (*Corneille* DE VRIENDT I, dit), fils de Jean et d'Agnès Van den Eynde, naquit à Anvers à la fin du x<sup>v</sup><sup>e</sup> siècle. Vers l'année 1516, il y épousa Marguerite Goos, qui le rendit père de plusieurs enfants, parmi lesquels François I, le célèbre peintre ; le grand sculpteur-architecte Corneille II ; Jacques, qui devint peintre sur verre ; et Jean, qui s'adonna à la céramique. Corneille Floris I mourut le 17 septembre 1538 et fut enterré au couvent des Récollets ; sa femme, décédée le 11 octobre 1577, fut ensevelie auprès de son mari ; leur pierre sépulcrale, qui contient, pour ainsi dire, l'arbre généalogique de plusieurs générations d'artistes, est trop remarquable pour que nous omettions d'en reproduire l'inscription :

*Hier leet begravē Cornelis de Vrint alia Floris steêhouder sterf A° 1538 dē 17 septembr ende syn huysvrouwe Margriete Goos, sterf A° 1577. dē 11 octobr, dē synē sone François Floris schilder sterf A° 1570, dē 4 octobr en synē sone Cornelis Floris beeltsnyder en architect sterf. A° 1575. dē 20 octobr. met Elisabet Machiels syn huysvrouwe sterf A° 1579 dē 23 april dē Jacob Floris glasschriver sterf. A° 1581. den 8 juny met Mechtel Jacobsen syn huysvrouwe sterf A° 1580. en Susanna dochter van Corne Flor. ende Cornelis Floris Cornelis sone schilder en beeltsnyd. sterf. A° 1615 dē 12 mey en Jan Floris sone van Cornelis den derden sterf 2 meert A° 1650.*

.....  
Bidt voor de sielen.

Corneille Floris I, père de tant d'artistes célèbres, était lui-même un homme de talent. En sa qualité de tailleur de pierres, il faisait partie de la corporation des *Quatre Couronnés*, à laquelle appartenaient les maçons et les

sculpteurs. Il remplissait aussi les fonctions d'arpenteur juré de la ville.

FLORIS (*Jacques* I DE VRIENDT, dit), fils de Corneille I et de Marguerite Goos, fut admis en 1551 dans la gilde de Saint-Luc, sous le décanat de Gommaire van Eerenbroek et de Chrétien Van den Queeckborne. Suivant Van Mander, il se distingua comme peintre sur verre. Il peignit, entre autres, le vitrail du *Jugement dernier* qui orne l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, et probablement la verrière avec même sujet, placée dans l'abbaye de Solesmes. On lui attribue les splendides verrières de la cathédrale de Tournai ; on voyait autrefois dans la cathédrale d'Anvers un vitrail, peint par ce maître, représentant l'*Adoration des Bergers*. On conserve au Musée d'antiquités d'Anvers un fragment de verrière que nous croyons pouvoir lui attribuer.

A l'imitation de son frère Corneille II, Jacques Floris, qui était un compositeur des plushabiles, fit graver en 1564, par Jean Liefrinck, un recueil de treize compositions, grand in-8<sup>o</sup>, intitulé : *Velderhande cierlyke compertementen*, et, en 1567, une autre collection de 35 feuilles, grand in-8<sup>o</sup>, ayant pour titre : *Comperimenta pictoris flosculis et manubiis tellicis variegata, auctore Jacobo Floris. Hier. Goock, 1567, Pet. Mercenius sc.*

Jacques De Vriendt, qui avait épousé Mathilde Jacobsen, et habitait une maison des *Gasthuisbeemden* (aujourd'hui la rue Léopold), mourut le 8 juin 1581 ; depuis un an sa femme l'avait précédé dans la tombe réservée à leur famille au couvent des Récollets.

FLORIS (*François* DE VRIENDT I, dit), fils de Corneille et de Marguerite Goos, naquit à Anvers vers 1517. Destiné par ses parents à suivre la carrière d'artiste sculpteur, il exécuta (suivant la déclaration de son biographe Charles van Mander) un grand nombre de figures dont on ornait autrefois les pierres tombales placées dans les églises. Son goût irrésistible pour la peinture l'engagea cependant à abandonner l'artsculptural,

pour entrer, à Liège, dans l'atelier du peintre Lambert Lombard, qui venait de rentrer dans sa patrie après un séjour de plusieurs années en Italie. Ce maître engagea son jeune compatriote à visiter, à son tour, la terre classique des arts. Les études qu'il y fit, tout en développant ses connaissances, lui firent perdre cependant quelques-unes des qualités spéciales qui distinguent les maîtres flamands. Son génie l'empêcha toutefois de déchoir et, de retour dans sa patrie, il y conquit promptement la place de chef de l'école dite de la *Rennaissance*.

En 1540, sous le décanat du peintre-graveur Martin Peters et du peintre Guillaume 't Kint, on le reçut comme franc-maître dans la gilde de Saint-Luc d'Anvers, et, depuis cette époque, il parcourut une carrière des plus glorieuses. Sa facilité était étonnante; il traitait à la fois la peinture religieuse et d'histoire, le portrait et le genre; de plus, il maniait le burin; on connaît surtout la gravure qu'il fit d'après ses propres compositions, à la maison de plaisance de Nicolas Jonghelinx, le grand-père du célèbre sculpteur-monétaire Jacques Jonghelinx.

Van Mander, dans son *Schilderboek*, nous retrace la vie de François Floris; et si, d'un côté, il ne lui marchandé pas les éloges les plus mérités, d'autre part, il lui adresse les reproches les plus sévères par rapport à sa passion du luxe et ses habitudes d'ivrognerie, faiblesse qui, au dire du judicieux écrivain, le conduisit à sa perte.

D'après Van Mander, François Floris, qui avait su mériter par son talent la protection du prince d'Orange et des comtes d'Egmont et de Hornes, personnages célèbres auxquels on peut ajouter le duc d'Aerschot, se serait pris à cause d'eux d'un fol amour du luxe : à l'imitation de la grenouille de la fable, il aurait voulu égaler ces grands seigneurs dans leur faste, leurs dépenses; et sa femme, Claire Boudewyns, loin de le blâmer, l'encourageait dans ces extravagances. La maison spacieuse, qu'il occupait à la place de Meir, ne lui suffisait plus, il

voulut habiter un palais somptueux et fit choix, à cette fin, d'un terrain sis près des jardins des gildes de Saint Sébastien, jardins nouvellement établis par le célèbre financier-ingénieur Gilbert van Schoonbeke. L'habitation fut construite d'après les dessins de Corneille Floris, son frère; mais ce que l'on n'a pas fait remarquer jusqu'à présent, c'est que Floris, probablement par esprit d'économie, au lieu de faire appel à la sculpture pour la décoration de la façade, l'orna lui-même de peintures en grisailles. Le sujet principal, relatif aux beaux-arts, était complété par diverses figures représentant, entre autres, la *Poésie*, le *Travail*, l'*Expérience*, l'*Application* et l'*Adresse*. On peut se faire une idée de cet édifice en consultant la gravure publiée dans les *Annales Antverpienses*, de Papebrochius (t. III, p. 188), et l'*Album historique d'Anvers* de M. Jos. Linnig et F.-H. Mertens (p. 69). Disons en passant que la rue où se trouvait cette demeure, tant vantée par les historiens, porta longtemps le nom de l'artiste et qu'elle ne le perdit que pour prendre celui de la famille d'Arenberg, dont le palais se trouvait autrefois dans le voisinage.

Van Mander raconte une série d'anecdotes concernant la visite que fit à l'artiste son ancien maître Lambert Lombard, le caractère hautain et acariâtre de sa femme, Claire Boudewyns, et l'ivrognerie de Floris qui, dans une espèce de tournoi, aurait couché à terre les plus grands buveurs du pays. Inutile de dire que nous n'admettons que sous bénéfice d'inventaire ces historiettes, recueillies par Van Mander longtemps après la mort de l'artiste. Il est possible que Floris ait été un joyeux compagnon, mais son ambition démesurée, son amour du faste s'opposent à ce qu'on voie en lui un homme d'allures vulgaires ou crapuleuses. D'ailleurs les reproches faits par Van Mander semblent être en contradiction avec l'éloge que le même auteur fait de l'activité et des relations princières de l'artiste. Ses productions sont nombreuses, très soignées, et il ne forma pas moins de cent vingt élèves,

dont Van Mander en cite vingt-cinq, sans même y comprendre le célèbre Martin De Vos, le successeur de Floris dans la direction de l'école anversoise du xv<sup>e</sup> siècle ! Parmi ses disciples nous voyons des peintres qui portent les noms de Benjamin Sammling de Gand, Crispin Van den Broecke, Georges de Gand, Martin et Henri van Cleef, Luc De Heere, Antoine Blocklandt, de Montfort, Thomas de Zierickzee, Simon Kies d'Amsterdam, Isaac Claessen Cloeck de Leyde, François Menton d'Alkmaar, Georges Boba, François Pourbus le Vieux de Bruges, Jérôme, François et Ambroise Francken d'Herenthals, Josse De Beer d'Utrecht, Jean de Mayer d'Herenthals, Apert Francken de Delft, Louis de Bruxelles, Jean Daelemans d'Anvers, Evert d'Amersfort, Herman Van der Mast, du Briel, etc.

Parmi les œuvres produites par François Floris, nous devons citer en premier lieu la *Chute des anges*, triptyque qu'il peignit pour l'autel de la confrérie des Escrimeurs, dans la cathédrale d'Anvers, et dont le tableau du milieu orne aujourd'hui le Musée de cette ville. Cette composition contient la fameuse abeille sur laquelle on a brodé un épisode de la légende de Quentin Massys. Les volets sont perdus ; ils représentaient le portrait du donateur du triptyque, chef-homme de la confrérie, et probablement l'effigie de son patron. La *Chute des anges* révèle les qualités caractéristiques du grand artiste : composition large et facile, dessin correct, mais aussi peinture efféminée et touche peu hardie. Au Musée d'Anvers se trouve un autre tableau de François Floris I, l'*Adoration des Bergers*, où l'auteur, à l'aide de peu de tons, est parvenu à des effets surprenants. L'hôtel de ville d'Anvers renferme aussi une splendide production du maître, le *Jugement de Salomon* ; dans notre notice sur Jean van Asseliers, nous avons déjà dit que cette composition fut offerte, en 1583, par ce juriconsulte au magistrat d'Anvers. Le célèbre peintre H. Leys a choisi le fait de l'acquisition de l'œuvre de Floris par Asseliers pour en faire le sujet d'un

magnifique tableau ornant aujourd'hui le Musée royal à Bruxelles.

Presque toutes les collections de l'Europe possèdent des tableaux de François Floris ; pour le duc d'Aerschot seul, il peignit une série de tableaux dont nous trouvons les sujets dans l'*Inventaire de la collection de tableaux de Charles de Croy, duc d'Aerschot, existant au château de Beaumont en 1613*, publié par M. Alex. Pinchart. Parmi les sujets bibliques nous y trouvons *Adam et Eve*, et *Samson et Dalila* ; parmi les sujets allégoriques : *Vénus et l'Amour* ; *Vénus, Adonis et l'Amour* ; les *Sept Arts libéraux dormant (sic) par la vertu de Mars* ; *Mars, Vénus et Cupidon* ; *Mars et Vénus* ; *Diane et Actéon* ; le *Jugement de Pâris* ; les *Muses jouant devant Pallas* ; *Pâris, Vénus et Pallas* ; la peinture de portrait y est représentée par six tableaux figurant des empereurs romains à cheval. Toutefois le titre de *Raphaël flamand*, donné à François Floris, est peu justifié ; la manière de ce peintre ne se rapproche aucunement de celle de l'illustre maître italien.

François I De Vriendt, dit Floris, eut en 1566, le chagrin de voir détruire par les iconoclastes plusieurs de ses œuvres lors du sac de la cathédrale d'Anvers ; il mourut en cette ville le 1<sup>er</sup> octobre 1570 et son service funèbre eut lieu dans la cathédrale, sous la forme de *scheltyk* ou de troisième classe ; sa dépouille mortelle fut inhumée auprès de celles de ses parents dans le jardin du couvent des récollets. Notre artiste avait eu de son mariage trois enfants : Claire, qui épousa Antoine Tessels, François II et Jean-Baptiste I, qui suivirent la carrière paternelle ; nous consacrons à chacun de ces peintres une notice biographique. Parmi les graveurs qui ont travaillé d'après François I De Vriendt, on doit citer avant tous Jérôme Kock.

FLORIS (*Claude*), fils de Jean De Vriendt, dit Floris, et d'Agnès Van den Eynde et frère de Corneille Floris, I, le chef de la branche des artistes de ce nom. Claude Floris devint sculpteur et fut admis à la maîtrise de Saint-Luc en

1533, sous le décanat de Clément de Iyddelere et de Martin Peters. Il poussa Catherine Van der Vekene, qui mourut avant 1545 et dont il eut deux enfants Jean et Anne, mineurs à l'époque du décès de leur mère. Plusieurs actes concernant cet artiste sont conservés aux archives de la ville d'Anvers. Suivant Van Mander, Claude Floris fut un sculpteur de renom qui travailla beaucoup à Anvers. Quelques-unes de ses œuvres existaient encore dans cette ville au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

Notre artiste habitait une maison du Rempart des tailleurs de pierre nommée « les Quatre Docteurs » (*de vier leeraren*). Il qu'il greva en 1545 d'une rente en faveur de ses enfants mineurs.

FLORIS (*Antoine*). Nous n'avons pu rattacher ce peintre à la célèbre famille artistique des Floris dits De Vriendt d'Anvers. Fiorillo en parle comme d'un peintre flamand qui aurait quitté son pays pour l'Espagne, conjointement avec son compatriote François Frutet, et c'est d'après les données de l'auteur italien que Chrétien Kramm en fait mention dans ses biographies des peintres, sculpteurs et graveurs des Pays-Bas. Antoine Floris mourut en 1550 à Séville à un âge peu avancé; il y laissa comme preuves de son talent, l'*Adoration des Mages*; deux *Évangélistes*; la *Circoncision*, la *Présentation au temple*; œuvres que l'on admire dans l'église conventuelle de Mercede alzada.

FLORIS (*Corneille II DE VRIENDT*, dit). Ce grand artiste, à la fois sculpteur et architecte, que l'on peut regarder comme l'introducteur ou le vulgarisateur en Belgique du style dit de la renaissance, naquit à Anvers en 1518, de Corneille Floris dit De Vriendt et de Marguerite Goos. Il était le frère cadet du célèbre peintre François De Vriendt, dit Floris, et fut reçu en 1539 comme franc-maître dans la gilde de Saint-Luc, sous le décanat du peintre-graveur Martin Peters et du peintre Guillaume 't Kint. Corneille Floris, visita l'Italie

peut-être en compagnie de son frère François, et s'y livra avec ardeur à l'étude de l'architecture classique. Rentré dans sa patrie, il fut désigné en 1547 par le magistrat pour remplir les fonctions de doyen de la gilde de Saint-Luc, mandat qu'il partagea avec son confrère Guillaume Van den Berghe. Notre artiste saisit cette occasion pour orner le registre ou *Liggere* de la confrérie d'une quantité de lettrines dont la variété prouve la richesse de son imagination et la facilité de son crayon.

Vers cette époque aussi, Corneille Floris contracta mariage avec Elisabeth Michiels ou Machiels, appartenant à une famille honorable d'Anvers; il en eut trois enfants savoir : 1<sup>o</sup> Corneille III, qui devint peintre et sculpteur; 2<sup>o</sup> Suzanne, qui épousa le peintre François Pourbus, fils de Pierre et élève de François Floris; 3<sup>o</sup> Esther, qui contracta mariage avec Thomas Van der Schueren.

Suivant les actes scabinaux de la ville d'Anvers, Corneille Floris et sa femme acquirent, le 11 mars 1550 (acte *sub* Wesembecck et Graphæo, 1549, t. I, fol. 91), une maison sous l'enseigne de Saint-Georges située rue Everdy. Notre artiste la rebâtit complètement dans son style favori; il y a peu d'années cet édifice, aujourd'hui l'école Anna Byns, était encore dans l'état où l'avait laissée le maître et nous regrettons beaucoup qu'on ait dû y supprimer la porte d'entrée pour l'approprier à sa nouvelle destination.

Le premier travail daté que nous connaissions de notre artiste, compte au nombre de ses chefs-d'œuvre; c'est le splendide tabernacle de Léau, exécuté en 1550-1551 à la demande de Martin van Wilre, seigneur d'Oplinter, descendant des patriciens de Louvain, et de sa femme Marie Pylepeert, appartenant à une famille échevinale de Léau. Suivant les recherches de M. A. Wauters, archiviste de Bruxelles, cette merveille de l'art, haute de cent pieds et entièrement exécutée en pierre d'Avesnes, n'a pas coûté plus d'un an de travail et 600 florins du Rhin ou flo-

rins d'or, y compris les portes de fer doré. « Le tabernacle de Léau », dit M. Wauters, « porte d'une manière incontestable un cachet de grandeur et d'originalité qui révèle chez celui qui en a conçu le plan autant de hardiesse que de talent. Plus élevé que tous les autres monuments de l'espèce que l'on ait conservés; plus haut du double que le tabernacle de Tongerlo, qui n'avait que cinquante pieds d'élévation, cette merveille du genre, le Tabernacle de Léau atteint, à cent pieds de haut, la naissance des voûtes de l'église. Admirablement placé à l'angle du chœur et du transept gauche, il attire du premier coup le regard et remplit de sa masse imposante le vaisseau du temple. De près, c'est une merveille de finesse et d'élégance; d'innombrables bas-reliefs, distribués par rang de quatre sur dix étages, qui diminuent graduellement, retracent dans toutes leurs phases l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Que dire des statues qui en occupent les angles, des daïs, des rinceaux qui en relient ou en complètent chaque partie, de la belle balustrade de cuivre surmontée de statuettes de femmes élégamment posées, qui protège l'accès du monument? Partout se révèlent une imagination d'une extrême fécondité, un talent à la fois riche et gracieux. »

Ces mêmes qualités se retrouvent dans une publication que Corneille Floris entreprit vers cette époque, le Recueil d'architecture intitulé : *Veelderley veranderingen van grotessen ende compartementen, gemaakt tot dienste van alle die conste beminnen ende ghebruiken*. Gedrukt by Hieronimus Cock, 1556. Cornelis Floris *inventor*. Notre artiste ouvrit ainsi, par son inépuisable veine, la voie où le suivit, d'abord son frère Jacques, ensuite Jean Vredeman de Vries, qui y acquit une réputation sans égale.

Trois ans plus tard, en 1559, le magistrat appela Corneille Floris aux fonctions de premier doyen de la confrérie de Saint-Luc; son collègue fut le vitrier

Michel Hermans. Il est probable que notre architecte-sculpteur s'acquitta de nouveau avec succès de ses difficiles fonctions, car nous le voyons entrer de plus en plus dans les régions officielles et entreprendre des travaux qui devaient, bientôt, placer son nom parmi ceux des premiers architectes du pays. C'est vers l'année 1560 que Corneille Floris construisit également la splendide maison de la corporation des Bateliers, rue du Serment; c'est aussi vers cette époque que le magistrat lui confia l'érection de l'hôtel de ville tant admiré encore de nos jours. Déjà en 1542, l'état de ruine dans lequel se trouvait l'ancien hôtel de ville d'Anvers avait fait songer à le remplacer par un autre construit sur des proportions plus considérables et digne de l'importance de la première ville commerciale du pays. Dans la notice consacrée par nous à l'architecte Dominique De Waghemakere, nous avons dit que le magistrat avait acheté un grand nombre de maisons à la Grand'Place, dans l'intention de le remplacer par le nouveau palais communal. Déjà les pierres pour cet édifice étaient taillées, lorsque, à l'occasion de l'attaque d'Anvers par Martin van Rossem, on dut les employer aux travaux de fortifications de la ville.

L'entreprise fut donc abandonnée et ce ne fut que vers 1560, époque de l'apogée du commerce d'Anvers, que l'on songea de nouveau à la construction d'une maison communale.

Plusieurs artistes furent consultés; les comptes de la ville nous apprennent que dans une espèce de concours, on examina les projets de Jacques de Broeucq, architecte de Mons, Jean Mynsheren, architecte à Gand, de Jean Du Gardin, architecte à Lille, de Lambert Suavius, architecte à Liège, de Lambert van Noort, peintre à Anvers, de Nicolas Scarini, architecte à Florence, de Louis du Foys, architecte de S. M.; de Gauthier van Elsmer, sculpteur, de Jean Massys, le fils de Quentin, peintre, et de Corneille De Vriendt, *alias* Floris, architecte et sculpteur, tous les trois d'Anvers.

Le plan de Corneille Floris fut adopté par le magistrat; les peintres Jean Leys, Chrétien Van den Queeckborn furent chargés de peindre sur bois le projet au rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étage. Une commission ayant été nommée pour la direction des travaux, ceux-ci s'exécutèrent avec grande activité et la première pierre du nouveau bâtiment fut posée le 27 février 1561, par le margrave Jean van Immerseel, l'amman Godefroid Sterck et les bourgeois Nicolas Rockox et Jean van Schoonhoven. Les maçons Henri van Paesschen, Jean Daems et André De Coninck entreprirent les fondations des voûtes et des caves qui devaient servir d'entrepôts pendant les grandes foires de la ville.

Il paraît qu'un conflit survint au sujet du projet produit par Floris pour la distribution intérieure de l'édifice. Après avoir reçu des projets de différents architectes, entre autres de Louis Du Foyt et de Me Pierre Frans, le maître maçon en titre de la ville, on en revint cependant aux plans dessinés par Floris, qui fut ainsi le bonheur de voir achever son œuvre sans la moindre intervention étrangère.

Le 27 février 1565, le nouveau bâtiment fut inauguré par une messe solennelle. Le même jour, un banquet y eut lieu, auquel assistèrent les deux bourgeois Henri van Berchem et Jean van Schoonhoven, ainsi que tous les membres du collège échevinal. L'imprimeur Guillaume Silvius publia, à cette occasion, une gravure représentant l'hôtel de la ville et une feuille volante, espèce de journal-en vers, relatant la cérémonie.

Nous n'entrerons pas ici dans la description de l'hôtel de ville d'Anvers; M. Schayes a pris ce soin dans son *Histoire de l'architecture en Belgique*. Disons seulement que, dès sa construction, le monument fut considéré comme un chef-d'œuvre et que le roi Philippe II voulait en avoir une reproduction en peinture. Corneille Floris avait orné la façade d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs du plus grand mérite. L'intérieur était aussi d'une riche ordon-

nance. Dans la salle des Etats on admire encore une cheminée colossale, ornée de splendides cariatides représentant les tenants des armes d'Anvers, et dans l'ancienne salle de réunion du collège échevinal, une autre cheminée dont le manteau est orné d'un bas-relief représentant le *Jugement de Salomon*; cette composition appartient également à notre artiste. Les autres sculptures du maître furent probablement détruites par l'incendie de l'hôtel de ville lors des terribles journées de la furie espagnole en 1576.

Pendant que l'architecte-sculpteur s'occupait de l'hôtel de ville, le magistrat d'Anvers décida la construction d'un édifice non moins considérable dont il confia également l'érection à l'éminent artiste. Depuis plus d'un siècle les négociants de la Hanse teutonique avaient établi un de leurs comptoirs à Anvers, et y jouissaient de grands privilèges. Le 4 mai 1468, le magistrat mit à leur disposition, pour y faire leur résidence, une vaste maison sise au Vieux Marché au blé. Le port d'Anvers étant devenu l'entrepôt principal du commerce de l'Europe, des ouvertures furent faites, en 1516, pour le transfert dans cette ville du Comptoir central des villes libres jusqu'alors établi à Bruges. Toutefois, au témoignage de Sartorius, l'historien de la Hanse, les négociations ne furent terminées qu'en 1545. Dix-huit ans plus tard, en 1563, le magistrat, croyant s'assurer à jamais le commerce de l'Allemagne, intervint, pour une large part, dans les frais de construction d'un vaste hôtel destiné à servir de résidence à la phalange commerciale du Nord. Les dépenses étant évaluées à la somme de 90,000 florins, les échevins décidèrent d'y intervenir pour un tiers; ils donnèrent, en outre, le terrain nécessaire. L'acte d'accord fut signé le 22 octobre 1563. On commença la construction de la maison Hanséatique, citée comme une merveille de l'art architectural de l'époque. Le compte passé devant le receveur de la ville, Lambert van Kesselt, et approuvé le 22 septembre 1570, démontre que ce fut le ma-

gistrat qui fit élever l'hôtel, et que l'alderman de la Hanse versa, en divers paiements, la part contributive des Oosterlingues. Le même compte, conservé aux archives d'Anvers, prouve que Corneille Floris livra les plans du bâtiment dont la première pierre fut posée le 5 mai 1564, par les bourgmestres Henri van Berchem et Jean van Schoonhoven. De même que pour l'hôtel de ville, quatre ans suffirent à notre artiste pour terminer le colossal édifice; le 7 juillet 1568, le magistrat en remit la propriété aux Hanséates résidant à Anvers, pour tout le temps que, conformément aux contrats, ils auraient habité cette ville.

Ces grands travaux d'architecture ne firent pas abandonner à Floris son art favori, la sculpture; suivant les idées de l'époque, ces deux branches de l'art se confondaient ou du moins devaient se soutenir réciproquement; c'est ainsi qu'au jubé de Léau, l'architecture servit à mettre en évidence la sculpture, tandis qu'à l'hôtel de ville d'Anvers, la dernière rehaussait la première.

Dans un travail consciencieux sur les sculptures de Solesmes, M. E. Cartier attribue à Corneille Floris la décoration de la chapelle de l'abbé Jean Bougler, représentant, « comme dans une « espèce de poème », la *Mort de la Vierge*, son *Ensevelissement* et son *Assomption*, d'après la vision de l'Apocalypse. Après avoir reconnu les portraits de Corneille et de François Floris parmi les personnages figurant dans ces splendides compositions, M. Cartier constate qu'elles ont beaucoup de rapport avec le tabernacle de Léau, et le retable de Notre-Dame de Hal; même combinaison d'architecture et de sculpture, même abondance de statues et mêmes arabesques. Le petit groupe de Saint Martin de Solesmes se retrouve dans le splendide retable de Hal, dont M. Jules Gailhabaud reproduit la gravure dans son magnifique ouvrage sur l'*Architecture* du ve au xviii<sup>e</sup> siècle.

Ce dernier retable toutefois n'est pas l'œuvre de Corneille De Vriendt; il date de l'année 1533 et porte le nom de l'au-

teur : *Jehan Mone, maître-artiste de l'empereur Charles V*. Mais il est de toute probabilité qu'on peut attribuer au sculpteur anversois le magnifique retable de Braine-le-Comte, achevé, suivant M. Gailhabaud, en 1557, quoiqu'on y lise la date de 1577. Il se compose de deux monuments juxtaposés, et ornés d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs: dans la partie inférieure, on voit le *Portement de croix*, la *Flagellation*, le *Christ en croix*, le *Christ aux limbes*, la *Résurrection* et la *Pentecôte*. Aux étages supérieurs, le *Christ au milieu de ses apôtres*, *Saint Marc* entouré de saints évêques; puis, au faite du tabernacle pyramidal soutenu par des cariatides, le pélican, emblème du Sauveur et de l'Eucharistie. Exécuté en pierre comme le tabernacle de Léau, cette œuvre remarquable commence, suivant M. Gailhabaud, à s'exfolier et à faire craindre pour l'avenir du monument. « La perte de ce retable », ajoute le judicieux auteur, « nous priverait d'une composition importante, et qui tient une certaine place dans l'histoire du mobilier ecclésiastique. »

Après ces brillants essais, nous retrouvons Corneille Floris travaillant constamment pour le pays wallon: à Tournai, pour l'église cathédrale, il exécute le riche jubé, création grandiose qui fait encore l'admiration des connaisseurs.

Cette nouvelle œuvre est formée de trois arcades de plein cintre, reposant chacune sur un entablement porté par deux colonnes d'ordre dorique, avec bas-reliefs représentant les *Mystères de la Passion*. D'après les recherches de M. Dumortier fils, publiées dans ses *Etudes sur les principaux monuments de Tournai*, p. 70, le chapitre de l'église Notre-Dame paya pour ce travail 7,200 livres, qui furent comptées, en l'an 1573, à « *Maître Corneille Floris, marchand d'Anvers, sculpteur d'images* ». C'est une des dernières productions de l'artiste.

Malgré sa vie active et le nombre de ses travaux, Corneille Floris ne vécut pas dans l'aisance; les troubles de

l'époque en furent probablement la cause. Pendant la tourmente iconoclaste de 1566, notre artiste avait non seulement assisté à la perte de plusieurs de ses œuvres, mais vu tarir une des sources qui pendant tant de siècles avaient alimenté les adeptes de l'art.

Corneille Floris II mourut le 20 octobre 1575. D'après les recherches de M. le chevalier Léon de Burbure, son service funèbre fut célébré le 23 du même mois, sous la forme d'enterrement de troisième classe, ou *schellyk*. Sa dépouille mortelle fut déposée dans la tombe de ses parents, au cimetière du couvent des frères Récollets, et son nom fut inscrit à la suite de celui de son frère François, sur la pierre commémorative qu'il avait consacrée lui-même à ses parents.

La mort de Corneille Floris fut un vrai désastre pour sa famille. Sa veuve quitta la partie principale de sa maison, rue Everdy, qu'elle loua à des particuliers, pour se retirer dans une dépendance du même bâtiment à laquelle elle avait accès au moyen d'une allée séparée. Sept mois après le décès de son mari, elle s'adressa, suivant le registre aux requêtes de 1575-1576 (p. 263), au magistrat d'Anvers pour obtenir l'autorisation de mettre en vente les meubles délaissés par le célèbre sculpteur dans la rue des Tanneurs, près de la chapelle de cette corporation, parce que les personnes auxquelles elle avait loué sa maison s'opposaient à laisser faire une licitation devant leur domicile. Le 21 mai 1576, le magistrat accéda à sa demande, non seulement parce que les arguments produits par la veuve du célèbre sculpteur lui paraissaient fondés, mais encore, disait-il, parce qu'une maladie contagieuse régnait dans le quartier. Peut-être Corneille Floris en avait-il été la victime. Après avoir assisté, en 1576, à la *Furie espagnole*, pendant laquelle elle dut rançonner le tombeau du roi Christian de Danemark, sculpté par son mari, Elisabeth Machiels décéda à Anvers, le 23 avril 1579; son corps fut enseveli auprès de celui de Corneille Floris, dans le couvent des Récollets.

FLORIS (*Corneille III DE VRIENDT*, dit), fils du célèbre sculpteur-architecte Corneille Floris II et d'Elisabeth Machiels, naquit à Anvers vers 1551 et apprit les notions de l'art dans l'atelier de son père. Comme ce dernier, il devint sculpteur; probablement sous la direction de son oncle, François De Vriendt, il apprit également la peinture. En 1568, il se rendit auprès du peintre Jérôme Francken, d'Herenthals, qui, à cette époque, résidait à Paris. Nous avons publié en 1869, dans le *Journal des Beaux-Arts* (t. XI, p. 36), le certificat qui lui fut délivré le 5 octobre 1568 par le magistrat d'Anvers, à la demande de son père, Corneille II, pièce conservée aux archives de la ville. Il y est dit que le jeune artiste jouissait d'une bonne renommée et qu'il n'était infecté d'aucune hérésie.

Corneille Floris III fut inscrit en 1577, comme fils de maître, dans le *Liggere* de la corporation de Saint-Luc, d'Anvers. Suivant un document cité par MM. Rombouts et Van Lerijs, dans leur édition du *Liggere*, il était absent de cette ville au mois d'août 1586, mais il y était de retour trois ans plus tard, époque à laquelle il travailla à la décoration de la chapelle du patron des peintres, dans la cathédrale. En 1590, il reçut dans son atelier un élève du nom de Guillaume van Deurme, qui eut pour condisciples, en 1594, Jérôme van Kessel, et en 1595, Abraham van Schrieck; notre artiste leur enseigna la peinture. Suivant une inscription qui se trouvait autrefois dans l'église des Récollets, à Anvers, il mourut dans cette ville le 12 mai 1615; et d'après les comptes de l'église Notre-Dame, Quartier sud, ses obsèques eurent lieu le 15 du même mois, sous la forme de *schellyk*, employée pour presque tous les membres de sa famille. Il avait eu, de son mariage avec Anne van Beyerens, plusieurs enfants; leurs actes de baptême prouvent que l'artiste était en bonnes relations avec le secrétaire de la ville, Jean Bochius, les peintres Pierre et François Pourbus, les sculpteurs Robert De Nole, Guillaume Paludanus et Jac-

ques Jonghelinx, le waradin de la Monnaie. De riches personnages, tels que le bourgmestre Gilles de Mera, le négociant Nicolas Rodriguez et le savant secrétaire de la ville, Philippe van Valckenisse, l'honoraient de leur amitié.

Le nom de cet artiste est cité dans plusieurs documents conservés aux archives d'Anvers, entre autres, en 1579 (*sub* Kieffel et Gilles, t. I, p. 435), et en 1616 dans l'acte de partage de ses biens, déposé à la chambre des pupilles. Il s'était créé des prétentions à la noblesse ; l'*Album Amicorum* du secrétaire d'Anvers, Philippe van Valckenisse, manuscrit conservé à la Bibliothèque royale à Bruxelles, contient, sous la date de 1598, avec sa signature en italien, le dessin de ses armes : d'argent à trois lis des champs feuillés au naturel, 1 et 2 ; au chef d'azur à trois abeilles renversées d'or. L'écu sommé d'un casque d'argent, grillé d'or et orné de ses lambrequins d'argent et d'azur ; cimier : un triton naissant de carnation, couronné de feuilles d'iris de sinople, et tenant de la main dextre un cor de chasse d'or ; de la main senestre, un bouquet de quatre violettes au naturel. Devise : *Nulle molestie frangant animum.*

FLORIS (*Jacques II* DE VRIENDT, dit). Nagler cita le premier cet artiste, qui, selon lui, aurait peint, de 1592 à 1615, les vitraux qui ornaient autrefois l'église du couvent des Grands-Carmes, à Anvers, et représentaient des scènes de la vie du *Prophète Elie*, le patron de l'ordre du Carmel. Des biographes assurent qu'il était le fils de François I De Vriendt, dit Floris, mort en 1570 ; c'est tout au plus s'il peut être le fils de Jacques Floris I, dit De Vriendt, peintre-verrier, décédé, comme nous l'avons dit, en 1581, et dont les sept enfants étaient mineurs en 1582, ainsi qu'il résulte de plusieurs actes conservés aux archives d'Anvers (*sub* Kieffel et Gilles, vol. I, p. 75v), et des comptes du *Weesmeester Kamer*, passés le 3 janvier 1582 et le 6 avril 1591.

L'église des Grands-Carmes n'existant plus, il nous est impossible de

nous faire une idée du talent de Jacques Floris II.

FLORIS (*Jean-Baptiste I* DE VRIENDT, dit) était fils du célèbre peintre François I, ou le Vieux, et de Claire Boudewyns. Il suivait la carrière paternelle. Van Mander, qui, dans son *Schilderboek*, consacre quelques mots à cet artiste, dit qu'il fut assassiné à Bruxelles par les Espagnols. Il est cité conjointement avec son frère, François II, et sa sœur Claire, dans un acte de 1579 déposé aux archives d'Anvers.

FLORIS (*François II* DE VRIENDT, dit), surnommé le Jeune. Ce peintre, fils de François I, ou le Vieux, et de Claire Boudewyns, naquit à Anvers vers l'année 1545. Elève de son père, son nom ne figure pas parmi les artistes admis à la maîtrise de la gilde de Saint-Luc.

Il est cité cependant, conjointement avec son frère Jean-Baptiste et sa sœur Claire De Vriendt, dans un acte de l'année 1579, conservé aux archives d'Anvers (*sub* Kieffel et Gilles, vol. I, p. 435). Suivant Van Mander, François Floris II quitta sa ville natale pour l'Italie ; s'étant établi à Rome, il s'y fit une bonne réputation par ses tableaux de chevalet.

FLORIS (*Jean* DE VRIENDT II, dit), fils de Corneille De Vriendt, dit Floris I, et de Marguerite Goos, naquit à Anvers vers 1530, et fut inscrit, en 1550, comme franc maître dans la gilde de Saint-Luc, sous le décanat de Pierre Van den Steenwinckele et de Michel Hermans. Suivant Van Mander, il s'adonna à la céramique et devint un artiste potier qui n'eut jamais son égal aux Pays-Bas ; le roi Philippe II l'appela près de lui, et c'est au service de ce prince qu'il mourut en Espagne, dans un âge peu avancé. Si nous en croyons Kramm, cet artiste serait le même que son homonyme le peintre, cité par Vasari et qui travailla à Plaisance et à Madrid ; ses œuvres auraient largement contribué au perfectionnement de l'école espa-

gnole. Il est certain qu'il quitta Anvers dans sa jeunesse, et ne laissa pas de descendance.

FLORIS (*Jean-Baptiste II*, DE VRIENDT, dit), naquit à Anvers en 1617. S'étant choisi la carrière de peintre, il fut admis, en 1633-1634, dans la gilde de Saint-Luc, comme fils de maître (*wynmeester*), sous le décanat du sculpteur Jean van Mildert. Il contracta mariage avec Barbe van Alckemade, appartenant à une famille honorable d'Anvers.

Jean-Baptiste Floris mourut le 19 janvier 1655, et sa femme, le 12 mai suivant. Leur service funèbre fut célébré dans leur paroisse, l'église Notre-Dame, mais ils furent enterrés, l'un et l'autre, dans l'église du couvent des Récollets, où se trouvait autrefois une pierre sépulcrale avec l'inscription qui suit :

D. O. M.  
SEPTULTE  
VAN DEN EERSAMEN  
JOHAN BAPTISTA FLORIS  
CONSTSCHILDER  
STERFT OUDT 38 JAEREN  
DEN 19 JANUARY  
ANNO 1655 ENDE  
DE EERBARE JOUFFROU  
BARBARA VAN ALCKEMADE  
SYNE WETTIGHE HUYSVROU  
STERFT DEN 12 MAYUS  
A° 1655  
BIET VOOR DE SIELEN.

Ajoutons que la dette mortuaire des deux époux fut payée la même année à la direction de la gilde de Saint-Luc.

FLORIS (*Jean III* DE VRIENDT, dit), fils du peintre-sculpteur Corneille III et d'Anne van Beyeren, naquit à Anvers le 10 juillet 1590, quoique, d'après l'acte de partage des biens de son père, il serait né en 1588. Il fut baptisé dans la paroisse de Notre-Dame; son parrain était Jean Vander Borcht; sa marraine, Anne Lopez. Elève de son père, il devint peintre, et fut reçu comme fils de maître, dans la gilde de Saint-Luc, en 1615, l'année même de la mort de Corneille III, sous le décanat du peintre

François Francken le Jeune, et de l'imprimeur Jean Moretus.

Jean Floris III mourut à Anvers le 2 mars 1650, et fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres, au couvent des Récollets.

P. Génard.

Rombouts et Van Lerijs, *De Liggeren*. — Immerzeel et Kramm, *De Levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders*, enz. — E. Cartier, *Les Sculptures de Solesmes*. — A. Wauters, *Le Tabernacle de Léau, œuvre de Corneille de Vriendt, dit Floris*, notice insérée dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. XXVII (1868), p. 354. — Du Mortier fils, *Etudes sur les principaux monuments de Tournai*, p. 70. — Gailhabaud, *l'Architecture du 16<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècle*. — Noire Notice sur l'hôtel de ville d'Anvers, publiée en 1864 dans la revue de *Vlaamsche Schoo'*, les archives d'Anvers et nos notes.

FLORUS, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Trond, était l'un des théologiens les plus savants du 1<sup>er</sup> siècle. Sweertius et Valère André lui attribuent les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Martyrologium seu Gesta et Passiones martyrum*. Le P. Bolland a publié ce martyrologe dans la préface du t. II des *Actes des saints du mois de mars*, d'après un manuscrit qui existe encore à la bibliothèque royale de Bruxelles (n<sup>o</sup> 21532). Il est douteux que cet écrit soit réellement l'œuvre du théologien limbourgeois. Le P. Bolland, Paquet, Mabillon, les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, Casimir Oudin et Valère André l'attribuent au célèbre diacre de Lyon connu sous la dénomination de *Florus Magister*. — 2<sup>o</sup> *De expositione Missæ*, publié au t. IV de la *Bibliotheca patrum* de l'édition de Paris, et au t. IX de l'édition de Cologne. Ce livre se compose, presque tout entier, d'extraits de saint Cyprien, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin, de Sévérien, de saint Avit de Vienne, de saint Fulgence, de saint Isidore et de Bède le Vénéral; mais un grand discernement et une rare rectitude de jugement se font remarquer dans la classification des matières. — 3<sup>o</sup> *Commentarius sive collatio in epistolas Pauli ex XII patribus*. Douze Pères de l'Eglise ont fourni à l'auteur la matière de ce livre; ce sont saint Cyprien, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Patien,

Théophile d'Alexandrie, saint Grégoire de Nazianze, saint Ephrem, saint Léon, Cyrille d'Alexandrie, saint Fulgence, saint Paulin et Avitus de Vienne. Florus y a ajouté des extraits de conciles et des lettres de papes. On possède de ce traité, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* l'attribuent, de même que le livre précédent, à Florus de Lyon. — A ces trois ouvrages Paquot ajoute : 4<sup>o</sup> *Poemata IX, scilicet paraphrases psalmodum XXII, XXVI et XXVII. Hymni trium puero-rum. Hymnus ad Michaëlem archangelum. De cereo paschali. Epistola ad Modicinum episcopum, alia ad amicum quemdam et ad Wulfium grammaticum.* Ces petits poèmes ont été longtemps attribués par erreur à un poète florentin du ve siècle, désigné sous le nom de Drepanius Florus; mais cette attribution même atteste le mérite littéraire de l'œuvre, puisqu'on la faisait remonter à une époque où le goût littéraire était loin d'être entièrement éteint. Ils ont été publiés dans l'édition parisienne de la *Bibliotheca patrum*. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* attribuent encore ce poème à Florus de Lyon, et il est difficile de ne pas se ranger à leur avis.

Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que Florus de Saint-Trond jouissait parmi ses contemporains, et surtout dans son ordre, d'une grande réputation de science et de vertu.

J.-J. Thonissen.

Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. III, p. 2074 (à la Bibliothèque royale de Bruxelles). — Sweetius, *Athenæ belgicae*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Bollandus, t. II *Actorum SS. martii*, préf. — *Histoire littéraire de la France*, t. V. — Trithemius, *De viris illustribus ordinis S. Benedicti*, c. XLIV. — Mabillon, *Analecta*, t. 1, p. 12 et sq., t. IV, p. 630. — C. Oudin, *Commentarius de scriptoribus ecclesiae antiquis*, t. II.

**FODOR** (les), famille de musiciens, instrumentistes et compositeurs.

FODOR (*Joseph*), fils d'un officier hongrois, né à Venloo, en 1752, eut pour premier guide dans l'art musical un organiste de sa ville natale. A l'âge de quatorze ans, il alla étudier à Berlin sous la direction de François Benda, artiste de premier ordre qui savait faire

chanter son instrument. Joseph Fodor acquit à l'école de ce grand maître une manière expressive comme celle de Bériot. L'artiste limbourgeois alla se faire entendre à Paris en 1787 et acquit une sérieuse réputation. Vers la fin de 1794, il partit pour la Russie, où il fixa son séjour. Il mourut à Saint-Petersbourg le 3 octobre 1828. Il devint chef d'école dans la capitale de l'empire russe et brilla autant comme compositeur que comme instrumentiste. Son plus bel ouvrage, c'est sa fille, M<sup>me</sup> Mainvielle-Fodor, dont nous allons retracer la brillante carrière. Les œuvres de Joseph Fodor reçurent du public, à l'époque de leur apparition, un accueil empressé. Elles se distinguent moins par la fantaisie des variations que par l'expression qu'il donne à ses mélodies. En voici la liste : 1<sup>o</sup> *Six duos pour le violon*, op. 1, Berlin et Paris. — 2<sup>o</sup> *Six solos pour le violon*, op. 2, Paris. — 3<sup>o</sup> *Six duos idem*, op. 3, Berlin et Paris. — 4<sup>o</sup> *Six quatuors pour deux violons, alto et basse*, op. 4. — 5<sup>o</sup> *Six idem*, op. 5, Berlin. — 6<sup>o</sup> *Concerto pour le violon*, op. 6, Paris. — 7<sup>o</sup> *Idem*, op. 7 et 8, Paris. — 8<sup>o</sup> *Six quatuors pour deux violons, alto et basse*, op. 9. — 9<sup>o</sup> *Quatrième concerto pour le violon*, op. 10, Paris. — 10<sup>o</sup> *Six duos, idem*, op. 11, Berlin et Paris. — 11<sup>o</sup> *Six idem*, op. 12, Paris. — 12<sup>o</sup> *Six quatuors*, op. 13, Offenbach. — 13<sup>o</sup> *Trois duos*, op. 14, Paris. — 14<sup>o</sup> *Six idem*, op. 15, Vienne. — 15<sup>o</sup> *Airs variés pour le violon avec basse*, nos 1 à 34, Vienne, Berlin, Paris et Amsterdam. — 16<sup>o</sup> *Caprices pour violon seul*, liv. I et II, Vienne. — 17<sup>o</sup> *Potpourris*, nos 1 à 4, Paris. — 18<sup>o</sup> *Concertos pour le violon*, nos 5 à 10, Vienne, Amsterdam et Paris. — 19<sup>o</sup> *Duos pour le violon*, op. 19 à 25, Amsterdam. — 20<sup>o</sup> *Sonates pour le violon*, op. 19, et beaucoup de recueils de petits airs en duos.

FODOR (*Charles*), frère du précédent, né à Venloo en 1754, alla s'établir à Paris en 1778, et y enseigna l'art du clavecin jusqu'à sa mort, en 1799. Il a arrangé pour le piano deux œuvres de

uatuors de Pleyel, des symphonies de Haydn et un grand nombre d'ouvrages. Il a composé *sept Pots-pourris* pour le même instrument.

FODOR (*Antoine*), le troisième des frères du même nom, naquit à Venloo en 1759. Il suivit la même carrière que son frère puîné et reçut, d'un maître distingué de Manheim, des leçons de clavicécin qui firent de lui un pianiste de mérite. En 1790, il fixa sa résidence à Amsterdam, où il mourut le 23 février 1849. Il dirigea avec beaucoup d'habileté, pendant plusieurs années, les concerts de la société *Felix meritis*. Ses compositions pour piano furent très-nombreuses et très-recherchées. Les plus connues sont : 1<sup>o</sup> *Huit concertos pour le piano*, œuvres 1<sup>re</sup>, 2, 3, 4, 5, 8, 12 et 15, Amsterdam et Paris. — 2<sup>o</sup> *Concertino avec accompagnement d'orchestre*, op. 21, Amsterdam. — 3<sup>o</sup> *Quatuors pour piano, deux violons et violoncelle*, op. 7 et 14, Amsterdam et Paris. — 4<sup>o</sup> *Sonates en trios pour piano, violon et violoncelle*, op. 9 et 11, Offenbach et Amsterdam. — 5<sup>o</sup> *Trois œuvres de sonates pour piano et violon*, Amsterdam et Paris. — 6<sup>o</sup> *Trois sonates à quatre mains*, œuvres 9, 10 et 16, Amsterdam. — 7<sup>o</sup> *Cinq sonates pour piano seul*, *ibid.* — 8<sup>o</sup> *Quelques fantaisies et des airs variés.*

FODOR (M<sup>me</sup> *Joséphine MAINVIELLE*), une des plus célèbres cantatrices du XIX<sup>e</sup> siècle, née à Paris en 1793, était fille de Joseph Fodor. Sa vie n'est pas l'histoire d'une femme, c'est l'histoire d'une voix, d'une voix bien douée par la nature, assouplie et perfectionnée par le travail le plus opiniâtre et par l'art le plus achevé.

Suivons-la dans les différentes phases de sa carrière, tour à tour si pleine d'enchantements et d'amertume. Plusieurs de ses biographes la font naître en Russie. Non, mais elle y vécut dix-huit ans avec son père, qui l'y emmena quand elle n'avait encore que quinze mois. N'entendant et ne faisant que musique, son oreille et ses doigts acquirent une habileté si précoce, qu'à onze ans elle exéc-

taut sur la harpe et le piano des tours de force dans les concerts où son père la produisait à côté de lui. A quatorze ans, elle commença à chanter en public. Son début date de 1810. Le théâtre impérial de Saint-Pétersbourg donna la *Cantatrice villane* de Fioravanti. Elle s'y fit applaudir dans soixante représentations. En 1812, elle épousa Mainvielle, acteur du théâtre français attaché alors à la cour de Russie. L'empereur Alexandre I<sup>er</sup> ayant licencié ses troupes de comédiens étrangers, M<sup>me</sup> Mainvielle-Fodor se fit entendre, pendant deux saisons, à Stockholm et à Copenhague, puis elle alla chercher à Paris la consécration de sa renommée. Le 9 août 1814, elle débuta à l'Opéra-Comique. Le répertoire de Grétry, qui assurait la vogue de ce théâtre, exigeait un talent de diction dramatique que ne possédait pas M<sup>me</sup> Fodor. Il y a des voix faites pour le chant plus que pour la parole : tuyaux d'orgue ou gosiers de rossignol; telle était celle de M<sup>me</sup> Fodor. Elle chanta la *Fausse Magie*, le *Concert interrompu*, le *Calife de Bagdad*, la *Belle Arsène*, *Zémire et Azor*, etc., et n'y réussit qu'à moitié. Cet insuccès relatif tenait au défaut de netteté de sa prononciation, non seulement dans le dialogue, mais dans la mélodie même. Notre compatriote Grétry, que les Français ont surnommé avec raison le Molière de la musique, ne faisait pas, sous prétexte d'opéra-comique, des opéras sérieux mêlés de dialogues. Il n'a été à demi sérieux que dans *Richard*. Partout ailleurs, sa musique a le caractère de la franche gaieté comique, un milieu entre l'opérette et l'opéra, entre la parole et la mélodie italienne, le vrai genre français enfin. C'est moins la beauté vocale que l'intention spirituelle ou naïve qui doit se dégager sous la note; il faut moins chanter que dire, comme dans la pure chanson. Souligner certains mots en accentuant la note, c'est presque tout l'art du chanteur dans les opéras de Grétry. La voix de M<sup>me</sup> Fodor ne s'y prêtait guère, du moins à l'origine : c'était un organe un peu lourd à force de plénitude, la légèreté lui manquait.

Mais elle avait ce caractère sympathique qui plaît par la seule émission du son, sans qu'on y sente même l'âme de l'artiste. Mme Fodor ne chercha dans l'art ni l'esprit, ni la passion : elle cultiva *l'art pour l'art*, comme les virtuoses du romantisme en poésie. Par son travail obstiné et son excellente méthode, elle parvint à assouplir tellement son organe, que sa vocalisation, jusqu'alors un peu rocailleuse, devint toute ruisselante de perles fines, de sons brillants et veloutés, une caresse de l'oreille. Elle sacrifia l'expression passionnée à la pureté et à la justesse. Mais de cette pureté et de cette justesse, unies à ce timbre caressant, naquit un charme inexprimable qui fut le secret de ses triomphes. L'art se mariant à la nature, ce fut là sa magie. Jamais, avant Mme Malibran, on n'entendit une voix féminine d'une si idéale justesse. Ses qualités la prédisposaient à la musique italienne. Elle y égala, elle effaça même les plus brillantes étoiles d'Italie. Dès 1814, trois mois après qu'elle eut paru avec si peu d'éclat à l'Opéra-Comique, la jeune prima-donna eut le courage d'aborder, au théâtre de l'Odéon, les rôles où Mme Barilli, que la mort venait d'enlever à ses nombreux admirateurs, avait laissé des souvenirs si redoutables, et le succès couronna sa confiante audace. D'où venait cette subite transformation ? Elle nous le raconte elle-même dans une brochure qu'elle nous a laissée et dont nous parlerons tout à l'heure. Elle avait débuté le 16 novembre 1814 dans la *Griselda* de Paer. Les *Nozze di Figaro*, *Il re Teodoro*, *Penelope* achevèrent de confirmer sa réputation. En 1816, Mme Catalani, ayant pris la direction de l'Opéra italien, en transporta la scène au théâtre Favart. Son administration y fut déplorable. Au lieu de ménager l'amour-propre de ses partenaires, elle semblait prendre à tâche de les humilier. C'était pour briller seule qu'elle entendait diriger ce théâtre. Les artistes devaient marcher à sa lumière : elle était l'astre, eux les satellites. Et cependant ils comptaient parmi les premiers de l'époque : Garcia, Crivelli, Porto, avec Mme Fodor. Ils abandon-

nèrent la directrice, dont ils ne pouvaient supporter les prétentions, et ils partirent pour Londres. Mme Fodor y chanta jusqu'en juillet 1818, avec un succès qui grandissait tous les jours. Elle se rendit alors en Italie, dans toute la fleur et dans toute la maturité de son talent. Sa voix mêlait la douceur à la puissance dans un degré vraiment incomparable. Si achevé était l'art, que nulle part il ne se montrait : il paraissait né avec elle, sur sa lèvre souriante, sans aucun travail, comme un don de sa nature. C'est à Venise qu'elle se déploya tout entière, au théâtre de *la Fenice*, où elle débuta dans l'*Elisabetta* de Carafa. Ce ne fut pas de l'enthousiasme, ce fut du délire. Cette étrangère, fille d'un artiste né dans nos provinces, et élevée en Russie, éclipsait les constellations de l'art italien. La nature s'était trompée en faisant croître dans la brume et les frimas cette plante qui aurait dû naître au pays où fleurit l'oranger. Le Midi était vaincu par le Nord. On la couronna sur la scène après la première représentation, et chaque soir elle était rappelée, à plusieurs reprises, avec des cris et des bravos sans fin. Une nuée de sonnets tombait à ses pieds avec des bouquets et des couronnes. Le *dilettantisme* italien ne connut point de bornes. On frappa à l'effigie de Mme Fodor une médaille d'or, honneur qui n'était échu jusque-là qu'à Marchesi.

Mme Fodor revint, en 1819, au théâtre de ses premiers succès : l'Opéra italien, qui, sous une administration nouvelle, et grâce surtout au concours de la grande cantatrice, allait retrouver sa vogue et se placer au premier rang dans l'admiration publique. C'était l'heure où Rossini ravissait et éblouissait le monde par des mélodies que la science musicale semble dédaigner aujourd'hui, par impuissance d'en égalier le charme, et qui vivront encore quand la prétendue musique de l'avenir aura fait son temps. Ces mélodies, où l'esprit, l'imagination et la grâce s'unissent à la verve la plus intarissable et la plus étincelante et qui sont dans l'art l'expression la plus complète du génie italien, n'ont pas besoin,

pour subsister, de l'habileté exceptionnelle des interprètes, car ce ne sont point des tours de force : c'est de la pure inspiration, plus sensible encore à l'oreille des masses qu'à l'oreille saine des mathématiciens de la stragie orchestrale. Malgré le caractère instinctif de cette musique *rossignolante*, Mme Fodor seule eut le privilège de mettre un opéra à la mode, et les pièces qui elle paraissait entraîner d'emblée dans la faveur publique. Pendant trois ans, de 1819 à 1822, elle fit courir tout Paris au Théâtre italien pour l'entendre dans l'*Agnese* de Paer, dans le *Matrimonio segreto*, dans *Don Juan*, dans la *Azza ladra* et dans *il Barbieri di Seville*, son plus éclatant succès. Quel enchantement que cette époque, l'époque des *Méditations*, des *Odes* et *Ballades*, du *Barbier de Séville*, de la plus belle poésie et de la plus belle musique du dix-neuvième siècle ! Chose curieuse, le *Barbier*, sa première représentation, n'eut pas plus de succès à Paris qu'*Athalie* à saint-Cyr. Et après la seconde représentation, tous les salons retentissaient de cette musique enchanteresse, aussi fraîche aujourd'hui qu'à son apparition. Que s'était-il donc passé entre la première représentation et la seconde ? Rien qu'un changement de rôle : Rosine, au lieu de s'appeler Mme Ronzi de Begnis, se nommait Joséphine Fodor. Voilà comment l'art, de sa baguette magique, fait entrer un chef-d'œuvre dans l'oreille d'un peuple. L'interprétation achève la pensée de l'auteur. Il faut avouer cependant que l'empire de la mode est une singulière puissance. Le *Barbier*, pour être compris, n'a besoin musicalement d'aucun artifice. Et il fallut pourtant la présence d'une artiste hors ligne et passionnant la foule pour faire sentir le mérite de ce chef-d'œuvre.

Une maladie vint interrompre le cours de ses triomphes. Mme Fodor fut atteinte d'une affection du pylore qui, sans altérer la pureté de sa voix, affaiblissait considérablement sa santé. Sur l'avis des médecins, elle partit pour l'Italie, au mois d'avril 1822. Le ciel napolitain lui fut si propice, qu'elle se décida, au mois

d'août de la même année, à faire ses débuts à San Carlo dans le rôle de Desdemona. Naples l'accueillit avec autant d'enthousiasme que Venise et Paris. Tous les chefs-d'œuvre des grands maîtres, de Paer, de Rossini, de Mozart, furent interprétés avec un succès jusquelà sans exemple. Elle passait avec une égale souplesse de l'opéra sérieux à l'opéra bouffe et à celui de demi-caractère. Les rôles de Semiramide et de Zelmira comptèrent en Italie parmi les plus beaux bijoux de sa couronne d'artiste. Elle se fit entendre alternativement à Naples et à Vienne. Le *dilettantisme* viennois, ne trouvant rien de comparable à cette merveille de la scène lyrique, la proclama reine du chant, *Regina del canto*, et des médailles frappées en son honneur, dans la capitale de l'Autriche comme dans la cité napolitaine, portaient pour inscription : *Alla prima delle prime donne*. Telle était l'étendue de son organe, qu'il embrassait presque trois octaves, depuis les cordes basses du contralto jusqu'aux sons aigus les plus élevés du soprano. Parmi les voix italiennes qui ont brillé de nos jours, Mme Alboni seule rappelle ce charme et cette étendue.

Après avoir chanté en 1823, à Vienne, pendant toute la saison, elle retourna à Naples jouir des applaudissements d'un public dont elle était l'idole, jusqu'au mois d'août 1825, époque où elle fit un contrat pour le Théâtre italien de Paris avec M. le vicomte de La Rochefoucauld, directeur général des beaux-arts. Elle y reparut le 9 décembre de la même année dans la *Semiramide* de Rossini, œuvre encore inconnue en France. Mais, ô fragilité de la voix comme de toute chose humaine ! à peine eut-elle commencé qu'elle fut prise d'un enrouement qui ne lui permit pas de franchir le premier acte de cet opéra où elle excitait, naguère, une admiration si enthousiaste à Naples et à Vienne. A partir de ce moment, elle quitta la scène pour plusieurs années. L'affection du larynx, qu'on avait crue passagère, était persistante. Après un quart d'heure d'exercice, son enrouement renaissait.

Elle fut condamnée à un repos absolu. L'art médical était impuissant à triompher de la maladie. Dans les premiers temps, l'administration de la liste civile avait refusé d'accepter les offres de résiliation de Mme Fodor. Quand on vit sa voix atteinte d'une altération permanente, on refusa de lui payer ses appointements. Il s'ensuivit un procès que la cantatrice allait gagner, quand l'affaire fut portée au conseil d'Etat. La discussion se prolongea jusqu'en 1828, où intervint une transaction qui mit fin à ce regrettable conflit. Mme Fodor espéra encore dans le ciel d'Italie : son enrrouement céda à la bienfaisante influence du climat de Naples. Les succès allaient-ils revenir avec la fortune? La grande artiste se laissa bercer de ce doux espoir. Elle remonta en 1828 sur cette scène de Saint-Charles dont les échos n'avaient pas oublié ses accents. Mais l'illusion dura peu : juste et pur encore, l'organe avait perdu son charme en perdant sa fraîcheur, sa suavité, sa puissance. Tout l'art du monde ne pouvait racheter ces qualités natives. Mme Fodor sentit qu'elle ne retrouverait plus ses succès passés. Renonçant à la scène italienne, elle revint à Paris où son talent si souple parvint à se faire applaudir, même dans cette dégénérescence de sa voix. Elle avait eu le bon sens de comprendre que l'heure était venue de déchausser le cothurne, et, si elle reprit un moment le brodequin, c'est pour retrouver de nouveaux succès et clore sa carrière, comme l'astre du jour, en se couchant dans sa gloire.

Briffaut lui consacre une notice qui a trop de mise en scène pour n'être pas un peu de fantaisie. « Un soir, dit-il, les chœurs du théâtre du Vaudeville, qui habitait alors son boudoir de la rue de Chartres, criaient de manière à faire écrouler le frêle édifice. Un spectateur de l'orchestre, homme connu par la sûreté de son goût musical, applaudissait ce vacarme que le public sifflait à outrance. Il paraissait ravi au milieu de la foule irritée. A la chute du rideau, il monta au théâtre, y pénétra de vive force et

« arriva jusqu'au foyer des choristes.  
 « Là, il s'adressa à une jeune fille avec laquelle il eut un entretien qui remplit toute la durée de l'entr'acte. Trois mois après ces faits, un début important était annoncé au Théâtre italien, à l'Odéon, que l'on appelait les Bouffes. Toute la société élevée et brillante y courut : on promettait aux dilettanti une cantatrice dont le talent devait effacer l'éclat des plus belles réputations. Cette belle soirée dota la scène lyrique d'une virtuose dont la renommée s'est élevée assez haut pour importuner les noms les plus célèbres. C'était la *jeune choriste du Vaudeville*, découverte par le sentiment musical, entre les sons rauques et criards qui hurlaient autour d'elle, et trouvée par un habile musicien comme une perle sur un fumier. » L'anecdote, sans doute, a un fond de vérité; mais Mme Fodor — on l'a vu par notre récit — n'est point montée tout à coup des bas-fonds d'un théâtre de vaudeville au sommet de l'art italien. Elle débuta au théâtre Feydeau, à l'Opéra-Comique, et, quand elle vint à Paris, elle y était précédée déjà d'une réputation suffisante pour qu'on lui confiât mieux qu'un rôle dans les chœurs.

Briffaut finit ainsi sa notice :  
 « Mme Mainvielle-Fodor, après avoir brillé longtemps dans les régions supérieures du théâtre, après s'être fait entendre avec enthousiasme à côté de Mme Catalani qui fut l'idole de son temps, descendit dans des scènes plus humbles. Avec une souplesse de talent qui lui était propre, elle charma par les attraits de son chant la scène du Gymnase. Il est dans le ciel dramatique des étoiles fixes et d'autres errantes, comme des comètes.  
 « Mme Mainvielle-Fodor appartenait à cette espèce d'astres mobiles et nomades. Elle a toutefois laissé à la scène lyrique un nom justement honoré; elle est au nombre des artistes dont la mémoire reste illustre et qui ont occupé, dans les progrès de l'art musical appliqué à l'expression dramatique, une place considérable. Elle

« se retira du théâtre sans avoir vu faiblir ses moyens; elle est sortie de la scène sans que rien ait diminué le mérite de ses succès; elle eut le bonheur et l'esprit de ne pas attendre le moment de la décadence pour terminer une carrière riche de triomphes et qui pouvait se contenter de la part qui lui était échue. Mme Mainvielle-Fodor habite maintenant Fontainebleau et n'est plus associée que par son souvenir à l'art qui ne l'a point oubliée. »

Sur la fin de sa vie, elle écrivit une brochure intitulée : *Réflexions et conseils sur l'art du chant*. Paris, Perrotin, 1857. Il y aurait beaucoup à dire sur ce travail, qui révèle, avec tous les secrets de la carrière de Mme Fodor, ceux de l'art du chant lui-même. Elle se déclare l'ennemie des prétendues méthodes qui ont la prétention de donner de la voix à ceux qui n'en ont pas. Les vraies qualités : le charme, la pureté, la puissance, la justesse, l'étendue, l'émotion sont qualités naturelles. L'art pour les perfectionner doit agir dans le sens de la nature sans la contrarier jamais. Voilà le principe. Pourquoi Mme Fodor vit-elle sa voix s'altérer en pleine jeunesse, à l'âge de trente-deux ans? La raison qu'elle en donne doit faire réfléchir tous ceux qui apprennent le chant pour l'enseigner ou le pratiquer. Dans son enfance, elle eut pour professeur à Saint-Pétersbourg l'Italien Bianchi qui faisait ouvrir démesurément la bouche, comme si la bouche, au lieu du larynx, était l'instrument de la voix. Et il fallait chanter fort, fort, toujours plus fort. Y a-t-il rien de plus disgracieux qu'une bouche qui s'ouvre comme la gueule d'un four? La transformation qui s'opéra en elle en deux mois de séjour à Paris, en 1814, Mme Fodor l'attribue aux sages conseils de Lazerini, premier ténor du théâtre de l'impératrice Joséphine. Il lui enseigna la marche de la nature : c'est la seule méthode rationnelle. Mme Catalani est citée en exemple. A seize ans, elle débuta sans avoir eu aucun professeur de chant, avec ses seuls dons naturels, aidés de ses connaissances acquises. Il

est évident, en effet, que, pour réussir ainsi sans maître, il faut connaître la musique comme Mme Fodor, fille d'un violoniste éminent, et habile instrumentiste elle-même sur le piano et la harpe. Les moyens pratiques, indiqués par elle pour la vocalisation, la pose de la voix, la manière de respirer, où est la moitié du talent d'un chanteur, les nuances, la prononciation, l'observation de la mesure et du rythme musical, sont d'une artiste consommée et qui ne confond point l'art avec l'artifice. En finissant ses conseils, elle s'élève avec raison contre le vice qui a gâté toute la génération nouvelle des chanteurs d'opéra : le *chevrotement*, qui résonne aussi faux dans l'oreille que dans le cœur. Trembloter ainsi, passe encore quand on est vieux, mais quand on est jeune, est-ce de peur ou de froid? Ce n'est point là le signe de la véritable émotion. Avoir des larmes dans la voix pour exprimer la mélancolie ou la douleur, ce n'est pas chevrotier. L'accent, pour venir de l'âme, doit-il faire perdre à la note sa valeur musicale? Mme Fodor raconte qu'un jour à la représentation du *Mariage secret*, Charles-Marie de Weber lui dit qu'il avait pleuré en entendant ses vocalises dans l'air fameux *Sento mancarmi l'anima*. Je l'admets volontiers, mais avec cette réserve qu'il y avait plus d'admiration que d'attendrissement dans l'âme de l'illustre compositeur. L'idéal de la justesse que poursuivait la cantatrice n'était point l'idéal de la passion.

Voilà Mme Fodor. D'autres ont plus remué et plus élevé les cœurs; personne n'a plus enchanté l'oreille par la triple perfection de la voix, des nuances et des intonations.

Ferd. Loise.

Fétis, *Biographie des musiciens*. — Larousse, *Dictionnaire des contemporains*. — *Dictionnaire de la conversation*, Notice de Briffaut. — *Biographie générale*, édit. Didot.

**FOERE (Léon DE)**, homme politique et publiciste, né à Thielt le 8 février 1787, mort à Bruges le 7 février 1851. Après avoir brillé à l'école latine de sa ville natale, il entra au séminaire de Gand le 1<sup>er</sup> octobre 1805. En août 1807,

Elle fut condamnée à un repos absolu. L'art médical était impuissant à triompher de la maladie. Dans les premiers temps, l'administration de la liste civile avait refusé d'accepter les offres de résiliation de Mme Fodor. Quand on vit sa voix atteinte d'une altération permanente, on refusa de lui payer ses appointements. Il s'ensuivit un procès que la cantatrice allait gagner, quand l'affaire fut portée au conseil d'Etat. La discussion se prolongea jusqu'en 1828, où intervint une transaction qui mit fin à ce regrettable conflit. Mme Fodor espéra encore dans le ciel d'Italie : son enrouement céda à la bienfaisante influence du climat de Naples. Les succès allaient-ils revenir avec la fortune? La grande artiste se laissa bercer de ce doux espoir. Elle remonta en 1828 sur cette scène de Saint-Charles dont les échos n'avaient pas oublié ses accents. Mais l'illusion dura peu : juste et pur encore, l'organe avait perdu son charme en perdant sa fraîcheur, sa suavité, sa puissance. Tout l'art du monde ne pouvait racheter ces qualités natives. Mme Fodor sentit qu'elle ne retrouverait plus ses succès passés. Renonçant à la scène italienne, elle revint à Paris où son talent si souple parvint à se faire applaudir, même dans cette dégénérescence de sa voix. Elle avait eu le bon sens de comprendre que l'heure était venue de déchausser le cothurne, et, si elle reprit un moment le brodequin, c'est pour retrouver de nouveaux succès et clore sa carrière, comme l'astre du jour, en se couchant dans sa gloire.

Briffaut lui consacre une notice qui a trop de mise en scène pour n'être pas un peu de fantaisie. « Un soir, dit-il, les chœurs du théâtre du Vaudeville, qui habitait alors son boudoir de la rue de Chartres, criaient de manière à faire écrouler le frère édifice. Un spectateur de l'orchestre, homme connu par la sûreté de son goût musical, applaudissait ce vacarme que le public sifflait à outrance. Il paraissait ravi au milieu de la foule irritée. « A la chute du rideau, il monta au théâtre, y pénétra de vive force et

« arriva jusqu'au foyer des choristes. « Là, il s'adressa à une jeune fille avec laquelle il eut un entretien qui remplit toute la durée de l'entr'acte. Trois mois après ces faits, un début important était annoncé au Théâtre italien, à l'Odéon, que l'on appelait les Bouffes. Toute la société élevée et brillante y courut : on promettait aux dilettanti une cantatrice dont le talent devait effacer l'éclat des plus belles réputations. Cette belle soirée dota la scène lyrique d'une virtuose dont la renommée s'est élevée assez haut pour importuner les noms les plus célèbres. C'était la jeune choriste du Vaudeville, découverte par le sentiment musical, entre les sons rauques et criards qui hurlaient autour d'elle, et trouvée par un habile musicien comme une perle sur un fumier. » L'anecdote, sans doute, a un fond de vérité; mais Mme Fodor — on l'a vu par notre récit — n'est point montée tout à coup des bas-fonds d'un théâtre de vaudeville au sommet de l'art italien. Elle débuta au théâtre Feydeau, à l'Opéra-Comique, et, quand elle vint à Paris, elle y était précédée déjà d'une réputation suffisante pour qu'on lui confiat mieux qu'un rôle dans les chœurs.

Briffaut finit ainsi sa notice : « Mme Mainvielle-Fodor, après avoir brillé longtemps dans les régions supérieures du théâtre, après s'être fait entendre avec enthousiasme à côté de Mme Catalani qui fut l'idole de son temps, descendit dans des scènes plus humbles. Avec une souplesse de talent qui lui était propre, elle charma par les attrait de son chant la scène du Gymnase. Il est dans le ciel dramatique des étoiles fixes et d'autres errantes, comme des comètes. » Mme Mainvielle-Fodor appartenait à cette espèce d'astres mobiles et nomades. Elle a toutefois laissé à la scène lyrique un nom justement honoré; elle est au nombre des artistes dont la mémoire reste illustre et qui ont occupé, dans les progrès de l'art musical appliqué à l'expression dramatique, une place considérable. Elle

« se retira du théâtre sans avoir vu faiblir ses moyens; elle est sortie de la scène sans que rien ait diminué le mérite de ses succès; elle eut le bonheur et l'esprit de ne pas attendre le moment de la décadence pour terminer une carrière riche de triomphes et qui pouvait se contenter de la part qui lui était échue. Mme Mainvielle-Fodor habite maintenant Fontainebleau et n'est plus associée que par son souvenir à l'art qui ne l'a point oubliée. »

Sur la fin de sa vie, elle écrivit une brochure intitulée : *Réflexions et conseils sur l'art du chant*. Paris, Perrotin, 1857. Il y aurait beaucoup à dire sur ce travail, qui révèle, avec tous les secrets de la carrière de Mme Fodor, ceux de l'art du chant lui-même. Elle se déclare l'ennemie des prétendues méthodes qui ont la prétention de donner de la voix à ceux qui n'en ont pas. Les vraies qualités : le charme, la pureté, la puissance, la justesse, l'étendue, l'émotion sont qualités naturelles. L'art pour les perfectionner doit agir dans le sens de la nature sans la contrarier jamais. Voilà le principe. Pourquoi Mme Fodor vit-elle sa voix s'altérer en pleine jeunesse, à l'âge de trente-deux ans? La raison qu'elle en donne doit faire réfléchir tous ceux qui apprennent le chant pour l'enseigner ou le pratiquer. Dans son enfance, elle eut pour professeur à Saint-Petersbourg l'Italien Bianchi qui faisait ouvrir démesurément la bouche, comme si la bouche, au lieu du larynx, était l'instrument de la voix. Et il fallait chanter fort, fort, toujours plus fort. Y a-t-il rien de plus disgracieux qu'une bouche qui s'ouvre comme la gueule d'un four? La transformation qui s'opéra en elle en deux mois de séjour à Paris, en 1814, Mme Fodor l'attribue aux sages conseils de Lazerini, premier ténor du théâtre de l'impératrice Joséphine. Il lui enseigna la marche de la nature : c'est la seule méthode rationnelle. Mme Catalani est citée en exemple. A seize ans, elle débuta sans avoir eu aucun professeur de chant, avec ses seuls dons naturels, aidés de ses connaissances acquises. Il

est évident, en effet, que, pour réussir ainsi sans maître, il faut connaître la musique comme Mme Fodor, fille d'un violoniste éminent, et habile instrumentiste elle-même sur le piano et la harpe. Les moyens pratiques, indiqués par elle pour la vocalisation, la pose de la voix, la manière de respirer, où est la moitié du talent d'un chanteur, les nuances, la prononciation, l'observation de la mesure et du rythme musical, sont d'une artiste consommée et qui ne confond point l'art avec l'artifice. En finissant ses conseils, elle s'élève avec raison contre le vice qui a gâté toute la génération nouvelle des chanteurs d'opéra : le *chevrotement*, qui résonne aussi faux dans l'oreille que dans le cœur. Trembloter ainsi, passe encore quand on est vieux, mais quand on est jeune, est-ce de peur ou de froid? Ce n'est point là le signe de la véritable émotion. Avoir des larmes dans la voix pour exprimer la mélancolie ou la douleur, ce n'est pas chevrotier. L'accent, pour venir de l'âme, doit-il faire perdre à la note sa valeur musicale? Mme Fodor raconte qu'un jour à la représentation du *Mariage secret*, Charles-Marie de Weber lui dit qu'il avait pleuré en entendant ses vocalises dans l'air fameux *Sento mancar mi l'anima*. Je l'admets volontiers, mais avec cette réserve qu'il y avait plus d'admiration que d'attendrissement dans l'âme de l'illustre compositeur. L'idéal de la justesse que poursuivait la cantatrice n'était point l'idéal de la passion.

Voilà Mme Fodor. D'autres ont plus remué et plus élevé les cœurs; personne n'a plus enchanté l'oreille par la triple perfection de la voix, des nuances et des intonations.

Ferd. Loise.

Fétis, *Biographie des musiciens*. — Larousse, *Dictionnaire des contemporains*. — *Dictionnaire de la conversation*, Notice de Briffaut. — *Biographie générale*, édit. Didot.

**FOERE (Léon DE)**, homme politique et publiciste, né à Thielt le 8 février 1787, mort à Bruges le 7 février 1851. Après avoir brillé à l'école latine de sa ville natale, il entra au séminaire de Gand le 1<sup>er</sup> octobre 1805. En août 1807,

ses supérieurs l'envoyèrent au petit séminaire de Reulers pour y enseigner la poésie latine. Le 10 octobre 1809, il fut rappelé au séminaire de Gand afin d'achever son cours de théologie. Ayant reçu la prêtrise le 22 septembre 1810, De Foere fut nommé en octobre vicaire de la paroisse Sainte-Anne à Bruges. Pendant ces cinq années (1810-1815) de ministère spirituel, il montra une singulière ardeur pour les études les plus diverses et les plus difficiles. En même temps s'éveillait en lui une noble ambition de patriote, car il fut un des premiers à rêver l'indépendance belge avant la chute de l'empire. Ennemi de toute influence étrangère, surtout de celle qui venait du midi, il comprit de bonne heure qu'on ne tue que ce qu'on remplace et qu'il fallait un esprit flamand ou belge pour combattre l'esprit allemand ou français. Mais comme, par la fatalité des circonstances, le sens national s'était endormi ou fourvoyé, le jeune publiciste espéra le réveiller et l'instruire par les beaux exemples de l'histoire nationale. Il n'attendait pas moins de secours de l'étude comparée des civilisations et des littératures. Telle fut l'inspiration qui le guida lorsque, le 1er janvier 1815, au bruit du congrès de Vienne et dans la première joie que répandait la nouvelle de la fondation du royaume des Pays-Bas, il fit paraître à Bruges la première livraison du *Spectateur belge*. C'était, disait le titre, " un ouvrage historique, critique et moral ". Cette revue encyclopédique devait encourager et rallier tous ceux qui voudraient " réveiller l'esprit national et rappeler les mœurs et la religion des Belges ". Pour mieux diriger cette œuvre opportune, De Foere se démit de son vicariat dès le mois d'avril 1815. En même temps que le titre de *Spectateur*, il avait emprunté à Addison la largeur du plan et la tendance à mêler la littérature, la philosophie et les nombreuses préoccupations de la vie contemporaine. A la fois éditeur et directeur, on le vit s'occuper de toutes les questions du jour avec une activité fébrile, avec un véritable en-

thousiasme de renaissance. " Il faut, " disait-il, un élément moral à notre " nationalité; elle doit se fonder sur la " justice et sur l'union des citoyens. " Qu'ils deviennent dignes de leur passé " historique et qu'ils apprennent à le " connaître. C'est pour une telle œuvre " que je sors de ma solitude littéraire. " Malgré ses préférences pour le flamand, De Foere déclarait devoir employer aussi la langue française pour mieux combattre l'engouement de la frivolité parisienne. Il se piquait de sincérité plutôt que d'atticisme. Sans crainte des préjugés, il annonçait qu'il prouverait la supériorité de la langue flamande et contesterait même à la langue française ses titres à l'universalité. En même temps il entamait une discussion très vive sur la théorie des frontières naturelles.

Pour ne pas méconnaître l'importance de cette propagande, il faut se reporter à cette date mémorable. " C'est de " 1815, dit De Gerlache (*Histoire du " royaume des Pays-Bas*), que date le " premier âge de notre indépendance. " Sous les ducs de Bourgogne eux-mêmes, le lien commun n'existait " encore que dans la personne du souverain. Mais en 1815, nous avons " une Constitution, une presse, une " tribune libre et un prince qui pouvait " être belge s'il l'eût voulu. C'est 1815 " qui nous a faits nation. " Le *Spectateur*, créé pour faire valoir toutes les forces vives de la Belgique renaissante, ne pouvait oublier l'art flamand. " A défaut de connaissances artistiques, " disait sincèrement l'éditeur, je ferai " parler les artistes. " Il croyait toutefois que les vrais littérateurs avaient le droit et le devoir de s'occuper des questions d'idéal et de progrès. En outre, l'œuvre nationale fut sanctifiée par l'esprit de charité. On lisait dans la première livraison :

" S'il y a du produit net, il est destiné à la fondation d'une école générale dans la ville de Bruges, où seront accueillies gratuitement toutes les filles pauvres qui ne peuvent être reçues dans les établissements des

" hospices et dans les écoles de leurs paroisses respectives. " Cette école, ouverte le 13 août 1816, compta bientôt un grand nombre d'élèves. C'est encore aujourd'hui une école dentellière dirigée par des religieuses. La famille, fidèle aux dernières volontés de l'abbé De Foere, pourvoit à tout.

L'article 14 de l'arrêté du prince-souverain des Provinces-Unies des Pays-Bas concernant la librairie exigeait que les ouvrages périodiques ou politiques fussent munis de son autorisation. Pour s'en dispenser, l'abbé De Foere déclara renoncer à la politique et à la périodicité régulière : " Mes cahiers, disait-il, paraîtront sous la protection de la loi " sur la liberté de la presse, en dehors " de tout parti ". Fidèle à sa mission de renaissance nationale, le *Spectateur* reprit bientôt l'idée de Juste Lipse et de Sweertius pour l'exhumation des documents historiques. Dans la même livraison où l'on célébrait l'originalité de Simon Stevin, on promettait la publication des Chroniques de *Gilles li Muisis* et d'Edmond de Dynter. Le même esprit de propagande fit introduire une revue des littératures étrangères. Avec Schlegel et madame de Staël, on aimait à montrer la supériorité morale de l'Allemagne et de la France, et aux classiques français on opposait Shakespeare et Calderon. Dans les articles rédigés en flamand, l'abbé De Foere déplut d'abord par un style trop moderne. On le lui reprocha. Il répondit qu'il fallait sortir de la routine et qu'on devrait souhaiter une loi (*landwet*) ou un congrès pour introduire l'uniformité grammaticale (*gelykvoornigheid*). Tout en faisant pour lui-même un apprentissage du style néerlandais, il reconnaissait l'absurdité de ceux qui voulaient faire du hollandais et du flamand deux langues différentes. D'un autre côté, quand il rendait compte des livres hollandais, il y trouvait trop de mots d'origine française. Ennemi de la gallomanie et de ce qu'il appelait *fikkakkery* ou bagatelle de la mode, il applaudissait au succès des publications populaires de la *Maatschappij tot nut van 't algemeen*. A propos

de son ami Behaghel, dont il annonçait les *Gronden der vlaemsche taal*, il conseillait de combiner Desroches, Weiland et Siegenbeek pour en tirer la véritable essence de la *Nederduytsche taal*. Il espérait que Roulers et, à son exemple, les autres collèges épiscopaux de Gand, de Saint-Nicolas, d'Alost, etc., adopteraient ce progrès par transaction. Quand il faisait connaître aux lecteurs de plus en plus nombreux de son *Spectateur* les poésies de Cracco, de Van Damme, de Hofman, de Raes, de Borchgrave, il émettait un vœu timide sur la nécessité de tirer les lettres flamandes du marasme, de la routine, et de les appliquer à des sujets plus élevés et plus modernes. Toujours sur la brèche, il ne tarda pas à entamer avec Edouard Smits, auteur dramatique et employé du ministère de l'intérieur, une discussion (extraordinaire pour le temps) sur l'avenir de la littérature franco-belge. Smits insistait sur la tolérance et les idées libérales ; De Foere disait que pour donner au pays une *attitude nationale*, il fallait se dégager du classicisme français, étudier Shakespeare, développer les ressources de la langue néerlandaise et recommander au gouvernement des mesures vigoureuses pour faire cesser la prédominance de la langue française dans les tribunaux, les administrations et presque tous les établissements d'instruction publique.

Bientôt les polémiques du *Spectateur* glissèrent sur le terrain de la politique. Le gouvernement s'inquiéta de l'influence rapidement acquise par cette revue. Elle insérait des lettres suspectes, réelles ou arrangées. Tantôt c'était le comte de Lens, maire de Gand, qui, à propos d'un *Te Deum*, avait oublié le mot des commissaires généraux du 7 mars 1814 : " Les victoires des alliés " ont affranchi le clergé de toute entrave ". Tantôt c'était l'ancien régime que l'on vantait sans réserve, parce que, disait-on, il avait servi de modèle à l'Angleterre elle-même. On blâmait les bureaucrates trop zélés pour les traditions de la centralisation française. On se demandait si les codes fran-

çais devaient être absolument maintenus, et si l'on ne pouvait pas revenir aux anciennes magistratures, comme Bruges l'avait demandé à l'empereur Alexandre. On parlait même avec faveur de l'ancienne féodalité. Puis, on trouvait qu'un titre d'intendant ou de préfet de département de la Lys ou de l'Escaut avait moins de prestige que celui de comte de Flandre. Les circonscriptions modernes avaient ôté au pays sa vraie physionomie. Un abonné demandait le rétablissement des corps de métiers, des chapitres, des abbayes. Un autre trouvait que la religion catholique pouvait être *dominante*, sans que la tolérance civile en fût menacée. Enfin, on allait jusqu'à suggérer l'opportunité de deux constitutions, l'une pour le nord et l'autre pour le midi des Pays-Bas. On eût dit l'influence occulte du *Jugement doctrinal* de l'évêque de Broglie et du mémoire réactionnaire des vicaires généraux du diocèse de Gand. Néanmoins le *Spectateur* avait inséré avec une véritable sympathie la proclamation du 16 mars 1815 par laquelle Guillaume, à cause du retour de Bonaparte, déclarait la nécessité impérieuse de constituer au plus tôt le royaume-boulevard contre la France. De Foere s'inspirait même de l'abbé De Feller (*Journal historique*), qui, dès 1790, avait dit : « Les princes protestants sont de bons défenseurs du catholicisme ». Le *Spectateur* ne paraissait pas encore trop opposé alors à la revue libérale l'*Observateur politique, administratif, historique et littéraire* de Van Meenen, qui avait débuté le 2 février 1815.

Quoi qu'il en soit, le 10 août 1815, un mandat d'arrêt fut lancé contre De Foere par L. de la Hamaide, avocat général près la cour supérieure de justice. L'abbé publiciste était prévenu d'avoir, dans sa quatorzième livraison, « cherché à susciter entre les habitants du royaume la défiance, la désunion et le désordre, et provoqué à la révolte contre notre souverain ». Toutefois, dès le 26 août, De Foere obtint de la cour spéciale extraordinaire un arrêt de non-lieu. Mais le 9 décembre

de la même année, par ordre du gouverneur, baron de Loen, le maire de Bruges le fit appeler pour lui recommander plus de prudence. De Foere répondit que, devant des plaintes vagues et générales, il se bornait à invoquer la liberté de la presse et la justice du roi. Pour le moment, on s'en tint à lui reprocher presque amicalement de s'occuper de politique plutôt que de littérature et de science; on finissait même par insinuer qu'il pourrait être plus utile à son pays en secondant le nouveau gouvernement (*Spectateur belge*, t. IV, p. 380).

Deux ans plus tard, le 10 janvier 1817, la police, qui guettait depuis longtemps le *Spectateur*, saisit les derniers numéros. De Foere est cité devant le juge d'instruction pour avoir inséré une note du cardinal Consalvi au ministre des Pays-Bas, ainsi qu'une lettre concernant la rétractation du serment que M. de Wargny avait prêté à la loi fondamentale. Le tribunal de Bruges s'étant déclaré incompetent, le procureur général près la cour supérieure de justice fit un réquisitoire pour faire arrêter De Foere et le transférer dans la maison de justice près la porte de Laeken, à Bruxelles. « Le 9 février, raconte Félix de Pachtere (Bruges, 10 avril 1817), à quatre heures et demie de relevée, M. De Foere fut arrêté après le salut, au sortir de l'église Saint-Jacques, à Bruges, au moment où il allait faire une quatrième distribution générale de pain et une distribution d'habilements, qui cependant eurent lieu. Il fut conduit à la maison de détention... Le 10, deux avocats délégués lui apportèrent une lettre du barreau de Bruges, pleine de marques d'affection et d'offres de service. Le lendemain, 11, il partit à 5 heures du matin, pour Bruxelles... Le 14 février, il subit un interrogatoire devant M. Goubau, président de la cour spéciale extraordinaire. M. De Foere refusa d'abord de répondre, parce qu'il ne pouvait être, contre son gré, distrait de son juge naturel et que, par conséquent, il ne pouvait recon-

« naître la compétence d'une cour  
 « spéciale dont l'existence était con-  
 « traire à la loi fondamentale... Le  
 « 12 mars, son pourvoi en cassation fut  
 « rejeté. Dès le 8, il avait publié, en  
 « 19 pages in-8°, une *Lettre du Specta-  
 « teur belge à l'auteur anonyme d'un  
 « écrit intitulé : Un mot sur la cour spé-  
 « ciale extraordinaire...* Le 20 mars, on  
 « entendit les témoins à décharge, sa-  
 « voir, M. le baron de Serret, MM. de  
 « l'Espée, De l'Escluse, Toomkens et  
 « J. Wielmaecker, tous cinq personnes  
 « respectables de la ville de Bruges. Le  
 « plaider de l'avocat Beyens, conseil  
 « du prévenu, a duré quatre heures;  
 « mais tout s'est fait à huis clos.  
 « M. De Foere ayant obtenu la parole,  
 « a, dans un discours de deux heures et  
 « demie, répondu à tous les points de  
 « l'accusation. » L'abbé De Foere,  
 condamné à deux années de prison,  
 subit sa peine à Vilvorde (1).

La publication du *Spectateur*, suspen-  
 due pendant tout ce temps, ne fut reprise  
 que pour la partie littéraire et dura jus-  
 qu'en 1823. A cette époque, De Foere,  
 nommé directeur du couvent des nonnes  
 anglaises, dut renoncer à cette activité  
 du dehors. L'autorité diocésaine crai-  
 gnait que la paix avec le gouvernement  
 hollandais ne fût trop facilement trou-  
 blée. D'ailleurs, il y avait incompatibi-  
 lité entre ses fonctions nouvelles et cette  
 vie encore trop militante. Les dames  
 anglaises indemnisèrent leur directeur  
 pour le bénéfice que le *Spectateur* pou-  
 vait procurer à son école dentellière.  
 Malgré cette abstention de la politique,  
 le nom de l'abbé De Foere retentissait  
 souvent dans les journaux. A chaque  
 instant on rappelait avec quel courage  
 il avait protesté contre l'arbitraire en  
 invoquant l'article 167 de la loi fonda-  
 mentale. On ne pouvait oublier que,  
 dans un brillant article, l'*Observateur*  
 de Van Meenen, de d'Elhounge et de  
 Doncker avait loué cet abbé d'avoir

donné à tous les Belges l'exemple de la  
 résistance légale. En outre, malgré de  
 grandes oppositions d'idées philosophi-  
 ques, le *Spectateur* et l'*Observateur*, en  
 combattant pour la liberté, préparèrent  
 l'union des catholiques et des libéraux  
 qui devait hâter la révolution belge.

Au Congrès national, l'abbé De Foere,  
 député du district de Bruges, déploya  
 une grande activité. Dès le 12 novembre  
 1830, il se fit remarquer par l'énergie  
 de son patriotisme. Il souleva une tem-  
 pête parlementaire à propos des limites  
 à imposer aux pouvoirs du gouverne-  
 ment provisoire. Le 2 décembre, malgré  
 l'opposition qu'il rencontrait, il revint  
 encore sur ce sujet en invoquant, selon  
 sa coutume, nos traditions nationales et  
 l'exemple de l'Angleterre. Au milieu  
 des plus vives interpellations, il soutint  
 la même thèse de la distinction absolue  
 des pouvoirs, dans la séance du 13 dé-  
 cembre. En toute circonstance, il aimait  
 à donner aux débats une ampleur phi-  
 losophique. Sans être un puissant ora-  
 teur, sans tenir même beaucoup à l'élé-  
 gante correction du langage, De Foere  
 se faisait écouter par une sorte de pétu-  
 lante franchise. Il ne relevait réellement  
 que de lui-même. Malgré la mobilité de  
 son esprit, il obéissait toujours à un vif  
 sentiment de fierté nationale. De là sa  
 défiance à l'égard de la France et ses  
 déclarations fréquentes au sujet de la  
 supériorité politique et libérale de la  
 Belgique. Convaincu que « la marche  
 « intellectuelle de l'Europe tend droite-  
 « ment vers la liberté des cultes et des  
 « consciences », il rivalisait avec les  
 libéraux pour étendre toutes les garan-  
 ties. Il ne concevait que deux cas de  
 répression, celui où l'ordre public est  
 troublé et celui où les droits privés sont  
 lésés. (Séance du 21 décembre 1830.)  
 Le 26 décembre, à propos de la liberté  
 de la presse, il disait : « Sans exclusion,  
 « sans catégorie, sans restriction aucune  
 « comme sans arrière-pensée nous vou-

(1) M. Edmond de Busscher nous a communiqué  
 deux lettres que l'abbé adressa alors à l'éditeur du  
*Journal de la Flandre orientale* et dans lesquelles  
 il protestait de son libéralisme : « Je suis, dit-il,  
 « peut-être plus éloigné que vous d'adopter toutes  
 « les opinions et toutes les doctrines populaires

« en matière de religion. Je n'adhère qu'à ce qui  
 « est fondamental dans la religion catholique,  
 « et cela se restreint à un très-petit nombre de  
 « principes ». En même temps « il envoyait ses  
 compliments au jovial Cornelissen » curateur de  
 l'université de Gand.

« lons la liberté *la plus pure*, en tant  
 « qu'elle est conciliable avec la conser-  
 « vation de la société. Nous serons et  
 « nous voulons être conséquents en  
 « tout et jusqu'au bout. J'invoque  
 « l'histoire d'Angleterre contre les peu-  
 « reux ».

De Foere avait une verve inépuisable. Il se fit entendre à presque toutes les séances du congrès et souvent, à défaut de discours, il envoyait un mémoire ou une longue lettre explicative. Dans les sujets les plus délicats, c'était toujours la même audace et la même franchise, pour essayer de concilier la religion et la liberté. Ainsi s'explique son attitude à propos du mariage civil, de la personnalité civile des associations de bienfaisance, de l'institution des deux chambres, des prérogatives royales, de la *cour d'équité* destinée à déterminer les cas de légitime désobéissance, de l'abaissement du cens électoral, de l'adjonction des capacités, de l'abolition des ordres distinctifs, de la comptabilité publique, de la neutralité nationale, de la responsabilité ministérielle, de la justice internationale, de l'alliance anglaise, de l'égalité politique, etc., etc.

Partisan d'une monarchie démocratique et pour ainsi dire républicaine, il proposa successivement à ses collègues du Congrès l'archiduc Charles d'Autriche, ancien gouverneur de la Belgique, le duc de Leuchtenberg et le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Avec le comte Félix de Mérode, Hipp. Vilain XIIII et Henri de Brouckere, il fut envoyé à Londres pour pressentir la décision du prince. Nommé membre de la députation chargée d'offrir la couronne à Léopold, De Foere porta la parole au nom de ses collègues. Il eut même avec le futur roi des Belges un entretien intime au sujet de sa dissidence religieuse avec la majorité du peuple dont il allait être le chef. En le complimentant à Bruges, le 18 juillet 1831, lors de son entrée solennelle, il lui dit avec toute la chaleur de sa conviction : « Le clergé belge, sire, ne s'isole jamais des intérêts de la nation. Il a su toujours s'associer à la cause

« commune de la patrie. Depuis Albert  
 « et Isabelle, les Belges jouissent pour  
 « la première fois du bonheur de possé-  
 « der leur souverain au milieu d'eux. »

L'abbé De Foere ne sortit du Congrès national que pour entrer dans la nouvelle chambre des représentants. Il fut un de ceux qui persistèrent le plus longtemps dans ce qu'on appela depuis l'*unionisme*. En même temps il conservait ses haines vivaces contre l'orangisme, qu'il rencontrait dans les moindres choses. Le 29 août 1831, De Foere fut élu avec De Roo par l'arrondissement de Thielt, qui leur renouvela constamment leur mandat législatif jusqu'à la dissolution amenée par les événements de 1848. A cette époque, De Foere renonça à la vie parlementaire, où il s'était vraiment prodigué pendant dix-huit ans, comme le témoigne le *Moniteur*. Toujours membre et souvent rapporteur de la commission d'adresse, travailleur assidu à la commission des finances, il se fit remarquer par son zèle pour les intérêts du commerce et de l'industrie. Il fut un des premiers à demander un développement maritime. Dès 1833, il provoquait l'envoi d'une commission commerciale à Paris, à propos d'un projet de loi sur les toiles et les lins de la Flandre. En 1834, il commença la série de ses plaidoyers acharnés en faveur du protectionisme, repoussé par les députés de Gand, d'Anvers, de Liège et de Verviers. M. Ernest Vandenpeereboom (*Hist. du gov. représentatif*, II, 107), tout en rendant hommage au libéralisme et au patriotisme de De Foere, lui reproche toutefois de se laisser emporter par l'imagination. Il faut pourtant reconnaître sa perspicacité autant que sa persévérance dans le triomphe qu'il obtint le 26 mai 1840 par sa fameuse proposition d'enquête commerciale. Il s'agissait non plus de théorie, comme on le lui reprocha pour son système des *droits différentiels*, mais d'une étude méthodique et pratique des maux, des remèdes et de l'avenir national. Le commerce brugeois lui offrit à cette occasion une médaille en or à son effigie. De Foere avait fait un rapport

des plus curieux à la suite de longues et minutieuses recherches. Le travail ne l'avait jamais effrayé. On le vit bien toutes les fois qu'il entamait des discussions financières, par exemple à propos de l'emprunt Rothschild et du droit de la Société Générale d'émettre des billets de banque. Son zèle se portait partout : dans la session parlementaire de 1834-1835, il traita successivement de la subvention de guerre, du nouveau tarif des douanes, de la pêche de la baleine, des droits différentiels et de la création d'un institut pour les sourds-muets.

Si l'on explique le protectionisme de l'abbé De Foere par sa trop vive préoccupation de la concurrence étrangère, on est plus embarrassé quand on rencontre dans les débats de la chambre l'étrange opposition qu'il fit à la création du railway national. Là pourtant, comme ailleurs, il demeurait fidèle à lui-même, quand il disait : « La conséquence nécessaire de la construction de la route en fer est l'établissement chez nous de la liberté commerciale. Plus vous offrez à l'étranger de facilités pour écouler ses produits, plus vous entraînez le placement de nos propres produits chez les nations voisines... » C'était le même sentiment qui lui avait fait faire tant de discours contre le libre échange (en germe dans le tarif de 1822). Cette horreur de l'étranger, si singulière chez un homme aussi instruit, parut s'accroître avec l'âge. L'ancien directeur du *Spectateur* qui, en 1815, avait soutenu l'identité fondamentale du flamand et du hollandais, voulut, en 1844, établir une séparation absolue entre ces deux dialectes néerlandais. M. d'Anethan, ministre de la justice, ayant reconnu que l'orthographe flamande de la commission royale de 1836 était adoptée par la plupart des littérateurs flamands, avait fait décider, par arrêté royal du 1er janvier 1844, que désormais le *Bulletin des lois* serait publié d'après ces modifications. Bien que l'on eût encore maintenu certaines distinctions entre le flamand et le hollandais qui ont disparu depuis, l'abbé De Foere

attaqua l'arrêté royal par deux discours insérés au *Moniteur* le 20 et le 25 janvier. Ces attaques furent si vives, si passionnées, que l'*Indépendance* put dire : « L'honorable M. De Foere a eu tort, ce nous semble, de qualifier d'intrigans et de factieux les partisans de la nouvelle orthographe; la vivacité du sentiment national qui l'anime l'a évidemment égaré. C'était donner à une simple question de grammaire les proportions d'une question politique, voire même d'une question de parti. » En effet, le représentant de Thielt avait vu dans cette réforme si modeste et si urgente une conspiration de l'orangisme et du protestantisme. « Mon opinion, s'écriait-il avec sa franchise ordinaire, est une opinion politique... On assassine la langue du pays... Fallait-il frapper les provinces flamandes dans leurs plus intimes affections?... Les partisans de la nouvelle orthographe sèment la discorde entre les deux grandes fractions du pays!... Pour ma part, je ne souffrirai jamais qu'une langue étrangère soit substituée à la langue nationale; jamais je ne tolérerai qu'une semblable flétrissure soit imprimée au pays... »

Un député de Termonde, M. P. De Decker, essaya, mais en vain, de calmer l'exaspération de son collègue. Il lui rappela ses propres efforts d'autrefois pour rapprocher le flamand du hollandais; il démontra que l'on pouvait se servir de la même langue, au nord et au midi des Pays-Bas, sans perdre son génie individuel, son style. Enfin, il contestait l'autorité du grammairien Desroches invoqué contre la commission royale, qui, loin d'innover, s'était inspirée de Maerlant et des plus anciens écrivains.

Cette opposition de l'abbé De Foere provoqua des protestations violentes. On en trouve l'écho dans Théodore van Ryswyck, Willems, Van Duyse et Lebrocquy. On ne comprenait pas comment l'ancien panégyriste du hollandais, dans le *Spectateur* de 1830, pouvait à ce point compromettre l'avenir de la littérature

flamande. Mais l'ami de Behaegel et de Desroches, président de la Société flamande de Bruges, s'obstinait dans son utopie antihollandaise. Les contradicteurs qu'il rencontrait partout ne faisaient que surexciter son patriotisme paradoxal. Il lui semblait que ses meilleurs amis reniaient leurs principes et s'humiliaient devant la raideur de la littérature hollandaise. On vit en cette occasion combien, malgré tout, il demeurait fidèle à son caractère. Il ne s'inspirait jamais que de sa façon personnelle de concevoir la politique belge. A cet esprit d'indépendance, à cette spontanéité, il sacrifiait même l'honneur de paraître logique. Lorsque, à la chambre des représentants, Sigart le provoquait sur la question de l'Inquisition et de Galilée, De Foere se contentait de refuser la discussion comme inopportune. Lorsque, dans une autre séance, Verhaegen lui demandait ce qu'il pensait des doctrines du catéchisme de Namur concernant la dîme, les hérétiques et le salut hors de l'Eglise, le directeur des nonnes anglaises répondait par une profession de foi des plus libérales, des plus hardies. Dans les situations les plus critiques du Congrès national, dans les discussions les plus ardentes de la chambre, De Foere ne s'est jamais laissé entraîner que par lui-même. Sans être au premier rang dans la période constituante qui va jusqu'en 1840, on peut dire qu'il s'y montra d'une façon tout à fait individuelle, originale, quelquefois utile, toujours honnête et dévouée. Ce vaillant lutteur se retira pourtant sans regret, lors de la dissolution parlementaire de 1848. Mais, longtemps avant sa retraite, il s'était fait à Bruges une existence recueillie, partagée entre les études, les causeries des amis de la gilde de Saint-Sébastien et la direction de l'important institut des Dames anglaises, où il mourut le 7 février 1851, à l'âge de soixante-quatre ans. Malgré toutes les disputes et toutes les controverses auxquelles il fut mêlé dès sa jeunesse, son esprit avait gardé une sorte de sérénité cordiale. Il avait des adversaires plutôt

que des ennemis. Il pouvait dire comme l'abbé Morellet : « Ma chaleur n'était  
 « que pour mon opinion, et jamais  
 « contre mon adversaire ». Tel sera, sans doute, le jugement de l'histoire.

J. Stecher.

Notice sur l'abbé de Foere (Félix de Pachtere, Bruges, 1847). — Note manuscrite de M. l'avocat Léon de Foere. — *Nederduitsch letterkundig jaerboekje*, 1852. — *Moniteur belge* (de 1831 à 1848). — Huytens, *Discussions du Congrès national*. — Hymans, *Histoire parlementaire*. — Ernest Vandepereboom, *Histoire du gouvernement représentatif*. — De Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas*. — *Le Spectateur belge*, par L. de Foere (Bruges, De Moor, 1815-1823). — *L'Observateur politique, administratif, historique et littéraire de Belgique* (Bruxelles, Demat, 1815-1819). — Lebrocq, *la Grande question de l'orthographe réduite à de petites proportions; Analogies linguistiques*. — *Belgisch museum*, t. IV et VIII. — A. Le Roy, *Notice sur Van Meenen* (Annuaire de l'Acad. royale, 1877).

\* **FOHMANN** (*Vincent*), anatomiste et physiologiste éminent, né à Assamstadt (grand-duché de Bade) le 5 avril 1794, mourut à Liège le 25 septembre 1837. Son père, accoucheur distingué, lui inspira de bonne heure le goût des sciences naturelles. Il aborda les études médicales à Heidelberg et s'appliqua particulièrement à l'anatomie, sous la direction de Tiedemann, qui ne tarda pas à le remarquer et se l'adjoignit en qualité de prosecteur (1817). Le jeune homme put ainsi prolonger son séjour à l'Université et entreprendre à loisir des recherches délicates et approfondies. Son zèle fut récompensé, au printemps de 1820, par une brillante découverte où le hasard eut sans doute sa part, mais qui n'en fait pas moins honneur au génie observateur de Fohmann. On était au commencement des vacances. Tiedemann, obligé de s'absenter, remit à son auxiliaire un phoque nouvellement mort, et lui demanda d'en conserver le plus de pièces possible. De même que Gaspard Azelli, qui avait vu pour la première fois (1622) les vaisseaux lymphatiques, en étudiant sur un chien les mouvements du diaphragme, Fohmann trouva ce qu'il ne cherchait pas. Le mésentère du phoque présentait ces vaisseaux remplis de chyle; il jugea qu'on pourrait aisément les injecter. Quel ne

fut pas son étonnement lorsqu'il remarqua que le mercure dont il remplissait les glandes passait uniquement dans les veines, au lieu de s'écouler par les vaisseaux afférents ! Pour donner une juste idée de l'importance de cette expérience, dit Ch. Morren (que nous prenons pour guide dans cette notice), il faut se reporter au temps où elle fut faite.

« L'anatomie, pour ce qui regardait les anastomoses des lymphatiques avec les vaisseaux de la circulation sanguine, comptait trois camps, et la physiologie se partageait également entre deux opinions, dont l'une était cependant embrassée par peu de savants. Ce fut celle que Fohmann était destiné à relever. Eustache, en 1563, avait découvert le canal thoracique, ou ce qu'il nommait la veine blanche du thorax, et qu'il prenait pour l'organe nutritif de la poitrine. Stenon, Ruysch, Rudbeck et d'autres anatomistes avaient noté plus tard des communications entre les vaisseaux lymphatiques et les veines, mais seulement dans le voisinage de la jonction des veines sous-clavières avec les gros troncs chylifères. Walæus, Mertrud, le premier professeur de Cuvier, Merckel l'ancien et Lobstein avaient reconnu des anastomoses avec des veines plus éloignées, et enfin ce même Merckel, ainsi que son fils, Coster, Abernethy et Vrolik, avaient reconnu que les glandes lymphatiques mettent en communication les vaisseaux de ce nom avec les veines. C'était là l'observation de Fohmann ; mais, quoiqu'elle comptât des noms illustres pour se soutenir, la théorie physiologique qui en découlait fut abandonnée : on attribuait le passage du mercure, si bien vu par Fohmann et avant lui par Merckel, à des infiltrations dues à des déchirements. Les plus grandes autorités dans l'enseignement rejetaient ces communications en déclamant, dans leurs ouvrages comme dans leurs cours, contre ces découvertes consciencieuses... » Magendie, alors en train de réhabiliter les idées de Harvey, qui avait attribué

aux veines les fonctions de l'absorption, se montrait particulièrement intraitable. Fohmann, peu endurant et caustique par nature, se sentait agacé ; son humeur s'exhalait en ripostes véhémentes et en mordantes épigrammes. Ce ne fut toutefois que plus tard, lors de sa querelle avec Lippi, qu'il donna libre carrière à sa verve piquante. Pour le moment, l'essentiel était de garnir son arsenal. Il multiplia ses recherches : sous les yeux de son illustre maître, il disséqua et injecta les vaisseaux lymphatiques de l'homme, du chat, du chien, des martres, des loutres, des chevaux et de divers oiseaux ; le premier, il montra l'existence des lymphatiques chez les oiseaux de proie, notamment chez la buse. Il exposa, dans un cabinet public, des préparations démontrant la communication de ces canaux, chez les oiseaux, avec les veines rénales et sacrées ; le savant Lauth, professeur à Strasbourg, se rendit tout exprès à Heidelberg pour les examiner, et déclara se rallier aux vues physiologiques de leur auteur. Il fallut bien, à la fin, que Magendie se rendit à l'évidence.

Un autre savant français, sur ces entrefaites, était venu à la rescousse. Breschet, se replaçant sur le terrain de Hunter et de Mascagni, contradicteurs de Harvey, chargea les vaisseaux lymphatiques du rôle de l'absorption, hypothétiquement attribué aux veines, et prit ouvertement parti pour Fohmann. Dès 1822, il fit connaître à la France le premier ouvrage du prosecteur de Heidelberg, publié l'année précédente avec une préface de Tiedemann. Ces premiers succès ne pouvaient manquer de stimuler le zèle de Fohmann : le champ de ses observations s'agrandit de plus en plus. Il partit pour Leyde, où le célèbre Temminck, directeur du Musée royal, l'installa dans un local spécial et mit à sa disposition un grand nombre de poissons. C'est là qu'il retrouva le naturaliste Boié, son ancien condisciple, ce même Boié qui lui envoya plus tard de Java, à la veille d'y périr victime du climat, des reptiles et autres animaux rares, dont Fohmann montrait avec

« orgueil, dans les derniers temps de sa  
 « vie, les belles préparations, au cabi-  
 « net de l'Université de Liège. » Il ne  
 quitta la Hollande qu'en 1826, après  
 avoir étudié avec la plus scrupuleuse  
 attention les lymphatiques de la torpille,  
 du silure, de l'anarrhique, de la morue  
 et du saumon ; il avait débuté par dé-  
 couvrir ceux de l'anguille et du brochet.  
 Il avait eu soin de faire représenter  
 chacune de ses préparations : elles pa-  
 rurent à Heidelberg en 1827, dans son  
 important ouvrage *Sur le système absor-  
 blant des animaux vertébrés*, dont la pre-  
 mière partie, consacrée aux poissons, a  
 seule vu le jour. « J'ai vu chez lui, dit  
 « Ch. Morren, une partie des matériaux  
 « pour la seconde partie, qui devait  
 « traiter du système des amphibiens.  
 « Ces recherches sur les lymphatiques  
 « des poissons constituent le seul et  
 « unique grand ouvrage que la science  
 « possède sur cette matière. Monro  
 « avait découvert les lymphatiques de  
 « la raie en 1760 ; en 1769, Hewson  
 « publia son mémoire sur ceux des rep-  
 « tiles et des poissons, et depuis leurs  
 « travaux, rien n'avait paru sur ces  
 « organes. Il est inutile de dire que les  
 « préparations de Fohmann sont à une  
 « distance immense de celles de ses de-  
 « vanciers ; aussi son ouvrage reçut-il  
 « un assentiment unanime : Cuvier,  
 « Carus, Merckel, les plus grands ana-  
 « tomistes du siècle, lui ont rendu une  
 « éclatante justice ; un concert d'éloges  
 « fut la digne récompense de ses  
 « veilles. » Tout d'un coup retentit une  
 note discordante. Un des points fonda-  
 mentaux de la doctrine de Fohmann, dit  
 encore le savant biographe cité, était  
 que, « dans les vertébrés supérieurs,  
 « l'homme et les mammifères, les glandes  
 « des absorbantes seules servent de  
 « communication entre les lymphati-  
 « ques et les veines, hormis aux régions  
 « claviculaires ; chez les vertébrés infé-  
 « rieurs, où les glandes n'existent plus,  
 « ou rarement, les communications di-  
 « rectes entre ces deux ordres de vais-  
 « seaux se rencontrent dans les régions  
 « mêmes où, chez les hommes et les  
 « mammifères, ces glandes existent.

« Dans les poissons, les communica-  
 « tions s'établissent dans le parenchyme  
 « même des organes. C'étaient là des  
 « points auxquels, dans sa théorie de  
 « l'absorption, il donnait la plus haute  
 « importance ; or Lippi avait, en 1825,  
 « fait paraître à Florence un ouvrage  
 « devenu fameux sur ces mêmes ma-  
 « tières (1), et ce travail fut couronné  
 « par l'Institut de France... » Lippi  
 ne voulait pas entendre parler des  
 communications entre les glandes et les  
 veines démontrées par Fohmann et vé-  
 rifiées par Lauth ; au contraire, il ad-  
 mettait les anastomoses directes entre  
 les lymphatiques et la veine porte, la  
 veine honteuse interne, les veines ré-  
 nales, la veine cave ascendante et l'azy-  
 gos. En un mot, si les faits qu'il avan-  
 çait étaient fondés, rien ne restait  
 debout du système de Fohmann. Celui-  
 ci, fort sensible à la décision prise par  
 l'Académie des sciences, releva aussitôt  
 le gant, persifla l'anatomiste italien et  
 lui reprocha les erreurs les plus gros-  
 sières. Lippi avait confondu les veines  
 des glandes avec les vaisseaux absor-  
 bants ; il avait pris des veines fort  
 grosses pour des lymphatiques ; les ana-  
 stomoses entre les lymphatiques et les  
 veines par l'intermédiaire des vaisseaux  
 capillaires n'existaient que dans l'ima-  
 gination de Lippi, etc. « Ni pour l'anato-  
 « mie ni pour son histoire, dit-il dans  
 « un de ses derniers écrits, Lippi n'a  
 « rien affirmé de vrai. » Cependant, les  
 anatomistes se divisèrent ; il ne fallut  
 rien moins que l'intervention de Bres-  
 chet et de Lauth pour atténuer cette  
 réaction et finalement pour faire appré-  
 cier l'exactitude des observations con-  
 scientieuses de Fohmann.

Ces débats étaient à peine engagés,  
 lorsque Tiedemann fut invité à dési-  
 gner, pour l'Université de Liège, un  
 professeur d'anatomie. En ce temps-là,  
 les bons maîtres étaient rares en Bel-  
 gique ; bien que l'opinion publique fût  
 alors peu favorable à l'introduction  
 d'éléments étrangers dans le haut ensei-  
 gnement national, le gouvernement crut

(1) *Illustrazioni fisiologiche e patologiche del sistema linfatico-chilifero*, etc., in-4°.

devoir passer outre en cette circonstance. Le choix de Tiedemann porta sur son cher disciple, qui, à trente ans, « commençait à marcher de pair avec les illustrations de la science ». Sur la fin de 1825, le chef des travaux anatomiques de l'Université de Heidelberg (1) passa donc à la faculté de Liège, en qualité de titulaire du cours d'anatomie, jusque-là confié à Comhaire; ce dernier reçut d'autres attributions. Un tel renfort était impérieusement nécessaire : la faculté n'avait compté jusque-là que trois professeurs; aussi l'enseignement y restait-il « élémentaire au delà de toute expression ». Cependant, la nomination de Fohmann fut mal accueillie; on craignit même que des manifestations bruyantes n'éclatassent à l'ouverture du cours. Il faut dire qu'à ce moment déjà, l'opposition au régime hollandais commençait à devenir menaçante et saisissait tous les prétextes pour se produire. D'autre part, Fohmann possédait à peine la langue française, et son accent fortement germanique allait produire un singulier effet sur les étudiants. Il monta bravement en chaire; mais sa première phrase : *On tit qué j'ai tit cé qué jé n'ai pas tit*, provoqua un rire inextinguible. Il parut ne s'apercevoir de rien, puis s'orienta peu à peu, et alors qu'on s'y attendait le moins, prit soudain l'offensive et retourna si habilement l'arme du ridicule contre ses adversaires, qu'il mit les rieurs de son côté. Ses saillies, du reste, étaient au fond très innocentes; ensuite, on ne tarda pas à rendre hommage à la dignité de son caractère, à son savoir étendu, à son talent supérieur. Il fit venir de Heidelberg un grand nombre de ses préparations et s'en servit pour donner à ses leçons un intérêt pratique dont on n'avait eu avant lui aucune idée dans les universités belges. « Je veux nationaliser, disait-il, l'art de faire des découvertes, et pour cela, j'essayerai de créer un musée anatomique à l'instar de ceux dont s'enorgueillit la Hol-

« lande. » Sans aide, travaillant en silence du matin au soir, soutenu par une volonté de fer, il achève, en moins de six ans, 150 préparations pour les injections des lymphatiques, 100 squelettes, au delà de 900 préparations molles, 60 appareils organiques, sans compter la série d'embryons, de fœtus et de monstres qu'il recueille de toutes parts. (Ch. Morren.) — Ces paisibles mais vaillantes études furent brusquement interrompues en 1830; peu s'en fallut même que de nouvelles intrigues ne réussissent à compromettre la position de Fohmann. Il conserva ses fonctions; mais d'autres déboires l'attendaient. Le gouvernement des Pays-Bas avait promis d'acquiescer sa collection pour l'Université de Liège, moyennant une rente viagère; or, cette convention se trouvait rompue par le fait des événements. « Ce ne fut que sous le ministère de Theux, et grâce aux soins et à l'insistance toute particulière de l'administrateur D. Arnould, que les préparations de Fohmann furent tirées du coin humide et sombre où on les avait reléguées, pour occuper enfin une salle convenable, et que l'auteur de tant de précieux travaux put espérer d'être indemnisé de ses peines. A l'époque où cette affaire fut conclue, Fohmann semble avoir déjà pressenti sa destinée : le contrat prévoit le cas où il viendrait à mourir avant 1845 ». (*Liber memorialis.*) Sa constitution pouvait-elle résister longtemps à l'atmosphère de l'amphithéâtre où il passait toutes ses journées, maniant du mercure et aspirant des émanations cadavériques? Dès 1835, il fut atteint d'une myélite qui passa bientôt à l'état chronique. Les abondantes salivations qui le tourmentèrent depuis, les douleurs fréquentes qu'il ressentait aux poignets et aux mains l'avertirent que la science compterait sous peu un martyr de plus. Mais que lui importait? Paralysé d'un de ses membres, il n'en persista pas moins à faire deux leçons par jour (2); il n'en reprit pas moins le

(1) Fohmann y était en même temps professeur agrégé pour l'ostéologie.

(2) Après la mort de Gæbe, il avait été chargé du cours d'anatomie comparée.

coûrs de ses publications. Une étroite amitié l'unissait à son compatriote Bekker, professeur de philologie classique : Bekker avait presque perdu la vue ; on les voyait chaque matin se traîner à l'Université au bras l'un de l'autre, le paralytique conduisant l'aveugle, qui le soutenait. Bekker mourut en 1837 ; ce fut un coup terrible pour Fohmann, qui alla chercher quelque apaisement à Heidelberg, chez son ancien maître et ami Tiedemann, devenu son beau-père. De retour à Liège en septembre, il commit l'imprudenece de sortir légèrement vêtu, par un temps froid et humide : il rentra avec la fièvre. Son collègue Raikem l'entoura de soins (1) ; Breschet accourut de Paris. La présence de celui qui avait été son premier soutien fit passer un éclair de joie dans l'œil du moribond ; mais il était trop tard. Fohmann s'éteignit pieusement à 43 ans, dans la foi catholique, qu'il avait toujours professée. Nous résumons d'après Ch. Morren la liste de ses ouvrages :

1<sup>o</sup> *Anatomische Untersuchung über die Verbindung der Saugadern mit den Venen*. Heidelberg, 1821, in-8<sup>o</sup> (avec une préface de Tiedemann). Trad. en français par Breschet, 1822, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Das Saugadersystem der Wirbelthiere. Erstes Heft : Das Saugadersystem der Fische*. Heidelberg et Leipzig, 1827, in-folio (avec 18 pl.). Deux traductions partielles en français, dans le *Journal complém. du Dictionnaire des sciences médicales*, 1827. — 3<sup>o</sup> *Sur la texture de la cornée transparente*. (Quetelet, *corresp. mathém. et phys.*, t. VI.) — 4<sup>o</sup> *Mémoire sur les communications des vaisseaux lymphatiques avec les veines et sur les vaisseaux absorbants du placenta et du cordon ombilical* (avec une pl.). Liège, Desoer, 1832, in-4<sup>o</sup>. (C'est le dernier travail publié par Fohmann dans la plénitude de sa santé.) — 5<sup>o</sup> *Mémoire sur les vaisseaux lymphatiques de la peau, des membranes muqueuses, séreuses, du tissu nerveux et musculaire*. Ibid., 1833, in-4<sup>o</sup> (avec 10 pl.). —

(1) La maladie de Fohmann a été minutieusement décrite par le docteur Raikem dans la *Gazette médicale de Paris* (1837).

6<sup>o</sup> *Considérations sur l'œil de l'homme*. (Pour faire suite aux recherches de H. Vandermeer *Sur l'ophtalmie militaire*.) Liège, Dessain, 1835, brochure in-8<sup>o</sup>. — 7<sup>o</sup> Note sur l'*Acrochordus javanicus* (2), dans le *Bull. de l'Acad. de Bruxelles*, t. II, p. 17. — 8<sup>o</sup> *Sur l'organe de la vue chez les animaux et chez l'homme*, *ibid.*, t. III, 1836, p. 275. Notice lue au Congrès scientifique de Liège, le 1<sup>er</sup> août 1836. L'auteur y constate la présence du pecten dans l'œil des reptiles. — 9<sup>o</sup> Sept rapports importants sur des mémoires adressés à l'Académie de Bruxelles. (*Bull.*, t. II, III et IV.) Le dernier est daté de l'année même de la mort de Fohmann. — L'Académie avait associé notre savant à ses travaux dès le mois de mars 1834 ; en 1837, il fut nommé membre de la section de médecine. Il faisait en outre partie de l'Académie de médecine de Paris, des sociétés d'histoire naturelle de Heidelberg, de Francfort et de Strasbourg, et des sociétés médicales de Würzburg et de Gand.

Alphonse Le Roy.

Ch. Morren, *Notice sur V. Fohmann*. (*Annuaire de l'Acad. de Brux.*, 1838, p. 79-165). — *Discours* du dr. Vottem. (*Journal de Liège*, numéro du 28 sept. 1837.) — *Centenaire de l'Académie*, t. II. (Rapp. de M. P.-J. Van Beneden.) — Alph. Le Roy, *Liber memorialis* de l'Université de Liège, col. 300-314.

**FOLCARD**, abbé de Lobbes de 1094 à 1107. Ce religieux de l'ordre de Saint-Benoît vécut à une époque où la Belgique était troublée par la guerre des investitures et par de nombreuses querelles intestines. Les biens des monastères n'étaient plus à l'abri du pillage ; leurs avoués les usurpaient, en dilapidaient le profit ou les partageaient entre leurs subordonnés. Telle était, en particulier, la situation de l'abbaye de Lobbes, qui se trouvait à l'une des extrémités du territoire liégeois, au milieu des possessions des comtes de Hainaut. L'abbé Folcard, qui succéda à son prédécesseur Druont en l'an 1094, deux ans avant la

(2) Reptile rare envoyé par Boié, et dont toutes les pièces anatomiques sont conservées au cabinet de l'Université de Liège.

première croisade, et gouverna pendant treize ans, fait un triste tableau de l'état dans lequel se trouvait la communauté, dans une lettre qui a été imprimée à plusieurs reprises, notamment dans les *Opera diplomatica*, t. II, p. 672-673.

L'un des nobles du voisinage, Henri de Marbais, avait usurpé l'alleu d'*Asgurgp* (?), qui avait été donné à l'abbaye, et la chevalerie hennuyère ne cessait de dévaster les biens de cette dernière. Folcard, accablé de dettes, fut forcé de vendre à l'abbaye de Liessies un domaine appelé Fontenelle et de céder à Bouzon de Hermes (Hérines ?), en 1100, le village de Mooreghem, près d'Audenarde. Ce fut, sans doute, afin d'appeler l'attention du souverain sur sa triste situation qu'il fit transporter vers le château de Limbourg la châsse contenant les restes de saint Ursmer, le fondateur et le patron de Lobbes. Le trône était alors occupé par l'empereur Henri IV, qui ne maintenait qu'avec peine la tranquillité dans la Lotharingie et avait dû prendre les armes contre son vassal, le duc Henri de Limbourg. La chartre par laquelle l'empereur confirme les privilèges de l'abbaye, et celle dans laquelle l'évêque de Liège Obert, autorise le monastère à ouvrir aux marchands étrangers, devant la porte d'entrée, une hôtellerie où ils puissent déposer leur avoir, sont datées de l'année 1102 et du camp devant Limbourg.

Folcard ne manquait ni de qualités, ni de talents. Il rétablit, dit-on, la discipline dans la communauté, et fit célébrer l'office divin avec plus d'éclat qu'auparavant. L'église paroissiale ou de Saint-Ursmer fut consacrée de son temps, le 20 janvier 1095; ce curieux monument de l'architecture romane existe encore aujourd'hui tel qu'il fut édifié ou achevé à cette époque; on l'avait décoré de peintures murales, œuvres d'un nommé Bénard, et de bas-reliefs en pierre. L'abbé était, paraît-il, très dévoué à l'évêque Obert, qu'il seconda lorsque ce prélat substitua Ingo-

Saint-Hubert, Thierrî; mais Ingo brand manquait, non seulement d'expérience et d'instruction, mais de cœur; il ne tarda pas à accuser de crimes odieux Folcard, auquel il espérait succéder. Il ne réussit qu'à susciter contre lui-même un mécontentement général et se vit bientôt obligé de rentrer à Lobbes, en qualité de simple moine. Folcard mourut dans un âge très avancé, le 16 janvier 1107, et fut inhumé dans l'église Saint-Ursmer, auprès de ses prédécesseurs, en avant des degrés conduisant au chœur.

Alphonse Wauters

Waulde, *Chronique de Lobbes*; Vos, *Histoire de l'abbaye de Lobbes*, t. II, p. 48-59.

**FOLCARD**, écrivain religieux de l'ordre de Saint-Benoît, de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Ce moine commença sa carrière dans l'abbaye de Saint-Bertin, où il acquit, par ses études, un vaste fonds d'érudition; il s'appliqua aussi à l'étude de la grammaire et de l'art musical. Il joignait à des connaissances variées un air ouvert et gracieux, des manières polies et agréables et un cœur affectueux; ces qualités contribuèrent à lui procurer de nombreuses relations et à assurer son élévation. Pendant qu'il vivait en Flandre, il composa plusieurs œuvres importantes et qui n'ont encore été qu'imparfaitement étudiées. C'est à lui qu'on doit une *Vie de saint Bertin*, qui est divisée en deux sections: la *Vie* proprement dite, dont l'auteur offrit la dédicace à l'abbé Bovon, mort en 1065, et un récit des miracles opérés par le saint, récit qui a été complété par d'autres auteurs; la préface ne diffère pas de celle que l'on trouve en tête de la *Vie de saint Omer* et l'on ne saurait dire lequel de ces deux textes est l'original. Folcard écrivit encore une *Vie de saint Omer*, où il n'existe que de faibles différences avec la biographie généralement acceptée; on lui attribue encore 27 vers en l'honneur de saint Vigor, évêque de Bayeux, qui vivait au VII<sup>e</sup> siècle et fut enterré dans le monastère de *Centule* ou de Saint-Riquier.

Peu de temps après la conquête de l'Angleterre par les Normands, Guil-

laume, le nouveau roi, appela auprès de lui le moine Folcard et lui confia l'abbaye de Tornay, à Cantorbéry; mais, seize ans après, il n'avait pas encore reçu la bénédiction abbatiale, lorsque, à la suite de quelques différends avec l'évêque de Lincoln, il abdiqua. Le reste de sa vie se passa dans l'oubli. Des *répons* qu'il avait composés pour l'office de saint Jean de Beverley, abbé du monastère de ce nom, puis archevêque d'York, mort en 721, plurent à Aldrade, qui gouvernait depuis l'an 1060 l'église d'York et qui l'engagea à rédiger la biographie de ce saint. Folcard se rendit aux instances du prélat, aux qualités duquel il rend hommage dans la dédicace de son œuvre. Il composa aussi la *Vie de saint Oswald*, évêque de Winchester, puis archevêque de Cantorbéry, mort en 992, et, selon toute apparence, celle de saint Botulphe, abbé d'Ikanoan, qui mourut vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle et dont le corps était déposé dans le monastère de Tornay. Ce dernier travail est précédé d'un avant-propos adressé à l'évêque de Winchester, Walchelm ou Walkelin, qui fut intronisé en l'an 1070. Le style de Folcard était coulant et agréable, ce qui rendait ses vers plus faciles à chanter à l'église.

Alphonse Wauters.

*Histoire littéraire de France*, t. VIII, p. 432 à 438. — Voir les *Acta Sanctorum maii*, t. VII, p. 433, et Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, t. III, p. 105.

**FOLCUIN**, FOLCUINUS, FULCUINUS ou FULQUINUS, abbé de Lobbes, théologien, écrivain, naquit vers 935 en Lotharingie, d'une famille noble. Ses parents le consacrèrent à l'église dès son enfance et l'envoyèrent au monastère de Sithiu près de Saint-Omer, où il fit de grands progrès dans les lettres et la théologie.

Il n'avait que trente ans, quand l'évêque de Liège, Eracle, l'appela à succéder à Aletran, abbé de Lobbes, mort en 965. Peu après, Rather, évêque de Vérone, chassé de son siège, se réfugia à Lobbes, où il avait été moine. Folcuin, touché de ses malheurs, lui donna, du consentement de ses reli-

gieux, quelques revenus pour subsister; mais, peu touché de ces bienfaits, Rather suscita tant de difficultés à l'abbé, que celui-ci se vit obligé de fuir; on croit qu'il se retira à Saint-Bertin, où il écrivit la vie de son patron, saint Folcuin, évêque de Téroouanne.

L'évêque de Liège, Eracle, protecteur de Rather, étant mort, son successeur, Notker entreprit, de concert avec les abbés de Stavelot et de Saint-Hubert, de mettre fin au conflit; il y réussit: l'évêque de Vérone alla habiter l'abbaye d'Aulne et l'abbé rentra à Lobbes. Folcuin profita de sa réintégration pour faire de grandes améliorations à son abbaye, l'agrandit par de nombreuses constructions qui, toutes, avaient leur utilité, rétablit l'église brûlée par les Hongrois, et l'orna de meubles de grand prix. L'on peut considérer comme un des actes les plus méritoires de sa vie l'installation, faite à Lobbes, d'un cours de belles-lettres, où se forma Adelbode, rangé parmi les meilleurs écrivains du XI<sup>e</sup> siècle.

Folcuin mourut à Lobbes en 990, après avoir gouverné l'abbaye pendant vingt-cinq ans. On a de lui: *Vita S. Folcuini, episcopi Morinensis*; dans les *Actes des saints Bénédictins* de Mabilon. Folcuin adressa cet ouvrage " à ses " chers frères les moines de Sithiu " (Saint-Bertin) et à leur vénérable " abbé Gautier ". Le style en est meilleur que celui que l'on trouve, d'ordinaire, dans les écrits de cette époque. — *Gesta abbatum Lobiensium, ordinis S. Benedicti, auctore Fulcuino abbate*; dans le *Spicilegium* de L. d'Achéry, 1<sup>re</sup> éd., t. VI. Folcuin se donna beaucoup de peine pour s'assurer de l'exactitude des faits qu'il rapporte, et fit, dans ce but, plusieurs voyages. Il commence son ouvrage par une préface théologique; dans le corps de cette chronique il raconte les ravages des Normands en France et dans les pays voisins, le différend entre Riquier et Hilduin au sujet de l'évêché de Liège, les miracles de saint Ursmer, etc. Son œuvre fut continuée après lui et poussée peu à peu jusqu'en 1641. — Un *Catalogue des*

livres de la bibliothèque de Lobbes, des réglemens pour son monastère et des *Homélies*. On lui attribue les vies de saint Omer, de saint Bertin, de saint Winoc et de saint Silvin, mais les preuves manquent à l'appui de ces assertions.

Emile Varenbergh.

Didot, *Biogr. générale*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XV. — Goethals, *Lectures*, t. IV. — Beede-lièvre, *Biographie liégeoise*. — Dewind, *Bibl. der nederl. geschiedschryvers*. — Fabricius, *Bibl. lat.* — Brasseur, *Sydera*. — Dom Calmet. *Bibl. lorr.* — *Hist. litt. de la France*, VI. — Valère André. — Sweertius. — Dom Cellier, *Hist. des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, XIX. — Trithème, *De script. eccl.* — *Nouv. Archiv. Hist.*, t. I.

**FOLCUIN**, religieux bénédictin et chroniqueur, mort en 975. Issu d'une famille noble de la Lotharingie (et non de la Lorraine, comme le répètent tous les auteurs), le moine Folcuin était fils d'un père portant le même nom que lui et qui descendait, dit-on, d'un fils de Charles Martel et d'une dame appelée Thiedale. On prétend encore qu'il appartenait à la même lignée que Folcuin, évêque de Téroouanne, et l'abbé de Corbie Adelhard. En 948, ses parents le conduisirent à Saint-Omer, du temps de Wernade, abbé de Saint-Bertin, et le vouèrent à la vie monastique. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il devint diacre.

Folcuin était un lettré. Il rédigea, pour l'*histoire de son monastère*, sur l'ordre de l'abbé Adehphe, à qui il la dédia, une *histoire de son monastère*. Cette œuvre, qui est connue sous le nom de *Cartulaire de Folcuin*, ne se compose pour ainsi dire que d'actes, en tête desquels on lit de courtes préfaces. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Iperius s'en est amplement servi pour composer le travail auquel son nom est resté attaché, et l'illustre Mabillon en a publié des extraits dans ses *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, ses *Annales Benedictini*, son volume intitulé *De re diplomatica*. Enfin, de nos jours, il a été édité par le savant Gérard, pour la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, publiée par ordre du gouvernement (Paris, imprimerie royale, 1841, un vol. in-4<sup>o</sup>). Il se com-

pose de deux livres, comprenant le premier 61 chapitres et le second 92 chapitres; ce dernier n'est pas complet, car il y manque la fin du 92<sup>e</sup> et tout le 93<sup>e</sup> chapitre. Depuis on en a trouvé une meilleure copie à la bibliothèque de Saint-Omer (dans le manuscrit 815) et Morand (*Appendice au Cartulaire de Saint-Bertin*, Paris, imprimerie impériale, 1867, un vol. in-4<sup>o</sup>), qui en a signalé l'importance, a relevé l'erreur dans laquelle sont tombés l'évêque et le chapitre de Saint-Omer, lorsque, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ont contesté l'existence de Folcuin et nié l'ancienneté de son œuvre. On attribue encore à Folcuin la rédaction d'un recueil de chartes de plusieurs monastères et relatives aux différents offices existant dans celui de Saint-Bertin; il était destiné à enseigner leurs devoirs et leurs attributions aux titulaires de ces offices. Il écrivit aussi l'épithaphe, en 6 vers, de l'évêque saint Folcuin, en remerciement d'une guérison miraculeuse qu'il attribuait à l'intercession de ce prélat.

Alphonse Wauters.

*Histoire littéraire de France*, t. VI, p. 384. — Paquot, t. III, p. 263 (Edition in folio). — Gérard et Morand, ouvrages cités dans le texte, *passim*.

**FOLLEUS** (*Jean*), écrivain religieux, né à Liège, mort à Erfurt, à un âge avancé. Il s'affilia à la compagnie de Jésus dans la province du Rhin, et passa la plus grande partie de sa vie à Cologne. On a de ce père jésuite : *Leges seu Libellus sodalitatis angelicæ. Coloniae*. Réimprimé plusieurs fois.

Aug. Vander Meersch.

Sotwel. — De Backer, *Écrivains de la compagnie de Jésus*, t. V, p. 207.

\* **FOLLIEU** (saint), FEUILLEN ou PHOLIEU, né en Irlande, prêcha l'Évangile en Belgique et y mourut martyr le 21 (ou 31) octobre 657 (655 ?). On sait quelle part considérable les missionnaires de l'*Île des Saints* prirent à la propagation du christianisme dans nos contrées. Follieu, fils de Fintan ou Fultan, prince héréditaire de Munster, renonça sans hésiter à son rang pour se dévouer à cette grande mission. Son

frère jumeau, Furseus ou Fursy, et leur cadet, Ultan, firent comme lui. Ses études achevées à Cluain-Fearta, Follien, entré en religion, partit d'abord seul pour le continent. L'Irlandais Foillan ou Feuillen, qui suivit saint Liévin à Térouanne et en Flandre, serait-il notre personnage? Les dates nous paraissent difficiles à concilier. Quoi qu'il en soit, le fils de Fintan repassa la Manche après avoir, paraît-il, couru des dangers sérieux. En Angleterre, il rencontra Fursy, que Sigebert, roi de l'East-Anglie, venait de gratifier de l'abbaye de Cnobbersburgh (*Burgh-Castle*). Fursy, ayant résolu de vivre dans la solitude, se démit en faveur de Follien du titre d'abbé; mais celui-ci ne garda ce poste que peu d'années, tout juste assez pour se faire regretter de la communauté, édifiée par l'exemple de ses vertus. Il traversa des moments de crise : le paisible monastère eut beaucoup à souffrir des querelles et des exactions des princes voisins. L'ordre enfin rétabli, il reprit ses premiers projets, et partit pour Rome, où le pape saint Martin (de Todi) le sacra évêque régional. Il revint aux Pays-Bas par la France; à Lagny, il revit son frère jumeau et de là se rendit en Hainaut, comptant se livrer tout entier aux travaux apostoliques. Maldegair, le pieux époux de sainte Waudru, lui fit le meilleur accueil; il ne le quitta que pour établir son centre d'action à Nivelles, sous la protection efficace de sainte Gertrude, fille de Pépin de Landen. Gertrude lui fit don d'un domaine qu'elle possédait dans la vallée où s'éleva bientôt la ville de Fosses, autour d'une église et d'un monastère (1) bâtis par Follien. Ultan avait accompagné son frère à Nivelles; celui-ci le fit venir à Fosses, l'installa en qualité d'abbé (2), puis alla retrou-

(1) Ce monastère devait servir de refuge aux pèlerins et aux voyageurs.

(2) Fursy, qui, sur ces entrefaites, avait quitté Lagny pour aller gouverner l'abbaye de Péronne, vint à mourir en 650; il fut remplacé par Ultan, qui vécut jusqu'en 686.

(3) On rappelle ici les premiers commencements de la ville de Soignies (*Somegîe*) Maldegair est plus connu sous le nom de saint Vincent de Soignies.

ver Gertrude, qui l'avait choisi comme directeur spirituel de son couvent. Il arriva que Maldegair, d'accord avec sa femme, prit la résolution de se vouer tout à fait à la vie religieuse; il commença par fonder l'abbaye de Hautmont, près Maubeuge; mais ne se sentant pas encore assez éloigné du monde, il se confina dans la forêt charbonnière, ou plus exactement dans le bois de Soignies (qui en faisait alors partie) (3). Follien, désireux de revoir celui qui, le premier, en Belgique, avait favorisé son zèle, prit un jour le parti d'aller lui témoigner personnellement sa reconnaissance. Il partit avec trois de ses disciples; ils firent une mauvaise rencontre et se laissèrent persuader de passer la nuit dans une espèce d'hospice, non loin du Roculx. Ils n'en sortirent que pour être cruellement martyrisés, dans un vallon désigné sous le nom d'*Apolline*, peut-être en mémoire d'un ancien temple païen. Gertrude retrouva le corps de l'apôtre et le fit transporter à Nivelles; mais l'abbé de Fosses le réclama et réussit à l'obtenir; la translation eut lieu en grande pompe. Telle est l'origine de la célèbre procession septennale de Fosses. à laquelle prennent part, répartis en *compagnies* armées et costumées sans souci des anachronismes, les jeunes gens de tout le pays environnant. — Les restes mortels du martyr furent enfermés dans une magnifique châsse d'argent, qui a disparu lors de la Révolution française; une chapelle s'éleva dans la forêt témoin du crime. Au XII<sup>e</sup> siècle, les moines de Fosses adoptèrent la règle des Prémontrés; leur église resta dédiée au fondateur du couvent, qui reçut le titre d'abbaye en 1126. Il fut stipulé que l'abbé nouvellement élu déposerait sa crose sur l'autel de saint Follien. Fosses dépendait alors de l'église de Liège, depuis la donation qu'en avait faite le roi Louis l'Enfant à l'évêque Etienne, le 26 octobre 907.

Alphonse Le Roy.

Les hagiographes. — Kairis, *Hist. de Fosses*. — J. Borgnet, *Cartulaire de Fosses*. — Desgranges, *Vie de S. Follien*. — Claessens, *Les civilisateurs chrétiens de la Belgique*. — Hillegeer, *België en zijne heiligen*, t. 1.

**FOLLINUS** (*Jean*), médecin du xviii<sup>e</sup> siècle, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant). Son père, Herman Follinus, qui vit le jour en Frise, occupa avec distinction, pendant plusieurs années, la charge de médecin pensionnaire de la ville de Bois-le-Duc. Il fut appelé ensuite à une chaire de médecine à Cologne, où il mourut, après avoir publié quelques ouvrages estimés. Jean Follinus s'acquît une réputation par l'exercice de l'art de guérir et publia les œuvres suivantes : 1<sup>o</sup> *Synopsis tuendæ et conservandæ bonæ valetudinis*. Bois-le-Duc, 1646, in-12, réimprimé dans la même ville en 1648. On en connaît une troisième édition, imprimée sous cette dernière date à Cologne. — 2<sup>o</sup> *Tyrocinium medicinæ practicæ, ex probatissimis auctoribus digestum*. Colonia, 1648, in-12. — 3<sup>o</sup> *Speculum naturæ humanæ*. Colonia, 1649, in-12. C'est la traduction latine d'un ouvrage écrit en flamand par son père.  
Aug. Vander Meersch.

Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 342. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I. — Eloy, *Dictionnaire de médecine*.

**FOLMARE**, prince-abbé de Stavelot et de Malmédy, d'abord moine dans les deux monastères, fut élu à la dignité abbatiale en 1097. Un acte de 1105 le qualifie également d'abbé de Saint-Maximin à Trèves. On sait peu de chose de son règne. Il agrandit par différentes acquisitions le territoire de Stavelot. Un seigneur nommée Gerulph, partant pour la croisade, lui fit don des villages de Morimont, Bassenge et Hologne avec leurs dépendances, de celui d'Occquier avec ses moulins, enfin de propriétés rurales situées sous Pilot. En 1104, il récupéra la villa de Germigny, près de Reims, dont s'était emparé un puissant du pays. Le fils de ce personnage, Rigold d'Alzuna, se rendit tout exprès à Stavelot pour reconnaître les droits de l'abbé. Folmare mourut l'année suivante.  
J.-S. Renier.

Wauters, *Table des diplômes imprimés*, etc., t. I, p. 615; t. II, p. 21 et 23. — Villers. — A. de Noûe.

**FONSON** (*Charles-Auguste*), sculp-

teur, né au xviii<sup>e</sup> siècle, très probablement dans le Hainaut. Les détails biographiques relatifs à sa carrière sont défaut; on ne connaît que quelques-unes de ses œuvres, qui se trouvent, toutes, à Mons.

En 1755, il y donna les plans et dessins des stalles, d'une clôture du chœur et d'un autel, placés dans l'église Saint-Nicolas en Havré; de nombreuses figurines, des bustes, et diverses compositions évangéliques exécutées en bas-relief, décorent ces productions, très-ornées et traitées, non sans habileté, dans le style maniéré du xviii<sup>e</sup> siècle.

Fonson avait placé, en 1746, à l'église Sainte-Waudru, une statue de *saint Jacques le Mineur*, œuvre estimable et qui, vu l'époque, lui fut payée un prix assez élevé : 2,660 livres.

Félix Stappaerts.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise* — Ed. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*.

**FONSON** (*Michel-Joseph*), écrivain, né à Mons en 1737, mort le 27 décembre 1812. Il étudia le droit à l'université de Louvain, y obtint le grade de licencié et embrassa l'état ecclésiastique. Il composa : 1<sup>o</sup> *Les Adieux de sœur Rose à son cloître*. Vienne (Mons), 1784, in-12. — 2<sup>o</sup> *Ehortation très courte aux religieuses supprimées qui sont d'avis de demeurer dans le monde*. Mons (1783), in-12. — 3<sup>o</sup> *Le Petit Tableau de la ville de Mons, des mœurs et caractères de ses habitants. Suivi de la fondation de ses maisons religieuses*. (Mons), 1784, in-8<sup>o</sup>.

Aug. Vander Meersch.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**FONTAINE** (*F. DE LA*), écrivain dramatique, né à Bruxelles, mort en 1739. Cet auteur flamand composa diverses pièces de théâtre publiées successivement sous les titres suivants : 1<sup>o</sup> *Bly-en treurspelen*, versiert met kopen-platen. 1<sup>ste</sup> deel. Brussel, 1739. Ce recueil comprend : *Het veranderlyk geval in Garibaldus en Dagobert*, treurspel; *Theseus*, treurspel; *De verliefde ende laggende Democritus*, blyspel; *Den Speelder*, blyspel; *Annisius*, treurspel. —

Il composa aussi 2<sup>o</sup> *D'Amerikanen oft Alzire*, treurspel. Brussel, 1739. — 3<sup>o</sup> *Vertellingen en Nieuwigheden*, uit het fransch. Amsterdam, 1708. — On lui attribue encore 4<sup>o</sup> *De Bolletoeter of t'leven der Dienstmeiden*. Brussel, 1708, publié sous le pseudonyme KEES JENOENSZ. — 5<sup>o</sup> *Verhandeling over de reedvoering dienstig voor predikanten, redenaers, tooneelspelers*, etc. Brussel, 1751.

Aug. Vander Meersch.

Huberts, Elberts en Van den Branden, *Biographisch woordenboek der nedert. letterkunde*. Deventer, 1878.

**FONTAINE** (*Godefroid DE*), ou DE CONDÉ (*Godefridus Fontanus, de Fontibus* ou *Condatensis*), évêque de Cambrai, né en Hainaut vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, fils de Roger, seigneur de Condé, et d'Alix, fille de Gossuin de Mons. Son frère aîné, Nicolas de Condé, hérita des vastes domaines paternels, et Godefroid entra dans les ordres après avoir fait ses études à Paris. Il devint bientôt chanoine de l'église de Cambrai, puis archidiacre, et enfin, après la mort de l'évêque Jean de Béthune, il fut élu, l'an 1219, au siège de Saint-Géry et reçut à Nuremberg, de l'empereur Frédéric, le 29 octobre de la même année, l'investiture comme comte de Cambrai.

Le règne de Godefroid fut marqué à son début par de graves désordres résultant de démêlés entre le chapitre et les bourgeois de Cambrai; mais l'évêque sut, par une sage modération unie à une douce fermeté, mettre fin à ces désordres. Afin d'en éviter le retour, il promulgua, au mois de novembre 1227, une remarquable ordonnance, connue sous le nom de *Loi Godefroid*, qui constituait une sorte de code civil et même criminel et qui était encore en vigueur à Cambrai au XVII<sup>e</sup> siècle.

Godefroid de Fontaine acheta en 1232-1233 la ville de Dunkerque, y fit exécuter de grands travaux au port et à la ville et, s'il faut en croire *Gazet* dans son *Histoire ecclésiastique du Pays-Bas*, l'achat fut effectué à la condition qu'après la mort de l'évêque, Dunkerque

appartiendrait aux comtes de Flandre.

Le chœur de l'église cathédrale ayant été détruit par un incendie en 1148, Godefroid envoya des délégués du chapitre quêter dans tout le diocèse, afin de reconstruire ce bel édifice religieux. Cependant, malgré l'aide des fidèles, l'achèvement complet de l'église ne put avoir lieu qu'en 1472; elle fut démolie pendant la tourmente révolutionnaire de 1793.

L'évêque Godefroid de Fontaine reçut et mérita le nom de *Bon Evêque*; il fonda les *grands obits* de Cambrai, laissa des biens considérables pour être distribués aux pauvres et, par un dernier acte, daté de 1231, attacha des indulgences aux reliques de saint Thierry. Il mourut en 1236 (quelques écrivains disent, abusivement, en 1238) et il fut enterré à l'abbaye de Vaucelles; sa tombe portait ces simples mots : *Godefridus Dei gratia Cameracensis episcopus*.

Depuis la fin du XVII<sup>e</sup> et le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle (*Gazet, Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*; *ibid.*, *Tableaux sacrez de la Gaule Belgique*), l'on voit Godefroid de Fontaine cité comme auteur d'un traité *De divinis officiis*, intitulé aussi *Tractatus de officiis ecclesiasticis* ou encore *Summa de administratione sacramentorum*; c'est une erreur, cette œuvre devant être attribuée à son successeur Gui de Laon (Guido, Guaiardus ou Gilo de Lauduno).

En effet, nous avons pu constater que la copie de ce traité dont parlent les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, et qui se trouve à la bibliothèque de l'université de Leyde, est bien de Gui. Indiqué déjà (page 407) dans le catalogue rédigé par Spanheim (Leyde, chez les Elzevir, 1674, in-4<sup>o</sup>), porté en 1716 sous le n<sup>o</sup> 166 dans la *Bibliotheca Leidensis Latina* de Senguerdius, ce *codice* existe encore aujourd'hui à Leyde. Cette copie, ayant appartenu au couvent des Frères de la vie commune à Gouda (Maison de Saint-Paul apôtre : Collatie Huys), fut faite à Cologne en 1420 par le moine Theodoricus, fils de Florent de Gouda : *Incipit Gilonis tractatus : Quoniam me sepius rogasti. — Explicit summa*

*magistri Gilonis de administratione septem Sacramentorum.*

Une autre copie faite à peu près vers la même époque était conservée au prieuré de Corsendonck et figure dans le *Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecæ Corsendoncanæ collectus per F. Joannem Hoybergium Can. Reg. in Corsendoncq anno 1633.* (Voir ce catalogue à la page 46 et seq. de la 2<sup>e</sup> partie de *Sanderus. Bibliothecæ belgicæ manuscriptæ.*) Cet exemplaire qui repose actuellement à la bibliothèque royale de Belgique (n<sup>o</sup> 1293 des manuscrits) est intitulé *Dyalogus Gilonis de VII Sacramentis.*

Une troisième copie sous le même titre, mentionnée dans le catalogue manuscrit de la bibliothèque du prieuré de Rouge-Cloître, est placée sans hésitation sous le nom de Gui de Laon (Gilo episcopus Cameræ) à côté de son *Dyalogus de creatione mundi.* (Ce catalogue, qui date de 1503, se trouve à la bibliothèque royale de Belgique.)

Le doute n'existe donc plus, c'est bien à Gui de Laon qu'il faut donner la paternité de ce traité en forme de dialogue dont l'un des interlocuteurs n'est autre que l'auteur se mettant lui-même en scène sous son nom *Gilo.* L'autorité de Gazet, citant simplement Godefroid de Fontaine comme auteur d'un traité *de divinis officiis,* nous semble peu probante pour contre-balancer les témoignages que nous venons de donner, à moins, et ceci nous paraît tout à fait improbable, que l'on ne dise avec la *Gallia christiana* que Gui et Godefroid ont tous deux écrit un traité de ce genre; malheureusement les frères Sainte-Marthe avancent cette opinion sans donner de preuves ni même aucune explication.

Une confusion, due à une similitude absolue de noms, a été faite plusieurs fois entre notre évêque et Godefroid de Fontaine, chancelier de l'église et de l'université de Paris. Ce dernier, professeur sous Robert de Sorbon et, auparavant, chanoine de Liège, de Cologne et de Paris, mourut vers 1290. Il est l'auteur des *XIV Quotlibeta de variis argu-*

*mentis,* qu'on attribua quelquefois par erreur à l'évêque de Cambrai. On trouvera aussi dans *Le Carpentier* (t. 1<sup>er</sup>, p. 258-266) deux discours ou harangues de notre savant : l'une tirée « de quelques archives du País », l'autre des registres de l'abbaye de Saint-Aubert, toutes deux « accommodées » par Carpentier « au langage moderne ».

A. G. Demanet.

Le Glay, *Cameracum christianum.* — Idem, *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai.* — Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis.* — Fisque, *La France pontificale* (Cambrai). — Le P. Delwarde, *Histoire du Hainaut*, t. III. — Rouly, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, t. 1<sup>er</sup>. — Dupont, *Histoire ecclésiastique et civile de la ville de Cambrai et du Cambrésis*, t. 1<sup>er</sup>. — *Gallia Christiana*, tomus tertius (éd., Paris, 1725). — Le P. Choquez, *Chronique raccourcie des évêques de Cambrai.* — Aug. de Condé, *Eloge historique de Godefroid de Condé.* — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII et XXI.

**FONTAINE** (Nicolas DE), (NICOLAUS DE FONTANIS), évêque de Cambrai au XIII<sup>e</sup> siècle, fils de Wauthier ou Walter, seigneur de Fontaine en Hainaut (aujourd'hui Fontaine-l'Évêque), et d'une fille du seigneur Roger de Condé.

La date de sa naissance nous est inconnue; mais nous savons qu'après avoir choisi d'abord le métier des armes, il embrassa bientôt après l'état ecclésiastique et devint successivement chanoine de Cambrai, archidiacre de Valenciennes et prévôt de Soignies. La mort de Gui de Laon ayant rendu vacant, en 1247, le siège épiscopal de Cambrai, une grande partie du chapitre choisit Nicolas de Fontaine pour le remplacer. Cette élection fut contestée par des chanoines opposants, et Nicolas se retira, afin de terminer une regrettable scission. Il n'y parvint point, et fut réélu une seconde fois; mais ses adversaires, refusant de le reconnaître, en appelèrent à Rome. Pendant ce temps, le légat du Saint-Siège valida l'élection, et le Pape Innocent III ne tarda pas à la ratifier. Le Souverain-Pontife sacra lui-même à Lyon (1249) le nouvel élu et lui remit, pour le doyen et le chapitre de Cambrai, une lettre datée du 6 des ides d'avril 1249. Il le chargeait, en outre, de trancher un différend survenu entre les chanoines de

Liège, dont les uns, restés au siège de leurs prébendes, contestaient aux autres, partis pour la Terre Sainte, la jouissance des revenus, tandis que ces derniers réclamaient l'intégrité du revenu de leur canonicat...

Le Saint-Siège confia aussi à Nicolas une autre mission, fort délicate, celle de faire exécuter la sentence prononcée par la Cour de Rome dans la célèbre querelle des d'Avesnes et des Dampierre, et, par suite, il fut ordonné aux officiaux d'Arras, de Tournai, de Téroüanne et de Cambrai de veiller à l'exécution de la sentence papale; Nicolas de Fontaine expédia, à cet effet, en 1252, des lettres datées de Cambrai, le lundi après la Quasimodo.

Rien de remarquable ne se passa à Cambrai sous son épiscopat, bien qu'il reçût, en 1257, le titre de chancelier et prince de l'empire. Ces dignités lui furent conférées par Richard d'Angleterre, comte de Cornouailles, qui, ayant été élu empereur, passa par Cambrai pour se rendre en Allemagne. Il faut remarquer toutefois que l'évêque de Cambrai s'occupa beaucoup de la prospérité matérielle de ses États; ainsi, il acheta le village de Montrecourt, agrandi notablement les palais de Cambrai et du Câteau; il répara les châteaux de Selles et de Thun, et pourvut aussi à la défense du Cambrésis en reconstruisant les murailles de sa capitale et en élevant la forteresse de la Malmaison vers les frontières du Hainaut. Une particularité à noter encore, c'est que les premières monnaies frappées par les évêques de Cambrai sont à son effigie; on peut consulter à ce sujet le savant ouvrage de M. Robert, sur la *Numismatique de Cambrai*.

Plusieurs auteurs affirment que Nicolas s'adjoignit le célèbre Thomas de Cantimpré à titre de suffragant de l'évêché; mais des écrivains dignes de foi combattent cette assertion. La mort surprit l'évêque le 18 mars 1272, à Andernach, pendant un voyage qu'il faisait en Allemagne; on ramena son corps à Cambrai et on l'inhuma dans la cathédrale, le 4 avril de la même année. La

date de sa mort étant restée incertaine, divers historiens l'avaient fixée entre 1273-1275; mais depuis, cette date a été constatée d'une manière indiscutable; on a retrouvé en 1822, à la suite de fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne église, détruite en 1793, le corps de Nicolas de Fontaine, et sur le cercueil, une lamelle de plomb portant l'inscription suivante :

*Hic jacet. Nicholaus. Dei. gratia. quondam. cameracensis. epis. dominus. de. Fontanis. successor. venerabilis. patris. Guidonis. eadem. gra. Cameracensis. episcopi. homo. nobilis. et. magnificus. qui. episcopatum. suum. Cameracen. in. multis. augmentavit. castellum. de. mala. domo. et. de. Thunio. honorabiliter. edificavit. in. guerris. suis. laudabiliter. se. habuit. obiit. autem. anno. domini. millesimo. ducentesimo. septuagesimo. secundo. feria. quinta. post. invocavit. me. apud. Andrenas. in. Alemannia. ultra. Coloniam. et. inde. apud. Cameracum. corpus. ejus. allatum. in. eccl. Camer. die. quarta. aprilis. anno. eodem. honorifice. est. sepultum.*

La ville et seigneurie de Fontaine doit son surnom de *l'Evêque* à Nicolas de Fontaine, possesseur de cette terre, qu'il légua à sa sœur Mahaut, femme de Baudouin de Hennin. La chapelle du château, bâtie au XIII<sup>e</sup> siècle, existe encore aujourd'hui, et a très probablement été élevée, de même que le château primitif, par ordre de l'évêque Nicolas; bien qu'ayant été remaniée au XVII<sup>e</sup> siècle, cette chapelle récemment restaurée constitue encore l'un des beaux et rares spécimens du style de transition dans notre pays.

A.-G. Demanet.

Voir les ouvrages cités à l'article Godefroid de Fontaine.

**FONTAINE** (*Paul-Bernard*, comte **DE**), souverain de Fougerolles, seigneur de Gommery, Remereville, Breuil, etc., homme de guerre et philanthrope.

La plupart des biographes ont confondu ce personnage tantôt avec son père François de Fontaine, maître d'hôtel du duc de Lorraine, et qui occupa les plus hautes positions politiques et mili-

taires, tantôt avec le comte de Fuentes de Valdeopero qui gouverna les Pays-Bas après l'archiduc Ernest et mourut en 1610, c'est-à-dire trente-trois ans avant la bataille de Rocroy, où périt De Fontaine. Les uns, trompés par son nom, que des historiens ont traduit en Fuente, Fontane, Fontana, en font un officier espagnol; d'autres enfin, adoptant l'erreur commise par La Chesnaye des Bois (t. VIII, p. 255, 3<sup>e</sup> éd.), en font un Picard, en le rattachant aux De Fontaines, seigneurs de la Neuville-aux-Bois.

Paul-Bernard De Fontaine est né en Lorraine (voir Miræus), probablement vers l'année 1576, puisque les inscriptions de son mausolée, qui existait autrefois dans l'église des Récollets à Bruges, constatent d'une manière irréfutable qu'il mourut à la bataille de Rocroy à l'âge de soixante-sept ans (19 mai 1643). Il était entré au service à seize ans comme capitaine d'une compagnie de cheval-légers. Par patente du 18 juin 1616, il fut nommé mestre de camp d'un tercio d'infanterie wallonne qui avait appartenu, précédemment, au duc d'Arschot. Bientôt après, il fut investi du gouvernement de Dampvilliers et appelé à faire partie du conseil de guerre du roi d'Espagne. Paul-Bernard de Fontaine devint successivement général de cavalerie, maître général de l'artillerie, puis grand bailli de Bruges et du Franc et superintendant de la gendarmerie de la Flandre. Par patentes du 9 janvier 1625, il fut nommé chef des *Elus* de la Flandre au nombre de 4,500. Le diplôme de comte que lui accorda l'empereur Ferdinand II, le 29 avril 1627, constate qu'à cette époque De Fontaine servait dans les armées depuis plus de trente-cinq ans.

En 1634, le comte de Fontaine prit quelques ports hollandais. Il contribua ensuite à la déroute de Guillaume de Nassau, qui avait débarqué près d'Anvers, dans le dessein de s'emparer de cette place importante. Le comte de Fontaine comptait alors parmi les principaux chefs de l'armée : il fut envoyé, en 1638, par le cardinal infant, gouver-

neur général des Pays-Bas, avec un corps de 5,000 hommes, pour attaquer les Hollandais près de Calloo. Il contribua aussi puissamment à la victoire que remportèrent les Espagnols et prit à l'ennemi 60 bannières ou étendards, 19 canons, 2,300 prisonniers, sans éprouver lui-même de grandes pertes. L'année suivante, le comte de Fontaine, commandant un corps de 6,000 hommes d'infanterie et 3,000 cavaliers, fut attaqué près du village de Saint-Nicolas par le maréchal de la Meilleraye et les généraux Gassion et la Ferté. Ses troupes furent d'abord ébranlées et refoulées, mais il sut les reformer et parvint à arracher la victoire à l'ennemi. Il combattit avec non moins de vigueur à Hulst contre le prince d'Orange, qu'il empêcha de s'emparer de cette forteresse et qu'il contraignit à abandonner, sans profit ni gloire, les provinces soumises à l'Espagne.

Lorsque les Français, en 1643, envahirent les Pays-Bas sous la conduite du jeune prince de Condé, qui venait y prélever à son illustration future, le comte de Fontaine remplit les fonctions de mestre de camp général de l'armée espagnole. A la bataille de Rocroy, bien que ses infirmités l'obligeassent à se faire porter sur un brancard, il fut chargé du commandement de l'infanterie espagnole et wallonne, de cette infanterie célèbre qui, pendant tant d'années, avait étonné le monde par sa bravoure et sa solidité. Les sages dispositions que sut prendre le comte de Fontaine, non moins que l'exemple d'intrépidité que ce vieillard, blanchi sur les champs de bataille et infirme, donna à ses soldats dans cette mémorable journée (qui marque le commencement de la décadence de l'Espagne), rendirent longtemps la victoire incertaine. Trois fois de suite les glorieuses bandes espagnoles et wallonnes soutinrent sans bouger l'assaut de toute l'armée de Condé; elles étaient entourées d'ennemis, et néanmoins elles seraient certainement sorties victorieuses de cette lutte terrible si la cavalerie de l'armée, mécontente, dit-on, qu'on lui eût donné pour général un étranger, le duc d'Al-

buquerque, ne s'était refusée à combattre et n'avait ainsi laissé l'infanterie exposée seule aux efforts de l'ennemi. Le comte de Fontaine fut trouvé mort à la tête de ses troupes. Le prince de Condé, qui avait été témoin de l'héroïsme du vieux guerrier, envia, dit-on, sa mort glorieuse.

Le comte de Fontaine, pendant son administration de la Flandre, s'était concilié l'amour de la population par sa justice et sa bienfaisance. Sa charité égalait sa bravoure. Douloureusement affecté de voir les compagnons de sa gloire, les vieux soldats, abandonnés, dans leur vieillesse, à la misère et à la pauvreté, il fonda à Bruges un hospice pour douze militaires infirmes et, à défaut de militaires, pour de pauvres bourgeois. Cet hospice, qui était situé dans la rue dite *Zwarte-Leertouwer*, consistait en maisonnettes où chaque soldat trouvait une habitation isolée et un petit jardin. Il avait doté généreusement cette belle institution par des actes qui portent la date du 28 août 1636.

Après la bataille de Rocroy, le corps du comte de Fontaine fut rapporté à Bruges et enterré dans le chœur de l'église des Récollets. Le tombeau a disparu, mais Foppens a conservé les inscriptions qui le décoraient et qui ont servi à établir, enfin, l'identité du personnage auquel cet article est consacré.

Général baron Guillaume.

*Biographie universelle.* — Mauvillon, *Histoire du prince de Condé.* — H. de Bressé, *Campagne de Rocroy.* — H. Martin, *Histoire de France.* — Du Cornet, *Histoire générale des guerres de Savoie*, etc. Edit. de la société de l'histoire de Belgique annotée par M. de Robaulx de Soumy. — Gayangos, *Mémorial historico-espagnol*, 17<sup>e</sup> vol. — *Rev. Britannique*, année 1869.

**FONTANUS (E.)**, graveur sur bois de l'école flamande, florissait en 1625. Son nom, qu'on suppose traduit ou latinisé, se lit sur une des vignettes dont il orna un in-18 de 180 pages, intitulé : *Kleynen gulden Gebedenboeck met de figuren des Levens Jesu Christi ende Gebeden toevoegt aen ceremonien der H. Misse*. Ce petit volume, devenu des plus rares, fut imprimé à Bréda, chez Corneille Seldenslach, avec approbation

datée de 1678. Quant aux gravures, au nombre de soixante-neuf, elles ont été exécutées, ainsi que le fait remarquer M. Pinchart, qui nous fournit ces détails, à une époque antérieure : de 1623 à 1625; elles sont signées d'un des nombreux monogrammes adoptés par Fontanus. M. Pinchart a donné un *fac-simile* de ceux-ci et l'indication des soixante-neuf sujets, tous empruntés à la vie du Christ, à l'exception des trois premiers numéros, intitulés : *Création du monde*; — *Tentation d'Ève*; — *Adam et Ève chassés du paradis*; et des deux derniers : *Saint Roch conduit par un ange*; — *Sainte Lucie sur un bûcher*. Les dimensions de ces planches sont, en moyenne : h. 0,090; l. 0,060.

Emile Tassé.

Alex. Pinchart, *Archives des arts. (Messager des sciences historiques, année 1855, p. 163.)*

**FONTANUS (Josse DE)**, juriconsulte, publiciste, naquit à Bruges à la fin du x<sup>v</sup>e siècle et mourut à une époque inconnue, mais postérieure à 1538. Il remplit les fonctions de juge d'appel pour l'ordre de Rhodes (*judex appellationum populi Rhodiensis*, dit Swertius). On possède de lui deux récits de la prise de Rhodes par les Turcs, en 1522, l'un sous le titre : *De expugnatione Rhodi epistola ad Adrianum VI, cum Jacobi Sadoleti oratione de bello Turcis inferendo, aliorumque similis argumenti opusculis*. Bâle, typis Thomae Platterii, 1538; l'autre : *De belli Rhodii historia, libri III*. Romae, 1525.

Il écrivit aussi deux ouvrages de droit : *Scholia in Justiniani codicem.* — *In constitutiones Bonifacii et Clementis*, — et *Vita Joannis XXII, pontifici maximi*, imprimés à Paris en un seul volume. Parisiis, apud Wechelum Hoganoë, 1527.

Jules Delecourt.

**FONTAYNE (J.-L.-M.)**, comte d'Harnancourt, marquis **DE LA**, homme de guerre, né près de Virton en 1730, mort en 1816. Voir **DE LA FONTAYNE (J.-L.-M.)**, comte d'Harnancourt, marquis de la).

**FONTIER** (*Jean-Joseph*), littérateur néerlandais, né à Courtrai en 1780, mort à Breda le 30 novembre 1831. Il a été successivement directeur d'une école latine à Turnhout et *con-rector* de l'école latine de Breda. On ne cite de lui qu'un recueil assez médiocre : *Redevoering en letterkundige stukken*. Breda, 1829, in-8°.

J. Stecher.

Vander Aa, *Nieuw woordenboek van nederduitsehe dichters*. — De Jong, *Naamlyst van boeken*. Supplém.

**FOPPENS** (*Jean-François*), historien, biographe et bibliographe, naquit à Bruxelles le 17 novembre 1689. Il appartenait à cette famille d'imprimeurs à la fois intelligents et instruits, qui mit au jour tant de beaux ouvrages, encore fort recherchés actuellement. Jean-François eut pour parrain le célèbre Jean-Baptiste Christyn, chancelier de Brabant, et fit ses premières études chez les jésuites de Bruxelles. En 1704, on l'envoya à l'université de Louvain, au collège du Lys, et il fut, avant sa dix-septième année, c'est-à-dire en 1706, promu le second parmi les maîtres ès arts. Vers 1713, on le chargea d'enseigner la philosophie dans ce même collège, et beaucoup d'auditeurs suivirent ses leçons.

Foppens, s'appliquant alors à l'étude de la théologie, fut reçu licencié le 15 octobre 1715; il se préparait sérieusement à embrasser l'état ecclésiastique et avait fréquenté d'abord le collège de Van Manderen, puis le séminaire de Liège. Il obtint bientôt un canonicat de l'église collégiale de Saint-Martin à Alost et devint, le 22 octobre 1721, chanoine de la cathédrale de Bruges. Cette même année, il exerça les fonctions de professeur de théologie au séminaire de cette ville et les remplit jusqu'au 19 décembre 1729, lorsqu'il devint chanoine gradué de l'église métropolitaine et primatiale de Saint-Rombaut à Malines. En 1732, on le créa archiprêtre de la partie occidentale du district de Malines, puis pénitencier en 1737; enfin, on lui conféra, le 4 août 1740, la dignité d'archidiacre et la charge de censeur de livres.

Ses qualités aussi aimables que solides, jointes à une conformité de goût pour les livres et l'étude, lui gagnèrent l'affection et les bonnes grâces du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, avec lequel il vécut en excellents et fréquents rapports. La vie de Foppens s'écoula simple et unie comme ses mœurs; elle peut se résumer en ces deux mots : *labeur incessant*. Il s'éteignit à Malines, au milieu de ses livres, le 16 juillet 1761, à l'âge de soixante-douze ans et fut inhumé dans la cathédrale; on lit encore au-dessous de la statue de saint Jérôme, placée du côté de la porte à gauche, l'inscription suivante :

S. HIERONYMO  
EXTREMI JUDICII PRÆCONI  
POS. JOES FRANC. FOPPENS  
BRUX. PBR. S. T. L.  
ECLL. METROP. CAN. GRAD.  
E POENITENTIARIO ARCHIDIAC.  
OLIM ECLL. CATH. BRUG. CAN.  
UT EJUS EXEMPTO TUBAM  
NOVISSIMAM MEMORANDO,  
IN DIE ILLA TREMENDA  
MISERICORDIAM CONSEQUATUR.  
OBIIT 16 JULII MDCCCLXI.  
R. I. P.

Les travaux de Foppens ont été immenses; voici les principaux de ceux qui ont été livrés à la presse : 1° *Historia episcopatus Antverpiensis*. Bruxellis, Franciscus Foppens, 1717, in-4°. — 2° *Historia episcopatus Sylvæducensis*. Ibid., 1721, in-4°. — 3° *Auberti Miræi opera diplomatica et historica*, editio secunda auctior et correctior. Lovanii et Bruxellis, Franciscus Foppens, 1723-1748, 4 vol. in-folio. Collection très importante et très utile, malgré ses défauts, qui ne peuvent être mis tous sur le compte de l'éditeur. — 4° *Bibliotheca belgica, sive virorum in Belgio vita scriptisque illustrium catalogus*. Bruxellis, Petrus Foppens, 1739, 2 vol. in-4° avec portraits. Malgré les nombreuses critiques faites sur cet ouvrage, c'est celui qui a fait le plus d'honneur à Foppens et l'a rendu cher à tous les amis des lettres. — 5° *Basilica Bruvelensis*. Mechliniæ, Laur. Van der Elst, 1743, 2 parties in-8°.

Foppens a aussi écrit beaucoup de

vers latins, et même quelques vers français; mais il était beaucoup plus savant que poète. Il a laissé un grand nombre de travaux manuscrits, dont la plupart se trouvent conservés à la bibliothèque royale de Bruxelles. Parmi ces ouvrages — le baron de Reiffenberg en a cité jusqu'au nombre de soixante-deux — il y a peut-être de simples copies ou des compositions et des ébauches sans grande valeur; mais le tout annonce de persévérantes et infatigables études. Parmi ces œuvres manuscrites, nous nous bornerons à citer les suivantes : 1<sup>o</sup> *Meclinia Christo nascens et crescens*, in-folio. — 2<sup>o</sup> *Bibliothèque historique des Pays-Bas, contenant le catalogue de presque tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui traitent de l'histoire, principalement des XVII provinces, avec notes*, in-folio. — 3<sup>o</sup> *Supplementum Bibliothecæ belgicæ*, 5 vol. in-4<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, 2 tom. en un vol. in-folio. — 5<sup>o</sup> *Annales des choses mémorables de Bruxelles et des environs, depuis 657 jusque 1756*, gr. in-4<sup>o</sup>. — 6<sup>o</sup> *Histoire du conseil de Flandre, depuis son érection en 1385 jusqu'à l'an 1738*, in-folio.

H. Helbig.

Adelung, *Fortsetzung Joecher's Gelehrten-lexicon*, t. II, col. 1462. — Marchand, *Dictionn. historique*, t. I, p. 101-109. — Toutes les biographies générales et nationales parlent de Foppens; mais la notice la meilleure comme la plus complète qui existe sur la vie et les œuvres de ce savant est celle que le baron de Reiffenberg a insérée dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale*, 1840, p. 77-117. Voir un supplément à cet excellent article, *ibid.*, 1842, p. 173-176. Feu de Reiffenberg avait d'abord publié cette notice dans les *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, n<sup>o</sup> 3 et 4; mais, dans l'annuaire cité, elle est remaniée et considérablement augmentée.

**FORESTEIN** (*Mathurin*), compositeur belge du xv<sup>e</sup> siècle, connu par des messes recueillies dans les volumes manuscrits de la chapelle pontificale à Rome. La plus belle de ces messes a pour thème la mélodie de la chanson de l'*Homme armé*. Jean Hothby, musicologue anglais, qui a vécu, paraît-il, au xv<sup>e</sup> siècle, donne à Forestein ou Forestyn le nom de Forest Stan. Cette falsification des noms, très fréquente au moyen âge, dérouta les plus patientes

recherches, en multipliant les problèmes historiques. Il est probable que Forestein n'est autre que Forestier, auteur d'une chanson à quatre voix sur les paroles : *La hault Dalemagne*, qui fait partie du recueil intitulé : *Canti canto cinquanta*, publié par Octave Petrucci de Fossombrone, à Venise, en 1503, et renfermant des morceaux de la plupart des compositeurs du xv<sup>e</sup> siècle, particulièrement d'Obrecht, d'Okeghem, de Busnois, de Regis, etc. On peut consulter, à la bibliothèque impériale de Vienne, ce recueil si précieux pour l'histoire de la musique.

Nous devons ces renseignements à un seul biographe : François Fétis. Tous les autres se taisent sur le nom de Forestein. Nous ne savons qu'une chose : c'est qu'il y eut au xv<sup>e</sup> siècle, sous le nom de *Forestein*, *Forestyn* ou *Forestier*, un prédécesseur de cette génération de musiciens savants et si heureusement inspirés qui naquirent dans notre pays au commencement du xv<sup>e</sup> siècle : Bonmarche, Philippe de Mons et Orland de Lassus, rivaux des grands maîtres de l'Italie, au temps de l'éclosion de la musique moderne.

Ferd. Loise.

Fétis, *Biographie des musiciens*.

**FORIR** (*Henri-Joseph*), né à Herstal le 21 novembre 1784, mort à Liège le 11 avril 1862, fils d'un simple artisan qui n'avait pour tout bien que le produit de son travail. Son père cependant l'envoya de bonne heure à l'école, où il se distingua par son application, à tel point qu'à l'âge de quatorze ans, il était admis à l'école centrale du département de l'Ourthe. Ses succès dans l'étude des mathématiques lui valurent la place de géomètre du cadastre, qu'il exerça jusqu'en 1808. A cette époque, sa véritable vocation lui fut révélée, et il entra dans la carrière de l'enseignement, qu'il ne devait plus quitter jusqu'au moment où il obtint une retraite honorable et bien méritée.

Après avoir enseigné dans plusieurs écoles secondaires du département, il fut nommé, par le gouvernement des Pays-Bas, professeur de mathématiques

au collège royal de Liège le 6 octobre 1817. Lorsque, en 1851, l'enseignement moyen fut réorganisé, en vertu de la loi de 1850, Forir conserva ses fonctions avec le titre de professeur de mathématiques supérieures; mais, fatigué par ses longs et laborieux travaux, il donna sa démission la même année (31 décembre 1851). Si l'on veut apprécier comme il convient les services qu'il rendit au pays, il faut se reporter à l'époque où il entra dans la carrière. Le gouvernement du premier empire n'avait pu donner du développement à l'organisation de l'enseignement moyen, et surtout à l'étude des mathématiques. Le goût même de cette étude n'existait pas. Forir eut la gloire de faire aimer les sciences exactes à un nombre considérable d'élèves distingués dont une bonne partie figurent encore au premier rang.

Cependant, le genre d'esprit que la nature lui avait donné ne pouvait se satisfaire en demeurant borné à ses fonctions purement officielles. Forir travailla toute sa vie, entièrement dévoué à la jeunesse. Il fut membre de la commission de la Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire et de la commission de surveillance de l'école industrielle de Liège. Il fut, pendant de longues années, membre très actif de l'administration de l'Institut royal des sourds-muets et des aveugles. Il fut membre et vice-président du congrès professoral de Belgique; il fut nommé du comité permanent de cette assemblée. Lorsque, enfin, le gouvernement, en 1849, institua un conseil de perfectionnement électif, il fut désigné pour en faire partie.

Forir fut à la fois littérateur et mathématicien. Il se livrait, dans ses loisirs, à l'étude de l'idiome wallon, et, comme le dit Ulysse Capitaine, « il fut un des conservateurs de notre vieux langage et un des régénérateurs de notre poésie populaire qui, sous l'empire et jusqu'aux dernières années du gouvernement des Pays-Bas, s'était réfugiée dans quelques cercles intimes. Il resta longtemps

« l'une des personnalités les plus sail-  
« lantes de ces réunions, en même  
« temps que leur peintre le plus réaliste  
« dans la bonne acception du mot. »

Devenu, en 1856, le premier président de la Société liégeoise de littérature wallonne, il ne conserva ces fonctions qu'un an à peine : une querelle d'orthographe phonétique le décida à donner sa démission. Le même système présida à la rédaction de son dictionnaire, rigoureusement orthographié d'après la prononciation. Forir, non seulement aimait le vieux liégeois, mais il le cultivait avec succès. Il publia un grand nombre de poésies populaires, parmi lesquelles nous signalerons, comme la plus remarquable, la pasqueie intitulée *li k'tapé manège*, laquelle fit événement dans la renaissance des lettres wallonnes. On y reconnaît, de même que dans tout ce qu'il a laissé de pasqueies et de chansons, la plume exercée d'un observateur des défauts et des vices de cette classe de la société dans laquelle il avait reçu sa première éducation. Tout en faisant la satire de ces défauts, il reste encore bienveillant, parce qu'il est, avant tout, moraliste. Point de phrases à l'emporte-pièce : il pique et ne mord pas.

Comme professeur de mathématiques, il a publié les ouvrages suivants : 1° *Essai d'un cours de mathématiques à l'usage des élèves au collège royal de Liège*. Arithmétique. Ce livre atteignit sa 9<sup>e</sup> édition. — 2° *Essai d'un cours de mathématiques*, etc. Algèbre... Cinq éditions. — 3° enfin la *Géométrie*. Deux éditions. — 4° *Exercices d'arithmétique*. — 5° *Exercices d'algèbre*.

*Pasqueie* : 6° *Li k'tapé manège*, par H. F. — 7° *Blowcett ligeoiss*, publiée à bénéfice di l'Institut di mouwai et dè-z-aveul, et dedieie à totte lè gein charitof, par H. F. Il y eut un supplément à ces bluettes. — 8° *Li sohai da l'novel an*, par H. F., 1855. — 9° *Lè malè linu*, par H. F. 1856. — 10° *Sur le choix d'un sujet de chanson*, par H. F.; pasqueie traduite du Caveau moderne, 23 mai 1856. — 11° *Novel sôr di Konzolacion*, 16 décembre 1856, empruntée à une

anecdote du *Journal pour rire*. — 12<sup>o</sup> *Li jeu n'ra nin lè chandèle*, par H. F. 1856. — 13<sup>o</sup> *Li Diale à k'fêce*, par H. F. 1857. — 14<sup>o</sup> *On n'a pu rin à dir*, par H. F. 1858. — 15<sup>o</sup> *A Mécieu lè Manbor del y vantt Konfrairiè walonte di Lich*. Fantaisie épistolaire en prose adressée le 12 juillet 1860 à la Société wallonne. — 16<sup>o</sup> *Notice wallonne sur les anciennes écoles primaires (Notal so lè basè skol dè vi tin)*. — 17<sup>o</sup> *Dictionnaire liégeois-français*, tome Ier. A-G. Liège, Severyns et Faust, 1866. Le tome II est actuellement sous presse chez M. Severyns.

Aug. Alvin.

*Nécrologe liégeois*, par Ulysse Capitaine, année 1862. — *Notice sur Forir*, par M. Alph. Le Roy. — Discours prononcés sur la tombe de Forir, par M. Alvin, préfet des études; par M. Falisse, professeur de mathématiques supérieures à l'athénée royal; par M. Th. Fuss, substitut du procureur général, au nom de la Société wallonne; enfin par M. Alph. Le Roy, au nom de l'Institut des sourds-muets. — Articles nécrologiques insérés dans les journaux du temps.

**FORMELLIS** (*Guillaume*), compositeur du XVII<sup>e</sup> siècle. Il fut attaché en qualité de ténor à la chapelle de l'empereur Maximilien II. On lui doit quelques motets, insérés dans le *Thesaurus musicæ* de Joanelli, édité à Venise en 1568, (ce format in-4<sup>o</sup>).

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**FORNENBERGH** (*Alexandre VAN*), peintre, écrivain, né à Anvers vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il appartenait à une famille qui a donné plusieurs membres à la Gilde de Saint-Luc et qui s'allia par mariage aux peintres De Mompere, Snellinckx, Breughel, De Wael, aux graveurs De Jode, etc. Le 13 novembre 1621, il contracta mariage dans l'église de Saint-Georges avec Anne Verhoeven, parente du célèbre fondateur de la *Gazette d'Anvers*, Abraham Verhoeven. Il en eut un fils, Louis, qui, de son union avec Marguerite Lepas, procréa, entre autres, un descendant baptisé le 14 décembre 1650, dans l'église de Saint-André, sous le prénom de son père, et qui fut inscrit en 1661-1662 dans la Gilde de Saint-Luc, comme apprenti-imprimeur fréquentant l'atelier de Herman Janssens.

Alexandre van Fornenbergh cultiva

les lettres, et c'est comme auteur d'une biographie du célèbre peintre Quentin Metsys qu'il est connu dans l'histoire de la littérature flamande.

Dans la notice sur François Fickaert, nous avons mentionné la brochure consacrée par cet imprimeur, également membre de la Gilde de Saint-Luc, à la mémoire du grand peintre belge. Alexandre van Fornenbergh, qui, comme Fickaert, était un admirateur passionné de Metsys, publia en 1658, chez l'imprimeur Henri van Soest, un écrit in-4 intitulé : *Den Antwerpschen Protheus ofte Cyclopytschen Apelles dat is : het leven ende konstycke daden van M<sup>r</sup>: Quinten Matsys : van grofsmidt in fyn schilder verandert door A. v. F. schilder*. Ce travail, que l'on cite comme une curiosité littéraire, est devenu rare et se paie fort cher dans les ventes publiques. Nous ignorons la date du décès d'Alexandre van Fornenbergh, qui vivait encore le 13 mai 1663; à cette époque, il fut un des témoins du mariage de son neveu, Antoine van Fornenbergh, ainsi qu'il résulte des registres baptismaux de l'église de Saint-Georges.

P. Génard.

**FORRET** (*Frans*), poète néerlandais, né à Ypres le 27 avril 1640. On ne connaît de lui que le recueil intitulé : *Refereynen ofte nieuwe wandeldreve voor de jonckheyt*. Cet ouvrage, publié en 1696, est surtout remarquable par un essor lyrique et une certaine nouveauté d'images dans la forme, depuis longtemps banale, des ballades religieuses. On ne saurait, non plus, y méconnaître la souplesse de la versification. C'est un rhétoricien souvent bien inspiré.

J. Stecher.

**FORTIUS** (*Joach.*), peintre, enlumineur, philosophe, mathématicien, né à Anvers en 1499, mort en 1536. Voir RINGELBERG (*Joach. ŠTERCK VAN*).

**FORTIUS** (*Martin*), jurisconsulte, historien, né à Mons. XVII<sup>e</sup> siècle. Voir LEFORT (*Martin*).

**FORTIUS** (*Michel*), historien, né à Mons, mort en 1663. Voir LEFORT (*Michel*).

**FOSLARD** (*Jacques-Joseph*), avocat, né à Mons le 17 avril 1749, mort dans la même ville le 12 décembre 1823. Après de bonnes études chez les oratoriens de Mons, il alla étudier la philosophie et le droit à l'université de Louvain, et passa ses licences, comme on disait alors, le 20 août 1777. C'était un esprit studieux, honnête et demeuré naïf malgré tout. Après quelques années de pratique au barreau de Mons, il fut nommé secrétaire d'arrondissement et enfin juge de paix à Enghien. Les titres bizarres de ses opuscules, imprimés ou manuscrits, reflètent aussi bien le goût de l'époque que sa propre façon de voir les choses. En général, il était l'ami de tout progrès pacifique, légal et régulier. C'est dans ce sens qu'il croyait à l'avenir de la démocratie. Invoquant l'article X des principes de la Convention nationale, il réclamait la liberté du commerce. Afin de faciliter l'enseignement de la lecture, il proposa aussi ce qu'il appelait « une orthographe philosophique ou républicaine, parce qu'elle était conforme au sonore ou à la prononciation ».

Voici la liste de ses ouvrages imprimés : *Le Cri de l'équité ou réclamation de toute la Belgique contre l'effet rétroactif que l'injustice, si nuisible à la vraie liberté, s'efforce à donner à l'égard des rentes et dettes contractées avant la domination de la république française dans ce pays, aux lois ordonnant de recevoir le papier-monnaie au pair du numéraire*. L'an III de la république (1795) (v. st.), Mons, Monjot. — *Les Heureux Effets de la paix ou Discours sur la liberté des cultes*, précédé d'une lettre à Bonaparte et suivi d'observations, 1<sup>o</sup> sur la nullité des remboursements en assignats au pair; 2<sup>o</sup> sur le paiement des cours des rentes sur les ci-devant états, etc., à échoir après la paix. An IX (1801). Mons, Hoyois. — *L'Anti-sorcier ou les préjugés dévoilés, tels que les sortilèges, les charmes, les esprits, l'art de prédire l'avenir et dire la bonne aventure, par le désir d'en prévenir les funestes effets, ou les prévenus de Sully et de Bassilly, d'actes de violences graves et d'atentat à la sûreté individuelle*

*d'une pauvre femme, come prétendument sorcière ou d'avoir comencé à la pendre et à la brûler*, le 23 germinal an IX (Mons, Hoyois). — *Antidote salutaire contre le poison moral du diabolisme de la consultation ci-jointe des médecins Mauroy et Boulard, du 15 vendémiaire an XI pour ou plutôt contre les enfants du charpentier Giroux* (ibid.).

Foslard a laissé en manuscrit : 1<sup>o</sup> *Nouveau Recueil des nouveautés récemment nouvelles; elles le seront toujours pour ceux qui ne les ont pas encore lues*; contenant 1,000 vers françois en très bon stile gallo-belgique. — 2<sup>o</sup> *L'Art de se rendre heureux ou Conseils d'un père à son fils d'age à penser au choix d'un état, ou J.-J. Foslard, avocat à Mons, à son fils unique, élève au lycée de Bruxelles, le 19 mars 1805*. — 3<sup>o</sup> *La Véritable peine du vol*. 1786. — 4<sup>o</sup> *Recueil de diverses bagatelles amusantes*. 1772. — 5<sup>o</sup> *Le Langage écrit ou l'ortographe raisonnable françoise tele qu'ele doit etre sur la prononciacion*. 1781.

J. Stecher.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Levensbeschryving*.

**FOSMAN** (*Grégoire*), graveur flamand du XVIII<sup>e</sup> siècle, connu surtout par la mention que Cean Bermudez a faite de lui dans son *Dictionnaire historique*. Cet auteur nous apprend que Fosman grava, à Madrid, d'une manière pure et correcte, plusieurs frontispices, des portraits et quelques estampes, et il nous cite : 1. *Saint Dominique dans sa gloire*; — 2. *Le portrait de l'archevêque de Burgos, D. Francisco Manso de Zuniga*, deux pièces insérées dans le livre : *Vida de Santo Domingo de Silos*, publié par le P. Fr. Ambrosio Gomez (1653); — 3. *Groupe de saints*, planche qui figure dans le *Catalogo de los obispos de Jaen*, écrit par D. Martin de Ximena (1654); — 4. *Un tabernacle exposé à l'adoration de papes, rois, évêques et autres prélats*; — 5. *Saint Jacques à cheval*; — 6. *Les armes de la maison de Quiroga*; trois planches ornant l'ouvrage : *El Cisne occidental canta las palmas y triunfos eclesiasticos de Galicia*, du P. Fr. Felipe de la Gandava (1677); — 7. *L'auto-da-fé du*

30 juin 1680, sur la grande place de Madrid; cette estampe, vue par nous et possédée par la Bibliothèque nationale de Paris, n'offre rien de remarquable; elle est signée : *Gregorio Fosman faciebat en Madrid, anno de 1680*; — 8. Le frontispice del *Catalogo historico genealogico de la Casa de Fernan Nunez*, avec les armoiries (1680); — 9. *Saint François-Xavier* (1690); — 10. *Le portrait du cardinal Henrique Noris*, présentant son livre : *Vindicæ Agustinianæ*, à saint Augustin dans un char traîné par des aigles (1697).

On voit d'après ce rapide relevé que Fosman travailla de 1653 à 1697, soit pendant l'espace de quarante-quatre années au moins; il faut donc admettre que l'énumération de son œuvre est loin d'être complète.

Emile Tasset.

D. Juan Augustin Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres profesores de las Bellas Artes en Espana*. Madrid, 1800, t. II, p. 433.

**FOSES** (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, né à Tournai, mort en 1642. Voir DE LA FOSSE (*Nicolas*).

**FOSETIER** (*Julien*), prêtre, historiographe, poète, né à Ath en 1454, mort vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, probablement dans la même ville où il avait passé sa vie. Fossetier a laissé 1<sup>o</sup> une compilation intitulée : *La Chronique Margaritique ou Athensienne*; elle se compose de trois volumes in-folio : le premier contient le récit des événements depuis la création du monde jusqu'au règne de Salomon; le deuxième va de l'avènement de ce roi jusqu'au couronnement d'Artaxercès Mnémon, et le troisième s'étend jusqu'à Annibal. Il n'est pas probable que, d'après le plan primitif, la chronique dût s'arrêter aux guerres puniques. Le titre en est tellement singulier et énigmatique, que l'auteur a cru devoir en donner l'explication; il a, déclare-t-il, appelé sa chronique *Margaritique*, parce qu'elle est dédiée à Marguerite d'Autriche, et *Athensienne*, parce qu'elle a été composée dans la ville d'Ath. Commencée le 15 décembre 1508, elle fut terminée en septembre 1517. Aussitôt qu'il avait écrit un vo-

lume, Fossetier s'empressait d'en faire hommage à la gouvernante des Pays-Bas. M. Pinchart a publié deux ordonnances qui constatent que la princesse a fait payer cinquante livres de Flandre pour le tome deuxième et pareille somme pour le troisième. Cette chronique est restée manuscrite. La bibliothèque royale de Bruxelles possède encore les textes originaux, sur parchemin, des tomes II et III, offerts à Marguerite et, en outre, un tome premier et deux exemplaires du tome II, tous trois écrits sur papier. Un autre exemplaire de l'ouvrage était conservé autrefois à l'abbaye de Cambron. Paquot, qui avait lu le commencement de cette chronique, estime que l'auteur y fait preuve de beaucoup de crédulité. — 2<sup>o</sup> *La vie de Jésus-Christ*, autrement : *l'Œuvre des commentaires et déclarations sur les quatre évangélistes*. Paquot avance, sur le témoignage de Valère André, qu'il en existait un manuscrit à l'abbaye de Saint-Martin à Tournai; un autre manuscrit sur parchemin se conserve à la Bibliothèque royale. Cet ouvrage, commencé en 1520, est également dédié à Marguerite d'Autriche. — 3<sup>o</sup> *Faict de par messire Julien Faulcetier*. Petit livre qui, d'après l'inventaire cité par M. Pinchart, existait en manuscrit dans la bibliothèque de Marie, reine douairière de Hongrie. — 4<sup>o</sup> *Conseil de volentier morir*. Imprimé à Anvers par Martin Lempereur l'an MDXXXII. Ce petit volume de poésies est dédié à Charles-Quint; son excessive rareté le fait rechercher par les bibliophiles. On lit dans la dédicace :

Je Julien Fossetier, prestre indigne  
Qui en Haynault ait eu Dath origine  
Ancien de quatre-vingt ans et plus.

Cette donnée sur son âge en 1532 ne s'accorde aucunement avec l'année de sa naissance, indiquée ailleurs par lui-même.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VIII, p. 383. — Alex. Pinchart dans le *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 1862, p. 321.

**FOUCQUARD**, de Cambrai, n'est connu que comme auteur principal du célèbre recueil intitulé : *les Evangilles*

des *Quenouilles faictes à l'onneur et exaucement des dames*. Arthur Dinaux (*Trouvères cambrésiens*, p. 103) ne donne quelques renseignements sérieux que sur la première édition du livre, imprimée par Colard Mansion à Bruges en 1475. A. van Hasselt (*Essai sur l'hist. de la poésie française en Belgique*, p. 83, édition de 1876) croit que Foucquard appartient au xiv<sup>e</sup> siècle et l'appelle *poète*, bien qu'on ne connaisse de lui que ce recueil de causeries en prose. En 1855, P. Jannet a donné, d'après les manuscrits, une nouvelle édition des *Evangilles des Quenouilles*. Il croit que ce livre a été écrit en Belgique vers 1450, un peu avant les *Cent Nouvelles nouvelles*, composées au château de Genappe. L'état des manuscrits ne contredit pas cette hypothèse. Il semble bien qu'on ait ici un répertoire fidèle des croyances, des erreurs, des préjugés, des proverbes et des façons de dire du Hainaut et du Cambresis au xve siècle. A côté de Foucquard on cite comme collaborateurs Antonin Duval et Jean d'Arras, dit *Caron*. Le texte de P. Jannet en suppose encore un autre : « Quatre preudhommes » ont fait cestui saint mistère qui se « nomment evangiles pour tout témoignage de vérités. » Pour la plupart des anecdotes, les scènes et les allusions nous reportent en Flandre et en Brabant. Ces causeries du soir entre joyeuses commères (*siètes, séries, escriènes*) n'ont rien de la licence des conteurs contemporains. L'énumération des éditions et des traductions, faite par Brunet et d'autres, atteste la grande popularité de ces gloses malicieuses qui plaisaient aux Flamands autant qu'aux Wallons. Il n'est pas impossible que Foucquard ait été le seul et véritable rédacteur de ces plaisanteries, puisqu'on y lit au début : « Je, qui de pièça et mesmé dès « mon enfance ay esté l'humble clerc et « serviteur de ces dames, j'ay, à leur « requeste, mis en ordre ce petit « traicté ». Les traducteurs flamands ont fidèlement reproduit les affabulations goguenardes qui terminent chacun des chapitres. Voir, par exemple : *Evangellien van den spinrocke metter gosen ter*

*eere van de vrouwen*. In-4<sup>o</sup> gothique, Anvers, Michiel van Hoochstraten, s. d. (début du xv<sup>e</sup> siècle).

J. Stcher.

**FOULLON** (*Erasmus*), jurisconsulte, frère de l'historien, né à Liège en 1606, mort dans cette ville le 3 février 1687. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de la jurisprudence et occupa des emplois considérables. Il était du conseil privé de Maximilien-Henri de Bavière, qui le fit aussi son chambellan et le nomma conseiller de la cour féodale de Liège. Il fut bourgmestre de cette ville en 1654 et exerça la charge d'échevin.

Erasmus Foullon travailla au traité de Spa et fut employé à d'autres négociations importantes, dont il sortit avec succès. Il s'est également rendu utile à sa patrie par plusieurs écrits.

On a de cet habile homme : 1<sup>o</sup> *La Vérité publiée et les calomnieux deffiez par la remonstrance du conseiller et eschevin Foullon, à Messieurs les bourgeois maîtres et conseil, les maîtres et commissaires de la cité avec les pièces probatoires*. Liège, 1676, in-4<sup>o</sup> de 6 ff., datée du 23 juin. — 2<sup>o</sup> *Lettre de Monsieur le conseiller et eschevin Foullon, ci-devant bourgeois maître de Liège, seigneur de Kermpt, etc., à Messieurs les Rds Srs doyen et chapitre de Saint-Jean à Liège, pour la réfutation des calomnies portées dans leur libelle intitulé : La Vérité sans déguisement*. 1677, in-4<sup>o</sup> de 11 pages, daté du 14 novembre. — 3<sup>o</sup> *Analysis sive summarium juris, dominii et possessionis ecclesie Leodiensis in arcem et supremi ducatus Bulloniensis territorium*. Liège, 1678, in-4<sup>o</sup> de 4 ff. L'auteur développe cette question dans la dissertation suivante. — 4<sup>o</sup> *Explanatio uberior et omnimoda assertio arcem Bulloniensem*. Liège, 1681, in-4<sup>o</sup> de 182 p.

J. Pety de Thozée

J. Erardi Foullon, *Commentarii in lib. Machab., in prolegomenis*. — *Recueil hérald. des bourgm. de Liège*, p. 429, 430. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, Louvain, 1770, t. XVIII, p. 400-403. — De Villenfagne, dans le *Bull. de la biblioph.* VII, 1850, p. 370-376. — De Becdelièvre, *Biog. liég.*, p. 219-221. — X. de Theux, *Bibliogr. liégeoise*.

**FOULLON** (*Jean-Erard*), écrivain ecclésiastique et historien, né à Liège en 1609, d'une famille patricienne originaire de Cambrai; mort à Tournai le 25 octobre 1668. Il entra dans la compagnie de Jésus, à l'âge de seize ans, et vécut dans diverses maisons de son ordre : à Luxembourg, où il étudia la théologie; à Huy, dont il dirigea le collège; à Liège, où il s'occupa surtout de la prédication. Réputé pour un des bons orateurs de son temps, il exerça pendant plusieurs années le ministère de prédicateur de la cathédrale de Liège et de la collégiale de Saint-Paul. Il était recteur du collège de Tournai, lorsque la peste ravagea cette ville; il mourut victime de son zèle à secourir les malheureux.

Cet homme si vertueux, si charitable, si modeste, était un savant distingué. L'Écriture sainte, la morale chrétienne et l'histoire furent les principaux objets de ses études. Outre plusieurs ouvrages de théologie, encore estimés de nos jours, il a laissé sur les annales de son pays des travaux qui le placent au rang de nos historiens les plus estimés. Il a publié en latin, sous le voile de l'anonyme, un abrégé de l'histoire de Liège, qui eut deux éditions dans le courant de la même année, et qui est resté un des meilleurs livres que l'on puisse citer sur ce sujet. Il avait écrit, sur l'histoire de Liège, jusqu'à la fin du règne d'Ernest de Bavière, deux gros volumes qui ont été publiés longtemps après sa mort et qui ont aussi beaucoup de mérite. Foullon avait de l'érudition, de la méthode et une grande sagacité critique; ajoutons que son style ne manque ni d'élégance, ni de précision. Dewez a pu dire, en exagérant l'éloge, mais non sans quelque vérité, que le *Compendium historiae leodiensis* était de tous nos abrégés celui qui approchait le plus de la première partie du discours de Bossuet sur l'histoire universelle.

Voici la liste des ouvrages de Foullon : 1<sup>o</sup> *Modèle très parfait du saint mariage et viduité dans la vie de sainte Ode*. Mons, 1641, in-16; Liège, 1648, in-16. Lelong (*Bibl. hist.*, p. 4610)

donne comme suit le titre de cet ouvrage : *Vie de sainte Ode grande aïeule de Pepin le Bref*. Mons, 1641, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Remède général à tous les accidens de cette vie, dans le dernier chef-d'œuvre de saint Jean Chrysostome : Que personne n'est intéressé sinon de soy-mesme*. Liège, 1641, in-16. — 3<sup>o</sup> *Bellorum causæ, effecta, remedia*. Namurci, 1646, in-8<sup>o</sup>, de 104 pages; Coloniae, 1646, in-4<sup>o</sup>; traduit en français avec des augmentations : *Les Causes des guerres mises en très bel ordre et preschées par le R. P. Jean-Erard Foullon, durant le quaresme de l'an 1645, avec grand concours et applaudissement du peuple de Namur*. Liège, 1648, in-12 de 8 ff., 514 p. et 7 ff. de table. — 4<sup>o</sup> *Le Serviteur fugitif de Dieu figuré dans la personne de Jonas*. Ed. nouvelle, corrigée. Tournay, 1651, in-24 de 13 pages sans la table et le lim.; et Tournay, 1653, in-16. — 5<sup>o</sup> *Jonas fugitif et ramené par les actes des vertus théologiques. La vie de sainte Ode. La traduction du chef-d'œuvre de saint Jean Chrysostome*. Liège, 1665, in-24 de 372 pages, sans les lim., etc. Dédié « à la très révérende mère Catherine « Foullon-Cambrai, supérieure du monastère de Sainte-Agnès, à Tongres. » On trouve à la fin de ce recueil : *Actes des vertus théologiques ou Petit abrégé de la Perfection chrestienne*; p. 120-158. — 6<sup>o</sup> *Veritatis et ecclesiae Tungrensis breves vindiciae adversus longam et supervacuum diatribam R. P. Godefridi Henschenii de episcopatu Tungrensi et Trajectensi*. Leodii, 1653, in-8<sup>o</sup> de 26 pages, sous le pseudonyme de Nicolas Fizen, chanoine de Visé. La *Biblioth. des écrivains de la compagnie de Jésus*, t. I, p. 315, donne les principaux ouvrages qui ont rapport à cette discussion historique. — 7<sup>o</sup> *Historia Leodiensis universae compendium, in annos digestum*. Leodii, 1655, in-24 de 220 pages, sans les lim. et l'index. *Editio altera emendatior et auctior*. Leodii, 1655, in-24 de 12 ff., 259 pages et 6 ff. Cette seconde édition existe aussi avec la date de 1656. — 8<sup>o</sup> *Bona voluntas optimè consentiens seu de sequendo in omnibus ductu providentiæ divinæ*. Liège, 1657, in-16 de 12 ff., 333 pages

et un f. errata. Même édition, sous la date de 1658. Réimprimé à Liège, 1668, in-16. Traduit en français par le P. Foullon lui-même : *La Bonne volonté qui s'accommode en tout à la très bonne volonté de Dieu et à la conduite de sa Providence*. Liège, 1658, in-16 de 456 pages sans les lim. Traduit en flamand : *Den goeden will overeenkomende met den allerbesten wille*. Antwerpen, 1745. — 9<sup>o</sup> *Commentarii historici et morales perpetui ad primum librum Machabeorum, additis liberioribus excursibus ubi plurima ecclesiasticis, theologis, ascetis, christianopoliticis explicatè traduntur. Præmittitur tabula topographica Judæ deinde indices questionum, excursuum, locorum Judæ et vicinorum*. Leodii, 1660, 1665, in-fol., 2 vol. de 550 et 466 pages, sans les lim. et les tables; gravures. — 10<sup>o</sup> *Vera Ecclesia, omnium in fide errorum commune remedium*. Leodii, 1662, in-12 de 230 pages, sans l'épître dédic., la préf. et les tables. — 11<sup>o</sup> *Lapis philosophicus et aurum potabile eleemosyna*. Leodii, 1667, in-24 de 122 pages, sans les lim. Traduction française : *La Pierre philosophale*. Liège, 1668. — 12<sup>o</sup> *Historia Leodiensis per episcoporum seriem digesta ab origine populi usque ad Ferdinandi Bavari tempora*. Leodii, 1735, 1736, in-fol., 2 vol. de 482 et 476 pages, sans les lim. et les tables. Ces deux volumes ont été publiés par les soins du baron de Crassier et de Louvrex. Ces savants Liégeois y ajoutèrent un troisième volume, Liège, 1737, in-fol. de 512 pages, qui pousse l'histoire de Liège jusqu'au règne de Georges-Louis de Berghes. On a de fortes raisons de croire que ce dernier volume n'a pas été écrit par de Crassier et de Louvrex, comme l'avancent la plupart des biographes.

J. Pety de Thozée

Paquot, *Hist. litt. des Pays-Bas* Louvain, 1770, t. XVIII, p. 103-111. — De Beclieuvre, *Biogr. liég.*, t. II, p. 211-219. — Polain, *Mélanges d'hist. et de lit.* Liège, 1839, p. 321-330. — Goethals, *Hist. des lettres*, t. I, p. 234. — Aug. et Al. de Backer, *Bibl. des écrivains de la compagnie de Jésus*, t. I, p. 314-316. — De Villenfagne, dans le *Bulletin du bibl. belge*, t. IX, 1852, p. 154-156. — X. de Theux, *Bibliogr. liégeoise*.

**FOULQUES** ou **FOLCUIN**, maître de

chapelle à l'abbaye de Saint-Hubert. Il vécut dans le XI<sup>e</sup> siècle. Il est cité comme étant un miniaturiste habile, graveur sur bois et sur pierres fines. Nous pensons qu'au lieu de *graveur*, il faut lire *sculpteur* en bois et tailleur d'images. La *Chronique de Saint-Hubert*, écrite de son temps, parle de lui en ces termes : *Fulconem, praecentorem in illuminationibus capitalium litterarum, et incisionibus lignorum et lapidum peritum*.

Ad. Siret.

**FOUQUIÈRES** (*Jacques*), peintre de paysages, naquit, croit-on, à Anvers vers 1600 et mourut à Paris en 1659. Il fut d'abord élève de Josse Momper, surnommé le peintre de montagnes, *pictor montium*, paysagiste estimé de cette époque; puis de Breughel de Velours, dont l'influence se fait sentir partout dans ses œuvres, et enfin de Rubens. On voit aussi son nom inscrit au registre de la corporation bruxelloise en l'an 1616 : il y est marqué comme maître peintre, élève d'un certain Arnould van Laken. Il avait été reçu, en 1614, franc maître de Saint-Luc à Anvers.

Ce fut avec Rubens qu'il eut les relations les plus suivies; le grand maître anversoise lui fit peindre les fonds de quelques-uns de ses tableaux d'histoire, le temps lui manquant pour le faire lui-même. Il donna à Fouquières des indications très-précieuses, qui contribuèrent beaucoup à développer en lui cette manière large et grandiose qui le distingue tout particulièrement. Fouquières excellait dans la reproduction de la nature : il avait le pinceau moelleux et facile, de la variété dans les aspects, de la vie et du charme dans la composition. Il passa en Allemagne et travailla pendant quelque temps pour l'électeur palatin, mais, soit que ses tableaux fussent sans importance, soit qu'il n'ait fait que des peintures murales que le temps n'a pas respectées, on ne trouve plus rien de lui dans ce pays, sauf, à Berlin, un seul tableau représentant une *Chasse au cerf*.

En 1621, il accompagna Rubens en

France. Il y fut vite apprécié et acquit même une certaine célébrité au sein de cette école française de paysage qui était encore dans l'enfance. Les artistes s'extasièrent devant la hardiesse du Flamand qui reproduisait si largement la nature.

Fouquières avait pourtant formé un élève que la France revendique, Philippe de Champagne, mais personne ne le connaissait encore, pas plus que Claude Lorrain ; quant à Nicolas Poussin, il ne peignait alors que des dieux et des hommes. Le moment était donc on ne peut mieux choisi pour Fouquières ; son nom arriva, escorté d'une grande réputation, jusqu'au roi Louis XIII. Ce prince, qui se connaissait un peu en peinture, partagea l'engouement général pour le peintre flamand, dont les tableaux le faisaient rêver de chasses et de forêts ; il le prit sous sa protection et lui fit parcourir la France, pour qu'il peignit les vues des principales villes. Ces tableaux étaient destinés à remplir les trumeaux entre les fenêtres de la grande galerie du Louvre : par cette importante commande, Louis XIII donnait à l'artiste un témoignage éclatant de son estime.

Sur ces entrefaites, le Poussin, qui était en Italie, revint à Paris. En apprenant les succès du Flamand, il mit tout en œuvre pour brouiller les choses à son profit et il y parvint. On enleva la commande au « baron de Fouquières » (comme Poussin l'appelle ironiquement dans sa correspondance), et elle passa à son rival, qui se proposait de remplacer par les douze travaux d'Hercule les vues de villes projetées. Malheureusement, rien de tout cela n'aboutit, de manière qu'il ne sortit de cette querelle qu'un désappointement pour deux grands artistes.

Louis XIII avait anobli son protégé, dont l'orgueil grandit encore. Il ne peignait jamais que la rapière au côté, comme il seyait à un gentilhomme. Partout il disait qu'il était d'une haute naissance, ce que l'on savait être inexact vu que son père était charron. Il ne ménageait à personne ses grands airs,

ses insolences, et refusait de peindre pour le premier venu : il lui fallait des grands seigneurs qui le payassent largement. Aussi fut-il bien mortifié après sa défaite, et alla-t-il cacher sa déconvenue on ne sait où. Quelques-uns placent à cette époque son voyage en Allemagne. Toujours est-il qu'il descendit, d'échelon en échelon, jusqu'au plus bas degré de la misère. Paresseux et adonné à l'ivrognerie, il ne fit nul effort pour se relever et mourut chez un certain Sylvain, peintre obscur, qui l'avait recueilli. Son ami, l'artiste flamand Van Plattenberg (Plate-Montagne) vint le voir au dernier moment et crayonna son portrait. Ce fut lui aussi qui se chargea des frais des cérémonies funèbres.

Fouquières a été appelé le Titien flamand ; c'est là un rapprochement dont il est assez difficile de se rendre compte en présence de ce qui nous reste de ses œuvres ; il y a eu des amateurs et des écrivains qui l'ont comparé à Francisque Millet.

Il existe de lui à Berlin la *Chasse au cerf* dont nous avons parlé, et une *Chasse* à Copenhague. Avant la commune, il y avait à Paris, aux Tuileries, dans l'appartement de la reine Marie-Thérèse, quatorze beaux tableaux de Jacques Fouquières. C'étaient des paysages accompagnant des peintures allégoriques de Jean Nocret.

Le nom de Fouquières a été orthographié de différentes manières, et rien ne prouve que la leçon adoptée soit la bonne. Le lieu de sa naissance n'est pas encore exactement déterminé, quoique tout fasse présumer que ce soit Anvers ; mais il faut se rappeler que Rubens ayant amené le paysagiste flamand avec lui à Paris, les écrivains français ont pu croire qu'il était Anversois. D'autres ont écrit qu'il était né en Brabant ; d'autres encore ont dit dans la Flandre occidentale.

Quoi qu'il en soit, Fouquières, qui peut être considéré comme le premier paysagiste flamand du XVII<sup>e</sup> siècle, et qui fut bien près d'être dans son genre ce que Rubens fut dans le sien, porte un nom contesté, et naquit on ne sait

quand et on ne sait pas précisément où.

Quelques auteurs ont écrit que Fouquières avait gravé, mais jusqu'à présent on n'a pu justifier cette assertion.

A la vente de la comtesse de Verrue, effectuée en 1737, figurèrent deux paysages de Fouquières qui furent vendus 200 livres. L'un de ces paysages représentait *Flore* et l'autre *Pomone*. On doit supposer que ces tableaux formaient des allégories et que les paysages seuls sortaient du pinceau de Fouquières. Il convient de faire remarquer que cet artiste avait imprimé à ses paysages une grandeur qui forme le cachet distinctif de sa peinture et qu'il s'abstint toujours de tomber dans le genre maniéré dit "paysages historiques".

En 1765, deux paysages de notre peintre furent vendus à Leyde : l'un 24 florins, l'autre 21 florins. Le catalogue indique que ces paysages étaient remplis de paysans et de paysannes dans le style de Breughel.

D'autres tableaux de ce maître ont figuré dans des ventes plus récentes, mais sans beaucoup de succès, le vert des arbres ayant poussé au noir et leur aspect étant, par cela même, devenu désagréable. Perelle, A. De Jode, P. De Jode, A. Voet et Morin, entre autres, ont gravé d'après lui. Les gravures de Morin sont les plus belles. Des dessins de Fouquières se rencontrent quelquefois dans des ventes.

Ad. Siret.

**FOUR (Pierre DE)**, peintre d'histoire et de portrait, né à Liège vers 1545. Voir DUFOUR (*Pierre*).

**FOURMANOIR (Nicolas DE)**, naquit au x<sup>e</sup> siècle au sud de Tournai, dans le village de Merlin, village dont la seigneurie appartenait à sa famille. Entré dans les ordres, il devint, successivement, prévôt de l'église de Séclin, chanoine, puis trésorier de la cathédrale de Tournai. Renommé à la fois par sa grande piété et par son éloquence (*natus ad eloquentiæ dignitatem*) il fut désigné, en raison de sa ferveur et de ses connaissances théologiques, pour rédiger le catéchisme formulé d'après les principes

du concile de Trente, catéchisme dont un abrégé parut à Anvers chez Keerberg, en 1605 (in-12 de 299 p.) sous le titre de *Sancta fidei confessio, ex præcepto S. concilii Tridentini*.

Plus tard, il fut nommé commissaire royal pour les négociations compliquées et relatives aux affaires religieuses. Il décéda en 1500 au château de Merlin, laissant en partie ses biens pour être distribués en aumônes aux pauvres et en partie appliqués à la fondation de quatre bourses universitaires.

Aug. Alvin.

Piron, *Levensbeschryving*. — Paquot, *Mémoires littéraires*. — Lemaître d'Anstaing, *Cathédrale de Tournai*.

**FOURMANOIR (Jacques DE)**, né à Tournai, probablement neveu du précédent et appartenant comme celui-ci à une famille noble du Tournais. Il était riche et faisait un noble usage de sa fortune. Il y avait alors à Tournai une sorte d'orphelinat connu sous le nom de Verdelots et dans lequel étaient réunis les garçons et les filles. Fourmanoir obvia à cet inconvénient en achetant de ses deniers une seconde maison afin de séparer les deux sexes (1518).

Décédé en 1525, il fut enterré dans la cathédrale devant la chapelle flamande. On y lit encore sur sa pierre sépulcrale l'inscription latine suivante : *Eruditionis, religionis ac justitiæ cultor, magister Jacobus Fourmanoir, qui nihil magis habuit in votis quam de ecclesia bene mereri, hoc sarcophago tegitur.*

OBIIT, ETC.

Aug. Alvin.

Lemaître d'Anstaing et le Manuscrit de Du Fief.

**FOURMELLES (Simon DE)**, FORMELLES ou FROMELLES, troisième président du conseil de Flandre, était chevalier, docteur ès lois, seigneur de Fourmelles et d'Oostkerke.

Il descendait des seigneurs d'Ailly-le-haut-clocher près d'Abbeville et était fils de Liévin d'Ailly, dit de Fourmelles du chef de sa mère, et de Catherine de Cauwenbergh. La terre de Fourmelles, dit l'Espinoy, "étoit gisante en la chàtellenie de Lille, tenue du seigneur de Wavrin".

Foppens dit qu'on le rencontre, en 1405, parmi les conseillers d'Antoine, duc de Brabant; ce qui est certain, c'est qu'il accompagna ce prince dans un voyage que celui-ci fit à Paris. Le même auteur prétend qu'on trouve Fourmelles « qualifié du titre de conseiller au conseil de Flandre dès l'institution » de ce corps judiciaire, « ou du moins lorsqu'il résidoit à Audenarde en 1405 »; mais cette assertion n'est appuyée d'aucune preuve, et nous sommes d'autant plus fondés à la révoquer en doute qu'elle est contredite par une ordonnance du duc de Bourgogne de 1409. Elle porte : « Ordonnance par laquelle le nombre des seigneurs conseillers résidans en la chambre du conseil de Flandres, estans tous cinq, assavoir Me Danneel Alaert, Me Jehan Doret, Me Josse de Steelandt, Me Gossin Sauvage et Me Gilles de le Wostine, fust augmenté d'autres quatre, si comme : le Sr de Morbeke, Me Symon de Formelles, Me Jehan de la Keytulle et Me Franchois de Gandt. Morbeke xxxij gros, maistre Symon xl gr. pour chascun jor besoinneut, donné par le duc Philippe duc de Bourgogne à Arras, mil iiij et ix. »

Fourmelles succéda la même année, comme président, à Pierre de Camdonck.

Sa carrière ne fut pas exempte d'agitations. Dévoué entièrement à son prince, il encourut plus d'une fois l'animadversion des Gantois. Ceux-ci l'exilèrent en 1421, parce que, mécontent de certaines ordonnances de Philippe le Bon, ils prétendaient que Fourmelles avait violé leurs privilèges. Ce qui ne l'empêcha pas, en 1525, de se prononcer hautement contre l'administration de Victor Van der Zickelen, premier échevin des Parchons. Il osa dire de ce magistrat qu'il méditait de porter atteinte au droit de successibilité du duc autant qu'avaient pu le faire autrefois Pierre Van den Borsche, Philippe ou Jacques d'Artevelde;

(1) Nous avons adopté l'orthographe de *Fourmelles* au lieu de *Fromelles*, parce qu'elle est la plus fréquente et parce que le président Simon a signé de cette manière un billet adressé à son

qu'aussi longtemps que la ville serait en de telles mains, elle n'aurait aucune prospérité; que Victor Van der Zickelen était un émeutier plus dangereux que ne l'avaient été les d'Artevelde, etc. Ces propos, à les supposer authentiques, dénoteraient que Fourmelles était imbu d'idées antifiandaises. Ils ne passèrent pas inaperçus. Le conseil de Flandre les désavoua le 14 juin, en condamnant Fourmelles à se rétracter et à faire le pèlerinage de Saint-Pierre à Rome. Nous trouvons Fourmelles parmi les commissaires pour le renouvellement du magistrat en Flandre en 1422, 1425, 1430, 1432 et 1445. Jouissant de la confiance de Philippe le Bon comme il avait eu celle de Jean sans Peur, il fut envoyé en 1419 vers le roi d'Angleterre pour conclure une trêve et négocier un traité. En 1436, il est chargé, avec deux autres mandataires du duc, de présenter au nom de celui-ci, aux députés des trois villes de Flandre et du Franc, la justification de ses conseillers accusés d'avoir favorisé les Anglais devant Calais et au passage de l'Aa.

Fourmelles paraît s'être démis de ses fonctions de président du conseil de Flandre avant 1440, tout en restant conseiller du duc de Bourgogne. Il mourut en 1446. Il avait épousé Catherine, seconde fille de Roland de Lovendeghem, chevalier, et de Marguerite de Praet. Il en eut quatre enfants. Son fils aîné, Jean, eut un fils du même nom, qui était, en 1485, châtelain de Rupelmonde. Le second, Etienne, trésorier de la ville de Gand, fut décapité en 1451 par les Gantois révoltés.

Simon de Fourmelles et sa femme furent enterrés dans l'église de Saint-Michel à Gand, où l'on voyait autrefois leur tombe sur laquelle se lisait l'épitaphe suivante :

HIC JACET SIMON DE FROMELLES (1), DOCTOR LEGUM  
CONSILIARIUS ILLUSTRIS PRINCIPIS DUCIS BURGUNDIE

COMITIS FLANDRIE, ETC.

OBIT ANNO M<sup>CC</sup>CCLVI, 8 MARTII.

HIC JACET CATHARINA F<sup>U</sup> QUONDAM ROLANDI

DOMINI DE LOVENDEGHEM UXOR QUONDAM  
DOMINI SIMONIS QUE OBIT ANNO 14...

collègue du conseil de Flandre, M. Thierry Gherbode, et qui fait partie de notre collection de manuscrits,

Symon de Fourmelles portait : *de gueules, au chef échiqueté d'argent et d'azur à trois traits, à la bordure engrelée d'or.*

Emilie de Borchgrave.

Archives du conseil de Flandre, registre dit *Sophia*, J, n° II, et reg X, n° XII, f° XC, v. — Foppens, *Histoire du conseil de Flandre*. — *Memorie boek der stad Gent*, I. — Rymer, éd. holland., t. IV, part. III, p. 134, 135. — *Nobiliaire des Pays-Bas*. — Namèche, *Histoire nationale*, t. VI. — Schouteete, *Magistratures du pays de Waes*. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge*, I. — Neelmans, *Naemlyst der burgemeesters, enz, der stede, keure en vryhede van Eecloo*.

**FOURMENNOIS** (*Gabriel*), poète, né à Tournai et probablement dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Les renseignements sur sa vie nous manquent, aucun biographe n'en ayant fait mention. Il paraît qu'il prit part aux troubles des Pays-Bas sous Philippe II et qu'il alla ensuite se réfugier en Hollande. On ne connaît de lui que le poème suivant : *Harangue descriptive au livre doré de Marc-Aurèle empereur, d'un paysant (sic) des rivages du Danube, appelé Milène, laquelle il fit en plain sénat dans Rome, remontrant les grandes exactions et tyrannies que les censeurs romains faisoient en son pays*. — *Cette tyrannie romaine est un vray miroir pour présenter à nos yeux la cruauté des Espagnols d'aujourd'hui exercée, et de beaucoup redoublée, tant entre les Indiens, que en ces Pays-Bas état*. — *Nouvellement mis en vers par Gabriel Fourmennois, Tournisien etc. A Utrecht, par Salomon de Roy, imprimeur de Messieurs les Etats dudict pays*, 1601, petit in-4<sup>o</sup> de 40 p. Ce titre, trop long pour un si mince volume, est encore ici très considérablement abrégé.

Le poème de Fourmennois sur un sujet qui, plus tard, devait si bien inspirer le bon La Fontaine, ne manque, paraît-il, ni de verve poétique, ni d'énergie. Il est d'une grande rareté; un exemplaire s'en est vendu 48 francs lors de la vente Duplessis, en 1856.

H. Hebig.

Bulletin du bibliophile de Tschener, 1<sup>re</sup> série, n° 43, p. 44-46. — Brunet, *Manuel*, t. II, col. 4798. — Van Hasselt ne fait que simplement mentionner ce poème dans son mémoire couronné sur la poésie française en Belgique, p. 163.

**FOURMENNOIS** (*Mathieu*), poète du

XVII<sup>e</sup> siècle, né en Belgique. Les renseignements biographiques sur ce poète flamand font totalement défaut; on sait seulement qu'il fut prêtre et qu'il se fit connaître par le style et la versification de l'ouvrage suivant : *Den Gheestelyken valhoet*. Anvers, 1670. On en cite une autre édition publiée à Breda, 1672, en deux volumes, petit in-8<sup>o</sup>.

Aug. Van Ier Meersch.

Huberts, Elberts et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der nederl. letterkunde*, Deventer, 1878.

**FOURNIER** (*Charles-Louis*), peintre et poète flamand, né à Ypres le 21 février 1730, mort le 28 août 1803. Dans sa *Verhandeling*, t. II, p. 210, Willems exagère l'influence que le médecin grammairien yprois Van Daele a pu exercer sur Fournier. Comme peintre, son nom semble avoir été complètement oublié. Ses œuvres littéraires méritent plus d'estime. Elles ont été réunies en quatre volumes publiés en 1820, à Ypres, par Annoy Van de Vyver (*Naergelaetene tooneel-stukken en rym-werken*). On y remarque quelques comédies librement traduites du français, mais surtout quelques scènes qui reproduisent assez fidèlement la vieille jovialité du peuple flamand. On dirait du Teniers ou du Jan Steen, selon la juste remarque de M. Jules De Vigne. Telle est la bouffonnerie intitulée *Styn Jupiter of den bestormden zolder*, dont on a vanté le style naturel et les vers faciles, bien qu'un peu négligés. On cite aussi, dans la comédie originale : *het Kaffe-huis*, la caricature du notaire amoureux et à demi francisé. Quelquefois aussi, la plaisanterie n'est que plate, grossière et trop conforme à la décadence flamande du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans le *Voorbericht*, ou préface de l'éditeur de 1820, on raconte que Fournier, étant allé à Paris pour y exercer l'art de la peinture, probablement décorative, se familiarisa rapidement avec les secrets et les procédés de la scène. Toutefois, l'éditeur ne peut se défendre de blâmer la crudité de quelques expressions répandues dans ses œuvres dramatiques. En revanche, le Dr Van Daele, dans sa revue littéraire

*Tyd-verdryf*, déclare que le peintre rhétoricien Fournier n'a fait que de jolies choses (*hy miek niets dan goede dingen*), bien qu'il se soit un peu trop laissé séduire par les littérateurs français.

J. Stecher.

J.-F. Willems, *Verhandeling over de nederduitsche tael en letterkunde*, II, 210. — J.-O. De Vigne, *De zuidnederlandsche schryvers*, enz., bl. 55-58.

**FOUX** (*Héribrand DE*), abbé de Saint-Laurent, hagiographe. Mort en 1128 ou 1132. Voir HÉRIBRAND DE FOUX.

**FRAET** (*François*). Le *Liggere* de la corporation de Saint-Luc nous fait connaître les noms de plusieurs artistes appartenant à la famille Fraet. Déjà en 1487, sous le décanat des peintres Jacques Thonys et Jean Mertens nous voyons entrer dans l'antique confrérie le peintre Jean Fraet, en compagnie du célèbre imprimeur Matthieu Van der Goes, le rival de Thierry Martens, pour l'introduction de la typographie en Belgique. En 1522, Georges Fraet, probablement le fils de Jean, fut inscrit dans la Gilde de Saint-Luc, sous le décanat du vitrier Jean Lers et du sculpteur Guillaume De Muelenere.

On suppose qu'il fut le père de François Fraet, imprimeur et poète flamand, né à Anvers. Nous n'avons pu découvrir l'époque de l'admission à la maîtrise de ce typographe, qui devint un des principaux adeptes et propagateurs de la réforme à Anvers.

*Facteur* de la chambre de rhétorique *De Violiere*, il écrivit, en 1553, sous la devise « *Alst Godt belieft fraet* » et le pseudonyme de « *Reyer Ghevertz scripsit* », un poème dramatique de 279 vers, intitulé : *Een present van Godt loondt, Grammerchys, Besolos Manos*, cité dans le catalogue des livres de feu M. C. P. Serure. Ce poème, dit l'auteur de ce catalogue, met en action trois personnages fantastiques, l'un Flamand *Godt loondt*, l'autre *Grammerchys* Français, et le troisième Espagnol, *Besolos Manos*. La pièce est pleine d'allusions locales anversoises.

Trois ans plus tard, en 1556, Fraet

publia, chez la veuve de Jacques van Liesveldt, un ouvrage cité par Willems dans son traité : *Verhandeling over de nederduitsche tael en letterkunde*, t. I, p. 256, sous le titre de : *'t Palays der gheleerder ingienen oft der constiger gheesten inhoudende hondert morale figuren nu eerst in nederduitsche rhetorycke ghestelt*. Il en parut une seconde édition, en 1564, chez Jean van Liesveldt. Ces ouvrages, écrits sous l'influence des idées de la Réforme, attirèrent l'attention du magistrat d'Anvers. D'après une chronique, Fraet comparut, à différentes reprises, cité devant le *Vierschaar*, sous l'inculpation d'infractions aux placards du roi. Appréhendé au corps mais bientôt élargi, il négligea de prendre les mesures de prudence requises. Le 30 décembre 1557, il fut cité de nouveau devant le *Vierschaar* pour avoir imprimé, vendu et répandu plusieurs ouvrages pernicieux, tels que pronostics imprimés sous des noms fictifs : *Midts dat den verweerdere diverssche seditieuse boecken, als prognostication ende andere op versierde ende gefingeerde namen gedruct, vercocht ende verspreyt heeft*, etc. La cause fut entendue et plaidée le 30 et le 31 décembre 1557, et le 3 janvier 1558. Condamné à mort, Fraet fut exécuté avec l'épée, sur la grande place, le 4 du même mois.

D'après les comptes de l'écoute, il ne laissa pas de biens. Sa femme, à laquelle les registres du *Vierschaar* donnent le prénom d'Anne, avait comparu le 31 décembre 1557, devant le *Vierschaar*, pour des affaires civiles.

Après cet épisode sanglant, nous voyons le nom de la famille Fraet disparaître pour quelque temps des annales artistiques et littéraires d'Anvers. Mais en 1585-1586, nous y trouvons cité le peintre Georges Fraet, artiste qui était probablement le fils de François, et qui entra dans la Gilde de Saint-Luc sous le décanat du graveur Philippe Galle et du vitrier Jean Van den Kerckhoven.

P. Génard.

P. Génard, *Bulletin des archives d'Anvers*, t. VIII, p. 441 445. — Rombauts et Van Lierus, *Les Liggere*.

**FRAIKIN** (*Jean-Joseph*), médecin, né à Liège le 6 juin 1796, mort dans la même ville le 23 décembre 1857. Il fit ses études à l'université de Liège, où il obtint le titre de docteur le 18 octobre 1821. Il fut successivement secrétaire de la Société de médecine de Liège, membre fondateur du conseil de salubrité de la province, correspondant de la Société royale des Beaux-Arts de Gand, membre de la commission directrice de l'Association liégeoise pour l'encouragement des beaux-arts. Il fut frappé de cécité en 1851. Fraikin était bon, généreux et d'une grande simplicité de mœurs. Il aimait passionnément les beaux-arts et possédait une collection précieuse de tableaux des bons maîtres. Il a laissé divers travaux scientifiques parmi lesquels : 1<sup>o</sup> *La thèse inaugurale de son doctorat (De purgantibus in genere)*. Liège, Collardin, 1821. — 2<sup>o</sup> *Rapport sur les travaux de la Société de médecine de Liège*. — 3<sup>o</sup> *Mémoire couronné sur une exfoliation considérable de la muqueuse du rectum* (1827), mémoire qui eut en Allemagne l'honneur d'une traduction.

Aug. Alvin.

*Nécrologe liégeois* d'Ulysse Capitaine.

**FRAISNE** (*Pierre DE*), orfèvre et ciseleur liégeois très renommé, né en 1612, décédé en 1660. Son père, également orfèvre, portait le même prénom que lui ; sa mère était la fille de Pierre Zütman, qui exerçait la même profession. Sa première éducation, toute littéraire, ne l'empêcha point de faire son apprentissage, puis, lorsqu'il crut qu'il pouvait se suffire, il quitta le toit paternel et se mit à voyager afin d'étendre ses connaissances ; il arriva bientôt à Rome et y devint le disciple du célèbre Du Quesnoy. Grâce à son aptitude, il fit des progrès rapides dans le dessin et le modelage, et se distingua, à l'exemple de son maître, dans l'exécution des *amours*, des *satyres* et des *tritons*. Le travail de l'atelier avait fait d'abord de lui un artisan habile ; les études théoriques, sous la direction d'un maître célèbre, le transformèrent en artiste de mérite. Après une absence de plusieurs années, il revint

dans sa ville natale (1641), précédé d'une réputation qu'il ne tarda pas à justifier. De Fraisne brillait par une grande ingéniosité dans la composition. On cite ses vases aux formes et aux détails si variés : tantôt, c'est un serpent qui s'y enroule sous forme d'anse, tantôt c'est un Adonis qui semble se mirer dans le liquide intérieur. Cet Adonis a été pris cependant par un poète pour un *buveur*. (D.-D. Malherbe, *Hommage à la Société d'Emulation*) :

Que je voudrois bien voir son vase incomparable,  
Dont l'un des ornemens présenteoit un buveur,  
Qui sembloit des deux yeux dévorer la liqueur,  
Que devoit contenir cette coupe admirable.

L'ouvrage qui contribua le plus à le mettre en lumière et qui lui valut, peut-être, l'honneur d'être appelé à la cour de Suède, fut une superbe aiguière d'argent, commandée par Titenier, qui l'offrit à ses collègues des Etats-Généraux.

Ceux-ci l'envoyèrent, ainsi que nous l'apprend Abry, " à Sa Majesté très " chrétienne, qui ne manquait pas de " riches vaisselles ; quoi qu'il en soit, " ajoute-t-il, ce meuble doit avoir mé- " rité l'applaudissement des savants, " pour avoir été exposé au beau milieu " des autres ". De Fraisne, ayant été demandé par la reine Christine, se rendit en Suède et demeura attaché à la cour de Stockholm jusqu'à l'époque de l'abdication (1654) ; son séjour avait duré sept années, pendant lesquelles il exécuta, entre autres objets d'orfèvrerie et de ciselure, un grand nombre de portraits en médaillon, ainsi que le gobelet d'argent, son chef-d'œuvre, destiné à la reine. Cette princesse, grande admiratrice des arts, tenait, dit-on, son orfèvre en haute estime, et, lors de son passage par les Pays-Bas, elle le reçut à Bruxelles et lui fit présent de vingt-huit diamants à son choix.

Au nombre des travaux qu'il fit après son retour à Liège, on cite : 1<sup>o</sup> des *vidrecomes* ou *coupes échevinales*. Ces coupes, des espèces de grands hanaps, remplies du vin d'honneur, étaient offertes aux nouveaux échevins le jour de leur réception ; 2<sup>o</sup> des *portraits en médaillon*.

Plusieurs écrivains ont cru que De Fraisne avait aussi gravé des médailles : il n'en est rien ; les recherches de M. Pinchart ne laissent aucun doute à cet égard ; 3<sup>o</sup> des *chandelières d'argent*, aux armes de l'abbé Nicolas de Gomzé, que celui-ci avait commandés pour l'autel du Beurepart ; 4<sup>o</sup> un *reliquaire* en cuivre doré, offert en 1658 à la cathédrale Saint-Lambert par le chanoine Jean Tabolet (1). Ce reliquaire était orné de festons d'argent et, sur le haut, de deux têtes de chérubins ; on le désignait, à cause de sa forme, sous le nom d'*Arche d'alliance* ; l'emploi de quatre hommes était nécessaire pour le porter aux processions, tant son poids était considérable. Il paraît que ce fut sa dernière œuvre, et que l'ardeur qu'il mit à la terminer contribua beaucoup à abrégé ses jours. Il ne mourut cependant que deux ans après l'achèvement de cette pièce importante, à peine âgé de quarante-huit ans.

Emile Tassot.

Abrv, *Les hom. ill. de la nat. liégeoise*, p. 301. — *Véueses du pays de Liège*, t. V, p. 325. — Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de Liège*, t. II, p. 324. — Becdelièvre, *Biog. liégeoise*, t. II, p. 155. — Del Vaux, *Dict. biog. de la prov. de Liège*, p. 47. — Van den Steen, *Essai hist. sur l'anc. cathédrale de Saint-Lambert*, p. 95, 207, 212. — Texier, *Dict. d'orfèvrerie chrétienne* (coll. Migne), p. 780, 1150, 1133. — Alex. Pinchart, *Hist. de la grav. des médailles en Belgique*, mém. couronné, p. 56. — Renier, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois*, p. 40, 41, 53. — Le chevalier Edm. Marchal, *La Sculpture aux Pays-Bas*, mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, 1877, in-4.

\* **FRANC** (*Martin*) ou LEFRANC, poète, né à Arras vers 1395, mort à Rome en 1460. Son origine artésienne est attestée par Jean Lemaire de Belges ; mais d'autres auteurs le font naître à Aumale en Normandie. En 1436, en allant chercher fortune en Italie, il devint secrétaire du duc de Savoie, Amédée VIII, qui, après les conciles de Bâle et de Lausanne, fut élu pape sous le nom de Félix V. — Martin Franc, déjà chanoine de Lausanne (d'autres ont dit, par méprise, de Leuze), obtint le

titre de protonotaire pontifical. Le règne de son premier maître ne dura que peu de temps ; le schisme qui divisait l'Eglise cessa par l'abdication de Félix V, et notre poète continua de remplir les mêmes fonctions auprès de Nicolas V, successeur d'Eugène IV. A Rome, il eut des loisirs studieux ; il y connut notamment le secrétaire apostolique Philelpe, grand connaisseur de la langue grecque et grand amateur de poésie satirique et même cynique. On ignore à quel propos Martin Franc dédia ses deux principaux poèmes, le *Champion des Dames* et l'*Estriif de Fortune et de Vertu*, au duc de Bourgogne, Philippe le Bon. C'était, sans doute, pour payer certaines prébendes qu'il espérait obtenir ou qu'il avait obtenues aux Pays-Bas.

Le premier de ces poèmes, offerts au " grand duc d'Occident " et dont la bibliothèque de Bourgogne possède un curieux manuscrit, est hardiment signé " secrétaire du pape Félix V ". Ce long traité conçu en vers octosyllabes et divisé en cinq livres, est une allégorie mythologique destinée surtout à louer le mérite des femmes de Savoie. Le Champion des Dames, encore tout ému des compliments qu'elles lui ont adressées, entreprend de réfuter les assertions cruelles du livre de Mathéolus et du Roman de la Rose. Il imagine une discussion entre *Malebouche*, qui attaque les dames, qui fait ressortir leurs vices et leurs travers, en racontant leur histoire depuis Eve du Paradis, et *Franc Vouloir*, l'avocat des femmes, leur panégyriste exalté. Néanmoins, les arguments dirigés contre le terrible Jean de Meung sont souvent si faibles qu'on a cru à une ironie de la part de Martin Franc. On a dit qu'il n'avait voulu faire qu'une exhortation détournée, et que c'est même dans ce dessein qu'il a fait valoir l'Immaculée Conception de Notre-Dame comme la plus forte preuve de la supériorité du sexe féminin sur le masculin. D'un autre côté comment

(1) M. de Villenfagne assigne à l'exécution de cette œuvre la date de 1633 et, après lui, tous les autres biographes ont répété la même erreur ; je n'en excepte que M. le chevalier Edmond Marchal,

qui l'a rectifiée dans le consciencieux travail couronné par l'Académie royale de Belgique : *La sculpture aux Pays-Bas pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*.

expliquer certains passages assez lestes, à commencer par les *Oies du frère Philippe*, un conte emprunté à Boccace?

Cy vous conterai d'un novice  
Qui oncques vu femme n'avoit.

Il est bon de se rappeler que le *Champion des Dames* était adressé à la cour de Bourgogne, la plus galante et la plus brillante du xve siècle. Malgré la forme allégorique, le style est souvent des plus vifs et des plus richement colorés. Voici le début de l'œuvre :

A l'assault, dames, à l'assault,  
A l'assault dessus la muraille!  
Or est venu ci en sorsault  
Malebouche en grosse bataille.

Martin Franc n'oublia pas l'éloge des Pays-Bas :

Si tu parles d'art de peinture,  
D'historiens, d'enlumineurs,  
D'entailleurs, par grande maistrise,  
En fut-il oncques de meilleurs?  
Va véoir Arras ou ailleurs,  
L'ouvrage de tapisserie,  
Puis laisse parler les railleurs  
De l'ancienns pléteire.

En même temps, dans une prosopopée sur les discordes des Armagnacs et des Bourguignons, il semble conseiller à Philippe le Bon une politique plus large, plus prévoyante, et, tout à la fois, plus digne du christianisme. Ce poème, si varié, supérieur souvent à l'apologie tentée par Christine de Pisan, eut une très grande vogue, comme on le voit par l'histoire des premières éditions incunables. Lefranc avait d'ailleurs placé son *Champion* sous la protection des dames dont il vantait le mérite; il disait en terminant (un peu à la façon ordinaire du moyen âge) :

Si que veuilliez moy secourir  
Dames, et en faiz et en ditz :  
Veuilliez pour Martin requérir  
Le royaume de Paradis.

C'est une recommandation singulière pour un poème où l'amour est le sujet principal :

Aussi bien sont les amourettes  
Doucees, léalles, aïvenans,  
Sous bureaux la bure) comme sous brunettes  
Voire est plus longuement tenans. [(drap tin)

Dans l'*Estrif de Fortune et de Vertu*,  
desquels est souverainement démontré le  
poore et faible estat de fortune contre

*l'opinion commune*, Lefranc mêle la prose et les vers. Il y mêle aussi, avec une érudition digne de ses amis de Rome, les philosophes païens et les Pères de l'Eglise, les poètes grecs et les latins. Ce pêle-mêle est encore de la couleur locale et caractéristique. L'œuvre a été entreprise par ordre de Philippe le Bon  
" tant pour acomplir vostre commande-  
" ment de toute ma poysance que  
" remonstrer sommairement combien  
" Vertu sur Fortune doit avoir de  
" honneur, de loenge et de pris. " C'est  
dame Raison qui fait l'office de juge et  
donne, comme il convient, gain de cause  
à dame Vertu. Ce livre, somptueusement  
historié et enluminé, fut présenté en  
1447 au duc qui raffolait de ces compo-  
sitions allégoriques. On y trouve d'ail-  
leurs quelques images heureuses comme  
celle qu'admirent Arthur Dinaux et  
André van Hasselt :

Quant jamais on ne parleroit  
D'elle, ou, contre toute nature,  
En l'abisme on la céleroit,  
Si viendroit-elle à ouverture;  
Car, comme le pré sa ver-lure  
L'hiver passé, seult descheler : (*desceller!*)  
Ainsi elle qui toujours dure,  
Certain temps ne se poeut celer.

Mais, en général, ce poème, divisé en trois livres, a des longueurs et des répétitions qui fatigueraient le lecteur moderne. Aussi n'est-il guère connu. Il était déjà oublié au xvre siècle, puisque les ronsardistes n'ont pas songé à lui emprunter sa belle strophe de huit vers de dix et de quatre syllabes savamment entrelacés. C'est le rythme que Martin Franc imagina pour les morceaux lyriques, tels que son ode sur le mystère de la Divinité.

J. Stecher.

A. Dinaux, *Trouvères artésiens*. — A. van Hasselt, *Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique*. — Brunet, *Manuel du libraire et Supplément*, 1, 545. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*.

**FRANCE** (*François-Noël DE*) ou DE-FRANCE, juriste, né à Liège en 1756, mourut dans sa ville natale le 8 avril 1823. Le 19 août 1777, il fut proclamé *premier de Louvain*; le 24 du même mois, il reçut des Liégeois une brillante ovation. Douze coups de canon retentirent à la citadelle, les cloches

sonnèrent à toute volée, le magistrat fit crépiter des boîtes, on chanta un *Te Deum*, on conduisit solennellement le lauréat à l'hôtel de ville. Ophoven, dans sa continuation du *Recueil héraldique* de Loyens, s'étend avec complaisance sur les pompes de cette rentrée triomphale (p. 171). Defrance se distingua comme magistrat et comme président d'un comité d'agriculture. On vanta d'une part ses lumières et son intégrité, de l'autre son esprit progressif et sa bienveillance. Il occupait depuis longtemps un siège de conseiller à la cour supérieure de justice de Liège, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie.

Bedelièvre, Piron, etc.

Alphonse Le Roy.

**FRANCE** (*Léonard DE*), artiste peintre, né à Liège en 1735, mort en 1805.

Le véritable nom de ce peintre est Defrance. C'est par erreur que les biographes donnèrent à son nom une particule qui ne doit pas y être.

Defrance manifesta de bonne heure des dispositions pour le dessin. Ses parents chargés de famille (ils avaient onze enfants) le placèrent d'abord chez un orfèvre, puis chez le peintre Coclers, qui se l'attacha par contrat, pour un terme de sept ans. En 1753, il partit pour Rome avec le peintre liégeois Ernotte. Les deux amis firent ce voyage à pied; le trajet dura six semaines, après quoi ils furent reçus à l'hospice Lambert Darchis, ouvert à tous les Liégeois. Léonard, dénué de ressources, se mit immédiatement au service d'un marchand de tableaux qui l'employa à faire de nombreuses copies. En 1759, Defrance quitta Rome, visita Naples, Florence, d'autres villes de l'Italie, puis repassa les Alpes et vint s'établir pour quelque temps à Montpellier, où il se mit en mesure d'assurer une existence qui, jusque-là, s'était écoulée sans aucune prévoyance. Le hasard le mit en rapport avec les dignitaires ecclésiastiques du pays et il exécuta bon nombre de portraits qui établirent sa réputation. Mais Defrance était d'humeur difficile et changeante, la compagnie du haut clergé de Montpellier lui déplut; il partit pour

Toulouse, ensuite se rendit à Paris, puis rentra à Liège en 1764, où il épousa sa cousine. La nécessité dans laquelle il s'était trouvé de faire un peu de tout pour vivre avait assoupli son talent, mais avait peut-être étouffé son génie : pour lui, la question d'art était devenue une affaire de métier. Il se mit à peindre des portraits, des tableaux de genre, des fleurs, des fruits, des panneaux décoratifs, des devants de cheminée. Bref il s'assimila tous les genres, s'y fit remarquer, mais ne put, dans aucun, acquérir une véritable célébrité. Les rapports affectueux qu'il eut avec Fassin relevèrent un instant sa verve : il brilla dans les genres créés par Teniers et Wouwermans. Il avait étudié en Hollande les petits maîtres de ce pays et il les imita, ce qui lui fut facile; car la souplesse de son pinceau était extrême. Il revint à Paris, y connut Fragonard, qu'il avait déjà rencontré à Rome et qui l'aïda à faire ses affaires jusqu'au jour où, par un concours public, il obtint la place de premier professeur de l'Académie à Liège, établissement fondé par le prince de Velbruck et qui fut supprimé par la révolution, en 1789.

Defrance, esprit exalté, nourissant, à l'égard du clergé (qui occupait alors le pouvoir), une haine profonde et d'autant plus ingrate qu'il lui devait sa position, Defrance revint à Paris aux premières rumeurs de la révolution et se mit à la tête du parti républicain qui demandait la réunion de la principauté à la France. Jusqu'alors tout lui souriait, mais, au moment où il faisait procéder à la démolition de la citadelle de Liège, l'armée française, défaite sur la Roer, laissait aux troupes impériales le temps de rentrer dans la ville du prince-évêque et d'y rétablir son autorité. Defrance se réfugia au plus vite à Paris avec ses fidèles, qu'il abandonna bientôt pour cause de mésintelligence, puis alla se cacher à Charleville et ne revint à Liège qu'avec les Français en juillet 1794.

C'est ici que se place l'épisode qui a flétri pour toujours l'artiste et le citoyen : Defrance désigna aux délégués du Comité de salut public de Paris les

objets d'art qui existaient dans la principauté. Il mit à en faire le dépouillement un zèle infernal et s'acharna particulièrement aux églises, aux établissements religieux. C'est par millions que peuvent se chiffrer les pertes résultant des spoliations effectuées, alors, par nos ennemis. Comme si ce n'était pas assez de tant d'infamie, Defrance y mit le comble en provoquant la démolition de la magnifique cathédrale de Saint-Lambert et en se faisant, lui-même, l'adjudicataire d'une démolition qui lui valut, de son propre aveu, un grand profit. Peu de temps après, les Liégeois, revenus au calme de la raison, regrettèrent leurs chefs-d'œuvre perdus, leur cathédrale anéantie. Defrance fut voué au mépris et il acheva dans une obscurité profonde une carrière qui aurait pu être glorieuse, tandis qu'elle engendra l'amertume et la honte. Notre artiste fut nommé, quelques années plus tard, professeur à l'école centrale; il mourut dans l'exercice de ces fonctions et fut enterré à Huy, dans le jardin de son ami Henkart.

L'œuvre de Defrance est variée : portraits, genre, intérieurs, fleurs, fruits, décors, paysages, il a fait de tout, excepté de l'histoire religieuse. On lui doit nombre de sujets licencieux qui ont été surtout vendus à Paris. Nous ne connaissons aucun Musée public où on puisse analyser son mérite; tout ce que nous pouvons en dire, c'est que beaucoup de ses copies, d'après Teniers et d'autres maîtres, passent pour des originaux et furent vendus comme tels à Liège, où, cependant, quelques personnes possèdent de ses œuvres.

Comme littérateur, il a laissé des pamphlets anonymes où s'étale avec crudité son rationalisme destructeur. Il a concouru pour des questions posées par la Société d'Emulation et par l'Académie royale des sciences de Paris. Celle-ci avait, entre autres, proposé la question suivante : " Rechercher les moyens " par lesquels on pourrait garantir les " broyeurs de couleurs des maladies " qui les attaquent fréquemment et " qui sont la suite de leur travail. " Le premier prix fut décerné *ex æquo* à

Defrance et à N. Pasquier, de l'Académie de peinture de Paris. Il a écrit aussi des *Réflexions sur le dessin* et un mémoire sur la nécessité d'établir une académie à Liège.

Un journal local : le *Troubadour liégeois*, l'avait violemment attaqué au sujet de la spoliation des églises, des musées, et de la démolition de la cathédrale. Léonard essaya par une brochure de se justifier; malheureusement pour lui ses actes publics et sa correspondance avec les délégués du Comité du salut public le condamnaient.

Defrance n'eut pas de manière individuelle : il s'assimilait tout ce qui lui plaisait. Pendant son voyage en Hollande il s'habitua à esquisser seulement ses tableaux; cette action incomplète, hâtive fut recherchée et, dès lors, il la conserva. Il devint l'apôtre de l'à-peu-près en peinture, sans se douter qu'il répandait la semence qui devait, cinquante ans après lui, germer et se répandre momentanément.

Ad. Siret.

**FRANCE** (*Renom* ou *Rainuce DE*), historien, mort le 24 août 1628. Cet écrivain appartenait à une famille de magistrats qui servit longtemps les successeurs de Charles-Quint. Son père, messire Jérôme de France, seigneur de la Vacquerie, etc., créé chevalier par Philippe II, le 9 décembre 1588, fut d'abord conseiller au grand conseil de Malines, puis président du conseil d'Artois, et mourut en 1606. Renom de France succéda à son père dans ces deux fonctions : dans la première, en vertu de lettres patentes datées du 8 novembre 1587; dans la seconde, par lettres patentes du 21 octobre 1605. Enfin il fut élevé à la dignité éminente de président du grand conseil le 30 avril 1622 et, la même année, ses collègues et le conseil des finances l'autorisèrent à habiter le rez-de-chaussée du palais affecté aux séances du corps qu'il dirigeait. Ce fut lui qui détermina, en 1627 ou 1628, le gouvernement espagnol à créer cinq nouvelles places au grand conseil, qui était surchargé de travail, d'autant plus

que plusieurs de ses membres étaient fort âgés, malades ou empêchés de s'associer aux travaux de leurs collègues par d'autres occupations; mais l'assemblée ne vit pas de bon œil cette innovation, elle fit entendre d'énergiques réclamations, et l'ancien état de choses ne tarda pas à être rétabli.

Renom de France est l'auteur d'une grande composition historique, intitulée : *Histoire des causes de la désunion, révolte et attération des Pays-Bas*. Il l'écrivit du temps du roi Philippe II, puis la revit sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, l'appropriâ aux idées qui régnaient alors et y ajouta un cinquième livre. Il est aisé de se faire une idée de l'esprit dans lequel ce travail est rédigé; il serait néanmoins à désirer qu'on en imprimât le texte, et la Commission royale d'histoire en avait projeté la publication, mais M. Dumortier, qui s'en était chargé, finit par ne plus s'en occuper. L'original se trouve à la bibliothèque de Boulogne, et il en existe plusieurs copies à la Bibliothèque royale de Bruxelles. L'œuvre de Renom de France est restée inconnue à presque tous les érudits; Sanderus seul en avait eu communication et croyait qu'elle avait été écrite à l'aide des notes délaissées par le conseiller d'Assonleville, qui joua un rôle considérable du temps des troubles.

Renom de France eut de sa femme plusieurs enfants, entre autres : Jérôme-Gaspar-Christophe, évêque de Saint-Omer, et Adrien-Jérôme-Gaspar, seigneur de Noyelles-Wyon. Celui-ci fut bailli de Douai, puis maire de Louvain; il épousa Marguerite d'Assonleville, petite-fille du conseiller de ce nom, et devint ainsi seigneur de Bouchout, près de Bruxelles, terre à laquelle des lettres patentes, datées du 10 mai 1640, reconnurent la dignité de baronnie, mais que ses successeurs vendirent, peu de temps après, au président Roose. Adrien de France fut seigneur de Noyelles, de Rumencourt, etc. Après avoir été avocat au grand conseil, il y entra en qualité de conseiller et maître aux requêtes en février 1646, et devint président, à

son tour, en avril 1663. Lors de l'avènement du roi Charles II, il fut délégué pour recevoir, au nom du souverain, le serment de fidélité des magistrats, des autres fonctionnaires et des bourgeois. Il mourut en 1668, et fut enterré à côté de son père, dans le chœur de l'église Saint-Pierre de Malines. Son fils, Christophe-François, devint conseiller du conseil de Flandre, alors siégeant à Bruges, mais, le jour où il entra en fonctions, le 3 août 1678, il tomba malade, et mourut, à la fleur de l'âge, sept jours après.

Alphonse Wauters.

*Nobiliaire des Pays-Bas*, pp. 78 et 143. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 289. — Foppens, *Histoire (manuscrite) du grand conseil de Malines*, fo 40.

**FRANCHIMONT** (*Mathias*), poète latin, prêtre et bénéficiaire de la cathédrale de Liège, vécut au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est connu par une *Vie de saint Lambert* en 43 odes, publiée chez la veuve Léonard Strel (1659). Ce poème biographique, si l'on peut l'appeler ainsi, n'est dépourvu de mérite ni sous le rapport de la latinité, ni sous celui de la composition. On y remarque particulièrement la scène où l'évêque, voyant sa demeure assiégée par Dodon, frère d'Alpaïde, saisit d'abord une épée, puis, se souvenant de son caractère apostolique (*se non vivere militem*), la jette avec horreur loin de lui et court se prosterner au pied des saints autels, où il est impitoyablement massacré.

Aug. Alvin.

Beudelievre, Delvaux (de Fouron), etc.

**FRANCHOIS** (*Michel*) ou FRANCISCI, écrivain ecclésiastique, nommé aussi *de Insulis*, c'est-à-dire *de Lille*, naquit en 1435 à Templemars, village situé à une lieue et demie de cette ville, et mourut à Malines le 2 juin 1502. Jeune encore, il prit l'habit religieux chez les dominicains au couvent de Lille, où il fit sa profession vers 1454. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite au couvent des Jacobins à Paris pour y étudier la philosophie et la théologie; mais la peste ayant éclaté dans cette ville, il revint à Lille en 1458, n'étant pas encore prêtre.

Cependant, peu de temps après, il retourna à Paris; mais le chapitre provincial de l'ordre, tenu à Tours en 1460, le renvoya, après qu'il eut été ordonné prêtre, au couvent de Lille pour y prendre la direction du noviciat, fonctions qu'il ne remplit que pendant un an environ. Au mois d'août 1461, il fut rappelé à Paris, où il resta quelque temps, s'appliquant à l'étude de la théologie. Lorsque la congrégation dite de la Hollande fut érigée en 1464, le P. Franchois en fit partie et quitta la France pour venir exercer son zèle dans les Pays-Bas. En 1469 et 1470, il enseigna l'Écriture sainte et la théologie à l'université de Cologne, où il prit le bonnet de docteur en cette dernière science le 24 avril 1473. Le chapitre de l'ordre, tenu à Pérouse en 1478, le nomma, pour deux années, régent de la maison d'études de Cologne. Entre les années 1482 et 1496, il fut successivement prieur du couvent de Valenciennes, vicaire général de la congrégation de la Hollande, et prieur du couvent de Lille. Dès 1490, l'archiduc Maximilien, roi des Romains, l'avait appelé à la cour et lui avait confié l'éducation de Philippe le Beau, son fils unique. Nommé, à l'occasion de cette charge importante, inquisiteur général de la foi dans les Pays-Bas en 1493, le père Franchois fut sacré, en 1496, évêque *i. p. i.* du titre de Sélimbrie. Lorsque, en 1500, le jeune Philippe se rendit en Espagne pour y prendre possession des nouveaux royaumes qui lui étaient échus, son précepteur passa à la cour de Marguerite d'York, qui séjournait alors à Malines, et mourut dans cette ville le 2 juin 1502. Son corps, transporté de Malines à Lille, fut enterré dans l'ancien couvent des dominicains de cette dernière ville, où on lui plaça l'épitaque suivante : INSIGNIS DIVINO MUNERE SALUBRIENSIS EPISCOPUS, D. F. MICHAEL FRANCISCI, ILLUSTRISSIMI PHILIPPI, AUSTRIÆ ARCHIDUCIS, AC HISPANIARUM PRINCIPIS, DIGNISSIMUS CONFESSOR ET CONSUL, DE ORDINE PREDICATORUM, EX ISTO CONVENTU INSULENSI ASSUMPTUS, DEQUE SACRÆ THEOLOGIÆ DOCTORUM NUMERO,

NUNC HIC IN TERRA SEPULTUS, CELORUM REGNA CONTINGAT AMENA. OBIIT ANNO M.CCCC.II. DIE II JUNII.

Le père Franchois a laissé les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Quodlibet de veritate fraternitatis Rosarii, seu psalterii beate Marie virginis, conventus Coloniensis ordinis predicatorum pronunciatum Coloniae in scolis artium tempore quodlibetorum anno Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo sexto ... renovatumque postea, anno LXXIX sequenti.* Coloniae, 1479, vol. in-4<sup>o</sup> réimprimé plusieurs fois depuis cette date. Une édition antérieure de ce traité avait été publiée, à Cologne, en 1476, sans le consentement de l'auteur. — 2<sup>o</sup> *Determinatio de tempore adventus Antichristi.* Coloniae, 1478; vol. in-4<sup>o</sup> de 38 pages. — 3<sup>o</sup> *Quodlibetica decisio super septem principalium christifere virginis Marie dolorum, quos in hoc mundo de suo Unigenito pertulit, celeberrima nec minus devota longeque utili fraternitate.* Antwerpiae, 1494; vol. in-4<sup>o</sup>, réimprimé dans la même ville en 1527. — 4<sup>o</sup> *Commentarius super Salve Regina*, ouvrage que quelques biographes attribuent au père Franchois. — 5<sup>o</sup> On conservait autrefois, au couvent des Dominicains à Lille, un manuscrit du père Franchois, intitulé : *De abusibus aulicorum, ad Philippum Archiducem, Belgii et Hispaniæ principem*; ce travail, perdu depuis longtemps, semble avoir été son meilleur écrit.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. I, p. 580.

**FRANCHOMME** (*Eustache LE*),  
XIV<sup>e</sup> siècle. Voir EUSTACHE LE FRAN-  
CHOMME.

**FRANCHOMME** (*Jean*), biographe du XVII<sup>e</sup> siècle, sur lequel on ne possède guère de renseignements; on sait cependant qu'il était Belge, bachelier en théologie, et qu'il résida comme prêtre dans une commune située sur les bords de la Lys. Il composa un recueil, resté manuscrit et intitulé : *Nécrologe ou chronologie funeste et tragique des hommes rares et illustres en noblesse, de vertus, de sciences et de rang, et d'autres excellens en impiété et malice; contenant le temps*

et la manière esquels ils ont fini leurs jours.... le tout commençant depuis le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle assavoir 1501 jusqu'à la fin d'icelluy, finissant 1600. L'auteur nous apprend, à la fin de son ouvrage, qu'il avait l'intention de compiler une *Biographie universelle*, mais que les guerres et d'autres calamités sociales l'en ont empêché. L'ébauche de ce recueil est conservée à la Bibliothèque nationale de Paris (manuscrit S. F. 71659). Elle contient environ sept cents notices, dont quelques-unes peuvent être consultées avec fruit.

Aug. Van der Meersch.

*Biographie générale*, publiée par Didot.

**FRANCHOYS (LES)**. On connaît plusieurs artistes de ce nom.

FRANCHOYS (*Luc*), le Vieux, peintre, né à Malines le 23 janvier 1574; il y décéda le 16 septembre 1643. Sa sœur Cornélie avait épousé le sculpteur Luc Fayd'herbe. Ayant été reçu en 1599 dans la gilde de Saint-Luc à Malines, Franchoy's quitta sa ville natale pour parcourir les pays méridionaux : il réussit et fut successivement investi à Paris et à Madrid des fonctions et du titre de peintre du roi. Pendant ses voyages, il s'enrichit et, après six ans d'absence, il revint à Malines, où il épousa, en 1605, Catherine Du Pont. Il était fort estimé et exerça six fois les fonctions de doyen de la corporation des peintres. Peintre de portrait et d'histoire, il montrait dans ses œuvres un dessin correct, un coloris franc et agréable, mais son style se ressentait encore un peu de l'ancienne école du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous connaissons de lui, à l'église de Saint-Jean à Malines, la composition de la *Descente du Saint-Esprit sur les apôtres*, œuvre soignée, mais un peu froide, dont les volets sont de Luc Franchoy's, son fils.

Le Musée de Malines possède un bon portrait représentant *Philippe Snoy, commune-maître de Malines, anno 1619*; Franchoy's l'avait peint, ainsi que le portrait de Marie Snoy, née Van der Diltf, au prix de 60 florins. M. Kervyn de Volkaersbeke (*Les Eglises de Gand*)

croit avoir retrouvé aussi une production de notre maître à Saint-Bavon : *Le Christ mort sur les genoux de sa mère*. L'église de Saint-Jean à Malines possédait, autrefois, de sa main une *Sainte Agathe*.

Luc Franchoy's eut pour élèves, outre ses deux fils (dont les notices suivent celle-ci), Antoine Imbrechts (1604) et Eloi Bonnejonne; ce dernier, natif de Châtelet, était tout à la fois peintre, dessinateur et carillonneur de Malines; il épousa Martine, la fille de son patron.

FRANCHOYS (*Luc*), le Jeune, peintre d'histoire et de portrait, fut baptisé à Saint-Jean à Malines le 26 juin 1616 et inhumé dans la même église le 3 avril 1681. Elève de son père Luc, le Vieux, il le seconda dans l'exécution de ses œuvres, peignant, dans le principe, les fonds et les étoffes des portraits. Il passa ensuite dans l'atelier de Rubens, où il s'attacha à la manière de Boeckhorst, l'imitant souvent et si bien qu'il promit plus d'une fois son originalité, car il croyait, dans sa modestie, devoir abdiquer son talent devant celui du peintre dont le mérite l'enthousiasmait. Il entra dans la corporation de Saint-Luc à Malines le 15 mars 1655; il en fut le doyen en 1663. Etant peu rétribué dans sa ville natale, il s'en alla, à l'exemple de son père et de son frère, pratiquer l'art en France, et y laissa d'honorables souvenirs. A son retour, un certain pécule lui permit de se fixer de nouveau dans sa ville natale. L'archevêque Alphonse de Berghes protégea notre artiste et lui procura titulairement une fonction subalterne dans l'église de Saint-Rombaut, afin qu'il pût jouir de quelques franchises dont profitaient les suppôts du chapitre métropolitain. Les carmes chaussés, dont il était le voisin, lui procurèrent aussi un grand nombre de travaux. Le 2 février 1668, Franchoy's épousa une paysanne de Wavre-Sainte-Catherine, Suzanne van Wolschaeten, dont le type lui servit souvent pour représenter ses Vierges. Huit enfants naquirent de cette union et parmi ceux-ci, LUC-ELIE, né le

21 décembre 1676, qui étudia la peinture sous la direction paternelle; puis alla se perfectionner à Rome, et mourut sans laisser un nom dans le domaine des arts.

Le portrait de Luc Franchois est gravé sur cuivre par C. Waumans. Les compositions de ce maître malinois furent, en général, hardies et ingénieuses; son dessin, digne de l'école de Rubens, est particulièrement heureux dans le nu et dans les draperies; son coloris paraît franc et large, mais malheureusement les tons des carnations et la couleur rouge ont souvent poussé au brun. Il a énormément produit; malgré un grand nombre d'œuvres perdues, l'on retrouve encore suffisamment de toiles de sa main à Malines et à Tournai pour le ranger parmi les artistes les plus brillants du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous croyons devoir nous borner à indiquer ses productions principales : A Malines, au Musée : *Le pape Honorius approuvant la règle des carmes*. H. 2.94, l. 2.78; — *S. Onuphre nourri par deux anges dans le désert*. H. 2.98, l. 2.87; — *Le prophète Elie*. H. 2.88, l. 1.08; — *S. Paul l'Hermite*. H. 3.01, l. 1.15; — *S. André Corsin guérissant un aveugle*. H. 2.88, l. 2.58.

A l'église de Saint-Jean : *S. Roch secourant les pestiférés*, pièce centrale d'un triptyque dont les volets présentent, d'une part, *S. Christophe et S. André*; *S. Sébastien* et d'autre part *S. Antoine*; puis trois petits tableaux du premier mérite. L'ensemble fut payé, en 1671, 180 florins.

A l'église de Sainte-Catherine : *Les martyres de S. Laurent et de S. Jean*, grande composition.

A l'église du Béguinage : *L'Assomption*, grand tableau d'autel.

A l'église de Leliendael : *S. Norbert donnant ses vêtements aux pauvres*, vaste et belle composition remplissant jusqu'à la voûte le fond de l'église.

Les églises de Saint-Pierre, d'Hanswyck, le couvent des Thérésiennes et plusieurs amateurs possèdent aussi des toiles de L. Franchois.

Parmi les tableaux que renferme la

ville de Tournai, nous citerons : à la cathédrale : *Le Sauveur allant au Calvaire*; un volet, *S. Michel terrassant le démon*; un volet, *La Communion de S. Guillaume*. — A Saint-Quentin : *La décollation de S. Jean* : M. B. Dammortier considérait cette pièce, ainsi que le *Portrait de l'évêque Maximilien Vilain*, à l'évêché, comme deux chefs-d'œuvre. — *S. Ghislain aux pieds de Marie*. — *Le Sauveur apparaissant à S. Marie-Madeleine*. A Saint-Jacques : *S. Benoît et S. Placide*.

FRANCHOYS (*Pierre*), peintre, né à Malines, de Luc Franchois, le Vieux, et de Catherine Du Pont, le 20 octobre 1606, mort le 11 août 1654. Après avoir débuté dans l'atelier paternel, il passa dans celui de Gérard Seghers, à Anvers. Dans le principe, il exécutait souvent les petites figures des tableaux de son maître; mais, parfois aussi, des compositions originales. Plus tard il se livra surtout à l'étude du portrait, genre dans lequel il réussit si parfaitement, que ses œuvres de petite dimension furent mises en parallèle avec celles de Gonzalès Coques. Ses grands portraits également furent appréciés, car plusieurs seigneurs voulurent l'attirer à Paris pour en obtenir.

L'archiduc Léopold avait beaucoup d'estime pour P. Franchois, qui était agréable causeur et bon musicien. Rentré de ses voyages, il reçut la maîtrise de Saint-Luc à Malines en 1649. Le goût de la composition et la pureté du coloris distinguent ses œuvres. L'abbaye de Tongerlo possède de lui un *Portrait du prieur du monastère du Jardin Recluc de Herenthals*; — le Musée de Malines renferme : le *Portrait de Luc Fayd'herbe*; — le Musée de Lille : le *Portrait de Gilbert Mutsaerts, prévôt du couvent de Leliendael*; — le Musée de Dresde : *Un homme tenant un pistolet*. — Parmi ses œuvres perdues l'on cite un *Christ en croix*, que Descamps admira à l'église de Saint-Gommaire, à Lierre, et que notre peintre reproduisit avec quelques différences pour une église de Liège. On voyait autrefois à Sainte-

Catherine à Malines, un paysage par L. de Vaddere, dont les figures étaient de P. Franchoys ; — dans la salle du chapitre à Saint-Rombaut : la *Mission de S. Rombaut*, composition dans laquelle se trouvaient tous les chanoines vivant alors. Dans le couvent de Blydenbergh était conservée une scène allégorique où figurait, avec saint Augustin, d'autres bienheureux et le peintre lui-même ; enfin, dans le monastère de Béthanie : les *Quatre Pères de l'Église*.

Conrad Waumans a gravé le portrait de Luc Franchoys d'après la peinture faite par son frère Luc.

Aug. Van der Meersch.

Em. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. I.

**FRANCK** (*Jean*), théologien du XIII<sup>e</sup> siècle. On n'a pas de données biographiques sur ce personnage ; tout ce que l'on en sait, c'est qu'il fut religieux à l'abbaye d'Echternach et auteur de l'ouvrage suivant, conservé en manuscrit à la Bibliothèque de Luxembourg : *Teutonici Joannis Summa Confessionis fidei cum commentario Sancti Raimundi super textum Decretalium et Summa confessorum*, 1 vol. in-folio, écriture du XIII<sup>e</sup> siècle. Le nom de l'auteur, comme on vient de le voir, est latinisé en celui de *Joannes Teutonicus* (Franck).

Aug. Vander Meersch.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

**FRANCK** (*Simon*), prêtre, orateur et poète, naquit à Jemeppe, près de Liège, en 1741 et mourut dans son pays en 1772, victime de son zèle, en visitant des malades atteints d'une maladie contagieuse. Il était doué d'un talent égal à ses vertus et cultiva les lettres, l'éloquence, et la poésie surtout avec un succès qui annonçait en lui une des gloires du sacerdoce, si l'ardeur de sa charité ne l'avait emporté dans la fleur de ses années. Ses vers sont beaux et d'une élégance virgilienne ; mais il eut tort d'écrire en latin, car il avait des pensées et des sentiments qui devaient profiter au peuple qu'il nourrissait de sa parole. Son excuse est dans son âge.

Il n'avait que vingt ans quand il publia ses poèmes. S'il avait écrit plus tard, il se serait dégagé de ses souvenirs de collège. Il aurait eu moins de rhétorique, mais plus d'inspiration réelle. Quoi qu'il en soit, les pièces qu'il fit insérer dans le *Musæ Leodienses* (1761 et 1762, 2 vol. in-8<sup>o</sup>) révèlent une imagination aussi riche que brillante. Dans le premier de ces volumes figure un *Poème épique sur l'établissement du christianisme au Japon* où les épisodes abondent avec les plus heureuses images et qui renferment des tableaux tour à tour touchants ou gracieux qu'on regrette de ne pas voir exprimés dans la langue du peuple. Ce poème a été réimprimé à la suite de la vie de l'*apôtre des Indes*. Liège, 1788.

L'ode : *In impios sæculi nostri scriptores*, qu'on remarque dans le second volume, est tout à la fois une satire et une apologie, une satire à la Gilbert contre l'école voltairienne et une apologie du christianisme. La verve est ardente, le trait acéré. Et le poète est sans fanatisme, car il a foi dans le triomphe de la vérité. La Muse nationale doit déplorer sa mort prématurée : il aurait pu trouver sa place dans la galerie des poètes immortels.

Ferd. Loise.

Bedelièvre, *Biographie liégeoise*. — Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — *Biographie générale*, édit. Didot.

Les **FRANCK** ou **FRANCKEN**.

Un grand nombre d'artistes de l'école flamande ont porté le nom de FRANCK ; mais ce nom a été écrit de tant de manières différentes, qu'il est devenu impossible de déterminer exactement la parenté qui a pu exister entre eux. Les registres de paroisse, ceux de l'état civil, les signatures plus ou moins nettes, les documents particuliers inédits, les notices imprimées, tout enfin, porte les traces d'un désordre orthographique que le temps ne fait qu'accroître. Nous avons essayé d'apporter de la lumière au milieu de ce chaos, et si le résultat est encore incomplet, nous sommes du moins parvenu à établir quelques filiations exactes, *Franck, Francken, Franck*

sont les principales variations que le nom a subies, sans qu'il soit encore possible d'affirmer si le nom patronymique est *Franck* ou *Francken*. Le nombre d'artistes portant ce nom, du xve au xviii<sup>e</sup> siècle, dans la seule province d'Anvers, s'élève à trente-quatre et tous n'ont pas une notoriété suffisante pour figurer dans la *Biographie nationale*; aussi ne parlerons-nous que des principaux d'entre eux, en suivant l'ordre chronologique, le seul qui permette d'introduire de l'unité dans une étude aussi compliquée. Les Franck dont l'époque de floraison fournit seule un point de repère bien authentique, ne viendront qu'après ceux dont les dates de naissance et de mort sont connues (1).

FRANCK (*Nicolas*) ou FRANCKEN, artiste peintre, né à Herenthals vers 1520 et mort en 1596. On le croit élève de Frans Floris; il vécut à Anvers, y mourut et y fut enterré dans l'église de Saint-André. Son épitaphe offre de l'intérêt en ce qu'elle nous renseigne sur quelques membres de sa famille. La voici :

## SEPULTURE

Van den eersamen NICOLAES FRANCKEN  
schilder van Herenthals, sterf den  
12 meert A<sup>o</sup> 1596  
FRANCHOYS FRANCKEN syne sone sterf  
den 3 october A<sup>o</sup> 1616  
AMBROSIUS FRANCKEN oock syne sone  
sterf den 16 october 1618  
CLARA PICKAERT AMBROSIUS huysvr.  
sterf den 9 august 1619  
JERONIMUS FRANCKEN FRANCHOYS sone  
sterf den 17 meert 1623  
AMBROSIUS FRANCKEN FRANCHOYS  
sone sterf den 8 aug. 1632  
ÉLISABETH MERTENS huysvrouwe  
van FRANCHOYS FRANCKEN sterf  
den 2 septemb. 1639  
MAGDALENA FRANCKEN FRANCHOYS  
dochter sterf den 3 sept. A<sup>o</sup> 1639  
ende den eersamen FRANCHOYS  
FRANCKEN FRANCHOYS sone constich  
schilder binnen syn leven sterf de  
6 mey anno 1642  
en ELISABETH DE HOOGE sterf den  
3 jannary 1701 Geestelycke dochter  
en MARIA DE HOOGE begynntien  
tot Mechelen sterf de 2 jann. A<sup>o</sup> 1696  
Bidt voor de sielen.

En 1755, avant la chute de la tour de l'église, on y voyait le tombeau de l'artiste, orné de son portrait peint par lui-même. Nicolas Franck traita l'histoire et le portrait. On a de lui, à Courtrai, un tableau représentant : *Notre Seigneur portant sa Croix*.

FRANCK (*François*), ou FRANCKEN dit le Vieux, fils de Nicolas. Artiste peintre né à Herenthals vers 1544, mort à Anvers en 1616. Elève de Frans Floris et d'Adam van Noort. Il acquit le droit de bourgeoisie à Anvers en 1567, fut reçu la même année dans la gilde de Saint-Luc et en devint le doyen en 1588. Sa réputation était grande et il forma un grand nombre d'élèves. Le livret du musée de La Haye dit qu'à partir de l'année 1597 notre peintre fit précéder sa signature des mots : *den Ouden* (le Vieux) ou de l'abréviation *D. O.* afin de n'être pas confondu avec son fils François qui ajoutait à son nom *den Jongen* (le Jeune) ou les lettres *D. J.* On trouve, en effet, la signature de François avec les mots *den Ouden*, sur un de ses tableaux placé au musée de Dresde, tandis que celle mentionnée pour le Jeune se trouve également sur plusieurs de ses tableaux (voyez plus loin, FRANCKEN (*Fr.*), le Jeune). Il existe un assez grand nombre de tableaux incontestablement dus à François le Vieux. Nous citerons les principaux : *Jésus au milieu des docteurs*, vaste triptyque, placé à la cathédrale d'Anvers, daté de 1587. Josué Reynolds a signalé ce tableau, et en a fait l'objet d'une étude particulière. — *Étéocle et Polynice*, au musée d'Anvers, grisaille provenant du Serment des escrimeurs. — *Les Œuvres de miséricorde*, au même musée; tableau signé *D. O. ff.* *Christ entre les larrons*, au musée de Berlin. — *Histoire d'Esther*, au musée du Louvre, à Paris. (Quelques auteurs attribuent ce tableau à François le Jeune.) — *Fuite en Egypte*, au musée de Dresde, ainsi

(1) M. Théodore van Lierius, l'un des auteurs du *Livret du Musée d'Anvers*, possède, dans ses manuscrits, un travail considérable sur les Franck, travail rédigé d'après des papiers de fa-

mille dont quelques-uns nous sont connus. Espérons que le manuscrit de M. Van Lierius sera publié un jour.

qu'une *Création d'Eve*, dont le paysage est de Jean Breughel de Velours. — Le même musée possède encore *Dieu créant les animaux* et un *Jésus-Christ allant au Calvaire*, signé de la manière suivante : *D. O. FFranck inventor et fecit A° 1597*. Au musée de Stockholm on a de lui : *Lazare et le Mauvais Riche*. — *Le Passage de la mer Rouge*, appartenant à la collection Blenheim, en Angleterre, a été signalé par Waagen comme étant d'une finesse extraordinaire. — Au musée de Munich, nous voyons *L'assemblée dans un cabinet de tableaux et d'objets d'art*, signé *D. O. FFranck IN et F.* — Dans le même musée, se trouve un *Combat de cavalerie*, signé de même, mais avec la date de 1631, dit le livret, ce qui doit être une erreur de transcription ou d'impression. François le Vieux plaçait un grand nombre de figures dans ses tableaux d'un coloris généralement sombre mais transparent. Plusieurs de ses élèves ont imité sa manière et ont, comme lui, animé leurs compositions d'un grand nombre de personnages. Cette circonstance, contribuant à faire confondre les œuvres du maître avec celles de ses disciples, explique le nombre incalculable de tableaux qu'on lui attribue abusivement. Ses productions sont cependant recherchées, mais moins que celles de son fils, François le Jeune, et il n'est, croyons nous, aucun graveur qui les ait reproduites.

FRANCK (*Ambroise*) ou FRANCKEN, le Vieux, fils de Nicolas, artiste peintre né vers 1545 à Hérenthals et mort en 1618. Van Mander prétend qu'il apprit à peindre chez Frans Floris, renseignement reçu d'Ambroise même, car l'historien flamand nous apprend qu'il rencontra dans sa jeunesse l'artiste à l'évêché de Tournai. Faisons remarquer cependant que rien ne ressemble moins à la peinture de Floris que celle de Francken. Ce que l'on sait de la vie de notre peintre se réduit à peu de chose : en 1570, il se trouve, à Fontainebleau, témoin d'un mariage; en 1573, il est admis comme maître dans la gilde de Saint-Luc à Anvers; en 1577, il

obtint dans cette ville droit de bourgeoisie; en 1581-1582, il devint doyen de la gilde; en 1600, il exécute, pour le maître-autel de l'église Saint-Jacques, deux volets peints des deux côtés; en 1618, il meurt. Une circonstance prouve le cas que l'on faisait de son mérite : en 1589-1590, il fut choisi comme un des experts chargés d'évaluer le *Jugement dernier* que Raphaël van Coxcie venait de terminer pour le magistrat de Gand.

Ambroise possédait un coloris brillant et harmonieux qu'on peut admirer dans toute sa richesse au musée d'Anvers; il composait mal, et groupait ses personnages d'une façon embrouillée. Quelques-unes de ses œuvres furent confondues avec celles d'Otho Venius. On en connaît cependant beaucoup d'originales; nous citerons les principales. Au musée d'Anvers on en compte dix-neuf, y compris les peintures des volets à l'intérieur et à l'extérieur : *La Multiplication des pains*, exécutée en 1593 pour l'autel des meuniers et des boulangers de la cathédrale; — *la Cène*, triptyque; — *Martyre de saint Crépin et de saint Crépinien*, peint pour la chapelle des cordonniers; — *Martyre de sainte Catherine d'Alexandrie*, provenant de l'abbaye de Tongerlo. — A l'église Saint-Jacques, à Anvers, *la Fille de Jaire*; — *la Femme adultère*; *le Christ au Jardin des Oliviers*. (Ces deux derniers sont les chefs-d'œuvre du maître.) — A Valenciennes, une *Sortie de l'Arche*; — à Dresde une *Reine du Ciel* avec des fleurs de Van Kessel, — et à Berlin un *Portement de croix*. Les graveurs qui ont travaillé d'après lui sont notamment les Wierix, De Jode et Mallery. Il lui ont emprunté des *Allégories* très vulgaires et reproduites sans le moindre soin. Il faut en dire autant d'une composition assez faible : *Le Meunier, son Fils et l'Ane*. — *L'Homme soutenu par la Grâce et éclairé par la Vérité* est la meilleure de ses allégories; elle a été gravée en 1578.

FRANCK (*Jérôme*) ou FRANCKEN, dit le Vieux, fils de Nicolas. Artiste peintre,

né en 1554 à Hérentals et mort en 1610. Nommé le Vieux pour le distinguer de deux autres Jérôme de la même famille et tous deux peintres. Celui-ci, après avoir étudié dans l'atelier de Frans Floris, se rendit en France où il acquit de la réputation comme portraitiste. Henri III se l'attacha et le fit travailler à Fontainebleau. Il voyagea en Italie et en revint pour se fixer à Paris, où il ouvrit une école, immédiatement fréquentée par les élèves de Frans Floris, que la mort de celui-ci laissait sans guide, quoiqu'il y eût alors à Anvers d'excellents maîtres; mais la vogue de Jérôme et ses succès à la cour de France attiraient vers lui la jeunesse. A la mort d'Henri III, il ferma son école et revint à Anvers, où il ne fit cependant qu'un court séjour, étant animé du désir de rentrer à Paris. La fortune l'y attendait: Henri IV l'employa, et les courtisans imitèrent le roi. Après Henri IV, Louis XIII lui accorda également ses faveurs, ce qui le fit surnommer le peintre des rois.

Il se maria à Paris avec une Française dont il eut trois enfants. L'une de ses filles épousa François Pourbus. On sait que Jérôme exécuta un grand nombre de portraits qui devaient avoir du mérite, puisque les plus grands seigneurs du temps se firent peindre par lui. On ne connaît cependant aucune œuvre de ce genre qui puisse lui être attribuée avec certitude. On suppose avec raison que ses portraits auront été démarqués par les marchands pour recevoir le baptême de quelque nom plus en vogue. Le mariage de sa fille avec Pourbus donne à cette supposition d'autant plus de vraisemblance que le gendre chercha à s'assimiler la manière de peindre de son beau-père. On considère comme un des chefs d'œuvre de Jérôme une *Nativité* destinée aux cordeliers de Paris et exécutée en 1585, pour le compte de son protecteur, le premier président du Parlement, Christophe de Thou. Mariette dit, à ce propos: « A en juger par le tableau qui est à Paris, il semble avoir voulu imiter la manière de dessiner et de composer de

« Fr. Floris qui, toute sauvage qu'elle fût, était alors en estime auprès de bien des gens. » A l'âge de vingt et un ans, il peignit pour les Augustins de la même ville un *Crucifiement* signé et daté. En 1602, il reçut de la ville de Paris 120 écus pour un tableau représentant le prévôt des marchands, les échevins et d'autres officiers municipaux. Ce tableau, qui était placé à l'hôtel de ville, a disparu. Morin a gravé son portrait à l'âge de trente-cinq ans; on y trouve la souscription suivante: *Hierosme Franque peintre du Roy, Franque pin. Morin fecit.* Jacques Matham a aussi gravé d'après lui un *Jésus-Christ pleuré par les saintes Femmes.* Enfin on voit au musée d'Amsterdam une *Abdication de Charles Quint*, où se trouve une inscription en quatre lignes, dont la dernière a seule le droit de nous intéresser. La voici :

EX INVEN : D. PETRI DE HANNICART H FRANCK

L'invention du tableau est assez bizarre, ne fût-ce que par cette circonstance que la scène se passe sur les bords de la mer. Le livret du musée, édition de 1840, mentionne de Jérôme une *Sainte Famille*, dont il ne reste plus de trace. Au musée de Lille figure un *Charles-Quint prenant l'habit religieux*, beau tableau qui a été acquis en 1859. Un autre tableau de Jérôme existe au musée de Stockholm, *l'Assemblée de Dieux marins.*

FRANCK (*Sébastien*), FRANCKEN ou VRANCK, artiste peintre, né à Anvers en 1568 (?), mort en 1647. La question de savoir si ce peintre appartient à la nombreuse famille des Francken ou s'il doit être considéré comme une individualité isolée du nom de Vranck, n'est pas encore résolue. Les documents du temps eux-mêmes ne la tranchent pas, car nous voyons le portrait de Sébastien avec le nom: *Vranck*, tandis que celui de son fils Jean-Baptiste est orthographié *Francken*. Nous n'hésitons cependant pas à considérer notre artiste comme le chef d'une souche nouvelle du nom de *Vranck*, en nous appuyant,

d'une part, sur ce que rien, dans ce que l'on sait de lui, ne le rattache aux Franck ou Francken, originaires d'Hérenthals; d'autre part, sur ce qu'aucun indice relatif à cette parenté n'apparaît dans son épitaphe, que nous extrayons des *Inscriptions funéraires de la province d'Anvers, couvent des Grands Carmes* :

*Au-dessous de la statue de sainte Thérèse, marbre noir. Dans la partie inférieure, les portraits, peints en ovale, de Sébastien Franck, de Marie Pampfi, sa femme et de Barbe, leur fille.*

Sepulture  
van den eersaemen  
SEBASTIANUS VRANCX conschil  
Deken van de Violier Wyckmeester  
Capiteyn sterf den 19 mey 1647  
ende de eerbaere Jouffrouw  
MARIA PAMPFI syn weittige huysvrou  
sterf den 16 april 1639  
en de eerbare BARBARA VRANCX  
haerliede beyde dochter  
sterf den 19 mey 1639  
ende Jouffrouw  
MARGARETA PAMPFI  
haerliede nichte  
sterf den ...

Sous ce monument se trouve une pierre sépulcrale, couverte d'une lame de cuivre, avec l'inscription suivante, surmontée d'un écusson armorié :

Hier leet begrave PEETER  
VRANCX coopman va syde lake  
sterf A<sup>o</sup> 1577. de. 18 mey  
en Juffrouwe ELYSABET VAN  
EESBEKE alias VAN DER HAGHE  
Sy wettyghe huysvrou. Sterf-  
de. 19 - februari. A<sup>o</sup> 1569.

Il semble que ces deux monuments funéraires appartiennent à une même famille et que Pierre Vranx pourrait bien être le père de notre Sébastien. Quoi qu'il en soit, l'artiste auquel cette notice est consacrée fut élève d'Adam van Noort, reçu franc maître de Saint-Luc en 1600 et doyen en 1612. Poète distingué, il aida au rétablissement de la chambre de rhétorique dite : *de Violiere*, et en devint aussi le doyen; un sonnet, qu'il lui adressa en cette qualité, nous a été conservé.

On ignore s'il voyagea. Cependant un examen attentif de ses tableaux y fait découvrir des tendances italiennes. De plus, le nom de sa femme semblerait indiquer une origine méridionale.

Quelques biographes citent encore un autre Sébastien, qui serait fils de Fran-

çois le Vieux et peintre d'histoire. Or, nous ne connaissons pas à François de fils du nom de Sébastien. La confusion qui règne dans l'histoire des Franck se reproduit dans le classement de leurs tableaux. C'est ainsi que l'œuvre du musée de La Haye, longtemps attribuée à Sébastien, n'est pas de lui : elle représente *Appelle faisant le portrait de Campaspe*, toile qui a été achetée à Amsterdam en 1765, pour la somme de mille florins. Voici les tableaux que nous croyons pouvoir lui attribuer : *Intérieur de l'église des Jésuites, à Anvers*, avec beaucoup de figures, au musée de Vienne. Il est signé *S. Franck*. — *Scène de guerre*. La Haye. — *Village pillé par des soldats*, Rotterdam (signé). — Autres tableaux, également au musée de Rotterdam. — *Arrivée de Marie de Médicis à Anvers*, à Stockholm. — *Passage de la mer Rouge*, Saint-Petersbourg. — *Tentation de saint Antoine*, Dresde. C'est lui qui dessina la coupe que tient en main Abr. Graphæus sur son portrait du musée d'Anvers, par Corneille De Vos. L'intérieur de la coupe portait la devise de Sébastien : *De Deucht gaet sonder vrees* (La Vertu marche sans crainte). Un tableau qui se trouve au musée de La Haye a passé pour être de notre Sébastien, mais il est parfaitement signé à gauche de la manière familière à François Francken le Jeune. On constate chez l'artiste qui fait l'objet de cette notice une grande science du dessin, mais aussi un peu de raideur; excellent coloriste et compositeur énergique. Il peignait les chevaux d'une manière remarquable. Hollar a gravé d'après lui *les Environs d'Anvers*; Matham, *les Pèlerins d'Emmaüs*. A Rome, on publia une grande estampe d'après sa *Conversion de saint Paul*, en 1597, ce qui fortifie l'opinion que l'on a qu'il fit un séjour en Italie,

Van Dyck a fait de lui un superbe portrait, gravé par Bolswert, et où Sébastien est représenté comme capitaine quartenier.

FRANCK (*Jérôme*) ou FRANCKEN, le Jeune, fils de François le Vieux. Artiste

peintre né à Anvers en 1578, mort en 1623. Inscrit dans les *Liggeren* en 1620 comme élève de son oncle, Ambroise Francken le Vieux. Il devint franc maître de Saint-Luc en 1607. Le musée d'Anvers possède de lui : *Horatius Cocles au pont Sublicius*. Ce tableau, de grande dimension, est signé et daté de la manière suivante : *Jeronimus Francken invet. fecit. Anno 1620... 14 august*; il provient du Serment des escrimeurs. On ne connaît de lui aucune autre œuvre authentique, et on est amené à croire que quelques-uns de ses travaux de peinture ont été attribués à François Francken le Jeune.

FRANCK (*François*) ou FRANCKEN, le Jeune, artiste peintre, fils de François le Vieux, né à Anvers en 1581 et mort en 1642. Il fut élève de son père, se maria en 1607 et eut une nombreuse famille. Il quitta l'atelier paternel pour voyager en Italie et s'y occupa beaucoup de l'étude des anciens. On dit qu'à Venise il fut appelé *Don Francisco*, circonstance qui enfanta des erreurs bizarres et contribua à jeter quelque incertitude sur ce que l'on sait de sa vie.

Des auteurs français ont fait de Don Francisco un nom et un nouveau personnage : Dominique François. Cette leçon s'est répandue au point que le catalogue de Munich, entre autres, l'a adoptée. On a voulu expliquer ainsi les lettres *DO* ou *D* que l'on trouve aussi sur des tableaux de François II. M. De Stuer, auteur du livret du musée de La Haye, dit que François II, après la mort de son père et alors que son neveu, François III, se mit à peindre, adopta, à son tour, la dénomination de *Den Ouden* ou, en abrégé, *DO* ou *D*. C'est le cas, dit-il, pour deux tableaux du Louvre, datés de 1653 et signés *D'ffranck* et *in* et *D' Franck*. On se croirait en droit d'émettre l'opinion que les tableaux marqués *DO* ou *D* doivent tous être rendus à François le Vieux, car on ne saurait admettre que François le Jeune (*Den Jongen*) qui avait cru devoir séparer ainsi son individualité de celle de son père, se serait ultérieurement avisé

d'adopter la signature paternelle pour séparer, cette fois, son propre nom du nom de son neveu François III; il ne peut avoir voulu établir semblable cacophonie. Cependant comment expliquer que les lettres *DO* figurent sur des tableaux portant des dates postérieures à celle de la mort de Francken le Vieux? Cette circonstance jette beaucoup d'indécision dans le classement des tableaux du père et du fils. Quant au tableau du musée d'Anvers, *les Œuvres de miséricorde*, il n'est point signé d'après le catalogue de 1874 (ainsi que le dit M. De Stuer) *Den Jon. F. F. F.* 1608 Mais bien *Doff*. C'est le triptyque des *Quatre Couronnés* qui porte la signature *D. Jon F. F.* Le catalogue d'Anvers commet donc une erreur, et les *Œuvres de miséricorde* doivent être restituées à François le Vieux. En effet, ce dernier était encore, en 1608, un vaillant artiste et François III, reçu seulement franc-maître en 1639-40, n'était probablement pas né alors. Il faut observer aussi que François II et François III ne durent pas produire beaucoup en même temps, le premier étant mort en 1642, deux ans seulement après la réception de son neveu à la maîtrise. Donc les explications données par M. De Stuers en ce qui concerne les tableaux de Munich et du Louvre n'éclaircissent pas la question, le neveu François III étant encore, en 1631 et 1633, un simple apprenti. La vie de François le Jeune fut laborieuse, s'il faut en croire le chiffre considérable de tableaux qu'il a laissés et dont nous allons faire connaître les principaux. — Au musée d'Anvers, on compte de lui *les Miracles au tombeau de saint Bruno*, les *Quatre Couronnés* (triptyque). Episode de l'histoire de Maximilien d'Autriche, aïeul de Charles-Quint, figurines dans un paysage de J. De Moneyer. La galerie de Florence possède quatre tableaux sans que l'on sache s'ils sont de François le Vieux, ou de François le Jeune. Le *Sabbat*, au musée de Vienne (signé comme les *Quatre Couronnés*); au même musée, un *Christ crucifié* (signé : *Den Jon. F. F. IN.* 1606), ainsi que *Jésus*

et *Nicodème*. Au musée de Dresde, la *Femme adultère* (signé : ff. d. j. fe. 1606). C'est par erreur que le livret de ce musée attribue ce tableau à Ambroise. — Au musée de Madrid : *La Sentence de mort du Christ*. — Au musée de Munich : *Tableau allégorique sur le paganisme et le christianisme*. — Au Louvre : *l'Enfant prodigue* et *Visite d'un prince dans le trésor d'une église*. Ces deux tableaux portant la signature avec les lettres *D<sup>o</sup>*, nous n'oserions certifier qu'ils sont de François *Den Jongen*. — Au musée de Bruxelles, *Crésus et Solon*; à celui de Stockholm, *l'Enlèvement d'Hélène*. — Le musée de La Haye possède de lui un *Bal à la cour d'Albert et d'Isabelle en 1611*. On y voit sept personnages marqués au-dessus de la tête d'un P, ce qui signifie qu'ils sont peints par Pourbus le Jeune. Ce tableau curieux est signé : *Den J. ffranck*. C'est ce tableau que Hoet et après lui Immerzeel ont attribué à J.-B. Francken et à David Beek, né en 1621. — Au musée de Saint-Pétersbourg, notons de lui *les Sept Œuvres de miséricorde*; à celui de Berlin, une *Tentation de saint Antoine*; à Lille, un *Christ marchant au Calvaire*. On signale aussi des œuvres de notre artiste à Copenhague, à Rotterdam et à Amsterdam. Il participa, avec Sébastien Vranex, Van Balen et Breughel de Velours, à l'exécution d'un blason emblématique pour la chambre de rhétorique *la Violette*. Ce blason remarquable est actuellement au musée d'Anvers.

Dans les tableaux qui sont authentiquement de lui l'on constate que cet artiste possédait à un haut degré le sentiment de la grâce et de l'harmonie. Son séjour en Italie se révèle dans les lignes ondulées et concordantes de ses compositions. Il avait le coup de pinceau rapide, incisif et spirituel, mais sa palette était un peu lourde. Peut être ne doit-on voir dans cette circonstance qu'un effet du temps qui aura décomposé l'essence de quelques-unes de ses couleurs, comme cela est arrivé pour beaucoup de peintres de toutes les époques. Il était habile dessinateur, et sous ce rapport ne le cédait en rien à ceux

de ses plus excellents collègues anversois. Il peignit des figures dans beaucoup de paysages et d'intérieurs, notamment dans ceux de P. Neefs, Momper et Van Bassen; Van Dyck fit son portrait et Hondius le grava.

François Francken le Jeune est sans contredit le meilleur et le plus célèbre peut-être de sa famille. La critique de tous les pays lui rend cette justice que viennent corroborer les prix élevés qu'obtiennent ses tableaux. Il est seulement regrettable que sa personnalité n'ait pas su se dégager entièrement de celles de ses homonymes. L'inexplicable *Do*, placé sur beaucoup de ses tableaux, même après la mort de son père, et alors que cette ajoute devait faire attribuer l'œuvre ainsi signée à la main de François le Vieux, a singulièrement dérouteré les historiens et les amateurs; il faut dire toutefois qu'on distingue, par une étude attentive des œuvres du père et du fils, celles de l'un et de l'autre. Quant à supposer qu'il ait voulu par là séparer sa signature de celle de son neveu François III, qui n'était encore qu'un élève, c'est peu admissible. Nous ne saurions non plus admettre que le *Do* ait été ajouté aux tableaux du fils pour les faire jouir des bénéfices de la vogue attachée, alors, aux œuvres de François le Vieux. Michel Lasne a gravé d'après François un *Entretien familial d'un seigneur et d'une dame*; J. Berlée, *la Vierge et l'Enfant Jésus*.

FRANCK (*Jean-Baptiste*) ou FRANCKEN le Jeune, artiste peintre, né à Anvers vers 1599, et mort en 1663. On le croit, comme Gabriel, fils de Sébastien. On ne sait pas grand'chose de ce peintre, dont les œuvres sont assez répandues.

Son portrait a été peint par Van Dyck, et constitue un des chefs-d'œuvre de l'illustre maître; il fait partie du musée Van der Hoop d'Amsterdam, et a appartenu en 1831 à Smith, qui se trompe en affirmant que le maître avait alors 32 ans. Le portrait porte cette inscription : *Johannes Bapt. Franck*,

*actatis suae XXVIII.* Le musée de Bruxelles possède de Franck une *Décolation de saint Jean-Baptiste*, qui provient d'une église de la capitale où il formait le panneau central d'un triptyque. Mensaert et Descamps ont attribué ce tableau à De Crayer. Le musée de Bruges possède un *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, et quelques autres tableaux. On lui attribue plusieurs bustes d'apôtres au musée de Dresde. Au musée de Rotterdam, on rencontre un *Christ avec la Madeleine*, de Breughel de Velours, dont les figures sont de Jean-Baptiste.

Notre artiste possédait un coloris agréable, et s'évertua à imiter Rubens et Van Dyck, quoiqu'il fût visiblement gêné dans les transitions des lumières vives aux ombres. A une vente faite à Anvers, en 1765, un de ses tableaux, dont le catalogue ne donne pas le titre, fut vendu 162 florins, prix élevé pour l'époque. Nous ne connaissons point de gravures d'après ses œuvres.

FRANCK (*Constantin*) ou FRANCKEN. Peintre, né à Anvers en 1660, mort en 1708. Reçu dans la corporation des peintres comme fils de maître en 1694, il devint doyen en 1695. Constantin dessinait les chevaux habilement, et produisit d'excellents élèves, tels que Van Falens, le peintre des chasses. Il existe de lui, à Anvers, une *bataille d'Eeckeren*, où ses qualités de dessinateur se révèlent dans tout leur éclat.

FRANCK (*Jean*) ou FRANCKEN, peintre d'histoire et de paysage, né à Anvers, on ne sait en quelle année. On croit qu'il fut élève d'Adrien van Utrecht. Son nom n'est point inscrit dans la liste de la corporation de Saint-Luc; il est probable qu'il quitta Anvers très jeune pour voyager. En 1550, il était établi à Naples, où il fut surnommé *Franco*. Wenceslas Coberger demeura chez lui et épousa sa fille. On ne cite qu'un seul de ses tableaux; il se trouve à Naples, et représente une *Adoration des Mages*.

Jean Franck jouissait en Italie d'une

bonne réputation; il avait l'élégance et l'exactitude de dessin de Frans Floris, mais son coloris avait plus d'ampleur et d'harmonie. On rencontre, dans les catalogues de vente, des œuvres de notre Jean Francken, vendues à des prix assez élevés; mais il nous est impossible de préciser, parmi tant de tableaux portant le même nom familial, la part qui revient à l'artiste qui nous occupe. On en retrouverait peut-être une bonne partie dans les églises de Naples d'où, sans doute, il ne revint point, car on n'entendit jamais plus parler de lui dans son pays. On ne sait s'il a laissé de la famille: sa fille, qui épousa Coberger, mourut jeune, car Wenceslas se remaria à Rome, alors qu'il était encore au début de sa carrière.

FRANCK (*Gabriel*), ou FRANCKEN. Artiste peintre que l'on croit fils de Sébastien; on le trouve inscrit en 1605 dans les *Liggeren* comme élève d'un certain Gérard Schoofs. Il fut doyen de la corporation de Saint-Luc en 1636-1637. Les registres de paroisse font connaître qu'il fut marié deux fois. Gabriel peignit l'histoire et le paysage en petit, et plus spécialement sur cuivre. Il avait une touche très fine et travaillait dans le style des autres Franck, auxquels on attribue souvent la paternité de ses œuvres.

FRANCK (*Laurent*) ou FRANCKEN. Peintre, né à Anvers où il fut élève de son oncle Gabriel en 1623. Il traitait l'histoire et le paysage, mais ce dernier genre l'emporta et il s'y adonna entièrement. Un de ses meilleurs élèves fut Francisque Millé. Il alla, vers 1660, s'établir à Paris et y obtint du succès. On ignore la date exacte de sa naissance ainsi que celle de sa mort. Il était, du côté maternel, oncle d'Abraham Genoels, d'après Descamps. Il est hors de doute que Laurent Franck fut employé par Lebrun aux travaux de Versailles.

FRANCK (*François*) ou FRANCKEN, le Troisième. Peintre, né à Anvers où il

mourut en 1667. Cet artiste, connu sous le nom de *Rubénien* (on ne sait trop pourquoi), peignait des figurines dans des intérieurs d'église, notamment dans ceux peints par Pierre Neefs le Vieux; il en existe un de ce genre au musée de La Haye, signé des deux maîtres. François le Troisième fut reçu franc maître à Anvers en 1639-1640 et nommé doyen en 1656-1657. Sa réputation est inférieure à celle de ses homologues.

Complétons ce que nous savons des *Franck* ou *Francken* en réunissant dans l'alinéa suivant les autres artistes de ce nom. Sans avoir joui d'une grande notoriété, ceux-ci doivent être considérés comme faisant partie de l'école flamande; il s'en trouve probablement parmi eux sur lesquels la lumière n'est pas encore faite et que, peut-être, l'histoire mettra, un jour, à leur véritable place.

*Paul* reçu dans la corporation de Saint-Luc à Anvers en 1561. — *Jérôme*, le troisième fils de François le Jeune, né en 1611 à Anvers, élève de Christophe Van der Lanen. — *Ambroise*, le troisième fils de François le Jeune, né à Anvers en 1622, admis en 1645 dans la corporation de Saint-Luc, à Anvers. — *Arnold*, né à Anvers, admis comme élève du sculpteur Cardon, en 1611. — *Maximilien*, neveu de Gabriel et frère de Laurent, mort en 1651. — *Ammon*, reçu en 1624 dans la corporation des peintres à Anvers. — *Ambroise* le Jeune, fils de François le Vieux, né à Anvers, mort en 1632; élève de son père; on croit qu'il habita Louvain où il travailla, avec un peintre nommé Mathieu van Nègre, à des tableaux d'église. On voit de lui une *Nativité de Jésus-Christ* à l'église Saint-Jean, à Malines, tandis que les volets de ce tableau sont au grand séminaire de la même ville. — *Jean-Baptiste* le Vieux, peut-être fils de Jérôme le Vieux, entra dans l'atelier d'Ambroise en 1594. La dette mortuaire d'un Jean Franck est inscrite aux *Liggeren* en 1624. — *Isaac*, né à Anvers, élève d'un Jean Franssen en 1608. — *Jean*, élève,

en 1644, d'Abraham Mattys ou Matthyssens. — *Thomas*, fils de François le Vieux, né à Anvers, inscrit dans la gilde, en 1600, comme fils de maître. — *P. H.* né à Anvers au XVII<sup>e</sup> siècle, peignit, dans le style de Rubens, plusieurs tableaux pour des églises d'Anvers. Ne serait-ce point à celui-ci que reviendrait le qualificatif de *Rubénien*, donné à François le troisième? Le musée possède aussi plusieurs de ses tableaux. L'un est daté de 1652. C'est un *saint Antoine de Padoue*, vaste composition avec beaucoup de personnages de grandeur naturelle.

Ad. Siret.

**FRANCKENIUS** (*Godefroid*), écrivain ecclésiastique, né à Bois-le-Duc, vers 1592, et mort dans la Guinée le 19 novembre 1654, entra dans la compagnie de Jésus et enseigna d'abord la philosophie à Olmutz, et la théologie morale à Nissa. Il partit ensuite pour le Nord, fonda une mission à Copenhague, parcourut la Suède et vint diriger le collège de Bruges. S'étant rendu, plus tard, dans la mission hollandaise, il fut jeté en prison par les réformés. Après sa délivrance, il retourna en Danemark, d'où il s'embarqua pour les missions de l'Afrique, et mourut dans cette contrée.

On a de lui :

*Assertiones ex universa philosophia, quibus accedunt problemata 18 optica de visu ejusque objecto.* Plomucii, 1630.

E. H. J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., 1, col. 4938.

**FRANCO** (*Jean*), médecin, mathématicien, né à Eerseel, dans la Campine, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il étudia la médecine à Louvain, reçut le bonnet de docteur, à l'une ou l'autre université étrangère (on ignore laquelle), puis se fixa à Bruxelles, où il se fit admettre dans la bourgeoisie et exerça la médecine, au moins jusqu'en 1594. Comme il avait aussi étudié les mathématiques, on le chargea, ainsi que Bruhesius l'avait fait pour Bruges, de dresser les Ephémérides, c'est-à-dire des alma-

nachs sanitaires pour la ville qu'il habitait. On en cite une édition imprimée à Anvers, chez Arnold 's Coninx, en 1594, de format in-4<sup>o</sup>, sous le titre de : *Ephemeris Meteorologica. Grootte Prognosticatie ende daghelycksche beschryvinghe van de wonderlycke revolution der gantscher werelt, ende meest der goede Inclinatie onser Nederlanden van dit jaer ons Heeren MDXCIII*. Ces Ephémérides, quoique remplies de visions astrologiques, obtinrent l'approbation du censeur ordinaire et la permission du conseil de Brabant.

Peut-être notre Franco est-il le même personnage que le Jean Francus d'Eersel, dont parlent les *Festi academici* de Louvain? Il aurait alors été aussi chanoine de Cambrai.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. X. — Eloy, *Dictionnaire de médecine*.

**FRANÇOIS**, des ducs de Lorraine, fut nommé, en 1701, coadjuteur du prince-abbé de Stavelot et Malmedy, Guillaume Egon de Furstemberg. Il sut gouverner avec prudence, « maintient la paix et » l'union dans la principauté, et ses « revenus étaient consacrés en bonnes » œuvres. « C'était un de ces hommes humbles, désintéressés, laborieux qui savent faire le bien sans éclat.

Il habitait alternativement ses deux abbayes et faisait le bonheur de ses sujets lorsque la mort le leur ravit en 1715, le 17 juin.

J.-S. Renier.

M. Villefs. — De Nouë. — A. Courtejoie, *Illustrations de Stavelot*, p. 24.

**FRANÇOIS** (*Dom Jean*), savant bénédictin, naquit le 26 janvier 1722 à Acremont sous Jéhonville dans la province de Luxembourg, et y mourut le 22 avril 1791. Après avoir étudié avec succès au collège des Augustins de Bouillon, il embrassa la vie monastique, et choisit l'ordre de Saint-Benoît comme étant le plus propre à faciliter ses travaux littéraires; sa préférence pour les abbayes réformées le fit entrer dans celle de Beaulieu en Argonne, de la con-

grégation de Saint-Vanne au diocèse de Verdun. Il y prit l'habit le 10 octobre 1739 et y fit ses vœux le 13 octobre 1740. Après s'être perfectionné à Moustier-en-Der, dans la Haute-Marne, et à Saint-Vincent de Metz, il fut nommé en 1749, professeur à l'abbaye de Hautvilliers près de Reims, et chargé d'enseigner la rhétorique, les éléments des mathématiques, la chronologie, la philosophie, la controverse religieuse et la théologie scolastique; il s'en acquitta avec beaucoup de succès. Elu chambrier de l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Monts à Châlons-sur-Marne, il n'y resta que peu de temps et revint à Hautvilliers : vers 1756, il occupait à Saint-Vanne les fonctions de professeur et de maître des novices; mais sa santé fort altérée l'empêchant de s'acquitter de ses devoirs selon ses désirs, il fut envoyé à Saint-Symphorien de Metz, où il fut nommé doyen, et conçut l'idée d'écrire l'histoire de la ville de Metz. En 1758, les bénédictins de l'académie allemande l'invitèrent à s'établir parmi eux; il partit pour Trèves, y travailla assidument à plusieurs mémoires et fut, sur ces entre-faites, nommé prieur de Saint-Clément, à Metz, où après six ans de fonctions, il demanda sa démission, et obtint d'aller habiter chez les dominicains de Saint-Arnoul à Metz, pour y achever son histoire de cette ville.

Il ne survécut que peu à la dissolution des ordres religieux décrétée par la République française, et mourut à Beaulieu, sa maison professe.

Sa connaissance des anciennes chartes fut, dans deux circonstances, fort profitable à son ordre : d'abord en 1754, en lui faisant découvrir que le prieuré de Semys ou des Sept moines avait été usurpé sur la congrégation de Saint-Vanne, affaire qu'il poursuivit avec gain de cause contre l'archevêque de Reims; ensuite, en découvrant que son ordre avait des droits incontestables sur le prieuré de Muno, que les jésuites de Liège s'étaient appropriés, spoliation à laquelle la cour de Rome mit fin en donnant des bulles en faveur de la congrégation de Saint-Vanne.

On a de lui : 1<sup>o</sup> *Histoire de la ville de Metz*. Metz, 1769, 4 vol. in-4<sup>o</sup>; travail considérable qui occasionna de grandes peines et de grands frais. — 2<sup>o</sup> *Vocabulaire austrasien*. Metz, 1773, in-8<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> *Bibliothèque générale des écrivains de saint Benoît, patriarche des moines d'Occident, contenant une notice exacte des ouvrages de tout genre, composés par les religieux des diverses branches, filiations et réformes, par un bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne*. Bouillon, 1774, 4 vol. in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage est assez médiocre, quoique fort prétentieux. — 4<sup>o</sup> *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque pour servir à l'intelligence des anciennes lois et contrats, par un bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne*. Bouillon, 1777, in-4<sup>o</sup>, ouvrage très estimable. — 5<sup>o</sup> *Petit cours de littérature lu à l'Académie de Metz*, in-16. — Il avait en outre réuni un *Trésor de chartes austrasiennes* en 2 vol. in-folio, et un *Pouillé du diocèse de Metz*, et comptait publier un *Code monastique*; il prépara une *Histoire de Châlon-sur-Marne*, fit imprimer les manuscrits de son confrère Olivier Legipont et le *Corpus academicum germano-benedictinum*.

Émile Varenbergh.

*Dict. univ. et classique d'histoire*. — Piron, *Levensbeschryving*. — Goethals, *Lectures*, t. IV. — Neyen, *Biogr. luxemb.* — Becdelièvre, *Biog. liégeoise*. — Michaud, *Biog. universelle*.

**FRANÇOIS** (*Pierre-Joseph-Célestin*), peintre et graveur, né à Sainte-Croix, faubourg de Namur, en 1759. Ses premières années se passèrent à Charleroi, où il apprit les principes du dessin d'un peintre nommé Blocq. A onze ans, il fut placé à l'Académie d'Anvers, sous la direction d'André Lens, qui le prit en affection. Il y resta huit ans et remporta les premiers prix. En 1778, il partit pour l'Italie et séjourna à Rome jusqu'en 1781, époque à laquelle il visita plusieurs villes de la Péninsule, puis une partie de l'Allemagne. Il résida six mois à Vienne, y fit son grand tableau : *Bacchus et Ariane*, puis revint à Anvers, où il peignit pour la galerie de M. Vinck l'*Histoire de Vénus*. Revenu, en 1789, à Rome, il y travailla pendant

trois ans, notamment pour le prince Lambertini qui lui avait commandé, entre autres, une *Notre-Dame du Rosaire* et un *Purgatoire*. En 1792, il rentra dans son pays, s'établit à Bruxelles et s'y maria. Dès lors, sa vie fut consacrée à l'enseignement public et au travail de l'atelier. Professeur à l'Académie royale et à l'athénée, il forma d'excellents élèves dont plusieurs ont acquis de la célébrité, tels que Madou, Navez et Decaisne. Il collabora avec Lens pour l'*Histoire de Bacchus* destinée au salon de M. Stevens. Ces peintures mythologiques, dans lesquelles il déployait beaucoup de grâce, étaient alors à la mode. Il en orna beaucoup de maisons particulières et de palais tant en Belgique qu'à l'étranger. Cet artiste consacra sa longue carrière à relever l'art flamand et mourut comblé de distinctions.

Au musée de Bruxelles on voit de lui : *Marius sur les ruines de Carthage*; à Hambourg, un *Médecin consulté par deux femmes*; à Gand, une *Assomption*. François possédait une facilité de travail extraordinaire et s'est fait remarquer par la correction de son dessin. Il peignait aussi des portraits en miniature. Comme compositeur, il a le cachet de son temps et se distingue surtout par la grâce, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par la jolie gravure au trait que donne Normand dans son *Histoire de Psyché (Salon de Gand, 1823, p. 82)*. Grâce à sa prodigieuse activité il a produit une quantité considérable de tableaux dont les principaux sont désignés dans le *Dictionnaire des hommes de lettres, etc.*, de Vandermaelen. Bruxelles, 1837. Comme graveur à l'eau-forte, sa pointe est fine et lumineuse. On le voit dans un *Cahier d'eaux-fortes d'après ses dessins*; la *Grosse Tour à Bruxelles* et *Quarante cinq vues d'Italie, gravées d'après ses dessins*.

Ad. Siret.

**FRANÇOIS DE BONNE-ESPÉRANCE**, controversiste, né à Lille (ancienne Flandre), le 20 juin 1617, mort à Bruxelles, le 5 janvier 1677. Voir CRESPIN.

**FRANÇOIS-MARIE DE BRUXELLES**, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, en 1665, mort à Gand, le 18 octobre 1713. Voir CAESENS (*François-Marie*).

**FRANÇOIS-MARIE DE HUY**, écrivain ecclésiastique, né probablement dans le pays de Liège, aux environs de la ville de Huy, vivait à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il entra dans l'ordre des Capucins, et publia : *Le Prosélyte chrétien instruit dans la personne de Nicodème*. Anvers, 1700; vol. in-8<sup>o</sup>, renfermant une série d'instructions ou de conférences pour l'Avent.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 640.

**FRANÇOIS D'IVOIX** ou D'YVOIS, écrivain ecclésiastique, qui vivait au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, a laissé l'ouvrage suivant : *Les avertissemens es trois estatz du mode selon la signification de vng monstre ne lan mille. V. ces et. xij. Par lequels on pourra prendre avis a soy regir a touioursmais*. Paris, Jehan Belon (1513), vol. in-4<sup>o</sup>, en caractères gothiques, de 62 feuillets non chiffrés. Ce volume fut aussi imprimé la même année à Valence.

E.-H.-J. Reusens.

Brunet, *Manuel du libraire*, éd. de 1860, 1, p. 583.

**FRANÇOIS DE ZICHEM** ou ZICHENIUS, écrivain ecclésiastique, né à Sichein (Brabant), vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, mort vers 1559. Cet écrivain, dont on ignore le nom véritable, est généralement connu sous celui de Zichenius, du lieu de sa naissance. Ayant embrassé l'état religieux, il fit sa profession dans l'ordre des Récollets, acquit bientôt une bonne réputation comme prédicateur, et son mérite l'éleva successivement à diverses charges dans l'Ordre : il fut vicaire au couvent d'Anvers, gardien de Maestricht, puis à Malines. Il a publié : 1<sup>o</sup> *Pia meditatio quedam in orationem Dominicam*. Antverpiæ, 1550, in-18. Cet ouvrage, dit Paquot, montre que l'auteur avait fait une étude raisonna-

ble de la langue et de l'éloquence latine. — 2<sup>o</sup> *Exhortatio laconica ad mortem*. Trajecti ad Mosam, 1554, in-12. — 3<sup>o</sup> *Enarratio in Psalmum XL*. Antverpiæ, 1556, in-12. — 4<sup>o</sup> *Septem verborum quæ Christus ex cruce protulit, brevis et pia explicatio*. Antverpiæ, 1556, in-24. — 5<sup>o</sup> *Concio de Eleemosynæ efficacità et utilitate, ad maxime piæ Cæsareæ Majestatis Eleemosynarium*, se trouve à la suite de l'ouvrage précédent, fo 103-114. — 6<sup>o</sup> *Enarratio in Prophetam Hieremiam*. Colonia, 1559, in-12.

Aug. Vander Meersch.

Sweertius, *Athenæ belgiæ*, p. 259. — Valère André, p. 247. — Waddingius, p. 141. — Lelong, *Bibliothèque sacrée*, p. 730. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. 3, p. 410.

**FRANCON CALABER**, abbé de Villers et chroniqueur, mort le 26 novembre 1585. L'abbé Calaber naquit à Louvain, au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, d'une famille occupant un rang honorable dans la bourgeoisie de cette ville. Il entra dans l'ordre de Cîteaux et fit profession dans le monastère de Villers, d'où il ne tarda pas à partir pour aller étudier en théologie, d'abord dans sa ville natale, puis à Paris. Dans la capitale de la France, il dut, en qualité de bachelier, remplir les fonctions de lecteur et donner des leçons publiques sur l'Écriture sainte. Il habitait le refuge ou hôtel que sa communauté possédait à Louvain, lorsque, le 24 novembre 1459, son abbé, Walter d'Assche, vint à mourir. Des amis influents agirent en sa faveur et déterminèrent le duc de Bourgogne Philippe à lui conférer la dignité vacante. Il trouva l'abbaye accablée de dettes, et, peu d'années plus tard, il eut la douleur d'en voir les possessions ravagées à l'occasion des guerres des princes bourguignons contre les Liégeois. Ces circonstances défavorables ne l'empêchèrent pas de se livrer à la manie des constructions. Il fit agrandir le quartier abbatial de Villers, auquel il annexa de nouvelles salles, pratiquées sous l'ancienne infirmerie des convers, et il fit bâtir à Louvain un nouveau refuge, qui fut reconstruit en 1760. Lorsqu'ils se ren-

daient à Anvers, ses prédécesseurs occupèrent une habitation ; il la trouva trop vieille et en acheta une autre, plus spacieuse et plus belle. Sur les instances de sa souveraine, la duchesse Isabelle de Portugal, il acheva la réforme du monastère de Valduc, qui avait été entreprise par l'un de ses religieux, confesseur au monastère d'Argenton. Après avoir dirigé Villers pendant 27 ans, Calaber mourut, à Louvain, de la gravelle et reçut la sépulture dans la salle capitulaire de l'abbaye. C'est lui qui a écrit la continuation de la Chronique du monastère depuis l'année 1333, que vécut l'abbé Jean de Bruxelles, jusqu'à son avènement.

Alphonse Wauters.

Paquot, t. XVI, p. 53. — Wauters, *L'Ancienne Abbaye de Villers*, passim.

**FRANCON**, FRANCO TUNGRENSIS, XXXVIII<sup>e</sup> évêque de Liège, mourut en 903 (non en 906, comme le veut Molanus), après une longue et laborieuse carrière. Il gouverna longtemps l'abbaye de Lobbes, succéda en 855 à Hircaire et passa 47 ans à la tête de l'église de Tongres-Liège. Il avait fait de brillantes études à l'école du palais (1) de Charles le Chauve, son parent, probablement sous la direction du philosophe Mannon : il fut redevable de ses dignités moins à son rang qu'à son mérite. Trithème, cité par Launoy, le représente comme profondément versé dans la connaissance de l'Écriture Sainte et des lettres profanes ; philosophe, rhéteur, poète et musicien excellent, esprit pénétrant, orateur disert, il relevait toutes les qualités d'un écolâtre éminent par une vie sans tache, tout entière absorbée par son dévouement à ses devoirs et à ses disciples. Il brilla dans l'enseignement dès l'époque de son séjour à Lobbes ; il y forma nombre de savants élèves ; on rapporte qu'il écrivit plusieurs ouvrages, dont aucun ne nous est parvenu. Son élévation à l'épiscopat ne lui fit pas perdre de vue la tâche qu'il s'était imposée ; il tint à

(1) *Palatinis studiis instructus*, dit Mabillon (*Ann. Bened.*, t. III, p. 223).

diriger personnellement l'école de la cathédrale de Saint-Lambert, et ce fut grâce à son impulsion vigoureuse que cet établissement devint bientôt célèbre dans toute l'Europe. Mais Francon n'oublia jamais son cher monastère, et il eut finalement la satisfaction de l'annexer à l'église de Liège, ainsi qu'on le verra plus loin. Sa surveillance attentive et les traditions qu'il y laissa valurent à l'école de Lobbes la prééminence sur toutes les écoles monastiques du pays.

En 859, l'évêque de Liège dut interrompre ses travaux paisibles pour assister au concile de Savonnière, près de Toul, où Charles le Chauve vint se plaindre amèrement de l'archevêque de Sens, Vénilon, accusé d'avoir pris contre lui le parti de Louis le Germanique. Vénilon fut cité devant des prélats délégués ; mais comme il s'entendit avec Charles, l'affaire n'eut pas de suite. En revanche, la conduite de Lothaire (2), neveu de ce dernier prince, donna, trois ans plus tard, beaucoup d'embaras à Francon, et lui fit commettre un acte de courtoisie indigne d'un successeur de saint Lambert. Lothaire ayant répudié sa femme Theutberge et voulant la remplacer par sa maîtresse Valdrade, compta sur les évêques de son royaume pour obtenir la légitimation de son divorce. Ils se réunirent à Aix-la-Chapelle ; Francon était du nombre. Pas un membre de l'assemblée, dit Baronius, ne prit sur lui d'élever la voix au nom de la morale outragée : qu'on se figure, ajoute Fisen dans sa naïve indignation, des chiens n'osant aboyer. Valdrade fut donc couronnée reine. Le pape Nicolas I<sup>er</sup>, informé du fait, entra dans une violente colère. Il envoya un légat en France ; un nouveau concile, convoqué à Metz, confirma les conclusions prises à Aix : les juges, paraît-il, avaient été gagnés. Nicolas cassa leur sentence et déposa les évêques, consentant néanmoins à les rétablir s'ils venaient à résipiscence. Les archevêques de Cologne et de Trèves protestèrent,

(2) Celui qui donna son nom à la Lotharingie.

ce qui occasionna des troubles jusqu'à Rome ; les autres prélats se soumirent. Quant à Francon, qui avait prévu cette issue, il s'était prudemment abstenu de se rendre à Metz, alléguant que s'il avait paru à Aix, c'était, d'une part, pour ne point se séparer de son métropolitain, de l'autre, parce que la réunion se tenait dans son diocèse. Il intervint cependant encore dans les débats qui suivirent, jusqu'à s'exposer une fois de plus au courroux du saint-siège ; mais lorsque Lothaire eut consenti à reprendre sa femme légitime, il réfléchit, confessa par écrit sa faute et obtint son plein pardon. La postérité sera-t-elle moins indulgente que le pape ?

Lothaire II mourut en 869, sans enfants légitimes. Aussitôt Charles le Chauve mit la main sur la Lotharingie. Francon, accompagné de l'évêque de Metz, alla le saluer à Verdun et le reconnut pour son souverain. Toutefois l'année suivante, au partage conclu à Meerssen entre Charles et son frère Louis le Germanique, le diocèse de Liège se trouva politiquement divisé ; chacun des deux princes eut même dans son ressort une partie de la ville épiscopale : Liège ne constituait pas encore un Etat distinct.

L'apparition des pirates normands sur les bords de la Meuse dérangerait toutes les combinaisons. Le pays fut horriblement ravagé en 882 et 883 ; l'incendie dévora Maestricht et Tongres ; Liège n'eut pas moins à souffrir : tout était ruine et deuil. A peine commençait-on à respirer, qu'un nouveau flot de barbares se rua sur les villes et les campagnes. L'invasion de 891 fut particulièrement désastreuse : ce devait être la dernière. Les troupes levées sur l'ordre de l'empereur Arnoul de Carinthie furent surprises dans la vallée de la Gueule (*Gulja*), avant d'avoir pu se masser, et subirent une triste défaite. Arnoul ne perdit pas courage : Francon lui vint à la rescousse avec une armée liégeoise ; la journée de Louvain se termina par la déroute complète des Normands, dont il fut fait un épouvantable massacre.

Le vainqueur, parent et ami de Francon, lui avait témoigné hautement sa bienveillance dès le 15 novembre 888, en faisant don à l'église de Liège de l'abbaye de Lobbes, dont ne dépendaient pas moins de 155 villages ; cet accroissement de territoire fut confirmé en 908 par Louis l'Enfant. C'est de là que date principalement l'extension des possessions liégeoises dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Charles le Gros avait antérieurement gratifié Francon de la riche terre de Madière, qui fut échangée dans la suite contre la ville de Saint-Trond.

Arnoul n'avait fait qu'acquitter une dette de reconnaissance : Francon lui était venu en aide lorsqu'il avait disputé à Charles le Simple la couronne de Lotharingie, héritage de son oncle Charles le Chauve. On vient de voir que l'évêque de Liège lui prêta une seconde fois un concours énergique, au moment du danger. Les sympathies d'Arnoul se transmirent à ses enfants, au grand avantage de la future principauté. Un diplôme de Zuentibold (898) y incorpora le bourg de Theux avec ses annexes, etc.

Cependant Francon n'avait pas l'esprit tranquille : dans la guerre des Normands, il avait versé le sang humain. Il n'y tint plus : le prêtre Bérignon, de Liège, et Eleuthère, de Lobbes, partirent en son nom pour Rome, chargés de déclarer au souverain pontife qu'il se jugeait indigne de vaquer désormais à ses fonctions épiscopales, et de le supplier de leur donner les pouvoirs nécessaires pour les exercer à sa place. Qu'en arriva-t-il ? Nous voyons Francon, peu de temps avant sa mort, présider en personne la cérémonie d'inauguration de l'église des saints Harlinde et Relinde, à Maeseyck. — C'était incontestablement un homme de conscience et de haute vertu ; s'il commit une faute en sa vie, ce ne fut pas d'avoir résisté aux Normands ; quant à sa faiblesse au concile d'Aix-la-Chapelle, il l'expia largement par la sincérité de ses repentirs. Il laissa une mémoire vénérée, tant à raison de la sagesse dont il avait

fait preuve comme administrateur dans des moments difficiles, que de son caractère et de ses bons exemples. Il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Lambert de Liège.

Alphonse Le Roy.

*Recueil de Chapeauville.* — Fisen et les autres historiens liégeois. — *Hist. litt. de la France*, t. VI. — J. Launois, *De scholis celebr.* — Stallaert et Vanderhaeghen, *L'instr. publique au moyen âge.* — Waulde, *Chronique de Lobbes.* — Villenfagne, *Recherches.* — Wauters, *Tables chronol.*, t. I. — Mabillon, *Ann. Bened.*

**FRANCON**, théologien et musicographe, mort à Liège vers 1083. La nouvelle Biographie universelle le fait naître à Cologne; mais l'épithète de *teutonique* que lui donne Trithem ne prouve pas qu'il soit né en Allemagne. Toutefois son *Compendium de discantu* débute par ces mots : « *Ego Franco de Colonia.* » On l'a quelquefois confondu avec Francon, abbé d'Afflighem, Francon chanoine à Liège en 1080, puis prévôt de Saint-Rombaut à Malines, et Francon, évêque de Belgrade, mais d'origine liégeoise. Du Boulay (*Hist. de l'univ. de Paris*, I, 581) croit que le célèbre musicographe fut disciple de Fulbert de Chartres; mais tout démontre qu'il suivit les leçons d'Adelman ou Anselme, auquel il succéda en 1066 dans sa dignité de scolastique ou écolâtre de Saint-Lambert. (*Magister scholarum sancti Lamberti.*) Il fut en même temps chancelier de la cathédrale. Ses premiers écrits remontent à 1054. Toutefois, selon Sigebert de Gembloux, sa réputation de savant daterait de 1047.

Francon, suivant le goût de l'époque, étudia d'abord les questions mystérieuses concernant la duplication du cube, le mouvement perpétuel, la pierre philosophale, la magie et l'astrologie judiciaire. Mais, comme le font remarquer les rédacteurs de l'Histoire littéraire de France, il ne se prêta qu'avec discrétion à ces études dangereuses. L'interprétation des livres saints l'occupa plus complètement, et il ne s'en détournait que pour les soins que réclamait la direction des écoles épiscopales ou pour les réformes qu'il préparait dans l'enseignement de la musique. Sur ce der-

nier point il a merveilleusement dépassé son siècle. C'est de lui que nous vient un des plus anciens traités que l'on connaisse sur la musique mesurée et l'harmonie régulière. Alors que l'on ne connaissait guère encore que la *diaphonie*, il parvenait déjà à régulariser le *déchant*, et à transformer l'œuvre de Hucbald, moine de Saint-Amand. Ce fut lui qui, le premier, se servit de ce mot *discantus* pour désigner la véritable harmonie et qui, pour perfectionner la notation musicale, employa les termes de *longues*, de *brèves*, de *semi-brèves*. S'il n'a pas inventé la musique mesurée, on lui doit du moins une remarquable tentative de régularisation. Peut être même a-t-il contribué pour une large part dans le développement des drames semi-liturgiques. Burney a trouvé à Rome un manuscrit dans lequel Jean de Murris dit : « *Magister Franco qui invenit mensuram figuratam.* »

Quoi qu'il en soit, Francon était un des hommes les plus considérés, les plus influents dans la principauté de Liège. On le vit plus d'une fois figurer comme arbitre dans les affaires de la plus haute importance. Néanmoins, il semble, vers la fin de sa vie, s'effrayer de toute cette popularité qui l'entoure. Delvaux prétend même qu'il quitta tout, école et bénéfices, pour s'enfermer comme simple moine dans l'abbaye de Saint-Laurent à Liège. Il est vrai que, selon l'*Histoire littéraire*, le moine Renier, un historiographe de Saint-Laurent, ne le compte pas parmi les religieux de cette abbaye.

Principaux écrits de Francon : 1° *Ars cantus mensurabilis.* — 2° *Compendium de discantu*, 3e vol. de la collection de l'abbé Gerbert. — 3° *Traité sur la quadrature du cercle.* Il y fut aidé par Falchalin, moine de Saint-Laurent. Ce livre que Gilles d'Orval et Trithem ont encore pu lire, avait été dédié en 1054 à Hermann, archevêque de Cologne. — 4° *Traité sur le Comput*, c'est-à-dire sur le calendrier, afin de découvrir le jour de Pâques et des autres fêtes mobiles qui en dépendent. — 5° *Traité sur les jeûnes des Quatre-Temps.* (manuscrit de

Saint-Laurent de Liège). — 6<sup>o</sup> *Louanges de Notre-Dame* (manusc. de l'abbaye de Sept-Fontaines). — 7<sup>o</sup> Divers traités sur l'*Écriture* (d'après Dupin, *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*). — 8<sup>o</sup> Un traité de la *Sphère*, qui fut commenté par saint Thomas d'Aquin. — 9<sup>o</sup> Un livre sur le *Bois de la sainte croix*, commenté par Gerlandus.

J. Stecher.

Delvaux, *Mém. pour servir à l'hist. ecclés. de Liège*, II, 296, 403. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — *Hist. générale de la musique*, t. V, p. 244. — *Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 421. — Du Boulay, *Hist. de l'univ. de Paris*, I, 581. — *Délices du pays de Liège*, V, 22. — Paquot, *Mémoires*, II, 398. — De Coussemaeker, *Hist. de l'harmonie au moyen âge*. — Burney, *A general history of music*.

**FRANCON**, deuxième abbé d'Affligem, écrivain ecclésiastique, mort le 13 septembre 1135, après avoir gouverné l'abbaye pendant douze ans. On ignore la date et le lieu de sa naissance, mais il est à supposer qu'il vit le jour en Belgique. Il prit l'habit religieux à Affligem, sous Fulgence, premier abbé de cette maison, qui y avait introduit la règle de Saint-Benoît, se rendit peu après son élévation à la dignité abbatiale, en Angleterre; on croit que ce fut Godefroid duc de Brabant, qui l'y envoya auprès de son gendre le roi Henri I<sup>er</sup>, au sujet de la compétition au trône de Flandre, sur lequel le roi Anglais voulait placer Thierry d'Alsace, tandis que le roi de France protégeait Guillaume de Normandie, et que le duc de Brabant soutenait Arnoul, neveu de Charles le Bon, le comte assassiné. Francon reçut au delà de la mer l'accueil le plus empressé, tant à la cour que parmi le clergé et les moines.

Le duc Godefroi, qui l'estimait beaucoup, lui accorda pour son abbaye de grands privilèges, de grands biens, et lui donna la suprématie sur un certain nombre de maisons religieuses. Francon, réformant complètement la maison d'Affligem, y fit succéder l'ordre à l'anarchie; il forma une bibliothèque d'une certaine importance, et en 1129, érigea une nouvelle église à la place de l'oratoire primitif.

Il mourut saintement comme il avait vécu, dit un de ses biographes, et fut enterré dans son abbaye. C'est seulement en 1636 qu'une épitaphe fut placée sur sa tombe.

On a de lui : 1<sup>o</sup> *De Gratia seu beneficentia Dei libri*, XII. Antverp., Johan. Bellerus, 1565, in-16; *Idem*, Friburg-Brisgoiæ, 1620, in-16; *Idem*, dans la Bibliothèque des Pères de Lyon, 1677, t. XXI, p. 293 à 327. Cet ouvrage est sans doute le même qu'Henri de Gand cite sous le titre de *Status futuræ Gloriæ*. L'auteur, qui avait commencé à l'écrire par ordre de l'abbé Fulgence, y traite de la Création, de la Chute des Anges et de celle de l'homme, de la Rédemption, des Mystères de la nouvelle Alliance, de la prédication de l'Évangile et de ses effets, de la réunion de tous les peuples en une même Église, et termine son œuvre par une pièce de vers sur le bonheur des Saints dans le ciel. — 2<sup>o</sup> *Epistola Franconis monachi, quod monachus, abjecto habitu, non possit salvari*, dans la Bibliothèque des Pères de Lyon, t. XXI, p. 327-328 (1677). — 3<sup>o</sup> *Epistola ad moniales ac sorores in Bigardis et Forestum consolatria*. (Bigarde et Forêt étaient deux abbayes de Bénédictines aux environs de Bruxelles.) Il existe des éditions particulières de cette lettre, mais on la trouve dans la Bibliothèque des Pères de Lyon, même volume que les œuvres précédentes et à leur suite, p. 329-330. Francon était déjà fort âgé quand il écrivit cette lettre.

Les anciens bibliographes citent encore de lui d'autres ouvrages restés en manuscrit et probablement perdus, entre autres : *Sermones de B. Virgine, Epistolæ ad diversos*. Paquot dit que de son temps on conservait, chez les chanoines réguliers de Tongres, un manuscrit de Francon : *Franconis monachi tractatus de cursu vitæ spiritualis per tomos XII*. C'est sans doute le manuscrit de l'ouvrage que nous citons sous le n<sup>o</sup> 1.

Émile Varenbergh.

Foppens, *Bibl. Belgica*. — Paquot, *Mémoires littéraires*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des let-*

ires. — De Raisse, *Ad annales sanctorum*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*. — Sweertius, *Athenæ belgiæ*. — *Histoire littéraire de la France*. — Butler, *Vies des saints*. — Didot, *Biographie générale*.

**FRANCON** d'Arquenne près de Nivelles, ou d'Archennes près de Wavre, parti pour la Terre Sainte avec ses deux fils et s'y fit remarquer par des actes d'une bravoure éclatante. Il tua en combat singulier un guerrier musulman d'une haute stature et d'une force extraordinaire, et fut envoyé en qualité d'ambassadeur, avec trois autres chevaliers, au Soudan (probablement le soudan d'Égypte), qui avait désiré de le voir. Ses fils étant morts en combattant pour la foi chrétienne, il revint dans le Brabant, sa patrie, et prit l'habit religieux à Villers, où son anniversaire se célébrait, selon Sanderus, le 12 décembre.

Les exploits de Francon, sa vie exemplaire et sa fin édifiante ont été chantés dans un petit poème, en langue latine, que Martene et Durand ont édité dans leur *Thesaurus anecdotorum* (t. III, col. 1333 et suiv.), et dont le baron de Reiffenberg a réédité le fragment principal dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (1<sup>re</sup> série, t. XII, p. 262) et les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (1<sup>re</sup> série, t. X, p. 266). Mais à quelle époque vécut ce chevalier. Henriquez place son voyage en 1134, sous l'évêque de Liège Henri II, et De Reiffenberg voit en lui un compagnon de Godefroid de Bouillon. A cette époque, le monastère de Villers n'existait pas. Il est plus probable qu'il assista à la cinquième croisade, pendant laquelle on voit un *Franco de Arkania* et ses deux fils (Franco et W. Walter) figurer comme témoins dans une chartre donnée en Égypte, à Damiette, par Walter Berthout, seigneur de Malines, en 1220, et non pas en 1226, comme Miræus le dit à tort. Dans quelle localité vivait-il ? A Archennes, sans doute, où l'on conserva longtemps des reliques apportées de la Terre Sainte et qui furent léguées à l'église paroissiale, vers l'an

1340, par Jean de Foreste, dont un des ancêtres ou des prédécesseurs avait sans doute vu l'Orient. Cependant, il y a eu à Arquennes des chevaliers du nom de Francon, qui sont cités en 1167, 1185, 1211. Un seigneur du même nom donna un bois à l'abbaye de la Ramée, lorsque sa fille y prit le voile.

Alphonse Wauters.

Outre les auteurs cités dans le texte, Miræus, *Chronicon Cisterciense*, p. 129, et *Fasti Belgici et Burgundici*, p. 483. — Henriquez, *Fasciculus sanctorum ordinis cisterciensis*, livre I. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 61. — Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne*, canton de Wavre, p. 493.

**FRANQUART** (Jacques), architecte, peintre, géomètre, écrivain, à ce que l'on croit, né à Bruxelles en 1577 : quelques biographes indiquent pourtant l'année 1590 ; mort en 1651.

On trouve le nom de Jacques Francquart inscrit aux *Liggeren* d'Anvers en 1585-1586, mais il n'est pas probable qu'il s'agisse de notre artiste. Né de parents riches, Francquart put se rendre de bonne heure en Italie et data de Rome deux eaux-fortes représentant des cénotaphes. On le dit élève de Rubens, avec lequel il eut, plus tard, des relations suivies. Mais il doit être bien plus considéré comme architecte que comme peintre. En cette dernière qualité, nous ne connaissons point ses productions.

Francquart fut un des introducteurs dans les Pays-Bas du style italo-flamand de la deuxième période ; c'est lui qui, en 1616, publia, dans nos contrées, le premier livre d'architecture sur ce style. En 1619, l'archiduc Albert le chargea de la construction d'un catafalque à Sainte-Gudule pour les funérailles de l'archiduc Mathias. En 1622, il construisit le fameux char funèbre de l'archiduc Albert, lequel fut tant admiré, et dont le dessin parut dans le beau livre gravé en 1623 par Corneille Galle, sous le titre : *Pompa funebris optimi potentissimi q. Principis Alberti Pii, archiducis Austriae, Ducis Burg. Brab., etc., veris imaginibus expressa à Jacobo Francquart, archit. Reg., etc.* Les principales

œuvres architecturales de Francquart sont l'église des Jésuites, à Bruxelles, démolie en 1812 ; l'église du Béguinage à Malines et le temple des Augustins à Bruxelles, attribué à Coeberger, mais qui doit être restitué à notre architecte, d'après un document trouvé dans les archives de la maison conventuelle, document ainsi conçu : « Notre provincial, Georges Maigret, consentit, le 22 février 1620, à la reconstruction de notre église, à Bruxelles, après avoir préalablement approuvé le plan de M. Jacques Francquart, le principal architecte de la ville et de la cour. Ce fut le même qui bâtit, quelques années auparavant, notre couvent et, en 1615, notre collège ». En 1636, il publia, à Anvers, les portraits des hommes illustres de l'ordre des Augustins, gravés par Corneille Galle. Ce fut aussi lui qui créa et disposa la chapelle ardente, aux funérailles de l'Infante Isabelle. Francquart avait été nommé ingénieur du roi d'Espagne aux Pays-Bas, créé chevalier par Philippe III, et aussi gentilhomme de la chambre de l'Infante.

Le livre publié par lui en 1616 est un curieux petit in-folio, de vingt et une planches avec texte en trois langues, latine, française et flamande. Il est dédié à l'archiduc Albert et ne porte point de nom d'imprimeur. Voici le titre : *Premier livre d'architecture de Jacques Francquart, contenant diverses inventions de portes serviables à tous ceux qui désirent bastir et pour sculpteurs, tailleurs de pierres, escriniers, massons et autres, en trois langues. C'est à partir de ce moment qu'on remarque, dans les Pays-Bas, ces portes cochères et battantes dont quelques spécimens ont échappé au vandalisme des novateurs. Ce livre Premier resta sans suite. Francquart eut une vie active, et mourut célibataire dans un âge avancé. Nous devons les renseignements qui précèdent à l'œuvre excellente de M. Auguste Schoy, couronnée par l'Académie royale de Belgique en 1873, sous le titre : *Histoire de l'influence**

*italienne sur l'architecture dans les Pays-Bas.* Corneille De Bie donne le portrait de Francquart dans son *Gulden cabinet*. C'est une assez mauvaise gravure sans nom d'auteur. Il existe aussi un portrait de lui gravé par Hollar, d'après sa nièce Anne-Françoise De Bruyn.

Ad. Siret.

\* **FRANKEN-SIERSTORFF** (*Pierre-Joseph DE*), évêque d'Anvers et diplomate, né à Bonn le 21 mars 1667, décédé à Anvers le 19 octobre 1727. Après avoir achevé ses études de droit et pris le grade de docteur en cette science à l'université de Mayence, il fut nommé chanoine du chapitre métropolitain et de l'église collégiale de Notre-Dame du Capitole, à Cologne, et président du collège de Saint-Laurent dans la même ville. Il fut chargé, dans l'entre-temps, de missions diplomatiques en Prusse, en Hollande et en Autriche, devint bientôt aussi auditeur général de la nonciature de Cologne, et remplit même, comme administrateur apostolique, l'intérim de ces dernières fonctions lorsque le nonce François Paulutio partit pour la Pologne. Sa prudence et sa sagacité le signalèrent bientôt à l'attention de Charles III, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, qui le nomma à l'évêché d'Anvers par lettres patentes données à Barcelone en 1707. Les circonstances fâcheuses que traversait la Belgique en ce moment furent cause que la confirmation papale de la nomination faite par le roi ne fut accordée que le 16 janvier 1711. Arrivé à Anvers, l'évêque sut en peu de temps s'attirer l'estime et l'affection de tout le diocèse. Il continua, pendant son épiscopat, à être mêlé assez activement aux affaires politiques de notre patrie, et se fit particulièrement remarquer dans les États du Brabant. Ceux-ci le chargèrent successivement d'une mission politique à Vienne, auprès de l'empereur Charles VI (auparavant roi d'Espagne sous le nom de Charles III), et en Hollande, auprès des États Généraux des Provinces-Unies.

Comme évêque d'Anvers, il eut prin-

cipalement à cœur la prospérité du séminaire de son diocèse, qu'il dota largement. Il mourut dans sa ville épiscopale le 19 octobre 1727. On lui fit des funérailles très solennelles, et son oraison funèbre fut prononcée par G.-J. Haghén, licencié en théologie et président du collège Malderus à Louvain.

E.-H.-J. Reusens.

De Ram, *Synopsis actorum ecclesie Antverpiensis*, p. 71-73.

\* **FRANKENBERG** (*Jean-Henri*, comte **DE**), cardinal, archevêque de Malines, né le 18 septembre 1726, à Gross-Glogau en Silésie, de parents catholiques, le comte Othon-Venance de Frankenberg et la comtesse Françoise de Künberg. Le jeune Jean-Henri fit ses humanités chez les Jésuites de sa ville natale, étudia la philosophie à l'université de Breslau et se voua de bonne heure à l'état ecclésiastique. Après lui avoir conféré les quatre ordres mineurs, le prince-évêque de Breslau l'investit d'un canonicat dans l'église cathédrale de cette ville. Frankenberg se rendit ensuite à Rome pour y achever ses études au séminaire germanique. Il y entra en 1743, à l'âge de dix-neuf ans et en sortit, en 1750, après avoir reçu le sacerdoce et le doctorat en philosophie et en théologie. Nourri d'études solides, il mérita plus d'une fois les éloges du pape Benoît XIV. A Vienne, le comte Altemps, premier archevêque de Goritz, le prit pour son coadjuteur et lui obtint encore plusieurs autres dignités ecclésiastiques. La manière distinguée et sage dont il s'acquitta de ses diverses fonctions engagea Marie-Thérèse à l'élever, le 27 janvier 1759, au siège primatial de Belgique et à le nommer en même temps, conseiller intime d'Etat. Confirmé par le saint-siège le 27 mars de la même année, Frankenberg fut sacré par le cardinal archevêque de Vienne, le 15 juillet, fit son entrée solennelle à Malines, et prit possession de son siège le 27 septembre. Il s'occupa immédiatement de l'administration de son diocèse, travailla avec zèle à l'éducation

morale du clergé et des fidèles, prêcha plusieurs fois par an en français, notamment aux solennités de l'Eglise, parlant souvent aussi en latin aux prêtres pour les instruire des devoirs de leur ministère, et se montra d'une grande charité envers les pauvres, à qui il distribuait environ vingt mille florins par an, sans compter les secours réservés aux œuvres pies. Ses vertus et son activité apostolique lui méritèrent les honneurs de la pourpre : il en fut revêtu par Pie VI, dans le consistoire secret du 6 juin 1778. Joseph II, qui l'estimait beaucoup, le manda à Vienne pour lui remettre de ses propres mains le chapeau de cardinal. Cette solennité eut lieu le 20 décembre, en présence de toute la famille impériale, du cardinal archevêque de Vienne, du nonce apostolique, de la plus grande partie des évêques et de la plus haute noblesse de l'Empire, ainsi que du corps diplomatique. Dès les premiers jours de février 1779, Frankenberg quittait Vienne pour rentrer à Malines.

A la suite des empiétements de Joseph II sur le domaine ecclésiastique, ces cordiales relations entre l'empereur et le prélat ne devaient pas tarder à se refroidir. L'institution d'un séminaire général et unique à Louvain fournit à Frankenberg une première occasion de protester. Il le fit en termes émus, éloquentes et eut le bon goût de ne jamais se départir de cette modération, qui est comme l'auréole d'une cause juste; tous ses efforts, du reste, devaient échouer devant l'opiniâtreté de l'empereur. Les travaux d'appropriation du nouveau séminaire étant terminés, les cours furent donnés par des professeurs notoirement hostiles au catholicisme et de mœurs équivoques. Une vive irritation s'étant manifestée à ce sujet parmi les séminaristes, le cardinal-archevêque se rendit à Louvain pour les engager à la patience, leur promettant de ne rien négliger pour amener l'empereur à une appréciation plus exacte des véritables intérêts de la nation belge. Joseph II l'ayant appelé à

Vienne pour lui rendre compte de ce qui s'était passé, Frankenberg le conjura de renoncer à ses projets et de réintégrer les séminaires épiscopaux et la faculté théologique de Louvain dans leurs anciens droits, privilèges et libertés. Joseph II le traita avec bienveillance, mais ne lui fit aucune concession. Cependant les trois ordres ayant unanimement protesté contre les innovations impériales, et une agitation inquiétante gagnant les esprits, les gouverneurs généraux prirent sur eux de rétablir les choses plus ou moins sur l'ancien pied; le monarque lui-même, mieux inspiré, invita les Etats à lui envoyer à Vienne une députation avec laquelle il pût se concerter sur les moyens les plus propres à arriver à la pacification politique et religieuse de leurs provinces; négociation qui n'aboutit à aucun résultat; mais le ministre plénipotentiaire, comte de Murray, crut devoir par mesure de prudence, proroger d'un mois la réouverture du séminaire général et fit des promesses solennelles au sujet du maintien intégral de la *Joyeuse entrée*. Ces promesses ayant été violées comme les autres, le cardinal se mit encore une fois à la tête de ses collègues, et fit des représentations respectueuses à l'empereur sur la portée de ses envahissements.

Le comte de Trauttmansdorff, qui succéda au comte de Murray, — rappelé parce qu'il avait été trop modéré, — envisagea la question du séminaire général, non comme intéressant l'Eglise, mais comme une affaire d'Etat qu'il fallait que le gouvernement tranchât d'une main ferme comme toute autre difficulté politique. Sans égard pour les assurances qui avaient été données dans les derniers temps au cardinal et aux députés belges, il fit rétrograder l'affaire jusqu'au point où elle se trouvait au 1<sup>er</sup> avril de cette année. La raison de cette mesure était qu'à cette époque ni l'empereur ni son gouvernement n'avaient encore fait la moindre concession au sujet du séminaire général et qu'alors demeuraient en pleine vigueur les ordonnances émanées au nom de l'empereur. Il enjoignit,

en même temps, aux membres de l'ancienne faculté théologique de Louvain, d'interrompre de nouveau leurs cours, annonça que la volonté formelle de l'empereur était que le séminaire général fût rouvert le plus tôt possible, que tous ceux qui se refuseraient à y faire leurs études, seraient déclarés inhabiles à recevoir le sacerdoce; que si les évêques avaient l'audace de faire continuer l'enseignement théologique dans leurs anciens séminaires ou d'ordonner prêtres ceux qui n'auraient pas terminé leurs études dans le séminaire général, ils encourraient la disgrâce de l'empereur. Les Etats de Brabant protestèrent de nouveau avec la plus grande énergie, et le cardinal de Frankenberg exposa, avec une entière franchise, ses plaintes au sujet de ces dispositions inattendues. Trauttmansdorff lui ayant objecté que, lors de son voyage à Vienne, il avait promis à l'empereur de se conformer à ses intentions, le cardinal lui démontra péremptoirement, en rappelant ses paroles, qu'il l'avait promis pour autant que le bien de la religion ne fût pas en cause. Le gouvernement l'ayant menacé d'une amende de mille écus s'il faisait encore enseigner la théologie dans son séminaire, le cardinal envoya contre cette mesure trois protestations successives qui furent appuyées par les Etats, par le conseil de Flandre et par tous les membres du clergé séculier et régulier. Joseph II donna alors l'assurance que rien ne serait enseigné de contraire au dogme et à la morale catholiques. Le cardinal et les autres prélats autorisèrent les séminaristes à suivre les cours; mais les attaques contre la religion, la papauté et l'épiscopat ayant recommencé, les séminaristes se retirèrent dans leurs familles et le séminaire général redevint complètement désert.

Cependant, le gouvernement fit de nouveaux efforts pour tromper l'opinion publique. Il installa un nouveau recteur à Louvain avec les promesses de la plus rigoureuse orthodoxie, bien que le programme demeurât le même. Frankenberg et les autres évêques re-

fusèrent, une nouvelle fois, d'envoyer les séminaristes à l'établissement impérial. Joseph II, poursuivant systématiquement son œuvre, écrivit au pape « qu'étant législateur et conservateur de la religion (dans ses Etats), c'était à lui seul de régler tout ce qui y a rapport »; il lança un nouvel édit rappelant ses dispositions antérieures et enjoignant au cardinal de se prononcer définitivement sur l'enseignement du séminaire général. En même temps le gouvernement recourut à des mesures de rigueur. Des commissaires impériaux se rendirent, accompagnés de soldats d'infanterie et de cavalerie et de pièces de canon dans les séminaires épiscopaux et prièrent les élèves de les quitter pour se rendre immédiatement au séminaire général. Il y eut des scènes sanglantes à Malines et à Anvers; on fit feu sur le peuple qui prenait le parti des séminaristes, et des fleuves de sang auraient été répandus si le cardinal, après avoir protesté contre ces actes de violence, n'eût engagé les élèves à se retirer pour un temps dans des maisons privées. La nation protesta de son côté, mais le gouvernement, qui bravait maladroitement la surexcitation générale, persista dans ses vues. Il fit recruter à prix d'argent des jeunes gens de la lie du peuple, ignares et dépravés pour la plupart, et arriva de cette manière à en gagner une quarantaine. Un nouvel ordre arriva à Frankenberg, lui intimant de se rendre à Louvain sans retard, d'y examiner le nouvel établissement et de l'approuver ou de déclarer ce qu'il contenait de défectueux. Trauttmansdorff écrivit, en outre, au cardinal que s'il ne se rendait pas de bonne grâce à Louvain, il avait, lui, « des ordres terribles à exécuter contre Son Excellence, qui se désignait elle-même comme victime devant être immolée à la juste vengeance de l'empereur ». Frankenberg posa deux questions aux professeurs : 1<sup>o</sup> Les évêques ont-ils de droit divin, et de tout temps, le droit d'enseigner par eux-mêmes ou par autrui, non seulement en catéchisant, en prêchant, mais en ensei-

gnant la théologie à ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique? 2<sup>o</sup> Ce droit peut-il être empêché ou restreint par la puissance séculière? Trauttmansdorff défendit, d'abord, aux professeurs de répondre à ces deux embarrassantes questions, puis leur recommanda de faire une réponse captieuse. Enfin Joseph II ordonna au cardinal de lui envoyer, dans les vingt-quatre heures qui suivraient la réception de la missive impériale, sa déclaration au sujet de l'enseignement de Louvain. Frankenberg déclara aussitôt qu'il était « forcé de regarder l'enseignement de cette école comme non orthodoxe ». Dix jours après, il développa ses motifs dans un mémoire à l'empereur, de 170 pages in-8<sup>o</sup>, sous le titre suivant : *Déclaration de Son Eminence le cardinal archevêque de Malines, sur l'enseignement du séminaire général de Louvain, avec l'enseignement doctrinal des sentiments des professeurs et des livres classiques de cette nouvelle institution*. C'était une œuvre de pénétration théologique et de modération tout à la fois; mais elle accrut l'émotion du gouvernement, et Joseph II écrivit de sa main en marge de la *Déclaration* : « Le cardinal doit plier ou être brisé ». Par contre, elle fut accueillie dans les Pays-Bas avec enthousiasme. Trauttmansdorff ayant fait au prélat les plus vifs reproches au sujet de cet écrit, et l'ayant prié, d'un autre côté, de publier une lettre pastorale pour calmer l'agitation croissante des esprits, Frankenberg y consentit et la rédigea aussitôt, en paraphrasant cette parole du Christ : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Mais des événements plus menaçants se préparaient. Le gouvernement continuait, avec plus d'aplêt que jamais, la lutte contre les institutions religieuses et politiques des provinces belgiques. Un soulèvement général répondit au décret par lequel l'empereur, aveuglé, supprimait le conseil de Brabant et la *Joyeuse Entrée*. Le pacte entre le souverain et la nation était rompu. Joseph II, dit, à ce propos, M. J.-B. Nothomb, ne tenta aucune réforme avant

« d'être inauguré, et cependant, depuis  
 « longtemps, ses projets étaient arrêtés.  
 « Le parjure fut prémédité... ceux qui  
 « approuvent les réformes en elles-  
 « mêmes peuvent absoudre l'intention ;  
 « mais, matériellement, le parjure,  
 « l'illégalité n'en subsistent pas moins ».  
 Frankenberg se vit en butte aux persé-  
 cutions du gouvernement. Trauttmans-  
 dorff lança contre lui un mandat d'ame-  
 ner, et l'accusa, dans une sorte de  
 pamphlet, d'être l'unique auteur de la  
 révolution en Belgique et l'un des prin-  
 cipaux chefs de la conspiration contre  
 l'empereur. Il lui annonça en même  
 temps qu'il avait encouru la disgrâce  
 entière de Sa Majesté et qu'étant dé-  
 pouillé de toutes ses dignités civiles, il  
 eût à lui envoyer les insignes du pre-  
 mier ordre de l'Empire dont il avait  
 été revêtu naguère et le diplôme de sa  
 nomination au rang de conseiller d'Etat.  
 De pareilles mesures n'étaient pas de  
 nature à ramener le calme. Désespéré et  
 reconnaissant enfin qu'il avait été la  
 victime de perfides conseils, Joseph II  
 demanda la médiation du pape entre  
 lui et ses sujets révoltés. Pie VI, dans  
 une remarquable encyclique, satisfit au  
 désir de l'empereur malade et presque  
 mourant ; mais il était trop tard : la  
 révolution était accomplie.

Lorsque les états eurent aboli la légis-  
 lation ecclésiastique de Joseph II,  
 les divers collèges de Louvain, qui  
 avaient été supprimés et dont les reven-  
 us avaient été affectés à l'entretien du  
 séminaire général, rentrèrent, ainsi que  
 les séminaires épiscopaux, dans tous  
 leurs droits et recommencèrent leurs  
 cours. Frankenberg inaugura la réou-  
 verture de l'Université en célébrant  
 solennellement l'office divin en présence  
 des évêques, des états, des hauts magis-  
 trats et d'un peuple immense. Il  
 vécut tranquille sous Léopold II et  
 François II ; mais ses dernières années  
 furent tristes. L'invasion française bou-  
 leversa la Belgique. L'archevêque se re-  
 tira d'abord à Utrecht, puis à Amster-  
 dam. Lorsqu'il revint dans son diocèse,  
 il trouva son palais dévasté et logea dans  
 son séminaire ; mais ce ne fut pas pour

longtemps. Ayant refusé de jurer haine  
 à la royauté, tout en protestant de sa  
 soumission à la République, un décret  
 de déportation fut lancé contre lui  
 (1797). Il fut arraché à sa demeure et  
 conduit entre des soldats jusqu'à la  
 frontière allemande. Retiré d'abord à  
 Emmerich, puis à Dorken, d'où il cor-  
 respondait avec son diocèse, il séjourna  
 pendant quelque temps au château  
 d'Ahany ; mais le gouvernement prus-  
 sien le força de s'éloigner. Il offrit alors  
 au pape sa démission et déclina, à rai-  
 son de son grand âge, l'invitation que  
 lui faisait le cardinal Consalvi, au nom  
 du Saint-Père, de se rendre à Rome.  
 Il se fixa enfin à Breda, où il expira, le  
 11 juin 1804, à la suite d'une attaque  
 d'apoplexie « pleuré et admiré de ses  
 « contemporains comme un inébranla-  
 « ble héros de la foi par la puissance de  
 « sa parole et la grandeur de ses œu-  
 « vres. »

Émile de Borchgrave.

A. Theiner, *Jean Henri, comte de Frankenberg*,  
 Louvain, 1852. — Gerlache, *Œuvres complètes*,  
 t. 1 (Introd. à l'hist. de Belgique). — *Recueil des*  
*représentations, etc., faites à S. M. I. par les*  
*représentants des États des provinces des Pays-*  
*Bas autrichiens, Liège, 1787-1790, 16 vol.* —  
 Claessens, *Le cardinal de Frankenberg, arche-*  
*vêque de Malines* (articles publiés dans la *Revue*  
*catholique de Louvain, 1873).* — *Lettres inédites*  
*du cardinal de Frankenberg, publiées dans les*  
*Précis historiques de Bruxelles, 1873.*

**FRANQUET** (*François-Emmanuel-*  
*Alexandre-Joseph*) ou FRANQUÉ, colo-  
 nel décoré de l'ordre de Marie-Thérèse,  
 né à Mons en 1730, mort le 12 avril  
 1788. Il entra au service d'Autriche  
 dans le régiment des dragons de Savoie  
 en 1757, et obtint le grade de lieute-  
 nant après le combat de Robosets, et la  
 croix de Marie-Thérèse, pour sa con-  
 duite à la bataille de Collin ; ce fut le  
 premier officier du grade de lieutenant  
 qui obtint la décoration de cet ordre  
 distingué. Franquet fit avec distinction  
 toutes les campagnes de la guerre de  
 Sept ans, se distingua à Reuthen et à  
 Hochkirch, et s'éleva de grade en grade  
 jusqu'à celui de colonel, qu'il obtint au  
 mois de septembre 1785.

Général baron Guillaume.

Hirtentfelt, *Der militar Maria-Theresien orden*  
*und seine mitglieder.*

**FRANQUINET** (*Guillaume-Henri*), peintre, né à Maestricht en 1785, mort en 1854. Elève d'Herreyns, à Anvers, professeur à l'école centrale de sa ville natale en 1804, Franquinet visita la Hollande et l'Allemagne en 1815; en 1816, il s'établit à Paris où il abandonna la peinture d'histoire pour publier, en collaboration du littérateur français Chabert, l'ouvrage illustré intitulé *la Galerie des Peintres*. Il mourut à New-York.

Ad. Siret.

**FRANS** (*N.*), peintre, né à Malines. xv<sup>e</sup> siècle. Voir MINNEBROER (*François*).

**FRAULA** (*François DE*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles au xviii<sup>e</sup> siècle. Il appartenait à la compagnie de Jésus et publia l'ouvrage suivant : *Entretien spirituel sur les scrupules entre Eudoxe et Théophile*, Bruxelles, 1772, in-8°. Il existe de cet écrit une traduction flamande, avec quelques nouvelles observations de l'auteur, et publiée sous le titre de : *Geestelyke samen-spraecke over de scrupulen, tusschen eenen zielbestierder en eene Godminnende Ziele onder de naemen van Eudoxius en Theophila, eerst in de fransche tael geschreeven door Pater Franciscus de Fraula. Ende nu te saemen met eenige naerdere bemerkingen van den voornaemden schryver, in de nederlantsche tael overgeset door eenen priester der zelver societeit*. Brussel, 1773, in-8°.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, t. III.

**FRAULA** (*Thomas-François-Joseph*, comte **DE**), savant, né à Bruxelles le 22 juin 1729, mort le 16 octobre 1787. Le comte de Fraula appartenait à une famille noble du royaume de Naples, dont une branche s'était fixée aux Pays-Bas, où elle s'est éteinte en 1846. Il était fils de Thomas-François-Joseph Fraula, conseiller de Brabant, et de Jeanne-Catherine Jaupain. Après avoir fait ses humanités au collège des jésuites, de Bruxelles, il suivit les cours de philosophie et de droit à l'université

de Louvain. Il se fit inscrire parmi les avocats du conseil de Brabant, mais il se borna à plaider pour des parents ou des amis et vécut célibataire, en passant son existence près de sa mère, qui était accablée d'infirmités.

M. de Fraula fut nommé membre de l'Académie impériale et royale de Bruxelles, le 14 octobre 1776; il en devint le directeur le 19 mai 1780; mais, l'année suivante, il témoigna le désir de ne plus continuer ces fonctions. Au mois de novembre 1781, on lui confia celles de trésorier, qu'il occupa encore lorsqu'il fut frappé de mort subite, en sortant d'une séance. Ce gentilhomme était un des membres les plus assidus de la compagnie, et lisait fréquemment des rapports sur des mémoires qui avaient été soumis à son examen. S'ils n'ont pas une grande valeur, ses travaux témoignent du moins de son zèle pour l'étude. Il a laissé : des *Recherches étymologiques sur les noms des villes et des Etats*, lues à l'Académie en 1776; — des *Remarques sur la savante préface du vocabulaire irlandais imprimé à Paris en 1768, avec de nouveaux résultats touchant l'origine des nations*, analysées dans le XI<sup>e</sup> volume des *Mémoires de l'Académie*, p. XXXVIII; — un *Mémoire sur la génération singulière d'une espèce de gryllon, qui sert à établir de plus en plus l'analogie qui existe entre les règnes animal et végétal* (*Mémoires cités*, t. III, p. 219); — une note sur le *Moyen de mesurer le degré de vitesse du dégel* (*Ibidem*, p. 501); — une *Notice sur l'invention des caractères mobiles en bois par les anciens*. A plusieurs reprises, M. de Fraula communiqua à ses collègues une suite d'études étymologiques à l'aide desquelles il prétendait éclaircir la théorie de la formation des idiomes et arriver à connaître quelle était la langue dont les hommes se servaient dans le principe; il refondit ensuite ces essais et en forma ses *Recherches pour découvrir la théorie du langage*, insérées dans les *Mémoires de l'Académie* au t. III, pp. 271-340, et t. IV, pp. 531-599. On trouve, dans les travaux du laborieux académicien, plus d'une remarque

dénotant un esprit sagace : ainsi il observe, non sans raison, que les Lapons, les Tartares et les Mingréliens étant restés de son temps les mêmes qu'il y a deux mille ou trois mille ans, l'étude de leurs usages peut contribuer à faire connaître la manière dont vivaient nos ancêtres, aux époques les plus reculées de l'histoire.

M. de Fraula avait eu deux frères, nommés Jean-Baptiste-Florent et Nicolas-Jean-Baptiste; il hérita de l'un et de l'autre; mais, comme il ne laissa pas de postérité, sa fortune passa à des collatéraux. Il aurait dû posséder les seigneuries de Hooleden et de Cortemeken, mais sa mère les vendit pendant la minorité de ses fils, en 1745 et 1746. On qualifiait ordinairement notre académicien de seigneur de Mez-Blancbois, d'après un petit domaine situé du côté de Braine-l'Alleud; il avait un hôtel rue de l'Hôpital et habita aussi un manoir situé à Machelen-Sainte-Gertrude, dit le *Petit* ou le *Vieux Château*, et dont il se défit en 1784. M. de Fraula avait laissé des œuvres inédites et notamment un volume in-folio de *Notices concernant l'histoire des Pays-Bas*; mais on ne sait ce que ces manuscrits sont devenus.

Alphonse Wauters.

Gérard, *Notice historique de feu le comte de Fraula*. Mémoires de l'Académie, t. V, p. LXVI. — Alph. Wauters, *Environs de Bruxelles*, t. III, p. 90, etc.

**FRAYE** (*Léonard DE*), écrivain flamand, né à Bruxelles en 1560, mort à Anvers en 1625. Voir DE FRAYE (*Léonard*).

**FRÉDÉRIC**, 3<sup>e</sup> fils de Gothelon dit le *Grand*, duc de Basse-Lotharingie, fut élevé au souverain pontificat, sous le nom d'Etienne IX, après la mort de Victor II, le 2 août 1057, et mourut à Florence, le 29 mars 1058. Il fut d'abord chanoine et archidiacre de Saint-Lambert de Liège, sous l'évêque Wazon. Il aida son beau-frère Albert II, comte de Namur, à restaurer et à enrichir l'église de Saint-Aubin, ruinée à la suite des dernières guerres, et s'occupa

d'œuvres pieuses et paisibles, tandis que son aîné Godefroid, prince turbulent et belliqueux, ne pouvant pardonner à Henri III d'avoir séparé les deux Lorraines, levait l'étendard de la révolte et se faisait dépouiller de son duché comme ennemi de l'Empire. Ligué avec Baudouin V de Flandre et bientôt avec Thierry, comte de Hollande, Godefroid ravagea, par le fer et la flamme, tantôt les bords du Rhin, tantôt le pays de Verdun; l'insurrection des grands vassaux prenait des proportions formidables, lorsque le pape Léon IX, venu à Mayence pour y présider un synode convoqué dans le but de mettre d'accord l'Eglise et l'Etat, parvint, à force de sollicitations, à dompter le rebelle et finit par obtenir son pardon. Tranquille de ce côté, le pape prit le chemin de Liège pour y remplir également une mission de paix : il n'était intransigeant que dans les affaires de Rome. Léon vit Frédéric, son parent, et sut l'apprécier. Il l'emmena dans sa capitale avec Godefroid et se plut à le combler d'honneurs. Frédéric fut nommé bibliothécaire du Vatican, puis chancelier de l'Eglise romaine. En 1053, après avoir employé les deux frères à négocier avec les Normands d'Italie, le saint-père confia un mandat d'une importance exceptionnelle à son chancelier : Frédéric s'embarqua pour Constantinople, en qualité de légat apostolique. Godefroid tint à l'accompagner; le cardinal Humbert, évêque de Silvacandida, et Pierre, archevêque d'Amalfi, faisaient partie de l'ambassade, chargée d'une enquête sur les opinions hérétiques attribuées au patriarche Michel. Léon IX, dans une lettre adressée à ce personnage, avait formellement revendiqué pour le saint-siège de Rome le droit de juger toutes les Eglises : elle a toujours conservé purs et sans tache, y disait-il, les enseignements de Notre-Seigneur : l'Eglise grecque, au contraire, a été la mère féconde d'une foule d'hérésies (1). Michel ne se rendit pas et refusa même de voir les légats, qui l'excommu-

(1) Voigt, *Grégoire VII*, liv. 1.

nièrent. Alors il essaya de soulever le peuple; mais il n'aboutit qu'à mécontenter son souverain. Sur ces entrefaites, Léon vint à mourir. L'ambassade n'avait plus qu'à rentrer en Italie; Godefroid, qui nourrissait de vastes projets, l'y avait déjà précédée.

L'empereur avait des raisons de craindre que l'ex-duc de Lorraine ne s'alliât avec les Normands, pour troubler la Péninsule. Il se conduisit maladroitement, en affectant de le décharger de toute accusation, alors même qu'il retenait sa femme prisonnière de guerre. Godefroid, ne songeant plus qu'à la vengeance, alla rouvrir les hostilités en Belgique, de concert avec le comte de Flandre. Pendant ce temps Henri III avait cherché à s'emparer de la personne du chancelier, qu'il jugeait dangereux; mais Frédéric, nommé abbé du Mont-Cassin, trouva une retraite sûre dans ce monastère, auquel il fit don des trésors magnifiques dont l'avait gratifié l'empereur grec, lors de sa légation. Frédéric ne quitta ses bénédictins qu'après la mort de l'empereur. Le successeur de Léon IX, Victor II, ne survécut guère à Henri. Plusieurs candidats furent proposés, entre autres le fameux Hildebrand (depuis Grégoire VII); le choix des Romains se porta sur le frère de Godefroid, récemment nommé cardinal (du titre de saint Chrysogone).

L'un des premiers actes d'Etienne IX fut l'envoi à Théoduin, évêque de Liège, d'un morceau considérable du bois de la vraie croix, en témoignage de son attachement et de sa reconnaissance pour l'église à laquelle il devait sa première élévation. Ensuite il se préoccupa sérieusement de mettre un frein aux dérèglements du clergé. Il fut impitoyable pour la simonie et se montra surtout d'une rigidité absolue sous le rapport de la continence : les prêtres qui avaient renvoyé leurs concubines eurent beau manifester leur repentir, ils se virent interdire pour toujours la célébration des saints mystères. Etienne ne régna que sept mois : la *fièvre romaine* l'emporta ; il fut assisté à ses der-

niers moments par le vénérable Hugues, abbé de Cluni.

S'il eût vécu, le sort de l'Italie et par suite de la Germanie, de l'Europe entière peut-être, eût été changé. Un historien rapporte qu'il donna ordre de transporter à Rome les richesses en or et en argent qui se trouvaient au Mont-Cassin, promettant d'ailleurs de rendre le tout avec usure. Quel pouvait être son but ? On a pensé qu'il avait projeté de faire venir son frère Godefroid à Florence pour le sacrer empereur et chasser ensuite les Normands de l'Italie. Qu'on songe aux conséquences d'un pareil coup d'Etat ! Quoi qu'il en soit, si Etienne en eut l'idée, il n'y persista pas : le Mont-Cassin recouvra ses trésors. L'homme propose et Dieu dispose, dit à cette occasion Muratori. Le pontife ne s'en rendit pas moins à Florence, après avoir obtenu du clergé et du peuple de Rome qu'on ne procéderait à une élection qu'après avoir consulté Hildebrand, alors chargé d'une mission en Allemagne. Mais dès qu'il eut rendu le dernier soupir, on vit se lever un parti absolument hostile au choix d'un pape de nation germanique. Des désordres éclatèrent ; Jean de Velletri, proclamé irrégulièrement sous le nom de Benoît X, fut chassé avant la fin de l'année ; alors seulement on finit par se résoudre à s'en rapporter au vœu du défunt.

Alphonse Le Roy.

Sigebert de Gembloux. Lambert d'Aschaffenburg, etc. — Fisen. — Muratori, *Annali d'Italia*. — Voigt, *Histoire de Grégoire VII*, etc.

**FRÉDÉRIC**, 1<sup>er</sup> évêque de Liège, fils du comte Albert de Namur, d'abord prévôt de Saint-Lambert, prit possession de son siège épiscopal le 19 février 1120 et mourut empoisonné le 27 mai (le 1<sup>er</sup> juillet ?) de l'année suivante. Après la mort d'Obert (ou Otbert), qui avait toujours tenu le parti d'Henri IV dans la querelle des investitures, le fils du comte de Juliers, Alexandre, s'était mis sur les rangs, à l'instigation du comte de Louvain Godefroid le Barbu, et avait obtenu d'Henri V, en échange de 7,000 livres

d'argent, la crosse et l'anneau pastoral. Mais le pape protesta vivement et excommunia l'empereur, qui n'insista pas. Alexandre n'en soutint pas moins ses prétentions, malgré l'intervention du métropolitain de Cologne, qui le cita vainement à comparaître devant lui, pour rendre compte de sa conduite. Le chapitre cathédral de Liège, sur l'invitation de l'archevêque, se rendit aussi à Cologne, où d'ailleurs il devait se sentir plus libre, et porta ses suffrages, à la presque unanimité, sur Frédéric de Namur. L'élu, sans perdre un moment, partit pour Reims et fut sacré par le souverain pontife (Calixte II), en plein concile. Il n'eut que le temps de rentrer à Liège : Alexandre venait de prendre les armes. Le comte Godefroid de Namur embrassa naturellement la cause de son frère ; le prélat simoniaque, comptant sur le Brabançon, se retrancha dans la citadelle de Huy, tandis que son allié amenait des troupes par la Hesbaye. Un combat s'engagea sur la rive droite de la Meuse : le comte de Namur, maître du pont de Huy, construit en bois, le fit rompre, de sorte que le comte de Louvain dut demeurer spectateur de la défaite des partisans d'Alexandre. Celui-ci se vit forcé de capituler. L'évêque lui fit grâce et lui rendit même ses prévôtés de Saint-Paul de Liège et de Notre-Dame de Huy ; mais Frédéric avait affaire à des ennemis implacables. On lui fit avaler un poison lent, dont l'effet se fit sentir, à un moment donné, par d'effrayants désordres. Il fut inhumé dans sa cathédrale. Soit en souvenir de ses vertus, soit à raison de son zèle contre la simonie, l'Eglise de Liège le vénéra comme un saint et le considéra comme martyr ; sa fête fut fixée au 27 mai. — Voir l'article ALEXANDRE 1<sup>er</sup>.

Alphonse Le Roy.

Gilles d'Orval (favorable à Alexandre). — Fisen et les autres historiens liégeois. — De Marne, *Histoire du comté de Namur*.

**FRÉDÉRIC DE LA PIERRE**, prince-abbé de Stavelot et de Malmédy, était depuis vingt-cinq ans à la tête du monastère de Prüm, lorsque les moines des deux abbayes de l'Amblève et de la

Warge le choisirent pour les diriger. Les auteurs s'accordent à vanter la sagesse, la piété, la modération de Frédéric. Il eut néanmoins un règne assez agité, à cause de l'avidité peu scrupuleuse de quelques seigneurs du voisinage. Waleram III de Luxembourg et son fils Waleram de Montjoie lui enlevèrent les châteaux de Logne et de Comblain-au-Pont ; ils durent toutefois les restituer en 1227, sous le coup d'une sentence impériale. En 1244, Stavelot et Malmédy furent cruellement éprouvés par des incendies ; en revanche, la même année, Henri de Luxembourg arrondit le territoire de la principauté par la donation de la vicomté de Bra. Frédéric de la Pierre mourut le 25 octobre 1244.

Renier.

Villers. — De Noue.

**FRÉDÉRIC 1<sup>er</sup>**, comte de Luxembourg, fils de Sigefroi, premier comte de Luxembourg. Il succéda vers 998 à son père dans la possession de la ville et du château et mourut vers 1039. L'histoire du Luxembourg à cette époque est encore fort obscure et à tel point, que certains auteurs ont confondu Frédéric 1<sup>er</sup> avec son fils Frédéric duc de Basse-Lorraine ; d'autres l'ont appelé Gilbert, ou lui ont donné pour enfants ses frères et ses sœurs.

Le seul événement important du règne de Frédéric (à part la donation des terres de Félines et de Causes à l'abbaye de Stavelot) fut la guerre au sujet de la prélatrice de Trèves, dans laquelle il intervint avec ses frères contre l'empereur Henri II, mari de Cunégonde, sa sœur. Adalbéron, son frère, prévôt de Saint-Paulin à Trèves, prétendit avoir droit à la prélatrice de cette église à la mort du titulaire (1007) ; il appuyait cette prétention sur une certaine promesse de l'empereur, et s'empara de Trèves ; ses frères, Frédéric comte de Luxembourg, Henri de Bavière et Thierry évêque de Metz se joignirent à lui. La guerre dura jusqu'en 1019 ; Adalbéron, vaincu et fait prisonnier par les troupes de l'empereur,

reur, retourna finir ses jours dans sa prévôté.

Le comte Frédéric avait épousé une princesse de Gueldre, du nom de Berthe, fille d'Ermentrude, dont le père était Megingot comte de Gueldre et la mère Gerberge, fille du duc Godefroi de Basse-Lorraine, d'après Berthollet. Ses enfants furent : Frédéric, duc de Basse-Lorraine; Gilbert, son successeur au comté de Luxembourg; Adalbéron, évêque de Metz; Thierry, Henri, Ogive femme de Baudouin le Barbu comte de Flandre; Judith, qui épousa le comte Guelphe; Ode qui devint religieuse, et Gisèle morte dans le célibat.

Émile Varenbergh.

**FRÉDÉRICIX** (*Chrétien - Damien - Louis*), officier d'artillerie, né à Venlo, le 17 juillet 1793, et mort à Liège, le 23 novembre 1866.

Entré le 17 avril 1815 dans l'armée des Pays-Bas en qualité de cadet au 4<sup>e</sup> bataillon d'artillerie à pied, Frédéricix fut nommé sous-lieutenant le 21 juin suivant, au lendemain de ces immortelles journées des Quatre-Bras et de Waterloo, pendant lesquelles la jeune armée hollandaise s'était montrée l'égale, en courage et en intrépidité, des vieux régiments de Wellington. Mais la guerre était terminée, l'épée si longtemps tirée était partout remise au fourreau, et la carrière militaire allait cesser d'offrir à la jeunesse les brillantes perspectives de gloire et le rapide avancement qui, jusqu'à cette époque, en avaient été un des puissants attraits.

Blessé grièvement à la hanche, en 1820, par l'explosion d'une bouche à feu au champ d'épreuve de la Fonderie royale de canons de Liège, Frédéricix, obligé de renoncer momentanément au service actif, demanda à être attaché à cet établissement militaire, dirigé alors par son oncle, le savant colonel Huguenin, et il y entra en qualité de contrôleur le 25 avril 1821.

La Fonderie avait été créée en 1803, par M. Périer, de Paris, qui avait reçu du premier consul une commande de 3,000 caronades destinées à l'armement

de la flottille de Boulogne. La ville de Liège, centre d'exploitation de mines de fer et de charbons de terre, située sur les rives d'un fleuve navigable pendant toute l'année, était une situation parfaitement choisie pour y établir les nombreux fourneaux à réverbère et les ateliers de forage nécessaires à la fabrication des bouches à feu; mais le fondateur de l'établissement, excellent mécanicien, ignorait l'art du fondeur et manquait d'ouvriers habiles; de plus, à l'origine, il ne possédait pas de sables propres au moulage, et n'avait pas l'expérience des fontes convenant à la confection des canons très résistants. Il ne put remplir ses engagements, et le gouvernement français, pour rentrer dans les avances faites, dut prendre à sa charge la Fonderie de canons. Pendant l'Empire, on y confectionna plus de 7,000 bouches à feu en fonte de divers calibres, pour la marine et les batteries de côte. En 1815, les Prussiens y firent couler des projectiles.

Réorganisée en 1816, la Fonderie de canons, indépendamment d'un grand nombre de projectiles et de ferrures d'affûts, ne fabriqua pas moins de 4,000 bouches à feu pour le gouvernement hollandais.

Inactive pendant quelques mois à l'époque de la Révolution de 1830, elle eut pour directeur, l'année suivante, le major Renault; Frédéricix, démissionné honorablement par le roi des Pays-Bas en avril de la même année et entré au service belge en qualité de capitaine commandant, en fut le sous-directeur. Au mois d'octobre, il en prenait la direction provisoire. Nommé major en août 1832, et directeur en juin 1837, il resta jusqu'à sa retraite, en mars 1859, à la tête de cet établissement.

Il était à craindre qu'en cessant d'appartenir à un État de premier ordre, la Fonderie de canons ne perdît bientôt de son importance et ne tombât rapidement en décadence. Il est en effet difficile à un établissement de cette espèce de fournir de bons produits si les commandes sont restreintes, si l'on ne peut conserver en activité un certain nombre

d'ouvriers habiles et spéciaux, longs à se former ; de plus, les procédés de fabrication risquent de rester stationnaires, si ceux qui les dirigent, en les pratiquant trop rarement, n'ont pas l'occasion de les perfectionner. Les besoins du pays n'étant pas très grands, Frédéricx comprit que pour conserver à la Fonderie de canons le rôle qu'elle avait acquis, il devait chercher des débouchés à ses produits, et il fut autorisé par le gouvernement à travailler pour l'exportation. Depuis 1840, époque où la paix avec la Hollande fut assurée par les traités, jusqu'en 1859, la Fonderie fournit des bouches à feu et des projectiles à plusieurs Etats de l'Europe, aux Etats-Unis, à l'Égypte, etc.

La fabrication des canons en bronze y fut introduite dans des conditions tout à fait nouvelles : le moulage en sable fut substitué au moulage en terre, seul employé jusqu'alors, et les petits fourneaux au charbon de terre, d'une construction analogue à ceux employés pour la fusion de la fonte, furent préférés aux grands fourneaux au bois, si difficiles à conduire et dont l'usage était général.

Les canons en fonte furent coulés d'un mélange de fontes au bois et au coke et donnèrent d'aussi bons résultats aux tirs d'épreuve que s'ils avaient été confectionnés, comme précédemment, uniquement de fontes au bois. Après des expériences concluantes, les fontes de première fusion entrèrent dans une proportion plus considérable que par le passé dans le mélange des fontes, ce qui réalisa une réelle économie ; les machines à forer furent perfectionnées, diverses autres furent introduites pour remplacer le travail manuel ; l'air chaud fut essayé dans les souffleries des cubilots à fondre les projectiles, etc., etc. Ces innovations techniques, ces perfectionnements industriels eurent pour résultat d'améliorer les produits de l'établissement ; les bouches à feu belges, par leur résistance et le fini de leur exécution, luttèrent avec avantage avec celles de l'étranger dont la réputation était le mieux établie, et dans les grands concours internationaux ouverts à toutes

les artilleries du continent par la France en 1831, l'Angleterre en 1850, l'Autriche en 1851, elles tinrent partout le premier rang. Aussi les puissances étrangères envoyaient-elles leurs officiers à la Fonderie de Liège pour s'instruire aux procédés de fabrication, et l'Autriche, l'Espagne, la Prusse, la Sardaigne, etc., y furent tour à tour représentées.

C'est à l'initiative et à la direction intelligente de Frédéricx qu'était due cette incontestable supériorité. Le roi le récompensa de ses travaux en le nommant officier de son ordre et en l'élevant successivement aux grades de lieutenant-colonel (1841), de colonel (1845), enfin de général-major honoraire, deux mois après sa mise à la retraite (1859). Les gouvernements étrangers reconnurent sa haute valeur scientifique en lui décernant les distinctions honorifiques les plus élevées. Enfin, depuis 1836, il était membre de la commission de l'instruction publique ; depuis 1841, l'un des directeurs de la commission des *Annales des travaux publics* ; depuis 1847, membre de la commission de statistique de la province de Liège.

La ville de Liège, où il était établi depuis si longtemps, l'avait adopté comme un de ses enfants ; il y jouissait de l'estime et de la considération de tous, et ses qualités privées autant que sa position officielle l'avaient placé au premier rang. Dès l'année 1844, la Société d'Emulation l'avait mis à la tête de son comité des Arts et manufactures, et depuis sa fondation, la Société d'horticulture le comptait parmi les membres de son conseil d'administration. Toute sa vie, la culture des fleurs avait été le délassement de ses travaux ; elle fut, après sa retraite, l'agréable occupation de sa verte vieillesse. Il mourut universellement regretté.

P. Henard.

Annuaire de l'armée belge de 1850 et 1867, et journaux du temps.

**FREDERICK** (*Hyacinthe*), prédicateur et écrivain ecclésiastique, né à Anvers, mort en 1670. Il prit l'habit de dominicain, prononça ses vœux en

1615 et se distingua bientôt dans l'art oratoire, talent que les pères de l'ordre de Saint-Dominique recherchaient spécialement. Il obtint de brillants succès : les écrivains du temps parlent avec éloge de son éloquence et du zèle infatigable qu'il manifestait dans le ministère de la chaire. Il composa les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Quadragesimalia sex, diversa, integra*. En six volumes. — 2<sup>o</sup> *Adventualia tria, diversa, integra*. — 3<sup>o</sup> *Sermones de Dominicis per annum, et de Festis sanctorum ordinis Prædicatorum*. En cinq tomes. — 4<sup>o</sup> *De Festis B. Virginis et de Rosario*. En deux tomes. — 5<sup>o</sup> *Super Litanias Nominis Jesu*. — 6<sup>o</sup> *De Peccatis et speciatim de Vitiis linguæ*. En trois tomes. — 7<sup>o</sup> *De arte bene vivendi et moriendi*. En deux tomes. — 8<sup>o</sup> *De Samaritanæ historiæ*. Ces manuscrits étaient jadis conservés dans différentes maisons des Pères Dominicains des Pays-Bas. On ignore ce qu'ils sont devenus.

Aug. Vander Meersch.

Quetif, t. II, p. 633. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XV, p. 404.

\* **FREMIET** (*Louis*), administrateur et publiciste, né à Dijon, le 30 juin 1769, mort à Mons, le 9 janvier 1848. Un séjour de trente-trois ans en Belgique, sans esprit de retour dans sa patrie, des services administratifs, des publications littéraires, scientifiques et artistiques d'une haute valeur, intéressant notre pays et ayant vu le jour dans un journal belge, ont acquis à Fremiet, ainsi qu'à ses deux filles, Sophie et Victorine, le droit d'avoir une place dans la *Biographie Nationale*. Cette famille jouissait, dans sa ville natale, d'une grande considération. Son chef, qui avait servi, de 1790 à 1793, dans les armées de la République, avait épousé, à son retour à Dijon, Thérèse-Marguerite Monnier, la fille d'un artiste, graveur fort estimé et cultivant le même art que son père. Celui-ci étant mort en 1804, son gendre lui succéda en qualité d'associé résident de l'*Académie des sciences, arts et belles-lettres* de la capitale de la Bourgogne. Fremiet occupait alors le poste de contrôleur des

contributions directes et consacrait ses loisirs au culte des beaux-arts, de la littérature et à l'étude des antiquités de son pays. Les recueils de la compagnie conservent de cet associé les productions suivantes : Une étude intitulée : *De l'influence de la critique sur les beaux-arts* (an XIII) ; — Un mémoire sur *l'Origine de la ville de Dijon* (1809) ; — *Les Français voleurs en pays ennemi*, conte en vers (1809) ; — *L'éloge de François Devosge* (1813) ; — Observations sur un écrit intitulé : *Dialogue aux Champs Elysées pour servir de suite à l'éloge de Devosge*. Son dévouement aux lettres et aux arts ne se bornait point à des écrits ; il savait les encourager de sa bourse aussi bien que de ses conseils ; il en donna des preuves éclatantes dans la protection dont il entourait, dès ses premières études, un artiste qui s'est acquis une renommée universelle, François Rude. Celui-ci appartenait à une famille d'artisans, son père était forgeron et désirait que son fils, qui l'aidait dans ses travaux, lui succédât dans sa profession ; il était donc fort éloigné d'encourager l'enfant dans la vocation qui l'entraînait vers les arts. Protégé d'abord par le directeur de l'Académie, M. Devosge, le futur statuaire de l'Arc de triomphe de l'Etoile reçut de Fremiet sa première commande : le buste du graveur Monnier qui venait de mourir. A partir de ce moment, la sollicitude de ce protecteur n'abandonna plus le jeune artiste. D'abord, sous prétexte de faciliter l'exécution du travail qu'il lui avait commandé, il lui fit accepter une petite chambre qui lui servit d'atelier. En 1805, Rude, âgé de 21 ans, tira à la conscription ; le n<sup>o</sup> 2 lui échut ; il n'y avait d'ailleurs pas de bons numéros à cette époque : Fremiet, malgré la modicité de sa fortune, lui acheta un remplaçant et lui fournit les moyens d'aller achever ses études à l'école des beaux-arts à Paris.

Lors des revers du premier empire, Fremiet, qui était resté dévoué au régime impérial, prit une part active aux mouvements qui précédèrent et suivirent le retour de Napoléon de l'île d'Elbe.

Il fut un des organisateurs de la fédération de 1815, le conseiller intime du sénateur Thibaudeau, envoyé comme commissaire extraordinaire par l'empereur dans les départements bourguignons. Le préfet, M. de Bercagny, l'avait investi de toute sa confiance; aussi, quand arriva la débâcle, eût-il été une des premières victimes de la réaction s'il ne se fût dérobé à toutes les recherches par une prompte fuite. Rude se souvint alors des bienfaits qu'il avait reçus : il se dévoua pour assurer la sûreté de Fremiet. C'est en Belgique que celui-ci était venu chercher un asile; l'artiste se chargea du soin de lui amener sa famille, qui se composait de la vieille mère, de la sœur, de la femme et des deux filles du fugitif. Renonçant aux avantages que lui assurait le prix de Rome, qu'il venait de remporter, Rude ne voulut plus abandonner son protecteur. Ils se fixèrent à Bruxelles, où ils reçurent l'accueil bienveillant et sympathique que trouvent toujours sur le sol belge les proscrits politiques, lorsqu'ils joignent à des convictions sincères une parfaite honorabilité. Pendant quinze ans, ils vécurent de leurs modiques ressources personnelles et du fruit de leurs travaux. Le chef de la famille, qui avait obtenu un modique emploi à la direction des contributions directes, douanes et accises à Mons, en janvier 1816, consacrait ses loisirs à des écrits qu'il livrait à la publicité dans les colonnes du journal *Le vrai Libéral*; il ne les signait point de son nom, mais seulement de la lettre Y. Un demi-siècle a passé sur ces productions éphémères qui, la plupart du moins, eussent mérité d'être conservées. La réunion de ces articles formerait un ensemble fort intéressant au point de vue de l'histoire de la littérature et des beaux-arts en Belgique. Même en élaguant ce qui se rapporte à la politique d'actualité, on aurait un volume respectable. Le droit public, le droit des gens, les matières administratives, financières et d'économie politique y occuperaient une large place. Ce qui prouve l'universalité des

connaissances et la flexibilité du talent de l'écrivain, c'est que, à côté des considérations les plus élevées que lui inspirent la philosophie, l'histoire, l'analyse des œuvres d'art, des œuvres littéraires anciennes et modernes, des représentations dramatiques, sont analysées avec tant de facilité, de verve, de bon goût, assaisonnées d'une pointe d'humour, qu'on se prend à regretter de voir d'aussi belles et bonnes choses ensevelies dans la collection, aujourd'hui presque introuvable, d'un journal mort depuis longtemps. Les écrivains qui entreprendront un jour l'histoire artistique et littéraire de la Belgique ne devront point négliger cette précieuse source d'informations. Bien que publiés sans nom d'auteur, les articles de Fremiet lui avaient acquis une notoriété honorable parmi les hommes qui occupaient les positions les plus en vue de la presse belge, et qui devaient bientôt arriver au timon du gouvernement de leur pays. C'est à sa bonne renommée que Fremiet a dû l'honneur d'être appelé, dès le 24 décembre 1830, au poste de greffier des états provinciaux du Hainaut. Lors de la mise à exécution de la loi provinciale du 30 avril 1836, il fut maintenu dans les mêmes fonctions dont la dénomination seule avait été changée. Il les conserva jusqu'à son admission à la retraite, en 1842. Il avait atteint alors sa 73<sup>e</sup> année. Il n'a joui de sa pension que pendant cinq ans. Fremiet, qui avait perdu sa première femme peu de temps après son arrivée en Belgique, avait épousé, en secondes noces, Henriette Simon. Ses deux filles étaient du premier lit.

\* FREMIET (*Sophie*), artiste peintre, née à Dijon, le 28 prairial an v (1798), avait eu pour professeur de dessin le directeur-fondateur de l'Académie de sa ville natale, François Devosge. Arrivée à Bruxelles, en 1815, elle y avait monté un atelier où elle admettait quelques élèves, recevant elle-même les leçons du peintre David. L'illustre auteur de *l'Enlèvement des Sabines* avait en grande estime le talent

de la jeune fille, au point qu'il lui confia la copie de son tableau de *Télémaque et Eucharis*, et qu'il n'hésita point à signer de son nom le travail de M<sup>lle</sup> Fremiet. Elle obtint en 1820, à Gand, le 1<sup>er</sup> accessit dans le concours pour le grand prix de peinture, et la Société royale des beaux-arts lui décerna une médaille d'honneur. Dès l'année 1818, elle avait exposé un portrait en pied au salon de Bruxelles, et en 1819, à celui d'Anvers, un tableau, demi-figure de grandeur naturelle : *Une Sainte Lecture*. Les relations qui avaient toujours existé entre sa famille et le jeune sculpteur Rude, relations qui étaient devenues plus étroites depuis leur séjour commun sur le sol étranger, avaient eu leur dénouement naturel, Sophie était devenue Madame Rude; le mariage avait été célébré le 25 juillet 1821. « Il réalisait, dit le biographe de ce dernier, les plus chères espérances de l'artiste et décida du bonheur de toute sa vie. » En effet, aucune union ne fut jamais mieux assortie que celle de ces époux ayant les mêmes goûts, s'aidant et s'encourageant dans leurs travaux mutuels, et se valant quant à l'élévation des sentiments.

L'héritier présomptif du royaume des Pays-Bas faisait construire, à cette époque, dans la capitale des provinces méridionales, l'édifice qui est aujourd'hui le palais des Académies et, à Tervueren, le pavillon, qui devait lui servir de résidence d'été. L'architecte Van der Straeten, chargé de l'érection de ces édifices, avait confié à Rude plusieurs travaux de sculpture pour le palais de Bruxelles; il lui avait laissé la direction de toute l'ornementation du château de Tervueren. Le sculpteur y associa sa femme, ainsi que le peintre Henri Van der Haert, qui avait épousé, en 1825, la seconde fille de Fremiet, Victorine. La part de Madame Rude dans les peintures décoratives du château de Tervueren a été fort importante : tandis que son mari exécutait la partie sculpturale, que son beau-frère peignait les grisailles et les plafonds,

elle était chargée des attiques, des panneaux et des dessus de porte. Le biographe de Rude apprécie, en ces termes, le talent de Sophie Fremiet : « Mme Rude, artiste de premier ordre, est loin d'avoir la réputation légitime qu'aurait dû lui conquérir ses œuvres. Sans parler des travaux considérables exécutés par elle en Belgique, à Tervueren, et à la bibliothèque du duc d'Arenberg, à Bruxelles; sans parler même des tableaux remarquables qu'elle peignit en France, ses seuls portraits eussent suffi, dans des conditions ordinaires, à la placer parmi les peintres les plus célèbres de ce temps. Nous ne connaissons pas, pour notre part, de plus admirable portrait que celui qu'elle fit de son mari. Il faudrait remonter aux beaux jours de l'école italienne pour trouver une œuvre d'un dessin aussi ferme, d'une manière aussi ample, d'une couleur aussi richement harmonieuse, et avec cela une réalité, une vie comme dans les toiles flamandes. »

Sophie Fremiet eut la douleur de survivre à son illustre époux, dont la mort arriva le 3 novembre 1855.

Elle mourut à Paris en 1867.

FREMIEU (*Victorine*), sœur cadette de Sophie, artiste comme elle, née à Dijon, le 9 octobre 1799. Elle épousa, en 1825, le peintre Henri Van der Haert, dont elle eut un fils et deux filles. La biographie de son mari publiée dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, contient sur cette femme distinguée l'appréciation suivante : « Quiconque a connu cette jeune femme en a conservé le plus honorable et le plus gracieux souvenir. » La beauté extérieure qui rayonnait de toute sa personne recevait un éclat nouveau de ses qualités morales et de sa haute intelligence. Artiste elle-même, elle maniait le crayon et le burin avec une certaine supériorité. « Il existe d'elle des portraits, peints à l'huile, un médaillon gravé sur pierre fine, le profil de Jacotot; elle a dessiné,

gravé ou lithographié la plupart des figures des tableaux de sa sœur; elle aidait son mari dans ses travaux lithographiques. Victorine mourut à Mons en avril 1839.

L. Alvin.

**FRENNE** (*Joseph DE*), avocat à la cour d'appel, né à Bruxelles, en 1765, mourut à Ixelles, le 30 janvier 1848. Bien que n'étant pas compté parmi les sommités du barreau, il s'était cependant formé une clientèle importante et s'était acquis une certaine notoriété par son amour du calembour et par ses bons mots. Il a écrit un assez grand nombre de brochures, presque toutes anonymes et en vers. Il se piquait de posséder l'étoffe d'un poète, mais ses productions ne dépassent pas les bornes d'une honnête médiocrité; il occupait un des grades les plus élevés dans la maçonnerie belge; on trouve, dans l'*Annuaire maçonnique* pour 1848, un discours prononcé lors de ses funérailles.

De Frenne est auteur de : 1° *Quelques essais poétiques d'un Belge*. Bruxelles, Dumont, 1829, in-8°, 30 p. en vers, anon. — 2° *Quelques Idées sur l'usage de la langue dite nationale au royaume des Pays-Bas, par un Belge, ami de la justice et de la vérité*. Bruxelles, 1829, in-12, en vers, anon. — 3° *Les Pays-Bas aux mois de septembre, octobre et novembre 1830*. Bruxelles, 1830, in-12, 12 p. en vers, anon. — 4° *Bruxelles, Paris et les Pays-Bas, depuis le mois de juillet 1830, par un Belge ami de la patrie*. Bruxelles, 1830, in-8°, 20 p. en vers, anon. — 5° *Coup d'œil rapide sur l'état de l'Europe en janvier 1832, par l'auteur de Bruxelles et Paris*. Bruxelles, Vanderborcht, 1832, en vers, anon. — 6° *Maintiendra-t-on la paix, ou fera-t-on la guerre? Question examinée en juillet 1832, par l'auteur d'un Coup d'œil, etc.* Bruxelles, Remy, 1832, in-8°, 12 p. en vers, anon. — 7° *Les Journaux, poème*, s. l. 1836, in-4°, anon. — 8° *Réputation succincte d'un article de M. Adolphe Dechamps, inséré dans la Revue de Bruxelles, contre les sociétés secrètes, par un Belge, ami...*

Bruxelles, 1839, in-12, 7 p. anon. — 9° *Discours prononcé en 1840, par le président de la commission du Grand Orient belge, à l'occasion de l'installation de la loge : Le Travail*, s. n. in-8°, 20 p. — 10° *Projet d'une fête de famille, blquette en deux actes et en vers, mêlés de chants, offerte par l'amitié à M. Alex. Amand père...* Bruxelles, Grégoire, 1841, in-8°, 20 p. — 11° *Réflexions sur l'état actuel des partis en Belgique et conseils utiles à suivre aux élections prochaines*. Bruxelles, Slingeneyer, 1843, in-8°, 36 p. — 12° *Blquette offerte à MM. les présidents et membres de l'administration de la Société philanthropique, le 24 mars 1845*, XII couplets, 1 feuille.

Jules De Le Court.

**FRICX** (*Eugène-Henri*), imprimeur et libraire à Bruxelles, pendant le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Fricx peut être considéré comme un des hommes qui remirent en honneur, en Belgique, la confection et le débit des cartes géographiques. Ayant obtenu du gouvernement des Pays-Bas un octroi pour exercer cette branche d'industrie, il fit successivement paraître un grand nombre de cartes et de plans, retraçant, tantôt les localités qui avaient été le théâtre d'une bataille, tantôt les villes devant lesquelles une armée avait mis le siège. Cette activité se manifesta à partir de 1706, époque qui vit les troupes de l'Angleterre et de la république des Provinces-Unies, alors alliées à l'Autriche et aux autres puissances allemandes, prélude, parla victoire de Ramillies, à la conquête de nos provinces sur l'Espagne, défendue par la France. C'est ainsi qu'il publia des plans : en 1706, de la bataille de Ramillies et du siège de Menin; en 1707, du siège d'Ostende et du siège d'Ath; en 1708, de la bataille d'Audenarde et de la ville de Gand; en 1709, de la bataille de Taisnières ou de Malplaquet, des villes d'Ypres, de Valenciennes, de Maubeuge, de Charleroi, de Philippeville, de Lille et de sa citadelle, de Tournai et de sa citadelle; en 1710, de Saint-Venant, de Béthune, de Douai, de

Mons, de Saint-Omer, d'Aire, d'Arras, de Cambrai; en 1711, de Dunkerque, d'Anvers, de Bouchain, de Hesdin, du combat de Wynendaele, livré en 1708; en 1712, du combat d'Eeckeren près d'Anvers, livré en 1703; à une date inconnue, de Condé et de Bruxelles. On lui dut encore : en 1706, une carte spéciale du pays de Waes; en 1711, une carte des postes pour l'Allemagne et les pays voisins (*Postarum seu veredario-rum stationes per Germaniam et provincias adjacentes*), une carte du Brabant (*Tabula Brabantiae*), non datée et dédiée aux états de ce duché, etc.

En 1706, Fricx entreprit la publication d'une nouvelle carte " des provinces méridionales des Pays-Bas et des frontières de la France " et l'acheva avec rapidité, puisque les vingt-quatre feuilles dont cet atlas se compose parurent toutes de 1706 à 1712, sauf celle des environs de Luxembourg, qui ne fut gravée qu'en 1727. Pour ces cartes, comme pour les plans dont nous avons donné plus haut l'énumération, Fricx employa les meilleurs ingénieurs de l'époque. Ce fut Jean Harrewyn, de Bruxelles, qui grava pour lui, et Corneille Marke, marchand de cartes à Middelbourg, qui se chargea des enluminures. La *Carte des Pays-Bas de Fricx*, comme on l'appelle, servit à confectionner celles qui parurent à Paris, en 1744, avec des modifications et des additions, sous le titre de *Cartes des provinces des Pays-Bas, dressées sur les mémoires de E.-H. Fricx, et augmentées...* Ces différents travaux valurent à notre compatriote, en 1709, le titre " d'imprimeur du roy ", titre qu'il portait encore en 1727.

On attribue encore à Fricx, mais peut-être à tort, un volume qui ne parut qu'après sa mort, lorsque son fils Georges lui avait succédé en qualité d'imprimeur et de libraire de la cour : la *Description de la ville de Bruxelles* (à Bruxelles, chez les libraires associés, un vol. in-12). Ce travail date de 1743, époque où le comte de Königzegg gouvernait les Pays-Bas autrichiens en remplacement du comte de Harrach. Il

mérite une attention particulière, car c'est là qu'ont puisé la plupart de ceux qui, depuis, ont traité le même sujet. L'auteur s'en était occupé avec beaucoup de soin : " La description, dit-il, que je viens de faire de la ville de Bruxelles et de ses dépendances peut être reçue du public avec une entière confiance, ne m'étant pas fié à celles que quelques auteurs ont faites de plusieurs des monuments qu'elle contient; j'ay voulu faire d'après les originaux celle que je lui présente et, sans m'être arrêté aux relations des historiens anciens et modernes, je me suis attaché à ajouter ce qui n'était pas du temps des premiers et à faire une recherche exacte des choses qui peuvent avoir échappé aux autres... "

Engène-Henri Fricx habitait à Bruxelles, rue de la Madeleine; il possédait aussi, à Uccle, une villa qu'il fit bâtir sur un terrain dont lui et sa seconde femme, Catherine Rosseels, firent l'acquisition en 1715, et qui est occupé actuellement par le château des comtes Coghén. En vertu de son testament, daté du 8 novembre 1724, ce bien passa pour un quart à son fils aîné, Georges; pour un deuxième quart aux enfants de son fils Guillaume : Eugène-Henri-Pètré, Georges, Marie-Catherine et Jean-Albin; pour un troisième quart à la femme de celui-ci, Anne-Marie Rosseels, qui ne tarda pas à devenir veuve, et pour un dernier quart à Isabelle, sœur de Catherine Rosseels, et à son fils, Jean-Léonard. Tous ensemble vendirent leur villa, le 1<sup>er</sup> octobre 1733, à Thomas, comte de Fraula.

Alphonse Wauters.

*Catalogue de la Bibliothèque Van Hulthem, t. IV, p. 262. — Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, t. III, p. 630.*

**FRIDAEVALLIUS** (*Hugo*) ou A FRIGIDA VALLE, médecin et poète, naquit à Courtrai, au XVII<sup>e</sup> siècle. Il exerça la médecine dans sa ville natale et laissa deux ouvrages dont voici les titres : 1<sup>o</sup> *De balneis et eorum usu, methodicum syntagma*. Duaci, apud Ludovicum de Wandé, 1565, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *De sanitate*

*tuenda libri VI.* Antverpiæ, apud Plantinum, 1568, in-8°. Ce dernier ouvrage est en vers alexandrins.

Docteur Victor Jacques.

Swertius, *Athene Belgique*, p. 352. — Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum*, t. II.

**FROIDMONT** (*Henri-Joseph*), naquit à Jodoigne le 14 avril 1781, de H.-J. Froidmont, de Saint-Jean-Geest, et de Marie-Dorothee Drouin. Son père était un médecin distingué et un homme de grand esprit, dont le nom est resté longtemps, dans le pays, synonyme de charité. Il destinait également son fils à la carrière médicale. Dès l'âge de sept ans, le jeune Froidmont fut envoyé au pensionnat Jamar, à Anderlecht lez-Bruxelles, pour y faire ses humanités, puis plus tard à Louvain, pour y étudier la médecine. Il resta à Louvain, ainsi qu'il résulte d'un certificat de fréquentation des cours signé docteur Vander-taelen, professeur, depuis le mois de prairial an VII, jusqu'au 1<sup>er</sup> messidor an IX (1799-1801). Il obtint ensuite de son père l'autorisation de partir pour Paris, où nous le voyons inscrit à l'école de médecine le 28 messidor an IX. En 1803, le 5 septembre, il subit, devant l'université de Harderwyck, un examen de la façon la plus brillante, qui lui donnait le droit de pratiquer la médecine en Hollande; mais le goût des études le ramena en France.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIX<sup>e</sup>, l'école de Paris fut féconde en maîtres illustres, dont les découvertes et les théories allaient faire entrer la médecine dans une nouvelle voie. Froidmont eut le bonheur de puiser les principes de l'art dans leurs leçons éloquentes. Il s'était surtout attaché à Corvisart, dont il devint le chef d'amphithéâtre. L'élève se montra du reste digne du célèbre professeur : sa thèse sur l'hydropisie, brillamment soutenue le 31 août 1809, montra tous les fruits que cette intelligence supérieure avait su récolter pendant le cours de ses études, et le titre de docteur lui fut accordé avec les éloges les plus flatteurs (5 septembre). Depuis le mois de

juillet, Froidmont était membre de la Société d'instruction médicale.

Notre jeune praticien revint s'établir l'année suivante à Bruxelles, où il épousa, en 1813, M<sup>lle</sup> Marie Devaux de Tournai. Mais les désastres de la grande armée vinrent bientôt rappeler à Froidmont que l'empereur avait le droit de compter en toutes circonstances sur le concours de ses sujets : un ordre du préfet de la Dyle, daté du 30 avril 1813, lui prescrivit de se rendre immédiatement à Mayence pour s'y mettre à la disposition de l'intendance générale en qualité de médecin ou de médecin adjoint. Nous ignorons si l'ordre fut suivi de l'exécution. Peut-être n'est-ce qu'à la chute de l'empire que Froidmont fut rendu à sa famille. Il acquit, à Bruxelles, en peu de temps une position très honorable. En 1822, il fut nommé médecin de l'hospice des enfants trouvés : il s'occupa depuis particulièrement des maladies de l'enfance; plus tard, il se fit aussi une spécialité du traitement des maladies des femmes. L'apparition des ouvrages de Broussais, annonçait la révolution médicale à laquelle ce célèbre médecin devait attacher son nom. Toute la vieille Faculté, dont l'autorité se trouvait ébranlée, se souleva contre le hardi novateur; mais les jeunes médecins accueillirent avec empressement la dialectique puissante du professeur au Val-de-Grâce et firent, peu à peu, triompher son système. Froidmont fut l'un des premiers, en Belgique, à se laisser séduire par les idées positives de Broussais; jusqu'à la fin de sa carrière médicale, il leur resta fidèle, malgré le discrédit dans lequel les avaient fait tomber les exagérations de partisans, trop enthousiastes, de la doctrine de l'irritation. Rappelons en passant que, le 18 janvier 1823, la Société médicale de Louvain l'avait associé à ses travaux en qualité de membre correspondant.

Partageant son temps entre l'étude et les soins qu'il donnait à sa nombreuse clientèle, le docteur Froidmont n'avait encore joué aucun rôle dans la politique, quand les événements de 1830 vinrent

donner une nouvelle direction à son activité. Un cœur de Belge battait dans sa poitrine : il se jeta dès le début dans le mouvement insurrectionnel, et il contribua puissamment à organiser la résistance aux actes du gouvernement hollandais. Le 23 septembre au matin, il s'était porté avec les patriotes à la rencontre de l'ennemi ; mais son dévouement pouvait être plus utile ailleurs : il organisa, avec l'aide de quelques confrères, une ambulance à la chapelle de la Madeleine. Sa noble conduite dans ces circonstances lui valut de la part du comité des secours et récompenses, une lettre de remerciement des plus élogieuses (27 janvier), et il fut décoré de la croix de Fer, quand cette distinction honorifique fut instituée.

Le 16 mai 1831, Froidmont fut élu membre suppléant au Congrès national, puis, peu après, ses concitoyens l'envoyèrent siéger au conseil de régence. Depuis cette époque jusqu'en 1851, quand son grand âge le força à ne plus solliciter le renouvellement de son mandat, il fit partie de la section de l'instruction publique et des beaux-arts du conseil communal. Ce n'était pas un orateur. Pendant cette longue période de temps, on ne le voit que rarement prendre part aux discussions publiques ; mais, dans les travaux des sections, il fut toujours homme de bon conseil, et son avis, donné avec modestie et de ce ton de bonhomie qu'on lui connaissait, prévalut souvent sur celui de ses collègues. Cet avis était du reste toujours empreint du libéralisme le plus large.

Froidmont dut à sa position de conseiller communal, et aussi à ses connaissances spéciales, de faire partie, en 1835 et en 1841, des commissions directrices des expositions des produits de l'industrie nationale ; d'être nommé, en 1832 (4 janvier), membre du comité d'administration du Musée royal des arts et de l'industrie ; en 1837 (19 juin), membre du comité d'administration de la Bibliothèque royale ; plus tard, membre de la commission du Conservatoire royal de musique. Avant 1830, il faisait

déjà partie de la commission médicale du Brabant.

En 1831, le choléra, qui s'étendait peu à peu sur toutes les contrées de l'Europe, fit éprouver les craintes les plus vives à nos gouvernants. M. de Sauvage, ministre de l'intérieur, fit appel à quelques notabilités médicales pour constituer un conseil supérieur de santé en vue de prévenir l'invasion de l'épidémie. Les docteurs Caroly, Froidmont, Van Cutsem et Vleminckx firent partie de cette commission (23 juin). Un arrêté royal du 27 août vint confirmer ces nominations et adjoignit à ces personnages MM. De Hemptinne, pharmacien, Garnier et Peteau, conseillers à la cour de cassation, et De Guchteneere, avocat général. Malgré les mesures prises, la maladie éclata l'année suivante en Belgique. Le ministre de l'intérieur, M. de Theux, envoya à Courtrai, où le fléau venait de faire son apparition, le docteur Froidmont et le docteur Baud de Louvain. La nouvelle n'était que trop vraie et l'épidémie s'étendit en peu de temps à tout le pays, marquant son passage par de nombreuses victimes. Froidmont fut admirable de courage et d'abnégation : ni fatigue, ni crainte de la contagion ne l'arrêtèrent ; nuit et jour, il se consacra au soulagement des malheureux ; riche ou pauvre, personne ne fit en vain appel à son dévouement. La régence de Bruxelles fit établir, au palais de l'industrie (actuellement occupé par l'école industrielle), un hôpital provisoire pour les cholériques, et désigna Froidmont et Van Mons comme médecins en chef (16 avril 1832). L'épidémie parut diminuer de violence vers la fin de l'hiver ; mais, dans le courant de l'été suivant, de nouveaux cas furent constatés à Bruxelles ; l'hôpital provisoire, un instant fermé, fut rétabli.

La médaille de première classe instituée par arrêté royal du 31 août 1833, pour récompenser les services rendus à cette occasion, fut décernée à Froidmont, et une lettre conçue dans les termes les plus flatteurs lui fut adressée par la régence le 19 décembre.

Un événement auquel le nom du célèbre médecin restera éternellement attaché trouve ici sa place ; nous voulons parler de la fondation de l'école vétérinaire. En 1831, le gouvernement créa une commission chargée d'examiner les personnes qui désiraient exercer la médecine vétérinaire. Le docteur Froidmont en fut nommé président, et le docteur Graux figura au nombre des membres. Convaincus, dès ce moment, de toute l'importance qu'il y aurait pour la Belgique à ne plus rester tributaire des écoles étrangères pour le recrutement des jeunes gens voulant exercer cette branche de l'art de guérir, le docteur Graux et lui n'eurent plus qu'un but, doter leur pays d'une institution capable de rivaliser avec les institutions similaires des contrées voisines. Le gouvernement leur promit son concours, la ville de Bruxelles mit à leur disposition les locaux nécessaires dans un ancien manège de la rue des Sols, et, grâce au dévouement de quelques vétérinaires, l'*Ecole d'économie rurale et de médecine vétérinaire* fut fondée en 1833. Froidmont occupa la chaire de physique et de chimie. En 1836, l'institution fut transférée à Cureghem ; le gouvernement la reprit sous le nom d'*Ecole vétérinaire de l'État*, et confirma la nomination des anciens professeurs. Bien que, jusqu'alors, Froidmont n'eût pas dirigé spécialement ses études vers les sciences qu'il s'était chargé d'enseigner et qu'il fût arrivé à un âge où les études nouvelles sont bien plus difficiles que dans la jeunesse, il remplit constamment ses fonctions avec une supériorité que n'oublieront jamais les nombreux élèves qu'il a formés pendant les dix-huit années de son professorat. On comprendra l'énorme travail qu'il dut accomplir et la persévérance dont il dut faire preuve pour préparer un cours qui ne formerait pas moins de quatre volumes de trois cents pages in-8°. Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Quirini, professeur de sciences naturelles à l'institut Saint-Louis, à Bruxelles, qui a réuni les feuillets épars de ce cours, d'avoir pu parcourir

cette œuvre restée manuscrite. On est étonné de voir l'exposé méthodique et le caractère éminemment pratique de cet enseignement. Il n'y a là, à la vérité, qu'une sorte de compilation des traités de physique et de chimie en faveur à cette époque; on n'y trouve, à la lettre, rien de personnel. Mais ce qui est propre à l'auteur, c'est la manière simple dont les faits sont présentés aux élèves, ce sont les nombreuses applications à la physiologie et à l'anatomie comparées, c'est l'appareil montré pour l'expérience, qui presque toujours a été construit par le professeur lui-même avec quelque modification utile, suggérée par son rare esprit d'observation, car le professeur était un savant remarquable doublé d'un habile ouvrier. En 1848, l'âge obligea Froidmont à solliciter sa retraite ; mais, jusqu'à son dernier moment, il conserva les plus vives sympathies pour l'école vétérinaire, qu'il pouvait considérer avec une légitime satisfaction comme étant en grande partie son œuvre. Ajoutons qu'il concourut à la fondation du *Journal agricole et vétérinaire de Belgique* (aujourd'hui *Annales de médecine vétérinaire*), et, en 1844, à la fondation de la *Société de médecine vétérinaire*.

Le 19 septembre 1841, Froidmont fut nommé, par l'arrêté organique de fondation de l'Académie royale de médecine de Belgique, membre titulaire de la cinquième section (physique, chimie et pharmacie). Mais il n'eut pas l'occasion d'y produire des œuvres originales ; il se borna à prendre part à l'examen des travaux renvoyés à sa section, et à faire partie de quelques commissions spéciales. Plus tard, il fut nommé membre honoraire de la compagnie.

Nous arrivons aux dernières années de cette vie si bien remplie. En 1850, il abandonna sa place de médecin de l'hospice des enfants trouvés à M. le docteur Henriette, et le conseil général voulut le récompenser de vingt-huit ans de loyaux services en lui conférant le titre de médecin en chef honoraire des hôpitaux et hospices de la ville de Bruxelles. Froidmont se retirait peu à

peu de la vie publique ; mais tant d'années d'un labeur incessant n'avaient pu abattre l'énergie de ce vaillant lutteur qui avait pris pour devise « dévouement à l'humanité » : la belle bibliothèque scientifique qu'il avait recueillie fut son refuge. Au travail chaque jour, cet homme modeste, dont les qualités du cœur étaient à la hauteur de celles de l'intelligence, reprenait un à un ses livres, à chaque page desquels on retrouve encore une note, un mot de critique, accusant son esprit pénétrant. Nous avons dit qu'il n'était pas orateur ; cependant ceux qui l'ont connu dans l'intimité savent qu'il était causeur aimable, tenant son auditoire sous le charme de sa parole, et pouvant, à l'occasion, défendre son opinion avec toute la chaleur d'un jeune homme.

Froidmont mourut subitement à Schaerbeek, le 11 février 1859. Une foule immense, composée de ses amis et de ses parents, de membres de la cour de cassation et de la cour d'appel, du tribunal de première instance, de l'Académie, du conseil communal de Bruxelles, du conseil des hospices, de médecins et de notabilités du commerce et de la finance, accompagna sa dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure. Les coins du poêle étaient tenus par MM. le lieutenant général Pletinckx, Roussel, Vleminckx et Thiernesse. Deux discours furent prononcés sur sa tombe, l'un par M. l'avocat Roussel, au nom des décorés de la croix de Fer, l'autre par M. Delwaert, doyen des professeurs de l'école vétérinaire. Nous extrayons du premier ces quelques mots : « Froidmont est resté l'un des plus fidèles aux souvenirs de 1830 : tous les ans, aux anniversaires de septembre, on voyait le modeste et courageux patriote déposer son offrande sur la tombe des martyrs de la liberté... Froidmont était un homme intègre, d'une rare simplicité de manières et d'un grand savoir. Il avait

« fait tant de bien sur la terre, qu'il « devait mourir sans avoir conscience de « son passage à l'éternité. Puisse l'âme « de Froidmont recevoir l'hommage « que nous lui rendons en ce moment ! « Puisse ce médecin désintéressé, ce vrai « chrétien, ce patriote dévoué, trouver « de nombreux imitateurs et de fidèles « continuateurs parmi les Belges ! »

M<sup>me</sup> Froidmont ne survécut qu'un an à son mari. De ce mariage étaient nés quatre enfants, dont l'une épousa M. Baude, depuis conseiller à la cour d'appel de Bruxelles. Docteur Victor Jacques.

**FROIDMONT** (*Libert*) ou FROMONT FROMUNDUS, théologien, mathématicien et physicien, né en septembre 1587 à Haccourt sous-Liége, mourut à Louvain en 1653, « regretté, dit un de ses biographes, pour ses vertus et pour son savoir, qui faisaient de lui un des principaux ornements de la célèbre université dont il était membre ». L'année de sa mort est fixée par le chronogramme suivant :

SO L ACAD EMI E OBI IT.

Après avoir fait de brillantes humanités à Maestricht, Froidmont aborda les hautes études à Louvain, au collège du Fauçon ; en 1606, il obtint le troisième rang dans la faculté des arts. La solidité et la variété de ses connaissances lui valurent une réputation précoce. Les auteurs latins lui étaient familiers ; il s'assimila leur langue au point de s'y former un style d'une élégance peu commune. Hébraïsant et helléniste consommé, il appliqua sa science philologique à l'interprétation raisonnée des textes sacrés ; mathématicien et physicien, il se fit apprécier de Descartes, qui prit au grand sérieux ses objections contre quelques propositions du traité de la *Méthode*, de la *Dioptrique* et des *Météores*, et y répondit point par point dans des lettres adressées au professeur de médecine Plempius (1). Froidmont

(1) Renati Descartes *Epist.*, ep. 7, 8, 9 (p. 21-33 de l'édition de Daniel Elzevir, 1667, in-4°). On y lit : *Mihi sanè videor ex tanti viri et in iis materiis de quibus ago tam versati iudicis, multorum aliorum*

*sententias agnoscere. Sed tamen quia in multis animadverto ipsum non attingere meam mentem, nondum indè possum colligere, quid et ipsemet et alii, post accuratius examen sint dicturi.*

crut à tort découvrir quelque aigreur à travers l'argumentation du philosophe; celui-ci s'en plaignit doucement et fit remarquer que les luteurs, après avoir fait tous leurs efforts pour se renverser l'un l'autre, n'en restent pas moins, le combat terminé, aussi bons amis qu'auparavant. Telle fut, en effet, l'issue de cette polémique, et il est bon d'ajouter que Descartes estimait en Froidmont autant l'homme que le savant.

Le savant, toutefois, était dominé par le théologien. Baillet nous apprend qu'il ne se décida jamais à se rallier aux idées de Copernic, soit crainte de s'exposer à des censures ecclésiastiques ou universitaires, soit scrupule fondé sur ce que le grand astronome, prêtre catholique pourtant, trouvait en grande partie ses approbateurs dans le sein du protestantisme. Le médecin zélandais Philippe Laensbergh, ministre et prédicant à Anvers, avait composé en hollandais une étude sur le système solaire, qui fut traduite en latin par un professeur d'Amsterdam (Hortensius), et publiée à Middelbourg en 1630 (1). Froidmont entra aussitôt en lice et entreprit de démontrer l'immobilité de la terre (1631). Philippe étant mort en 1632, son fils Jacques releva le gant l'année suivante. Froidmont rompit une nouvelle lance : la discussion fit du bruit. Villenfagne est porté à y rattacher l'origine du nom de l'auteur mystérieux du célèbre *Almanach de Liège*, Mathieu Laensbergh ou Lansbert : l'éditeur aurait imaginé ce pseudonyme pour tirer parti, à sa manière, de la notoriété d'une famille de mathématiciens (2).

Quoi qu'il en soit, Froidmont se trouva insensiblement absorbé par des préoccupations d'un ordre tout différent. Reprenons d'abord son *Curriculum vitæ*. A peine sorti du collège du Faucon, il avait été chargé, à Saint-Michel d'Anvers, d'un cours de philosophie; au bout de trois ans environ, il

était rentré au Faucon, mais cette fois pour y occuper une chaire : il y enseigna pendant quatre ans la rhétorique, puis pendant quatorze la philosophie. En 1628, il reçut le bonnet de docteur en théologie; pourvu d'un canonicat et promu au rang de professeur ordinaire, il fut appelé à remplacer comme professeur d'Écriture sainte le fameux Corneille Jansenius, nommé évêque d'Ypres. Enfin, en 1639, au mois de septembre, il obtint le titre de doyen de Saint-Pierre, qu'il conserva jusqu'à sa mort avec le bénéfice y attaché.

Jansenius et son futur successeur se lièrent d'une étroite amitié, que fortifièrent, de jour en jour, la conformité de leurs études et de leur profession, et l'analogie de leurs sentiments. Jansenius donna une première preuve de sa confiance en Froidmont dans une circonstance toute particulière. Le nonce de Bruxelles avait invité le professeur d'Écriture sainte de Louvain à entreprendre le voyage de Bois-le-Duc, pour y aller soutenir une controverse contre quatre ministres réformés envoyés en cette ville par le gouvernement des Provinces-Unies, avec une mission de propagande. Ne pouvant se mettre en route, Jansenius désigna son ami, qui répondit au défi des prédicants de manière à donner pleine satisfaction à ses mandants.

Ces bonnes relations ne perdirent rien de leur intimité lorsque Jansenius fut installé à Ypres. Le terrible livre *Augustinus*, qui agita si profondément l'Église de France pendant plus d'un siècle, ne vit pas le jour, comme on sait, du vivant de son auteur. Prévoyant qu'il ne pourrait le publier lui-même, Jansenius en légua le manuscrit à son chapelain Reginald Lami (Lamaeus), à la condition formelle que celui-ci s'entendrait avec Froidmont et Caelen (voir ce nom), qui en donneraient une édition exacte. Toutefois l'évêque n'était pas sans inquiétude; son intention était

(1) Il en parut dans la même ville, peu après la mort de l'auteur, une édition française.

(2) Cette conjecture se retrouve dans l'*Hist. des mathématiques* de Montucla, t. II, p. 334. —

M. Ferd. Henaux, au contraire, veut asolument que maître Mathieu Laensbergh ait été un personnage réel (*Bulletin du Bibliophile belge*, 1<sup>re</sup> série, t. II, p. 33 et suiv.).

que l'ouvrage fût, avant tout, soumis au saint-siège. Dans les derniers jours de sa vie, il écrivit en ce sens au pape Urbain VIII, et sur son lit de mort même, une demi-heure avant d'expirer, il dicta quelques paroles qui témoignaient de son obéissance (1). Les exécuteurs testamentaires eurent-ils connaissance de la lettre à Urbain VIII et des dernières insinuations du testateur? Supprimèrent-ils tout simplement les déclarations de Jansenius, comme l'affirmation des historiens sérieux? Le fait est, qu'ils confirent le manuscrit à Jacques Zeghers, de Louvain, qui le mit sous presse en 1640. Il paraît que l'impression fut tenue secrète : les éditeurs s'étaient passés de l'approbation de Rome. Malgré toutes les précautions, des exemplaires circulèrent et furent reproduits sans retard à Rouen et à Paris : le jansénisme allait éclore. Quant à la lettre au pape, elle serait probablement restée égarée, « si après la réduction d'Ypres, elle n'était tombée entre les mains du grand prince Louis de Condé, qui la rendit publique (2) ».

Les jésuites, qui avaient sur le cœur l'opposition faite par Jansenius à leur prétention d'ouvrir à Louvain, en leur maison, des cours de philosophie et de théologie pouvant donner droit à des grades académiques, sans obligation pour leurs élèves de fréquenter les cours de l'université; les jésuites, qui avaient d'ailleurs de graves raisons de suspecter les doctrines de l'*Augustinus*, s'adressèrent à l'envoyé du pape à Bruxelles, et obtinrent de la cour de Rome, par son intermédiaire, la mise en interdit d'un ouvrage qu'ils représentaient comme entaché de calvinisme. Froidmont et Caelen leur répondirent par une lettre qui fut mise à l'index le 6 mars 1641 (voir CAELEN). La même année l'*Augustinus* fut directement condamné, Urbain VIII déclarant que l'évêque d'Ypres n'avait fait qu'y rajouter les erreurs de Baïus, signalées par

ses prédécesseurs, Pie V et Grégoire XIII. L'université de Louvain fut profondément émue; mais, après même qu'on y eut appris que Jansenius avait eu l'intention de se soumettre, les propositions qu'il avait émises y furent conservées des partisans. Ils finirent par courber la tête; mais alors l'orage éclata en France, où les prélats se divisèrent. Froidmont passa le reste de sa vie à disputer contre les jésuites sur le vrai sens des opinions de saint Augustin et sur le libre arbitre; par prudence sans doute, il lui arriva, çà et là, de ne pas signer ses opuscules. Il ne nous reste qu'à énumérer ses principales publications :

1° *Cœnæ saturnaliæ*, dissertations variées ou *Quodlibeticæ quæstiones*, comme on disait jadis; — 2° *Diss. de cometa anni 1618* (compte rendu d'observations faites personnellement à Louvain); — 3° *Meteorologicorum libri VI*, Anvers, 1634; — 4° Commentaires sur les ouvrages de Sénèque laissés de côté par Juste Lipse, et notamment sur le *Ludus Claudii Caesaris*; — 5° *Labyrinthus, sive de compositione continui*; — 6° *Anti-Aristarchus, sive de orbe terræ immobili* (contre Ph. Laensbergh), et *Vesta, sive Anti-Aristarchi vindex* (contre J. Laensbergh); — 7° *Causæ disparatæ Giss. Voëtii adversus spongiam Revmi D. Corn. Jansenii, episc. Iprensis, crisis*; — 8° *Brevis anatomia hominis*, Louvain, 1641, in-4° (Etude sur la nature humaine d'après l'idée que s'en faisait saint Augustin); — 9° *Chrysipus sive de libero arbitrio*, 1644; — 10° *Novus Prosper contra novum collatorum* (contre l'écrit intitulé : *Collatio Antverpiensis*); — 11° *Querimonia Jacobi regis*; — 12° *Vincentii Lerii Thériaca adversus Petavium et Ricardum*, Paris, 1648. Les Pères Petau et Dechamps (celui-ci sous le pseudonyme de Richard) avaient publié, en 1646, un ouvrage sur le libre arbitre. Froidmont ne le trouva pas de son goût; une polémique s'engagea : les deux jésuites

(1) *Sentio aliquid difficulter mutari; si tamen Romana sedes aliquid mutari velit, sum obediens filius, et illius ecclesie in qua semper vixi, usque ad hunc lectum mortis obediens sum.*

*Ita postrema mea voluntas est. Actum sexta maii 1638.*

(2) Laiteau, *Histoire de la constitution Unigenitus*, liv. 1.

répondirent à la *Theriaca*; l'ami de Jansenius leur répliqua par une lettre intitulée : *Vincentii Lerii epistola prodroma gemella ad Petavium et Ricardum*; — 13° *Homologia Augustini Hipponensis et Augustini Iprensis*; — 14° *Oraisons funèbres*, a. de J. Drusius, abbé du Parc; b. du cardinal J.-Fr. du Bain, protecteur de l'université de Louvain; — 15° *Philosophiæ christianæ de Anima libri IV*, ouvrage plein d'érudition, l'une des dernières productions de l'auteur; — 16° Quelques opuscules de controverse sous des titres bizarres, tels que *Lucerna Augustiniana, Emuncatorium lucernæ* (la lampe de saint Augustin et les mouchettes de cette lampe), *Colloquia S. Augustini et S. Ambrosii* (en vers latins rimés), etc. L'intérêt de ces brochures s'est évanoui avec les circonstances qui les firent naître.

Les Commentaires de Froidmont sur les livres saints méritent une mention spéciale. Ils ne parurent qu'après sa mort. Nous citerons : a. Les commentaires sur les *Épîtres de S. Paul*, Louvain, 1663, in-fol., un de ses meilleurs ouvrages; à vrai dire, ce n'est qu'un excellent abrégé du grand travail d'Estius (van Eyst); — b. *Sur les actes des Apôtres*, Paris, 1670. On lit en tête du volume un éloge de Froidmont, avec le chronogramme cité plus haut; — c. *Sur le Cantique des Cantiques*, Louvain, 1675.

Les dépouilles mortelles de Froidmont reposent dans l'église Saint-Pierre de Louvain, siège de son chapitre. La pierre qui les recouvre porte une épitaphe où ses mérites sont dignement relevés.

Alphonse Le Roy.

Valère André, *Acad. Lovan.* — Foppens, *Bibl. Belgica.* — Swertius, — Éloge de Froidmont (cité). — Les historiens du Jansénisme (Gerberon, Lafiteau, etc.). Danis, *Generatis temporum notio.* — Tous les biographes modernes.

**FROISSART** (*Jehan*), poète et chroniqueur, né à Valenciennes en 1337, mort à Chimay vers 1410. Ce nom de *Froissart*, souvent attribué comme sur-

(1) Quelques biographes parlent de deux autres Froidmont, neveux et petits-neveux de notre théologien; nous n'avons pas jugé qu'il y eût lieu de leur donner place ici.

nom ou comme prénom, signifiait dans l'ancienne langue « le défricheur (2) d'une *frossure* » terre froissée, rompue. Il était fort répandu au moyen âge, aussi bien au midi que vers le nord de la France. On le rencontre dans des familles nobles aussi souvent que dans des familles plébéiennes. Celle de Jehan était depuis longtemps établie à Beaumont en Hainaut, où elle exerçait le métier de *monnayeur*, c'est-à-dire, de changeur. On cite, au début du xive siècle, un Mahieu Froissart, juré de la ville et du franc château de Beaumont. Si cette famille de riches marchands se transplantait en partie à Valenciennes, c'est que cette ville, alors très-peuplée, offrait de considérables privilèges et franchises au commerce, en tant que cité impériale affiliée à la Hanse de Londres. C'est à tort qu'on a dit que le père du célèbre chroniqueur était peintre d'armoiries; cette légende n'a pu naître que de la fausse interprétation de quelques vers d'une pastourelle de Froissart :

... Mon père, seigneur Thomas  
... Tant servi chevalerie,  
Qu'il y a prist à blasonner. (*Poésies*, II, 325.)

Analysant d'autres poésies de Froissart, M. le baron Kervyn de Lettenhove a pu dire : « Sa constitution physique » était délicate et faible, mais l'énergie » active de son esprit la domina au » point que, plus tard, il put supporter » les fatigues des plus grands voyages. » Dès son enfance la plus tendre, il » aimait les longues et les folles courses » à travers les prés et les champs... Il » a pris lui-même soin de nous énumé- » rer tous les jeux de son enfance. » On lui fit de très bonne heure » latin apprendre » et il était » battu » quand il savait mal sa leçon. Il ne l'était pas moins quand il revenait des jeux de la rue » *no rue* »

Que souvent mes draps deschirés  
Je m'en retournoie en maison.  
Là estoie mis à raison  
Et batus souvent; mès, sans doubtte,  
On y perdoit sa painne toute.

(2) Celui qui donne la première façon, la casaille. En allemand, *brachen* (labourer); en flamand, *braakman*. On trouve aussi le féminin : « dame Froissarde, pourveresse des béguines de Lille. »

Dans ce même poëme (*l'Espinette amoureuse*), il raconte, avec une verve sans égale, comment il fut précoce en amour et combien, dès qu'il sut lire, il aimait à dévorer « romans et trettiés amoureux ». C'était sa grande distraction quand l'hiver interdisait les courses et les promenades. En été, il avait les concours du puy d'amour et les autres spectacles de la « francque ville » où une joyeuse et opulente bourgeoisie donnait même des tournois. Au surplus, dès l'âge de douze ans, Froissart était enthousiaste de « danses et caroles, ménestrels et paroles ». Il avait aussi la précocité des goûts chevaleresques : « chiens et oiseaulx, armes et amours ». Tout annonçait que le jeune bourgeois deviendrait un jour le roi d'armes, l'historiographe et le poète de la chevalerie.

M. Paulin Pâris croit que ces goûts furent contrariés par un tuteur trop positif; c'était peut-être son parrain, Jehan Froissart, qui voulait lui imposer sa profession de monnayeur. Le jeune orphelin s'obstina à préférer les lettres, *li mestiers gens*. Il devait avoir quelque fortune et fréquenter une société assez brillante, à en juger par son aventure avec une demoiselle noble, riche et vertueuse, Marguerite Vrédiel (d'après la conjecture de M. Scheler). Le jeune poète lui adressa des ballades, des virelais, lui prêta des romans, entre autres, *Le baillieu d'amour*; mais ce ne fut que lorsqu'il annonça son départ de Valenciennes que la gracieuse « *flour margherite* » daigna lui laisser concevoir quelque lointaine espérance. M. P. Pâris refuse d'admettre la réalité de cette aventure; il n'y voit qu'une fiction poétique de l'auteur de *l'Espinette amoureuse*; mais, comme l'a remarqué le savant éditeur de ces vers, ils nous sont donnés à titre de véritable autobiographie. Ce qu'il y a de romanesque dans les détails n'est qu'une preuve d'authenticité et de conformité aux mœurs galantes du xiv<sup>e</sup> siècle. M. Scheler (*Poésies de F.* III, XLI)

(1) Froissart assista au retour volontaire du roi Jean dans sa captivité de Windsor. Il composa pour le royal prisonnier une pastourelle qu'il lui

croit même que, pour se consoler de cet amour malheureux, Froissart alla en France pour essayer « marchandise » avec un de ses parents.

On suppose avec quelque vraisemblance, que la gentillesse et le talent littéraire du jeune Froissart lui valurent d'assez bonne heure la protection de Jean de Beaumont, frère du comte de Hainaut. Il a, sans doute, accompagné « le gentil chevalier » dans quelques châteaux, dans quelques cours de ducs ou de princes, peut-être même à Paris. Soit par ce maître, soit par ses serviteurs « *les gens monsieur Jehan* », il a connu mainte curieuse et intime particularité dont il a depuis enrichi ses chroniques. Ce protecteur, qui connaissait si bien sa famille, le recommanda au roi de France, Jean le Bon (1), grand amateur de poésie courtoise. Il put encore plus facilement le recommander à sa nièce, Philippine de Hainaut, reine d'Angleterre. C'est en 1361 que Froissart présenta à la femme d'Edouard III au palais de Windsor, un poëme sur la guerre de Crécy : « Devant la grosse « bataille de Poitiers, raconte-t-il (II, « éd. Kervyn, 5), j'estoie encores moult « jeune de sens et d'aage. Ce non obstant, si empris-je, assez hardiement, « moi issu de l'escole, à rimer et à « dicter les guerres dessus dites, pour « porter en Engleterre le livre tout « compilé, sicome je fis, et le présentay « adont... » Ce poëme historique compilé, comme on disait alors, était pour Froissart l'historien un début tout aussi naturel que la *Geste de Liège* pour Jean d'Outre-Meuse ou les premiers récits de batailles pour Hérodote. Le trouvère belge célébra particulièrement l'héroïsme de Jean l'Aveugle, oncle de la reine. Celle-ci ne fut pas moins touchée, pas moins généreuse à propos d'autres pièces, telles que la *Court de May*, le *Paradis d'amour*, l'*Horloge amoureuse*, qui devaient plaire à Windsor où l'on renouvelait les fêtes poétiques de Henri II et d'Eléonore de Guyenne.

offrit à Eltham. Ce prince avait amené avec lui « un roi des menestrelux ».

Attaché à la cour anglaise, avec le titre de clerc ou secrétaire, Froissart déclare servir sa maîtresse « de dittiers et de trettiés amoureux ». Il était chargé de composer, selon les circonstances, des poèmes allégoriques sur la courtoisie, des pastourelles, des virelais, des rondels ou des ballades. Londres avait une « escole de menestrennie » où l'on ne cultivait que la versification française. Le gouvernement, la justice, la police même parlaient français dans leurs arrêts et leurs ordonnances. C'était surtout la langue du monde élégant et chevaleresque.

Froissart obtint un congé pour revoir ses amis à Valenciennes; peut-être était-il chargé d'une mission pour le comte de Hainaut. Mais il eut hâte de retourner en Angleterre où il pouvait accompagner la reine de château en château, assister à ces fêtes somptueuses auxquelles il avait rêvé dès son enfance et qui semblaient réaliser les fictions de la Table Ronde. Le roman s'y confondait avec l'histoire. A Windsor, à Berkhamstead, à Eltham, devant Edouard III, le Prince Noir, le royal prisonnier Jean le Bon, ou même devant les demoiselles de la reine et les chevaliers venus du Hainaut, le naïf conteur récitait ou écoutait avec un égal plaisir des légendes d'amour et des épisodes de bataille. On est disposé à croire que dès ce temps-là, vers 1363, sa vie n'était plus, comme le remarque Paulin Paris, qu'un voyage perpétuel. Ce gentil diseur, aimé de tous les princes, était envoyé à toutes les cérémonies de mariage, de funérailles, de sacre, de tournoi, d'alliance dont il savait rendre compte d'une façon si fidèle et si vivante. Il est donc certain que nous ignorons bon nombre de ses voyages. Dans la plupart de ses chapitres, on peut se convaincre que le chroniqueur a vu les châteaux et les villes dont il parle (1).

Ses *enquestes*, qui rappellent si bien celles du voyageur Hérodote, sinon par

l'ordre et la sagacité critique, du moins par la variété et la sincérité, commencèrent véritablement en 1365. La reine l'envoya « à ses coustages » en Ecosse avec des lettres de recommandation pour David Bruce et pour les principaux seigneurs écossais. Il fut accueilli à merveille, comme un des « clers et familiers de la bonne dame ». Pendant les trois mois qu'il passa dans la région appelée la *Sauvage*, il suivit partout le roi, car il était « de son hostel ». Dans le joli fabliau, *Le débat du Cheval et du Lévrier*, il rappelle gaiement les petites misères de ce voyage. Mais c'est dans les chroniques que l'on retrouve encore le mieux les souvenirs personnels et les minutieuses observations. « Telle était, » dit M. Kervyn, la vivacité des impressions que Froissart rapportait « d'Ecosse, que vingt-quatre ans après, » un chevalier de la maison du comte « de Douglas le reconnut par les vrais » *enseignes* qu'il lui disait de son pays ». A peine de retour, il visite l'est de l'Angleterre en compagnie d'Edouard Spencer, d'origine artésienne. Ce *frisque*, gentil, courtois chevalier (comme dit le manuscrit du Vatican) mena le jeune clerc à ces fêtes « qui n'estoient parfaites se li sires Espensiers n'y estoit ». Il lui racontait, tout en chevauchant *sus le pais*, l'histoire souvent tragique des principaux manoirs (1366).

Le 15 avril 1366, Froissart était arrivé à Bruxelles au palais de Caudenberg près du duc Wenceslas de Bohême et de la duchesse Jeanne de Brabant. Il semble résulter des comptes cités par M. Pinchart que, si le joyeux trouvère y récitait « belles paroles et beaux dits » il avait aussi quelque message diplomatique à transmettre : *Uni Fritsardo, dictori, qui est cum regina Angliae, dicto die, VI moltones*. Il partit de là pour la Bretagne : « J'ai allé et cherchie (par « couru) la plus grant partie de Bre- » taigne, et enquis et demandé as seigneurs et as hiraux (héralds d'armes)

(1) M. Caffiaux cite un extrait des comptes de Valenciennes où l'on voit Froissart qui, le 29 août 1364, apporte de Paris des nouvelles importantes concernant un procès. Mêlé ainsi à toute espèce

d'affaires, le grand narrateur a pu faire, pendant cinquante ans, le dramatique procès-verbal de toute l'Europe occidentale.

« les prises, les assaux, les envaies, les batailles, les rescousses et tous les biaux fès d'armes qui y sont venus, tant à le requeste de mes seigneurs que pour me plaisance accomplir et moi fonder sus tître de vérité ». Voilà, en quelques vieux mots, assez faciles à déchiffrer, le secret de sa méthode et même de son style. A la faveur des nombreuses missions dont il fut chargé, il put donner carrière à son génie de chroniqueur, de mémorialiste, et, par la mobilité même de son caractère, peindre la mobilité de son siècle. Toujours en quête de nouveaux renseignements, observe M. de la Borde, il n'écrit pas d'une traite comme Joinville, et l'on compte jusqu'à cinq rédactions de plus d'un de ses chapitres. A vrai dire, le nombre de ses rédactions est aussi incertain que celui de ses voyages. Il écrivait pour ses protecteurs avec autant de verve et de facilité que pour lui-même. Dans une de ses poésies, *Le joli buisson de Jonèce*, il énumère la plupart de ses maîtres, ceux qui lui donnaient « chevaux et florins sans compte. » Parmi ces nobles « amoureux et chevalereus, larges et courtois, donnant bonne cote-hardie de quarante ducats l'un sur l'autre » et ceux dont il peut dire :

Qui m'a souvent le poing fonci (rempli)  
De beaux florins à rouge escaille,

Il compte la reine d'Angleterre (*elle me fist et créa*), la duchesse de Lancastre, Edouard III, sa fille Isabelle, le comte de Herfort, Gautier de Mauny, le comte de Pembroke, Edward Spencer, Enguerrand de Couci, le dauphin d'Auvergne, trois rois de France, un roi d'Ecosse, un roi de Chypre, le duc de Bourbon, Wenceslas et Jeanne de Brabant, Aubert de Bavière, Louis, Jean et Gui de Blois, le sénéchal du Hainaut, le comte de Savoie, Jean de Morialmé, le comte de Douglas, etc. Froissart est bien le seul écrivain qui, avec ses faiblesses comme avec ses qualités, avec sa clarté comme avec sa diffusion, soit parvenu à peindre au vif la décadence féodale du XIV<sup>e</sup> siècle. « Une

« infinie variété, dit Villemain, naît de sa naïve exactitude. Son âme vive et mobile, enjouée plutôt que forte, est un miroir fidèle où se reflète tout le moyen âge. » C'est pour cela qu'il converse partout, pour mieux savoir vérité. Il peut ainsi servir à ses maîtres de reporter général.

Froissart était à Bordeaux le 6 janvier 1367, lorsque le maréchal d'Aquitaine vint le trouver pour qu'il *écrivît et mît en mémoire* la naissance de Richard II. Il est probable qu'il offrit, à ce propos, au prince de Galles, une ballade ou une pastourelle de félicitation. C'est à cette époque que Chandos, Faucon et d'autres hérauts d'armes, écuyers ou seigneurs, lui communiquèrent les détails les plus intimes sur les batailles de Crécy, de Poitiers et de Cocherel. Il était sur le point d'accompagner le fils d'Edouard III en Espagne, lorsqu'il reçut de lui l'ordre de porter un message à la reine Philippe. En cette même année, Froissart revit encore une fois son pays. Le 19 septembre 1367, il alla saluer Wenceslas à Bruxelles.

Le 16 avril 1368, il était avec le poète Chaucer à Paris; tous deux faisaient partie de la brillante suite de Lionel d'Anvers, duc de Clarence qui allait épouser Yolande de Milan, fille de Galéas Visconti. Après les fêtes du Louvre et de l'hôtel Saint-Paul, les deux poètes purent admirer et noter celles de Chambéry, non moins splendides, grâce à la munificence du comte de Savoie, beau-frère du duc de Milan. A l'un de ces bals, cent vingt des plus *friches* (gentilles) dames du pays chantèrent en *carolant*, en se donnant la main « main à main, tout le soir jusqu'à l'endemain » des virelais de Froissart. Mais sa poésie eut, sans doute, moins de succès à Milan, à ce banquet royal où l'on vit s'asseoir Pétrarque. Le poète italien songea-t-il du moins à lui demander des nouvelles de ce pays de Brabant et de Liège qu'il avait autrefois lui-même visité et dont il parle dans ses lettres?

Après ces noces sans égales, chacun se dispersa pour visiter l'Italie. Monté

sur sa haquenée et suivi de roncins qui portaient son bagage, Froissart, maître de son temps, se mit à dépenser gaïement l'argent qu'il venait de gagner, comme il le rappelle d'une façon si originale dans son *Dit du florin*. Dans cette jolie pièce, qui a déjà l'élégant badinage d'une épître de Marot, on reconnaît le touriste qui règle à son gré ses heures de fatigue. Il vit de la sorte, et tout à son aise, les villes dont son imagination lui avait longtemps parlé. A Bologne, il rencontra le romanesque roi Pierre de Chypre, qu'il avait déjà vu soit à Londres, soit à Bruxelles. Il le suivit à Ferrare et y gagna d'utiles renseignements sur l'Orient, outre quarante bons ducats. Tout joyeux, il partit pour Rome où il admira le gouvernement du pape Urbain V, qui relevait les ruines, de nouveau accumulées depuis l'exil d'Avignon. Parmi ces débris, errait Jean Paléologue, triste héritier de Constantin. Ce fut une nouvelle source d'informations historiques. Enfin, l'insatiable curieux, quitta la capitale de la chrétienté en compagnie du maréchal d'Aquitaine, chef d'une ambassade envoyée au pape par le prince de Galles.

Froissart venait d'arriver à Bruxelles, quand il apprit la mort de la reine Philippe, qui égalait « la bonne reine Genièvre » femme du fabuleux Artus. On disait que la passion d'Edouard III pour une demoiselle Alice Perers, attachée au service de la reine, avait été le coup de grâce pour la généreuse protectrice du poète belge. Avec elle disparut la vogue de la poésie au palais de Windsor. Froissart dut rechercher alors un autre patronage. Dans les derniers jours du mois d'août 1369, il offrit à la duchesse de Brabant un dittier, qui lui valut un don de seize francs ou vingt moutons. Le duc Wenceslas fit surtout grand accueil à ce *dichteur*, si capable de rehausser par ses vers la splendeur des joutes, behours, diners, soupers, reviaux, esbattements prodigués, soit au palais de Caudenberg, soit aux châteaux de Tervueren, de Cortemberg, de Morlanwez ou de Genappe. Ici se placent vraisemblablement les premières rela-

tions poétiques entre Froissart, Eustache Descamps, Guillaume Machault et Philippe de Maizières. Plus qu'eux tous il avait l'humeur « légère, enjouée, musarde, curieuse », comme dit Sainte-Beuve. « Telle est, dit Montaigne, le « bon Froissart qui a marché, en son « entreprise, d'une si franche naïveté « qu'ayant fait une faute, il ne craint « aucunement de la reconnaître en l'en- « droit où il en a été averti et qui nous « représente, la diversité même des « bruits qui couraient et les différents « rapports qu'on lui faisait. » Vers la fin de l'année 1369, Froissart est à Beaumont. Il y reçoit de Gui de Blois, une généreuse hospitalité. Mais on a tort de supposer qu'il ait pu rencontrer dans ce château le vieux chroniqueur Jean Lebel, qui vivait alors très retiré à Liège. Pendant l'hiver de 1370 à 1371, Froissart est de nouveau à la cour de Wenceslas, où il rencontre Richard Stury, l'ami de Chaucer et l'un des agents familiers d'Edouard III. A Bruxelles, il continue d'interroger tout le monde : avec une incontestable bonne foi, dit M. Siméon Luce, il entend toutes les cloches, tous les sons. Cependant son imagination descriptive, sa fougue poétique et guerrière ne souffrent guère de cet entassement de notes. Mais l'heure d'une résolution importante est venue ; il a trente-cinq ans, et se décide à entrer définitivement dans le clergé. La cour de Bruxelles est devenue assez triste. Wenceslas a été fait prisonnier à la bataille de Bastweiler. Le paiement de sa rançon a fait réduire toutes les dépenses (1372). Le découpage de cette époque se reflète dans le *Buisson de Jeunesse*. Le trouvère est fatigué de sa vie errante : il a dû emprunter de l'argent à des lombars :

... Ja qui repose  
Et qui ressoigne travailler (*redoute de voyager*).

Il obtient enfin par la recommandation de la duchesse de Brabant, la riche cure de Lestines-au-Mont. Dans cette ville qui est voisine de Mons et de Binche, on connaît depuis longtemps des Froissard et des Froissarde ; en

1372, un Henri Froissardy était lieutenant de la prévôté. Le nouveau curé recevait, en outre, une pension de la cour de Brabant, qui lui faisait remettre, chaque automne, après la moisson, quelques muids de blé. Mais Froissart était incapable d'économie et de prévoyance; comme les chevaliers de son temps, il aimait le vin, les dés et l'échiquier. Aussi recommença-t-il à faire des dettes chez les taverniers de Lestines, fournisseurs de la cour ducale. Heureusement Wenceslas, sorti de prison, recherchait l'agréable société du bon curé « qui avait vu 200 haults princes. » Il l'appelait tantôt à Morlanwez, tantôt à Binche, souvent même à Bruxelles. Quelquefois aussi le duc Aubert l'accueillait à Mons, ou le joyeux prévôt de Binche, Gérard d'Obies venait le consulter pour l'éducation des bâtards de Wenceslas. Ce fut à cette époque que Froissart composa la *Prison amoureuse*, et d'autres poésies allégoriques abstraites, diffuses, conçues dans le mauvais goût de l'époque. Il fut plus réellement poète dans les pastourelles qu'il composait dans son presbytère. Parfois même il risquait la chanson bachique :

Je dis que le pays est bons,  
Et si destoupe mes oreilles  
Quand j'oc (j'entends) vin verser de bouteilles.  
Au boire, prenc grant plaisir  
... Et chambres plainnes de candeilles  
Jeux et danses et longues veilles.

Il chanta même, comme Lafontaine  
« jusqu'aux sombres plaisirs d'un cœur  
mélancolique : »

On doit aimer et prisier  
Joyeuse mélancolie.

D'autre part, dans le *Buisson de Jeunesse*, il se fait exhorter par dame Philosphie :

Et dit : « Il te convient penser  
Au temps passé et à tes œuvres.

Mais il était surtout exhorté par Gui de Blois qu'il voyait à Beaumont :

C'est le bon seigneur de Beaumont  
Qui m'ammoneste et me semont.

Gui de Blois « mon bon maître, dit  
« Froissart, me commanda ces his-  
« toires à faire. » C'est ce prince, petit

« fils de Jean de Beaumont, qui a fait  
« mettre sus et édifier toutes les notes que  
« le curé de Lestines avait recueillies  
« depuis sa jeunesse. De là, ce qu'on ap-  
« pelle les manuscrits de Valenciennes et  
« d'Amiens. Le comte de Beaumont in-  
« sista pour que les précieuses *enquestes*  
« fussent complétées par les *Vrayes his-  
« toires* de Jean Lebel et les chroniques  
« de Saint-Denis, qu'il possédait dans sa  
« bibliothèque. » Moul't lui cousta de ses  
« deniers, dit Froissart, pour me faire  
« ordonner et ditter cette histoire. »  
« Néanmoins le charmant découvre de ces  
« mémoires n'a pas disparu : on y trouve  
« encore ces formules caractéristiques :  
« En ce temps environ — endementiers  
« que — vous savez, et il est dessus  
« contenu que — or est heure que nous  
« retournerons aux besoignes — nous  
« nous souffrerons à parler de ces be-  
« soignes longtaines jusques à ce que  
« nous aurons cause de retourner  
« sus, etc. » Cette absence de compo-  
« sition et de système, si naturelle aux  
« chansons de *Gestes*, l'était, sans doute,  
« autant à l'esprit de Froissart, puisque  
« son maître ne songea pas, ou ne parvint  
« pas, à l'en corriger.

Il est vrai que Gui de Blois s'étant  
brouillé avec Aubert de Bavière à cause  
de l'alliance anglaise et de la saisie de  
fausse monnaie faite au château de Ju-  
may, alla se fixer en France vers 1379  
et perdit de vue, au moins pour quel-  
que temps le patronage de la haute  
histoire. Un nouveau protecteur s'offrit  
alors, mais c'était un partisan de l'An-  
gleterre : Robert de Namur, qui venait  
d'épouser la fille du sire d'Antoing :  
« J'ai emprisé (lit-on dans la *seconde*  
« *Rédaction*) mon histoire à *poursuir* à  
« la prière et requeste d'un mien chier  
« seigneur et maistre monseigneur Ro-  
« bert de Namur, seigneur de Beau-  
« fort. » C'est dans ce texte que se  
trouve notamment la *version anglaise* de  
la bataille de Crécy et l'explication de  
la défaite des Français par « *povre*  
« *arroy* et ordenance en leurs conrois. »  
Mais, en général, les deux rédactions  
ne diffèrent que par l'introduction de  
certains détails, qui intéressaient direc-

tement le protecteur de la *compilation*. Sauf son mépris pour le peuple qu'il appelait *merdaille* (1), Froissart n'a d'autre parti que celui de la curiosité. Avec Wenceslas, il assista tour à tour au sacre de Charles VI à Reims (où il voit les pairs *faire leur besogne*), et aux réjouissances du mariage allemand de Richard II. Ce fut, même, pour cette dernière fête que Froissart envoya aux enlumineurs de Paris un manuscrit de sa chronique, qui fut saisi par le duc d'Anjou en décembre 1381. On croit que cet acte d'arbitraire ne fut inspiré que par le désir de s'approprier un volume de très grand prix.

Après la mort de Wenceslas (1383), Froissart quitta la cure de Lestines pour devenir chapelain de Gui de Blois, qui lui donna en même temps un canonicat à Chimay. Dès lors recommença plus ou moins la vie d'autrefois. Au siège de Bergues, le chapelain est tout rajeuni : « C'estoit grant beauté à voir » reluire contre le soleil ces bannières, « ces pennons, ces bassinets, et si grant » foison de gens d'armes que vue « d'yeulx ne les pouvoit comprendre. » Puis, à Cambrai, au mariage de la fille du duc Aubert de Bavière, c'est encore un ébahissement juvénile pour la « grant » foison de trompes et ménestrels. « Aux fêtes somptueuses des châteaux de Blois et de Bourges, Froissart récite des pastourelles. Au camp de l'Écluse où la folle chevalerie de France croit préparer une descente en Angleterre, il ne partage pas le scepticisme d'Eustache Deschamps et préfère constater que « On » ques, puis que Dieu créa le monde, « on ne vit tant de nefz, ni de gros » vaisseaux ensemble. » Toutefois, il est si content de tout voir, qu'il en devient, pour ainsi dire, l'*enfant terrible* de cette aristocratie défaillante. Il décrit la misère flamande au lendemain de la bataille de Roosebeke, et comme il sait le *thiois*, il nous initie aux véritables dispositions de la bourgeoisie. Il signale même les tentatives de fédéra-

tion entre villes flamandes et wallonnes. Etant à Gand, il écrit l'histoire du meurtre de Frans Ackerman pour achever un travail particulier sur les troubles de la Flandre. Ce travail pouvait bien lui avoir été suggéré par Gui de Blois, un des vainqueurs de Roosebeke. C'est à Valenciennes, dit-on, que Froissart, tout en composant des serventois pour le Puy d'Amour (1), rédigea sa *Chronique de Flandre*, qui embrassait une période de huit années (1378-1386). Il revit son œuvre au château de Blois, et il doit y avoir mis un temps assez long, puisque les trois manuscrits qui nous restent offrent des traces de remaniements considérables. Encouragé de nouveau par Gui de Blois, il ordonna son livre II, en y fondant sa *Chronique de Flandre*. Selon M. Kervyn, ce travail faisait suite, non pas à la seconde rédaction écrite pour Robert de Namur, mais à la première rédaction, celle du manuscrit d'Amiens, et qui, comme nous l'avons vu, avait été commandée par le comte Gui.

En 1388, Froissart demanda à son maître des lettres de recommandation pour le fameux Gaston Phébus, comte de Foix. Il avait entendu Jean d'Aubrecicourt lui raconter des merveilles de ce prince fastueux, et d'ailleurs il avait hâte de reprendre ses voyages d'enquêtes. C'est cette expédition qu'il nous a fait le mieux connaître, et qui nous montre de la façon la plus vivante comment il interrogeait sans cesse et à tout propos. Par cet admirable récit, on apprend tout ce qu'il y avait d'aventureux, de romanesque dans l'existence du naïf chroniqueur. Une longue chevauchée à travers la France, ouvre son troisième livre (tomes 11, 12 et 13 de l'édition Kervyn). Dans un prologue tout à la fois épique et personnel, il déclare que, afin de mieux se conformer à la haute pensée qui lui a commandé son histoire, il profite de la paix qui règne au Nord pour aller étudier le Midi. « Dieu merci, dit-il, j'ai encore engin

(1) Il s'agissait de Zannekin et des héros de la bataille de Cassel ! (II, 224.)

(1) M. Kervyn conjecture même qu'une pièce d'Eustache Deschamps (*au roy du puits d'amour*) concerne Froissart.

« clair et aigu pour concevoir tous les  
 « faits dont je pourrai être informé  
 « quant à ma principale matière; j'ai  
 « encore âge, corp et membres pour  
 « souffrir peine et travail. » Il suffirait  
 de ces épisodes du voyage en Béarn,  
 pour connaître non seulement le vé-  
 ritable esprit de Froissart, mais celui de  
 tout son siècle.

Villemain, Sainte-Beuve, Taine, et  
 presque tous les critiques aiment à citer  
 ces charmants dialogues entre voyageurs  
 qui chevauchent quelques heures ensem-  
 ble. Jamais, comme l'a si bien deviné  
 Walter Scott, le moyen âge n'a été  
 aussivivant que dans ces « accointances  
 d'aventures. » De Blois, l'infatigable  
 questionneur traversa le Berry et l'Au-  
 vergne, descendit à Montpellier, et de là  
 à Pamiers où il était en novembre 1388.  
 Outre les lettres destinées à l'accrédi-  
 ter, il emportait avec lui son roman  
*Méliador* (comprenant ballades, chan-  
 sons, virelais et rondeaux de Wenceslas  
 de Brabant) et qu'il avait fait richement  
 enluminer et relier. Un autre cadeau,  
 plus princier, c'étaient les quatre lé-  
 vriers, Brun, Tristan, Hector et Roland,  
 que le chapelain de Gui de Blois était  
 chargé de conduire à l'ami de son maî-  
 tre, Gaston Phébus, le solennel auteur  
 des *Déduits de la chasse*. Outre les chro-  
 niques, le *Buisson de Jeunesse*, le *Débat  
 du cheval et du lévrier* et le *Dit du florin*,  
 nous renseignent sur les moindres inci-  
 dents de ce voyage. Chaque matin,  
 après avoir dit une *oraison petite au nom  
 de sainte Marguerite*, Froissart montait  
 à cheval et faisait ses dix lieues avant le  
 coucher; mais les repos et les distrac-  
 tions ne manquaient pas. A Pamiers, sa  
 bonne fortune, ou plutôt sa gentillesse,  
 lui procure la connaissance d'un con-  
 seiller de Gaston Phébus, messire Es-  
 paing de Lyon, qui revenait d'Avignon à  
 Orthez, et qui lui raconte les choses les  
 plus surprenantes. Ici se place ce que  
 l'on peut appeler le chef-d'œuvre des  
 dialogues de Froissart. Il y révèle aussi,  
 d'une façon singulièrement intime, son  
 goût pour le luxe et la magnificence.

Aux banquets interminables qui, chez  
 Gaston Phébus, réunissaient chevaliers

et ménestrels, Froissart put amplement  
 satisfaire sa naïve curiosité. A cette  
 cour bizarre, affluaient des gens de tout  
 pays, et par là même, les renseignements  
 les plus variés. D'un autre côté, le chro-  
 niqueur s'était fait aimer du fastueux  
 amphitryon, en causant des guerres, des  
 joutes et des *emprises* du Nord et du  
 Midi, et en lui lisant tous les soirs des  
 passages de son *Méliador* à la clarté de  
 douze torches tenues par douze valets.  
 Après trois mois de cette vie si remplie,  
 il partit d'Orthez « du château noble »  
 d'où il avait pu admirer la vue des Py-  
 rénées. Il profita de l'escorte qui con-  
 duisait en France, une pupille de Gas-  
 ton, destinée pour femme au duc de  
 Berry : la fiancée avait douze ans, le  
 duc en avait soixante. Cela n'empêcha  
 pas Froissart de célébrer ce noble ma-  
 riage dans une pastourelle allégorique  
 (la quatorzième du recueil). A Avignon,  
 le 26 mai 1389, le voyageur, trop dis-  
 trait par son nouveau titre de chanoine  
 de Lille *en herbe*, perdit une bourse  
 qui contenait quatre vingt florins d'Ara-  
 gon, octroyés par le libéral Gaston.  
 Cette perte lui inspira le *Dit du florin*,  
 aimable témoignage de son insouciance :

Légalement vous sont venus  
 Et légèrement sont perdus.

En effet, le comte de Sancerre, le sei-  
 gneur de Rivière, le dauphin d'Au-  
 vergne et le vicomte d'Assy, s'empres-  
 sèrent d'indemniser leur charmant  
 conteur. Il se hâta alors de regagner  
 Paris, pour se reposer enfin à Valen-  
 ciennes. Mais le comte Gui de Blois  
 l'appela bientôt dans son château de  
 Schoonhoven en Hollande. Il était im-  
 patient d'entendre les nouvelles *enquestes*  
 de son chapelain.

Il fallut encore, dans la même an-  
 née (1389), retourner à Paris pour con-  
 naître le résultat des conférences de  
 Lelighen, et pour assister en même  
 temps à l'entrée solennelle de la reine  
 Isabeau de Bavière. Pour cette nièce du  
 duc Aubert (le nouveau comte de Hai-  
 naut), le trouvère hennuyer crut devoir  
 composer une ballade. La fête même  
 semble avoir emprunté un divertisse-

ment à son roman de *Méiador*, dont il offrit alors, dit-on, au duc d'Orléans, un riche exemplaire historié, couvert de velours vert et à deux fermoirs d'argent doré.

En 1390, le chanoine en *expectative* de Saint-Pierré de Lille, s'étant retiré à Valenciennes, y rédigea son livre III, et les premiers feuillets du livre IV. Désireux de compléter ses notes sur les affaires de Castille et de Portugal, Froissart court à Bruges, métropole du commerce et rendez-vous des voyageurs méridionaux; il y apprend qu'un conseiller du roi de Portugal, don Juan Fernand Pachéco, est à Middelbourg, en Zélande; il va le rejoindre et passe une semaine auprès de lui pour l'interroger. Dans le prologue du livre IV, des *Chroniques de France, d'Angleterre, d'Escoce, de Bretagne, d'Espagne, d'Ytalie, de Flandre et d'Alemaigne* (t. XIV, édit. Kervyn), on lit: « À la « requeste, contemplation et plaisance « de très hault et noble prince mon « très chier seigneur et maistre Guy de « Chastillon, comte de Blois, seigneur « d'Avesnes, de Chimay et de Beau- « mont, de Sconnehove et de la Gode; « je Jehan Froissart, prestre et chappe- « lain à mon très chier seigneur dessus « nommé et pour le temps de lors très « sorier et chanone de Chimay et de « Lille-en-Flandres, me suis de novel « resveillié et entré dedens ma forge « pour ouvrer et forgié en la haulte et « noble matière de laquelle du temps « passé je me suis ensonné. » C'est, continue-t-il, l'œuvre de toute sa vie; il y a travaillé dès l'âge de vingt ans, et grâce à la protection que la reine Philippe a voulu accorder à son poète, il a pu visiter la plus grande partie de la chretienité. « Je suis venu au monde « avec les fais et advenues, et si y ay « toujours pris grant plaisir plus que « à autre chose. » M. P. Paris, veut conclure de ce prologue que Froissart fut déjà *acteur* (rédacteur) de cette histoire dès 1360. Le savant auteur des *Nouvelles recherches sur Froissart*, oublie que c'est Gui de Blois qui l'a décidé à rédiger ces souvenirs de voyages et d'en-

tretiens avec « chevaliers, escuiers, hé- « raulx de crédence, matière où il se « habilité et délité (s'exerce et se « plaît). »

Malheureusement pour Froissart, le protecteur qui venait de le faire nommer trésorier du chapitre de Sainte-Monegonde à Chimay, avait vu son intelligence s'affaiblir au milieu des excès de table, au château de Blois. Vers le commencement de 1391, Froissart quitta le comte Gui, devenu fou et ruiné et surtout par son *marmous* Sohier de Malines. Le chroniqueur a déploré en plus d'une page de ses écrits, la rapide décadence de ce brillant seigneur qui, dès sa jeunesse, avait protégé les gens de lettres (1). Retourné à Valenciennes, l'ancien chapelain de Blois se remit à la besogne avec un courage nouveau. On eût dit qu'il voulait se consoler de rester toujours chanoine de Lille *en herbe*, malgré la promesse de Clément VII. On ignore dans quelles circonstances Froissart fit en 1392, son dernier voyage en France. Il était à Paris lorsque commença la folie de Charles VI: *je fus adont informé*, dit-il. Il y était encore en 1392, lorsque Eustache Descamps, adressa une ballade à son *compaign*:

Et dont viens-tu? di-moi de tes nouvelles?

Qu'as-tu tant fait à la court de Paris?

— Que j'y a fait? J'y ay véu maintes querelles,  
De plusieurs gens, qui ne sont pas amis.

En 1393, à Abbeville, Froissart assista aux fêtes données à propos des négociations avec l'Angleterre; il reçoit du duc d'Orléans, la somme de vingt francs d'or (mille francs de notre monnaie), pour l'achat d'un livre « appelé le *Dit Royal*. » C'est à cette époque que le poète réunissait en volume les 25,000 vers qui nous sont restés de lui, sous forme de visions allégoriques, de traités amoureux à la louange du joli mois de mai, de ditties, de débats, de plaidoeries, de lais amoureux, de ballades, de rondeaux, de virolais et de pastourelles. Il se proposait d'offrir ce

(1) C'était pour son père que Watriquet de Couvin avait composé le *Pit de Haute Honneur*, catéchisme de morale chevaleresque.

recueil, au roi d'Angleterre, et il l'avait fait enluminer et richement couvrir de velours vermeil à « dix clous d'argent dorés, avec roses d'or au milieu et deux grands fermails dorés et richement ouvrés de roses d'or. »

En 1395, profitant de la trêve, il demande des lettres pour Richard II au duc Aubert, au comte d'Ostrevant, à Enguerrand de Coucy et à la duchesse de Brabant. Il aborde à Douvres le 12 juillet; mais, dès qu'il a débarqué, quel désappointement! Depuis vingt-huit ans tous les *hostels* sont « renouvelés de nouvel peuple » : les hommes qui les habitent étaient des enfants à son dernier voyage; il ne les a pas connus, et ils ne le connaissent pas davantage. Heureusement, à Cantorbéry, le grand sénéchal d'Angleterre, Thomas de Percy, reconnaît dans le vieux Froissart, le gentil trouvère de Windsor, et lui procure l'accointance de quelques gentils-hommes qui « parlaient bien français. » En allant à Leeds, à Eltham, à Sheen, à Chertsey, à Kingston et à Windsor, Froissart put interroger et écouter « à grand loisir » en chevauchant sur les grandes routes. On lui parlait de Wycleff, de Wat Tyler et des Lollards, d'Angleterre, de la barbarie de l'Écosse et des tribus encore sauvages de l'Irlande. Quant au fameux purgatoire de saint Patrick, Froissart ne se montra pas trop crédule. Avant de présenter son livre à Richard II, il eut une conférence des plus curieuses avec le hautain duc de Gloucester. Le roi fit remettre à l'auteur du beau livre, un gobelet d'argent doré, pesant plus de deux marcs et contenant cent nobles « dont je valus mieulx, dit-il, tout mon vivant. » Il est probable, comme le conjecture M. Kervyn de Lettenhove, que Froissart offrit aussi à cette occasion à Windsor, la rédaction de ses trois premiers livres, telle qu'on la trouve encore aujourd'hui dans le magnifique manuscrit de Besançon.

Dans les derniers jours d'octobre 1396, Froissart se rendit à Saint-Omer où se faisaient les préparatifs pour la remise solennelle d'Isabeau de France à

Richard II. A propos de ce mariage tout politique, et surtout de la réconciliation qu'on en espérait entre les deux peuples, il y eut de grandes fêtes et assemblées dont le chroniqueur tira profit pour ses *enquestes*. Mais, s'il faut en croire une ballade d'Eustache Des-camps, son ami ne put rester longtemps à Saint-Omer, parce que, comme à Avignon, on lui avait volé sa bourse. Dans cette pièce badine, la victime montre toute la philosophie qu'eut Marot en pareille occurrence :

Fors d'un varlet breton qui par ses dois  
Quatre-vingts francs sans dire : « Je m'en vois »  
Et un roncin, qui estoit bons et frisques  
M'a desrobé . . . . .

Nous ne savons guère ce que devint Froissart après son voyage de Saint-Omer : il ne parla plus de lui dans ces passages de ses chroniques, qui sont encore les seules sources de sa biographie. On assure qu'il se retira, pendant quelque temps, à la savante abbaye de Cantimpré, aux portes de Cambrai. Peut-être l'évêque Pierre d'Ailly lui fournit-il des documents sur le schisme et les antipapes; peut-être le prieur même de Cantimpré, messire Jean le Tartier l'aida-t-il dans ses compilations historiques. Quand on considère que le livre IV de Froissart se termine par la neutralité des Liégeois et des Brabançons au sujet du schisme (1400), et par d'autres faits relatifs à cette discorde ecclésiastique, on est tenté d'y reconnaître un travail inspiré par l'illustre évêque de Cambrai. D'un autre côté, dans le manuscrit de Breslau, qui nous offre une refonte des quatre livres faite par l'auteur lui-même, ainsi que dans la dernière rédaction du livre Ier, certains détails nous rappellent souvent le pays de Chimay et de Beaumont. Or, une tradition des plus anciennes affirme que Froissart passa ses dernières années au cloître de Sainte-Monegonde, dont il était chanoine-trésorier. Dans cet asile, qu'il devait à la munificence de Gui de Blois, il s'attacha jusqu'à sa dernière heure à remanier et à perfectionner son œuvre. Il la dégagea complètement du texte de Jean le Bel,

sur lequel, en sa jeunesse, il avait fondé sa narration. Il fit disparaître aussi quelques froids résumés tirés des chroniques de Saint-Denis. En outre, sans perdre cette vivacité de style qui fut unique, le chroniqueur s'attacha à moraliser surtout sur les règnes de Charles VI et de Richard II, qui offraient tant de symptômes de décadence. En même temps, il se faisait gloire de son impartialité : « j'ai ce livre hystoryet sans « faire fait, ne porter partie, ne coulourer plus l'un que l'autre. » Peut-être enfin, voulut-il composer un livre accessible au grand public. On s'expliquerait ainsi le texte de ses *Chroniques abrégées* qui ne dépasse pas la matière du livre Ier. C'est là qu'il déclare, comme Thucydide, l'importance des guerres dont il s'est fait l'historien et qu'il remonte philosophiquement aux origines. En général, on est frappé de la gravité et même d'une certaine profondeur politique, qu'on peut rencontrer dans les pages revues ou rédigées, soit à Cantimpré, soit à Sainte-Monegonde. « Just qu'à la dernière année de sa vie, » remarque Dr Jos. Stevenson (*The chronicles*, 25 mai 1867), ce travail « de reconstruction ne fut jamais interrompu. De là une vaste tâche pour l'éditeur. Ce texte, tout à fait exceptionnel, réclame une méthode spéciale; celle de la juxtaposition des divers récits d'un même événement. » Quant à l'orthographe wallonne, qu'on a aussi signalée, ne peut-elle pas tout simplement s'expliquer par la nationalité des copistes?...

La ville de Chimay possède comme Valenciennes, une statue érigée à Froissart. Mais, bien que la tradition place sa sépulture à l'intérieur de la chapelle Sainte-Anne dans l'église de Chimay, et bien qu'un manuscrit du château comtal, reporté sa mort à 1419, on n'a pu retrouver ni l'obit du chanoine-trésorier du chapitre de Sainte-Monegonde ni quelque autre document précis. M. Kervyn de Lettenhove cite seulement une copie d'une ancienne épitaphe de Froissart, que des habitants de Chimay se souviennent d'avoir pu lire sur

une pierre brisée déposée dans la sacristie. La bibliothèque d'Arras possède une galerie de portraits qui datent du xve siècle : dans le nombre figure celui de Froissart, peint à l'époque de sa vieillesse. Il a été reproduit dans l'édition Kervyn.

J. Stecher.

*Œuvres complètes de Froissart* (éd. Kervyn de Lettenhove), 25 vol. — *Poésies de Froissart* (éd. Scheler, 3 vol.). — Siméon Luce, *Œuvre de Froissart* (t. I, introduction). — Paulin Paris, *Nouvelles recherches sur Froissart* (*Bulletin du bibliophile*, 1860). — B. Kervyn de Lettenhove, *Etude littéraire sur Froissart*, Paris 1867. — A. Dinaux, *Archives du nord*, 3<sup>e</sup> série, t. II reproduit dans : *Trouvères brabançons*, etc.). — E. de Barthélemy, *Messager des sciences historiques*, Gand 1874. — Docteur Gaertner (ap. Herrig, *Archiv f. studium der neueren sprachen* (1867)).

1. En prose : *Chroniques de France, d'Angleterre, d'Escoce, de Bretagne, d'Espagne, d'Ytalie, de Flandres et d'Allemagne* (en 4 livres dont on possède au moins trois rédactions différentes). — *La Chronique de Flandre 1382-1386*, fondue dans la *Chronique générale* (1322-1400). — *Chroniques abrégées* (cf. éd. Kervyn, 1, 2<sup>e</sup> partie, p. 149). — II. En vers. — *Paradis d'amour*, tretté de 4,723 vers. — *L'Horloge amoureux*, poème didactique de 1,474 decasyllabes. — *L'Espinette amoureuxse* (autobiographie de 4,192 vers). — *La Prison amoureuxse* (allégorie de 3,899 vers et de 20 pages de lettres en prose, le tout en l'honneur de Wenceslas, duc de Brabant; M. Paulin Paris croit y reconnaître le roman de *Méliador*). — *Le Bleu chevalier*, complainte de 126 strophes. — *Le buisson de jeunesse* (songe allégorique de 5,438 vers). — *Le Temple d'honneur*, allégorie ou moralité de 1,076 vers. — *Traitié amoureux à la loenge don joli mois de may*, 32 douzains de deux couples diverses, interrompus par deux ballades et terminés par un virelay. — *Le Ditté de la flour de la Marguerite*, 24 strophes de 8 vers. — *Le Débat du cheval et du levrier*, 92 vers. — *Le dit don florin*, dialogue badin de 490 vers. — *Plaidoirie de la rose et de la violette*. — *Treize lais amoureux* (dont un en l'honneur de la reine d'Angleterre). — *Vingt pastourelles*, allégories historiques. — *Six chansons roiaux amoureuxses*, dont une couronnée au Puy d'Amour d'Abbeville, une dite (*Sote amoureuxse*), à Lille, une à Tournai et deux à Valenciennes. Les 4 premiers poèmes sont consacrés à des sujets amoureux; les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sont de pieux *serventois* en l'honneur de Notre-Dame. — *Quarante Ballades amoureuxses*. — *Treize virelais amoureux*. — *Cent-sept rondelets amoureux*. — *La Court de May*, 4,734 vers attribués à Froissart. — *Le Trésor amoureux*, 8,000 vers sur des questions de casuistique amoureuxse (même attribution cf. Kervyn de Lettenhove, t. XXIV, des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*).

On a perdu :

Le roman du *Méliador* achevé en 1384, et contenant « toutes les chansons, ballades, rondeaux et virelais » de Wenceslas, duc de Brabant (probablement retouchées et enchâssées dans un récit concernant « le chevalier au soleil d'or. ») Arthur Dinaux (trouvères brabançons, p. 149 et 477), affirme sans preuve que l'ouvrage offert par Froissart à Richard II en 1395, était ce *Méliador*. — *Le dit royal*, acheté en 1393 par le duc d'Orléans. M. Scheler (*poésies de Froissart*, in-

trod. LXX) incline à y voir la Plaidoirie de la Rose et de la Violette. — Un poème sur les *Pre-miers événements de la guerre de cent ans*, et que Froissart, dit-on, offrit à Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre (Voir la notice).

**FROMNT** (*Philippe*), chroniqueur, né à Mons, au xv<sup>e</sup> siècle, mort en 1636. Il embrassa l'état religieux dans l'ordre de Saint-Benoît, fut d'abord moine, puis prieur de l'abbaye d'Hautmont; pendant son priorat, il réunit et coordonna ce qui concernait l'histoire de son abbaye ainsi que les faits et gestes des abbés, sous le titre de : *Annales Abbatie Altimontensis cum gestis abbatum*.

Aug. Vandor Meersch.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 1032. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**FROYE** (*Jacques*), linguiste, prédicateur, écrivain ecclésiastique, né en 1528, à Raismes, près Valenciennes (ancien Hainaut), ou à Ramousies, près d'Avesnes, mort le 7 janvier 1586. Il embrassa l'état ecclésiastique et entra au monastère de Saint-Lambert de Liessies, de l'ordre de Saint-Benoît, alors dirigé par l'abbé Louis de Blois ou Blossius, dont il devint le disciple, et l'ami. Il y acquit une grande réputation comme prédicateur et comme helléniste et latiniste. L'abbé de Hasnon, Michel du Quesnoy, étant décédé le 20 juin 1569, Jacques Froye fut appelé à le remplacer. Il fit rebâtir sur un vaste plan l'église de son monastère, église dont il ne reste malheureusement nul vestige; pendant les dix-sept années qu'il dirigea son abbaye, il lui fit atteindre un haut degré de splendeur. L'abbaye avait à Valenciennes un refuge et une juridiction ecclésiastique comprenant l'antique église de Notre-Dame-la-Grande. Ce fut donc Jacques Froye qui porta le Saint-Sacrement, dans la fameuse procession faite le 30 juillet 1570, en cette dernière ville, à l'occasion du pardon général, accordé par le pape, aux Pays-Bas. Cette solennité religieuse arrêta les flots de sang, qui coulaient, chaque jour, à Valenciennes, par suite des exécutions ordonnées par l'implacable duc d'Albe. Froye figura

aussi avec Antoine Vermand, abbé de Vicogne, comme député du Hainaut, dans l'assemblée des Etats généraux, convoqués à Mons, en 1579, sous la présidence du même duc d'Albe, fait qui indique le rang et la considération dont il jouissait parmi les membres du riche clergé. On sait que les jésuites lui doivent la fondation de leur église et de leur couvent à Valenciennes, ainsi que celle de leur collège.

Lors de son séjour à l'abbaye de Liesies, Froye traduisit un des ouvrages de Blossius, sous le titre mystique de *Cabinet de l'ame fidelle, où sont contenus le miroir spirituel, escrit par Loys de Blois, la bague, la couronne et le coffret spirituels*. Louvain, 1565, in-8°, réimprimé en 1596, in-16, avec le nom du traducteur, ces deux éditions sont rares et recherchées par les bibliophiles. Il avait fait cette traduction du vivant de l'auteur, et réunit, en outre, en un volume les œuvres diverses de Blossius qu'il publia en latin et en français; rendant hommage à son maître, il écrivit aussi la vie de celui-ci, pour une nouvelle édition de ses œuvres, imprimée à Cologne, en 1571, in-folio, réimprimée dans la même ville en 1589, à Paris, en 1606 et 1622, in-4°, et à Anvers, en 1632, in-folio. L'abbé Hugues du Tems, dans son livre sur le clergé de France, t. IV, p. 158, dit que Froye est auteur d'un ouvrage sur les *Saints du Hainaut*, sans indiquer si ce livre a été imprimé, ou bien s'il est resté manuscrit.

Trente ans après la mort de l'abbé Froye, on lui éleva (1616), un monument funéraire dans le chœur de l'église et près de l'autel où ses cendres reposaient, on lisait cette inscription : *Reverendo in Christo Patri Domino D. Jacobo Froye, abbati defuncto anno MDLXXXVI, ætatis LVIII, regiminis XVII, optime de religione et hujus ecclesiæ ornatu merito, Leod. Tison abbas Vitam æternam proprecatur*. M. DC. XVI.

Aug. Vander Meersch.

Sweertius, *Athencæ belgicæ*, p. 364. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 513. — Brasseur, *Sydera Hannoniæ*, p. 27. — *Archives du nord de la France*, nouvelle série, t. IV, p. 168.

**FRUMAUS** (*Jean*), FRUMIAU, FREMAU, trouvère et musicien, né à Lille au XIII<sup>e</sup> siècle. Il fut surnommé *li coroné*, parce qu'il avait obtenu le prix de la chanson à un concours institué par le puy Notre-Dame de Lille. Dinaux croit que c'est lui qu'on a nommé *Li rois de Lille*; c'était le titre banal accordé à tout poète qui avait triomphé dans les cours d'amour, aux jeux sous l'ormeau, aux puy verds et aux autres concours, en l'honneur de Notre-Dame. On ne connaît de ce trouvère que trois chansons notées (msc. B. N., 7222, anciens fonds). Frumaus consulta Guillaume de Béthune (Voir ce nom) sur un point de casuistique galante.

J. Stecher.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*. — Dinaux, *Trouvères de Flandre*.

**FRUYTIERS** (*Jean*) ou FRUYTIER, écrivain flamand, né en Brabant, au commencement du xv<sup>e</sup> siècle. Engagé de bonne heure dans la Réforme, il devint maître des requêtes de Guillaume le Taciturne, et joua un certain rôle dans les troubles. La pureté et l'énergie de son style néerlandais lui méritent une place à côté de Marnix et de Coornhert. Pendant son séjour à Anvers, en 1565, il publia en petit in-octavo son fameux *Ecclesiasticus*, dans lequel il avait transformé en chansons populaires les chapitres sapientiaux de Jésus, fils de Syrach. La notation de ces chants a été remarquée par Fétis et d'autres musicographes. Malgré le privilège royal, le livre fut proscrit par le duc d'Albe, à cause de son influence sur la population brabançonne. Willems a cité le morceau :

*Van Godt comt alle wysheygt goet.*

Comme poète, Fruytiers excellait à exprimer dans le style le plus familier les images les plus hardies. Pour la facilité et la fécondité de sa propagande religieuse, il aimait à mêler la prose et les vers. Sa verve éclate et sa gloire arrive à l'apogée dans sa *Corte beschryving*, description sommaire du siège et de la merveilleuse délivrance de Leyde (1577); ouvrage encore réimprimé et commenté par P. Seriverius en 1765.

Fruytiers finit par s'établir, vers 1580, en Zélande, comme tant d'autres proscrits belges, et y composa de nombreux ouvrages, notamment : 1<sup>o</sup> *Het leven der Roomsche en Constantinopelsche Keyseren in 't cort, in dicht ghestelt*, 1566. — 2<sup>o</sup> *Corte beschryvinghe van den watervloet* (inondation de 1570), 1571 et 1614. — 3<sup>o</sup> *Gebeden over 't boeck Genesis*, enz. Embden, 1573 et 1620. — 4<sup>o</sup> *Der Francoysen en haerder naghebueren Morghenwecker*. Dordrecht, 1573, (d'après le *Réveille-Matin*, attribué à Hofman, à Languet et à De Bèze). — 5<sup>o</sup> *Den gulden A, B, C*, d'après un manuel des huguenots français (Anvers, 1579). — 6<sup>o</sup> *Waerachtige legende van Jan de Witte, waerinne de gelegentheyte van der Papisten Broot-God*, d'après la légende française de Jean le Blanc et de Dieu-farine, 1596.

J. Stecher.

Tiele, *Bibliotheek van Pamfletten*, bl. 103. — Willems, *Verhandeling*, enz., 1, 238 — De Vries, *Proeve eener geschiedenis der nederd. dichtkunst*, 1, 42. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Fétis, *Biographie des musiciens*.

**FRUYTIERS** (*Lucas*), en latin FRUTERIUS, philologue, poète latin, né à Bruges, en 1541 ou 1542, mort à Paris en 1566. Son épitaphe due à Victor Giselin, son ami, nous apprend qu'il était issu d'une famille noble, qu'il fit son cours d'humanités à Gand, puis qu'il alla se perfectionner dans l'étude des lettres anciennes et de l'antiquité à Louvain et à Paris. Il s'était lié d'amitié avec Jacques Raewaerd, natif de Lisseweghe, village à quelques lieues de Bruges, plus âgé que lui de quelques années et qui, plus tard, professa le droit à Douai. Les deux amis faisaient souvent ensemble des recherches dans les bibliothèques; dans une visite qu'ils firent à l'un de ces dépôts littéraires, Fruytiers découvrit un petit traité de rhétorique, encore inédit, dont l'auteur Julius Severianus paraît avoir vécu du temps d'Hadrien; il prépara une édition de ce traité qu'il dédia à Marcus Laurinus. La dédicace en fut écrite à Bruges, mais elle ne porte pas de date. Les auteurs latins firent principalement l'objet de ses études : parmi

les poètes, Lucrèce, Catulle, Properce; parmi les grammairiens, Varron, Aul-Gelle, Pomponius Festus attirèrent particulièrement son attention. Une lecture approfondie de ces auteurs anciens lui fit découvrir des mots à corriger, à ajouter ou à retrancher, des passages à expliquer autrement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Il tint note de toutes ces conjectures, qu'il se proposait, sans doute, de publier plus tard, après les avoir revues avec soin, à l'exemple d'autres critiques de son temps. Avait-il déjà commencé à Louvain son œuvre de critique? On n'en sait rien, mais la chose paraît probable. Le jeune Fruytiers entra en relation avec plusieurs savants, principalement avec ceux qui s'occupaient des mêmes auteurs que lui : Muret, Canter, Buchanan, Adrien De Jonghe, Lambin. Il se peut même qu'il ait suivi les leçons de ce dernier, alors professeur au collège de France. C'est probablement aussi à Paris qu'il fit la connaissance de Jan Vander Does (Janus Dousa), qui y étudiait en l'année 1564. On ignore depuis combien d'années il était dans cette ville quand, en 1566, s'étant exercé au jeu de balle, dans l'intérêt de sa santé et se trouvant en transpiration, il prit un verre d'eau froide, imprudence qui lui fut fatale : il ne tarda pas à en mourir, alors qu'il n'avait pas accompli sa vingt-cinquième année.

Fruytiers ne s'était pas renfermé dans le domaine de la critique des textes; il avait composé plusieurs pièces de vers latins et traduit également en vers latins quelques épigrammes grecques. Quoiqu'il n'eût encore rien fait imprimer à l'époque de sa mort, la renommée de son talent précoce et extraordinaire s'était répandue parmi les savants; il avait, d'ailleurs, consigné un grand nombre de ses observations critiques dans des lettres adressées à plusieurs d'entre eux. Un autre philologue Brugeois, Louis Carrion, plus tard professeur et recteur à l'université de Louvain, en déplorant, dans l'un de ses ouvrages la mort prématurée de son jeune compatriote (qu'il appelle *divinus*

*juvenis*) insinue que celui-ci a laissé, par son testament, sans en douter, ses écrits à des voleurs, des plagiaires et des faussaires; il ajoute que s'ils étaient tombés en de meilleures mains, on pourrait les juger, sans être réduit à s'en rapporter à quelques témoignages personnels. Cet ouvrage de Carrion (*Antiq. lect.*, I, 4) parut en 1576. On ignore si l'accusation était fondée et si elle aurait encore été lancée huit ans plus tard. En tout cas, on croirait difficilement que, parmi les personnes contre qui elle était dirigée se soit trouvé le noble seigneur qui livra, en 1584, au public tout ce qu'il avait pu recueillir de la succession littéraire de Fruytiers. Le volume est intitulé : *Luca Fruterii Brugensis librorum qui recuperari poterunt reliquia, inter quos versionalium libri II et Versus Miscelli. Additus Julii Severiani symptomata Rhetorices nunc primum diligentia et studio Lucae Fruterii Brugensis in lucem edita*. L'éditeur, premier curateur de l'université de Leyde, soumit préalablement le recueil à l'examen de Juste Lipse et fit imprimer en tête du volume la lettre contenant l'appréciation de ce savant; elle commence par cette phrase : « Vous « étiez dans le vrai lorsque vous « n'avez souvent affirmé que Lu- « cas Fruyters était un des premiers « génies de notre Belgique et même de « la France. » Juste Lipse loue la correction et l'élégance de son style, la variété de ses connaissances, la sagacité des conjectures, la maturité de jugement; il relève surtout l'élévation des sentiments et la candeur qui respirent dans ces écrits et qui ne sont pas la marque d'une âme vulgaire. Son jugement sur les poésies de Fruytiers est exprimé d'une manière indirecte et équivoque. On croirait que le professeur de Leyde a voulu éviter de contredire trop ouvertement l'opinion du seigneur de Nortwyck qui les avait louées dans une élogie. La vérité est que les vers du poète brugeois sont loin de valoir sa prose. Hofman-Peerlkamp estime qu'il avait trop peu vécu pour apprendre, par un long commerce avec

es poètes anciens, comment on les imite heureusement. Gruter n'en a pas moins fait imprimer plusieurs pièces dans ses *Delic. Poetar. Belgic.* t. II, p. 421 et suiv. Plus tard, Gruter parvint à rassembler de nouvelles épaves de l'œuvre critique de Fruytiers, dont il forma un troisième livre, faisant suite aux livres Ier et II, publiés par Dousa; il l'inséra dans sa *Lampas critica*, t. V. Francof., 1605, p. 339-384, sous ce titre : *Luc. Fruterii, conjectaneorum ve-risimilium libri III.* Ce livre est suivi (p. 384-399) de six lettres adressées par Fruytiers à divers savants. Nous possédons une septième épître qu'il avait écrite à Muret. Ce savant, si renommé par sa belle et pure latinité, la fit imprimer dans le recueil de ses propres lettres et on la retrouve dans l'édition des œuvres complètes de Muret, publiée par les soins d'un autre latiniste célèbre, David Ruhnken, Leyde, 1789, t. I, p. 432-440. Il a été tenu compte des remarques critiques de Fruytiers dans les éditions *Cum notis variorum* des auteurs anciens qu'elles concernent.

Aug. Vander Meersch.

L. Fruterii, *Librorum reliquæ. cur. Jan. Dou-sæ.* — Gruteri, *Lampas cru.*, liv. V — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 823. — Hofman-Peerlkamp, *Vit. Belgar. qui carm. latin. comp.*, p. 75, sq. 8°.

**FRUYTIERS** (*Philippe*), peintre d'histoire et de portrait, né à Anvers. La date de sa naissance est inconnue. Il mourut en 1665. Fruytiers reçut une éducation solide; on connaît de lui quelques pièces de vers en latin et des morceaux de littérature écrits en français et en flamand. En 1631-1632, il fut admis franc-maître de la gilde de Saint-Luc et c'est donc à tort que les biographes fixent la date de sa naissance en 1625. En 1627, il était élève de rhétorique chez les jésuites, ce qui permet de supposer qu'il naquit vers 1610; en 1630, il était membre de la Sodalité des célibataires. En 1645, il exécuta pour l'église Saint-Jacques une *Assomption* qu'on lui paya 1,150 florins, somme considérable pour l'époque. Ce tableau a disparu. Fruytiers abandonna la pein-

ture à l'huile pour la gouache, et c'est dans ce genre qu'il peignit, en miniature, toute la famille de Rubens. Il avait l'ordonnance facile, posait heureusement ses modèles et montrait beaucoup de goût dans la disposition des draperies. Il a gravé à l'eau-forte des portraits et des animaux. Une de ses gouaches : *Dame avec ses enfants*, fut vendue 570 francs, à la vente Richard W., en 1857. Les œuvres de Fruytiers sont rares.

Ad. Siret.

**FULBERT**, évêque de Cambrai, né à Woluwe-Saint-Etienne, mort en 956.

Fulbert, qui occupa le siège épiscopal de Cambrai de l'an 933 à 956, était né, d'après le chroniqueur Balderic ou Baudry, qui vivait au siècle suivant, dans un village du Brabant, à Woluwe (*in pago Brabant, de villa Wiluva*), c'est-à-dire à Woluwe-Saint-Etienne, où était situé son patrimoine, qui passa, après lui, au chapitre de sa cathédrale et resta longtemps la propriété de ce chapitre. Ce fut grâce à l'amitié du duc de Lotharingie Gislebert et à celle de l'archevêque de Reims Artold, que Fulbert devint évêque; il montra sa reconnaissance envers celui-ci, qui avait été déposé, en soutenant énergiquement ses droits au concile tenu à Ingelheim, sous le patronage d'Othon le Grand, en 948. Pendant la longue durée de son épiscopat, il sut conserver la faveur d'Othon, qui accorda à son église plusieurs beaux privilèges.

Grâce à l'appui du roi, Fulbert parvint à triompher dans ses luttes contre deux comtes, l'un et l'autre puissants et d'autant plus redoutables, qu'ils s'étaient alliés l'un à l'autre par un mariage. Le premier, nommé Isaac, et qui exerçait à Cambrai l'autorité comtale, possédait l'abbaye de Saint-Humbert, de Maroilles, détenait, comme un bénéfice ou fief royal, le riche monastère de Saint-Géry, de Cambrai, et partageait dans cette ville, par moitié avec l'évêque, le château, c'est-à-dire la cité même, les *vectigalia* ou impôts et la monnaie. Ce fractionnement de l'autorité entre deux pouvoirs différents

devait nécessairement entraîner des luttes; elles ne tardèrent pas à surgir. Isaac appella à son aide ses vassaux et intima à Fulbert l'ordre de partir; mais l'évêque profita du court délai qui lui avait été accordé, pour s'entourer aussi de défenseurs nombreux; il ne céda que devant de nouvelles menaces, appuyées cette fois par des forces plus considérables.

En 938, le roi Othon, en revenant de la Neustrie ou France, où il avait été soutenir la cause du roi Louis d'Outre-Mer, vint à Cambrai et montra beaucoup de bienveillance à Fulbert. A la demande de l'évêque de Liège Richer, il lui confirma le droit de frapper monnaie et de percevoir le tribut, à Cambrai (30 mai 940). Il donna une nouvelle preuve de ses sentiments pour ce prélat en lui octroyant, le 30 avril 947, une charte où il lui assujettit l'église ou abbaye de Saint-Géry, en déclarant que nul autre que lui ne pourrait y exercer de juridiction. Cette charte fut accordée à Fulbert à la demande de l'archevêque Frédéric, du frère du roi, Brunon, des ducs Conrad et Herman, c'est-à-dire des personnages les plus influents de la cour d'Allemagne et de Lotharingie. C'était un coup sensible porté aux prétentions d'Isaac; Fulbert frappa une seconde fois celui-ci en annulant le mariage d'une de ses filles avec Amelric ou Amaury, qui était aussi, à ce que dit Baldéric, comte en Hainaut. On eut beau lui prodiguer les menaces, les offres, les promesses, il resta inébranlable; cette alliance était entachée, disait-il, d'un vice radical par la parenté existante entre les deux époux.

Un ennemi formidable apparut tout à coup aux portes de la cité de Cambrai. En 953, les Hongrois, dans une de leurs dernières courses dévastatrices à travers l'Europe, parvinrent jusqu'à cette ville, le 6 avril. Ils campèrent dans les prairies arrosées par l'Escaut et livrèrent au pillage, dans le faubourg, les habitations des bourgeois. On avait transporté à l'intérieur des remparts le corps vénéré de saint Géry, l'un des

apôtres de la contrée, mais le monastère portant son nom et qui était au dehors de la cité, était resté occupé. Les Hongrois ne l'avaient pas encore assailli lorsqu'une flèche lancée du monastère tourna contre ce dernier leur fureur; il fut pris, saccagé et livré aux flammes, mais le château même résista aux attaques des Hongrois et de Bulgion, leur roi ou chef.

Fulbert prit une part active au concile d'Ingelheim, de l'année 948 et, en 950, travailla à réconcilier le roi de France Lothaire, fils de Louis d'Outre-Mer, et son puissant vassal, le duc Hugues. Il ne manquait pas d'une habileté, qui, il faut le reconnaître, ne brillait pas toujours par le choix des moyens. Sollicité par Othon le Grand de lui remettre les restes mortels de saint Géry et de saint Aubert, les deux plus vénérés de ses prédécesseurs, et ne voulant, ni priver son église de ces gages précieux, ni mécontenter son royal protecteur, il lui fit parvenir les corps de deux autres évêques, dont l'un, Thiéri, avait aussi été béatifié, mais a passé inaperçu dans l'histoire.

L'évêque Fulbert s'occupait activement des intérêts spirituels de son diocèse, qui comprenait aussi, à cette époque, celui d'Arras. Il termina une longue querelle qui existait entre les chanoines de Renaix et les religieux d'Inde ou Sint-Corneli-Munster, près d'Aix-la-Chapelle; ceux-ci voulaient conserver le corps de saint Hermès, que l'on avait réfugié dans leur monastère; mais Fulbert décida la contestation en faveur des chanoines. Il est vrai qu'il reçut d'eux, pour son église, la *villa* ou domaine de Nuwehove, ce qui n'était pas très délicat, ni très canonique; mais, au x<sup>e</sup> siècle, on ne se formalisait pas pour si peu de chose. Ce fut lui, aussi, qui fit élever, c'est-à-dire placer dans une châsse le corps de l'évêque saint Vindicien, à l'endroit dit le Mont-Saint-Martin, et qui rebâtit là, en l'honneur de saint Pierre et Paul, une église, où il établit huit clercs ou chanoines, qu'il subordonna directement à l'autorité épiscopale; ce petit

chapitre, dont l'existence fut très agitée, se transforma dans la suite en une abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Enfin ce fut lui qui fonda l'abbaye de Mareuil près d'Arras, que Teudon, l'un de ses successeurs, dépouilla d'une partie de ses biens, mais qui fut rétablie par le roi Lothaire, en 977, dans la possession des biens que les religieux devaient à la générosité de Fulbert.

Celui-ci mourut le 1<sup>er</sup> juillet 956, et fut remplacé par Bérenger. Peu de temps avant sa mort, il légua à sa cathédrale les biens de sa famille, à Woluwe, qui furent attribués par l'évêque Gérard I<sup>er</sup>, vers 1020 ou 1030, à l'oratoire Saint-Jean, de Cambrai. De là vient que le chapitre de Cambrai eut, à Woluwe-Saint-Etienne, des biens, le patronat de l'église et une seigneurie foncière, dont la mention nous révèle lequel des trois villages du nom de Woluwe à vu naître notre prélat.

Alphonse Wauters.

Balderic, *Gesta episcoporum Cameracensium*, dans Pertz, *Monumenta Germaniae, scriptores*, t. VII, *passim*. — Richer et Flodoard, dans le même, t. III, *passim*. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, pp. 144, 166, etc. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 227.

**FULCAIRE**, XXXI<sup>e</sup> évêque de Liège (en comptant ceux de Tongres), est probablement le *Folericus Tungrensensis* dont il est question dans une lettre du pape Zacharie, citée par Fisen d'après une notice sur saint Boniface. Il aurait eu pour père, dit-on, un comte de Louvain; cela ne se discute pas. Ce qui est établi, c'est qu'il succéda en 746 à saint Floribert et qu'il mourut en 761. L'historien prémentionné fait remarquer que Fulcaire fut le premier prélat liégeois qui n'obtint pas les honneurs de la canonisation; il fait du reste un grand éloge de ses vertus et, tout particulièrement, de sa sagesse. Jusqu'à cette époque, pour le dire en passant, le jugement d'un seul évêque avait suffi pour décider l'inscription d'un personnage pieux au catalogue des saints vénérés dans les limites de sa juridiction; peu à peu des formalités plus solen-

nelles furent exigées. L'église de Liège, relevant d'abord de la métropole de Trèves, passa ensuite à celle de Mayence et, finalement, sous Fulcaire, à celle de Cologne, d'institution toute nouvelle. Aucun événement local important ne signale ce règne : Jean d'Outre-Meuse dit seulement que Fulcaire laissa son diocèse plus riche qu'il ne l'avait trouvé.

Alphonse Le Roy.

Les chroniqueurs liégeois. — *Gallia christiana*, etc.

**FULCHER** ou **FULCAIRE**, évêque de Noyon et de Tournai, mort en 955. La Belgique était complètement livrée à l'anarchie féodale lorsque le siège épiscopal de Noyon-Tournai fut conféré à Fulcher. Si l'on en croit un écrivain qui a chargé sa mémoire de malédictions, sa naissance était illégitime, et il avait eu pour père le chef des cuisines du roi de France. Ce fut, ajoute-t-on, grâce à de honteuses manœuvres qu'il parvint à l'épiscopat; il acheta, à prix d'or, la faveur du monarque et des nobles de la cour. Quoi qu'il en soit de ces accusations, Fulcher ne fut pas élu sans peine, car son prédécesseur, Rodolphe ou Raoul, mourut le 9 janvier 952, et il ne prit possession de son siège qu'en 954. C'est qu'il avait un compétiteur dont il eut peine à triompher : Flodoard, le même, d'après Mabillon, que le célèbre historien de l'église de Reims. Il nous est resté une lettre de l'archevêque de Brême, Adela, dans laquelle ce prélat essaye de consoler Flodoard de l'insuccès de ses démarches et où il qualifie d'usurpation le triomphe de Fulcher. Cette lettre, il est vrai, soulève une objection capitale, car elle est antérieure à la mort de Rodolphe, mais on peut supposer qu'il s'y est glissé, dans la souscription, une légère erreur. Elle se termine par ces mots : *Scriptum pridie calendas octobris anno IX<sup>e</sup> LI* (écrit la veille des calendes, ou 30 septembre, de l'année 951); il faut sans doute lire 952 ou 953.

Flodoard, lui-même, parle de la nomination de Fulcher, mais avec une réserve pleine de goût : il n'ajoute à son

récit aucune récrimination. Il se borne à dire de son compétiteur qu'il était doyen de Saint-Médard, de Soissons. Il signale aussi sa mort en 955. Que s'était-il passé pendant ce court épiscopat, qui dura, suivant l'opinion commune, dix-huit mois. A en croire Hérیمان, moine de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, qui vivait au XIII<sup>e</sup> siècle, Fulcher aurait mené une vie digne de son élévation et aussi contraire à la loi divine et aux prescriptions de l'Eglise. Pour conserver l'amitié des grands, il leur abandonna une grande partie des possessions ecclésiastiques de son diocèse. A Noyon, il spolia ainsi trois églises, dont il convertit les biens en fiefs, puis il engagea ses vassaux à visiter avec lui la fertile Flandre et, comme ils s'indignaient de devoir l'accompagner, eux qui étaient des chevaliers libres (*ingenui milites*), il triompha de leur résistance en leur promettant le partage de nouvelles dépouilles. Ce fut lui qui réduisit à la pauvreté, à Tournai, l'église de Saint-Quentin au Marché (*Sanctus Quintinus de Foro*), où il existait un chapitre de chanoines, et celle de Saint-Pierre au milieu de la ville (*Sanctus Petrus de media urbe*), qui était annexée à un couvent de femmes; il créa encore de nouveaux fiefs en s'emparant de quelques terres appartenant à l'église Saint-Martin, jadis détruite par les Normands, et en employant au même usage les bénéfices que ses prédécesseurs devaient à la munificence royale : le droit de monnaie, la mairie, la juridiction, l'avouerie, le winage et trois des six moulins existant à Tournai. Les propriétés des chanoines de la collégiale de cette ville ne furent pas respectées.

Ces indications sont précieuses; elles contribuent à établir nettement, comme nous l'avons dit ailleurs (*Les libertés communales*, 1<sup>re</sup> partie, p. 198) l'époque où la féodalité atteignit chez nous son maximum d'intensité. Elles expliquent, sans les justifier, les colères que la conduite de Fulcher souleva. Les ecclésiastiques durent être indignés de voir leurs biens subir de pareilles spolia-

tions, mais n'était-ce pas une conséquence de l'état social à cette époque? Entouré d'ennemis, chacun s'entourait de défenseurs et, pour s'assurer des appuis, créait sans relâche des tenures féodales. Fulcher ne fut pas un novateur; il ne fit qu'imiter l'exemple que donnèrent une foule d'autres personnages de haut rang et, entre autres, l'empereur Henri II dit le Saint, le duc de Lotharingie Gislebert, l'évêque de Liège Notger. Mais, au XIII<sup>e</sup> siècle, les idées s'étaient modifiées, et l'on blâmait énergiquement ce que l'on avait subi deux cents ans auparavant. Le spoliateur ne pouvait pas mourir d'une manière naturelle: on entoura sa fin de circonstances merveilleuses. Une nuit, dit-on, il se vit en songe dans l'église Notre-Dame de Tournai, entre les deux autels du *presbyterium* ou abside, où un grand feu était allumé; bientôt il aperçut une femme éplorée, qui invoquait le secours de Dieu et s'efforçait de pousser dans les flammes le prêtre coupable. Celui-ci, épouvanté, se réveille en sursaut; ses cris appellent ses serviteurs, à qui il raconte sa terrible vision. Bientôt une maladie affreuse dévore ses entrailles, son corps est dévoré par des milliers de vers et il meurt dans d'horribles souffrances; ces vers, le chroniqueur les appelle *pediculi* ou poux, s'acharnent après ses vêtements, que l'on remplace en vain par d'autres et, pour conserver les restes du coupable Fulcher, on est obligé de les enfermer dans une peau de cerf, exemple frappant du danger que courent les prélats qui ne respectent pas les possessions des églises.

L'historien de Noyon, Le Vasseur, après avoir exposé ces faits avec beaucoup d'impartialité, a déjà montré comment il y avait dans ces détails de circonstances douteuses et, en tous cas, exagérées et inacceptables. Bornons-nous à ajouter que l'on n'est pas d'accord sur le lieu où l'évêque reçut la sépulture. Les uns désignent l'église Saint-Eloi, hors de la ville de Noyon; les autres Saint-Loup ou Saint-Leu, à Noyon même. Après un délai de cinq

mois, un prêtre de Laon, Hadulphe, fut choisi pour lui succéder par le clergé du diocèse.

Alphonse Wauters.

*Chronica Tornacensis*, dans De Smet, *Corpus chronicorum Flandriae*, t. II, p. 492. — Levasseur, *Annales de l'église de Noyon*, p. 698 et suivantes. — Flodoard, dans Periz, *Monumenta Germanica (Scriptores)*, t. III, pp. 402 et 403.

**FUMIÈRE (Louis)**, écrivain, naquit à Mons, le 17 nivôse an VI (7 février 1798), et y mourut le 13 juin 1854. Il fit ses études humanitaires avec succès à l'ancien collège de Mons, aujourd'hui l'Athénée royal. Il entra ensuite dans l'administration des ponts et chaussées. Il occupa le poste de conducteur du waterstaat dans les provinces de Hainaut et de Namur, du 1<sup>er</sup> octobre 1819 au 12 juin 1824, époque où il fut nommé commissaire voyer d'arrondissement. Entré, le 1<sup>er</sup> décembre 1836, au gouvernement provincial, en qualité de premier commis, il y devint bientôt chef de la division des mines et des travaux publics. Il fut successivement membre-fondateur de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, membré correspondant du Comité de rédaction des Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, et membre de la commission administrative de la bibliothèque publique de Mons. Il fit partie du congrès scientifique et littéraire de Douai, en 1835.

Homme estimable, aussi rempli de zèle que d'intelligence, il consacra particulièrement ses loisirs à l'étude de l'histoire nationale et contribua à mettre en lumière le passé glorieux de la province du Hainaut et de la cité montoise. Ses écrits historiques se distinguent par la finesse des aperçus et par des rapprochements ingénieux. Ses notices, réservées aux Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, ne sont généralement que de peu d'étendue. Mais on y sent partout l'écrivain consciencieux, et le citoyen dévoué à son pays. Son style simple et sobre ne manque pas d'élégance. Voici l'indication de quelques-uns de ses prin-

cipaux travaux : *Résumé de l'histoire de Mons*, depuis la fondation de la ville jusqu'au règne de Guillaume III de Bavière, comte de Hainaut. Mons, Hoyois Derely, 1829, in-12 de 72 pages. — Notice biographique sur M. G.-J. Haliez, peintre, Mons. Piérart, 1839, in-12, 15 pages. — *L'avocat Vonck*. Mémoire historico-philosophique, lu en séance de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, le 10 octobre 1845, in-8° de 12 pages. — *Sur l'étude de l'histoire*, dans les Mémoires et publications de la Société des sciences, etc., du Hainaut, 1845-1846, p. 129-140. — *Du mariage de Marie de Bourgogne et de ses suites*, ibid., 1840, p. 69-75. — *Le Hainaut, comté héréditaire*, ibid., 1847, p. 151-155. — *Les Nerviens*, ibid., 1834. — *Sur l'histoire conjecturale des anciens belges*, ibid., 1841, p. 145-150. — *Sur l'origine, la structure, les mœurs et le caractère des pigeons voyageurs*, ibid., 1835. — *Sur la capitale de la Nervie*, ibid., 1841-1842, p. 145-150 et 1842-1843, p. xxxiii. — *Mémoire sur l'histoire du Hainaut, de l'abbé Hossart*, ibid., 1843-1844. — *Mémoire sur l'histoire de la ville de Mons, par De Boussu*, ibid., 1843-1844. — *Quelques jugements académiques*, ibid., 1847-1848, p. 67-74. Il a fait enfin, en collaboration avec M. Adolphe de Marbaix, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, les *Notices historiques* de la collection de vues prises dans l'ancienne enceinte et dans les environs de Mons, dessinées et lithographiées par G. L'Heureux, peintre et dessinateur, 1826 (20 lithographies et 40 pages de notices historiques).

Ferd. Loise.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Paroles prononcées aux obsèques de Louis Fumière par Camille Wins, président de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (Voir les Mémoires et publications de la Société, 1853-1854, p. 76-78.)

**FURNIUS (Chrétien)**, directeur d'une école latine à Maestricht, au xv<sup>e</sup> siècle, se distingua comme professeur, comme poète et comme biographe. On a de lui : 1° *Carmina scholastica, ad amplissimum*

*senatum trajectensem*. Maestricht, Jac. Batenius, 1553, in-4°. — 2° *Vitæ illustrium medicorum*. Paris, 1540, in-8°.

J.-J. Thonissen.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Fop-pens, *Bibliotheca belgica*. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*.

**FURNIUS** (*Henri*), philologue, moraliste, professeur, né à Liège, à la fin de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mort vraisemblablement à Pavie en 1609. Voir DU FOUR (*Henri*).

**FURNIUS** (*Pierre*), dessinateur et graveur au burin (1), né probablement en Flandre vers 1540, florissait à Anvers, environ trente ans plus tard, selon Immerzeel. Malpé connaît des planches signées de son nom ou de son monogramme, et datées de 1563 à 1580 (*les Quatre Saisons*, en ovale, d'après Floris). Immerzeel ajoute de son côté : « Il « exécuta un grand nombre d'estampes « d'après Martin Heemskerck, J. Stradanus (2), M. De Vos, Pierre Breughel, M. Van Cocxie et d'autres maîtres. Son dessin était bon, quoique « un peu maniéré et non exempt d'exagération ; Galle et Sadeler doivent « avoir travaillé sur ses modèles. » Brulliot (II<sup>e</sup> partie, n° 1010) mentionne une de ses planches signée *Pet. Jalhea Fur. inventor* ; elle représente la sépulture du Christ (12 figures). D'autre part, Strutt (t. I, p. 363) et Malpé (t. I, p. 268), cités par le même Brulliot (I<sup>re</sup> partie, nos 1543 et 2036), ont relevé les monogrammes de Furnius, qui sont, tantôt, PF, avec un petit D dans l'œil du P, tantôt PF ou F tout court. Ceci donné, que signifient le nom de *Furnius* et le petit D des monogrammes ? Quelques biographes ont cru trouver dans le premier une indication du lieu de naissance de notre graveur, qui aurait vu le jour à Furnes ; mais cette conjecture est peu fondée, le nom de Jalhea étant es-

sentiellement wallon (3). *Furnius* peut être tout aussi bien une latinisation, telle quelle, de *Du Four*, ce qui expliquerait du même coup le petit D. Or, M. Max Rooses, en parcourant le *Livre des Ouvriers* de la maison Plantin (1563-1571, avec des annotations allant jusqu'en 1574), a découvert une liste assez longue de « pourtraictures » commandées par le célèbre imprimeur d'Anvers à Pierre Du Four, *tailleur en cuivre*, demeurant à Liège. Précisément à la même époque vivait en cette dernière ville le peintre Pierre Du Four, dit de Jalhea (*Salzea*, qu'on rencontre dans plusieurs biographies, en est une transcription fautive), « fils de Lambert de ce nom, « bourgeois de Liège, et de la fille « d'André le Berlier, » dit Abry. Le dit peintre et le graveur Pierre Furnius ne seraient-ils pas un seul et même personnage ? Les présomptions sont si fortes qu'elles équivalent presque à une certitude. En ce cas, la présente notice viendrait tout simplement compléter celle que M. Ad. Siret a consacrée à Pierre Du Four, qu'il n'a pu connaître comme graveur. Quoi qu'il en soit, Furnius a sa place marquée dans la *Biographie nationale*.

Ce qui corrobore singulièrement notre hypothèse, c'est la liste même des gravures exécutées par Pierre Du Four pour Plantin. On y remarque une série des *Macchabées* en quatre feuilles et une autre du *Samaritain*, en six feuilles. Or Kramm cite de Furnius *de Maccabeesche martelaars*, en 4 pl., et *de Samaritaan* en 5 pl. ; mais le catalogue de Kramm est incomplet : on vient précisément, au Musée plantinien, de remettre la mainsur le n° 6 du *Samaritaan*. Ensuite, la Bibliothèque nationale de Paris possède, au nom de Furnius, deux séries de compositions allégoriques : 1° *Innocentia, Pietas, LIBERALITAS, Constantia, Concordia, Victoria, Pax* (7 pièces) ; — 2° *CHARITAS, LIBERALITAS, Tapino-*

(1) Le nom de FURNIC, qu'on lui donne quelquefois, provient incontestablement d'une faute de copie. On sait qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la terminaison *us* s'écrivait souvent *9*. De là l'erreur.

(2) Entre autres des sujets tirés de l'histoire romaine, notamment *Cornélie, mère des Grac-*

*ques*, la meilleure planche de cette suite (Malpé).

(3) C'est l'ancienne orthographe de Jalhay, village des environs de Verviers.

(4) On nous signale aussi une *Cornélie* à la Bibliothèque royale de Bruxelles, ainsi que la suite des *Macchabées*.

*phrosyne*, SOBRIETAS, *Furor*, VIGILANTIA, CASTITAS (7 pièces); et dans la liste des œuvres de Du Four, nous rencontrons une suite du même genre : *Clementia*, CASTITAS, VIGILANTIA, LIBERALITAS, SOBRIETAS, CASTITAS, *Humilitas* (7 pièces). Il serait intéressant de comparer les gravures de Paris avec celles d'Anvers. Il ne le serait pas moins de s'enquérir du point de savoir si l'une ou l'autre estampe des missels imprimés par Plantin, et pour lesquels Du Four a positivement travaillé (voir les comptes et les dates) n'est pas signée Furnius : la question serait tranchée. Malheureusement la maison Plantin, elle-même, ne possède pas tous les missels qui y ont été imprimés : nous ne pouvons qu'éveiller l'attention des curieux, notamment sur le missel de 1575 (on va voir pourquoi). Une dernière indication. Kramm fait mention d'une série des *Romaines illustres* ; à Anvers, on peut voir le n° 3 (*la Fuite de Clélie*) et le n° 6 (*la Mère des Gracques*) d'une série semblable.

Du Four (Furnius ?) travaillait promptement et sans aucun doute avec des élèves. On jugera de son activité par la note suivante, extraite du *Livre des Ouvriers* précité : « Le 12 octobre 1574, « accordé avec led. P. Du Four qu'il « me taillera bien et deument douze « planches de grand folio missal pour « 12 fl. la pièce et luy ay baillé trois « pourtraicts de Crispin (Van den Broeck) à sçavoir *Salutatio Angeli*, « S. Pierre et S. Paul et *Davidis pœnitentia*. — Le 7 décembre 1574, receu « dud. les d. pièces et payé 37 fl. » — Nous n'avons trace d'aucune gravure de Du Four après cette époque; au surplus, il peut avoir signé Furnius (l'œuvre de celui-ci s'étend jusqu'en 1580). Le peintre-graveur liégeois paraît, dans tous les cas, avoir abandonné tout à fait le burin pour le pinceau dans la dernière partie de sa vie.

Quant à l'équivalent latin de son nom, notons encore, à l'appui de notre hypothèse, que le philologue liégeois, *Henri Du Four*, contemporain du peintre et vraisemblablement son parent, se faisait aussi appeler FURNIUS (*Biogr.*

*nat.*, t. VI, col. 253, art. de M. Roulez).

Emile Tasset.

Immerzeel, Brulliot, Kramm, etc. — Renseignements particuliers.

**FURNO** (*Michel DE*), DU FOUR ou DE INSULIS, écrivain ecclésiastique, né à Lille, vers 1285. Voir MICHEL DE FURNO.

**FURSTENBERG** (*François-Egon*, prince DE), fils d'Egon, comte de Furstenberg et d'Anne-Marie princesse de Hohenzollern, naquit le 27 mai 1626.

Ses mérites lui valurent les titres de grand doyen et grand prévôt du chapitre de Cologne, prévôt de Saint-Géréon dans la même ville, grand prévôt de Hildesheim, évêque de Strasbourg en 1663, abbé-prince de Mourbach, de Luders, de Stavelot et de Malmédy. C'est en raison de cette dernière faveur qu'il a droit de figurer dans la *Biographie nationale*. Il obtint ce dernier siège par résignation de Maximilien de Bavière, dont il était un des principaux ministres, et reçut les régaux de l'empereur en 1671. François-Egon mourut à Cologne, le 1er avril 1682, fut inhumé dans la cathédrale, et son cœur porté en celle de Strasbourg.

Renier.

Moreri.

**FURSTENBERG** (*Guillaume-Egon*, prince DE), frère de François-Egon, qui précède, fut, comme son aîné, l'une des lumières du conseil de Maximilien-Henri de Bavière, électeur de Cologne et prince-évêque de Liège. Louis XIV lui donna l'évêché de Metz, dont il se démit en 1668. Son attachement à la France excita le courroux de l'empereur, et malgré son titre de plénipotentiaire de l'électeur lors d'une conférence à Cologne, il le fit arrêter et conduire dans les prisons de Vienne et de Neustad. Son procès s'instruisait quand il fut délivré grâce au traité de Nimègue, en 1678. A la mort de son frère, il hérita de ses dignités à Strasbourg, Stavelot et Cologne où il fut premier ministre. Le roi de France le fit nommer cardinal le 2 septembre 1686 et lui remit le bon-

net le 2 janvier suivant. Le 3 juin 1688, Maximilien-Henri étant mort, Guillaume-Egon espérait lui succéder à Liège avec l'appui de la France, il échoua ainsi que dans les élections aux évêchés d'Ingelheim, de Munster et à l'archevêché de Cologne. Il se retira en France où il reçut du roi les abbayes de Gorze, de Saint-Evroul, de Saint-Vincent à Laon, de Barbieux et de Saint-Germain des Prés où il se fixa et qu'il embellit. Pendant un temps, son influence fut très favorable au pays de Stavelot, par la protection que lui accordaient les troupes françaises. Mais le cardinal s'étant rendu à Rome en 1689, pour l'élection d'Alexandre VIII, elles arrivèrent saccager et réduire en cendres Stavelot et Malmedy. La tradition rapporte que Guillaume-Egon revint immédiatement à Paris souffleter, pour ce fait, Louvois, ministre de la guerre. Des règlements nouveaux qu'il fit pour sa principauté, suscitèrent des embarras entre les administrations diverses, pendant lesquels Guillaume-Egon mourut à Paris, le 10 avril 1704.

Renier.

Burnet, Amelot de la Houssaie, Moreri, MM. Villers, De Noüe.

**FUSCH** (*Gilbert*) ou FUCHS, médecin, que l'on trouve également désigné sous les noms de Gilbertus a Limborgh ou Limburgius ou enfin sous le pseudonyme de Gilbertus Philaretus, naquit à Limbourg, à la fin du x<sup>v</sup>e ou au commencement du x<sup>vii</sup>e siècle, et mourut à Liège le 8 février 1567. Les détails manquent complètement sur les premières années de sa vie : tout ce que les biographes en disent c'est qu'il fit d'excellentes études et qu'il se rendit fort habile dans son art. Ce que l'on sait d'une manière positive, c'est qu'il s'établit à Liège avant l'année 1529, puisqu'à cette époque il est déjà cité comme un médecin ayant acquis une certaine célébrité. Il convient, à ce propos, de rectifier une erreur rapportée par Valère André, Foppens, Paquot et les biographes qui les ont copiés : voici ce qu'on lit dans Paquot : « ... il s'établit à Liège en 1530 ou au

« commencement de l'année suivante.  
 « Quelques années après, le prince  
 « Georges d'Autriche, évêque de Liège,  
 « le choisit pour son médecin; Gilbert  
 « le fut aussi des deux évêques sui-  
 « vants (Paquot, *Mém. litt.*, t. IV,  
 « p. 189). » Voici maintenant ce qu'on  
 lit dans Chapeauville à la date de 1529 :  
*Pestifer quoque morbus, sudorem anglicum*  
*vocabant, utramque Germaniam pervadit,*  
*multis hominum millibus intra*  
*viginti quatuor horas extinctis, antequam*  
*certum medici remedium invenissent.*  
*Leodii, Trajecti, Coloniae et vicinis locis*  
*vis hujus morbi tam atrox fuit, ut etiam*  
*aliquos intra horas duodecim enecaret...*  
*nonnulli tamen ubi virus illud desudassent,*  
*servabantur. Florebat Leodii Gilbertus*  
*Lymburgius, insignis Doctor medicus, qui*  
*curando hinc morbo toto pectore incubuit,*  
*indeque claruit Praesulis et successorum*  
*Antistitum Archiater effectus* (R. D. J. Chapeauville *Gesta pontificum Leodiensium*, t. III, p. 298 A). Or, Chapeauville, qui publia son ouvrage à Liège, en 1612-1616, était presque contemporain de Fusch, et ses renseignements, pris sur les lieux, peuvent, semble-t-il, être tenus pour plus exacts que ceux de Foppens ou ceux de Paquot, dont les ouvrages sont de beaucoup postérieurs et ont été publiés dans d'autres villes. Cet extrait de Chapeauville fait donc connaître qu'en 1529, Fusch se dévoua particulièrement pendant une épidémie de suette miliaire et que, pour le récompenser, l'évêque Erard de la Mark le choisit pour son médecin. Il remplit cette charge jusqu'à sa mort, c'est-à-dire successivement sous Corneille de Berg, George d'Autriche, Robert de Berg et Gérard de Groesbeek, qui le comblèrent de preuves d'estime et d'amitié. Le prince-évêque George d'Autriche lui accorda un canonat dans la collégiale de Saint-Paul, mais il ne conserva pas longtemps ce bénéfice : il s'en désista en faveur de son frère Remacle.

Fusch n'en était donc plus à ses débuts quand il publia les quelques traités dont voici la liste, traités qui furent fort appréciés : 1<sup>o</sup> *Concilatio Avicennae*

*cum Hippocrate ac Galeno*. Lugduni, apud Graphium, 1541, in-4<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Polybii de salubri ratione victus*. Antverpiæ, apud Martinum Nutium, 1543, in-12. C'est une traduction latine enrichie de commentaires du traité sur le régime attribué à Polybe de Cos, le gendre d'Hippocrate. — 3<sup>o</sup> *Gerocomice, hoc est, senes rite educandi modus et ratio*. Coloniae, Maternus Gymnicus, 1545, in-12. Ces ouvrages sont, aujourd'hui, excessivement rares. Sweertius lui attribue en outre des *Controversiæ medicae*, mais cette attribution n'est pas admise par Paquot.

Ce fut vers cette époque qu'il déclina les offres brillantes qui lui furent faites par le duc Philibert-Emmanuel de Savoie : ce prince aurait voulu l'attirer à sa cour et l'attacher à sa personne. Mais Fusch n'oublia pas ce qu'il devait aux princes-évêques, et il préféra rester à Liège. Quelques années plus tard, il refusa de même l'une des deux premières chaires de médecine que la régence de Louvain lui fit offrir après la mort de Van Braekele (Brachelius) en 1550, d'après Foppens, ou de De Drivere (Triverius) en 1554, d'après Paquot.

Vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, les eaux de Spa acquirent une grande vogue à laquelle Fusch, qui en avait reconnu les propriétés bienfaisantes, contribua pour sa part en écrivant : *De acidis fontibus Sylvæ Ardennæ, præsertim eo, qui in Spa visitur, libellus*. Antverpiæ, Joan. Bellerus, 1559, in-4<sup>o</sup>, fig. Il parut en même temps une édition française de cet ouvrage : « Des fontaines acides de la forest d'Ardenne, et principalement de celle qui se trouve à Spa, par M. Gilbert Lymborgh médecin. » En Anvers, chez Jehan Bellere, au faucon, MDLIX. fig. in-4<sup>o</sup>; et une édition espagnole : *Tratado breve de las fuentes azedas que nacen al rededor de la selva de Arduena y principalmente de la d'el lugar llamado vulgarmente Espu que es la fuente que suelen dezir de Lieja. Por el doctor G. Lymborgh medico*. Impresso en Anvers en casa de Juan Belleru, 1559, in-4<sup>o</sup> fig. Plus tard ce petit traité fut réimprimé à Liège (1577). Enfin il en

parut, en 1592, une traduction italienne sous le titre : *Trattato brece delle fonti acetose che nascono in torno alla selva di Ardenna et principalmente di quella del luogo volgarmente chiamato Spa; laquale e la fonte che si vuol dir di Liège, composto primo in latino per il dottore Gilberto Limbor medico, poi tradotto en spagnolo, et ultimamente in Italiano per Oratio Lupi a Giacomo Antonio Arconato feudatorio et cavalier nobilissimo milanese*. In Milano per Paolo Gottardo Pontio, l'anno MDXCII, in-4<sup>o</sup> fig. Ces différentes éditions sont excessivement rares. M. Hénaux (*Histoire de la commune de Spa*) nie même, contrairement aux biographes du siècle dernier, que l'édition latine ait jamais existé autrement qu'à l'état de manuscrit. Mais l'édition existe, car M. de Theux en possède un exemplaire. Des cinq ou six exemplaires connus de l'édition française d'Anvers, deux seulement possèdent les deux gravures : l'une de ces gravures représente le bourg de Spa; l'autre, la Sauvenière. M. Hénaux les a fait reproduire pour son ouvrage. Cette lacune, ajoute M. Albin Body (*Bibliogr. Spadoise*, p. 12), ferait supposer qu'elles n'ont pas été expressément faites pour cet ouvrage. Dans son livre, Fusch établit d'abord que c'est de l'une des fontaines de Spa et non de celle de Tongres, qu'il est fait mention dans Pline. Il parle ensuite de la composition des eaux de la Sauvenière et accessoirement de celles du Pouhon; puis il indique les maladies pour lesquelles elles peuvent être prises avec succès, de quelle façon elles doivent être prises, et quel est le régime qui convient aux Bobelins (buveurs d'eau). Il donne enfin la nomenclature de trente-neuf sources minérales de l'Ardenne. C'est à tort que de Villenfagne (*Histoire de Spa*, t. I, p. 154) et d'autres ont prétendu que ce traité est le premier qui ait fait mention des eaux de Spa : ils n'avaient probablement pas connaissance d'un opuscule de Pierre van Bruzezen de Bruges (P. Bruzezius), publié en 1555 à Anvers.

Quoi qu'il en soit, le célèbre et savant

médecin des princes-évêques était beaucoup mieux placé pour recommander, en connaissance de cause, la vertu des eaux de Spa, et son mérite, aussi apprécié à l'étranger que dans les provinces belges, faisait accourir de toute part des gens empressés de se soumettre à ses conseils; au nombre des personnages de distinction qui eurent recours à ses soins, on cite une noble dame espagnole, Marie de Lara, le dominicain Antoine de Mendoza, et le Vénitien Agostino, premier médecin de Henri VIII, roi d'Angleterre (Fusch, *De acidis fontibus*, p. 23 et 24). Fusch insiste particulièrement sur la maladie grave dont ces personnes étaient atteintes. La renommée de Lymburgius était parfaitement justifiée du reste par sa science profonde, sa grande habileté, son expérience des choses de sa profession, son éloquence, et ceux qui l'avaient connu, étaient pénétrés d'admiration pour cet homme « grave » dans ses manières et sa conduite (Paquot), « *ob egregiam vitæ probitatem summa castitate conditam, memoria nunquam intermoritura dignus* (G. Braun, *Civitates orb. terr.*, t. I, n° 11).

Fusch succomba, le 8 février 1567, à une affection des voies respiratoires (G. Braun, ouvr. cit.). Cette date est indiquée dans ce chronogramme :

SEXTO IDUS FEBRU, MEDICUS GILBERTUS, IN ARTE  
ALTUS ET EXCELLENS, FUNERE VICTUS OBIT.

Eloy donne comme date de sa mort 1570, tout en citant ce même chronogramme. Il existe un portrait de Gilbert Fusch que Foppens a emprunté, sans en connaître, paraît-il, la provenance, aux *Illustrium Gallix Belgica icones* d'Aubert le Mire, pour en illustrer sa *Bibliotheca belgica*, et au haut duquel se trouve : *e vivis excessit Leodii A° CIO IOLX*. On n'est donc pas plus d'accord sur la date de la mort de Fusch que sur la date de sa naissance : les uns, en effet, disent qu'il était dans son année climatérique, ce qui n'indique rien de précis, les autres (Paquot, Delvenne) disent qu'il était âgé de soixante-trois ans, ce qui, en adoptant 1567 pour l'année de sa mort, ferait remonter sa

naissance à 1504; d'autres encore, M. Hénaux par exemple, font remonter sa naissance à 1497. Il est probable que Fusch était âgé de soixante-trois ans, vu, dit Paquot, « le temps auquel il com-  
« mença de pratiquer et l'âge de son  
« frère (Remacle), qui mourut vingt ans  
« après dans un âge avancé. » Le corps fut inhumé chez des religieuses de l'ordre de Saint-François, que les Liégeois nommaient les sœurs de Hasque.

Au bas du portrait dont il a été question ci-dessus, se trouvent ces vers signés Juste-Lipse.

*Princeps aquarum, quas salubribus venis  
Produxit, aut producet alma natura,  
Spadana lymphæ, alumna Eburorum terræ,  
Vires adepta in virus omne morborum;  
Hic nobile te fecit, et tenebroso  
Oblivionis vindicavit a regno.*

M. Albin Body cite d'autres vers comme épigraphe du portrait, les voici :

*Ferrea si posset Parcarum flectere jura  
Omnia qui medicæ pharmaca nosset opes  
Nunquam cencisset Gilbertus funera Lymborch  
Pæonij nuper gloria prima chori  
Quem si Saturno genuissent sæcula rege  
Vel Cato, vel Fabius Fabriciusve foret.*

Et il ajoute que le portrait est signé Leodii Joan. Waldor excud., et appartient aux *Icones* de Mirceus. Mais nous n'avons trouvé dans ce recueil que les vers de Juste-Lipse.

Docteur Victor Jacques.

George Braun, *Civitates orbis terrarum*, Coloniae, 1572. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — *Illustrium Gallix Belgicæ Icones et elogia, ex museo Auberti Miræi*, Antwerpiae, apud Th. Galbæum, 1608. — R. D. Joannus Chapeavillus, *Qui gesta pontificum Tungrensiun, Trajectensium et Leodiensium scripserunt auctores præcipui*, Leodii, typis Chr. Ouwerx, 1612-1616, 3 vol. in-4°. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, 1739. — Paquot, *Mémoires littéraires*, etc., 1764. — De Villenfagne d'Ingehoul, *Histoire de Spa, Liège*, 1803. — *Biographie médicale*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — *Biographie universelle* publiée par Michaud. — *Biographie générale* publiée par Didot. — Ulysse Capitaine, *Spa en 1584*. — F. Hénaux, *Histoire de la commune de Spa et de ses eaux minérales*, Liège, 1860. — Albin Body, *Bibliographie spadoise*, Bruxelles, Olivier, 1875.

**FUSCH** (Remacle), médecin, botaniste et chanoine de l'église Saint-Paul à Liège, né à Limbourg, dans la première décade du xv<sup>e</sup> siècle et mort à Liège, le 21 décembre 1587.

Les auteurs, même les plus anciens,

le nomment à peu près indifféremment Fusch, Fuchs, Fuschs et Fuscus. Il en est tout à fait de même pour le célèbre botaniste bavarois, Léonard Fuchs (1501-1566), contemporain de Remacle et dont le nom est devenu populaire grâce au genre *Fuchsia*, qui lui fut dédié par le P. Plumier; son nom se trouve aussi écrit Fusch et Fousch, même sur ses ouvrages. Cette similitude de noms a fait supposer des liens de parenté entre les deux botanistes, mais aucune preuve ne confirme cette conjecture. Au contraire, Remacle Fusch parle assez longuement de Léonard Fuchs, de Tubingue, dans deux de ses ouvrages (*Illustr. medic. vitæ*, p. H verso et *de Plantis*, p. A III j), sans rien dire de leurs relations ou de leur parenté. Ils avaient à Paris le même imprimeur, D. Janot. Le nom du botaniste belge étant écrit FUSCH (FUSCHIUS) sur ses ouvrages et sur les inscriptions contemporaines, nous croyons devoir conserver cette orthographe, tandis que celle de Fuchs a prévalu pour le professeur de Tubingue. Il convient de remarquer toutefois qu'il est aussi désigné sous le nom de Remacle de Limbourg ou Remacle de Lemborg. Les premiers écrits portent le nom de *Fuschius* en toutes lettres : les autres celui de *Remaclus F. Lymburgensis* ou à *Lymborch*. Cette appellation semble avoir passé dans l'usage de ses contemporains. C'est ainsi qu'on le nomme dans le grand ouvrage de Georges Bruin, *Théâtre des cités du monde*, publié en 1575 et dont nous avons sous les yeux un exemplaire de la rare édition française : « Le S. Remacle de Lemborg, lisons-nous au commencement de l'article consacré à la ville de Limbourg (t. II, fol. 18), « médecin très expert et personnage de toutes vertus, amateur, recherchant diligemment, es Croniques et Annales pour l'amour qu'il a à son cher pays, « affirme qu'il n'est aucunement fait mention de cette ville es écrits des anciens. »

D'ailleurs, tous ces noms de Fusch Fuchs, etc., procèdent du latin Fuscus et il semble que le véritable nom fran-

çais de cette famille fut LEBRUN. C'est, en effet, sous cette forme qu'elle est désignée dans les textes français de l'époque. Parlant d'un des deux frères de Remacle, Bruin, dans l'article précité s'exprime ainsi : « L'autre fut Jean le Brun, son frère, licencié es deux droicts, lequel ayant dès son enfance esté enseigné es bonnes lettres en la maison de son père, estant en son adolescence desirieux d'être imbue et appris en toutes bonnes arts voulut visiter Angleterre, France, puis passa en Italie : et après qu'il eut mis chascun en admiration à cause du bon et gentil esprit qu'il avait et graces singuliers dont il estait doué estant en l'an vingt et neufiesme de son aage advocat en la court de Liège, trespassa d'un flux au ventre pestinential. »

Sa famille était noble et dans l'aisance; elle portait de *sinople à la fasce d'argent chargée de trois roses naturelles, accompagnées en chef de trois cannettes et en pointe de trois lions de sable rampants*; avec cette devise : AMNIS INSTAR VOLVITUR. Ses armoiries sont figurées à côté de ses portraits à l'église Saint-Paul.

Toutes les recherches des biographes en vue de découvrir la date précise de la naissance de Remacle Fusch, sont demeurées sans résultat; les archives de la province de Liège, de la ville de Limbourg et de l'ancienne collégiale de Saint-Paul ont été vainement consultées.

On sait qu'il eut deux frères plus âgés que lui, Gilbert et Jean. Nous avons déjà dit que ce dernier mourut prématurément; quant à l'aîné, Gilbert, plus connu sous le pseudonyme de Philarrète, il jouit d'une véritable célébrité, comme médecin et comme érudit. Il naquit à Limbourg vers 1504, et mourut à Liège en 1567, après une glorieuse carrière médicale et littéraire. Il fut successivement premier médecin des princes-évêques de Liège, Georges d'Autriche, Robert de Berghes et Gérard de Groesbeek. Le premier il écrivit sur les eaux minérales de Spa.

Remacle Fusch fut élevé à Liège chez

les Hiéronymites où il fit ses humanités. On sait que cette corporation, fondée par Gérard de Deventer ou Gerard le Grand (né en 1340), se consacrait à l'instruction et à la copie des manuscrits. On la connaît encore sous le nom de frères de la Plume (*fratres de pennâ*) : ils portaient la plume au chapeau, et sous celui de Frères de la vie commune, parce que, sans être tous ecclésiastiques, ils vivaient en communauté. Ils furent pendant longtemps les seuls dépositaires de l'instruction publique à Liège ; supprimés en 1428, ils ouvrirent une nouvelle école en 1495, dans le quartier de l'Île, où ils demeurèrent jusqu'à ce qu'ils furent, en 1582, remplacés par les Jésuites, qui étaient venus s'établir à Liège en 1566 ou 1569. Il faut lire, dans le *Théâtre* de Georges Bruin, qui parut précisément à cette époque, en 1575, l'état florissant de l'instruction publique à Liège au xv<sup>e</sup> siècle : « Et pour ne passer sous silence les écoles et l'étude des bonnes lettres, il n'y a en ce temps lieu où elles soient plus florissantes. Car vous y trouverez de jeunes enfants de l'âge de sept ans, qui parlent latin et qui à quatorze ans écrivent si élégamment en prose et en vers, qu'on les jugerait pouvoir contredire avecques les plus excellents poètes et orateurs. Aussi se trouvent en cette ville personnages excellents en toute espèce de doctrine. »

Ainsi préparé par de fortes études classiques, Fusch se rendit ensuite en Allemagne et en Suisse, où il séjourna plusieurs années en étudiant la médecine. Il se trouva en relation avec le célèbre médecin et botaniste Othon Brunfels, lequel, après avoir pratiqué à Strasbourg et à Bâle, mourut à Berne le 23 novembre 1534. La date de cette mort prouve que Fusch devait être jeune encore quand il reçut les enseignements de ce professeur. On ne sait où il reçut le titre de docteur en médecine : ce fut peut-être à Strasbourg, vers 1530. Othon Brunfels y professait alors et il exerça tant d'influence sur l'esprit de son élève qu'il semble lui avoir in-

spiré ses premiers travaux (voir la préface de l'*Illustrium maediorum vitæ*). On constate, en effet, une incontestable analogie entre les ouvrages de ces deux naturalistes, bien que ceux de Brunfels soient les premiers en date et les plus importants.

Après avoir voyagé en Italie, Remacle Fusch revint à Liège vers 1533. Il acquit bientôt la réputation d'un homme savant, érudit, habile dans la pratique et dans l'enseignement de la médecine. Ses divers ouvrages parurent successivement de 1541 à 1546 : nous en parlerons plus loin avec les détails nécessaires ; il suffit, dans la partie biographique de cette notice, de constater la haute estime dont leur auteur était entouré. Nous en trouvons la manifestation éclatante et publique dans un important document contemporain auquel nous nous sommes déjà référé, le grand *Théâtre des cités du monde* de Georges Bruin : « Cette ville de Lembourg, lisons-nous au tome II, folio 18, en a encore produit un troisième de cette même famille, personnage orné de toutes bonnes meurs et sciences : c'est à savoir le docteur Remacle, médecin de profession, et chanoine de Saint-Paul à Liège, ayant la science et connoissance des herbes et de toutes autres choses que la terre produit d'elle-même, homme du tout adonné aux lettres, grand fauteur et promoteur des bons esprits, lequel d'une sainte libéralité et munificence entretient aux études du revenu de son patrimoine certain nombre de jeunes enfants ingénieux et très bon esprit. » Il convient de mentionner ici que la vue de la ville de Limbourg, qui figure dans l'ouvrage de Georges Bruin, lui avait été communiquée par Remacle Fusch, *unicum illud huius patriae decus!*

Son frère Gilbert lui abandonna sa prébende à la collégiale de Saint-Paul. Or, en 1559, cette église reçut d'importantes restaurations : les cinq verrières qui se trouvent dans l'abside, autour du maître-autel, furent données, à cette occasion, par un même nombre de mem-

es du chapitre de la collégiale, sans doute les plus riches et les plus notables. On voit sur chaque verrière le nom et le portrait du donateur. Remacle Fusch est parmi eux. Il figure sur la deuxième fenêtre de droite, agenouillé devant un prie-Dieu, dans le costume de chanoine de Saint-Paul, avec la soutane violette et l'aumusse sur le bras. Saint Remacle, son patron, accompagné du pape de la légende, est debout derrière lui. Ce groupe est entouré d'un encadrement architectonique du style de la Renaissance. Au bas, on lit cette inscription assez endommagée :

VEN<sup>ENS</sup> D. ET M. REMAC<sup>US</sup>... Lymborch... M... (*edicinae*) professor ac... (*jus ecclesiae canonicus*), 1559.

Nous avons publié, sous les auspices de l'Académie, le fac-simile de cette belle verrière (*Bulletins*, 1863, 2<sup>e</sup> série, t. XVI).

Ce document semble indiquer que Fusch enseigna la médecine; nous ne savons dans quelle école, ni dans quelles conditions. L'école de scolastique dont Charlemagne avait doté Liège en même temps que Saint-Bertin, Saint-Amand, Lobbes et Utrecht, avait disparu depuis longtemps, et d'ailleurs on n'y avait enseigné que les sept arts : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie. Il se pourrait, aussi, que le titre de professeur de médecine fût purement honorifique et le complément du titre de docteur.

On ne doit pas s'étonner de la double qualité de chanoine et de médecin dont Remacle Fusch était revêtu. L'histoire de cette époque en cite un grand nombre d'exemples. Egide Goethals, contemporain de Remacle Fusch (1500-1570) et dont la vie pourrait être mise en parallèle avec celle du chanoine de Saint-Paul, était à la fois médecin et chanoine gradué du chapitre de Saint-Bavon à Gand. L'un des plus anciens botanistes que revendique la France, Jean Ruelle, de Soissons (1479-1539), était médecin et chanoine de Notre-Dame, à Paris. D'après M. de Villenfagne, un, assez grand nombre de cha-

noines de Liège pratiquèrent la médecine pendant les XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, mais cet état de choses paraît avoir cessé précisément après Remacle Fusch.

Il mourut à Liège, le 21 décembre 1587, vingt ans après son frère Gilbert. Suivant quelques biographes, il aurait été inhumé dans la chapelle du couvent des Sœurs-de-Hasque; d'autres disent à l'église Saint-Paul. Le chronogramme suivant, dans lequel on a négligé la valeur numérique de la lettre D fixe la date de son décès :

IANI BIS SENO VITA REMACLE CALENDAS  
EXCUTERIS FRATRIS CLARUS ET ARTE VIGENS.

La même date se retrouve sur un beau triptyque conservé dans la chapelle du chapitre de Saint-Paul. Le panneau principal est une bonne copie d'une *Sainte Famille* de Raphaël : sur le volet de gauche est Remacle Fusch, représenté en surpris, à genoux devant une table couverte d'un tapis brodé à ses armes. Saint Remacle en vêtements épiscopaux est debout près de lui. Le volet de droite, représente George Goreux, qui lui succéda dans la prébende au chapitre de Saint-Paul. On lit sous le tableau l'inscription suivante :

DEO OPT. MAX.

DNO REMACLO A LYMBORCH ARTIUM ET MEDICINAE DOCTORI CELEBERRIMO ET HUIUS ECCLESIAE DUM VIXIT CANONICO. DÑS GEORGIUS GOREUX, EJUSDEM IN CANONICATU SUCCESSOR, BENEFACITORI SUO GRATI ANIMI HOC PONI CURAVIT MONUMENTUM, OBLIT ILLE ANNO 1587, 21<sup>A</sup> DECEMBR. HIC VERO A<sup>...</sup>

Ce triptyque est d'une bonne peinture; il ne porte aucun nom de peintre, mais on peut le rattacher, d'après ses caractères et la date de son origine, à l'école de Lambert Lombard, mort sans doute depuis peu d'années. Il est scellé dans le mur et entouré d'un cadre sculpté. L'inscription le qualifie de monument. Plusieurs pierres tumulaires sont réparties dans la même chapelle, sous laquelle est un caveau. L'Académie a édité en 1863, une belle photographie de ce tableau (*Bulletins*, t. c.); nous en avons détaché le portrait de notre botaniste, qui a paru dans le *Bul-*

letin de la même compagnie et dans la *Belgique horticole* en 1863.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les ouvrages de Fusch ont paru de 1541 à 1546. Ils sont au nombre de sept, sans compter certains appendices et concernent : trois la botanique, deux la pharmacologie et deux la médecine. Tous sont de petit format et peu volumineux : de véritables brochures. Ils sont devenus, de nos jours, des raretés bibliographiques, et on cite les exemplaires qui en sont connus. Nous les étudierons successivement dans l'ordre chronologique. Remarquons au préalable que tous ces opuscules, au lieu d'être imprimés à Liège, le furent à Paris, à Venise et à Anvers. Cette observation vient à l'appui de l'opinion la mieux accréditée chez les bibliographes, et d'après laquelle l'art de Jean Guttenberg aurait été introduit à Liège par Walther Morberius, typographe allemand, qui serait venu s'établir à Liège en 1558, et aurait imprimé en 1560, un bréviaire de saint Paul.

Trois opuscules de Remacle Fusch portent la date de 1541 ; ce sont l'*Illustrium maediorum vitae*, le *De Morbi Hispanici*, et le *Plantarum omnium nomenclaturae*.

Voici le titre exact de la vie des médecins illustres : *Illustrium maediorum, qui superiori saeculo floruerunt ac scripserunt vitae, ut diligenter et fideliter excerptae, per Remaclum F. Lymburgensem. Annexus in calce quorundam Neotericorum Maediorum Catalogus, qui nostris temporibus scripserunt, autore Symphoriano Campegio*. — Valère André, dans sa *Bibliotheca belgica* cite, peut-être par erreur, une édition de Paris, 1540. Celle dont nous connaissons un exemplaire à la Bibliothèque de l'École de médecine, à Paris, a été imprimée dans cette même ville, en 1541, chez P. Gromors, à l'enseigne du Phœnix. On en a signalé une autre édition de 1542, à Paris, chez D. Janot, en 68 feuillets non chiffrés.

C'est, comme l'indique le titre, un abrégé de l'histoire de la médecine ou, plutôt, de l'histoire des médecins depuis

l'antiquité jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait. Ce livre fut suggéré à Remacle Fusch par Othon Brunfels : il est dédié à Remacle de Marche, abbé du monastère de Saint-Hubert, en Ardennes. Fusch donne des renseignements sur cent soixante-quinze médecins de l'antiquité, du moyen âge et de son temps. La liste complète serait fastidieuse à reproduire. Nous citerons parmi les notices les plus étendues celles qui concernent Hippocrate, Asclepiade, Thessalus, Dioscoride, Théophraste, Pline le Jeune, Oribase, Aecius d'Antioche, Avicenne, Avenzoar, Averrhoës, Arnould de Villeneuve, Leonicensus, J. Manard, Léonard Fuchs et Symphorien Champier. On trouve, à la fin du livre et comme pour le compléter, quelques pages publiées peu d'années auparavant par Champier sur les médecins modernes. Cette reproduction est dédiée à Bertrand de Lymborch, chanoine de Saint-Materne à Liège. L'ouvrage de Fusch contient cent vingt-huit pages ; il est beaucoup mieux fait que celui de Champier qui en occupe neuf seulement. Ce livre est le premier qui ait été écrit en Belgique, sur l'histoire de la médecine et il eut peu de devanciers dans les autres pays.

Le traité de Remacle Fusch sur la syphilis et sa guérison au moyen du bois de Gâyac parut en 1541 sous le titre suivant :

*Morbi Hispanici, quem alii Gallicum, alii Neapolitanum appellat curandi per ligni Indici, quod Guayacum vulgo dicitur, decoctum, exquisitissima methodus : in qua plurima ex veterum medicorum sententia, ad novi morbi curationem magis absolutam, medica theoremata excutiuntur. Autore Remaclo F. Lymburgensi. Parisiis, apud Christ. Wechelum, sub scuto basiliense in vico Jacobeo et sub Pegaso in vico Bellovancensi. Anno MDXLI, in-8° de 80 pages. (Bibliot. royale de Bruxelles et Bibl. publ. de Strasbourg). — Vander Linden cite, par erreur, une édition de 1641.*

Charles Morren a donné de cet ouvrage une analyse détaillée dans les *Bulletins de l'Académie* et dans sa

*Fuchsia*. Le savant historiographe de la médecine belge, M. Broeckx et la *Biographie universelle* de Michaud, en parlent avec considération. Sur cette matière encore, Fusch a au moins le mérite de la priorité en Belgique : aux renseignements déjà publiés, nous pouvons ajouter quelques mots par suite de l'examen que nous avons pu faire de l'exemplaire appartenant à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Fusch considère la syphilis comme une maladie cutanée et contagieuse; les éruptions et les ulcères qu'elle provoque sont souvent accompagnées de douleurs atroces dans les os; il conseille de brûler, de scier, d'exciser les os cariés; mais il ne semble pas avoir confirmé, par sa propre expérience, la valeur de ces moyens énergiques de traitement. Il préfère avoir recours à des décoctions de bois de Gayac, qui, en excitant, dit-il, la transpiration, guérissent radicalement la maladie.

Le *Plantarum omnium nomenclaturæ*, est un petit dictionnaire polyglotte des plantes alors employées en pharmacie. En voici le titre, les éditions et les exemplaires qui sont connus : *Plantarum omnium quarum hodie apud pharmacopolas usus est magis frequens nomenclaturæ juxta Graecorum, Latinorum, Gallorum, Hispanorum et Germanorum sententiam, per Remacl. Fusch à Lymborch jam noviter collectæ. Cum privilegio Parisiis, ex officina Dionisii Janotii, 1541, in-8° de 27 feuillets non chiffrés. (Bibliothèque de l'École de médecine à Paris et Bibl. Morren, à Liège). — Parisiis, apud Aegid. Gorbinum, 1541, in-4°. — Venetiis, 1542. Cette édition est citée seulement dans l'*Elenchus* de C. Gesner. — Antwerpæ, apud Mart. Nutium, 1544, in-8°. — Parisiis, ex officina D. Janotii typographi Regii, 1544, in-16° de 34 feuillets non chiffrés (Bibliot. Morren, à Liège).*

Albert Haller mentionne un *Hortus sanitatis*, imprimé à Anvers en 1514 : nous signalons nous-même *Den Grooten Herbarius met al syn figuren der cruyden... Gheprint thantwerpen, bi mi Claes de Grave, 1533*. Mais, abstraction faite

de ces Herbiers de santé, qui sont en quelque sorte les expressions de la naïveté et des superstitions du moyen âge, nous ne connaissons aucun ouvrage de botanique qui soit dans notre pays antérieur au *Plantarum omnium nomenclaturæ*. Cette priorité suffirait déjà pour le recommander à l'attention. Les plantes sont disposées par ordre alphabétique en ne tenant compte que de la première lettre de leur nom. On les retrouve plusieurs fois, quand elles sont connues sous des dénominations diverses. On peut en fixer le nombre à trois cent cinquante environ, mais il ne saurait être exactement précisé, à cause des doubles emplois et surtout parce que la conception linnéenne du genre et de l'espèce ne régentait pas encore la détermination des plantes. Ainsi les Euphorbes, les Rhubarbes, les Millepertuis, et bien d'autres plantes, sont respectivement réunies sous des appellations communes. Il est digne de remarque que Fusch ne mentionne absolument que les productions végétales proprement dites, sans tomber dans aucune de ces confusions entre les deux règnes, qui sont si fréquentes dans les anciens auteurs. Il sut, avec un tact parfait, discerner tout ce qui appartient aux plantes, sans omettre les cryptogames et même la levure de bière. Il dit expressément, dans sa préface, qu'il a voulu restreindre son travail aux végétaux employés en pharmacie et qu'il a volontairement omis les autres : *Plantas autem illas, quæ raro aut nunquam apud pharmacopolas in usum veniunt de industria omisimus*. Il donne les noms des plantes pharmaceutiques en grec, en latin, en allemand, en italien, en français et parfois même en wallon liégeois, ce qui montre qu'il les connaissait pertinemment. Ces textes wallons ajoutent un certain mérite à l'œuvre du chanoine de Saint-Paul. En effet, on ne connaissait pas de wallon imprimé avant le sonnet de Hubert Oranus en 1622. L'ouvrage de Fusch avait paru quatre-vingt et une années auparavant. Il faut franchir un long espace de temps et arriver jusqu'à Lejeune et Courtois, pour retrouver une nouvelle

concordance entre les noms scientifiques et les noms wallons. Nous avons publié ailleurs (*Bull. de l'Acad., l. c.*), la liste de ces anciennes appellations populaires dans notre bon vieux pays de Liège, en même temps que la concordance complète du *Plantarum omnium nomenclaturae*, avec les dénominations scientifiques modernes.

Fusch ne mentionne pas seulement les espèces indigènes, mais aussi beaucoup de végétaux exotiques que le commerce apportait de l'Orient ou des Indes dans nos officines. D'ailleurs, les plantes sont tout simplement nommées sans description et sans observations critiques, sauf quelques mots insignifiants.

Le livre est dédié à Guillaume de Flémaille, chanoine de Saint-Barthélemi. Fusch dit, dans sa dédicace, avoir composé son écrit à la suite de ce qu'il avait appris par ses conversations avec les savants en Italie et en Allemagne et par la compilation de volumineux ouvrages. Il ne cite que les végétaux connus des anciens et employés en pharmacie : il met en concordance leur nom dans les principales langues alors en usage. C'est donc, en résumé, une sorte de *Pinax* des plantes officinales.

Fusch publia en 1542, un quatrième ouvrage qui nous semble le complément du précédent. Il traite des plantes inconnues des anciens : *De plantis olim ignotis : De plantis ante hac ignotis, nunc studiosorum aliquot Neotericorum summa diligentia inventis, et in lucem datis, libellus. Una cum triplici nomenclatura, qua singulas herbas, herbarii et vulgus Gallicum ac Germanicum effere volent, omnia recens nata et edita, per Remacl. Fusch à Lymborch. Venetiis, apud Arrivabenum, 1542, in-12°; 60 pages non chiffrées; caractère italique. (Bibliothèque nationale de Paris et Biblioth. de Louvain). L'exemplaire conservé dans ce dernier dépôt est relié dans le même volume que *Gerocomice...*, par Gilb. Phil. Lymbourg, Cologne, 1545, et il ne porte ni date, ni nom d'imprimeur : la préface est datée des calendes de décembre 1542. Cet ouvrage a beaucoup*

plus de valeur que le précédent et il appartient décidément à la Renaissance. Ici, l'auteur étudie la nature au lieu d'épiloguer sur les dires des anciens philosophes, physiciens ou médecins; il fait preuve de connaissances directes; il décrit les plantes dont il parle d'une manière méthodique et rigoureuse; il signale leur présence dans les champs ou dans les jardins et, il indique leur emploi en thérapeutique; il est, en général, aisé de reconnaître, aux renseignements qu'il donne, la plupart des végétaux dont il s'occupe. La date de ce livre (1542) nous paraît avoir de l'importance pour l'histoire des sciences dans notre pays, en ce sens qu'il est, en botanique, la première manifestation de l'esprit d'observation.

Nous avons pu examiner l'exemplaire de l'Université de Louvain, qui nous a été gracieusement communiqué par le professeur Reusens. C'est un petit in-12° de trente feuillets non chiffrés : il ne porte ni date, ni noms d'imprimeur et d'auteur. Ce dernier est seulement indiqué par sa signature placée au bas de l'épître dédicatoire adressée à Jean Carondelin, archevêque de Palerme, prévôt de Saint-Donatien à Bruges. Les plantes décrites sont au nombre de quatre-vingt-deux et disposées par ordre alphabétique.

Le traité des eaux et des électuaires pharmaceutiques parut pour la première fois en 1542. Voici d'abord les indications bibliographiques : *Historia omnium aquarum, quae in communi hodie practicanrium sunt usu, vires, et recta eas distillandi ratio. Libellus plane aureus nunc in communem utilitatem evulgatus. Per Remaclum F. Lymburgem. Accessit preterea conditorum (ut vocant) et specierum, aromaticorum, quorum usus frequentior apud pharmacopolas, tractatus, omnibus, quibus est medicina cordi, non minus utilis quam necessarius. Parisiis, ex officina Dionysii Janotii, 1542, in-8° de 36 feuillets non chiffrés (Biblioth. de l'école de méd. de Paris et anciennement de la bibliothèque du baron de Cras-sier, n° 1300). — Venetiis, apud Arrivabenum, 1542, in-8°. — Parisiis, ex*

officina Stephani Groulleau in vico novo D. Mariae commorantis, sub intersigno S. Joannis Baptista, 1552 (Bibliothèque Morren, à Liège).

La première partie est dédiée à Louis Lassereus, proviseur du collège de Navarre et chanoine de l'église de Tours; elle est précédée d'un chapitre sur le mode de préparation des eaux distillées, extrait des œuvres de Jean Manard. L'auteur entre ensuite en matière et il énumère quatre-vingt-huit différentes espèces d'eaux distillées, employées en pharmacie, en faisant connaître les plantes qui les procurent, l'époque la plus favorable pour leur distillation et leurs vertus thérapeutiques, sans négliger quelques détails sur les us et coutumes de l'époque. Ainsi, parlant de l'eau de lavande : *Jucundum reddit odorem, ob id tonsoras, tonsa et ablata barba, in faciem, odoris gratia, nobis gratificari intendunt.*

La seconde partie traite des conserves, des électuaires et des aromates; elle est dédiée à Godefroid Martini, abbé de Floreffe. L'ouvrage est terminé par des tableaux présentant la classification méthodique de ces diverses préparations pharmaceutiques, suivant leur action générale sur l'organisme.

L'ouvrage suivant, par ordre de date, le *De Herbarum notitia* était perdu et ne nous était connu que par les bibliographies, jusqu'à ce qu'en 1868, M. le professeur Ed. Martens, de l'université de Louvain, en ayant découvert un exemplaire, à Bruges, dans une vente publique, voulut bien nous en communiquer le titre exact et l'analyse (*Belg. hort.*, 1868, p. 3), que nous consignons ici :

*De Herbarum notitia, natura atque earum viribus deque iis, tum ratione, tum experientia investigandis, dialogus. — De simplicium medicamentorum quorum apud pharmacopolis frequens usus est, electione seu delectu, tabella. — Omnia nunc primum et nata et excusa. Cum medicinae herbariae studiosis, tum pharmacopolis apprime necessaria, Autore Remaclo Fusco. Antverpiæ, Excudebat Martinus Nutius sub intersigno divi Jacobi; in planicie librae ferreae. An. MDXLIII.*

Quarante-huit feuillets chiffrés, in-18° (Bibl. Ed. Martens, à Louvain).

Le livre est dédié à Michel d'Enkevort, chanoine de Liège, archidiacre de la Campine, que Fusch représente comme un amateur zélé de botanique. Le *De simplicium medicamentorum*, qui n'est qu'un simple appendice, est précédé d'une deuxième dédicace à Lambert Dheure, chanoine de Liège. L'ouvrage relate une herborisation, en forme de dialogue, qui est censée être faite dans le jardin du cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris (mort à Rome, doyen du Sacré Collège en 1560). Ce dialogue a été écrit par Fusch, comme il nous l'apprend dans sa dédicace, à Paris, après les leçons du médecin Jacques Dubois... : *Hunc dialogum quem nuper Parisiis post Jacobi Sylvi medicorum hujus memoriae facile principam, praelectiones conscripserum.* Le dialogue aurait donc été imaginé par Fusch pour donner plus d'attrait à la description des plantes curieuses, qui se trouvaient dans le jardin du cardinal du Bellay. La *Belgique horticole* (1868, p. 5), a publié la traduction, par M. Ed. Martens, d'un fragment de cet ouvrage concernant les Œillets. On a fait remarquer, à ce propos, que tout ce qui est dit sur les vertus de l'Œillet cultivé et de l'Œillet sauvage; est copié presque textuellement de Léonard Fusch.

On croyait perdu le *De Pharmacorum omnium*, que l'on supposait n'avoir été imprimé qu'en 1556; mais M. Albin Body a récemment signalé et décrit dans le tome XI du *Bibliophile belge*, l'édition princeps de ce livre, laquelle remonte à 1546. Voici quel est dans l'état actuel des choses, la bibliographie de ce cinquième ouvrage de notre auteur : *Pharmacorum omnium quae in communi sunt practantium usu, tabulae decem. Per Remaclum F. Limburgensem.* Parisiis, venient apud Poncetum Le Preulx, in via Jacobaea sub intersigno Lupi, 1546. 30 pages en caractères cursifs. (Bibl. de M. Albin Body, à Spa). — Parisiis, apud Poncetum Le Preux, via Jacobaea sub insigno Lupi, 1556, in-8°

30 pages (Bibl. de l'école de médecine à Paris). — Parisiis, apud Aeged. Gorbium, sub insigno Spei, 1569, in-16, de 48 pages. — Lugduni, apud G. Rovillum, 1574 ou 1594, in-8°. — Réimprimé en 1598, dans le *Lilium medicinae* de Bernard Gordon. Venetiis apud O. Scotum, in-folio.

Nous avons eu naguère à notre disposition, par l'entremise gracieuse de feu M. Chapey, alors vice-consul de France à Liège, l'exemplaire du *Pharmacorum omnium* qui appartient à la Bibliothèque de l'école de médecine de Paris. Nous sommes peu compétent pour apprécier les ouvrages de pharmacologie : nous nous bornerons à dire que celui-ci traite des médicaments alors en usage et qui sont classés en tableaux méthodiques : il fournit, en outre, des indications sur leur préparation et même sur leur formule.

En résumé, la carrière littéraire de Remacle Fusch fut très courte, cinq années seulement, et le bagage scientifique, qu'il a légué à la postérité n'est pas lourd, sept brochures. Encore ses ouvrages manquent-ils d'originalité, et tous ceux qui les ont étudiés de près y ont reconnu l'abus de la compilation. Il ne nous est rien resté de lui des quarante dernières années de sa vie, si ce n'est la réputation d'un homme savant et érudit. Il publia ses livres peu d'années après avoir fini ses études, comme s'il en avait rapporté l'idée de l'étranger, et une fois établi à Liège, il semble s'être adonné de plus en plus à la pratique de la médecine. Il convient de rappeler qu'il vécut pendant une période de troubles et d'agitations politiques, alors que la revendication des franchises et des libertés communales étouffait, à Liège, le développement de l'esprit littéraire. Au moment de sa naissance, Erard de la Mark (mort en 1538), gouvernait la principauté de Liège : il vit les princes-évêques Corneille de Berghes, George d'Autriche, Gerard de Groesbeck et Ernest de Bavière.

Fusch était honoré par ses concitoyens et estimé de ses contemporains. Il fut médecin distingué, botaniste instruit ;

il était homme de bien et protégeait les lettres, les sciences et les arts. La plupart de ses livres ont été plusieurs fois réimprimés, ce qui prouve qu'ils étaient estimés et recherchés. Son nom appartient à l'histoire des sciences naturelles, médicales et pharmacologiques par ses écrits ; à l'histoire des lettres par sa collaboration à l'ouvrage de Bruin ; à l'histoire des arts par sa verrière et son tombeau. On doit reconnaître dans l'ensemble de son œuvre le mérite d'une grande unité ; elle se rapporte tout entière à la matière médicale ; histoire des médecins ; histoire des plantes pharmaceutiques ; histoire des médicaments. Mais nous ne voulons pas élever Fusch à une hauteur où il ne saurait se maintenir. Considéré au point de vue de l'histoire générale de la botanique, on doit reconnaître qu'il n'a pas exercé d'influence sur la marche de cette science. Dans notre histoire nationale, il a le mérite d'avoir précédé de quelques années l'époque glorieuse des pères de la botanique : il est le précurseur des grandes figures de Dodoens, de L'Obel et de l'Escluse, qui illustrèrent le siècle de Charles-Quint et de François Ier. Sa gloire pâlit sous l'éclat de cette puissante trinité ; il n'est pas un inventeur ; son nom ne reste pas attaché à une découverte ou à une observation nouvelle, mais il devance presque tous les savants de son siècle et il donne, le premier en Belgique, le signal de la Renaissance. Le *Plantarum omnium* (1541) est antérieur de treize années à la première édition du *Kruidboeck* (1554) de Dodoens. On sait que les grands ouvrages de Clusius et de L'Obel furent publiés en 1576 seulement. Fusch marque, en vérité, la transition entre la scolastique et l'école de l'observation ; il se préoccupe du nom donné aux plantes par les anciens et il les met en concordance avec les dénominations employées en médecine et par le peuple : c'était là un travail de synonymie et d'érudition qui devait précéder l'observation directe des œuvres de la nature. La botanique ne brillait encore d'aucun éclat en Belgique quand Fusch publia ses

écrits, mais le premier grand ouvrage de botanique, le *De Natura Stirpium*, de Jean Ruelle, venait d'être imprimé à Paris en 1536. Ce livre provoqua la publication de quelques petits lexiques ou épitomes dans le genre du *Plantarum omnium* de Remacle Fusch; nous connaissons celui de Leger Duchesne, en latin *Leodegarius a Quercu* de 1539 et celui de Jean Brohon en 1541. On peut citer encore, dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, Brufels (1532), Gesner (1533), Dorstenius (1540), Brassavola (1536) et surtout Leonard Fuchs dont l'*Historia Plantarum*, œuvre magistrale, parut à Bâle en 1542 et à Paris en 1543.

Remacle Fusch appartient donc, comme botaniste, à l'époque qu'illuminèrent les premières lueurs de la Renaissance. Il faut, pour le juger, se reporter aux temps d'ignorance où il vivait, et il apparaît alors comme le premier rénovateur des sciences en Belgique. Il touche, par la plupart de ses ouvrages, à la matière médicale; il porte son attention, comme presque tous les premiers observateurs, de préférence sur les plantes utiles. On peut remarquer qu'il fut le contemporain de Coudenberg, qui publia en 1568, son *Commentaire sur la pharmacopée de Valerius Cordus*, dont l'origineremontait à 1535. Les écrits du médecin naturaliste de Liège sont, on le voit, notablement plus anciens que les annotations du pharmacien d'Anvers. Nous voulons faire observer aussi que Fusch était concitoyen de Charles De Langhe, chanoine de Saint-Lambert, plus connu sous le nom de Langius, érudit et ami de Juste Lipse, qui possédait un jardin renommé et riche en plantes curieuses, mais on ne sait rien de leurs relations.

Malgré tant de mérites, le temps semblait avoir emporté dans l'oubli le nom de notre vieux botaniste liégeois; mais la fortune est changeante: *amnis instar volvitur*. Charles Morren, après lui avoir rendu justice, lui consacra, sous le titre de FUCHSIA (*sic*), un de ses recueils d'observations de botanique.

En 1852, il lui dédia un genre nouveau de la famille des Iridées, le *Remaclea*, d'après une espèce, le *Remaclea funebris*, découverte à Caracas (Amér. mérid.), par M. Van Lousberghe, consul général des Pays-Bas (*Belg. hort.*, 1853, III, p. 1, c. ic. col.). Il engagea, vers la même époque, la Société royale des conférences horticoles de Liège, qui suivit son conseil, à faire graver l'effigie du premier botaniste liégeois sur les médailles qu'elle décernait en prix dans ses concours horticoles. Cette médaille a échappé à Kluykens: des *Hommes célèbres et des médailles*, Gand, 1857. Nous-même, nous avons édité son portrait et divers documents qui ont popularisé sa mémoire. Enfin la ville de Liège a voulu donner le nom de Fusch à une rue nouvelle percée aux abords du Jardin botanique. Désormais le nom du plus ancien botaniste belge ne saurait plus s'effacer de notre mémoire.

Ed. Morren.

Conrad Gesner, *Elenchus scriptorum omnium*, etc., in-4<sup>o</sup>. Basileæ, 1554, p. 939. — G. Bruin, *De praeceptis totius universi urbibus*, in-fol., 1575. t. II, Art. Lymburgum; édit. franç.: *Théâtre des cités du monde*. — V. André, *Bibl. belgica*, 1643, p. 791. — Mercklin, *Lindenius renovatus* 1686, p. 934. — J.-F. Seguiet, *Bibliotheca botanica*, 1740, p. 70. — Trew, *Herbarium Blackwellianum*. Nurem. 1757, t. 1, cent I, § XVI, n<sup>o</sup> 34, p. R. — Paquot, *Mémoires*, 1765, t. 1, p. 380. — Alb. Von Haller, *Biblioth. botanica*, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, 1771. Tome I, p. 293, § CCLVII. — N.-F.-J. Eloy, *Dict. hist. de médecine*, in-4<sup>o</sup>, Mons, 1778. t. II, p. 279. — De Villenfagne, *Histoire de Spa*, Liège, an II (1803), 2 vol. in-12<sup>o</sup>, t. 1, p. 163. — Comte de Beedelieuvre, *Biogr. liégeoise*, Liège, 1836, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, t. 1, p. 270. — C. Broeckx, *Essai sur l'histoire de la médecine belge*, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, Gand, 1837, p. 33, 205, 236, 276. — Ch. Morren, *Quelques fleurs de Fuchsia sur la tombe d'un père de la botanique belge*, dans les *Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1850, t. XVII, n<sup>o</sup> 4, p. 333; et dans *Fuchsia, recueil d'observ. de bot.*, Bruxelles, 1849, p. VII. — *La Belgique horticole*, 1853, t. III, p. 1-3. — Pritzel, *Thes. litt. bot.*, 1854. — Michaud, *Biogr. univ.*, nouv. édit. Paris, 1856, t. XV, p. 239. — Ul. Capitaine, *Biographie liégeoise*, t. 1, p. 27, 1837 et dans les *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. III, p. 95. — Ed. Morren: *Remacle Fusch, sa vie et ses œuvres*, discours prononcé en séance publique de l'Acad. roy. des sciences, etc., le 16 décembre 1863, suivi du catalogue systématique du *Plantarum omnium* et accompagné du portrait de R. Fusch, etc., *Bulletin*, 1863, t. XVI. Prologue à la mémoire de Remacle Fusch dans la *Belg. hort.*, 1863, avec portrait — Ed. Martens, Notice sur le *De Herbarium notitia*, de Remacle Fusch, dans la *Belg. hort.*, 1863, p. 3. Albin Body, Note sur le *Pharmacorum omnium* dans le *Bibliothèque belge*, t. XI.

\* **FUSCIEN** (*Saint*), apôtre de la Morinie au III<sup>e</sup> siècle, subit le martyre avec saint Victorice, à Sama, près d'Amiens, au commencement du règne de Maximien-Hercule, associé par Dioclétien à l'empire en 286. Envoyés de Rome dans le nord-ouest des Gaules, nos missionnaires avaient choisi pour séjour la ville de Térouanne, dont ils faisaient en quelque sorte le centre de leurs excursions. Leur zèle les conduisit jusqu'au pays des Ambianiens. A Sama, un vieillard nommé Gentian leur accorda l'hospitalité; mais, par malheur, ils tombèrent dans les mains du préfet Rictius Varus, féroce et implacable persécuteur des chrétiens. Comme ils refusaient de sacrifier aux anciens dieux, on leur introduisit sous la peau des *tarinchæ* (probablement des lamelles de fer rouge destinées à brûler les chairs), on leur perça les tempes avec des clous ardents, on leur arracha les yeux; enfin on les décapita. Leur hôte fut également mis à mort. Fuscien et Victorice figurent au martyrologe sous la date du 11 décembre. Le hameau de Sama est devenu un bourg et porte aujourd'hui le nom de Saint-Fuscien.

Alphonse Le Roy.

Martyrologe romain. — Adon de Vienne. — Ghesquière, t I, p. 153-172 — Claessens, *Les Civilisateurs chrétiens de la Belgique*.

\* **FUSS** (*Jean-Dominique*), philologue, poète latin, etc., naquit à Düren (Prusse rhénane) le 2 janvier 1782 et mourut à Liège le 31 janvier 1860. Il appartenait à une famille honorable mais éprouvée par la fortune; de plus, à douze ans, il se trouva orphelin. Les jésuites de Düren lui firent faire d'excellentes humanités; muni de ce bagage et « plein de confiance dans sa bonne étoile, » son quatrième lustre achevé, comme il nous l'apprend lui-même, il dit adieu à sa ville natale. En 1804, à Würzbourg, il fréquente les cours de Schelling (philosophie et esthétique); l'année suivante, à Halle, il complète sous Wolf ses études philologiques. Un peu plus tard, une occasion le met en rapport avec Aug.-Guillaume Schlegel, puis avec Mme de Staël, à qui

ce semble, il rend quelques services littéraires. Toujours est-il que l'illustre exilée lui donne le conseil de se rendre à Paris, et que sa protection l'y accompagne. Le sénateur comte Rigal, puis le banquier Antoine Odier lui confient tour à tour l'éducation de leurs enfants. Le modeste précepteur devient bientôt l'ami de l'opulent financier; ils ne se perdirent jamais de vue.

Mais une autre relation devait décider de l'avenir de Fuss. Le savant Hase, de la Bibliothèque impériale, fut frappé de son mérite et le prit en affection. « Ils publièrent ensemble à Paris, en 1812, d'après un manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle appartenant au comte de Choiseul-Gouffier, l'important traité de Jean Laurentius Lydus sur les magistrats romains, ouvrage considéré comme perdu, et qui n'est pas l'un des moins précieux de la collection byzantine. Fuss le traduisit en latin et l'annota, tandis que le profond helléniste se chargea de la révision du texte et rédigea une notice sur la vie et les travaux de l'écrivain du Bas-Empire. La réputation de Jean-Dominique était fondée (1). » Letronne fit publiquement son éloge; les critiques allemands ne lui marchandèrent pas leur approbation. Bientôt il se vit le collègue de Hase à la bibliothèque, avec le titre de secrétaire du célèbre archéologue Millin, alors conservateur du cabinet des antiques et rédacteur du *Magasin encyclopédique*. Un assez grand nombre d'articles littéraires de Fuss parurent dans ce recueil de 1813 à 1815.

Tout conspirait à retenir en France le jeune érudit; il venait d'épouser une Parisienne, lorsque, le 3 mars 1815, le gouvernement prussien lui offrit une chaire de littérature ancienne au Gymnase de Cologne. La nostalgie s'empara-t-elle de lui? On en douterait presque, car s'il rentra dans son pays, ce ne fut pas pour y séjourner longtemps. En 1817, le roi Guillaume I<sup>er</sup> s'occupant de recruter le personnel des

(1) *Liber memorialis*.

universités des Pays-Bas méridionaux, éussit à attirer Fuss à Liège. La chaire de littérature ancienne et d'antiquités romaines lui fut dévolue. Ici commence une série d'années laborieuses et paisibles, sans autres vicissitudes que l'une ou l'autre querelle de plume et la désorganisation momentanée des universités belges, sous le coup de la commotion de 1830. Une *faculté libre* de philosophie et des lettres se constitua sans retard à Liège, c'est-à-dire que Fuss, Gall et Rouillé continuèrent tout simplement leurs cours, comme si rien ne s'était passé. L'enseignement supérieur de l'Etat ayant été enfin rétabli sur de nouvelles bases par la loi du 27 septembre 1835, Fuss remonta officiellement dans sa chaire d'antiquités romaines. On lui attribua en même temps le cours facultatif d'archéologie; mais la littérature latine, quoiqu'il tint beaucoup à la conserver, fut donnée à G.-J. Bekker. Très sensible à cette décision, il finit pourtant par s'armer de philosophie et se consola en s'adonnant plus que jamais à ses travaux littéraires. En 1844-1845, il revêtit l'hermine rectorale; son dernier acte public est le discours qu'il prononça au moment de la remettre à son successeur. Il y rompit une lance en faveur du latin moderne: c'était, comme on le verra plus loin, sa thèse de prédilection. Décoré en 1847, il demanda et obtint l'éméritat l'année suivante. Il jouit pendant douze ans de l'*otium cum dignitate*, sans perdre d'ailleurs l'habitude de s'intéresser à tout ce qui concernait l'université. Il s'y rendait presque chaque matin, venant s'informer de la marche des études, causant avec les jeunes professeurs, les encourageant et se tenant au courant des publications nouvelles. Dans les derniers temps de sa vie (qu'il soit permis à l'auteur de cette notice de se citer lui-même), il lut beaucoup le Dante, et l'impression finale que lui laissa la *Divine Comédie* donna lieu à un *réquisi-*

*toire* (1) en vers latins dirigé contre les admirateurs outrés du grand poète. Il traduisit cependant en hexamètres les épisodes de *Françoise de Rimini* et du *comte Ugolin*. Fuss était loin de vouloir rabaisser la taille du colosse; mais son propre esprit était coulé dans le moule de l'antiquité classique et n'en pouvait plus sortir. D'autre part, c'est au point de vue du fond qu'il se prit surtout à combattre l'enthousiasme des écrivains modernes pour le Dante, surtout de ceux qui se servaient de ce prétexte, à ce qu'il semblait, pour remettre en honneur la scolastique et nous ramener au catholicisme du moyen âge. Insensiblement cette préoccupation devint dominante chez Fuss. Il s'était toujours vivement intéressé aux questions théologiques: le Dante le ramena aux livres bibliques, dont il se remit à faire une étude assidue dans le texte hébreu. Il exprima ses doutes en vers latins, suivant sa coutume:

*Quidquid tentabat scribere, versus erat...*

Il mourut peu de temps après, dans toute la vigueur de ses facultés, sans avoir pu trouver le dernier mot des redoutables problèmes auxquels il songeait sans cesse, mais la conscience tranquille, parce qu'il avait cherché la vérité sincèrement et honnêtement. Fuss était aussi tolérant pour les autres que sévère pour lui-même; il estimait toutes les convictions loyales et n'avait, quant à lui, rien tant à cœur que de s'éclairer. Il y avait en lui de la candeur et de la finesse tout ensemble, le sens de l'art, la religion du beau, du juste et du vrai, pas l'ombre de pédantisme ni de prétentions, mais une ténacité extrême une fois qu'il s'était attaché à une idée ou engagé dans une controverse. Il était versé dans la plupart des littératures de l'Europe, ce qui rendait sa conversation instructive et souvent pittoresque... S'il chercha quelquefois des armes dans le carquois d'Archiloque (2), il y avait en lui

(1) Expression employée par le chanoine de Ram dans son rapport à l'Académie sur ce morceau qui, par parenthèse, fut l'objet de vives attaques dans la presse bruxelloise.

(2) Allusion à trois pièces de vers latins d'un goût douteux, qui parurent en 1822 dans les *Carmina* et que l'on crut dirigées contre Wagemann, collègue de l'auteur. Le scandale fut tel, que Falck,

un fonds de bonté véritable, mais il fallait le voir dans l'intimité pour l'apprécier (*Liber memorialis*).

La période sérieusement active de la vie littéraire de Fuss embrasse un peu plus d'un quart de siècle. Comme professeur, il mit au jour, outre des dissertations philologiques estimables, un manuel d'antiquités romaines bien coordonné, plein de renseignements, au courant de la science si l'on se reporte à l'époque de sa publication. Les grands travaux accomplis depuis, dans ce domaine spécial, ont ôté à l'ouvrage du professeur de Liège une grande partie de sa valeur; cependant on le consulte encore avec fruit. Il a été classique dans plusieurs universités d'Allemagne, et pendant plusieurs années à Oxford et à Cambridge; il a même eu les honneurs d'une traduction anglaise. Mais c'est comme poète latin que Fuss s'est fait une place à part. Il n'a pas seulement composé ou traduit des morceaux d'une haute valeur, en se servant des rythmes antiques, il a essayé de *rajeunir* le latin, qu'il écrivait du reste et qu'il parlait mieux que toute autre langue. Il ne cessait de répéter que le latin est assez riche et assez flexible pour exprimer, tout en gardant sa pureté classique, toutes les idées modernes, tout ce que les anciens n'avaient pas même senti. A peine faisait-il des réserves pour les sciences naturelles. Paradoxe, lui disait-on; il répondait en prêchant d'exemple. Peu de jours après sa mort, nous formulions, dans la *Revue de l'instruction publique en France* (1), les observations suivantes, sur lesquelles nous n'avons pas à revenir aujourd'hui.

« Cette alliance, souvent heureuse, d'une  
 « forme immobile et d'une inspiration  
 « toute pénétrée des sentiments des gé-  
 « nérations nouvelles, donne un attrait  
 « particulier à quelques-unes de ses  
 « poésies, surtout à ses traductions des  
 « ballades les plus populaires de l'Al-

ministre de l'instruction publique, manda Fuss dans son cabinet et l'invita sévèrement à s'expliquer. L'inculpé ne se tira pas très bien d'affaire: rétractation ou démission, lui dit le ministre. Il fut question d'attacher Fuss à la bibliothèque royale de Bruxelles, en qualité de sous-conserva-

« lemagne. Mais ici, pour tout dire, il  
 « a pris quelque liberté. A côté de ses  
 « vers épiques, de ses distiques, de ses  
 « strophes horatiennes, il s'est plu à  
 « ressusciter la forme poétique des  
 « hymnes de l'Eglise et à l'appliquer à  
 « toutes sortes de pièces, voire à des  
 « chansons. Il avait un faible pour les  
 « vers rimés et rythmés, tels qu'il en  
 « rencontrait chez les écrivains germa-  
 « niques; il en transporta les combi-  
 « naisons les plus variées dans la poésie  
 « latine, et se persuada sincèrement  
 « que ce système était destiné à rendre,  
 « tôt ou tard, leur éclat aux muses ro-  
 « maines. Sa traduction de la *Cloche* de  
 « Schiller est un tour de force sous ce  
 « rapport; on a vu quelque chose d'ana-  
 « logue chez certains peintres contem-  
 « porains, qui donnent le costume an-  
 « tique à des personnages évidemment  
 « modernes et, en nous représentant des  
 « scènes d'intérieur, nous feraient  
 « croire que nous avons sous les yeux  
 « des tableaux détachés des murs de  
 « Pompéi. Ceci s'appliquerait surtout  
 « aux poésies que Fuss a jetées dans le  
 « moule d'Horace, mais est vrai aussi,  
 « jusqu'à un certain point, de ses  
 « poésies rimées. » Un exemple du  
 premier genre, sans commentaire. Voici  
 les premiers vers du *Lac* de Lamar-  
 tine :

*Sic vocat pulsos nova semper ora,  
 Noxque non ulli remeanda; vasto  
 Nulla nos horam retinebit ævi*

*Anchora ponto!  
 O lacus, vernis reducem sub auris,  
 Rupe me solum, en, propè te sedentem;  
 Non venit caras, ut amabat, undas  
 Illa revisens...*

Il se trouvait plus à l'aise avec les poètes dont le génie est essentiellement païen, avec un André Chénier, avec un Goethe; mais s'en prendre à Schiller! Passe encore pour les ballades dont le sujet est emprunté à la légende grecque; le *Chant de la Cloche*, en revanche, semblaît défier toutes les tentatives. Vingt

Heureusement des amis influents intervinrent: une transaction honorable s'ensuivit et avec le temps tout s'oublia.

(1) Article reproduit dans la *Revue de l'instr. publ. en Belgique*, mars 1860.

fois il remit son ouvrage sur le métier ; enfin il se flatta d'avoir dompté le coursier rétif. Que les connaisseurs se remémorent le texte allemand et qu'ils prononcent leur verdict :

*Euge, massæ jam liquatæ!  
Bullæ canæ emicantæ ;  
Sale cito saturatæ  
Alcalino coeant,  
Sitique spumeo  
Pura missio,  
Ut liquente vox ab cere  
Plena clangat et sincerè.*

*Sonore festo nam nascentem  
Carum salutat parvulum,  
Ad limen vitæ quem gementem  
Pacavit somni brachium ;  
Cui sinus cœvi cum beatis  
Commissa celat nigra fatis,  
Sub matre caro ridet hora,  
It vitæ blandiens aurora.  
Ut telum, transit seculum.  
Cœtum contemnens puellarum,  
In mundum puer irruii,  
Ferox vagatur orbe; larum  
Sub patris hospes rediit,  
Ævique fulgidam decore,  
De cœlo velut speciem,  
Casto genas sparsam rubore,  
Coràm tuetur virginem.  
Cupido gliscens, en, tuenti  
Cor tentat ineffabilis ;  
Fratrum procul choro frementi  
Rigans it ora lacrymis.  
Trahit pudentem venerata,  
Beat salutans tenerum ;  
It prata per, quærens, amata,  
Quo niteat, pulcherrimum.  
O flamma mitis, spes, amoris  
Soles recentis aurei!  
In cœli lumen hæret oris,  
Cor rore plenum gaudii.  
O prima pulchro flamma verè,  
Æterna possis si vigere!*

*En, ut tubi jam fervescunt, etc.*

Encore un spécimen de vers rimés, les premiers vers du *roi de Thulé* (dans *Faust*) :

*In Thule rex amavit  
Fidus at tumulum,  
Moriens scyphum donavit  
Cui pellex aureum.*

*Nil carius habebat,  
Quovis in epulo,  
Udoque hauriebat  
Hunc semper oculo.*

*Mortisque jam futurus,  
Regni urbes numerat.  
Hæredi nil demturus,  
Scyphum sed nulli dat, etc.*

Dans une dissertation qui fit quelque bruit, Fuss entreprit de justifier ses hardiesses. On se rendra compte « de

l'éloignement des anciens pour la rime, dit-il, si l'on considère que leurs vers sont essentiellement *quantitatifs*, c'est-à-dire que l'accent tonique y tombe aussi bien sur une brève, que sur une longue ; or, la rime ne plaît à l'oreille que dans les *versus accentivi*, où la syllabe accentuée est toujours une longue, comme en allemand. En français, où la quantité est peu marquée, on ne saurait se passer de la rime. Après le siècle d'Auguste, on vit apparaître insensiblement des vers à assonances, symptôme de décadence si l'on veut, eu égard aux œuvres des grands poètes classiques ; mais les modernes se trouvent placés dans une condition toute différente, et l'on ne voit pas pourquoi ils n'accommoderaient pas le latin à leur goût... » Fort bien, répondrons-nous ; accordons à notre champion de la rime le droit de se conformer aux usages de la poétique moderne ; reconnaissons de plus que sa latinité est restée pure, en ce sens du moins qu'il se faisait fort de légitimer toutes ses locutions par des exemples puisés aux bonnes sources. Il n'en est pas moins vrai que Fuss s'étendait volontairement sur un lit de Procuste ; que, malgré son initiation à tous les secrets du latin, les libertés qu'il prenait d'une part, les scrupules qui le retenaient de l'autre, ne pouvaient le conduire qu'à un style embarrassé, rappelant toujours plus ou moins les pièces de marqueterie. Il a laissé quelques morceaux dignes de tout éloge ; mais il s'entretenait dans une ingénieuse illusion : les fleuves ne remontent pas leur cours. Il est bon de se rappeler que nous ne connaissons que la *langue écrite* des Romains. Supposons le français passé à l'état de langue morte et figurons-nous un écrivain essayant « de rendre une « seconde jeunesse au vieil Eson » en se croyant permis d'adopter un système de versification tout nouveau, et se jugeant puriste parce qu'il emprunterait toutes ses tournures aux écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple. Quel idiome étrange résulterait d'un amalgame d'expressions tirées tantôt de Corneille et de Racine, tantôt de Molière, de Lafon-

taine, de Pascal ou de Saint-Simon ! On n'atteint le naturel que quand on se sert de la langue de l'époque où l'on vit, de la langue que l'on parle soi-même et que l'on entend parler. N'en déplaise à ses enthousiastes, la littérature néolatine, même au temps de la Renaissance, a toujours eu quelque chose de factice.

Fuss s'est aussi exercé, non sans succès, dans la poésie grecque; en allemand, il tournait le vers avec une certaine aisance, comme l'atteste sa traduction de la *Lucrèce* de Ponsard. En somme, il ne fut pas seulement un latiniste de premier ordre : il aimait les muses pour elles-mêmes et il leur dut des satisfactions intimes qui valaient pour lui tout le reste. Il s'est peint tout entier dans ces quatre vers :

*Non mihi divitiæ, nec clarum nomen avorum  
Contigerant, animi sed meliora bona.  
Contentum modicis me jussit amare quietem,  
Me studia et musas jussit amare Deus.*

Sans partager l'aimable insouciance d'Horace, il se plaisait à relire sans cesse Horace; il recueillit même de nombreuses notes qui devaient servir à une édition nouvelle de son poète, de son modèle favori. — Nous résumerons ici la bibliographie de Fuss, dressée avec soin par Ul. Capitaine (*Nécrologe liégeois*) : 1<sup>o</sup> *Joannis Laurentii Lydi Philadelphini de magistratibus reipublicæ Romanæ libri tres, nunc primum in lucem editi et versione, notis indicibusque aucti* à J.-D. Fuss. *Præfatus est C.-B. Hase, codd. græc. et lat. in Bibliotheca Imperiali Parisiensi sub conservatore custos.* Paris, Eberhard, 1812, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Roma, elegia A.-G. Schlegel, latinitate donata notisque illustrata* à J.-D. Fuss. *Adjectus est textus germanicus.* Cologne, 1807, in-4<sup>o</sup> (Repr. dans les *Ann. acad.* de Liège et dans les *Poëmata latina*). — 3<sup>o</sup> Discours inaugural prononcé à l'Université de Liège (en latin), suivi d'une version latine du poème de A.-G. Schlegel *sur l'art grec.* Liège, Collardin, 1820, in-8<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *J.-D. Fuss ad C.-B. Hase Epistola.* Ibid., 1820, in-8<sup>o</sup> (Revision du texte de J.-L. Lydus et explications de passages

difficiles. — 5<sup>o</sup> *Ambulatio* (trad. de Schiller). Cologne, 1820. in-8<sup>o</sup> (suivi d'une ode sur la poésie de Schiller). Se retrouve dans les *Poëmata*, ainsi que différentes autres pièces publiées d'abord séparément, et qu'il serait superflu d'énumérer. — 6<sup>o</sup> *Antiquitates romanæ compendio lectionum suarum in usum enarratæ à J.-D. Fuss.* Trois éditions (1820, 1826 et 1836). Liège, Collardin, in-8<sup>o</sup>. Les proportions de cet ouvrage ont été doublées dans les deux dernières éditions. Celle de 1836 a été traduite en anglais par A.-W. Street : *Roman Antiquities, by J.-D. Fuss, etc.* Oxford, Talboys, 1840, in-8<sup>o</sup>. — 7<sup>o</sup> *Carmina latina.* Cologne, Dumont-Schauberg, 1822, in-8<sup>o</sup>. Réimpression des différentes traductions, avec quelques nouvelles versions de Schiller et de Goethe, et une dissertation sur l'emploi du latin comme langue universelle (remaniée plus tard et réimprimée en tête des *Poëmata*). Ibid., *Pars nova.* Liège, Collardin, 1830, in-8<sup>o</sup>. — 8<sup>o</sup> Réponse au *Journal de Bruxelles.* Liège, Collardin, 1822, in-8<sup>o</sup> (à propos de la querelle de Fuss et de Wagemann). — 9<sup>o</sup> *J.-D. Fuss ad Lycocriticum Epistola.* Ibid., 1823, in-8<sup>o</sup>. L'auteur propose des variantes au texte des *Métamorphoses* d'Ovide, etc., puis répond vivement à une critique allemande au sujet de la dissertation annexée au n<sup>o</sup> 7. — 10<sup>o</sup> *Goethei Elegiæ XXIII et Schilleri Campana, latinè, servatâ archetypi formâ, etc.* Ibid., 1824, in-8<sup>o</sup>. Édition publiée aux frais de l'auteur. La traduction de la *Cloche*, imprimée déjà dans les *Carmina*, est ici fortement remaniée. Autre édition du même poème, 1824, in-8<sup>o</sup>. — 11<sup>o</sup> *Dissertatio J.-D. Fuss, versuum homæoteleuturum sive consonantiæ in poesi latinâ usum commentans.* Ibid., 1824, in-8<sup>o</sup>. 2<sup>e</sup> édition, 1828, considérablement augmentée. Plaidoyer en faveur de la rime, suivi de spécimens choisis et d'observations philologiques, notamment sur l'emploi du mot *Nempè*. — 12<sup>o</sup> *Réflexions sur l'usage du latin moderne en poésie, etc.* Ibid., 1829, in-8<sup>o</sup>. Complément de la dissertation précédente et spécimens di-

vers de poésies néo-latines. — 13° *Un mot touchant l'usage du latin dans les études académiques*. Liège (s. d.), in-8°. Réponse au baron de Reiffenberg, qui avait soutenu qu'enseigner en latin, c'était infliger aux étudiants le supplice de Mézence :

*Mortua quin etiam jungebat corpora vivis.*

— 14° *La Cloche de Schiller*, traduite en vers français et suivie d'observations. Liège, Collardin, 1834, in-8°. Version fidèle, mais pas précisément élégante.

— 15° *J.-D. Fuss Poëmata latina, adjunctis græcis germanicisque nonnullis*. Liège, Dessain (aux frais de l'auteur), 1837, gr. in-8° à 2 col. (Dédicace à M. D. Nisard). — Nouvelle édition, beaucoup plus complète et plus soignée que les précédentes. Liège, Oudart, 1845-1846, 2 vol. in-8° (quelques pages d'*Addenda* y ont été annexées en 1849). Le tome I comprend les traductions; le tome II, les compositions originales de Fuss. Jusqu'au dernier jour de sa vie, l'auteur s'occupait de reviser le texte de cette dernière édition, et de noter ses corrections sur les marges d'un exemplaire destiné à la Bibliothèque de Liège. Th. Fuss, conseiller à la cour de cassation, récemment décédé, possédait un autre exemplaire, également chargé de notes, des *Poëmata* de son père. S'il était question un jour ou l'autre, de réimprimer les œuvres poétiques de Fuss, ce second document ne devrait pas être négligé : il est sans doute conservé dans la famille.

— 16° Dissertations archéologiques : *a. Sur quelques objets d'antiquités découverts à Poulseur* dans les *Promenades historiques* du Dr Bovy, Liège, 1839, in-8°, t. II). — *b. De umbilicis, cornibus et frontibus in veterum libris* (*Journal de l'instruction publique*, 5 sept. 1815; tiré à part, Tirlemont, 1845, in-8°). — 17° Diverses pièces de vers en langue allemande (sur Aix-la-Chapelle, Düren, etc., publiées dans ces deux villes). Nous mentionnerons en outre la traduction de P.-I. Fischbach, en vers allemands, d'un poème latin de Fuss sur Düren, imprimée en cette ville (1833, in-8°), avec un portrait de

Jean-Dominique et une notice sur sa vie. — 18° *Dantis Divinæ Comediæ poetica virtus*. Bruxelles, 1853, in-8° (Ext. du *Bull. de l'Acad. royale*, t. XX). On lit dans le rapport de J.-H. Bormans à l'Académie : « M. Fuss est « connu depuis longtemps comme le « premier latiniste de notre pays, et je « crois qu'il en est aujourd'hui le der- « nier poète, je dis le seul qui sache « encore se servir de la langue de Vir- « gile et d'Horace comme d'autres se « servent de leur langue maternelle. »

— 19° *Françoise de Rimini et le comte Ugolin, traduit en vers latins par J.-D. Fuss et suivis d'observations sur la Divine Comédie*. Tournai, Malo et Levasseur, 1854, in-8° (Extr. du *Moniteur de l'enseignement*). Traduction revue postérieurement avec soin, pour une réimpression qui n'a pas eu lieu.

— 20° *Quæstiones theologicae : Ratio et Fides, Dies creationis Mosei, Beati pauperes spiritu*. Liège, Carmanne, 1859, in-8°. Dissertations en vers latins, suivies d'une description de l'église Saint-Paul de Liège et d'une traduction de la dernière partie de l'hymne d'Alfred de Musset : *L'espoir en Dieu*. — Le vers :

*Cor patriæ dedit ipse, lyram sibi vindicat orbis,*  
qu'on n'a pas voulu inscrire, nous ne savons pourquoi, sur le piédestal de la statue de Grétry, à Liège, est de Fuss. N'oublions pas une ode latine publiée en 1817, à l'occasion de l'installation de l'Université de Liège (voir le *Liber memorialis*, p. 56), ni de nombreuses pièces de vers insérées dans des journaux ou des revues de Belgique et d'Allemagne. Enfin, Fuss a revu et corrigé le texte du poème de Placentius (*Pugna porcorum*), dont Ul. Capitaine a donné une nouvelle édition à Liège, en 1855.

Alphonse Le Roy.

Fischbach, *Düren und seine Umgebung*, Düren, Knoll, 1833, in-16° (avec portrait de Fuss). — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois* pour 1860. — Discours de Th. Lacordaire. — Alph. Le Roy, *Notice sur Fuss* (voir ci-dessus). — *Ejusd., Liber memorialis* de l'université de Liège, col. 314-331. — Souvenirs personnels.

**FYT** (*Jean*), peintre d'animaux, aquafortiste, né à Anvers en août 1609, y

décédé en septembre 1661. A l'auteur du Catalogue du musée d'Anvers revient l'honneur d'avoir remis en relief cette figure effacée. Tout était oublié de Fyt : la vie, le talent même. Sa renommée est une résurrection. Il naquit, non pas en 1625, comme l'indique le catalogue du Louvre, mais en 1609 : il fut, en effet, baptisé le 16 août de cette année en l'église Saint-Jacques d'Anvers. De 1621-1622 à 1629, il fit chez Jean van Berch son apprentissage artistique; il fut ensuite reçu franc maître de la corporation de Saint-Luc, et partit, à une date inconnue, pour l'Italie. Ce voyage était ignoré, mais, grâce aux investigations des érudits anversoïis, on en possède la preuve : c'est l'affiliation de Fyt à la gilde des Romanistes, en 1650. Son retour, bien qu'on n'en sache pas l'époque, est certes antérieur à 1645, puisqu'à cette date, il peignit avec Jordaens une toile, signalée en ces termes par Descamps, dans son *Voyage en Brabant* :

« Dans la salle des archers moderne, » on trouve un très beau tableau peint » en 1645, par Jean Fyt. Il y a du » gibier de toutes les espèces et cinq » figures peintes par Jordaens. »

En 1652, deux ans après son admission dans leur gilde, les Romanistes l'élevèrent à la dignité de consul ou doyen, hommage rendu, non moins à l'autorité de son caractère qu'à son talent. Enfin, le 22 mars 1654, il épousa, en l'église Saint-André, Jeanne-Françoise Van den Zande, dont il eut, de 1655 à 1660, deux garçons et deux filles. La date de sa mort, jusqu'ici douteuse, est enfin précisée : un compte de l'église Saint-André, cité par le catalogue du musée d'Anvers, mentionne au 14 septembre 1661, une recette de 12 florins, payés aux deux marguilliers, qui, revêtus de leurs sîmarres (tabbarts) accompagnèrent à l'abbaye Saint-Michel l'enterrement du « sieur Fyt. » D'autre part, à ce document s'ajoute une note contemporaine constatant que « le peintre Jean Fyt, ou « Vyt, demeurait dans la rue du « Couvent, près de l'abbaye Saint-

« Michel et qu'il mourut en 1660 ou » 1661. »

Fyt eut plus d'une fois la gloire d'être associé à d'illustres travaux : on prétend même que Rubens lui doit les pièces de gibier de ses tableaux de chasse; mais ce n'est là qu'une pure tradition d'érudits. Rubens, d'ailleurs, n'avait-il pas François Snyders, son disciple et ami? Il est vrai pourtant que Fyt travailla avec des élèves du Maître, avec Jordaens notamment. Outre leur tableau de 1645, pour le serment de l'Arc, on voyait jadis, dans la collection du cardinal Fesch, une œuvre bizarre, intitulée : *La Rencontre d'un Lion*, œuvre commune, paraît-il, de Jordaens et de Fyt. Mais son collaborateur ordinaire était Thomas Willeborts-Bossaert. Citons, entre autres de leurs compositions, un *Repos de Diane*, dont le coloris, brillant dans sa justesse, atteste en Fyt un Flamand du grand siècle. Ce chef-d'œuvre est à Vienne.

Certes, la peinture d'animaux n'a qu'un domaine restreint. Mais cette spécialité, où l'inspiration ne pourrait déployer son libre vol, le vieux maître sut l'élargir par la variété des combinaisons, il suppléa au défaut d'éléments et introduisit l'invention dans un genre qui semblait ne pas l'admettre.

François Snyders et Fyt marquent, à cette époque, dans ce genre spécial deux tendances opposées : l'une tournée vers Rubens, l'autre vers la nature. De là leurs qualités différentes. Snyders a une vigueur pléthorique de coloris, Fyt a la précision et le fini du dessin; l'un frappe plus fort, l'autre plus juste, Fyt est surtout vrai. Par le sentiment délicat de la forme, par la science profonde des caractères, principalement dans son œuvre gravée, il anime ses sujets de cette illusion de vie, qui est le triomphe de l'art. Son premier recueil d'eaux-fortes (1640-1642) a cette allure franche et facile du talent sûr de lui-même. Ce sont huit planches représentant des chiens de toute race et dont la facture italienne atteste encore, en ce Flamand, les souvenirs de la terre classique. Son second recueil est fort inférieur. Il est

connu sous le titre : *Différents animaux* et comprend également huit planches. Le dessin, moins correct et serré, trahit une défaillance qui n'est, peut-être, que la lassitude de l'artiste vieilli. L'œuvre de Fyt se compose d'un grand nombre de tableaux, dont voici les principaux : *Deux Lévrier*, au musée d'Anvers ; — plusieurs compositions aux musées de Madrid et de Berlin ; — *Gibier mort et animaux*, au musée de Vienne ; — Au même musée se trouve son chef-d'œuvre : *Diane revenant de la chasse* (figures de Th. W. Bossaert) ; — Plusieurs tableaux au musée de Dresde ; — *Volailles mortes*, à Rotterdam ; — Tableaux signés et datés à Stockholm ; — Tableaux signés et datés à Saint-Pétersbourg ; — Tableaux à Paris et à Munich. La valeur mercantile des œuvres de Fyt s'est successivement élevée ; à la vente Soult, qui eut lieu en 1852, une de ses œuvres fut vendue 2,050 francs.

E. van Arenbergh.

**FYON** (*Jean-Joseph DE*), homme politique, né à Verviers en 1745 ; mort à Liège le 2 septembre 1816. Il appartenait à une vieille famille industrielle du marquisat de Franchimont, dont plusieurs membres avaient été bourgmestres de Verviers et même de Liège (1). On ne sait rien de l'enfance de Fyon. La carrière politique qu'il a fournie suppose, nécessairement, un degré d'instruction supérieur à celui qu'on eût pu rencontrer alors à Verviers ; il est donc probable qu'il fit ses études à Liège, où sa famille avait d'ailleurs des ramifications. Fyon se mêla de bonne heure des affaires de sa ville natale. En 1770, à vingt-cinq ans, il en fut nommé conseiller de régence, et deux ans plus tard, on le voit occuper, avec M. de Zinck, le poste de bourgmestre. Déjà sa popularité était considérable : on raconte qu'il allait nu-tête par les rues, le chapeau à la main, pour s'épargner

(1) Les Fyon portaient : coupé en chef d'argent en sautoir alezé et dentelé de gueules ; en pointe de gueules à deux tours crénelés d'argent. Il ne faut pas confondre notre Fyon avec son frère Edmond, qui construisit le château de Jusleville et y reçut la reine Hortense et Las Cases.

l'embaras d'avoir à se découvrir à chaque instant devant les gens qui le saluaient. La régence de Fyon fut marquée par le classement des archives de la ville, par plusieurs travaux d'embellissement et la construction d'un nouvel hôtel de ville, mesures incontestablement fort utiles à Verviers, mais dont il serait peut-être téméraire de lui rapporter tout l'honneur.

Cependant, à Verviers comme à Liège, se montrèrent bientôt des signes avant-coureurs de révolution. Fyon se montra l'un des promoteurs les plus ardents des idées nouvelles ; il lui arriva même d'intenter au prince une action politique, à propos de la rénovation magistrale. Dès le commencement d'août 1789, il devint clair qu'il serait à Verviers le chef du mouvement qui se préparait. Le peuple, paré de cocardes franchimontoises, faisait la haie dans les rues qu'il traversait, le saluant des cris de vive Fyon ! Vive la liberté ! Le 18 août éclata l'insurrection. L'ancienne magistrature donna sa démission, et le peuple nomma bourgmestres, par acclamation, Fyon, et son ami Th. Biolley (2).

Une semaine après ces événements, le 26 août, le congrès franchimontois tint à Polleur sa première séance ; Fyon, représentant de Verviers, fut élu par acclamation président pour la journée. Il ne semble pas toutefois avoir été fort assidu à cette assemblée, dont les véritables *leaders* furent les avocats Brixhe et Dethier, ses futurs ennemis politiques. Peu après, Fyon fut nommé député à l'assemblée des villes, réunie à Liège ; son rôle semble pareillement y avoir été assez effacé. En mai 1790, il débuta dans la carrière militaire en conduisant à Liège un bataillon de volontaires franchimontois, dont la plupart revinrent bientôt dans leur patrie. Ensuite, après l'organisation de l'armée nationale, on le nomma colonel de l'un des deux régiments de 1,000 hommes entretenus aux frais du pays entier. C'est en cette qua-

(2) On frappa, à l'occasion de cette nomination, une médaille où les armes des deux bourgmestres surmontaient les inscriptions de *Vive Fyon ! Vive Biolley !*

lité qu'il prit part aux opérations militaires dans le Limbourg et, notamment, à la bataille de Sutendael. La conduite de Fyon à l'armée liégeoise nous est connue par une lettre de Fabry à son fils Hyacinthe. « Je suis fatigué, dit-il, des rapports des chefs : contradictions, mauvaise humeur, sottises, etc. Au moins nous ne nous plaindrons pas de Fyon, il ne nous dit rien; mais les autres se plaignent de ne pas être informés de ses marches ni de ce qu'il fait (1) ».

Dependant les affaires de la révolution allaient de mal en pis. Le congrès franchimontois, dont on connaît les tendances réunionistes, ne renonça pas à son rôle pour la cause. En septembre 1790, il créa, pour le ban de Franchimont, un comité exécutif, un comité judiciaire et un comité administratif. Fyon fut nommé membre du premier, mais il ne semble même pas y avoir siégé. En décembre 1790, à la veille du retour de Hoensbroeck, il fit partie de la députation des patriotes liégeois à Bender, députation qui ne réussit pas, on le sait, à préserver le pays de Liège de l'invasion des troupes exécutrices.

Le rôle que Fyon avait joué pendant la révolution le désignait naturellement comme un des plus dangereux adversaires de l'état de choses rétabli. Aussi fut-il, dès le retour du prince, porté sur la première liste des bannis; on lui enleva, en outre, sa place de maître des postes impériales pour la ville de Verviers; ses biens furent confisqués; l'ancienne magistrature, réintégréedans ses fonctions, alla même jusqu'à l'accuser d'avoir dilapidé les deniers publics. Du reste, il n'avait pas attendu ces représailles, qui étaient certaines, et s'était réfugié à Paris même avant l'arrivée des Autrichiens. Là, il continua plus que jamais à s'occuper des affaires politiques. On le vit tout d'abord entrer, avec les deux Franchimontois Brixhe et Dethier, au comité des Belges et Liégeois unis. En 1792, il fut député par ce comité

avec Levoz et ses deux compatriotes, pour s'adjoindre à l'armée de Lafayette qui envahissait la Belgique. Il quitta le général avec ses collègues le 19 juin, pour aller se réunir, à Menin, aux quatre délégués belges qui accompagnaient le corps de Luckner entré en Flandres. Tous ensemble constituèrent le « comité révolutionnaire des Belges et Liégeois unis ». Lorsque Dumouriez, après avoir chassé les Impériaux de la Belgique, eut décrété pour le pays de Liège une convention nationale, Fyon revint dans son pays et fut élu, le 20 décembre 1792, membre de cette assemblée.

C'est là qu'on le voit désigné pour la première fois sous le nom de général. Il est probable qu'il servait comme tel dans le corps de Miranda. En effet, les 3 et 4 mars 1793, lors des échecs que les Autrichiens firent subir à celui-ci, c'est Fyon qui vint rassurer à tort ses collègues de la Convention et retarder leur fuite. Bientôt cependant la défaite des Français ne put plus être niée, et Fyon, comme les autres membres de l'assemblée, s'empressa d'abandonner Liège avant le retour des Autrichiens. La convention se réunit quelques jours à Lille; puis, sur la nouvelle apportée par Fyon que la ville allait être mise en état de siège, elle se retira à Paris. La division ne tarda pas à se glisser dans ses rangs. Les Franchimontois qui, dès les débuts de la révolution, avaient manifesté des tendances séparatistes, firent décidément bande à part et se rapprochèrent de la commune, à laquelle ils demandèrent un local, qui leur fut accordé. Mais le parti franchimontois lui-même ne devait pas rester uni: deux fractions s'y formèrent bientôt; l'une, dirigée par l'avocat Brixhe, voulait franchement l'annexion à la France; l'autre, dont le chef était Fyon, penchait vers la réconciliation avec Bassenge et Fabry. Le parti modéré l'emporta et les Franchimontois se réunirent de nouveau aux Liégeois. Malheureusement cette réunion n'atteignit pas les résultats qu'on en attendait.

Elle continua d'être travaillée par les démagogues de Brixhe et les modérés du

(1) Ad. Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise*, t. 1<sup>er</sup>, p. 328.

parti Fyon. Ces deux hommes en étaient arrivés d'ailleurs, l'un envers l'autre, à une haine ouverte; les choses s'envenimèrent à tel point que, le 4 décembre 1793, Fyon, fort probablement par suite des intrigues de son ennemi, fut arrêté et emprisonné au comité révolutionnaire de sa section. Sa captivité toutefois fut de courte durée. Sur ces entrefaites, les dissensions de l'assemblée étaient devenues si profondes que, le 25 décembre, les Franchimontois abandonnèrent de nouveau les Liégeois. Il faut dire que, les plus modérés, Fyon à leur tête, n'en continuèrent pas moins à se considérer comme membres de l'assemblée liégeoise : Fyon en fut même nommé président après Bassenge. Cette attitude dut exaspérer ses anciens amis politiques; Brixhe recommença à déclamer contre lui, si bien que finalement Fyon le souffleta un jour à la sortie du club des Jacobins. Ce coup d'éclat lui valut sa radiation des listes du club et une nouvelle arrestation à Saint-Lazare, en avril 1794. A partir de cette époque jusqu'à la réunion du pays de Liège à la France, on n'entendit plus parler de Fyon. Mais, après l'annexion, on le vit rentrer dans sa patrie et être nommé, en 1795, député de Liège au conseil des Anciens. Cette élection fut annulée pour sa couleur un peu trop accentuée dans le sens montagnard, et aussi parce que Fyon était soupçonné d'avoir trempé dans la

conspiration de Babeuf. En l'an v, on retrouve Fyon à Vendôme. A la suite de l'explosion du 3 nivôse 1800, il fut inscrit sur la liste des Jacobins à déporter (1). A partir de cette date, il disparaît de nouveau; on sait seulement qu'il finit par se retirer à Liège, où il mourut obscurément en 1816. " Il ne " paraît pas, dit Borgnet en appréciant la conduite politique de Fyon, " qu'on puisse lui reprocher autre " chose que la légèreté et l'inconsistance de son caractère; elles le poussèrent à toutes sortes d'inconséquences et d'exagérations, sans ce pendant lui faire prendre part à ces odieuses dénonciations qu'on ne peut trop flétrir ". Quoi qu'il en soit, il reste vrai que peu d'hommes ont laissé dans leur ville natale un souvenir aussi populaire que Fyon, et il n'y a pas si longues années que tout vieux Verviétois se rappelait encore des vers wallons que le peuple avait chantés en son honneur et dans lesquels on prédisait son retour prochain.

Henri Pirene.

Ad. Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise*. — Nautet, *Notices historiques sur le pays de Liège*, t. III. — *Code du droit public des pays réunis de Franchimont, Stavelot et Logne*. — Manuscrit appartenant à M. J. Mathieu, de Verviers. — Archives de la ville de Verviers. — Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres*, etc.

(1) Papiers de J.-R. de Chestret, Liège, 1881, in-8°, t. I<sup>er</sup>, p. XXVI.

## GABRIEL DE SAINT-JEAN — GABRIELIS

**GABRIEL DE SAINT-JEAN-BAPTISTE**, écrivain ecclésiastique, florissait pendant la dernière moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il avait embrassé la vie religieuse dans l'ordre des Carmes, où il remplit pendant quelque temps les fonctions de sous-prieur. Il a publié en flamand les opuscules ascétiques suivants : 1<sup>o</sup> *Den Kristelycken Apelles*. Brussel, 1685, in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Den gheestelycken Edelsteen*. Gent, 1686, in-8<sup>o</sup>. — 3<sup>o</sup> *Pulcheria*. Antwerpen, 1686, in-8<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *De Kristelycke Bruyd Christi*. Antwerpen, 1690, in-8<sup>o</sup>. — 5<sup>o</sup> *Het gheestelyck huwelyck*. Antwerpen, 1691, in-8<sup>o</sup>.

E.-H.-J. Reusens.

De Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, col. 531.

**GABRIELIS** (*Gilles*) ou DE GABRIEL, écrivain ecclésiastique, né à Haccourt le 27 mars 1636, et décédé à Louvain le 17 janvier 1697. Après avoir fait ses humanités à Liège, il vint étudier la philosophie à Louvain à la pédagogie du Porc, et obtint, en 1658, la deuxième place à la promotion générale de la Faculté des Arts. Reçu comme élève pauvre au collège de Standonck à Louvain, il s'appliqua à la théologie et prit le grade de bachelier formel en cette science. Quelque temps après, il fut appelé successivement à donner des répétitions de philosophie dans ce dernier collège, et des cours de théologie, d'abord au séminaire du Roi, puis au couvent des Bogards.

Vers 1663, il était sur le point de devenir professeur de philosophie à la pédagogie du Porc, mais on lui contesta cette nomination en justice. Le 26 juillet 1664, il renonça au monde et prit l'habit religieux chez les Bogards de Louvain, se proposant de travailler à la restauration des études dans cet ordre. Il y enseigna pendant trente-deux ans la philosophie, se consacrant dans l'entre-temps aux exercices du saint ministère et faisant souvent des sermons français dans la ville de Bruxelles. Le 10 février 1677, il prit le grade de licencié en théologie, et songea même, en 1679, à se préparer aux épreuves doctorales. Il fut, à plusieurs reprises, commissaire général et, une fois, provincial de l'ordre en Belgique. Ces diverses fonctions et aussi les démêlés qu'il eut avec le saint office, à l'occasion de ses publications, furent cause qu'il fit plusieurs fois le voyage de Rome, où il se créa des relations avec plusieurs cardinaux et savants ecclésiastiques, et y fut même, pendant quelque temps, régent général des études de son ordre. Il remplissait en même temps les fonctions de procureur à Rome de l'archevêque de Malines, Alphonse de Berghes.

Il mourut épuisé par le travail et les fatigues, à l'âge de soixante et un ans, après une maladie qui dura dix jours. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Specimina moralis chris-*

*tianæ et moralis diabolicæ in praxi.* Bruxelles, Eug. Henr. Fricx; vol. in-8°. Ce travail, empreint de rigorisme et même de jansénisme, fut condamné par un décret d'Innocent XI en date du 27 septembre 1679. Le P. Gabrielis se rendit alors à Rome, et, après avoir reçu communication des remarques de la congrégation romaine, il publia, à Rome même, une nouvelle édition, revue et corrigée, de son livre avec le titre de : *Specimina moralia.* Romæ, typis Francisci Tizzoni; vol. in-12°. Cette nouvelle édition eut le même sort que la première; elle fut encore proscrite par un décret pontifical du 2 décembre 1683, en même temps qu'une traduction de la première édition, publiée, en 1682, à Amsterdam, par Gabriel Gerberon, sous le titre de : *Les Essais de la théologie morale par le R. P. Gilles de Gabriel, licenté de l'Université de Louvain, prestre, religieux du tiers ordre de Saint-François; troisième édition, corrigée et augmentée suivant l'original imprimé à Rome chez François Tizzoni l'année 1680 avec la permission du maître du Sacré-Palais;* vol. in-12° de 316 pages. Gerberon glissa dans cette traduction plusieurs assertions erronées empruntées au livre *De la fréquente communion* d'Antoine Arnauld. En 1683, il parut encore une édition du texte latin, chez Jean Certé à Lyon, portant le titre de la première édition. — 2° *Réponse justificative du R. P. Gabrielis à Henri de Longvol, auteur d'un libelle intitulé : Le fondement des réflexions sur la sentence du conseil de Gueldre, etc., dans lequel il le soupçonne à tort de cabale et de parti contre monseigneur l'archevêque de Malines et l'accuse faussement de tenir des erreurs condamnées,* 1692; brochure in-4° de 15 pages. L'auteur s'y appelle *commissaire général du tiers ordre de Saint-François.* — 3° *Theses de satisfactione congrua et salubri pro certis peccatis præmittenda absolutioni, non ut simpliciter sit valida sed ut legitime impendatur a sacerdote, adversus Specimen et theses theologicas istud vindicantes rev. patris Diernæ, ordinis Minorum... quas defendet T. Nicolaus Blancaquaert ..., as-*

*sistente plur. reverendo P. Agidio Gabrielis S. T. L., studiorum regente generali...*, Bruxellis die 14 octobris. Brux. Eug. Henr. Fricx; in-4°.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Fasti academici manuscripti*, ms. n° 17568 de la Bibliothèque royale, p. 244.

**GABRON** (*Guillaume*), artiste peintre, né à Anvers en 1625 et mort en 1679. Il peignait, avec infiniment de goût, les fleurs et les fruits. Les *Liggeren* de Saint-Luc, à Anvers, le mentionnent en 1640-1641, comme fils de maître. Guillaume Gabron se forma en Italie, où il passa plusieurs années, notamment à Rome.

Un Antoine Gabron fut reçu comme fils de maître dans la gilde de Saint-Luc, à Anvers, la même année que Guillaume : il se peut qu'il fût le frère de celui-ci. Guillaume était renommé pour l'interprétation de la nature morte. Indépendamment de son rare talent dans la peinture des fleurs et des fruits, il était vanté pour la reproduction en relief des objets en or, argent, ivoire, etc. Ses tableaux étaient très recherchés. On ignore de qui il était l'élève.

Ad. Siret.

\***GACHET** (*Emile*), littérateur et érudit, né à Lille le 5 novembre 1809, mort à Ixelles, le 23 février 1857.

Les succès qu'il obtint en faisant ses humanités décidèrent en quelque sorte de son avenir, et l'empêchèrent de suivre la carrière à laquelle il semblait prédestiné par tradition de famille, celle de l'industrie et du commerce. Le goût de l'étude s'était avivé chez lui et afin de pouvoir s'y consacrer librement, il résolut, jeune encore, de venir se fixer en Belgique. Il y arriva en 1835, et l'accueil qu'il reçut dut lui faire pressentir qu'il avait trouvé une seconde patrie. C'est, en effet, à Bruxelles que devait s'écouler la phase la mieux remplie et la plus heureuse de son existence; c'est là qu'il était appelé à donner toute la mesure de ses forces intellectuelles et à laisser, après lui, les plus honorables souvenirs.

Gachet, en quittant Lille, avait été

chaleureusement recommandé par le préfet du département du Nord, le baron Méchin, à M. Gachard, archiviste général du royaume. Celui-ci le présenta à la commission royale d'histoire qui, voulant le mettre à l'épreuve, le chargea de faire quelques recherches et qui, bientôt édifiée sur son mérite, résolut de s'adjoindre un auxiliaire aussi compétent. Si rapide, si brillant que fût ce succès, il ne pouvait cependant valoir, d'abord, au jeune érudit que l'obtention de quelques subsides, rémunération de missions littéraires à l'étranger ou de travaux spéciaux. C'est ainsi, notamment, qu'on le chargea, en 1839, de concourir, avec l'archiviste de la province d'Anvers, « à la rédaction des tables chronologiques relatives à l'histoire du pays ». En 1840, une nouvelle mesure fut prise en sa faveur : la commission d'histoire se plut à définir les attributions de son emploi afin d'y donner un caractère plus évident de stabilité. Ce n'est, toutefois, qu'en 1847 que le gouvernement belge, accueillant les propositions faites, décréta la création d'un bureau paléographique et osa appeler un étranger, un Français, à en devenir le premier chef ; mais telle était l'estime inspirée par le talent de ce nouveau titulaire qu'il ne vint à l'idée de personne de lui reprocher sa naissance étrangère ou de blâmer la préférence dont il était l'objet. Gachet s'était en quelque sorte naturalisé lui-même, par son mariage, ses habitudes laborieuses, sa bonhomie, et le bienveillant empressement qu'il mettait à seconder tous les travailleurs : aussi sa nomination fut-elle considérée comme la récompense très légitime des nombreux services rendus à la littérature nationale.

La poésie est la langue des sentiments, des passions, et Gachet sut l'employer, non sans grâce, pour exprimer ces élans de sensibilité et d'imagination inhérents à la jeunesse. Il débuta, comme écrivain, par des essais poétiques, qui furent ensuite réunis en un volume. Horace et Virgile lui avaient révélé l'art de condenser harmonieusement sa pensée, ils lui apprirent aussi à

comparer les fictions aux réalités et le ramenèrent vers la science, cet indispensable point d'appui de tout esprit clairvoyant. Ainsi se formèrent graduellement son savoir d'érudit, son goût d'archéologue, sa rare compétence de critique et de paléographe. Il jouissait en artiste des révélations que lui valait l'étude ; mais, exempt d'égoïsme, il se sentait surtout heureux d'y initier le public lettré. Secondé par un libraire intelligent, il fit paraître, en 1845, le fac-simile autographié d'un beau manuscrit in-4<sup>o</sup>, orné de miniatures et intitulé : *Le Sires de Gavres*. L'année suivante, la Société des bibliophiles de Mons lui facilita la publication d'un ouvrage moins luxueux, mais non-moins intéressant : les *Albums et Œuvres poétiques de Marguerite d'Autriche*. Enfin, répondant à l'appel d'une dame du grand monde, il fit paraître, en 1849, le livre intitulé : « *Maldeghem la Loyale*, mémoires et archives publiés par M<sup>me</sup> la comtesse de Lalaing, née comtesse de Maldeghem. On sait par M. de Reiffenberg que les recherches que ce livre contient et la forme dont elles sont revêtues, appartiennent à Gachet, » qui s'est mis à l'unisson avec une femme spirituelle, sans rien perdre de ses avantages d'écrivain instruit et de critique exercé (1) ».

Depuis son arrivée en Belgique jusqu'au jour de son décès, tous les travaux de Gachet eurent le même objectif : l'histoire du pays, l'étude de ses mœurs, de ses institutions, de ses idiomes, l'occupèrent à peu près exclusivement ; et, grâce à cette préférence, il n'est guère de point obscur dans nos annales, ou de problème historique consigné dans nos vieilles chroniques, sur lesquels il n'ait appelé l'attention et contribué à répandre quelque lumière. Il butinait de toutes parts, analysait et compulsait sans cesse, et son érudition, exempte de lourdeur et de pédantisme, lui permettait de prêter du charme aux sujets les plus simples ou les plus austères. Ses notices sur *le lieu natal de Rubens*, sur le

(1) *Le Bibliophile belge.*

*lieu de naissance de Charlemagne, sur l'époque de la mort de Notger, sur le calendrier belge du moyen âge, sur les règles relatives aux sépultures du moyen âge, sur un Cartulaire de Guillaume Ier, comte de Hainaut, ainsi que beaucoup d'autres, en fournissent la preuve. Sa lettre à MM. les membres de l'Académie sur la mutilation des noms des grands hommes exige ici plus qu'une simple mention. Dans cet écrit de circonstance, plein de verve et de tact, de finesse et de savoir, Gachet discute la nomenclature qui doit, à son sens, prévaloir dans la Biographie nationale. » On enlève, dit-il, aux hommes célèbres le nom sous lequel ils se sont fait connaître et on leur en donne un autre, qui les rend méconnaissables, mais qui est celui de leur famille... On aura beau faire, jamais, par exemple, le célèbre auteur du livre *De Jure belli et pacis* ne se nommera Hugues de Groot : le nom de Grotius est immortel. J'en dirai autant de Vésale, auquel on ne parviendra pas à rendre le nom de son père Van Wesel... Il est d'ailleurs des traductions difficiles. Les Pontanus, les Puteanus, les Sylvius, les Junius, les Juvenis, entre autres, comment les rendra-t-on ? Les traduira-t-on en français ou en flamand ? Je vous accorde que Sorius veut dire Souris et Sudorius, Lesueur ; mais Rubruquis est-il bien Ruysbroeck ? Molanus, Molinæus, doivent-ils se traduire, l'un par Vermeulen et l'autre par Vandermeulen ? Au lieu d'Adrianus de Veteri Busco, direz-vous Vibois ou bien Van Oudenbosch ?... Ceux qui veulent restaurer les noms de famille ne savent pas ce qui les attend : c'est un travail d'Hercule où le doute naît à chaque pas. » L'auteur de la lettre conclut en disant : « Si vous voulez qu'on respecte votre renommée, à vous, faites, messieurs, respecter celle de vos devanciers. Aujourd'hui on veut rajeunir les anciens ; demain, peut-être, ce sera la mode de les vieillir. » Puis, cédant à l'humeur enjouée et narquoise qui perce souvent dans ses écrits, il se met à traduire en grec et en latin*

les noms de plusieurs académiciens contemporains. « Vous voyez-vous, leur demande-t-il, métamorphosés en docteurs du xvi<sup>e</sup> siècle ? et croyez-vous qu'il vous serait possible de vous reconnaître vous-mêmes ? Vos noms deviendraient des énigmes que Niveomontanus, lui-même, eût renoncé à deviner malgré son extrême perspicacité (1). » Il n'est pas jusqu'aux *Rapports trimestriels*, adressés au président de la Commission royale d'histoire, dans lesquels le chef du bureau paléographique ne répandit parfois, d'une main discrète, quelques grains de sel attique. Au lieu de n'être que des documents administratifs, ces rapports constituent, pour la plupart, d'intéressantes études historiques, et la rectitude de jugement, la solidité de savoir, qui les distinguent, inspirent, toujours, une confiance absolue dans le rapporteur. Son opinion faisait autorité.

Le travail quotidien auquel Gachet se vouait, et qui lui valut, à la longue, la place de chef du bureau paléographique, ne lui laissait guère de loisirs. Il sut pourtant en trouver assez pour mettre au jour un livre qui fit sensation, et qui est resté dans les meilleures bibliothèques : *les lettres inédites de Pierre-Paul Rubens, publiées d'après ses autographes*. Ces lettres, presque toutes rédigées en italien, sont accompagnées d'une traduction française et précédées d'une *Introduction*, excellent travail biographique, qui montre l'illustre maître sous un jour absolument nouveau. Jusque-là on ne l'avait guère étudié qu'en présence de ses chefs-d'œuvre et c'est moins la stricte réalité qu'un idéal grandiose qui avait inspiré ses portraitistes. Ici, au contraire, c'est non le peintre, mais l'homme qui apparaît, avec sa bonhomie, sa simplicité, ses croyances, ses goûts d'archéologue et ses opinions politiques ; portrait vivant plein d'animation et de révélations imprévues.

Pendant les deux dernières années de

(1) Niveomontanus : de Reiffenberg, de reif, neige, givre, et berg, montagne. Beaucoup d'autres traductions de noms sont bien plus singulières encore. Voir *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tome XIX.

sa vie, Gachet s'attachait, avec une indicible ardeur, à un travail sur lequel il comptait pour laisser un nom ; il ne s'agissait, dans le principe, que d'un petit glossaire formant annexe aux chroniques de Godefroid de Bouillon ; mais, bientôt, le cadre primitif s'élargissant, l'ouvrage ne tendit à rien moins qu'à former un vocabulaire général de la littérature du moyen âge. Quoique devenu très malade, l'auteur ne pouvait se résoudre, même en ses derniers jours, à abandonner son entreprise ; à chaque allègement de souffrance, il la reprenait avec une nouvelle énergie, et l'on espérait encore qu'il la mènerait à bonne fin, quand la mort vint, tout à coup, glacer sa main et son intelligence. D'unanimes regrets accueillirent la nouvelle de son décès ; ils se manifestèrent d'autant plus vivement que Gachet avait trouvé en Belgique une compagne digne de lui (M<sup>lle</sup> Jouvenel) et qu'il laissait, sans fortune et sans chef, deux jeunes enfants. M. Gachard se fit, lors des funérailles, l'interprète de ces sentiments sympathiques, et rendit, en termes émus, un dernier hommage aux qualités et aux vertus de celui qui n'était plus.

Ce jour de deuil eut un lendemain. Trois amis de Gachet, ne voulant pas que l'herbe vînt croître sur sa tombe, s'entendirent pour la couvrir d'une pierre tumulaire : le premier, usant d'une chaleureuse initiative, se chargea d'en régler la dépense ; le second prit soin de faire placer le modeste monument ; le troisième, puisant dans son fond d'érudition, y fit graver les mots suivants :

GALLIAM NATALEM HABUIT CURAM,  
DIMIDIUM SED ÆVI IN BELGIO TRANSICERE AMAVIT  
PROPTER LIBERA JURA ET ÆQUAS LEGES  
MULTA ORNATUS DOCTRINA  
ALIUS DOCTUS FUIT MAGIS QUAM SIBI,  
NEC IMMEDICABILIS MORBILENTO DOLORE IMPEDITUS,  
IMMATURA MORTE PRÆREPTUS,  
MONUMENTUM SUUM EXIGERE POTUIT.  
INGENII ANIMIQUE DOTES SOLI NOVERUNT AMICI,  
QUORUM DESIDERIO NULLUS ERIT MODUS  
ILLUM IN SINU FOVEAT DEUS  
QUEM COLEBAT IN SPIRITU ET VERITATE.

Le glossaire laissé inachevé par Gachet, après tant de labeurs et tant de recherches, n'a pas été perdu pour la

science (1). Un érudit, M. le professeur Liebrecht, obéissant à des sentiments de vraie confraternité, à bien voulu accepter, en 1859, la tâche ingrate de le terminer. S'aidant de notes incomplètes, il a su les classer, les coordonner, les étendre, avec autant de tact que de savoir, et de manière à conserver le caractère originel d'un livre, qui suffit encore pour ranger son auteur parmi les philologues les plus estimables de notre temps.

Félix Stappaerts.

Bouillet, *Dictionnaire d'histoire et de géographie*. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1<sup>re</sup> série, tomes II à XVI, et 2<sup>me</sup> série, tome IX. — N. Loumyer, *Bulletin du Bibliophile Belge*, t. XVI.

\* **GAËDE** (*Henri-Maurice*), né à Kiel, dans le Holstein, le 26 mars 1795, mort à Liège, le 2 janvier 1834. Son père jouissait d'une certaine aisance, et lui ayant reconnu sans doute, dès son enfance, une grande religiosité, le destina à suivre la carrière ecclésiastique dans la confession luthérienne, à laquelle il appartenait. Il fit avec succès de fortes humanités et entra, de bonne heure, à l'université de Kiel. Son penchant pour les sciences naturelles s'y manifesta et il y fut initié par le savant professeur Wiedeman, qui avait reconnu ses aptitudes spéciales. Il suivit ensuite les cours de l'université de Berlin où il fut remarqué par le professeur Rudolphi. Ses dispositions et ses prédilections le portaient, de préférence, vers l'étude de la zoologie et de l'anatomie comparée.

A vingt ans, en 1815, il publia son premier mémoire qui traite de l'anatomie des insectes : *Beiträge zur Anatomie der Insekten*, Altona, 1815, in-4<sup>o</sup>, de 34 pages avec 2 planches et une introduction par le professeur Plaff.

L'année suivante, 1816, il fit paraître, à Berlin, un essai sur l'anatomie et la physiologie des Méduses : *Beiträge zur Anatomie und Physiologie der Medu-*

(1) Le Glossaire, imprimé en petit texte (non-pareille) forme un vol. in-4<sup>o</sup>, de 4004 pages, dont 972 ont été revues par Gachet ; sa rédaction s'arrête au mot RENFORGIER. Ce volume fait partie de la collection des CHRONIQUES BELGES et se rapporte, spécialement, aux romans de Godefroid de Bouillon, du Chevalier au Cygne et de Gilles de Chin.

sen, br. in-8° de 30 pages et 2 planches gravées. On s'accorde à considérer ce mémoire comme le meilleur travail scientifique de Gaède, qui n'était alors qu'un simple adepte de l'histoire naturelle : il est remarquable par l'érudition, la délicatesse des dissections et la précision des dessins qui concernent les *Medusa aurita* et *capillata*. Il valut au jeune naturaliste la considération des maîtres de la science et décida du sort de sa carrière. Le mémoire est dédié au professeur Plaff de Kiel, à Rudolphi et Lichtenstein de Berlin.

Gaède reçut, en 1817, le grade de docteur de l'université de Kiel, après la publication et la défense publique d'une thèse sur l'anatomie des insectes et des vers : *Dissertatio inauguralis sistens observationes quasdam de Insectorum Vermiumque structura*, Kiel, 1817, 20 p. in-4°. Il y expose ses observations anatomiques sur les trachées et les nerfs des larves de l'*Hydrophilus piceus*, sur le *Distoma hepaticum*, le *Mygale avicularia* Latr. et le *Buprestes mariana*. Il a fait paraître plus tard une traduction partielle, en allemand, de cette dissertation : *Beitrag zur Anatomie der Insekten*, in-4° de 18 pages, avec une planche gravée sur laquelle sont figurés le canal intestinal et les organes mâles du *Buprestes mariana*, le cœur et les organes femelles du *Mygale avicularia*.

Gaède se produisait ainsi dans le monde scientifique comme un naturaliste distingué : bon observateur, érudit, sachant manier avec une égale habileté le scalpel, le microscope, la plume et le crayon. Il n'avait encore que vingt et un ans et ses premières études, ses essais, offrant les plus belles promesses, lui avaient valu les plus hautes sympathies ; aussi le gouvernement danois lui accorda-t-il, en 1818, une bourse de 600 thalers pour lui permettre de faire un voyage en Italie jusqu'à Rome. Il partit, ne se doutant guère de ce que l'avenir lui réservait.

De graves événements politiques agitaient l'Europe, alors que notre jeune naturaliste se livrait paisiblement à la dissection des insectes. Le gouvernement

des Pays-Bas venait d'être constitué et, par un décret du 25 septembre 1816, il fondait les universités de Gand, de Liège et de Louvain. A Liège, l'ouverture des cours eut lieu le 3 novembre suivant, et à ce moment la faculté des sciences ne comprenait encore que deux professeurs, J.-M. Vanderheyden, pour les sciences mathématiques, et C. Delvaux, pour les sciences physiques et chimiques : il manquait au moins un professeur pour les sciences naturelles ; mais personne ne réunissait ici les connaissances nécessaires pour occuper cette chaire, l'épopée impériale ayant imposé bien d'autres soucis à la jeunesse belge.

Le gouvernement, étant forcé de recourir à l'étranger, consulta le célèbre professeur d'anatomie d'Heidelberg, le docteur Fr. Tiedemann qui, après en avoir référé à son collègue Rudolphi de Berlin, proposa le jeune Gaède. Celui-ci se trouvait alors en Suisse, à la veille de franchir les Alpes pour gagner l'Italie. C'est au Broken qu'il reçut les offres du gouvernement des Pays-Bas, lui proposant la chaire d'histoire naturelle à l'université de Liège ou à celle de Louvain ; ne connaissant pas les Pays-Bas, sans aucunes relations chez nous, il ne savait comment opter : jetant alors en l'air une pièce de monnaie, il s'en remit au sort, qui décida en faveur de Liège, où, dès le 16 novembre 1818, il inaugura son enseignement par un discours latin sur les qualités nécessaires à celui qui étudie la nature : *Oratio inauguralis de vero naturæ indagatore*, inséré dans le deuxième volume (1821) des *Annales Academiæ Leodiensis*. Une âme sentimentale et profondément religieuse se révèle dans les pages de cet écrit.

Dès le second semestre de 1818-1819, Gaède figure au programme des cours pour la minéralogie et l'anatomie comparée, la botanique et la physiologie des plantes ; à partir de l'année suivante, il enseigne, en outre, l'histoire naturelle des animaux, la géologie et l'encyclopédie des sciences physiques ; de plus, il dirige aussi des excursions botaniques et géologiques.

On ne comprendrait pas aujourd'hui

qu'il fût possible de se charger d'un pareil fardeau, d'un enseignement assez vaste pour occuper, à lui seul, toute une faculté. Gaëde était consciencieux et dévoué à ses devoirs jusqu'à l'abnégation la plus absolue. Sans mesurer l'étendue de la tâche qu'on lui imposait, il se consacra de cœur et d'âme à ses études et à ses élèves. L'ardeur scientifique du scrutateur de la nature ne s'éteignit chez lui qu'avec la vie même, mais, chose triste à dire, elle ne brilla plus d'un bien vif éclat dans le nouveau milieu où il se trouvait, et cela, tout à la fois, faute des outils et des matériaux qu'il faut au travailleur le mieux doué et par le fardeau excessif de ses devoirs professionnels. Dans de telles conditions, le professeur, qui devrait alimenter le flambeau scientifique, l'étouffe et l'éteint. Gaëde n'est pas le seul qui eût à en subir les déplorables effets.

Gaëde fut élu doyen de la faculté des sciences en 1819-1820 et investi de la dignité rectorale en 1822-1823. A l'ouverture de l'année académique, le 2 octobre 1822, il prononça un discours sur la distribution des êtres organisés à la surface du globe : *Oratio de distributione corporum organicarum supra terram nostram*.

Il aimait à ouvrir et à clôturer chacun de ses cours par un discours philosophique, et il a publié la plupart de ces compositions en trois opuscules, qui ont paru successivement en 1821, en 1824 et en 1827 ; en voici les titres généraux : *Discours sur le véritable but de l'étude des différentes branches appartenant à l'histoire naturelle*, 1821 ; — *Dieu dans la Nature*, 1829 ; — *Deux nouveaux discours développant le but de l'étude de l'histoire naturelle*, 1828. Ces quelques pages sont toutes imprégnées des sentiments d'une âme sensible, aimante, religieuse, et, de plus, inspirées par l'esprit d'observation et d'investigation, qui doit toujours diriger le naturaliste ; il veut aussi que l'intelligence s'élève au-dessus des faits sensibles et qu'elle porte jusqu'à l'âme l'appréciation des harmonies de la nature. Gaëde fut un vitaliste convaincu, un

moraliste autant qu'un savant ; la nomenclature et les systèmes n'ont à ses yeux qu'une valeur secondaire. Ses discours, au moins les premiers, étaient prononcés en latin ou en allemand : il les a publiés en français sous une forme correcte et même élégante, avec le concours de deux de ses collègues, MM. les professeurs Gloesener et Sauveur.

Outre son enseignement oral, Gaëde eut à créer toutes les collections d'histoire naturelle dans l'université nouvelle ; cette tâche ne fut pas la moins laborieuse et la moins absorbante de sa vie si dévouée, si utile, et toujours consciencieuse. Il a laissé une collection de minéralogie qui fut acquise par l'université, une remarquable collection d'insectes, et un herbier composé de 5,793 espèces de végétaux, qui fait maintenant partie des galeries botaniques de l'université. Il a présidé à la création du Jardin botanique, qui existait alors au centre de la ville, autour des bâtiments de l'université et sur un quai au bord de la Meuse. Ce jardin était relativement riche, utile et bien cultivé par les soins du jardinier Demblon ; à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1825, Richard Courtois y fut attaché en qualité de sous-directeur : l'influence de ce savant et zélé botaniste fut des plus efficaces. C'est, sans doute, avec sa collaboration que Gaëde a publié, en 1828, le catalogue des plantes cultivées au Jardin botanique de Liège, précédé d'une courte notice sur l'origine et l'histoire du Jardin : *Index plantarum horti botanici Leodiensis*, Leodii, 1828, un volume in-8°. Les plantes citées sont au nombre de 3,851 espèces, représentant 1,188 genres, classés en 145 familles ; chaque nom est accompagné de renseignements historiques et techniques.

La première Société d'horticulture de Liège fut fondée, en 1830, par l'association d'un certain nombre d'amateurs de botanique horticole et d'horticulteurs zélés, mais surtout à l'instigation de Lambert Jacob-Makoy et de Richard Courtois : par un légitime hommage envers la science, qui dirige l'horticulture, et par sympathie pour le caractère de

Gaëde, celui-ci en fut le premier président.

Mais la révolution de 1830, en désorganisant l'université de Liège et en dispersant la plupart des professeurs, qui étaient étrangers au pays, vint troubler la carrière, jusqu'alors si paisible, de Gaëde : il fut menacé dans sa position. Richard Courtois qui, fort d'un talent réel et d'un grand savoir et ayant, peut-être, le pressentiment de sa mort prématurée, désirait vivement d'occuper la chaire de botanique. Il eût été facile, opportun même de partager les charges d'un enseignement trop encyclopédique, mais Gaëde tenait essentiellement à continuer seul tout le labeur auquel il s'était habitué. De là des dissentiments regrettables entre deux hommes qui auraient dû s'entraider. Gaëde fut maintenu dans ses fonctions, mais il ne les conserva que peu de temps et mourut à 39 ans, peu de mois avant que Richard Courtois descendît dans la tombe, à peine âgé de 30 ans.

Pendant ses dernières années, Gaëde s'occupait un peu d'entomologie et publia quelques descriptions d'espèces inédites : dans le Recueil de Guerin, en 1832, la description et l'iconographie de l'*Acanthothorax longicorne*, et dans les annales de la Société entomologique (t. III, p. 438), la description et l'iconographie du *Calandra securifera*. Nous connaissons aussi de lui : *Quelques mots sur l'anatomie comparée, sur les dissections d'animaux vivants et sur les tourments auxquels on expose souvent les animaux* (4 pages in-8°, s. l. n. d.). Son exquise sensibilité se révolte en présence des vivisections inutiles et des tortures que certains jeux populaires infligent aux animaux. A la fin de sa vie, devenu de plus en plus rêveur, mystique et mélancolique, il fit imprimer, à Kiel, un recueil de pensées intimes sur l'amitié, la liberté, la musique, les fleurs, le cimetière. Il est intitulé : *Stilleben aus dem innern Leben*, in-16 de 61 pages.

Gaëde s'est marié à Liège, le 16 décembre 1819, avec une de ses parentes et compatriotes, M<sup>lle</sup> Ch.-Soph.-Jeanne

Schröder, de Ploen, près de Kiel. Un de ses fils, le docteur H. Gaëde fut un médecin distingué. Il vécut avec modestie et simplicité; il avait le caractère doux, mélancolique et rêveur; sa bonté était sans bornes et l'on cite de lui des traits de la plus touchante charité. Il fit partie de plusieurs sociétés savantes, notamment de l'Académie impériale des Curieux de la Nature, où il fut inscrit sous le surnom de Basterus.

Ed. Morren.

Pagani, Discours prononcé lors de la mort du professeur Gaëde, dans les *Ann. de l'enseign. sup.*, t. V, p. 747. — J. Vander Hoeven, *Necrologie van H.-M. Gaëde*, dans le *Tijdschrift voor natuurlijke geschiedenis*, t. 1<sup>er</sup>, p. 197, Amsterdam, 1834. — Ch. Morren, *Bull. de la Soc. d'hort. de Liège*, 1836. — Ed. Morren, *H.-M. Gaëde, sa vie et ses œuvres*, br. in-8°, Gand, 1865 et *Belg. hort.*, 1865, avec portrait gravé. — A. Le Roy, *Liber memorialis*, 1869, p. 331.

**GAËY** (*Jacques DE*) ou **GAÏUS**, poète, orateur, né à Hondtschoote (ancienne Flandre), avant la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Voir **DE GAËY** (*Jacques*).

**GAGES** (*Jean-Bonaventure Thiéry DUMONT*, comte **DE**), homme de guerre, né à Mons, le 27 septembre 1682, mort à Pampelune, le 31 janvier 1753. Voir **DUMONT** (*Jean-Bonaventure Thiéry*).

**GAGUIN** (*Robert*), historien et diplomate, 22<sup>e</sup> ministre général de l'ordre des Mathurins (1), naquit dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle à Calonne-sur-Lys, et non à Douai, comme l'ont prétendu tour à tour Guicciardin, Aubert le Mire et Sanderus, et mourut à Paris, selon les uns le 22 mai 1501, selon les autres le 22 juillet 1502. Appartenant à une famille assez obscure, il ne dut son élévation qu'à son mérite. Il se voua de bonne heure à la vie religieuse et fit sa profession dans la maison des Trinitaires de Provins (2). Ses supérieurs, lui reconnaissant de rares dispositions, jugèrent à propos de l'envoyer chez les Mathurins de Paris, afin qu'il pût suivre les cours de théologie dans

(1) Dit aussi ordre de la Trinité ou ordre de la Rédemption des captifs.

(2) Au monastère de *Préavins*, diocèse de Saint-Omer, d'après Lecuy.

l'Université. Tout en s'appliquant assidûment aux sciences sacrées, Gaguin ne négligea point les lettres humaines. Le célèbre docteur de Sorbonne Guillaume Fichet ou Fischet, qui, l'un des premiers, enseigna la rhétorique en France, le prit en affection et lui inspira le goût de cet art. Il y fit de tels progrès que son maître, appelé à Rome en 1463 par le cardinal Bessarion, n'hésita pas à lui remettre la chaire qu'il laissait vacante. Cependant cette circonstance ne détourna pas le jeune religieux de son but : bientôt il reçut le bonnet de docteur en droit canon, fut nommé professeur de Décrétales et devint même doyen de sa faculté. Sa réputation s'accrut de jour en jour et lui valut d'être appelé, en 1473, au généralat de l'ordre qu'il illustrait. Il attira successivement l'attention de trois rois de France, Louis XI, Charles VIII et Louis XII, qui lui confièrent des missions importantes et délicates. Le premier de ces princes le fit partir pour l'Allemagne, avec l'autorisation de se déclarer envoyé officiel, si, après avoir sondé les électeurs et les princes de l'Empire, il entrevoyait la possibilité d'ouvrir des négociations à propos du mariage projeté entre Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne. Il devait représenter que la fille du Téméraire, étant du sang royal de France et sujette du roi comme héritière de la Bourgogne, ne pouvait se marier sans le consentement de son souverain et du chef de sa maison (1). Tout ce que Gaguin rapporta de ce voyage, ce fut une attaque de goutte; Louis XI, mécontent, ne l'honora pas même d'un regard. Cette indifférence était imméritée; aussi Gaguin en fut-il fort affecté. « Voilà comme la cour récompense », dit-il dans une de ses lettres. Il rentra en faveur sous les règnes suivants : nous le trouvons ambassadeur de Charles VIII à Rome, puis, en 1486, chargé de soutenir à Florence les intérêts de René de Lorraine contre Ferdinand de Naples. Cinq

(1) Lecuy.

(2) *Projectò sacratì Francorum reges cœlesti oleo delibuti hunc multis seculis postulabant, quem Deorum dono nostrâ hâc tempestate tandem nacti sunt.*

ans plus tard, accompagnant à Londres François de Luxembourg et Charles de Marigny, il prend la parole dans le conseil des ministres, et se fait remarquer par son éloquence autant que par sa prudence et sa finesse. Quoi qu'en dise Gabriel Naudé, il paraît assez bien établi que Charles VIII le nomma bibliothécaire du Louvre, et que ce mandat fut confirmé par Louis XII; ce dernier, dans tous les cas, mit de fortes sommes à sa disposition, à charge d'acquérir pour la collection royale des manuscrits rares et précieux. Rappelons en passant que ce fut Gaguin qui décida l'imprimeur flamand Josse Badius à s'établir à Paris en 1499 (voy. l'art. BADIUS) : il tenait à ce que son *Histoire de France* sortît des presses de cet habile typographe. Badius Ascensius, bien reçu en France, grâce à son ami, exprima sa reconnaissance dans une pièce de vers latins où il l'appelle *Historiæ princeps et gloria Franciæ*. Ici se présente tout naturellement la question de la valeur littéraire de notre personnage.

On a tantôt épuisé pour lui les formules de l'éloge, et tantôt on s'est plu à le rabaisser au niveau des dernières médiocrités. Un de ses panégyristes le vante d'avoir su réunir la concision de Tacite à la richesse de Tite-Live. L'auteur du *Procœmium* de ses Annales va jusqu'à dire que les anciens rois ont attendu Gaguin pendant des siècles : enfin, ajoute-t-il, le ciel a voulu que notre époque le vit naître pour calmer leur impatience (2)! Il était déplorablement crédule, à entendre quelques censeurs qui, sur ce point, n'ont pas tout à fait tort (3). On lui en veut pour avoir parlé le premier du royaume d'Yvetot, sans citer aucune source. Soit : Yvetot, plus tard n'en a pas moins pensé que la question pouvait être discutée sérieusement. — On renchérit : il était partial, injuste envers les nations étrangères; il s'est montré trop indulgent pour Louis XI. Il y a encore du vrai dans ce dernier reproche; mais vous

(3) Il ne l'était pourtant pas en tout : il ne cachait pas son mépris, par exemple, pour l'astrologie judiciaire.

le trouverez certes exagéré, si vous prenez la peine de parcourir son x<sup>e</sup> livre. — Quant à son style, même diversité d'appréciations : Dupleix le trouve inégal et grossier, tandis que l'abbé Legendre déclare que « l'histoire de Gaguin fait plaisir à lire et qu'il narre agréablement ». Erasme, ami et correspondant de Robert, loue sa diction, mais lui lance en même temps une flèche de Parthe : *dictione magis quam scriptis vindicabilior* (1). L'équité veut qu'on se défie également des flatteurs et des critiques impitoyables : Erasme nous paraît avoir gardé la juste mesure. Gaguin a trop facilement accueilli les légendes des *Chroniques de Saint-Denis* ; mais il est historien sincère et clairvoyant quand il aborde les événements dont il a été témoin ; jusqu'à nos jours, cette partie de son œuvre n'a cessé de jouir d'un véritable crédit : les plus sévères y ont largement puisé. Que si son style n'est pas à la hauteur de celui des maîtres de la Renaissance, il serait injuste de nier que ses livres soutiennent fort bien la lecture. Il faut songer, dit avec raison M. Lecuy, « qu'au temps où il écrivait, les bonnes lettres ne faisaient que de naître ; que jusque-là des disputes scolastiques avaient étouffé le génie, et qu'à peine l'aube d'un siècle plus éclairé commençait à poindre ». Crévier, dans son *Histoire de l'Université*, à propos d'un discours prononcé par Gaguin en 1481, au nom de ce corps, en l'honneur de l'évêque de Marseille nommé gouverneur de Paris, fait remarquer que « cette harangue n'est plus dans le style ancien ; qu'elle ne commence plus par un texte, expliqué et commenté ensuite d'une manière scolastique, et qu'elle se rapporte au plan des compliments qui se font aujourd'hui en pareille occasion ; » aussi assigne-t-il à l'orateur une place dans la galerie des *restaurateurs des lettres*.

Gaguin rendit de grands services à l'Université, dont il fut plus d'une fois l'avocat, notamment auprès du cardinal

de Bourbon et de Guillaume de Rochefort, chancelier de France. On peut juger par ses lettres de l'estime dont il jouissait et de l'étendue de ses relations. Les hommes les plus éminents du temps, les princes comme les savants, entretenaient avec lui un commerce épistolaire ; plusieurs écrivains distingués lui dédièrent leurs ouvrages. Il ne connaissait pas moins bien les hommes que les livres ; son tact et sa prudence le faisaient consulter en toutes sortes d'occasions. Quoique absorbé par des soins multiples, il trouva le loisir d'écrire beaucoup. Voici la liste de ses principales publications : 1<sup>o</sup> *Rob. Gaguini compendium super Francorum gestis à Faramundo usque ad annum 1491*. Paris, 1497, in-4<sup>o</sup> (2). Souvent réimprimé ; les dernières éditions sont intitulées : *Annales rerum gallicarum* et contiennent des suites par H. Velleius et d'autres (jusqu'au règne de Henri II). — 2<sup>o</sup> *Les grandes Croniques... excellens faitz et vertueux gestes des roys de France... composez en latin par Rob. Gaguin... et depuis en lan Christifer Mil cinq cens et quatorze soigneusement reduictes et translätées du latin en notre vulgaire francoys*. Paris, 1514, in-fol. (Plusieurs éditions sous différents titres : *Mirouer historial de France*, *Mer des Croniques*, etc.). — 3<sup>o</sup> Traduction des *Chroniques de Turpin*, source bien connue des romans de chevalerie où il est question de Charlemagne, de Roland et des douze pairs. Paris, 1527, in-4<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *Epistolæ et Orationes*. Paris, 1497, in-4<sup>o</sup> (plusieurs éditions). Ces lettres sont très curieuses : ce qui ne l'est pas moins, c'est une dissertation sur l'*Immaculée Conception* qui y est annexée, et qui se fait remarquer par une crudité de langage vraiment étrange ; mais il faut se rappeler que le latin a ses privilèges et que l'auteur écrivait au x<sup>v</sup><sup>e</sup> siècle. Le volume contient en outre quelques harangues et des pièces de vers sur des sujets variés (3). —

(2) L'auteur cite lui-même une édition antérieure (1495), imprimée chez les Mathurins : elle ne s'est pas retrouvée.

(3) Le P. Delaunay, Mathurin, a donné du recueil entier, vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, une édition augmentée de pièces jusque-là inédites.

(1) Signalons en revanche, à la fin de l'édition du *Compendium*, publiée en 1514, une lettre d'Erasme élogieuse sans réserve.

5° *De Arte Metricâ*. Pforzheim, 1505.  
 — 6° *Le passe-temps Loysiveté*, en vers français, écrit à Londres pendant l'ambassade de l'auteur. — Valère André attribue à Gaguin divers autres ouvrages, entre autres une *Chronique de l'ordre des Mathurins* restée manuscrite, un *Glossarium latinum* dédié à Louis XI, une traduction de la *Guerre des Gaules* de Jules César, etc. — Citons encore une édition de *Lucain*, dont Gaguin dit lui-même un mot dans sa 35<sup>e</sup> lettre, et la *Passio S. Richardi, martyris Parisiis*, insérée dans les *Acta sanctorum*, sous la date du 25 mai.

Alphonse Le Roy.

Les ouvrages de Gaguin. — Crévier, *Hist. de l'Université de Paris*. — Lelong, *Bibl. hist. de France*. — Tous les biographes, notamment Lecuy (*Biogr. Michaud*, nouvelle édit., t. XV). — Brunet, *Manuel du libraire*.

**GAILLARD** (*Gautier* ou *Walter*), dit LOYS, généalogiste, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Gudule à Bruxelles. Il vivait dans la seconde moitié du x<sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, ainsi qu'il conste d'un contrat passé le 19 janvier 1460, par lequel Gaillard devint acquéreur d'une propriété appartenant à Philippe de Hornes, seigneur de Beaucignies, etc., pour être donnée en cadeau à Corneille de Bourgogne, bâtard de Philippe le Bon, à l'occasion du jour anniversaire de sa naissance. Notre généalogiste avait réuni des *Mémoires* justifiés par des titres, des inscriptions et d'autres monuments, pour servir à l'histoire généalogique et héraldique de la maison de Bourgogne. Ces mémoires allant au moins jusqu'en 1528, il est à supposer qu'ils furent continués par un autre écrivain; car, selon toute apparence, à cette date, Gaillard était déjà décédé. Josse De Damhoudere fit usage de cette œuvre, pour ses *Généalogies flamandes* de la noblesse de Bruges, ainsi qu'Olivier De Wrée pour sa *Genealogia comitum Flandriæ*.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. V, p. 361.

**GAILLARD** (*Victor - Louis - Marie*) naquit à Gand le 28 mai 1825. Après avoir fait de brillantes études à l'Université, il fut reçu à vingt et un ans,

docteur en droit et entra au barreau, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer avec ardeur à l'étude des sciences historiques. En 1847, Victor Gaillard épousa M<sup>lle</sup> Léontine Ryx, et, à cette occasion, il fit un voyage en Allemagne, en Suisse, en France et en Italie. C'est en parcourant une partie de l'Europe qu'il conçut le projet d'écrire l'histoire du commerce de la Flandre au moyen âge principalement avec le Levant et la Péninsule italique. Pendant ces pérégrinations, le jeune savant avait enrichi sa collection de médailles de rares et précieux exemplaires, puis, il reprit ses études favorites en rentrant dans sa patrie.

Doué d'un caractère doux et bienveillant, Gaillard se trouva bientôt au milieu d'un cercle d'amis qui partageaient ses goûts. C'est vers cette époque que parut, dans le *Messenger des sciences historiques*, son premier article, intitulé : *Anciennes institutions commerciales. — Privilège d'étape — l'étape des grains à Gand*. Ce premier essai ayant été favorablement accueilli, il continua à communiquer à cette ancienne revue, où tant d'auteurs ont essayé leurs premières armes, le fruit de ses études et il y publia successivement : *Relations entre la Flandre et l'Angleterre. Addition à la note de M. Gheldolf. — Musée historique de Gand. — Etudes sur le commerce de la Flandre au moyen âge. — Les foires. — Archives du conseil de Flandre*. Dans ce dernier article, Victor Gaillard, que le gouvernement venait de charger du classement des archives du conseil de Flandre, fait connaître aux lecteurs du *Messenger* qu'il a trouvé, parmi les  
 " feuillets de garde de divers registres  
 " des années 1530 à 1565, six feuillets  
 " de vers flamands, écriture de la fin du  
 " XIII<sup>e</sup> siècle, contenant cinq colonnes  
 " recto et verso, la 6<sup>e</sup> ayant été am-  
 " putée pour réduire le parchemin à la  
 " dimension du volume. Ces six feuil-  
 " lets ou soixante colonnes renferment  
 " ensemble environ 3,500 vers, formant  
 " des fragments du même poème; mais  
 " ces fragments ne se suivent pas et se  
 " divisent en six parties: ils appar-  
 " tiennent sans doute à quelque *Rym-*

" *bybel*, peut-être à celle de Van Maerlant. " Ecrit sous forme de lettre, ce travail est accompagné de quelques strophes du poème que le zélé conservateur des archives eut le bonheur de restituer à la littérature flamande. — *Notice biographique sur le bibliophile Commer*. — *Expédition de Gui de Dampierre à Tunis, en 1270*. — *Une lettre de Denis Hardwyn*. Cependant le *Messenger des sciences historiques* n'était pas le seul recueil qui comptait Gaillard au nombre de ses collaborateurs. Les *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, la *Revue numismatique belge*, les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, les *Annales de la Société royale des Beaux-Arts*, de Gand, le *Bulletin du bibliophile belge* et l'*Eendragt* renferment d'intéressants articles dus à la plume de cet écrivain.

L'Académie royale ayant mis au concours cette question : " Quelle influence la Belgique a-t-elle exercée sur les Provinces-Unies, sous le rapport politique, commercial, industriel, littéraire et artistique, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. " Gaillard fut le seul concurrent; mais son mémoire présentant des lacunes importantes ne fut point jugé digne d'être couronné; néanmoins une médaille d'argent lui fut décernée, et la question remise au concours pour l'année 1854. Cette fois l'œuvre de Gaillard, ayant été soumise à une révision générale, obtint la médaille d'or et l'honneur de l'impression dans le recueil des *Mémoires couronnés*; elle y figure sous le titre de : *De l'influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies, sous le rapport politique, commercial, industriel, artistique et littéraire depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la paix de Munster*.

Nous avons dit que Gaillard ne négligeait aucune occasion d'enrichir son médaillier. En effet, c'est à l'étude de la numismatique qu'il consacrait les heures que sa charge de conservateur des archives de l'ancien conseil de Flandre ne réclamait pas. Il acheva et publia en 1852 ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre, depuis les temps les*

*plus reculés jusqu'au règne de Robert de Bethune inclusivement*, travail consciencieux que l'on peut ranger parmi les meilleurs qui aient été écrits sur cette matière.

Pendant son séjour à Rome, Gaillard avait recueilli les inscriptions funéraires de l'église de Saint-Julien des Belges. Il les publia, en 1853, sous le titre d'*Epitaphes des Néerlandais (Belges et Hollandais) enterrés à Rome*. Cet intéressant travail, précédé d'une introduction, est accompagné de notes biographiques sur plusieurs personnages considérables morts loin de leur patrie.

Le dernier ouvrage de Victor Gaillard, celui que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever, est intitulé : *Archives du conseil de Flandre, ou Recueil de documents inédits relatifs à l'histoire politique, judiciaire, artistique et littéraire*.

Lorsque cet ouvrage parut, il excita une vive curiosité, que l'importance du dépôt dont il allait dévoiler les secrets justifiait à tant de titres. Les trois premières livraisons furent rapidement enlevées. Cette curiosité du public excita l'ardeur de Gaillard au travail et aggrava le mal qui le conduisit au tombeau. Il mourut le 10 septembre 1856.

Baron Kervyn de Volkaersbeke.

Kervyn de Volkaersbeke, *Messenger des sciences*, année 1837. — *Bulletins de l'Académie*, t. XX et XXI, 1853 et 1854. — *Mémoires couronnés*. — Serrure, *Notice sur Victor Gaillard*.

**GAILLARD DE FASSIGNIES** (*Emm.* DE), lieutenant, décoré de l'ordre de Marie-Thérèse, né à Mons en 1718, mort le 17 mai 1772, entra au service d'Autriche en 1744 en qualité d'enseigne dans le régiment d'Arenberg, un des deux corps wallons que l'impératrice Marie-Thérèse créa, en 1743, pour la guerre de la succession d'Autriche. Le jeune Emmanuel de Gaillard se distingua tellement aux batailles de Rocour et de Lawfeld, qu'il fut nommé lieutenant. Pendant la guerre de Sept-ans, il se fit de nouveau remarquer par sa bravoure, notamment à Breslau, à Maxen, à Dresde et à Torgau, où il fut fait prisonnier après une défense héroïque. Rendu à la liberté, il gagna la Croix de

Marie-Thérèse par sa conduite à Frauenstein, où il s'empara, en bravant les plus grands périls, d'une position très-importante pour le salut de l'armée. Emmanuel de Gaillard de Fassignies fut élevé à la noblesse en 1764, selon certains documents; et d'après le nobiliaire du Pays-Bas, son père, Jean-Charles Gaillard, natif de Chièvres en Hainaut, avait déjà été anobli par lettre du roi Philippe V, du 12 août 1709.

Général baron Guillaume.

Hirtenfeld, *der Militar Maria Theresien Orden und Seine Mitgleiden.*

**GAILLIARD** (*Corneille*), GHAE-LIAERT, ou GULIAERT, hérauldiste et généalogiste, né à Bruges vers 1520, mort le 17 septembre 1563. Il était fils de Martin et d'Anne Pendels. On manque de détails sur les premières années de sa vie; mais on sait que vers 1537, âgé de dix-sept ans, il voyagea en Italie et entra, en qualité de « chamberlain », au service du célèbre cardinal Pole, petit-neveu d'Edouard IV, roi d'Angleterre. Il fut attaché, plus tard, en la même qualité à la personne du cardinal Pisani, puis embrassa la carrière des armes, et on le trouve sous les drapeaux du pape Paul III, ensuite à l'armée de Farnèse, duc de Parme. Il parcourut l'Italie à la suite du pape; c'est ainsi qu'il se trouva, en 1543, dans le Milanais, lors de l'entrevue du pontife avec l'empereur Charles-Quint. Quelques biographes prétendent que Gaillard s'était mis si avant dans les bonnes grâces de Paul III, qu'il le nomma un de ses rois d'armes et que le même emploi lui fut conféré par le Sénat de Venise. En 1545, il retourna en Flandre, et deux ans plus tard, il fit le voyage de Jérusalem, en compagnie de François Pendels, son parent; ils visitèrent la Palestine et furent tous deux honorés du titre de chevalier du Temple dans la chapelle du Saint-Sépulcre, par les Franciscains qui avaient la garde du tombeau du Christ. Il revint en 1549 dans sa ville natale et s'occupa, dès lors, de recherches héraldiques et généalogi-

ciales en ces matières qu'il dut d'être nommé, par l'empereur Charles-Quint, roi et héraut d'armes à titre des province et comté de Flandre.

De 1549 à 1563, Gailliard écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont conservés en manuscrit à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Presque toutes les généalogies qu'il dressa sont appuyées par des épitaphes, des descriptions de vitraux, des extraits d'obituaires et de chroniques, c'est pourquoi ils jouissent d'une certaine autorité. Il décéda à Bruges et fut inhumé avec son épouse, morte le 4 août 1579, dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église de Notre-Dame, sous une pierre bleue ornée d'armoiries et de quartiers; cette pierre tombale se trouve aujourd'hui près de la porte latérale nord du chœur. On voyait autrefois dans la même chapelle une belle épitaphe consacrée à la mémoire de notre roi d'armes et portant ses seize quartiers. On en trouve le dessin dans le *Blason des armes* de notre auteur, publié et annoté par M. Jean van Malderghem. Bruxelles, 1866, pet. in-4°. Cette publication est précédée d'un article complet sur Corneille Gailliard, par M. Léopold van Hollebeke, article qui donne les détails biographiques qui sont l'objet de cette notice.

Voici la liste des ouvrages composés par Corneille Gailliard: 1° *Chronyque, Antiquyten, Sepulturen, Annotatien*. Composé vers 1549. C'est un volume exécuté avec grand luxe et renfermant des dessins de pierres tombales, etc. — 2° 1553. *Diversche boomen ofte genealogien van heedele heeren ende geslachten resyderende in Vlandre*. Manuscrit autographe, in-folio de 413 ff. orné de quelques armoiries dessinées à la plume: se trouve à la Bibliothèque royale. — 3° *Recueil de documents généalogiques et de notes historiques, touchant la Flandre*. Manuscrit presque entièrement autographe, in-folio de 192 ff., avec quelques armoiries dessinées à la plume. Bibliothèque royale. Ce travail paraît être formé de minutes de généalogies dressées par Corneille Gailliard, de notes prises par lui dans les chroniques,

les obituaires, etc. — 4<sup>o</sup> *La généalogie de très illustres, très puissants et très excellents contes de Flandre*. Manuscrit autographe in-folio de 10 ff., contenant quelques armoiries dessinées à la plume. Bibliothèque royale. Cette généalogie commence à Charlemagne et se termine avec les princes de la maison de Dampierre et d'Avesnes. — 5<sup>o</sup> *Diverses généalogies*. C'est le titre qui se trouve au dos du volume. Manuscrit autographe, in-folio de 211 ff. avec armoiries dessinées à la plume, d'autres enluminées. — 6<sup>o</sup> *Le Blason des armes, livre très utile et subtil pour les gentilzhommes apprendre à blasonner*. Manuscrit autographe, petit in-4<sup>o</sup> de 30 ff. avec blasons enluminés. Bibliothèque royale. Ce manuscrit a été publié en 1866, par les soins de M. J. van Malderghem. — 7<sup>o</sup> *L'ancienne noblesse de la très haute, très noble et très puissante contée de Flandres*. Publié avec le numéro précédent. Le manuscrit autographe petit in-4<sup>o</sup> de 43 ff., avec quelques blasons dessinés à la plume, se trouve à la Bibliothèque royale. — 8<sup>o</sup> *Superscriptien ende memorien van alle de tomben, Sepulturen ende epitaphien van alle gheestelicke, edele ende eersaeme persoonaigen die liggen begraven, daer van memorie of is binnen de Cathedrale kercke van Sainte-Donaes der Stede van Brugghe in Vlaenderen*. 1562. Manuscrit in-folio de 138 ff. copié en grande partie par le chanoine De Damhoudere et contenant les épitaphes de toutes les églises de Bruges et de celles de la plupart des villes et communes du Franc. Se trouvait à la bibliothèque de F. V. Goethals à Bruxelles. — 9<sup>o</sup> *Généalogies des familles nobles de Flandres*. Manuscrit in-folio, en plusieurs volumes, dont le premier appartenait, il y a quelques années, à feu M. l'abbé Carton de Bruges; le second est en la possession de M. le baron de Croeser de Berges. — 10<sup>o</sup> En juin 1862, dans une vente publique tenue à Londres, on a vendu un grand nombre de généalogies autographes dressées par Corneille Gailliard et quelques autres manuscrits provenant également de lui.

Aug. Vander Meersch.

**GALAS** (*Mathieu*) ou GALLAS, homme de guerre et diplomate, né en 1589 à Maestricht et non à Trente, comme le supposent quelques historiens; il mourut à Vienne, le 25 avril 1647. Après avoir été pendant quelque temps page, puis écuyer d'un seigneur de Beaufremont, il fit ses premières armes, en qualité d'enseigne, dans la guerre de l'Espagne contre la Savoie, à propos de la propriété du Montferrat (1616-1617), guerre à laquelle prit une part honorable un corps belge commandé par Claude de Beaufort, sieur de Coin et Guillaume Verdugo. Après cette campagne, le jeune Galas alla chercher fortune en Allemagne et y combattit sous les ordres de son compatriote le comte de T'Serclaes Tilly. Les services qu'il rendit pendant la guerre contre les Danois, puis dans celle de Bohême, le mirent en évidence et lui procurèrent un avancement rapide. Arrivé au grade de général, il servit dans un corps d'armée employé en Italie contre le duc de Mantoue (1629), corps dans lequel se trouvait également un autre officier belge distingué, Aldringen, avec lequel Galas partagea bientôt le commandement de toute l'armée: Cette campagne se termina par le traité de Cherasco conclu en 1630, pour l'exécution duquel Galas reçut de l'empereur le titre de ministre plénipotentiaire.

De retour en Allemagne, Galas, qui avait été élevé au rang de comte de l'empire, se trouva placé sous le commandement de Wallenstein, duc de Friedland, dans plusieurs occasions, notamment aux batailles de Nuremberg et de Lutzen, puis dans le haut Palatinat. Il ne voulut pas seconder les projets ambitieux de Wallenstein, les dénonça même à la cour impériale et fut chargé de la mission délicate et périlleuse de les faire échouer.

Galas, aidé de son compatriote Aldringen, parvint à échapper aux dangers auxquels l'exposait la défiance que sa conduite équivoque inspirait à Wallenstein et aux généraux que le duc de Friedland avait ralliés à son projet de révolte contre l'empereur. Il déploya,

dans ces circonstances critiques, une adresse, une prudence, et il faut bien le reconnaître, une duplicité qui contribuèrent puissamment à faire avorter la conspiration du généralissime des armées impériales. Aussi, après la mort tragique de Wallenstein, Galas fut-il nommé commandant en second des troupes de l'empire; mais il exerça réellement les fonctions de généralissime, dont le prince Ferdinand, fils de l'empereur, n'avait que le titre. Après s'être emparé de la ville de Ratisbonne, Galas remporta des succès importants sur les Suédois qui furent repoussés des rives du Danube et subirent une défaite éclatante à la bataille de Nordlingen (6 septembre 1634). Il fut moins heureux contre les Français : malgré quelques combats où son adresse et son activité lui procurèrent des avantages assez importants, il ne parvint pas à pénétrer en France et vit tous ses efforts échouer devant la résistance courageuse de la population de la petite ville de Saint-Jean-de-Losne. L'année suivante, il remporta de nouvelles victoires sur les Suédois; les chassa de Leipzig et de Torgau et se rendit maître de presque toute la Poméranie; mais la famine, que les ravages de la guerre amenèrent dans ces contrées, réduisit tellement son armée qu'elle dut abandonner toutes ses conquêtes. Galas subit alors le sort ordinaire des généraux malheureux, il fut disgracié, dépouillé de son commandement et laissé dans l'inaction jusqu'en 1643. A cette époque, les succès des Suédois firent rappeler Galas à la tête des troupes impériales, mais son étoile avait définitivement pâli : il échoua dans presque toutes ses combinaisons, et cette malheureuse campagne, dit Schiller, lui mérita la réputation d'être le premier général du monde pour perdre une armée.

On ne peut contester que Galas occupe une place distinguée parmi les hommes de guerre de son temps : il fut l'émule de Wallenstein, de Tilly, de Gustave-Adolphe, de Banier, de Torstenson, etc., etc.; mais on peut lui reprocher d'avoir laissé se relâcher parmi ses soldats, dont il était l'idole, les liens de

la discipline, ce qui fut, dit on, la cause principale des revers qui finirent par l'accabler.

Général baron Guillaume.

Schiller, *Histoire de la guerre de Trente ans*. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Delvenne, *Biographie du royaume du Pays-Bas*. — *Biographie universelle*.

**GALBERT** ou **WALBERT**, moine de Marchienne, hagiographe, poète. On croit qu'il était Flamand; il naquit, selon toute apparence, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et mourut à l'abbaye de Marchienne, en 1134, d'après les Bollandistes.

Elevé dans l'abbaye de Marchienne, il se voua à la vie religieuse dès les premières années de sa puberté, ainsi qu'il le raconte lui-même, dans son ouvrage sur les miracles de sainte Rictude; mais il ne tarda pas à regretter sa détermination; son esprit, tourné vers les études sérieuses, avide de savoir, fut douloureusement surpris de rencontrer chez les moines tant de relâchement, et si peu de zèle pour la science. Il quitta furtivement le cloître pour aller étudier à Utrecht les arts libéraux sous un célèbre professeur nommé Lambert. Aussitôt qu'il crut avoir amassé une certaine somme de connaissances, il se rendit à Bourges, afin d'y discuter avec les savants qui y florissaient. Il ne nous parle pas de ses succès; nous pouvons donc supposer qu'ils furent loin de répondre à son attente. Après trente-deux années d'une vie agitée, il fut pris soudain du désir de rentrer au couvent et se présenta à saint Amand, abbé de l'abbaye de Marchienne qu'il avait quittée. Le saint le reçut, et plus tard, voyant son repentir, l'éleva à la prêtrise. Galbert ne quitta plus le cloître; pendant cette période de sa vie, il écrivit les deux ouvrages qui nous restent de lui, l'un publié par les Bollandistes, sur les miracles de sainte Rictude, à laquelle il attribue sa conversion, l'autre, en vers, sur la mort de Charles le Bon, comte de Flandre.

Emile Varenbergh.

*Hist. litt. de la France*, t. II.

**GALEN** (*Matthys*), en latin **GALENUS**, né à Westcapelle (Flandre occidentale)

vers 1528 ; il appartenait à une famille pauvre, mais très estimée, qui parvint cependant à réunir les ressources nécessaires pour l'envoyer à Gand, où il fit ses humanités avec distinction. Il se rendit ensuite à Louvain et s'y livra tout entier à l'étude de la philosophie et de la théologie. Il y avait conquis rapidement le grade de licencié, quand il fut appelé comme professeur en Souabe, à l'Université récemment fondée de Dillingen. Il y enseigna la théologie avec distinction, faisant tour à tour une leçon sur l'Écriture et une sur la scolastique. Il n'était que depuis trois ans à Dillingen, quand la notoriété acquise par son enseignement et ses prédications le firent appeler à l'Université de Douai (1563) ; il y entra sous les auspices de Jean Leñtailleur, abbé d'Anchin, et à la suite d'un vote de la régence. Les cours de théologie, de prédication et de langue hébraïque lui avaient été confiés et la supériorité de son enseignement lui valut bientôt l'honneur de devenir chancelier de l'Université. Il mourut en 1573.

Considéré comme un des prêtres les plus instruits et les plus éloquents de son temps, Galenus s'est, en outre, fait connaître par de nombreux ouvrages parmi lesquels : 1° *De christiano et catholico sacerdotio*, publié en 1563 à Dillingen, chez Sebaldu Mayerus. — 2° *De originibus monasticis seu de prima christiane monastices origine*, 1564, Dillingen. — 3° *De SS. missæ sacrificio*, imprimé à Anvers chez Steelsius, 1574. — 4° *De seculi nostri choreis*, Douai chez De Winde. — Citons encore : *De votis monasticis*. — Plusieurs oraisons funèbres. — Prières et méditations liturgiques, en flamand et en français.

Aug. Alvin.

Piron, *Levensbeschryving*. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XV. — Foppens, t. 2 — *Athencæ belgicae*, p. 865 — Miræus, *Elogia belgica*, p. 43

**GALEOTTI** (*Henri-Guillaume*), botaniste et géologue, né à Paris le 10 septembre 1814, mort à Bruxelles le 14 mars 1858. Il fut naturalisé Belge par arrêté royal du 28 février

1843. Son père, qui était de Milan, après avoir séjourné quelques années à Paris, vint se fixer en Belgique avec son fils. Le jeune Galeotti, qu'une passion très vive entraînait vers l'étude des sciences naturelles, commença de très bonne heure des recherches scientifiques. Il voulait marcher sur les traces des d'Omalius, des Cauchy, des Schmerling, dont les travaux avaient enflammé son imagination. En vue de répondre à une question de concours proposée par l'Académie, il étudia avec ardeur la constitution géologique et la paléontologie du Brabant et, pour compléter ses recherches locales, il fit plusieurs excursions en Allemagne. Son « *Mémoire sur la constitution géognostique de la province de Braëbant* », couronné par l'Académie, renferme le résultat de ses études. Ce premier travail, qu'il rédigea à l'âge de vingt et un ans, attira sur lui l'attention des directeurs de l'Établissement géographique, les frères Vander Maelen, qui lui proposèrent une mission scientifique au Mexique. Le jeune savant s'empressa d'accepter cette offre, qui allait lui permettre de se livrer pleinement à ses goûts de naturaliste. Parti en 1835, il explora le Mexique dans tous les sens pendant les années 1836, 1837, 1838, 1839 et 1840. Il recueillit durant ces cinq années des collections extrêmement importantes d'histoire naturelle, et entre autres un herbier de 7,000 à 8,000 espèces de plantes, dont un grand nombre étaient nouvelles pour la science.

Son séjour au Mexique avait fait de lui un botaniste, sans toutefois lui faire abandonner ses premières études, car il s'occupa de la géologie et de la paléontologie de ces contrées lointaines.

La vaste collection botanique qu'il avait formée réclamait de longs travaux descriptifs. Il confia la description des Orchidées à Achille Richard, celle des Cactées à Lemaire, celle des Graminées à Trinius et il fit lui-même celles des Fougères en collaboration avec Martens.

La position des naturalistes-voyageurs est généralement précaire, et souvent, à leur retour des pays lointains, ils ne trouvent pas la récompense de leurs péni-

bles et dangereuses missions. Galeotti, ne trouvant pas en Belgique une position officielle en rapport avec ses goûts, fut forcé, à son retour, de faire le commerce des plantes vivantes. Il créa un établissement horticole. Malheureusement, cet homme de science n'avait pas d'aptitudes commerciales, et après avoir lutté contre une foule de difficultés, il dut renoncer à son entreprise. Les déboires éprouvés dans celle-ci affectèrent profondément Galeotti, dont la santé était délicate; le découragement le prit et il se retira peu à peu dans l'isolement; on ne le vit plus que rarement aux séances de l'Académie, dont il faisait partie depuis 1841 à titre de correspondant.

Heureusement qu'en 1853, par l'appui de plusieurs de ses confrères de l'Académie, Galeotti fut appelé à la direction du Jardin de la Société royale d'horticulture, devenu aujourd'hui le Jardin botanique de l'Etat. Il se trouvait dès lors dans une situation qui allait lui permettre de poursuivre ses études de prédilection. Bientôt il entreprit la publication de son *Journal d'horticulture pratique*. Mais un long avenir ne lui était pas réservé : Galeotti, dont la constitution avait été ébranlée par ses longs voyages et, plus tard, affaiblie par les chagrins et les déceptions, s'éteignit au mois de mars 1858, après une longue et pénible maladie.

Quoique mort jeune et ayant été contrarié par des circonstances malheureuses, Galeotti a néanmoins rendu de grands services à la science, et son nom restera inscrit parmi ceux des botanistes-voyageurs les plus estimés.

Liste des ouvrages de H.-G. Galeotti.

*Mémoires de l'Académie*. — 1<sup>o</sup> Mémoire sur la constitution géognostique de la province de Brabant. (*Mém. cour.*, t. VII, 1835.) — 2<sup>o</sup> Mémoire sur les Fougères du Mexique et considérations géographiques; avec la collaboration de Martens. (*Nouv. mém.*, t. XIV, 1842.)

*Bulletin de l'Académie*. — 1<sup>o</sup> Notice sur la Wavellite de Bihain. (t. II, 1835.) — 2<sup>o</sup> Notice sur le genre *Trigonocaelia*, nouveau genre de coquil-

les de la famille des Arcacées; en collaboration avec Nyst. (*ibid.*) — 3<sup>o</sup> Voyage au coffre de Perote, au Mexique. (t. III, 1836.) — 4<sup>o</sup> Notice sur un gîte de mercure dans le sol tertiaire récent du Gigante, au Mexique. (t. V, 1838.) — 5<sup>o</sup> Notice géologique sur les environs de San-José del Oro, au Mexique. (*ibid.*) — 6<sup>o</sup> Notice géognostique sur les mines d'alun de la Barranca de Toliman, au Mexique. (*ibid.*) — 7<sup>o</sup> Coup d'œil sur la Laguna de Chapala, au Mexique; avec notes géognostiques. (t. VI, 1839.) -- 8<sup>o</sup> Notes sur quelques fossiles du calcaire jurassique de Tehuacan, au Mexique; avec la collaboration de Nyst. (t. VII, 1840.) — 9<sup>o</sup> Aperçu géognostique sur les environs de la Havane. (t. VIII, 1841.) — 10<sup>o</sup> Recherches statistiques sur la population du Mexique en 1840. (*ibid.*) — 11<sup>o</sup> Lettre au secrétaire perpétuel de l'Académie, sur les tremblements de terre et les étoiles filantes au Mexique. (*ibid.*) — 12<sup>o</sup> Notice sur les plantes des familles des Vacciniées et des Ericacées recueillies au Mexique. (*ibid.*, 1842.) — 13<sup>o</sup> Enumeratio synoptica plantarum phanerogamicarum, ab Henrico Galeotti in regionibus Mexicanis collectarum (en collaboration avec Martens). (*ibid.*, 1842.) — 14<sup>o</sup> Enumeratio Graminearum et Cyperacearum, ab Henrico Galeotti in regionibus Mexicanis collectarum. (*ibid.*, 1842.) — 15<sup>o</sup> Monographie des Orchidées mexicaines, précédée de considérations générales sur la végétation du Mexique et sur les diverses stations où croissent les espèces d'Orchidées mexicaines (en collaboration avec A. Richard). (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences de Paris*, 1844.) — 16<sup>o</sup> Orchidographie mexicaine, d'après les échantillons, notes et dessins de MM. Galeotti, Linden, Funck, Ghiesbreght (en collaboration avec A. Richard). (*Annales des sciences naturelles*, 1845.) — 17<sup>o</sup> *Journal d'Horticulture pratique*. Bruxelles, 1853-1857, 5 vol, in-8<sup>o</sup>. François Crépin.

**GALL** (François-Pierre), humaniste et homme politique, né à Sittard (duché

de Limbourg) le 8 juin 1763, mort à Liège le 24 novembre 1841. Esprit encyclopédique, dévoré de curiosité, il poursuivit de fortes études, commencées à Cologne, jusqu'à se faire recevoir tour à tour docteur en philosophie, en droit et en médecine. Il eut la bonne fortune de plaire au comte de Nesselrode, qui le chargea de l'éducation de ses enfants. Admis dans la société d'élite qui fréquentait, à Dusseldorf, la maison du célèbre diplomate, grand protecteur des arts et des lettres, il y eut l'occasion d'acquiescer cette délicatesse de goût dont il fit preuve, plus tard, comme professeur de littérature ancienne. Sa mission terminée, il écrivit quelque temps pour des libraires, puis entra successivement dans l'enseignement supérieur, dans l'administration et dans la magistrature, sans parvenir à se fixer. De 1795 à 1817, nous le trouvons professeur d'université, président de l'administration cantonale de Brühl, administrateur de l'arrondissement de Munster-Eiffel, secrétaire-interprète de la commission chargée par la France du gouvernement des pays conquis sur les deux rives du Rhin, commissaire du directoire exécutif près le tribunal de Cologne et, simultanément, professeur de belles-lettres en la même ville, procureur impérial à Deux-Ponts et enfin, à partir de 1805, censeur et professeur de littérature ancienne au Lycée impérial de Bonn. Les Français ayant évacué les provinces rhénanes en 1814, Gall prit feu pour l'indépendance allemande et se fit remarquer par une attitude si décidée, que les autorités prussiennes jugèrent à propos d'utiliser son zèle. Il fut envoyé à Liège en qualité de secrétaire général du département de l'Ourthe (1). Cédant à ses prédilections, il changea encore une fois de carrière, mais ne quitta plus Liège. La direction du gymnase de cette ville et l'inspection générale de l'instruction publique dans les provinces wallonnes lui furent confiées par le représentant des puissances alliées : il remplissait

encore ces fonctions en 1817, lorsque Guillaume I<sup>er</sup> institua trois universités de l'Etat dans les provinces méridionales de son royaume. Gall prit place dans la faculté des lettres de Liège, comme titulaire des cours de littérature ancienne et d'antiquités grecques. On eut à s'applaudir de ce choix, tant à raison de l'érudition solide du nouveau professeur que de son sens des nuances au point de vue esthétique. Il était grand causeur et se plaisait à s'entourer de jeunes gens : on aimait sa bonhomie et la vivacité toute juvénile de ce vieillard aux longs cheveux blancs. Sur le terrain académique, il eut à soutenir des discussions orageuses : ses emportements ne lui firent perdre ni l'estime ni l'affection de ses collègues. L'arrêté du 16 décembre 1830 lui accorda l'éméritat, tout en lui conservant le droit d'enseigner. Il en profita pour contribuer à fonder la *Faculté libre* de philosophie dont il a été question à l'article FUS. Le 5 décembre 1835, l'*otium cum dignitate* lui fut confirmé par le gouvernement belge ; il vécut encore six ans dans une paix profonde. — Gall n'a point laissé d'œuvre originale : on ne cite de lui qu'une traduction latine de l'ouvrage de C.-L. Hoffmann *sur la sensibilité et l'irritabilité des parties malades* (vers 1794) ; une version allemande des *Lettres sur l'Italie* par M.-J. Janssens, et une autre version allemande des quatre premiers volumes de l'*Histoire romaine* du hollandais Stuart (1796-1803). Il mit en vers latins le cinquième livre de l'Iliade : ce travail est resté manuscrit. — On doit à Gall l'inscription UNIVERSIS DISCIPLINIS, qui brille en lettres d'or sur la façade de la salle académique de l'Université de Liège.

Alphonse Le Roy.

*Annales des Universités de Belgique*, t. IV, p. 602. — Alph. Le Roy, *Liber memorialis*.

**GALLE** (*Philippe*) le Vieux, dessinateur, graveur au burin, marchand d'estampes, littérateur et historien, né à Harlem, en 1537, mort à Anvers le 12 mars (IV<sup>e</sup> des ides de mars) 1612, bourgeois de cette ville depuis 1571, et considéré comme naturalisé. Il était fils

(1) Ressortissant au gouvernement du bas et moyen Rhin, dont le chef (le baron de Sack), résidait à Aix-la-Chapelle.

de Roland Galle et de Barbe Van der Poorten. Charles Le Blanc (*Manuel de l'amateur d'estampes*, 1856), le fait naître en 1557, au lieu de 1537, ce qui est évidemment une erreur typographique, puisqu'il relève, dans la liste de ses principales gravures, une planche de format gr. in-folio en largeur : *Le Temple de la Piété*, sujet allégorique, d'après Frans Floris (François De Vriendt) et portant le millésime de 1561. Son épitaphe, à la cathédrale d'Anvers, le dit âgé de soixante-quinze ans en 1612. Descendant d'une famille patricienne de Hollande, qui avait pour blason d'*azur aux six croissants d'or*, il fut, au XVII<sup>e</sup> siècle, en Belgique, le précurseur et le chef d'un remarquable groupe d'artistes graveurs.

Luc de Leyde, que l'icônophile Watelet mettait au-dessus d'Albert Durer (*Encyclopédie des Beaux-Arts*, 1791) et par qui commença, selon Huber et Rost (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art : Introduction à l'école flamande*, 1801), l'histoire de la gravure dans les Pays-Bas, ne forma point d'élèves proprement dits, mais il eut d'habiles imitateurs : Philippe Galle le Vieux, puis ses fils Théodore Galle, Corneille Galle le Vieux et Corneille Galle le Jeune, fils de ce dernier. Ce sont les artistes de la lignée qui marquèrent le plus dans nos annales flamandes.

Les premiers graveurs associés à la reproduction des œuvres de Rubens appartenaient à l'atelier de Philippe Galle ; ses fils Théodore et Corneille Galle le Vieux, son gendre Adrien Collaert et son élève J.-B. Barbé, lesquels, au dire de M. Henri Hymans (*Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*, 1879), ont gravé des dessins du grand maître très peu après son retour à Anvers. Mariette, dans son *Abeceario*, tome V, p. 63, dit : « Il était réservé au génie » sublime de Rubens d'apprendre aux » graveurs à se servir de leur burin » pour imiter, par un nouveau travail, » la variété des teintes, le passage insensible des ombres aux lumières, » l'accord des couleurs, la nature des » divers objets, tout ce qui contribue

» à répandre la vérité et l'harmonie » dans un tableau. »

Philippe Galle le Vieux, qui d'abord avait entrepris à Harlem le négoce des estampes, tout en s'y livrant à la pratique de son art, s'était ensuite mis à voyager en Belgique, en France, en Allemagne et en Italie. Dans ces pays étrangers, il se lia avec les artistes en renom, visita les musées et les collections, étudiant partout les chefs-d'œuvre des maîtres. Il étendit ainsi ses relations personnelles et acquit d'utiles enseignements, au grand avantage de sa position commerciale et de sa réputation d'artiste. Il fit, en 1560-1561, une tournée en France, avec Abraham Ortelius et Gérard Mercator. Ce voyage est confirmé par l'une des vues perspectives exécutées par le dessinateur et peintre-miniaturiste Georges Hoefnagel, pour l'ouvrage édité en 1572-1618 par le chanoine archidiacre Georges Brayn, à Cologne, sous le titre de : *Civitates orbis terrarum in ære incisæ et descriptione typographica illustratæ, collaborantibus Francisco Hohenbergio, chalcographico, et Georgio Hoefnagel*, 6 volumes in-folio dont les quatre premiers ont été traduits en français : *Le Théâtre des cités du monde*, etc. Le dessin d'Hoefnagel représente la pierre celtique levée, autel druidique, existant dans le Haut-Poitou (non loin de Poitiers). Sur cette pierre se trouvent taillés, à la date de 1560, les noms de Philippe Galle, Abraham Ortelius, Gérard Mercator et, en 1561, Georges Hoefnagel et Guillaume Mostaert, etc. — L'ancienne gravure de l'artiste allemand Hohenberg a été reproduite dans le *Magasin pittoresque français*, année 1854.

Vers 1571, Philippe Galle se fixa à Anvers, la métropole marchande et artistique de l'époque aux Pays-Bas. Dès le 20 juillet 1570, il avait postulé le droit de bourgeoisie, puis se fit recevoir franc-maître graveur par la Gilde ou corporation de Saint-Luc, dans laquelle il fut élu doyen en 1585 et remplit les fonctions du décanat jusqu'en 1587. Il donna alors un nouvel essor à ses travaux et à son activité mercantile. Marié

en 1570, à Anvers, avec Catherine Roland ou Roeland, il en eut trois fils : Théodore, Corneille et Philippe; deux filles : Justine et Catherine. Théodore et Corneille embrassèrent la carrière artistique; Philippe mourut prématurément (1604). Justine épousa le célèbre graveur anversois Adrien Collaert et mourut en 1616, deux ans avant son mari.

Philippe Galle le Vieux était un homme de beaucoup de capacité, disent Huber et Rost; il dessinait très-correctement et maniait le burin avec facilité. Mais sa gravure manque parfois d'effet, par la dispersion des jours et l'absence d'harmonie. Cependant, la liberté de son burin et son habileté dans le clair-obscur l'ont placé au rang des maîtres de l'art dans les Pays-Bas. Il avait reçu l'instruction plastique et graphique chez Thiéri ou Théodore Coornhert, le savant graveur d'Amsterdam, qui résidait alors à Harlem et fut aussi le maître d'Henri Goltzius. Philippe Galle n'a gravé qu'au burin; sa manière, dit Mariette, était sèche; mais vers 1586 elle devint plus libre.

L'œuvre de Philippe Galle le Vieux est très considérable; les estampes et les collections de moindres formats qui le composent sont exécutées d'après ses propres dessins et d'après de nombreux artistes peintres et dessinateurs. Parmi les peintres flamands et étrangers, on cite : Frans Floris, Pierre Breughel le Vieux, Jacques De Momper, Antoine Blocklandt le Vieux, Martin van Heemskerck, Jean Stradan, Martin De Vos, Giulio Pipi (Jules Romain), Taddeo Zuccaro, Luca Penni, etc.

Ses grandes planches les plus recherchées sont celles, entre autres, qu'il grava d'après Frans Floris, son contemporain anversois. On mentionne : *Le Sacrifice d'Isaac par Abraham*, très-gr. in-folio en largeur; *Salomon ordonnant de construire le Temple de Jérusalem*, id. *Loth ivre et ses filles* (1558), gr. in-folio en largeur, id.; *Mutius Scévola devant Porcenna* (1563), id. — Viennent ensuite *Le Christ et deux de ses disciples à Emmaüs*, estampe dite : *Les Pèlerins*

*d'Emmaüs* (1571); *la Mort de sainte Anne* (1574) et *Le Bon Pasteur*, d'après Pierre Breughel le Vieux. — *La Sainte Trinité*, de Martin De Vos, grande composition in-folio que l'on regarde comme l'une des productions capitales de Philippe Galle. — *La Mort des enfants de Niobé*, par Giul. Pipi, gr. in-folio en largeur. — *La Sainte Famille*, scène d'intérieur, in-folio, où l'on voit saint Joseph portant lunettes. — *La Statue pédestre du duc d'Albe*, sculptée par Jacques Jonghelinck pour la citadelle d'Anvers, où elle fut élevée en bronze, en 1571. La gravure a été placée dans un encadrement formé d'emblèmes et d'épisodes rappelant les scènes d'horreur de cette époque néfaste dans les Pays-Bas : tortures, pendaisons, auto-da-fé, etc. En tête, le lion belge blessé et expirant. Cette pièce est fort recherchée. — *La Chasse*, sujet symbolique, par J. Stradan, en largeur.

Outre les estampes de grand format déjà citées, Philippe Galle exécuta de nombreuses collections ou suites de gravures spéciales de moindres formats, la plupart estimées. Mentionnons, d'après Martin van Heemskerck, les Sept Merveilles du monde (*Septem Orbis miracula*), entre autres : le *Jupiter Olympien*, de Phidias, les *Pyramides d'Égypte*, les *Ruines de l'Amphithéâtre de Vespasien*, à Rome (1562), etc., pièces in-folio en travers; les *Saisons*, allégories (1563), in-4°; les *Trois Jeunes Hommes dans la fournaise* (1565), 4 pièces; l'histoire militaire des Juifs : *Memorabiles Judaica gentis clades*, 19 pièces; le *Triomphe de l'Amour*, de la *Chasteté*, de la *Mort* et de la *Gloire* (1566), cinq pièces. La plupart des sujets gravés d'après Van Heemskerck l'ont été à Harlem et sont de la jeunesse et de la première manière de Philippe Galle. Il travailla d'après ce peintre dès 1549. Les *Acta apostolorum*, suite de 35 pièces, ont été gravées avec la coopération de Martin van Heemskerck. — Les *Histoires de saint Jean*, de l'*Enfant prodigue*, de *Samson*, d'*Esther* et d'*Assuerus*; le *Bouffon*, tête colossale, estampe de format gr. in-folio. — LES SIBYLLES :

*J.-C. dignitatis virtutis et efficientiæ præventus Sibyllis X*, d'après Blocklandt, 10 sujets. — D'après Stradan : *Passio, Mors et Resurrectio Christi*, recueil in-4° de 34 pièces; les *Glorieuses batailles des Toscans et des Impériaux*, 7 pièces; *Medicæ familiæ rerum feliciter gestarum, victoriæ et triumphii* (1583), 13 pièces; *D. Catharinæ Senensis vita ac miracula*, 34 pièces avec titre et portrait (1603), in-4°. Et d'autres dessins que Stradan lui envoya d'Italie.

Foppens cite encore : *Icones illustrum fœminarum Veteris Testamenti et Novi Testamenti*, avec inscriptions versifiées par Corn. Kiliaen. — *XII Cardinalium, pietate, doctrinâ rerumque gestis maximè illustrum imagines et elogia* (1598). Philippe Galle le Vieux dessina et grava, d'après les médailles d'argent de la collection d'Abraham Ortelius, les têtes des Dieux et des Déesses : *Ex Ortelii Museo edita sunt Deorum Dearumque capita è veteribus numismatibus Francisci Swertii, curâ Gallæi manu*. 59 pièces. Foppens les réédita en 1689.

Philippe Galle fut non seulement artiste dessinateur et graveur, mais littérateur et historien. Il était en correspondance avec beaucoup de savants : la plupart devinrent ses amis. Il avait rassemblé leurs portraits et ceux de ses contemporains les plus distingués, portraits qu'il reproduisit par la gravure : 1° En 1572 : *Virorum doctorum de disciplinis benè merentium effigies XLIV*, Antv. Christ. Plantin; — 2° En 1587 et en 1595, édit. augmentées de six planches : *Imagines L doctorum virorum, etc., cum singulorum elogiis*. Les quarante-quatre portraits de 1572 ont des inscriptions versifiées, composées par Adrien Junius et, selon Foppens, par Arias Montanus. Les cinquante planches de 1587 et de 1595 sont accompagnées d'éloges poétiques par Fr. Raphelengius.

Comme littérateur, il publia, en 1579, en flamand, à Anvers (Christ. Plantin) un Mémorial historique, ou chronique, sous le titre : *Een Cort verhael van de ghedinckweerdigste zaken die in de provincien van de Nederlanden, van daghe*

*tot daghe gheschied zyn, 1566-1579*, in-8°, non chiffré, gothique, signat. jusqu'à DV. Puis, en langue française : *Sommaire annotation des choses les plus mémorables advenues de jour à autres ès XVII provinces des Pays-Bas*, 1566-1579. Les deux éditions sont aujourd'hui rarissimes. — Dans la dédicace de l'édition flamande il est dit que les cartes des XVII provinces des Pays-Bas ont paru récemment avec texte latin; mais que, sur les instances qui lui ont été adressées, il s'est décidé à en écrire la description en néerlandais et en français. La description latine a été imprimée en 1580 dans le tome II des *Scriptores belgici*, publiés à Francfort, par Feyerabendt, in-folio, et réimprimés in-8° en 1583 : *Brevis rerum in Belgio ab anno 1566 usque ad 1579 gestarum designatio*. De l'édition latine princeps il n'est guère connu d'exemplaire spécial. L'ouvrage fut écrit pour servir de guide et d'éclaircissement à la chorographie des XVII provinces des Pays-Bas. Dans la *Bibliotheca Halthemiana*, volume V, est cité au n° 30712 : *HISTORIA BELGICA, ab ann. 1523 ad 1583 (auctoribus Ph. Gallæo et Gerh. Candido): acc. chronica regum Francorum*. — Francof. apud Sigism. Ferabonium, 1583. D'après Foppens (*Bibliotheca belgica*), Philippe Galle serait l'auteur d'un traité de théorie artistique intitulé : *Instructions et fondemens de bien pourtraire, pour les peintres, les statuaires, les orfèvres, etc.*, in-folio, avec planche. Anvers 1589. En 1568, il avait mis au jour, dans la même ville, une œuvre de science numismatique : *Semideorum marinorum amnicorumque sigillariæ imagines delineatæ*, 4 vol. in-4°.

Philippe Galle se fit souvent aider par l'un ou l'autre de ses fils; il eut encore comme collaborateur Henri Goltzius pour d'importantes séries de planches, telles que pour les *Acta apostolorum*, de Van Heemskerck; pour l'*Histoire de la famille de Médicis*, par Stradan; pour l'*Equile Joannis Austriaci, Caroli V imp. filii*, etc.

Les pièces gravées par Philippe Galle et citées par Ch. Le Blanc (*Manuel des amateurs d'estampes*) sont numérotées

de 1 à 159 ; mais l'œuvre est loin d'être complet. Georges Vasari, dans ses *Vies des peintres, graveurs, architectes*, mentionne Philippe Galle parmi les meilleurs graveurs qui vivaient aux Pays-Bas, en même temps que Lambert Zutman, dit *Suavius*, beau-frère de l'illustre peintre Lambert Lombart.

Il a gravé et édité chez Christophe Plantin, en 1586, les *Vies et alliances des comtes de Hollande et de Zélande, Seigneurs de Frise*, petit in-8°.

Philippe Galle, dit le bibliophile Van Hulthem, est le premier artiste qui ait fait des recueils de portraits d'hommes savants, etc. Il doit être considéré comme le père de l'iconographie moderne. Parmi les portraits estimés dus à son burin, on distingue : *Henri IV, roi de France* (1600) ; *Abraham Ortelius*, en médaillon ; *Martin van Heemskercke, Luther, Calvin, Thomas Morus, Dante Alighieri, Jean de Mabuse*, avec l'inscription : *Hanno patriæ Malbodensis. Obiit Antv. 1532.*

On estime fort un superbe exemplaire, in-4°, tiré sur peau de vélin, des *Constitutiones Ordinis Velleris Aurei* (à gallico in latinum conversa à N. Grudius), édition pour laquelle Corn. Galle le Vieux a gravé deux planches, dont l'une figurant les ARMOIRIES exactes de l'Ordre créé par Philippe le Bon, en 1430. Cet exemplaire provient de la collection Lammens, et fut acquis par le bibliophile Borluut de Noordonck (Gand). Licité à son décès (1857), dans la mortuaire.

Le portrait de Philippe Galle le Vieux a été gravé par Henri Goltzius, qu'à tort des biographes lui ont donné pour maître.

D'après la matricule de la Gilde de Saint-Luc, à Anvers, on cite parmi ses disciples, outre ses fils Théodore et Corneille le Vieux, J.-B. Barbé, beau-fils de Jérôme Wierix (1594), Henri van Dort (1580), Charles van Malery (1586), Christophe Spierinck (1595), Pierre Backereel (1605). On a même considéré comme son élève Adrien Collaert, son gendre.

Philippe Galle, mort à Anvers le

12 mars 1612 (le IV<sup>e</sup> des ides de mars), fut enterré dans l'église cathédrale de Notre-Dame, devant la chapelle de Saint-Luc, dans le caveau où reposait la dépouille mortelle de sa femme. Sur la pierre sépulcrale fut incrustée, en lettres de cuivre, l'inscription :

D. O. M.  
PHILIPPO GALLAEO  
SCULPTORI CELEBERRIMO  
ET  
CATHARINAE ROLLANDAE  
EJUS CONIUGI.  
ILLE ANNOS NATUS LXXV,  
OBIIT IV IDUS MARTII MDCXII.  
HAEC ANNOS NATA LXIII  
OBIIT PRIDIE NONAS JUNII MDCIX.  
REQUIESCANT IN PACE.

Edm. De Busscher.

J.-B. Vander Straelen, *Geschiedenis der vederyk kamer : de Violiere, l'Antwerpen*. — Brulliot, *Dict. des monogrammes de graveurs*. — *Bibliotheca Hulthemiana*. — Les *Liggenen de la Gilde de Saint-Luc*, à Anvers. — Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, 1801. — *Revue d'histoire et d'archéologie*. — P. Génard, *Les Grandes Familles artistiques d'Anvers*. — J.-J.-P. Vanden Bemden, *De familie Galle, 1863*. — Immerseel frères et Chrétien Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. Kunstschilders, graveurs, etc.* — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1836. — Henri Hymans, *Hist. de la gravure dans l'école de Rubens*, 1879. — *De Vlaemsche School*, Antwerpen. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**GALLE** (Théodore), dessinateur et graveur au burin, né à Anvers, en 1571, et y baptisé à Notre-Dame le 16 juillet, selon M. l'archiviste Génard ; mort en cette ville en 1633 ou 1634, à date précise inconnue. Au dire des biographes Immerseel, Huber et Rost, sa naissance devrait être reculée de plusieurs années, ce qui n'est guère admissible, et seulement à 1570, selon Chrétien Kramm, à en juger par le portrait gravé par Luc Vorsterman, d'après Ant. van Dyck.

Fils aîné de Philippe Galle le Vieux, il reçut l'instruction artistique dans l'atelier paternel, et partit ensuite pour l'Italie, où il se livra assidûment à l'étude des antiques et à la reproduction en gravure d'œuvres italiennes. Après un assez long séjour à Rome, il revint dans sa patrie et, comme son père, entreprit dans sa ville natale le commerce et la publication des estampes, éditant une quantité d'ouvrages, tant de sa composition que de P.-P. Rubens, Otto Ve-

nus, Josse De Momper, Federigo Zuccaro, et surtout d'après les productions, la plupart en dessin, de Jean Stradan, envoyées d'Italie.

Ainsi que Philippe Galle le Vieux fut l'imitateur de Luc de Leyde, Théodore Galle fut l'imitateur de l'un et de l'autre. Mais sa gravure, quoique plus finie, a conservé la raideur et les défauts de distribution des jours et des ombres qu'on observe dans les travaux de son père.

Pendant ses études dans la cité papale, Théodore Galle avait dessiné, dans le cabinet d'antiquités de Fulvius Ursini, les effigies des Romains célèbres. A son retour à Anvers, il se mit à les graver et en publia une collection de cent cinquante et une planches, sous le titre de : *Imagines ex antiquis marmoribus, numismatibus et gemmis expressæ, quæ exstant apud F. Ursinum*, Antverpiæ, 1598. En 1606, Jean Faber augmenta et republia cette collection chez Moretus, à l'officine plantinienne, en l'intitulant : *In imaginibus illustrium ex Fulvii Ursini bibliothecâ, Antverpiæ, à Th. Gallæo expressas, commentarius per Joannem Fabri*.

Parmi les estampes dues à son burin, on distingue : *Le comte Ugolin et ses fils dans la tour de la Faïm à Pise*, in-folio en largeur, rare; *Coriolan fléchi par les supplications des femmes romaines*, in-folio; *Cornélie, la mère des Gracques*, id.; *Le Tibre et la Vestale Tuccie*, id.; *Phaëton conduisant le char du soleil*, id.; *Suzanne au bain*, en gr. in-4<sup>o</sup>, toutes planches d'après Stradan. — *L'Orage et L'Hiver*, de Josse De Momper, in-folio en largeur; *la Nativité du Christ et l'Annonciation aux bergers*, gr. in-folio. — Et anciennes peintures de l'école italienne.

Théodore Galle produisit aussi des portraits, généralement bien traités : *Justus Lipsius*, in-folio en ovale, entouré de figures allégoriques, expliquées par des vers latins; *Saint Jean l'Évangéliste*, *Saint Jérôme*, confesseur et docteur; *Sainte Hiltrude* et son pendant *Sainte Aldegonde* (1617), et, d'après les tableaux du chœur de l'église des Bénédictins à Lessines (1630) : *Sancti fundatores religiosorum ordinum in ecclesiâ Laetiensis monasterii*, petit in-folio. — Une collec-

tion d'hommes de lettres de la Gaule belge : *Illustrium Gallicæ belgicæ Scriptorum icones et elogia, ex Museo Auberti Miræi* (1604). Les éloges sont écrits par Aubert Le Mire. — Quelques portraits de peintres flamands.

On distingue encore dans l'œuvre de Théodore Galle une suite de 13 planches, figures et titre, in-8<sup>o</sup>, dessinées et gravées par le même, avec explications : *Typus occasionis in quo receptæ commoda, neglectæ vero incommoda personato schemate proponuntur*, Antverpiæ 1600; *Venationes ferarum, avium, piscium, pugna bestiarum et mutua bestiarum*, 24 pièces oblongues, *J. Stradanus invenit. Th. Gallæus sculp.*; avec des poésies de C. Kilian, de Duffel. — *Speculum illustrium Virginum*, etc., THEODORUS GALLÆUS excud. invenit et sculpsit. Rare. — Une série de cinq grandes planches in-folio obl. *Litis abusus*, emblèmes ou allégories des abus judiciaires, *Theod. Gallæus sculp. et excud.* Rares. — *Vies de Saint Joseph et de la Vierge Marie*, 28 p. planches. Nagler, parfois inexact, indique cette suite, mais il est possible, dit Chrét. Kramm, que ce soit le même recueil, moins complet, que celui intitulé : *Spiritualis proles educandæ studium*, légende de la vie de Marie, 50 planches? Le chanoine Foppens, *Bibliotheca belgica*, lui attribue les XII *Cardinalium maximè illustrium imagines et elogia, atque imprimis VI Pont.* Antverp., 1598. — *Aug. Mascardi Silvarum L. IV* (1622) et *Las Obras en verso de Don Francisco de Boria*, deux frontispices dessinés par P.-P. Rubens, in-4<sup>o</sup>, Antverp., 1654. Il grava aussi le frontispice du livre du P. d'Aiguillon sur l'Optique.

La plupart des frontispices gravés que la célèbre librairie plantinienne d'Anvers donnait pour ornement à ses productions, sont dus au burin des frères Galle; le Musée Plantin actuel en conserve beaucoup, dont une trentaine exécutés d'après les inventions de Rubens. Parmi les premiers dessins de ce maître figurent ceux du *Missel plantinien* de 1613, dont les planches gravées sont anonymes, mais qu'il est permis, dit

M. Henri Hymans (*Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*, 1879), d'attribuer à Philippe ou à Théodore Galle. De ce dernier sont l'*Adoration des Mages* et l'*Ascension du Christ*. Le Bréviaire de 1614 contient huit nouvelles planches, dues au burin de Théodore Galle : *David en prière*, l'*Annonciation*, l'*Adoration des bergers*, la *Pentecôte*, la *Cène*, le *Crucifiement* et l'*Assomption*. En 1615, les mêmes sujets, réduits, furent exécutés pour un nouveau *Bréviaire*.

Théodore Galle fut l'un des régénérateurs de la Chambre de rhétorique : *La Violette*, à Anvers, en 1619. Franc-maître graveur dans la Gilde de Saint-Luc, il y fut élu cò-doyen (*mede-deken*) pour 1609-1610, sous le décanat de Henri van Balen, et devint doyen pour 1610-1611. En 1630, il vint, avec d'autres anciens dignitaires, au secours de la caisse, trop obérée, de la corporation artistique. D'après les documents encore existants, on connaît trois de ses élèves : Gille ou Egide Verschooren (1613), Corneille Tielemans (1616), Augustin Suarez.

Dans le *Gulden Cabinet der edel vry Schilder-Const*, Corn. De Bie lui a consacré un éloge en vers, ainsi qu'à Corneille Galle le Vieux et à Corneille Galle le Jeune.

Théodore Galle se maria le 2 août 1598, dans l'église cathédrale d'Anvers, avec Catherine Moerentorf, fille de Jean Moerentorf et de Marie Plantin, sœur de l'imprimeur Christophe Plantin. Elle était née le 11 décembre 1580. Il en eut quatre enfants, dont trois fils, parmi lesquels *Jean Galle*, le graveur.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Philippe Galle le Vieux. — Corn. De Bie, *Gulden Cabinet der edel vry Schilder-Const*, etc.

**GALLE** (*Corneille I*) dit le Vieux, dessinateur et graveur au burin, né à Anvers en 1576 et non en 1570, ainsi que le mentionnent certains biographes : Immerseel frères, Huber et Rost, Ch. Le Blanc et Chrétien Kramm. Décédé en 1656, selon M. Génard, archiviste d'Anvers. Il était fils de Philippe Galle le Vieux, et frère puiné de Théodore Galle.

Instruit par son père dans le dessin et l'art de la gravure, il alla ensuite se perfectionner auprès de son frère Théodore, à Rome, où il fit un assez long séjour et grava un grand nombre d'estampes d'après des maîtres italiens : Raphaël Sanzio, J.-B. Paggi, L. Civioli, Fr. Vanni, Augustin Carrache, Guido Reni, Tiziano Vecelli, Palma, etc. " Il " y acquit ", dit le *Manuel des curieux et des amateurs de l'art* (Huber et Rost), " cette liberté de main, ce goût d'exécution et cette correction de dessin " qu'on trouve dans la plupart de ses " ouvrages. " Il égala les plus fameux graveurs, et surpassa tous les Galle, appréciation confirmée par Fr. Basan. Il est fort loué par Corn. De Bie, dans le *Gulden cabinet der vry edel Schilder-Const*, 1661.

De retour dans sa patrie, il fut reçu en 1611 à la maîtrise dans la Gilde de Saint-Luc, à Anvers, comme fils de franc-maître. Il fonda un établissement chalcographique où il travailla d'après ses propres compositions, d'après les maîtres flamands P.-P. Rubens, Antoine van Dyck, Henri Goltzius, P. de Bailliu, A. Sallaert, J. van Hoecke et plusieurs peintres étrangers. Son œuvre est très-considérable et la plupart des pièces mériteraient d'être citées. L'une de ses estampes capitales est la *Judith coupant la tête à Holopherne* (Rubens), estampe appelée assez généralement par les collectionneurs : *La Grande Judith*, et que l'on croit avoir été exécutée en 1610, date de l'admission de Corn. Galle le Vieux dans la Gilde anversoise de Saint-Luc; pl. in-folio de 600 mill. sur 380, avec titre et dédicace. Ensuite, du même : *Progné montrant à son époux Térée, roi de Thrace, la tête d'Ilys, son fils adultérin, dont elle lui avait fait manger le corps*, gr. pièce in-folio en travers, pendant de l'*Enlèvement d'Hippodamie*, par P. de Bailliu. — *Le Retour d'Egypte*, d'après Paggi, gr. in-folio cintré; *Adam et Eve*, et *Vénus allaitant l'Amour*, in-4°, du même, estampe gravée aussi par Wattelet et Surrugue; *Jésus à table chez Simon le pharisien*, d'après Civioli, in-folio; *La Vierge Mère, l'enfant*

*Jésus et saint Bernard*, pet. in-folio, de Fr. Vanni, et le *Christ expirant sur la croix*, gr. in-folio, idem, où se voient la sainte Vierge, saint François et sainte Thérèse. — Paysage : *Minerve fouettant l'Amour, en présence de Vénus, attachée à un arbre*, d'après Augustin Carrache, in-4° en travers. — *Le Christ mort, mis au tombeau*, d'après Raphaël Sanzio, en octogone; la Vierge Mère, assise, pressant son divin fils contre son sein : *Mater divinæ graciæ*, du même, estampe sans le nom du graveur. Cette *Madone de Raphaël*, dite la *Vierge à la chaise*, est célèbre aussi par la gravure de Gérard Edelinck, dont elle est réputée le chef-d'œuvre. L'*Adoration des Rois*, par Zuccaro, in-folio, et *La Broyeuse de couleurs*, figure debout, par Rubens, in-folio.

Dans ses premières interprétations de Rubens, dit M. Henri Hymans (*Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*), il semble qu'une certaine contrainte s'ajouta à la froideur ordinaire de son burin. Il subissait, naturellement, l'influence du maître dont il reproduisait les compositions.

Il a traité le paysage au burin avec perfection; son feuillage a toute la légèreté et la transparence nécessaires; ses travaux sont larges et moelleux. Parmi les paysages exécutés par Corneille Galle le Vieux, l'on distingue encore : *L'Automne* et *l'Hiver*, de P.-P. Rubens, grands in-folio oblongs; le *Saint Antoine*, gr. in-folio : paysage, avec des enfants insultant un saint Prophète.

Les portraits qu'il a produits ne sont pas moins estimés que ses autres œuvres; les principaux sont : *Saint Charles Borromée*, cardinal archevêque de Milan, in-folio; *Saint Hyacinthe*, par Ant. Sallaert, gr. in-folio; *Mère Anne de Jésus*; carmélite (1641), in-folio, par Rubens, ainsi que le portrait du duc d'Olivarès, d'après Diego Velasquez, et *Jean van Havre*, par Rubens, in-4°, *Artus Wolfart*, peintre anversois, par Antoine van Dyck, in-4°; *Charles Ier*, roi d'Angleterre, et *Henriette-Marie*, reine, par Nicolas Vander Horst, in-4°, dans des en-

cadrements ornementés. *Ferdinand III*, empereur, par Antoine van Dyck, in-folio; Buste de *Sénèque*, d'après l'antique (1614); le prof. *Jean Wiggers*, à Louvain; *Isabelle d'Arenberg*, gr. in-folio de Ch. Wautier; *J. van Falckenbourghus*, *I. C. Belga*, par N. Vander Horst, in-folio. — *Abraham Ortelius*, par Henri Goltzius, en ovale, in-folio.

En 1623, il grava les cinquante-quatre planches in-folio plano de l'ouvrage de l'architecte Jacques Francquart : *Pompa funebris optimi potentissimique principis Alberti Pii, archiducis Austriae, veris imaginibus expressa*. Publiée avec textes biographiques en latin, espagnol, français et hollandais, par Erycius Puteanus, historiographe royal; cet ouvrage fut réimprimé à Bruxelles en 1728, avec titre modifié; les planches, diminuées de format, sont devenues médiocres d'épreuve. — J. Francquart dessina et fit buriner par Corneille Galle une planche qui n'appartient point à l'œuvre précédente et représente la *Chapelle ardente* élevée en oratoire, le 3 mars 1634, dans l'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles, lors du *Service funéraire de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie*, décédée le 1<sup>er</sup> décembre 1633. Francquart avait travaillé pendant deux ans aux dessins et préparatifs de la souveraine solennité que Corneille Galle le Vieux a reproduite en gravure de la manière la plus remarquable, en conservant aux innombrables personnages qui y figurèrent la ressemblance de vraies portraitures.

Il exécuta un titre frontispice et quelques planches pour l'ouvrage : *Romanae et graecae antiquitatis monumenta à priscis numismatibus eruta*, par Hubert Goltzius. Antv., 1645. — Dès 1600, il se livra à ces collaborations. On cite, parmi les productions plantiniennes, le *Veridicus Christianus, seu de Fidei Christianae capitibus*, 1601, du curé Jean David, de Courtrai, ouvrage renfermant une centaine de gravures in-4°, offrant les costumes de la Belgique, à cette époque. — *De Symbolis heroicis*. Antv., Plantin, 1634 : 190 pl. d'emblèmes, in-4°, le titre

d'après Rubens; *Viridarium Marianum, varis rosariorum*, etc. Antv., 1615, recueil recherché. — La *Vie de Jésus-Christ*, publiée, d'après Martin De Vos, par Adrien Collaert, 36 pl. in-12°; quelques portraits pour le *Theatrum principum* de Jean Meyssens. Puis un frontispice, d'après Théodore van Loo (*Theod. Vanlonius pinxit*), pour l'édition in-4° de 1626 de l'ouvrage latin de Frédéric de Marselaer : *Legatus libri duo ad Philippum IV Hispaniarum regem*. Anvers, en l'office plantinienne. Cette planche est très-finement gravée.

*Vie de Saint Ignace de Loyola*, fondateur de la Société de Jésus, 79 planches avec frontispice. A Rome, 1609; mais Mariette en attribue la gravure à J.-B. Barbé. Selon M. Henri Hymans, ce ne fut que pour des vignettes que Rubens eut recours au burin de Barbé.

« C'est en réalité dans la spécialité  
 « de la gravure des *images de dévotion*  
 « et *vignettes* que Théodore et Corneille  
 « Galle le Vieux se sont associés à  
 « l'œuvre de Rubens (dit M. Henri  
 « Hymans). C'est par eux que le nombre  
 « immense des sujets de dévotion et de  
 « vignettes de toute nature, dessinées  
 « par Rubens ou inspirées par lui,  
 « nous sont connues. »

Corn. Galle le Vieux eut peu d'élèves : la matricule de la Gilde de Saint-Luc d'Anvers, les *Liggeren*, ne cite guère que Gaspard Baten et Corneille van Thienen (1613). L'archiviste anversois P. Génard y ajoute Adrien Millaert (1645) et Melchior De Bie (1648). Corneille Galle le Vieux se maria à Bruxelles avec Marie Vander Moten et en eut un fils: CORNEILLE GALLE le Jeune, graveur, comme son père.

Edm. De Busscher.

Les mêmes sources que pour Philippe Galle le Vieux et Théodore Galle. — Jacques Franquart, *Pompa funebris principis Alberti Pii*, etc. — Jaubert, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1820.

**GALLE** (*Corneille II*), dit le Jeune, dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, fils de Corneille Galle I ou le Vieux, est né à Anvers, où il fut baptisé le 23 février 1615, dans l'église paroissiale

de Saint-Jacques; il mourut dans cette ville le 18 octobre 1678. Huber et Rost, ainsi que Charles Le Blanc, placent sa naissance vers 1600, erreur évidente. Elève de son père, il prit seulement la franchise professionnelle dans la Gilde anversoise de Saint-Luc en 1639. Il s'efforça d'imiter la manière de son maître, mais il ne l'égalait point. Dans les compositions historiques les contours sont souvent défectueux, parce que, disent Huber et Rost (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art*), il n'entendait pas aussi bien que Corneille Galle le Vieux le dessin de la figure humaine. Néanmoins, ses productions, traitées avec une grande légèreté de main, ont leur mérite particulier, et plusieurs sont estimées. Ses portraits, exécutés aussi avec une remarquable liberté de burin, lui ont mieux réussi et sont recherchés. Les meilleurs sont ceux qu'il a gravés pour le recueil des plénipotentiaires de la paix de Westphalie, d'Anselme van Hulle, peintre gantois (*Pacificatores Orbis Christiani, sive icones principum, ducum et legatorum qui Monasterii atque Osnabrugæ pacem Europæ reconciliarunt ...* 1649) : *Octavius Piccolomini de Aragona*, beau portrait dans une bordure ovale de fleurs et de fruits, in-f°; *Judocus-Christophorus Kress de Kressenstein*, sénateur de Nuremberg; *Godardus à Reede, d'Utrecht*, vigoureusement buriné; *Adrianus Claus à Stedum, Otto Gericke*, l'ambassadeur français *Henri d'Orléans*, duc de Longueville, et *Anne de Bourbon*, duchesse de Longueville, portraits qui soutiennent sans désavantage la comparaison avec ceux gravés pour l'ouvrage par Paul Pontius, Pierre De Jode, Théodore Matham. Nagler mentionne les portraits de *Juste Lipse* et de *Pierre Collins*, *æt. 80*, en ovale. — Huber et Rost : *Ferdinand III*, empereur des Romains, *Marie d'Autriche*, son épouse, et *Jean Meyssens*, peintre, d'après Van Dyck, in-4°. Il exécuta encore, d'après Van Dyck, un beau portrait de *Frédéric de Marselaer*, seigneur de Parck, l'auteur du *Legatus*, ouvrage dédié à Philippe IV, roi d'Espagne, in-f° et en ovale, avec

cette légende : *Talis eras cum lustra decem tibi volveret aetas, Marselaer, ingenio, meritis et stirpe coruscus*. Inséré dans la grande édition du *Legatus* (de l'officine plantinienne, 1660); les premières épreuves sont très-estimées. — *Léopold-Guillaume*, archiduc d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas. C'est le portrait peint par Antoine Van den Heuvel, et non par Adrien Van de Velde?

Corneille Galle le Jeune grava de nombreuses estampes d'après P.-P. Rubens, Antoine van Dyck, Teniers le Vieux, Gaspard De Crayer, Abraham van Diepenbeek, Erasme Quellin, Nic. VanderHorst, Antoine Van den Heuvel. Parmi ses productions historiques on distingue : le *Christ à la colonne*, de Van Diepenbeek, pièce gravée d'un burin net et agréable, et *Job grondé par sa femme*, du même, deux planches in-fol. *La Nativité* (apparition des anges aux bergers), par Teniers le Vieux, in-fol.; *Vénus allaitant les Amours*, par Rubens, in-fol.; *la Fuite en Egypte*, le *Christ au tombeau* et *Mater dolorosa*, idem; *Jésus à table chez les Pharisiens*, par L. Cardis; *Philémon et Baucis donnant l'hospitalité à Jupiter et à Mercure*, par J. van Hoeck, que Ch. Le Blanc et Chrét. Kramm attribuent cependant à Corneille Galle le Vieux. — D'Érasme Quellin on a deux sujets allégoriques : le *Sacrement de l'Eucharistie* et la *Justice*, in-fol.

On attribue à Corneille Galle le Jeune une gravure in-fol. en h., reproduction du tableau le *Christ ressuscitant* ou le *Christ victorieux sur son tombeau*, œuvre que Gaspard De Crayer a peinte, dans les dernières années de sa vie, pour la chapelle de l'oratoire des frères prêcheurs (les Dominicains), à Gand, où l'artiste avait choisi son caveau funéraire dans la chapelle de Sainte-Rose et Saint-Blaise. Mais Brulliot (*Dict. des monogrammes de graveurs*) et Ch. Van der Kellen (*Coll. d'estampes du Dr De Ridder, à Utrecht*) assurent que cette planche, d'abord traitée à l'eau-forte par le peintre lui-même, fut seulement retouchée ou achevée, au burin, et puis

éditée par Corn. Galle. Elle est marquée : *Gasparis De Crayer pinxit*. — *C. Galle excudit Antverpiæ*. La formule élogieuse de l'inscription : *Eximii Gasparis De Crayer, pictoris celeberrimi epitaphium*, exclut la probabilité qu'elle y ait été tracée par le peintre. — Semblable fait s'est produit pour le *Sacrifice d'Abraham*, peint par P.-P. Rubens et gravé par Adrien Stock, élève de Jacques de Gheyn. Le graveur avait obtenu un privilège de publication pour cette œuvre, qu'il édita, et qu'ensuite Corneille Galle le Vieux s'attribua. D'autres auteurs disent : Corneille Galle le Jeune.

D'après le dessin de P.-P. Rubens, Corneille Galle le Jeune grava le **MONUMENT consacré à la mémoire de Balthazar-Charles**, fils de Philippe III d'Espagne, planche remarquable, in-folio máximo plano, qui sert de *frontispice* à l'opuscule de messire Charles-Philippe de Marselaer : *Serenissimi Hispaniarum principis Balthazaris-Caroli venatio, VII kal. feb. 1633, in silvâ de Pardo aprum faurumque investigans, peritate et vitâ exiit, nono aetatis anno data, icone et stylo illustrata*. La planche est signée : *C. Galle sculp. Bruxellæ, 1642*. Les exemplaires sur grand papier de Hollande sont rares. L'opuscule est dédié au comte d'Olivarès, Gaspar de Gusman, duc de San-Lucar. Le titre est traité vigoureusement, à l'eau-forte et au burin. Pour l'édition in-folio du *Legatus Frederici de Marselaer, equitis aurati, Toparchæ de Parck, Cons. Brux. ad Philippum IV, Hispaniarum regem*, il a exécuté un *frontispice emblématique*, dessiné également par Rubens : Minerve armée et Mercure au caducée s'y donnent la main, en signe de paix et d'alliance; de petits génies célèbrent en dansant les félicités de la paix, ainsi qu'on le voit sur les marbres et les médailles antiques. Dans cette édition est intercalé le monument élevé à la mémoire du prince Balthazar-Charles d'Espagne. — L'inscription est prolix et curieuse :

MEMORIAE SACRUM.

*Serenissimus princeps Balthasar-Carolus Hispani imperii futurus olim arbiter, nunc amor et*

*deliciae, ad armorum pacisque momeuta pal-  
ladis et charitum manu factus, XXVI Ianuarii  
MDCXXVIII, novem natus annos, vastum Par-  
doo in nemore aprum generosa animi contentione  
insecutus, glande sclopo emissâ dexteritati suae  
immolavit hic ubi terra imbibit prostratae bel-  
luae cruorem. Neque stetit ubi cepit venationis  
ardor. Mox stimulatun spiculus in arenâ taurum  
pari fulmine perculit et conjecit. Ita primis annis  
sese efferens animus praeliis victoriisque prolusit.  
O formidandam hostibus dexteram! Nondum  
sueta sceptris, quid possit, ostendit. I nunc, et  
Jovis et Alcmenae filium, Pythiumve, vel Theseum  
memora; illum Erymantheo apro, istum ser-  
pente, hunc minotauro peremptis, non inglorios.  
Magnanimo Hispaniarum Herculi plus ultra stre-  
nuitatis semper gloriam feliciter exeursuro, ex ar-  
matis domitisque saeculi monstis, triumphales  
laureas spondens auspiciatissima crescentis vir-  
tutis tirocinia.*

Sermo Hispaniarum Principi CAROLUS PHILIP-  
PUS MARSELAER, ex baronib. de Leefdael DD.

Un titre gravé d'après N. Van ou Van der Horst, pour l'ouvrage intitulé : *Mausolée érigé à la mémoire d'Isabelle, infante d'Espagne*, par De la Serre, Brux., 1634, est devenu rare; il a été ensuite modifié pour servir de frontispice au *Theatrum principum virorumque doctrinâ et arte pingendi clarissimorum*, par Ant. van Dyck (Meysens).

L'œuvre de Corneille Galle le Jeune est très-important : Ch. Le Blanc en mentionne soixante-dix-sept pièces; mais la nomenclature n'est pas complète. Il fut intimement lié avec Corneille De Bie, de Lierre, l'auteur du *Gulden Cabinet der edel vry Schilder-Const*, où on lit son éloge, dans la troisième partie, consacrée aux architectes, sculpteurs et graveurs.

Le 23 décembre 1641, Corneille II épousa à Saint-Jacques, à Anvers, Françoise Nys, qui mourut le 16 octobre 1678, deux jours avant son mari. Ils furent enterrés sous la même pierre sépulcrale, dans l'église de Saint-Georges, à Anvers. De leur union naquirent sept enfants, dont quatre fils. L'aîné seul, Corneille Galle III, suivit la carrière artistique, et fut, comme son père, graveur au burin.

E tm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Philippe Galle le Vieux, Théodore Galle et Corneille Galle le Vieux.

**GALLE** (Corneille III), dessinateur, graveur au burin, né à Anvers, le 11 novembre 1642 et baptisé à l'église

cathédrale de Notre-Dame; mort en cette ville, à date ignorée. On a toujours supposé, et admis même, qu'il appartenait à l'une des branches de la famille artistique des Galle, mais sans pouvoir préciser le degré de parenté. M. P. Génard, archiviste communal à Anvers, le dit fils de Corneille Galle le Jeune et de Françoise Nys. En 1663-1664, il fut inscrit dans la matricule de la Gilde anversoise de Saint-Luc, comme fils et élève de franc-maître, et payant, à son entrée dans la corporation, la taxe du vin. Il reçut donc l'instruction plastique dans l'atelier paternel, et prit la maîtrise professionnelle. Il paraît, toutefois, n'avoir point formé de disciples ou apprentis. Dans les Biographies de Chrétien Kramm, de François Basan, de Charles Le Blanc, d'Huber et Rost, il n'est pas même cité.

Ses productions sont peu connues ou sont confondues avec celles des deux *Corneille Galle* le Vieux et le Jeune, ses prédécesseurs, dont la plupart des œuvres sont signées C. GALLE, sans autre désignation respective, ce qui, probablement, fut imité par lui, et a produit l'incertitude actuelle pour ces trois homonymes.

Corneille Galle III se maria le 1<sup>er</sup> juillet 1670, en l'église de Notre-Dame, à Anvers, avec Marguerite Muytinx, fille de Nicolas Muytinx et d'Elisabeth Borrekens. Il eut de cette union quatre enfants : aucun d'eux ne devint artiste graveur.

Edm. De Busscher.

P. Génard, *Revue d'histoire et d'archéologie : Les grandes familles artistiques d'Anvers*. — Van Levis et Rombouts, *Liggenen van Sint-Lucas gilde, t'Antwerpen*. — Van den Bemden, *De familie Galle, 1863*.

**GALLE** (Jean), graveur au burin, né à Anvers, et y baptisé à l'église de Notre-Dame le 27 février 1600; mort en cette ville le 20 décembre 1676. Il était l'aîné des trois fils de Théodore Galle et reçut l'enseignement plastique et graphique dans la maison paternelle. Dès 1627-1628, pendant le décanat de J.-B. Barbé, on le trouve inscrit dans les comptes de la Gilde anversoise de Saint-Luc, avec la dénomination de

*Wynmeester*, donnée aux fils de maîtres ayant payé la rétribution d'entrée dans la confrérie artistique et dans la chambre de Rhétorique : *La Violette*, par un présent de vin. Franc-maître graveur, il fut élu doyen pour 1638-1639 dans les deux corporations, et rendit ses comptes aux commissaires, chef-homme, prince et doyens, le 18 septembre 1639. Jean Galle est mentionné par Brulliot, Chrétien Kramm, Génard et Van den Bemden, mais point par Huber et Rost, Immerseel frères, Charles Le Blanc, François Basan, ni F.-E. Joubert.

Peu de ses productions sont positivement avérées et connues. La plupart de celles qui lui sont attribuées ne sont, peut-être, qu'éditées par cet artiste, en même temps marchand de gravures, puisqu'elles ne sont, le plus souvent, signées que *J. Gallaeus* ou du monogramme *J. G.* suivi de l'indication *excudit*. Dans les catalogues de livres et estampes des bibliophiles gantois Van Hulthem et Borluut de Noortdonck, on les rencontre ainsi annotées. Parmi les planches dont il fut l'éditeur, on signale : *Les Vierges sages et les Vierges folles*, grandes compositions allégoriques de Martin De Vos, en 2 feuilles in-fol.; *Avium vivæ icones*, par Gérard; *l'Histoire de l'Ancien Testament*, suite de 12 planches numérotées; *Lubricitas vitæ humanæ*, scènes de patinage, à Anvers, *P. Breughel del. et pinxit* 1553, *Joannes Gallaeus excudit*; le *Christ debout*, entouré des instruments de la Passion; *Sanctorum Galliae Belgicae totius Germaniae inferioris imagines et icones*, par Martin De Vos, 1663; *Hortorum viridiorumque elegantes et multiplicis formæ, delineatæ* à Joh. Vredemanno Friso : *Joh. Gallaeus excudebat*. 34 pl. Chrétien Kramm lui attribue, d'après Brulliot (*Dict. des monogrammes de graveurs*), deux productions recherchées : *La Cuisine grasse et La Cuisine maigre*, de P. Breughel le Vieux, in-fol. oblongo. — La copie d'une gravure sur bois de Christophe van Sichem le Vieux, d'après H. Goltzius : *Judith remettant à son esclave la tête d'Holopherne*, est signée : *Io. Gallaeus fecit et excudit*. — En 1775,

il fut imprimé, à Anvers, de Jean Galle, un recueil de vingt belles planches in-4<sup>o</sup> : *Heere Jesu Christi*.

Jean Galle épousa, le 6 avril 1636, à Notre-Dame d'Anvers, Marie de Tongerlo. Elle mourut le 21 juillet 1641, ayant mis au monde trois enfants, qui décédèrent peu après leur naissance. Jean Galle se remaria, le 1<sup>er</sup> juin 1642, avec Marie Maquereel, dont il eut neuf enfants, cinq filles et quatre fils. Un seul de ces derniers, *Norbert Galle*, devint peintre et fut admis comme tel, *schilder*, sans autre désignation, dans la Gilde de Saint-Luc, où, plus tard (1688), son fils Norbert fut inscrit en qualité de *huyssschilder*, peintre d'habitations. Marie Maquereel mourut le 12 août 1676. Jean Galle paya les dettes mortuaires de ses deux femmes dans la corporation de Saint-Luc.

Dans les dictionnaires des peintres sont annotés, au xvii<sup>e</sup> siècle, plusieurs homonymes des graveurs Galle; mais ils n'eurent guère de renom, et l'on ne sait à quelle souche patronymique ils appartiennent.

Edm. De Busscher.

Chrét. Kramm, *Levens der holl. en vl. kunst schilders, beeldhouwers, graveurs*. Amsterdam. — J.-B. Van Straelen, *Jaerboek van Sinte Lucas Gilde te Antwerpen*. — Van Lierius et Rombouts, *Liggeren*, idem. — P. Génard, *Revue d'histoire et d'archéologie : Les grandes familles artistiques d'Anvers*. — Van den Bemden, *De familie Galle*. — F.-E. Joubert père, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1821.

**GALLE** ou **GALLEIT**, **GALLÆUS** (*Jean*), mathématicien, naquit à Liège dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Sa famille était d'origine montoise. Il devint architecte habile, mais appliqua particulièrement ses connaissances et son expérience aux constructions militaires, ce qui lui valut d'être nommé, par l'archiduc Albert, directeur des forteresses de la Belgique (*præses propugnaculorum Belgii*). Il n'en attacha pas moins de prix aux études élémentaires : Foppens cite de lui un abrégé de la science des nombres, intitulé : *Epitome arithmetices novæ considerationis*. Ce petit livre a-t-il réellement été écrit en latin? Il s'en trouve une édition française dans le fonds Capitaine (Bibl. de Liège) : *Nouveau Epitome*

*d'arithmétique, par I. G.* Liège, Léonard Streel, 1616, in-12°, *aux despes de l'auteur* (la dédicace au prince Albert est signée I. Galle). C'est un essai de simplification des calculs par l'emploi de dix bâtons faisant l'office des dix doigts de la main, la plus naturelle de toutes les machines à compter. Les procédés empiriques de Galle, bien que plus compliqués qu'il ne veut avoir l'air de le croire, sont d'un tour assez ingénieux. — On ignore la date de la mort de ce personnage, qui ne paraît pas devoir être confondu avec le graveur Jean Galle, auteur d'une partie des figures de la deuxième édition des *Amoris divini et humani effectus varii*. Anvers, Snyder, 1629, petit in-8°.

Alphonse Le Roy.

Foppens, t. II, p. 644. — *L'Épître* de Galle. — Brunet.

**GALLEMART** (*Jean DE*), écrivain ecclésiastique, né à Frameries à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et décédé à Douai en 1625. Il fit ses études à l'université de cette dernière ville, y obtint le grade de docteur en théologie. Puis, ayant été chargé d'enseigner cette science, il y devint président du collège ou séminaire du Roi. Il mourut en 1625, de la peste, maladie qu'il avait contractée en soignant et en secourant les pestiférés.

On a de lui : 1° *Decisiones et declarationes illustrissimorum cardinalium sacri concilii Tridentini interpretum, quæ in quarto volumine decisionum Rotæ Romanæ habentur*. Duaci, Balthazar Bellerus, 1615, vol. in-8° de 427 pages et 50 pages de tables. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois depuis, fut mis à l'index le 16 juin 1621, non qu'il renfermât des doctrines malsaines, mais parce qu'il est défendu par la cour de Rome de publier le texte du Concile de Trente en l'accompagnant de commentaires. — 2° Gallemart a collaboré au commentaire sur le *Prologus S. Hieronymi* et aux notes de la glose de Nicolas de Lira, dont le bénédictin Léandre-de-Saint-Martin a enrichi la *Biblia Sacra cum glossa ordinaria* pu-

blée par Balthazar Bellerus en 1617, 6 vol. in-fol.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 644. — Duthillœul, *Bibliographie douaisienne*, I, p. 401 et 404.

**GALLET** (*François*) ou GALLETIUS, compositeur, né à Mons, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. On ignore les principales circonstances de sa vie; on sait seulement qu'il fut attaché au collège de Saint-Amat à Douai et qu'il s'y fit connaître par les compositions suivantes : 1° *Sacræ cantiones quinque, sex et plurimum vocum, tum instrumentorum civis generi, tum vivæ voci aptissimæ. Auctore Francisco Galletio Montensi quondam insignis collegii Divi Amati, apud Duacenses, phonasco*. Duaci, 1586, in-4°. Recueil contenant vingt motets à cinq voix; sept à six voix et deux à huit voix. — 2° *Hymni communes sanctorum, juxta usum romanum, quatuor, quinque et sex vocum, tam instrumentorum civis generi, quam vivæ voci aptissimi. His accessere quidam moduli, qui vulgo falsibordonis nuncupantur*. Duaci, 1599, in-4° obl. On lui attribue encore, mais à tort, paraît-il, un recueil de motets à trois et à plus grand nombre de voix, sous la date de 1600.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie des musiciens*.

**GALLIOT** (*Charles-François-Joseph*), historien, naquit à Namur le 8 juillet 1708 et mourut dans la même ville le 2 mars 1789. Il était fils de Pierre-Jacques Galliot, capitaine d'une compagnie bourgeoise, et de Marie Bodart. Après avoir pris ses licences à Louvain, il vint se fixer dans sa ville natale, où il fut admis, le 19 janvier 1758, en qualité d'avocat près le conseil provincial; le 30 novembre suivant il fut nommé conseiller du souverain bailliage, du bailliage des bois et du siège de la vénerie et gruerie, par le prince de Gavre, gouverneur de Namur; le 18 janvier 1779, il devint juge à la jointe criminelle. Il conserva tous ces emplois jusqu'à sa mort.

Galliot a rendu service à son pays en écrivant une *Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et province de*

Namur, imprimée à Liège, de 1788 à 1791, en 6 volumes petit in-8°. Il n'avait d'abord songé, dit-il lui-même dans sa préface, qu'à publier une description historique de la ville et de la province, pour servir de complément à l'Histoire du comté de Namur du P. de Marne, qui avait vu le jour en 1754 et dont Paquot venait de donner une nouvelle édition en 1781. Mais en coordonnant ses notes, il s'aperçut que De Marne avait omis une foule de choses intéressantes, et il se décida à composer une histoire complète de Namur, « en s'attachant à n'y omettre aucune circonstance ». Tel est, en réalité, le principal mérite de Galliot : c'est d'avoir consigné dans son œuvre les moindres particularités qu'il a pu recueillir sur sa province. A cet effet, il a consulté toutes les sources accessibles de son temps, « notamment des bons mémoires et d'anciennes chroniques », les archives des greffes, des tribunaux et des monastères. Dans une *justification de l'auteur* placée à la fin du tome IV, il déclare que si certains détails manquent dans son livre, c'est qu'il s'est vu parfois refuser la communication de certains documents par ceux qui les avaient en leur possession ou à qui la garde en était confiée.

Mais si Galliot s'est donné une peine infinie pour rassembler les éléments de son Histoire, il n'a pas su distinguer les matériaux de bonne qualité d'avec ceux qui pouvaient compromettre la solidité de l'édifice. Il admet avec une crédulité impardonnable les récits fabuleux de ses devanciers, surtout à propos des origines du comté. Aussi M. de Reiffenberg a-t-il pu dire avec quelque raison que « son ouvrage est aussi mauvais sous le rapport du style que de la critique » et de l'exposition des faits. « Disons de suite, pour atténuer autant que possible ce jugement sévère, que Galliot

était un homme modeste ; loin d'afficher aucune prétention, il avoue ingénument qu'il ignore beaucoup de choses et qu'il ne connaît pas les artifices du langage. Mais on peut lui adresser un reproche plus grave : c'est de n'avoir pas cité les auteurs qui l'ont précédé et auxquels il fait cependant de nombreux emprunts. Croonendael (1), qui sert de base à une bonne partie de sa compilation, n'est pas nommé une seule fois dans les six volumes de son *Histoire générale*. En somme, toutefois, cette Histoire est un livre utile, rempli de renseignements de toute espèce et qu'on ne peut se dispenser de consulter lorsqu'on s'occupe d'un point quelconque des annales namuroises ; mais il faut le faire avec prudence. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas jugé à propos de joindre à son œuvre une table alphabétique générale, car les recherches n'y sont pas faciles.

L'ouvrage est divisé en cinq parties :

1<sup>o</sup> Etat ancien du pays, depuis la conquête de César jusqu'au x<sup>e</sup> siècle (t. Ier, p. 1 à 67).

2<sup>o</sup> Histoire chronologique des comtes de Namur, depuis Albert Ier jusqu'à l'empereur Joseph II (fin du t. Ier et t. II ; une table alphabétique se trouve à la fin du second volume).

3<sup>o</sup> Etat présent, tant civil qu'ecclésiastique, de la ville et de la province (t. III et IV, possédant chacun une table des matières). Cette troisième partie contient : *a.* Description et histoire de la ville de Namur (2) : institutions, églises (3), hôpitaux, couvents ; *b.* Description de la province : villes, châteaux forts, institutions, seigneuries (dressées par bailliages), monastères, ermitages, hommes illustres.

4<sup>o</sup> Recueil chronologique des événements remarquables arrivés à Namur depuis le x<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1789 (t. V jusqu'à la p. 273).

(1) *Chronique namuroise*, publiée en 1879, par M. le comte de Limminghe; Bruxelles, 2 vol. in 4<sup>o</sup>.

(2) Les pages 51 à 69 du tome III sont consacrées au *poème des echasses*, de Waleffe, dont Galliot, suivant son habitude, ne cite pas le nom.

(3) Cette section est précédée d'un long chapitre (pages 94 à 179 du tome III), intitulé : *Du diocèse*

*de Namur*, où l'auteur donne l'énumération de toutes les paroisses et chapelles du diocèse, puis la liste des évêques. — Comme détail bibliographique, nous dirons que les pages 257 et 258 du même volume ont été remplacées par un carton pour y introduire la notice des *Annonciades*. Ce carton manque dans plusieurs exemplaires.

50 Recueil des chartes, de 879 à 1686, et de réglemens de métiers, de 1589 à 1739 (fin du t. V et t. VI; une table chronologique termine ce dernier volume). La plupart de ces documents étaient inédits, mais ils sont publiés avec une incroyable négligence et fourmillent de fautes (1).

Pour être complet, et non en vue de faire l'éloge de Galliot, signalons cet autre produit de sa plume : *La Fille incorrigible ou la vie de Catherine Lepage, écrite par elle-même et rédigée par un avocat au Conseil provincial de Namur. Histoire curieuse et véritable*. L'histoire de cette aventurière, voleuse et débauchée, qui a successivement promené ses turpitudes à Liège, à Mons, à Bruxelles, etc., et qui, enfin, fut exécutée à Namur, est heureusement restée manuscrite sur les rayons de la bibliothèque du Musée. C'est à peine si, dans les six volumes qui la composent, on trouve à noter l'un ou l'autre trait de mœurs pour peindre, sous son plus mauvais jour, l'état de la société dans les Pays-Bas à la fin du dernier siècle.

S. Bormans.

**GALLUS**, disciple de saint Martin, vivait au ve siècle. D'après les historiens ecclésiastiques, Gallus était Gaulois et naquit dans une région éloignée de la mer. On raconte que saint Sulpice et Posthumien, s'entretenant avec lui; le raillèrent sur la réputation qu'avaient les gens de son pays de manger beaucoup, de quoi Gallus plaisanta lui-même avec esprit et l'on a conclu de toutes ces circonstances qu'il était Belge. Après avoir étudié les belles-lettres, Gallus se mit sous la conduite de saint Martin, évêque de Tours, fondateur de la célèbre abbaye de Marmoutier (*Martini Monasterium*), abbaye qui devint, dans la suite, si florissante que son supérieur fut surnommé l'abbé des abbés. Gallus n'y fut probablement que simple moine, et n'aspira point, par esprit d'humilité, à ob-

tenir un rang dans l'Eglise. Il sut néanmoins mériter l'estime de saint Martin, qui se faisait accompagner par lui dans toutes ses pérégrinations. C'est ainsi qu'il fut présent, prétend-on, lorsque ce saint ressuscita miraculeusement un mort, miracle qui aurait eu lieu dans les environs de Chartres.

Après le décès de saint Martin, Gallus se retira auprès de saint Sulpice Sévère, l'auteur d'un abrégé d'histoire sacrée et ecclésiastique, intitulé : *Historiæ sacræ à mundi exordio ad sua usque tempora deductæ, lib. II*, et dont la rédaction mérita à ce saint le nom de *Salluste chrétien*, à cause de l'élegance du style. Il se lia aussi d'une étroite amitié avec Posthumien, liaison qui donna naissance aux trois dialogues rédigés par saint Sulpice, et dans lesquels celui-ci, Gallus et Posthumien interviennent; Posthumien donna la matière du premier dialogue, traitant des vertus des solitaires de l'Egypte, et Gallus la matière des deux autres, notamment les renseignements relatifs aux actions de saint Martin, dont il était le disciple. Il s'en excusa d'abord avec humilité et céda enfin aux pressantes sollicitations de ses deux amis, tout en affirmant qu'il n'avancerait rien dont il n'eût été témoin ou qui ne fût parvenu à sa connaissance par le récit de personnes dignes de foi.

Ces dialogues semblent avoir eu lieu la huitième année après la mort de l'évêque, ce qui nous mène à l'année 405. D'après le récit de Gallus, il paraîtrait que saint Sulpice écrivit le premier dialogue sur saint Martin et, par conséquent, celui de Posthumien sur les solitaires, pendant que Gallus lui-même parlait le second jour des conférences. On y trouve, en effet, des indices qui porteraient à croire que saint Sulpice fit sa rédaction aussitôt après les conférences, ou bien qu'il les rédigea séance tenante. Au reste, quoique saint Sulpice ait peut-être tenu la plume, cependant au ve siècle ces dialogues étaient attribués à Posthumien et à Gallus et c'est en les leur attribuant que le concile de Rome de 494

(1) Le manuscrit autographe d'une partie de l'histoire de Galliot est conservé dans la Bibliothèque du Musée de Namur. Les Mss. nos 13863 à 13889 de la Bibliothèque royale contiennent des copies de cette même histoire relatives aux divers monastères de la province.

les met au nombre des livres apocryphes, parce qu'ils contiennent de fausses conjectures sur la réédification du temple de Jérusalem et sur le rétablissement des cérémonies légales par l'Antechrist. On peut reprocher aux auteurs d'avoir cru trop facilement aux miracles de saint Martin et d'exalter, outre mesure, le mérite de leur personnage.

Ces dialogues ont été souvent réimprimés dans les œuvres complètes de Sulpice Sévère. La première édition est de Bâle, 1556; idem, 1569; Anvers, Plantin 1574; Paris, 1575; Anvers, 1581; Franeker, 1598; Cologne, 1599, etc. Celle de Vérone, 1741-1754, 2 volumes grand in-4<sup>o</sup>, présente le meilleur texte qu'on ait donné de cet écrivain. Les Elzevier d'Amsterdam et de Leyde en donnèrent aussi plusieurs éditions; celle de 1635 est la plus belle et préférée à cause des notes dont elle a été ornée; celle de 1643 est la plus complète et doit renfermer, à la page 212, la vie de saint Martin, enfin celle de 1665 est l'édition avec les notes dites *variorum*.

Aug. Vander Meersch.

*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 416.

**GALLUS** (*Antoine*) ou GALLI, compositeur du xvii<sup>e</sup> siècle. On ignore quel fut son lieu de naissance; il n'a laissé de trace que par quelques œuvres musicales, et on le cite comme étant l'auteur de quatre chansons, insérées dans un recueil divisé en six livres, dont le premier, publié à Louvain, parut sous ce titre : *Premier livre des chansons à quatre parties, nouvellement composez et mises en musique convenables tant aux instrumentz comme à la voix*. Louvain, Pierre Phalèse, 1555, in-4<sup>o</sup>.

Aug. Vander Meersch.

A Pougin, *Supplément et complément à la Biographie universelle des musiciens*, de Fétis. Paris, 1878.

**GALOPIN** (*Georges*), écrivain ecclésiastique, né à Mons vers 1600, mort à Douai le 21 mars 1657. Galopin prit l'habit religieux dans l'abbaye de Saint-Ghislain près de Mons, où il enseigna avec succès la théologie pendant plusieurs années. Il était déjà connu par

quelques publications, d'ailleurs peu importantes, lorsque son abbé, Augustin Crulay, conçut le projet d'introduire dans son monastère la réforme dite de Saint-Vanne. Quatre moines adoptèrent ses vues, mais Galopin refusa de les accepter et se mit à la tête des opposants. Quoique l'archevêque de Cambrai, François Vander Burch, eût repoussé la proposition de l'abbé, et que le gouvernement espagnol eût défendu à celui-ci de rien innover aux statuts régissant l'abbaye, Crulay passa outre. Gaspar Wincq, abbé de Saint-Denis en Broquere, qui avait adopté la réforme de Saint-Vanne dès 1624, lui ayant envoyé trois de ses religieux formés à l'observation de cette règle, Crulay prit le costume de la nouvelle règle dans la chapelle abbatiale et le donna ensuite à ceux qui partageaient ses idées, le 29 juin 1642.

Galopin était alors absent; il revint en hâte et, soutenu par quelques-uns de ses confrères, s'adressa à la souveraine cour de Mons, dont l'abbé récusait la compétence. Les opposants à la réforme, de leur côté, protestèrent contre tout ce que feraient le nonce, l'archevêque de Malines et les évêques d'Ypres et de Gand, et en appelèrent à Rome. Puis, voyant que l'affaire traînait en longueur, ils allèrent trouver à Cambrai le chef du diocèse, l'archevêque Vander Burch, et le prièrent de nommer un arbitre; ce fut ainsi que le débat prit fin. Après quelques difficultés, les abbés de Saint-Denis et de Liessies furent chargés de moyenner un accord, qu'ils rédigèrent le 21 février 1643, et que tous les religieux, sauf Galopin, acceptèrent le jour suivant. Les opposants à la réforme eurent la faculté de continuer dans le monastère leur ancien genre de vie ou de se retirer dans quelque autre abbaye ou dans une université, pour y vivre de la pension qui leur serait allouée.

Le pape Urbain VIII ayant confirmé cet accord par une bulle datée du 20 août de la même année, dom Galopin se retira, avec deux autres religieux, à Douai, où ils obtinrent chacun une chaire de philosophie au collège du

Roi. A la mort de l'abbé Crulay, il protesta en vain contre l'élection de son successeur, parce que, à Saint-Ghislain, les moines s'étaient engagés à ne donner leurs voix qu'à des partisans de la réforme de Saint-Vanne; sept autres moines opposants, qui avaient d'abord signé sa protestation, s'empressèrent de l'abandonner, et demandèrent seulement, dans une nouvelle requête, d'obtenir le droit de participer aux élections d'abbés, aux réceptions de novices, aux approbations des comptes et des contrats. Désavoué de la sorte par ses amis, Galopin n'en continua pas moins ses intrigues et ses démarches. L'abbé Jérôme Marlier étant resté à Saint-Ghislain après la prise de cette ville par les troupes françaises, en 1655, Galopin le représenta comme un ennemi du pays et du roi, et conclut à la nécessité de lui enlever sa dignité, mais l'archiduc Léopold-Guillaume se refusa à accueillir cette proposition, d'autant plus qu'il avait autorisé dom Marlier à rester dans son monastère.

Malgré son caractère remuant, Galopin jouit pendant sa vie d'une considération qu'il devait à la régularité de ses mœurs et à ses connaissances littéraires. François Sylvius, un des théologiens les plus distingués du temps, mort en 1649, le choisit pour l'exécuteur de ses dernières volontés.

Notre religieux a publié plusieurs écrits du moyen âge, tels que les suivants : *Vidua Sareptana exposita sensu litterali ac mystico, in libros tres distributa* (Douai, 1634, in-12); — *Historia Inventionis, Miraculorum et Translationis S. Veroni confessoris (auctore Oberto, abbate Gemblacensi)* (Mons, J. Havart, 1636, in-4°), traduit en français sous ce titre : *La vie toute admirable de S. Véron, patron de Lembecke* (Mons, J. Havart, 1636, in-12); — *Venerabilis Petri, cantoris ecclesie S. Mariæ Parisiensis ac S. Theologiæ doctoris, Verbum abbreviatum, opus morale, ab annis ferme quinquentis conscriptum... e tenebris nunc primum erutum* (Mons, François de Waudrez, 1639, in-4°); — *Flandria generosa, seu compendiosa series genealogiæ comitum*

*Flandriæ, cum eorum gestis heroicis ab anno Domini DCCXCII usque ad M. CC. XII* (Mons, De Waudrez fils, 1643, in-4°); — *S. Brunonis, episcopi Herbipolensis, Conradi II imperatoris patruelis, in Pentateuchum Moysi commentaria* (Douai, J. Serrurier, 1648, in-4°); — *Petri de Riya, clerici Rhemensis, Aurora*; ce dernier opusculé est un abrégé de la Bible en vers élégiaques, rédigé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XIII<sup>e</sup>. Galopin a édité quelques-unes des élucubrations que la lutte contre le jansénisme avait inspirées à son ami Sylvius (*Ex resolutionibus Francisci Sylviæ Responsa ad Jansenianas quinque assertiones*) à la suite de l'ouvrage intitulé : *Veritas et æquitas censuræ Pontificiæ* (Douai, veuve Marc Wyon, 1649, in-f°); il avait composé un *Recueil des antiquités ecclésiastiques*, ou, selon Luc d'Achery, une *Histoire du diocèse d'Arras depuis sa séparation d'avec celui de Cambrai*, mais on n'a pas retrouvé de traces de ces compositions.

Alphonse Wauters.

Paquet, t. II, p. 404-407, édit. in-folio (d'après les communications de Sortin, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Ghislain).

**GAMBIER** (François), écrivain ecclésiastique, né à Fressaing, mort vers 1590. Il prit l'habit religieux dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de Louvain; son mérite y fut bientôt reconnu : il devint sous-prieur du couvent, puis prédicateur général et se fit connaître par les publications suivantes : 1° *De la Confrérie du Rosaire*. Louvain, 1582. — 2° *Le Jardin des prières*, traduit du flamand de Fr. Pierre Bacherius. Louvain, 1570, in-12. Le P. De Backere, de Gand, savant théologien, poète élégant et habile orateur, avait publié son ouvrage sous le titre de : *Hortulus precationum, dat is het hofken der biddingen*; il a été ensuite traduit en latin par Henricus Bogardus (Bogaerts), sous-prieur du couvent de Louvain et prédicateur général. Louvain, 1577. Le P. Gambier annonce, dans son Epître dédicatoire, qu'il a omis quelques oraisons de Bacherius, en y substituant

d'autres, recueillies dans divers ouvrages.

Aug. Vander Meersch.

Quetif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 296. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*, p. 156.

**GAMEREN** (*Hannardus VAN*) ou **GAMERIUS**, humaniste et poète latin du xv<sup>e</sup> siècle, natif de Hemert, bourg voisin de la Meuse, dans l'ancienne principauté de Liège. Il prenait, dans le titre de ses ouvrages, le surnom de *Mosaëus*. Sa famille était originaire des environs de Bommel près du Wahal. On manque de renseignements sur ses premières études qu'il termina probablement à Louvain, et sur l'époque où il prit le grade de licencié en médecine. Il ne parvint à une certaine notoriété que quand il eut passé en Allemagne. Honorablement accueilli à l'Université d'Ingolstadt, il y professa la langue grecque, dont il fit l'éloge dans un discours en vers latins prononcé en décembre 1564. La versification latine lui acquit de la célébrité dans cette école : dès 1565, il publia à Ingolstadt un recueil de poésies diverses, intitulé *Bucolica* et qui s'ouvrent par des idylles imitées des modèles anciens. Ce recueil fut réimprimé par Christophe Plantin en 1568 : *BUCOLICA LATINA, ad imitationem principum poetarum, Theocriti græci, et P. Virgîlii Maronis latini, conscripta*, etc. (Anvers, MDLXVIII). Un autre ouvrage de Gamerius, *Pornius, tragœdia vere sacra*, etc., qui est plutôt un drame allégorique et moral, forme le complément de cette seconde édition. Toutes les pièces du même volume sont composées en vers d'une facture régulière et harmonieuse, dans un style facile et coulant, qui provient du calque fidèle des œuvres de la bonne latinité. On a la preuve, en plus d'un endroit, que le duc Albert de Bavière avait distingué le poète étranger et encouragé ses essais ; c'est le même prince qui, en mars 1568, écrivit à l'Université de Louvain pour lui recommander Gamerius, désireux de rentrer dans son pays. Celui-ci ne tarda pas à y trouver quelque emploi : il était directeur (*præfectus*) de l'école latine de Tongres. Il prenait

ce titre quand il imprimait à Liège sa version latine du poème orphique *De lapidibus* et qu'il rééditait des pièces de polémique religieuse en hexamètres, dont on peut lire les titres dans Foppens. Cependant les événements le portèrent à faire valoir ses talents d'écrivain dans la politique. Il fut attaché à la maison de Don Juan d'Autriche et prit pour tâche de faire connaître et de défendre les vues de ce gouverneur de nos provinces qui avait à combattre, partout, une très forte opposition. Dans l'année même de la mort de Don Juan (1578), Gamerius fit imprimer à Luxembourg un volume latin de 206 pages petit in-4<sup>o</sup> (*Vera et simplex narratio eorum quæ ab adventu D. Joannis Austriaci supremi in Belgio pro Catholica Majestate Gubernatoris, etc., gesta sunt*), contenant d'abord un exposé des principaux actes de ce prince et des luttes qu'il eut à soutenir, ensuite une traduction latine des lettres et dépêches adressées en français par le gouverneur général aux États et à de grands personnages. Pour affirmer d'autant mieux ses opinions et sa conduite, il disait s'appeler volontiers *Verus Jannista*. On ignore le lieu et l'année de la mort de Gamerius ; il succomba probablement dans les derniers temps de la guerre civile.

Félix Nève.

V. André, *Biblioth. belg.*, p. 368-369. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, p. 431. — Swertius, *Athene belgicae*, p. 320-324. Joecher, *Allgem. Gelehrten Lexicon*, II, 352. — C. Ruelens, *Bull. du Bibliophile belge*, 1856, *Bibliographie plantinienne* (année 1568), nos 15 et 16.

**GAMEREN** (*Henri-Gabriel VAN*), évêque d'Anvers, né à Saventhem le 28 mai 1700, décédé dans sa ville épiscopale le 26 janvier 1775. Après avoir fait ses humanités chez les Oratoriens de Malines, il alla étudier la philosophie à l'université de Louvain et y suivit les cours de philosophie à la pédagogie du Château. En 1719, il fut proclamé *primus* à la promotion générale de la Faculté des Arts. Rappelé quelque temps après à la pédagogie du Château, il y remplit successivement les fonctions de sous-régent et de professeur de philosophie. Il reçut la prêtrise en 1724, et

prit, successivement, les grades de licencié (en 1731) et de docteur en théologie (19 août 1732). Cette dernière distinction fut bientôt suivie de sa nomination de professeur, d'abord d'éloquence chrétienne et, bientôt après, de théologie.

À la fin du mois de décembre 1731, Van Gameren fut aussi appelé aux fonctions de président du collège de Savoie à Louvain, et après avoir dirigé cet établissement, avec une rare prudence, pendant plus de vingt-cinq ans, il passa à la présidence du Grand-Collège des théologiens, dit aussi du Saint-Esprit. Il s'était concilié l'estime de tous ses collègues au point que, dès l'année 1732, il fut élevé par leurs suffrages à la dignité rectorale, qu'il conserva, par une faveur exceptionnelle, pendant deux semestres successifs, c'est-à-dire depuis la fin d'août 1732 jusqu'à la même date de l'année suivante.

Les grandes qualités et les talents extraordinaires dont il était doué devaient attirer sur lui les regards et les faveurs de la Cour impériale. Aussi l'impératrice Marie-Thérèse le nomma-t-elle, en 1758, à l'évêché d'Anvers, vacant par la mort de Dominique Gentis. Après qu'il eut obtenu du pape Clément XIII les lettres confirmatoires de cette nomination, et pris possession de son siège par procuration, il fut sacré à Ypres, le 9 septembre 1759, par l'évêque de cette ville, assisté des évêques de Gand et de Bruges.

Il gouverna sagement pendant plus de quinze ans le diocèse d'Anvers et mourut à la suite d'une longue maladie, emportant avec lui dans la tombe les regrets unanimes du clergé et des fidèles.

L'évêque Van Gameren a collaboré, avec deux autres docteurs de Louvain, André Henckhuysen et Jean-Joseph Guyaux, à l'édition in-fol. de la *Biblia sacra vulgatæ editionis cum selectis annotationibus*, auctore J.-B. Duhamel, faite à Louvain, en 1740, par l'imprimeur Martin van Overbeke.

E.-H.-J. Reusens.

Staes, *Wekelyksch Nieuws nyt Loven*, V, p. 407-410. — De Ram, *Synopsis actorum eccle-*

*sia Antverpiensis*, p. 83. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XV, p. 261-263.

**GAMOND** (*Zoé-Charlotte DE*), plus connue sous le nom de **GATTI DE GAMOND** écrivain, née à Bruxelles, le 11 février 1806, morte, dans la même ville, le 26 février 1854. Fille d'un membre du barreau bruxellois, Pierre-Joseph de Gamond, avocat et avoué, puis, après 1830, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, et d'Elisabeth-Angélique de Ladoz, Zoé de Gamond passa sa jeunesse dans un milieu favorable au développement de ses facultés. Son intelligence prit un rapide essor, que stimula encore la phase décisive par laquelle passa le pays, au moment où son adolescence se terminait.

La tourmente politique de 1830 ne se borna pas à renverser des trônes, à chasser ou à dépouiller des dynasties, elle provoqua dans les idées un mouvement qui atteignit, en quelques années, le maximum de l'intensité et poussa une foule d'esprits distingués dans des voies toutes nouvelles. L'avortement de la révolution de juillet, dont les conséquences politiques ne furent accompagnées, en France, d'aucune modification importante dans les institutions, sembla donner une plus grande impulsion et entourer d'une plus grande faveur les projets de réforme sociale qui commençaient à se répandre. Les questions les plus ardues, les plus difficiles agitèrent et passionnèrent les esprits; les doctrines d'Owen, de Saint-Simon, de Fourier se propagèrent avec rapidité et comptèrent, pendant quelques années, un très grand nombre de partisans.

Mlle de Gamond, dont le caractère était ardent et accessible à l'enthousiasme, ne put échapper à ce tourbillon qui faillit emporter la société européenne. L'émancipation de la femme était l'une des thèses favorites des saint-simoniens; ce fut dans cette direction que se portèrent d'abord les études de la jeune Zoé. Dès l'année 1834, elle se fit connaître par des *Lettres sur la condition des femmes, au XIX<sup>e</sup> siècle*, qui parurent dans la *Revue encyclopédique*,

alors dirigée par Carnot et Pierre Le-roux, et qui furent ensuite réunies en un volume (*De l'Éducation sociale des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle et de leur éducation publique et privée*. Bruxelles, Berthot, 1833, in-18). Ce sont, dit un écrivain français, des recherches profondes et judicieuses, et on pourrait prendre ce travail pour l'œuvre d'une femme qui aurait passé par toutes les adversités de la vie, plutôt que pour celle d'une jeune fille à qui tout avait souri jusqu'alors. Il s'y remarque, en effet, un ton d'amertume contrastant péniblement avec l'âge de l'auteur et dans lequel on reconnaît sans peine l'influence de l'école roman-tique.

M<sup>lle</sup> de Gamond s'occupa aussi, avec succès, à réformer l'éducation des fem-mes, et, afin de mieux parvenir à son but, elle ouvrit, à Bruxelles, deux écoles : une pour les ouvrières adultes, l'autre pour les jeunes personnes qui se destinaient à l'enseignement. Cette tenta-tive, qui ne paraît pas avoir obtenu beaucoup de succès, ne doit pas être laissée dans l'oubli dans un temps où l'on s'occupe avec tant de sollicitude de l'or-ganisation des écoles industrielles et des écoles normales. M<sup>lle</sup> de Gamond exposa les bases de son système dans un travail qui fut soumis à la Société des méthodes de Paris et qui lui valut une médaille.

Restée orpheline par la mort de ses parents, elle épousa, le 18 mars 1835, un peintre italien, Jean-Baptiste Gatti, né à Ravenne le 24 juin 1800, qui lui survécut plus de vingt années et de qui elle eut, entre autres, deux filles. Celles-ci se sont toutes deux vouées à la carrière de l'enseignement; l'aînée, M<sup>lle</sup> Isabelle Gatti de Gamond, dirige avec un grand succès, depuis sa création, le cours d'éducation pour demoiselles établi par la ville de Bruxelles rue du Marais; la plus jeune, M<sup>lle</sup> Marie, vient d'être placée par la commune de Laeken, à la tête d'un établissement analogue.

M<sup>me</sup> Gatti de Gamond alla à Paris, où elle vécut pendant plusieurs années. De cette époque datent ses *Esquisses sur les femmes* (Bruxelles, 1836, 2 vol. in-18), où elle s'efforça de peindre « les

« vices des institutions sociales et les « infirmités de la nature humaine. » Elle s'était liée avec un des publicistes les plus ardents de l'émigration polonaise de 1830, Jean Czinski, apôtre de la tolérance et de la justice. Travailleur infatigable, Czinski, après avoir défendu, les armes à la main, l'indépendance de la Pologne, prêchait avec ardeur l'émanci-pation des paysans et l'amélioration de la condition des israélites. M<sup>me</sup> Gatti travailla à son *Histoire et Tableau de la Russie* et rédigea avec lui un roman : *le Roi des Paysans* (Paris, 1838, in-8<sup>o</sup> et 1853, 2 vol. in-16).

Bientôt, séduite par les doctrines de Fourier, qui mourut vers ce temps-là (à Paris, le 15 février 1839), elle publia *Fourier et son système* (Paris, 1838, un vol. in-8<sup>o</sup>; 1839 et 1842, gr. in-18; Bruxelles, 1841, gr. in-18), volume qui ne tarda pas à avoir les honneurs d'une traduction en espagnol (Bordeaux, 1840, in-8<sup>o</sup>). Dans une courte préface, l'auteur insiste sur la nécessité d'appliquer im-médiatement les théories de son maître; elle déclare que le nouveau mécanisme social, tel que celui-ci voulait l'organiser, était d'une réalisation simple, aisée, offrant des avantages immédiats.

Toutefois, son bon sens la tint en garde contre certaines exagérations, auxquelles s'était abandonné Fourier, dont la jeu-nesse avait été quelque peu influencée par la littérature licencieuse du temps du Directoire et du Consulat.

« M<sup>me</sup> Gatti de Gamond, dit Louis « Reybaud, dans ses *Études sur les réfor- « mateurs contemporains* (t. 1<sup>er</sup>, p. 271, « édit. de Bruxelles), semble déjà faire « schisme dans la doctrine de Fourier. « Fourier avait auguré, pour l'avenir, « des mœurs assez libres et des rap- « ports assez cavaliers entre les sexes. « M<sup>me</sup> Gatti de Gamond n'accepte pas « cette partie de la doctrine; elle re- « pousse les *Bacchantes*, les *Bayadères*, « les *Vestels* et les *Vestales*, les *Damoi- « seaux* et les *Demoiselles* et toute une « organisation qui ressemble beaucoup « à la promiscuité mythologique. Mêlant « ses propres idées à celles de son maî- « tre, M<sup>me</sup> Gatti de Gamond compose

« une sorte de monde mixte, où le stoïcisme évangélique fraternise avec le bien-être phalanstérien. Cette fusion est d'ailleurs présentée avec talent et sous les couleurs les plus séduisantes. Mais un schisme, si ménagé qu'il soit, n'en est pas moins un schisme. »

Il n'est pas inutile de faire observer ici que Fourier a exercé une action puissante et, disons-le, bienfaisante sur l'éducation des enfants. La méthode de Froebel n'est, en effet, que la mise en pratique des idées du philosophe français que le travail attirait. La méthode intuitive, qui compte aujourd'hui tant d'adeptes, est sortie, en quelque sorte, des doctrines de Fourier, de cet esprit dont on ne peut méconnaître la grandeur, malgré les excentricités auxquelles il s'est abandonné.

Il fut un instant question de tenter une mise en pratique du système fourriériste, dans l'abbaye de Cîteaux, près de Dijon, et à l'aide d'une somme considérable que deux Anglais, les frères Young, auraient fournie. Mais cette tentative, à laquelle se rattache le volume intitulé : *Réalisation d'une commune sociétaire, d'après la théorie de Charles Fourier* (Paris, 1840, in-8°), ne put aboutir.

Alors s'ouvrit l'époque la plus active de la vie littéraire de M<sup>me</sup> Gatti de Gamond. Tantôt elle s'occupe *Des Devoirs de la femme et des moyens les plus propres d'assurer son bonheur* (Bruxelles et Paris, 1838, in-18 ; œuvre republiée en 1848) ; tantôt elle se livre à des travaux purement littéraires, comme : *Fièvres de l'âme* (Paris, 1844, in-8°, avec 21 lithographies) et *Le Monde enviable* (Bruxelles, 1846, in-8°), où un prêtre joue le rôle principal, rôle bizarre, moitié mystique, moitié réformateur ; tantôt, enfin, elle s'occupe de pédagogie. Elle avait conçu le plan d'un *Bibliothèque d'éducation pour les ecclésiastiques et les familles*, qui devait se composer des douze parties suivantes : 1° Abrégé de l'histoire sainte ; 2° Biographie catholique ; 3° Grands hommes de la littérature ; 4° Artistes célèbres ; 5° Géographie historique et descriptive ; 6° Grammaire française, vingt-quatre

tableaux ; 7° Méthode pour les langues étrangères, appliquée à l'anglais ; 8° Eléments de musique ; 9° Dessin linéaire ; 10° Eléments d'astronomie, de physique, de chimie et d'histoire naturelle ; 11° Les commandements de Dieu ; 12° Les œuvres de Miséricorde. Ce plan, que l'autorité ecclésiastique avait approuvé et dont une souscription de la reine Louise devait faciliter l'exécution, péchait par un défaut essentiel. Ni l'histoire générale, ni la philosophie n'y figuraient.

M<sup>me</sup> Gatti formula pour cette collection, un *Abrégé de l'histoire sainte* (Bruxelles, 1845, in-18), abrégé d'une orthodoxie parfaite et d'une lecture facile, à laquelle le vicaire général de l'archevêché, Pauwels, accorda sans peine l'*imprimatur*, le 16 mai 1845. L'auteur expose, dans la préface, quelques-unes de ses idées :

« La méthode à employer pour que l'élève étudie avec fruit, consiste à ce qu'il fasse, à chaque leçon, une lecture à haute voix d'un récit de son *épitome*; ensuite le maître interroge l'élève sur la succession des faits et les différents détails de ce récit, et le lui fait narrer verbalement de mémoire, afin de s'assurer qu'il a bien compris ; pour troisième exercice, l'élève écrit de mémoire ce récit en partie ou en totalité... ; tout ce que le maître exige, c'est qu'il y ait netteté et clarté dans la forme, logique et lucidité dans le fond.

« Cette étude graduée en trois exercices, lecture, récitation verbale et composition littéraire, a pour avantages : 1° elle exerce simultanément chez l'élève la mémoire et la réflexion ; 2° elle fixe son attention et le force à approfondir les connaissances qui lui sont présentées ; 3° elle lui fait acquiescer peu à peu de la facilité à réunir ses idées, à les résumer, à les rendre par la parole et par écrit...

« Toute l'instruction élémentaire et moyenne est comprise dans cette méthode. L'enfant se perfectionne dans l'écriture et dans l'orthographe ; il acquiert, par l'étude d'un petit nom-

« bre d'ouvrages choisis, la connaissance de faits essentiels dans les sciences et dans l'histoire; en racontant ces faits, il apprend à résumer, à abréger et analyser ses idées, et déve loppe ainsi l'une des facultés les plus précieuses de l'intelligence; car, si la logique constitue l'enchaînement des idées, l'analyse en constitue la juste appréciation, et cette appréciation n'est possible que par l'habitude de réunir, grouper, résumer un nombre d'idées, en les embrassant à la fois d'un seul regard de l'intelligence. »

En 1846, la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut mit au concours la question suivante : « Quels sont les droits et les devoirs du prolétaire dans une société bien organisée ». C'est en réponse à cet appel que Mme Gatti de Gamond écrit le volume intitulé *Paupérisme et Association* (Lagny, imprimerie de Giroud, 1847, in-18), où elle déploya encore toute sa ferveur pour les idées socialistes. Là comme dans ses autres ouvrages, domine la pensée d'asseoir une organisation nouvelle sur des bases sentimentales, sans tenir compte des nécessités politiques ni des passions qui gouvernent les hommes.

Les solutions sont des plus simples. Les droits des prolétaires sont basés sur la doctrine chrétienne, comme si la doctrine du christianisme, essentiellement morale et religieuse, avait touché à toutes les questions de politique, d'administration et d'économie sociale. Quant aux devoirs de l'ouvrier, un mot les résume : ils se bornent à la soumission aux lois. C'était avec des théories aussi peu solides qu'on minait alors le régime existant, sans se demander si ses défauts, ses vices si l'on veut, pouvaient disparaître dès que l'on ferait un appel à la concorde. Il ne suffisait pas de prêcher le « droit au travail »; il aurait fallu songer aux moyens de réaliser cette immense réforme.

Mais les pensées de l'écrivain étaient dominées par une antipathie profonde pour l'industrialisme dont, en effet, on s'était engoué beaucoup plus que de rai-

son depuis quelques années. Reprendre, sous des formes nouvelles, dans un but différent, l'œuvre des anciennes corporations religieuses, tel était le rêve caressé avec amour. On ne se demandait pas si en intronisant un système social où tout serait réglementé, on n'allait pas tuer l'initiative personnelle, cette fée qui a produit tant de miracles; on avait hâte de mettre son système à l'essai et, pour produire plus d'effet, on frappait d'anathème la société moderne.

« De même, disait-on, que les progrès et les magnifiques découvertes de l'industrie ont aggravé la misère du travailleur, de même, le progrès des lumières et les magnifiques découvertes de la science n'ont servi, dans ces temps de transition, en ébranlant les croyances, qu'à remplacer toutes les passions généreuses et enthousiastes par le culte exclusif de l'argent ».

La révolution de 1848 vit s'opérer le naufrage presque absolu de toutes ces tentatives de réorganisation. A la courte existence de la deuxième république succéda, en France, un régime autoritaire, tandis que la Belgique s'estima heureuse de garder intactes ses grandes libertés, que les novateurs avaient un instant considérées avec dédain. Les socialistes ajournèrent leurs espérances et se turent. Mme Gatti de Gamond, devenue inspectrice des salles d'asile et des écoles primaires, mourut le 28 février 1854, à Bruxelles, où elle habitait rue Thérésienne, n° 7. Elle avait atteint l'âge de 48 ans. Son mari était alors chef de bureau au chemin de fer de l'État.

Sans partager les doctrines que Mme Gatti de Gamond a défendues, avec énergie et conviction, on doit convenir qu'elle a toujours adopté pour base la morale la plus élevée et qu'elle a fait preuve, dans tous ses écrits, d'un remarquable talent d'écrivain. Comme disciple de Fourier, elle a exercé une influence notable et puissamment contribué à populariser ses idées; en outre, si l'éducation et l'instruction des femmes se sont notablement améliorées en

Belgique, elle y a considérablement coopéré, et l'on ne doit pas oublier qu'elle a laissé, pour continuer son œuvre, deux filles, dont une surtout a formé une véritable pépinière d'institutrices. Le bien qu'elle aura produit en travaillant à relever la femme de l'état d'infériorité dans lequel on affectait de retenir son intelligence, est inestimable, et l'on n'est que juste en lui en tenant compte.

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, M<sup>me</sup> Gatti de Gamond a encore beaucoup écrit. Sous le nom de *Marie*, elle a publié : *Notions pratiques des sciences naturelles appliquées aux usages de la vie* (Bruxelles, 1854, in-18); elle a laissé un ouvrage posthume : *Grammaire élémentaire de la langue française* (Tournai, 1855, t. XIX, in-16); collaboré à la *Revue encyclopédique*, à l'*Exilé*, *revue italienne-française*, à l'*Artiste*, de Bruxelles.

Alph. Wanters.

Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*, t. IV, 2<sup>e</sup> partie, p. 48. — Louandre et Bourguet, *Littérature contemporaine*. — Guyot de la Fère, dans la *Nouvelle biographie générale*, t. XIX, p. 643. — Larousse, *Grand dictionnaire*, t. VIII, p. 4073.

**GAND (Ambroise DE)**, mathématicien, né à Gand. XVII<sup>e</sup> siècle. Voir AMBROISE DE GAND.

**GAND (Baudouin DE)**, grand maître des Templiers. XIII<sup>e</sup> siècle. Voir BAUDOUIN DE GAND.

**GAND (Bernardin DE)**, écrivain ecclésiastique, né à Gand en 1658, mort en 1732. Voir DE CAESTEKER (*Jacques*).

**GAND (Egide DE)**, philosophe, physicien, né à Gand. XIII<sup>e</sup> siècle. Voir GILLES DE GAND.

**GAND (Gaspard DE)**, hébraïsant, né à Gand. 1579. Voir GASPARD DE GAND.

**GAND (Henri DE)**, théologien, philosophe, né à Gand en 1217, mort en 1293. Voir GOETHALS (*Henri*).

**GAND (Jacques DE)**, écrivain, né à Gand. XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle. Voir JACQUES DE GAND.

**GAND (Jean DE)**, philosophe, né à

Gand. 1338\*. Voir JEAN DE GAND.

**GAND (Josse DE)**, peintre, florissait vers 1470. Voir GEND (*Josse DE*).

**GAND (Mahieu DE)**, poète, musicien. XIII<sup>e</sup> siècle. Voir MAHIEU DE GAND.

**GAND (Martin DE)**, peintre, né à Gand. Voir MARTIN DE GAND.

**GAND (Michel-Joseph DE)**, écrivain, né à Alost le 14 mars 1765, décédé inopinément dans la même ville le 31 juillet 1802. Il fit d'excellentes études, d'abord au collège royal de sa ville natale, puis à l'université de Louvain. Après avoir terminé ses cours de philosophie, il revint à Alost et y reprit le commerce de son père, consacrant tous ses loisirs à l'histoire, à la philosophie et aux belles-lettres. Il est surtout connu par ses *Recherches sur Thierry Martens*, l'illustre imprimeur alostois; mais ce n'est pas là sa seule œuvre. Dès 1787, il fit paraître : *Lettre de l'auteur du plan de l'institut des Séminaires généraux au sieur Emmanuel Flon, imprimeur-libraire à Bruxelles*, et *Seconde Lettre de l'auteur*, etc. En 1790, il écrivit un excellent mémoire en réponse à la question proposée par le gouvernement : *Quels sont les moyens que l'on pourrait employer pour favoriser le commerce et l'agriculture belges?* Quelques années après, il fit paraître, sur le serment, et à l'instigation de quelques prêtres assermentés, plusieurs opuscules qu'il regretta plus tard; le chagrin qu'il en éprouva hâta même, dit-on, sa mort. Voici le titre de ces écrits : 1<sup>o</sup> *Coup d'œil sur l'évidence de la vérité*. — 2<sup>o</sup> *La Question du serment traitée mathématiquement ou démonstration mathématique de la licéité du Serment*. Gand, an VI, in-8<sup>o</sup> (1798). — 3<sup>o</sup> *Recueil de pièces justificatives du sens doctrinal du serment pour servir de suite à la question du Serment traitée mathématiquement*. Gand 1799, in-8<sup>o</sup>. — 4<sup>o</sup> *Réflexions sur la promesse de fidélité à la Constitution des ministres du culte par la loi du 21 nivôse an VIII* (1800). Bruges. — 5<sup>o</sup> *Le Véritable Sens du serment de haine à la royauté, irrévocablement fixé par le législateur lui-même pour faire*

suite à la *Question et au Recueil*. Gand, an VII. De Gand s'était livré à de longues et nombreuses investigations sur la vie et les éditions de Thierry Martens; il en consigna le résultat dans un ouvrage resté en manuscrit et devenu, après sa mort, la propriété de l'avocat F.-J. De Smet d'Alost, qui le publia en 1845; ce livre est divisé en deux parties, la première intitulée : *Recherches historiques et critiques sur la vie de Thierry Martens*; la seconde : *Notice détaillée des éditions de Thierry Martens*. L'auteur avait été activement secondé par un bibliophile de l'époque, le Dr Philippe Meert, et l'éditeur rencontra dans le R. P. Van Iseghem, de la Compagnie de Jésus, un collaborateur intelligent, qui compléta en 1854 l'ouvrage primitif par une publication en quelque sorte toute nouvelle.

Les événements de la fin du siècle dernier empêchèrent De Gand de mettre au jour plusieurs écrits qu'il avait préparés, ainsi que des notes nombreuses sur Plin, César, Cicéron et Tacite, dont il se proposait de publier de nouvelles éditions.

Émile Varenbergh.

De Gand, *Recherches historiques et critiques sur la vie et les éditions de Thierry Martens*. — De Smet, *Description d'Alost*. — De Potter, *Geschiedenis der stad Aalst*.

**GAND** (*Pierre DE*), poète. XIII<sup>e</sup> siècle. Voir PIERRE DE GAND.

**GAND** (*Pierre DE*), franciscain, missionnaire au Mexique. XVI<sup>e</sup> siècle. Voir PIERRE DE GAND.

**GAND** (*Susanne DE*), peintre, enlumineur, née à Gand en 1503, morte en 1545. Voir HORENBAUT (*Susanne*).

**GANDOR DE DOUAI**, nommé aussi GAINDOR et GRAINDOR, trouvère du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est à tort qu'on l'a dit originaire de Dijon, d'après la leçon erronée d'un des cinq manuscrits de la *chanson* d'Antioche, de la bibliothèque nationale. Il est surtout connu pour avoir remanié le texte du plus ancien poème roman-wallon que l'on connaisse sur la première croisade, la *Chanson d'Antioche*, par Richard le Pèlerin, qui avait suivi

Robert II, comte de Flandre, en Palestine. Gandor, qui semble avoir appartenu à la cour déjà lettrée de Philippe-Auguste, s'attacha à transformer d'anciennes chansons de geste, simplement assonancées, en romans régulièrement rimés et à remplacer les vers décasyllabes par des alexandrins. Il appelait cela « *rimer de novel et mettre en quareillon* ». Par ce remaniement, qui commençait à être de mode, il rajeunissait pour de vrais lecteurs des textes autrefois presque improvisés et destinés à un auditoire illettré. Telle fut la rédaction qu'il laissa du poème naïf et primesautier du Flamand Richard : tout en respectant le fond primitif, tout en élaguant les additions extravagantes des jongleurs et des chanteurs populaires, il se piquait d'une sorte de correction littéraire. Il semblait, comme Jehan Bodel, remanieur de la geste de *Guiteclin de Sassoigne*, se préoccuper de l'élégance déjà si remarquée dans les vers de Chrestien de Troyes. M. Paulin Paris croit que Gandor est le seul auteur (et non le simple remanieur) du beau début de la *chanson* d'Antioche.

Seigneur, soiés en pais, laissés la noise ester,  
Si vous voulés chançon gloriose escouter  
Cil nouvel jongleur qui en suelent chanter  
Le vrai commencement en ont laissé ester.  
Mais grains d'or de Douai nel veut mie oublier.

Gandor, après avoir loyalement cité *Ricars li pelerins* (le croisé), développe comme préambule la première expédition de Pierre l'Ermite en, s'inspirant de traditions populaires encore très vivaces. En général, il évite les amplifications romanesques. On lui attribue encore la *chanson* des captifs (*caitis*), le remaniement d'Anseis de Carthage et même, selon Paquot (*Mémoires*, t. XIII<sup>e</sup>, 29) un « roman de la conquête de Jérusalem ». Enfin, on a méconnu la sobriété, la justesse propre à Gandor en le supposant auteur d'une des parties les plus romanesques du *Chevalier au Cygne*.

J. Stecher.

Paulin Paris, *La Chanson d'Antioche*, 1848 (Introduction). Ejsud, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 168-200.

**GANSDAELE** (*Rombaut VAN*), archi-

tecte, né à Malines en 1530. Voir KELDERMAN.

**GANTOIS**, écrivain ecclésiastique, né à Lille (ancienne Flandre). Voir CAMBIA (*Joannes* A.).

**GARDÉ** (*François*), né à Mons au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Il a laissé quelques pièces fugitives et un poème intitulé : *La Judith de ce temps, représentée en la personne de très haute et très vertueuse princesse Madame Louise de Lorraine, princesse de Ligne, d'Amblise et du Saint-Empire, Religieuse professe au couvent des pénitentes capucines à Douay, sous le nom de Sainte Claire-Françoise de Nancy*, par le sieur Gardé, prestre à Mons, de l'imprimerie de François De Wardres, 1641, in-4<sup>o</sup>. Liminaires, 10 pages non cotées. — Texte 237. — Approbation, en date à Mons du 19 novembre 1640, une page.

A. Alvin.

*Biographie montoise*, par Adophe Mathieu. — Piron, *Levensbeschryving*, etc.

**GAREMYN** (*Jean*), peintre et graveur, né à Bruges le 5 août 1712 ; mort dans la même ville le 23 juin 1799. Sa mère, veuve d'un pauvre tonnelier, pourvut à son instruction, et il put, grâce à sa sollicitude, révéler ses véritables aptitudes dès qu'il entra à l'école primaire : il y surchargeait ses livres et cahiers d'étude d'innombrables croquis. Tout imparfaits qu'ils étaient, ils intéressèrent si bien le sculpteur Roch Aerts, qu'il voulut, après les avoir examinés, donner des leçons au jeune dessinateur, et celui-ci progressait déjà avec rapidité quand la mort du maître vint, malheureusement, interrompre ce sympathique enseignement. Pour comble de disgrâce, l'académie de Bruges, depuis assez longtemps en décadence, fut fermée à la même époque ; mais la volonté tenace du futur artiste ne s'arrêta pas devant ce nouvel obstacle ; il continua à travailler, sollicita et obtint successivement les conseils du sculpteur Pulinx, de Bruges, des peintres Louis Roos, de Courtrai, de Jacques Bernaert, d'Ypres ; et enfin ceux de Mathias De Visch, maître instruit, qui, à son retour

d'Italie, ouvrit dans sa demeure une école de dessin et qui devait présider, en 1739, à la réorganisation de l'académie brugeoise.

Dès l'âge de seize ans, Garemyn avait essayé d'exécuter un premier tableau, épreuve salutaire pour un esprit aussi sensé que le sien et qui lui démontra, immédiatement, l'insuffisance de son savoir. Après deux ans de nouvelles études, il s'essaya de nouveau en peignant son propre portrait, au-dessus duquel il avait représenté un enfant, qui montrait du doigt cette inscription : *Nulla dies sine linea*. Notre artiste avait adopté pour règle de conduite le précepte d'Apelles, et c'est à sa stricte observance qu'il dut, graduellement, sa bonne renommée. Il avait débuté comme graveur en exécutant, d'après ses propres compositions, les planches qui ornent les quatre volumes in-folio de la *Chronique de Flandre*, publiée, en 1736, par l'imprimeur André Wyts. Il déploya aussi un véritable talent d'architecte ornemaniste en faisant construire les arcs de triomphe érigés à Bruges, pour les solennités publiques, en 1740, 1743, 1745 et 1749. On loua, généralement, l'invention, le goût, le sentiment pittoresque de ces œuvres, si dissemblables pourtant de celles qu'exécutait habituellement le maître. Garemyn méritait évidemment sa qualification d'*artiste* ; mais bien qu'on l'ait rangé parmi les peintres d'histoire, c'est surtout comme peintre de genre qu'il convient de l'apprécier. En effet, lorsqu'il n'obéissait qu'à ses tendances personnelles, les vues de ville, les scènes des mœurs populaires étaient ses sujets de prédilection, et il prêtait à ces dernières une verve, un entrain, une exécution chaleureuse, qui en dissimulaient les incorrections. Il se plaisait aussi à manifester son habileté en imitant les vieux maîtres et réussissait particulièrement en prenant Teniers et Rembrandt pour modèles de ses pastiches.

Les seigneurs et les richards flamands lui demandaient souvent de vastes toiles destinées à décorer leurs appartements

dans le style maniéré de l'époque; les prélats et les corporations religieuses, à leur tour, lui commandaient des compositions empruntées à l'histoire sacrée, et il peignait, non sans adresse, les unes et les autres, bien que son goût se ressentit de l'influence de la mode qui régnait alors. Garemyn était tout à fait de son temps par son style, et de son pays par les qualités matérielles de son exécution. Il savait mettre une main fort exercée au service d'une imagination très féconde, et l'on cite comme l'un de ses meilleurs tableaux celui qu'il peignit, en treize jours, pour l'église de Saint-Gilles et qui avait pour sujet: *Les Pères de la Trinité rachetant, à Alger, les esclaves chrétiens*. Le tableau de l'*Education de la Vierge*, placé au maître-autel de l'église Sainte-Anne, compte également parmi les productions du maître laborieux et habile qui avait déjà enrichi, par son pinceau, plusieurs églises de Gand et de Courtrai.

La vie d'ordre, d'activité et de bien-être, que menait Garemyn, le préserva longtemps des atteintes de la vieillesse, et il continuait à se sentir parfaitement heureux, quand les compagnes de son existence, sa mère et sa sœur, lui furent tout à coup enlevées. Il ne sut se résigner au coup fatal qui le plongeait dans un aussi cruel isolement et se décida, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, à épouser une jeune fille (Françoise Achtergael) qui ne comptait encore que vingt-quatre printemps. Une aussi étrange et aussi grave résolution n'amena cependant dans sa vie aucune perturbation fâcheuse, et on le vit prolonger ses jours, avec la même sérénité, jusqu'au delà de quatre-vingt-sept ans. Garemyn a eu l'honneur de compter parmi ses élèves Suvée, l'aimable et spirituel peintre qui devint, au commencement de ce siècle, directeur de l'école française à Rome.

Félix Stappaerts.

Octave Delpierre, *Galerie d'artistes brugeois*. — F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des arts, des sciences, etc.* — Bouillet, *Dictionnaire d'histoire et de géographie*.

**GARET (Henry)**, né à Louvain. Il

étudia la médecine à l'université de sa ville natale et dans différentes universités d'Italie. Après avoir obtenu le grade de docteur à Padoue (31 juillet 1558), il revint à Bruxelles, où il exerça la médecine pendant quelques années. — Ayant été nommé premier médecin de l'archevêque électeur de Mayence, Wolfgang van Delberg, il se rendit auprès de ce prince de l'Eglise pour lui donner ses soins, et revint à Louvain, en 1601, où il mourut l'année suivante, le 5 avril 1602. — On lui doit un travail sur la goutte: *De arthritidis præservatione et curacione clararum doctissimarumque nathe ætatis medicarum consilia*. Francfort, 1592, in-8<sup>o</sup>.

P.-J. van Beneden.

**GARET (Jean)**, GARRET ou GARETIUS, théologien du XVII<sup>e</sup> siècle, né à Louvain vers 1499; fils de Charles Garet, épicier, et de Marie Hubrechts. Après avoir terminé ses études de philosophie, il entra au couvent de Saint-Martin, de l'ordre de Saint-Augustin et y fut ordonné prêtre, après s'être appliqué, avec grand succès, à l'étude de la théologie. Il remplit pendant quelque temps les fonctions de sous-prieur de sa communauté, puis devint recteur du couvent des religieuses de Mishagen à Eeckeren, près d'Anvers, où il consacra les loisirs que lui laissaient les devoirs de sa charge à s'occuper de controverses théologiques. L'évêque Corneille Jansenius, qui l'avait en grande estime et l'admettait en son intimité, l'appela, plus tard, aux fonctions de directeur du couvent des Pénitentes, à Gand.

Garet se distingua par une vive opposition aux doctrines introduites par la réforme et les combattit, tout à la fois, par la parole et par la plume. Il publia en 1561 un traité intitulé: *Consensus omnium populorum in veritatem corporis Christi in Eucharistia*. Anvers, in-18. C'est un recueil de passages empruntés aux Pères de l'Eglise et relatifs au dogme de l'Eucharistie. Ce livre eut un très grand succès: il fut réimprimé à Paris, à Venise, à Anvers en 1565 et 1569, enfin à

Lyon en 1571. Le célèbre janséniste Arnauld y puisa largement pour son ouvrage *De la Perpétuité de la foi*. Garet publia, en outre, les trois ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *De mortuis vivorum precibus juvantis*. Anvers, 1564, in-12 ; 2<sup>o</sup> *De Sacrificio Missæ*. Anvers, 1561, in-12 ; 3<sup>o</sup> *De Sanctorum invocatione*. Gand, Gisl. Manilius. 1570, in-8<sup>o</sup>. Ces divers écrits prouvent que Garet possédait une vaste érudition et que c'est à juste titre que ses travaux furent loués par le cardinal Bellarmin et par d'autres sommités de la science théologique. Les excès de travail contribuèrent à altérer la santé débile dont Garet était pourvu, et quand on voulut l'appeler à l'évêché d'Ypres, il refusa cette haute dignité, en cédant aux vives instances de sa mère, qui était convaincue qu'il ne pourrait, faute de forces, remplir tous les devoirs inhérents à l'épiscopat ; il était, en outre, à moitié boiteux et souffrit horriblement, vers la fin de sa vie, de la pierre. Cette pénible maladie l'emporta : il mourut, au couvent de Saint-Martin, à Louvain, le 21 janvier 1571. Son portrait a été gravé sur cuivre ; et se trouve dans la *Bibliotheca Belgica*, de Foppens. II, 644.

Son frère Henri était professeur de médecine, à Padoue, conseiller aulique de l'archevêque-électeur de Mayence ; un second frère, Thierry Garet, remplissait les fonctions de curé de Fontaines.

Ed. van Even.

*Actes des échevins de Louvain. — Histoire manuscrite du couvent de Saint-Martin*, par J.-Th. Bosmans, I, 482. — Sanderus, *Brabantia sacra*, II, 227.

**GARGON** (*Jacques*), ministre réformé, né à Hulst, le 12 septembre 1728, fils de Pierre-Mathieu Gargon, ancien prédicant à Flessingue, et de Gertrude Vander Stelling. Il étudia pendant quatre ans à Middelbourg et ensuite à Flessingue, d'où il partit en 1746, pour se rendre à l'université d'Utrecht ; il y fut, à la fin de ses études, choisi comme *proponant*. Après avoir prêché pendant plusieurs années en Hollande, il alla à Saint-Pétersbourg ; mais sa santé délicate et le peu de succès qu'il paraît y avoir obtenu comme orateur religieux,

le décidèrent, en 1775, à rentrer dans sa patrie. Il fut alors employé comme ministre suppléant à Utrecht, puis se fixa en 1777, à Berbice où il écrivit une histoire des églises réformées en Russie.

Aug. Vander Meersch.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

**GARIBALDO** (*Marc-Antoine*), artiste peintre, né à Anvers en 1620, mort vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Sa famille, d'origine espagnole, s'était établie à Anvers dès le X<sup>e</sup> siècle. En 1631-1632, il fut reçu franc-maître dans la Gilde de Saint-Luc. Un Guillaume Garibaldo, peintre, se trouve inscrit dans les *Liggeren* anversoises comme ayant payé sa cotisation de franc-maître en 1618 ; il mourut en 1625. Ce n'était pas le père de Marc-Antoine, car celui-ci s'appelait Jérôme, mais il semble probable que ce fut un de ses parents. L'église de Saint-Gilles, à Bruges, possède de lui un *Saint Bernard devant le duc d'Aquitaine*, signé et daté de 1690, œuvre qui décele beaucoup de talent. En 1658, il peignit pour la sodalité de la Nativité, dite des Célibataires, dirigée par les jésuites d'Anvers, un beau tableau signé et daté représentant la *Sainte Vierge reine des martyrs*. On ne sait ce que ce tableau est devenu. Le Musée d'Anvers possède de lui une *Fuite en Egypte*, bonne toile qui provient de l'autel des charpentiers de la cathédrale.

Ad. Siret.

**GARNET** (*Colard* ou *Nicolas*), sculpteur brabançon, qui florissait au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Le tome I<sup>er</sup> de la première édition des *Trophées tant sacrés que profanes du Brabant*, par Butkens, publiée en 1637, renferme une gravure représentant le superbe tombeau que, par sentiment de piété filiale, Jeanne, femme de Guillaume, comte de Hollande et de Hainaut, et ensuite de Wenceslas, duc de Luxembourg, fit élever, dans le chœur de l'église de l'abbaye de Villers, à la mémoire de son père Jean III, duc de Brabant, mort le 5 décembre 1355, et inhumé dans ce célèbre monastère. C'est M. Alexandre Pinchart, qui par ses

patientes recherches dans les registres de la chambre des comptes de l'ancien duché de Brabant, conservés aux archives générales du royaume, a retrouvé le nom de l'artiste auquel est dû ce chef-d'œuvre, malheureusement anéanti. L'un de ces registres (le numéro 2350) mentionne la livraison, faite par Garnet en 1367, d'un bassin en pierre pour la nouvelle fontaine des jardins de l'hôtel de Caudenberg, jadis l'ancien palais Ducal à Bruxelles. On y lit : « *Colardo Garnet, de uno pelve lapideo liberando ad fonteynam, iij in julio (xiiij) lxxvij: vj mort.* » D'autre part, les mêmes registres et numéro portent : « *Colardo, magistro de tomba ducis, super opus ad bonum computum, xxij in januario (1364, n. st.): v. mocton* » et « *Colardo, tombario, de diverso opere facto ad coopertorium tombe ducis jacentis apud VILLARIUM, ultra omnem pecuniam quam habuit antea, concordato, xxiiij in meyo (1367, n. st.) x. moct.* » Il y a donc lieu d'admettre, avec M. Pinchart, que ce fut le sculpteur employé par la duchesse Jeanne à l'exécution du monument consacré à son père. On a cependant émis l'hypothèse, bien moins probable, que cette œuvre était due à *Colard Jacoris*, tailleur d'images, qui mourut en 1395, à l'hôpital des Grands Malades à Namur. On sait que ce dernier avait sculpté sa tombe dans l'église de cet hôpital et qu'il prit, pendant les dernières années de sa vie, l'habit religieux, en se vouant à soigner les pestiférés et les lépreux. Cependant il n'existe pas de traces dans les anciens comptes du Brabant de travaux qu'il aurait faits pour la cour ducale. Au surplus, en comparant la gravure de Butkens avec celle de la tombe de Colard Jacoris, insérée par M. Jules Borgnet dans le tome Ier des *Annales de la Société archéologique de Namur*, on voit que ces deux sujets de sculpture n'offrent pas un caractère de similitude pouvant faire supposer qu'ils sont dus au même artiste.

Commencé vers 1363 et achevé en 1367, le superbe tombeau de l'abbaye de Villers était placé au pied du maître autel; il avait dix pieds de hauteur sur cinq de

largeur; l'artiste en avait relevé les ornements par des dorures et des émaux. On y voyait Jean III, de grandeur naturelle, couché sur un socle oblong, le front entouré d'une couronne d'or, chargée de petits sautoirs de gueules, ayant barbe entière, cheveux longs et revêtu de son armure ainsi que d'une cotte de mailles. Les armoiries, aux quatre lions de Brabant et de Limbourg, ornaient sa cuirasse et son bouclier. Un dais, élégamment ouvragé et également à plat sur la pierre, surmontait la tête du prince célèbre que ses contemporains surnommaient le Triomphant. Sur les quatre faces de la tombe se trouvaient trente petites niches, qui furent sans doute garnies de statuettes et qui disparurent, apparemment, lors des dévastations commises à l'abbaye pendant les troubles du xv<sup>e</sup> siècle, car Butkens ne les a pas indiquées dans sa gravure. C'est aussi aux iconoclastes qu'il faut attribuer les mutilations des bras et des jambes de la statue. Il est à supposer que le reste du tombeau disparut vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, époque où l'abbaye fut abandonnée, à la suite des déprédations qui ont causé, comme plus de deux cents ans auparavant, de si irréparables désastres dans presque tous les édifices religieux des Pays-Bas.

Edmond Marchal.

Mon mémoire couronné par l'Académie. — Pinchart, *Archives des arts*. — Butkens, *Trophées*. — Tarlier et Wauters, *Géogr. et hist. des communes belges*, Genappe. — J. Borgnet, *Les Grands Malades, Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. 1<sup>er</sup>.

**GARNIER** (*Guillaume*), GARNERIO, GARNERIUS ou GUARNERIUS, compositeur du xv<sup>e</sup> siècle. Le titre d'une de ses compositions nous apprend qu'il était Belge. Il acquit une grande réputation comme professeur en établissant des cours de musique, d'abord à Milan et, plus tard, à Naples, où il vivait en 1480. On connaît de lui une chanson commençant par ces mots : *Consolés-moi*, et portant en tête *Guilh. Guarnier, Belg.*; elle fait partie d'un manuscrit du commencement du xv<sup>e</sup> siècle, contenant des chansons françaises et fla-

mandes à trois et à quatre parties. Ce manuscrit appartient à lord Spencer. Garnier est aussi l'auteur d'un motet inséré dans le recueil publié par Attainnant, à Paris, en 1529, et d'une chanson française à quatre voix : celle-ci se trouvait insérée dans le XI<sup>e</sup> livre, publié par le même éditeur en 1542.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie générale des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

\***GARNIER** (*Jean-Guillaume*), mathématicien, professeur, né à Reims (France), le 13 septembre 1760, mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840. Après avoir fait ses humanités, avec grand succès, au collège de sa ville natale, il se rendit à Paris, où il donna d'abord des cours de chimie, de botanique, de physique et de mathématiques. Il fut chargé ensuite du cours supérieur de fortifications à l'école militaire de Colmar. Il revint à Paris lors de la suppression de cet établissement (30 juin 1789) et y trouva bientôt de l'occupation. Firmin Didot, le célèbre imprimeur, qu'il avait eu pour élève, le mit en rapport avec l'ingénieur De Prony. Celui-ci refaisait, à ce moment, l'Architecture hydraulique de Bélidor et il invita Garnier à revoir cet ouvrage et à lui communiquer ses observations critiques. De Prony ayant été nommé, en 1791, directeur général du cadastre de la France, appréciant le mérite de Garnier, le fit agréer comme chef de la division géométrique dans la même administration. Garnier remplit aussi à l'école polytechnique les fonctions d'examineur des aspirants, pendant les années III à VIII de la République. Le 20 avril 1798, il devint, dans la même école, l'adjoint de Lagrange, fonction qu'il occupa jusqu'au 8 janvier 1802; enfin, le 21 fructidor an XI, on lui confia la chaire de mathématiques transcendantes au lycée de Rouen et, le 3 septembre, lors de la nouvelle organisation de l'école de Saint-Cyr, il fut appelé à y professer le même cours. Garnier s'était fait une bonne réputation scientifique, tant par son enseignement public que

par la publication d'un grand nombre d'ouvrages. Lorsque le roi Guillaume I<sup>er</sup> institua les universités de l'Etat dans les provinces méridionales de son royaume, il fit appel à Garnier pour le comprendre parmi les professeurs de l'université de Gand. L'installation de cette université ayant eu lieu le 9 octobre 1817, Garnier y fut chargé des cours de mathématiques et d'astronomie physique; d'après le programme arrêté, il devait donner ultérieurement des leçons sur l'astronomie mathématique, sur les mathématiques transcendentes, l'hydraulique et l'hydrostatique.

A cette même époque, le futur directeur de l'Observatoire de Bruxelles, Ad. Quetelet, enseignait les mathématiques au collège de Gand. L'analogie des fonctions établit bientôt entre le jeune professeur et le savant déjà célèbre, des rapports fréquents et sympathiques qui exercèrent une grande influence sur l'avenir de Quetelet; ils l'entraînèrent avec plus d'ardeur vers l'étude des sciences, alors que ses goûts particuliers l'auraient peut-être porté de préférence vers les études littéraires. L'intimité s'établit entre les deux hommes, et afin d'alléger le poids des travaux dont son vieil ami était surchargé, Quetelet prit sur lui de donner quelques-uns de ses cours. De la sorte, comme lui-même le dit dans son article biographique, il fut en même temps l'élève et le collègue de Garnier.

Il y avait alors, dans le pays, pénurie d'hommes de science, et le gouvernement des Pays-Bas invita spécialement les professeurs des universités à former des élèves aptes à donner l'enseignement supérieur et moyen. On dut à Garnier l'éclosion de nombreux et d'excellents professeurs. Il suffira de citer (indépendamment de Quetelet) Timmermans, Verhulst, Lemaire, Lannoï, Mareska, Charles Morren, etc. Ce n'est pas là le moindre des services rendus par lui à l'instruction publique.

Les sociétés savantes du pays et de l'étranger se firent un honneur de compter Garnier dans leur sein; il fut successivement membre de la Société philo-

mathique; membre, depuis le 10 juin 1818, de l'Académie royale des sciences et des lettres de Bruxelles; de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand; de la Société provinciale des sciences et arts à Utrecht; de la Société des sciences, d'agriculture et des arts de Lille; membre de la Société des sciences physiques et chimiques de Paris; collaborateur du *Recueil encyclopédique belge*; membre correspondant de la 1<sup>re</sup> classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut historique de Paris.

Mais tant de succès ne prémunirent point Garnier contre certaines tribulations: le 20 décembre 1830, la faculté des sciences de l'université de Gand ayant été supprimée, il se vit tout d'un coup réduit au traitement d'attente; toutefois le gouvernement le nomma président de la commission des examens en sciences, membre de celle des examens en lettres, et le collège des curateurs lui confia la direction du cabinet de physique. De la sorte, comme il le dit lui-même, le professeur en non-activité eut un redoublement d'activité. La loi du 30 septembre 1835, sur le haut enseignement, ne maintenant que les universités de Gand et de Liège, Garnier fut laissé à l'écart lors de l'organisation du nouveau corps professoral. Cet oubli injuste le désola; mais sa pension ayant été réglée, y compris tout l'arriéré, il finit par se consoler de sa mésaventure et ne songea plus qu'à finir tranquillement ses jours au milieu de ses livres. Sous l'influence de cette pensée, il alla se fixer à Bruxelles, où l'avait précédé son spirituel et estimable compatriote, le professeur Raoul.

Garnier publia en Belgique les ouvrages suivants: 1<sup>o</sup> *Eléments de géométrie, contenant les trigonométries rectiligne et sphérique, les préliminaires ou éléments de géométrie descriptive*. Gand, 1818, 2<sup>e</sup> édition; la première ayant été publiée à Paris; 2<sup>o</sup> *Arithmétique*. Gand, 1818, 4<sup>e</sup> édition. Ce dernier ouvrage, travaillé soigneusement, a été suivi avec fruit par les élèves de l'ancienne université; 3<sup>o</sup> *Algèbre en deux sections*. Bruxelles, 1820, in-8<sup>o</sup>, 4<sup>e</sup> édition; 4<sup>o</sup> *Elementa*

*arithmetica, algebra et geometria, in usum praelectionum academicarum*. L'auteur explique l'utilité de cet ouvrage: son cours était presque le seul qui se fit en français; les examens et les thèses se passant en latin, c'était une difficulté de plus pour le candidat d'improviser dans cette langue les réponses aux questions; il lui fallait donc un ouvrage dans lequel il pût retrouver le texte des leçons. Garnier a aussi rédigé et fait imprimer un traité d'astronomie descriptive, laissé inachevé par suite d'autres travaux. Il composa également des notes sur la Physique de Fischer, qui complètent celles de Biot. Il fut un des fondateurs et des rédacteurs des *Annales belgiques*, ouvrage comptant 14 volumes in-8<sup>o</sup>. Il a traité, dans ce journal, un grand nombre de questions scientifiques des plus utiles. Il fonda en 1825, avec Ad. Quetelet, la *Correspondance mathématique et physique*, et collabora aux deux premiers volumes de ce recueil. Le désir de propager le goût de cette science et de donner aux personnes qui s'en occupent les moyens de faire connaître leurs recherches, en avait suggéré l'idée première. Mais l'un des collaborateurs résidant à Gand, l'autre à Bruxelles, Garnier finit par laisser à Quetelet la direction de l'entreprise.

Avant sa nomination à Gand, il avait publié en France un grand nombre d'ouvrages; on en trouve la nomenclature dans sa biographie écrite par Quetelet et insérée, en 1841, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*. Lors de son séjour à Versailles, à l'école de Saint-Cyr, il avait aussi arrêté le plan d'une série de travaux, dont l'ensemble devait former le traité le plus vaste sur les sciences mathématiques. D'autres occupations apportèrent des entraves à la réalisation de ce projet.

Aug. Vander Meersch.

**GASPAR** ou **GASPARD**, musicien, né à Audenarde vers 1440. Voir **WEERBEK** (*Gaspard VAN*).

**GASPARD DE L'ANNONCIATION**, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, mort en 1692. Voir **DE DONCKER** (*J.-B.*).

**GASPARD DE SAINTE-MARIE-MADELEINE DE PAZZY**, né à Beeringen, en 1660. Voir BECKERS (*Gaspard*).

**GASPERS** ou **JASPERS** (*Jean-Baptiste*), artiste peintre, né à Anvers (date inconnue), mort en 1691. Il s'est particulièrement fait connaître par des dessins pour tapisseries ainsi que par des portraits. Il fut élève de Th. U. Bossaert et se rendit en Angleterre, où les peintres Pierre Lely et Guillaume Kneller utilisèrent son pinceau. Nagler le nomme Johann Caspar Baptiste. Dans un livre très rare, on a récemment découvert quatre gravures de notre peintre; l'une d'elles a pour signature : JAN BAPTIST JASPERS IN. A FEC.

D'après Walpole, il aurait quitté sa patrie pendant les troubles de religion et serait entré, comme dessinateur, à Londres, au service du général Lawters. Il existe de lui deux portraits de Charles II, à Londres (Painters Hall et Hôpital de Saint-Barthélemy). Gaspers fut excellent dessinateur et, comme on vient de le voir, il a également gravé; cependant les manuels spéciaux ne citent aucune œuvre qui soit sortie de son burin.

Ad. Siret.

**GASSEL** (*Luc*), peintre paysagiste, né à Helmont, on ne sait, au juste, en quelle année; décédé pendant le XVII<sup>e</sup> siècle à Bruxelles. Le savant Lampsonius, dans des vers écrits en son honneur, déclare le révéler comme un père :

*Salve omnes, Luca, ante alios carissimum quondam  
Nec levius proprio culte parente mihi.*

*Quippe mihi primum graphices datus auctor  
[amandae,*

*Dum pingis docta rura, casaque manu.  
Par arti probitasque tuae, candorque, bonorum  
Et quicquid mentes ducere amore potest.  
Ergo jama tuae virtutis, et artis in aevum  
Vivat, utroque mihi nomine, amate senex.*

Quelques auteurs le font naître en 1480 et mourir en 1528, erreur évidente puisqu'il existe un tableau de lui daté de 1548. D'ailleurs, Lampsonius étant né en 1522 n'aurait pu le connaître. On ne sait rien de sa vie, bien qu'il paraisse avoir joui en son temps d'une grande célébrité. Son portrait, fait en 1529 par Jacques Binck, porte

sur une pierre, à gauche, l'inscription suivante: *Imago Lucae Gasseli, ab Jacobo Binco ad vicam effigiem delineata. Honos. alit. artes.* Il existe diverses copies de cet intéressant portrait, devenu très rare, notamment une de Jérôme Wiercx (laquelle forme le n<sup>o</sup> 21 de la collection Lampsonius), avec l'inscription : *Luca Gasselo helmontano pictor* et sur la marge : *Vixit et obiit Bruzellis circa an. 1560.* Il est à remarquer que l'original de Binck représente Gassel beaucoup plus jeune que Wiercx, et que Lampsonius le qualifie de *vieillard*. Binck, qui était peintre de la cour de Christian III de Danemark, mourut en 1560 à Koningsbergen. Ces diverses données permettent de croire que notre peintre était encore dans la force de l'âge vers 1550. Voici les tableaux que l'on connaît de lui à Dresde, au musée : *Apollon et Pan devant le tribunal de Midas* (figures de Hubert Goltzius); *Judas et Thamar*, paysage avec figures, au musée de Vienne. Ce tableau porte le monogramme du peintre et la date de 1548. Sur un de ses paysages, appartenant à un amateur de Bruxelles, nous avons vu, en 1864, figurer dans le fond un chemin de fer... américain ! Ce tableau est daté de 1544. Lucas Gassel a traité ses paysages avec beaucoup de précision, en continuant la manière de Patenier, toutefois son coloris est un peu monotone. Papillon dit qu'il a gravé sur bois, et Brulliot parle de ses estampes portant son monogramme, bien connu : un *L* et un *G* entrelacés; mais nous n'avons jamais rencontré aucune des pièces mentionnées. Bartsch et son continuateur, Passavant, n'en parlent pas.

Ad. Siret.

**GAUCET** (*J.-B.-L.-Joseph*), poète et romancier, naquit à Liège le 19 juillet 1811 et y mourut le 16 novembre 1852. Son père, receveur de l'octroi, le fit entrer dans les bureaux de la douane au sortir de l'école primaire; 1830 le trouva employé chez un entrepreneur de fourrages. La révolution de septembre, en le passionnant, éveilla

sa muse : ses chansons patriotiques : la *Liégeoise*, la *Jambe de bois*, les *Douze cuirassiers*, sont restées longtemps populaires. Il paya de sa personne comme de sa plume ; enrôlé au mois de décembre dans les *Volontaires liégeois*, il mérita du commandant de ce corps des éloges pour sa bravoure et son zèle. L'année suivante, il partit pour Paris dans le dessein d'y chercher fortune ; en dépit de bonnes recommandations, son attente fut déçue ; il dut accepter les fonctions de chef de bureau chez l'inspecteur des contributions directes, à Tongres. Là, son temps se partagea entre la besogne du pupitre et la direction gratuite d'une petite société d'amateurs, qu'il avait fondée et qui donna de nombreuses représentations dramatiques. Il eut même un instant l'idée de se faire acteur tout de bon ; mais ce projet n'eut pas de suite. Nous retrouvons Gaucet à Liège en 1834, commis de 3<sup>e</sup> classe aux accises, puis de 2<sup>e</sup> classe, et enfin, en 1844, mis en disponibilité sur sa demande. Il avait femme et enfants, et des appointements qui ne lui permettaient pas de nouer les deux bouts de l'année. Que faire ? Il se laissa mettre en tête d'ouvrir un modeste café. Echec, nouvelle tentative, second échec, si bien que toutes ses ressources s'épuisèrent. Il se souvint d'avoir connu, avant 1830, M. Charles Rogier, devenu ministre. Il alla droit à lui et le supplia de le faire réintégrer dans son emploi, dût-il descendre d'un cran. Le voilà derechef commis de 3<sup>e</sup> classe, mais à peu près incapable de rendre des services ; sa santé était minée. Sans la bienveillance de l'administration, qui lui conserva son traitement jusqu'à la fin, que serait-il advenu de lui et des siens ? Il chercha des consolations dans la poésie ; mais, comme on peut s'y attendre, il broya du noir. « Point de variété, dit un de ses biographes (1), point de diversion : toujours la tristesse, la mélancolie, le découragement ; toujours des anathèmes contre la société et ses tendances ! La faute en est-elle à l'auteur ?... Chantre du malheur, Gaucet

fut le chantre de sa destinée : s'il eût célébré la joie, le bonheur, la santé, il eût porté un défi à sa cause et insulté à son infortune... Ne lui reprochons pas l'amertume de ses écrits... Il lui fallait presque du courage pour poétiser ses plaintes. »

Gaucet fut malheureusement toute sa vie un homme déclassé. Avec des aspirations d'un ordre élevé, il se vit contraint de végéter dans un milieu des plus vulgaires, et il lui manquait pour en sortir un fonds suffisant d'instruction. Plein de feu à ses débuts, plein d'illusions surtout, avec sa nature sensible et délicate, il souffrit plus qu'un autre d'avoir à rouler sans trêve le rocher de Sisyphe. Il avait *quelque chose là*, de l'imagination et du goût, le style naturel, parfois vigoureux et généralement correct, en un mot tout ce qu'il faut pour réussir ; mais après chaque effort, le rocher retombait lourdement sur lui. Ce n'est pas qu'il fût méconnu : Ph. Lesbroussart, un vrai connaisseur, l'encouragea tant qu'il put dans la *Revue belge* et honora même d'une préface ses *Nouvelles dramatiques*. Béranger lut ses *Fables*, en trouva l'invention souvent très heureuse et y loua « un choix d'expressions, une finesse d'esprit et une variété de formes très rares chez les fabulistes modernes ». Ad. Quetelet se prononça dans le même sens et n'hésita pas à déclarer que Gaucet possédait tous les titres nécessaires pour entrer à l'Académie. Hélas ! au moment même où il écrivait ces lignes, la plume tombait de la main défaillante du poète épuisé...

Gaucet fit représenter au théâtre royal de Liège, le 20 mars 1832, un vaudeville intitulé : *Louise ou l'Amour à seize ans* ; la pièce tomba ; il en composa cinq ou six autres, puis les jeta au feu. En revanche, les *Nouvelles dramatiques* furent goûtées et elles méritaient de l'être. Sa confiance en lui-même lui revint ; mais il ne s'assigna point un but précis : il s'essaya dans divers genres. Le roman *Sœur et Frère* (1840), plus ou moins imité de *Frère et Sœur* de Luchet, révèle chez son auteur une certaine aptitude à l'analyse psychologique ;

(1) Ul. Capitaine, à qui nous empruntons les principaux éléments de cette notice.

on y regrette seulement la vulgarité des détails. Ces inégalités se retrouvent dans les *Fougères*, recueil de poésies publié en 1842; plus tard, Gaucet lui-même en dit plus de mal que ses critiques. Il se mit ensuite à écrire pour les musiciens, et d'abord pour M. L. Terry (*Le Tombeau du Christ*, chœur à quatre voix d'hommes). En 1847, un concours fut ouvert (par le gouvernement) pour la composition d'un poème destiné à être mis en musique par les lauréats des conservatoires belges: « notre Liégeois entra en lice et obtint la médaille d'or, qui lui fut remise en séance publique de l'Académie. Etienne Soubre fut chargé d'écrire la partition d'*Isoline ou les Chaperons blancs*: on en fit beaucoup de bruit; toutefois ce ne fut qu'en 1855 que, grâce à un encouragement de l'Etat (3,000 francs), les honneurs de la représentation au théâtre de la Monnaie furent accordés à l'œuvre couronnée. On jugea, il faut le dire, la partition supérieure au libretto, un peu traînant et médiocrement mouvementé. Gaucet remporta encore une palme à l'Académie en 1849 pour sa cantate: *Le Songe du jeune Scipion*. Trente-cinq concurrents se l'étaient disputés: il obtint l'unanimité des suffrages. La même année, le 12 juin, à la cérémonie d'inauguration des travaux de restauration au palais de justice (ancien palais épiscopal) de Liège, une *Cantate populaire* de Gaucet, musique de Daussoigne-Méhul, fut exécutée en présence du roi et de la reine. Trois jours auparavant, une *sérénade de bienvenue*, du même poète (musique de M. L. Terry), avait tant plu à LL. MM., que le roi voulut, tout de suite, envoyer aux auteurs un témoignage de sa satisfaction (1). Citons encore un poème non couronné, mais non dépourvu de mérite: *Souvenir du Cœur*, à propos de la mort de la reine. Le *Journal de Liège* le publia le 20 mai 1851; Terry en fit la musique et on l'exécuta dans une soirée littéraire, devant l'élite de Liège. En 1852, Gaucet fit paraître, dans le *Musée populaire*, un

recueil de chants destinés « à inspirer le goût des arts utiles et à honorer les hommes qui s'y adonnent ». La publication fut interrompue: douze pièces restèrent inédites. Les compositions officielles du poète s'arrêtèrent là: il consacra ses dernières forces à des *Fables*. Il ne lui fut donné d'en voir imprimé que le premier livre (20 fables, mai 1852); le deuxième ne vit le jour qu'après sa mort, vers la fin de décembre. Ces *Fables*, à notre avis, sont ce qui restera le plus sûrement de lui; en tout cas, elles suffisent à faire vivre son nom. La plupart des sujets sont originaux, et l'on sait si, dans ce genre, c'est un mince éloge. Elles sont d'un observateur pénétrant, d'un vaincu dans la bataille de la vie, il est vrai, mais d'un vaincu resté philosophe et pas tant infecté de pessimisme que ce qui précède le ferait croire; malgré tout, il y avait chez Gaucet une forte dose de résignation et de bon sens. Ses qualités littéraires ont été relevées avec beaucoup de tact par Henri Colson (voy. ce nom), dans le *Journal de Liège* du 11 juin 1852, et par M. L. Hymans, dans l'*Indépendance belge* du 26 décembre suivant. — Il a laissé beaucoup de pièces inédites; d'autres sont éparées dans des recueils de toute sorte: on songera peut-être un jour à en publier un choix. — La notice d'Ul. Capitaine se termine par une bibliographie très complète des œuvres de Gaucet.

Alphonse Le Roy.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1852* (voir aussi les années 1853, 1854 et 1855). — H. Colson et L. Hymans, articles cités. — Souvenirs personnels.

**GAULTRAN** (François) ou GAUTRAN, historien, écrivain religieux, né à Gravelines (ancien Hainaut), en 1591, mort à Tournai le 11 juillet 1669. En 1609, il s'affilia à la compagnie de Jésus, et, selon l'usage adopté dans l'ordre des jésuites, il fut d'abord chargé de l'enseignement des humanités. Il remplit ensuite plusieurs charges et en dernier lieu celle de préfet des études au collège de Tournai. Pendant plus de trente années il résida dans cette ville, s'y occupant de recherches sur l'histoire et

(1) Gaucet reçut 300 francs; M. Terry, une bague, enrichie de pierreries.

surtout sur l'origine de Tournai. On lui doit : 1<sup>o</sup> *Abrégé de la vie spirituelle*. Tournai, Adrien Quinqué, souvent réimprimé; une des dernières éditions est de 1669. — 2<sup>o</sup> *La Vie de saint Druon ou Drogon, confesseur*. Tournai, 1652, in-12. — 3<sup>o</sup> *Question historique où il se traite si Tournai est une ville des anciens Nerviens et si elle est la capitale, déduite en français et en latin par le P. François Gaultran, de la compagnie de Jésus*. Tournai, 1658, petit in-8<sup>o</sup>. — *Dissertatio historica sit ne Tornacum urbs Nerviorum, eorumque metropolis. Eodem auctore*. Tornaci, 1658, petit in-8<sup>o</sup>. L'auteur y discute une question d'érudition fort controversée: à savoir si Tournai, et non Bavai, fut la capitale des Nerviens. Il défend par de nombreux arguments la thèse affirmative. Le P. Gaultran va plus loin, il prétend que le *Bayacum* des anciens était Tournai et qu'on ne peut faire aucun usage des anciens itinéraires; il appuie ce paradoxe d'un passage d'Annius de Viterbe. D'après le P. Lelong (n<sup>o</sup> 251), cet ouvrage ne serait que l'abrégé des Dissertations contenues dans le livre intitulé: *Andreae Catulli Nervii, Tornacum, civitas metropolis et cathedra Episcopalis Nerviorum*. Bruxellæ, 1652, in-4<sup>o</sup>. Dans le catalogue du marchand d'Estrées, n<sup>o</sup> 16096, on indique une dissertation anonyme sur le même sujet et sous ce titre latin: *Dissertatio historica: Sit ne Tornacum urbs Nerviorum, eorumque Metropolis?* Parisiis, in-8<sup>o</sup>. Si cette indication bibliographique est exacte, il y aurait une seconde édition de l'ouvrage de notre auteur, imprimée à Paris, à moins qu'on ne suppose que l'exemplaire exposé en vente ne soit la dissertation latine du P. Gaultran, ordinairement jointe à la française. On connaît encore de lui son *Histoire nouvelle de Tournai, capitale des Nerviens, enrichie de plusieurs choses mémorables arrivées aux provinces circonvoisines, par le Révérend Père François Gaultran, natif de Gravelines, mais qui a demeuré au collège de Tournai l'espace d'environ trente ans continus, y est mort le 11 juillet 1669. Laquelle en dix-sept cent quatre-vingt-un*

*fut copiée de l'original, qui, écrit entièrement de la main de l'auteur, fut tiré de la bibliothèque des P.P. Jésuites du collège de ladite ville lors de leur suppression et se trouve actuellement dans les archives de l'Evêché de Tournai*. 3 vol. in-folio. Cette copie fait partie de la bibliothèque publique de Tournai. Feu Barthélemy du Mortier, ministre d'Etat, en possédait le manuscrit original, qui fut mis en vente publique à Gand, en 1879, n<sup>o</sup> 1081, et adjugé à M. de Campigneules pour 55 francs. Du Mortier prétendait qu'il en existait aussi un abrégé.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 293. — Sotwel. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II.

**GAUSSOIN** (*Aug.-Louis*), professeur, compositeur de musique, littérateur, né à Bruxelles le 4 juillet 1814, mort le 14 janvier 1846. Son père était Français d'origine, naturalisé belge en 1814 et fut successivement professeur au Lycée de Liège et à celui de Bruxelles. Auguste-Louis reçut une bonne instruction littéraire, et ses goûts particuliers le portèrent vers l'étude de la musique. Il reçut des leçons de Musset, qui devint depuis ténor de l'Opéra-Comique, puis de Snel; apprit l'harmonie de Charles-Louis Hanssens, la fugue sous Fétis, et devint répétiteur de la classe d'harmonie au Conservatoire de Bruxelles, position qu'il dut quitter par cause de maladie. Il partagea alors son temps entre la production musicale et les travaux littéraires, composant de nombreuses romances et dirigeant plusieurs journaux, *l'Annonce, la Belgique littéraire, l'Enclume*, etc. Gaussoin brûlait du désir d'être utile à ses concitoyens; devant tout ce que les arts, et la musique en particulier, peuvent apporter d'amélioration dans les mœurs, de bien-être dans la condition des classes inférieures et développer des intelligences qui resteraient ignorées, il résolut de populariser les bienfaits civilisateurs de la musique et créa, en 1837, à Bruxelles, les Concerts du peuple, puis ouvrit à l'école communale de Saint-Josse-ten-Node un cours de chant d'ensemble pour les ouvriers. Il fut pour ainsi dire le

fondateur de nombreuses sociétés musicales qui surgirent dans tout le pays : Ces sociétés, disait-il dans une circonstance solennelle, « qui se forment jusque dans les villages, sont autant de foyers de civilisation intelligente ; le charme de l'étude de la musique prépare l'esprit à des études plus sérieuses. » Ceux qui s'unissent dans de mélodiques concerts doivent réunir leur esprit dans la fraternité. C'est la mission de l'art, c'est la mission que j'ai voulu rendre populaire en fondant *les Concerts du peuple*. »

En 1843, il devint directeur du journal la *Belgique musicale*, dont il releva l'importance artistique et dans lequel il inséra une *Histoire de la musique belge*, ouvrage considérable qui l'obligea à de nombreuses recherches dans les bibliothèques de Munich, Mayence, Darmstadt et Strasbourg, et dont plusieurs chapitres furent reproduits en France, et traduits en Hollande et en Allemagne. C'est, lit-on dans la *Revue de Liège*, 1846, t. Ier, p. 93, un monument de patriotisme éclairé et de patiente érudition, qui assure à son auteur une page additionnelle dans le récit des progrès que l'art musical aura faits chez nous dans ces derniers temps. Pour parfaire cette œuvre, il n'a reculé devant aucune difficulté. Recherches multiples dans des archives peu consultées auparavant, investigations longues et pénibles, rien ne l'a rebuté. Cet ouvrage est non seulement instructif, mais il est écrit d'une manière très attrayante.

Outre de nombreux morceaux de musique légère, dont quelques-uns ont paru dans divers recueils : *l'Artiste*, *l'Orphée*, *l'Album de chant*, on connaît de Gaussoin les compositions suivantes : 1° *Sérénade pour orchestre*, exécutée par les élèves du Conservatoire de Bruxelles pour fêter la nomination de Fétis à la direction de cet établissement. 2° *Album lyrique*, publié à Bois-le-Duc ; 3° *la Chute des feuilles*, élégie exécutée à la Société de Sainte-Cécile ; 4° *le Poète mourant*, cantate chantée en 1836, par Canaple, à un concert donné à la Société de l'hôtel d'Angleterre ; 5° *la Mort du Contrebandier*,

cantate chantée à la Société des Arts ; 6° *Album de chant*, publié à Bruxelles, en 1843 ; 7° *Ouverture à grand orchestre*, exécutée en 1842, à un concert de la Société Philharmonique et faisant partie d'un opéra inédit. Il a aussi laissé en manuscrit un opéra dont il a composé les paroles et la musique. En général, ses chants reproduisent si heureusement l'intention des paroles qu'on ne les oublie plus dès qu'on les a entendus.

Aug. Vander Meersch.

Supplément et complément à la *Biographie universelle des musiciens*, de Fr. Fétis, par A. Pougin. Paris, 1878. — *Revue de Liège*, 1846, t. Ier, p. 93.

**GAUTHIER BERTHOUT**, seigneur de Malines. Voir BERTHOUT.

**GAUTHIER DE BRUGES**, archidiacre de Téroouanne et chanoine de Bruges, vivait au XI<sup>e</sup> siècle, du temps de Charles le Bon, comte de Flandre, dont il était le confesseur. Sur les instances de l'évêque de Téroouanne, il écrivit la vie du malheureux comte. Son récit, qui est entièrement fait au point de vue religieux, est moins intéressant que celui du notaire Gualbert, qu'il complète toutefois. Il a été imprimé par les Bollandistes. Il en existe encore une autre édition, qui a pour titre : *Vita S. Caroli comitis Flandriæ martyris ab autore coætaneo f. Gualberto Tornacensis ecclesiæ canonico ante annos prope quingentos scripta. Ex bibl. S. Mariæ Igniacensis Lutetiæ Parisiorum, Cramoisy 1615.*

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Biogr. de la Flandre occidentale*. — *Acta sanctorum Belg.*

**GAUTHIER DE SOIGNIES**, troubère du XIII<sup>e</sup> siècle, né à Soignies, comme son nom l'indique, et vivant en 1250. On ignore les circonstances de sa vie. Fr. Fétis (*Biographie universelle des musiciens*) dit que les manuscrits de la bibliothèque nationale à Paris contiennent sept chansons notées, de sa composition.

Aug. Vander Meersch.

**GAUTIER**, écrivain ecclésiastique et abbé du Saint-Sépulcre à Cambrai, naquit probablement vers l'année 1020,

et mourut le 7 mai 1091. Il embrassa la vie religieuse et fit sa profession à l'abbaye de Saint-Vaast, près d'Arras, etc. Après y avoir séjourné quelques années, il fut chargé par Gérard de Florennes, évêque d'Arras et de Cambrai, du soin des âmes dans une chapelle que celui-ci avait fait construire dans un faubourg de Cambrai. Gautier en augmenta les constructions et dédia l'église à saint Nicolas. Lietbert, successeur de l'évêque Gérard, y joignit, plus tard, un monastère, et fut secondé dans ses libéralités par l'archidiaque Gaucher ou Valcher, et par Erlebold, maire de Cambrai, avec lesquels il avait fait le voyage de Terre Sainte. C'est par suite de cette dernière circonstance que le nouvel établissement reçut le nom d'abbaye du Saint-Sépulcre.

On consacra l'église le 25 octobre 1064, et Gautier en devint le premier abbé. Sous son habile direction, la nouvelle abbaye prit des développements considérables, grâce à la protection du pape saint Grégoire VII et aux donations généreuses que lui fit l'évêque Gérard II, successeur de Lietbert. Gautier composa une *Vita sancti Vindiciani episcopi Cameracensis et Atrébatensis*. L'auteur dédie son opuscule : *Johanni, dilectissimo consacerdoti, quin etiam cunctis fratribus una secum ad superna tendentibus, Walterus, etsi indignus, gratuito tamen Divinitatis munere abbatibus insignitus nomine*. Cette vie, conservée autrefois, en manuscrit, à l'abbaye de Saint-Vaast et chez les Bollandistes à Bruxelles, a été publiée en abrégé par Haræus, par Gazet et par le P. Rosweyds.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 532. — Le Glay, *Cameracum christianum*, p. 470.

**GAUTIER** ou **WALTER**, évêque de Tournai, né vers le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle et décédé le 19 août 1173. Il était fils d'Alain de Tournai, et remplissait les fonctions importantes de doyen du chapitre de cette ville, lorsque, en 1166, il fut promu à la dignité de chef du diocèse. Son sacre, comme le rapporte l'historien Cousin, n'eut lieu que deux années plus tard. Le 5 mai 1169,

il réunit à Tournai un synode diocésain pour réformer grand nombre d'abus qui s'étaient glissés dans la discipline ecclésiastique. Ce fut devant cette assemblée qu'il fit don de l'autel ou église de Roubaix au réfectoire du chapitre cathédral; en effet, à cette époque, les chanoines vivaient encore en communauté. Dans la suite, il donna aux mêmes chanoines les autels de Somergem, Meerendré, Vurste, Knesselaere, Gothem, Bondues, Olsene, Oesselghem et Meaulne. Il fonda aussi, au chapitre de sa cathédrale, dix nouvelles prébendes canoniales, et les dota non moins largement que les anciennes. Grâce à cette libéralité, le nombre des chanoines fut porté de trente à quarante.

Gautier confirma l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras, dans la possession de plusieurs églises importantes, incorporées à cet établissement. En 1171, il déposa les reliques de saint Liévin dans une chasse précieuse et fixa, au 27 juin, la célébration de la fête de l'apôtre des Flandres. Enfin, peu de temps avant sa mort, il fonda encore deux chapellenies sacerdotales à la cathédrale de Tournai.

E.-H.-J. Reusens.

J. Le Groux, *Summa statutorum synodaliū cum prævia synopsis vitæ episcoporum Tornacensium*, p. LXXXI. — Le Maire d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, II, p. 48. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, IV, p. 266.

**GAUTIER** ou **WALTER DE CROIX**, évêque de Tournai, né à Croix près de Lille au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, décédé le 19 janvier 1261; fils d'Eustache de Mandre et de Mathilde de Croix. Il était chanoine et doyen de la cathédrale de Tournai, lorsque les suffrages du chapitre l'élevèrent, en 1252, sur le siège épiscopal de cette ville. Son administration fut la continuation du sage gouvernement de son prédécesseur Gautier ou Walter de Marvis. Il travailla surtout à obtenir que les chanoines et, en général, tous les bénéficiers fissent leur résidence d'après la prescription des saints canons, et reçussent à temps les ordres sacrés. C'est dans ce sens qu'il adressa des ordres aux cha-

noines de Thourout et aux bénéficiers de Comines. Il unit l'office de pénitencier à une prébende du chapitre cathédral, et fonda la paroisse de Wasquehal. En 1258, il consacra le maître-autel de la cathédrale, et, en 1258, la chapelle ou oratoire des Frères-Mineurs de Bruges. Le palais épiscopal fut agrandi par ses soins en 1260, et il fit don à la cathédrale de quatre ornements sacerdotaux complets, de deux mitres, d'une crosse, d'une pixide ou ciboire en argent doré, et d'autres objets précieux. Gilles Li Muisis nous apprend aussi que Gautier de Croix conférait de préférence les prébendes canoniales à des clercs instruits et lettrés.

Ses restes mortels furent enterrés dans le chœur de la cathédrale, devant la statue en bronze de Moïse. Son tombeau en cuivre, détruit d'abord par les calvinistes; fut rétabli, en 1580, par les soins du chapitre et orné d'une épitaphe reproduite par Le Maistre d'Anstaing, dans ses *Recherches*, II, p. 60.

E.-H.-J. Reusens.

J. Le Groux, *Summa statutorum synodalium cum prævia synopsi vitæ episcoporum Tornacensium*, p. cv. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, II, p. 60.

**GAUTIER** ou **WALTER DE MORTAGNE**, évêque de Laon, né à Tournai, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, décédé dans sa ville épiscopale le 16 juillet 1174. Il était fils de Walter, châtelain de Tournai, et fut élevé à l'école du chapitre de cette ville. Après en avoir suivi les cours, il se rendit vers 1112, avec plusieurs autres Tournaisiens, à l'école de la cathédrale de Reims, que dirigeait alors le célèbre Albéric. Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire littéraire de la France*, IX, p. 337, au sujet du séjour que Walter fit en cette dernière ville : « Gautier de Mortagne, qui devint ensuite scolastique (lisez : écolâtre), puis évêque de Laon, se rendit aussi disciple d'Albéric. Celui-ci réunissoit en sa personne la dignité d'archidiaque avec celle d'écolâtre. Il avoit de l'éloquence, un grand fond de savoir, parloit avec grâce, et veilloit à faire observer une exacte discipline parmi ses

étudiants. Mais, il étoit diffus dans ses leçons et manquoit de talent pour répondre aux difficultés qui lui étoient proposées. Ce défaut en découvrit un autre dans ce professeur, et fit voir que les plus grands hommes ont presque toujours leur foible. Gautier de Mortagne, qui avoit beaucoup de pénétration et de subtilité d'esprit, s'étant aperçu de l'embarras d'Albéric à résoudre les questions difficiles, affectoit de lui en faire sans cesse. Le maître, irrité de ce procédé, prit Gautier en telle aversion, qu'il fut obligé de quitter son école. ». La division survenue entre le docteur Albéric, écolâtre de la cathédrale de Reims, et Gautier de Mortagne, l'un de ses principaux disciples, fit prendre à Gautier le parti de se retirer à l'abbaye de Saint-Remi. Là, du consentement de l'abbé et des moines, il ouvrit une école publique, où se rendirent grand nombre de clercs qui prenaient des leçons d'Albéric. Un des plus connus étoit Hugues, de Tournai, mort abbé de Marchienne en 1158. Mais les envieux de Gautier ne lui permirent pas de tenir longtemps son école à Saint-Remi, et leurs vexations l'obligèrent à se transférer à Laon.

Ce fut probablement vers 1120 que Walter de Mortagne vint dans cette dernière ville, où il remplaça, comme écolâtre, un certain Raoul, et y fut suivi par plusieurs jeunes ecclésiastiques de son pays et d'autres, qui s'étoient attachés à lui. Il semble avoir dirigé l'école du chapitre cathédral de Laon jusqu'à son élévation sur le siège épiscopal de cette ville, qui eut lieu en 1155, et remplit, en même temps, pendant un grand nombre d'années, les fonctions de doyen. Pendant son épiscopat, Walter réunît plusieurs synodes diocésains et assista souvent à des conciles provinciaux et nationaux; il s'y montra constamment le zélé défenseur de la discipline ecclésiastique; conservant toujours un vif attachement pour ses amis et ses compatriotes de Tournai, il se rendait fréquemment dans cette ville et y faisoit des preuves de son affection, surtout vers la fin de ses jours. L'année qui

précéda celle de sa mort, il envoya des sommes d'argent considérables au chapitre de la cathédrale et à l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés, à Tournai. Ses restes mortels furent inhumés à Laon dans l'église de Saint-Martin, abbaye de l'ordre des Prémontrés; où on lui fit l'épita phe suivante :

HIC TEGO GUALTERUM, QUOD DETEGO, MŪTAQUE  
[PETRA,  
 PRAESULIS ACTA LOQUOR, PRO LINGUA SUNT MIHI  
[METRA  
 CONSILIO, MONITIS, VIRTUTIBUS, HOC MODO VITAE  
 REXIT, CORREXIT, EREXIT OVES ET OVILE.  
 INFUIT HUIUS PIETAS, SALE SED CONDITA RIGORIS,  
 TORPIDA NE FIERET VIRTUS ET EGENA SAPORIS.  
 ABSTULIT HUNC MUNDO DIVISIO APOSTOLORUM.  
 VIVAT IN AETERNUM MERITIS ADJUTUS EQŪM.

Walter de Mortagne était très versé dans l'art de l'architecture. C'est sous son épiscopat, et très probablement d'après ses indications, que fut élevée la belle cathédrale de Laon. La vieille *Chronique de Laon* lui attribue aussi la construction d'un grand nombre d'églises du diocèse : *Mortuo apud Laudunum*, dit-elle, *insigni viro Waltero de Maur-etania, qui eundem episcopatum multis ædificiis insignivit, vocatur ad præsulatum Rogerius*, etc.

Il écrivit, entre les années 1142 et 1158, plusieurs lettres dogmatiques et philosophiques, indiquées dans la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique* de A. Wauters.

E.-H.-J. REUSSENS.

Voisin, *Notice sur Walter de Mortagne, évêque de Laon*, dans les *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, XIV, p. 272-284. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIII, pp. 511-515.

**GAUTIER D'ARRAS**, trouvère du XIII<sup>e</sup> siècle. — Selon son éditeur Massmann, il aurait suivi comme clerc ou chapelain le roi Louis VII en Palestine. Protégé par la reine Eléonore de Guyenne, qui aimait les poètes, il passa au service de sa fille Marie qui en 1153 épousa Henri I<sup>er</sup>, comte de Champagne et frère de Thibaut V de Blois. Ce dernier comte, mort en 1198, engagea Gautier à rimer un roman d'aventures sur la légende de l'empereur Eracle (Héraclius). Avant d'inspirer au grand Corneille son intrigue la plus compli-

quée, ce sujet fut bien souvent traité par les narrateurs du moyen âge, d'après des sources byzantines, plus ou moins falsifiées. Des chroniqueurs sans critique ont suggéré de bonne heure des romans pathétiques sur les malheurs d'Héraclius. L'œuvre de Gautier, l'*Empereur Eracles*, qui comprend 14,000 vers, n'a pas de véritable unité de composition. La première partie de cette compilation de contes orientaux traite des dons merveilleux départis à Eracles : il peut, à première vue, connaître les vertus occultes des pierres précieuses, les qualités des chevaux et les pensées les plus secrètes des femmes. Massmann a signalé ici de curieuses analogies avec des poèmes indiens, par exemple, avec l'histoire des amours de Nâla et Damayanti. Un grand épisode se détache, ensuite, de tout cet ensemble fantastique, c'est l'histoire de l'impératrice Atanaïs qui trompe son mari, l'empereur Loijs, pour se venger de ses soupçons et de ses accès de jalousie. Outre quelque roman byzantin (*Erotocritos*, etc.), on a cru reconnaître à plus d'un détail le souvenir des querelles de Louis VII et d'Eléonore de Guyenne pendant la deuxième croisade. On suppose que Gautier a dû assister à plus d'une scène étrange. Il ne s'est tourné un peu vers l'histoire proprement dite que quand il raconte la guerre d'Eracles contre Chosroès et la reprise de la vraie croix sur les Perses. Dans cette dernière partie, quelques descriptions de batailles semblent indiquer un poète qui a vu de près les luttes des chrétiens et des Sarrasins. Vers la fin de ce poème bizarre, mais qui reflète assez bien l'esprit de son époque, l'auteur nous apprend qu'un prince belge, Baudouin IV, le Bâtitseur, comte de Hainaut, s'intéressa particulièrement à ses vers. Il était le frère de Marie de Hainaut, femme « du bon comte Thibaut », son autre protecteur.

Fait m'en a mainte asalie  
 Cil ki a Hainau en baillie  
 Que je traisisse l'œuvre à fin.

Il parut dès 1156 une paraphrase allemande de ce poème à peine achevé

en 1154. L'auteur, *Meister Otte*, indique la source wallonne :

*Als ers an einem buoche las  
Daz an Wallischen geschriben was.*

Dans cette imitation faite en dialecte de l'Allemagne méridionale, Massmann croit à tort reconnaître le célèbre chroniqueur Othon de Freisingen, qui a pu se trouver en Palestine en même temps que Gautier. Ils ont pu se connaître aussi à l'Université de Paris. Toujours est-il que Meister Otte allonge son *Eraclius* par des emprunts faits à la chronique impériale du savant évêque, cousin de l'empereur Frédéric Barbe-rousse.

Gautier a probablement connu le jeune neveu de Conrad III en Palestine, puisqu'il a dédié une de ses œuvres à Béatrix, héritière de la haute Bourgogne et deuxième femme de Frédéric Barbe-rousse. Il y parle même de leur couronnement, qui eut lieu à Rome le 1<sup>er</sup> août 1167. C'est dans la dédicace imprimée, pour la première fois, dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XXII, p. 791. Il y vante « l'empereris de Rome » comme le modèle des femmes pour la courtoisie et la sagesse (c'est-à-dire, l'instruction). Elle a porté sur le trône d'Allemagne toutes les vertus héréditaires de la famille « de Viene » en Dauphiné, illustrée par des papes et par des empereurs. Cet hommage du trouvère artésien ouvre un poème intitulé : *Ille et Galeron*. C'est un roman emprunté à un lai breton et qui comprend 6,700 vers octosyllabes. Dans un rythme facile et un style agréable, l'auteur a été plus original, plus inventif que dans son *Eracles*. Ici encore il aime à décrire des batailles, en même temps qu'il raconte les touchantes aventures de l'orphelin Ille, fils du baron Eliduc et fiancé de la belle Galeron. On s'est demandé si ce roman d'aventures n'est pas le même que celui que Gautier avait promis à Baudouin IV, comte de Hainaut, en échange d'une faveur qu'il sollicitait. Nous lisons, en effet, dans le roman de l'*Empereur Eracles* :

Quens Bauduins, à vos l'otroi  
Ains que passent cinq ans ou troi,

Metrai aillors, espoir, m'entente. (*J'espère mon esprit*),

Sire, je sui de bone atente,  
Mais gardés que n'i ait enguin : (*Tromperie*)  
Se me promesse n'est en vain,  
Dont gardés qu'ele soit en tems :  
Vous savés assés que je pens (*pense*).

Mais s'il s'agit du roman d'*Ille et Galeron*, on ne peut guère descendre au delà de 1158, tandis que la dédicace semble bien se rapporter au couronnement qui eut lieu après le sac de Rome en 1167.

J. Stecher.

Massmann, *Eraclius*, deutsch à. französ Gedicht. Quedlinburg à. Lpz. 1842. — *Histoire littéraire de France*, t. XXII et XXIV.

**GAUTIER DE BIERBEECK**, bienheureux, mort en 1222. Voir BIERBEECK (*Gautier DE*).

**GAUTIER DE GRAVE**, écrivain ecclésiastique, appelé aussi de son nom de famille Gautier Ruys, naquit à Grave, petite ville du Brabant septentrional, et mourut à Nimègue le 30 mai 1534. Il entra dans l'ordre des Dominicains au couvent de cette dernière ville et y fit sa profession. Il se distingua surtout comme orateur sacré. Au moment de sa mort, il remplissait les fonctions de prieur du couvent de Nimègue. On a de lui les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Apologia adversus Erasmi Roterodami librum de confessione*; 2<sup>o</sup> *Appendix in librum ejusdem Erasmi de usu carniū*. Ces deux petits traités parurent en un volume à Anvers, chez Simon Cocuo, en 1528; vol. in-8<sup>o</sup>. L'auteur, qui résidait à cette époque au couvent des Dominicains à Louvain, les publia sous le pseudonyme de *Godefridus Ruysius Taxander*, de peur qu'Erasmus, avec lequel il était lié d'amitié, ne s'en offensât. On attribue encore à Gautier de Grave : 3<sup>o</sup> *De ritibus olim circa baptizatos et confitentes observatis*. Coloniae 1530; et 4<sup>o</sup> *Praefationes numero centum et tredecim*.

E.-H.-J. Reusens.

Quetif et Echarid, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, p. 895. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 383. — Vander Aa, *Aardrykskundig Woordenboek*, IV, p. 774.

**GAUTIER DE LILLE OU DE CHATILLON**, poète latin, né à Ronchin

près de Lille, fleurit vers 1170-1180. Il est peu probable qu'il se soit nommé Philippe Gautier, comme il est souvent désigné, car les noms doubles étaient encore inconnus à cette époque. Les détails que nous avons sur sa vie nous sont fournis principalement par les biographies que donnent les glossateurs de son poème épique; ces biographies se trouvent dans divers manuscrits avec trois versions différentes. La première nous apprend l'endroit précis de sa naissance. Il est dit, dans la seconde, qu'il étudia, à Paris, sous Etienne de Beauvais, et qu'il dirigea ensuite les écoles à Châtillon. D'après la troisième biographie, il exerça auparavant la même charge à Laon. Quoi qu'il en soit, son séjour à Châtillon dut être assez long, puisqu'il lui valut le surnom qu'il porte d'ordinaire.

Gautier y quater un traité contre les Juifs (v. III, 3), avec Baudouin, chanoine de Braine, petite ville située sur l'Aisne, dans le voisinage de Châtillon-sur-Marne. Le séjour de notre auteur doit donc être placé dans cet endroit et non dans une des autres localités portant le même nom. Le traité, divisé en trois livres, est écrit sous forme de dialogue et a pour but de prouver que le Messie attendu par les juifs n'est autre que Jésus et que le Vieux Testament lui-même établit l'existence de la Trinité. Gautier y montre une connaissance fort étendue de l'Écriture; le livre est, de plus, bien écrit et intéressant. Nous y voyons l'auteur disputant, à Châtillon, avec les juifs, et un signe que la discussion était sérieuse, c'est que nous rencontrons déjà ici l'objection faite au passage d'Isaïe VII, 14, *Ecce virgo concipiet*, que le texte hébreu porte *halma* signifiant *puella* et non *virgo*.

Cependant ce n'est pas à des écrits théologiques, mais à ses poésies que Gautier dut sa réputation. Il écrivit d'abord plusieurs petites pièces ou rythmes en vers rimés, qu'il appelle lui-même *moduli*. Elles eurent un grand succès et, comme il le dit dans son épitaphe, firent retentir son nom dans tous le pays gaulois :

nomen  
*Perstrepuit modulis Gallica tota meis.*

Un manuscrit de Paris nous en a conservé dix dont il est certainement l'auteur; mais il est probable qu'il en composa davantage, et peut-être faut-il lui attribuer aussi plusieurs chants latins qui nous ont été transmis sous le voile de l'anonyme. Les poésies rimées de Paris sont toutes des satires contre les vices du siècle : Gautier déplore vivement le schisme qui déchire l'Église, s'indigne contre l'empereur Frédéric qui l'a provoqué, et contre Henri II d'Angleterre, *rex neronior ipso Nerone*, représentant l'un et l'autre comme des précurseurs de l'Antéchrist; mais il stigmatise aussi, avec non moins de verve, la corruption des clercs, la simonie, le faste et le luxe des prélats et surtout l'amour de l'argent qui a tout envahi. La plupart des pièces sont en quaterains monorimes, dont le dernier vers est souvent emprunté à des auteurs anciens, p. ex. II, 1.

*Multiformis hominum fraus et iniustitia,  
Letalis ambitio, furtum, lenocinia  
Cogunt ut sic ordiar, conversus ad vitia :  
« Quis furor, o cives, quae tanta licentia ! »*

Le style aussi révèle des études classiques, le langage est fréquemment énergique et plein de vigueur.

Néanmoins Gautier récolta par ses chants plus d'honneur que de profit. Fatigué de languir dans une position inférieure à ses talents, il partit pour l'Italie; selon le troisième biographe, il alla étudier le droit à Bologne. Dans tous les cas, il vit Rome, car, revenu à Châtillon, il adresse à ses élèves le IX<sup>e</sup> chant ayant pour titre : *Galterus de Insula prædicans scolaribus bonis in reditu suo a Curia romana*. C'est alors sans doute aussi qu'il écrivit la poésie *Propter Sion non tacebo*, qui porte dans les manuscrits le nom de Galterus. L'avarice et l'astuce de certains membres de la Curie y sont spirituellement décrites :

*Dulci cantu blandiuntur  
Ut syrenes et loquuntur  
Primo quaedam dulcia :  
« Frare ben te recognosco,  
Certe nihil a te posco,  
Nam tu es de Francia. »  
Ita dicunt cardinales,  
Ita solent dii carnales*

*In primis allicere ;  
Sic instillant fel draconis  
Sed in fine lectionis  
Cogunt bursam vomere.*

Gautier nommé dans ce chant Pierre de Pavie, évêque élu de Meaux, comme un de ses protecteurs ; il fut donc écrit entre les années 1171 et 1175, pendant lesquelles Pierre eut ce titre épiscopal.

Avant son voyage en Italie, Gautier avait commencé aussi un poème épique sur Alexandre le Grand. Le IX<sup>e</sup> chant porte en effet au v. 34 *in cujus opusculo Alexander legitur*. Mais quelque temps après son retour, il tomba gravement malade : il composa alors le X<sup>e</sup> chant, paraphrase rythmique du *Miserere*, et croyant sa fin prochaine, il se fit l'épithaphe suivante, dans laquelle il exprime surtout le regret de ne pouvoir terminer les gestes d'Alexandre.

INSULA NE GENUIT, RAPUIT CASTELLIO; NOMEN  
PERSTREPUIT MODULIS GALLICA TOTA MEIS.  
GESTA DUCIS MACEDUM SCRIPSI, SED SYNCOPA  
INCEPTUM CLAUSIT OBICE MORTIS OPUS. [FATI

Heureusement le poète guérit et eut le bonheur d'achever son œuvre, qui lui avait coûté cinq ans de labeur (préface). Il la dédia à Guillaume de Champagne, dit aux Blanches Mains, et commença, pour lui faire honneur, chacun des dix livres de son poème, par une des lettres du nom de Guillaume sous la forme *Guillermus*. Il avait en effet toute raison de s'en louer. Monté en 1176 sur le siège archiepiscopal de Reims, ce prélat, ami des lettres, avait accordé à Gautier les fonctions de secrétaire et de prédicateur (Marlot, *Hist. de la ville de Reims*, t. III, p. 503 ; *notarius oratorque*, 1<sup>er</sup> biogr.). Faisant l'éloge de son protecteur dans le prologue, Gautier dit que la terre belliqueuse de Reims a perdu son nom de dureté (*Durocortorum*) depuis que Guillaume la gouverne, mais il ne fait aucune mention de la dignité de cardinal dont l'archevêque fut revêtu en 1179. Il est donc probable que l'Alexandride fut achevée après 1176, mais avant 1179 et, par conséquent, commencée après 1171 et avant 1174. Au VII<sup>e</sup> livre, le poète signale comme un événement

récent le meurtre de Robert d'Aire, évêque élu de Beauvais, tué en octobre 1173.

On ne trouve dans l'*Alexandreis* aucune idée d'un plan ou d'une ordonnance poétique. L'auteur y poursuit l'histoire d'Alexandre depuis son enfance jusqu'au moment de sa mort. A part quelques détails qui dérivent du Pseudo-Callisthène (I 47, II 20, X 145) et de Flave-Josèphe (I 511 cf. *Antiq.* XI 8), Gautier emprunte les faits qu'il expose, à Justin, et à partir du v. 45 du second livre, à Quinte-Curce. Il suit cet historien jusque dans les détails de son style et se contente parfois de mettre sa prose en hexamètres ; il ne l'abandonne que dans le récit des batailles d'Issus et d'Arbèle (L. III et V), qu'il transforme en une série de monomachies dans le genre d'Homère et des Chansons de geste ; il le développe dans l'histoire du courage de Symmaque et de Nicanor (Q. C. VIII 45), dont il a su faire un épisode intéressant (IX 71-147). L'invention serait donc presque nulle dans notre poème, si Gautier n'y avait introduit quelques descriptions et allégories. Ainsi l'auteur décrit le bouclier de Darius (II 495), le tombeau de l'épouse de ce souverain (IV 176-274) et le monument funèbre de Darius lui-même (VII 382-430). L'histoire sacrée et l'histoire profane sont mêlées dans ces descriptions d'une façon étrange : sur le bouclier de Darius sont ciselés, entre autres, le combat des géants, la construction de la tour de Babel et la confusion des langues, la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Les tombeaux sont ornés par Apelle, dont le poète fait un Hébreu ; sur le premier, l'artiste a représenté tous les événements exposés dans la Bible depuis la Genèse jusqu'à Tobie, Judith et Esdras ; sur le second, il a figuré les divers pays du monde avec leurs caractères distinctifs, sans oublier les pays modernes, par exemple :

*Superbit  
Francia militibus, celebri Campania Baccho,  
Arthuru Britones, solito Normannia fastu :  
Anglia blanditur, Ligues amor urit habendi,  
Teutonicusque suum reviviet de more furorem.*

Ailleurs nous sommes introduits dans le palais de la Victoire, qui habite l'île du Tibre, servie par l'Ambition, la Gloire, le Respect, la Clémence, etc. (IV 400 svv). A la fin de l'ouvrage, nous voyons la Nature indignée de l'arrogance d'Alexandre, qui trouve la terre trop étroite pour son ambition; elle descend dans l'Erèbe pour exciter contre lui le démon Léviathan et le poète trouve ainsi l'occasion de nous décrire le séjour ténébreux, en amalgamant les idées chrétiennes avec la mythologie païenne.

Ces descriptions allégoriques, ce mélange du sacré et du profane étaient conformes au goût du temps. On reconnaît aussi le Moyen-Age dans certains artifices de style, tels que les jeux de mots (p. ex. III 104, 324, 335) et la réunion des membres semblables de plusieurs propositions coordonnées, comme dans ces vers;

*monet, allicit, arctat*  
*Fortes, conductos, cives, prece, munere, verbo.*  
VI, 54.

Mais, sous d'autres rapports, il est supérieur à son époque : le latin est assez correct et prouve des lectures assidues dans Virgile, Lucain, Stace et Claudien; les règles de la prosodie et de la métrique sont généralement observées; le récit n'est pas dépourvu de chaleur, et le style pêche plutôt par l'enflure que par la platitude. Enfin on rencontre dans l'Alexandréide des comparaisons et des images heureuses et des sentences exprimées avec netteté et précision, dont plusieurs sont devenues proverbes. En voici quelques unes;

*Materiam virtutis habes, rem profer in actum.*  
I, 85.  
*Non eget externis qui moribus intus abundat.*  
I, 107.  
*Instabile est regnum quod non clementia firmat.*  
I, 342.  
*Cumque caput nutat, turbare membra necesse est.*  
III, 157.  
*Omnia cum quodam veniunt incommoda fructu.*  
ib. 273.  
*Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdin.*  
V, 301.  
*Mollius ossa cubant manibus tumulata suorum.*  
VI, 283.  
*Sola mori nescit eclipsis nescia virtus.* ib. 335.  
*Gravis est medicina dolenti.* ib. 396.

Le succès de l'Alexandréide dépassa encore celui des *moduli*. Il est attesté par le grand nombre de manuscrits qui nous en sont parvenus et par la jalousie même de son contemporain et compatriote Alain, qui fait figurer Gautier dans son Anticlaudien, I 5, sous le nom de Maevius. G. Brito (vers 1223) le considère, dans la Philippéide, comme un modèle qu'il ne peut atteindre, et un autre poète dit de lui : *Quidquid gentiles potuerunt scire poeta totum Gualtero gratia summa dedit* (1<sup>er</sup> biogr.). Bientôt l'Alexandréide fut lue et commentée dans les écoles et, du temps d'Henri de Gand (1220-1293), on en préférerait même la lecture à celle des auteurs anciens. Jacob van Maerlant le traduisit en flamand sous le titre d'*Alexanders Geesten*.

Pour récompenser notre poète, l'archevêque Guillaume lui fit accorder un canonicat à l'église d'Amiens. Il y termina sa vie d'une façon malheureuse, atteint de la lèpre (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> biogr.).

S'il fallait en croire Cave, Gabricius et Foppens, Gautier aurait fini ses jours en 1201 ou 1202, à Tournai, où il aurait été prévôt de la cathédrale, ou, comme le disent ces écrivains, *prepositus canonicorum*. Nous n'avons rien trouvé qui justifie cette assertion. La *Gallia Christiana* énumère tous les prévôts dont les noms étaient connus des érudits du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, et il est peu probable qu'on y eût omis un homme de la valeur de Gautier, s'il avait réellement occupé cette fonction. Si par les mots *prepositus canonicorum*, il fallait entendre le doyen du chapitre, on peut affirmer plus positivement encore que Gautier n'a pas été revêtu de cette charge, car nous avons la liste complète des doyens.

Bulæus et beaucoup d'écrivains après lui pensent que notre Gautier est le *Walterus* ou *Gualterus de Insula* auquel Jean de Salisbury adressa plusieurs lettres en 1166, et qui se trouvait alors parmi les clercs de la cour d'Henri II d'Angleterre. Brial est plutôt d'avis qu'il s'agit ici de Gautier de Coutances, né probablement dans l'île de Jersey,

dans le diocèse de Coutances (*Recueil des hist. de Fr.*, t. XVI, p. 537, *Hist. littér. de Fr.*, t. XVI, p. 536) et son opinion est suivie par Guinguené et par l'abbé Ulysse Chevallier. Les auteurs allemands, au contraire, qui se sont, dans les derniers temps, occupé de Gautier de Châtillon, Müldener, Giesebrecht et Peiper, continuent à identifier les deux personnages. Nous ne pouvons leur donner raison. Le Walterus de la cour d'Henri est un homme influent, bien vu du roi, qui lui confie des missions délicates; d'un autre côté, sa sagesse, sa modération et sa piété inspirent de la confiance aux amis de l'archevêque de Cantorbéry et Jean de Salisbury, alors en exil à Reims, cherche à le faire intervenir en faveur de Thomas. Il lui témoigne le plus grand respect; il n'a pas oublié, dit-il, les grands services que Gautier lui a rendus jadis comme *magister* et *dominus* (*Epist.* 195). Or quels services Gautier de Châtillon, plus jeune que Jean de Salisbury d'une vingtaine d'années, pouvait-il avoir rendus, en cette double qualité, à l'illustre Anglais en 1166? Quelle influence pouvait avoir à la cour d'Angleterre ce poète réduit encore six ans plus tard à enseigner la grammaire dans une petite localité de la Champagne? De plus, quand Jean écrit à son correspondant *nullus NOSTRATUM est cui me recolam amplius debitorem* (*ep.* 190), n'indique-t-il pas qu'il parle à un compatriote et non à un Français? Enfin Nicolas de Monte rapportant à l'archevêque Thomas une disgrâce dont le Walterus de la cour avait été l'objet, et dont Jean de Salisbury cherche à le consoler (*loc. cit.*) dit *sigillum suum a magistro Waltero... abstulit, quod postea tamen archidiacono reddidit.* (*Histor. de Fr.*, XVI, p. 259). Or Gautier de Coutances était archidiaque d'Oxford; mais d'où sait-on que notre Gautier ait eu cette qualité?

On est plus tenté d'identifier Gautier de Châtillon avec le *magister Galterus clericus domini Remensis*, dont il est question dans la lettre 168 de Jean de Salisbury et qui avait prêté des livres à Pierre Hélie. Guinguené a dé-

duit de cette lettre que notre Gautier était en 1166 secrétaire de l'archevêque de Reims, Henri I, et que Guillaume, le successeur d'Henri, ne fit que lui continuer cet emploi. C'est là, probablement, aussi la source de cette assertion de Marlot (o. c. T. III, p. 436 et 503, t. IV, p. 326), que Gautier fut appelé de Châtillon par Henri pour enseigner la rhétorique à Reims. Si ce fait, ignoré des biographes manuscrits, est vrai, il n'a pu, en aucun cas, être antérieur à 1172, car les œuvres du poète lui-même prouvent qu'il enseignait encore à Châtillon à cette époque. Mais que peut-on conclure de la présence d'un *mag.* Galterus à Reims? Peu de noms étaient alors aussi communs que celui de Galterus, et il est bien naturel qu'il ait été porté par des *magistri* différents. Un *magister Galterus* signe comme témoin dans un acte passé à Reims entre novembre 1146 et avril 1147 et publié dans les *Archives administratives de Reims*, t. I, p. 317; le sceau d'un Walterus figure sous un autre acte de 1166 (*ib.*, p. 345). Si c'est là le *magister* de la lettre de Jean de Salisbury, l'identification avec Gautier de Châtillon devient impossible, car tout porte à croire qu'en 1170 il était à peine âgé de trente ans.

La similitude des noms avait produit jadis aussi la confusion de notre Gautier avec Gautier de Lille, évêque de Maguelone (1104-1129). Cette erreur a déjà été rectifiée par Bulæus.

*Ouvrages de Gautier* : 1<sup>o</sup> *Tractatus sive dialogus contra Judæos*, en trois livres; publié d'abord, d'après un manuscrit de Braine, par Oudin (*Veterum aliquot Gallie et Belgii scriptorum opuscula sacra nunquam edita*. Lugd. Bat. 1692) et reproduit par Galland (*Veterum Patrum bibliotheca* XIV, 505) et par Migne *Patrol.*, lat. t. 209.

2<sup>o</sup> *Rhythmi* ou poésies rimées. Les dix poésies du manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, n<sup>o</sup> 3245, ont été publiées par W. Müldener (*die zehn Gedichte des Walter von Lille*) à Hanovre, 1859; six d'entre elles avaient déjà été imprimées dans les recueils de

Th. Wright (*The latin poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 1, 159, 57 et *Anecdota literaria*, p. 44) et dans Edelestand Du Ménil *Poésies popul. latines du moyen âge*. Paris, 1847, p. 144.

Le rhythmus *Propter Sion non tacebo* se trouve dans Wright (*lat. poems, etc.*) p. 217 et a été reproduit par R. Peiper dans l'opuscule cité ci-dessous.

Peiper croit pouvoir attribuer aussi à Gautier de Châtillon les numéros 19, 71, 76, 86 du codex Buranus (*Carmina burana* ed. A. Schmeller), le recueil de 33 chants publié par Mone (*Anzeiger*, t. VII) et les noëls donnés par Du Ménil *Poésies inédites*, 1854, p. 295. Le trentième chant de Mone (p. 295) célèbre l'élévation de Guillaume, de l'évêché de Sens à l'archevêché de Reims. Mais Gautier ne peut être l'auteur des rythmes publiés par J. Grimm dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* 1843.

Toutes ces poésies, du reste, ont subi des modifications, coupures ou développements de la part des clercs errants ou *goliards*, qui les débitaient aux cours ecclésiastiques, et il est donc fort probable que nous n'en avons plus le texte primitif.

3<sup>o</sup> *Alexandreis*, poème épique en dix livres comprenant 5,464 hexamètres. Le plus ancien des nombreux manuscrits qui nous sont parvenus est le *Codex Cygneensis* (de Zwickau), écrit en 1208. En voici les éditions : Rouen, Guillaume le Talleur s. l. n. d. (vers la fin du x<sup>ve</sup> siècle), in-4<sup>o</sup> ; Strasbourg, *Renatus Beck*, 1513, in-4 ; Ingolstadt, *Weissenhorn* 1541, in-8<sup>o</sup> avec des notes de Gebabt. Linck ; Lyon, *Rob. Granjon*, 1548, in-4<sup>o</sup> ; St-Gall, 1659, in-12, par les soins d'*Athan. Guggler*, édition reproduite par Migne, o. c. ; Leipzig, *Teubner*, 1863 recensuit *F. Mueldener*, in-12.

L'abbé Migne a donné, comme appendice aux œuvres de Gautier de Châtillon, un livre sur la Trinité, intitulé, dans le manuscrit d'où il a été tiré : *Tractatus magistri Galtheri de Trinitate* et attribué à notre auteur par D. Bern. Pez, le premier éditeur (*Thesaus. Anecd.*, II, 51). Après avoir exposé et établi,

par l'écriture, les différents points du dogme et cherché à en donner une idée par la comparaison avec l'âme humaine, l'auteur de cet écrit combat les opinions erronées qui avaient cours de son temps. L'exposé qu'il en fait (c. 11-13) montre à l'évidence qu'il s'agit d'Abailard et de Gilbert de la Porée (Alb. Stöckl *Gesch. der Philos. des Mittelalters*, t. I, p. 235 et 285). Il s'élève contre la première erreur avec une grande véhémence, mais la réfute très brièvement ; il s'étend, au contraire, davantage sur la seconde et la éombat d'un ton calme, sans employer aucun terme blessant. On peut en conclure que le traité fut écrit après la condamnation d'Abailard et avant celle de Gilbert, c'est-à-dire entre 1121 et 1148. Il est donc peu probable que notre Gautier en ait été l'auteur.

L. Roersch.

Biographies publiées, d'après les *man. de Paris*, par Ch. Thurot, *Revue critique*, 1870, p. 122. — Henricus Gandavensis, de *Script. ecclesiast.*, c. 20, dans Miræus, *Bibl. eccl.*, p. 165. — Bulæus, *Hist. univ. Paris*, II, p. 740. — Oudin, *Comm. de scriptor. et script. eccl.*, II, p. 1666. — Cave, *Script. eccl. hist. litter.* éd. de Genève, 1720, p. 597. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.* II, 412. — Foppens, I, p. 382 et 4033. — Ceillier, *Hist. des aut. sacrés*, 2<sup>e</sup> éd., XIV, p. 835. — Ginguéné, *Hist. littér. de la France*, XV, p. 400. — A. Darimon, *Archives hist. et litt. du Nord de la France*, nouv. sér., t. II (1838, p. 438.). — F. Müldener, *De vita mag. Phil. Gualtheri ab Insulis*, diss. inaug. Göttingæ 1854. — W. Giesebrecht, *Allg. Monatschrift. Wiss. u. Lit.* Brunswick, 1853, p. 40-43, 344-384. — R. Peiper, *Walter von Châtillon*. Breslau, 1869. — Ul. Chevallier, *Répertoire des sources hist.* 2<sup>e</sup> fasc. — Nous n'avons pu nous procurer la dissertation de l'abbé Bellanger. *De mag. Gualthero ab Insulis Dicto de Castellione*. Angers, 1873.

**GAUTIER LE LONG**, trouvère tour-naisien du XIII<sup>e</sup> siècle. — On ne connaît de lui que le fabliau souvent cité de la *Veuve*, dont M. Scheler a découvert le manuscrit dans un codex de la Bibliothèque de Turin. Ce poème badin comprend aujourd'hui 502 vers octosyllabes ; mais l'éditeur a constaté plus d'une lacune. Elles semblent provenir des scrupules d'un copiste choqué de la grossièreté de certains passages. On peut d'autant mieux le conjecturer que ce qui reste est encore assez scabreux. C'est l'histoire des tribulations d'une veuve

trop pressée de se remarier. Dans quelques tableaux d'intérieur bourgeois, la plaisanterie wallonne a toute la naïve hardiesse du moyen âge. En revanche, on y recueille des traits de mœurs fort intéressants. Arthur Dinaux n'est pas éloigné de croire que Gautier le Long a pu inspirer la jolie fable de La Fontaine. À supposer même que le modèle de la " Jeune veuve " ne doive pas être cherché dans le recueil d'Abstemius, on ne saurait longtemps comparer cette trivialité brutale avec la délicatesse du grand poète qui est ici un homme du meilleur monde. On s'étonne néanmoins de trouver, aux vers 140-150, un tableau des manèges d'une coquette, où Boccace, grand liseur de fabliaux, aurait bien pu s'inspirer. Si Lafontaine a laissé dans toutes les mémoires le fameux mot : " Sur les ailes du temps la tristesse s'envole ", nous trouvons dans Gautier le Long :

Or n'est de pas perecheuse,  
Dure ne aspre ne tencheuse,  
Ains est plus douce que canelle,  
Et plus tornans et plus isnele  
Ke ne soit rute ne venvole :  
Avec les oelz li cuers s'en vole.

Le trouvère tournaisien est parfois tellement réaliste qu'il semble avoir créé plus d'un mot dont on ne connaît pas encore exactement le sens. Dans le dialogue vivement coupé, abondent les métaphores populaires et prime-sautières. Une *chape à piron*, la chape de pierre, c'est le cercueil. Le *runement*, c'est le murmure. Les *trioles* sont des allées et venues. La *venvole*, c'est l'étourdie. Le *nuiton*, c'est le lutin qui tourmente la nuit. Une *garbe scose*, c'est un vieillard qu'on ne peut plus épouser. Enfin, une *lime*, c'est le chagrin qui ronge, et *rouker*, *esclubart*, sont des emprunts baroques à la langue flamande.

J. Stecher.

A. Scheler, *Trouvères belges du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*. — Dinaux, *Trouvères de la Flandre et du Tournaisis*, p. 185. — Legrand d'Aussy, *Fabliaux et Contes*.

**GAVARELLE** (Jean-Baptiste-Jacques), écrivain ecclésiastique connu sous le nom de Maximilien de Sainte-Marie, né à Malines en 1643, et décédé à An-

vers en 1717. Il entra, dès l'âge de dix-sept ans, dans l'ordre des carmes déchaussés, y fit sa profession le 8 décembre 1661, et remplit successivement les fonctions de professeur, prieur, définiteur de la province et, à deux reprises, celles de provincial. Le Père Maximilien de Sainte-Marie fut un des principaux promoteurs de la fondation du couvent ou *Désert* de l'ordre des Carmes déchaussés, à Nethen, près de Louvain.

On a de lui : *Harpocrates Carmelitana*. Coloniae Agrippinae, 1681; vol. in-12° de 56 pages. Dans ce petit travail, l'auteur essaye de répondre aux arguments employés par le jésuite Papebrochius pour prouver que l'ordre du Carmel n'est pas aussi ancien que le prétendent les carmes.

Son frère, connu comme écrivain ecclésiastique sous le nom de Norbert de la Conception, entra, comme lui, dans l'ordre des carmes déchaussés. Il publia, l'année de sa mort (1705), un opuscule intitulé : *Compendium vitæ Christi, beatæ Virginis Mariæ*. Bruxelles, vol. in-12°.

E.-H.-J. Reusens.

De Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, II, col. 427. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, V, p. 381. — Wauters et Tarlier, *Géographie et histoire des communes, Canton de Wavre*, p. 205.

**GAVERE** (Josse VROYE, VROEDE OU DE VROYE DE), JUDOCUS GAVERUS, JUDOCUS LAETUS GAVERIUS, juriconsulte et humaniste, mort dans les premiers jours de février 1533. Josse de Vroye de Gavere, maître ès arts, fut promu docteur en droit à Louvain par Gabriel de Mera le 21 mai 1520; recteur en 1521 et en 1529; professeur ordinaire des lois, faisant cours l'après-midi, en 1524, comme successeur de Louis de Schore appelé au grand conseil de Malines; professeur extraordinaire de droit canonique en 1526, en remplacement d'Hermès de Winghe. On vante sa science, mais on ne cite aucun écrit de lui. Erasme lui a adressé une lettre (livre XXIII) sur la mort de Jean Nævius, bachelier en théologie, recteur en 1515; il le cite comme son ami et comme serviteur des Muses, avec Jean Borsale

(Van Borseelen), J. Paludanus et Van Dorp, à la fin de son épithalame en l'honneur de Pierre Gillis.

Alphonse Rivier.

Valère André, *Fasti* (éd. de 1650), p. 456, 457, 482. — Molanus, *Hist. Lov.*, t. p. 477, 478, 545. — Vernulæus, *Acad. Lov.* (1627), p. 98. — Registres d'immatriculation de Louvain, n° 42, aux Archives générales du royaume.

**GAVRE** (*Charles de*), comte de Beau-riou et du Saint-Empire, seigneur de Frésin d'Ollignies, de Mussain, du pays d'Ayseau, appartenait à une branche cadette de l'illustre famille de Gavre, dont le fief primitif était situé dans le comté d'Alost. Charles de Gavre, désigné habituellement dans l'histoire sous le titre de seigneur de Frésin, naquit vers l'année 1525 et mourut en 1611. Il avait fait ses premières armes dans les armées de l'empereur Charles-Quint et était arrivé au grade de colonel d'infanterie. Lorsque, après la mort inopinée du gouverneur général Requesens (1575), le conseil d'Etat prit l'autorité qui passa bien vite aux mains des États généraux, le seigneur de Frésin commença à jouer un rôle assez important dans les affaires du temps. Le 18 octobre 1576, les États de Brabant le chargèrent d'aller occuper Waelhem avec quatre cornettes du régiment d'infanterie wallonne de Mondragon, que les États avaient pris à leur solde, et de s'y fortifier afin d'entraver les communications de la garnison d'Anvers avec celle de Lierre. Julian Romero, qui se trouvait, dans cette dernière ville, à la tête des troupes espagnoles, était parti aussitôt pour Waelhem avec cinq à six cents arquebusiers et la compagnie de cavalerie de Bernardin de Mendoza. Afin de mieux surprendre ses ennemis, il avait simulé une fausse attaque, et pendant que toute l'attention des Wallons se portait d'un côté de la place, il avait assailli et emporté le bourg sans difficulté. Les soldats du seigneur de Frésin se dispersèrent. Quant à lui il se retira dans l'église, où il se défendit quelque temps. Les assaillants ayant forcé cet asile, il se réfugia dans la tour, mais on y avait mis le feu et il dut descendre par l'extérieur au moyen de

cordes. Il fut fait prisonnier et conduit à Lierre. Rendu à la liberté peu de temps après, le seigneur de Frésin fut nommé, par lettres patentes du 20 décembre 1576, chef et superintendant des vivres de l'armée royale aux Pays-Bas. Il fit partie du congrès qui se réunit à Gand et prépara l'acte mémorable appelé dans l'histoire la *pacification de Gand*. En 1577, après avoir été nommé membre du conseil de guerre, il fut député près des états d'Arlon pour amener cette assemblée à consentir à supporter sa quote-part dans les aides destinées aux dépenses votées par les états des autres provinces. Cette mission était à peine terminée que le seigneur de Frésin, accompagné des prélats de Villers et de Maroilles, du sénéchal du Hainaut et d'autres personnages, en remplit une autre auprès du prince d'Orange pour l'engager à se rendre à Bruxelles, afin de s'entendre avec les États généraux sur les mesures qui devaient sauvegarder l'indépendance et les libertés nationales. Après que le prince d'Orange eut fait prononcer la déchéance de don Juan d'Autriche et que les seigneurs catholiques eurent appelé l'archiduc Mathias au gouvernement général des Pays-Bas, le seigneur de Frésin fut nommé membre du conseil d'Etat (janvier 1578) et, lorsque la défaite des patriotes à Gembloux mit en péril la cause nationale, les États généraux le chargèrent de se rendre avec le baron d'Aubigny auprès du duc d'Alençon, afin de sonder ses intentions relativement aux secours que ce prince avait promis d'envoyer dans les Provinces-Unies. Au mois d'août de la même année, il dut se rendre de nouveau auprès de ce prince avec le duc d'Arschot et l'abbé de Maroilles, et il signa l'acte du 30 septembre 1578. D'autres missions importantes lui furent encore confiées; mais il fut arrêté à Anvers, en 1579, sous prétexte de trahison, et transféré peu de temps après à Rammekens. Il rentra bientôt en faveur; mais, en 1581, il trahit la cause nationale en livrant aux Espagnols le réduit de la citadelle de Bréda. Sous les archiducs, le seigneur de Frésin fut nommé

du conseil d'Etat. Après la prise d'Anvers par le prince de Parme, la Belgique se trouva replacée sous le joug de l'Espagne, et le seigneur de Frésin fut nommé châtelain et gouverneur de la ville d'Ath (28 janvier 1586).

Général baron Guillaume.

Gachard, *Actes des Etats généraux*. — Van Meteren. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*. — *Mémoires anonymes*, publiés par la Société de l'histoire de Belgique. — *Mémoire* de Perrenot. — *Mémoire* de Bern. de Mendoza.

**GAVRE** (les sires de), illustre famille flamande qui tire son nom de la seigneurie de Gavre, sur l'Escaut, entre Gand et Audenarde. Nous ne nous arrêtons pas à l'origine légendaire que lui donnent quelques chroniques. Il suffit à sa gloire de rappeler qu'elle joua, au moyen âge, un rôle considérable dans l'histoire de Flandre, prit part avec éclat aux croisades, remplit, suivant le diplôme impérial de 1736, les charges de grand bouteiller ou échanson et parfois de grand veneur, auprès des comtes flamands, et compta, par ses richesses et le nombre de ses fiefs, au nombre des plus puissantes maisons du pays. Ce serait dépasser les limites qui nous sont assignées que de nous occuper en détail de tous ceux qui l'ont illustrée. Nous ne nous occuperons ni de *Rasse I*, qui vivait vers le milieu du x<sup>e</sup> siècle, ni de *Rasse II*, sire de Gavre et d'Harelbeke, châtelain d'Ypres, qui épousa Catherine de Cyssing et fut enterré dans l'abbaye de Saint-Pierre lez-Gand (1036). — Il eut pour successeur Jean de Gavre, également châtelain d'Ypres, connu par sa fidélité à la cause de Robert le Frison, et sa courageuse résistance à la tyrannie de la comtesse Richilde. Ayant voulu s'opposer par la force à ce que celle-ci s'emparât des Quatre-Métiers, il fut fait prisonnier et décapité à Messines (1070). Marié à Ermentrude de Peteghem, il eut pour successeur son fils *Rasse III*, comte d'Everghem, époux d'Ida du Rœulx, dame d'Ath. Il prit part, avec plusieurs de ses parents, à la première croisade. — Son fils aîné, *Rasse IV*, fut mis à la tête des troupes

que les Gantois envoyèrent à Bruges, pour venger la mort de Charles le Bon; il épousa (1138) la belle Domitiane ou Ida (Idon) de Chièvres, veuve de Chilles de Chin et fondatrice de l'abbaye de Ghislenghien, qui se remaria, à la mort de *Rasse* (1150), avec Nicolas de Rumigny, seigneur de Florennes. *Rasse IV* est cité comme un des chevaliers les plus preux et les plus féaux de l'époque. Il se distingua dans plusieurs combats et tomba au siège de Ruocourt, en Osteraut. De son mariage avec Ida de Chièvres, il avait eu deux fils et une fille. — *Rasse V*, son successeur, contesta à Baudouin de Hainaut, qui avait acheté la ville et châtelainie d'Ath, la possession de cette place par le motif qu'elle lui revenait, à lui, seigneur de Gavre, du chef des droits seigneuriaux de son aïeule. Ses troupes, renforcées par des vassaux et des tenants des pays de Hainaut et de Liège, dévastèrent la contrée, notamment Lessines, Escanaffles, etc., et une partie du comté d'Alost. Il retourna à Gavre chargé de butin; mais ses succès n'empêchèrent pas le comte de Hainaut d'achever, peu de temps après, les fortifications d'Ath. *Rasse V*, époux de Mathilde de Liedekerke, vicomtesse de Lembeek, trépassa vers 1206 et fut inhumé dans l'abbaye de Ghislenghien. — Son fils, *Rasse VI*, accompagna Baudouin IX à la croisade de 1200. Il épousa Claire, dame d'Exaerde et de Steenkerke, fille de Louis, de la maison de Herzelee et de Hildegarde, dame de Melle, et se distingua à la fois comme guerrier et comme homme politique. Il porta à son apogée la fortune des seigneurs de Gavre; mais sa carrière ne fut pas exempte de tergiversations. Elu capitaine par les Gantois, qui s'opposèrent à l'entrée de Ferrand, l'époux que la France avait imposé à la comtesse Jeanne de Flandre, il sut non seulement faire respecter les armes gantoises, mais assurer des avantages durables à la commune, au point de vue de l'administration intérieure. En 1212, en haine de la France, il se met au service du roi Jean d'Angleterre, avec son fils et d'autres chevaliers flamands. Fait

prisonnier à la bataille de Bouvines, il n'obtint sa délivrance que moyennant 3,000 livres. Il paraît être aussi le conseiller prudent et ferme de la comtesse Jeanne dans les difficultés que lui suscita l'imposteur de Glaçon, Bertrand de Rains. D'autre part, en 1226, 1237 et 1238, il s'engage à « rester fidèle » au roi de France et à se déclarer pour lui contre le comte Ferrand et la comtesse Jeanne, si ceux-ci n'exécutent pas les conditions de la paix conclue avec le roi. Afin de faire preuve de la loyauté de leurs intentions, les souverains flamands avaient, à cette dernière date, provoqué un mouvement semblable de la part de la noblesse flamande, mais il semble néanmoins étrange que Rasse VI fit hommage, en 1242, à Louis IX, pour une rente viagère de 80 livres parisis, que le roi lui avait donnée. Il mourut en 1244. — *Rasse VII*, marié à Sophie d'Enghien, dame de Sottegem, suivit l'exemple des contradictions paternelles. Tout jeune encore, dès 1217, il s'engage à ne pas guerroyer contre le roi Philippe et contre son fils. En 1245, il jure encore fidélité au roi de France; en 1246, il promet de se déclarer pour le roi, si la comtesse Marguerite ne remplit pas les engagements qu'elle avait contractés envers le monarque et la reine Blanche, tandis que son frère Arnould, seigneur de Mater, et soixante chevaliers flamands se portent caution, pour la comtesse, de la fidèle exécution des conventions que cette princesse avait conclues avec la France. Par contre, il prit part, en 1234, avec son frère Arnould, le même qui s'était naguère prononcé pour Bertrand de Rains, à l'expédition contre les Stedingiens, au pays de Brême, dirigée par le duc Henri II de Brabant. Il fut partisan de la cause des d'Avesnes. En 1252, il déclara tenir en fief de Jean d'Avesnes le château et la seigneurie de Liedekerke et promit de ne pas faire la paix avec Marguerite, sans le consentement de son nouveau suzerain. En même temps, il suivit les opérations militaires de ce dernier et tomba, le 4 juillet 1253, à la sanglante bataille de Walcheren, où il s'était couvert de

gloire. — *Rasse VIII* se trouva, en 1255, aux conférences de Péronne avec Louis IX et la comtesse de Flandre. Les événements politiques qui agitèrent le pays, à cette époque, et peut-être aussi la participation de ses ancêtres à un si grand nombre d'entreprises guerrières, semblent avoir entamé notablement la fortune des Gavre. Nous ne voyons pas seulement les frères du seigneur se rendre en pays étranger, mais Rasse lui-même, aliéner, à la veille de faire un voyage à Saint-Jacques de Compostelle, moyennant 230 livres, la terre et seigneurie d'Akkerghem lez-Gand, ainsi que tous les droits et les justices qu'il avait dans cette terre (1274). En 1282, il vend à l'abbaye de Saint-Bavon son comté d'Everghem et, comme si ces sacrifices n'eussent pas suffi pour payer les dettes et maintenir le rang de la maison, il conclut, en 1284, avec le duc de Brabant, un arrangement, en vertu duquel il promet à ce prince de le servir une année entière et de l'accompagner en Aragon, pour la somme de 3,000 livres tournois. Il se noya vers 1300, à Gavre, dans l'Escaut, où il tomba avec son cheval et fut enterré dans l'église du village. Il avait épousé, en premières noces, Béatrix de Longueval et convola, à la mort de celle-ci, avec Béatrix de Stryeu.

Sa fille, Anna ou Béatrix, issue du premier lit, hérita de ses seigneuries de Gavre, de Vinderhoute et de Meerendré, qu'elle porta dans la maison française de Laval, par son mariage avec Guy de Montmorency. Son fils, Gauthier, né de la seconde union, continua le nom et les armes, sans en posséder la terre, et les transmit à ses descendants.

En 1515, le comte de Laval, gouverneur de Bretagne, vendit la seigneurie de Gavre, pour 34,000 couronnes d'or, à Jacques de Luxembourg, seigneur de Sotteghem, Fiennes, Armentières, etc. Son fils, nommé également Jacques, étant décédé sans hoirs, la terre de Gavre passa dans la maison d'Egmont, à la suite de l'alliance de Françoise de Luxembourg avec le comte Jean, chevalier de la Toison d'or, lequel commence

la troisième série des seigneurs de Gavre. Nous n'avons pas à nous occuper de ces deux dernières : il suffit de les indiquer.

En dehors des chefs de la maison, d'autres sires de Gavre jouèrent un rôle marquant et souvent utile à la cause nationale. Roger de Gavre fut au nombre des chevaliers qui, après avoir suivi Baudouin IX en Orient, s'attachèrent, après la mort de l'empereur, à Don Pèdre, roi de Portugal, allèrent guerroyer avec lui au Maroc et prirent l'habit de Saint-François, à Lisbonne. Les *Gavre*, dit *Mulaert*, figurent comme marchands dans les procès-verbaux de l'enquête faite par le comte de Flandre, pour prouver que les 39 de Gand opprimaient le peuple. Jean de Gavre fut, à l'assemblée de Courtrai, aux côtés de Guy de Dampierre, consommant la rupture avec Philippe le Bel, chargé de défendre Bergues Saint-Winoc et Cassel contre les Français; il conduisit l'armée flamande devant Furnes et y succomba. D'autres membres de sa famille se conduisirent vaillamment à la bataille des Eperons d'or; mais aucun Gavre ne figure parmi les 50 chevaliers qui suivirent Guy de Dampierre, pour partager sa captivité à Paris, et Jean de Gavre, sire d'Escornaix, fut un des signataires du *Traité d'iniquité*, à Athies (1305); mais Arnould de Gavre signa, en 1339, l'alliance entre la Flandre et le Brabant et soutint par là la politique de Jacques d'Artevelde.

Les Gavre se divisèrent en plusieurs branches, parmi lesquelles celle des Frésin-Ayseau, qui s'éteignit il y a à peine une cinquantaine d'années, et celle des comtes de Liedekerke, qui compte encore plusieurs représentants. — Il paraît certain que jamais les seigneurs de Gavre n'ont porté, comme on le croit communément, un écu d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, à la bordure dentelée de sable. Les seigneurs ont porté, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, un écu de gueules à trois lions d'argent, couronnés, armés et lampassés d'or; ils ont, sans doute, adopté les armoiries de la seigneurie de Chièvres (de gueules à trois lions d'argent) que leur avait trans-

mise la célèbre Domitiane de Chièvres.

Emile de Borchgrave.

Wauters, *Table chronol. des chartes et diplômes imprimés*, t. II à V. — Jacques de Guyse, *Annales du Hainaut*. — Kervyn, *Chroniques de Froissart*, t. X. — De Potter et Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen, v<sup>o</sup> Gavre*. — Diericx, *Deutsch Charterboekje*. — Comte de Limbourg-Stürum, *Le Château de Gavre*, etc. (*Messenger des Sciences historiques*, 1878). — Goethals, *Dictionnaire généalogique*.

**GAVRE** (*Charles - Emmanuel - Joseph*, prince de), marquis d'Ayseau, comte du Saint-Empire, de Frésin, de Beau-riou, etc., chambellan de l'impératrice, premier beer et grand échanson héréditaire de Flandre, etc., obtint de l'empereur Charles VI, par diplôme du 13 juin 1736, enregistré en la Chambre des comptes, le 30 septembre 1737, le titre de prince pour lui et pour ses descendants mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre et le nom de Gavre sur telles terres et seigneuries qu'il possède et pourrait posséder dans les Pays-Bas et spécialement dans le duché de Brabant. Il faut chercher la raison de cette faveur dans la circonstance que le titre de prince de Gavre était porté par une autre maison, celle de Pignatelli, qui l'avait hérité des d'Egmont, possesseurs de la terre. Par patentes du 7 décembre 1739, il fut nommé gouverneur et souverain bailli du pays et comté de Namur. Il demanda plus tard, pour son fils, l'adjonction et la *survivance*. Marie-Thérèse refusa; mais en lui faisant tenir l'assurance que le fils serait nommé quand le père donnerait sa démission. En avril 1759, il devint grand maréchal de la Cour de Bruxelles; au mois de juillet suivant, conseiller d'Etat intime, et le 30 novembre de la même année, chevalier de la Toison d'or. Il était marié à Louise-Thérèse-Henriette, baronne de Waha-Fronville, dame de Haversin. Il mourut le 8 novembre 1773.

Emile de Borchgrave.

Poulet, *Les Gouverneurs de province dans les anciens Pays-Bas catholiques*. — (*Bulletin de l'Académie royale*, 2<sup>e</sup> série, t. XXXV, avril 1873.) — Compte rendu des séances de la *Commission royale d'histoire*, 3<sup>e</sup> série, t. IX, p. 403. — *Almanach de la cour de Bruxelles*. — *Nobiliaire des Pays-Bas, v<sup>o</sup> Gavre*. — Goethals, *Dictionnaire généalogique*.

**GAVRE** (*François-Joseph-Rasse*, prince de), héritier des titres de son père (voir l'article précédent), chambellan de l'impératrice, colonel commandant du régiment de Los-Rios, infanterie, puis général-major; obtint, le 27 janvier 1753, permission de porter les armes et le titre de prince, du vivant de son père. Il épousa, en février 1753, Marie-Amour-Désirée de Rouvroy, chanoinesse d'Ardenne, fille aînée de Henri-Joachim, baron de Rouvroy, Pamèle et Lavaux, seigneur d'Audenarde, beer de Flandre et chambellan de l'empereur Charles VI et de Charlotte-Gabrielle de Watteville-Conflans. Par lettres patentes du 12 février 1770, il fut nommé gouverneur du pays et comté de Namur, suivant la promesse faite à son père par l'impératrice Marie-Thérèse; mais ses prérogatives furent restreintes. L'impératrice réserva à sa disposition les emplois de lieutenant-gouverneur et de lieutenant-souverain bailli avec les gages et afférents; elle se réserva de même la collation de l'emploi de lieutenant-bailli des bois; elle voulut qu'avant de nommer aux places de juge du souverain bailliage, de procureur d'office et d'huissier, ainsi qu'aux places de greffier, des deux juges et de fiscal de la jointe criminelle, le prince de Gavre soumit à l'approbation du gouverneur général les choix qu'il aurait faits pour ces places; elle réserva encore à la disposition du gouvernement la huitième place d'huissier du conseil; enfin, elle se réserva le droit de chasse et de pêche dans toutes les seigneuries non aliénées. De 1775 à 1794, le prince François-Joseph-Rasse, fut grand maître et remplit les fonctions de grand maréchal et de grand chambellan à la cour de Bruxelles. Il mourut à Vienne, le 7 mars 1797.

Emile de Borchgrave.

Mêmes sources que pour l'article précédent.

**GAVRE** (*Charles-Alexandre-François-Rasse*, prince de), fils du prince François-Joseph (voir ce nom) et de Marie de Rouvroy, grand maréchal de la cour du roi des Pays-Bas, grand-croix du Lion belge, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière et de l'Aigle d'or de

Wurtemberg, etc., fut nommé, par arrêté royal, le 3 juillet 1816, membre honoraire de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, le 9 mai 1820, son directeur, en remplacement du commandeur de Nieuport, et son président, par élection, le 3 décembre 1820, en remplacement du baron de Feltz. Né à Bruxelles, le 15 octobre 1759 et tenu sur les fonts baptismaux par le prince Charles de Lorraine, il décéda à La Haye le 2 août 1832. Il avait épousé Marie-Thérèse, comtesse d' Egger, fille de Maximilien Thadée et d'Eve-Gabrielle, baronne de Pinelli, qui mourut le 7 janvier 1817. La sœur de celle-ci, Marie-Aloïse-Antoinette, comtesse d' Egger, en faveur de qui le prince de Gavre testa, épousa, le 13 avril 1837, à Bruxelles, Emmanuel-François Deneubourg, né à Vieux-Genappe, le 29 avril 1788, fils d'Antoine-François-Joseph Deneubourg et de Gertrude Rogy. Le prince de Gavre avait eu de son mariage un fils, François-Antoine-Rasse, chambellan du roi des Pays-Bas, qui mourut dans un âge peu avancé et fut le dernier de sa branche et du nom de Gavre.

Emile de Borchgrave.

*Annales de l'Académie.* — Goethals, *Dictionnaire généalogique.*

**GEEDTS** (*Pierre-Joseph*), peintre d'histoire, né à Louvain le 5 janvier 1770; mort dans la même ville le 17 décembre 1834. Il fit ses premières études à l'Académie d'Anvers et sut mériter par son zèle et son assiduité d'y recevoir les conseils d'un des maîtres les plus habiles de cette époque, Herreyns. A peine âgé de trente ans, Geedts avait déjà donné, en 1800, assez de preuves de talent pour que la municipalité de sa ville natale l'admit au nombre des professeurs de l'Académie des beaux-arts, qu'elle venait d'instituer. Son caractère sympathique, sa patience, et le sentiment persuasif qui animait sans cesse sa parole, le rendaient éminemment propre à l'enseignement; cette aptitude spéciale fut si bien reconnue qu'il devint et resta, pendant plus d'un quart de siècle, directeur de la nouvelle école d'art. Il le

fût resté jusqu'à la fin de ses jours sans l'esprit de rénovation qui, se manifestant sous le nom de romantisme, tendit tout à coup à faire table rase du passé, et qui mit au rebut les principes et les artistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Geedts fut démissionné en 1833, et ne survécut guère à une disgrâce qu'il estimait, avec raison, n'avoir aucunement méritée.

On cite parmi les meilleurs tableaux laissés par l'artiste un *Calvaire*, et celui qui représente l'*Archevêque de Cologne remettant une hostie miraculeuse à un moine augustin*; cette dernière composition décore l'église Saint-Jacques, à Louvain, et fut peinte à l'occasion du jubilé du Saint-Sacrement, célébré en 1824.

Félix Stappaerts.

**GEEDTS** (*Pierre-Paul*), peintre et modelleur, fils du précédent, né à Louvain le 1<sup>er</sup> avril 1793; décédé dans la même ville, le 6 mars 1856. Il fit toutes ses études d'art à l'Académie de sa ville natale et sous la direction de son père. Artiste des plus laborieux, il y remporta successivement, et de la manière la plus légitime, les premiers prix aux concours des classes supérieures: celui du dessin d'après nature, en 1806; celui de la peinture, en 1810. Il s'était appliqué aussi à l'étude de la sculpture et devint professeur de modelage en 1816. Il ne donna sa démission de ces fonctions qu'en 1833, lorsque son père fut mis à la retraite.

Pierre-Paul Geedts a laissé quelques bons portraits, dans lesquels apparaissent, sinon les qualités d'un brillant coloriste, du moins celles d'un habile et consciencieux dessinateur. On ne connaît de lui qu'un seul tableau d'histoire, œuvre de circonstance placée dans le chœur de l'église Saint-Jacques à Louvain, et peinte en 1824, à l'occasion du jubilé du Saint-Sacrement.

Félix Stappaerts.

**GEEFS** (*Aloys*)<sup>1</sup>, sculpteur, né à Anvers en 1817; décédé à Auteuil, près de Paris, en 1841. Comme l'indiquent les dates qui précèdent, cet artiste mourut à la fleur de l'âge. Son existence

fut cependant assez laborieuse et assez féconde pour que son nom mérite de survivre et qu'il y ait lieu d'apprécier son talent. Doué d'une rare aptitude et formé par les leçons d'un maître célèbre, son frère, Guillaume Geefs, il donnait déjà les plus belles espérances à l'âge où, le plus souvent, on se livre encore aux jeux de l'enfance. A douze ans, il remportait le prix de sculpture à l'Académie d'Anvers; à dix-sept ans, il obtenait la même distinction à l'Académie de Bruxelles; et il n'avait pas vingt ans quand il produisit une œuvre empreinte d'un grand caractère: sa statue d'*Epaminondas mourant*, qui fut couronnée au concours du salon d'Anvers, en 1837. Tant et de si précoces succès ne suffisaient cependant pas à calmer l'ardeur et la légitime ambition du jeune sculpteur: il sollicita et obtint de sa famille l'autorisation d'aller étudier à Paris, à l'Académie des beaux-arts. Il y remporta au bout d'un an trois médailles et on le couronnait, en même temps, à Gand pour un bas-relief représentant *la Belgique recevant du Génie de l'industrie le plan des chemins de fer* (1838).

Aloys Geefs atteignait seulement à l'âge viril, et on lui réservait une place parmi les maîtres, dès qu'il eut exposé le buste de *Béatrix*, charmante idéalisation de la femme que le Dante aimait, et qu'il nous montre, dans son admirable poème, comme venant du ciel à sa rencontre.

Les dernières œuvres du jeune artiste furent le bas-relief du monument de Rubens, érigé à Anvers, quelques bustes portraits, et une statue en marbre, de grandeur naturelle, représentant *L'enfant Jésus bénissant le monde*. Comme s'il eût été dominé par la pensée de sa fin prochaine, il travailla fiévreusement, et jusqu'à sa dernière heure, à cette statue, qui (pieux témoignage d'amitié fraternelle) figure, inachevée, dans le célèbre atelier de Guillaume Geefs.

Félix Stappaerts.

**GEEFS** (*Jean*), sculpteur, né à Anvers, le 25 avril 1825, décédé à Bruxelles le 4 mai 1860; élève de ses frères, Guil-

laume et Joseph Geefs. De brillants succès signalèrent ses études académiques ; il obtenait, à dix-sept ans, le premier prix de sculpture, et trois ans plus tard, les prix d'anatomie, de modelage d'après nature, et de composition historique. À la suite du concours ouvert, en 1846, au salon d'Anvers, il fut également couronné pour la statue de *Cain*, et un second triomphe, plus enviable encore, lui était réservé pendant la même année : il devint pensionnaire du gouvernement belge en remportant le grand prix dit de Rome. Cependant, avant de se rendre dans la ville Éternelle, il voulut étudier encore, pendant un an, à l'Académie de Paris, et ce temps fut si fructueusement employé par lui qu'il y obtint une médaille d'or.

Les envois que les pensionnaires de l'État sont tenus de faire, en vertu des règlements officiels, pendant leur séjour en Italie, témoignèrent bientôt de l'heureuse influence exercée sur le lauréat par l'examen d'innombrables chefs-d'œuvre ; deux groupes, successivement exposés : celui de *l'Amour entraînant sa victime*, et celui du *Roi des Volsques sauvant sa fille Camille*, permirent de constater plus de finesse dans son goût, plus d'ampleur dans son style. Ces indices du progrès accompli se confirmèrent pleinement au retour en Belgique. Jean Geefs y fut proclamé lauréat du concours ouvert, par la ville d'Alost, pour la statue de Thierry Maertens, statue en bronze, haute de 3<sup>m</sup>,50, qui fut érigée en 1854. Malgré cette brillante réussite, le jeune sculpteur jugea utile d'aller s'établir en Angleterre et, bien inspiré en prenant cette résolution, il y fut très apprécié et chargé de plusieurs travaux importants. Nous citerons, entre autres, le groupe colossal d'*Andromède*, surmontant une fontaine au château de Dudley, et la figure allégorique de la *Beauté*, achetée par la reine Victoria pour le château de Windsor.

Jean Geefs revint au pays natal après sept d'années d'exil volontaire et y produisit quelques œuvres remarquables :

le groupe de *l'Amour et de la Malice*, celui de *l'Amour et de Psyché*, la statue du *Vainqueur* placée (ainsi que le groupe précédent), au jardin du Palais des Académies.

Le talent du jeune artiste savait allier à la reproduction fidèle de la nature la grâce et la poésie. Il cherchait et trouvait des sujets exempts de banalité, et un sentiment plus individuel, plus énergique encore se fût introduit dans ses œuvres si le temps ne lui eût manqué pour donner la pleine mesure de ses forces. Il n'avait que trente-cinq ans quand la mort est venue l'enlever à un brillant avenir et à la vive affection de sa famille.

Félix Stappaerts.

**GEEFS** (*Théodore*), sculpteur, né à Anvers, le 15 février 1827 ; décédé à Londres, le 1<sup>er</sup> janvier 1867. Il alla se fixer en Angleterre après avoir remporté les premiers prix aux académies d'Anvers et de Bruxelles. Son habileté technique ayant été promptement reconnue, il y fut appelé à prêter son aide à quelques-uns des principaux statuaires anglais. La tâche ingrate et laborieuse, bien que fort lucrative, de praticien ne suffisait cependant pas à satisfaire ses instincts d'artiste, aussi l'abandonnait-il par intervalles afin de se donner, par exception, la jouissance d'exécuter ses propres compositions. On cite parmi ces dernières : une *Statue de saint Jean prêchant la Rédemption* ; deux statues destinées à un édifice public et personnifiant les *Provinces de Liège et de la Flandre orientale* ; quelques bustes portraits ; il eut, enfin, une part très active de collaboration à la belle statue du *Vainqueur*, qui orne le jardin du palais des Académies, statue dont la paternité exclusive a été injustement attribuée à Jean Geefs, son frère.

Félix Stappaerts.

**GEEFS** (*Alexandre*), graveur de médailles, né à Anvers, au mois de janvier 1829 ; décédé à Schaerbeek au mois d'août 1866. Elève de M. Braemt, graveur de la Monnaie et membre de l'Académie royale de Belgique. Après avoir

achevé, de la manière la plus brillante, ses études à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, il manifesta son talent avec autant d'activité que de goût, et il n'est guère d'événement important dont il ne se soit efforcé de perpétuer le souvenir. Il suffira, pour le démontrer, de citer ici quelques-unes de ses principales médailles :

Médaille commémorative de *la liberté de l'Escaut*, portant à l'avvers le portrait de Léopold I<sup>er</sup> et au revers le génie du progrès ;

Médaille de *l'abolition des octrois*, portant à l'avvers le portrait de Frère-Orban et, au revers, la figure symbolique de la Reconnaissance nationale ;

Médaille de *l'inauguration de Léopold II*, couronnée à la suite d'un concours public ;

Médaille commémorative de *l'Exposition universelle de Dublin*, frappée pour être offerte aux lauréats des divers concours, et portant à l'avvers la figure de l'Abondance ; au revers, les noms des vainqueurs ;

Médaille commémorative de l'inauguration du monument de Thierry Maertens, à Alost ;

Médaille de l'inauguration du Tir national à Bruxelles ;

Médaille pour la pose de la première pierre des nouveaux bassins d'Anvers.

Plusieurs portraits et médaillons, consacrés à la mémoire d'hommes éminents, tels qu'Antoine Wiertz, Charles de Brouckere et plusieurs autres, ont aussi été exécutés par Alexandre Geefs ; son œuvre est déjà considérable, bien que sa trop courte carrière ait été interrompue à l'âge de trente-sept ans.

Félix Stappaerts.

**GEEL** (*Jean-François VAN*), sculpteur, né à Malines en 1766 ; mort à Anvers, le 24 janvier 1830. Il suivit les cours de l'Académie des beaux-arts, instituée à Malines, en 1771, aux frais des plus notables habitants, et par l'initiative de l'excellent peintre Herreyns. Il y remporta différents prix, fut ensuite associé à la direction de l'école, et en devint le seul directeur

en 1807. Son zèle, son activité, son aptitude naturelle y avaient été reconnus, et l'estime inspirée par son caractère et ses mœurs était telle que le cardinal archevêque de Frankenberg, désireux de lui en donner un témoignage public, le nomma officiellement son statuaire, quand Van Geel fut appelé à l'Académie d'Anvers comme professeur de sculpture.

Il avait alors dépassé la soixantaine ; mais sa vieillesse, pleine de verneur, devait lui permettre d'enseigner pendant de longues années encore et de former un grand nombre d'élèves aptes à devenir des maîtres, tels que De Bay, Royer, Tuerlinckx, Guillaume et Joseph Geefs. A tant de disciples éminents, il faut ajouter et citer spécialement son fils, ce glorieux continuateur de son nom, Jean Louis Van Geel.

Le style sculptural de Van Geel père rappelle celui de l'école flamande du XVII<sup>e</sup> siècle. Laborieux et patient, il avait développé son habileté par un long exercice de son art, et n'ignorait aucun des secrets du métier. Différentes églises d'Anvers, notamment celles de Notre-Dame, de Saint-Jacques et de Saint-André, possèdent de ses productions. Parmi celles qu'il laissa, on cite encore, comme étant des plus remarquables : les chaires à prêcher de Sempst, d'Eppeghem, de Hofstade ; les confessionnaux de l'église Notre-Dame de Wavre ; les statues des *Trois Vertus théologiques* à la grande église de Gheel ; le groupe de *Borée ravissant Orithye* ; puis, au musée d'Anvers, le buste-médaille du peintre Lens, et la statue de saint Louis placée dans l'église de Leyde.

Félix Stappaerts.

Van Melckebeke. *Levensschets van den beeldhouwer J.-F. Van Geel, Anvers 1858.* — Bouillet, *Dictionnaire d'histoire et de géographie.* — Piron, *Algemeene levensbeschrijving der Mannen en Vrouwen van België.*

**GEEL** (*Jean-Louis VAN*), sculpteur, né à Malines en 1787 ; mort à Bruxelles en 1852. Il fut le disciple privilégié de son père et tint toutes les promesses faites au début de sa carrière. Il reçut aussi des enseignements du célèbre pein-

tre français, Louis David, exilé comme régicide, et qui, fixé à Bruxelles, n'admettait dans son atelier que quelques jeunes artistes, tels que Navez, Paelinck, Van Geel, dont les talents supérieurs se révélaient déjà. Après avoir terminé ses premières études, il se fit admettre à l'Académie impériale de Paris et y obtint, en 1811, une médaille d'or. Trois ans plus tard, il se décida à prendre part au grand concours, dit de Rome; il n'obtint que le second prix; mais l'obtint d'une manière si brillante qu'il fut néanmoins devenu pensionnaire du gouvernement, si la chute de l'empire et la création presque immédiate du royaume des Pays-Bas n'eussent mis obstacle à ce qu'il pût prétendre encore à cette faveur. Il dut se borner à faire une excursion en Italie. Mais déjà l'attention s'était sympathiquement fixée sur lui et il put, bientôt, retourner à Rome, grâce aux généreux encouragements du nouveau souverain, Guillaume Ier. Avant son départ il avait exécuté pour celui-ci les bustes en marbre du prince et de la princesse d'Orange, de la princesse Marianne, et du grand-duc Nicolas, de Russie.

Quand Van Geel revint pour la seconde fois d'Italie, son talent, plus ample et plus énergique, avait grandi. Ce progrès apparut avec évidence dans les statues de Guillaume le Taciturne, de Claudius Civilis (placée au parc de Ter-vueren) et dans toute la partie sculpturale de l'arc de triomphe, érigé à la porte de Laeken, dite autrefois la porte Guillaume. Bien que Godecharle vécût encore, et que Kessels eût donné des preuves éclatantes de son mérite, Van Geel était considéré, à cette époque, comme le premier sculpteur de son pays; cette supériorité, assez généralement admise, lui valut d'être chargé de fournir le modèle du lion colossal, coulé en fonte et placé sur le champ de bataille de Waterloo.

Après la révolution de 1830, la réputation de Van Geel se maintint, et le nouveau gouvernement lui manifesta également de la bienveillance. Dès 1832, le roi Léopold Ier acheta la statue

en marbre représentant un *Berger jouant de la flûte*, statue inspirée par l'étude approfondie de la statuaire antique, qu'on considère comme étant le chef-d'œuvre du maître, et dont un moulage figure dans la collection de l'Etat.

Après l'achèvement de cette œuvre pleine de simplicité et de charme, le déclin de l'artiste commença à se faire sentir. Sa douceur habituelle fit place à de la sauvagerie; ses facultés mentales s'obscurcirent; il vécut oisif et isolé, s'imaginant sans cesse que la police allait l'arrêter, et ne manifestant plus que des lueurs instantanées d'intelligence alors qu'on lui parlait des beaux-arts. Pendant les derniers jours de sa vie, Van Geel était dépourvu de toute ressource; comme l'a dit un de ses biographes, M. Heris, « il mourut dans la plus affreuse misère, entre les bras d'une pauvre femme qui, après avoir partagé son pain noir avec lui, lui ferma les yeux ».

Après sa mort on trouva, parmi les fragments qui encombraient son atelier, plusieurs études offrant encore un cachet magistral; elles furent acquises pour le musée, qui possède en outre, de lui, un buste du peintre Odevaere. On lui attribue aussi les statues de saint Pierre et de saint Paul placées au-dessus du portail de l'église Sainte-Gudule, et au côté latéral du même édifice, les statues des comtes de Louvain, Henri Ier, Henri II, Henri III, Lambert et Balderic.

Félix Stappaerts.

Bouillet, *Dict. d'histoire et de géographie*. — Van Melckebeke, *Levensschets van den beeldhouwer Jan Frans van Geel*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruzelles*, tome III.

**GEEN** (*Joseph-Jacques*, baron **VAN**), homme de guerre, né à Gand, le 1er septembre 1775, mort le 10 novembre 1846. Il dut tous ses grades à son mérite, à son courage, à ses habitudes de discipline; et la fidélité au drapeau, cette religion héroïque du soldat, fut pendant toute sa vie la règle suprême de sa conduite. Doué d'un caractère enthousiaste, énergique et impétueux, il rêvait, dès l'âge de quatorze ans, à la gloire du champ de bataille. Son rêve ne tarda pas

à se réaliser. Au premier cri de liberté qui retentit dans nos provinces, il quitta la maison paternelle et entra comme cadet aux chasseurs de Dumonceau (20 novembre 1789). La campagne entreprise pour affranchir la Belgique de la domination autrichienne, lui donna seulement l'occasion de s'essayer au feu; on sait que cette campagne aboutit promptement au retour de l'Autriche. Le changement du pouvoir paraissait devoir changer aussi la direction des volontés, puisque notre jeune guerrier voulut alors, comme beaucoup d'autres, entrer au service de la France, et fut admis comme volontaire aux chasseurs belges (15 juin 1791). Il se fit remarquer promptement par son zèle, son intelligence et passa sous-lieutenant le 15 septembre 1792, et lieutenant l'année suivante. La conquête des Pays-Bas faite par Pichegru lui fournit plusieurs occasions de se distinguer, notamment à Courtrai et Willemstadt. Sur le champ de bataille il semblait se trouver dans son véritable élément et ses actions d'éclat lui valurent souvent d'être signalé à ses chefs; ainsi à la tête de sa seule compagnie il sut, à Hondshoort, repousser toutes les attaques de la cavalerie anglaise, qui se croyait sûre d'écraser cette poignée de braves. Il fut blessé, en 1794, près de Tournai par un boulet qui l'atteignit à la main droite. Le 28 juillet de la même année, il reçut deux blessures au combat de Boschippen : un coup de sabre à la tête, un biscaien au flanc droit. Insouciant du danger, il se laissait toujours entraîner au loin par son ardeur et fut de nouveau grièvement blessé à Waalwyck.

Il faisait partie, en 1796, de la 7<sup>e</sup> demi-brigade et se distingua de nouveau en Allemagne, sous le commandement du général Dumonceau. Sa brillante conduite lui valut, comme récompense de ses nombreux faits d'armes, le grade de capitaine. Il eut bientôt à assister à une nouvelle campagne dans la Hollande septentrionale : les anglo-russes venaient d'y opérer une descente; les républicains se portèrent à leur rencontre et il en résulta un choc, qui sé-

para du corps d'armée la brigade dont Van Geen faisait partie. Il reçut le commandement de l'avant-garde et sut ouvrir, par son opiniâtreté, à la brigade entière, le chemin du Helder au Zypedyck, lorsque déjà la ligne de retraite était vivement menacée par l'approche de nombreux bataillons ennemis. Mais il eut, personnellement, à payer ce résultat si favorable par un coup de mitraille qui le mit hors de combat.

En 1805-1806, Van Geen faisait partie, comme commandant, du 2<sup>e</sup> chasseurs, dont Chassé était le colonel, et qui se distingua en Allemagne; il devint en 1807, lieutenant-colonel de ce régiment, puis rentra en Hollande et passa dans la garde du roi Louis Napoléon qui l'avait déjà nommé chevalier de l'ordre de l'Union. Devenu colonel commandant, en 1809, du 8<sup>e</sup> régiment de ligne, il prit une part glorieuse à la campagne de Zélande. Lors de la réunion de la Hollande à l'Empire français, il fut placé à la suite du 126<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mais il reçut, en 1811, le commandement de la 3<sup>e</sup> brigade de la division de réserve près de l'armée du Portugal. Sa valeur se manifesta surtout aux sanglantes journées de Saint-Christoval, Salamanque, Burgos, Monasterio, Frias, Villa-Franca, Pampelune, Bidassoa, Saint-Jean-de-Luz; enfin, après avoir été tenu pendant quatre jours entiers sous les murs de Bayonne, la croix de chevalier (9 janvier 1813), puis celle d'officier de la Légion d'honneur furent sa récompense, et l'on sait que de telles distinctions n'étaient point prodiguées à cette époque.

L'abdication de Fontainebleau ayant brisé les liens qui rattachaient notre pays à la France, il demanda sa démission, l'obtint et fut nommé successivement colonel et commandant supérieur des bataillons d'infanterie en formation à Louvain; commandant de la 1<sup>re</sup> brigade de la 1<sup>re</sup> division d'infanterie (21 avril 1815) et commandant supérieur de la citadelle de Namur. Dans cette position difficile, il fallait allier beaucoup de fermeté à un grand esprit de conciliation : il surmonta plus d'une dif-

ficulté et mérita de recevoir la croix de 3<sup>e</sup> classe de l'ordre de Guillaume. Il changea de résidence le 21 octobre 1818, et fut appelé au commandement provincial d'Utrecht, ne le garda que peu de temps et partit en 1820 pour les Indes orientales, accompagné de son fils Mathieu, 2<sup>e</sup> lieutenant au régiment d'artillerie à cheval. Le gouverneur général de Java le nomma, dès son arrivée, commandant de l'infanterie et de la cavalerie. En 1824 et 1825, il dirigea l'expédition de Macassar, puis se rendit dans l'île de Célèbes où il eut de nouveau l'occasion de déployer ses talents militaires en se rendant maître de Boni et Soepa. A peine de retour à Java (août 1825), il apprit qu'une nouvelle guerre venait d'éclater, et dès le 15 septembre suivant, il défit totalement l'ennemi près Damak. Pendant la guerre contre Diepo Negoro, il assista à plusieurs combats et fut sur le point d'y succomber : se trouvant près la rivière Rogo avec une poignée de braves, il y fut cerné par un grand nombre de Javanais et ne dut son salut qu'à une résolution intrépide, celle de percer les colonnes ennemies cent fois plus fortes que les siennes.

On doit à son administration vigilante et énergique le retour de l'ordre parmi les tribus révoltées. Ses services furent reconnus : le roi Guillaume l'éleva (20 décembre 1826) au grade de lieutenant général, l'autorisant en même temps à revenir dans la mère-patrie ; mais il ne put user de cette autorisation : la guerre n'étant pas terminée, il dut différer son départ jusqu'au mois de novembre 1828.

Van Geen jouissait, à son retour, d'une faveur qu'il avait justement méritée. Investi, en 1829, du 6<sup>e</sup> grand commandement militaire, il fut nommé, la même année, commandeur de l'ordre militaire de Guillaume. La révolution de 1830 éclata bientôt ; mais un tel soldat ne pouvait renier son passé, ni mentir à ses antécédents. Il accomplit donc son devoir, tout en faisant preuve de la modération qui accompagne presque toujours le courage. Il mit la ville de Namur en état de siège (14 septembre) et

y maintint la tranquillité jusqu'à ce qu'enfin, le 1<sup>er</sup> octobre suivant, le peuple en masse s'étant armé, une vive fusillade s'engagea sur tous les points de la ville ; les troupes accablées par le nombre durent alors se replier sur la citadelle ; le général voyant des pelotons entiers de soldats qui combattaient dans ses rangs, abandonner le drapeau de son souverain pour se joindre à leurs compatriotes, se renferma dans la citadelle, puis conclut une convention accordant à ses troupes les honneurs militaires ; il rejoignit, sans perdre un homme, les colonnes du prince Frédéric à Vilvorde.

Après avoir ramené à La Haye les soldats restés fidèles, il alla à Anvers faire la division des soldats appartenant aux deux pays, puis il prit le commandement en chef de l'armée, qu'il céda bientôt au prince Frédéric (1831). Le roi, voulant lui octroyer un témoignage de haute estime, le nomma baron ; par arrêté du 31 août de la même année il le fit commandeur du Lion Belgique et lui accorda la croix métallique. Il devint, en 1840, adjudant en service extraordinaire du roi Guillaume II, sollicita sa retraite en 1841, et fut promu, en 1845, au grade le plus élevé de l'armée hollandaise, celui de général d'infanterie, grade équivalant, en France, à celui de maréchal. Dès lors, il vécut à sa campagne *Veldzigt* à Ryswyck, où il mourut. Il existe un portrait du général Van Geen. Il avait épousé Antoinette van Meteren, dont il eut un fils, Mathieu, qui devint général au service des Pays-Bas et adjudant du roi.

Aug. Vander Meersch.

Van Kampen, *Geschiedenis der Nederlanders buiten Europa*, t. 1, passim. — Bosscha, *Nederlandsche helden*. — Muller, *Cataloog van Portretten*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Hipp. Vigneron, *La Belgique militaire*, p. 347.

**GEERAERDTS** (*Gilles*), ou GERARDI, écrivain ecclésiastique, né à Anvers en 1596, et décédé dans la même ville le 17 janvier 1655. Son père, Pierre Geeraerdt, était commandant de la garde bourgeoise, et son grand-père, Gilles Geeraerdt, licencié ès droits et avocat du conseil de la ville. Le jeune Gee-

raerds fit, selon toute apparence, ses humanités chez les pères jésuites de sa ville natale et entra dans leur ordre en 1613. Après son noviciat, il fut d'abord, pendant quatre ans, professeur d'humanités, ensuite, durant douze années, préfet des basses classes, et enfin, pendant près de vingt-deux années, prédicateur, missionnaire et directeur des congrégations. Il mourut à la suite de la tympanite. Le père Gérardi a publié: *Den Spiegel van Philothea*. Antwerpen, 1646; vol. in-12. Cet écrit ascétique a été réimprimé avec des additions, sous le titre de: *Den Spiegel van Philothea ghemaeckt door den E. P. A. G., priester der Societeyt Jesu. Waer by is ghevoeght den regel der volmaecktheydt voor alle soorten van menschen door E. P. N. R., S. J.* t'Antwerpen, Mich. Knobbaert, 1675; vol. in-12, de 187 pages.

E. H.-J. Reusens

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 130.

**GEERAERTS** (*Martin-Joseph*), artiste peintre, né à Anvers, en 1707 et mort en 1791. Elève d'Abraham Godyn. Il acquit une très grande notoriété dans la peinture des bas-reliefs en camaïeu. Sa réputation fut telle, que plusieurs souverains lui firent, dans ce genre, des commandes spéciales. Le prince Charles de Lorraine et sa sœur Anne vinrent visiter son atelier le 22 août 1750. En 1742, il fut un des six artistes qui s'engagèrent à remplir gratuitement les fonctions de directeur professeur de l'académie, laquelle se trouvait dans une situation très précaire. Lors de sa mort, ses obsèques, qui eurent lieu le soir, se firent avec beaucoup de solennité; les Anversoises voulaient ainsi rendre un dernier témoignage d'estime et d'affection au zèle et au dévouement dont il avait fait preuve pendant sa longue carrière. Les principales grisailles que l'on connait de lui sont une *Allégorie sur l'automne*, qui se trouve au musée de La Haye; une autre *Allégorie*, au musée de Vienne et les *Beaux-Arts* au musée d'Anvers, signés et datés de 1760. Geeraerts ne paraît pas avoir eu de rival dans le genre qu'il avait adopté.

Ad. Siret.

**GEERARTS** (*Marc*), GHEERAERTS ou GERARD le Vieux, peintre, architecte et graveur, né à Bruges, dans le XVII<sup>e</sup> siècle; on ne connaît pas la date exacte de sa naissance pas plus que celle de sa mort, survenue en Angleterre. C'était un élève de Martin De Vos. Il occupa la charge de deuxième *Vinder* dans la gilde de Saint-Luc à Bruges, en 1558. Dans le registre de la corporation, il est désigné cependant comme étant « élève de son père ». En 1577, on le trouve inscrit comme franc-maître de Saint-Luc, à Anvers. En 1585-1586 il paye sa cotisation comme membre de la Société de Rhétorique: *la Violette*. Cette inscription indique qu'il dut revenir, à cette époque, d'Angleterre où il s'était réfugié pendant les guerres de religion et où il fut peintre de la reine Elisabeth en 1571. Il était mort, sans doute, avant 1604, car Van Mander se plaint de n'avoir pu obtenir du fils de l'artiste des renseignements authentiques à ce sujet. Or le livre de Van Mander date de 1604. Les renseignements donnés par les auteurs anglais, et par ceux qui les ont interprétés, sont inexacts quant aux dates. Ce que l'on sait de plus certain, au sujet de ses œuvres, c'est qu'il est l'auteur d'un remarquable plan de Bruges, fait avant 1566, gravé en 10 planches et dont les cuivres originaux sont en possession de l'administration communale de cette ville.

Le musée de Vienne possède de lui deux portraits; cependant on n'est pas bien certain qu'ils ne sont pas dus à son fils. On voit à Bruges, dans l'église Notre-Dame, une *Déposition de croix* attribuée jusqu'à présent à Fr. Pourbus, mais qui paraît être une œuvre de Marc Geerarts. C'est, en tous cas, un tableau plein de mérite. Les auteurs anglais citent de lui une œuvre considérable représentant la *Procession de la reine Elisabeth se rendant à Hunsdon House avec les chevaliers de l'ordre de la Jarretière*. Il a gravé ce tableau, et la gravure a été maintes fois reproduite, notamment par le graveur anglais Georges Vertue qui, dans l'inscription accompagnant la planche, nous fait con-

naître que le *tableau original est peint à l'huile et a été commandé à l'artiste par Lord Hunsdon. Il se trouve actuellement en possession de Lord Digby (1742)*. On lui doit aussi des gravures pour une édition des *Fables d'Esopé*, à Bruges, en 1567. De plus, il est l'auteur (quelques auteurs disent que c'est son fils) d'un traité sur l'art du dessin, qui fut publié à Bruges puis traduit et édité en anglais en 1674. De même que son compatriote Jean Patenier, il plaçait dans ses paysages un personnage cédant à un besoin naturel.

Si l'on est très indécis sur les dates principales de la vie de Marc Geerarts, ainsi que sur l'authenticité de ses productions picturales, tout le monde est d'accord pour constater qu'il fut un des bons artistes de cette nombreuse école qui, vers le milieu et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, illustra notre pays. Il était à la fois peintre, sculpteur, graveur, architecte, écrivain, verrier et donna, dans ces diverses branches, des preuves d'un grand talent. Le paysage, l'histoire et le portrait ont, tour à tour, inspiré son pinceau sans qu'il soit toujours possible, comme on l'a vu, de déterminer exactement la part qui lui revient dans les attributions qui lui ont été faites. L'estime dont on l'honorait à la cour d'Angleterre, et qui se reporta sur son fils, permet de supposer qu'en effet ses talents étaient à la hauteur de sa réputation.

Il existe un portrait de Marc Geerarts fait en 1637, par lui-même, et gravé par Hollar; mais ici encore on doute que ce soit le portrait du père plutôt que celui du fils. Nous estimons que c'est ce dernier, le père devant être mort, soit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, soit tout au moins au commencement du XVIII<sup>e</sup>. Enfin, pour achever le chapitre des obscurités relatives à notre artiste brugeois, disons qu'un bon nombre d'auteurs anciens et modernes ont tiré de son nom un artiste imaginaire, qui se serait appelé Marc Garrant et auquel on a attribué les œuvres de notre Geerarts, que les anglais appellent: *Garret*. La collection du marquis d'Exeter, à Burleigh House,

possède de lui un portrait d'Elisabeth, un autre du ministre Burleigh et celui du comte d'Essex. Waagen fait remarquer que sa conception est timide, son dessin faible ainsi que son coloris; " mais, ajoute-t-il, la valeur de ses tableaux résulte de l'importance de ses modèles... " On peut se demander si Waagen n'a pas pris les œuvres du fils, dont il ne parle pas, pour celles du père. Aucun iconographe n'a fait le relevé de ses gravures, bien que l'on connaisse de lui 108 planches pour les fables d'Esopé, la *Procession d'Elisabeth* et que sa signature se rencontre sur quelques estampes signalées par Brulliot. Les graveurs les plus populaires du XVII<sup>e</sup> siècle, les Galle, les Sadeler ont reproduit, d'après Marc Geerarts, des sujets de piété, des ornements, des allégories, des médailles, etc.

Ad. Siret.

**GEERARTS (Marc)** le Jeune, fils du précédent, artiste peintre, né à Bruges. Les dates de sa naissance et de sa mort sont inconnues. Il peignait particulièrement le portrait et fut élève, croit-on, de Luc De Heere. Il accompagna son frère à Londres et devint le peintre de la reine Anne. On n'est pas d'accord sur la personnalité de Geerarts le fils, que l'on confond avec le père; toutefois la notoriété donnée, en Angleterre même, à Geerarts le Vieux permet d'attribuer au fils l'infériorité de talent que quelques-uns supposent au père. Les *Liggeren* d'Anvers mentionnent qu'en 1577 Marcus Geerarts, élève de Luc De Heere, fut admis dans la gilde de Saint-Luc. D'un autre côté, Mols nous apprend qu'il peignit, à Bruges, beaucoup de tableaux pour les carmélites, notamment pour le couvent de Sion.

Ad. Siret.

**GEERTS (Cornille)**, écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 11 mars 1734, et décédé dans la même ville le 19 septembre 1819. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Malines, le 7 octobre 1751, et, après sa profession religieuse, fut chargé successivement de

l'enseignement des humanités et de la théologie. Après la suppression des jésuites, il se retira dans sa ville natale, où il mourut à l'âge de 85 ans. Pendant qu'il était professeur de théologie à Louvain (1769-1773), il publia plusieurs thèses ou dissertations théologiques, qui furent défendues publiquement, sous sa présidence, par ses élèves les plus distingués :

1<sup>o</sup> *Theses theologicae de Verbi Divini Incarnatione*. Lovanii, J. Jacobs, 1769 et 1770, 2 brochures in-8<sup>o</sup>, de 8 et 16 pages; 2<sup>o</sup> *Theses theologicae de gratia, legibus et peccatis*. Lovanii, J. Jacobs, 1770 et 1771, 2 brochures in-8<sup>o</sup> de 8 et 16 pages; 3<sup>o</sup> *Theses theologicae de fide, spe et charitate*. Lovanii, J. Jacobs, 1771 et 1772, 2 brochures in-8<sup>o</sup> de 8 et 31 pages; 4<sup>o</sup> *Theses theologicae de jure et justitia*. Lovanii, J. Jacobs, 1772 et 1773, 2 brochures in-8<sup>o</sup>, de 8 et 60 pages; 5<sup>o</sup> *De auctoritate Romani Pontificis in conciliis generalibus, opus posthumum R.-P.-Alph. Muzzarelli*. Gandavi, Bern. Poelman, 1815, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. C'est par les soins de Geerts que ce travail du savant italien fut publié en Belgique; 6<sup>o</sup> On conserve, à la bibliothèque du couvent des PP. Jésuites à Anvers, deux volumes manuscrits, in-8<sup>o</sup>, de C. Geerts intitulés: *Varia de Societate Jesu*, et renfermant des notes curieuses sur le Musée Bellarmin, qui existait autrefois à Malines, la liste des provinciaux de la Compagnie de Jésus en Belgique, les noms des professeurs de théologie aux collèges de la Société à Louvain, à Anvers, et à Gand, etc. 7<sup>o</sup> *Verzaemeling van eenige stigbare geschiedenissen, zeldzaeme antwoorden, enz.*; petit vol. in-8<sup>o</sup> d'environ 126 pages; conservé comme le précédent chez les Jésuites, à Anvers.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., t. coll. 2072 et 2073, où l'on trouve la description détaillée des publications de Cornelle Geerts.

**GEERTS** (*Charles-Henri*), sculpteur, né à Anvers le 10 août 1807; décédé à Louvain le 16 juin 1855.

Il entra fort jeune à l'académie des beaux-arts de sa ville natale et y devint

disciple des sculpteurs Van Hoel et Vander Ven. Son aptitude spéciale, ou plutôt sa vocation, s'y manifesta promptement, et les succès obtenus pendant le cours de ses études lui valurent, d'abord les encouragements et bientôt, les commandes de l'administration communale. En 1835, il fut chargé par elle d'exécuter neuf bustes de musiciens célèbres, destinés à décorer la façade du grand Théâtre. C'était une occasion de se faire connaître; il sut en profiter de telle manière, qu'il fut appelé, pendant la même année, à remplir les fonctions de professeur de sculpture à l'académie de Louvain, qui venait d'être réorganisée et placée sous la direction du peintre d'histoire Lambert Mathieu.

A dater de cette époque, et jusqu'à la fin de sa vie, Geerts fit preuve d'une fécondité que la maturité de l'âge semblait accroître, au lieu de l'atténuer. Ses goûts laborieux, son assiduité au travail ne cessèrent de développer sa rare facilité d'exécution; et chaque année vit sortir de son atelier des œuvres dignes d'éloges. Nous ne citerons ici que les plus remarquables: buste en marbre du cardinal Sterckx (1835); — Statue de la *Vierge*, destinée à l'église de Saint-Ghislain (1836); — *Jésus, enfant, couché sur la Croix* (1836); — La *Madone*, buste en marbre du Musée de l'Etat (1836); — *Scène du Déluge*, groupe colossal à la bibliothèque de l'université de Louvain (1837); — Statue en marbre de *saint Maurice*, pour l'église du camp de Beverloo (1838); — Statue de la *Vierge* destinée à l'archevêché de Paris (1838). — Après cette dernière œuvre, notre sculpteur commença un travail considérable, d'un caractère différent et qui, s'accordant complètement avec ses prédilections, devait mettre le sceau à sa réputation: les stalles placées au chœur de la cathédrale d'Anvers. Le savant architecte chargé de la restauration de cette église, François Durllet, avait fait reconnaître la nécessité d'y établir des stalles en style ogival; il en donna le plan, puis demanda que le sculpteur le mieux initié

aux œuvres du moyen âge fût chargé de l'exécution : c'était indirectement désigner Geerts. En effet, celui-ci enthousiaste de l'art chrétien, en étudiait depuis longtemps le caractère pittoresque, naïf et chaste, et sut prouver qu'il s'en était, sans servilité aucune, assimilé toutes les qualités distinctives.

La statuaire de l'époque ogivale est, on le sait, inséparable de l'ornementation. Elle s'encadre, presque toujours, au milieu des festons, des roses, des trèfles, et le ciseau de Geerts excellait à faire éclore, avec autant de science que de goût, cette végétation sculpturale après l'avoir peuplée de gracieuses figurines. Le respect de la tradition, la pureté du style ne mirent pas obstacle cependant à d'ingénieuses innovations ; au contraire, le sentiment individuel de deux maîtres, l'un architecte, l'autre sculpteur, se manifesta pleinement, et de leur heureuse entente naquit, après un labeur de dix ans, une création irréprochable, justement qualifiée de chef-d'œuvre.

Geerts fut le premier artiste de notre pays qui remit en honneur la sculpture en bois, depuis longtemps négligée. Il y excella, et son exemple valut à plusieurs de ses confrères la commande de travaux importants : stalles, confessionnaux, autels, chaires de vérité et dais. Il avait fait école, tout à la fois par ses intéressants ouvrages, et dans un sens moins abstrait, par les nombreux élèves formés dans son atelier. C'est avec le concours d'une soixantaine de ces disciples qu'il réalisa un grand progrès : celui de mettre l'ameublement des édifices religieux en harmonie avec le style de leur architecture. Quelques-unes des églises de Bruxelles, Tournai, Namur, Bruges, Ypres, Mons, Malines, Liège, Liège, Alost, etc., reçurent de ses beaux travaux. La réputation du sculpteur, ne cessant de grandir, dépassa bientôt nos frontières, et il eut à satisfaire également aux demandes faites par les villes de Londres, Bristol, Worcester, Southport, Birmingham, Rotterdam, Schiedam ainsi qu'à celles de plusieurs villes des Etats-Unis d'Amérique. Fait digne de

remarque, c'est dans le pays où les traditions archéologiques sont les plus vivaces, en Angleterre, qu'il fut, peut-être, le plus apprécié, le mieux compris, succès d'autant plus glorieux, que l'art ogival y reste soumis à une sorte d'orthodoxie et y compte de nombreux puritains.

Si Geerts manifestait une préférence très légitime pour le style qui lui avait valu ses plus incontestables succès, il était pourtant exempt d'intolérance et d'un esprit d'exclusivisme contraire à ses devoirs de professeur. Il le prouva, non seulement par son enseignement, mais encore par ses œuvres, en exécutant dans le style classique quelques statues, telles que la *Nymphé au Cygne* et la *Jeune fille au Papillon* (1845 et 1849), sujets appartenant au domaine de la mythologie et de la fantaisie idéale. On lui doit aussi un grand nombre de bustes et plusieurs monuments funéraires ; mais on ne peut méconnaître que ce ne soit par les figures ou figurines des saints, des martyrs, de la Vierge et de son divin fils, qu'il a donné la meilleure mesure de ses forces. Son idéal, son sentiment expressif s'y révèlent, comme il a révélé aussi son savoir d'archéologue et sa consciencieuse patience d'artiste dans la restauration de la célèbre cheminée du Franc de Bruges, et dans celle du monument funèbre du cardinal de Croy, appartenant à la famille d'Arenberg.

De nombreux succès, obtenus aux expositions publiques d'objets d'art, avaient valu à Geerts la croix de l'ordre de Léopold et celle du Lion Néerlandais, et la classe des Beaux-Arts de l'Académie de Belgique, sanctionnant son mérite, l'avait élu membre correspondant. Comblé de tous les biens, la célébrité, la fortune, le bonheur domestique, il semblait n'avoir plus rien à désirer, quand la mort vint l'enlever, plein de vitalité et de force créatrice, à l'âge de cinquante-cinq ans. Ses funérailles donnèrent lieu à de touchantes manifestations ; son ami le peintre Mathieu, et Ad. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie, y furent les fidèles interprètes des regrets causés

par une mort aussi inattendue, et la population louvaniste, tout entière, s'associa au deuil de sa famille et de ses amis.

Félix Stappaerts.

Lambert Mathieu, discours prononcé aux funérailles. — Christian Kramm, *De levens en werken van hollandsche en vlaamsche kunstschilders*. Ed. Fétis, *Annuaire de l'Académie*.

**GEERTS** (Jean), abbé de Tongerlo. Voir GERARDI.

**GEFFENSIS** (J.), écrivain ecclésiastique, né à Geffen (ancien Brabant). XVI<sup>e</sup> siècle. Voir VANDERSLOOTEN (J.).

**GEHOT** (Jean), violoniste et compositeur, né en Belgique vers 1750. Cet artiste distingué a passé toute sa carrière à l'étranger. Dès 1780, il voyagea en France, en Allemagne et se trouvait en 1784 établi à Londres. Il publia à Paris et à Berlin les compositions suivantes : 1<sup>o</sup> *Six quatuors pour deux violons, alto et basse*, op. 1. — 2<sup>o</sup> *Six trios pour deux violons et violoncelle*, op. 2. — 3<sup>o</sup> *Six trios pour violon, alto et basse*, op. 3. — 4<sup>o</sup> *Six ducs pour violon et violoncelle*, op. 4. Indépendamment de ces compositions musicales, Gehot mit au jour les ouvrages suivants : 5<sup>o</sup> *A treatise on the theory and practice of music*. Londres, 1784, in-8<sup>o</sup>. — 6<sup>o</sup> *Art of bowing the violon*. Londres, Rolffs, in-4<sup>o</sup>. — 7<sup>o</sup> *The complete instructor for every instrument*. Le premier ouvrage est un traité sur la théorie et la pratique de la musique ; le second, une méthode de violon, et le troisième, un traité général des instruments.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**GEIRNAERT** (Joseph-Louis), artiste peintre, né à Ecloo, en 1790, mort en 1859, à Gand. Cet artiste, qui suivit les leçons de Herreyns après avoir étudié à l'académie de Gand, exerça une certaine influence lorsqu'il devint professeur à l'académie du chef-lieu de la Flandre orientale. Après avoir fréquenté pendant deux ans l'atelier de J. Paelinck, il concourut en 1818 pour le prix de l'académie de Bruxelles. Le sujet du concours était une scène de

genre ; elle lui valut le premier prix. En 1820, il obtint une médaille pour des portraits exposés au salon de Gand. La même année et au même salon, il remporta le prix offert par la ville dans le concours ouvert par elle ; ce concours avait pour sujet : *Une Jeune Fille qui prend, en présence de son maître et sous les yeux de sa mère, une leçon de harpe*. Ce tableau, gravé au trait par C. Normand dans les *Annales du salon de Gand*, de *De Bast*, 1820, révèle le goût de l'époque ; l'on y entrevoit, dans une composition adroite et éloquente, revêtu d'un coloris un peu maigre mais serré, l'influence de l'école de David. Le même goût et le même sentiment apparaissent dans le tableau couronné à Bruxelles en 1818 : *Un Officier belge présentant à sa famille son compagnon d'armes qui lui a sauvé la vie*.

Geirnaert peignit aussi quelques sujets d'histoire, tels que *Moïse sauvé des eaux*, *Joseph et Putiphar* ; on lui doit encore un grand nombre de portraits. Après avoir remporté d'honorables succès à Paris, il tenta la fortune, en y exposant, au salon de 1835, sa *Demande en mariage*, qui lui valut la médaille d'or. Ce tableau a été gravé à l'aqua-tinte par Chollet. Geirnaert reçut de grands honneurs dans sa ville natale. Il fut un moment le peintre à la mode, mais ne sut point tirer parti d'une situation que lui faisaient son talent et les circonstances. D'un caractère paisible, dépourvu d'ambition et ne vivant que pour son art, il se recueillit et s'absorba dans l'étude. Vers ses dernières années, il se livra tout entier au professorat, et fut nommé, en 1850, chevalier de l'ordre de Léopold. Il avait rêvé de faire un voyage en Italie, mais il ne put réaliser son rêve ; Paris et quelques villes de la Hollande furent les seules localités qu'il visita. Geirnaert fut, en Belgique, un des derniers représentants de l'école de David, et il comprit, en voyant l'essor qu'avait pris l'école d'Anvers sous l'impulsion de Wappers, que l'heure du repos avait sonné pour lui. Il fit quelques élèves qui rompirent bien vite avec les traditions qu'il respectait encore, et qui se

rangèrent sous la bannière anversoise. Aux tableaux que nous avons déjà cités il convient de joindre encore *La Laitière*; *les Petits Maraudeurs*; *les Joueurs de cartes*; *le Retour de la kermesse*; *les Bulles de savon*; *les Petits Savoyards*; *le Marchand de crevettes*; *les Fiancés chez le curé* (gravé); *le Médecin hongrois* (au pavillon de Haarlem); *le Retour des pêcheurs*; *l'Arrestation du comte d'Égmont*; *Albert Durer au tombeau des Van Eyck*, *Jean Steen et Van Goyen*; *Léonard de Vinci faisant le portrait de la Fornarine*; *la Belgique avant 1830*; *la Belgique après 1830*; *Une Election*; *Signature d'une pétition*; *l'Expropriation* (au musée de Gand. Daté de 1835); *Marie-Thérèse secourant une pauvre femme*, etc. E. Verboeckhoven a lithographié son portrait en 1827. A la mortuaire de M. Toelaar, d'Amsterdam, le *Médecin hongrois* de Geirnaert, fut vendu 900 florins.

Ad. Siret.

**GELDER** (*Jean VAN*) ou **GELDRIUS**, philologue du XVII<sup>e</sup> siècle, né à Ruysselede (Flandre occidentale). Très érudit latiniste et helléniste, il dirigea, à Bruges, une école de belles-lettres qui acquit une bonne réputation. Le célèbre graveur Goltzius ayant, grâce aux libéralités de Marc et Guidon Laurins, seigneurs de Watervliet, érigé à Bruges un vaste établissement typographique, y attacha Geldrius avec d'autres savants, chargés, comme lui, d'ajouter des textes latins aux gravures dues à son burin. Ces notes ou *scholies* avaient pour objet d'interpréter et de commenter les passages des écrivains de l'antiquité, choisis et mis en lumière par Goltzius. Geldrius a publié, dit-on, en vers latins, un recueil d'épigrammes, empruntées aux Grecs; mais nous ignorons la date et le lieu d'impression de cet ouvrage.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 645. — *Biographie de la Flandre occidentale*, t. III, p. 252.

**GELDER** (*N. VAN*), peintre flamand, qui florissait en 1660. On ne sait absolument rien sur sa vie. Ce qui a tiré son nom de l'oubli, c'est un tableau représentant : *un Coq et des oiseaux morts*,

d'une facture toute flamande et d'une remarquable perfection d'exécution. Ce tableau, placé au musée de Vienne, porte la signature de l'artiste et mesure deux pieds neuf pouces en hauteur, sur deux pieds six pouces en largeur.

En 1762, on voit figurer, à une vente publique à La Haye, un de ses tableaux portant la date de 1660, ce qui a permis de lui assigner une place chronologique dans notre histoire. On peut supposer que les œuvres de ce peintre auront été attribuées à des célébrités en vogue et que c'est à cette circonstance que l'on doit d'en rencontrer si peu.

Ad. Siret.

**GELDERSMAN** (*Vincent*), peintre, né à Malines, vers 1539. Il excellait dans l'exécution du nu, qu'il dessinait savamment et modelait avec grâce. Son talent brillait surtout dans la reproduction des torses féminins, mais on lui reprochait de manquer de goût dans ses compositions. Les tableaux de Geldersman, exécutés la plupart à l'huile, eurent cependant grand succès et furent souvent copiés. Les œuvres de ce peintre ne sont plus connues que de nom; l'on citait parmi elles *les Œufs de Leda* (étude de nu à mi-corps); *la Chaste Suzanne*; *la Mort de Cléopâtre*.

L'église de Saint-Rombaut, à Malines, renfermait jadis de Geldersman, outre une *Descente de croix*, où la Madeleine lavait les pieds ensanglantés du Sauveur; plusieurs compositions relatives à l'*histoire de Caleb et de Josué*. Ces diverses peintures ornaient la chapelle dite *Ridders Capelle*.

Emmanuel Neeffs.

*Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. I, p. 217.

**GELDORP** (*Georges*), portraitiste, né à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, probablement à Cologne, « bien que Walpole le désigne comme Anversois », mort à Londres vers 1658.

Il vint, dans sa jeunesse, s'initier à la peinture à Anvers; il l'étudia, paraît-il, assez imparfaitement et alla s'établir à Londres, sans doute par suite de la médiocrité de ses succès. Cette émigration lui fut des plus avantageuses. Actif,

insinuant, plein d'ambitieux desirs, il se créa d'excellentes relations et réussit à jouer un rôle dans le monde élégant. Installé dans une grande habitation avec jardin, située dans Drury lane, et qu'il avait obtenue de la Couronne pour un loyer de trente livres sterling, il y reçut noble compagnie : son salon devint, au dire des biographes, un lieu de réunion où les hommes d'Etat, les grands personnages venaient se concerter pour leurs secrets desseins. Dans ces conditions et à une époque aussi agitée que celle où se trouvait l'Angleterre, le maître du logis pouvait exercer une certaine influence en faveur des artistes. Soucieux de ses intérêts, il l'exerça en effet, très efficacement, d'abord en devenant conservateur des tableaux du roi, ensuite, en accordant aide et protection aux peintres qu'il savait doués d'un véritable talent. Il protégea notamment, Pierre Vander Faes (dit Peter Lely), qui arrivait, inconnu à Londres, l'année même où mourut Van Dyck et qui était appelé à remplacer le célèbre portraitiste flamand en peignant avec infiniment de charme les beautés blondes, et sentimentales d'une cour galante. Geldorp s'agitait dans un milieu favorable à ses aptitudes. Ses manières, son élégance, la souplesse de son caractère plus encore que ses talents, lui valurent sa brillante position, et il ne semble point douteux qu'il ne fût mieux disposé à conserver des tableaux qu'à les peindre.

Il mena, pendant assez longtemps, l'existence d'un gentilhomme, et le luxe dont il s'entourait provenait, sans doute, moins du traitement affecté à ses fonctions, que de l'habileté déployée par lui comme négociateur entre les grands seigneurs et les grands artistes. Il hébergea Van Dyck lors de son premier voyage à Londres et fut en 1629, l'hôte de Rubens. On sait, par les deux lettres que lui adressa cet illustre maître (1), qu'il

servit d'intermédiaire entre celui-ci et un intelligent collectionneur, le banquier Jaback, de Cologne. La négociation entamée réussit, et l'église des Douze Apôtres, paroisse du banquier, fut, après quelques années d'attente, enrichie du tableau représentant le *Crucifiement de saint Pierre*, l'un de ceux que Rubens estimait le plus et avait traité avec une vive prédilection.

Après la décapitation de Charles Ier, la position de notre artiste dut singulièrement s'amoindrir. Ses fonctions de conservateur de la collection royale étaient supprimées et le luxe des objets d'art ne pouvait subsister au milieu des troubles, alors que le parti tout-puissant de Cromwell affichait une extrême austérité de mœurs. On ignore quelles furent les ressources de Geldorp pendant cette période néfaste. Un fait démontre cependant qu'il reconnut la nécessité de restreindre ses dépenses : il avait, en 1653, quitté son élégante demeure pour aller vivre dans la rue de l'Archer. On ne possède guère de renseignements sur ses productions. Sous les règnes des Stuarts, l'Angleterre regorgeait de portraitistes habiles, venus, la plupart, du continent, et il ne pouvait prétendre à se placer au même rang qu'eux. Aussi, chercha-t-il, et trouva-t-il, dans une autre sphère, ses plus fructueux succès. On ne saurait croire cependant qu'il fut (comme on a osé l'affirmer) totalement dépourvu de talent. Bien que médiocre dessinateur, il réussissait, paraît-il, par une très soignée exécution, à caractériser la physionomie de ses modèles sous l'aspect le plus agréable. La préférence que lui accordèrent plusieurs grands seigneurs constitue d'ailleurs, à cet égard, un favorable indice. On cite de lui un portrait du duc de Lennox, gravé par le burin exercé de Robert van Voerst ; un portrait du comte de Lindsay, également gravé en 1642 ; et l'on sait que deux de ses portraits, datés l'un de 1602, l'autre de 1636, habilement traités jusqu'aux mains, ont été publiquement vendus à Copenhague, au mois d'août 1837.

La position brillante acquise par Geldorp, ses relations dans le grand monde,

(1) Ces deux lettres, du 25 juillet 1637 et du 2 avril 1638, sont, par exception, rédigées non en italien, mais en flamand. Le texte de la première a été fréquemment cité, parce que l'une de ses phrases faisait supposer abusivement que Rubens était né à Cologne. C'est avec un ton d'extrême courtoisie que l'illustre maître écrivait à Geldorp.

son intimité avec d'illustres artistes, étaient autant de conditions faites pour exciter l'envie, la malignité de ses confrères. Elles l'excitèrent, en effet, au plus haut degré. Une historiette mise en circulation par le peintre biographe Sandrart, puis répétée par Houbraken, De Piles et plusieurs autres, ne tend à rien moins qu'à constater l'extrême maladresse de notre artiste. Sandrart, très mal renseigné cette fois, raconte ce qui suit : « Un Anglais, appelé Gelsdorf (*sic*), qui fit beaucoup de portraits en Angleterre, ne savait dessiner, c'est pour quoi il se voyait obligé de faire tracer par d'autres les contours des visages, contours qu'il transportait ensuite sur panneau au moyen d'un poncis. »

Cette version d'un contemporain, encore plus absurde que malveillante, a été reproduite par De Piles et Moréri. Ils ne parlent, eux, de Geldorp qu'à cause de l'industrie qu'il avait pour gagner sa vie. Comme il maniait passablement bien les couleurs, disent-ils, et qu'il avait de la peine à dessiner, il avait fait faire, par d'autres peintres, plusieurs *têtes*, plusieurs *pieds*, plusieurs *mains*, dont il avait confectionné les poncis pour lui servir dans ses tableaux. Les biographes qui parlent ainsi semblent oublier qu'il s'agit de portraits et, conséquemment, que les *extrémités* d'un type humain ne sauraient s'appliquer, avec une identité suffisante, à un autre type, nécessairement dissemblable par l'organisme, le tempérament, la caractéristique de l'être. L'inépuisable variété de la nature le veut ainsi. L'anecdote, tant de fois répétée, n'aurait donc pas même le moindre indice de vraisemblance si l'on ne savait que Peter Lely, logé d'abord chez Geldorp, n'avait commencé par exécuter différents travaux pour son hôte. On a tiré de ce fait des inductions erronées et absurdes.

Félix Stappaerts.

Joachim Sandrart, *l'Académie allemande*. — Houbraken, *De groote schouwburg der Nederlandsche konstschilders*. — Christian Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders*.

**GELDORP** (*Gortzius*) ou **GUELDORP**,

portraitiste et peintre d'histoire, né à Louvain en 1553, mort à Cologne en 1616 ou 1618.

Il reçut à Anvers les premières leçons de peinture en entrant, à dix-sept ans, dans l'atelier de Frans Francken, le Vieux, et bientôt après (1571), dans celui de Frans Pourbus père. Sous la direction de cet habile maître, il acquit un talent assez distingué pour attirer sympathiquement l'attention du duc de Terra-Nova, qui le prit à son service et l'emmena, en 1579, à Cologne. Geldorp se plut et réussit si bien dans cette ville, qu'il s'y fixa et y demeura jusqu'à la fin de ses jours. Sa laborieuse et brillante carrière lui permit d'y laisser dans les églises, les musées, les collections particulières, beaucoup de productions attestant son mérite. La Pinacothèque de Munich, la galerie d'Augsbourg, la galerie du Belvédère à Vienne et la galerie d'Arenberg à Bruxelles, possèdent aussi de ses œuvres. On voit dans cette dernière un intéressant portrait du célèbre Jansénius, alors qu'il n'était âgé que de vingt et un ans et déjà promu docteur, depuis deux ans, à l'université de Leiden. Les inscriptions tracées par le pinceau du peintre nous l'apprennent ; elles nous montrent aussi sa signature monogrammatique, formée de deux G entrelacés et accompagnée de la date de 1604. C'est à cette époque que le vieux biographe Karel van Mander, lié intimement avec Geldorp, nous le montre comme étant plein de verve. « Actuellement, dit-il, en l'an 1604, son ingénieux esprit n'est pas encore oisif, ni son habile main ne se repose guère. Bref, avec sa belle et facile manière de travailler (*zyn schoon vloeiende manier van werken*), il a su ouvrir les yeux à beaucoup de portraitistes estimables, et leur a fait voir plus loin et mieux qu'autrefois. »

L'artiste avait alors dépassé la cinquantaine, mais l'inévitable déclin de son talent n'apparut que plus tard. Un savant critique d'art, Waagen, nous dit, en effet, qu'on peut classer toutes ses œuvres en deux catégories très distinctes, les premières étant d'une conception vive

et exécutées avec soin, les secondes revêtues d'un ton froid et peintes négligemment. Ce reproche est, sans doute, bien plus applicable aux pages historiques qu'aux portraits, genre dans lequel le maître brilla, auquel il se consacra spécialement, et qui permet presque toujours de louer la justesse de son modelé, la suavité de son coloris, et le caractère expressif de ses personnages.

Parmi ses tableaux d'histoire on cite une *Danaé*, — *Esther et Assuérus*; — la *Chaste Suzanne*; — une *Marie Madeleine*, rappelant la manière de Carlo Dolce; — les *Quatre Evangélistes* (considéré comme le meilleur tableau du maître); — le *Christ et la Sainte Vierge*, sujets plusieurs fois répétés et reproduits en gravure par le burin de Crispin De Passe. Joh Gole et Pierre Isselburg ont également gravé quelques-unes de ses autres productions.

Nous avons indiqué, au commencement de cette notice, les deux noms, l'un originel, l'autre adoptif, attribués à notre peintre. C'est le premier qui a prévalu et s'est exclusivement transmis à ses proches : *Georges et Melchior Geldorp*, peintres tous deux, qui ont acquis de la notoriété dans le domaine des beaux-arts et dont on trouvera, ici même, les biographies.

Félix Stappaerts.

Karel van Mander, *Het leven der doorluchtige Neiderlandsche schilders*. — Christian Kramm, *De levens en werken der hollandsche kunstschilders*. — G.-F. Waagen, *Mannel de l'histoire de la peinture*. — W. Burger, *La galerie d'Arenberg à Bruxelles*.

**GELDORP** (*Henri VAN*) ou **CASTRITIUS**, professeur d'humanités, né vers 1520 à Geldorp, village du Brabant septentrional, et mort après l'année 1564, à Anvers ou à Duisbourg près de Dusseldorf. La plupart des biographes ont, à tort, dédoublé l'écrivain qui fait l'objet de la présente notice en deux personnages distincts, Henri van Geldorp et Henri Castritius. Cette erreur a été commise, entre autres, par l'auteur de la vie d'Henri Castritius, publiée dans le tome III de la *Biographie nationale*. Henri Castritius ou Van Geldorp commença sa carrière par être

professeur d'humanités à Sneek, et passa, plus tard, en la même qualité à Delft. Ayant embrassé le protestantisme, et obligé, en 1558, de quitter cette ville et même les Pays-Bas, il se retira à Duisbourg sur les bords du Rhin, où il ouvrit une école libre ou collège d'humanités, qui lui fournit surabondamment de quoi vivre, bien que le magistrat de la ville ne lui accordât aucune subvention. En 1560, on lui offrit une chaire de langue grecque à l'université de Heidelberg, mais des circonstances indépendantes de sa volonté ne lui permirent pas d'accepter cette offre flatteuse. Il paraît être resté à Duisbourg jusqu'en 1566, époque à laquelle il se transporta vraisemblablement à Anvers. « Il fut quelque temps en liaison, dit Paquot, avec Joachim Hopperus, et était l'ami intime de Jean Tiara, avocat au conseil de Leuwarden et député des Etats de Frise, qui mourut en 1596. C'était un esprit aigre et satirique. » On a de lui : 1<sup>o</sup> *Institutio rei litterariae in schola Delphensi una cum legibus scholasticis*. Antverpiæ, Corn. Withagius, 1556; 2<sup>o</sup> *De optimo genere interpretandæ philosophiæ; in qua proponitur ratio atque ordo scholæ Duysburgensis*; 3<sup>o</sup> *Spes, sive de votis hominum, Henrici Castricii Carmen*. *Accedit ejusdem de opifice Dei et justitia Providentiæ carmen sapphicum; et de invidia ode græca anacreontica*. Colonix, hæredes Arnoldi Birchmanni, 1559; vol. in-12; 4<sup>o</sup> *Nomothesia sive de legum latrone ad constituendum vitas moresque studiosorum, ad S. P. Q. Duysburgensem*, 1561, vol. in-4<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> Dix lettres latines adressées, en 1563 et 1564, à Jean Tiara, dont il est question ci-dessus. Elles ont été publiées par Simon Abbé Gabbema dans ses : *Illustrium et clarorum virorum epistolæ, distributæ in centurias tres*. Harlingæ, 1668; vol. in-12, p. 189-205; 6<sup>o</sup> *Dialogus epithalamicus, auctore, ut perhibent, Geldorpio, scholæ Duysburgensis moderatore*, publié dans le même recueil de Gabbema, p. 205-214; 7<sup>o</sup> *D. Ruardis Tapperi, Enchusiani, hæreticæ pravilitatis primi et postremi per Belgium inquisitoris,*

*apothéosis*, publié sous le pseudonyme de Gratianus Venerus, et traduit plus tard en flamand sous le titre de : *De hemelvaart des eersten ende oversten vervolger der christenen in Nederland Ruart Tapper*; 8° Il a traduit en flamand le traité de Louis Vivès : *De subventionne pauperum*, sous le titre de : *Twee boeken van den armen toe onderhouden uyt den Latyn in Duytsch ghestelt door Henricum Geldorpium*, 1566, vol. in-12; 9° On lui attribue aussi quelque fois un opuscule : *Lijkzang over de begraaven misse*.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 266 et III, p. 290. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*, III, p. 229, et VII, p. 89. — S. A. Gabbema, ouvrage cité.

**GELDORP** (*Melchior*), portraitiste, élève de Gortzius Geldorp, né à Cologne dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle; décédé, selon toute probabilité, dans la même ville vers 1640. Les seules données biographiques qu'on ait recueillies sur son compte sont les dates inscrites sur ses portraits. Les collectionneurs de la ville rhénane en ont conservé un certain nombre et nous allons les mentionner brièvement : portrait d'un ecclésiastique, daté de 1615, chez le peintre Engelbert Willems; portrait d'une dame revêtue d'une large fraise (1618), appartenant au libraire Schmitz; bustes du Christ et de la sainte Vierge, peints en 1619, du cabinet de M. Schumacher; portrait d'enfant, de 1624, à la galerie Suermondt, récemment cédée à l'empereur d'Allemagne; portraits de deux époux, datés de 1637, et appartenant à l'avocat Ruckel de Cologne.

On connaît en outre, de notre peintre, par la gravure, un portrait équestre, celui de Wolfgang Guillaume, comte palatin du Rhin et duc de Bavière. Cette planche, grand in-folio, mérite de fixer l'attention par l'inscription suivante : MEL. GELDORP *jun. pinx.* ABR. HOGENBERG *sc.* Le mot abrégé *jun.* permet, en effet, de supposer que notre portraitiste n'était pas (comme on le croit communément) le fils, mais le neveu de Gortzius Geldorp, et qu'il avait reçu en naissant le même prénom que son père.

Quoi qu'il en soit, fils ou neveu, il fut bien certainement le disciple du peintre louvaniste; l'analogie du faire et du sentiment qui existe entre leurs œuvres est telle qu'elle a pu, parfois, induire en erreur des connaisseurs expérimentés; c'est ainsi, notamment, qu'elle a permis d'attribuer le portrait d'enfant, cité plus haut et daté de 1624, à Gortzius, décédé depuis 1618.

Felix Stappaert.

Christian Kramm, *De levens en werken der vlaamsche schilders*. — A. Seubert, *Algemeines kunst lexicon*. — W. Burger, *Galerie d'Arenberg*.

**GELEEN** (*Godefroid van*), feld-maréchal autrichien sous l'empereur Ferdinand III et commandant de l'ordre Teutonique, naquit à Maestricht vers 1595 et mourut dans la même ville, le 16 août 1657. Il était fils d'Arnold van Geleen, seigneur de Huyn et d'Amsteraerd et de Marie Bockholz.

Son père avait servi Philippe II d'Espagne avec grand zèle, en qualité de gouverneur des villes de Limbourg et de Maestricht. Van Geleen le perdit de fort bonne heure, et fut recueilli par un proche parent paternel, le commandeur teutonique des Vieux-Jones près de Tongres, qui l'éleva avec soin. Par reconnaissance, ou peut-être aussi par tradition de famille, il prit l'habit de cet ordre encore célèbre, quoiqu'il fût arrivé à son déclin. L'archiduc Charles d'Autriche, évêque de Breslau et de Brixen, en était alors le grand-maître. Ce fut sous ses auspices que notre jeune chevalier obtint, en 1619, une lieutenance dans le régiment Brantkhorst-infanterie, alors en formation dans le pays de Liège. Le moment était des mieux choisis pour un début dans la carrière des armes. La guerre, qui n'avait pas abandonné depuis un siècle le sol de l'empire d'Allemagne, désolait alors avec un redoublement de fureur ses provinces orientales. Cela allait d'autant mieux, qu'on était Germains contre Slaves. Van Geleen plongea dans la mêlée et en sortit sain et sauf pour passer, après la bataille de Prague (novembre 1620), au régiment d'Anhalt-infanterie, avec le grade de capitaine. Sa réputation de folle témérité était déjà

bien établie. L'histoire de son déplorable duel avec un officier anglais à Rosshaupten en 1621, occupa l'Allemagne entière et servit de thème à des dissertations prouvant pour la plupart que la guerre, quoi qu'on fasse, refoule les bons sentiments, fait reculer vers la honte de la barbarie. Ce duel cependant ne nuisit en rien à son avancement.

Après dix ans d'une vie haletante, pleine de succès et de revers dont le récit serait fastidieux, il fut fait colonel par l'électeur Maximilien de Bavière, en sa qualité de chef de la ligue catholique, et reçut presque à la même heure, du grand-maître de son ordre, une commanderie. Notre célèbre Tilly le protégeait, se servait de lui volontiers. Après la prise de Magdebourg (1632), il lui confia la défense de la ville de Wolfenbüttel. Van Geleen sut s'y maintenir, et n'en sortit, à la tête de ses gens, qu'au mois de juillet 1632, à l'appel pressant du général de Pappenheim, qui avait consenti, sur les instances de l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas espagnols, et les prières des colonels belges, Pallant, Gronsveld, Camargo et Linteloo, à marcher au secours de la ville de Maestricht investie par les Hollandais. L'expédition échoua. Personne n'en eut, sans doute, plus de regret que notre personnage, puisqu'il s'agissait de sa ville natale et du triomphe de sa foi.

Il revint en Allemagne humilié, découragé, pour se heurter partout aux Suédois et aboutir à Hameln, en juillet 1633, à une défaite des plus sanglantes. Le comte de Mérode, qui commandait en chef en cette rencontre, avait été tué; van Geleen lui succéda comme général de la ligue catholique. Son premier fait d'armes en cette nouvelle qualité fut la prise de Hoexter, l'un des plus révoltants épisodes de cette cruelle guerre de Trente ans, parce que la population civile, comme la garnison, fut passée tout entière au fil de l'épée pour n'avoir pas voulu retourner à la messe. Après cela, van Geleen battit les Suédois à Nchem, les Hessois de Holzzapfel à Hervorden; il prit Hamme, Luenen et Bochum, devint l'un des plus connus

d'entre les grands batailleurs de son temps. Son ordre, fier de lui, lui fit don d'une seconde commanderie, celle des Vieux-Jones, en Hesbaie, où il avait été élevé.

Le voilà riche; il n'en est pas plus content, car il est mis successivement sous les ordres de Gallas, le moins heureux des maréchaux de l'Empire, et de l'archiduc Léopold-Guillaume, le très pieux grand-maître de son ordre, mais comme soldat, plus incapable encore que malheureux. Un moment, en 1639, il se trouva libre d'agir à sa guise, et il profita largement de l'indécision et de la stupeur que la mort du duc Bernard de Saxe-Weimar avait jetées dans les rangs ennemis. Cette fois, il fut fait feld-maréchal et comte du Saint-Empire. Il se trouva avoir pour collègues des gens qui le jalouaient et le contrariaient de leur mieux. Quand il vit qu'il ne pouvait vaincre cette opposition systématique, il donna sa démission en disant ou en écrivant à ses amis, que son seul regret était de n'avoir pu ni se mesurer avec le duc Bernard de Saxe, ni joindre le Suédois Banner, ni se battre en duel avec le maréchal de Piccolomini. L'Electeur de Cologne le retint auprès de lui et le mit, en 1642, à la tête de ses troupes avec le titre de gouverneur de sa capitale. En 1645, notre personnage, auquel l'inaction pèse, se remet en campagne à la tête de 5,000 hommes seulement, pour aller rejoindre au Palatinat, où une partie décisive va se jouer, le comte de Mercy et notre fameux Jean de Weert. Les trois amis sont battus à Allerheim; van Geleen est fait prisonnier: c'est à Turenne qu'il a la consolation de remettre son épée. Six mois plus tard, il rentrait pour de bon en Belgique, non seulement dégoûté des hommes et de la gloire, mais malade et ruiné.

Le grand-maître teutonique, l'archiduc Léopold-Guillaume, était devenu gouverneur général des Pays-Bas et recevait volontiers ses avis et ses confidences. Un jour van Geleen lui écrivit: « Pendant les vingt-huit années que j'ai été au service de votre auguste maison, j'ai si peu épargné mon bien et ma

« vie, qu'à cette heure je souffre davantage de mes créanciers que de mes blessures ». Mais l'archiduc lui-même n'était pas en état de le tirer d'affaire. Tous les ans van Geleen allait le voir à Bruxelles; en 1654, un accès de goutte l'empêcha de faire ce voyage, et jusqu'à sa dernière heure, il resta cloué sur sa chaise longue.

Charles Rahlenbeek.

*Theatrum europœum*, vol. II à V. — Wassenberg's, *Erneworter teutscher Florus*, éd. Elzevier de 1647. — *Archives génér. de Belgique*, papiers Roose, vol. 45 et 47. — *Correspondance de l'archiduc Léopold-Guillaume*, cart. G. — *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, Gand, 1864. — Voir mon article intitulé : *Biographie nationale*. Godefroid Huyn van Geleen.

**GELLIUS** (*Gaspar*), écrivain ecclésiastique, né à Diest vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, et décédé, probablement, à Floreffe, le 8 mars 1620. Il y avait embrassé la vie religieuse dans la célèbre abbaye de l'ordre de Prémontré, et fut nommé, en 1584, curé de Lagemierde dans le Brabant septentrional. En 1604, il passa en la même qualité à Helmond, paroisse populeuse qu'il administra jusqu'au 18 avril 1613, lorsqu'il prit sa retraite.

Il publia, en 1600, à Louvain, chez Zangrius, un recueil de poésies intitulé : *Poemata sacra*, vol. in-4<sup>o</sup>, où il chante l'origine de l'ordre de Prémontré et la vie de saint Norbert, qui en fut le fondateur.

E.-H.-J. Reuseys.

Foppens. *Bibliotheca belgica*, I, p. 327. — Coppens. *Nieuwe beschrijving van het bisdom van 's Hertogenbosch*, III, 1<sup>re</sup> partie, p. 371. — Schutjes, *Geschiedenis van het bisdom 's Hertogenbosch*, IV, p. 124. — Barbier, *Nécrologe de l'abbaye de Floreffe*, p. 47.

**GELRE** (*Godefroid VAN*), orfèvre et graveur du XVII<sup>e</sup> siècle, né à Bruxelles. Il florissait dans sa ville natale entre les années 1585 et 1604. Il fut nommé, le 6 mars 1585, conseiller et maître des monnaies, par Philippe II roi d'Espagne, et conserva cet emploi sous les archiducs Albert et Isabelle. En 1589, il grava deux médailles d'or à l'effigie du roi, ainsi que deux autres portant celle du duc de Parme. Ces deux médailles, d'une belle exécution, étaient destinées à être offertes en cadeau aux

principaux personnages du Danemark. Philippe recourut plus d'une fois à son talent et à son habileté d'artiste.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

**GELU** (*Jacques*), prélat, écrivain, né vers 1370, à Yvoy, aujourd'hui Carignan, ancienne ville du duché de Luxembourg; mort à Embrun, le 7 septembre 1432. Après avoir fait de brillantes études à l'Université de Paris, il fut attaché à la maison du duc d'Orléans, frère de Charles VI, en qualité de maîtres des requêtes; il devint ensuite conseiller, puis, au mois de juin 1407, président du parlement du Dauphiné. Lors de l'assassinat du duc d'Orléans (1407), qui le traitait comme un ami, Charles VI le nomma gouverneur des trois fils du défunt, et on le vit blâmer sévèrement le trop célèbre plaidoyer que le docteur Petit (Belge comme lui), prononça à propos de l'assassinat du duc. En 1414 il obtint le siège archiepiscopal de Tours et fit, le 8 avril 1415, son entrée solennelle dans cette ville.

Gelu jouit longtemps de la confiance du dauphin, depuis Charles VII, qui le chargea de plusieurs missions importantes. Il fut un des députés représentant la France au concile de Constance, en 1414, et chargé, comme tel, d'y demander l'abdication de l'antipape Benoît XIII (Pierre de Lune); il eut la mission d'aller vers celui-ci, pour l'engager à mettre fin au schisme qui désolait l'Église et crut même un instant avoir réussi dans son ambassade; il s'en félicitait déjà devant le concile, lorsque l'événement vint démentir ses prévisions : l'antipape, après avoir leurré pendant quelque temps Charles VI roi de France et divers princes de l'Empire, finit par déclarer qu'il gardait la tiare. On sait qu'il promettait, lors de son élection, de se démettre si on l'exigeait. Après sa déclaration, il ne fut plus regardé que comme un schismatique et le concile décida d'élire un autre pape. Gelu eut néanmoins quelques partisans.

Gelu contribua ensuite par sa plume à l'extinction du schisme et écrivit, à cette occasion, une *Apologie pour l'empereur*

*Sigismond, le roi d'Aragon et les autres ambassadeurs du concile, contre Benoît XIII.* Le nouveau pape l'ayant nommé légat en France, il y courut de grands dangers et n'échappa qu'avec peine aux massacres qui ensanglantèrent, en 1418, les rues de Paris. Plus tard, au mois de janvier 1420, il alla en Espagne avec une mission du dauphin, qui sollicitait des appuis contre les Bourguignons et les Anglais. En 1421, il partit pour Rome, d'où le pape l'envoya à Naples. Transféré, en 1427, du siège de Tours à celui d'Embrun, il fut un peu moins occupé des grandes affaires de l'Église et de l'État, et on s'accorde à louer le zèle qu'il déploya dès lors dans l'administration de son siège métropolitain.

Contemporain de la célèbre Pucelle d'Orléans, il fut consulté sur son compte par le roi Charles VII, et répondit aux cinq questions qui lui furent proposées à ce sujet. Son manuscrit sur vélin, conservé à la Bibliothèque nationale, n° 6199, t. VI, porte pour titre : *J. Gelu, ministri ebredunensis, de Puellâ aurelianensi dissertatio*; il y démontre l'innocence de Jeanne d'Arc et la possibilité que Dieu s'entremît directement dans les affaires du royaume.

Une autobiographie de Gelu, intitulée : *Vita J. Gelu usque ad annum 1421, ab ipso conscripta*, fut imprimée dans le *Novus Thesaurus anecdotorum*, de Dom Martène. Il composa aussi : *Rerum ab antecessoribus suis in ecclesiâ ebredunensi gestarum breve compendium*.

Aug. Vander Meersch.

**GELUWE** (*Arnold VAN*), né à Ardoeye (Flandre occidentale), en 1604, mort à Oudbucht en 1675. Ses parents, simples campagnards, voulaient en faire un tisserand. Son vif esprit et son penchant vers les investigations et les recherches le poussèrent à l'étude des questions politiques et religieuses de son temps. A l'âge de 22 ans, il partit pour Delft, afin de s'y livrer, en toute liberté, à l'examen approfondi du texte de la Bible. Grâce à sa mémoire extraordinaire, il possédait si bien le texte,

qu'il pouvait de vive voix citer tous les passages et les discuter. Tout à coup il changea de croyance religieuse, et, en 1643, il quitta la Hollande pour s'établir à Gand, afin d'y continuer ses discussions en faveur de la religion catholique, tant oralement que par sa plume.

Ses nombreux ouvrages ont été réunis sous le titre de : *Geschryven van Arnou Van Geluwe, gheseyd den Vlaëmschen boer*.

Aug. Vander Meersch.

Hubert en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord en Zuid-nederlandsche letterkunde*. On trouve dans cet ouvrage la liste des travaux de Van Geluwe.

**GENMA** (*Corneille*), astronome, médecin, né à Louvain en 1535, mort en 1579. Voir **VANDEN STEEN** (*Corneille*).

**GEND** ou **GHENDT** (*Juste* ou *Josse VAN*), peintre flamand dont la biographie offre encore des points très obscurs. Il florissait vers 1470 et peignait l'histoire et le portrait. Un manuscrit de la fin du xve siècle appartenant à M. Dellebecque, de Gand, le mentionne comme ayant été élève d'Hubert van Eyck, mort en 1426, ce qui nous paraît assez difficile à concilier avec divers autres faits, car en supposant que Josse ait travaillé chez Hubert van Eyck en 1426, à l'âge de vingt ans, il aurait eu soixante-quatre ans en 1470. Il nous semble plus probable qu'il a été élève de Jean van Eyck.

Les Italiens appellent notre artiste *Giusto da Guanto*; quelques auteurs en font *Josse Sneevœt*, doyen de Saint-Luc, à Gand, en 1461; il en est enfin qu'il confondent avec *Juste de Allemana*. Quoi qu'il en soit, on prétend qu'il aida Hubert van Eyck dans le tableau de *l'Adoration de l'Agneau*. Il séjourna en Italie, notamment à Urbin, où il exécuta un tableau, dû à une souscription à la tête de laquelle se trouvait Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin; celui-ci figurait dans la composition, en compagnie de Zeno, ambassadeur du schah de Perse. Juste travailla au tableau d'Urbin de 1468 à 1471.

Cependant, d'après les comptes de la *confrérie du Corps du Christ*, comptes qui existent encore, ce tableau aurait été payé par elle, en 1474, la somme de deux cent cinquante florins. En conséquence, la souscription dont nous venons de parler, d'après Vasari, serait un fait assez mal expliqué, car les comptes donnent les noms des souscripteurs avec le chiffre de leurs dons, et ces comptes disent que le coût du tableau s'éleva à trois cent florins. Le sujet de ce tableau est la *Cène*, il se trouve actuellement à Urbin, au musée. Passavant dit que : « l'ordonnance du tableau est d'une beauté remarquable, il offre de grandes masses ; il est riche en motifs pittoresques ; le caractère des têtes est plein de dignité ; on ne peut critiquer que le mouvement trop forcé de la tête du Christ. Le dessin, en général, surtout celui des mains, est très distingué ; le coloris, vigoureux et limpide, est assez analogue à celui de Hugo Vander Goes dans ses tableaux de Florence. Cette composition superbe, d'environ dix pieds carrés, est généralement bien conservée et semble seulement avoir souffert de la sécheresse. Autrefois elle était accompagnée d'un gradin représentant les miracles du Saint-Sacrement, » gradin ou *Predella* qui se trouve aussi au musée d'Urbin ; » mais il ne paraît pas qu'il soit du même artiste, on le croit peint par Paolo Ucello. La *Cène* avec sa *Predella* proviennent toutes deux de l'église Sainte-Agathe. Crowe et Cavalcaselle, de même que Passavant, en font un grand éloge. A Londres, dans la collection Eastlake, se trouve une autre composition de Josse, représentant : *la Mise au tombeau d'un saint personnage*. C'est une œuvre très personnelle, d'un caractère étrange et que l'on peut ranger parmi les productions les plus estimées de l'ancienne école flamande. Une fresque, l'*Annonciation*, qui existe à Gênes à Santa-Maria di Castello, est également attribuée à notre peintre ; mais ce n'est là qu'une supposition basée sur l'identité du style et de la manière. Cette fresque, soigneusement préservée par une glace des influences de l'air,

porte sur un morceau de papier le nom du peintre *Justus d'Allamagna pinxit* 1451. Le mot *Allamagna* a fait naître parmi les biographes la confusion ou l'hésitation que l'on sait, car ce mot est appliqué par les anciens géographes à tous les bords du Rhin. Nous le répétons, la fresque de Gênes est d'inspiration flamande, elle a tous les caractères qui doivent la ranger dans l'école des Van Eyck, mais ce n'est que la découverte d'un document qui pourra trancher définitivement la question pendante entre Josse de Gand et Justus d'Allemagne. Le manuscrit de Dellebecque cite une *Décollation de saint Jean* par notre artiste ; elle a disparu, ainsi que le *Crucifiement de saint Pierre* et la *Décapitation de saint Paul* dont parle Mensaert qui, en 1763, les avait vus en parfait état de conservation. La collection de M. Dhuyvetter à Gand passait pour avoir possédé une *Invention de la croix*, de Josse, mais pas plus que *la Nativité* du Musée d'Anvers, elle n'était authentique. Dans cette dernière cependant, il faut signaler une savante peinture en présence d'un dessin hésitant qui n'est pas celui de l'artiste. On cite encore un George van Gend, qui aurait été élève de Frans Floris, qui fut peintre du roi d'Espagne Philippe II, et plus tard du roi de France Henri II ; mais on n'a aucun renseignement positif sur son compte.

Ad. Siret.

**GENDEBIEN** (*Jean-François*), magistrat et homme politique, né à Givet le 21 février 1753, mort à Mons le 4 mars 1838. Fils d'un avocat de la cour supérieure de Liège, il se voua de bonne heure au barreau, et après de brillantes études à Liège et à Louvain, puis à Vienne et à Paris, il vint se fixer à Mons en qualité d'avocat au conseil souverain du Hainaut (1779). Plus tard il fut pensionnaire de la ville et attaché à la direction des affaires de la maison d'Arenberg. Il avait été nommé, dès 1784, greffier échevinal du magistrat de Mons ; mais ses opinions politiques le firent destituer par le gouvernement autrichien, et on le retint même assez long-

temps comme otage à Bruxelles. La révolution brabançonne rendit Gendebien à la liberté et lui valut d'être appelé, par les états du Hainaut, au congrès des provinces belgiques unies (1790). Il eut l'honneur de présider souvent cette assemblée, notamment le jour où des furieux s'y présentèrent portant en triomphe la tête du malheureux Van Cricken, dont le seul crime était de ne pas avoir fléchi les genoux devant une procession. Il y donna par son attitude un exemple de la fermeté que Boissy d'Anglas devait manifester, plus tard, avec tant d'héroïsme, en présence de l'assassinat de Ferrand, député français. Gendebien fut un des membres de la commission chargée de négocier à La Haye la réconciliation faite avec l'Autriche (10 décembre 1790) et le rôle important qu'il avait rempli pendant les événements politiques le força d'émigrer en 1794; il ne put rentrer que l'année suivante dans sa patrie et ne tarda pas de s'occuper de nouveau des affaires politiques. Nommé membre du conseil général du département de Jemmapes, après le 18 brumaire, il devint ensuite, membre du corps législatif de France jusqu'en 1813, membre des états généraux néerlandais, enfin, membre du Congrès national de Belgique.

Ses talents et la considération qu'il s'était acquise ne permirent jamais qu'il devint inactif; président du tribunal de Mons et conseiller communal, il était aussi, depuis le concordat de 1802, membre de la fabrique de la paroisse de Saint-Nicolas en Havré. Gendebien fut un des principaux rédacteurs de la loi de 1810 sur les mines, et, indépendamment de plusieurs mémoires et consultations, il publia à Mons, en 1816, un volume in-8°: *Question de droit public sur les mines*. Il était décoré de la Légion d'honneur, du Lion Belgique, de la Croix de fer et de l'ordre de Léopold.

A. Alvin.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Ad. Mathieu, *Manuscrits*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**GENDEBIEN** (*Alexandre-Joseph-Célestin*), né à Mons, le 4 mai 1789. Il ap-

partenait à la classe supérieure de la bourgeoisie; son bisaïeul avait rempli pendant soixante et un ans les fonctions de bourgmestre de Dinant. Son aïeul, avocat à Liège, appelé à la direction des affaires de la maison d'Arenberg, avait aussi conservé pendant soixante années ce poste de confiance. Son père Jean-François Gendebien, avocat-pensionnaire des états de Hainaut, siégea en 1790 au Congrès souverain des *Etats-Belgiques-Unis* et fit ensuite partie du Corps législatif de France jusqu'au mois de mars 1814. — Alexandre Gendebien, après avoir commencé ses humanités au collège de Tournai, les acheva au lycée de Bruxelles, d'où il sortit au mois d'avril 1808 pour étudier le droit. Reçu avocat en 1811, il épousa la fille unique de M. Barthélemy, un des membres les plus distingués du barreau de Bruxelles. Par un noble labeur, Alex. Gendebien devait aussi conquérir une des premières places dans ce barreau qui, de 1815 à 1830, compta des juriconsultes éminents et d'autres lutteurs réservés à une haute fortune politique.

En 1828, Alex. Gendebien devint un des promoteurs de l'union des catholiques et des libéraux, qui fut comme la préface de la révolution de septembre 1830. Ardent adversaire de la suprématie hollandaise, il aurait voulu tirer parti de la révolution française de juillet pour secouer le joug. Il a avoué qu'il était alors *réunioniste* et qu'il le resta jusqu'au moment où le gouvernement provisoire, victorieux, proclama l'indépendance de la Belgique. « J'ai vu dans la révolution de juillet, — a-t-il dit, — l'aurore de notre délivrance... Dès le 2 ou le 3 août, j'ai espéré, désiré la réunion de la Belgique à la France, comme le seul moyen de nous débarrasser du joug du roi Guillaume... J'ai désiré cette réunion jusqu'au moment de notre victoire du 26 septembre qui nous permit d'espérer nationalité, indépendance et liberté... »

Après les premiers troubles de Bruxelles, Alex. Gendebien avait proposé, le 28 août, d'envoyer une députation à La Haye afin d'obtenir des con-

cessions. Les notables l'adjoignirent à MM. Joseph d'Hooghvorst, Félix de Mérode, de Sécus fils et Palmaert père. Le 31, ils étaient reçus par Guillaume Ier. « Notre mission, écrivit Gendebien à De Potter, fut sans résultat auprès du roi, qui nous fit des promesses vagues, ne laissant entrevoir que la résolution de renvoyer Van Maanen. Nous étant rendus, d'après l'invitation du roi, chez le ministre de l'intérieur (M. de la Coste), il nous dit que le gouvernement était dans une position telle, que s'il faisait droit à nos griefs, il en résulterait une insurrection en Hollande. Cette observation du ministre fut pour moi un trait de lumière, et je conçus dès lors le projet de séparation du Nord et du Midi. »

Dans la soirée du 1er septembre, les délégués étaient de retour à Bruxelles. Ils y trouvèrent le prince d'Orange qui, le matin même, n'avait pas hésité à rentrer, sous la seule escorte de la bourgeoisie, dans une ville couverte de barricades. Gendebien eut avec l'héritier du trône un entretien qui ne dura pas moins de quatre heures. Il lui proposa, comme seul moyen de salut, de le faire proclamer roi des Belges, moyennant un compromis préalable. — Non, répondit le prince. La postérité ne pourra dire qu'un Nassau arracha la couronne du front de son père pour la placer sur le sien.

Le 18 septembre, après avoir fait partie de la *Commission de sûreté publique*, Gendebien quitta Bruxelles pour aller, d'accord avec ses amis, chercher M. De Potter à Lille, où il lui avait donné rendez-vous. Depuis qu'il avait été condamné au bannissement, M. De Potter possédait une popularité sans égale, et on supposait qu'il pourrait rallier les patriotes sous un seul drapeau. Gendebien, ayant échoué auprès de M. De Potter, rejoignit S. Van de Weyer à Valenciennes. Lorsqu'ils y apprirent que les troupes royales, entrées dans Bruxelles, y rencontraient une vive résistance, ils prirent la résolution de partir sur-le-champ pour se joindre aux défenseurs de la cause belge. Le 25 septembre, ils constituaient, avec

MM. Rogier et d'Hooghvorst, le gouvernement provisoire.

Bruxelles délivré, Gendebien fut chargé par ses collègues d'une importante mission à Paris. Il s'agissait d'obtenir du cabinet du Palais-Royal, que celui-ci ferait respecter le principe de non-intervention si les Prussiens entraient en Belgique. Le 1er octobre, l'envoyé du gouvernement provisoire vit successivement le maréchal Gérard, le comte Molé et le général Lafayette. Il proposa de son chef à celui-ci le gouvernement de la Belgique, sous le titre de *grand-duc* ou toute autre dénomination. Lafayette répondit prudemment que son grand âge ne lui permettait pas de risquer une entreprise aussi importante. — De retour à Bruxelles le 19 octobre, Gendebien fut adjoint au comité central, chargé du pouvoir exécutif. Il prit en même temps la présidence du *comité de la justice*. Le 18, Gendebien revenait à Paris, chargé d'une nouvelle mission. Il devait demander au gouvernement français « d'expliquer catégoriquement » quelle serait sa détermination si le Congrès national, convoqué à Bruxelles, proclamait pour chef du gouvernement qu'il était chargé d'organiser, un des fils du roi des Français, « quelle que fût la forme de gouvernement adoptée par le Congrès. » Gendebien revint à Bruxelles avec la conviction que la marche du gouvernement français devenait hésitante et que l'influence du prince de Talleyrand prévalait, selon ses expressions, sur l'esprit faible du roi Louis-Philippe.

Lors des élections pour le Congrès, Alex. Gendebien obtint à la fois les suffrages de Bruxelles et de Mons : il opta pour Mons. Il allait siéger avec son vénérable père, élu par Soignies, et avec son frère, ancien officier de l'empire français, élu par Charleroi. Le 18 novembre, Alex. Gendebien vota l'indépendance de la Belgique ; le 22, il se prononçait pour la monarchie. « Si nous établissions aujourd'hui la république, disait-il, elle n'aurait pas trois mois d'existence. » Le 24, il vota également la proposition d'exclusion perpétuelle

des membres de la famille d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique.

Au mois de décembre, Gendebien repartit pour Paris, accompagné de S. Van de Weyer. Ils étaient chargés « de traiter de la reconnaissance de la Belgique », et devaient « consulter la cour sur le choix du souverain ». Ils trouvèrent le gouvernement indécis. M. Sébastiani, chargé des affaires étrangères, élevait beaucoup d'objections sur la reconnaissance de l'indépendance belge, sur une triple alliance à conclure avec l'Angleterre, sur le choix éventuel du duc de Nemours, sur le prince de Saxe-Cobourg, moyennant une alliance avec une princesse française, etc. M. Van de Weyer retourna à Bruxelles pour conférer avec le Gouvernement provisoire, et Gendebien resta seul à Paris. Le 2 janvier 1831, il fut reçu par le roi des Français. Il commença par exposer le sujet de sa mission. — Je regrette, dit Louis-Philippe, que le résultat de mes réflexions ne me permette pas d'accueillir comme vous le désirez, comme je le désire moi-même, les vœux de la Belgique pour mon fils, le duc de Nemours. — Si le Congrès persistait à élire votre fils pour roi, V. M. refuserait-elle de nous l'accorder? — Monsieur Gendebien, vous êtes père d'une famille à peu près aussi nombreuse que la mienne; vous êtes donc dans une position à pouvoir, mieux que personne, apprécier les sentiments qui m'agitent en ce moment. Il m'est doublement pénible de devoir vous dire que je ne pourrais agréer les vœux du Congrès; une guerre générale en serait la suite inévitable. — Gendebien dit alors au roi que le second objet de sa mission était de demander son agrément pour l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg et une alliance avec une princesse d'Orléans. Louis-Philippe fit un grand éloge du prince Léopold, mais il objecta qu'il y avait « des répugnances de famille, des préjugés peut-être » qui s'opposeraient à l'union projetée.

Le lendemain, M. Sébastiani informa officiellement l'envoyé du Gouvernement provisoire, que Louis-Phi-

lippe n'accepterait point la réunion de la Belgique et n'accorderait pas le duc de Nemours aux vœux des Belges. Pour des raisons faciles à deviner, le gouvernement français proposait une combinaison impossible: le choix du prince Othon, second fils du roi de Bavière. Gendebien alla prendre congé de M. Sébastiani. L'entretien fut très vif. «... Que nous conseillez-vous? dit Gendebien. Le prince Othon de Bavière, le prince de Naples, deux enfants! Deux enfants! pour réaliser, garantir, au dedans et au dehors, les conséquences de notre révolution, les promesses de 1830... Les candidatures du duc de Nemours et du prince de Saxe-Cobourg sont seules sérieuses; vous les repoussez toutes deux d'une manière absolue; pour sortir de la périlleuse situation où nous place votre double refus, il ne nous reste qu'une voie: aller à Londres proposer la candidature du prince Léopold avec alliance française. Si le roi des Français persiste dans son refus, nous passerons outre; nous prendrons le prince Léopold, sans princesse française. » Sébastiani se leva, très irrité, et dit avec colère à son interlocuteur. « Si Saxe-Cobourg met un pied en Belgique, nous lui tirerons des coups de canon! » — « Eh bien, répliqua Gendebien, nous prions l'Angleterre de répondre à vos canons. » De retour à Bruxelles, le 11 janvier, il fit au Congrès un rapport sommaire sur les trois missions qu'il avait remplies auprès du gouvernement de Louis-Philippe.

Quand la candidature du duc de Nemours devint un instant prédominante en Belgique, ce ne fut point le prince de Saxe-Cobourg qu'on lui opposa, mais le duc Auguste de Leuchtenberg. Le gouvernement provisoire s'étant rallié au duc de Nemours, Gendebien s'efforça de le faire triompher. Le 1<sup>er</sup> février, il prenait la parole au Congrès et prononçait un remarquable discours. En soutenant énergiquement le prince français, Gendebien n'obéissait pas seulement à ses sympathies personnelles, mais il avait foi aussi dans les assurances du comte de Celles, qui l'avait remplacé

à Paris. L'espoir de Gendebien fut déçu : Louis-Philippe n'osa pas accepter la couronne de Belgique pour le duc de Nemours; il recula devant une guerre générale.

Après l'institution de la Régence, Alex. Gendebien devint ministre de la justice. Déjà le gouvernement provisoire l'avait appelé à la première présidence de la cour supérieure de Bruxelles; et cette haute position, Gendebien persistait à la refuser. Il finit toutefois par céder aux instances du régent et aux conseils de ses amis, mais en renonçant aux appointements attachés au ministère de la justice. En conséquence, le 8 mars, il fut installé en qualité de premier président de la cour supérieure de Bruxelles. — Le 20, le premier ministre du régent était en pleine dissolution, au moment même où une nouvelle conspiration orangiste tentait de détruire l'indépendance nationale. Dès le 23, pour déjouer cette conspiration qui devenait redoutable, Gendebien, avec d'autres patriotes, fondaient une *Association nationale*. Immédiatement après, il adressa au régent sa démission de ministre de la justice et de premier président de la cour supérieure de Bruxelles. Le régent refusa d'accepter la renonciation au poste de premier président; mais Gendebien la réitéra le lendemain.

Adversaire de la conférence de Londres, dont il ne voulait point reconnaître les décisions, il ne cessa de combattre les ministres qui, par l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg et une transaction avec l'Europe, avaient pour but de clore la révolution belge. Il se prononça, avec une extrême énergie, contre l'arrangement que, sous les auspices de l'élu du Congrès, la conférence de Londres proposait à la Belgique et à la Hollande. Dans un discours commencé le 5 juillet et continué le lendemain, il combattit avec véhémence ces préliminaires de paix contenus en dix-huit articles. Le 21, une heure avant l'inauguration de Léopold Ier, il déposa sur le bureau du Congrès la déclaration suivante : « Mon opposition n'ayant jamais » eu rien d'hostile à la personne du

« prince de Saxe-Cobourg, pas plus » qu'aux augustes fonctions qui lui » ont été conférées par le Congrès, je » puis, sans manquer à mes précédents, » concourir à l'inauguration du chef de » l'Etat. »

Le rôle d'Alex. Gendebien pendant la campagne du mois d'août 1831 fut très honorable. Lieutenant-colonel d'état-major de la garde civique de Bruxelles, il servit en réalité comme volontaire dans la compagnie des chasseurs de Chasteler. Ses deux fils aînés étaient aussi parmi les combattants, l'un dans l'artillerie, l'autre dans la cavalerie. Du reste, il resta convaincu que la catastrophe du mois d'août 1831 était due à une ténébreuse intrigue de la diplomatie. C'avait été sa première impression, et on ne parvint jamais à l'effacer.

Ce qui est certain, c'est que la Belgique dut payer la rançon des vaincus. Les dix-huit articles, naguère acceptés par le Congrès, furent remplacés, comme bases de séparation entre la Belgique et la Hollande, par les vingt-quatre articles, que la conférence de Londres arrêta le 24 octobre 1831. Elu membre de la Chambre des représentants par le district de Mons, Gendebien s'éleva avec énergie, avec indignation, contre le démembrement du Limbourg et du Luxembourg. Il était surtout exaspéré contre le ministère français, qui avait joint ses instances à celles de l'Angleterre, afin d'obtenir l'adhésion du roi des Belges. — Il demeura pendant plusieurs années le chef de la gauche, c'est-à-dire d'un groupe de libéraux et de catholiques, unis par leur commune aversion contre les œuvres de la diplomatie et contre le système dit du justemilieu. En 1832, il refusa les éminentes fonctions de procureur général à la cour de cassation pour rester simple représentant.

Depuis le Congrès, il existait un violent antagonisme entre Gendebien, d'une part, MM. Lebeau et Devaux, de l'autre. Dans la séance de la Chambre des représentants du 24 juin 1833, cet antagonisme se manifesta par une scène orageuse dans laquelle intervint M. Rogier

pour prendre la défense de son ami, M. Devaux. Le 26, Gendebien et Rogier se rencontraient au bois de Lint-hout; l'arme désignée par le sort était le pistolet. M. Rogier fut grièvement blessé à la joue droite. Voyant tomber son ancien collègue du gouvernement provisoire, Gendebien accourut pour lui donner la main; mais les témoins l'obligèrent à se retirer. « Mes regrets, écrit Gendebien à S. Vande Weyer, suivirent de près le triste événement qui faillit coûter la vie à un de nos anciens collègues ». — Deux mois après, le 23 août, Gendebien développait à la Chambre une proposition d'accusation contre M. Lebeau, ministre de la justice. Celui-ci fut défendu par M. J.-B. Nothomb, et l'assemblée passa à l'ordre du jour à la majorité de 53 voix contre 18.

Les grandes luttes auxquelles Gendebien prenait une part si active finirent par le lasser. En 1835, il voulut se retirer de l'enceinte législative, et il invita les électeurs de Mons à faire choix d'un autre mandataire; mais, cédant aux conseils de ses amis, il se remit sur les rangs cinq jours avant l'élection et fut de nouveau réélu à une grande majorité. MM. Lebeau et Rogier avaient quitté le pouvoir au mois d'août 1834, et leur ancien adversaire supportait avec moins d'impatience l'administration dirigée par M. de Theux. Mais tout changea lorsque, en 1838, le représentant des Pays-Bas à Londres reçut l'ordre de signer le traité des vingt-quatre articles, jusqu'alors repoussé par Guillaume Ier avec une invincible obstination. Gendebien personnifiait comme chef de l'opposition le système qui était une protestation permanente contre les arrêts de la conférence de Londres. Le gouvernement belge, abandonné par la France et l'Angleterre, dut se soumettre ou plutôt se résigner. Après des discussions mémorables, la majorité de la Chambre des représentants adopta le traité, le 19 mars 1839. A l'appel de son nom, Gendebien s'exprima en ces termes: « Non, trois cent quatre-vingt mille fois non pour trois cent quatre-

vingt mille Belges que vous sacrifiez à la peur. » Puis il écrivit sa démission de membre de la Chambre et sortit de l'enceinte législative pour ne plus y reparaitre.

Quelque temps après, Gendebien donnait aussi sa démission de membre du conseil communal de Bruxelles et de bâtonnier de l'ordre des avocats. Il se consacra presque exclusivement à l'administration des hospices dont il était devenu receveur général après la mort de son beau-père, Antoine Barthélemy. Comme ses ascendants, il atteignit les limites de la vieillesse. Il avait quatre-vingt-un ans lorsqu'il s'éteignit à Bruxelles, le 6 décembre 1869. — Devant l'ancien palais de justice sa statue a été érigée par souscription nationale.

Th. Juste.

**GENEVIÈVE DE BRABANT** (VIII<sup>e</sup> siècle). Ce nom appartient à la légende plutôt qu'à l'histoire; néanmoins, quand nous voyons les biographes les plus sérieux de France et d'Allemagne lui faire place dans leur galerie, nous aurions mauvaise grâce à le passer sous silence, puisque la tradition représente Geneviève comme une princesse belge. Où nos auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle ont-ils puisé les éléments du récit de ses malheurs, le plus touchant peut-être que nous ait légué le moyen âge? Le problème est difficile à résoudre. On a signalé une analogie, assez fugitive du reste, entre cette historiette (*historiola*, dit Marquardt Freber) et l'aventure de la duchesse *Hirlanda* de Bretagne, rapportée, à côté de Geneviève, dans le livre du P. Cerisiers, intitulé: *L'Innocence recon nue* (Paris et Mons, 1638; Bruxelles, Foppens, 1667, in-12<sup>o</sup>). Cerisiers était de Nantes: il se peut que l'un ou l'autre poème de source armoricaine lui ait fourni son canevas; mais ne nous occupons que de notre compatriote, connue des écrivains belges avant la publication du jésuite breton. Erycius Puteanus avait, en effet, composé sur elle, dès 1618, un volume spécial (1). Aubert le

(1) *Sanctæ Genovefæ Iconismus*. Louvain, 1618, in-8<sup>o</sup>. — Voy. les *Mém* de Nicéron, t. XVII.

Mire, dans son *Chronicon Belgicum*, et Molanus, dans son ouvrage sur les saints belges, l'ont célébrée à l'envi. Un peu plus près de nous, de nombreux publicistes, principalement au delà du Rhin, ont reproduit avec complaisance les incidents de ce poétique épisode, dont la popularité est devenue universelle : ne citons que Freher. Sa narration, imprimée en tête des *Origines Palatinae* (Heidelberg, 1686, in-4<sup>o</sup>, p. 16-23), abonde en détails d'une naïveté charmante. Nous renvoyons enfin le lecteur aux *Acta sanctorum* (1<sup>er</sup> avril); les hagiographes ont, en effet, rangé Geneviève, tantôt parmi les saintes, tantôt parmi les personnages simplement béatifiés. Des doutes graves se sont élevés dans la suite sur son existence; mais ces doutes n'ont ému ni les poètes ni les artistes modernes, et il y a lieu de s'en féliciter. En France, la *Nouvelle* de René de Cerisiers a fait éclore deux romans, l'un de Duputel (1805, in-8<sup>o</sup>), l'autre de Louis Dubois (1810, 2 vol. in-12<sup>o</sup>); d'Aure, Corneille Blessebois, la Chaussée et Cécile l'ont, tour à tour, transportée sur la scène et Berquin l'a prise pour sujet d'une romance. En Allemagne, après le peintre-poète Muller (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), Louis Tieck s'en est emparé pour charpenter une sorte de tragédie non destinée à la représentation, un *roman dialogué*, dit Mme de Stael, qui en fait un grand éloge. Mentionnons encore un drame de Raupach et n'oublions, dans les deux pays, ni la *Bibliothèque bleue*, ni les complaintes ni les cantiques à deux sous. — Quant aux arts qui parlent aux yeux, les amateurs de gravures se rappelleront la belle estampe : *Geneviève de Brabant*, publiée à Paris par Legrand, en 1789. En voilà assez là-dessus.

Le Brabant ne constituait pas un duché au VIII<sup>e</sup> siècle : avec la foi la plus robuste, il est donc impossible de prendre à la lettre le titre donné à Geneviève par Puteanus et Freher. *Fille d'un duc de Brabant (de regia stirpe)*, non; fille d'un puissant seigneur brabançon, si l'on veut, pour sauver la vraisemblance. Quoi qu'il en soit, voici la chronique. Il advint que les charmes et les rares

qualités de la jeune princesse *énamourèrent* Siegfried ou Siffroi, palatin de Simmorse au pays de Trèves, *in pago Mairfeldensi*. Il l'obtint en mariage, mais à peine était-elle installée chez son époux, que celui-ci se vit obligé de la quitter pour rejoindre l'armée de Charles Martel, en marche contre les Sarrasins. Geneviève était enceinte, mais ne s'en doutait pas encore au moment de la séparation. Siffroi crut pouvoir la confier, pendant son absence, aux soins de Golo, intendant ou gouverneur du château. Or Golo, homme pervers et sans scrupules, osa tourmenter de ses obsessions la femme de son maître. Sa passion, repoussée avec horreur, se changea en haine, si bien qu'il n'attendit plus que l'occasion de se venger. Elle s'offrit au bout de quelques mois : Geneviève mit au monde un fils. Le perfide intendant l'accusa aussitôt ouvertement d'adultère, courut trouver Siffroi, et revint porteur d'une sentence de mort. La mère et l'enfant furent conduits dans une forêt sauvage, non loin du lac de Laach, où ils devaient être noyés. Mais les deux domestiques chargés du rôle de bourreaux se prirent de pitié et se contentèrent d'abandonner Geneviève à son sort. La Providence ne permit pas qu'elle succombât : elle trouva un abri dans une caverne, parvint à soutenir sa vie en récoltant des racines et des fruits sylvestres et, enfin, apprivoisa une biche, qui servit de nourrice à son enfant. Cinq ans et trois mois se passèrent ainsi, à partir du 6 octobre 732. Le 6 janvier 737, Siffroi, en chasse dans ces régions, rencontra la biche familière et la poursuivit ardemment jusqu'à la caverne dont elle était accoutumée à prendre le chemin. Quelle ne fut pas sa surprise de se trouver là en présence d'une femme merveilleusement belle, à peine couverte de haillons et paraissant habiter cette affreuse solitude ! Elle n'osait se montrer; il la décida en lui jetant son manteau. Il l'interrogea sans la reconnaître; à côté d'elle était un tout jeune garçon. Enfin une explication eut lieu, et l'identité de Geneviève fut constatée par les serviteurs eux-mêmes, qui se rappelèrent

une cicatrice qu'elle portait au front ; elle avait, en outre, conservé son anneau conjugal. Le comte versa des larmes de joie : la paix du cœur lui était rendue et l'innocence triomphait. *Quid plura ?* dit Freher. Golo fut condamné à être écartelé par quatre bœufs, puis le retour de Geneviève célébré dans une fête brillante. Elle ne put toutefois se reprendre aux habitudes de bien-être dont elle avait été si longtemps privée ; il fallut de nouveau la nourrir de fruits et de racines. Au commencement d'avril, elle s'éteignit tout doucement. Siffroi consacra sa mémoire par l'érection d'une chapelle qui fut dédiée à Notre-Dame et ouverte au culte par Hydulphe, archevêque de Trèves. Il y fit déposer le corps de sa bien-aimée et voulut y être enterré lui-même. Elle est située à une demi-lieue de Niedermendig et encore fréquentée par les pèlerins et les touristes.

Tel est le fond d'un récit dont il n'est pas étonnant que la poésie se soit emparée. Ceux qui tiendront à connaître tout ce qui s'y rattache consulteront utilement le livre de M. Sauerborn : *Geschichte der Pfalzgräfin Genoveva und der Kapelle Frauenkirchen* (Ratisboine, 1856). — M. Zacher, d'autre part (*Die Historie von der Pfalzgräfin Genoveva*, Königsberg, 1860), a essayé d'en donner une explication mythique ou allégorique.

Alphonse Le Roy.

Cerisiers, *L'Innocence reconnue*. — Puteanus, Freher, etc. — Toutes les *Biographies universelles*, notamment celle de Michaud — J. Görres, *Die deutschen Volksbücher*. Heidelberg, 1807, in-12°.

**GENNEPIUS** (*Andreas*), ou *André GENNEP*, médecin et linguiste distingué, qui fleurit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Né en 1485 à Baelen, bourg de la Campine, et nommé quelquefois simplement *Balenus* dans les écrits du temps. Il jouit de beaucoup d'estime et acquit à Louvain une double notoriété, comme médecin pratiquant, et comme professeur de langue hébraïque au collège des Trois-Langues, de 1532 à 1568. Il vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans, aidé dans sa tâche, pendant les dernières années seulement, par quelques-uns de

ses élèves. Gennep avait succédé, en 1532, à Jean Campensis, qui avait éveillé le goût des études hébraïques par ses livres ; il ne déploya pas moins de zèle, et fit preuve d'une sagacité qui fut louée par tous ses successeurs. S'il ne mit point son nom sur un livre de philologie, il est cependant reconnu comme l'auteur du traité fort utile de grammaire hébraïque, qui parut sous le nom de Jean Isaac Levita, et qui eut cinq éditions en peu d'années (1<sup>re</sup> édition, 1552. Lovanii, Mart. Rotarius, in-8°. — 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> édit., Coloniae. — Ed. IV<sup>e</sup>, Antverpiæ, Christ. Plantin, in-4°, sous le titre : *Grammatica hebræa absolutissima in duos libros distincta*, etc. — Ed. V, ibid., in-4°). Isaac Levita était un rabbin allemand converti, qui, bien accueilli à Louvain (1547-1551), fut en relations suivies avec Gennep et la suppléa quelquefois dans la chaire d'hébreu, avant d'aller professer cette langue à Cologne, où il mourut en 1577. Molanus dit formellement, dans son ouvrage aujourd'hui imprimé, ce que l'on avait admis, naguère, sur la renommée, que Gennep avait rédigé et communiqué à Levita la grammaire que celui-ci publia sous son propre nom : « *Dixit mihi suam esse grammaticam hebræam quam Joannes Isaac edidit sequè eam Isaaco dictasse* ». Il est permis de faire honneur à notre compatriote du plan d'un de ces traités méthodiques, composés avec émulation, à l'époque où la connaissance de l'hébreu faisait des progrès décisifs dans les principales écoles du monde chrétien.

Félix Nève.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, 32. — Swertius, *Athenæ belg.*, p. 121. — F. Nève, *Mémoire hist. et litt. sur le collège des Trois-Langues*, 1856, p. 243-247, 315-316, 335 ; appendix, p. 405-407. — Molanus, *Rev. Lovan libri*, XIV, p. 606, 647 et 797 — C. Ruelens, *Bibliographie plantinienne* (Bull. du Bibl. belge), ann. 1864, n° 14 : 1570, n° 21. — Fürst, *Bibliotheca judaica*, th. II, 1831, p. 94.

**GENOELS** (*Abraham*) le Jeune, artiste peintre, né à Anvers en 1640 et mort en 1723. Après avoir reçu des leçons de Backereel et de Fierlants, il partit très jeune pour Paris, où il ne tarda pas à attirer sur lui l'attention.

Le marquis de Louvois le fit travailler et Le Brun l'employa bientôt pour peindre les fonds de ses *Batailles d'Alexandre*, car Genoels avait acquis une supériorité réelle dans la peinture du paysage. Son talent, et l'amitié que lui portait Le Brun, lui ouvrirent, en 1665, les portes de l'Académie française des beaux-arts. Genoels était revenu à Anvers en 1672, où il fut admis dans la gilde de Saint-Luca la même année. Deux ans plus tard il partait pour Rome avec Pierre Verbrugghen, sculpteur, Pierre Clauwet, graveur, et Marcel Librechts, ancien trésorier de la ville d'Anvers. A Rome, la tribu flamande lui donna, d'après la coutume reçue, le sobriquet d'*Archimède* à cause de ses talents transcendants dans la perspective. Genoels se montrait très jaloux de cet hommage rendu à sa science, car plusieurs de ses œuvres portent, avec sa signature, le sobriquet d'*Archimède*. Il ne resta à Rome que quelques années, pour retourner à Paris, d'où il revint définitivement à Anvers en 1682 et où il vécut paisiblement jusqu'à la fin de sa vie.

A Rome, il fit trois paysages pour le cardinal Jacques Rospigliosi, ainsi que le portrait de celui-ci et deux grands tableaux pour l'ambassadeur d'Espagne. A Paris il offrit un de ses tableaux à Lebrun et un autre à Colbert. Il y travailla aux *Batailles d'Alexandre*, ainsi qu'aux tableaux de Vander Meulen, et donna des leçons à François Millé dit Francisque Millé. Mariette, sur la foi du sieur Reynez, huissier et concierge à l'Académie, attribue « à la chute de son esprit » cette fantaisie de Genoels d'ajouter à son nom celui d'*Archimède*, comme il le fit à Rome et à Paris, au bas de ses eaux-fortes. Genoels s'est simplement enorgueilli du sobriquet flatteur qu'on lui avait donné en Italie, imitant en cela beaucoup d'artistes dont le nom patronymique a même fini par disparaître pour faire place à l'autre. C'est cette circonstance qui fit dire à des biographes français que Genoels à l'âge de trente-sept ans, était devenu... faible d'esprit ! A Anvers il forma plusieurs élèves, notamment Pierre Beethoven qui entra

dans son atelier en 1689. Il fut un des grands protecteurs de l'hospice de Saint-Julien ouvert aux étrangers, et quand il mourut la Confrérie, à titre d'hommage et de reconnaissance, fit exécuter son buste par Michel Vander Voort, buste qui existe encore.

Genoels a traité le paysage et le portrait. Il a également gravé. Le musée d'Anvers possède de lui un grand tableau représentant *Minerve et les Muses*. Au musée de Brunswick, on signale un de ses *paysages*. Il ne peignait que d'après nature; sa couleur est vraie; son dessin ferme, correct, et ses effets de lumière ont un grand charme. Comme peintre de portraits sa réputation est médiocre. Ses tableaux sont rares : à la vente Hoet, qui eut lieu à La Haye en 1760, les *Quatre Saisons*, signées de lui, se vendirent 105 florins. Nous n'avons point rencontré de ses œuvres dans les ventes contemporaines d'objets d'art; en revanche ses eaux-fortes y sont recherchées. Elles sont au nombre de 73; Bartsch en a donné le catalogue, les paysages y dominent; cependant les sujets de genre lui sont aussi assez familiers et il en est que les amateurs recherchent avidement.

Ad. Siret.

**GENOIS** (le comte *François-Joseph* de **SAINT-**), de Grand-Breucq et d'Escanaffles, né à Mons, le 28 mai 1749, décédé à Bruxelles, le 25 août 1816, fut d'abord destiné à la carrière des armes; il était cadet dans le régiment de Kaunitz, lorsqu'il fut reçu, le 18 décembre 1775, membre de la noblesse des Etats du Hainaut; l'année suivante, 11 juin 1776, il fut porté par le Conseil souverain de ce comté, comme second candidat à la place de conseiller noble de cette cour. Son père qui avait occupé ces fonctions pendant quinze ans, espérait voir son fils marcher sur ses traces, le retira du service.

Le jeune de Saint-Genois se livra dès lors à l'étude de la jurisprudence et de l'administration. Il fréquenta dans ce dessein, le bureau de l'avocat Parisiens, qui était en même temps greffier de la cour féodale du Hainaut et dépo-

sitaire des archives de cette cour. C'est là qu'il prit goût aux études historiques, diplomatiques et héraldiques qui occupèrent toute sa vie.

Après quatre années de recherches, il publia son premier ouvrage : *Mémoires généalogiques et historiques*. Quelques mois après, il donna la *Chronologie des gentilshommes reçus aux Etats du Hainaut*; en 1782, il publia le prospectus et les premières livraisons de son ouvrage le plus important, sous le titre de *Droits primitifs des anciennes terres, etc., du Hainaut*, titre qu'il changea plus tard en celui de *Monuments anciens*.

Saint-Genois s'occupa, à cette époque, des archives du Conseil souverain du Hainaut, qui se trouvaient dans un grand désordre.

Il offrit d'en faire le classement et d'en rédiger un inventaire détaillé; les Etats acceptèrent cette offre avec empressement, mais il ne paraît pas qu'une suite ait été donnée à ce projet. Notre auteur avait aussi conçu le plan d'un grand ouvrage sur les inaugurations des comtes de Hainaut; il devait être accompagné de nombreux documents justificatifs; l'opposition du clergé à une demande de subside pour l'impression ne permit pas de l'entreprendre. Plus tard cependant, dans un cahier des *Monuments anciens*, Saint-Genois publia une dissertation sur ces inaugurations et le procès-verbal de celle de Philippe II, célébrée à Mons, le 23 juillet 1558.

Nommé député des Etats du Hainaut, par l'ordre de la noblesse, il s'occupa avec plus d'ardeur que jamais des affaires administratives.

Malgré l'opposition de ses collègues, il se mit à fouiller les archives de ce corps et recueillit de nombreux documents qu'il publia, plus tard, dans ses *prolégomènes*.

Il s'occupa spécialement de la fabrication et de la vente des genièvres, eaux-de-vie et liqueurs qui étaient, en Hainaut, un monopole exploité par la province. Il présenta à ce sujet plusieurs mémoires très détaillés, tendant à établir la liberté complète de cette industrie; la

noblesse et le tiers état se montraient tout disposés à accueillir ses conclusions, mais, après plusieurs discussions fort vives, le clergé refusa obstinément de donner son assentiment à la proposition.

Saint-Genois s'occupa aussi activement de projets de canaux et principalement de celui qui devait relier l'Escaut et la Dendre et publia une partie des documents qui s'y rapportaient.

Comme député des Etats, Saint-Genois ne partageait pas les idées politiques de ses collègues : il avait constaté les abus qui existaient dans l'administration et était partisan des réformes que Joseph II voulait introduire; aussi, à l'expiration de ses trois années de députation, l'ordre de la noblesse se garda bien de renouveler son mandat.

Il fut obligé, peu après, de partir pour Vienne, afin de défendre contre la Chambre héraldique son droit à porter le titre de comte. Il profita de cette occasion pour se livrer à d'actives recherches dans les archives et les bibliothèques de cette ville, et publia, en 1788, le prospectus de l'ouvrage qui devait renfermer, sous le titre de : *Amusements généalogiques et historiques*, le fruit de ses recherches; mais ce projet ne reçut pas d'exécution.

De Vienne, Saint-Genois se rendit à Prague pour consulter les archives de la chancellerie de Bohême. C'est là qu'il connut la comtesse Marie-Anne de Morzin, chanoinesse du chapitre impérial de Prague, qu'il épousa, le 18 février 1789.

De retour en Belgique, l'année suivante, il y trouva Vander Noot et Van Eupen tout-puissants; devenu suspect, on ne sait trop pour quel motif, il fut arrêté à Bruxelles, sous la prévention de trahison et de crime de lèse-nation. Il a raconté lui-même, dans ses *prolégomènes*, les circonstances de sa détention qui dura environ deux mois. Retiré dans son beau domaine de Grand-Breucq, il se remit à l'étude, mais il ne sut pas s'empêcher de laisser plus d'une fois percer l'opinion défavorable qu'il s'était faite de Vander Noot et de son entou-

rage. Pour éviter les conséquences d'une nouvelle instruction qui commençait contre lui, il se réfugia à Lille où il passa son temps dans les archives de la Chambre des comptes; il y réunit de nombreux matériaux qu'il publia plus tard, dans les *Monuments anciens*.

A la restauration de la maison d'Autriche, Saint-Genois rentra en Belgique et vécut dans la retraite à Grand-Breucq, s'occupant de ses travaux favoris et assistant aux assemblées générales des États dont il faisait toujours partie. La première invasion française et la seconde restauration autrichienne se passèrent, sans qu'il prît part aux affaires politiques; il suivait cependant avec attention la marche des événements et prononça, dans la séance des États du 10 mai 1794, un discours remarquable par le style et la manière juste et élevée dont il jugeait la situation. Six semaines plus tard, les Français entrèrent pour la seconde fois en Belgique, et Saint-Genois fut de nouveau arrêté. Pichegru s'intéressa à lui et lui conseilla de continuer à habiter son domaine.

Une grande partie de la vie de Saint-Genois fut occupée par de nombreux procès soutenus contre ses créanciers. Il avait hérité de son père des biens considérables, mais grevés de charges au profit de ses frères et sœurs; désireux de s'en acquitter en remboursant les capitaux dont il ne devait que les rentes, il contracta un emprunt de 360,000 florins avec des capitalistes anversois. Ses revenus étaient de beaucoup supérieurs à l'intérêt du capital emprunté, mais ils se composaient en grande partie de droits féodaux et seigneuriaux que la révolution lui enleva, et il ne put payer les intérêts à leur échéance; les poursuites commencèrent et donnèrent lieu à des procédures longues et onéreuses, qui aboutirent à la vente complète de tous ses biens, à des prix beaucoup au-dessous de leur valeur; le malheureux, complètement ruiné, mourut dans la misère. Nous avons fait dans notre notice sur Saint-Genois (*Ann. cercl. arch. de Mons*) l'historique de ces procès qui étaient devenus célèbres et qui furent

conduits avec passion, aussi bien par les parties que par leurs avocats.

Au milieu de ces préoccupations qui devaient cependant lui être si cruelles, Saint-Genois continua la publication des *Monuments anciens*. Il en dédia le second volume au duc de Cambacérès, archi-chancelier de l'Empire, qui lui avait fourni les moyens de l'imprimer, et sollicita la clef de chambellan de Napoléon, en faisant valoir son attachement à la maison d'Autriche et à l'impératrice Marie-Louise; mais il ne réussit pas dans sa demande.

C'est à cette époque que Saint-Genois entreprit un ouvrage qui eût été d'une grande utilité, mais qui demandait un immense travail. Il ne voulait rien moins que faire un recueil de tous les actes de naissance, de mariage et de décès de toutes les localités de la Belgique, depuis l'établissement des registres par le Concile de Trente. Les autorités lui procurèrent toutes facilités pour faire ses recherches; mais, après la publication de trois livraisons, en 1808 et 1809, le gouvernement lui défendit, on ne sait pour quel motif, de continuer l'impression.

Les événements de 1814 et de 1815 comblèrent de joie cet ancien partisan de Joseph II; il rêva le rétablissement de la maison d'Autriche et des anciennes constitutions des provinces, avec tous leurs privilèges et leurs institutions féodales. Il adressa requête sur requête aux souverains alliés, pour leur offrir ses hommages et ses travaux; il leur raconta sa vie et leur promit de publier leur généalogie; il avait, auparavant, rompu loyalement les relations qu'il avait entretenues avec le gouvernement impérial, par une lettre qu'il adressa à Cambacérès. Il publia toutes les pièces dont nous venons de parler, ainsi qu'une lettre au prince de Ligne, ancien grand bailli de Hainaut, dans le neuvième cahier des *Monuments anciens*.

Mais les aspirations de Saint-Genois l'avaient trompé: le rétablissement de la maison d'Autriche et de l'ancien état de choses n'était plus possible. Il se soumit de bonne grâce, et quand le

prince d'Orange fit son entrée solennelle à Mons, le 28 septembre 1814, il lui offrit l'hommage et les services qu'il avait d'abord présentés aux hautes puissances alliées et à l'empereur d'Autriche en particulier. Dans un volumineux mémoire qu'il adressa au prince à cette occasion, il lui proposa de rétablir une Chambre héraldique et demanda la place de chef de ce corps, avec le titre de roi d'armes de la Belgique. Cette demande lui fut accordée et il adressa, en cette qualité, un mémoire sur la formation d'un dépôt général d'archives héraldiques, mais il n'eut pas le temps de donner suite à ce projet; il fit paraître, en 1816, le quinzième cahier des *Monuments anciens* et mourut quelques mois après, le 25 août de cette année.

Les ouvrages du comte de Saint-Genois sont difficiles à rencontrer; publiés à un nombre restreint d'exemplaires et peu goûtés à cette époque, ils ont été peu vendus; le fond a été retenu par les libraires qui n'étaient pas payés de leurs frais, et a été employé en maculatures. Les *Monuments anciens* ont paru par cahiers, pendant une période de 34 ans. Ces circonstances expliquent la rareté de l'œuvre de cet auteur. Aujourd'hui, ses productions sont recherchées et appréciées, à juste titre, par ceux qui s'occupent de recherches historiques et généalogiques; ils y trouvent une source abondante de matériaux précieux.

Malheureusement, l'ordre et la méthode font défaut dans ces publications; tout est mêlé, cartulaires, inventaires de titres et d'archives, documents politiques, pièces de procédure, faits personnels, de sorte qu'il faut faire une étude préalable du tout pour retrouver ce dont on a besoin. Quoi qu'il en soit, la personnalité de l'auteur mérite de ne pas tomber dans l'oubli et l'on doit rendre hommage à la persévérance infatigable qu'il a apportée dans ses travaux, malgré les obstacles, les événements et bouleversements politiques et les préoccupations d'argent les plus vives.

Le comte de Saint-Genois a publié les ouvrages suivants: 1<sup>o</sup> *Mémoires généalogiques pour servir à l'histoire des familles*

*des Pays-Bas*. Amsterdam, 1780, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, avec planches, dont le nombre varie dans tous les exemplaires. — 2<sup>o</sup> *Chronologie des gentilshommes reçus à la Chambre de la noblesse des États du pays et comté de Hainaut, depuis 1530 jusqu'en 1779, précédée des preuves nécessaires pour y être admis selon les derniers règlements*. A Paris, chez Saillant, 1780, in-plano — 3<sup>o</sup> *Dictionnaire onomastique des chartes du pays et comté de Hainaut, de l'année 1619*. Mons, 1782, in-8<sup>o</sup>, iv et 130 p. — 4<sup>o</sup> *Monuments anciens essentiellement utiles à la France, aux provinces de Hainaut, Flandre, Brabant, Namur, Artois, Liège, Hollande, Zélande, Frise, Cologne et autres pays limitrophes de l'empire*. — Première partie du volume, depuis la page 1 jusqu'à la page 463. — Ouvrage par souscription, annoncé en 1782. A Paris, de l'imprimerie de Saillant (1782), in-fol. 2 feuillets lim., non cotés, CCCCLXIII p. — Deuxième partie du volume, depuis la page 463 jusqu'à la page 1071. — Ouvrage par souscription, annoncé en 1782. A Lille, de l'imprimerie de Léonard Danel, in-fol., 608 p., cotées CCCCLXIII-MLXXI. — Deuxième volume, présenté à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince de Cambacérès, etc. A Bruxelles, de l'imprimerie de Weissenbruch, année 1806, in-fol., XLVII feuillets lim., 414 p. — *Table générale des noms de familles, villes, villages, terres, d'autres noms de lois, chartes, etc., contenus dans les Monuments anciens....* A Lille, de l'imprimerie de Léonard Danel, S. D., in-fol., 2 feuillets lim., 144 p.

Cet ouvrage a été publié par livraisons ou cahiers en 34 années; la première livraison a paru en 1782, la dernière dans le courant de 1816; ce long espace de temps et les événements importants qui se sont succédé expliquent la rareté d'exemplaires complets de cet ouvrage. Le second volume n'a pas été achevé; quelques exemplaires seulement vont jusqu'à la page 414; la plupart s'arrêtent à la page 390. Le British Museum et M. le chevalier X. de Theux possèdent les épreuves de 18 à 20 pages du cahier suivant, qui n'ont pas été tirées.

Les *Monuments anciens*, commencés sur un plan bien raisonné, ont fini par devenir une espèce de journal dans lequel l'auteur imprimait, sans ordre et sans suite, toute espèce de documents, les uns importants pour l'histoire, les autres relatifs à ses procès et à sa vie privée et publique et en somme fort peu intéressants pour le public; dans notre notice citée plus haut, nous avons, en examinant le contenu de ces deux volumes, divisé ces documents en documents diplomatiques, généalogiques, politiques, auto-biographiques, et nous sommes entré dans d'assez longs détails à ce sujet. La table générale, proprement dite, ne comprend que les pages 19-131; elle est fort brève et fort désagréable à consulter; les matières ne sont indiquées que par un seul mot qui renvoie souvent à plus de 50 pages différentes. La table contient, en outre, des documents qui n'auraient pas dû s'y trouver; il n'a pas été publié de tables du second volume, mais on rencontre dans celui-ci quelques tables particulières partielles.

L'auteur a fait imprimer plusieurs prospectus différents de cet ouvrage; eux aussi comprennent des pièces de toute espèce.

5° *Inventaire des contrats de mariage, testaments et additions d'héritages, déposés à la table du droit du pays de la Basse-Autriche, à Vienne, etc.* Vienne, Gay, MDCCLXXVIII, in-fol., 94 p. Le faux-titre porte: *Amusements généalogiques du comte Joseph de Saint-Genois*. Ce petit volume n'est qu'un prospectus-spécimen, l'ouvrage devait se composer de quatre volumes; une partie des documents qu'il devait renfermer se trouve en manuscrit à la bibliothèque publique de Mons.

6° *Essai de diplomatie sur le Brabant, présenté au gouvernement des Pays-Bas, etc.* Sans lieu, in-fol., 1794, 16 p.

— 7° *Recueil d'affaires, d'arrêtés, de consultations et de sentences, utile aux prévenus d'émigration et aux propriétaires en biens-fonds affectés de rentes.* A Lille, de l'imprimerie de Léonard Danel, 1802, in-4°, LXVIII et 392 p. Ce

volume renferme le texte de toutes les pièces relatives aux nombreux procès soutenus par l'auteur jusqu'en 1802. Postérieurement à la publication du recueil d'affaires, Saint-Genois a publié encore différentes pièces de procédure, dont nous avons donné l'indication dans la notice citée plus haut.

8° *Prolégomènes ou notes du comte Joseph de Saint-Genois....., au sujet de son emprisonnement, arrivé le 21 juin 1790; adressées au peuple des Provinces belgiques.* A Lille, de l'imprimerie de Léonard Danel, S. D. (1807), in-4°, 149 p., 2 tableaux et 4 plans. Cette espèce de mémoire apologétique n'occupe qu'une faible partie du volume; le reste renferme des documents de toute nature.

9° *Projet d'un recueil général des registres civils de baptêmes, mariages et décès, présenté à S. E. Monseigneur Cretet, ministre de l'intérieur. — Premier recueil. — Mariages célébrés à Anvers, depuis 1650 jusqu'en 1807.* A Bruxelles, chez Weissenbruch, 1807, in-4°, VIII feuillets lim., 40 p. Ce recueil ne comprend que les mariages célébrés de 1647 à 1662.

10° *Projet d'un recueil général..... Second recueil; mariages célébrés à Gand, depuis 1622 jusqu'en 1808.* A Gand, chez Steven, 1807, in-4°. Seize pages de cet ouvrage se trouvent à la Bibliothèque de Gand. On ignore s'il en a été imprimé davantage.

11° *Projet d'un recueil général..... Troisième recueil. — Département de la Lys. — Mariages célébrés à Bruges, depuis 1617 jusqu'en 1808.* A Bruges, chez Bogaert-Dumortier, 1808, in-4°, XXVIII-44 p. On n'y trouve que les actes de mariages célébrés à la paroisse de Notre-Dame, de 1617 à 1796.

12° *Collection générale des actes de mariage du département de Jemmapes, prise dans les registres de l'état civil, précédée du cartulaire des fiefs qui relevaient du comté de Hainaut, en 1410.....* A Bruxelles, chez Heyvaert, veuve Pauwels, 1809, in-4°, XXXIV-32 p. Premier cahier d'un ouvrage considérable, dépourvu de tout et simple des

registres de mariages de quelques communes du département; ce dépouillement ne comprend que les années 1775 à 1807.

13<sup>o</sup> *Histoire ecclésiastique du comté de Hainaut et du Tournésis. — Abbayes. — Saint-Ghislain*, s. l. n. d., in-fol., 20 p. Ces pages sont des épreuves de l'ouvrage, qui n'a point paru. Le seul exemplaire connu fait partie de la bibliothèque de M. Chalon.

14<sup>o</sup> *Preuves produites par le comte de Saint-Genois, pour pouvoir porter le titre de comte*; 48 p. in-4<sup>o</sup>. Imprimé sur papier timbré; le seul exemplaire connu appartient aussi à M. Chalon. — 15<sup>o</sup> *Discours sur l'inauguration de la statue de Son Altesse royale le Sérénissime duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar*, etc. A Bruxelles, chez Tutot, MDCCCLXXIV, in-4<sup>o</sup>, 60 p. Anonyme.

Le comte de Saint-Genois a composé aussi une chanson charmante et pleine de sentiment sous le titre : *Bouquet de pensées présenté à M. Louis Weissenbruch, le jour de sa fête, le 25 août 1815, par son ami le comte de Saint-Genois, arrangé pour piano et violon par le même*; nous l'avons reproduite en entier, d'après le seul exemplaire que l'on en connaisse.

Il existe, à la Bibliothèque publique de Mons, six manuscrits que M. Mathieu (Biogr. Montoise), indique comme étant des travaux de Saint-Genois; il est aisé de se convaincre que ce ne sont que des documents rassemblés par lui; les titres seuls sont de sa main.

Jules De Le Court.

Notice sur la vie et les ouvrages du comte Joseph de Saint-Genois, par Jules De Le Court, *Annales du cercle arch. de Mons*, t. II.

**GENOIS DES MOTTES** (*Jules-Ludger-Dominique-Ghislain*, baron de SAINT-), littérateur et érudit, né à Lennick-Saint-Quentin, le 22 mars 1813, mort à sa résidence d'été à Roygem (Gand), le 10 septembre 1867. Issu d'une famille distinguée par son ancienneté et par ses alliances, il en rajeunissait l'illustration par son mérite personnel. Il fit de la manière la plus brillante son cours de droit à l'université de Gand; mais, dès lors, son intelligence était entraînée vers

la littérature et l'histoire; et, déjà, avant qu'il eût acquis son diplôme de docteur en droit, il prit part à un concours ouvert par l'Académie royale de Bruxelles sur l'*Histoire des avoueries en Belgique*. Son mémoire fut couronné (1834). Ce premier succès décida de sa vocation pour les études littéraires et historiques, auxquelles la récente conquête de notre indépendance était venue donner un intérêt de premier ordre. — Aussi, lorsqu'en 1835, l'enseignement supérieur fut réorganisé, le gouvernement songea-t-il à confier au jeune lauréat une chaire à l'université de Liège; mais le désir de rester à Gand, où il avait toutes ses relations de famille et de société, lui fit préférer les fonctions, moins brillantes peut-être, mais plus paisibles, plus indépendantes, d'archiviste de la Flandre orientale, qui lui furent offertes en 1836. La conservation de ce vaste dépôt, l'un des plus riches du pays, ouvrit à son activité une mine féconde de recherches. Il publia d'abord une *Courte notice sur le dépôt d'archives de la Flandre orientale et sur les manuscrits historiques qui s'y trouvent*. En même temps il rassembla les éléments d'une publication plus sérieuse et plus complète qui parut, quelques années après, sous le titre de : *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre, avant l'avènement des princes de la maison de Bourgogne, autrefois déposées au château de Rupelmonde*; grand volume in-4<sup>o</sup>.

La Chambre des représentants ayant décidé, en 1842, de faire rechercher et de réunir les matériaux d'une *Histoire de nos anciennes assemblées nationales*, le jeune archiviste reçut la mission officielle d'aller, à Vienne, analyser tous les documents autrefois enlevés à nos archives, et se rattachant aux origines de notre vie parlementaire dans le passé. En 1843, la mort vint surprendre Auguste Voisin, professeur et bibliothécaire de l'université de Gand; De Saint-Genois, son ami et son biographe, fut appelé à lui succéder en la même qualité. Dans ces nouvelles fonctions, tout à fait conformes à ses goûts et qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours, il rendit des

services de tout genre par d'importants travaux d'amélioration matérielle, par la rédaction de catalogues méthodiques et par de nombreuses publications destinées à mettre en relief la valeur des manuscrits et des incunables appartenant à ce dépôt. Vivant libre et heureux au milieu des livres, ces fidèles amis des bons et des mauvais jours, il avait adopté une devise personnelle : *Cum libris liber*, à laquelle il attachait non moins de prix qu'à la devise de ses ancêtres : *Moribus avaris*. Car, bien que l'*ennui naquit unjour de l'uniformité*, il puisait, dans ce commerce incessant avec les esprits distingués de tous les temps et de tous les pays, un aliment inépuisable et varié à ses études littéraires ; il y recherchait aussi des occasions fréquentes d'encourager les jeunes talents qui aimaient à recourir à sa direction sympathique.

En 1846, il fut nommé membre effectif de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, dont il était correspondant depuis 1838. Il en fut le délégué officiel au *Congrès de la propriété littéraire et artistique*, ainsi qu'au *Congrès artistique d'Anvers*. Avec les concours de quelques collègues dévoués, il organisa la publication, sous le patronage de l'Académie, d'une *Biographie nationale*. Président de la commission instituée pour diriger cette publication, il consacra la fin de sa carrière à cette œuvre destinée à élever à toutes les gloires de la Belgique un monument durable et national. A sa mort, il voulut que son nom restât à perpétuité associé aux destinées de l'Académie : il fonda un prix académique pour rémunérer des travaux couronnés sur la littérature et l'histoire du pays. En 1848, le vœu de ses concitoyens l'appela, malgré ses vives répugnances pour les luttes politiques, à siéger au Conseil communal de la ville de Gand ; il fut choisi, en 1854, pour remplir les fonctions importantes d'échevin chargé de l'instruction publique.

En dehors de ses nombreuses occupations littéraires ou administratives, le baron Jules de Saint-Genois trouvait les loisirs nécessaires pour contribuer au succès de toutes les institutions utiles.

A Bruxelles, il faisait partie de la *Commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances*, ainsi que du *Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen* ; parfois même, il fut désigné pour présider des jurys d'examen. A Gand, il prenait une part active aux travaux de la *Société des beaux-arts et de littérature*, dont il fut successivement secrétaire, vice-président et président, de la *Commission des monuments*, de la *Société des bibliophiles flamands*, de la *Commission administrative de l'Académie royale de dessin*, de la *Commission chargée de recueillir les inscriptions funéraires de la Flandre orientale*. Se préoccupant également du développement de la littérature flamande dont il appréciait toute l'importance au point de vue de la consolidation de notre nationalité, et dont les principaux représentants, tels que Willems, Blommaert, Snellaert, Ledeganck, Van Duyse, l'honoraient d'une amitié particulière, il s'intéressait à tout ce qui pouvait en assurer le progrès. Il prit part à l'organisation de la *Fête flamande* de 1842, à la constitution du Willems fonds, à la tenue périodique de *Congrès littéraires flamands* où plus d'une fois il fut appelé à la présidence. Il fut le fondateur du *Kunst-geenootschap de Gand* et l'un des membres les plus assidus de la Société : *de Taal is gansch het volk*. Mêlé ainsi à tout le mouvement intellectuel de l'époque, il n'est pas étonnant qu'il ait vu son nom entouré de l'aurole d'une légitime popularité ; et, pendant que toutes les sociétés littéraires du pays s'honoraient de le compter au nombre de leurs membres, il recevait les insignes de l'ordre de Léopold et de l'ordre du Lion néerlandais. Malheureusement, tant de travaux avaient miné sa santé et usé, avant le temps, son organisme déjà atteint par les attaques de plus en plus violentes d'une goutte héréditaire. Aussi fut-il emporté inopinément, à la fleur de l'âge et dans toute la vigueur de son talent. Sa mort fut le sujet d'un deuil général ; son inhumation dans le caveau de sa famille au cimetière de Saint-Amand lez-Gand, se fit au milieu d'un immense concours de toutes

les classes de la population. Un monument surmonté de son buste en marbre blanc exécuté par le sculpteur Van Eenaeme, lui fut élevé, à l'aide d'une souscription publique, dans le local même de la bibliothèque de l'université de Gand.

Nous terminerons ici cette notice, trop courte, du savant écrivain; nous eussions été heureux de la compléter par une rapide appréciation de l'homme et des éminentes qualités de l'esprit et du cœur qui le distinguèrent, dans sa famille où il avait su conserver les vieilles traditions de l'honneur et de la vertu, comme dans la société où il s'était attiré de si éminentes sympathies.

Il nous reste à donner la liste des publications littéraires qui assignent au baron de Saint-Genois une place des plus honorables parmi les écrivains belges qui, par l'éclat jeté sur les premières années de notre indépendance, peuvent être considérés comme *les fondateurs de notre littérature nationale*.

Il publia d'abord une série de romans historiques, reproduisant les épisodes les plus dramatiques de nos annales et écrits avec une remarquable exubérance de sève et de vie. *Hembyse*, histoire gantoise de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle; trois volumes, 1835. *La Cour de Jean IV*, chronique brabançonne 1418-1421; deux volumes, 1837. *Le faux Baudouin*, Flandre et Hainaut, 1225; deux volumes, 1840. *Le Château de Wildenborg, ou les Mutinés du siège d'Ostende*, 1604; deux volumes, 1846. Au même genre, appartient un recueil de nouvelles historiques : *Les Flamands d'autrefois*, à l'usage de la jeunesse des écoles, 1866. Il fit paraître, en 1847, dans la collection de la *Bibliothèque nationale*, deux volumes consacrés aux *Voyageurs belges du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*; en 1852, un volume *Feuillets détachés*, et en 1860, un autre volume *Profils et portraits*, études typiques de mœurs et de caractères de l'ancienne société; sans compter de savantes monographies sur le *Liber floridus*, encyclopédie du XIII<sup>e</sup> siècle, sur *Sanderus*, sa vie et ses ouvrages, sur la *Bataille de Roosebeke*, sur l'*hospice de Wenemare*, etc.

A la littérature flamande se rattachent : sa traduction du vieux roman flamand de *Carl et Elegast*, son roman historique en deux volumes, 1844, intitulé : *Anna, tafereel uit de vlaemsche geschiedenis, tydens Maria van Bourgonje*, et son conte essentiellement gantois : *De groot-boekhouder*, etc. Ses travaux à l'Académie royale de Belgique et à la Commission d'histoire sont aussi importants que variés. Il publia des mémoires curieux sur des *lettres inédites de Jacques de Vitry, sur les voyageurs en Terre-Sainte, par Thetmar en 1217, et sur les missions diplomatiques de Corneille Schep-perus*. Les volumes des *Bulletins* contiennent de lui un grand nombre de lectures, sur les *Antiquités de la Flandre occidentale*, sur le *Caractère de Jacques van Artevelde*, sur la *Condamnation de Hugonet et d'Imbercourt*, etc., et d'intéressants rapports sur les ouvrages envoyés à l'Académie en réponse aux questions mises au concours. Ses publications dans les principales revues du pays embrassent toute espèce de sujets. Il fut pendant trente ans le directeur du *Messenger des sciences historiques*, et chaque livraison de ce recueil estimé renferme quelques pages dues à sa plume savante. Il écrivit beaucoup d'articles dans la *Revue de Bruxelles*, dans la *Revue belge*, dans le *Trésor national*, dans les bulletins de l'*Académie d'archéologie*, dans la *Belgique*, etc. Son nom figure aussi parmi les collaborateurs des grandes publications nationales, telles que les *Belges illustres* et les *Scènes de la vie des peintres*, par Madou. Il fit en même temps de fréquentes communications aux principales Revues flamandes : *Belgisch Museum, Taelverbond, Eendragt*.

Ces rapides indications suffiront pour donner une idée de l'infatigable activité du baron Jules de Saint-Genois; mais, quand on le voit ainsi jeter à tous les vents d'une publicité souvent éphémère les trésors de son érudition, on éprouve ce douloureux regret, que sa mort prématurée ne lui ait pas permis de couronner une carrière si bien remplie, par quelque travail historique important, tel que l'histoire si mouve-

mentée de la vieille capitale de la Flandre, travail pour lequel il avait réuni, depuis des années, de nombreux documents.

Pierre De Decker.

**GENSSE** (*Guillaume-Marie-Antoine*), né à Bruxelles, le 1<sup>er</sup> octobre 1801, décédé à Schaerbeek, le 25 mai 1864, était employé à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale et chargé de la division des forêts. Nous avons peu de choses à dire de sa vie, qui s'écoula dans l'exercice de ses fonctions. Bon musicien, il fut l'un des fondateurs de la *Réunion lyrique*. Doué d'un esprit vif et enjoué, enclin à la plaisanterie, il publia quelques ouvrages qui eurent un grand succès d'hilarité et qui le font ranger parmi les écrivains excentriques; sa première brochure, imprimée à son insu, à quelques exemplaires seulement, remonte à 1834; c'était une lecture faite à quelques amis qui avaient formé un Cercle joyeux. Elle est intitulée : *Aperçu iconoclastique sur les différents procédés employés dans la fabrication de l'huile de cailloux, et manière de se servir de cette substance métallurgique dans la guérison des affections cutanées du pibus (sic)*. S. l. n. d. (Bruxelles, Stapleaux), in-8°, 17 p. Anonyme.

De cette époque aussi, date une épître en vers, adressée, au nom de De Chateaubriant et d'une soi-disant Académie de Paris-Montmartre, à un ancien notaire de Tournai, retiré à Bruxelles, Jean-Baptiste Boussmar, qui, affligé d'une inconsciente excentricité, faisait les délices d'un petit groupe de farceurs dont Gensse était l'âme.

Le chef-d'œuvre de celui-ci, dans le genre qu'il cultivait, parut en 1834, sous le titre de : *Recherches sur les causes de l'inflammation du Bomborax chez les femmes adultes, et considérations générales et sommaires sur la puissance du traitement homéopathique, pour détruire cette maladie, par Ludwig Immersteif, professeur de pathologie à Schweinstad, traduit de l'allemand par Kleingorloffenhach de \*\*\* et dédié au savant Molenfretz, docteur et professeur de stercologie à l'Université de Newwied*. Bruxelles, Le-

long, 1834, in-8°, 16 p. et planche.

Cette brochure, tirée également à quelques exemplaires, est excessivement rare; il est impossible d'en donner une analyse abrégée et de dire ce qu'elle contient, il faut la lire.

Les événements de 1848 donnèrent naissance à un nombre incroyable de brochures politiques et sociales. Au milieu d'elles apparut un jour : *Que veut l'Europe! Coup d'œil sur la situation actuelle*. Bruxelles, Decq, 1848, in-8°, 16 p. Anonyme. L'édition fut enlevée en deux jours; on lut, on relut, on chercha à comprendre ce que voulaient dire ces phrases si bien alignées, si harmonieuses à l'oreille, où l'on voyait apparaître Mahomet, Omar, Montezuma, Charlemagne et ses *missi dominici*, Madame Guyon et Marie Alacoque, l'abbé Peurette et le père Loriguet. On dit que quelques lecteurs se vantèrent d'avoir compris et trouvé le livre très profond! C'était Gensse qui avait donné dans cette brochure son avis sur la situation et dont l'anonyme fut bientôt dévoilé par ceux qui connaissaient déjà sa manière.

En 1850, le major Alvin fit paraître une brochure sur la constitution de la force publique dans les Etats constitutionnels démocratiques; il critiquait l'organisation de la garde civique; ce travail, qui excita une vive rumeur dans la garde citoyenne, provoqua une quantité de réponses les unes sérieuses, les autres badines. Gensse ne pouvait laisser passer une si belle occasion d'intervenir dans ce grave débat. Il fit paraître : *Portez armes! Réponse à la brochure du major Alvin, par un ancien fabricant de produits chimiques*. Bruxelles, Decq, 1850, in-8°, 15 p.

Ces différentes productions de la veine de l'auteur ont été réimprimées, sous le titre : *Œuvres philosophiques, médicales, posthumes, humanitaires et complètes du docteur Cloetboom*. Bruxelles, Decq, 1857, in-18°, 106 p. L'auteur y a ajouté un mémoire sur un bouton fossile trouvé dans une carrière de pierres à chaux, près de Tournai, et la physiologie morale du bouton.

Gensse fut aussi l'un des fondateurs

du joyeux et mystérieux Cercle des *Agathopèdes*; il collabora à l'*Annuaire agathopédique et saucial* et y écrivit deux articles, l'un sur la *navigation aérienne*, dans lequel il examine si en présence des conflits de priorité qui ont existé entre MM. Van Heck et Van Esschen, il ne convient pas de décider en faveur de M. Kindt-Vanassche; l'autre sur la *maladie des pommes de terre*. Il est aussi l'auteur d'une *Promenade artistique et sentimentale de Joseph Schilderman, au salon de 1848, et lettres d'icelui à son ami Symphorien Beustelbroeck, à Poperinghe*, in-4<sup>o</sup>, dont quelques numéros seulement ont paru. Il a écrit aussi dans sa jeunesse un petit poème de 200 vers, qu'il a intitulé *Dîner gastronomique...*, et qu'une presse d'amateur a sauvé de l'oubli en le tirant à 22 exemplaires, devenus aujourd'hui introuvables.

Jules De Le Court.

J. De Le Court. *Auteurs belges excentriques*, I, Guillaume Gensse, Bruxelles, 1867, in-8<sup>o</sup>, 24 p. (Extr. du *Bibliophile belge*, t. II.)

**GENST** (*Auguste*), pianiste et compositeur, né à Bruxelles le 24 juin 1801. Il fut élève de Cazot et publia beaucoup de fantaisies et d'airs variés, soit pour le piano seul, soit avec accompagnement de violon et de flûte. On cite de lui environ quarante morceaux publiés à Bruxelles, en Hollande et en Allemagne. Parmi ses compositions les plus connues, Fr. Fétis mentionne des variations sur un air hongrois; une fantaisie sur la tyrolienne de la *Fiancée*; des variations sur la ballade de la *Dame blanche*; une fantaisie sur la tyrolienne de *Guillaume Tell*, et des variations sur la ronde du *Solitaire*.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**GENTILE** (*Louis*), peintre, graveur, né à Anvers, en 1607, mort en 1678. Voir PRIMO (*Louis*).

**GENTIS** (*Ant.*), hagiographe, né à Bruxelles, mort en 1543. Voir GHEENS (*Ant.*)

\***GENTIS** (*Dominique*), évêque d'Anvers, né à Erkelenz dans le duché de

Juliers le 10 mars 1695, et décédé dans sa ville épiscopale le 3 juillet 1758. Après avoir terminé ses humanités à Juliers, il se rendit à l'Université de Cologne, où il finit son cours de philosophie à l'âge de seize ans. Il prit ensuite l'habit religieux chez les Dominicains de Cologne, continua ses études à l'université de la même ville et prit le grade de licencié en théologie. Vers 1720, il devint maître ou préfet des études du couvent de son ordre, dédié à la sainte Croix, et reçut, en 1736, le bonnet de docteur en théologie. Le général de l'ordre de Saint-Dominique l'appela ensuite à Rome et le chargea de la direction de la bibliothèque dite de Casanate ou *Casanatensis*, établie au couvent de la Minerve. Tout en remplissant les fonctions de bibliothécaire, il était aussi consulteur du tribunal de l'Inquisition. Dans ce dernier emploi, il fit preuve de tant d'aptitude et de talents, qu'il devint successivement le chargé d'affaires près du Saint-Siège pour les princes-évêques de Wurzburg et de Leitmeritz, le ministre résident du prince Clément-Auguste de Bavière, électeur de Cologne, et enfin l'agent à la cour de Rome de l'impératrice Marie-Thérèse. Le père Gentis resta à Rome en cette qualité jusque vers l'année 1748, lorsque l'impératrice le désigna pour l'évêché de Ruremonde, pour le récompenser des services rendus. Mais, avant qu'il en eût pris possession, Sa Majesté le nomma au siège épiscopal d'Anvers, et lui accorda en même temps le rang de conseiller d'Etat. L'occupation du pays par les Français lui fit retarder son arrivée en Belgique jusqu'après la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle. Il fut sacré à Rome le 11 mai 1749, et fit son entrée solennelle à Anvers le 15 octobre de la même année. Il administra sagement son troupeau pendant près de neuf ans. Son corps fut enterré dans la cathédrale d'Anvers auprès de ceux de ses prédécesseurs dans l'épiscopat. Sa devise était : SINE SPINA ET UNGUE.

Outre plusieurs mandements épiscopaux très remarquables, on a de Dominique Gentis : *Suprema Dei potestas*,

*inviolata; aurea hominis libertas, salvata; infinita Dei sanctitas, illibata per prædestinationem physicam modernorum Thomistarum, quæ est et antiquorum, necnon divi Thomæ, exhibitore Dominico Gentis.* Coloniae, Josephus Otto Steinhäusen, 1724; vol. in-8°, ouvrage publié lorsqu'il n'était encore que licencé en théologie.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 515. — De Ram, *Synopsis auctorum ecclesie Antverpiensis*, p. 81. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. XV, p. 256.

**GEORGES DE BRUXELLES**, philosophe scolastique, fleurit dans les dernières années du xve siècle et au commencement du xvie; nous n'avons pu trouver la date précise de sa mort. Il est appelé Crockaert dans le *Nomenclator* d'Israël Spach; or Crockaert est le nom de famille de Pierre de Bruxelles (1), contemporain de Georges et, comme lui, commentateur d'Aristote. Peut-être y a-t-il confusion; peut-être aussi Georges et Pierre étaient-ils parents. L'un et l'autre se rangèrent dans le camp des *nominalistes*; Morhof rattache leurs idées à celles de Jean Raulin et de Jacques Almain, qui défendirent contre les *réalistes* la théorie d'Ockam sur l'indépendance ou plutôt sur la suprématie du pouvoir civil à l'égard de la papauté. Il serait difficile de savoir jusqu'à quel point nos deux Bruxellois s'engagèrent dans ce grand débat : il n'est resté d'eux que des ouvrages de pure philosophie. De même que Jean Dullaert de Gand (voir ce nom), ils enseignèrent à l'Université de Paris. Georges fut loin de rester obscur (*non incelebris*): il est vrai qu'en ce temps-là, on arrivait aisément à la réputation par l'art de s'orienter dans le dédale des subtilités logiques. Georges de Bruxelles s'appliqua particulièrement à la *Summula* de Pierre d'Espagne (le pape Jean XXI). On possède de lui les écrits suivants; 1° *Facillima in Aristotelis Logicam interpretatio*, avec notes et dissertations de maître Thomas Bricot. Paris, F. Bailligault, 1496, in-4°; 2° *In Petri Hispani tractatus*

*logicos quæstiones*, imprimé à Lyon en 1509, chez Jeannot de Campis, à la suite des œuvres de Pierre d'Espagne; 3° *In physicam Petri Hispani*, avec notes et dissertations par Thomas Bricot. Lyon, 1504 et 1509, et Rouen, 1508, in-4°.

Alphonse Le Roy.

Foppens, t. I. — Morhof, *Polyhistor*, II, 1, 43, 40. — Alph. Wauters, *Histoire de Bruxelles*.

**GEORGES D'AUTRICHE**, prince-évêque de Liège, né en 1504, mort dans sa ville épiscopale le 5 mai 1557, était fils naturel de l'empereur Maximilien Ier et d'une dame noble de la famille hongroise de Walga. Le pape Adrien VI lui ayant accordé les dispenses nécessaires à tout bâtard pour être reçu dans les ordres, il fut créé évêque de Brixen, dans le Tyrol, le 21 octobre 1525, puis archevêque de Valence, en Espagne, le 12 janvier 1539. Corneille de Berghes occupait alors le siège épiscopal de Liège, sur lequel l'avait porté, en 1538, l'influence de Charles-Quint. Le pays de Liège se trouvant pour ainsi dire enclavé dans les Pays-Bas, l'empereur, presque continuellement en guerre avec la France, avait le plus grand intérêt à voir à la tête de cette principauté des hommes dévoués à la maison d'Autriche. Cette considération avait pour lui une telle importance que, craignant d'être surpris par les circonstances et de voir, au dernier moment, surgir des compétitions dont l'issue aurait pu être contraire à sa politique, il songea, dès l'année 1540, à préparer un successeur à Corneille de Berghes. Ce fut sur Georges d'Autriche, son neveu, qu'il jeta les yeux. Il commença par demander pour lui, le 27 décembre, un canonicat de la cathédrale; le vice de la naissance de Georges, prévu par les statuts de cette église, suscita des difficultés qui ne furent levées qu'après un an : sa provision, comme chanoine et comme prébendier de Saint-Lambert, date du 31 décembre 1541. Cependant, le 3 janvier de cette année, sous prétexte de prévenir les intrigues qui se représentaient chaque fois qu'il y avait lieu d'élire un nouvel évêque, Charles-Quint fit demander au cha-

(1) Voir l'art. Crockaert.

pitre de Liège, par Corneille de Berghes lui-même, dans lequel il trouvait un appui plaisant, de lui donner Georges d'Autriche en qualité de coadjuteur, *cum jure succedendi*. Ce ne fut pas sans une certaine répugnance que les chanoines de Saint-Lambert, qui voyaient dans l'initiative de l'empereur une atteinte portée à leur droit d'élection, donnèrent leur consentement à ce projet, qui fut confirmé par le pape le 23 février (1). Charles-Quint lui ayant aussitôt mandé de venir occuper son poste, Georges quitta l'Espagne au mois d'août et se mit en route pour la France. Mais comme la guerre venait de recommencer, à son insu, entre ce pays et l'Empire, François Ier le fit arrêter et jeter dans les prisons de Lyon. Sa captivité dura vingt-deux mois (2), car, dit Chapeauville, le roi de France espérait que, dans l'entre-temps, les événements amèneraient sur le siège de Liège un prélat favorable à sa cause. Remis enfin en liberté, moyennant une rançon de trente et un mille écus d'or, Georges d'Autriche arriva à Bruxelles dans la première moitié de juin 1543; le 18 de ce mois, les chanoines lui députèrent deux archidiaques pour lui offrir les félicitations du chapitre. Le 15 octobre suivant, Corneille de Berghes annonça l'intention de faire une excursion en Hollande et remit les rênes du gouvernement, pendant son absence, aux mains de son coadjuteur. Le 5 janvier 1544, les deux prélats se portèrent, avec le clergé, la noblesse, les bourgmestres et presque toute la population de Liège, à Sainte-Walburge, aux portes de la ville, à la rencontre de Charles-Quint, qui venait, en passant, visiter l'antique cité. Corneille, aussitôt après, se remit en voyage; le 23 février, nous le trouvons à Stockem. Cependant le coadjuteur, peut-être à cause de la peste qui sévissait à Liège, résidait à Bruxelles, où il recevait des députations pour s'entretenir des affaires de l'Etat. Cette situation ne tarda pas,

sans doute, à présenter des inconvénients, puisque, le 11 mars, Georges demanda au chapitre de nommer une commission chargée d'administrer le pays pendant l'absence de l'évêque. On ne connaît pas les dates de la résignation, ni de la mort de Corneille de Berghes : le 19 juin, Georges d'Autriche est encore qualifié coadjuteur; le 31 juillet, il écrit au chapitre qu'il a fixé au dimanche après l'Assomption (17 août) la cérémonie de son inauguration. Il fit son entrée en compagnie du comte Jean d'Oostfrise, son beau-frère, et avec beaucoup d'éclat; dès le surlendemain, il tint une séance des Etats, où l'on s'occupa des grands intérêts de la nation.

Georges d'Autriche avait les qualités essentielles d'un bon prince; aussi, malgré les temps difficiles qu'il traversa, il gouverna sagement son peuple, qui fut heureux sous son règne. Un de ses premiers soins fut de faire confirmer, par l'empereur des Romains, les privilèges des évêques et du pays de Liège; par un diplôme du 20 juillet 1545, Charles-Quint décrétait, en même temps, l'établissement à Liège d'un tribunal chargé de juger les causes d'appel; ce fut le conseil ordinaire. Le prince-évêque s'appliqua particulièrement à empêcher l'introduction de la Réforme dans son diocèse, et soutint même le clergé de Cologne dans son opposition contre l'archevêque Herman de Wied, partisan de Luther. L'administration de la justice attira aussi son attention. Malgré les édits d'Erard de la Marck et de Corneille de Berghes en vue de supprimer les abus qui avaient envahi les tribunaux ecclésiastiques et séculiers, on continuait à se plaindre de la vénalité des juges, de la longueur des procédures, de l'énormité des frais de justice et de l'incertitude des anciens usages, qui n'étaient pas fixés par écrit et qui, diversement interprétés suivant les passions ou l'intérêt des plaideurs, offraient un texte inépuisable à la chicane (3). Pour remédier

(1) Cette confirmation est datée « le 7 des Kalendes de mars 1540 » (voy. *Conclusions capitulaires du chapitre de Saint-Lambert*, registre n° 114, fol. 20, aux archives de l'Etat à Liège). Il faut

sans doute lire 1541. Cette bulle ne fut lue officiellement en séance capitulaire que le 11 juin 1543.

(2) Vingt-deux jours, dit Chapeauville.

(3) Polain, *Recueil des ordonnances*.

à ces maux, Georges d'Autriche publia, le 14 mars 1548, un édit important fixant le droit coutumier du comté de Looz; le 25 février 1551, des statuts pour régler la compétence de la cour de l'official et empêcher, notamment, l'im-mixtion des juges ecclésiastiques dans les affaires temporelles (1); les 6 et 7 juillet suivants, une réformation de la justice séculière; enfin, au mois de septembre de la même année, un règlement touchant le mode de procéder par devant le Conseil ordinaire, qui venait d'être institué. Une plaie terrible de notre pays à cette époque, consistait dans le séjour qu'y faisaient les soldats étrangers; non payés et débandés à la suite des guerres, ils parcouraient par troupes les campagnes, pillaient tout ce qui se présentait sur leur passage, et jetaient partout l'épouvante. Georges d'Autriche prit des mesures sévères à l'égard de ces « vagabonds et bohémiens ». Il publia divers édits très sages pour assurer la conservation des bois dans la principauté; régler le débit des denrées, surtout de la viande et du poisson, dans la ville de Liège; empêcher la sortie des grains et en favoriser l'importation dans les temps de disette, si fréquents au xv<sup>e</sup> siècle; garantir le repos public en sévissant avec vigueur contre les rôdeurs nocturnes, les auteurs de rixes et les assassins, et en autorisant l'arrestation des malfaiteurs, même dans les églises et lieux pieux, qui jusque-là leur avaient servi d'asile; empêcher la circulation de la fausse monnaie, etc. A propos de ce dernier point, il eut un court démêlé avec le chapitre de la cathédrale Saint-Lambert, qu'il avait négligé de consulter en cette circonstance, et qui réclamait l'observation de son droit constitutionnel d'intervenir dans la publication des lois générales du pays.

En 1547 et 1552, Georges d'Autriche, par sa douceur et sa modération, apaisa la querelle qui avait éclaté entre les Etats et le clergé secondaire, à propos des impôts, et amena celui-ci à y con-

tribuer, en 1548. Ce fut par son énergie qu'il prévint une sédition dans la cité, en faisant saisir et brûler publiquement des écrits révolutionnaires répandus dans le peuple. A la suite du décret du 14 juin de la même année, par lequel Charles-Quint proposait aux évêques d'Allemagne de réformer la discipline ecclésiastique suivant sa fameuse formule *Interim*, Georges réunit un synode diocésain dont les statuts ont été souvent publiés et qui insistent, particulièrement, sur l'instruction et les bonnes mœurs qu'il faut exiger de la part de ceux qui se destinent aux fonctions sacerdotales. En 1551, notre prince-évêque fut appelé à prendre part aux travaux du concile de Trente; mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de s'y rendre, et il se fit remplacer par l'écolâtre Guillaume de Poitiers.

Georges d'Autriche ne négligea point les travaux publics: il fit construire à Liège, outre divers murs d'eau et boulevards, le bâtiment de la boucherie en la Veske-court.

Ce prince eut, toute sa vie, à craindre les invasions des armées étrangères. Au mois de décembre 1551, la guerre ayant été déclarée entre l'empereur et le roi très chrétien, le pays de Liège fut envahi et ravagé par les troupes d'Henri II. Il n'était guère possible de s'opposer aux entreprises de ce prince qui, favorisant les prétentions de Robert de la Marck sur Bouillon, s'empara de cette forteresse le 5 juillet 1552. Les 7 et 10 juillet 1554, il obligea les villes de Bouvignes et de Dinant à se rendre à sa merci, et les livra au pillage. L'hostilité qui régnait entre les deux couronnes de France et d'Allemagne lui attira encore d'autres ennuis. En 1546, à la demande de l'empereur, qui trouvait le pays trop exposé aux invasions des Français du côté de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Georges d'Autriche céda à Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, le village de Pont-à-Fraïse pour y élever la forteresse de Mariembourg. L'église de Liège devait, en échange, être mise en possession de la partie de Herstal située sur la rive gauche de la Meuse. Mais

(1) Ce nouveau corps de lois, formé par des juriconsultes habiles, fut approuvé par l'autorité impériale.

la Cour d'Espagne imagina toute sorte de prétextes pour ajourner indéfiniment la cession effective de ce territoire. En 1555, l'empereur bâtit sur le sol liégeois Charlemont et Philippeville, sans que notre pays eût pu obtenir de compensation.

Georges d'Autriche occupait le siège épiscopal depuis six ans à peine, que Charles-Quint songeait déjà à lui assurer un successeur attaché aux intérêts de sa maison. Le 3 juillet 1549 arrivèrent de Bruxelles le comte d'Arenberg et un autre député pour exposer au chapitre que, si le pays voulait acquiescer des droits à sa protection en cas de guerre, il convenait qu'il eût à sa tête un prélat en conformité d'idées avec lui. Les tréfonciers qui, pour la troisième fois, se voyaient pour ainsi dire imposer un coadjuteur, délibérèrent longtemps, et crurent enfin avoir sauvegardé leur droit d'élection en présentant à l'empereur cinq candidats, parmi lesquels il pouvait, de concert avec l'évêque, choisir le successeur de celui-ci. Le 18 décembre, Charles-Quint fit savoir que son choix était tombé sur Robert de Berghes, dont le chapitre retarda, toutefois, l'admission jusqu'au 1er janvier 1577.

Miné par une fièvre lente, Georges d'Autriche fit son testament le 16 novembre 1556. Le 6 avril de l'année suivante, il présida encore une séance des États. Il fut inhumé à Saint-Lambert, et Duphet, poète estimé du temps, composa l'épithaphe suivante, qui fut gravée sur son tombeau :

D. O. M.

QUI CLARUM AUSTRIACA DE STIRPE GEORGIUS ORTUM  
DUXERAT, HEU ! TUMULO MORTUUS HOC TEGITUR.  
BRIXIA PRINCIPIO, POST IPSA VALENCIA, TANDEM  
SUSCEPIT SACRUM LEGIA PONTIFICEM.  
HISQUE LOCIS, PRÆSUL NULLI PIETATE SECUNDUS,  
REXIT QUAE DECIUIT CUM PROBITATE GREGEM.  
QUINQUAGINTA DUOS NATUS PAULO AMPLIUS ANNOS,  
LETHALI MORBO SÆPIUS ARRIPITUR.  
MAI QUANTA ADERAT LUX, SOLE CADENTE SUB  
[UNDAS  
OCCIDIT, AT DEUS HUIUS DETRUIER REQUIE.

En 1811, les restes mortels de Georges d'Autriche furent, avec ceux de plusieurs autres prélats, transférés dans un caveau de l'église Saint-Paul. Suivant le désir qu'il en avait exprimé, son cœur, enfermé dans une boîte en

plomb, avait été envoyé à Curange et déposé dans l'église; c'est là qu'il venait se reposer, dans la retraite, des fatigues de l'épiscopat. Sa devise était : *Confide et ama*. Sanderus dit qu'il laissa un bâtard nommé, comme lui, Georges d'Autriche, qui devint prévôt de Harlebeke et de Saint-Pierre à Louvain, puis chancelier de l'Université de cette ville.

S. Bormans.

De Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, p. 96 — Abry, *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, p. 271. — Bormans,  *Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre Saint-Lambert*. — Foulon et les autres historiens liégeois.

**GEORGES DE TEMPSECA**, ou GEORGIUS A TEMPSECA, né à Bruges, n'est connu que par le témoignage de Meyerus et de Ferri de Locres, qui, sans entrer dans aucun détail sur l'époque de sa naissance et de sa mort, se bornent à dire qu'ils ont puisé beaucoup de renseignements dans une histoire manuscrite d'Arras (*Historia Atrebatensis*), dont il était l'auteur. Cet ouvrage n'a jamais été publié; l'on ignore même ce qu'il est devenu, comme on ignore aussi en quel temps il fut composé et quelle période il embrassait. Tout ce que nous en savons, c'est que les citations qui lui ont été empruntées par Meyerus et par Ferri remontent à l'année 1189 et s'étendent jusqu'en 1252 seulement. Le dernier de ces auteurs paraît avoir cité l'histoire d'Arras non seulement par les extraits manuscrits qu'en avait faits Meyerus pour son histoire de Flandre, mais d'après le manuscrit original qui, de son temps, existait encore.

Sweertius, le premier auteur qui depuis ait fait mention de Georges de Tempseca, avoue qu'il n'a pu recueillir aucune indication relative à sa naissance ou à sa mort; rien de plus n'existe dans Valère André, Sanderus, Vossius, Foppens, Fabricius, lesquels ne font que répéter Sweertius. Foppens et Fabricius, n'y ajoutent chacun qu'une seule remarque : à savoir qu'un personnage nommé Georges de Themsicke était, vers l'année 1500, conseiller ecclésiastique dans le sénat suprême de Ma-

lines; qu'en la même qualité il entra ensuite dans le saint conseil de Bruxelles, et qu'il réunit les bénéfices de doyen de Sainte-Gudule dans cette dernière ville, de prévôt des collégiales de Saint-Sauveur à Harlebeke, de Saint-Pierre à Cassel, de Saint-Bavon à Gand et de Notre-Dame à Courtrai. Selon Foppens, Georges de Temsicke aurait été au moment de remplir les mêmes fonctions à Saint-Donat à Bruges et décéda en 1536 à un âge avancé.

Dans un opuscule assez rare et publié sans nom d'auteur en 1731, in-8°, à Bruges, sous le titre de *Compendium chronologicum episcoporum brugen-sium*, etc., on trouve que Georges Van Temsecke, fils de Louis, chevalier et bourgmestre de Bruges, et de Marguerite de Flandre, fut élu au décanat de Bruxelles le 29 mai 1499. Ce compendium est généralement attribué à Foppens, et l'opinion qui prévaut est que le Georges de Temsicke que citent les deux ouvrages de Foppens, fut l'auteur de l'histoire d'Arras. D'autre part, il est à remarquer que Meyer et Ferri n'ayant emprunté à Georges de Tempseca aucun fait postérieur à l'année 1252, on peut considérer l'*Historia Atrebatensis* comme ayant été composée par un écrivain qui vivait dans la dernière moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et qui, pour cette raison, ne doit pas être confondu avec Georges Van Temsicke, mort seulement en 1536. La famille Temsecke était fort ancienne; on rencontre des personnages de ce nom, des l'année 1383, parmi les échevins de la ville de Bruges. Aug. Vander Meersch.

Sweetius, *Archivæ belgicae*, 276. — Sanderus, *de Brugensibus*. — Valère André, p. 267. — Foppens, t. 1<sup>er</sup>, p. 342. — Fabricius, *Bibl. media. et inf. lat.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 36, col. 1. — *Hist. lit. de la France*, t. 49, p. 426.

**GÉRARD** (saint), fondateur et abbé de Brogne, naquit vers l'an 880, près de Stave, village de l'ancien comté de Lomme, à une lieue de Florennes, et

(1) La plupart des auteurs placent au nombre des ancêtres de saint Gérard, Aganon ou Haganon, qu'ils qualifient duc de la Basse-Austrasie; ils lui donnent pour mère Plectrude, sœur d'Etienne, évêque de Liège. Mais cela n'est pas prouvé.

(2) C'est ainsi que son nom se trouve écrit dans

mourut dans son abbaye le 3 octobre 959. Il appartenait à une puissante famille (1) qui possédait de grandes propriétés entre la Sambre et la Meuse, notamment le village de Brogne. Son père Sancio (2) l'envoya tout jeune apprendre le métier des armes auprès de Bérenger, que l'histoire considère comme le premier des comtes héréditaires de Namur. Gérard, par son aptitude aux exercices corporels, par les brillantes qualités de son esprit, et surtout par sa douceur et sa piété, gagna bientôt la confiance et l'affection de son seigneur. Un de ses premiers actes fut de remplacer par une église un petit oratoire qui existait à Brogne et dont la tradition attribuait l'établissement à Pepin de Herstal. Il avait trente-neuf ans lorsque Bérenger l'envoya en France pour traiter une affaire importante avec le comte Robert. Celui-ci, en sa qualité d'abbé séculier du célèbre monastère de de Saint-Denis, près de Paris, résidait parfois dans cette abbaye, et c'est là que Gérard se rendit pour le rencontrer. Le séjour qu'il fit dans cette maison l'impressionna vivement: touché par la grâce, il prit la résolution de quitter aussi le monde pour se consacrer entièrement au service de Dieu, sous la règle de Saint-Benoît. Après avoir heureusement accompli sa mission, il revint auprès de Bérenger et lui fit part de son dessein, de même qu'à l'évêque Etienne, qui occupait alors le siège épiscopal de Tongres ou de Liège. Ayant obtenu les encouragements de celui-ci et le consentement de celui-là, il prit ses dispositions pour aller rejoindre, dans les cloîtres de Saint-Denis, les moines dont la ferveur l'avait si profondément édifié. Par un acte du 5 juin 919, dont nous possédons le texte, il fait donation d'une partie de son patrimoine, notamment du village de Romerée et de l'alleu de Manise, à l'église de Brogne, auprès de laquelle il déclare vouloir construire un monastère (3). Deux ans après,

les chartes. Les biographes de Saint-Gérard l'appellent *Stantius* ou *Stancio*.

(3) L'acte fut passé à Brogne même, en présence de Sancio, père, de Wido, frère, et d'autres parents de saint Gérard, du comte Bérenger et de l'évêque Etienne.

l'œuvre était achevée; il existe, en effet, une charte du 27 août 921, par laquelle Charles, roi de France, confirme la fondation du monastère des chanoines réguliers de Brogne, dans le *pagus* de Lomme, et défend à tout évêque et à tout juge quelconque d'administrer la justice dans ses possessions, d'y percevoir des amendes ou d'y exiger aucune espèce d'impôt. Cependant, à Saint-Denis, Gérard s'adonnait avec ardeur à l'étude des sciences divines et humaines, et, au bout de neuf années, c'est-à-dire vers 928, il reçut la prêtrise des mains de l'abbé Adhelme. Ayant appris que le désordre s'était glissé parmi les clercs réguliers de sa communauté de Brogne, il fit des démarches pour les remplacer par des moines bénédictins. Richer, évêque de Liège, approuva ce projet; Gérard supplia alors l'abbé de Saint-Denis de lui donner douze de ses religieux pour sa nouvelle fondation, et de lui abandonner en même temps le corps de saint Eugène, conservé dans son monastère. Sa double demande lui fut accordée, et, le 18 août 928 ou 929, eut lieu la translation solennelle des reliques. C'est à cette date, par conséquent, qu'il faut fixer la fondation de l'abbaye des bénédictins de Brogne ou de Saint-Gérard, qui fut, dans la suite, l'objet de nombreuses donations. On dit que saint Gérard, voulant en faire assurer les possessions et les privilèges par l'autorité du saint-siège, entreprit le voyage de Rome; ce qui est certain, c'est que le pape Etienne, par des bulles du 27 avril 933, voua à l'anathème quiconque porterait atteinte à la sûreté personnelle des religieux de Brogne, à leurs biens, à leurs immunités. Ayant ainsi entouré sa fondation de puissantes garanties, saint Gérard voulut consacrer le reste de ses jours à la prière; il confia la direction de sa communauté à un prieur, et se retira dans une cellule bâtie auprès de l'église de Brogne; mais il ne tarda pas à être arraché aux douceurs de la solitude. A cette époque, un grand relâchement s'était produit dans beaucoup de maisons religieuses de nos contrées, et comme la réputation de

sainteté de Gérard avait pénétré partout, Gislebert, duc de Lotharingie, Regnier, comte de Hainaut, Fulbert, évêque de Cambrai, Arnould, comte de Flandre et d'autres, vinrent tour à tour le solliciter de rétablir la discipline dans plusieurs monastères de la Lotharingie, de la Champagne et de la Picardie. Il réforma d'abord l'abbaye de Celles ou de Saint-Ghislain, dans le Hainaut, où il remplaça aussi, vers l'an 933, les clercs réguliers par des religieux de l'ordre de Saint-Benoît; puis il alla, vers 944, au monastère de Saint-Pierre ou du Mont-Blandin, à Gand, et successivement dans seize autres, notamment à Saint-Bavon de Gand, à Saint-Martin de Tournai, à Saint-Remi, à Mouson, etc.; toutes ces maisons le reconnaissent pour leur abbé et lui doivent le rétablissement de leurs affaires temporelles et spirituelles. Le biographe de saint Gérard raconte qu'ayant guéri miraculeusement de la pierre le comte Arnould de Flandre, ce seigneur fit à Gérard des donations importantes, dont il consacra un tiers à Brogne. Cette libéralité lui aurait permis de racheter, vers 948 ou 949, son abbaye aux moines de Saint-Denis, auxquels il l'avait donnée en entrant en religion; puis il la plaça sous la protection de l'évêque de Liège Farabert. « Ce fut, dit M. del Marmol, un acte de sage prévoyance, car la communauté de Brogne, sans cesse menacée par la guerre qui dévastait la France et la Lotharingie, et trop éloignée du premier de ces pays pour en recevoir utilement du secours, devait trouver un meilleur appui dans le second. »

Sur le déclin de sa vie, Gérard visita une dernière fois les nombreux monastères placés sous sa juridiction, en confia la direction à des hommes éprouvés, et vint ensuite se renfermer dans sa cellule de Brogne, pour se préparer à la mort. Son procès de canonisation ayant eu lieu en l'année 1131, il fut mis au rang des saints par le pape Innocent II; son corps, relevé de terre, fut placé sur l'autel par Alexandre, évêque de Liège, en présence de Godefroid, comte de Namur, qui, à cette occasion, confirma

les propriétés et les droits de l'abbaye. C'est alors qu'on inscrivit sur son tombeau cinq vers dont le dernier indique l'année 958 comme date de sa mort, ce qui est en contradiction avec les données de son historiographe.

La plus ancienne vie de saint Gérard, écrite par un moine qui avait vécu sous son administration, est malheureusement perdue. Le style dans lequel elle se trouvait rédigée était, paraît-il, si barbare, que dès le XI<sup>e</sup> siècle, on crut devoir le modifier. C'est ce que fit, vers l'année 1035, un religieux anonyme de Brogne, qui déclare avoir respecté le fond du récit de son devancier. Mais on sait aujourd'hui quelle confiance peut inspirer une pareille assertion, et à quel point les remanieurs du moyen âge, en même temps qu'ils changeaient la forme de leur modèle, en ont souvent altéré la substance même. Quoi qu'il en soit, c'est sur cette seconde rédaction que repose principalement l'histoire du saint fondateur de l'abbaye de Brogne.

S. Bormans.

*Acta sanctorum Bolland.*, die 3 octob., p. 220, 300. — Mabillon, *Acta sanctorum ord. S<sup>ci</sup> Benedicti*, sæcul. V, p. 248, 252. — Del Marmol, *L'Abbaye de Brogne ou de Saint-Gérard*, dans les *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, tome V, p. 226 à 255. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des comtes de Namur, Hainaut et Luxembourg*, tome VIII, p. 274 à 291, etc.

**GÉRARD**, dit de *Florennes*, évêque de Cambrai, mort le 14 mai 1048, après un épiscopat de trente-six ans.

Ce prélat fut, pendant la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, l'un des plus dévoués défenseurs de l'autorité des rois de Germanie et de Lotharingie contre les entreprises de leurs vassaux; sa vie a été racontée en détail, mais non avec une impartialité complète, par le chroniqueur Baldéric, qui vivait peu de temps après lui. On ne peut condamner d'une manière absolue la conduite de Gérard. Attaché aux monarques allemands par les liens de la reconnaissance, il les servit avec un zèle qui semble ne s'être jamais démenti; mais, d'un autre côté, on doit lui reprocher d'avoir montré trop de raideur dans ses négociations, trop d'ardeur à maintenir ses

prérogatives, trop de zèle à combattre les innovations, même celles qui promettaient d'heureux résultats, comme la trêve de Dieu. Ses efforts ne purent arrêter l'élévation toujours croissante des familles comtales de Flandre, de Louvain et de Hainaut, ni maintenir dans son antique fidélité celle d'Ardenne.

Gérard naquit à *Arvita* (Erwitte, près de Halle, en Thuringe), dans la Saxe, mais il était d'origine belge, né de parents lothariens et carliens, c'est-à-dire d'habitants de la Lotharingie et de la Carlie ou France. Son père, nommé Arnoul, était l'un des grands propriétaires de la Lotharingie. Ses domaines s'étendaient surtout dans l'Entre-Sambre-et-Meuse; il y possédait Florennes, où il fonda le chapitre de Saint-Gengulphe; en outre l'abbaye d'Hautmont lui fut donnée, pour être tenue en fief par le comte Herman, de la famille des comtes d'Ardenne. Quant à la mère de Gérard, Ermentrude, elle était originaire du diocèse de Reims ou, du moins, y avait une partie de sa fortune patrimoniale.

Ce fut auprès d'Adalbéron, archevêque de Reims, qui était son parent, et par les soins de ce prélat que Gérard fut élevé; c'est là qu'on lui enseigna à la fois les pratiques de la vie séculière et les lois de l'Église. Il partit ensuite pour la cour du roi Henri II, dont il devint le chapelain. En l'année 1012, il n'était encore que diacre lorsque arriva la nouvelle de la mort d'Erluin, évêque de Cambrai. Le pouvoir royal était bien compromis dans cette contrée, où des vassaux puissants le réduisaient dans d'étroites limites et ce fut de l'avis unanime de ses officiers, c'est-à-dire de son entourage, qu'Henri conféra l'évêché vacant à Gérard, le 1<sup>er</sup> février.

Deux jours après, le nouveau prélat partit, accompagné des abbés de Saint-Vaast et d'Inde et du comte Herman; près de Valenciennes, le comte de Flandre se joignit à sa suite. Gérard fit à Cambrai une entrée solennelle, mais pendant presque tout son épiscopat il eut à lutter, dans cette ville

contre le châtelain, nommé Watier ou Walter, qui, à chaque occasion favorable, recommençait ses entreprises, sans se soucier des menaces du roi, probablement parce qu'il était certain de l'appui d'un grand nombre d'autres nobles et qu'il comptait sur le secours des *Karliens*, c'est-à-dire des Français du voisinage.

L'évêque de Cambrai, à cette époque, était aussi évêque d'Arras. Son autorité spirituelle s'étendait donc à la fois à l'est et à l'ouest de l'Escaut, sur un territoire très vaste et déjà très peuplé. Gérard paraît avoir vécu longtemps en bonne harmonie avec le puissant comte de Flandre, Baudouin IV, avec qui il alla, en 1012, à Nimègue, où il fut ordonné prêtre. La même année, Henri II appela Gérard à Liège aux fêtes de Pâques, puis l'invita à assister à l'érection solennelle en cathédrale de l'église de Bamberg, où il aurait été sacré évêque; mais Gérard insista pour que cette dernière cérémonie eût lieu par les soins de son métropolitain, l'archevêque de Reims Adalbéron, son supérieur légitime dans la hiérarchie religieuse, et ses réclamations furent accueillies.

Henri II eut successivement à lutter, en Lotharingie: contre l'évêque de Metz Adalbéron, contre l'archevêque de Trèves Poppon, contre les comtes de Louvain Lambert et Henri, contre les comtes de Hainaut René III et René IV, contre le comte de Hollande Thiéri, etc. À peine réprimée d'un côté, la rébellion recommençait ailleurs. Gérard assista au siège qu'Henri mit devant Metz, puis au synode qui se tint à Coblenz au sujet de cette querelle. Mais il se brouilla complètement avec les comtes de Louvain et de Mons en empêchant le premier, Lambert, de contracter alliance avec l'évêque de Liège Baldéric. La colère des comtes s'accrut encore lorsque le duché de Basse-Lotharingie, devenu vacant par la mort d'Othon de France, fut donné par le roi, non à Lambert, le beau-frère d'Othon, mais à Godefroid d'Ardenne ou de Verdun, frère du comte Herman dont j'ai déjà parlé.

La bataille de Hougaerde, livrée le

10 octobre 1013, fut un grave échec pour les partisans du roi Henri II qui, vers cette époque, devint empereur. Deux ans après, il est vrai, le comte Lambert, qui avait, dans cette journée, été victorieux, fut à son tour vaincu et tué à Florennes, le 12 septembre 1015; mais son fils Henri et le jeune René IV, comte de Hainaut, n'en continuèrent pas moins à dévaster les domaines des vassaux fidèles à l'empire. Pour rendre la paix à notre pays, on négocia un mariage entre le comte René et Mathilde, fille et héritière du comte Herman. Gérard aurait voulu s'opposer à cette union, sous prétexte de parenté entre les deux conjoints, mais les autres évêques, plus conciliants, le déterminèrent à ne pas élever à ce sujet des plaintes intempestives.

Vers l'année 1021, l'évêque Gérard intervint dans les contestations qui s'élevèrent entre Hardouin, évêque de Noyon (et de Tournai), et l'évêque de Laon, Azelin ou Adalbéron, et ensuite, à propos de l'élévation d'Ebulon au siège métropolitain de Reims, devenu vacant. Puis, nous le voyons s'opposer obstinément à l'établissement de la paix de Dieu, que les évêques de Soissons et de Beauvais voulaient introduire dans la Gaule Belgique, à l'imitation de ce qui s'était fait en Bourgogne. Le maintien de la paix, disait-il, était un attribut de la puissance royale seule, et il était dangereux de multiplier les serments et les anathèmes, ce qui devait donner naissance à une foule d'injustices et de parjures.

Il nous reste quelques lettres de Gérard, où sont exposées ses idées au sujet de questions religieuses. On l'y voit reprocher aux archidiacres de Liège d'accorder la sépulture dans les cimetières aux personnes frappées d'excommunication; attaquer l'évêque de Laon Adalbéron, parce qu'il voulait se donner un coadjuteur à son gré; solliciter l'évêque d'Amiens, Foulques, de se prononcer en faveur de Drogon, évêque de Thérouanne, chassé de son siège par le comte de Flandre, etc. On a conservé en outre, une lettre adressée à

l'évêque de Liège, Réginald, et datée de l'église Notre-Dame, d'Arras, en 1025; Gérard y développe les arguments dont il s'était servi pour combattre les hérétiques de son diocèse.

Mais, malgré tous ses efforts, Gérard ne parvint jamais à vivre dans la tranquillité. A Cambrai même, ses luttes contre le châtelain Walter ne cessèrent point et, après la mort de Walter, elles furent reprises par sa veuve, Ermentrude, et par le second mari de cette dame, Jean, avoué d'Arras. Walter s'était rendu populaire en secondant les projets d'établissement de la paix de Dieu, que Gérard dut enfin accepter; le prélat fut même forcé d'abolir différentes redevances, afin, dit Baldéric, " qu'on n'at-  
" tendit la tranquillité que de lui seul ".

Après tant de preuves de fidélité données à la cour impériale, Gérard finit par lui devenir suspect. Il avait assisté à l'entrevue de l'empereur Henri II et du roi de France Robert, à Yvoy ou Carignan, le 12 août 1022; quelques années après, lors de la mort d'Henri, il avait refusé de se joindre à la conspiration des princes et des évêques de la Lotharingie contre son successeur, l'empereur Conrad II. Il ne semble pas avoir joui d'une grande faveur auprès du fils de celui-ci, Henri III. Dans une lettre à ce monarque, lettre dont on ne possède pas la fin, il se plaint que le courroux d'Henri s'est appesanti sur lui; il fait remarquer au roi que depuis trente ans il a vécu livré aux attaques des habitants de son diocèse, et que ceux qui se prétendent les amis d'Henri ont été les constants adversaires de la paix. Il engage enfin le monarque à ne pas écouter les flatteurs et les jeunes gens sans expérience. Cependant sa disgrâce ne paraît pas avoir été longue ni complète, puisqu'on lui donna pour successeur le Brabançon Lietbert, qu'il avait nommé archidiaque, puis prévôt.

L'épiscopat de Gérard marque en Belgique l'époque la plus intense de la lutte entre le pouvoir royal ou impérial et la féodalité. Le premier, quoique soutenu par l'épiscopat, ne put empêcher les familles princières de conquérir,

entre le Rhin et la mer, une puissance qui réduisit presque à rien celle des monarques. L'autorité ne pouvait conserver de la force qu'en devenant locale. Gérard, nourri dans des idées autoritaires, s'était opposé à l'institution de la paix de Dieu; s'il avait vécu davantage, il aurait eu à lutter contre une innovation plus radicale: la commune. Cambrai, en effet, fut l'un des foyers les plus actifs du mouvement communal.

L'évêque Gérard s'occupa activement de réformer plusieurs monastères, car, en ces temps de troubles, la discipline ecclésiastique ne se maintenait pas sans peine. De concert avec son frère Godefroid, à qui était échue l'abbaye d'Hautmont, il remplaça les chanoines qui y habitaient par une communauté de religieux à la tête de laquelle fut placé un nommé Folcuin, avec l'assentiment de l'empereur Henri II. Gérard disputa longtemps au comte de Hainaut l'abbaye de Saint-Ghislain et réussit enfin à y installer un supérieur de son choix, du nom de Herbrand. A Lobbes, l'abbé Engobrand avait dissipé les trésors du monastère; Gérard, appuyé par l'évêque de Liège, Walbodou, le dépouilla de sa dignité et le remplaça par l'abbé de Saint-Vaast, Richard. A Maroilles, en l'an 1018, il substitua aussi des moines aux chanoines, et ce ne fut pas sans peine qu'il reprit aux premiers le corps de saint Humbert, dont ils s'étaient emparés. Maubeuge, Marchiennes, Douai furent également réformés.

Un grand travail architectonique marqua l'épiscopat de Gérard; l'église Notre-Dame, de Cambrai, fut complètement rebâtie de 1023 à 1030, et la dédicace s'en fit en grande pompe le 18 octobre de cette dernière année. L'évêque constitua de grands legs en biens fonds en faveur de l'évêché, de son chapitre, etc.; il fonda à Péronne ou Cateau-Cambrésis l'oratoire de Saint-André. A Florennes, il acheva l'édification de l'église Saint-Gengulphe et établit, dans la même ville, le monastère de Saint-Jean, que lui et son frère Godefroid donnèrent à l'église de Liège, du temps de l'évêque Baldéric. Ce fut en 1026 qu'eut lieu la

consécration de ce temple, où un autre frère de Gérard, du nom d'Elbert, prit l'habit religieux.

Gérard, ainsi que les autres évêques de Cambrai de ce temps, paraît avoir exercé peu d'autorité dans le diocèse d'Arras, où une grande influence appartenait, sans contestation et peut-être avec son consentement tacite, aux abbés de Saint-Vaast.

Alphonse Wauters.

Baldéric, *Gesta episcoporum Cameracensium*, l. III. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. XIII, p. 4 (édit. in-4<sup>o</sup>, etc.). — Chesnière, *Acta sanctorum Belgii*, t. IX, p. 429 et 434.

**GÉRARD II**, évêque de Cambrai, vivait au XI<sup>e</sup> siècle; il était neveu de saint Lietbert et de Gérard I<sup>er</sup>, tous deux évêques de Cambrai. Né au territoire d'Alost, et issu des seigneurs de Florinnes et de Rumigny, il entra à l'abbaye de Saint-Vaast à Arras, où il devint prévôt et prieur claustral. Après la mort de saint Lietbert, arrivée en juin 1076, il fut élu évêque de Cambrai et reçut de l'empereur Henri IV l'investiture de son évêché. Le pape Grégoire ayant ordonné une enquête sur cette élection, la sanctionna et prescrivit à son légat, Hugues de Die, de sacrer le nouvel évêque. En 1084, Gérard assista au concile de Soissons, et l'année suivante, prit part à celui de Compiègne, réuni pour porter remède au relâchement de la discipline ecclésiastique; celle-ci fut de sa part, pendant tout le temps de son épiscopat, l'objet d'une sollicitude spéciale. Il combattit sans cesse les abus des clercs, leur incontinence et leurs autres excès; il interdit le cumul des bénéfices et s'efforça de faire garder le célibat aux prêtres en privant les contrevenants de l'entrée du chœur, de l'accès aux fonctions cléricales, et défendant de recevoir leurs enfants dans les ordres.

Gérard favorisa beaucoup les institutions religieuses, spécialement les abbayes d'Anchin et d'Afflighem. Il fit des donations considérables à la cathédrale de Cambrai en 1089, agrandit la ville et l'entoura de murs. Il fut le dernier évêque qui gouverna les évêchés de Cambrai et d'Arras réunis. D'après

Sigebert et Meyer, il mourut en 1094; d'autres (ce qui est plus croyable) fixent la date de sa mort au 11 août ou au 11 juillet 1092.

On croit qu'il prit part à la rédaction de la *Chronique de Cambrai* par Baudri, car on a de lui une lettre adressée à Hubert, évêque de Thérouanne, au sujet de cet ouvrage; cette Chronique fut, du reste, entreprise par son ordre. Par son ordre aussi, Baudri fit une seconde vie de Gaucher, évêque de Cambrai. Dans la première année de son épiscopat, Gérard avait dressé des statuts pour l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras.

Après sa mort, sa succession à l'évêché de Cambrai donna lieu à quelques difficultés. Manassès, archidiacre de Reims, avait été élu par les nobles et le peuple: il lui surgit un concurrent dans la personne de Gualter, élu par le clergé; mais Manassès finit par l'emporter.

Émile Varenbergh.

Baudri, *Chronique de Cambrai*. — Sigebert et Meyer, *Hist. litt. de la France*, t. VIII. — Castillon, *sacra Belg. chronol.*

**GÉRARD OU GIRALD** (le bienheureux ou vénérable), évêque de Tournai, né en France vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XII<sup>e</sup>, mourut dans l'abbaye de Saint-Eloi, en 1166. Entré dans l'ordre de Cîteaux, il s'était appliqué à la vie religieuse dans la maison de Clairvaux, sous la direction de saint Bernard. Celui-ci l'envoya, en 1146, avec douze autres moines, en Brabant pour y fonder l'abbaye de Villers. Laurent, le premier abbé de cette institution naissante, s'étant démis de sa dignité au bout d'un an, Gérard fut appelé à le remplacer; mais à son tour il résigna, en 1149, les fonctions abbatiales. Peu de temps après (1150), Gérard fut nommé, malgré lui, évêque de Tournai. Les historiens nous le dépeignent comme un prélat pieux qui édifiait son troupeau par la sainteté de sa vie. Il soulageait les pauvres, et contribuait généralement au développement des institutions religieuses qui, à cette époque, étaient le foyer de la civilisation. Il érigea, en 1153, la lépro-

serie ou ladrerie du Val-d'Orcq, laissant l'administration de l'établissement au chapitre de sa cathédrale, et y attachant, pour soigner les malades, des religieux et des religieuses vivant séparément. En 1159, il éleva de terre, à Oostkerke, près de Bruges, le corps de saint Guthagon, roi d'Écosse. Il donna à l'office du réfectoire de sa cathédrale (les chanoines menant encore alors la vie de communauté) les autels ou paroisses d'Odèche, Mullem et Elseghem, et approuva la donation de terres incultes à Lamain, faite au même office par Béatrice de Rumes. Les abbayes de Cisoing, de Tronchiennes et de Saint-Quentin à Lille le comptaient parmi leurs bienfaiteurs.

Henriquez, dans son *Menologium Cisterciense*, donne à Gérard le titre de *bienheureux*; Du Saussay, au contraire, dans son *Martyrologe*, ne lui accorde que celui de vénérable. E.-H.-J. Reusens.

Le Groux, *Summa statutorum synodatum cum prævia synopsis vitæ episcoporum Tornacensium*, p. LXXX. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, II, p. 46. — Butler, *Vies des Pères, martyrs et autres principaux saints*, éd. par De Ram, V, p. 199.

**GÉRARD**, comte de Looz, de 1171 à 1195, était le fils aîné du comte Louis et d'Agnès, fille et héritière d'Othon, comte de Reineck, en Franconie (entre Mayence, Wurtzbourg et Fulde). Il succéda à son père dans des moments très difficiles : Louis, ayant ravagé le territoire de Saint-Trond, avait été attaqué et défait près de Brusthem, le 28 juillet 1171, par les bourgeois de cette ville, secondés par Gilles, comte de Duras. Les vainqueurs assiégèrent alors le château de Looz, où Louis mourut le 11 août. On se préparait à donner l'assaut à la forteresse, lorsque arriva le duc de Lotharingie ou de Brabant, Godefroid III, qui avait épousé en secondes noces une fille du comte décédé, nommée Imaine. Il réussit à conclure une trêve entre les belligérants. Agnès et son fils Gérard se rendirent alors auprès de l'empereur Frédéric Barberousse, à Aix-la-Chapelle, afin d'obtenir une indemnité, en réparation des dommages qu'ils avaient soufferts; mais, comme les bourgeois de Saint-

Trond n'avaient fait que se défendre contre une agression, leurs réclamations restèrent sans résultat.

Gérard eut ensuite à se défendre contre les prétentions de Hugues et d'Albert, fils du comte de Moha, qui étaient probablement ses parents par alliance et qui avaient déjà revendiqué contre son père, les armes à la main, la moitié des domaines de Bilsen et de Calmont. En 1172, ils s'emparèrent à l'improviste du château de Berlo et en dévastèrent les environs; Gérard parvint à les repousser, avec l'aide du comte de Duras, à qui il donna sa sœur Alix ou Adelheide en mariage.

Devenu malade, il fit vœu de partir pour Jérusalem et ne tarda pas à remplir sa promesse. Quand il revint, il trouva le pays en trouble, son frère Hugues s'étant avisé de faire fortifier le village de Brusthem, ce qui avait déjà, du temps du comte Louis, provoqué de longues querelles. Gérard fit d'abord cesser les travaux, mais ensuite, s'étant rendu auprès de l'empereur et ayant relevé de lui Brusthem en fief, il ordonna de les reprendre; puis, sur les instances du duc Godefroid III, il les interrompit une seconde et dernière fois. C'est à cette époque que, par une charte remarquable datée de 1175, il accorda aux habitants de Brusthem les libertés des bourgeois de Liège. La mort prématurée de Hugues, son frère, lui épargna (à ce que rapporte un chroniqueur contemporain) des contestations pénibles, car il était d'un caractère extrêmement aventureux; déjà il avait enlevé à son frère sa fiancée, qui décéda peu de temps après; s'il avait continué à vivre, il aurait probablement disputé à Gérard ses châteaux et son comté.

A la suite de quelques débats, le comte de Looz en vint aux mains avec l'évêque de Liège, Rodolphe de Zahringen. Un premier combat, engagé le 31 juillet 1180, refoula les Liégeois dans Tongres, qui fut livrée au pillage; mais le prélat ayant rallié ses troupes le 2 août, les Lossains furent vaincus à leur tour et repoussés jusqu'au château de Calmont. Quoique sa défaite eût été com-

plète, Gérard parvint à entrer encore dans Tongres, où il alluma un violent incendie. Obligé néanmoins de fuir en hâte et en désordre, il vit ses Etats livrés à la dévastation la plus complète. Le 5 août, le château et le bourg de Looz furent saccagés et incendiés, ainsi que le bourg et l'abbaye de Munster-Bilsen et le château de Montenaeken. Plusieurs villages et seize églises furent alors complètement détruits. Gérard fut obligé d'implorer la paix, qu'il n'obtint que grâce à la médiation des comtes de Namur et de Berg et en promettant de ne jamais fortifier Brusthem.

A partir de cette époque, on voit le comte Gérard assister fréquemment aux grandes assemblées de princes et d'autres seigneurs convoqués par les souverains de l'Allemagne. Il se montre avec eux à Mayence en mai 1182, à Liège et à Aix-la-Chapelle en septembre 1183, à Vérone et à Trévise en novembre 1184, à Aix-la-Chapelle le 25 octobre 1185, entre Yvoy et Mouzon en décembre 1187, à Francfort le 25 mars 1190, à Halle en Souabe et à Augsbourg au mois de septembre de la même année, à Worms le 28 juin 1193, à Aix-la-Chapelle le 13 novembre suivant, à Werden le 25 du même mois, etc.

Le comte de Looz prit de nouveau la croix en 1188 à la suite de la conquête de Jérusalem par Saladin; cet événement, qui eut lieu le 27 septembre 1187, fut, assure-t-on, annoncé le même jour à Gérard par sainte Christine, dite « l'Admirable », qui se trouvait, ce jour-là, au château de Looz. Mais ce ne fut qu'après avoir porté plus de cinq ans la croix que Gérard partit pour la Terre-Sainte, où il mourut sans que l'on sache de quelle manière.

Ses dernières années ne furent pas moins agitées que les premières. Il avait acquis du duc de Limbourg, en 1189, l'avouerie de Saint-Trond, dont ce prince avait dépouillé Conon de Duras; mais celui-ci, afin de se procurer un défenseur puissant, fit abandon de ses droits et du château de Duras, pour 800 marcs, au duc de Brabant Henri Ier, qui régnait alors avec son père Godefroid III.

Henri Ier disait que cette avouerie était comprise dans la dotation que le duc de Limbourg avait jadis assignée à sa mère, et que lui seul pouvait en disposer. Il fit aussitôt fortifier Duras et rassembla une armée considérable, à la tête de laquelle il entra dans le comté de Looz, et assiégea le comte et le duc de Limbourg dans la ville de Saint-Trond, les bourgeois de cette ville ayant embrassé leur cause. Saint-Trond aurait été pris si le comte de Hainaut, à la prière de Gérard, n'avait opéré une diversion puissante et obligé Henri Ier à lever le siège.

La médiation du puissant archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, mit fin, en 1190, aux débats soulevés par la possession de l'avouerie de Saint-Trond. Gérard donna 800 marcs au duc Henri, et à ce prix, conserva cette avouerie, en laquelle l'archevêque, Godefroid III, le père du duc, et le comte de Flandre promirent de la maintenir. Mais cette année même, Gérard donna au duc un grave sujet de mécontentement. Henri Ier ayant compris le comté de Looz parmi ceux qui étaient tenus de lui, Gérard, si l'on en croit Gislebert, s'écria, en présence du roi Henri VI :  
 « Seigneur duc, je tiens le comté de  
 « Looz de l'évêque de Liège. Si vous  
 « avez le droit de conduite à travers  
 « mes domaines, c'est parce qu'un de  
 « mes prédécesseurs a tué un des vô-  
 « tres. » Le narrateur n'ajoute rien de plus, mais on peut augurer d'un traité conclu entre les ducs de Brabant et de Limbourg que Gérard perdit alors, au moins pour un temps, l'avouerie de Saint-Trond; le duc de Limbourg reconnut la tenir en fief d'Henri Ier et promit de ne l'inféoder ou céder à personne si ce n'était de son consentement. Gérard resta toutefois maître du manoir de Duras; mais lorsque Simon de Limbourg devint évêque de Liège, il inféoda ce château au duc de Brabant, et celui-ci le sous-inféoda à Gérard, dans le but, probablement, d'engager celui-ci à soutenir le nouveau prélat.

Ce fut peu de temps après qu'eut lieu le départ du comte pour l'Orient. Ses restes furent rapportés dans son pays

et inhumés dans l'église de l'abbaye d'Herkenrode, près de Hasselt, abbaye qu'il avait, dit-on, fondée. De sa femme, Marie, fille du comte de Gueldre, il eut un grand nombre d'enfants : Louis, son successeur ; Gérard, comte de Reineck ; Henri, prévôt de Saint-Servais, à Maestricht, puis comte de Looz après son frère Louis, à qui il ne survécut que de trois jours ; Arnoul, comte de Looz après Henri ; Thiéri, qui se distingua dans la quatrième croisade ; Imaine, femme de Guillaume, châtelain de Saint-Omer ; Mathilde, abbesse de Munster-Bilsen, et Yolende, femme de Thiéri de Heinsberg.

Le récit de ses actions nous montre en lui un personnage résolu et ardent à défendre ses droits. S'il essuya quelques revers, il parvint à agrandir l'importance de son comté ; le premier de sa famille, il joua un rôle politique considérable. L'acte par lequel il érigea Brusthem en franchise, dotée des libertés liégeoises, prouve qu'il appréciait l'influence de bonnes institutions sur la prospérité de ses domaines. Il voulut quelquefois étendre ses prérogatives au préjudice des corporations monastiques établies dans ses domaines ou à proximité. C'est pourquoi l'empereur Frédéric déclara, le 11 avril 1176, que les habitants de Rosmeer, ou ceux de Sluse et de Hees, ne lui devaient aucune espèce de corvées, parce qu'ils appartenaient au chapitre de Saint-Servais, de Maestricht.

Alphonse Wauters.

*Gesta abbatum Trudonensium, continuatio.* — Gislebert, *Chronica Hamonica* — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1<sup>er</sup>. — Daris, *Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz*, p. 421-432.

**GÉRARD D'ANVERS**, écrivain ecclésiastique, vivait en France vers l'année 1270. Il composa, sur les instances de l'évêque Gui de la Tour d'Auvergne (*ad instantiam Guidonis de Turre Arvernorum episcopi*, dit Foppens), un ouvrage intitulé *Biblia tabulata*, et dédié au souverain pontife Grégoire X. Ce travail, resté en manuscrit, était conservé autrefois à la bibliothèque publique d'Utrecht.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, 1, p. 344.

**GÉRARD**, prince-abbé de Stavelot, successeur d'Erlebold, fut élu en 1209. Son règne, qui s'ouvrit sous les auspices de la paix, fut ensuite traversé par plusieurs guerres.

Il reçut en don d'Henri de Luxembourg la vicomté de Bra, et fit exécuter une chasse pour y déposer des reliques de saint Quirin, conservées à Malmédy. Ce prélat, de vertueuse mémoire, sut mériter au plus haut point l'affection de ses administrés et mourut l'an 1222.

J.-S. Renier.

**GÉRARD DE LIÈGE**, surnommé le Divin, écrivain ecclésiastique, né à Liège, ou dans les environs, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle ; mort à Liège, probablement dans la seconde moitié du même siècle. Il entra chez les Dominicains, au couvent de sa ville natale, fondé en 1229. Peu de temps après sa profession, on le chargea d'y enseigner la théologie aux jeunes religieux, et ce fut pendant qu'il remplissait ces fonctions qu'on le consulta, avec Hugues de Saint-Cher, devenu plus tard cardinal, Guiard, depuis évêque de Laon, et ses confrères, les pères Gilles et Jean, au sujet de l'institution de la Fête-Dieu. Il a laissé : 1<sup>o</sup> *Liber* ou *Tractatus de doctrina cordis*. Parisii, Joannes Petit et Gaspar Phelippe, 1506 ; vol. in-16<sup>o</sup>, réimprimé à Naples en 1605. Cet ouvrage ascétique a été traduit en français par François de Lattre, retouché par Walran Caoult, et publié à Douai, en 1601, et à Lyon en 1608 ; 2<sup>o</sup> *Sermones de tempore et de sanctis*, conservés autrefois, en manuscrit, à la bibliothèque de la Sorbonne ; 3<sup>o</sup> *Religionis elucidarium* ou *Moralia pro religiosis*, traité manuscrit faisant partie, autrefois, de la bibliothèque de Médicis et de celle de Saint-Victor à Paris, et attribué à Gérard de Liège ; 4<sup>o</sup> *Tractatus de sacramento Christi*, travail manuscrit, également attribué à Gérard de Liège et conservé jadis aux abbayes de Saint-Martin, à Tournai, et de Groenendael, dans la forêt de Soignes.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 556.

**GÉRARD VAN LIENHOUT**, poète flamand du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est un Brabançon auquel on a voulu, dit Clarisse, attribuer le poème didactique : *Sterre en Natuur-Kunde van 't geheel-al*. D'après le manuscrit, qui appartient à la bibliothèque d'Utrecht, *Gheraert van Lienhout* n'a composé que quelques vers latins qui y sont insérés et qui se rapportent à quelques bizarreries concernant les lettres dominicales et les années bissextiles. Cela s'appelait la grande science « *Vroetscepe vele*. » Quant au poème, qui a été édité par Clarisse dans la quatrième partie de *Nieuwe reeks van werken van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden*, il appartient à *Broeder Gheraert*, qui, dit-on, exerçait la médecine à Gand, au XIII<sup>e</sup> siècle. C'est une œuvre qu'on trouve quelquefois à la suite du fameux poème didactique de Maerlant : *Der naturen bloemen*. L'auteur, Frère Gheraert, amalgame l'astrologie, la médecine, la géographie et la science tant prisée de l'almanach. On trouve dans ces vers curieux plus d'une trace des superstitions qui persistent encore dans les villages flamands. D'après Van Wijn, *Historische Avondstonden*, le poème a été aussi attribué à un certain Thomas. Le manuscrit de Bruxelles n'indique aucun nom d'auteur.

J. Stecher.

Willems, *Verhandeling over de Ned. taal. en letterkunde*. — Ph. Blommaert, *De Nederduitsche Schryvers van Gent*.

**GÉRARD DE SAINT-TROND**. Ce personnage, que Dumortier a présenté à l'Académie comme l'auteur du plan de la cathédrale de Cologne, et en l'honneur duquel Van Hasselt a écrit des vers très chaleureux (*Belges illustres*, t. II, p. 89), paraît n'avoir été qu'un simple particulier, nommé à propos de ventes et de cessions de terrains se rattachant à la reconstruction de l'église précitée; il s'appelait de Saint-Trond, soit d'après le lieu de son origine, soit plutôt à cause du nom de sa maison (*Bulletins de la commission royale d'histoire*, 1<sup>re</sup> série, t. VII, p. 234). Je rappellerai ici que l'abbaye de Saint-Trond

possédait à Cologne une maison, qui a probablement pris et retenu sa dénomination du monastère.

On a publié (*Bulletins cités*, p. 283, d'après Fahne, *Diplomatische Beiträge zur Geschichte der Baumeister des Koelner Doms*) une liste des architectes et des tailleurs de pierres de la cathédrale. On n'y voit pas figurer de Gérard de Saint-Trond; mais, comme architecte, après Henri Sunere qui acheva le plan et avant Arnoul (architecte de 1295 à 1301), un Gérard Von Rile ou Gérard Von Kettweg; et, comme tailleur de pierres, après Albert Schallo, le plus ancien, un Gérard, né à Cologne. Dans Ennen et Eckertz (*Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. III, p. 372 et 502) on mentionne, en 1257, Gérard le tailleur de pierres, recteur de la fabrique de l'église (*Gerardus lapicida, rector fabricæ nostræ*), et sa femme Gude; à la date du 26 avril 1264, ce Gérard est qualifié de prêtre (*magister Gerardus presbyter, provisor fabricæ nostræ Coloniensis*), et, dans un nécrologe du monastère de Gladbach, on voit qu'il mourut un 22 avril. Par conséquent rien n'autorise l'attribution à la Belgique d'un architecte éminent ayant porté le nom de Gérard de Saint-Trond.

Alphonse Wauters.

**GÉRARD DE HÉRENTHALS** ou Roos, calligraphe du XIV<sup>e</sup> siècle. Originaire de la ville dont il portait le nom, il fut admis, en 1351, à l'hôtel de ville de Louvain, en qualité de *clerc* ou commis aux écritures, et ne tarda pas à y donner des preuves de son talent calligraphique. Il se distinguait non seulement comme un scribe habile, mais comme un employé intelligent, ainsi qu'il le prouva en remplissant plusieurs missions assez importantes pour la commune, lors des troubles de 1361. En 1366, l'autorité urbaine le chargea de la transcription des chartes communales; il s'acquitta de cette tâche à l'entière satisfaction de l'administration, et on lui paya de ce chef 40 moutons d'or, somme considérable pour l'époque. Ce cartulaire, connu sous la dénomination de *Cleyn charter boek den stad Loven*, forme un

volume in-folio de 75 feuillets (sans la table), écrit sur parchemin de premier choix et orné de majuscules en trois couleurs : rouge, bleue et noire, tracées avec une remarquable habileté. La reliure du volume, très intéressante au point de vue de l'art rétrospectif, porte le nom de Lambert de Lille (*Lambertus de Insula*). Gérard de Hérenthals exécuta encore, pour la ville de Louvain, une copie de son travail, qui est restée déposée aux archives communales (n° 41 de l'inventaire) et qu'on trouve non moins remarquable que l'original.

Notre calligraphe, qui s'était marié à Louvain, y mourut pendant les premières années du xv<sup>e</sup> siècle. Il résulte de l'acte rédigé à l'occasion de son décès, qu'il y était devenu propriétaire d'une maison et de terres situées dans les villages de Waekerzeel et de Meldert.

Ed. van Even.

Actes des échevins de Louvain. — Comptes de la ville. — *Brabantsch Museum*, 1860, p. 495.

**GÉRARD DE BREDÀ**, écrivain ecclésiastique, né dans la ville dont il porte le nom, probablement au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, prit l'habit religieux à la chartreuse de La Chapelle près d'Enghien, et mourut dans ce monastère le 17 avril 1474, après avoir édifié longtemps ses frères en religion par la sainteté de sa vie, de ses discours et de ses écrits. Il a laissé les ouvrages suivants, restés en manuscrit : 1<sup>o</sup> *Vita D. N. Jesu Christi*, en latin rimé ; 2<sup>o</sup> *De sacrosancto altaris Sacramento*, également en latin rimé ; 3<sup>o</sup> *Tractatus super psalmum LXVII : Exurgat Deus*, etc. ; 4<sup>o</sup> *De religiosorum professione* ; 5<sup>o</sup> *De septem horis canonicis* ; 6<sup>o</sup> Un traité intitulé : *Beati misericordes*. « C'est peut-être à Gérard de Bréda, dit Paquot, qu'il faut rapporter ce qu'on lit dans l'*Apparatus* de Possevin, éd. de 1608, I, p. 633 : *Gerardi, nescio cujus, cartusiani, tractatum de oratione crebro Martinus doctor Navarrus in Enchiridio de horis canonicis citat*. »

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 4.

**GÉRARD DE GAND**, peintre, miniaturiste, né à Gand, mort en 1512. Voir : VANDER MEIRE.

**GÉRARD DE LISA DE FLANDRIA**, imprimeur, né vers 1430 ou 1440, mort en 1499. Son nom dit assez qu'il vit le jour en Flandre, sur les bords de la Lys, mais il n'y a rien de certain quant au lieu et à la date de sa naissance. Seulement, comme il commença à imprimer à Trévise, en 1471, on peut supposer qu'il naquit de 1430 à 1440. Sa gloire consiste à avoir, avec plusieurs autres, introduit l'art de la typographie en Italie ; il y avait été précédé par Sweynheym, Pannartz, Jean de Spire, etc. Gérard apprit probablement son état à Mayence, suivit ensuite Nicolas Jenson, qui allait s'établir à Venise et travailla chez lui. Ce qui donne de la créance à cette supposition, c'est qu'il ne s'éloigna jamais du territoire vénitien, et que, s'il se fût établi en quittant Mayence, ce n'eût assurément pas été dans des villes de second ordre comme Trévise, Udine et Vicence. Vers le milieu de 1471, il se fixa cependant à Trévise ; ses presses furent les premières qui passèrent les murs de cette ville, ainsi que l'attestent quelques vers imprimés dans son ouvrage : *Beati Augustini*. Gérard adopta le beau type de caractères romains perfectionné par Jenson, et travailla avec autant de netteté et d'élégance que son maître. Le *Beati Augustini de salute sive de aspiratione animæ ad Deum, liber explicit feliciter* (in-4<sup>o</sup>), premier livre qu'il fit paraître à Trévise, est aujourd'hui d'une rareté extrême. Gérard resta cinq ans à Trévise et imprima successivement : *Epistolæ Phalaridis e græco in latinum tractatæ per Franciscum Aretinum Jhesus ; Dares Phrygius de excidio Trojæ ; Novella di Lionora di Bardi ed Ippolito Buonellmonti, a di VIII novem MCCCCLXXI*, et plusieurs autres, en tout, vingt-deux connus. En 1474, il fit pour la première fois usage du caractère gothique, dans l'impression de : *Qui inchoincia el tesoro di S. Brunetto Latino de Firenze. E parla del nascimento e della natura di*

*tutte le cose* (in-folio), espèce d'encyclopédie, écrite d'abord en français et traduite en italien, par Bono Giamboni. Pour *Magni Turci epistola a Laudinio equite Hierosol. latina facta* (in-4<sup>o</sup>), imprimé, d'après Van der Meersch, en 1475, Gérard commença à se servir, dit cet auteur, « de ce gracieux caractère rond qui lui valut la réputation d'un des plus élégants imprimeurs d'Italie ». Pendant ces cinq années, il n'avait pas eu de concurrent à Trévise; mais, en 1476, Michel Manzoli de Parme vint s'y établir et Gérard transporta ses presses à Vicence au mois de juillet. Il n'y resta qu'une année, et on ne connaît de lui qu'un seul ouvrage imprimé dans cette ville, encore lui est-il contesté. L'année suivante, en 1477, il s'établit à Venise où il publia, le 22 novembre : *Istoria breve del re Karlo imperatore*, etc. (in-folio), édition remarquablement imprimée, et très rare, d'un ouvrage souvent reproduit. Le 7 février suivant, il imprima : *Libellus procuratoris in quo dyabolus producit litem: coram iudice omnipotente Deo: Contra genus humanum: pro quo beata virgo Maria tanquam procuratrix et advocata comparens: tandem pugnam obtinuit: et inimici versutiam confudit*, etc., (pet. in-folio). Ce sont ses deux seuls ouvrages connus, exécutés pendant son séjour dans la cité des doges. Mais Venise regorgeait d'artistes, et les concurrents comme Jenson étaient trop puissants pour qu'un nouveau venu pût y réussir. Son séjour ne fut pas long à Venise, seulement il a été impossible de découvrir ce qu'il devint pendant une partie de l'année 1478 et en 1479. En 1480 et 1481, nous le trouvons à Friuli, autre ville des États de Venise, où il imprima trois ouvrages connus : *Platyne de Honesta voluptate*, etc. (in-4<sup>o</sup> gothique) est généralement considéré comme le premier livre qu'il y imprima. Il y en eut encore deux autres dont l'un : *Epistola Ciceronis*, lui est contesté avec assez de fondement. L'on perd de nouveau la trace de Gérard de 1482 à 1484, puis on le retrouve à Udine où il resta deux ans, et imprima deux ouvrages. Après

cela nous ignorons de nouveau ce qu'il devint pendant quatre ans, mais en 1489 il retourna à Trévise qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. S'il avait abandonné cette ville à cause de la concurrence, il y rentra quand celle-ci n'était plus à craindre; en effet, en 1477, nous y trouvons bien Hermannus de Levelapis (Lichtenstein), Bernardus de Colonia qui y resta jusqu'en 1478, Bartolomæus de Confaloneri, en 1478, 1480, 1481 et 1483; en 1480, Bernardinus Celerius; de 1480 à 1485 Johannes de Rubeis (Rossi), enfin Paulus de Ferrara en 1481 et 1482, ainsi que ses associés Bertochius et Peregrinus, mais on ne connaît aucun livre imprimé à Trévise de 1485 à 1489. Que devint donc Gérard pendant ces diverses années où nous constatons chez lui une intermittence de travail? alla-t-il, comme le croit un auteur, errer de ville en ville, transportant avec lui son matériel? Cela n'est pas impossible, car il existe des exemples de ces imprimeurs nomades: mais les preuves que nous possédons pour d'autres manquent pour Gérard; ou bien n'ayant que peu à faire, alla-t-il offrir des services à des concurrents plus favorisés, ou bien encore, voyagea-t-il pour la vente de ses livres, car il était aussi libraire, ainsi que nous le voyons dans *Constituzion de la patria de Fivoli*, imprimé à Udine en 1484, où il est qualifié de *libraro et impresore*? Il paraît qu'à cette époque les livres n'étaient pas d'un écoulement très facile.

Pendant son second séjour à Trévise, il imprima un certain nombre d'ouvrages dont douze sont connus: citons entre autres : *Petri Hædi sacerdotis Portusmaonenis anteroticorum sive de amoris generibus* (libri tres), in-4<sup>o</sup>; roman singulier et spirituel contre l'amour, dont les exemplaires sont fort rares; il est imprimé avec un soin, une netteté admirables, en beaux petits caractères ronds: c'est un véritable chef-d'œuvre de la typographie du xve siècle. *Definitorium Terminorum musicæ Joannis Tinctoris*, in-4<sup>o</sup>, édition extraordinairement rare de l'œuvre de Jean Tinctoris de Nivelles, un des fondateurs de l'école

napolitaine de musique et chapelain de Ferdinand d'Aragon roi de Sicile.

Dans tous ses travaux, Gérard avait tenu à s'adjoindre comme correcteur un homme compétent, et l'on sait qu'anciennement les correcteurs étaient des personnages d'une certaine importance. Franciscus Rholandellus, qui revit presque toutes les productions de la presse de Gérard, était né à Trévise en 1427, et cultiva les lettres avec succès; en 1471, il fut nommé chancelier de sa ville natale et investi du gouvernement pendant la peste de 1475, quand le Podestat et les autres magistrats avaient fui le fléau. Il occupa à Trévise et à Venise une chaire de littérature grecque et latine, fait qui prouve assez le soin que Gérard désirait apporter à la correction de ses éditions.

Émile Varenbergh.

P. C. Vander Meersch, Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis en pays étrangers (*Messenger des sciences historiques de Belgique*, n° 1844). — Brunet, *Manuel du libraire*, etc. — La Serna Santander, *Dict. bibliogr.* — Piron, *Levensbeskryvingen*.

**GÉRARD DE HUY** ou GERARDUS DE HOIO, poète latin du xve siècle, né probablement à Huy. Il était chanoine régulier à Corsendonck, dans le Brabant, et composa l'ouvrage suivant qui semble prouver que l'auteur était expérimenté dans les langues grecque et hébraïque : *F. Gerardi de Hoio Triglossos, id est Liber trium linguarum metricè conscriptus*. Cet ouvrage, dont le manuscrit était jadis conservé dans la maison religieuse, est divisé en trois parties, commençant par ces vers :

1° *Pagina divina tribus est linguis variata.*

2° *Nunc subjuganda sunt recte nomina græca.*

3° *Post voces græcas, tandem describe latinas.*

Aug. Vander Meersch.

Sanderi *Bibliotheca belgica manuscripta*, t. II, p. 54. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VII, p. 86.

**GÉRARD DE JAUCHE** ou GERARDUS DE JACEA, ainsi nommé du lieu de sa naissance; xve-xvii<sup>e</sup> siècle. Il fut chapelain et notaire, c'est-à-dire secrétaire du

chapitre de Saint-Aubin, à Namur, et écrivit vers 1525 : *Gesta comitum Namurcentium*, ouvrage dont Gramaye fit beaucoup de cas et qu'il utilisa dans son *Namurcum*. Cette œuvre est restée manuscrite et on ignore ce qu'elle est devenue.

Aug. Vander Meersch.

Gramaye, *Antiquitates Namurci*, p. 49. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 351. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. II.

**GÉRARD (Marc)**, graveur, né à Bruges, xvi<sup>e</sup> siècle. Voir GEERAERDTS (*Marc*).

**GÉRARD** ou GERARDI, écrivain ecclésiastique du xvii<sup>e</sup> siècle, né à Anvers. Il fit ses études à Louvain où il obtint le grade de licencié en théologie. Il entra ensuite dans l'ordre des Carmes et son mérite l'appela à y remplir des fonctions supérieures : il fut successivement prieur à Anvers, puis à Louvain, et enfin, en 1632, il devint provincial. Sanderus, dans sa *Chorographia Sacra Carmeli Antverpiensis*, chap. 5, et L. Jacob, dans sa *Bibliotheca Carmelitana manuscripta*, p. 113, parlent avec éloge de ce père, qui composa les ouvrages suivants : 1° *De modo benè vivendi*; 2° *De modo benè gubernandi*; 3° *De modo scientiam comparandi*; 4° Trois volumes de sermons.

Aug. Vander Meersch.

Cosmas de Villers, *Bibliotheca carmelitana*, p. 552.

**GÉRARD**, écrivain ecclésiastique, moine bénédictin, abbé d'un couvent en Allemagne, et portant le nom de Belge, *Belga*. Il ne nous est connu que par la publication de ses œuvres faite, en 1632, par Gabriel Bucelin, sous le titre de : *Opusculorum piorum Gerardi cujusdam Belgæ monachi Ordinis S. P. N. Benedicti partes duæ*. Augustæ Vindelicorum, Michael Stör, 1632, 2 vol. in-12°.

E. H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 344. — Ouvrage cité de l'auteur.

**GÉRARD (Pierre)**, écrivain ecclésiastique, né à Nimy lez-Mons. Il entra comme frère coadjuteur dans la Compagnie de Jésus, à Coimbre, le 20 octobre

1694 et il vivait encore en 1725. Il publia trois ouvrages en langue portugaise, contenant des méditations et des leçons spirituelles sur l'amour divin, imprimés sous les titres suivants : 1<sup>o</sup> *Recolhimento espiritual, ou retiro de octo dias composto pelo Padre Antonio Ghuyset, da companhia de Jesu, e agora traduzido em portuget pelo Irmao Petro Gerardo*. Coimbra, 1719, in-12. L'original flamand parut sous ce titre : *Verbreck van acht dagen voor alle deught minnende sielen*. Den II Druck verbeteret. Antw. 1865 ; *ibid.* 1688, in-80. — 2<sup>o</sup> *Apparelho para bem morrer, vertido de francez. Coimbra, 1724* ; plusieurs fois réimprimé. — 3<sup>o</sup> *Fragoa do amor divino, ou oratorio de suavissimos affectos, vertido de flamengo em portuget, pelo Irmao Petro Gerardo*. Coimbra, 1732. La huitième édition est la première qui contienne la *Préparation pour bien mourir*. Coimbra, 1724.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. IV. — Piron, *Levensbeschryvingen*, bijvoegsel.

**GÉRARD** (*Pierre*) ou GERARDI, écrivain ecclésiastique du XVII<sup>e</sup> siècle, né à Moll. Il appartenait à l'ordre des Ermites de Saint-Augustin et se fit connaître par l'ouvrage suivant : *Altare Thymiamatis suavissimum Deo odorem spirans*. Lovanii, 1631, in-12. Le père Gérard était estimé et considéré comme savant dans son ordre.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 978. — Piron, *Levensbeschryvingen*, byvoegsel.

**GÉRARD** (*Henri-Philippe*), musicien. Né à Liège, en 1760, mort à Versailles en 1848. Enfant de chœur à la cathédrale de Liège, ses dispositions le firent remarquer et lui valurent d'être envoyé au collège liégeois à Rome, où il étudia la musique chez Grégoire Ballabene. Vers 1788 il se rendit à Paris et s'y livra au professorat. Dans cette position il acquit une certaine réputation et fut appelé, lors de la formation du conservatoire, pour y donner un cours de chant ; il y resta trente ans, Gérard menait une

vie laborieuse, pure et modeste ; il composait des cantates et des scènes avec orchestre qui sont restées en manuscrit. François Fétis nous apprend que ce n'est que dans sa vieillesse qu'il se fit connaître comme musicien instruit et comme penseur. Il a laissé trois ouvrages d'une certaine importance ; ce sont : 1<sup>o</sup> *Méthode de chant divisée en deux parties*. Paris, in-folio, sans date. — 2<sup>o</sup> *Considérations sur la musique en général, et particulièrement sur tout ce qui a rapport à la vocale, avec des observations sur les différents genres de musique et sur la possibilité d'une prosodie partielle dans la langue française, entremêlées et suivies de quelques réflexions ou observations morales*. Paris, Kleffer et Desoer, 1819, in-8<sup>o</sup> de 125 p. — 3<sup>o</sup> *Traité méthodique d'harmonie où l'instruction est simplifiée et mise à la portée des commençants*. Paris, Launer, 1833, in-folio. En Allemagne, on a fait un éloge pompeux des *Considérations*, etc. Fétis estime cependant que cet ouvrage ne renferme guère que des idées vulgaires, superficielles, et de peu d'utilité pour l'art, mais il contient de bonnes observations sur le chant et des aperçus qui ne manquent pas de justesse, sur la possibilité d'un mètre symétrique et régulier dans la poésie lyrique française. Son *Traité* n'a pas eu de succès à cause des théories surannées de l'auteur. L'auteur de la *Biographie universelle des musiciens* a donné de cet ouvrage une analyse étendue dans le XIV<sup>e</sup> volume de la *Revue musicale*. Il termine par ces mots : Toutefois, on y remarque une connaissance pratique fort estimable. On a encore de Gérard une fugue imitative intitulée : *Les Moulins de Fervaques*, morceau qui peut être considéré comme le complément d'une brochure publiée en 1821, à Paris, chez Kleffer, sous le titre : *Lettre descriptive à M. le comte A. de Custine, renfermant une description partielle des jardins et de la situation du château de Fervaques*. Gérard était violoniste et jouait du piano. Il existe de lui à Liège un portrait peint par (Madame) S. V. de Custine, avec l'inscription suivante : *Portrait de Henri Philippe Gé-*

rard, de Liège, professeur pendant 30 ans au Conservatoire de Paris, mort à Versailles le 11 septembre 1848. Peint par S. V. Custine. 1805. On voit que notre artiste devait être un des familiers de la maison de Custine. Nous n'avons aucun renseignement sur le séjour que Gérard a dû faire dans sa patrie et sur les services qu'il pourrait lui avoir rendus.

Ad. Siret.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 1869. — Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres*, 1882.

**GÉRARD** (*Georges-Joseph*), fonctionnaire, bibliophile, historien, numismate, premier secrétaire perpétuel de l'Académie et l'un de ses fondateurs, né à Bruxelles, le 2 juin 1734, et non le 2 avril, ainsi que l'a dit Voisin; mort le 4 avril 1814: Voisin se trompe aussi, sur le moment de la mort, en indiquant la date du 4 juin. Le père de Gérard, Gilles-Joseph, appartenait à une de ces vieilles familles brabançonnaises également attachées à la foi religieuse et au culte des libertés politiques. Sa mère, que Gilles avait épousée le 15 août 1733, s'appelait Jeanne Ansems, et non Anterns, fille de Pierre et de Catherine Verheyleweghen. De cette famille était le prêtre, en même temps notaire royal, J.-B. Ansems, qui vivait à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et fut l'auteur du *Luyster van Brabant oft den schat der privilegien der stad Brussel*, vol. in-folio. Les Gérard portaient pour armoiries: d'or, au lion naissant d'une fasce d'azur, chargée d'une billette d'argent, entre deux tours donjonnées de même; l'écu timbré d'un casque accompagné de lambrequins, et surmonté d'un bourlet.

Georges-Joseph reçut une éducation fort soignée. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans la carrière administrative, et fut nommé, par diplôme du 1<sup>er</sup> février 1759, « attaché aux causes fiscales et des finances » sous la direction du conseiller Stassart. Le 7 janvier 1760, un décret impérial l'appela aux fonctions d'official à la secrétairerie d'Etat et de guerre. Il gagna la confiance du ministre Crumpipen, qui le

chargea de la correspondance de la chancellerie, et de la rédaction des rapports confidentiels destinés à tenir la cour de Vienne au courant des affaires des Pays-Bas. Son zèle et ses aptitudes lui firent obtenir, par diplôme du 1<sup>er</sup> mai 1772, une nomination de secrétaire de S. M. l'Impératrice et Reine, près le gouvernement des Pays-Bas.

Ses tendances littéraires attirèrent sur lui l'attention du gouverneur comte de Cobenzl, qui aimait les sciences et les arts, et se faisait volontiers le protecteur de ceux qui les cultivaient. Grâce au comte, une *Société littéraire* se forma à Bruxelles, en 1769, sous la protection et avec l'autorisation de l'Impératrice. Schoefflin, professeur à Strasbourg, reçut mission de l'organiser, et Gérard en devint le secrétaire.

Les autres membres désignés par l'Impératrice étaient: l'abbé Needham, Vander Vynckt, Van Rossum, Paquot, l'abbé de Nelis, Verdussen, Vonck et Seumoy, en tout neuf, y compris Gérard. Ceux-ci s'adjoignirent en 1770 l'abbé Caussin, de Hesdin et l'abbé Chevalier. En 1769, le gouvernement ayant trouvé indispensable de placer à la disposition des membres de la Société littéraire une bibliothèque choisie, songea à mettre l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne en état de servir à cette destination, et confia à Gérard la mission de la réorganiser. Peu d'années après, le 16 décembre 1772, sous le gouvernement du prince de Stahrenberg, la *Société littéraire* obtint de Marie-Thérèse des lettres patentes qui l'érigèrent en *Académie Impériale et Royale des Sciences et des Lettres*, sous la présidence du chancelier du Brabant Crumpipen. Needham en fut nommé directeur, et Gérard secrétaire perpétuel. Mais ses occupations officielles l'empêchèrent de conserver longtemps ces fonctions. Nommé, le 23 mars 1776, auditeur surnuméraire à la cour des comptes et attaché au département des archives, il résigna sa charge de secrétaire perpétuel, où Des Roches le remplaça, et renonça également à ses fonctions de directeur de la bibliothèque de

Bourgogne. Gérard n'en continua pas moins ses travaux historiques, et fit à l'Académie un grand nombre de communications. C'est lui qui, d'après l'opinion de Voisin, écrivit le discours préliminaire placé en tête du premier volume des Mémoires de l'Académie, publié en 1777. De Reiffenberg et M. Stecher, biographes de Des Roches, attribuent cette œuvre au second secrétaire perpétuel (1). Quoi qu'il en soit, ce discours qui a pour titre : *de l'Etat des lettres dans les Pays-Bas, et érection de l'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, prouve chez son auteur des connaissances historiques fort étendues. Le gouvernement chargea Gérard, à diverses reprises, d'acquérir des manuscrits et des livres précieux, spécialement relatifs à l'histoire de la Belgique, afin d'enrichir la bibliothèque de Bourgogne. C'est ainsi qu'il acheta la plus grande partie de la bibliothèque de son collègue Verdussen, si riche en manuscrits rares et intéressants. Lors de la suppression des jésuites et d'autres couvents des Pays-Bas, ordonnée par Joseph II, on lui laissa le soin de dresser le catalogue de leurs collections, et d'y faire un choix des ouvrages les plus importants. Il fut aidé dans cette tâche par l'abbé chevalier de Nélis, devenu évêque d'Anvers, et Des Roches. En 1779, l'Académie élit dans son sein un comité historique ayant mission de mettre au jour les chroniques, mémoires et autres documents de l'histoire générale des Pays-Bas. Gérard en fit partie, et lut en séance, le 9 décembre, un discours sur la *Manière de publier les historiens et les monuments qui peuvent illustrer l'histoire de Belgique*. La mesure prise par l'Académie n'eut point de suite. Gérard déposa son discours sur le bureau, le 27 janvier 1780, et le journal des séances contient à ce sujet la mention suivante : « L'Académie n'a pas perdu de vue ce grand objet, quoique les circonstances l'aient retardé; elle n'a négligé aucune occasion de se procurer des matériaux

(1) Voir *Biographie Nationale*, art. Des Roches.

pour faire réussir un projet qu'elle forma pour ainsi dire dès le premier moment de son existence ». En 1784 et 1785, Gérard présida aux travaux de l'Académie en qualité de directeur. Il était sur le point de devenir conseiller-maître à la cour des comptes, quand, à la fin de 1789, éclata la révolution brabançonne. Le gouverneur, comte d'Alton, ordonna d'arrêter quelques membres des Etats, entre autres le savant Raepsaet, pensionnaire de la châtellenie d'Audenarde, dont Gérard avait épousé la sœur. Celui-ci, tant à cause de son attachement aux anciennes institutions de son pays, que de ses liens de parenté avec Raepsaet, fut soupçonné d'être hostile au gouvernement, et destitué sous prétexte qu'il avait correspondu avec son beau-frère, prisonnier à la citadelle d'Anvers. Il ne voulut présenter aucune défense, ni même essayer de se disculper. Quand la révolution française fut venue, à son tour, bouleverser le pays, il se décida à rentrer dans la vie privée, et tâcha de se consoler, au milieu des livres, de ses déconvenues officielles et de ses chagrins. Il avait vu disparaître, au milieu de la tourmente, l'Académie qu'il avait aidé à fonder et transporter à Paris les trésors de la bibliothèque de Bruxelles, qu'il avait eu tant de peines à amasser; ses amis et collègues s'étaient dispersés et une partie de sa fortune était perdue.

Lorsque l'empire eut fait succéder un calme relatif à la tourmente révolutionnaire, Gérard accepta la direction de la bibliothèque publique de Bruxelles, ainsi que le mandat de conseiller municipal. Le gouvernement lui offrit ensuite la place de bibliothécaire de l'empereur au château de Laeken, mais les négociations dans ce sens ne purent aboutir, Gérard n'ayant pas consenti à céder sa bibliothèque personnelle, qu'on avait dessein de réunir à celle de la résidence impériale. Il eut quatre enfants de sa femme Marie Raepsaet, qu'il avait épousée le 1<sup>er</sup> avril 1777; en mourant, il laissa la réputation d'un savant actif et désintéressé, autant qu'obligeant et aimable. Gérard fut en-

terré dans l'ancien cimetière de la paroisse de Saint-Jacques sur Caudenberg au quartier Léopold. Il y a peu d'années, l'administration communale d'Etterbeek donna son nom à une des rues de la localité, en souvenir d'une petite propriété de campagne que Gérard y possédait. Il était membre associé de la Société zélandaise des sciences, de l'Académie des sciences de Besançon, de la Société de littérature hollandaise de Leyde et de l'Institut de Hollande. Sa bibliothèque, fort riche en livres imprimés et en manuscrits, fut acquise par le roi de Hollande Guillaume Ier, qui la fit transporter à La Haye. Le catalogue, qui est fort rare, contient 4,574 numéros, et a paru sous le titre de : description biographique (*sic*) des livres imprimés de la bibliothèque de M. G.-J. Gérard. Bruxelles, Simon. in-8°.

Il ne sera pas inutile, croyons-nous, de joindre à cette notice la bibliographie, aussi complète que possible, des ouvrages dus à un des fondateurs de l'Académie, qui fut en même temps son premier secrétaire perpétuel. — *Discours sur l'état des lettres dans les Pays-Bas, et érection de l'Académie Impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, t. Ier des anciens mémoires de l'Académie 1777. — *Recherches sur les monnaies frappées dans les Pays-Bas au nom et aux armes des ducs de la maison de Bourgogne, comtes de Flandre*, resté en manuscrit. Lu en séance le 4 décembre 1786, à l'Académie Impériale et Royale. — *Recherches sur les monnaies frappées dans les Pays-Bas sous Philippe le Hardi*, t. V des anciens mémoires, 2<sup>e</sup> partie. — Ce mémoire a été réimprimé dans le *Messageur des Sciences*, 1838. — *Description d'un enterrement fait à Tournai en 1391, avec une notice du MS. d'où cette description est tirée*, t. V, des anciens mémoires, 2<sup>e</sup> partie. — Cette description est tirée d'un manuscrit du x<sup>v</sup>e siècle ; le chevalier, dont on décrit les funérailles, était apparenté aux familles les plus considérables du pays ; son enterrement eut lieu à l'abbaye de Saint-Martin, à Tour-

nai. — *Notice historique sur Don Anselme Berthod*, t. V des anciens mémoires ; cette biographie est suivie d'une notice sur les ouvrages de ce membre de l'Académie. — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Vander Vynckt, conseiller au Conseil de Flandre* ; resté en manuscrit, mais publié en extrait dans le t. III des anciens mémoires. — *Plan d'un recueil d'historiens et de mémoires historiques des Pays-Bas*, resté en manuscrit. Ce plan, communiqué à l'Académie et lu en séance le 9 décembre 1779, est analysé dans les *Nouvelles Archives historiques des Pays-Bas*, t. VI, et dans le t. VII des anciens mémoires de l'Académie. — *Manière de publier tous les historiens et monuments qui peuvent illustrer l'histoire de la Belgique* ; resté en manuscrit ; lu en séance du 26 janvier 1780, et analysé par de Reiffenberg dans le t. VII des nouveaux mémoires de l'Académie. — *Notice historique sur le comte de Fraula*, t. V des anciens mémoires ; cette notice est suivie d'une liste des écrits académiques du comte. — *Notice des manuscrits et autres monuments relatifs à l'histoire de la Belgique* ; extrait du *Voyage littéraire* de Dom Berthod. — *Notice historique sur les poètes originaux de la Belgique qui ont fleuri avant 1500*. — *Notice sur les anciennes institutions des Pays-Bas connues sous le nom de Chambres de Rhétorique*. Inséré, de même que l'article précédent, dans le « Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne, par de La Serna Santander » Bruxelles 1809 in-8°. — *Remarques sur les plus célèbres musiciens avant et pendant le gouvernement de Marguerite d'Autriche*. Inséré par extrait à la suite du « Mémoire, etc. » de La Serna. — *Observations sur un acte de Jean III, duc de Brabant* ; resté en manuscrit ; lu en séance de l'Académie, le 2 avril 1784. — *Recherches sur le commerce de la Flandre pendant les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles* ; resté en manuscrit ; lu en séance, le 5 avril 1785. — *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Olivier de la Marche* ; resté en manuscrit ; lu en séance, le 20 mars 1784. — *Mémoires sur deux passages des commentaires*

de Jules César qui semblent contradictoires. En manuscrit. — *Recherches historiques sur les ribauds et la charge de roi des ribauds, tant en France qu'aux Pays-Bas.* En manuscrit. Schayes en a donné un extrait dans son "Essai sur les usages, les croyances, etc." — *Mémoires sur la querelle entre un capucin et quelques jésuites, sur la pierre antique qui se voit au couvent des capucins à Arlon.* (Le père Bonaventure, capucin, et les pères Bertholet et De Marne, jésuites.) Resté en manuscrit. — *Recueil des inscriptions anciennes, et du moyen âge qui se trouvent dans les XVII<sup>e</sup> provinces des Pays-Bas.* En manuscrit. — *Histoire abrégée des couvents qui se trouvent dans la ville de Bruxelles, et qui ont été supprimés pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les actes de leur fondation, et les épitaphes qui étaient dans leurs églises.* En manuscrit. — *Histoire abrégée des églises paroissiales et chapelles qui se trouvaient dans la ville de Bruxelles pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui ont été en partie détruites, justifiée par les diplômes, et avec des épitaphes.* En manuscrit. — *Recueil des inscriptions anciennes et modernes qui se trouvaient à Bruxelles et qui ont été en partie détruites pendant le même siècle.* En manuscrit. — *Histoire abrégée des couvents d'hommes et de femmes d'Anvers, supprimés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.* En manuscrit. — *Table chronologique des chartes du Brabant.* En manuscrit. — *Table chronologique des chartes du Hainaut, depuis 646 jusqu'en 1658.* En manuscrit. — *Coutumes et usages singuliers qui ont existé et existent encore dans les Pays-Bas.* En manuscrit. — *Recherches sur les monnaies frappées en Flandre depuis l'année 1093 jusqu'en 1603, contenant leur poids, aloi, etc., tirées de comptes, ordonnances, etc.* En manuscrit. — *Recherches ou Notices par ordre chronologique, etc., sur les monnaies frappées dans les Pays-Bas, de 1056 à 1792, contenant leur poids, etc.* En manuscrit. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, souverains des Pays-Bas.* En manuscrit. — *Catalogue des manuscrits concernant l'histoire de Belgique qui se trouvaient*

dans la bibliothèque de l'Académie de Bruxelles avant l'entrée des Français en 1791. En manuscrit. — *Mémoire concernant la bibliothèque royale de Bourgogne, et sur le projet de la rendre publique.* Voir annuaire de l'Académie, 1840.

En outre, un grand nombre de travaux et de notices restés inconnus jusqu'ici, et que Gérard lui-même n'avait pas compris dans le catalogue de ses œuvres, des documents nombreux recueillis par lui, et sa correspondance. En voici un aperçu :

1. *Correspondance littéraire.* Lettres de Dom Berthod, de Dom Clément, de Droz, secrétaire de l'Académie de Besançon, de Goethals, Vercruysse, de l'abbé de Nélis, de Paquot, de Raepsaet, de Te Water, de Van Wyn. —
2. *Une Histoire des Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne.* Volume d'environ 700 pages. —
3. *Une Chronique de Bruxelles de 1441 à 1691, avec de nombreux documents.* —
4. *Matériaux pour l'histoire des églises et chapelles, ainsi que pour l'histoire des monastères et couvents de Bruxelles.* —
5. *Notes pour l'histoire des villes et villages du Brabant.* —
6. *Notice sur les obligations contractées par les souverains en vertu de leurs serments, à l'égard des communes et corps de métiers, avec de nombreux documents, et un Recueil consacré aux entrées solennelles des souverains en Flandre, à Namur, etc.* —
7. *Documents sur les auteurs et imprimeurs hollandais; — Notice sur les anciens auteurs et imprimeurs belges; — Notice sur les historiens belges, principalement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.* —
8. *Biographie des musiciens, comédiens, etc., dans les Pays-Bas; — Notice sur les musiciens liégeois et belges avant la restauration de la musique; — Les musiciens belges restaurateurs de la musique jusqu'en 1813; leurs ouvrages et leur épitaphe.* —
9. *Histoire spéciale des pagi du pays et spécialement de la Flandre.* Avec notes nombreuses sur la géographie ancienne et les ouvrages sur la matière. —
10. *Vie des jésuites belges connus sous le nom de Hollandistes, avec liste de leurs ouvrages et portraits.* —
11. *Notice sur l'histoire des médailles nationales.* —
12. *Docu-*

ments sur la langue flamande. — 13. *Notes et matériaux pour l'histoire des sociétés, serments, associations littéraires, etc., de Belgique.* — 14. *Notice sur l'histoire du commerce en Belgique à l'époque des ducs de Bourgogne*; — Ainsi que le *prix des grains et autres denrées en Flandre depuis 1382 jusqu'en 1506.* — 15. *Notice sur les hérauts d'armes des Pays-Bas.* — 16. *Journal des événements qui ont eu lieu dans les Pays-Bas pendant la période de la Révolution patriotique.* Cet écrit, de la plus haute importance, contient des pièces officielles inédites, des anecdotes curieuses et précises, et des détails extrêmement intéressants sur les hommes tant du parti impérialiste que de celui des patriotes, que Gérard connaissait de près.

Tous les documents ci-dessus appartiennent à la famille de Gérard.

Émile Varenbergh.

*Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1837.* — Namur, *Bibliographie de l'Académie.* — De la Serna Santander, *Memoire, etc.* — Didot, *Biographie générale.* — *Messenger des sciences historiques de Belgique, 1838.* — Id. 1879. — *Notice sur Gérard,* par Bethune-De Villers. — Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire.* — Piron, *Levensbeschryvingen.* — Oettinger, *Bibliographie biographique.* — Voisin, *Notice.* — Michaud, *Biographie universelle.* — Aanspraak van Jona Willem te Water, in de jaarlyksche algemeene vergadering van de Maatschappye der Nederlandsche Letterkunde te Leyden den 7 van hooimaand 1815. — *Centième anniversaire de la fondation de l'Académie, t. 1.*

**GÉRARD (Paul),** topographe, né à Enghien, le 11 septembre 1796, mort à Gand, le 9 juillet 1866. Il parcourut une longue et laborieuse carrière administrative, en se faisant remarquer par son exactitude, son activité et l'intelligente bienveillance qu'il accordait à ses subordonnés.

En 1816, il fut attaché en qualité d'ingénieur géographe au levé topographique de la frontière méridionale du royaume des Pays-Bas; maintenu en la même qualité, en 1820, à la direction des reconnaissances militaires; chargé spécialement des calculs géodésiques, de la construction des cartes et du dessin des modèles de topographie; nommé, en 1830, ingénieur vérificateur et enfin inspecteur du cadastre le 29 janvier 1835.

Parmi ses travaux les plus importants, on peut citer : 1<sup>o</sup> la carte de la Flandre orientale, qui lui valut, de la part du roi, l'envoi d'une bague au chiffre de Léopold; 2<sup>o</sup> la grande carte topographique de la Belgique, publiée en 1852, en 25 feuilles et à l'échelle de 1/800,000, en collaboration avec M. Ph. Van der Maelen, l'habile directeur de l'établissement géographique de Bruxelles, travail important auquel quinze années furent consacrées et qui manquait au pays; la croix de chevalier de l'ordre de Léopold en fut la récompense. 3<sup>o</sup> Le beau plan de la ville de Gand, si justement estimé, fut son dernier ouvrage.

Aug. Vander Meersch.

Souvenirs personnels.

**GERARDI (Jean),** plus connu sous le nom de GEERTS, abbé de Tongerlo, négociateur. Le surnom de *Sichem*, qu'on lui attribue communément, permet de supposer qu'il naquit dans la petite ville voisine portant ce nom. Il fut à la tête du monastère depuis 1401 jusqu'à son décès en 1428. Lorsque le Brabant passa sous le sceptre de la maison de Bourgogne, les princes de la nouvelle dynastie reportèrent sur la célèbre abbaye et sur son chef la confiante bienveillance dont les avaient honorés les princes de la maison de Louvain. En 1407, le duc Antoine, fils de Philippe le Hardi, après avoir visité Herenthals, passe quelques jours à Tongerlo. Frappé de l'intelligence et de la sagacité de l'abbé Geerts, il le charge successivement de diverses missions. Jean Geerts est, en 1408, du nombre des prélats, nobles et députés du peuple, délégués à Maastricht, à l'effet de négocier la paix entre cette ville et celle de Liège. Ces négociations n'eurent pas le résultat désiré, et la querelle des deux villes ne se termina que par la défaite sanglante des Liégeois. L'année suivante, l'abbé de Tongerlo, ainsi que ceux de Villers et de Gembloux, siégèrent, en qualité d'ambassadeurs du duc et du pays de Brabant, au concile de Pise, et, en 1414, nous retrouvons Jean Geerts, avec l'abbé de Saint-Bernard, parmi les

députés du duc au concile de Constance. Après la mort du duc Antoine, tombé à Azincourt (1415), et pendant la minorité du duc Jean, les Etats confièrent l'administration du Brabant à onze députés choisis dans les trois ordres ; pour l'état ecclésiastique, ce furent l'abbé d'Affligem et celui de Tongerlo. C'est en cette qualité que ce dernier parut à la conférence de Maestricht, en 1415, afin de terminer le différend entre le Brabant et le prince de Liège. A la fin de l'année suivante, l'abbé Jean Geerts, conjointement avec le seigneur d'Hoogstraten et la dame de Roosendaal, assista, comme parrain, au baptême de Guillaume de Nassau. Il fut chargé d'une mission importante auprès de l'empereur Sigismond. Il fit, en 1420, avec d'autres députés, une dernière fois le voyage de Maestricht, à l'effet de ramener le duc Jean et de le réconcilier avec Jacqueline de Bavière, sa femme. Le prince vint jusqu'à Diest ; mais les circonstances brisèrent les espérances ultérieures des négociateurs. Dès l'année 1415, l'abbé de Tongerlo ainsi que les autres abbés prémontrés du Brabant avaient signé le traité d'union entre le Brabant et le Limbourg et s'étaient engagés, corps et biens, pour la défense du duc et du pays. Jean Geerts obtint tour à tour des ducs Antoine et Jean, ainsi que de Philippe le Bon, que l'abbaye fût confirmée dans la possession de ses biens et privilèges et l'abbé acquit à son monastère les dîmes de Schaffen et le droit de patronage de l'église paroissiale de Duffel. Très charitable, il subsidia de ses deniers plusieurs écoles des communes voisines de l'abbaye. Pour donner une nouvelle impulsion aux études de ses religieux, il en envoya quelques-uns aux plus célèbres universités de l'époque, notamment à Paris, Bologne, etc. Les bâtiments claustraux furent en partie renouvelés, agrandis et ornés par les soins de l'abbé. Pendant son administration (1410), le seigneur de Grobben-donck, Arnould de Crainhem et sa femme, Jeanne de Steyvoorde, fondèrent à Herenthals un couvent de Norbertines qu'ils placèrent sous la direc-

tion de l'abbé de Tongerlo. Jean Geerts décéda le 22 juillet 1428.

Emile de Borchgrave.

Labbe, XI, p. II. — Sanderus, *Chorogr. sacra Brabantiae*, Tongerlo. — Heylen, *Verhandelingen over de Kempen. — Rijkskronijk.* — Miræus, *Notit. Eccles. Belg.* — Idem., *Diplomata.* — Le Roy, *Notitia marchionatus S. R. I.* — Foppens, *Hist. episcop. Sylvæduicens.* — Piron, *Levensbeschrijvingen.* — De Ram, *Chronicon Dynteri*, III, *passim.* — Renseignements fournis par l'abbaye de Tongerlo.

**GERARDI** ou **GHEERAERDTS** (*Arnold*), écrivain ecclésiastique, naquit à Saint-Laurent (Sint-Laureins), dans la Flandre orientale, vers la fin du xve siècle, et mourut dans le même endroit en 1591, âgé de près de cent ans. Il était probablement prêtre séculier. On a de lui : *De fide catholicâ liber unus*, Coloniae, Maternus Cholinus, 1556; vol. in-12.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, édit. in-folio, t. II, p. 596.

**GÉRARS DE VALENCIENNES**, chansonnier du XIII<sup>e</sup> siècle. On cite de lui un jeu-parti ingénieux avec Michel don Mesnil, chevalier-trouvère douaisien. Le sujet de casuistique amoureuse était celui-ci : Que doit-on plutôt souhaiter, de lire clairement dans le cœur de sa dame ou de n'avoir rien de caché pour elle ?

Sire Michiel, répondés  
Un jeu-parti vos demant.

Outre cette pièce, Arthur Dinaux (*Trouvères brabantons*, p. 310-313) cite encore une chanson d'amour. Brakelmann (*Herrig's Archiv*, XLIII, 357) et Scheler doutent de l'attribution de ce dernier morceau.

J. Stecher.

Scheler, *Trouvères belges, nouvelle série.* — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

**GERBALD**, évêque de Tongres ou de Liège, mort en 808 (?).

L'histoire de ce prélat est peu connue ; l'un des plus anciens annalistes de l'église de Liège, le chanoine Anselme, ne lui consacre qu'une ligne ; et Gilles d'Orval nous apprend seulement qu'il gouverna son diocèse pendant 25 ou 26 ans environ, du temps de Charlemagne et des papes Adrien I<sup>er</sup> et Léon IV, et

qu'il mourut le 18 octobre, après avoir augmenté considérablement le patrimoine de son église. Dans les listes d'évêques de Liège, on renferme la durée de son pontificat entre les années 785 et 808.

Qui s'imaginerait, après cela, que cette époque d'incertitudes est l'une des plus glorieuses qu'ait parcourues l'évêché de saint Materne et de saint Lambert? C'est alors que le glorieux rejeton d'une race hesbignonne, Charlemagne, fixa sa résidence dans une localité, auparavant peu connue, du diocèse de Liège, Aix-la-Chapelle, et s'y fit bâtir une somptueuse résidence, qui fut longtemps le centre de l'empire franc, même après que cet empire eut été morcelé en plusieurs Etats. C'est à peine si le nom de Gerbald apparaît à côté de celui de son diocésain. Il est cité, il est vrai, comme ayant assisté à la consécration de quelques églises, notamment de celles de Tongres et de Visé, que le pape Léon aurait faite à sa demande lorsqu'il vint rendre visite à Charlemagne en 803-804, et à la canonisation, plus ou moins authentiquement attestée, de saint Suibert, canonisation qui aurait été proclamée par le même pape, en présence de Charlemagne, le 4 septembre 799.

On a conservé des documents qui donnent une idée de ce qu'était alors l'instruction religieuse. Après la célébration d'un synode, Charlemagne prescrivit aux évêques et, en particulier, à l'évêque de Tongres, Gerbald, d'avoir soin de faire enseigner aux habitants de leur diocèse l'Oraison dominicale et le Symbole des apôtres et de ne plus permettre à ceux qui ne pouvaient répéter ces prières, de tenir un enfant sur les fonts du baptême. On a conservé l'instruction pastorale que l'évêque adressa aux prêtres soumis à sa juridiction, pour leur faire connaître cet ordre du souverain, ainsi qu'une autre qu'il notifie à ses diocésains des *pagi* ou comtés du Condroz, de Lomme, de Hesbaie et d'Ardenne. On voit, par ces derniers détails, que Gerbald n'était pas seulement un ecclésiastique de race noble et de

mœurs honnêtes, comme l'appelle Gilles d'Orval, mais aussi un pasteur soucieux de ses devoirs. Par une autre encyclique, dont il nous est resté le texte et qui fut envoyée, de la part de Charlemagne, à Gerbald et à ses diocésains, ceux-ci furent invités à observer trois jeûnes généraux, ordonnés afin de détourner les maux qui menaçaient l'empire.

Jean d'Outre-Meuse a, comme d'ordinaire, accumulé une foule de détails fabuleux autour du peu de données certaines que l'histoire a laissées sur Gerbald. D'après cet auteur, il était le frère de l'archevêque Turpin et du duc Thierry d'Ardenne et, comme eux, fils du duc de Bohême et de la fille de Doon ou Dodon de Mayence; monté sur le siège épiscopal en 807 (*sic*), il l'aurait occupé, selon les uns, 51 ans, selon d'autres, 25 ans, et, de son temps, l'évêché valait 136,000 royaux d'or par an, tandis qu'il n'en valait plus que 40,000 vers l'an 1400! À l'époque de Gerbald, Oger le Danois était comte d'Osterne ou de Looz et, en cette qualité, avoué de Liège, avec Radus des Prés pour sous-avoué. La ville avait alors trois portes, etc. Après des centaines de pages copiées dans les romans du cycle carlovingien, d'Outre-Meuse parle de la mort du cardinal (?) Gerbaus, qui eut lieu à Rome, en 870. On a avancé, mais sans rien produire pour justifier cette assertion, que Gerbald avait été le chancelier de Charlemagne. Ce qui est certain, c'est que l'on ne possède aucune charte de son temps, concernant l'église de Liège.

Alphonse Wauters.

Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. Ier, p. 147 et 150. — Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. VII, col. 16 à 21. — D'Outre-meuse, t. III, p. 6 et *passim*.

**GERBERGE**, comtesse de Louvain, était fille de Charles de France, chef du gouvernement de la Lotharingie, qui mourut en 991. Elle épousa, avant 977, Lambert le Barbu, premier comte de Louvain, et reçut en dot, dit-on, de vastes propriétés dans le Masgau, la Hesbaie et le Brabant. A la mort de son frère Othon, elle hérita d'une partie des alleux de sa famille, se composant

des villes de Bruxelles et de Vilvorde, du village de Tervueren, d'une portion de la forêt de Soignes et de quelques terres aux environs d'Assche. Elle eut de son mari une fille, Mahaut, qui devint l'épouse d'Eustache, comte de Boulogne, et deux fils, Henri, dit le Vieux, et Lambert Baldéric, qui remplacèrent successivement leur père dans la possession du comté de Louvain.

On sait que Lambert le Barbu périt à la bataille de Florennes, en 1015. Son corps fut inhumé à l'église de Sainte-Gertrude, à Nivelles, et la tradition rapporte qu'après ce décès, Gerberge se fixa dans cette dernière ville pour ne pas s'éloigner de la tombe de son mari. Elle passa le reste de sa vie dans la pratique de la piété et mourut à Nivelles, où elle fut inhumée à côté de Lambert le Barbu. L'historien A Thymo nous a conservé l'épithaphe inscrite sur sa tombe, monument qui existait encore en 1318, mais dont il ne reste plus de vestige.

Ed. van Even.

Butkens, *Trophées du Brabant*, t. I, p. 74. — De Vaddere, *Traité de l'origine des ducs de Brabant*, t. I, p. 490. — Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, C. 409. — A Thymo, *Historia Brabantiae diplom.*, etc.

\***GERBIER** (*Balthazar*), peintre miniaturiste, architecte, agent diplomatique, littérateur et économiste, né le 23 février 1592, à Middelbourg; mort à Londres en 1667. Sa naissance fortuite dans une ville zélandaise n'est constatée que depuis peu d'années; précédemment la plupart des biographes, sinon tous, lui attribuaient une origine anversoise. Cette erreur, accréditée depuis à peu près deux siècles, provient, paraît-il, de ce qu'il reçut son éducation à Anvers, de nombreuses et intimes relations qu'il eut en Belgique, et aussi du caractère distinctif de ses œuvres. On ignore quels furent ses maîtres. Il en eut probablement beaucoup : la diversité de ses études et la tendance encyclopédique de son esprit l'exigeaient. On sait qu'il étudia tour à tour, et non sans succès, les mathématiques, la géométrie, la philologie, la cosmographie, la science diplomatique, l'architecture et la pein-

ture. Plein d'initiative, d'ambitieux désirs et de rares facultés d'assimilation, il sut, par une activité incessante, concilier les labeurs les plus abstraits avec le soin de ses intérêts et les obligations imposées par de hautes fonctions. L'étendue de son savoir et l'élasticité de sa conscience ont été caractérisées avec assez de justesse, mais, peut-être, avec trop de sévérité, quand on a dit de lui qu'il était aussi apte à traiter toutes affaires, qu'impropre à en terminer une seule honnêtement.

On a supposé que Gerbier fit, à ses débuts, le voyage d'Italie, par cette seule raison que c'était, de son temps, le complément ordinaire d'une éducation artistique; c'est, cependant là, une supposition dénuée de vraisemblance. Le temps nécessaire à cet effet lui manqua, puisque dès 1613, âgé seulement de vingt et un ans, il était déjà établi à Londres. Quels furent les premiers résultats de son expatriation? On ne sait. Plus encore par vanité que par réserve, il a été sobre de renseignements sur ses premières années. Dans la généalogie qu'il s'est faite, et qu'on a retrouvée manuscrite, il s'attache surtout à établir sa proche parenté avec les nobles maisons de Melun, d'Epinoy, de de Lannoy, et invoque, à l'appui de ses assertions, l'autorité du héraut d'armes du Brabant (1). Son silence sur d'autres points rend probable que plusieurs années d'efforts stériles s'écoulèrent entre l'époque de son arrivée à Londres et celle où, commençant à sortir de son obscurité, il put pressentir un heureux avenir. En effet, son protecteur, le duc de Buckingham, n'acquiesça lui-même une haute influence qu'après avoir épousé l'héritière de lord Manners, possesseur de quatorze manoirs et baronnies. Ayant été présenté au genre de ce grand et riche seigneur, Gerbier eut la chance de lui plaire; il entra à son service, d'abord

(1) Cette généalogie, écrite pour appuyer une demande de naturalisation est, sous tous les rapports, très sujette à caution. Gerbier y dit n'avoir voyagé en Angleterre qu'après 1617, et (se vieillissant de vingt ans) être venu au monde dès 1592, assertions dont l'inexactitude est démontrée par la confrontation des dates.

comme portraitiste, puis comme conservateur de sa galerie; ensuite comme homme de confiance, muni de pleins pouvoirs pour acheter des chefs-d'œuvre flamands, italiens et espagnols; enfin, comme secrétaire intime, initié aux plus secrètes intrigues d'un maître qui, devenu amoureux de la reine de France, Anne d'Autriche, le laissait à Paris comme son émissaire. Pour qu'il atteignît à un tel degré de faveur, il fallait qu'on eût entrevu tout ce qu'il cachait d'intelligence, de finesse, de ruse, sous des apparences d'extrême bonhomie. On disait proverbialement, à Londres, qu'un sourire de Buckingham pouvait abaisser ou faire prospérer un homme; c'est un de ses bons sourires que le favori du roi laissa tomber sur Gerbier pour le transformer: d'obscur artiste, il devint successivement, « escuyer de corps de Sa Majesté », chevalier, baron d'Ouvilly et agent diplomatique, tantôt à La Haye, tantôt à Bruxelles.

C'est en Espagne que Gerbier put s'essayer, secrètement et pour la première fois, au rôle de diplomate. Buckingham avait fait reconnaître au roi Jacques Ier la nécessité de marier son fils avec une infante; il fit adopter ensuite par le prince l'idée romanesque d'aller voir incognito, à Madrid, celle qu'il était question de lui faire épouser. Gerbier fut du voyage, n'ayant (si le mariage se faisait) d'autre rôle officiel que celui de reproduire, par ses pinceaux, tout ce que la princesse espagnole réunissait de jeunesse et de charmes; mais, pour remplir son rôle *secret*, il devait s'attacher à tout voir, à tout observer et à recueillir ces mille caquetages dont se compose l'opinion. Il paraît qu'il s'acquitta à merveille de cette dernière mission. En fut-il de même de la première? L'alliance projetée et déjà annoncée à Rome ayant été rompue, dut-il agir comme portraitiste? On l'ignore. Il reste néanmoins établi, par une lettre autographe, qu'il eut à s'occuper d'un autre portrait: la duchesse de Buckingham, toujours aimante et toujours trompée, lui fit demander celui de son volage époux. Comme

on peut le voir dans la galerie de Northumberland, il eut plus d'une fois à peindre cet élégant modèle: une grande et belle miniature l'y montre à cheval, revêtu d'habits écarlates et rehaussés d'or, le sourire aux lèvres, et la physionomie empreinte d'une expression de douceur qui amortit le feu de ses regards. Au sommet de cette œuvre, que Walpole estime très bien peinte, on lit la devise ducale: *Fidei coticula crux*; au bas, sous les pieds du cheval, l'inscription suivante: *B. Gerbier, 1628*. A ce moment Felton aiguillait déjà, dans l'ombre, le poignard dont il devait frapper: Buckingham n'avait plus que quelques jours à vivre.

L'assassinat commis, le 23 août 1628, n'arrêta pas le cours des prospérités du peintre; il avait perdu son tout-puissant protecteur, mais les sympathies du roi lui restaient acquises. Satisfaisant aux caprices de ce collectionneur plein de passion et de goût, il avait acheté pour lui, au prix de deux millions de francs, la précieuse collection du duc de Mantoue; il avait contribué aussi à hâter la cession du riche cabinet de Rubens, cession faite pour dix mille livres sterling. Charles Ier le récompensa de ses bons et loyaux services, en lui donnant publiquement, à Hampton-Court, les insignes de la chevalerie. Il lui accorda, pendant la même année (1628), une grâce plus exceptionnelle: celle d'aller avec la reine souper chez lui. Ce fut pour Gerbier l'occasion d'inaugurer une des salles de son élégante habitation, celle où il exposait de grands paysages analogues aux vues des panoramas, si nombreux de nos jours et dont il avait, le premier, conçu l'idée. Le roi loua vivement l'ingénieuse invention et les courtisans s'extasièrent, tout aussitôt, devant l'inventeur; mais, celui-ci obtint plus et mieux que des louanges: la charge de maître des cérémonies et la survivance d'Inigo Jones, le célèbre architecte, comme intendant général des monuments. Avant d'être pourvu d'un titre officiel aussi important, il s'occupait déjà de tout ce qui appartient au domaine des beaux-arts, sans cependant se

mettre trop en évidence, de peur d'exciter l'envie. Il eut d'intimes relations avec Van Dyck; il en eut d'aussi nombreuses, mais d'une nature différente, avec Rubens. Circonstance digne de remarque, ce dernier et Gerbier furent anoblis vers la même époque; peintres diplomates, ils eurent à négocier ensemble des affaires d'Etat, l'un pour l'Angleterre, l'autre pour l'Espagne; ils contribuèrent, tous deux, en suivant des voies différentes, à amener la conclusion de la paix; enfin, quand Charles Ier, voulant récompenser Rubens de ce dévouement pacifique, lui offrit des cadeaux, c'est Gerbier qu'il chargea d'acheter la bague en diamants et le cordon de chapeau destinés à l'illustre maître (1).

Gerbier fut, en 1631, accrédité auprès de l'infante Isabelle. Il séjourna assez longtemps à Bruxelles, s'y occupant non seulement de politique, mais d'ignobles intrigues, dont le souvenir entache à jamais sa mémoire. Oubliant son rôle de résident, anglais, il offrit de faire connaître, pour 20,000 ducats et une pension, les treize articles d'une conspiration tramée par Richelieu, l'Angleterre, la Hollande, et tendant à faire un traité secret avec le prince d'Orange. Selon Gerbier, « il y avait, dans les « Etats de Hollande, deux partis dont « l'un traitait avec les députés des provinces belgiques, afin d'embarasser « d'autant plus les affaires avec Sa Majesté « d'Espagne; les Anglais et « les Français y tenaient la main, pour « qu'on ne fit pas la trêve, ou du moins, « pour qu'elle fût faite de manière à « occasionner une nouvelle guerre (2). » Soucieuse de la sûreté de l'Etat, l'infante trouva urgent de satisfaire à la demande de Gerbier et lui fit remettre les 20,000 ducats, prix de son inqualifiable trahison. Il tenta vainement de s'excuser en se plaignant des mauvais procédés du lord trésorier Weston : ce

n'était là qu'un prétexte inadmissible. Le fait est qu'à l'exemple d'une cour galante, dépravée et besogneuse, il dépensait sans compter. On peut citer, comme une sans preuves de son imprévoyance et de son orgueilleuse générosité, l'achat d'un beau tableau de Van Dyck, destiné à être offert au roi, comme don de nouvel an. A la vérité, Van Dyck prétendait que le tableau était apocryphe, tandis que le donateur, l'expert Nobiliers, et Rubens lui-même, l'estimaient comme l'un des meilleurs du maître. Il en résulta un long et vif débat, qui mit fâcheusement en cause la bonne foi et le désintéressement du célèbre portraitiste. Celui-ci n'en garda cependant pas de rancune, puisque, plus tard, il fit deux portraits de Gerbier. L'un, qui nous le montre seul, vêtu de noir, et tenant à la main un écrit où se lisent ces mots : *Vivat memoria Buckinghamni*, et ailleurs l'inscription suivante : *Ætatis suæ 42. A.º 1634*; dans l'autre portrait on le voit au milieu d'un paysage, entouré de sa femme, de ses huit enfants, et ayant non loin de lui l'écusson de ses armes : un chevron entre deux gerbes de blé.

Soit que la position de Gerbier fût devenue difficile à Bruxelles après l'action honteuse qu'il y avait commise, soit qu'en se livrant à des intrigues il crut encore faire de la diplomatie, il alla en 1637, à Paris, trouver Gaston d'Orléans, sans doute pour y ourdir quelque complot contre Richelieu. Cette intention ne put se réaliser : Gerbier dut retourner à Londres; le vif antagonisme existant entre la royauté et le Parlement l'y rappelait; ses intérêts, sa position étaient menacés, et il crut probablement les sauvegarder en obtenant du roi une dernière faveur : des lettres de naturalisation. Cependant l'orage grossissait chaque jour; la guerre civile éclata, et Charles I<sup>er</sup> dut quitter Londres pour « n'y plus revenir qu'au jour terrible où

(1) Michel, dans *l'Histoire de la vie de Rubens*, attribue à ce cordon une valeur de 10,000 écus; Gerbier reçut pour son achat et pour celui de la bague un mandat de 300 livres. Quant à la chaîne d'or avec portrait royal, portée souvent par Rubens, elle fut prise sans doute par Charles I<sup>er</sup>

dans sa collection de bijoux; on n'en retrouve pas de quittance.

(2) Lettre adressée le 16 août 1633 au comte-duc d'Olivarès par l'abbé Scaglia, ambassadeur de Savoie. Voir Gachet, *Introduction des lettres inédites de P.-P. Rubens*.

« il eût à rendre compte de tout. » Que devint alors Gerbier? Il disparut, ou plutôt il quitta l'Angleterre, et nous le retrouvons, en 1643, de retour à Paris, tâchant d'y refaire sa fortune par l'institution des monts-de-piété. Cette innovation rencontra tant d'obstacles, qu'il dut renoncer à l'espoir de la voir fructifier; et pendant qu'il luttait encore pour y parvenir, de pénibles dissensions s'introduisaient dans sa famille. Contrairement à sa volonté, ses trois filles entrèrent au couvent, tandis que ses trois fils restaient fidèles au protestantisme. Fit-il comme ceux-ci, ou abjura-t-il, comme celles-là? Il n'y aurait rien d'in vraisemblable à supposer qu'il fut, tour à tour, selon les circonstances, protestant et catholique. Ces alternances de culte n'étaient pas rares à la cour d'Angleterre, puisque la duchesse de Buckingham accepta 2,000 livres sterling, pour professer ostensiblement le protestantisme, et qu'elle mourut dans le giron de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Lorsque le protectorat de Cromwell se fut substitué au gouvernement monarchique, Gerbier, dépourvu de fonctions et de titres, dut revenir à l'art qui avait constitué le premier échelon de ses succès : il se refit miniaturiste; puis, n'y trouvant que d'insuffisantes ressources, il se nomma directeur et seul professeur d'une Académie, où la peinture, l'architecture, les antiquités, la musique, les langues étrangères et les mathématiques devaient être enseignées. Le programme très développé de cette institution l'ayant laissée vide, il se mit à donner des conférences publiques, traitant tour à tour, de l'architecture militaire, de la cosmographie, de la navigation, de l'éloquence et de la justice. Tant d'activité intellectuelle et d'efforts répétés restant stériles, il changea de profession, se fit publiciste et s'adressa successivement au monde des lecteurs, par des considérations sur le commerce anglais; par une théorie sur le soulagement des pauvres et par un pamphlet politico-religieux sur la crise que la nation subissait à ce moment. Se trouvant à bout de res-

sources, il alla, enfin, s'établir à La Haye où il publia, en 1653, un livre dédié au futur Charles II, prince alors fugitif, dont il annonçait, d'avance, le retour au trône.

Bien que Gerbier eût dépassé la soixantaine, ni son intelligence ni son énergie n'avaient faibli; il le prouva par une résolution héroïque, celle de réunir ses chétives ressources pour se rendre avec sa famille, aux Colonies. Il débarqua d'abord à Cayenne, puis à Surinam; mais, à peine y fut-il arrivé, que le gouverneur, suspectant ses desseins, le fit arrêter, embarquer et renvoyer à Amsterdam. A son retour, il se plaignit beaucoup des violences qui, contrairement au droit des gens, avaient été commises sur sa personne; mais il n'obtint des Etats que la vaine satisfaction de voir infliger un blâme aux fonctionnaires hollandais d'outre-mer.

Après tant d'infortunes, une chance inespérée vint rétablir les affaires de Gerbier : le retour de Charles II. Notre artiste arriva juste assez à temps à Londres, pour y faire édifier, d'après ses dessins, de nouveaux arcs de triomphe. Le caractère du restaurateur de la monarchie et les motifs qui inspiraient sa politique différaient complètement de ceux qui avaient animé son père, Charles Ier. Une juste appréciation de cet état de choses, ainsi qu'un judicieux retour sur lui-même firent comprendre à Gerbier que la sphère de l'art pouvait, seule, lui permettre de déployer encore une certaine activité. Il se le dit, se tint parole et publia, en 1662, un livre sur les trois principes fondamentaux de l'architecture monumentale (*Brief discourse concerning the three chief principles of magnificent Buildings*). L'année suivante, il fit paraître ses conseils et avis aux architectes (*Counsel and advice to all Builders*). Il termina, en 1665, la longue série de ses écrits par une espèce de guide du voyageur : *Subsidium peregrinantibus; or an assistance to a Traveller in his Converse with Hollanders, Germans, Venetians, Italians, Spaniards and French*. Comme dans plusieurs de

ses autres écrits, on trouve dans celui-ci de la verve, de l'esprit critique et de l'érudition. Gerbier, qui s'entendait non moins bien à la pratique qu'à la théorie de l'art, présidait à la construction d'un château destiné à lord Craven, et situé à Hampstead-Marshall, quand la mort vint l'enlever à l'âge de soixante-quinze ans. Il fut inhumé au lieu même où il donnait cette dernière preuve de goût, de compétence et d'intelligente vitalité.

Le tableau de la famille Gerbier réunie se trouve, actuellement, au Musée royal de Londres, où il fut pendant longtemps attribué à Rubens; il a été souvent gravé, notamment par Mac-Ardell, Brookshaw et Walker. Le second portrait de Van Dyck, qui représente Gerbier seul, âgé de quarante-deux ans, a été également gravé par le burin magistral de Pontius; une copie de cette planche fut exécutée, ensuite, par Meissens, et insérée d'abord, en 1649, dans le recueil intitulé : *Image de divers hommes d'esprit sublime*, etc., puis, en 1661, dans *het Gulden cabinet*, de Debie. L'inscription placée sur la planche originale résume, avec une naïve emphase, la carrière de notre personnage : « Il a fait merveille en illumination et a demeuré longtemps en Italie; il fut peintre du duc de Bocquingam et, après, du roi d'Angleterre, lequel lui faisoit chevalier par sa vertu; et après son agent à Bruxelles, en l'an 1630, et à Londres, maistre de la cérémonie. Il est natif d'Anvers, 1592. »

Félix Stappaerts.

Horace Walpole, *Anecdotes of painting in England*, t. II. — Christian Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders (Aanhangsel)*, 1860. — André van Hasselt, *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XVIII, 2<sup>e</sup> série. — Edouard Fétis, *Balthazar Gerbier, Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. 2<sup>e</sup> série, 1857. — William Hookham Carpenter, *Mémoires et documents sur Antoine van Dyck*, 1845. — E. Gachet, *Lettres inédites de Pierre-Paul Rubens* (Introduction). — Macaulay, *Histoire d'Angleterre*, t. 1<sup>er</sup>. — Adolphe Siret, *Dictionnaire des Peintres*.

**GERBO** (Louis), artiste peintre, né à Bruges en 1761 et mort en 1818.

Il fut professeur à l'académie de sa

ville natale et se rendit à Paris où il s'occupa de la peinture de décors. Il y a de lui à l'église Saint-Jacques, à Gand, une Sainte Famille. On cite encore des peintures exécutées par lui au château de Saint-André près de Bruges.

Ad. Siret.

**GÉRÉBERN** (*Saint*), prêtre irlandais, né vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, et martyrisé à Gheel, en Campine, vers l'année 600. Il accompagna sainte Dimphne, lorsque celle-ci, pour se soustraire à l'amour incestueux de son père, fut obligée de quitter sa patrie et vint se réfugier à Gheel. Le père de Dimphne, étant parvenu à découvrir la retraite de sa fille, fit immédiatement trancher la tête au saint prêtre qui l'avait accompagnée dans sa fuite, saint Gérébern est honoré à Gheel avec sainte Dimphne. (Voir ce nom.)

E. H.-J. Reusens.

Kuyl, *Gheel vermaerd door den eerdienst der heilige Demphna*, Antwerpen, 1863, in-8<sup>o</sup>.

**GERINX** (*Philippe*), médecin célèbre, souvent désigné sous les noms de GAERINGUS, GOERINGUS, GERINGUS, naquit à Saint-Trond en 1549 et mourut à Liège, le 11 novembre 1604 (1). Ses biographes n'indiquent pas la ville où il fit ses humanités; mais ils sont unanimes à dire qu'il commença ses études médicales à Louvain et qu'il les termina dans une Université française, où il obtint le bonnet de docteur. Il se fixa ensuite à Liège, où il acquit bientôt une nombreuse clientèle et devint, en 1579, le médecin ordinaire du prince-évêque Gérard de Groesbeck. Après la mort de ce cardinal, Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège, et archevêque de Cologne, prit également Gerinx à son service, l'honora de, sa confiance et lui conféra les dignités d'archiatre et de conseiller intime. Comme Gerinx croyait fermement à l'efficacité des eaux minérales pour la guérison d'une foule de maladies, il

(1) Nous écrivons Gerinx et non Gherinx, parce que M. Ul. Capitaine, l'un des biographes de ce médecin, a trouvé sa signature ainsi orthographiée sur plusieurs livres provenant de sa bibliothèque.

entreprit de rendre la vogue à l'antique fontaine de Tongres, déjà fortement délaissée à cette époque. Contrairement à l'avis d'un autre médecin liégeois, Remacle Fusch, Gerinx prétendit que cette source est bien réellement celle dont Pline a parlé dans son *Histoire naturelle*, et disant : *Tungri, civitas Gallia, fontem habet insignem; plurimis bullis stillantem, ferruginei saporis, quod ipsum non nisi in fine potûs intelligitur. Purgat hic corpora, tertionas febras discutit, calculorumque vitia* (1). Il fit l'analyse de l'eau et la trouva « participante de trois minéraux, principalement, le fer, nitre et borax. » A l'entendre « l'eau de Tongres purge par l'urine, par le ventre et par vomissement. » Elle guérit la migraine, les éblouissements, les maux d'estomac, les catarrhes, la jaunisse, la gravelle, les fièvres tierces, les inflammations du foie, les maladies de matrice et un grand nombre d'autres infirmités. Il indique la meilleure manière de se servir de cette eau et énumère plusieurs cas de guérisons obtenues par son usage. Mais la faveur que Gerinx accordait à la fontaine de Pline n'était pas exclusive. Il attribuait des vertus analogues à deux sources de Spa, la Sauvenière et le Pouhon, qui attiraient de son temps, dit-il, « une infinité de personnes des Pays-Bas, d'Allemagne, de France, d'Italie et d'Espagne. » Il distilla ces eaux, indiqua leurs éléments, énuméra les maladies qu'elles pouvaient guérir et, de même que pour la source de Tongres, il dressa la liste des guérisons les plus importantes obtenues par leur emploi. Il cite même l'exemple d'une dame qui, en buvant l'eau du Pouhon, vécut jusqu'à cent vingt ans et, malgré ce grand âge, était encore toute « gaillarde. » Nous devons à Gerinx les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Description de la fontaine ferrugineuse de Saint-Gilles, près de Tongres, par M. Philippe Gherinx, médecin.* Liège, G. Morberius, 1578, in-12 ;

(1) *Hist. natur.*, XXX, 2. En 1542, Fusch avait publié à Paris un opuscule où il prétendait que Pline avait désigné la principale fontaine de Spa. C'est à cette assertion que répond Philippe Gerinx.

2<sup>o</sup> *Description des fontaines acides de Spa et de la fontaine de fer de Tongres, par M. Philippe Gherinx, médecin.* Liège, G. Morberius, 1583, in-12. M. Ulysse Capitaine, dans son *Etude biographique sur les médecins liégeois*, émet l'avis que cet opuscule, dont on ne possède plus que des fragments, est, pour la partie relative à la fontaine de Tongres, la reproduction du précédent, avec une dédicace de l'auteur aux bourgmestres et aux membres du Conseil de la cité de Tongres et une pièce de cent vers latins de Dominique Lampson, chanoine de Saint-Denis de Liège, à la louange de la source minérale décrite dans le traité. La partie qui traite des eaux de Spa est également précédée d'une pièce de cent vingt vers latins dus à la verve de Dominique Lampson ; 3<sup>o</sup> *Description de la fontaine ferrugineuse de Saint-Gilles, dite Scraeffborn, près de Tongres. Par M. Philippe Gerinx, médecin. Seconde édition revue et corrigée.* — ECCEDO FONTEM — ACCEDERE FONTEM — ACCEDAM. Liège, J.-L. de Milst. 1700, in-12. Ce titre n'est pas rigoureusement exact. En 1699, Philippe de Germeau, licencié en droit, qui croyait s'être débarrassé d'une phtisie en buvant les eaux de Tongres, engagea les magistrats de cette ville à faire réimprimer le traité de Gerinx. Ils accueillirent la proposition et chargèrent de cette tâche le chanoine Cuypers, recteur du Val-Sainte-Lucie. Au lieu de reproduire textuellement le travail de Gerinx, Cuypers, au dire de M. Ulysse Capitaine, s'antusa à le corriger maladroitement et à l'arranger à sa manière, en lui enlevant son originalité et sa valeur. 4<sup>o</sup> *Fontium acidorum pagi Spa et ferrati Tongrensis accurata descriptio. Auctore Philippo Gaeringo medico à gallica latina facta, à Thoma Ryetio, Principis Electoris Coloniensis, Leodiensis, etc. medico. Cosus et accesserunt in descriptionem et super natura et usu eorumdem fontium observationes.* Leodii, ex officina Henrici Hovii, anno MDXC. C'est une traduction latine du traité de Gerinx, par Thomas de Rey, qui épousa plus tard la veuve de l'auteur. Le traducteur s'est

contenté d'y ajouter quelques observations personnelles ; 5° *Description de la nature et facultez des fontaines acides de Spa* ; par M. Philippe Gerinx, docteur en médecine. Nouvellement augmentée et éclaircie par Thomas de Rye, médecin ordinaire du Sérénissime Prince Electeur de Cologne, Evêque de Liège, etc. Liège, N. Van der Hulst, in-12, sans date. C'est la traduction française de la partie de l'opuscule précédent relative aux eaux de Spa.

Philippe Gerinx avait eu de son mariage avec Marie Van der Haghen un fils, Ernest Gerinx, savant jurisconsulte, qui devint chanoine de la cathédrale de Gand, et une fille, Anne Gerinx, qui épousa Pierre de Mion et donna le jour à Charles de Mion, le plus célèbre des jurisconsultes liégeois.

J. J. Thonissen.

Ul. Capitaine, *Etude biographique sur les médecins liégeois* (Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. III, p. 226 et suiv.). — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. II, p. 347. — Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 352 (édit. in-fol.). — *Biographie médicale*, t. IV, p. 414. — Sweetius, *Athenæ belgiæ*, p. 642. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 4033. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, P. 773.

**GERLAC** (*Saint*), ermite, né à Fauquemont au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, décédé à Hautem-Saint-Gerlac, vers l'année 1170. Issu d'une famille noble, il suivit, pendant sa jeunesse, la carrière des armes, et y mena une vie déréglée. Ces écarts, toutefois, ne furent pas de longue durée : les sentiments de repentir et de pénitence pénétrèrent, après quelque temps, dans le cœur du jeune chevalier. Voici à quelle occasion eut lieu ce changement. Se trouvant un jour dans le pays de Juliers et se préparant à commencer un tournoi, il reçut l'annonce de la mort subite de sa jeune épouse. Frappé par cette nouvelle inattendue, il rentra en lui-même, et prit la résolution de rompre avec le passé, de renoncer à la profession des armes et de passer le reste de ses jours dans la pénitence la plus austère. Cet événement se passa vers l'an 1148. Après avoir rendu les derniers devoirs à son épouse, il confia à un intendant l'administration

de ses biens, et partit pour Rome, où il alla trouver le pape Eugène III, et lui donna, avec une vive douleur, connaissance d'une vie passée dans le vice. Le Pape lui imposa pour pénitence de faire le pèlerinage des Lieux-Saints, et d'y servir les pauvres malades dans un hôpital. Gerlac s'empressa d'accomplir la pénitence prescrite, et passa sept années en Terre-Sainte. Il retourna ensuite à Rome, et de là revint vers 1156 se fixer dans le pays de Fauquemont. Il distribua ses biens aux pauvres, et se retira dans un lieu isolé, où il se construisit une espèce d'ermitage au pied d'un vieux chêne dont le temps avait creusé le tronc. Sous l'habit blanc de Prémontré, il cachait une vie de pénitence et de mortification. Aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il allait le soir à Maestricht pour assister aux matines qui s'y chantaient, la nuit, à l'église collégiale de Saint-Servais. Le samedi, il se rendait à Aix-la-Chapelle pour y vénérer la Sainte Vierge à l'église de Notre-Dame. Il faisait tous ces pèlerinages à pieds nus.

Une vie si extraordinaire ne put manquer de trouver des contradicteurs. Des moines de la prévôté de Meersen, voyant sans doute dans la vie de Gerlac une censure de la leur, dénoncèrent le saint homme à l'évêque de Liège comme ayant choisi par vaine ostentation le genre de vie qu'il menait, et comme tenant caché dans sa cellule un trésor considérable d'argent. Cependant la fausseté des accusations fut établie bientôt : l'évêque prit le solitaire sous sa protection, le recommanda aux religieux de Bolduc, et lui fit construire une nouvelle cellule. La réputation des vertus de Gerlac lui attira des visites fréquentes, et il obtint en don un terrain assez spacieux pour y établir, pour les ermites, des cellules semblables à la sienne. Gerlac passa environ quatorze années dans sa solitude et mourut un 5 janvier vers l'année 1170. Son corps fut enterré dans la cellule qu'il avait habitée, et les nombreux prodiges qui s'opèrent sur cette tombe donnèrent

lieu à la construction du monastère de Saint-Gerlac et au développement considérable que prit dans la suite le village de Hautem-Saint-Gerlac.

E.-H.-J. Reusens.

De Ram, *Hagiographie nationale*, I, p. 47-56.

**GERMÉ** (*Guillaume*), GERMAIS, GERMEAU ou LAMORMAINI, panégyriste, né en 1570, à Lamormenil, dans l'ancien comté de Montaignu, mort à Vienne, le 22 février 1648. Germé, assez généralement connu sous le nom de Lamormaini, du lieu de sa naissance, s'affilia, dès 1590, alors qu'il avait à peine vingt ans, à la compagnie de Jésus; il s'y acquit une grande réputation tant par son érudition que par son zèle et ses constants efforts pour augmenter la puissance de l'ordre. Il enseigna la philosophie et la théologie à Gratz en Styrie, y fut reçu docteur dans l'une et l'autre faculté et devint recteur du collège de la même ville, puis de celui de Vienne en Autriche, où il dirigeait, en outre, la maison professe; enfin il devint provincial. En 1624, il fit la profession des quatre vœux et devint, de nouveau, recteur du collège de Vienne (1641). Enfin en 1624, après la mort du P. Martin Becan, l'empereur Ferdinand II fit de lui le directeur de sa conscience, fonction qu'il conserva jusqu'à la mort de ce prince.

En remplissant la charge de provincial pour la province d'Autriche, Guillaume Germé fit preuve d'une activité infatigable pour la propagation de l'ordre des jésuites: en moins de dix ans, il établit à Vienne d'abord une maison professe avec un collège et une belle église neuve, un noviciat, dit de Sainte-Anne et une université à Tyrnau, en Hongrie. Il sut, en outre, faire placer l'université Caroline de Prague sous la direction de sa compagnie et y fit annexer une maison professe. Il institua plusieurs autres collèges, et favorisa particulièrement l'érection du séminaire de Luxembourg, pensionnat indépendant du collège de cette ville.

Paquot fait l'éloge de Germé: " Ce père contribua beaucoup, dit-il, aux

" grands desseins que l'empereur exé-  
" cuta en faveur de la religion catho-  
" lique; la Société doit à la libéralité  
" de l'un et aux soins de l'autre l'éta-  
" blissement de plusieurs maisons, col-  
" lèges et séminaires qu'elle possède  
" dans l'Autriche et dans la Bohème. "  
Par contre, certains écrivains de l'histoire des jésuites taxent sévèrement les moyens qu'il employa pour que sa compagnie obtint quelques-uns des plus riches bénéfices de l'Allemagne; notamment l'ancien évêque de Blois, l'abbé Grégoire, porte un jugement très sévère sur les actes du P. Germé, dans son *Histoire des confesseurs des empereurs*, etc. Il ne lui sait nul gré, paraît-il, d'avoir été l'inspirateur des mesures qui frappèrent les protestants au profit des catholiques.

On doit à Guillaume Germé: 1<sup>o</sup> *Oratio habita Græcii XXVIII Maii, anno M.DC.VIII, in funere serenissimæ Mariæ, Matris Ferdinandi II. imperatoris*. C'est l'oraison funèbre de Marie-Anne de Bavière, mère de Ferdinand II. — 2<sup>o</sup> *Ferdinandi II, Romanorum Imperatoris virtutis à R. P. Guilielmo Germæo de Lamormaini Belga Lucemburgo-Arduennata, S. J. sacerdote conscriptæ, Viennæ Austriæ, 1638, in-4<sup>o</sup>*; Antverpiæ, 1638, in-24, ouvrage qui fut répandu par les soins des jésuites et qui parut aussi sous le titre de *Idea Principis Christiani seu Ferdinandi II, Romanorum Imperatoris Virtutes*. Coloniae, 1638, in-16. On en connaît deux traductions; l'une en italien, par le P. Jean-Jacques Curtzius. Vienne, 1638, in-4<sup>o</sup>, et l'autre en français, par le P. Jean Sevrechin. " Il est peu de princes, dit " ce dernier traducteur, qu'on ait " loués avec autant de fondement que " Ferdinand II du côté de la religion " et de la piété. " On pourrait ajouter qu'on l'a trop loué: la flatterie déborde. — 3<sup>o</sup> *R. P. Nicolai Cassini è soc. Jesu Aula Impia Herodis: pia, Theodosii junioris, et Caroli Magni castra, Impietatis victricia; ex gallico in latinum idioma translata per R. P. Guil. Lamormaini*. Coloniae Agrippinæ, 1644. Southwell attribue abusivement cette traduction

au P. Henri Gerné Lamormaini qui suit.

Aug. Vander Meersch.

Bertholet, VIII, 191. — D. Calmet, *Bibl. Lorr. et Histoire de Lorraine*, V, 139. — Alegambe, 169. — Southwell, p. 315. — Paquet, *Mémoires littéraires*, t. V, p. 98. — De Backer, *Ecrivains de la compagnie de Jésus*, t. I. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — *Conversations Lexicon*, édition de 1851. — *Biographie générale*, édition Didot.

**GERMÉ (Henri)**, frère du précédent, né en 1575 à Lamormenil, mort à Vienne, le 26 novembre 1647. Il entra, en 1596, à l'âge de vingt et un ans dans la compagnie de Jésus et se voua avec ferveur, pendant plus de trente ans, aux exercices de la chaire et du confessionnal ; mais par suite de l'affaiblissement de ses jambes, il fut obligé de garder la chambre et s'occupa dès lors à traduire du français en latin plusieurs ouvrages composés par des écrivains de son ordre. Nous citerons les suivants : 1<sup>o</sup> *Controversiarum catechismus. Nunc vero recognitus et auctus per R. P. Guiliel-mum Baile, Societatis Jesu et gallico in latinum idioma versus à R. P. Henrico Lamormaini*. Coloniae, 1627, in-12. La première édition est de Vienne, 1626, in-12. C'est d'après cette version que le P. Ignace Kreutle donna sa traduction de l'ouvrage du P. Bailly à Vienne en 1628. — 2<sup>o</sup> *Relatio Martyrii Patrum Rochi Gonzales, Alphonsi Rodriguez et Joannis de Castillo, Societatis Jesu, qui anno M.DC.XXVIII in Urvai Paraguarie Provinciae passi sunt*. Vienne, 1631, in-16. Le traducteur a gardé l'anonyme pour les deux ouvrages qui suivent. — 3<sup>o</sup> *Epistola Domini de Villá-Nová, Ministri Calviniani in Gallia, de sua ad fidem catholicam conversione*. Vienne, 1632. — 4<sup>o</sup> *Responso Francisci Fontani ad quaesita cujusdam Raelati circa Hierarchiam Ecclesiasticam*. Viennæ, 1634. L'original imprimé en 1625 à Nancy est du père Étienne Binet, caché sous le nom de François de Fontaine. — 5<sup>o</sup> *Ludovici Richeomi soc. Jesu, Academiae Honoris*. Viennæ, 1635, in-12. — 6<sup>o</sup> *R. P. Nic. Caussini, Soc. Jesu, Aulæ Sanctæ tomii primi liber tertius*. Viennæ, 1636, in-12. — *Raelatus sive Aulæ Sanctæ tomii secundi liber primus*. Viennæ,

1636, in-12. — *Eques christianus, seu Constantinus Magnus qui est Aulæ Sanctæ tomii secundi liber secundus*. Viennæ, 1637, in-12. — *Politicus christianus seu Boetius, qui est Aulæ Sanctæ tomii secundi liber tertius*. Viennæ, 1688, in-12. — *Tomii secundi liber quartus, Nobilis Fœmina christiana, in exemplo Clotildis Reginae Francorum*. Viennæ, 1642, in-12. Ces dernières traductions ont été attribuées à notre personnage par les PP. Alegambe et Southwell, mais elles sont très probablement dues à son frère Guillaume Gerné. (Voir ce nom.) — 7<sup>o</sup> *Stephani Bineti, Societatis Jesu, Magnes Amoris, trahens efficacissime cor humanum ad Jesu Christi dilectionem*. Viennæ, 1636, in-12. L'ouvrage original avait paru à Paris, en 1631. — 8<sup>o</sup> *Modus disponendi se ad bene moriendum, Francisci Poiræi S. J.* Viennæ, 1641, in-16. — 9<sup>o</sup> *Tractatus amoris Divini constans libris XII, à rever. et illust. D. Francisco de Sales, Episcopo et Principe Genevensi, idiomate gallico conscriptus, deinde per R. P. Henricum Lamormaini in latinum traductus*. Viennæ, 1643, in-4<sup>o</sup>. — *Editio altera auctior, cui accedit vita ejusdem auctoris*. Coloniae Agrippinae, 1657, in-8<sup>o</sup>. — 10<sup>o</sup> *De Virtute penitentiae Tractatus Guil. Montani, S. J.* Viennæ, 1644, in-24. Il travaillait encore à d'autres ouvrages quand la mort le surprit. Il avait été confesseur de l'empereur Ferdinand III, et fonda plusieurs bourses au séminaire de Luxembourg, ainsi qu'à l'université de Prague.

Aug. Van der Meersch.

Alegambe, p. 175 et 426. — Southwell, p. 328. — Colmet, *Bibliothèque de la Lorraine*. — Paquet, *Mémoires littéraires*, t. V, p. 401. — De Backer, *Ecrivains de la compagnie de Jésus*, t. I. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — *Biographie générale*, publiée par Didot.

**GERMES (Jacques DE)** ou JACQUES DE BRUXELLES, sculpteur, surnommé aussi *koperslager* ou batteur de cuivre, né à Bruxelles, vécut vers le milieu du x<sup>v</sup>e siècle ; on ignore la date de sa mort, et il n'existe presque pas de détails sur lui. Il habitait, à Bruxelles, avec sa sœur Barbe, une maison, rue de Rollebeek, qui s'étendait jusqu'à la vieille

enceinte de la ville et la rue de Cuivre, qui aujourd'hui n'existe plus, et vécut longtemps à Florence et à Rome. En 1455, il exécuta le tombeau que Philippe le Bon fit faire pour Louis de Mâle, comte de Flandre, dans l'église de Saint-Pierre, à Lille. Ce tombeau est en marbre noir avec les figures en bronze couchées, de Louis de Mâle, de Marguerite de Brabant sa femme et de Marguerite leur fille, femme de Philippe le Hardi : le comte a un lion à ses pieds, les deux princesses un chien ; à la tête du tombeau se trouve un ange qui tient un écu ; aux quatre côtés, les quatre évangélistes en bronze, et tout autour vingt-quatre statues de princes et princesses de la famille de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur.

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Immerzeel, *Levens der Schilders*. — Kramm, *Levens der kunstschilders*.

**GERTMAN** (*Matthias*), professeur, théologien, né à Turnhout, en 1614, mort le 29 novembre 1683. Il appartenait à une ancienne et noble famille, portant d'azur à une main dextre appaumée d'or ; surmontant son écu d'un chapeau à cordes pendantes de chaque côté comme les évêques. Il faut supposer qu'il fut protonotaire apostolique, car jamais il n'occupa les fonctions épiscopales, bien qu'elles lui eussent été offertes, dit-on, à différentes reprises, entre autres au siège de Saint-Omer. C'est par modestie, paraît-il, qu'il refusa constamment ces hautes dignités ecclésiastiques. Gertman avait fait de brillantes études à l'université de Douai et il y obtint le bonnet de docteur en théologie en 1640. Trois années plus tard il devint président du séminaire royal de cette ville, établissement qu'il dirigea pendant quarante ans. A son décès, une bourse d'études de près de 2,000 florins de rente y fut fondée par lui, en faveur de ses parents et, à défaut d'eux, en faveur de jeunes gens nés à Turnhout ou dans un rayon de huit lieues de cette ville. Il légua aussi au séminaire sa riche bibliothèque, à condition qu'elle

restât accessible aux docteurs, professeurs, licenciés et étudiants de l'université. Successivement prévôt des collégiales de Saint-Pierre et de Saint-Amé, et, à ce double titre, chancelier de l'université de Douai, il occupa vers 1661 une chaire royale et primaire de théologie et joignit pendant de longues années à ces divers emplois celui de censeur des livres. L'épithaphe de son tombeau placé dans la collégiale de Saint-Amé, à Douai, rapportée par Paquot (*Mémoires littéraires*, t. XVI, p. 291), et par Foppens (*Bibliotheca belgica*, t. II, p. 873), rappelle les principaux faits de sa carrière et signale ses brillantes qualités. Gertman a composé plusieurs traités de théologie, ainsi que des thèses, conservés au séminaire de Douai. D'après Foppens, il serait également auteur du livre intitulé : *Jesu-Christi Monita maxime salutaria de cultu delectissimæ Matri Mariæ exhibendo*. Duaci, 1674. Ecrit dirigé contre l'ouvrage janséniste portant pour titre : *Monitorium Deiparæ Virginis ad cultores suos indiscretos*. Paquot estime que cette œuvre, imprimée à Mayence aurait pour auteur Henri de Cêrf, docteur en théologie à Douai.

Aug. Van der Meersch.

**GERTRUDE** (*sainte*), première abbesse de Nivelles, née en 623 ou 631, morte en 656 ou 664.

Gertrude était l'un des trois enfants de Pépin, dit de Landen, maire du palais des rois d'Austrasie, et d'Ide ou Iduberger, noble dame de l'Aquitaine. Les deux autres étaient Grimoald, qui succéda aux fonctions exercées par son père, et sainte Begge, la fondatrice du chapitre d'Andenne, la femme d'Ansegise, de qui naquit Pépin de Herstal. Gertrude, selon ses biographes, fut élevée dans les pratiques d'une piété austère et, dès l'âge le plus tendre, manifesta un mépris extrême pour les plaisirs du monde. Elle donna de bonne heure une preuve éclatante de ses dispositions. Un jour que le roi Dagobert avait pris place à la table du duc Pépin, un jeune homme, émerveillé de la beauté de Gertrude, la demanda en mariage ; mais, appelée devant

le monarque et sa cour, elle refusa en déclarant qu'elle ne voulait d'autre époux que Jésus-Christ. Suivant une autre légende, Pépin crut que la mauvaise volonté de sa fille prenait sa source dans un caprice futile et voulut absolument la marier; elle persista à vouloir conserver sa virginité et parvint à se cacher, puis se réfugia dans la France orientale (ou Franconie), à Carlsbourg, où elle bâtit une église, dont elle confia la direction à ses compagnons de fuite.

Après la mort de Pépin, et pendant que son fils Grimoald gouvernait l'Austrasie sous le nom du roi Sigebert II, fils de Dagobert, Ide se consacra tout entière à la prière et à la distribution d'aumônes. Saint Amand, évêque de Tongres ou de Maestricht, étant venu la consoler, elle le pria instamment de lui donner le voile et de transformer son habitation en monastère. Le prélat se rendit à ses désirs et le patrimoine de Gertrude servit de dotation à la nouvelle abbaye, mais non sans de bruyants et sanglants débats. Quelques grands réclamèrent la main de la fille de Pépin, d'autres revendiquèrent la possession de son héritage. Les serviteurs et les serfs d'Ide et de Gertrude furent poursuivis par le fer et le feu, leurs maisons livrées au pillage et leurs champs dévastés. Ide, accablée de reproches, resta inébranlable et ne recula devant rien pour enchaîner définitivement la volonté de sa fille. Prenant des ciseaux, elle coupa elle-même sa chevelure, action héroïque, dit le biographe de Gertrude, et qui transforma les ennemis d'Ide en admirateurs. La fondation du monastère de Nivelles eut lieu, paraît-il, en 648 ou 650, et la consécration de Gertrude à la vie monastique le 2 décembre, jour où on en fête la commémoration.

Ide mourut âgée de 60 ans et fut enterrée aux côtés de son mari, dans le monastère de Nivelles, en l'église Saint-Pierre, aujourd'hui Sainte-Gertrude. Sa fille avait depuis longtemps pris la direction de la communauté qu'elle avait fondée et qui se composait alors de religieuses et de religieux. Ce ne fut que longtemps après que les premières firent

place à des chanoinesses, qui ne faisaient que des vœux temporaires et menaient même une vie à moitié mondaine, tandis qu'aux religieux succédaient des chanoines.

Gertrude se rendit vénérable par une vie exemplaire: Sa continence, sa sobriété, son esprit de charité, ses jeûnes et ses prières continuelles frappaient d'étonnement tous ceux qui l'approchaient. Conseillée et aidée par des prêtres studieux, tels que Saint-Feuillen ou Philien et Saint-Ultan, missionnaires venus des Iles Britanniques, elle ne négligea rien pour maintenir parmi ses compagnes une discipline rigoureuse, en même temps qu'elle prodiguait ses richesses pour bâtir des églises et secourir les orphelins, les veuves et les prisonniers. Elle n'oublia pas de se former une bibliothèque, et, dit-on, fit venir des livres, non seulement du voisinage, mais aussi de pays éloignés et notamment du pays des Scots ou Irlande. La pieuse abbesse elle-même brillait par ses connaissances; elle possédait à fond les saintes Ecritures et en expliquait parfaitement le texte. « Des miracles, » ajoute son légendaire, attestèrent bien- » tôt combien ses actions étaient agréa- » bles à la Divinité; un jour qu'elle » était agenouillée dans l'oratoire Saint- » Sixte, on vit descendre sur elle un » globe de feu, qui resplendit pendant » une demi-heure. »

L'abbesse Gertrude n'avait que trente-trois ans lorsqu'elle expira, un dimanche, le 17 mars, en 656, 659 ou 664. Si l'on admet la première de ces dates, qui paraît la mieux fondée, la sainte serait née en 623 et non, comme on le croit généralement, en 631. On comprend, à l'aide de cette chronologie, comment il a pu être question de marier Gertrude pendant la vie du roi Dagobert Ier, qui mourut en 638 ou 644. Peu de temps avant d'expirer, la sainte, sentant approcher sa fin, résigna son autorité à sa nièce Wulfetrude, fille de Grimoald, qui eut beaucoup de peine à défendre les biens du monastère contre les nombreux ennemis de son père. Celui-ci, comme on le sait, avait essayé

de substituer au jeune roi Dagobert II son propre fils Childebart, tentative qui lui coûta la vie.

Les restes de la sainte furent exhumés vers 700, du temps de l'abbesse Agnès, qui les fit déposer dans une châsse en bois, un 10 février, sans que l'on sache précisément à quelle époque. Cette châsse, que l'on a ouverte, visitée et renouvelée à différentes reprises, est toujours déposée sur le maître-autel de la grande église, mais elle est enfermée dans une autre, chef-d'œuvre d'orfèvrerie, qui a été exécutée de 1272 à 1298 et qui, depuis sa dernière restauration, est recouverte d'une enveloppe en verre. Elle était autrefois protégée par une troisième châsse, en cuivre, que le doyen Marbrien d'Ortho donna, vers l'an 1500, et qui est posée à côté de la châsse principale. L'ancienne collégiale de Nivelles possède encore des reliques de la sainte, et, en particulier, un fragment de son peigne, conservé dans une monture d'argent, et la célèbre *minne* où coupe, dite de *sainte Gertrude*, parce qu'on s'en servait pour faire boire aux malades l'eau d'un puits existant dans la crypte de l'église, eau qui passait pour miraculeuse.

La vénération pour sainte Gertrude se répandit rapidement, surtout en Belgique, et un grand nombre d'églises furent consacrées sous son vocable, principalement dans les endroits où l'abbaye de Nivelles avait des biens. Si l'on en croit une tradition assez ancienne, ce fut elle qui fit bâtir l'église paroissiale de Landen, village auquel son père a emprunté le nom sous lequel il est connu dans l'histoire et où son corps fut enseveli, sous un monticule factice, avant d'être exhumé pour être transporté à Nivelles. Outre cette dernière ville, la sainte laissa à sa communauté de vastes domaines en Aquitaine, en Neustrie, sur les bords du Rhin, en Frise, en Taxandrie ou Campine, en Zélande. Le nom de Gertruidenberg, ou *Mont de Sainte-Gertrude*, que porte une ville située près de Berg-op-Zoom, rappelle que les chanoinesses de Nivelles ont eu de ce côté, des droits et des possessions, que des

usurpations, renouvelées à diverses époques, leur firent perdre. Mais la principale partie de leur dotation était concentrée autour de Bruxelles, de Lennick et de Nivelles.

Sainte Gertrude est souvent représentée accompagnée de souris, et on implore son intervention contre la multiplication de ces animaux, qui causent parfois d'énormes ravages dans les campagnes. Sa fête se célèbre le 17 mars, jour où on promène sa châsse en grande cérémonie, et son souvenir est resté très vivace à Nivelles, où le peuple n'a pas oublié que c'est à elle qu'il doit, en majeure partie, les grands biens des hospices de cette ville.

Alphonse Wauters.

A-Ryckel, *Vita sanctæ Gertrudis*, Louvain, 1632, in-4°, et Bruxelles, 1634, in-4°. — *Acta sanctorum, Martii*, t. II. — Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii*, t. III. — Wauters et Tarlier, *La Belgique ancienne et moderne, Ville de Nivelles*. — Rebreviettes, *L'Image de la noblesse figurée sur la vie de sainte Gertrude et de ses parents*. Paris, 1612, in-8°.

**GERTRUDE**, fille d'Albert II, de la maison de Dasbourg, dernier comte de Moha, naquit vers la fin de l'année 1204 et mourut en 1225. Désespérant d'avoir de la postérité, Albert venait de faire don des terres de Moha à l'église de Liège, lorsqu'il fut surpris en quelque sorte par la naissance de Gertrude. Le contrat stipulait d'ailleurs que le comte garderait sa vie durant la jouissance de ses domaines; mais que, si même il lui survenait des enfants, ceux-ci prêteraient hommage au prince-évêque. Sa fille fut fiancée dès 1206, âgée par conséquent tout au plus de deux ans, à Thibaut, fils du duc Ferry ou Frédéric de Haute-Lorraine. Albert étant mort en 1212, Frédéric, tuteur de la jeune comtesse, ratifia la convention passée avec Hugues de Pierrepont, et Thibaut remplit la charge de *Mambour* de Moha jusqu'à l'époque où il put contracter mariage. Gertrude lui apporta en dot, non seulement Dasbourg et Moha, mais le comté de Metz. Elle reçut Moha des mains de Hugues; quant à Dasbourg et à Metz, l'évêque de cette dernière ville ne consentit à lui donner l'investiture des fiefs

possédés par Albert, qu'à la condition expresse qu'ils reviendraient à son église si la duchesse de Lorraine ne laissait point de descendants, ce qui eut lieu. Thibaut mourut en 1220; Mathieu, son frère, assigna pour douaire à sa veuve les villes de Nancy et de Gondreville. Notons en passant que, dans une charte de 1223, bien qu'elle eût été l'épouse d'un duc, elle est simplement qualifiée de comtesse de Dasbourg, de Moha et de Metz.

Gertrude n'était point entrée paisiblement en possession de son héritage. Hugues de Pierrepont avait dû soutenir une guerre désastreuse contre Henri 1<sup>er</sup> de Louvain, qui se croyait en droit de revendiquer Moha. Vaincu à Steppes, le Brabançon s'inclina forcément, mais se promit intérieurement de revenir un jour sur ses réclamations. (Voy. HUGUES DE PIERREPONT.)

Jeune, belle et riche, la veuve de Thibaut de Louvain se vit bientôt entourée de nombreux adorateurs. Elle distingua entre tous un second Thibaut, ce brillant comte de Champagne, poète et mécène, que la postérité a surnommé le *faiseur de chansons*. Les deux amants étaient à peu près du même âge : ils se convenaient à merveille. On est fondé à croire que plusieurs des plus jolies chansons du futur roi de Navarre ont été adressées à Gertrude; si Blanche de Castille fut, plus tard, son inspiratrice, nous dirons volontiers avec Et. Pasquier qu'il s'éprit d'elle *par honneur et pour se jouer de son esprit*, ou, avec Mézeray, que ce fut *vanité de courtisan*. Blanche était de quinze ou seize ans l'aînée de Thibaut, et il est difficile de ne pas appliquer les vers suivants à la duchesse de Lorraine, pour qui le poète avait soupiré dans sa jeunesse, au témoignage de La Barre :

Belle por cui sopir,  
La blonde coulourée  
Peut bien dire et gehir (1)  
Que par li sans mentir  
S'est amours moult hastée.

On objecte qu'un manuscrit de Paris porte : *la blonde couronnée*; mais, d'abord,

(1) Confesser.

(2) *Biographie universelle*.

Gertrude avait porté la couronne de duchesse; et ensuite, que vaut cette leçon? L'éditeur des *chansons*, Levesque de la Ravalière, a d'autre part rendu singulièrement douteuse la tradition des amours de Thibaut et de la reine Blanche; enfin si, malgré les arguments de Duplessis (2), il faut y ajouter foi (3), toujours est-il que le vers cité ne paraissait pas y avoir trait. Thibaut, esprit et cœur volage, a vraisemblablement célébré tour à tour différentes dames de ses pensées; mais ce n'est guère que pour Gertrude qu'il a pu dire que *l'amour s'était hâté de le blesser*.

Sa passion pour l'héritière de Moha ne tarda pas cependant à se refroidir. Leur mariage fut déclaré nul, soit sous le prétexte que l'épouse était stérile, soit à raison de leur parenté à un degré défendu. Quoi qu'il en soit, tous deux se remarièrent. Gertrude semble avoir été poursuivie, dit Villenfagne, par une fatalité inconcevable : à peine était-elle unie au jeune comte de Linange, que " la mort les précipita tous les deux, " en 1225, dans le même tombeau. "

Gertrude ne laissant point d'enfants, la maison de Dasbourg se trouva éteinte. Ses domaines furent morcelés : le titre de comte de Dasbourg passa à la branche comtale de Linange; elle le porte encore aujourd'hui. Moha resta définitivement à l'évêché de Liège. Henri de Brabant, après en avoir inutilement appelé à l'empereur, renonça une fois pour toutes à ses prétentions dans une assemblée tenue à Waremmé, en 1226.

Alphonse Le Roy

Le recueil de Chapeauville. — Les historiens de Liège et de la Lorraine. — Villenfagne, *Recherches*, t. 1; *Essais critiques*, t. 1, etc.

**GÉRULPHE (SAINT)** ou GÉROU, né à Meerendré (Flandre occidentale), vivait vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. Il naquit de parents nobles et montra, dès son enfance, les sentiments les plus pieux. Ceux-ci se manifestèrent d'une manière toute particulière dans la préparation à la réception du sacrement de confirmation.

(3) Comme Paulin Paris, dans l'*Hist. littéraire de la France*, t. XXIII.

Elisée, évêque de Noyon et de Tournai, étant venu à Gand pour administrer ce sacrement à ses ouailles, Gérôu eut le bonheur de lui être présenté et se rendit à l'abbaye du Mont-Blandin, où résidait l'évêque. L'homme qui devait lui servir de parrain l'accompagnait au retour de la cérémonie. Gérôu voulut, malgré celui-ci, lorsqu'on passa à Tronchiennes, entrer à l'église pour y faire sa prière. Il en résulta une vive discussion, et le parrain, irrité de l'obstination de son filleul, lui porta un coup de couteau, le jeta de cheval et le laissa pour mort sur le chemin. Gérôu succomba par suite de ses blessures et, avant de mourir, pria ses parents de le faire inhumer dans l'église et de faire don, à l'autel de Notre-Dame de Tronchiennes, de leur seigneurie de Meerendré. Le père ne remplit pas ces dernières volontés : il ne fit pas la donation indiquée, et, au lieu d'enterrer le corps de Gérôu à Tronchiennes, il le fit transporter à l'église de Meerendré. Il y resta jusqu'en 915, époque où on le transporta avec grande pompe à Tronchiennes.

Reusens.

Butler, *Vies des pères, martyrs et autres saints*, publiées par De Ram, V, p. 188.

**GÉRULPHE** (*Jean*), poète philologue, né à Hulst, mort à Gand, le 12 août 1605. Il appartenait à l'ordre des chartreux et y remplit la charge de vicaire au couvent de Gand. C'était un homme très studieux, qui ne tarda pas à acquérir de la réputation par sa profonde connaissance des langues et de la littérature grecque, latine et hébraïque. Il est surtout vanté comme poète latin et grec. Ses biographes mentionnent les ouvrages suivants, sans dire s'ils ont été imprimés ou sont restés manuscrits : 1<sup>o</sup> *Libersententiârum*. En vers élégiaques latins et grecs. — 2<sup>o</sup> *Res gestæ magis celebris SS. Belgii. Martyrium cartusianorum Angliæ, tempore Henrici VIII*. En vers héroïques, ainsi que l'ouvrage suivant. — 3<sup>o</sup> *Ecclesiastes et Proverbia Salomonis*. — 4<sup>o</sup> *De Obedientia libellus*. Ouvrage traduit du grec en latin. On lui attribue encore d'autres compositions,

très dignes, paraît-il, des honneurs de l'impression.

Aug. Van der Meersch.

Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 428. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 646. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*.

**GERVAIS DE TOURNAI** (*Martin*), traducteur et théologien, naquit à Tournai, le 16 mai 1515. Sa famille, lorsqu'il était encore enfant, quitta Tournai pour s'établir d'abord à Amiens et se fixer ensuite à Paris. Martin Gervais commença à Amiens de bonnes et solides études, qu'il termina ensuite en France. Se destinant à l'église, il devint bientôt écolâtre et chanoine de la métropole de Soissons. Le calendrier de Soissons nous fait connaître l'anniversaire de Gervais, qui se célébrait le 18 juillet, mais l'année de sa mort est restée inconnue; toutefois, on doit en placer l'époque à l'une des quinze dernières années du xv<sup>e</sup> siècle.

Les œuvres de Gervais de Tournai n'ont pas été toutes imprimées; de celles qui le furent, les deux suivantes sont les seules que l'on puisse lui attribuer avec une entière certitude : 1<sup>o</sup> *Les Oraisons et Harangues de Démosthène, prince des orateurs grecs, et Oraison d'Eschines*. Paris, Nicolas Bonfons, 1579, 2 tomes ordinairement reliés en un très gros volume in-8<sup>o</sup>. Cette traduction, devenue rare, n'est pas sans mérite pour l'époque. — 2<sup>o</sup> *Divina quatuor energumenorum liberatio, facta apud Suessiones, anno Domini, 1582. In qua sacrosanctæ Eucharistiæ vis et veritas planè elucet. Parisiis, apud Guill. Chaudière, 1583, in-8<sup>o</sup>, de 112 ff.* Ce traité écrit par ordre de son évêque, fut composé pour être envoyé au pape Grégoire XIII.

On assure que Gervais traduisit également l'Énéide de Virgile et les oraisons de Libanius; mais ces traductions ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Il pourrait bien être l'auteur d'une traduction des *Discours, Harangues et Plaidoires de Cicéron, par Gervais*. Paris, Vascosan, 1562. On cite encore un petit traité élémentaire, intitulé : *De Arte loquendi apud Veteres, auctore Gervasio*, et un recueil de discours, *Sermones varii, auctore Gervasio*, MSS. de la Biblio-

thèque nationale à Paris. Ces Gervais ne sont peut-être que des homonymes de Martin.

H. Helbig.

Foppens, *Biblioth. Belgica*, t. 1, p. 365. — *Mesager des sciences historiques de la Belgique*, année 1862, p. 373-375. — *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, tome 11, 1866, p. 167-182.

**GÉRY** (*Saint*), évêque de Cambrai, en latin, Gaugerius, d'où Gaugeric ou Gaucher, naquit dans la seconde moitié du vi<sup>e</sup> siècle, à Yvois-Carignan, au diocèse de Trèves, et mourut à Cambrai, le 11 août 619. Son père, dit-on, se nommait Gaudence et sa mère Anastadiole; ils étaient d'origine noble. Géry fut élevé sous leurs yeux, et ils lui enseignèrent la pratique des vertus en même temps qu'ils le faisaient instruire dans les sciences et les lettres. En 577, saint Magneric, archevêque de Trèves, l'ayant vu, fut touché de son zèle, de sa piété, et l'ordonna diacre. Trois ans après, en 580, Vidulphe, cinquième évêque d'Arras et de Cambrai (il est à remarquer que ces deux évêchés restèrent unis jusqu'en 1093), étant mort, le clergé et le peuple s'adressèrent à Childéric II, roi d'Austrasie, pour obtenir Géry comme évêque. Celui-ci fut nommé, en effet, et s'attacha à détruire les restes d'idolâtrie qui régnaient encore dans le diocèse; entre autres actes de son administration, il faut citer l'érection d'un monastère à Saint-Médard, sur le Mont des Bœufs, près de Cambrai, où le peuple avait l'habitude de se livrer à des pratiques païennes. Ce monastère fut détruit en 1540, par ordre de Charles-Quint, lorsqu'on éleva les fortifications de Cambrai. Géry administra son diocèse pendant trente-neuf ans, donnant, sans cesse, l'exemple de la charité et de la piété.

Emile Varenbergh.

Berthollet, *Hist. du Luxembourg*. — De la Haut, *Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan*. — De Ram, *Vie des Saints*. — Ghesquière, *Acta Belg.* — Dufau, *Hagiographie belge*. — Neyen, *Bibliogr. Luxemb.*

**GESTEL** (*Corneille VAN*), historien, né à Malines, le 8 décembre 1658, mort le 19 janvier 1748. Son père, Corneille, exerçait la profession d'orfèvre. Après

avoir terminé ses études, il se consacra au sacerdoce et célébra sa première messe, le 6 janvier 1683. Le 23 juin 1685, il obtint la cure de Munte, en Flandre, et fut appelé, en 1688, à diriger la paroisse de Westrem, où il demeura pendant trente-huit ans. Devenu chanoine de Notre-Dame au delà de la Dyle, à Malines, le 13 juin 1726, il put satisfaire son goût pour l'étude et se livrer entièrement aux études historiques. Le seul ouvrage de Van Gestel qui fut imprimé est une description historique de l'archidiocèse de Malines, publiée sous le titre : *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis. Hagæ comitum*, 1725, 2 vol. in-folio, avec gravures. Il a aussi laissé des manuscrits, dont l'un : *Notice des archevêques et évêques des Pays-Bas, après leur érection (1559), jusqu'à présent*, est à Malines dans la possession de M. Em. Neeffs. C'est un volume in-folio, de 200 pages, orné de blasons. Van Gestel fut enterré à Notre-Dame au delà de la Dyle, dans la tombe de Jean Van Altevoort; une inscription latine y rappelle sa mémoire. Son portrait a été gravé sur cuivre par Op de Beeck, aux frais de G. D. de Azevedo.

Aug. Vander Meersch.

**GESTELE** (*Jean VAN*), peintre, né à Gand, xv<sup>e</sup> siècle. Voir Jean Van Ghisstele.

**GESTELE** (*Marc VAN*), peintre, né en Flandre, xv<sup>e</sup> siècle. Voir Marc Van Ghisstele.

**GEUBELS** (*Martin*), voyageur, né à Sinay au pays de Waes, mort en 1804. Il appartenait à l'ordre des Carmes et se fit particulièrement connaître par ses voyages à Rome et dans la Terre-Sainte. Ces voyages, formant 2 vol. in-8<sup>o</sup>, donnèrent lieu à une intéressante narration rédigée en flamand et publiée, en 1780, par sa mère Jeanne Vanden Eynde. C'est à ce livre intitulé : *Jerusalemse Reizen*, écrit partie en vers et partie en prose, que Geubels dut sa notoriété et la mérita. En effet, sous une

forme plaisante et un peu vulgaire, son ouvrage renferme plus d'un renseignement, non dépourvu d'importance, et il a le mérite, trop rare, de divertir la plupart de ses lecteurs.

Aug. Alvin.

De Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**GEULINCX** (*Arnold*), écrivain et professeur, né à Anvers vers 1625, décédé à Leyde, en 1669. Il étudia la philosophie à l'Université de Louvain, où il suivit les cours au collège du Lis et remporta, en 1643, la deuxième place à la promotion générale de la Faculté des Arts. Après s'être appliqué à la théologie pendant deux années et demie, il fut rappelé, le 29 septembre 1646, au collège du Lis pour y enseigner la philosophie, et y séjourna douze ans : six comme professeur de second ordre et six autres comme professeur primaire. Ayant eu, en 1658, des démêlés avec ses collègues et harcelé par ses créanciers, il quitta Louvain et se rendit en Hollande. Arrivé à Leyde, il embrassa le calvinisme et obtint la permission d'y donner des répétitions privées ou leçons particulières, au moyen desquelles il parvint à pourvoir à sa subsistance. Il vécut de cette manière pendant cinq ans, luttant contre des envieux qui cherchaient à lui débaucher ses élèves. Au bout de ce temps, Abraham Heidanus, professeur de théologie à l'université, qui l'avait toujours secouru secrètement, parvint à l'y faire nommer professeur ordinaire de philosophie, fonctions qu'il remplit pendant environ six ans. Il prit dans l'entretemps le grade de docteur en théologie, et mourut dans un âge peu avancé. Geulincx portait pour armoiries « de sable au chevron d'azur, accompagné de deux croissants affrontés en chef, et d'un troisième en pointe ». Sa devise était : *Serio et candide*.

Comme théologien, Geulincx n'a pas d'importance, mais il ne manque pas d'un certain mérite comme philosophe de second rang. Admirateur enthousiaste des doctrines cartésiennes, il en exagéra parfois les principes et les conclusions, se croyant toutefois l'interprète fidèle

des idées de celui qu'il vénérât comme son maître. C'est ainsi, par exemple, qu'il niait absolument les *causes secondes* ainsi que l'action réciproque de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme. En défendant cette thèse, il fut en quelque sorte l'auteur, ou du moins le précurseur, de la fameuse théorie des *causes occasionnelles*, à laquelle, dans la suite, le nom de Malebranche s'est attaché exclusivement. On trouve aussi, dans les œuvres de Geulincx, le germe de la théorie malebranchiste de la *vision immédiate* de toutes les choses en Dieu.

Geulincx contribua puissamment à la propagation du cartésianisme en Hollande et en Belgique, d'abord par son enseignement, et ensuite par la publication d'un grand nombre d'ouvrages, dont voici l'énumération succincte :

1<sup>o</sup> *Arnoldi Geulincx, Antverpiensis, philosophiæ doctoris, ejusdemque Lovanii in pædagogio Liliti professoris academici, quæstiones quodlibeticæ in utramque partem disputatæ, habitæ Lovanii in schola Artium diebus saturnaliis, anno 1652*. Antverpiæ, vidua Joannis Cnobbari, 1653; vol. in-folio. Ce travail fut réimprimé; a) à Leyde, en 1665; b) à Leyde et à Hanau (*Hanoviæ*), en 1669, en un volume in-12, sous le titre de : *Saturnalia seu quæstiones quodlibeticæ in utramque partem disputatæ*. — 2<sup>o</sup> *Arnoldi Geulincx, Antverpiensis, Logica fundamentis suis, a quibus hactenus lapsa fuerat, restituta*. Lugduni Batavorum, Henri Verbiest, 1662; vol. in-16 de 526 pages. — 3<sup>o</sup> *Arnoldi Geulincx, Medicinæ et philosophiæ doctoris, hujusque in Academia Lugduno-Batava, professoris celeberrim. Γνώθη σακυτόν sive Ethica, post tristia auctoris fata, omnibus suis partibus in lucem edita per Philaretum*. Lugduni Bat. 1675; vol. in-12, réimprimé, en 1696, à Amsterdam, avec *Cornelii Bontekoe Liber de passionibus animæ*, vol. in-12, et traduit en flamand, sous le titre de : *De Zedenkonst van Arnold Geulincx*, Dordrecht, 1696, vol. in-12. — 4<sup>o</sup> *Arnoldi Geulincx, Compendium physicæ illustratum a Casparo Langenhert; acces-*

*sit hujusce brutum cartesianum.* Franekeræ, 1688, vol. in-12. — 5<sup>o</sup> *Annotata præcurrentia ad Renati Cartesii principia.* Dordraci, 1690, vol. in-4<sup>o</sup>. — 6<sup>o</sup> *Arnoldi Geulinx Annotata majora in principia philosophiæ Renati Descartes. Accedunt ejusdem (Geulinx) opuscula philosophica.* Dordraci, 1691, vol. in-4<sup>o</sup>. — 7<sup>o</sup> *Metaphysica vera et ad mentem peripateticam, Opus posthumum.* Amstelodami, 1691, vol. in-4<sup>o</sup>. — 8<sup>o</sup> *Collegium oratorum, id est nova methodus omnis generis orationes per chreias facile ac solide componendi.* Amstelodami, 1696, vol. in-12.

La bibliographie complète des publications de Geulinx sera publiée très prochainement dans la *Bibliotheca Belgica* du savant bibliothécaire de l'Université de Gand, M. Ferd. Vandet Haeghen.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, édit. in-folio, t. III, p. 18. — *Dictionnaire des sciences philosophiques par une société de professeurs de philosophie*, art. de M. Ph. Damiron, t. II, p. 536-538.

**GEUNS** (*Pierre*), physicien et graveur, né à Maeseyck, en 1706, décédé le 6 février 1776, se rendit à Paris avant d'avoir atteint sa dix-huitième année. Il y apprit l'orfèvrerie sous des maîtres habiles et fit des progrès d'autant plus rapides que, disposant d'une certaine fortune, il avait le moyen de payer les leçons de ses compagnons les plus exercés. Il s'adonna en même temps à la gravure sur l'argent et le cuivre, et ne tarda pas à devenir un véritable artiste. Revenu dans son pays, vers 1731, il joignit à l'exercice de sa profession d'orfèvre et de graveur, l'étude approfondie des sciences qui se trouvent plus particulièrement en rapport avec les arts pratiques. Il se créa un laboratoire parfaitement outillé et, étendant sans cesse le cercle de son activité, il fut bientôt l'un des plus habiles fabricants d'instruments de physique et d'optique. Feller, qui l'a personnellement connu, affirme que la géométrie, l'électricité, l'optique, mais surtout les aimants artificiels, faisaient alternativement l'objet de ses recherches. Malgré le peu de ressources que lui offrait une petite ville

du pays de Liège, à peu près complètement privée de communications avec les autres cités de la Belgique, il fit assez de progrès pour nouer et entretenir des rapports avec des savants de Hollande et de Paris, dont quelques-uns vinrent visiter son laboratoire. Mais tous ces travaux, si nombreux et si variés, ne lui firent pas négliger ses deux métiers, auxquels il avait joint, peu après son retour de Paris, l'art du tourneur. Ses médailles, ses tabatières, ses ornements d'ivoire admirablement faits au tour, aussi bien que ses aimants artificiels et ses instruments de physique ou d'optique, trouvaient un placement facile dans toutes les capitales de l'Europe. En 1768, il fit paraître un *Mémoire sur la construction des aimants artificiels* (Venloo, C. Derckx, in-12). Cet opuscule, qui fit quelque sensation dans la science contemporaine, renferme des vues neuves et des observations intéressantes; mais le style, dur et incorrect, est incroyablement négligé. Quand Geuns mourut, à l'âge de soixante et dix ans, il laissa d'universels regrets parmi ses concitoyens, qui admiraient l'artiste et aimaient l'homme de bien, parce que, malgré toutes les instances faites ailleurs, il n'avait pas voulu quitter sa modeste ville natale.

J.-J. Thonissen.

Feller, *Dictionnaire historique*. — Recdélièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*. — Renseignements particuliers.

**GEVAERTS** (*Jean-Gaspard*) ou *Janus Casperius GEVARTIUS*, philologue distingué et poète latin, fils du jurisconsulte Jean Gevaerts et de Cornélie Aerts, naquit à Anvers, le 6 août 1593 et y décéda le 23 mars 1666. Après avoir fait ses humanités au collège des Jésuites à Anvers, et étudié les lettres à l'Université de Louvain, Gevaerts partit pour la Hollande, où il fut attaché à la maison de Benjamin Aubery, seigneur du Maurier, ambassadeur du roi de France près des Etats généraux. La position de son protecteur, et plus encore ses qualités personnelles et son savoir dans la littérature ancienne, lui procurèrent l'amitié de Daniel Heinsius et d'autres savants du pays, qui l'encou-

ragèrent dans ses études sur le poète Stace, son auteur favori. En 1616, il fit connaître le fruit de ses recherches, en publiant, sur les *Silvæ*, un recueil d'observations intitulé : *Papinianæ lectiones*. Le jeune écrivain y déploie un jugement sûr, un esprit critique de bon aloi et beaucoup d'érudition. On y rencontre une cinquantaine de conjectures, dont trente au moins ont été admises depuis, par les éditeurs de Stace, comme des corrections certaines. Une quarantaine de passages difficiles sont éclaircis par une interprétation convenable, souvent par l'explication de détails peu connus d'antiquités ou d'archéologie. Aussi le livre de Gevaerts fut reçu avec faveur et lui assura un nom dans l'histoire des lettres.

En 1617, après s'être fait apprécier comme poète latin, par un épithalame sur le mariage de Daniel Heinsius, Gevaerts se rendit à Paris. Il y devint l'hôte et l'ami du président Henri de Mesmes, qui l'attacha à sa personne avec des honoraires de mille florins. La demeure du président était le rendez-vous des érudits, et Gevaerts se lia avec la plupart d'entre eux. Il débuta à Paris par une poésie latine sur la statue d'Henri IV, qu'on venait d'élever sur le Pont-Neuf; elle lui valut un présent de Louis XIII et les éloges de l'historien anglais Camden. D'autres poésies suivirent en 1618 et en 1619, ainsi qu'un ouvrage de critique philologique intitulé *Electa*. C'est un livre intéressant, d'une lecture agréable, renfermant d'excellentes observations sur divers auteurs et sur des inscriptions latines, et corrigeant avec bonheur plusieurs passages fautifs, surtout de Claudien et de Manilius.

Les curateurs de l'Université de Paris lui offrirent la place de professeur d'histoire, mais il préféra retourner dans sa patrie. En 1620 il se rendit à Louvain, pour étudier la jurisprudence; en 1621 il reçut à Douai le titre de docteur en droit *honoris causa*. Enfin, il se fixa définitivement à Anvers, ayant été appelé au poste de greffier de la ville, le 27 septembre 1621. Il remplit cette charge avec honneur pendant quarante ans et

la déposa le 17 avril 1662, et non en 1660, comme le dit Papebroch.

Dans ses moments de loisir, il continua à cultiver les lettres anciennes : il rédigea des notes sur les *Pensées* de Marc-Aurèle, fit un commentaire étendu sur le poème de Claudien concernant le consulat de Fl. Manlius Theodorus, qui n'était autre, d'après lui, que le poète Manilius; et comme cette opinion, déjà exprimée dans les *Electa*, avait été contestée par J. Tristan, il écrivit contre cet auteur une longue dissertation sous le titre de *Vindiciæ Manlianæ*. Il prépara aussi une édition de la Chronique de De Dinter; mais aucun de ces ouvrages ne vit le jour, Gevaerts tardant constamment à y mettre la dernière main.

En sa qualité de secrétaire de la ville, Gevaerts contribua fréquemment par sa plume à rehausser l'éclat des fêtes d'Anvers. Lors des joyeuses entrées des nouveaux gouverneurs et d'autres solennités, il rédigeait les inscriptions latines en vers et en prose, qui devaient orner les monuments de la ville ainsi que les arcs de triomphe et les estrades élevés pour la circonstance. La fête terminée, elle était ensuite décrite par Gevaerts en style pompeux, et la description, accompagnée du dessin des ornements gravé par les meilleurs artistes, était publiée avec grand luxe par la typographie plantinienne. Rien ne dépasse, pour la richesse et la beauté de l'impression, le récit de la joyeuse entrée de l'infant Ferdinand, qui eut lieu à Anvers, le 17 avril 1635, mais dont la relation ne parut qu'en 1642. Les décors avaient été peints par Rubens et les planches, au nombre de trente-neuf, gravées par Th. Van Tulden. Gevaerts n'avait rien négligé de son côté pour donner de l'importance à son œuvre : il explique longuement, et avec beaucoup de science, les allégories et emblèmes des décors, ce qui lui fournit l'occasion de rompre une lance contre Tristan, à propos de la présence du serpent sur une médaille de Vespasien (p. 126-136.)

Les autres descriptions sont loin d'avoir la même étendue. La plupart se rencontrent fort rarement et n'existent

peut-être plus que dans le recueil fait par l'auteur lui-même et qui se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Heureusement le P. Papebroch a eu soin d'en consigner le contenu dans ses Annales d'Anvers; la lecture en est donc accessible à tout le monde. En voici l'indication sommaire : 1647 description du cénotaphe élevé dans la cathédrale après le décès du prince Balthasar-Charles, fils unique de Philippe IV (t. 4, p. 475); 1648 récit de l'entrée de l'archiduc Léopold et description de l'estrade élevée pour la proclamation de la paix de Munster (t. 5, p. 5 et 16); 1657 relation de l'entrée de D. Juan d'Autriche (ib., p. 122); 1660 description de l'estrade d'où l'on publia la paix des Pyrénées et le mariage prochain de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Espagne (ib., p. 197); 1665 récit de l'entrée du marquis de Castel-Rodrigo (ib., p. 260); 1665 description de la chapelle ardente établie dans la cathédrale pour le service funèbre de Philippe IV (ib., p. 265); 1666 *vota publica*, hommage au nouveau souverain, Charles II. Papebroch nous a conservé aussi un certain nombre d'inscriptions placées sous des portraits et plusieurs épitaphes de la main de notre auteur. Il savait bien composer ces petits écrits; aussi fut-il chargé, en 1648, de faire l'inscription du tombeau des rois d'Espagne dans l'Escurial.

Les souverains que Gevaerts avait flattés dans ses écrits le récompensèrent par des titres honorifiques: Philippe IV lui conféra la dignité de conseiller d'Etat et d'historiographe royal; le même honneur lui fut accordé par l'empereur Ferdinand III, en 1644, et continué par Léopold, successeur de Ferdinand, en 1660; enfin, Louis XIV lui fit envoyer, en 1663, par son ministre Colbert, une gratification accompagnée d'une lettre très flatteuse.

Gevaerts vécut encore quatre ans après s'être démis des fonctions de secrétaire. Il mourut en 1666, à l'âge de 72 ans, par suite d'une blessure à la jambe (et non frappé de la foudre, comme le dit Bekstein dans le *Nomenclator philolo-*

*gorum*). Il fut enterré dans le tombeau de sa famille à l'église de Notre-Dame. Les érudits hollandais N. Heinsius, Gronovius et Grævius, avec lesquels il n'avait cessé d'entretenir des relations, déplorèrent vivement sa perte. Il était, en effet, le dernier philologue belge; la science de l'antiquité, cultivée naguère ici avec tant de succès, semblait éteinte avec Gevaerts : *cum hoc viro*, écrit Grævius, *in illo tractu ipsum litterarum nomen elatum est* (Sylloge de Burmann, t. IV, p. 46). Le P. Papebroch a inséré dans ses Annales à l'année 1666 un portrait gravé par Pontius, d'après un tableau de Rubens, représentant Gevaerts à l'âge d'environ cinquante ans. Ce tableau est au musée d'Anvers. Un autre exemplaire du portrait gravé se trouve dans le recueil des opuscles de Gevaerts, conservé à Bruxelles.

Marié le 14 mai 1625, avec Marie Haecx-de Schott, il avait eu la douleur de perdre un fils de douze ans. Il ne laissa qu'une fille, épouse de Charles Sivori, fils d'Antoine Sivori, qui fut onze fois bourgmestre d'Anvers. Grævius raconte, dans une note au premier livre du traité de Cicéron *de Officiis*, c. 34, qu'en 1687 toute la postérité de Gevaerts périt le même jour empoisonnée par des champignons, *funesto*, dit-il, *et posteris memorando exemplo*.

Liste des ouvrages de Gevaerts :

ÉCRITS PHILOLOGIQUES. 1. *P. Papinii Statii opera omnia J.C. Gev. recensuit et Papinianarum lectionum libris V illustravit*. Lugd. Bat. ap. Jac. Marcum, 1616, in-8°. Le texte de Stace ne diffère pas sensiblement de celui des éditions précédentes. Les *Lectiones* (238 pages), œuvre capitale de l'auteur, se rapportent surtout au premier livre des *Silvæ*. Elles ont été reproduites dans l'édition donnée, en 1618, à Paris, par Emeric Cruceus (attaqué avec grande véhémence à la fin des *Electa*) et en partie dans l'édition *cum notis variorum* de Leyde, 1671, dans celle de Markland, Londres 1728, Dresde 1827, dans celle de Hand 1817, et dans celle de Lemaire 1839.—2. *Casp. Gev. Electorum libri III, in quibus plurima veterum scriptorum loca obscura et*

*controversa explicantur, illustrantur et emendantur.* Paris. Cramoisy, 1619, in-4°, 160 pages. — 3. Ouvrages laissés inédits : a. *Vindiciæ Manlianæ*. b. *Commentarius in Claudiani panegyrim de Fl. Manlii Theodori consulatu*. c. *Commentarius in M. Aurelii Antonini Τῶν εἰς ἑαυτὸν lib. XII.* J. Bapt. Steenberg, conseiller à la haute cour de Malines, s'était chargé de la publication de ce commentaire, mais il en fut empêché par une mort prématurée (Grævius *Theos. ant. Roman.*, t. IV, préface).

POÉSIES LATINES. 1. *Epithalamium in nuptias Dan. Heinsii et Ermg. Rutgersiæ*. Leyde, 1617. — 2. *In statum equestrem Henrici Magni, sylva*. Paris, 1617. — 3. *Gratulatio ad Erric. Memmium cum supremus Ædilium præfectus esset renuntiatus*. Paris, 1618. — 4. *Epithal. in nuptias Maximil. Belleforerii Securii et Judithæ Memmiæ, ib.*, 1618. — 5. *Lacrymæ ad tumulum Jac. Aug. Thuani, ib.*, 1618, avec traduction en vers français, par Charles Rogier. — 6. *Navis Parisina, ib.*, 1619. — 7. *Ignes festivi, ib.*, 1619. — 8. *Pia vota*, prières à Notre-Dame de Montaigu pour le salut d'Albert et d'Isabelle. Probablement Anvers, 1620 ou 1621.

DESCRIPTIONS DES FÊTES ANVERSOISES.

1. *Pompa triumphalis introitus Ferdinandi Austriaci in urbem Antverpiam*. Anvers, Plantin, 1642, 189 pages gr. in-folio. Une partie assez considérable de l'ouvrage est consacrée à l'histoire des douze empereurs de la maison d'Autriche, dont les statues ornaient un portique triomphal et à la description des douze dieux figurant leurs vertus et leurs bienfaits (pages 52-92). Les éloges des empereurs ont été réimprimés à la suite des *Icones imperatorum Romanorum* d'Hub. Goltzius Anvers, 1645. Le récit de la victoire remportée, en 1638, sur les Hollandais, à Calloo, forme un appendice au volume, mais celui-ci ne contient aucun commentaire sur la loi fondamentale du Brabant, comme l'a cru à tort M. Britz (*Mem. sur l'anc. droit de Belg.*, p. 176). 2. *Inscriptiones cenotaphii Hisp. principii Balthas.-Carolo Philippi IV filio unico a S. P. Q. Antverp. erecti*. Anv., 1647,

6 pages in-fol. avec pl. gravées par W. Hollar. — 3. *Inscriptiones honori ser. pr. Leopoldi Gulielmi gubern. a S. P. Q. Antv. positæ*, etc. Anvers, 1648, 8 pages avec portrait du prince, gravé par Pontius. 4. *Inscriptiones theatri pacis Hispano-Batavicae a S. P. Q. Antv. ante domum civicam erecti*, ib., 1648, 6 pages avec grav., de W. Hollar. — 5. *Inscr. pegmatis triumphalis quod honori ser. pr. Joannis Austriaci ante curiam erectum fuit*, ib., 1657, 8 p. et deux estampes, de Th. van Kessel. — 6. *Hymenæus pacifer, sive theatrum pacis hispano-gallicæ a S. P. Q. Antverpiensi ante curiam erectum*. Anvers, 1660. 4 estampes d'Er. Quellin, grav. par Rich. Collin. — 7. *Icones et inscr. honori exc. dyn. D. Franc. de Maura Cortereal, marchioni Castelli Roderici a S. P. Q. Antv. positæ*, etc., ib., 1665, 6 pages et 2 estampes, dessinées par Er. Quellin, gr. par Hu. Quellin. — 8. *Monumentum sepulchrale sive inscript. tumuli Philippo IV regi in. sollemn. ejusdem exequiis a S. P. Q. Antv. erecti*, ib., 1665, 4 p., dessin d'Er. Quellin, gr. par L. Vorsteman. — 9. *Vota publica*, etc. Antv. 1666, planche de Gaspard de Hollander.

L. Roersch.

Préface du Stace. — Lettres de Gevaerts et de divers érudits de l'époque : Burmann, *Sylloge*, t. II, p. 759, 762, 764-66, 770-72; III, p. 30, 37, 135, 139; IV, 32, 46. — Cunæi *Epist.*, p. 185. — Lettre à Meursius, *Collectio nova lib. rar.*, Halle 1708, p. 874; à H. Grotius, Brandt, *Claror. vir. epist.*; à Camden, *Camdeni epistol.*, p. 259. — Sweett, *Athen. Belg.*, p. 173. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVIII, p. 23. — Foppens, I, p. 166. — De Nelis, *Belgicarum rerum prodromus*, p. 36, éd. de 1790. — Papebroch, *Ann. Antverp.*, V, p. 23, 66, 104, 239, 276. — Genard, *Bulletin des archives d'Anvers*, t. VI, p. 385. — Reiffenberg, *Bull. du biblioph. belge*, t. III, p. 167.

**GEWIN** (Jean-Paul), ou GESWIN, biographe, né à Remich. Religieux de l'abbaye d'Echternach au XVI<sup>e</sup> siècle. Il écrivit l'ouvrage suivant : *Fama posthuma D. Petri Richardoti, abbatis Epternacensis*. Pour mieux faire ressortir les excellentes qualités de son personnage, l'auteur s'étend aussi complaisamment sur les mérites du frère de celui-ci, François Richardot, évêque d'Arras.

Aug. Vander Meersch.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

**GEYN.** Voir DE GHEYN.

**GHEENS** (*Antoine*), en latin GENTIUS, hagiographe, né à Bruxellés, décédé au mois de février 1543. Il fut chanoine régulier (et non prieur comme l'avance à tort Valère André) de l'ordre de Saint-Augustin au monastère de Rouge-Cloître, près de sa ville natale. Prêtre laborieux et instruit, il explora diverses bibliothèques pour compiler les vies et histoires de tous les saints du monde chrétien, et réunit le fruit de ses patientes recherches en sept volumes, écrits de sa main.

Jean Molanus et Laurent Surius ont mis à profit les recherches de Gentius, qui composa encore d'autres ouvrages jadis conservés en manuscrit, dans la bibliothèque de son couvent.

Aug. Vander Meersch. —

Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 432. — Valère André. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 77.

**GHEER** (*Thomas VAN*), graveur de sceaux et orfèvre du xvii<sup>e</sup> siècle, né à Anvers. Il émigra deux fois en Allemagne avec sa famille, d'abord en 1568, puis en 1585. Après cette dernière date, nous le trouvons établi à Francfort-sur-le-Mein, où il obtint le droit de bourgeoisie et figura, pendant plusieurs années, au nombre des membres du consistoire de l'Église luthérienne française. M. Alexandre Pinchart est d'avis qu'il convient de citer Van Gheer parmi les artistes les plus renommés au xvii<sup>e</sup> siècle. On lui doit la gravure des sceaux et contre-sceaux du conseil privé après l'abdication de Charles-Quint. Van Gheer en grava de nouveaux quand, après la mort de Marie Tudor, Philippe II quitta la qualité de roi d'Angleterre. L'époque de sa mort est inconnue.

Ch. Rahlenbeek.

J. Lehvmann, *Hist. Nachricht der ehemaligen evang. luth. Kirche in Antorff*, 1726. — A. Pinchart, *Recherches sur les graveurs de médailles, de sceaux et de monnaies des Pays-Bas*. Bruxelles 1858, I, 353 et suiv.

**GHEERAERDS** (*André*), plus connu sous le nom de Hypérius, écrivain et professeur, né à Ypres le 16 mai 1511,

et décédé à Marbourg, dans la Hesse, le 1<sup>er</sup> février 1564.

Le surnom de Hypérius lui vint du lieu de sa naissance. Son père, avocat de renom, et sa mère, Catherine Coets, descendaient de familles patriciennes de Gand. Gheeraerds reçut, à Ypres, les premières notions de grammaire. A peine entré dans sa douzième année, il fut envoyé au collège de Warneton, où il eut pour professeur de poésie Jacques de Paep ou Papius, et pour maître de grec et d'hébreu Jean Zapanus, qui jouissait, à cette époque, d'une certaine réputation comme helléniste et hébraïsant. Deux années plus tard, le jeune étudiant se rendit à Lille, et y continua ses études, sous l'habile direction de Jean Lacteus, qui lui apprit aussi le français. L'année suivante, il alla à Tournai terminer ses humanités à l'école de Nicolas de Bois-le-Duc, qui enseignait avec éclat dans cette ville, en attendant qu'on y érigeât un collège de Trois-Langues. A la fin de son cours, il retourna à Ypres et fut employé comme clerc ou commis dans l'étude de son père, qui le destinait sans doute au barreau; mais la mort prématurée de celui-ci empêcha la réalisation de ce projet. Conformément aux conseils du père, la mère veuve envoya son fils à l'université de Paris. Il arriva, en 1528, dans la capitale de la France, muni de lettres de recommandation pour des théologiens et des magistrats éminents, et fit son cours de philosophie au collège de Caloi, où il entendit les leçons du célèbre Joachim Sterck de Ringelberg. Dès l'année 1530, alors qu'il suivait encore les cours de physique, il donnait déjà des répétitions de dialectique et de rhétorique. Plus tard, en 1532, il commença, à Paris, l'étude de la théologie, et s'y appliqua pendant trois ans, fréquentant dans l'entre-temps les leçons de Nicolas Clenaerts, de Jean Sturmius et de Barthélemi Masson, qui, tous trois Belges d'origine, enseignaient avec éclat les lettres grecques et latines. Il occupait aussi ses loisirs à former de jeunes élèves français et espagnols, et, voyageant avec eux pendant les trois premiers mois de chaque année, il visitait

les universités de France et d'Italie. Il suivit encore, à Paris, quelques parties des cours de droit canonique et de médecine.

Revenu en Flandre en 1535, et, après un court séjour à Ypres, il se rendit à Louvain, où il devait retrouver ses livres qu'il y avait fait arriver. Mais il ne resta guère dans la ville universitaire, et se mit à parcourir les Provinces-Unies. En 1537, il passa en Allemagne, et s'y arrêta dans toutes les villes possédant une université : à Cologne, à Marbourg dans la Hesse, à Erfurt, à Leipzig et à Wittemberg.

Hypérius avait presque épuisé son patrimoine par ses nombreux voyages ; mais en revanche il s'était acquis de vastes connaissances. Malheureusement, il ne parvint pas à se soustraire à l'engouement des nouvelles doctrines, qui se faisaient jour en Allemagne, et ces dispositions furent cause qu'il ne put trouver, en Belgique, une position suffisamment honorable. Ce fut alors qu'il se tourna vers le protestantisme et abandonna définitivement la religion catholique. Il résolut au même moment de se servir du peu de fortune qui lui restait encore pour se remettre à voyager sans être à charge à autrui. Il souhaitait de voir l'Italie, mais la guerre entre Charles-Quint et François Ier, dont ce pays était le théâtre, l'obligea de tourner ses regards d'un autre côté. Il partit donc pour l'Angleterre ; arrivé à Londres, il fit la connaissance du baron Charles Montjoye, amateur passionné des belles-lettres, qui pourvut abondamment à tous ses besoins et le logea chez lui pendant plus de quatre ans. Il visita, aux frais de son mécène, l'université de Cambridge en juillet 1540, et celle d'Oxford au mois de février de l'année suivante. Il revint à Londres au mois de mai, mais ne s'y trouvant pas en sûreté à cause des édits portés contre les étrangers et des vexations de tout genre qu'avaient à subir tous ceux qui refusaient de reconnaître Henri VIII comme chef de la religion, il retourna en Bel-

gique, aborda à Anvers le 12 mai, et alla revoir ses amis et ses parents d'Ypres. Après quelques jours, il prit la résolution de partir de nouveau pour l'Allemagne ; il se proposait de se rendre à Strasbourg, pour s'y aboucher avec Martin Bucerus ; mais, ayant pris son chemin par la Hesse et s'étant arrêté à Marbourg le 15 juin 1541, il fut obligé d'y attendre jusqu'à ce que ses livres et ses effets fussent arrivés à Francfort. Il s'aperçut dans l'entre-temps qu'il pourrait vivre avec plus d'aisance à Marbourg qu'en Alsace. Un autre motif le porta encore à demeurer à Marbourg ; ce fut la rencontre d'un ancien ami, Gérard Geldenhauer, de Nimègue, professeur à l'université de cette ville. Celui-ci, déjà exténué par l'âge et l'étude, l'engagea à se fixer à Marbourg, dans l'espoir d'y obtenir une chaire avec de bons appointements ; il usa de toute son influence auprès du landgrave de Hesse afin qu'il désignât Hypérius pour le suppléer dans ses cours et lui succéder dans sa chaire de théologie, ce qui eut lieu peu de temps après ; car Geldenhauer étant mort le 10 janvier 1542, Hypérius le remplaça. Il était alors à peine âgé de 31 ans. Dès qu'il eut pris possession de sa chaire, il ne négligea rien pour l'occuper avec honneur. Les heures de loisir que lui laissait son enseignement étaient consacrées à des conférences, des discussions et des répétitions oratoires. Il formait ses élèves avec dévouement, leur indiquant les sujets qu'ils avaient à traiter, corrigeant leurs essais, assistant à leurs exercices privés. Il mena cette vie laborieuse pendant plus de 22 ans, bien que sa santé fût constamment très faible. Au bout de ce temps, il contracta une maladie de poitrine, qui le conduisit au tombeau en quelques semaines. Il mourut le 1<sup>er</sup> février 1564, âgé de 53 ans, entouré de sa femme Catherine Orth et de ses quatre enfants, et fut vivement regretté par ses collègues, ses élèves et par les protestants de la Hesse, dont il s'était concilié l'estime et l'affection. Son corps fut enterré avec grande solennité dans l'église principale de Marbourg, à côté de celui

de Geldenhauer, son ami et protecteur. On plaça l'épithaphe suivante sur sa tombe :

ANNO DOMINI M.D.LXIV. KAL. FEBRUARII, PIE IN CHRISTO OBIT CLARISSIMUS VIR D. ANDREAS HYPERIUS, THEOLOGICAE DOCTOR AC PROFESSOR IN HAC SCHOLA CELEBERRIMUS.

Hypérius a beaucoup écrit. « Ses » écrits montrent, dit Paquot, qu'il était « extrêmement laborieux, qu'il avait » beaucoup lu, et qu'il ne manquait ni « de jugement ni de pénétration. » Voici l'indication sommaire des ouvrages d'Hypérius :

1. *De Cosmographia*, Hagenoæ, 1534, vol. in-4°; — 2. *Arithmetica quædam*; — 3. *Geometrica*; — 4. *Optica*; — 5. *Astronomica*; — 6. *Rhetorica*, Tiguri, 1566, in-12; — 7. *Dialectica*, Tiguri, 1566, in-12; — 8. *Physica*; — 9. *Compendium physices Aristotelis*, Basileæ, off. Oporiniana, 1574, in-12; — 10. *Ad decem libros Ethicorum Aristotelis scholia*, Basileæ, off. Oporiniana, 1586, vol. in-12, réimprimé à Lichæ, 1600 in-4°; — 11. *De honorandis magistratibus commentarius*, Marpurgi 1541, vol. in-12; — 12. *Paraphrasis in psalmum XXII*; — 13. *Catechesis*, Marpurgi, A. Colbius; vol. in-16; — 14. *De formandis concionibus sacris*, Marpurgi, A. Colbius, 1553; vol. in-12; — 15. *Observationes locorum in eas Evangeliorum particulas, quæ singulis dominicis recitari in ecclesiis consueverunt*; — 16. *Methodi theologiæ christianæ religionis locorum communium libri tres*, Marpurgi. A. Colbius, vol. in-12, réimprimé en 1568, à Bâle, chez Oporinus; — *De theologo seu de ratione studii theologici libri quatuor*, Basileæ, Joannes Oporinus, 1556; vol. in-12°, plusieurs fois réimprimé; c'est l'ouvrage le plus estimé d'Hypérius; Laurent de Villavicentio, augustin et docteur de Louvain, a corrigé ce traité de même que celui *De formandis concionibus sacris*, mentionné sous le n° 14, et en a donné une édition revue et châtiée; — 18. *Topica theologica*, Tiguri, Chr. Froshoverus, vol. in-12, réimprimé à Bâle chez Oporinus; — 19. *De studiosorum vita et moribus*. 20. *De S. Scripturæ lectione, Christianis omnibus necessaria, libri duo,*

Marpurgi A. Colbius, 1561; vol. in-12, réimprimé plusieurs fois; — 21. *Feriarum scholasticarum libri duo*, vol. in-12; — 22. *De ordinanda ecclesia libri sex*, traité resté inachevé.

Six ans après la mort d'Hypérius, on publia sous le titre de : *Andree Hyperii... varia opuscula theologica in totius christianæ reipublicæ utilitatem conscripta nunquæ primum in lucem edita* (Basileæ, off. Oporiniana, 1570; vol. in-8°), les 14 opuscules suivants : a. *De sacrarum Literarum studiis non differendis*; b. *De institutione novorum collegiorum*; c. *De publico studiosorum in schola theologica examine*; d. *De catechesi*; e. *De fide hominis justificandi*; f. *Christum non instrumentalem modo esse salutis nostræ causam, verum etiam efficacem et principem*; g. *Non esse aliam justificationis viam quam quæ Abraham justificatus est, per fidem scilicet absque operibus*; h. *De spiritu et littera, conciliatio*; i. *De hominis merito apud Deum*; j. *Historiam, quæ legitur II Machab., XII, de donariis missis Jerusalem... parum esse efficacem ad comprobandum mortuis ad salutem prodesse Missarum celebrationem*; k. *Verba Pauli I Cor., XV, de his qui baptizantur pro mortuis paulo aliter quam a nonnullis hactenus factum est, distincta et explicita*; l. *De synodis annuis*; m. *De publica in pauperes beneficentia*, opuscule réimprimé en un vol. in-12, en 1584 et 1586; n. *De feriis bacchanalium*. Ce dernier traité a été publié, avec les nos j. et k., sous le titre de : *Tractatus tres particulares, scilicet de feriis bacchanalibus a christianismo excludendis : Historia (Mach. XI, 12) de donariis Hierosolymam missis pro expiatione mortuorum; De his qui baptizantur pro mortuis*, Guelpherbyti, Sternius, 1664; vol. in-12.

En 1571, parut chez le même éditeur de Bâle : *Andree Hyperii... opusculorum theologicorum pars secunda*, vol. in-8°, renfermant : a. *De piorum auditorum in didjudicandis doctrinis officio*; b. *De Providentia Dei*; c. *De probatione sui ipsius*; d. *Consultatio de conjugio ministrorum Ecclesiæ*; e. *Utrum eorum sententia, qui Babylonem in Apocalypsi interpretantur significare urbem Romam, recipi ulla ra-*

*tionem quaerit? f. De his qui Deo Patri ita summam tribuunt dignitatem, ut Filium constituent inferiorem et Patri inaequalem; g. Praecepta Decalogi aliter olim digeri solita; h. Ad verba Apostoli, II, Cor., III; i. De veris apostolatus, doctoratus et similium graduum insignibus; j. De sacramentis in genere; k. Quomodo intelligendum quod apostolus ait, Ad. Rom. I, Homines à Deo in reprobam mentem tradi.*

Laurent, fils d'André Hypérius, publi, de 1582 à 1584, des commentaires de son père sur la plupart des épîtres de saint Paul, et des notes sur les prophéties d'Isaïe. On les réunit ordinairement en trois volumes in-fol.

Paquot, dans ses *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 493-495, donne une nomenclature très détaillée des ouvrages d'Hypérius.

On trouve le portrait d'Hypérius dans Boissardus, *Bibliotheca*, III, fig. 34, p. 141, et dans l'édition flamande des *Portraits des théologiens*, de Jacques Verheyden, La Haye, 1603, in-4<sup>o</sup>, p. 64.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 491; *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, I, p. 225.

**GHEERYS** (*Adam*), architecte, né pendant la première moitié du *xv*<sup>e</sup> siècle, probablement à Vilvorde; mort en cette ville le 10 décembre 1394. Devenu l'architecte de Wenceslas et de Jeanne, duc et duchesse de Brabant, et de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, comte de Flandre, duc titulaire de Brabant, Gheerys, à partir de 1390, éleva plusieurs constructions importantes. Il dirigea, en 1363, à Bruxelles, au palais ducal, les travaux de la chapelle qui a disparu et fut remplacée, en 1525, par une construction nouvelle d'après les plans de Rombaut Keldermans. En 1363 et 1364 il fit exécuter encore différents ouvrages au même palais. Plus tard, en 1376, il présida aux travaux du château de Vilvorde, une des constructions féodales les plus remarquables du pays. Lorsque Jeanne, duchesse de Brabant, fonda à Tirlemont le couvent des Carmes chaussés et qu'elle

leur céda le palais ducal sis en cette ville, il fut chargé d'ajouter à ce nouvel établissement religieux une église convenable, qui fut édiflée aux frais de la princesse en 1378. Une des constructions les plus remarquables élevées par maître Gheerys fut l'église, actuellement démolie, du prieuré de Rouge-Cloître, à Auderghem, près de Bruxelles. La première pierre en fut posée par l'architecte lui-même, le 31 mai 1381, et, s'il faut en juger par le dessin que Sanderus nous en a laissé, elle était conçue dans des proportions d'une rare élégance.

En sa qualité d'architecte des ducs de Brabant, Gheerys contribua encore à l'exécution de grands travaux d'utilité exécutés en diverses villes; nous citerons, entre autres, la grande écluse, élevée vers 1365, sur le cours de la Dyle, à Louvain. A son décès, l'habile artiste fut enterré dans l'église paroissiale de Vilvorde, où l'on posa une pierre sépulcrale, ornée de son effigie en pied et d'une inscription funéraire. Celle-ci, enlevée de l'endroit qu'elle occupait primitivement, est actuellement enchâssée dans le mur à l'intérieur de ce temple. En la faisant restaurer, une main maladroitte y a substitué le mot *voor* à *over*.

Ch. Piot.

Voir, dans le *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, t. 1<sup>er</sup>, p. 65.—*Notice sur la pierre tombale de maître Adam Gheerys*, par Ch. Piot, et les sources y citées.

**GHEESDAEL** (*Jean VAN*), poète, musicien, né à Berchem, près d'Anvers, mort à Anvers vers la fin du *xv*<sup>e</sup> siècle. Il enseigna d'abord les humanités dans cette ville et y devint ensuite recteur de l'école de Notre-Dame, dignité qu'il garda jusqu'au moment de son décès.

Il eut pour disciple François Sweertius, l'auteur de *P'athena belgica* qui, ainsi que Valère André et Foppens, le cite comme un excellent poète et musicien. Paquot et Hofman-Peerl-Kamp ne partagent nullement cette opinion; ils mentionnent quelques-uns de ses vers, qui font, en effet, douter de son talent. Gheesdael fut enterré à Anvers, dans le cimetière de l'église Notre-Dame; Maximilien De Vriendt, son ami, consacra

à sa mémoire cette épitaphe élogieuse :

QUOD FUERAT, GHEESDALE, TUI MORTALE, SEPULCRO  
HIC JACET : AT SOLUS NON TAMEN IPSE JACES.  
QUIN QUOD HABENT SANCTI LIBERTHUS, ET HAEMUS,  
[ET AON,  
CIRRHAQUE, ET ÆTERNA FONTIBUS ASERA MA-  
[DENS  
OMNE SIMUL SECUM JACET HOC, GHEESDALE, SEPUL-  
[CRO.  
TOT JUGA, TOT FONTES TAM BREVIS URNA TEGIT.

On lui doit : 1° *Catechismus, seu capita doctrinæ christianæ ad juvandam memoriam facili et perspicuo carmine reddita*. Antverpiæ, Christ. Plantin, 1580, in-8°. — 2° *Stichologia, sive de syllabarum et carminum ratione, vario metri genere explicata*. Antverpiæ, Plantin, 1591, in-12. — 3° *In Natalem D. Jesu Christi, varii generis carmina*. Gand, in-12. — 4° *Epiigrammata jocosa*. Ouvrage inédit dont Sweertius possédait le manuscrit.

Aug. Vander Meerseff.

Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 429. — Valère André, *Fasti belgici*, p. 506. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 647.

**GHEILOVEN** (*Arnold*), ARNOLDUS DE ROTTERODAMIS, ARNOLDUS THEODORICI, canoniste, religieux de Groenendaël, né à Rotterdam, mort le 31 août 1442. Il fit ses études dans plusieurs universités : à Vienne, à Bologne, où Gaspard Calderini l'accueillit paternellement dans sa maison ; à Padoue, où le célèbre Zabarella le traita comme un fils adoptif et lui fit prendre gratis le bonnet de docteur en droit canon. Arnold se fit, dans ses voyages, une collection considérable de livres dont il enrichit le monastère de Groenendaël; le catalogue des frères contient cette note, au n° 43 : *Dominus Arnoldus dictus Gheyloven de Rotterdam, clericus et juris canonici doctor, portavit secum magnam congeriem librorum de jure canonico*.

L'annonce de sa mort est accompagnée d'un éloge de son activité littéraire et de la mention suivante : *Librariam nostram decenter ornavit*. Ses écrits sont nombreux. Un seul, si je ne me trompe, a été imprimé, c'est le *Gnotosolytos* ou *Speculum conscientiarum* ou *conscientiæ* (Bruxelles, imprimerie des Frères de la vie commune). La première partie de cet ouvrage de philosophie et de morale,

dont le titre bizarre provient d'une faute de l'imprimeur qui a mutilé ainsi le précepte *Ἰνὸθι σεαυτὸν*, a été achevée en 1413 ; l'auteur y traite de *legibus et statutis* et de *peccatis mortalibus* ; la seconde partie a été achevée le jour de la Saint-Servais 1424. On indique encore les ouvrages suivants : *Speculum philosophorum* ; la première partie est désignée comme *Vocabulaire* ; la seconde est connue sous le nom de *Liber Vaticanus*. — *Tractatum de condicionibus scholarum* ou *Manipulus curatorum* ; on le désigne aussi sous le titre de *Somnium Arnoldi doctrinale*. — *Canonicalis expositio super regulam Augustini*. — *Liber visitationum Viridis Vallis*. — *Recollectio consiliorum Joannis Calderini et Gasparis*. — *Lectura super constitutionibus Benedicti XII*. — *Tractatum de contractibus usurariis*, appelé aussi *Fœneratorum confessionale*. — *Speculum collationum juris*. — *Remissorium juris utriusque*, achevé en 1417, révisé en 1429, et qu'on trouve aussi appelé *Concordantia juris*. Ce dernier ouvrage, avec lequel l'avant-dernier pourrait être identique, a joui d'une certaine notoriété et offre un réel intérêt scientifique ; il en existe des exemplaires à Prague, à Breslau, à Cambrai, à Saint-Omer et à Liège. L'avant-propos d'Arnold est précieuse au point de vue de l'histoire littéraire du droit canonique. L'ouvrage est dédié au docteur Jean Bont, chancelier du duc de Brabant.

Alphonse Rivier.

Outre Sweert, Sanders, Fabricius : Mastelyn, *Necrologium Viridis Vallis*, p. 162-163. — Oudin, *Scriptores ecclesiastici* (Leipzig 1722), III, 2298. — Foppens, au nom *Arnoldus de Rotterdam*. — Schulte, *Geschichte der Quellen des Canonischen Rechts*, II, p. 438. — Mon article d'Arnold Gheyloven, aus Rotterdam, *Verfasser eines Remissorium juris utriusque und anderer juristischer Schriften*, dans la *Zeitschrift für Rechtsgeschichte*, XII, p. 454-468.

**GHEIRTS** (*Michel van*), hagiographe, né à Gand, vers 1539, mort à Hesdin le 15 février 1604. Il entra à l'abbaye de Tronchiennes, de l'ordre des Prémontrés, et enseigna successivement la théologie dans divers couvents de son ordre. En 1582, il devint abbé de Dommartin, dans l'Artois. On lui doit plusieurs ouvrages, restés manu-

scrits, entre autres : *Selectæ sanctorum vitæ ex originali fonte petita et notis illustrata*. — 2<sup>o</sup> *De viris ex ordine Præmonstratensi, qui relictis litterarum monumentis nomen sibi peperunt*.

Aug. Vander Meersch.

**GHÉNART** (*Antoine*), savant théologien, né à Visé vers 1522, mort à Liège le 1<sup>er</sup> mars 1595, fils d'Evrard Ghénart de Sohier, issu d'une famille noble. Il fit de brillantes études à l'Université de Louvain, remporta la seconde place à la promotion générale de 1540, et prit le grade de licencié en théologie. Ayant été ordonné prêtre, le 26 mai 1548, il alla s'établir à Liège où, selon Paquot, il devint professeur de théologie. Le prince-évêque Georges d'Autriche le nomma examinateur synodal et le désigna ensuite, avec Guillaume de Pottiers, prévôt de la cathédrale, pour le remplacer au concile de Trente. Ghénart fut pourvu d'un canonicat à Saint-Lambert, le 10 février 1573; il remplit successivement les fonctions de vicedoyen et d'inquisiteur de la foi. Tous les biographes vantent son inépuisable charité et sa rare modestie, qui égalait son savoir. Il mourut à l'âge de 73 ans et on lui érigea dans la cathédrale de Saint-Lambert un riche tombeau, avec une épitaphe reproduite par la plupart des biographes et due au poète liégeois Jean Polit. Ghénart a publié une bonne édition du *Manipulus curatorum* de Guy de Mont-Rocher, en y joignant un poème inédit sur la messe d'Hildebert et un : *Ritus celebrandi sanctæ missæ officium iuxta morem diœcesis Leodiensis*, Antverpiæ, Joan. Bellerus, 1570, pet. in-8<sup>o</sup>. Il eut aussi la plus grande part à la meilleure édition de Pierre Lombard, *le Maître des Sentences*, Louvain, Barthol van Grave ou Gravius, 1546, qui fut réimprimé par le même en 1552 et 1557, in-4<sup>o</sup>. Le docte Chapeauville a fait l'éloge de Ghénart dans ses *Gesta Pontificum Leodiensium*, t. III, p. 592. H. Helbig.

Foppens, *Biblioth. Belg.*, p. 77. — Paquot, *Mémoires*, édit. in-folio, t. III, p. 237-239. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. I, p. 285. — De Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert*, t. III, p. 462.

**GHENDT** (*Emmanuel DE*), graveur, né à Saint-Nicolas, en 1738, mort en 1815. (Voir DE GHENDT (*Emmanuel-Jean-Népomucène*)).

**GHERBODE** (*Thierry*), garde des chartes de Flandre, négociateur, etc. Il était petit-fils d'Eloi Gherbode, échevin de la ville d'Ypres, de 1271 à 1300, et appartenait à une famille patricienne dont un des membres accompagna, dit-on, Guillaume de Normandie à la conquête de l'Angleterre et y reçut le comté de Chester. Voué à l'état ecclésiastique, Thierry devint chanoine de Saint-Donat à Bruges, et ses aptitudes le signalèrent à l'attention du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, dont il devint le secrétaire et le conseiller intime. Il rendit de grands services à ce prince et à son successeur. Sûr de sa fidélité et de sa loyauté, Philippe le chargea, en 1388 (n. s.) avec Pierre Blanchet, son maître des requêtes, d'inventorier les chartes de Rupelmonde et, plus tard, appréciant l'importance de la *trésorerie* des chartes et l'utilité qu'il en pouvait tirer pour le *soutien de ses droits*, il nomma, le 30 septembre 1399, Gherbode garde de ses archives en Flandre, Artois, Rhételois, Limbourg, Outremeuse et Brabant, au traitement de 300 francs d'or, avec la ville de Lille pour résidence. Le début de la commission porte : « Considérant la suffisance de maître « Thierry Gherbode, qui avait longuement et loyalement servi feu monseigneur le dernier comte de Flandre et « depuis lui-même... » Jean sans Peur le confirma dans cette charge, le 9 août 1405, et Philippe le Bon en 1419. Gherbode a laissé un *Mémorial*, conservé aux archives de l'État, à Bruxelles, commençant en 1402, finissant en 1414, et indiquant les pièces qui, dans cet intervalle, furent distraites par lui de la trésorerie des chartes d'après les ordres du duc de Bourgogne.

Gherbode fut maître de la Chambre des comptes à Lille, en 1407; c'est en cette qualité qu'on le trouve mentionné dans les comptes de la ville de Bruges en 1416 et 1417. Il figure, en 1404,

parmi les commissaires pour le renouvellement du magistrat en Flandre.

C'est surtout comme négociateur que Gherbode mérite d'être signalé. Les ducs de Bourgogne lui confièrent des missions importantes. A l'avènement de Jean sans Peur, l'horizon se trouble du côté de l'Angleterre ; le duc s'efforce de maintenir de bons rapports avec ce pays ; Gherbode prend part aux conférences de Calais avec Jean sans Peur, qui le charge ensuite, à intervalles rapprochés, de négocier en faveur de la liberté du commerce flamand. Ces négociations furent longues et laborieuses, qu'on en juge par les dates suivantes. En 1404, 1<sup>er</sup> avril, le duc donne pouvoir à Gherbode et à quelques autres gentilshommes pour traiter du trafic entre la Flandre et l'Angleterre ; le 16 septembre, Gherbode reçoit un sauf-conduit des ambassadeurs d'Henri IV, pour se rendre dans la Grande-Bretagne. Le 19 septembre 1401, le 12 février et le 8 octobre 1405, le 24 mai et le 24 septembre 1406, il est chargé de réclamer une trêve marchande et, le 17 août 1407, de négocier une trêve générale sur mer ; le 11 décembre 1407, il doit aborder à nouveau la question commerciale avec les commissaires du roi d'Angleterre ; le 4 juin 1408, il doit traiter avec les mêmes d'une trêve marchande ou sûreté générale sur mer pendant trois ans ; le 1<sup>er</sup> janvier 1410, Thomas Picworth écrit à Gherbode au sujet du traité de commerce à conclure ; le 28 septembre 1413, pouvoirs sont donnés au Châtelain de Furnes et à Thierry Gherbode pour terminer les différends qui pourraient naître pendant les pourparlers ; le 6 avril 1415, Gherbode reçoit pouvoir de renouveler le traité de commerce et de mettre fin aux atteintes contre la trêve marchande de cinq ans ; le 24 juillet 1416 nouveaux pleins pouvoirs pour renouveler avec l'Angleterre la trêve marchande et remédier à la violation des trêves précédentes ; en décembre 1419 (v. s.) il négocie une nouvelle trêve commerciale.

L'activité de Gherbode ne fut pas moindre dans nos provinces. Il fut

chargé par Jean sans Peur, le 24 octobre 1408, de recevoir, en son nom, avec messire Guillaume Bonnier, les lettres, privilèges et chartes de franchise et de liberté que les Liégeois devaient restituer et rapporter en vertu des conférences de Lille. Il fut chargé, en même temps, de concert avec quelques autres personnages, de répartir l'aide de 220,000 écus d'or destinée à couvrir les dépenses, frais et avances que les ducs de Bourgogne et de Brabant avaient faites pour soumettre à leur obéissance le pays de Liège. Lorsque en 1411, les Gantois réclamèrent, menaçants, l'abolition des lettres restrictives de leurs libertés de 1407, Thierry reçut l'ordre d'extraire de la trésorerie de Lille ces lettres néfastes, lesquelles, dit-il dans son *Mémorial*, « furent deschi-rées pièce à pièce et les sceaux arraciés par les Gantois, » Dans un procès important que Philippe le Bon eut à soutenir comme seigneur d'Oudenbourg, qualité qui lui était contestée, Thierry Gherbode se mit à la disposition du magistrat de la ville et rapporta de Rupelmonde deux pièces dont il délivra copie sous sa signature et d'où il résultait que « le comte Louis avait « acheté la ville d'Oudenbourg avec « d'autres seigneuries spécifiées dans « lesdites pièces à Isabelle, alors « ca- « mérière de Flandre et dame d'Ouden- « bourg. » Il reçut pour son labeur et les services qu'il avait rendus à la ville douze écus d'or.

Gherbode mourut dans un âge avancé ; la date de son décès ne peut toutefois être précisée, malgré l'épitaphe suivante qui existe encore dans la chapelle de Saint-Jean de l'église paroissiale de Verwick :

*Hier licht Mher Thierry van Gherbode, raed myns geduchten heere van Bourgoin-gnien, grave van Vlaenderen, die stierf in 't jaer ons Heere als men schreef MCCCCXIX, den 14 in lawoe.*

Cette date est évidemment fautive ; la pierre sépulcrale dont il s'agit a été posée probablement à une époque postérieure et renferme, par ce motif, une erreur ; Thierry Gherbode n'est pas

mort le 14 janvier 1420 (n. s.), car il a signé de sa main le compte de la ville d'Oudenbourg, clôturé le dernier jour de février 1420 (n. s.). De plus, il se rendit à Rupelmonde, le 11 octobre 1420, accompagné de Jean Moenac, clerc de la ville d'Oudenbourg, pour y faire les recherches mentionnées plus haut: Son successeur Jean de la Kethulle fut nommé par Philippe le Bon, le 28 janvier 1422 (n. s.). « Comme par le trespas de feu nostre amé et féal conseiller maistre Thierry Gherbode..... naguere trespasé ainsi que entendu avons..... » dit le diplôme de nomination. Il n'est pas vraisemblable que le duc de Bourgogne ait laissé vacant pendant deux ans un poste important. Il est donc certain que la mort de notre Gherbode a eu lieu entre ces deux dates; peut-être les deux derniers chiffres du millésime de l'épithaphe doivent-ils être transposés et faut-il lire XXI au lieu de XIX.

Un autre Thierry Gherbode, homme d'armes de Philippe le Bon, fut armé chevalier en Zélande, en 1424, et tué, peu après, au siège de Harlem.

Emile de Borchgrave.

*Archives de Lille.* — Gachard, *Rapport sur les Archives de Lille. — Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. 1<sup>er</sup>. — Feys et Vande Casteele, *Histoire d'Oudenbourg.* — Saint-Genois, *Inventaire des chartes des comtes de Flandre.* — Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.* — Kervyn de Lettenhove, *Le Livre de trahison de France envers la maison de Bourgogne* (collection de Chroniques belges inédites), 1873. — Regnier, *Fœdera*.

**GHERIN** ou **GHERINX** (*Albert*), compositeur et maître de chapelle de la collégiale de Saint-Martin au Mont, né à Liège dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle; décédé, vraisemblablement, au commencement de la seconde moitié. Il était oublié lorsque, en 1817, M. de Villenfagne le rappela au souvenir de ses compatriotes, en lui consacrant, d'après un manuscrit de Louis Abry, quelques lignes dans ses *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège* (t. II, p. 360). Par malheur, l'estimable écrivain ne lut pas attentivement le texte qu'il avait sous les yeux;

au lieu de le transcrire, il l'interpréta à sa manière, et dénatura le nom de Gherin en celui de Gheine. Depuis lors cette erreur reproduite à l'envi par les biographes s'est perpétuée. Il y a soixante-cinq ans que cela dure: il est temps de restituer à Gherin son véritable nom.

On n'a que peu de renseignements sur la vie et les travaux de cet artiste; on ne saurait même fixer avec précision l'époque de sa naissance, ni celle de sa mort. Toutefois, l'on sait qu'il fut ami et familier de Gilles Henne (Ægidius Hennius), chanoine-chantre de l'église Saint-Jean Evangéliste, et que ce fut sous la direction de ce savant musicien qu'il se perfectionna dans l'art de la composition. En supputant le temps du noviciat artistique de Gherin, et celui où des relations intimes, amicales, s'établirent entre lui et son maître, on remonte jusqu'aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle; le chanoine Henne mourut sexagénaire dans le courant de 1647.

Notre jeune compositeur se fit connaître par des morceaux religieux d'une facture et d'un style distingués, qui lui valurent les suffrages les plus flatteurs. Ses œuvres, dit Abry, son contemporain, étaient recherchées avec empressement; plus d'un artiste les prit pour modèles. Par la suite, Gherin obtint le poste de maître de musique de l'église Saint-Martin au Mont. Il occupait cet emploi, quand une mort prématurée vint briser sa carrière: jeune encore, il succomba aux suites d'une blessure qu'il s'était fait au pied. Aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous; restés manuscrits, ils se sont éparpillés, perdus; de là le silence qui a régné sur son nom et sa mémoire. On a prétendu que, lors de son décès, des confrères peu scrupuleux avaient dérobé ses compositions et s'en étaient attribués la paternité. C'est une assertion qui ne repose sur rien de plausible.

Ajoutons, en terminant cette succincte notice, qu'il existait jadis un portrait de Gerinx (*sic*), chanoine de la collégiale de Saint-Martin, peint par le célèbre Gérard Douffet. Il est assez pro-

bable que ce portrait n'est autre que l'image authentique de notre maître de chapelle.

L. Terry.

Les *Œuvres curieuses des Sçavants de la nation liégeoise*. (Met. d'Abry, n° 372 de la Bibliothèque de l'Université de Liège.) — *Les Hommes illustres*, etc., par Louis Aubry. Liège, 1868. — *Recherches sur l'histoire*, etc., par M. de Villenfagne. Liège, 1817, t. II; et à la suite de cet auteur, Dewez, Delvenne, de Becdelièvre, Delvaux, etc.

**GHÉRIN** (*Jacques*), ou **GHERINUS**, exerçait la médecine à Anvers vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Il avait su acquérir une grande réputation dans son art, et devint médecin pensionnaire de la ville. On possède de lui un traité écrit à propos de l'épidémie qui ravagea la Hollande méridionale en 1555. Ce livre fut, paraît-il, publié en flamand, cependant nous n'en connaissons le titre qu'en latin : *Tractatus de præservatione ac curatione pestis anno 1555 Gorcomii, Worcomii et Ultrajecti grassantis*. Ex-cudit Antverp. a° 1597, typ. Guil. (ou Petri) a Tongris, 8°. Peut-être est-ce une traduction latine de l'original.

Docteur Victor Jacques.

Eloy. *Dictionn. historique de la médecine*, 1778, t. II, p. 346. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 514. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 364. — Piron, *Levensbeschryving, enz. byvoegsel*.

**GHERINGH** (*Antoine*), et non **GHERING** (Jean), comme les biographes l'ont jusqu'ici improprement nommé. Cet artiste peintre, né, croit-on, à Anvers, y mourut en 1667-1668. La date de sa naissance est inconnue. Il peignit des intérieurs d'église, des sujets d'architecture et travailla avec van Ehremergh. Jérôme Janssens, dit le Danseur, étoffa plusieurs de ses tableaux. Gheringh fut reçu franc maître de Saint-Luc, à Anvers, en 1662-1663. Sa dette mortuaire ne fut point payée : il décéda pauvre, comme le constatent les registres de la corporation. Le musée de Vienne possède de lui un *Intérieur d'église des jésuites à Anvers*, tableau qui y fut déposé lors de la suppression des jésuites, en 1776. Cette toile est signée : J. Gheringh. A° 1665.

Le musée de Dresde montre de lui

un *Intérieur d'église*, que nous croyons pris à Anvers.

Ad. Siret.

**GHERINX** (*Philippe*), médecin, né à Saint-Trond en 1549, mort à Liège le 11 novembre 1604. Voir **GERINX** (*Philippe*).

**GHERSEM** (*Gery* ou *Gaugeric DE*), **GERCHEN** ou **GHESTEN**, musicien, mort à Tournai, le 25 mai 1630. Georges de la Hèle, célèbre compositeur anversoise, fut son maître et l'emmena en Espagne afin de l'attacher à la chapelle royale de Madrid, dont Philippe II venait de lui confier la direction. Il semble que les avantages dont Ghersem jouissait en Espagne ne lui firent point oublier son pays natal ; en effet, il sollicita l'autorisation d'entrer au service des archiducs Albert et Isabelle, qui le nommèrent maître de chapelle de la cour de Bruxelles, fonctions qu'il garda pendant plusieurs années.

Notre artiste fut tenu en grande estime par ces princes et pour lui en donner un témoignage, ils le pourvurent d'un canonicat à Tournai, en vertu du droit de régle, pendant la vacance du siège. Ils lui donnèrent une nouvelle marque de leur faveur en écrivant la lettre suivante au magistrat de Tournai (Pinchart, *Archives des arts*) : « Les archiducs, etc. Gery de « Ghersem, maître de la chapelle de « nostre oratoire, supplie qu'en considération des longs services qu'il a « rendus en la chapelle royale de feue « Sa Majesté, et lesquelz il continue en « la susdicte qualité, il nous pleust de « faire affranchir de tous logemens de « guerre une sienne maison audict Tour- « nay ; nous avons bien voulu advertir « par ceste qu'aurons pour service agreable que teniez icelle maison « exempte desdicts logemens, si aulcunement faire se peult. Alant, etc. « De Bruxelles, le x<sup>e</sup> de décembre « 1607. »

On doit à Ghersem, cité avec éloge par Cerone, des messes, des motets et des *Villancicos*, pour les fêtes de Noël et des Rois, imprimés en Espagne. Il mourut

et fut inhumé, avec épitaphe, à Tournai dans les Carolles.

Aug. Vander Meersch.

Lemaistre d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 303. — Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**GHESCHIER** (*Pierre*), poète flamand du XVII<sup>e</sup> siècle et curé du Béguinage de Bruges; il y publia l'ouvrage suivant : *Antonius à Burgundia. De Wereldts proefsteen ofte de ydelheydt door de waerheyd beschuldigt... met nederlandsche dichten verlicht*, door Petrus Gheschier, pastor in Brugghe. Antwerpen, 1643, in-4<sup>o</sup>, avec gravures. C'est une imitation libre d'un poème latin composé par Ant. à Burgundia, et dédié à l'évêque d'Ypres; non dépourvue de mérite; elle rappelle la manière de Cats; la versification en est claire, coulante et assez correcte.

Aug. Vander Meersch.

Wilsen Geysbeek, *Biographisch woordenboek*. — Willems, *Verhandeling*, t. II, p. 89. — Huberts, Elberts en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Nederl. letterkunde*, Deventer, 1878.

**GHESQUIÈRE** (*Joseph-Hippolyte*), hagiographe, historien et numismate, fils d'Alexis-Ignace et d'Antoinette Raemdonck, né à Courtrai le 27 février 1731, mort à Essen, en Prusse, le 23 janvier 1802. Après avoir terminé ses humanités chez les jésuites de sa ville natale, il suivit le cours de philosophie à l'Université de Douai. Puis admis au collège des jésuites à Malines (16 octobre 1750), il s'y distingua par son zèle et son application, de manière à pouvoir prononcer promptement les vœux exigés par l'ordre dans lequel il était entré. De Malines il revint, dans le but de répéter sa rhétorique, à Courtrai, d'où il passa de nouveau à Malines, puis à Bruxelles afin d'y enseigner les humanités dans les collèges de la compagnie. A Louvain, Ghesquière suivit le cours de théologie et y soutint sa thèse, le 16 décembre 1761, contre le docteur Maugis. En 1762, il fut associé aux hagiographes ou bollandistes chargés, dans la maison professe d'Anvers, de publier les vies des saints destinées au tome premier du mois d'octobre; ce volume parut en 1765. Il prit aussi une part active à

la rédaction des trois volumes suivants, les seuls qui parurent encore avant la suppression de la compagnie. Dans cet ouvrage Ghesquière introduisit l'élément archéologique, peu cultivé jusqu'alors par les bollandistes, ses prédécesseurs. Le musée Bellarmini, institué à Malines en vue de combattre le jansénisme et le molinisme, n'avait plus de raison d'être depuis la cessation des disputes introduites dans le pays par les partisans de ces doctrines. Ce musée et ses revenus ayant été transférés à la maison professe des jésuites d'Anvers, ceux-ci conçurent l'idée d'en employer les fonds à la publication des *Analecta Belgica*; le prospectus de cette entreprise, dont Ghesquière fut le chef, parut en mai 1773, quelques mois à peine avant l'anéantissement de la compagnie de Jésus en Belgique.

Au moment de cette suppression (13 septembre 1773), Ghesquière, épuisé par une vie austère et un travail trop assidu, se trouvait malade à la campagne; il ne fut pas mieux traité par les agents du gouvernement que ses collègues, soupçonnés d'avoir recelé quelques objets de la maison professe; malgré sa maladie, il dut se présenter au collège, où il arriva affaibli et atterré par la conduite des agents précités. Son mal augmenta à tel point, que, de l'avis du médecin, on dut de nouveau le transporter à la campagne pour y refaire ses forces. Ces circonstances engagèrent la commission, chargée par le gouvernement de la direction des affaires de la compagnie supprimée, de déclarer « qu'en égard à l'érudition et aux connaissances distinguées de Ghesquière, il lui accordait la permission de se retirer à la campagne. » Cette commission, appelée *Comité jésuitique*, se décida d'autant plus volontiers à prendre cette mesure, que les hagiographes ne s'occupaient point, disait-elle, des affaires temporelles de la compagnie, et ne pouvaient rien connaître des recels. Néanmoins, Ghesquière n'obtint sa liberté complète qu'après avoir déclaré, sous serment, qu'il n'avait aucune connaissance des recèlements imputés à ses collègues; qu'il dé-

noncerait ces faits, s'il parvenait à les connaître; et enfin qu'il ne quitterait pas le pays. Lorsqu'il fut rétabli de sa maladie, Ghesquière se rendit dans sa ville natale (1775), sans toutefois y choisir un domicile définitif, et sans être soumis à la surveillance des conseillers fiscaux du conseil de Flandre. Le comité l'informa, en outre, qu'incessamment le gouvernement lui ferait connaître ses intentions au sujet de la continuation des œuvres entreprises par les bollandistes. En effet, le gouvernement songea depuis à faire continuer les *Acta Sanctorum*, malgré l'opposition de plusieurs membres de l'Académie royale de Bruxelles et du *Comité jésuitique*. Ghesquière ne fut pas nommé cependant au nombre des bollandistes désignés pour continuer leur important travail, et établis dans l'abbaye de Caudenberg (décret du 19 juin 1778) : il fut nommé historiographe ou directeur des *Analectes Belges*, dont le gouvernement avait décidé l'entreprise. A ce titre, il fut chargé d'extraire des *Acta Sanctorum*, de la bibliothèque des hagiographes et de la collection du musée Bellarmini, les faits pouvant servir à la publication des *Analecta Belgica*. Il devait, en outre, mettre en ordre, dans un catalogue raisonné, les mémoires et notices demandés aux maisons religieuses, sur les documents déposés dans les archives et bibliothèques de ces établissements et destinés aux *Analectes*. Un comité, dont Ghesquière devenait membre et secrétaire, devait préparer les travaux; en cette qualité il proposa un plan nouveau de la future publication des *Analectes*, et du projet de former à l'abbaye de Caudenberg une société littéraire, chargée de publier l'histoire des Pays-Bas et un recueil d'archéologie relatif à cette histoire. Ghesquière attachait surtout une grande importance à la numismatique, dont il avait fait une étude approfondie; avec le secours de sa famille il avait formé un cabinet de monnaies. S'il n'a pas découvert ni développé la loi de l'imitation des types monétaires au moyen âge, il l'a devinée en quelque sorte, invoquant parfois à l'appui des attributions de

certaines monnaies l'existence de pièces ayant des types semblables.

Tous ces projets de Ghesquière tombèrent par suite de la parcimonie du gouvernement, de l'antagonisme de l'Académie de Bruxelles qui désirait faire elle-même ces publications et de l'opposition du *Comité jésuitique*. Pour mieux réussir dans son projet de publication, l'Académie s'associa Ghesquière (12 octobre 1780), en dépit des obstacles suscités par certains membres influents. Gérard surtout lui fit une guerre acharnée, par suite de certaines dénonciations adressées d'une manière indirecte par Ghesquière au gouvernement à propos de la bibliothèque du musée Bellarmini. Lorsque, au mois de mai 1781, l'ex-jésuite reçut de Gérard les livres de cette collection, il en fit le récolement au moyen du catalogue dressé par ordre du conseiller Vandereruyce, commissaire royal, chargé de diriger les affaires de la maison professe d'Anvers au moment de la suppression de l'ordre des jésuites. Cette opération révéla la disparition de plusieurs volumes rares et précieux, et des mutilations d'un grand nombre d'ouvrages, dont Gérard avait été le dépositaire. Des manuscrits précieux, confiés aux historiographes par un savant d'Amsterdam, avaient également disparu. Ghesquière, il est vrai, n'accusa personne; mais le fait n'en fut pas moins imputé à Gérard, sans que le gouvernement voulût s'enquérir de la vérité. Dès ce moment Gérard, Des Roches et leurs amis firent une opposition très vive à Ghesquière et aux jésuites en général. Ils ne voulaient pas, disaient-ils, que l'Académie devînt un nid des enfants de Loyola. Enfin, il fut nommé membre du comité des académiciens chargés de publier les monuments historiques, sous la direction du marquis de Chasteler (décret du 16 mai 1781). C'était, de l'aveu du conseiller De Kulberg chargé par le ministre plénipotentiaire de l'empereur d'examiner l'affaire, le membre le plus influent du comité. « Je dois certainement à l'abbé Ghesquière, disait De Kulberg dans un rapport du mois de

« mars 1781, la justice de dire de lui  
 « qu'il joint à des talents et des connais-  
 « sances très étendues, beaucoup d'acti-  
 « vité et d'ardeur pour remplir avec  
 « succès la tâche qui lui est imposée. »  
 En qualité de membre de ce comité,  
 Ghesquière publia les t. I<sup>er</sup> à V des *Acta*  
*Sanctorum Belgii selecta*, qui parurent  
 successivement en 1783, 1784, 1785,  
 1787 et 1789. L'abbé De Smet lui avait  
 été adjoint pour la rédaction des t. III à V.  
 Au moment de terminer le t. V, le mar-  
 quis de Chasteler insista fortement auprès  
 du gouvernement (6 décembre 1788),  
 pour qu'il consentit à laisser continuer  
 par Ghesquière les trois volumes sui-  
 vants, qui devaient paraître successive-  
 ment. Il n'en fut pas ainsi; les événe-  
 ments politiques en décidèrent autre-  
 ment. Le sixième volume, imprimé à  
 Tongres, parut seulement en 1794; ce  
 fut le dernier; la conquête de la Belgique  
 par les Français suivit immédiatement.  
 Ghesquière s'éloigna pour toujours de sa  
 patrie; il s'établit à Essen, où il mourut  
 pendant son émigration, après y avoir  
 rédigé son travail sur David, imprimé  
 à Dortmund. Au milieu de ces travaux,  
 il avait été chargé par le gouvernement  
 autrichien de dresser le catalogue des  
 manuscrits trouvés dans les établisse-  
 ments religieux supprimés par Joseph II,  
 projet qui fut abandonné par suite du  
 peu de soin que l'Etat prit de ces monu-  
 ments littéraires. Malgré ses occupations  
 multiples, Ghesquière trouva aussi le  
 temps de se mêler aux disputes sur  
 l'origine des dîmes, soulevées par l'avo-  
 cat d'Outreput, et à combattre les  
 tendances du parti Vonckiste.

Les publications de notre savant sont  
 les suivantes : *Theses theologiæ duæ cum*  
*responsionibus totidem*. Louvain, in-8°;  
 sa part à la rédaction des t. XLVIII,  
 XLIX, L et LI du mois d'octobre des  
*Acta Sanctorum*. — *Prospectus operis*  
*quod inscribitur Analecta Belgica*. An-  
 vers, 1773, in-4°. Un second prospectus  
 de cette publication fut encore lancé.  
 — Dissertation sur l'auteur du livre  
 intitulé : *De l'Imitation de Jésus-Christ*,  
 Verseil, 1775. — *Dissertation de l'abbé*  
*Ghesquière, historiographe de S. M.*

*I. R., sur les différens genres de mé-*  
*dailles antiques*. Nivelles, 1779, in-4°.  
 — *Lettre de M. J. G. à M. l'abbé Tu-*  
*berville-Needham*, dans l'*Esprit des*  
*Journaux* de 1774. — Ghesquière ré-  
 clama contre la publication donnée à sa  
 lettre sans son aveu, *ibid.*, août 1779.  
 — *Réflexions de M. l'abbé Ghesquière sur*  
*deux pièces relatives à l'histoire de l'im-*  
*primerie*, publiées dans l'*Esprit des*  
*Journaux*, de novembre 1779 et janvier  
 1780. Une seconde édition en fut im-  
 primée à Nivelles en 1779. — *Disserta-*  
*tion sur l'authenticité de la Charte de*  
*fondation de l'abbaye d'Auchy*. Paris, s. d.  
 — *Catalogus numismatum nummorumque*  
*tam veterum, tam recentiorum, quos col-*  
*legit regius princeps ac dux Lotharingæ*  
*Carolus Alexander*. Bruxelles, 1781,  
 in-8°. — *Observations historiques et cri-*  
*tiques sur une brochure ayant pour titre :*  
*Examen de la question, si les décimateurs*  
*ont l'intention fondée en droit de la dîme*  
*des fruits insolite en Flandre*. Bruxelles,  
 1780, in-12°. — *Lettres historiques et*  
*critiques, pour servir de réponse à l'Essai*  
*historique sur l'origine des dîmes*. Utrecht,  
 1784. — *La vraie notion des dîmes, ré-*  
*tablie sur les principes de la jurispru-*  
*dence canonique et civile, sur la doctrine*  
*constante de l'antiquité, sur l'usage non*  
*interrompu des juifs et des chrétiens*.  
 Liège, 1785. — *Prospectus operis, cui*  
*titulus : Acta Sanctorum Belgii selecta*.  
 Bruxelles, 1782, in-4°. — *Acta Sancto-*  
*rum Belgii selecta*, t. I à V. Bruxelles,  
 1783, 1784, 1785, 1787, 1789. Le  
 tome VI Tongerlo, 1794. — *Mémoire*  
*sur un dépôt de médailles romaines déter-*  
*rées à Waereghem*, lu à la séance de l'Ac-  
 adémie de Bruxelles du 7 février 1782.  
*Mémoire sur l'authenticité d'un diplôme,*  
*que Miræus n'a point connu et qui méri-*  
*teroit d'être placé dans un supplément au*  
*recueil de Miræus*, lu dans la séance de  
 l'Académie du 6 décembre 1781. —  
*Mémoires sur trois points intéressants*  
*de l'histoire monétaire des Pays-Bas*.  
 Bruxelles, 1786, in-8°. — *Dissertatio*  
*geographico-historica de majoribus populis,*  
*ante imperatoris Cæsaris Augusti imper-*  
*ium, Belgii hodierni incolis*; dans les  
 mémoires de l'Académie de 1775, —

*Observations sur la notice des Gaules*, publiée par le P. Sirmont; dans les mémoires de l'Académie de 1788. — Une édition de la *Description de la Gaule Belgique*, par Wastelain. — *Première liste de diverses anciennes éditions faisant partie du cabinet de M. l'abbé Ghesquière*. Vers 1789. — *Notion succincte de l'ancienne constitution des provinces Belges*. Bruxelles, 1790, in-8°. — *David propheta, David doctor, David hymnographus, David historiographus seu psalmi prophetici*. Dortmund et Essen, 1800, in-8°; des éditions en ont été imprimées à Gand, 1824, et à Venise, 1825: — *Lettre de Ghesquière à Corneille de Bue*, de 1777, concernant la continuation des *Acta Sanctorum*. Paris, 1850. — Lettres de Ghesquière et de Feller, imprimées dans le *Bibliophile belge*, t. IV. — Notice bibliographique de deux anciens livres de M. l'abbé Ghesquière, dans l'*Esprit des Journaux*, de juillet 1780.

Ch. Piot.

*Acta Sanctorum*, t. VII, d'octobre, prolégomènes. — Delmotte, *Notice sur le marquis de Chasteler dans les Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. IV. — De Reiffenberg, *Introduction à la Chronique de Philippe Mouskés*. — *Messenger des sciences historiques*, 1835, p. 200 et suiv. — *Bulletin de la Commission d'histoire*, 1<sup>re</sup> série, t. I, p. 48 et suiv. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit Belgique*, p. 378. — Guérard, *La France littéraire*. — *Nouvelle biographie générale*, publiée par Firmin Didot. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*. — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1857. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Weiss et Busson, *Biographie universelle ou Dictionnaire historique*, par Feller, t. IV. — De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I, p. 2102. — Archives de la secrétairerie d'Etat et de guerre, du comité jésuitique et du conseil royal.

**GHEWIET** (*Georges DE*), juriconsulte, né à Gand, en 1651, mort à Lille, le 18 juillet 1745. Il était licencié en droit de l'Université de Louvain. Sa longue carrière (94 ans) ne présente aucune particularité qui doive être signalée. Pendant plus de 60 ans, il exerça la profession d'avocat, d'abord au conseil de Flandre, à Gand; puis à Tournai, après que Louis XIV eut établi (1668) un *Conseil Souverain* (Parlement) dans cette ville; enfin, à Douai quand (après la rétrocession du Tournais) le Conseil de Tournai fut transféré dans

cette ville, sous le nom de *Parlement de Flandre*. En 1735, il fut revêtu des titres honorifiques de référendaire honoraire de la chancellerie, et de conseiller du roi Louis XV. Il avait épousé Mad. Agnès Pollet, qui lui donna huit enfants, cinq filles et trois garçons.

De Ghewiet était un avocat disert et instruit. Il s'était fait à Tournai, et plus tard, à Douai, une clientèle fort étendue; son nom figure dans plusieurs procès importants jusqu'à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle; il le dit lui-même dans ses *Institutions du droit Belgique*, quand il cite les arrêts qui les ont décidés.

Les occupations que lui donnait le barreau n'empêchèrent pas De Ghewiet d'écrire quelques ouvrages qui ont dû être accueillis avec faveur par ses contemporains. En voici la liste :

1° *Ordonnantie van Louis den XIV Coninck van Franckeryck ende van Navarre, om de criminele materien, ghegheven tot S. Germain in Laye, in de maendt van Maerte 1670 ende ghesonden aen den Souverain Raedt van Doornycke om de selve te doen onderhouden ende executeeren binnen de limiten van syn ressort. Overgheset, ende gedruckt in het vlaemsch met permissie van Syne Conincklike Majesteit*. Tot Doornycke, by Nicolas Inglebert, ghesworen boeckdrucker, in den H. Ignatius, 1679, in-12°, 206 pages.

Cette traduction de l'ordonnance criminelle de 1670 fut faite après l'établissement du parlement à Tournai. On plaïdait en flamand devant ce parlement; mais bientôt après, Louis XIV ordonna de n'employer que la langue française; dès lors, dit De Ghewiet, ma traduction *n'eut pas de suite*.

2° *Précis de l'Institution du droit Belgique, par rapport principalement au ressort du Parlement de Flandre*. Lille, L. Prevost, 1722, in-12, 539 pages, et Brux., T'Serstevens, 1733, in-12.

C'est un très maigre résumé du droit en vigueur en Flandre et dans le Tournais. De Ghewiet le développa plus tard et le publia sous le titre de :

3° *Institutions du droit Belgique, par*

*rapport tant aux XVII provinces qu'au pays de Liège. Avec une méthode pour étudier la profession d'avocat*; par George De Ghewiet, conseiller du roi, référendaire honoraire de la chancellerie, et ancien avocat au parlement de Flandre. Lille, 1736, gr. in-4°.

*Première édition in octavo, revue, corrigée et augmentée.* Brux. (1758), chez Jean Moris, imp. et lib., 2 vol. pet. in-8°.

Il y a beaucoup à retrancher de ce titre. Le Pays de Liège, notamment, n'y figure que par quelques citations des *Observationes*, etc., de Ch. de Méan; j'en dirai autant des XVII provinces, autres que les Flandres, le Tournaisis et le Brabant.

De Ghewiet ne discute pas, il expose sur chaque partie du droit civil, les règles coutumières ou édictales suivies de son temps, et quand il touche à une question plus ou moins douteuse, il se borne à citer les arrêts qui l'ont décidée et les auteurs qui en parlent. Ce sont ces citations assez nombreuses qui font le principal mérite des *Institutions*.

Quant à la *méthode pour étudier la profession d'avocat*, qui se trouve à la suite des *Institutions*, c'est une sèche nomenclature des coutumes générales et des auteurs que doit étudier l'avocat du ressort du Parlement de Flandre et du Brabant.

Indépendamment des ouvrages imprimés que je viens de citer, De Ghewiet avait écrit encore un *Commentaire sur la Coutume de Tournai*, etc.

Un *Grand Répertoire de jurisprudence ou Recueil des arrêts du Parlement de Flandre*.

L'auteur cite plusieurs fois ces deux ouvrages dans ses *Institutions*, mais les manuscrits sont perdus. G. Nypels.

Britz, *Mémoire couronné*. Notice un peu fantaisiste. — Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*. Renseignements particuliers obtenus de MM. les archivistes de Tournai et de Lille.

**GHIFFENE** (*Laurent*), professeur de l'enseignement supérieur et écrivain, né à Renaix vers 1594, décédé à Louvain le 6 mai 1637. Il était fils de Pierre Ghiffene et de Marie Fourmanoir, et fit probablement ses humanités dans

sa ville natale. En 1611, il vint étudier la philosophie à Louvain et remporta la première place, comme élève du collège du Lis, à la promotion générale de la faculté des Arts, qui eut lieu en 1613. Après s'être appliqué quelque temps à la médecine et à la théologie, il fut rappelé au collège du Lis pour y enseigner la philosophie et remplit brillamment ces fonctions jusqu'au moment de sa mort. En vertu des privilèges de nomination dont jouissait la faculté des Arts, il avait obtenu, vers 1625, deux prébendes canoniales : une de la collégiale de Saint-Hermès, à Renaix, et une autre du chapitre de Thorn, près de Maestricht.

Ghiffene a publié : *Prodidagmata sive logica pars prima, introductoria ad organum Aristotelis*. Lovanii, Joannes Oliverius et Cornelius Coenestinius, 1627; vol. in-4° de 245 pages, réimprimé chez Corn. Coenesteyn en 1641 (vol. in-4° de 240 pages).

Paquot pense qu'on peut lui attribuer aussi l'ouvrage suivant : *Præcipuæ definitiones, divisiones ac regulæ ex logica, physica et metaphysica Aristotelis, in gratiam studiosorum philosophiæ Academicæ Lovaniensis*. Lovanii, Joannes Oliverius, 1630, vol. in-24°.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 16.

**GHIGNY** (*Charles-Etienne*, baron), homme de guerre, né à Bruxelles le 14 janvier 1771, mort le 30 novembre 1844, était issu d'une famille obscure dont le chef était maréchal ferrant à Bruxelles. Le jeune Ghigny s'enrôla à l'âge de 17 ans, dans une des compagnies de volontaires qui furent levées dès le début de la révolution brabançonne. Il servit ensuite dans l'armée du général Vandermersch et, plus tard, fut incorporé dans l'armée française en qualité de chef d'escadron au 17<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval (6 février 1793). La brillante valeur qu'il déploya en toute circonstance lui fit obtenir rapidement toutes les distinctions qui, à cette époque, récompensaient les actions d'éclat. En 1773, la république lui décerna un sabre

d'honneur ; Napoléon le nomma légionnaire dans la Légion d'honneur le jour de la création de cet ordre, l'éleva au grade de colonel commandant le 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, le fit officier de la Légion d'honneur et baron. Toutes ces distinctions avaient été méritées par les services de Ghigny, pendant plus de 25 campagnes qu'il avait faites dans toutes les parties de l'Europe où les armées françaises portèrent successivement leurs aigles triomphantes.

Après la chute de l'empire, le baron Ghigny revint dans sa patrie, fut promu au grade de général le 21 avril 1815 et combattit à Waterloo. Il prit ensuite le commandement de la cavalerie dans la 5<sup>e</sup> division militaire, puis le commandement général des troupes dans la province de Liège (1<sup>er</sup> juin 1824). Le 26 juin 1826 ayant été élevé au grade de lieutenant général, il reçut le 3<sup>e</sup> grand commandement dans les Pays-Bas.

Après l'émancipation de la Belgique, en 1830, le baron Ghigny fut confirmé dans son grade de lieutenant général, mais des infirmités résultant des nombreuses blessures qu'il avait reçues à la guerre, l'empêchèrent de conserver longtemps un commandement actif. Il fut mis dans la position de disponibilité en 1832 et pensionné définitivement le 3 juillet 1835.

Le baron Ghigny était commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de 2<sup>e</sup> classe de l'ordre militaire de Guillaume et décoré de l'ordre de Léopold.

Baron G. Guillaume.

Archives de la guerre. — Livre d'or de l'ordre de Léopold. — Vignerot, *la Belgique militaire*.

**GHISELIN** (*Jean*) ou **GHISELAIN**, musicien compositeur, vivait à la fin du x<sup>v</sup>e et au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. On manque de détails sur sa vie ; on ne connaît pas même le lieu de sa naissance ; mais Fr. Fétis le croit originaire du Hainaut, où il existe, en effet, encore plusieurs familles portant ce nom.

Glairean donne à ce musicien la qualification de *Symphoneta*, ce qui fait supposer qu'il fut simple exécutant dans l'une ou l'autre chapelle. On a cepen-

dant de lui cinq messes, publiées par Petrucci de Fossombrone, dans la collection intitulée : *Missa diversorum auctorum quatuor vocibus*. Venise, 1503. Le quatrième livre des Motets de la Couronne, publié en 1503, par le même éditeur, contient aussi des motets à quatre voix, composés par Ghiselin. Glairean, dans son *Dodecachordon*, p. 218, donne un morceau à quatre voix, comme exemple " de l'emploi simultané des " quatre proportions triple, hémiole " de sesquialtère ou diminuée, hémiole " de prolation, et hémiole de temps. " C'est un exemple chargé de difficultés de l'ancienne notation. Le savant directeur du conservatoire royal de Bruxelles constate que Ghiselin écrivait l'harmonie avec beaucoup de pureté, et, ce qui était rare de son temps, avec plénitude.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**GHISLAIN** (*Saint*), abbé, florissait au viii<sup>e</sup> siècle. La tradition, quoiqu'elle le fasse descendre d'une famille gauloise ou belge, affirme qu'il naquit et fut élevé en Grèce sur le territoire de la ville d'Athènes. On croit qu'il fit, dans la capitale de la Grèce, ses premières études littéraires, et qu'il s'y fit recevoir comme religieux dans une communauté suivant la règle de saint Basile. Après y avoir longtemps édifié ses confrères par l'exemple de toutes les vertus, et reçu la prêtrise, il se rendit à Rome pour visiter les tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul. Au lieu de retourner dans sa patrie, il vint dans les Pays-Bas où il arriva, selon toute probabilité, en l'année 648. Il alla trouver immédiatement saint Amand, qui occupait alors le siège épiscopal de Maestricht ; et une étroite amitié s'établit entre eux à la suite de cette entrevue.

Afin de se sanctifier dans la solitude, Ghislain se retira dans un bois, sur les bords de la rivière la Haisne, dans le Hainaut ; il y bâtit quelques cellules pour lui et pour ses disciples Lambert et Bellire, qui avaient été ses compagnons de voyage. Mais bientôt

des envieux calomnièrent le saint ermite auprès de l'évêque de Cambrai, saint Aubert, sous la juridiction duquel se trouvait l'endroit où s'élevaient les cellules. Le saint évêque manda aussitôt Ghislain, et l'interrogea sur son origine et sur le but qu'il voulait atteindre :

« Je suis Grec de nation, répondit Ghislain, et chrétien de profession, né à Athènes et régénéré par le baptême de Jésus-Christ. J'ai été à Rome et, par ordre de Dieu, je suis venu dans ce pays m'établir sur les bords de la Haisne, dans une terre appelée *Ursi Dongus*, où je travaille de mes mains et où je désire élever un oratoire en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul. Je me proposais de solliciter la permission de Votre Grandeur, mais vous m'avez prévenu en me faisant appeler. » A ces paroles l'évêque exhorta Ghislain à persévérer dans son dessein et lui promit de venir dédier l'église du monastère dès qu'elle serait achevée. Ceci eut lieu, en effet, en 653, en présence de saint Amand.

L'établissement religieux fondé par saint Ghislain prit bientôt des développements considérables, et c'est à lui que la ville de Saint-Ghislain doit son origine et ses accroissements.

Tout en travaillant à la sanctification de ses disciples, le saint ne négligeait pas d'exercer une heureuse influence au dehors du monastère. C'est sur ses conseils que sainte Waudru et sainte Aldegondé résolurent de se consacrer entièrement au Seigneur, et fondèrent des communautés religieuses, l'une dans un endroit nommé *Castrî locus*, qui devint plus tard la ville de Mons, l'autre à Maubeuge, ville qui lui doit également sa naissance.

Ghislain mourut dans son monastère vers l'année 685, et y fut enterré dans l'église. Des miracles ne tardèrent pas à s'opérer par son intercession et à amener près de son tombeau un grand concours de pieux pèlerins.

Le couvent fondé par le saint portait primitivement le nom de *Celle des saints apôtres Pierre et Paul*. Il fut détruit par les Normands, vers l'année 881, et

resta en ruines jusque vers 933, lorsque la vie monastique y fut rétablie. Bientôt après, on vit s'élever la célèbre abbaye bénédictine qui subsista, avec grande splendeur, jusqu'à la tourmente révolutionnaire de la fin du siècle dernier.

E.-H.-J. Reusens.

Butler, *Vies des pères*, etc., éd. de De Ram, V, p. 378.

**GHISLAIN** (*Emmanuel-Joseph*, chevalier, puis baron de Beaumont, St-Quentin), homme de guerre né à Trazegnies, en 1767, mort à Vienne, le 23 janvier 1813. Son père, Nicolas-Joseph Ghislain, bailli de la franche terre et marquisat de Trazegnies, était issu d'une vieille noblesse française. Le jeune Emmanuel fut élevé dans la maison d'éducation de Malines; entra au service, en 1785, en qualité de cadet, dans le 58<sup>e</sup> régiment d'infanterie (régiment de Beau-lieu), et y obtint le grade de sous-lieutenant dès l'année suivante. Peu de temps après, il passa dans le régiment des dragons de Latour. Sa conduite au combat de Marquin, près de Tournai, le 29 avril 1792, lui fit décerner la croix de Marie-Thérèse. Il dirigeait, ce jour-là, une reconnaissance à la tête d'un faible détachement de son régiment. Pendant que les Autrichiens attaquaient les Français près de Baisieux, il pénétra, de son propre mouvement, dans le village, en chassa l'ennemi et, par cette manœuvre hardie, il protégea la marche offensive de son régiment. Profitant alors du désordre avec lequel les républicains effectuent leur retraite, il les charge avec impétuosité, les disperse complètement, fait de nombreux prisonniers et s'empare de quatre canons, d'autant de voitures de munitions et d'une immense quantité d'effets d'équipement.

Quelque temps après ce fait d'armes, le 27 octobre, il se distingua de nouveau dans un combat contre une colonne française, qu'il dispersa et poursuivit jusque sous les murs de Lille, malgré un coup de feu qu'il reçut dans la bouche.

Pendant la campagne de 1794, il était

chef d'escadron, et se distingua dans les combats auxquels donnèrent lieu les sorties de la garnison de Douai. L'année suivante, il se fit encore remarquer à Frankenthal. La campagne de 1799, en Allemagne, fournit au chevalier Ghislain de nouvelles occasions de déployer sa bravoure. A la bataille de Strockach, l'infanterie française cherchait à déborder le flanc gauche des Autrichiens; Ghislain s'élança sur elle avec quelques dragons, la débusqua et fit de nombreux prisonniers. Il fut mis à l'ordre de l'armée pour cette action d'éclat qui exerça une grande influence sur l'issue de la journée. Les nombreuses blessures dont il était couvert l'obligèrent à prendre sa pension après la paix de Lunéville, mais il n'avait encore que 34 ans, et ne put se résigner longtemps à l'inaction. Lors de la campagne de 1805, il rentra en qualité de major au 2<sup>e</sup> régiment de cuirassiers. A la conclusion de la paix, il quitta de nouveau l'armée, mais en 1809, on le pria d'accepter, avec le grade de lieutenant-colonel, le commandement d'un bataillon de Landwehr Viennois; il céda, et pendant cette campagne il ne se distingua pas moins qu'autrefois. Aux batailles d'Aspern et de Wagram, notamment, il rendit les plus grands services par l'initiative qu'il sut prendre à propos et par l'énergie qu'il ne cessa de déployer. Après cette campagne Ghislain, qui avait été promu au grade de colonel et de brigadier de la Landwehr de Vienne, reçut de l'empereur d'Autriche le titre de baron, digne récompense des services éclatants qu'il avait rendus pendant plus de vingt-cinq ans de guerre presque continue.

Baron G. Guillaume.

Hertenfelt, *der Militar Maria Theresian orden and Sipine Mitleiden*, Wurzbach. — Guillaume, *Histoire du régiment de Latour*.

**GHISTELE (Josse VAN)**, voyageur flamand, né à Gand, en 1446, mort en 1525. Il était chevalier et seigneur d'Axel, de Moere, de Maelstede, etc. Sa famille, dont Paquot donne la généalogie, se rattachait aux Baudouin de Flandre dès le x<sup>e</sup> siècle. Son père, Gérard Van

Ghistele (du bourg situé entre Bruges et Nieuport), était grand bailli de Gand; mais fut chassé en 1451 pour avoir pris trop chaudement les intérêts du duc de Bourgogne. Sa mère, Isabelle ou Elisabeth de Wilde, était fille de Jean de Wilde, vicomte de Zélande, de la maison de Cruyninghen, et avait été quelque temps chanoinesse au noble chapitre de Maubeuge. Josse se mit tout jeune au service de Charles le Téméraire, qui le créa chevalier à la bataille de Saint-Trond, le 27 octobre 1467. Ce prince ayant été tué près de Nancy, le 5 janvier 1477, Van Ghistele retourna à Gand, et fut bientôt élu premier échevin de la *keure* ou du premier banc. Le même honneur lui fut accordé en 1480. Le 15 novembre de l'année suivante, inspiré par la piété et quelque peu aussi par la curiosité née de ses lectures romanesques (par exemple, par l'histoire de *Floris en Blancefloir*), il partit pour l'Asie. Ce fut le 15 septembre 1481 que le chevalier Josse quitta son château de Moere, situé à Zuyddorp, près d'Axel, avec son chapelain Ambroise Zeebout, qui se chargea, à son retour, de la rédaction du voyage. A Aix-la-Chapelle il s'arrêta, non seulement parce qu'il avait à y gagner une indulgence, mais en outre parce qu'il mit du temps à s'y guérir d'un mal de jambe. Arrivé à Cologne, il lut, dans un petit livre contenant la légende des Trois Rois, et qui se vendait dans la cathédrale, « que tous les chrétiens des Pays-Bas qui se rendaient au royaume du *prêtre Jean*, avec des objets qui avaient touché les reliques des Trois Rois, y étaient parfaitement accueillis. »

Cela ne fit qu'augmenter son désir de visiter l'Orient. Il se mit en route avec son frère Georges et ses amis Jan Van Vaernewyc et Jooris Palingh. Ils avaient fait ample provision de reliques, de médailles, de certificats et d'objets sacrés. Cette provision s'accrut encore à Rome, où ils arrivèrent après avoir traversé la Bavière, l'Autriche, la Lombardie, la Toscane et les Etats de l'Eglise. De Rome, Josse se dirigea sans retard sur Venise, où il s'embarqua sur une galère

dont le patron, Mathieu de la Tour, le conduisit en Albanie, à Corfou, et enfin à Beyrout.

« Quant à l'Albanie, raconte-t-il, « c'est à la désunion qui règne parmi « les seigneurs de ce pays, qu'on doit « de l'avoir vu passer sous la domina- « tion mahométane. Un seul résista « longtemps au Croissant, ce fut le fa- « meux Scanderbeg, qui tua autant de « Turcs qu'il en existe encore mainte- « nant. » Selon l'esprit du temps, les observations les plus curieuses se mêlent à des crédulités enfantines. Ici, il rencontre un Malinois, François *Tudisco* (c'est-à-dire le Thiois), qui s'enrichit au Caire en travaillant l'or et le cristal ; ailleurs, il décrit un camp de Zingaris ; plus loin, il signale la plaine de Rama, où se battit Godefroid de Bouillon et je ne sais quel village où saint Georges vainquit le célèbre dragon.

En visitant les ports de la Syrie, il dit de Saint-Jean d'Acre : « Cette ville « est maintenant perdue, et son com- « merce aussi ruiné que celui de l'Écluse « en Flandre ; ses palais, ses édifices ne « présentent plus qu'un monceau de « décombres. » Van Ghistele se joint ensuite à une caravane de chrétiens, telle qu'on en rencontrait alors en grand nombre, se rendant à Jérusalem pour célébrer le Vendredi-Saint. Il décrit les diverses sectes de chrétiens qu'il y rencontre. « Il en est qui s'agitent en « cadence, se tenant par la main autour « d'un prêtre, qui marche lentement « sous un dais et qui tient sur sa tête « le livre des Évangiles, orné de pierres « précieuses. Ils dansent avec tant de « rapidité qu'on dirait un tourbillon. »

Pour visiter Nazareth et quelques autres lieux de la Terre-Sainte, Josse s'adjoint trois mameluks du soudan d'Égypte, chrétiens renégats de Bordeaux. Les détails qu'il donne sur la vie des mameluks rappellent un peu Joinville ; mais il y a bien moins de naïveté. Même remarque au sujet d'un camp de Bédouins. En partant de Gaza pour atteindre l'Égypte, ils faillirent être assassinés par des corsaires catalans. Arrivés enfin au Caire, qu'ils trouvèrent grand

comme leur ville de Gand, ils eurent la faveur d'être reçus par le soudan. Son palais seul est aussi grand que Termonde. Le Nil est un fleuve sans égal et bien digne des Pyramides qui sont ou des sépultures ou les anciens greniers d'abondance du temps de Joseph. « On « trouve, dans les ruines dont le pays « est semé, des serpents nommé *tirii* et « et dont on fait la *tériacle* égyptienne « des apothicaires. »

Les descriptions des ruines de Thèbes, de Memphis, de Damiette et surtout d'Alexandrie sont encore dignes aujourd'hui d'être relues. Le noble voyageur aime à détailler tout ce qu'il voit dans les *fondigos* ou comptoirs des Vénitiens, des Turcs, des Barbaresques, des Espagnols, des Génois, des Catalans, des Abyssins, des Tartares, des Persans, des Arabes ; car le monde entier y trafique. Les pèlerins gantois n'oublièrent pas de visiter le monastère de Saint-Macaire, « grand comme Baudeloo au pays de « Waes. »

Après avoir réuni les provisions nécessaires, ils se joignent à une caravane de marchands pour se diriger vers la mer Rouge. Ils visitent le mont Sinaï, la Mecque et le royaume d'Aden. Ce fut là que Josse conquit le surnom, qui lui resta, de *grand voyageur*.

D'Alexandrie, au retour, on visita l'île de Chypre, « une des plus fertiles « du monde. » La curiosité suggère alors un nouveau voyage en Syrie pour visiter Damas et le Liban. On pousse encore plus loin, et après avoir admiré Alep et Antioche, on se rend en Perse, avec l'espoir d'arriver enfin jusqu'au mystérieux *prêtre Jean*. Mais Tauris (Tébriz) fut le terme de leur voyage. Les obstacles et les dangers devenaient excessifs, et plus d'un compagnon de Van Ghistele se sentait fatigué, découragé. On renonça donc à voir le *prêtre Jean*, et l'on se contenta de quelques *renseignements* sur les sirènes, les pygmées, les salamandres et autres êtres légendaires. Ils parvinrent à louer un navire à Tripoli de Syrie. Après avoir essuyé en pleine mer une assez vive attaque d'un navire corsaire, ils par-

viennent à Rhodes, qu'ils visitent en détail. Des préparatifs formidables de guerre navale les empêchent d'arriver jusqu'à Constantinople. Ils s'embarquent pour Corfou où ils logent chez les Frères Mineurs. En trois jours et trois nuits, ils font la traversée de Sicile. Ils visitent Syracuse, Palerme, Catane, Messine et même le mont Etna.

Les compagnons ayant tous repris un courage nouveau, on se décide à parcourir les côtes barbaresques. Tripoli, l'ancienne Carthage, et Tunis sont décrits d'une façon très piquante. Il y a là, surtout, le tableau d'une grande chasse au lion qui devait intéresser les esprits alors fort occupés de cette partie de l'Afrique. Revenus en Italie, Josse et ses compagnons traversèrent à cheval le nord de ce pays depuis Gênes jusqu'à Venise. Là, retenus par un procès au sujet des joyaux qu'ils rapportaient d'Orient, ils n'eurent que trop le temps d'étudier par le menu cette curieuse oligarchie. Enfin, s'étant décidés à laisser des mandataires pour les représenter, ils se dirigèrent sur Bâle, descendirent le Rhin jusqu'à Cologne et arrivèrent à Anvers le 24 juin 1485.

Van Ghistele revit enfin son château de Zuyddorp après une absence de quatre ans. Il se mit aussitôt avec son chapelain Zeebout à classer les notes de ce long voyage. Il en sortit une relation divisée en huit livres, et dont la lecture est encore très utile aujourd'hui, mais rien ne fut imprimé du vivant du chevalier. Voici le titre de la première édition qui ne parut à Gand qu'en 1557, chez Henric Van der Keere :

*'t Voyage van Mher Joos van Ghistele, oft anders 't excellent, groot, zeldsaem ende vremd voyage ghedaen by wylent edelen ende weerden heer Joos van Ghistele, in synen levene riddere, heer van Aele, van Maelstede, ende van den Moere, enz., 't anderen tyden viermaal voorschepene van Ghendt. Tracterende van veelderande wonderlycke ende vreedde dinghen geobserveert over zee in de landen van Sclavonien, Grieken, Turkyen, Candien, Rhodes ende Cypers. Voorts ook in den lande van Beloften, Assyrien, Arabien,*

*Egypten, Ethiopien, Barbarien, Indien, Persen, Meden, Chaldeen ende Tartarien, metter geleghenthed der selver landen ende meer ander plaeten, insulen ende steden van Europaen, Azien ende Afriken, alzoo in de prologhe breeder blyckt.*

La seconde édition parut en 1557, chez le même imprimeur d'Anvers.

La troisième qui fut annoncée à Gand, en 1572, chez la veuve Salenson, sortait en réalité des presses anversoises de Gillis Van den Rade. Elle forme un petit in-folio gothique, de 383 pages sans les liminaires qui contiennent : 1<sup>o</sup> Une dédicace à Philippe de Liedekerke, chambellan de Charles-Quint; 2<sup>o</sup> une préface avec un catalogue des auteurs cités; et enfin 3<sup>o</sup> deux tables, l'une des matières, l'autre des noms.

Une traduction française parut à Lyon, en 1564, et popularisa le livre. Le chevalier Josse Van Ghistele, à peine revenu en Flandre, était de nouveau *Voorschepen*, d'est-à-dire premier échevin (1486). — Il est élu grand bailli de Gand, le 12 août 1492. Outre ces emplois, il fut encore écoutête héréditaire de Hulst, d'Axel et des Quatre-Métiers (*Ambachten*), ou territoires qui dépendent de ces petites villes. Enfin, il fut successivement conseiller et chambellan de Maximilien, roi des Romains, et de Philippe le Beau, son fils. Il s'était marié avec Marguerite de Raveschoot, fille de Jacques de Raveschoot et de Josine Villain.

J. Stecher.

Blommaert, *De Nederduitsche schryvers van Gent*. — Paquot, *Mémoire. hist. et litt.*, t. XVIII. — Baron de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*. — J. Vander Haghen, *Bibliographie gantoise*. — Schayes, *Messager des arts et des sciences historiques de Gand*, année 1836, p. 1-30.

**GHISTELE** (*Kornelis van*), rhétoricien d'Anvers du xv<sup>e</sup> siècle. On le vantait surtout pour sa grande connaissance du latin. Il paraît s'être beaucoup occupé d'enseignement. Ses traductions originales et poétiques de Tércence, d'Horace, de Virgile et d'Ovide, annoncent un excellent disciple de l'humanisme d'Erasmus. Il est vrai qu'on a pu lui reprocher de franciser et de latiniser son style pour mieux rendre certaines

nuances de l'antiquité. On connaît, outre ses traductions en vers, un poème flamand sur le *Sacrifice d'Iphigénie*. Voici le titre de quelques traductions de Cornelis Van Ghistele : *Terentius comedien, nu eerst uit den latine in onser duytscher overghesedt*. Antw., 1554, 1596, in-12. — *Satyræ oft Sermones geschreven in latine duer Q. Horatius Flaccus nu eerst duer Cornelis Van Ghistele in onser duytscher talen overghesedt*. Antw., 1569, in-4<sup>o</sup>. — *Der Griecxser princersen ende jonckvrouwen clochtige sendtbrieven, heroidum Epistolæ, ghenaeamt, beschreven duer Ovidius ende nu duer C. Van Ghistele overgheset*. Antw., 1559, in-12. (Van Ghistele y a ajouté une dizaine d'épîtres en réponse à celles d'Ovide). — *Die twaelf boeken Aeneas, ghenaeamt in t'latyn Aeneidos beschreven door Virgilius Maro, nu eerst in onser duytscher talen, duer Cornelis Van Ghistele overgheset*. Antw., 1583, 1589, in-12, avec figures. (Editions nombreuses, même antérieures à 1583.)

J. Stecher.

Gf. Willems, *Verhandeling*, I, 428. — J. Vander Haghen, *Bibliotheca belgica*.

**GHISTELLES** (les seigneurs de). Les possesseurs de la seigneurie de Ghisteltes ont joué un grand rôle en Flandre, mais nous ne mentionnerons ici que les principaux d'entre eux.

Jean de Ghisteltes, fils aîné d'un seigneur du même nom et d'Isabelle de la Woestine, vivait sous le règne du comte de Flandre Guy de Dampierre; pour des motifs qui sont restés inconnus, il abandonna la cause de ce prince pour s'attacher à celle du roi Philippe le Bel et figura parmi les *leliaerts* ou partisans du Lys. Il se trouvait à Bruges le 13 juillet 1301, mais il parvint à fuir. Rentré en Flandre après la paix d'Athies, il fut quelque temps emprisonné par ordre du comte Robert de Béthune, mourut le 28 octobre 1315 et reçut la sépulture dans l'église des Augustins, de Bruges, où on lui éleva un riche mausolée. Il s'était marié deux fois : d'abord à Marguerite, fille de Gérard de Luxembourg, seigneur de Durbuy, puis à Isabelle, dame d'Oudenbourg. Son fils aîné, Jean, périt

à la bataille de Crécy, en 1346. Son petit-fils, Jean, fut l'un des gentilshommes qui défendirent Audenarde contre les Gantois, en 1380. Son arrière-petit-fils, toujours appelé Jean, et surnommé *le grand sire de Ghisteltes*, prit énergiquement la défense de son suzerain, le comte Louis de Male, contre les accusations que Pierre de Craon lui adressa, dans une grande réunion tenue à l'Ecluse et à laquelle assistait le roi de France Charles VI. En 1382, le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, lui conserva la confiance que Louis de Male lui accordait, et le comprit au nombre des seigneurs auxquels il confia le gouvernement de la Flandre pendant ses voyages et qu'il appela à faire partie de la chambre des comptes instituée par lui; en 1386, il parvint à apaiser une émeute qui éclata à Bruges contre les troupes françaises, mais, la même année, il fut accusé de complicité dans le meurtre de Walter de Crayenworm, qui avait empêché la conclusion du mariage d'un de ses familiers, Franc De Hamer, avec une jeune fille, appelée Elisabeth Rogiers. Il fut alors condamné à fonder une chapelle et à payer à la veuve et aux enfants du défunt une amende de deux mille francs d'or. On le vit néanmoins déployer un grand luxe dans le tournoi dit *de la Gruythuyse*, qui se tint à Bruges, en 1393; lui et Jean, seigneur de la Gruythuyse, qui l'avaient organisé, y parurent accompagnés chacun de cinquante hommes nobles. Après avoir servi Philippe le Hardi et son fils Jean sans Peur dans une foule d'expéditions et de combats, il décéda en l'année 1414. Son fils aîné, Jean, était mort d'une épidémie au siège d'Auxerre, en 1412, après avoir reçu en fief de Jean Sans Peur la propriété de la ville de Ghisteltes, qui, jusque-là, était restée distincte de la seigneurie du même nom (2 février 1410-1411). Son frère et son héritier, Louis de Ghisteltes, ayant péri, en 1415, à la journée d'Azincourt, la branche aînée de la famille s'éteignit, et son patrimoine passa à d'autres familles. Isabelle de Ghisteltes, cousine des derniers seigneurs de ce nom,

épousa successivement Hugues de Melun, seigneur de Faluy, et Robert de Béthune, vicomte de Meaux; elle n'eut, de ce dernier, qu'une fille: Jeanne, femme de Robert de Bar, comte de Marle et de Soissons, dont la fille unique, Jeanne de Bar, fit passer la terre de Ghistelles dans l'illustre maison de Luxembourg par son mariage avec Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France.

Alphonse Wauters.

De Limburg-Stirum, *Le Chambellan de Flandre et les sires de Ghistelles.*

**GHIZEGHEM** (*Heyn VAN*), compositeur de musique du xve siècle. Il fut chantre et valet de chambre de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et un biographe (M. le chevalier L. de Burbure) le considère comme ayant été élève d'Ockeghem. Son prénom est, en flamand, le diminutif de *Heynrick*: Henri; quant à son nom, on ne sait s'il était patronymique ou s'il provenait de la localité d'où il était originaire: *Ghyseghe* est un village de la Flandre, situé entre Alost et Termonde.

En 1423, Heyn habitait la ville de Courtrai. Il figure sous la dénomination de *Henricus de Ghiseghem, incola hujus civitatis* dans l'autorisation accordée en cette année pour l'érection, dans la cathédrale de Cambrai, d'une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Grâce. C'est la mention la plus ancienne que l'on ait trouvée du nom de notre compositeur. D'accord avec M. Edmond van der Straeten, nous croyons qu'à cette époque Heyn remplissait un emploi dans la cathédrale de Cambrai. Il est mentionné, en 1468, comme chantre et valet de chambre de Charles le Téméraire, dans les comptes de l'hôtel du duc. On sait qu'il avait fait, avec le compositeur Robert Morton, clerc de la chapelle du prince, un voyage à Cambrai.

Une chanson recueillie dans un manuscrit de la collection des ducs de Bourgogne (appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de Dijon) a conservé le souvenir de l'accueil fait, à Cambrai, aux deux musiciens.

Elle dit :

La plus grant chière de jamais  
Ont fait à Cambray la cité,  
Morton et Heyne. En vérité,  
On ne le pourrait dire huy mets.

Se sont esté servis de beaux mais  
Tout partout où ils ont été.  
Encore, je vous jure et promets,  
Sur bas instruments, a planté,  
Ont joué et si fort chanté  
Qu'on les ouy près de mais.

Heyn n'alla pas seulement à Cambrai, car aux archives du Royaume, à Bruxelles, fol. 57 vo du registre 1923, de la chambre des comptes, se trouve mentionné un paiement: *« A Heyne van Ghizeghem, chantre et valet de chambre de Monseigneur, la some de viij livres de gros, pour don à luy fait par Monseigneur en considération d'aucuns services qu'il luy a fait, et pour soy deffrayer de sa ville de Mons, en Haynaud, où il fu. »*

C'est tout ce qu'on a découvert sur la vie de Heyn. Quant à ses compositions, le nombre de celles qui sont venues jusqu'à nous n'est pas considérable. Le manuscrit de Dijon, que nous avons cité, contient de lui une chanson à trois voix, sur paroles françaises, commençant par les mots: *De tous biens plaine est ma maistresse*; elle est écrite dans le deuxième mode du plain-chant. La collection *Harmonice Musices Odhecaton*, imprimée à Venise, par Petrucci, de 1500 à 1503, renferme trois chansons de notre artiste. L'on trouve dans le livre A de ce recueil, publié en 1501, celle à quatre voix, intitulée: *Amour, Amours*, et une autre à trois voix, intitulée: *A les Regres*. Le livre B, également publié en 1501, contient la chanson à trois voix: *la Regrettée*. La seconde du livre A fut réimprimée en 1538. Aaron cite de Heyn une chanson commençant par les mots: *Dung aultre amor*. Enfin, dans un recueil de chansons françaises de la bibliothèque *Magliabecchiana*, fonds *Strozzi*, cl. XIX, n° 178, il existe encore trois compositions du chantre de Charles le Téméraire.

Alphonse Goovaerts.

Aaron, *Trattato della natura et cognitione de tutti gli tuoni*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Le Glay, *Recherches sur l'église*

métropolitaine de Cambrai. — Stephen Morelot, *De la musique au xve siècle*. Notice sur un manuscrit de la Bibliothèque de Dijon. — Van der Straeten, *La musique aux Pays-Bas avant le XIX<sup>e</sup> siècle*.

**GHUENS**, peintres. Les comptes de Malines mentionnent quatre peintres de ce nom.

GHUENS ou GHEENS ou GEENS (*Jean*), qui vivait au xv<sup>e</sup> siècle; en 1528, il exécuta pour l'hôtel de ville de Malines un *Christ en croix*, entouré de divers personnages. Cette œuvre lui valut 2 livres 10 sous. En 1533-1534, il dessina les modèles des bijoux destinés à être donnés en prix à l'occasion d'un tir et il peignit plusieurs cartels qui figurèrent dans cette circonstance.

GHUENS (*Jacques*), qui exerçait la peinture à Malines en 1558, mais sur lequel on n'a pu recueillir de renseignements biographiques.

GHUENS (*Jean*), dit *Prins* ou *Prinske* (le petit prince). Ce peintre florissait à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvii<sup>e</sup>. Le musée de Malines possède de sa main un très bon tableau : le *Siège de Lierre* en 1595. (Toile. H. 1<sup>m</sup>,70. L. 2<sup>m</sup>,35.) L'on y voit, à vol d'oiseau, la place assiégée; devant les remparts de celle-ci sont groupés les guerriers malinois, dont plusieurs sont des portraits. Nous avons décrit cette œuvre en détail, ainsi que d'autres œuvres secondaires de Ghuens dans l'ouvrage indiqué plus loin. En 1589-1590, il leva le plan topographique de Malines, et en 1596, il dressa un plan stratégique de cette ville et de ses environs. Il conduisit les travaux de décoration exécutés à Saint-Rombaut, à l'occasion du service funèbre célébré pour l'âme de Philippe II; il peignit lui-même et dora les blasons, ainsi que les ornements du catafalque. Enfin en 1617, il livra deux plans pour la nouvelle châsse de saint Rombaut.

Jean Ghuens eut de Marie de Mayere, qu'il avait épousée à Malines le 1<sup>er</sup> janvier 1579, plusieurs enfants. L'un de ses fils, BAUDOUIN GHUENS, baptisé à Saint-Rombaut le 15 avril 1599, devint

peintre. Il avait une autre spécialité : celle d'établir des cadrans solaires, besogne dont il s'occupait encore très habilement en 1672. Emmanuel Neeffs.

*Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. 1<sup>er</sup>, p. 271 et suivantes.

**GHUYSET** (*Antoine*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1615 et décédé à Malines le 10 juillet 1687. Entré dans la compagnie de Jésus en 1650, il enseigna pendant cinq années les humanités et devint ensuite préfet des études. Recteur pendant vingt-cinq ans des collèges de Courtrai, de Bruges et de Gand, il prêcha fréquemment dans sa langue maternelle et consacrait ses loisirs à donner l'instruction chrétienne aux enfants.

On a de lui les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Corte meditatie op de passie ons Heere Jesu-Christi*. Yperen, J. Vermout, 1683; vol. in-8<sup>o</sup> de 148 pages. — 2<sup>o</sup> *Troost in het leven ende in de doot*. Antwerpen, M. Knobbaert, 1683, vol. in-16 de 136 pages. — 3<sup>o</sup> *Meditatie voor 't geheel jaer in twee deelen*. Antwerpen, M. Parys, 1684, 2 vol. in-12 de 549 et 450 pages. Cet ouvrage fut réimprimé d'abord à Anvers en 1688, 1694, et une dernière fois sans date; puis à Gand, chez M. Vander Ween, en 1715; enfin une nouvelle édition, revue et retouchée pour le style, a été publiée à Anvers, chez la veuve Schoenssetters en 1839, 4 vol. in-18. — 4<sup>o</sup> *Historie van Julianus den Apostaet*. Yperen, A. De Backer, 1685, vol. in-8<sup>o</sup> de 524 pages. — 5<sup>o</sup> *Sevenvoudighe ende wonderbaere liefde van Jesus in 't heyligh Sacrament des Autaers*. Antwerpen, M. Knobbaert, 1683, vol. in-12 de 159 pages, réimprimé à Bruxelles, en 1854, par Vandereydt, en 1 vol. in-18. — 6<sup>o</sup> *De kennisse syns selfs*. Antwerpen, M. Knobbaert, 1684, vol. in-12 de 177 pages. — 7. *Vertreck van acht daghen voor alle deughtminnende sielen*. Antwerpen, vol. in-16, réimprimé plus tard encore deux fois dans la même ville et traduit en portugais par le frère P. Gérard. — 8. *Vertreck van dry daghen voor alle gheestelycke personen*. Antwerpen,

M. Parys, 1686, vol. in-12 de 91 pages, réimprimé plus tard quatre fois dans la même ville. — 9. *Discursus encomiastici et morales in omnibus festis Jesu Christi... et Mariæ*. Leodii, G. Kalchovius, 1686, vol. in-16 de 279 pages, réimprimé à Anvers, en 1726, chez Al. Everaerts.

On trouve, dans la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, par les RR. PP. De Backer, l'énumération complète et détaillée de toutes les publications du P. Ghuyset.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 2<sup>e</sup> éd. in-fol., I, col. 2108.

**GHYS (Joseph)**, violoniste, né à Gand, en 1801, mort le 22 août 1848. Après avoir reçu des leçons de Lafont, il commença à voyager, à peine âgé de vingt ans, parcourut la France et obtint dans les concerts les vifs applaudissements du public. Dans le cours de ces pérégrinations, il fit à Amiens et à Nantes des séjours momentanés comme professeur de violon. Il recommença ensuite la série de ses voyages et ne rentra dans sa patrie qu'en 1835. Il s'associa à cette époque avec l'habile violoncelliste Servais et ils se rendirent ensemble en Angleterre, où le talent de ces deux virtuoses excita l'admiration. Plus tard, Ghys alla de nouveau se faire applaudir à Paris; puis, en 1837, il visita l'Allemagne, le nord de l'Europe et brilla dans divers concerts donnés à Berlin, Dresde, Leipzig, Prague, Munich et Saint-Pétersbourg. Il mourut dans cette dernière ville, emporté par une attaque de choléra.

On doit à Ghys plusieurs airs variés avec accompagnement de quatuor ou de piano, entre autres l'air du *Clair de la lune*, des rondeaux brillants et des fantaisies avec orchestre. Ses ouvrages les plus importants sont : 1<sup>o</sup> *l'Orage*, grande étude pour le violon seul, op. 5. Berlin, Schlesinger. — 2<sup>o</sup> Sixième air varié (*en mi*), avec piano et orchestre. *Ibid.* — 3<sup>o</sup> Dixième air varié (*en la*), id., *ibid.* — 4<sup>o</sup> *le Mouvement perpétuel*, caprice de concert, pour violon et quatuor, op. 36. — 5<sup>o</sup> *Triste Pensée*, mélodie, et *Pensée*

*fixe*, grand *agitato* pour violon et piano, op. 37. Berlin, Schlesinger. — 6<sup>o</sup> Concerto (*en ré*), pour violon et orchestre, op. 40. Mayence, Schott. Ghys a aussi publié quelques romances, avec accompagnement de piano.

Aug. Vander Meersen.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**GHYS (Philippe)**, poète mystique flamand. Il naquit à Waesmunster, au pays de Waes (Flandre orientale), en 1671. Son père se nommait Josse Ghys, et sa mère Anne de Langhe. Il fit sa philosophie à Louvain, où il conquit la cinquième place au concours. En 1695, il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Après des études complètes en théologie, il fut, à titre d'oratorien, nommé vicaire à Saint-Nicolas. La cure de cette bourgade était administrée par des prêtres de l'Oratoire, depuis le mandement du 11 juillet 1652. L'évêque de Gand, Antoine Triest, avait même décidé que le titre de curé appartiendrait de droit au supérieur du couvent de l'Oratoire. Ph. Ghys mourut à Saint-Nicolas, le 12 novembre 1751, après cinquante ans de cure.

On connaît de lui un recueil de dialogues mystiques en flamand, en 2 vol. : *Minnelycke en geleersame tsaemenspracke tusschen den Engelen Bewaerder en de Ziele, handelende van de vier wytersten ende voornaempt middelen, die leyden tot het Rycke Gods*. — Le tome II a pour titre : *Den Engel Bewaerder onderichtende de Ziele in het Geloove, Hope en Liefde, met schoone meditatie op het lyden Jesu Christy*. (Gand, 1722-1723).

J. Stecher.

Paquot, *Mémoires*, t. X, p. 225. — J. Vander Hagen, *Bibliographie gantoise*, III.

**GHYSELERS (Antoine)**, poète flamand, né à Landen, on ne sait en quelle année. En 1507, il prit service dans un régiment de cavalerie autrichien. En cette même année, Charles, duc de Gueldre, assiégea la ville de Tirlemont, dont il se rendit maître; Ghyselers fut fait prisonnier et perdit en même temps le

peu qu'il possédait. Dans ses chansons, il fulmina contre le seigneur de Chièvres, qui agissait au nom du jeune Charles d'Autriche, et l'accusa d'avoir, par sa négligence, laissé tomber la ville de Tirlemont dans les mains de l'ennemi. On ignore si notre soldat poète resta au service ; ce que l'on sait, c'est qu'en même temps qu'il composait ses chansons, il étudia le latin. C'est, sans doute, par suite de cette circonstance que les *Familiares orationes* d'Érasme figurent dans un manuscrit de ses chansons, fascicule grand in-8°, que possédait le professeur Serurre. Ce volume est un mélange de poésies, de prières, de notes, dans lesquelles sont rappelés les événements du temps ; on y rencontre aussi quelques passages où les percepteurs des impôts, au temps de la minorité de Charles-Quint, sont traités avec peu de ménagement.

Ad. Siret.

Piron, *Levensbeschryving en Byvoegsel*.

**GIÉLÉE** (*Jacquemars*), trouvère de Lille, XIII<sup>e</sup> siècle. (Voir **JACQUEMARS** **GIÉLÉE**.)

**GIELIS DE MOLHEM**, écrivain, XIII<sup>e</sup> siècle. (Voir **MOLHEM**.)

**GIETLEUGEN** (*Josse*), artiste peintre et graveur courtraisien, qui vivait en 1545. Dans le Catalogue Van Hulthem, au n° 30187, une note, sur un exemplaire du livre des empereurs de Hubert Goltzius, dit : « Première édition... les contours ont été gravés à l'eau-forte par H. Goltzius et le fond l'a été en bois par Josse Gietleugen, de Courtrai. » Cet artiste s'appelait Van Gullegheem. Nous ne savons pourquoi son nom a été changé en celui de Gietleugen, sous lequel il est plus connu. Il a également gravé les nombreuses planches sur bois du livre suivant : *Hadriani Junii medici Emblemata. Eiusdem Anigmatum Libellus*. Antv. ap. Chr. Plantinum, 1585, in-8°. Les travaux de ce graveur justifient la réputation qui lui fut faite au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons rencontré aucune de ses peintures ; nous croyons qu'il faut voir en lui, non un artiste pein-

tre, mais un dessinateur graveur attaché à la puissante maison plantinienne d'Anvers.

Ad. Siret.

**GIGOT** (*Philippe-François-Mathieu*), historien, né à Bruxelles le 7 novembre 1792, mort le 14 juillet 1819. Outre les pièces de vers imprimées dans le recueil de la *Société littéraire de Bruxelles* (fondée au temps où M. Jouy était chef de bureau à la préfecture de la Dyle), Gigot écrivit les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Abrégé de l'histoire de la Hollande, formant aujourd'hui la partie septentrionale du royaume des Pays-Bas*. Bruxelles, 1820, in-8°. — 2<sup>o</sup> *Anniversaire de la bataille de Waterloo*. Ode. Bruxelles, 1816, in-8°. — 3<sup>o</sup> *Nouvelle description historique, topographique et critique de Bruxelles*. *Ibid.*, 1817, in-12. — 4<sup>o</sup> *Les Destinées de la Belgique*, poème. *Ibid.*, 1816, in-8°. — 5<sup>o</sup> *Encore un tableau de ménage*, comédie en trois actes et en prose. *Ibid.*, 1819, in-8°.

Aug. Vander Meersch.

Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*. — Michaud, *Biographie universelle*, t. LXV.

**GILBERT**, moine d'Elnone, chroniqueur, né, au plus tard, en 1030, mort le 7 décembre 1095. Il devint chanoine puis doyen du chapitre de Saint-André au bourg de Saint-Amand, et plus tard, renonçant à son canonicat, il se fit moine à l'abbaye d'Elnone, près Saint-Amand. L'abbaye fut incendiée en 1066 ou 1067 ; à la suite de ce désastre, les religieux, dans le but de recueillir des aumônes pour reconstruire le monastère, promènerent en grande pompe par toute la Flandre la châsse contenant les reliques de saint Amand ; Gilbert assista à cette procession, dont il a fait le récit. Il était fort zélé pour la prédication et a laissé une grande réputation de sainteté. On l'enterra dans le monastère. Ses ouvrages sont : une Histoire des miracles que saint Amand opéra pendant la procession dont nous avons parlé, publiée sous divers titres. Voici celui des *Acta Sanctorum februarii*, t. I : *Historia miraculorum S. Amandi corpore per Franciam deportato : auctore Gilleberto monacho*

*Elnonense. Ex Mss Gandensi et Belfortii, collatis cum editione operum Philippi ab Eleemosina. — Expositionem in omnes epistolas S. Pauli. — De incendio Elnonense.*

Emile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschrijvingen.* — Paquot, *Mémoires littéraires.* — Foppens, *Bibliot. belg.* — Molanus, *Natales sanctorum.* — *Hist. litt. de la France.*

**GILBERT** ou GISLEBERT, comte de Luxembourg, passa presque inaperçu dans le XI<sup>e</sup> siècle, où pourtant la clarté se fait assez vive sur les annales de la plupart de nos familles princières. On a longtemps été en désaccord sur le nom de son père, mais on s'accorde actuellement à le faire naître du comte Frédéric, qui, lui-même, avait hérité le château de Luxembourg et la contrée voisine du comte Sigefroi. Il eut pour frères Adalbéron, évêque de Metz, de 1046 à 1072; Henri, créé duc de Bavière, en 1042, mort dans la Pouille, sans postérité, en 1046; Frédéric, duc de la basse Lotharingie, mort en 1065, beau-père de Henri, premier duc de Limbourg, et de Thiéri de Luxembourg, sur lequel on ne sait rien. Parmi ses sœurs on range Ogive, femme de Baudouin à la Belle Barbe, comte de Flandre, qui doit avoir expiré fort jeune, puisqu'elle cessa de vivre en l'an 1030.

Dans la liste des comtes de Luxembourg, on le place d'habitude à la suite de son père, sans mentionner aucun de ses frères. Il est bon de faire remarquer que, n'étant pas l'aîné, il n'a probablement pas eu de suite en partage le manoir construit par Sigefroi sur le bord de l'Alzette, en 963, non plus que l'avouerie des célèbres monastères de Stavelot, de Saint-Maximin et d'Echternach, qui constituait l'une des bases principales de la puissance de sa famille. C'est pourquoi il ne s'est qualifié que de comte de Salm, dans un échange conclu, vers l'année 1035, entre deux des abbayes précitées: Stavelot, dont l'avouerie était échue à son frère Frédéric, et Saint-Maximin, qui reconnaissait alors pour avoué son autre frère Henri, qui ne portait alors que le titre de comte.

Celui-ci semble lui avoir abandonné le

comté de Luxembourg lorsqu'il devint duc de Bavière. Il marqua son élévation nouvelle par une guerre sanglante. Profitant de l'absence de Poppon, archevêque de Trèves, qui était parti pour la Palestine, il se jeta sur les domaines de ce prélat et de son église, y causa de grands dommages et s'empara de plusieurs châteaux. L'archevêque, à son retour, se plaignit en vain à l'empereur Henri III et au pape Benoît IX. Il mourut, en l'an 1046, sans pouvoir obtenir justice. L'abbaye de Saint-Maximin n'eut pas à se louer d'être placée sous la direction de Gilbert, quant au temporel, car l'autorité impériale dut intervenir pour déterminer ses droits et rétablir, autant que possible, les coutumes qui étaient en vigueur du temps du duc-Henri le Vieux, oncle, et Henri le Jeune, frère de Gilbert. Les dispositions adoptées à cet égard par les envoyés de l'empereur Henri III, furent solennellement confirmées et promulguées dans une assemblée qui se tint à Trèves, le 30 juin 1056. On ne sait rien de plus du comte Gilbert, si ce n'est que ce fut grâce à son intervention que les religieux de Saint-Vanne, de Verdun, durent de recevoir le corps de Léthard, comte de Longwy, auquel ils attachaient un prix exceptionnel.

Gilbert laissa, entre autres enfants, trois fils: Henri, qui apparaît dans la charte de Huy, de l'an 1066, avec le titre de comte de Luxembourg, et qui mourut jeune, selon toute apparence; Conrad, qui continue la lignée des comtes de Luxembourg et était déjà avoué de Saint-Maximin, en 1065, et Herman, comte de Salm, mort peu de temps après avoir été élevé à la royauté par les adversaires de l'empereur Henri IV.

Aphonse Wauters.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. III, p. 97 et suivantes.

**GILBERT** ou plutôt GISLEBERT, dit de *Mons*, chroniqueur du XII<sup>e</sup> siècle, décédé en 1225. Il fut élevé à la cour des comtes de Hainaut et devint chapelain de Baudouin V, dit le Courageux. On le trouve mentionné comme tel en l'année 1175; il avait alors vingt-cinq

ans environ. Le zèle qu'il déploya pour la maison de ce prince, son aptitude pour les affaires, son savoir et sa prudence lui valurent bientôt toute sa confiance : Bauduin en fit son secrétaire (1) et l'éleva ensuite à la dignité de chancelier. En cette qualité, il prit part à toutes les grandes actions et à toutes les négociations de son maître, qui, à diverses reprises, le chargea de missions diplomatiques importantes. En 1183, il signe des chartes relatives à l'hérédité du comté de Namur; à la fin du mois de mai de l'année suivante, il se rend pour cette même affaire, avec Bauduin, à la brillante cour de l'empereur Frédéric Ier à Mayence. Dans les années suivantes, il accompagna son seigneur dans une foule de courses, de manière qu'il parcourut presque toutes les contrées de l'Europe (2). En 1188 notamment, il négocia au nom de son maître la cession définitive du comté de Namur, auprès d'Henri, roi des Romains, à Erfurt. Pour assurer le succès de cette affaire, il fit don à des officiers de la cour royale, des deux seules prébendes qu'il possédât encore, ayant déjà résigné précédemment deux autres bénéfices à la demande de Bauduin; l'une de ces prébendes consistait en un canonicat de l'église Saint-Pierre de Namur, dont il jouissait dès l'année 1183. Pour le récompenser de ses services et de son dévouement, le comte de Hainaut accumula sur sa tête, suivant un usage abusif très en vogue, de nombreuses sinécures, et lui procura notamment: la prévôté de Mons, c'est-à-dire de l'église Saint-Germain en cette ville; des prébendes dans les églises de Soignies, de Condé et de Maubeuge; la costerie de Sainte-Waudru à Mons et un canonicat à Saint-Aubain à Namur. Il demanda aussi pour lui, à l'évêque de Liège, le titre d'abbé séculier de la collégiale de

Notre-Dame à Namur, ce qui impliquait la qualité de chanoine-tréfoncier de la cathédrale Saint-Lambert à Liège. Il devint ensuite prévôt de cette même collégiale et de Saint-Aubain, enfin, trésorier de Saint-Pierre à Namur. Gislebert est cité pour la dernière fois dans une charte du mois de juillet 1225, relative à l'institution de l'église de Saint-Nicolas-en-Havré (3). Nicolas, son successeur dans la prévôté de Mons, est mentionné dans une charte de janvier 1226 (4). Si l'on combine ces renseignements avec l'inscription suivante tirée de l'obituaire du chapitre de Sainte-Waudru: *Kal. septembris. Obitus Gilberti, prepositi et concanonici nostri*, on peut conclure que notre chancelier mourut le 1<sup>er</sup> septembre 1225.

Les hauts faits accomplis par son prince, un des plus illustres du temps, l'admiration et l'affection qu'il avait pour lui, inspirèrent à Gislebert la généreuse pensée d'écrire l'histoire de son règne; pour lui donner un cadre plus grandiose, il consigne dans une sorte d'introduction tout ce qu'il a pu recueillir sur les prédécesseurs de Bauduin, en remontant jusqu'à la comtesse Richilde, en 1040. Quoiqu'il déclare lui-même avoir compulsé à cet effet toute espèce d'archives et n'appuyer son récit que sur des documents authentiques, cette première partie de son œuvre, peu développée du reste, n'est pas exempte d'erreurs; de plus, comme le chroniqueur s'y applique principalement à tracer les généalogies des comtes de Hainaut, elle présente assez peu d'intérêt (5). Il en est tout autrement de la seconde partie, exclusivement consacrée au règne de Bauduin V, qui succéda à son père en 1171 et mourut le 17 décembre 1195. C'est à cette dernière date que Gislebert s'arrête, car, après avoir assisté à la mort de son maître, il semble avoir

(1) Dans les chartes, Gislebert est qualifié *cellarius* en 1178 (lisez 1188?), *secundus notarius* et *clericus* de 1180 à 1183, *notarius* en 1184.

(2) M. Guil. Arndt, dans sa préface à l'édition de Gislebert dans les *Monumenta*, suit notre chroniqueur dans toutes ses pérégrinations.

(3) Cette charte est publiée dans les *Annales du Hainaut*, par Vinchant, édition des Bibliophiles, t. VI, p. 27.

(4) N° 750 du chartrier de Ste-Waudru, à Mons. On a donné à Gislebert le prénom de *Nicolas*, dans le confondant sans doute avec son successeur dans les prévôtés de Mons et de Notre-Dame à Namur.

(5) Ces généalogies ont servi de base à la chronique de Bauduin d'Avesnes, qui les continua jusque vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

renoncé à la vie politique pour s'adonner exclusivement à ses fonctions spirituelles : c'est avec ses qualités de prévôt de Mons et de Namur, que les chartes nous le montrent constamment dans la suite. Ayant à faire l'apologie d'un prince entreprenant et brave, qui guerroya toute sa vie, considéré en même temps comme un politique habile et présentant, par son caractère loyal, généreux, magnifique, le type le plus chevaleresque de l'époque, notre chancelier avait un beau sujet à traiter. Aussi sa chronique est-elle nourrie de faits et d'appréciations : « L'auteur, dit M. le marquis de Ménilglaise, est sur la scène des événements qu'il raconte, mêlé aux grandes affaires, en contact avec les sommités sociales, député tour à tour vers l'empereur, les rois de France et d'Angleterre, les grands vassaux. Aussi a-t-il un style net, sobre, tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme judicieux, pratique, initié aux agitations de son époque, dans lesquelles Bauduin joue constamment un rôle. Il en fait connaître l'esprit, le mouvement, les principaux personnages, parmi lesquels il place volontiers en relief son héros. » C'est donc à bon droit que l'œuvre de Gislebert est considérée comme une des sources les plus importantes et les plus sûres pour l'histoire de cette période du moyen âge; on conçoit, en effet, combien l'auteur, placé sur un si grand théâtre, instruit par tant de voyages, muri par le contact de tant de hauts personnages, était mieux à même de connaître tout ce qui se passait de son temps, que les moines qui nous ont légué la plupart des chroniques et qui, n'étant pas en position de tout savoir ni de bien apprécier les événements, ne nous transmettent le plus souvent que l'histoire intime de leur monastère ou les bruits vagues du dehors dont l'écho arrivait jusqu'à eux. Jac-

(1) Une notice sur la Chronique de Gislebert et sur le troisième volume de l'histoire de Jacques de Guise, lue par l'abbé Ghesquière à l'Académie de Belgique, en 1780, n'a pas été imprimée (voy. de Reiffenberg, *Philippe Mouskès*, t. 1<sup>er</sup>, Introduction, p. III, note 2).

(2) On doit toutefois reprocher à l'éditeur sa négligence au point de vue de la correction typo-

ques de Guise, chroniqueur montois du XIV<sup>e</sup> siècle, a copié en grande partie la chronique de Gislebert dans ses *Annales du Hainaut* (1); Gilles d'Orval, Jacques Meyer et d'autres, y ont également puisé.

On ne connaît de la chronique de Gislebert qu'un seul manuscrit; il est du XV<sup>e</sup> siècle, probablement incomplet, et passa, pendant la révolution française, du monastère des chanoines de Sainte-Waudru, à Mons, dans la bibliothèque nationale de Paris. M. le marquis de Chasteler en publia une première édition, sous ce titre : *Gisleberti, Balduini quinti Hannoniæ comitis cancellarii, chronica Hannoniæ*. Bruxelles, 1784, in-4<sup>o</sup>. Sans parler des extraits que dom Bouquet inséra dans son vaste *Recueil des historiens des Gaules*, M. Arndt publia pour la seconde fois, avec beaucoup de soin et de science, le texte intégral dans la collection des *Monumenta Germaniæ historica*, tome XXI. Enfin, M. le marquis Godefroid de Ménilglaise en a donné, en 1874, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournay*, tomes XIV et XV, in-8<sup>o</sup>, une nouvelle édition, avec traduction, nombreuses et savantes notes, glossaire, table des matières, sommaires et index; on peut la considérer comme définitive, tant elle est bien faite. Il est impossible de prodiguer plus de soins pour mettre à la portée de tous les travailleurs, et même des simples curieux, un monument historique qui, précédemment, n'était pour ainsi dire accessible qu'aux érudits (2).

Notre chancelier ne serait-il pas l'auteur des *Gilleberti carmina* publiés par L. Tross dans le *Bulletin du bibliophile belge*, tome VII, page 209 ?

S. Bormans.

*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 129. — De Theux, *Le Chapitre de St-Lambert à Liège*, t. 1<sup>er</sup>, p. 259, et les différentes éditions de la chronique de Gislebert. — Renseignements de M. Léopold Devillers, de Mons.

graphique; il aurait pu aussi profiter des savantes recherches de M. Arndt pour compléter la biographie de Gislebert. M. Lacroix a publié, d'après un manuscrit sur vélin, une traduction de certaines parties de Gislebert, mais sans faire mention de lui, sous ce titre : *Chronique du Hainaut et de Mons*, 1812, in-4.

**GILBERT VAN EYEN**, écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom de GILBERTUS ou GILBERTUS DE OVIS, né à Gand, probablement vers l'année 1230, mort dans la même ville en 1283. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de sa ville natale. Après sa profession, il fut envoyé à l'université de Paris, où il prit le grade de docteur en théologie, certainement avant l'année 1259 ; il enseignait la théologie en 1265, chez les Jacobins de Paris, en même temps que saint Thomas d'Aquin. Vers la fin de sa vie, il revint à Gand et y mourut.

Il écrivit en latin des *Commentaires* ou *Postilles* sur les évangiles, les épîtres de saint Paul et l'Apocalypse de saint Jean. Ces manuscrits ont été détruits au xv<sup>e</sup> siècle, lors du pillage fait par les calvinistes, au couvent des dominicains à Gand.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 365. — Quetif et Echarid, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. I, p. 394.

**GILBERT** ou GIBERS, ou GERBERS de Montreuil-sur-Mer, trouvère artésien du xiii<sup>e</sup> siècle. Arthur Dinaux cite aussi la forme, *Monstrœul*. Gilbert composa le roman de la *Violette*, à la demande de Marie, fille de Guillaume III, comte de Ponthieu, et d'Alix, sœur de Philippe-Auguste. Cette nièce du roi de France avait été mariée, en 1208, à Simon de Dammartin, comte d'Aumale, puis, en 1240, à Mathieu de Montmorency, sire d'Attichy. Elle s'était intéressée à la légende qui fait le fond du roman de la *Violette*, une des plus heureuses fictions du genre appelé roman d'aventures. Le poème de Gilbert de Montreuil a pour héroïne une épouse injustement accusée et à la fin triomphalement réhabilitée, comme dans le roman de la *Comtesse de Ponthieu*, qui remonte au xii<sup>e</sup> siècle. C'est, au reste, un sujet favori au moyen âge, comme on peut le voir dans le roman du *Comte de Poitiers*, dans le conte en prose du *Roy Hou* et de la belle *Jehanne* « aux marches de Flandre-Hainaut », et dans le miracle Nostre-Dame, d'*Ostes*, *roy d'Espagne*.

L'œuvre de Gilbert de Montreuil eut

une vogue extraordinaire ; c'était un récit très dramatique, rempli d'épisodes touchants, et n'ayant rien de la prolixité fatigante des trouvères contemporains. On aimait aussi à y retrouver quelques citations des plus anciennes chansons de gestes, ainsi que l'intercalation de « chansons à carole et de maintes chansonsnettes courtoises », notamment celle de deux jolies pièces du troubadour provençal Bernard de Ventadour. Au xiv<sup>e</sup> siècle, on en tira le conte en prose : *Histoire de Gérard de Nevers*, qui, plus ou moins refondue, comme on peut le voir dans le texte imprimé de 1524, figura depuis dans la *Bibliothèque bleue*. L'auteur de cette célèbre légende d'amour composa aussi une *Vie de saint Eloy*, qui n'a pas encore été imprimée.

J. Stecher.

*Histoire littéraire de la France*, XVIII, 760. — A. Dinaux. *Trouvères artésiens*. — *Roman de la Violette*, publié par Francisque Michel, 1834.

**GILBERT DE TOURNAI**, historien du xiii<sup>e</sup> siècle. (Voir GILBERT DE TOURNAI.)

**GILDEMYN** (*Charles-Ferdinand*), organiste et compositeur, né à Bruges le 18 août 1791, mort le 22 mars 1854. Il fit ses premières études musicales sous la direction de Govaert et étudia ensuite l'harmonie avec Thienpont. Il commença son éducation musicale à l'âge de huit ans, comme enfant de chœur à l'église Notre-Dame de sa ville natale et en devint en 1807 l'organiste, fonction qu'il remplit jusqu'au jour de sa mort.

Lors du concours ouvert en 1716, par la *Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, pour la composition d'une cantate célébrant la bataille de Waterloo, sept concurrents se disputèrent les prix et il obtint une médaille d'argent ; le jury avait adjugé des médailles d'or à P. Verheyen, de Gand, et à P.-J. Suremont, d'Anvers. On doit à Gildemyn un opéra comique, *Edmond et Henriette ou la Réconciliation*, représenté le 15 septembre 1819 au théâtre de Bruges. De plus, il a publié un *O Salutaris* pour ténor ; la réduction au piano d'une symphonie en *ut*, et a laissé en

manuscrit un assez grand nombre de compositions estimables.

Aug. Vander Meersch.

A. Pougín, *Supplément et complément à la Biographie universelle des musiciens*, par Fr. Fétytis. Paris, 1878. — De Busscher, *Précis historique de la Société royale des Beaux-arts et de littérature de Gand*, p. 47.

**GILDENHASIUS.** Homme de guerre. Né à Gand, en 1597, mort en 1657. (Voir DE HAES Gilles.)

**GILKENS (Pierre)**, jurisconsulte, né vers 1558, à Raremonde, d'une famille de magistrats. Il vivait encore en 1606. Son père était conseiller d'Utrecht; son frère aîné fut conseiller au conseil de Gueldre et mourut chancelier de Gueldre en 1625. Pierre Gilkens fit ses études à Louvain, où il fut élève d'Engelbert De Leeuw (Léonin), et à Douai où enseignait Boëtius Epo; puis il se perfectionna à Padoue, à Bologne, à Pérouse et à Macerata. Après sept ans de séjour en Italie, il revint prendre sa licence à Louvain, et pratiqua au barreau; ensuite, il accepta une chaire de droit civil à l'université de Würzburg et le titre de conseiller du prince-évêque.

Gilkens était partisan de l'ordre établi. Les agitations politiques et religieuses ont contribué à l'éloigner des Pays-Bas. Ses écrits sont dédiés au prince-évêque de Würzburg, au prince Ferdinand de Bavière, coadjuteur de Cologne, aux archiducs Albert et Isabelle, au roi Philippe III, à l'empereur Rodolphe III.

Il a écrit sur le droit de propriété, notamment sur la matière des impenses et sur celle de la prescription, tant acquiescitive qu'extinctive, et sur la demeure; il a commenté les principaux titres du Code et le titre des Institutes *De rerum divisione*; en outre, il a composé un commentaire sur l'éthique et la politique d'Aristote (Francfort, 1605) et une dissertation sur ce sujet: *Jurisprudentiam esse scientiam proprie dictam* (aussi Francfort, 1605). Voici les titres de ses ouvrages juridiques: *Commentarii... in L. Adeo, § Ex diverso, ff. DE ACQUIRENDO RERUM DOMINIO, de inædi-*

*ficatis solo alieno aut proprio, ex materia aliena aut propria. Accedit plenier de Impensis tractatus...* Francfort, 1608. — *Tractatus de usucapionibus et diversis temporis præscriptionibus...* Francfort, 1600 et 1602. — *Commentarii...*, in titulos ff. et Instit. DE ACQUIRENDO RERUM DOMINIO. *Accedunt tres Repetitiones... quæ, in modum tractatus, formam alienationis rei ecclesiasticæ, item jus venandi, materiam fructuum persequuntur.* Francfort, 1601-1602. — *Commentarius in tit. Inst. DE RERUM DIVISIONE.* Francfort, 1602. — *Tractatus de mora.* Iéna, 1608. — *Commentaria in præcipuos universi codicis titulos...* Francfort, 1606. Alphonse Rivier.

Foppens, Paquot, VIII, p. 459-463

**GILBERT DE BERNEVILLE**, trouvère du XIII<sup>e</sup> siècle. (Voir BERNEVILLE Gillebert de).

**GILLEMANS (Jean)**, hagiographe, florissait au XV<sup>e</sup> siècle et mourut le 8 mai 1487. Il était chanoine régulier de Saint-Augustin au couvent de Rouge-Cloître, près de Bruxelles, où il remplit, pendant quelques années, les fonctions de sous-prieur. Il composa: 1<sup>o</sup> *Hagiologium Brabantinorum*, 2 vol. — 2<sup>o</sup> *Novale sanctorum*, 2 vol. — 3<sup>o</sup> *Sanctilogium*, 4 vol. Tous ces volumes, restés manuscrits, ont été d'un grand secours aux Bollandistes pour la publication des *Acta sanctorum*. E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 647. — Goethals, *Lectures*, II, p. 25.

**GILLEMANS (Jean-Paul et non Pierre)**, peintre de fleurs, de fruits, de légumes, né à Anvers vers 1650 et mort, croit-on, en 1742; frère de Pierre-Mathieu.

Ce peintre distingué fut élève de Georges Van Son, à Anvers, en 1665-1666. Il est désigné comme franc-maître de la gilde de Saint-Luc, ainsi que son frère, en 1673-1674; tous deux sont mentionnés comme fils de maître. Jean-Paul passa quelques années à Paris, où nous ne rencontrons cependant aucune trace de son séjour. En 1713, il alla

s'établir à Amsterdam, où il fut très occupé. Gillemans se noya par accident dans un fossé.

Dès 1647-1648 un Jean-Paul Gillemans, fils de maître, fut reçu dans la corporation des peintres à Anvers : c'était probablement, le père des deux Gillemans que nous citons ici. On a de lui, au musée de Lille, un tableau de fruits signé *J.-P. Gilleman* et non *Gillemans*. Cependant cette dernière leçon a prévalu, à cause des inscriptions données par les *Liggeren* d'Anvers. Jean-Paul possédait un talent des plus remarquables dans la peinture des fruits et des fleurs, qu'il représentait d'ordinaire, plus petits que nature. A la fin du siècle dernier, ses tableaux étaient très recherchés dans les ventes, notamment à celle de Bauckheim faite en 1745, où un tableau de *fleurs, fruits et ornements*, désigné dans le catalogue comme un morceau capital, fut adjugé pour 200 livres. Son frère Pierre-Mathieu, né à Anvers et mort en 1692, traitait le même genre et a laissé la réputation d'un très bon artiste; on ne peut, malheureusement, citer aucune œuvre authentique sortie de son pinceau.

Ad. Siret.

**GILLES D'ANVERS**, peintre, né à Anvers, en 1535 ou en 1540, mort en 1599. (Voir COIGNET *Gilles*.)

**GILLES DE CHIN**, seigneur du XIII<sup>e</sup> siècle. (Voir BERLAYMONT.)

**GILLES DE HUY**, diplomate. Voir au *Supplément*.

**GILLES** dit d'ORVAL, chroniqueur, naquit dans le pays de Liège, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. On lui donna le surnom d'Orval parce que, étant entré tout jeune dans l'abbaye de ce nom, située dans le comté de Chin, au diocèse de Trèves, il y passa presque toute sa vie comme moine profès. Un érudit, M. Namur, ayant mal lu une note inscrite au premier feuillet du manuscrit original de sa Chronique, a émis l'opinion que son nom de famille était Nonet ou Nonèce. Il était pieux, disent ses biographes, savant, éloquent

et très versé dans la littérature sacrée. Il s'adonna bientôt aussi à l'étude de l'histoire et enrichit la bibliothèque de son monastère d'une copie des deux plus anciens annalistes du pays de Liège, Hariger et Anselme (années 90 à 1048); il crut malheureusement bien faire en modifiant leur texte et en y introduisant certains faits nouveaux qu'il avait rencontrés dans ses lectures (1). Lorsque ce travail fut achevé, les religieux de l'abbaye de Neufmoustier près de Huy, avec lesquels il était en rapport, et particulièrement Maurice, chanoine régulier de cette maison, l'engagèrent à continuer les Gestes des évêques de Liège, en les reprenant au point où s'était arrêté Anselme. Gilles céda à leurs instances. Dans le but de recueillir des matériaux pour son livre, il visita les nombreuses bibliothèques formées dans les grands monastères de notre pays. C'est ainsi qu'il s'arrêta à Malmédy, à Stavelot, à Lobbes, à Gembloux, à Saint-Hubert, à Saint-Laurent, à Saint-Jacques, copiant partout des vies de saints, des annales, des documents de toute espèce; il rentra à Orval chargé d'une abondante moisson. Lorsqu'il coordonna ses notes, il constata qu'il avait recueilli bon nombre de particularités nouvelles, relatives à la partie de l'histoire de Liège déjà traitée par ses deux devanciers. « Hariger et « Anselme, dit-il, ont fidèlement, mais « brièvement écrit les gestes des évê- « ques; ils ont omis, je ne sais pourquoi, « beaucoup de choses dignes de mé- « moire. » Et afin de compléter leur travail, il charge son exemplaire des deux anciens chroniqueurs de nombreuses notes marginales; lorsque les marges ne suffisent pas, il intercale entre les feuillets du volume de petits morceaux de parchemin couverts d'une écriture très

(1) On sait que, malgré toutes les précautions prises par les savants éditeurs des *Monumenta germanica historica* (t. VII, p. 434), le texte véritable de Hariger et d'Anselme est encore à publier. Voyez, sur ce point, une note de M. G. Kurth dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 4<sup>e</sup> série, t. II, p. 377. M. X. de l'hex, dans ses *Nouveaux mélanges de Villenfagne*, p. 421, note, signale un manuscrit du texte primitif de ces deux chroniqueurs, plus ancien que celui d'Averbode.

fine (1). Ces additions, tirées de sources différentes, sans lien entre elles, faites un peu au hasard, suivant la place disponible, produisirent une certaine confusion et même quelquefois des contradictions et des erreurs. Ajoutons que, si beaucoup de faits qu'elles relatent ne se trouvaient pas dans Hariger et Anselme, c'est qu'ils étaient empruntés à des écrivains postérieurs et, comme tels, fort sujets à caution. Chapeville qui, le premier, a mis au jour les textes de nos deux plus anciens historiens, avec les additions de Gilles, s'est aperçu de ce désordre; il croit même devoir le faire remarquer à ses lecteurs : *Quædam hic, sicut in aliis plerisque locis, ab Ægidio repetuntur, quædam etiam minus certa asseveranter ponuntur, alia non tam historię ipsius contextum quam notas ad ipsum sapere videntur; alia denique ab eodem minus latine vel ordinate aut concinne scribuntur.* (CHAPEVILLE, I, 18.)

Ayant achevé cette première, ou plutôt ces deux premières parties de son travail, l'une consacrée à Hariger, l'autre à Anselme, Gilles d'Orval s'occupa, dans une troisième, à continuer l'œuvre de ses devanciers : *ab anno 1048 nostram dignum ducimus initium habere portunculam*; il la poursuit jusqu'en 1247, date de l'avènement d'Henri de Gueldre au siège épiscopal de Liège. Il ne cite aucun fait du règne de ce prince parce que, dit-il, *quid (de eo) scribere debeamus certum nondum habemus*. Il ajoute cependant cette remarque, qu'Henri de Gueldre gouverna la principauté jusqu'à la fin de l'année 1251, *quando calamo silentium imposuimus*. Il résulte de ces passages, que Gilles d'Orval a rédigé son œuvre entre les années 1247 et 1251. Mais il s'en faut de beaucoup que cette œuvre puisse être placée au même rang que celles de Hariger et d'Anselme. Ceux-ci, puisant naturellement aux sources qui se trouvaient à leur portée,

nous ont légué une œuvre propre, une rédaction originale; Gilles, adoptant un système beaucoup plus commode, s'est presque toujours contenté de transcrire presque littéralement divers documents qu'il avait pu recueillir et de les juxtaposer sans la moindre critique dans sa compilation. C'est ainsi que nous trouvons chez lui, en entier ou par fragments considérables, le *Cantatorium sancti Huberti*, les écrits de Sigebert de Gembloux et de Renier, moine de Saint-Laurent, la *Vie de saint Frédéric*, le *Triumphus S<sup>t</sup>i Lamberti de Castro Bulonico, anno 1141*, la Chronique de Gislebent, chancelier de Hainaut, les annales de *Lambertus parvus*, moine de Saint-Jacques, la vie de saint Albert de Louvain par un de ses quatre chapelains, celle de sainte Odile et de son fils *Johannes abbatulus*, écrite entre 1241 et 1251 par un chanoine de Saint-Lambert et contenant le *Triumphus S<sup>t</sup>i Lamberti in Steppes, anno 1213*, etc. Il est probable que si l'on possédait encore aujourd'hui tous les manuscrits que Gilles lui-même a pu consulter, on pourrait, d'un bout à l'autre de son livre, indiquer les passages qu'il leur a empruntés, et qu'il ne lui resterait presque rien en propre. Lorsqu'il ne trouvait pas un récit détaillé, il utilisait sans doute une sorte de journal tenu dans l'abbaye même par les religieux d'Orval, au fur et à mesure que des faits intéressants parvenaient à leur connaissance. Nous avons publié dans les *Bulletins de l'institut archéologique liégeois* (tome V, page 186), un fragment de ce journal, que l'on pourrait appeler le *Chronicon Aureævallense*, sur lequel on lit cette inscription : *Gesta pontificum leodiensium a fratribus Aureævallis conscripta* (2); il s'arrête, comme Gilles, à l'année 1247, et l'on peut constater que notre chroniqueur, jusqu'à la dernière ligne pour ainsi dire de son livre,

(1) « Harigerus et Anselmus successive, unus post alium, usque ad sua tempora partes superiores fideliter sed breviter descripserunt. Et quia multa relatu digna, nescio qua de causa, omiserunt, ne mores et gesta tantorum principum ob negligentiam scriptorum cum sonitu traderentur in oblivionem, ea quæ a supradictis patribus omissa erant de eisdem pontifi-

« cibus per diversa volumina colligentes, loco competenti annotare curavimus. » *Lettre dédicatoire de Gilles d'Orval au chanoine Maurice*, dans Chapeville, tome II, p. 4.

(2) Une bonne partie de ce journal a passé dans la chronique de Matthias Leewis, que j'ai éditée en 1865 pour la Société des bibliophiles Liégeois.

n'a fait qu'un centon. C'est ce qui explique le manque de proportions entre les différentes parties de sa chronique, la confusion dans la chronologie (Cfr. Chapeville, II, 252), l'inégalité du style, le mélange des faits authentiques avec les récits les plus fantastiques, tirés notamment de la vie d'Odile. (Cfr. DARIS, *Notices sur les églises de Liège*, IV, 161.) Aussi l'œuvre de Gilles est-elle peu estimée des érudits ; elle n'est intéressante que pour les passages, assez rares, dont la source primitive est perdue et, dans tous les cas, elle doit être consultée avec beaucoup de circonspection (1).

Lorsqu'il eut achevé son travail, Gilles le communiqua à son ami, le chanoine Maurice, en le priant d'y faire ses observations. Ce volume, envoyé à Huy par l'auteur, est le même que celui qui est encore aujourd'hui conservé au séminaire de Luxembourg ; c'est le manuscrit autographe ou plutôt original, car les fautes grossières que l'on trouve dans le texte prouvent qu'il a été écrit par des secrétaires, peut-être sous la dictée de Gilles. Maurice, après avoir placé en marge quelques notes concernant particulièrement la ville de Huy et l'abbaye de Neufmoustier, le renvoya à son auteur qui, jusqu'à la fin de sa vie, chercha à compléter son œuvre en multipliant les ajoutés et les renvois, en corrigeant, en ajoutant et même en retranchant au moyen du grattoir.

Dans les siècles suivants, la Chronique de Gilles d'Orval, maintes fois copiée, se répandit partout ; il y en eut bientôt un exemplaire dans presque chaque monastère, et de même que l'auteur avait fait à l'égard de Hariger et d'Anselme, les religieux chargèrent ces copies de notes, qui peu à peu entrèrent à leur tour dans le texte, sous la plume des copistes. Ceux-ci altérèrent ainsi tellement la rédaction première, que lorsque

(1) Chapeville signale des erreurs et des contradictions dans la Chronique de Gilles d'Orval, notamment, t. 1<sup>er</sup>, p. 106, 132, 137 ; t. II, p. 252. Foulon également, t. 1<sup>er</sup>, p. 80. Villenfagne, dans ses *Recherches*, t. 1<sup>er</sup>, p. 464, fait remarquer que Gilles se trompe même sur la date de la mort de l'évêque Hugues de Pierrepont, en 1230.

(2) Ce manuscrit a été décrit par Namur dans

Chapeville voulut éditer cette chronique, il se trouva en présence d'une foule de textes différents. Aussis'estima-t-il très heureux lorsqu'il découvrit par hasard, à Saint-Hubert, en 1612, le manuscrit qui existe actuellement à Luxembourg (2) et qui servit de base à sa publication (3). C'est d'après lui aussi, sans doute, que M. le Dr Heller donnera une nouvelle édition de Gilles dans les *Monumenta* que dirige aujourd'hui le savant Waitz (4).

S. Bormans.

*Bulletin du Bibliophile belge*, 2<sup>e</sup> série, t. VII (1860), p. 139. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. V, p. 177. — Chapeville, *Gesta pontificum leodiensium*, t. II.

**GILLES DE WALCOURT** (le vénérable), fondateur du monastère d'Oignies, naquit vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et mourut en 1233 au prieuré qu'il avait fondé. Il remplit d'abord les fonctions de chapelain et d'intendant de Werric, sire de Walcourt. En 1183, des envieux l'accusèrent d'infidélité auprès de son auguste maître et prétendirent qu'il avait caché dans un coffre un trésor, fruit de ses malversations. L'ouverture du coffre constata l'innocence de Gilles : on n'y trouva que des instruments de pénitence et des ornements sacerdotaux. Cet événement l'affecta au point que le séjour de Walcourt lui devint insupportable et qu'il prit le parti de se retirer du monde. Vers la même époque, trois pieux frères, nommés Gilles, Robert et Jean, prêtres comme lui, s'étaient retirés dans un lieu désert sur les bords de la Sambre, auprès d'une chapelle dédiée à saint Nicolas. Cette retraite devint le berceau du célèbre prieuré d'Oignies, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Gilles de Walcourt s'associa à ces trois ecclésiastiques qui, avec d'autres solitaires, se mirent sous sa direction et le choisirent pour prieur. On vit bientôt la nouvelle institution comblée des généro-

le *Bulletin du bibliophile belge*, t. XVI, p. 139, et par le P. Goffinet dans les *Annales de la Société historique de Luxembourg*, t. VIII, p. 229.

(3) Cette édition laisse beaucoup à désirer.

(4) Depuis la rédaction de cette notice, l'édition de Gilles d'Orval de M. Heller a paru dans le t. XXV des *Scriptores*. Elle est précédée d'une savante étude sur notre chroniqueur.

sités des puissants du siècle, et la chapelle en bois fut remplacée par une église en pierre consacrée par Hugues de Pierpont, évêque de Liège. Des personnages illustres par leur science et leur sainteté vinrent se ranger sous la direction de l'humble prieur; tels furent Jean de Nivelles, doyen de la cathédrale de Saint-Lambert de Liège, sainte Marie d'Oignies et le cardinal Jacques de Vitry. Le frère Hugo, renommé par ses remarquables ouvrages d'orfèvrerie, vivait aussi du temps de Gilles de Walcourt, et dota le monastère de ces chefs-d'œuvre qui font encore aujourd'hui l'admiration de tous les connaisseurs. Gilles de Walcourt mourut à un âge très avancé en 1233, ou peut-être un peu plus tard selon le P. Papebrochius.

E.-H.-J. Reusens.

Raissius, *Auctarium ad Natales sanctorum Belgii*. — Fisen, *Flores ecclesie Leodiensis*. — De Ram, *Hagiographie nationale*, I, p. 57.

**GILLES DE LÉAU, DE LEWES, VAN LEEUW, ÆGIDIUS DE WALACRIA**, prédicateur et croisé. Né, croit-on, à Ziericksee vers 1170; mort en 1237. Il fit profession à l'abbaye de Middelbourg en Zélande, y fut ordonné prêtre et reçut l'ordre d'aller prêcher une mission à Léau. Le succès de ses prédications le fit choisir pour curé de cette localité, et c'est de là que, connu précédemment sous le nom de Gilles de Walcheren, il ne le fut plus ensuite que sous celui de Léau, jusqu'à ce que ses exploits guerriers lui eussent valu le surnom de *Blanc gendarme*, qui correspondait bien à sa haute stature, à sa vaillance et à la couleur de son costume de prémontré. Il s'acquît en même temps une grande réputation littéraire par son érudition et par ses connaissances juridiques, qui lui valurent d'être reçu docteur en droit civil et canonique.

Après avoir converti les brigands qui infestaient les environs de Middelbourg, Gilles parvint à persuader aux Blavoelins et aux Ingherikins de mettre fin à leurs sanglantes querelles et de ne plus combattre que les ennemis du nom chrétien. C'était pendant qu'il prêchait en Belgique la croisade de 1215. Il partit

probablement avec les pèlerins flamands, hollandais et rhénans que conduisaient les comtes Guillaume de Hollande et Georges de Wied et qui s'embarquèrent sur la Meuse le 29 mai 1217. Gilles de Léau, qui, suivant l'usage du temps, remplissait un rôle tout à la fois apostolique et guerrier, devint pénitencier du cardinal Pélage, évêque d'Albano. Les Flamands et les deux clans naguère ennemis, qu'il avait déterminés à le suivre, combattirent partout à ses côtés et se distinguèrent avec lui près de Damiette à la prise d'un bateau monté par des Sarrasins. C'est là que Gilles de Léau conquist son titre de *miles*, que les survivants de la croisade traduisirent par *blanc gendarme*. Cet exploit eut lieu le 30 novembre 1218. Le jour même, la ville de Damiette fut investie de tous côtés, et les chroniqueurs rapportent que Gilles y entra le premier, à cheval et la lance au poing. Il écrivit, à cette occasion, une lettre recueillie par Martène, d'après un manuscrit de l'abbaye d'Aulne : « A tous les fidèles chrétiens » du Brabant et de la Flandre, à qui ces « lettres parviendront, Gilles de Léau, » pénitencier du seigneur légat du saint « siège apostolique dans les régions » orientales, salut et prières dans le « Seigneur... » Cette pièce contient des détails sur la prise de Damiette, les pertes insignifiantes des croisés, les pertes très considérables des Sarrasins, le butin de tout genre fait aux « Egyptiens »; elle révèle en même temps les sentiments d'humanité de l'auteur.

Gilles accompagna, sans doute, en 1221, le cardinal Pélage à Rome, où il fut reçu avec grande distinction par le pape, qui ne voulut pas qu'il s'agenouillât en l'abordant; mais lui dit en l'embrassant, qu'un homme qui faisait tant d'honneur à l'Eglise ne devait pas être assujéti à l'étiquette commune. Il suivit aussi, vraisemblablement, le cardinal au congrès tenu à Vérone pour les affaires de la croisade en 1222. En 1226 ou 1227, Gilles fut élu cinquième abbé de Middelbourg, et vers la fin de 1229, abbé de Vicogne, où il introduisit une discipline sévère. Les dernières particu-

larités de sa vie, se rapportent aux précifications éloquentes qu'il fit à Gand contre les usuriers dont cette ville était remplie. Après avoir gouverné Vicogne pendant huit ans, il décéda le 9 mars 1237. « Autant, dit l'*Histoire littéraire de la France*, qu'on en peut juger d'après le seul monument qui nous soit resté du style latin de Gilles de Lewes, on y reconnaît une composition sage et sans enflure; partout le sens en est clair, nonobstant l'enjambement de quelques phrases. »

Emile de Borchgrave.

*Annales de Prémontré.* — *Chronique de Baudouin de Ninove.* — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, p. 152 et suiv. — D'Achery, *Spicilegium.* — Martène, *Thesaurus Anecd.*

**GILLES DE FAUCONPIERRE**, ou DE FALCONPIERRE (de Falconis Petrá-Falkenstein), prince-abbé de Stavelot et de Malmédy; de grande naissance et de rare vertu, il appliqua tous ses mérites à maintenir l'ordre en son monastère et la paix dans sa principauté. Mû par l'exemple d'Alberon, prince-évêque de Liège, il supprima le droit de mortemain dans les communes de son Etat où ce droit existait. Son frère Thibaut lui ravit le château de Logne, et il mourut, en 1307, après un règne de vingt-six années.

Renier.

**GILLES DE GAND** ou ÆGIDIUS A GANDAVO, ainsi nommé du lieu de sa naissance, théologien, philosophe et physicien. Il vivait au XIII<sup>e</sup> siècle et était chanoine régulier de Saint-Martin, à Louvain, où l'on conservait encore, avant les troubles du siècle dernier, ses ouvrages manuscrits, en quatre volumes, sur la logique, la physique, la métaphysique, et la morale d'Aristote.

Emile Varenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier. — Fabricius, *Bibl. lat.* — Piron, *Levensbeschryvingen*.

**GILLES DE LESSINES**, ÆGIDIUS A LESSINIA, DE LESSINIS, LISCINIS, LASCINIIS, etc., ou ÆGIDIUS LUSCINUS, philosophe, théologien, ingénieur, astronome, historien; né, selon toute probabilité à Lessines vers 1230, et mort,

crojons-nous, en 1304, à Paris. Il se fit recevoir bachelier en théologie à l'université de Paris, entra chez les dominicains, à l'abbaye de Saint-Jacques, y passa la plus grande partie de sa vie et se distingua par son enseignement et sa science. Dans cette abbaye, il connut saint Thomas d'Aquin et fut même, paraît-il, son disciple. Tels sont les seuls détails connus de sa vie.

Il a laissé plusieurs ouvrages qui se trouvent en manuscrit à la bibliothèque de la Sorbonne. 1<sup>o</sup> *De Unitate formarum libri duo*; traité terminé en 1278, manuscrit in-folio sur vélin, de la bibliothèque de la Sorbonne, n<sup>o</sup> 948 (anc.). Cet ouvrage est divisé en dix-sept chapitres. Voici l'intitulé de quelques-uns : *De positione pluritatis formarum*; *De ipsa forma in se et ratione ipsius in comparatione ad materiam et ad productionem ipsius in esse, et ad subjectum de quo dicitur*; *De ratione usitatæ formæ*; *Responsio ad probationes adversariorum*, etc., etc. À la fin du XVII<sup>e</sup> chapitre, on lit : « Completum est autem hoc opus, anno Domini MCCLXXVIII, mense julio. » — 2<sup>o</sup> *De Usuris*, inséré dans deux différents manuscrits; dans l'un d'eux, celui de la Sorbonne, ce traité porte pour entête : « Incipit Tractatus de usuris, quem fecit Ægid. a Less. prædicator. » Certains bibliographes attribuent cette œuvre à saint Thomas d'Aquin, parmi les écrits duquel elle a même été imprimée. Gilles de Lessines y mentionne un autre traité fort étendu, dont il serait l'auteur : *De Decem præceptis*, composé sur les préceptes du Décalogue, qui lui servent de division. Cet ouvrage paraît perdu; Bunderius affirme toutefois en avoir vu le manuscrit chez les Cordeliers de Valenciennes. — 3<sup>o</sup> *De Concordia temporum*, dans lequel l'auteur fait concorder l'autorité des historiens avec le calcul des éclipses, et cherche à fixer et redresser les supputations chronologiques. Gilles de Lessines y a inséré un bon nombre de documents, et l'ouvrage lui-même témoigne d'une érudition étendue. Au sujet des données historiques, voici deux faits qu'on y relève :

« Anno 444, hic, ut æstimo, incipit regnum Franciæ » — « Anno 497, hic mortuus est Clodovæus, rex Francorum primus, et sepultus est Parisiis, in capella S. Petri, quæ nunc est Genovefa. Hic regnaverat annis 30; ante eum verò Hildericus, pater ejus, annis 24; et ab iis primò Francia dicta est pars Galliæ quæ est inter Rhenum et Mosam; deinde verò occupantibus Galliam usque ad Ligurim, nominata est pars illa Francia occidentalis, respectu primæ, et prima Austria; secunda verò Neustria dicitur. » Cet écrit vient le troisième dans un in-folio en parchemin de la bibliothèque de la Sorbonne, portant le n° 313 (anc.); le manuscrit est sans titre, mais on trouve, au bas de la première page, d'une écriture autre et plus récente que celle du livre : « Vidi sic intitulatum : Incipit liber de temporibus, a fratre Ægidio de La... » (le reste manque). Comme style et comme méthode, ce traité est dans le genre de celui *De Unitate formarum*; c'est la plus considérable des œuvres de Gilles de Lessines; elle est divisée en trois parties intitulées : *De verificatione temporum et collectione annorum ante Christum*; *De tempore Incarnationis*; *De termino paschali et verificatione terminorum post Christum.* « In tertio verò », dit-il, « facimus computum naturale et ecclesiasticum secundum correctiones eorum quæ erratæ videntur, et inveniuntur in aliis. » Dans son Prologue il dit avoir écrit ce livre, parce qu'il a remarqué une infinité d'incertitudes, parmi les commentateurs de l'Écriture, sur le nombre des années qui se sont écoulées depuis le commencement du monde jusqu'à l'Incarnation du Fils de Dieu, et parmi les historiens les plus authentiques, sur les années écoulées depuis cette époque. Craignant que cette variété ne portât les libertins au mépris des auteurs sacrés, il a voulu, autant qu'il était en lui, rétablir la vérité et fournir des matériaux aux savants. La *Concordia temporum* s'arrête à l'année 1304, mais les pages suivantes sont marquées jusqu'à l'année 1325, et

restées en blanc, ce qui fait supposer que Gilles de Lessines mourut en 1304; il devait, par conséquent, avoir environ soixante-quatorze ans.

Le père Pierre de Prusse, dans sa *Vita Alberti Magni*, cite une *Epistola* de Gilles à Albert le Grand, qui doit avoir été écrite de 1263 à 1278 et renferme onze questions sur les doctrines d'Averroès. Bunderius attribue à notre auteur encore plusieurs ouvrages, dont il dit avoir vu les manuscrits au couvent des Cordeliers de Valenciennes et de Tournai, et chez les Chartreux de Bruxelles; ce sont : *Commentarius in primum et secundum librum sententiarum*; — *Flores casuum*; — *De geometria*; — *De cometis*; — *Quæstiones theologicae*; — *De immediata Dei visione liber*.

Bien que Gilles de Lessines manquât de la science et de l'érudition profondes nécessaires pour traiter d'une manière parfaitement autorisée les matières diverses dont il s'est occupé, il peut néanmoins passer pour un des hommes remarquables de son époque.

Emile Varenbergh.

Pierre de Prusse, *Vita Alberti Magni*. — Fr. Sweerts, *Athenæ belgicae*. — Valère André, *Bibl. belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas*, XI — Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. 1er. — Moreri, *Dict. histor.* — Didot, *Biogr. générale*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX (notice par Petit-Radel).

**GILLES LE BEL**, chroniqueur liégeois, naquit dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, et mourut dans le courant du xv<sup>e</sup>. Il était fils de Jean le Bel, dont M. Polain publia la Chronique, et fut chante et chanoine de Sainte-Croix ou Saint-Martin, à Liège; il appartenait par sa mère au lignage des de Preiz, qui nous donna le chroniqueur Jean d'Outremeuse. Comme son père, il s'occupa de recherches historiques, et écrivit une chronique qui commence à la création du monde et s'arrête à l'année 1400. Son manuscrit, qui est encore inédit, est conservé à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, où il porte le n° 10478 dans l'inventaire de 1837, et a pour titre : *Li Livres de merelles et notables faits depuis la création du monde*. Gilles reproduit partiellement l'œuvre

de son père ; dans ce qui constitue son travail original, se trouvent deux feuillets de prophéties assez mal inspirées, qu'un ancien héraldiste appelle fort justement les *Réveries* de Gilles le Bel. Il y prédit, entre autres, au moment où la folie de Charles VI était à son plus haut degré, qu'un roi de France, du nom de Charles ceindrait la couronne impériale. Son manuscrit fut transporté, à la fin du siècle dernier, à Paris, où le savant dom Poirier le vit. Il portait, dans l'ancien Catalogue de la *librairie* des ducs de Bourgogne, la mention suivante : *Gilles li Bialt, cantre de Sainte-Croix, à Liège, les merveilles et notables faits depuis la création jusqu'à l'an 1400. (In-4<sup>o</sup> sur papier.)* Voici ce que Gilles dit lui-même en commençant son ouvrage : " Sy ju Gille le Bial, cantre et " canone de Sainte Crois dit du Saint " Martein en Liège, fiet ce livre chi où " ens sont les dites advenues contenues " si avant que je les aie peut trouver a " mon pouvoir, etc., fait et commencheit " l'an del Incarnation messire Ghesu " Crist, MoCCCC trois contés de nati- " vité de Nouel. " Emile Varenbergh.

*Bulletin de l'Acad. royale, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 430.*

**GILLES DE LEEUW**, ou **ÆGIDIUS CANTOR**, **CANTORIS**, ou **DE CANTERE**, mystique né en 1351 ; on ignore la date de sa mort. Il appartenait à la famille patricienne bruxelloise De Leeuw ou Leeuws, dont une branche portait le nom de de Cantere, d'où vient la dénomination de *Cantersteen*, donnée à l'hôtel formant, à Bruxelles, l'angle des rues de l'Empereur et de la Madeleine.

Gilles de Cantere était dépourvu de toute instruction scolastique ; mais, lorsque s'élevèrent, en 1411, les querelles entre les patriciens et les plébéiens de Bruxelles, il se mit à répandre les doctrines de la secte mystique des frères du Bien mourir ; il avait alors soixante ans. Ayant connu Jean de Ruysbroeck, il commença, de concert avec quelques adhérents de ce mystique, par faire un pèlerinage à son tombeau. Au bout de peu de temps, le nombre de ses adeptes fut assez considérable à Bruxelles ; ils

prenaient le nom de *fratres* ou *homines intelligentiæ*, et on les désigna par celui d'*intelligents* ou d'*illuminés* (*geestdryvers*) ; Mosheim les appelle " entendus ". De Cantere s'annonçait comme étant le sauveur du monde, celui par qui les hommes connaîtraient le Christ et iraient à lui. Dieu, disait-il, étant partout, se trouvait également dans le pain de l'Eucharistie ; il prétendait qu'à la fin du monde tous les hommes seraient sauvés et que Satan obtiendrait son pardon ; il n'admettait pas le mérite des bonnes œuvres, prêchait l'inutilité des prières, des offices, de la confession, etc. Il se servait avec ses adhérents d'un langage allégorique presque inintelligible pour les non-initiés. Il s'était uni à un moine défroqué du nom de Guillaume Hildernisse, qui, étant prêtre, put être poursuivi par l'évêque de Cambrai ; le prélat n'ayant pas d'action sur les laïques, ceux-ci ne furent pas inquiétés. Hildernisse fut arrêté et ne sortit de prison qu'en 1421. Après la condamnation de son compagnon, de Cantere disparut de la scène ; l'autorité civile ne le poursuivit pas, que nous sachions, et il mourut dans l'obscurité dont il n'aurait jamais dû sortir.

Emile Varenbergh.

*Revue trimestrielle, 1861, t. 1<sup>er</sup>. — Didot, Biographie générale.*

**GILLES DE DAMME**, écrivain ecclésiastique, nommé aussi quelquefois **GILLES DE SABINA**, florissait au *xv<sup>e</sup>* siècle et mourut dans l'abbaye des Dunes à Lisseweghe en 1463. Son nom de *de Damme* lui vient de sa naissance dans cette ville.

Il entra dans l'ordre de Cîteaux à l'abbaye des Dunes et fut envoyé par ses supérieurs à l'université de Paris, où il prit le grade de bachelier en théologie. Doué d'une intelligence remarquable et d'une grande aptitude pour le travail, il composa plusieurs ouvrages, entre autres : 1<sup>o</sup> *Libellus de regimine monialium*. — 2<sup>o</sup> *Regula confessoris monialium*. — 3<sup>o</sup> *Dialogus inter animam et hominem religiosum*. — 4<sup>o</sup> *Collectaneus divinatorum eloquiorum*. — 5<sup>o</sup> *Lectura super primam psalterii quinquagenam* ;

item *super secundam et tertiam*. — 6<sup>o</sup> *Super epistolas Pauli*. — 7<sup>o</sup> *Collectaneus martyrologii*. — 8<sup>o</sup> *Directorum originalium* a) *B. Hieronymi*, b) *B. Ambrosii*, c) *B. Gregorii*, d) *B. Bernardi*. — 9<sup>o</sup> *Malogranatum*. Les trois premiers traités étaient conservés autrefois à l'abbaye des Dunes. Le n<sup>o</sup> 7, qui est l'ouvrage le plus important de Gilles de Damme, formait un martyrologe beaucoup plus complet que tous les recueils analogues connus alors. E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., 1, p. 160. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, III, p. 154.

\* **GILLES DE ROYE**, écrivain ecclésiastique, né en France, mort à Bruges en 1478. Il entra dans l'ordre de Cîteaux à l'abbaye mère et fut envoyé de là à l'université de Paris pour y faire ses études théologiques. Après avoir pris le grade de docteur en théologie, il enseigna cette science dans la même université pendant l'espace de dix-neuf ans; nommé ensuite abbé de Royaumont en France, il résigna cette dignité après six ans et vint se fixer à l'abbaye des Dunes, où il renouvela ses vœux de religion entre les mains de l'abbé Jean Crabbe. Ce fut pendant son séjour à cette abbaye qu'il entreprit un travail sur la grande chronique, *Chronodromus*, de Jean Brandon, autre religieux qui vivait au commencement du xve siècle. Il résuma cette chronique et la continua de 1431 à 1463. Ce travail très estimé a été publié par André Schot, dans les *Rerum belgicarum annales* de Sweertius, sous le titre d'*Annales belgici Aegidii de Roya*, Francofurti, 1620, fol., et Potthast, dans sa *Bibliotheca historica medii ævi*, le qualifie d'excellente compilation. On a aussi de lui un *Commentaire sur le Maître des sentences*, qu'il composa pendant qu'il enseignait à Paris.

Gilles de Roye mourut au refuge de l'abbaye des Dunes, à Bruges, et fut enterré au couvent des religieuses cisterciennes dit de *Spermalia* dans la même ville.

E.-H.-J. Reusens.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*, p. 8. — Sweertius, *Rerum belgicarum annales*, Francof. 1620, in-fol. — Potthast, *Bibliotheca historica medii ævi*, p. 104.

**GILLET** (*Jean*), poète et humaniste, né à Mons vers 1510, mort vers 1554. Il fut le premier recteur et organisateur du collège de Houdain, fondé à Mons en 1545. Sous le titre de : *Joannis Gille-tiani Latinorum elementorum Erotemata, in schola Montensis usum*, il publia 112 pages petit in-8<sup>o</sup>, contenant un nouveau cours de grammaire latine qu'il avait dicté à ses élèves. Cette grammaire, courte et claire, contenait déjà des accents d'intonation. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque de Mons semble avoir été imprimé à Louvain (1568), après la mort de Jean Gillet. On y trouve une épître de Laurent Gallus (Lecocq), principal du collège de Soignies, à l'adresse des élèves. Ces vers font allusion à la mort prématurée de leur recteur. L'éditeur, dans son avertissement, nous apprend que la grammaire du très docte Jean Gillet, était estimée et suivie dans les écoles. Il déclare en avoir, de l'avis de plusieurs professeurs, retranché certaines règles sur la construction, parce qu'il se propose de publier un Abrégé de syntaxe, formant la seconde partie de l'œuvre. On ignore ce qu'est devenu ce complément, qui devait être enrichi de modèles choisis dans les meilleurs écrivains.

Brasseur, dans ses *Sydera illustrium Hannonia scriptorum*, vante ses poésies latines et même françaises (*musas gallas latinasque*), et assure que les Muses l'ont pleuré comme un second Virgile. Mais, dit Paquot, ces distiques de Brasseur sont en général vagues et contiennent des éloges excessifs. Adolphe Matthieu constate qu'on a perdu jusqu'aux titres des poésies de Jean Gillet. Vinchant (*Annales du Hainaut*, t. VI, p. 346) a conservé l'épithète qui se trouvait dans l'église des frères Mineurs de Mons.

J. Stecher.

Le Couvet et Camille Wins (*Mémoires et publications de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut* (2<sup>e</sup> série, I et VI). — A. Matthieu, *Biographie montoise*.

**GILLET** (*Servais*), poète latin, né à Beaumont, 28 février 1599, mort vers 1662. Il fut d'abord maître des novices, puis prieur à l'abbaye de Villers, de l'ordre

de Cîteaux. Vers 1650, il devint prieur du couvent de Notre-Dame de la Porte-du-Ciel, à Harlem. Sa première œuvre, *Prior claustralis*, paraît avoir été en prose. Un poème latin dont la première édition (Louvain 1660) avait 2,830 vers, et dont la seconde (Louvain 1661) en contenait jusqu'à 4,984, portait le titre bizarre : *Galenus moralis ac mysticus*. L'ouvrage est dédié aux *Cœligenis* et *Terrigenis*. Gillet, dans sa préface, déclare n'avoir voulu être ni un Virgile ni un Ovide; il a voulu moraliser. « Supposez, dit-il, que ces » paragraphes soient autant d'ordon- » nances médicales, et prenez vous- » même, ou appliquez aux autres, s'ils » vous consultent, comme un pharma- » cien scrupuleux ou comme un autre » Galien, selon la nature de la maladie » présente ou imminente, tant d'onces, » de dragmes, descrupules, de poignées, » de grains, de gouttes pour une dose » *quantum sufficit* et *secundum artem seu regulas prudentiæ*. Tout en citant Sénèque, Térence et Aristote à côté de saint Bernard et de saint Jean, c'est l'auteur de l'*Imitation de J. C.* qu'il suit de préférence. Il entre-mêle, comme dans les lois de Manou, la théologie et la civilité puérile et honnête. Au mot *Luxuria*, il y a des peintures dont le latin seul peut braver la hardiesse. La femme n'est guère bien traitée :

*Ut ventus, mulier spirat, penetrat, variatur :  
Est tenera et mollis, non indurata labori, etc.*

La forme employée par Gillet est tantôt l'hexamètre seul, tantôt le mètre élégiaque, ou encore la forme iambique et, plus rarement, les formes lyriques. On y trouve des anagrammes, des chronogrammes, des échos et des calembours.

J. Stecher.

Le Couvet (*Mém. de la Société des sciences du Hainaut* (2<sup>e</sup> série, VI, 294-300).

**GILLIS** (*André*), ou *ÆGIDIANUS*, jésuite, poète, né à Gand en 1586, mort en 1620. Il entra au noviciat des Jésuites le 3 octobre 1606, et professa avec succès le cours de rhétorique au collège de son ordre établi dans la capitale de la Flandre. En 1609, il écrivit en vers héroïques le panegyrique de

Charles Maes, cinquième évêque de Gand (1). Quelques années après, il se rendit aux Indes occidentales, travailla avec ardeur à la conversion des indigènes et finit par succomber aux fatigues incessantes des missions. Il mourut à la résidence de Juli, au Pérou, le 10 décembre 1620, et demanda à être inhumé dans le sol indien, qui avait servi de théâtre à son apostolat.

J.-J. T.

Swertius, *Athenæ belgiçæ*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

**GILLIS** (*F.*), artiste peintre, né à Besançon vers le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mort à Froidmont, près de Tournai, en 1790, croit-on. Il fut professeur à l'Académie de Tournai. On a de lui au Musée de cette ville : *Un groupe d'oiseaux morts suspendus et attachés sur une planche imitant le bois de sapin ; Portrait de Jean-Baptiste Fauquez, père ; Tête de vieillard*, pastiche de Rembrandt; *Saint Nicolas*, esquisse du tableau qui se trouve à l'église Saint-Piat.

Ad. Siret.

**GILLIS** (*Herman*). Peintre; né à Anvers, en 1733. Elève de Geeraerts. Il peignait l'histoire et le portrait. En 1768, il devint doyen de la corporation de Saint-Luc; voyagea en Allemagne, en Autriche, et, dans ce dernier pays, fut protégé par le chancelier prince de Kaunitz-Rittsberg, qui le mit en rapport avec les personnages de la cour. Il peignit, à Vienne, le portrait du célèbre général Laudon. Le duc Nicolas-Léopold de Salm-Salm utilisa ses talents en lui faisant peindre de grandes compositions sur l'histoire du Saint-Sang pour l'église d'Hoogstraeten. En 1773, lors de la création d'une école de dessin à Louvain, il fut désigné pour la diriger; ce n'est toutefois qu'en 1800 que l'Académie des beaux-arts reçut une organisation officielle.

Ad. Siret.

(1) *Panegyricum Carolo Masio Gandensium V episcopo*. Gandæ, typis Manlii, 1609, in-8°. — J'ai vainement essayé de me procurer ce petit poème.

**GILLIS** (*Jacques*), ou ÆGIDIJ, écrivain et littérateur, vivait vers 1477 ; il était religieux cistercien de l'abbaye de Ter Doest, à Lisseweghe, près de Bruges.

On a de lui l'ouvrage suivant : *Tragediæ Senecæ notis illustratæ* ; manuscrit sur vélin. Au témoignage de De Visch, ces notes sont pleines d'érudition.

E.-H.-J. Reusens.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis Cisterciensis*, p. 464.

**GILLIS** (*Laurent*), sculpteur, né à Anvers, en 1688, décédé dans la même ville, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il fut élève de Michel Van der Voort, le Vieux, et s'attacha si fidèlement à ce maître, qu'il resta dans son atelier pendant plus de vingt-quatre ans. Son talent et ses œuvres ne purent, par suite de cette sujétion artistique, acquérir la moindre notoriété, et les biographes, au lieu de caractériser ses productions, ou de raconter sa vie, en sont réduits à constater simplement que ses meilleures sculptures furent transportées en Hollande. La réputation que mérita probablement ce laborieux disciple a été en quelque sorte absorbée par la renommée de son maître. On sait combien l'activité de celui-ci était grande et comment il parvint, grâce à la collaboration des principaux sculpteurs flamands, à satisfaire aux incessantes commandes qui lui étaient faites. Il est devenu impossible de déterminer la part de collaboration que Gillis prit à tant de statues, de bas-reliefs, de mausolées, de chaires de vérité, destinés aux principales églises d'Anvers, de Bruxelles, de Gand, de Malines, etc. ; mais cette part dut être des plus considérables, puisque, vivant pendant un quart de siècle dans la même sphère, il ne cessa d'y remplir le rôle actif, et souvent ingrat, d'homme de confiance.

Gillis eut deux fils sculpteurs, Jean-Baptiste et Joseph qui, suivant l'exemple paternel, entrèrent non sans succès dans la carrière artistique et dont on trouvera ici même les notices.

Félix Stappaerts.

Le chevalier Ed. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*. Bruxelles, 1877.

**GILLIS** (*Jean-Baptiste*), sculpteur, né en 1717, à Anvers, décédé dans la même ville, le 10 mars 1752. Se conformant aux usages de son temps, il suivit la même carrière que son père, Laurent Gillis, et reçut de lui les premiers enseignements. Il fut ensuite admis à l'Académie des beaux-arts et y donna une preuve peu commune de persévérance, en continuant son apprentissage jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans. Tant d'assiduité l'avait rendu habile et prompt à la besogne, qualités qui lui valurent d'être associé aux travaux de Géry Hellderberg, maître sculpteur, qui jouissait de la vogue pour les sujets religieux. Parmi les travaux dus à cette collaboration l'on cite les statues des douzes apôtres et celles des quatre Pères de l'Église (saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire et saint Jérôme), qui, toutes, décorent l'église Notre-Dame, à Gand.

Les quatre statues allégoriques, placées dans la même église, à droite et à gauche du maître-autel, et représentant la *Justice*, la *Force*, la *Tempérance* et la *Prudence*, sont probablement exécutées par Gillis seul ; il semble même en avoir revendiqué la paternité exclusive en gravant, sur le marbre de la dernière, l'inscription suivante : J. B. GILLIS F. ANTIPLÆ. On lui attribue également la statue du *Sauveur*, qu'on voit au-dessus de la principale croisée de l'édifice.

Félix Stappaerts.

Kervyn de Volkaersbeke, *les Eglises de Gand*, t. II. — Ed. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*.

**GILLIS** (*Joseph*), sculpteur, né à Anvers, en 1724, mort dans la même ville en 1773. Il fit ses premières études sous la direction de son père, Laurent Gillis, puis à l'Académie de sa ville natale, où il remporta, à dix-neuf ans, le premier prix de sculpture. Ces heureuses et précoces promesses de talent se réalisèrent à la maturité de l'âge ; en y parvenant, Gillis eut l'honneur d'être appelé à la direction de l'école d'art dans laquelle il s'était formé. La réputation honorable dont il jouissait s'étendit graduellement à l'étranger ; la ville de Rotterdam lui demanda, en 1770, un groupe

colossal à exécuter en pierre, et destiné à surmonter la porte de Delft. L'artiste donna un caractère grandiose et monumental à cette œuvre importante; il la traita allégoriquement et en représentant, d'une part, le *Rotter*, tenant un gouvernail et, d'autre part, la divinité fluviale de la Meuse, déversant sa source d'une urne antique; puis, comme couronnement, la personnification de la cité de Rotterdam, assise sur un piédestal et tenant de la main droite un écusson armorié, pendant que Mercure, dieu du commerce, vient se placer à ses côtés. L'effet pittoresque produit par ce groupe de figures, ayant à peu près neuf pieds d'élévation, valut de nombreux éloges à l'artiste; ce fut la dernière production sortie de son ciseau et celle qui contribua le plus vivement à sa renommée.

Félix Stappaerts.

Piron, *Levensbeschryving van mannen en vrouwen*. — Ed. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*.

**GILLIS** (*Joseph*), écrivain monastique, né à Gand (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique, fit sa profession à Gand, sa licence à Louvain et y enseigna successivement la philosophie et l'interprétation de l'Écriture Sainte. Le P. Gillis fut longtemps préfet des novices; il occupa encore divers autres emplois et jouissait dans son ordre d'une bonne réputation de savoir. Il écrivit : *Tractaet teghen de Zielverdervende frans Boeckxken, ghenoeemt: TRAITÉ DE LA PRATIQUE DES BILLETTS ENTRE LES NÉGOCIANTS*. Gent, Aug. Graet, 1715, in-8o. On en connaît une seconde édition, imprimée chez Pierre de Goesin, en 1718. Le *Traité de la pratique des Billets* est de Le Correau; une édition de ce Traité avait paru à Louvain, en 1682, et une autre à Mons, en 1684. Il en existait déjà une réfutation, faite par Le Maire et publiée, en 1702, à Paris.

Aug. Vander Meersch.

Quetif et Ehard, *Scriptores ordinis praedicatorum*, t. II, p. 799. — Ferd. Vander Haeghe, *Bibliographie gantoise*, t. III.

**GILLIS** (*Liévin*), écrivain ecclésiastique, de l'ordre de Cîteaux, né vers 1580

et mort le 4 mars 1657, vivait dans l'abbaye de Baudeloo, à Gand. Il a donné une traduction flamande des *Sermons de saint Bernard sur les Cantiques*, imprimée à Gand, chez J. Vanden Kerchove, en 1626; vol. in-4o de 464 pages. Il a publié encore plusieurs autres opuscules ascétiques.

E.-H.-J. Reusens.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis Cisterciensis*, p. 231. — Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., I, 537.

**GILLIS** (*Pierre*), ou **ÆGIDIUS**, naquit à Anvers, en 1486, et mourut dans la même ville le 11 novembre 1533.

Sa vie s'écoula tranquillement, partagée entre ses fonctions de greffier en chef du magistrat de cette ville et ses travaux littéraires. Il s'appliqua de très bonne heure à l'étude des sciences et des lettres; il eut pour maître le célèbre Erasme, avec lequel il resta lié d'une amitié vive pendant toute sa vie. Il eut pour amis dévoués ou pour correspondants Thomas Morus, Conrad Goclenius, Jérôme Busleiden, Jean Paludanus, Guillaume Budé, Jean-Louis Vivès, Adrien Barland, Lefèvre d'Étaples, le poète Hessus, Martin Van Dorp, Thierry Maertens, en un mot, tous les hommes remarquables de cette époque. Erasme et Morus font d'Ægidius le portrait le plus flatteur, ils le dépeignent comme un homme de grand savoir et, en même temps, d'une grande modestie, ayant beaucoup de bonhomie et un tour d'esprit facétieux sans malice. Le premier le pria d'éditer ses *Epistolæ illustrorum virorum*, le second lui dédia son ouvrage célèbre l'*Utopie*.

En 1510, à la mort d'Adrien Blick, Ægidius fut nommé greffier en chef de la ville d'Anvers. Cette importante fonction et ses études le mirent en relation avec les artistes et les savants de la ville et de l'étranger. Morus fut son hôte et tint un de ses enfants sur les fonts baptismaux; il reçut aussi à sa table Albert Dürer, lorsque celui-ci vint, en 1520, visiter les Pays-Bas. Ægidius était lié d'amitié avec Quentin Metsys; ce peintre célèbre fit, en 1517, le portrait d'Erasme et d'Ægidius sur un même panneau; au-

dessous de ces portraits, des vers latins les comparaient à Castor et à Pollux. Ce tableau fut envoyé comme souvenir à Morus et passa, plus tard, dans la collection de Charles Ier; on ne sait ce qu'il est devenu.

Comme éditeur Ægidius publia les ouvrages suivants : 1° *Disertissimi viri Angeli Politiani linguæ latinæ vindicatoris epistolæ lepidissimæ*. Antwerpia, Th. Martens, in-4°, 1510, 108 ff. — 2° *Rodolphi Agricola Phrysi, viri utriusque litteraturæ peritissimi, nonnulla opuscula hac sequuntur serie*. Antwerpia, Th. Martens, in-4°, 1511, 78 ff. — Une première édition de cet ouvrage avait paru depuis longtemps chez Martens, (1476); mais celle d'Ægidius est plus complète et mieux soignée. Ce volume renferme la traduction latine de Platon et d'Isocrate, et des discours, des lettres, des hymnes, des épitaphes. — 3° *Fabularum quæ hoc libro continentur interpretæ atque autores sunt hi*. Lovanii, Th. Martens, 1513, in-4°, 58 ff. Ce volume, dont une seconde édition parut en 1520, renferme des fables d'Esopé, traduites en latin par Politien, Erasme, Barland, Herman de Gouda. On y trouve aussi des fables d'Aulu-Gelle et d'autres auteurs latins. — 4° *Epistolæ aliquot illustrium virorum ad Desid. Erasmus, ejusque ad illos, selectæ et editæ a Petro Ægidio civitatis Antwerpensis scriba*. Imprimebat Theodoricus Martinus, Alostensis. Lovanii, 1516, in-4°. Une seconde édition fut faite également par Ægidius l'année suivante, 1517, Lovanii, Th. Martens, avec un titre un peu différent : *Aliquot epistolæ sane quam elegantes Erasmi Roterodami et ad hunc aliorum eruditissimorum hominum*. — 5° Enfin l'ouvrage célèbre de Thomas Morus fut également publié par Ægidius, sous le titre : *Libellus vere aureus, nec minus salutaris quam festivus, de optimo reipublicæ statu, deque nova insula Utopia, authore clarissimo viro Thoma Moro, .... Cura Petri Ægidii Antwerpensis*. Lovanii, Th. Martens, 1517, in-4°, 54 ff.

Comme auteur, Ægidius a laissé quelques opuscules devenus d'une grande

rareté : 1° L'école de la Renaissance de la science juridique, à laquelle il appartenait, tendait à donner au droit justinien une autorité de plus en plus grande; elle recherchait avec ardeur les œuvres des anciens jurisconsultes qui avaient servi à former le code de Justinien. Des extraits de ces jurisconsultes, notamment de Paul et de Gaius, se trouvaient en grand nombre dans la *Lex romana Visigothorum*. Il en existait un abrégé, qui paraît avoir été fait en France au VIII<sup>e</sup> siècle, mais qui était tombé dans l'oubli; Ægidius fit imprimer sous le titre suivant cet abrégé à l'usage des étudiants : *Summæ sive argumenta legum diversorum imperatorum, ex corpore divi Theodosii, novellis divi Valentiani, Aug. Martiani, Majoriani, Severi, præterea Cæi et Julii Pauli sententiis, nunc primum diligentissime excusa, Cæsarei juris studiosis utilitatem allatura non mediocrem, ex vetustissimo archetypo*. Lovanii, apud Théod. Martinum, Alostensem, 1517. Ce volume, dont le titre est si long pour un abrégé, a été publié de nouveau par Gérard Meerman, à la suite de son Traité sur les institutes de Gaius, sous le titre de : *Gerardi Meerman. jcti, specimen animadversionum criticarum, in Cæi jcti institutiones. Accedit earundem Cæi institutionum summarum auctore Petro Ægidio Antwerpensi. Mantuæ Carpetanorum* (Hagæ comit.), apud Antonium Sanz, 1743, in-8°. Meerman, dans cette publication, ne fait pas grand cas du savoir d'Ægidius et semble ne pas estimer son œuvre, mais il ne faut pas oublier que cet ouvrage, qui incontestablement offrait de l'intérêt à l'époque où il fut écrit, n'avait plus au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'une faible utilité. Erasme et, dans les temps modernes, le jurisconsulte Hugo, accordent cependant à notre auteur une place très honorable parmi les juristes littérateurs de la renaissance de la science juridique. « L'ouvrage méridional qu'il a exhumé, dit M. Rivier, est « grossier et médiocre; il le donne tel « quel, sans commentaires, sans notes, « mais c'est un premier pas dans l'étude « des sources antejustinianiennes. Il a « précédé les abrégés visigothiques de

" Gaius et de Paul, publiés, en 1525, par  
 " Amaury Bouchard et le bréviaire d'Ala-  
 " ric de Sichardt, 1528. " — 2<sup>o</sup> *Threnodia in funus Maximiliani Cæsaris, cum epitaphiis aliquot et epigrammatum libello*. Antwerp., apud Mich. Hillenium, 1519, in-4<sup>o</sup>. C'est la description des funérailles de Maximilien I<sup>er</sup>, aïeul de Charles-Quint. — 3<sup>o</sup> *Hypotheses, sive argumenta spectaculorum, quæ serenissimo et invictissimo Cæsari, Carolo pio, felici, inclyto semper augusto, præter alia multa et varia fides et amor celebratissimæ civitatis Antwerpiensis antistites (superis juvenibus) sunt edituri*. S. l. n. n. n. d. (Antwerpiæ, Michaël Hillenius, 1520), petit in-4<sup>o</sup>, 12 ff. non cotés. Ce petit recueil, dont la rédaction avait été confiée à Ægidius en sa qualité de greffier de la ville d'Anvers, contient le programme des fêtes données dans cette ville, en 1520, lors du retour de Charles-Quint dans les Pays-Bas, après son voyage en Espagne et en Allemagne, où il était allé recueillir deux couronnes.

Ce recueil est devenu tellement rare que Van Hulthem n'en connaissait que deux ou trois exemplaires.

On doit encore à Ægidius l'ouvrage suivant, fait en collaboration avec Corneille Scribonius et publié à Cologne, en 1541, par conséquent après la mort de notre auteur : *Enchiridion principis ac magistratibus christiani sive præceptiones quædam ad docendos principes ac magistratus e veterum libris collectæ*, in-4<sup>o</sup>.

Nous n'avons pu parvenir à découvrir ce volume.

Jules De Le Court.

**GILSON** (*Jean-Henri*), dit : Frère Abraham d'Orval. Peintre religieux, né à Habay-la-Vieille, le 1<sup>er</sup> octobre 1741. Dès sa plus tendre jeunesse il s'éprit de la solitude ; cette disposition naturelle à l'isolement, à la méditation, le porta à se détacher du monde et à se faire ermite. Il s'établit en cette qualité à Biseux, et là, toujours en présence de la nature un peu sauvage des Ardennes, il sentit s'éveiller en lui des instincts d'artiste : il se mit à traiter le paysage d'après nature. Il fit également quelques portraits, qui témoignaient de son goût et de sa

vocation. Lorsque Joseph II ordonna la suppression des ermites, Gilson entra immédiatement comme frère convers dans l'abbaye d'Orval. Le prieur, frappé des dispositions de son pensionnaire, l'envoya à l'Académie de Dusseldorf, après lui avoir imposé de travailler à Rome, à Mannheim, à Anvers, à Bruxelles et à Paris. A Dusseldorf, il remporta le premier prix de concours avec une composition représentant *Adam et Eve pleurant la mort d'Abel*, tableau qui se trouve aujourd'hui en possession d'un membre de sa famille. Des biographes portés à l'exagération et dont quelques-uns furent alliés à notre artiste, ont imprimé qu'en 1791 Gilson avait remporté à Paris le premier prix de composition ; ils ajoutent que ce succès lui valut une commande de Louis XVI, qui lui demanda les portraits de la famille royale. Le roi lui aurait donné comme souvenir une tabatière d'or. Nous avons vainement cherché les preuves officielles du concours de 1791, et nous croyons qu'il y a là, sinon une erreur, du moins une version qui tendrait à attribuer à ce concours un caractère officiel qu'il n'eut pas. D'ailleurs, en 1791, Gilson avait cinquante ans. Quant aux portraits de la famille royale, nous n'en avons trouvé aucune mention dans les nombreux documents relatifs aux arts et aux artistes de cette époque. A son retour à l'abbaye, qui venait de s'agrandir dans des proportions considérables, frère Gilson se mit à l'œuvre pour orner l'église, le réfectoire et les salles, de tableaux dont la quantité était telle qu'on ne pouvait s'imaginer qu'un seul peintre pût en être l'auteur. En 1787, Abraham fut complimenté par Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas. Enfin, un vaste atelier de peinture, ouvert dans l'abbaye, devint un foyer artistique d'une certaine importance, et où, grâce à lui, s'il faut en croire des traditions locales encore vivaces, d'augustes personnages, des individualités célèbres, attirés par le talent et les vertus du frère Abraham, vinrent le visiter.

La dernière heure de l'abbaye d'Orval allait sonner : c'était en 1793 ; un corps d'armée français s'abattit sur elle

et tout fut livré aux flammes, rien ne resta de l'œuvre colossale de notre artiste qui, la douleur dans l'âme mais résigné, se retira à Florenville, où il ouvrit un nouvel atelier et où travaillèrent entre autres les Frères Redouté et Ramboux, ce dernier devenu conservateur du Musée de Cologne. Gilson, toujours plein d'activité, produisit un nombre considérable de tableaux religieux et de portraits, décora de peintures le réfectoire de l'abbaye de Munster, séjourna à Montmedy, dans d'autres localités encore, puis revint dans son atelier à Florenville, où, partageant son temps entre la prière, la peinture et la musique, il mourut paisiblement le 11 janvier 1809.

Voici l'épithaphe qu'on lit encore sur sa tombe dans l'église de Florenville :

CI GIST  
ABRAHAM GILSON  
FRÈRE CONVERS  
DE L'ABBAYE D'ORVAL.  
IL FUT PEINTRE CÉLÈBRE, ET SON NOBLE TALENT  
DÉCORÀ CETTE ÉGLISE, ARTISTE BIENFAISANT,  
MODESTE ET VERTUEUX; RELIGIEUX AUSTÈRE,  
IL VÉCUT EN BON FRÈRE ET MOURUT EN SAINT PÈRE  
LE 16 JANVIER 1809  
R. I. P.

Doué d'une fécondité extraordinaire, Gilson dota son abbaye de cent deux tableaux de grande-dimension. Il en fit pour les églises d'Arlon, de Bouillon, d'Etalle, de Chantemelle, de Habay-la-Vieille, de Hachy, de Rossignol, de Tintigny, de Chassepierre, de Florenville, de La Cuisine, de Muno, etc. Le nombre de ses portraits est également considérable. Sans ces derniers, le relevé de ses tableaux est de 351. Le talent de frère Abraham se ressent de l'absence d'études suivies. Son dessin est le plus souvent défectueux, et ses compositions rappellent les maîtres italiens dont il copiait, le plus souvent, les gravures pour la disposition de ses groupes. Son coloris est original, souvent monotone, et il se complaisait, surtout dans ses portraits, à détailler les ornements de la toilette. Sa touche est un peu sèche. Gilson, venu à une époque troublée, abandonné à lui-même, ne fut qu'un peintre d'instinct et, comme tel, il a laissé des œuvres qu'on ne saurait louer absolument. S'il avait pu se livrer à des études régulières

il eût conquis une place honorable, et souvent victorieuse, parmi les peintres de la décadence flamande.

Ad. Siret.

**GINETIUS** (*Jean*). Le nom de ce personnage nous a été conservé par Brasseur dans deux quatrains de ses *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, sect. III, p. 76. Les détails biographiques que l'on peut tirer de ces huit vers ampoulés sont des plus minces et des plus insignifiants. Ils nous apprennent que Ginetius, né à Mons à une époque non désignée, mais qui ne doit probablement pas être placée plus haut que le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, composa des poèmes latins et peut-être aussi français (1), qui lui firent obtenir le titre honorifique de lauréat, et qu'il mourut recteur du collège de Houdain, emportant dans la tombe, dit son panégyriste, que personne ne sera tenté de prendre ici à la lettre, le renom d'un second Virgile.

Henri Pirenne.

**GIRKEN** (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, né à Eyberdingen (Luxembourg), vers 1662, mort à Aix-la-Chapelle le 1<sup>er</sup> juillet 1717. A l'âge de dix-huit ans, il entra dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin. Ayant fait sa profession religieuse à Cologne, il prit, dans l'Université de cette ville, le grade de docteur en théologie, et y fut chargé, en qualité de professeur ordinaire, de l'enseignement de cette science. Il remplit successivement, dans son ordre, les fonctions de prieur du couvent de Cologne et de provincial.

On a de lui : *Summa summæ theologiæ scholasticæ I speculativæ, II moralis, III sacramentalis, secundum tuta et inconcussa dogmata SS. Augustini et Thomæ. Colonia Agrippinæ, 1704; 3 vol. in-12o.* Cet ouvrage fut réimprimé dans la même ville en 1719; 4 vol. in-8o.

E.-H.-J. Reusens.

Hartzheim, *Bibliotheca Coloniensis*, p. 216. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 150.

(1) *Nec potis est musas Gallas, Latiasque per urbem, Aut orbem lucrymas continuasse suas.*

**GISELENIUS** (*Amand*), humaniste, né dans le Condroz, prêtre de l'église collégiale de Sainte-Croix, à Liège, préfet de l'école littéraire, excellent grammairien, très expert dans les langues latine et grecque, et bon poète, au dire de Foppens. Il a laissé plusieurs livres qui témoignent de sa science et qui ont été réimprimés plusieurs fois à Liège. Voici l'indication de quelques-uns de ses ouvrages : *Deductione pueri ad linguæ latinæ vetustatem*. — *Commercio linguæ latinæ Compendio orthographica*. — *Vocabulario minore ad imitationem nomenclatoris Adriani Junii*. — *Panegyricon Poemation Boccholztiani culminis, imparibus numeris*. Leodii, 1620, in-4<sup>o</sup>. — *Onomatopœniam pro S. Ignatio, societatis Jesu, Fundatoridune à Gregorio XV Pont. Max. Sanctorum-albo solemniter adscribetur*. Ibid., 1622, in-4<sup>o</sup>. Ad. Siret.

Foppens, t. I<sup>er</sup>, p. 47.

**GISELIN**, ou plutôt GHYSELINCK (*Victor*), ou Victor GISELINUS, médecin et humaniste, né à Zandvoorde, près d'Ostende, le 23 mars 1543 et décédé à Berg-Saint-Winoc en 1591, s'est acquis, comme philologue, une renommée bien méritée. Après avoir fait ses humanités à Bruges, sous la direction habile de Jean Geldrius, il alla étudier, probablement en 1558, les lettres et la philosophie à Louvain, où Corn. Valerius venait de succéder à Nannius et excitait ses meilleurs élèves à tâcher de se faire un nom dans les lettres par la recension critique d'un auteur ancien. Giselin suivit ce conseil et choisit le poète latin Prudence, dont s'était occupé un de ses parents, Arn.-Laur. Berchem, qui lui transmit ses notes. Il collationna deux manuscrits, qu'il obtint à Gand, et un troisième qui lui fut donné par le jurisconsulte Luc van der Meer, chez lequel il logeait. Giselin n'avait que dix-sept ans quand il entreprit ce travail. Au bout de deux ou trois ans, il quitta Louvain, resta quelque temps près de son père à la campagne et profita de ses loisirs pour comparer toutes les éditions imprimées de Prudence de manière à en faire une étude

approfondie. Il publia aussi, en 1560, les poésies latines d'Arn. Berchem, qui venait de décéder.

En 1561, il partit pour Paris, et y fit paraître, au commencement de l'année suivante, une édition de Prudence, corrigeant, en une foule d'endroits, le texte antérieur, et le faisant suivre de notes intéressantes. Cependant, la raison principale qui avait amené Giselin à Paris était le désir d'y faire des études médicales ; il s'y appliqua pendant deux ans, puis comme les guerres civiles lui rendaient le séjour de la France presque impossible, il retourna à Louvain.

Parmi les élèves de Valerius figuraient Juste Lipse et le compatriote de Giselin, Jean Lernutius, de Bruges. Bientôt il s'établit entre les trois jeunes savants une amitié intime, qui persista malgré l'absence et qui ne se termina qu'à la mort. Entraîné par l'exemple de ses amis, Giselin reprit l'étude des lettres. Il parvint à se procurer sept nouveaux manuscrits de Prudence, dont quatre lui furent prêtés par Th. Poelman, et il ne tarda pas à faire paraître chez Plantin, à Anvers, en 1564, une nouvelle édition de Prudence faite, cette fois, sur dix manuscrits. En décembre de la même année, il entra comme correcteur au service de Plantin et garda ce poste jusque vers la fin de 1566. Il travailla ainsi à plusieurs publications du célèbre typographe et rédigea, entre autres, sur les *Métamorphoses* d'Ovide, de courtes notes, qui obtinrent assez de succès.

Nous ne savons en quelle année, il se rendit à Dôle, où il fut proclamé docteur en médecine en 1571. Juste Lipse, qui passa par cette ville en allant à Vienne, assista à la promotion de son ami et prononça une harangue en son honneur.

Suivant J. Gaillard (*Bruges et le Franc*, t. I<sup>er</sup>, p. 54), Giselin, de retour en Belgique, résida pendant quelque temps à Ixelles, près de Bruxelles. Cet auteur ajoute qu'il envoya, en 1573, à Josse de Damhouder, un ouvrage de sa composition renfermant des détails sur la famille de Damhouder et il en cite divers extraits. Bientôt cependant Giselin alla se fixer à Bruges et vint ainsi augmenter

le nombre des savants et des littérateurs, dont la réunion faisait alors de cette ville *une nouvelle Athènes* (Lipse, *Epist. Quæst.* II, 1). Nous l'y trouvons établi en août 1574. Il y exerça la profession de médecin avec dévouement; une peste ravageant Oudenbourg, à la fin de 1576, il n'hésita pas à aller y donner ses soins aux malades (Feys et Van de Castele, *Histoire d'Oudenbourg*, t. Ier, p. 301), et il fit preuve d'un courage d'autant plus louable, qu'il venait de se marier peu de temps auparavant. En effet, ce mariage n'eut pas lieu, comme le dit Paquot, en 1577, mais à la fin de 1575 ou au commencement de 1576; il en est fait mention dans les *Epistolica Quæstiones* de Lipse, qui parurent à Anvers en 1576 (*l'imprimatur* est daté du 13 juillet).

Cependant Giselin ne réussit guère dans sa carrière médicale; ses clients lui laissèrent le temps de continuer ses travaux littéraires. En 1574, il fit paraître à Anvers une recension nouvelle des œuvres de Sulpice Sévère. Les *Chroniques* de cet écrivain avaient été publiées pour la première fois à Bâle, en 1556. Giselin n'ayant pu se procurer le manuscrit unique par lequel l'ouvrage nous a été transmis, dut se borner à reproduire le texte de Bâle en le corrigeant, par conjectures, dans divers endroits. Il le fit d'une façon très heureuse en vingt-trois passages et plusieurs de ses conjectures ont été confirmées, de nos jours, par la découverte du manuscrit. Pour la Vie de saint Martin, les lettres et les dialogues, Giselin disposait de plus de ressources: il avait collationné sept manuscrits et possédait, en outre, les variantes extraites par Poelman de deux autres Mss. Il lui fut ainsi permis de corriger considérablement le texte antérieur.

En 1579, il publia le seul ouvrage médical qui soit sorti de sa plume, une dissertation sur l'usage du mercure, et le joignit au traité, jusqu'alors inédit, de Fernel sur le traitement de la syphilis. Il s'occupa ensuite, encouragé par Juste Lipse, d'un travail sur Pline. Mais les temps n'étaient pas favorables à l'étude: la Flandre était troublée par les dissensions civiles, et les succès du prince de

Parme, rendant probable le retour prochain des Espagnols, inspiraient à Bruges les plus vives inquiétudes. Suivant l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, Giselin songea à partir pour la Hollande et chercha en 1583, par l'entremise de Juste Lipse, à être nommé professeur à l'Université de Leyde. Il se rendit lui-même dans cette ville avec sa femme, mais ses efforts et ceux de son ami échouèrent devant l'opposition d'un des curateurs (Burman, *Sylloge*, I, l. 146 et 147).

Nous ne sommes pas bien renseignés sur la suite de son histoire; en 1585, il se trouve à Rouen; en 1587, Lipse exprime à Lernutius l'espoir que l'état de Giselin s'est amélioré, maintenant qu'il est plus grassement établi (*quia sedes ei jam pinguior*). Peut-être fait-il ici allusion à la nomination de Giselin comme médecin de la ville, à Berg-Saint-Winoc. Il séjourna, en effet, pendant quelques années, dans cette localité, où, selon de Thou, il avait été appelé par l'abbé Jean Moffin, grand ami des lettres anciennes. Si le fait est vrai, le départ de Giselin pour Berg doit être placé entre juin 1585 et février 1587, car Moffin ne fut pas plus longtemps abbé de l'endroit (Al. Prevost, *Cartul. de Berg-Saint-Winoc*, t. Ier, p. 452). En 1591, il fut emporté par une mort soudaine, mais qu'il avait prévue, après avoir pris ses dernières dispositions avec le plus grand calme. D'intéressants détails nous sont donnés sur ce décès stoïque dans une lettre écrite par Jérôme Berchem à Juste Lipse (Burman, *Sylloge*, I, p. 627).

Nous y lisons la liste des manuscrits d'anciens auteurs laissés par Giselin, et que Berchem racheta. Les papiers de Giselin avaient été légués par lui à J. Lernutius; il s'y trouvait des corrections sur Apulée d'après un bon manuscrit et sur Ausone, puis un recueil d'hymnes ou de prières liturgiques, qui fut publié, en 1620, par Jacob Lernutius, le fils de Jean. Giselin n'avait pas d'enfants, et sa veuve fut bientôt remariée.

Voici la liste de ses ouvrages :  
1. *Aurelii Prudentii Clementis viri consularis opera a Vict. Giselino correctæ et*

*adnotationibus illustrata*. Parisiis, ap. Hier. de Marneff, 1562, in-12<sup>o</sup> de 494 pages. Les notes qui suivent le texte commencent à la page 444. Elles furent réimprimées avec le texte à Paris, 1566, et à Cologne en 1594. Le texte seul fut reproduit à Leyde, en 1596, 1603 et 1610, in-20. — 2. *Aur. Prudentius Clemens Th. Pulmanni et Vict. Gisel. opera ex fide decem librorum manuscriptorum emendatus et in eum ejusdem Vict. Gis. commentarius*. Antv., Plantin, 1564, in-8<sup>o</sup> de 350 pages. Edition plus correcte que la précédente. Les notes se retrouvent dans l'édition de Weitz, 1613. Barthius, grand partisan des longs commentaires, auquel déplaisait le peu d'étendue des notes de Giselin, a émis sur son œuvre un jugement défavorable, que Paquet a reproduit comme s'il venait de lui-même. Chamillard le critique aussi amèrement. Tout autre est l'appréciation des éditeurs les plus récents, Arevalus et Dressel, les meilleurs interprètes et les critiques les plus distingués de Prudence : *Egregie Giselinus de Prudentio meritis est*, dit Dressel (*Prolegom. ad Prud.*, p. XXXII). — 3. *P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri e recensione Victoris Giselini*. Antv., Plantin, 1566. Giselin écrit, dans la préface, qu'il avait réuni plusieurs manuscrits pour cette édition, mais que, faute de temps, il n'a pu en tirer parti. Il s'est donc contenté de suivre le texte d'Aldus, en ajoutant un petit nombre de courtes scholies. Ces notes marginales, de peu d'importance, furent fréquemment reproduites. Anvers, 1578, 1583, 1595. Londres, 1582, 1589. — 4. *Epitomes adagiorum omnium quæ hodie ab Erasmo, Junio et aliis collecta exstant, pars altera Vict. Giselini opera nunc primum edita et duplici indice illustrata*. Antv., Plantin, 1566, 340 p. in-8<sup>o</sup>. — 5. *Sententiæ veterum poetarum a Georgio Majore collectæ, recognitæ et castigatæ*. Antv., Plantin, 1566. — 6. *B. Sulpicii Severi archiepiscopi quondam Bituricensis quæ exstant opera a Vict. Gisel. medico ex editionum et vetustorum exemplarium collatione emendata ejusdemque notis illustrata*. Antv., Plantin, 1574, in-8<sup>o</sup> de 415 pages. Le

texte, précédé d'une notice sur l'auteur (8 pages), est suivi de notes, d'une chronologie de la vie de saint Martin, et de considérations sur la chronologie des chroniques. — 7. *Epistola de hydrargyri usu ad Martinum Everhartum*. Brugis, 1579, in-12. Relié avec *Johannis Fernelii de Luis Venereæ sive morbi Gallici curatione perfectissima liber*. Antv., Plantin, 1579, in-12. — 8. *Vict. Giselini hymnorum liturgicorum sive precationum audiendo sacro accommodatarum liber*. Antv., M. Nutius, 1620, 120 pp. in-20. Une quinzaine de ces hymnes sont de Giselin même et n'offrent rien de particulier; les autres ont été extraites par lui de divers poètes, la plupart contemporains; elles sont disposées de façon à pouvoir être lues pendant la messe.

Dans les *Deliciæ poetarum Belgicorum*, t. II, pages 465-471, on trouve dix pièces de Giselin, y compris quatre odes; elles sont fort médiocres comme les hymnes liturgiques; les autres pièces en hendécasyllabes valent mieux.

L. Roersch.

Dédicace et notes sur Prudence, 1<sup>re</sup> édit. — Lettre à Rapheling à la fin de Sulpice Sévère. — Archives du Musée Plantin, II, 15; III, 26, 32, 52; IV, 110. — Lipse, *Epistol. lectiones*, t. I, 40; II, 40, 46, 25; III, 9, 20, 26. *Epistol. cent.*, t. I, 81; II, 2; *cent. misc.*, 76, 87. — Burman, *Sylloge epistol.*, t. I, 1<sup>er</sup> sup. 10, 41, 46, 146-149, 598. — Miræus, *Elogia belgica*, p. 204. — Sweetius, *Ath. belg.*, p. 700. — Foppens, t. II, p. 1151. — Melchior Adam, *Vitæ medicæ*, p. 106. — Paquet, I, p. 141, reproduit dans la *Biogr. de la Fl. occident.*, t. I, p. 162. — De Thou, *Histoire de France*, t. XII, p. 349. — Teissier, *Eloges*, t. IV, p. 150. — Hofman Peerlkamp, p. 162.

**GISLEBERT**, chancelier, chroniqueur, mort en 1196 ou en 1221. (Voir GILBERT.)

**GISLEBERT**, duc de Lotharingie, mort en 939, après avoir gouverné le duché pendant vingt-six ans.

Gislebert, fils de René au Long-Cou, paraît avoir reçu son nom de son aïeul Gislebert, qui figura au nombre des plus puissants vassaux de Charles le Chauve, et enleva, en 846, Marie, l'une des filles de l'empereur Lothaire. Lorsque René mourut, à Meerssen, en l'an 913, le roi Charles le Simple honora ses funérailles de sa présence et s'empressa d'investir

le jeune Gislebert de son honneur (*honor*) ou bénéfice, c'est-à-dire de l'autorité ducale dans l'ancien royaume de Lothaire ou Lotharingie.

Un écrivain presque contemporain, dont le témoignage ne peut être accepté avec une confiance absolue, l'annaliste Richer, a jugé le nouveau duc avec sévérité. « Il avait, dit-il, une stature peu élevée, mais dense, c'est-à-dire corpulente; ses membres étaient pleins de vigueur et ses yeux laissaient à peine deviner leur couleur, tant ils étaient inquiets et mobiles. A la fois audacieux et inconstant, il montrait dans ses desseins autant d'obstination que d'habileté et s'attachait à parler, sans répondre aux questions d'une manière précise. On l'aurait cru, à le juger par les apparences, l'ami de ses supérieurs et de ses égaux; mais, en réalité, il était jaloux d'eux et se plaisait à exciter des troubles. En secret il aspirait à la royauté, et, dans ce but, il affecta de distribuer la majeure partie de ses biens : aux plus puissants il donna des châteaux et des terres, aux autres il prodigua l'argent, et, de cette manière, il augmenta considérablement le nombre de ses partisans; seulement, comme dans le principe il ne prit pas soin de les lier à sa cause par un serment formel, beaucoup d'entre eux ne lui restèrent pas fidèles. »

Ses possessions étaient immenses, non seulement parce que ses aïeux lui avaient laissé un patrimoine considérable, mais parce qu'étant abbé titulaire de Stavelot, de Saint-Servais de Maestricht, de Saint-Maximin, etc., il disposait d'une manière absolue des domaines de ces monastères. On a conservé plusieurs actes conclus avec lui et par lesquels des biens appartenant à la communauté de Stavelot sont cédés à des tiers à titre viager ou en échange; Gislebert y est qualifié de duc ou de comte en même temps que d'abbé de Stavelot.

Du temps de la jeunesse du duc, l'un de ses vassaux, nommé Adalbert, traitait avec beaucoup de dureté les nombreux serfs de l'abbaye de Saint-Maximin. Les réprimandes de la mère de Gislebert étant restées infructueuses, soixante de

ceux-ci, qui habitaient Remich, vinrent à Saint-Maximin pour y implorer l'appui du saint; ils passèrent toute la nuit à la porte de l'église, sauf douze, qui se placèrent quatre par quatre, à l'intérieur, devant les trois autels; le matin, quand la duchesse entra dans l'église, tous se mirent à invoquer à grands cris saint Maximin, en lui demandant justice. Adalbert étant accouru, se répandit en menaces et porta la main à son épée, mais, en ce moment, son baudrier se brisa et son glaive tomba à terre. L'incident, considéré comme une punition du ciel, entraîna pour Adalbert la perte de son bénéfice, et, vers le même temps, on punit également deux chevaliers de Weimerskirchen, dont l'un avait forcé une pauvre paysanne à nourrir son épervier et dont l'autre pillait les pauvres sans vergogne. Il est aisé de comprendre qu'une nombreuse suite de vassaux n'était alors ni docile au joug, ni facile à conduire. Celle de Gislebert était dans ce cas; néanmoins elle ne faisait que croître en nombre, les biens de Saint-Maximin, comme ceux de Stavelot, ayant été de ce temps l'objet de concessions nombreuses.

Les grands avaient d'autant plus d'intérêt à augmenter le nombre de leurs partisans que l'anarchie ne faisait qu'augmenter. La Lotharingie était de plus en plus l'objet de la convoitise des rois allemands, qui voyaient avec déplaisir cette contrée réunie à la Neustrie sous l'autorité de Charles le Simple. En 913, Conrad de Franconie l'envahit une seconde fois, mais fut détourné de ses projets par les agitations qui se manifestèrent au delà du Rhin. La tranquillité ne dura pas longtemps. Les seigneurs supportaient avec impatience la faveur que le roi Charles accordait à son favori Haganon, lorsque le monarque provoqua la colère de Gislebert en lui enlevant l'abbaye de Saint-Servais, de Maestricht. Cette grande église avait été jadis donnée, puis enlevée au siège métropolitain de Trèves. L'archevêque Rutger en ayant réclamé la possession, un jugement des échevins du palais, rendu à Herstal, le 13 juin 919, la lui adjugea, et le roi

Charles enjoignit de la restituer à l'archevêque, par un ordre daté de Thionville, le 9 du mois suivant.

Un autre débat s'éleva, en 920, à propos de l'évêché de Liège, qui était devenu vacant par la mort de Francon. Le clergé et le peuple se prononcèrent, selon les uns, pour Ricuin, abbé de Prum, selon d'autres, pour un autre ecclésiastique nommé Hilduin. Celui-ci étant soutenu par le duc Gislebert, ce fut lui que l'archevêque de Cologne, Hérیمان, consacra. Le pape Jean X, assailli de réclamations, ordonna à Hérیمان de se rendre avec les deux prétendants à Rome, où il se prononça en faveur de Ricuin; toutefois, pour ne pas mécontenter son compétiteur et ses appuis, il lui donna l'archevêché de Milan, l'un des plus beaux sièges épiscopaux de l'Italie.

Gislebert et ses amis avaient noué d'intimes relations avec Henri l'Oiseleur, duc de Saxe, qui venait de succéder en qualité de roi d'Allemagne à Conrad de Franconie. Henri, aussi habile que vaillant, pénétra jusqu'à Metz, dont il s'empara; mais, après une première entrevue qui eut lieu à Worms et qui fut interrompue par une querelle fortuite, il revit Charles le Simple près de Bonn, dans un bateau amarré au milieu du Rhin, et y conclut un traité avec lui, le 7 novembre 921. Les deux princes s'y qualifient: l'un de roi des Francs orientaux, l'autre de roi des Francs occidentaux. Charles voulut alors rétablir le tranquillité dans ses Etats. A la tête d'une armée, il parcourut la Lotharingie, où il parvint à gagner à sa cause un grand nombre des vassaux de Gislebert, en leur promettant de leur assurer solennellement la possession de tout ce que le duc leur avait concédé, et de les protéger, au besoin, contre lui. Gislebert lui-même se vit bloqué par terre et par eau dans la forteresse d'*Harburc* (aujourd'hui Op-Haren, près du confluent de la Meuse et de la Geule ou Galoppe?). Son escadrille fut défaite, les défenseurs d'*Harburc* se virent obligés de se rendre, et le duc lui-même, à peine accompagné de deux vassaux, chercha un refuge à la

cour du roi Henri. Un accord conclu par la médiation de celui-ci amena la restitution à Gislebert de son patrimoine, mais en garantissant à ceux de ses vassaux qui l'avaient abandonné la possession, à titre viager, des biens dont il les avait gratifiés.

Rentré en grâce auprès de son souverain, Gislebert reprit la libre disposition des domaines que Richer qualifie de *vacants* et qui, après avoir appartenu à la couronne, avaient été laissés à la disposition des ducs. Dans le nombre on cite Maestricht, Littoyen, Meerssen, Herstal, Jupille et cet antique manoir de Chèvremont dont les annales se confondent avec celles de la race carlovingienne. Pendant que le roi Charles allait combattre les Normands et le roi Henri les Sarmates (ou Polonais), le duc poursuivit ceux qui avaient profité de sa disgrâce: les uns furent tués en secret, les autres accablés de vexations. Gislebert ayant récupéré de la sorte ce qu'il avait perdu, remplit les villes de guerriers et fit fortifier toutes les localités qui se prêtaient à une défense facile, surtout *Harburc*, qu'il transforma en une forteresse pour ainsi dire inexpugnable. Il avait fait prêter serment de fidélité à ses vassaux et exigé d'eux des otages; ce fut à *Harburc* qu'il les enferma.

Charles le Simple, étant venu en Belgique, résida quelque temps à Tongres. Non seulement Gislebert ne vint pas le trouver, mais il s'efforça d'enlever au roi quelques-uns de ses partisans et y réussit. Charles, selon l'historien Richer, ne manifesta contre lui aucun ressentiment et se contenta de dire que la douceur seule réussirait à calmer l'irritation de Gislebert. C'était toujours Haganon qui avait la confiance absolue de Charles, et ce fut à sa demande que l'abbaye d'Egmond, avec toutes ses dépendances et ses serfs, devint un domaine de Thierri, ancêtre des comtes de Hollande. La cour était alors à Bladel, en Campine (15 juin 922). Gislebert, aussi actif et remuant que son souverain l'était peu, partit pour l'Allemagne, afin de déterminer Henri l'Oiseleur à venir ceindre la couronne royale de Lotharingie; ses

efforts ayant échoué, il alla en Neustrie, où il décida le duc Robert de France à prendre les armes contre le roi.

L'étendard de la révolte fut levé par le fils de Robert, Hugues, comte de Paris. Il pénétra en Lotharingie jusque dans le comté des Ripuaires (le comté de Juliers), et y trouva, près de la Roer, le roi Henri, avec qui il conclut un pacte d'alliance. C'est alors, sans doute, que, comme le dit Flodoard, il fit lever le siège que le roi Charles avait mis devant le château de Chèvremont. Quelques nobles Lothariens conclurent avec Hugues des trêves, qui devaient durer jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, mais Charles et plusieurs de ses fidèles les violèrent aussitôt. Joint à Gislebert, Hugues se dirigea vers l'Aisne, où il rencontra son père, à qui les mécontents destinaient le trône. Charles ayant réuni une armée où on comptait dix mille soldats aguerris, traversa le Condroz et la Hesbaie pour atteindre ses ennemis et rejoignit enfin ceux-ci sur les bords de la Marne. Là eut lieu (le 15 juin 923) une bataille sanglante, dans laquelle Charles fut vaincu, mais où son compétiteur fut tué d'un coup de lance. Le roi battit en retraite, tandis qu'on élevait à la royauté, le 13 juillet, Rodolphe, duc de Bourgogne, beau-frère de Robert de France. Peu de temps après, Charles fut attiré dans un piège par Herbert, comte de Vermandois, qui le garda longtemps en prison.

La captivité de Charles et l'éloignement des rois Henri et Rodolphe laissaient à Gislebert toute latitude pour consolider et étendre sa puissance. On vit alors plusieurs nobles accepter de lui des concessions de biens, afin de pouvoir construire des forteresses. C'est ce que firent entre autres, le 3 juin 925, un nommé Meingaud, qui voulait édifier un château près de la Sure, et, le 30 décembre 926, Nortpold et Francon, qui désiraient aussi fortifier un site voisin de cette rivière, par crainte des incursions des *Agareni* ou Hongrois.

Les hostilités n'avaient pas tardé à recommencer en Lotharingie. Le roi Rodolphe serait parvenu à y établir son autorité, si son frère Boson ne lui avait

fait beaucoup d'ennemis en tuant Ricuin, l'un des amis du duc Gislebert. Celui-ci, de concert avec l'archevêque de Trèves, Rotger, appela à lui, en 924, Henri l'Oiseleur, qui porta la dévastation dans tout le pays s'étendant du Rhin à la Moselle, puis consentit à la conclusion de trêves qui devaient durer jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre de l'année suivante.

Après avoir eu, en 925, une entrevue avec Herbert de Vermandois, Gislebert accepta l'offre de se trouver, sur les bords de la Meuse, à un plaid, où il reconnut l'autorité de Rodolphe, mais il eut alors à se défendre contre le roi Henri, qui vint assiéger ses vassaux dans Zulpich (l'ancien Tolbiac). Gislebert lui remit des otages comme gages de sa fidélité et bientôt tous les seigneurs Lothariens se soumièrent au roi d'Allemagne. Il existait encore entre eux de graves dissentiments, surtout entre le duc Gislebert et Othon, fils de Ricuin, d'une part; et René, frère de Gislebert, et Boson, d'autre part. En 926, Henri l'Oiseleur chargea l'un des principaux de sa cour, nommé Everard, d'y mettre fin.

A partir de cette époque, le pays connu, semble-t-il, plusieurs années de tranquillité, pendant lesquelles s'affermir de plus en plus l'ascendant de la lignée de René au Long Cou. Néanmoins le duc Gislebert se vit entraîné à prendre part aux querelles qui ensanglantaient le nord de la France, ou Neustrie. Ainsi, en 930, il aida Hugues, duc de France, à reprendre Douai, où s'était fortifié un vassal de Hugues, Arnoul, qui avait abandonné son seigneur pour se déclarer en faveur d'Herbert, comte de Vermandois; en 931, il guerroya contre Boson, l'ami de son frère René, qui s'était révolté contre le roi Henri l'Oiseleur; il lui enleva l'antique manoir de *Durofostum*, s'allia avec Herbert de Vermandois et le soutint dans sa lutte contre le roi de Neustrie, Rodolphe de Bourgogne; en 932, renonçant à ses liaisons avec Herbert, il se confédéra avec le duc Hugues de France et alla assiéger la ville de Péronne, le centre de la puissance d'Herbert. En 934, le

duc et le comte Everard furent chargés par le roi Henri de négocier la réconciliation de celui-ci avec le roi Rodolphe et le duc Hugues ; ils ne parvinrent qu'à conclure des trêves, à l'expiration desquelles les hostilités recommencèrent. Gislebert, à la tête d'une armée de Lothariens et de Saxons, marcha alors au secours d'Herbert et reprit sa ville de Saint-Quentin, dont le duc Hugues venait de s'emparer.

Le comte Bosen périt en défendant cette forteresse. C'était un des plus violents adversaires de Gislebert, sur le compte duquel il ne s'exprimait qu'avec mépris. Un moine de l'abbaye de Gorze, près de Metz, ayant parlé du duc à propos du domaine de *Wasnau* ou Vaneau, en Champagne, qui avait été enlevé au monastère par Bosen, celui-ci répliqua que Gislebert n'était pour lui que le dernier des serfs. Peu de temps avant sa mort, Bosen se réconcilia avec Henri l'Oiseleur, qui lui rendit la majeure partie de ses bénéfices.

Les rois Rodolphe et Henri moururent presque en même temps. Henri, qui avait considérablement rétabli le prestige de la royauté, eut pour successeur un monarque également distingué par ses grandes qualités, Othon Ier ou le Grand, qui sut étendre à la fois son autorité sur l'Allemagne, la Lotharingie et l'Italie. Le décès de Rodolphe allait provoquer de nouveaux troubles, lorsque Hugues de France et Herbert de Vermandois s'entendirent pour placer sur le trône de Neustrie Louis, fils de Charles le Simple, que l'on surnomma d'Outremer, parce qu'il avait passé presque toute sa jeunesse en Angleterre, au delà de la mer du Nord.

Gislebert avait, en l'année 929, épousé la sœur du roi Othon, Gerberge ; cette alliance, qui semblait assurer la tranquillité dans la Lotharingie, en ralliant à la nouvelle dynastie le chef de la plus puissante famille du pays, n'aboutit pas à ce résultat, parce que la discorde régnait parmi les fils d'Henri l'Oiseleur. Othon, doué d'un caractère très hautain, n'était pas le préféré de sa mère Mathilde, qui ne cachait pas son affection pour son

deuxième fils, appelé Henri. Ses confidents soutenaient que celui-ci devait avoir la préférence parce qu'il était né pendant que son père était roi. Il résulta de ces intrigues de longs déchirements, dont Mathilde fut la première victime, car elle perdit pour de longues années l'affection de ses deux fils. Gislebert, toujours ambitieux et versatile, ne cherchait qu'à affermir et à étendre sa puissance. Lui aussi ne s'entendait pas avec son frère René, comte de Mons, l'un des amis les plus fidèles de Hugues de France ; ce René ayant enlevé au comte Albert (de Namur), un autre de leurs frères, le village d'*Aldania* ou Odeigne, un plaid public fut convoqué et René forcé de restituer le bien usurpé, qu'Albert donna à l'abbaye de Stavelot, en échange de Generez en Condroz (ou Jenneret), qui devait échoir, après sa mort, au duc Gislebert.

L'autorité dont celui-ci était investi et ses talents militaires eurent, sans doute, pour conséquence le maintien en Lotharingie d'une paix relative. Ce pays avait à craindre à la fois les Danois, qui continuaient à parcourir en pirates la mer du Nord, et les Hongrois, qui poussaient au loin leurs incursions. Les Danois ou *Northmannen* (hommes du Nord) ravagèrent la Frise en l'an 935, mais n'avancèrent pas plus loin. Les Hongrois se montrèrent à plusieurs reprises : en 919, en 926, en 932, en 937 ; en 932 ils pénétrèrent jusqu'aux bords de l'océan Atlantique et, en 937, ils arrivèrent sous les murs de Metz, mais leurs incursions ne laissèrent que de faibles traces. A l'intérieur, Gislebert paraît avoir réussi à se créer de nombreux appuis, puisque nous le voyons associer à sa dernière lutte, non seulement le comte Isaac, l'ennemi constant de la puissance épiscopale à Cambrai, mais encore le comte Thierry (de Hollande), qui devait une partie de ses domaines à la faveur de Haganon, et le comte Othon, fils de Ricuin, aussi puissant dans les Ardennes et la Lorraine que son père, qui était considéré de son vivant comme le plus habile et le plus capable des hommes.

Le corps épiscopal cherchait de pré-

férence un appui dans la royauté, mais Gislebert comptait cependant plus d'un ami parmi ses membres. Ce fut lui qui, avec la reine Edith, première femme d'Othon Ier, fit obtenir à Baldéric, évêque d'Utrecht, le droit de faire battre monnaie dans cette ville (en 937). Il mit fin à ses débats avec l'église de Trèves en cédant à l'archevêque Rotger, en 928, en échange de Maestricht, le village de Burtz, en Ardenne, dont il se réserva pourtant la possession à titre viager.

Il améliora la situation des abbayes dont il était le chef et la condition des religieux qui les habitaient. Aussi plus d'un a chanté ses louanges. A Saint-Maximin près de Trèves, il avait d'abord opprimé la communauté et partagé entre les siens plusieurs de ses domaines; en vain le roi Henri fut assailli de plaintes par les moines, ceux-ci ne firent qu'aggraver les maux dont ils souffraient. Par bonheur, Gislebert changea de système après avoir (dit le fabricant de légendes Sigehard) été frappé en songe par Maximin lui-même. Ce fut alors, en 934, que la discipline fut rétablie dans le monastère, à la tête duquel on plaça Hugues, devenu évêque de Liège en 945. Il serait plus rationnel d'attribuer la réorganisation de l'abbaye à la chute de l'église, qui avait eu lieu l'année précédente et qui fit, sans doute, comprendre la nécessité d'une réforme.

Gislebert se montra aussi très bienveillant pour les religieux de Saint-Ghislain et augmenta l'importance des biens dont ils avaient la libre disposition. Mais le monastère dont il s'occupa le plus, ce fut Stavelot, auquel notamment il donna, le 8 juin 935, des serfs habitant Jupille, près de Liège.

Il était devenu, à la fin de sa vie, beaucoup plus prudent et plus modéré que dans sa jeunesse. Par malheur, il ne vécut pas assez pour constituer, au cœur de la Lotharingie, un Etat puissant. Le nord de la France n'avait pas tardé à se partager en deux factions ayant pour chefs : d'une part, le roi Louis d'Outremer, d'autre part, Hugues de France et Herbert de Vermandois. En 938, Gislebert prit le parti de

ceux-ci et conduisit à leur aide une armée, à la tête de laquelle il emporta, entre autres places, la célèbre forteresse de Pierrefonds.

A peine avait-on, en France, conclu des trêves, qu'une révolte formidable éclata en Allemagne. Ce fut l'un des seigneurs les plus puissants de la Francie, Everard, frère de feu le roi Conrad et beau-frère du roi Henri, qui entraîna Gislebert dans la rébellion, en lui promettant de l'élever à la royauté; le duc, à son tour, persuada au prince Henri, l'un des frères du roi Othon, de se joindre à eux, en lui faisant la même promesse. Ce n'était là qu'un leurre, qu'Everard faisait miroiter pour éblouir ses complices; il les trompait également tous deux et se promettait bien de se réserver le pouvoir suprême. C'est lui qui, en partant pour commencer la guerre, adressa à sa femme ces paroles : « Tu te réjouis d'être la compagne d'un comte; bientôt tu te glorifieras de recevoir les embrassements d'un roi. »

Les résultats ne répondirent pas à ses brillantes espérances. Gislebert ne s'était pas encore prononcé lorsque le roi lui envoya Hadald, son premier chambellan, puis l'évêque d'Halberstadt Bernard; mais ces deux envoyés, reçus avec peu d'empressement, furent tous deux réduits à sommer le duc de comparaître devant le tribunal du palais, sous peine d'être considéré comme ennemi. C'est alors que Gislebert et les comtes Othon, Isaac et Thierry déclarèrent se soumettre au roi Louis d'Outre-mer; les évêques de la Lotharingie n'osèrent prendre le même parti, et le roi de Neustrie ou de France commit la faute de quitter trop tôt la Lotharingie et de retourner dans sa résidence de Laon. Othon profita de son départ pour envahir les domaines de Gislebert, où il commit d'effroyables ravages. Il mit le siège devant Chèvremont, dont la situation était si forte que le roi désespéra d'emporter ce château et en leva le siège; il réussit toutefois à détacher de Gislebert un comte rusé et habile, nommé Immon, qui fut attaqué, à son tour, dans sa forteresse et réussit à obliger les

assaillants à la retraite en faisant tomber sur eux des ruches pleines d'abeilles.

Après avoir eu une entrevue avec Hugues de France, Herbert de Vermandois, le comte de Flandre Arnoul et le duc Guillaume de Normandie, Othon retourna en Allemagne. A peine avait-il repassé le Rhin, emmenant avec lui un butin immense, que le roi Louis d'Outremer envahit le Verdunois, entra en Alsace et fut rejoint par quelques nobles de la Lotharingie. Mais il dut bientôt se retirer à l'approche d'Othon, qui mit le siège devant Brisach, où Everard de Franconie avait placé une forte garnison; toutefois, des germes de mécontentement s'étaient manifestées dans son camp, plusieurs évêques l'avaient abandonné et ses meilleurs capitaines lui conseillaient de retourner en Saxe pour y chercher des renforts, lorsqu'un événement imprévu vint frapper la rébellion d'un coup mortel et terminer l'existence de Gislebert.

Ce duc avait réuni une armée d'élite, dans laquelle se trouvaient aussi le prince Henri et Everard de Franconie. Il traversa le Rhin, ravagea le pays avoisinant et se préparait à revenir sur ses pas lorsque apparut une armée allemande, à la tête de laquelle se trouvaient Conrad, frère d'Herman, duc de Souabe, et le comte Udon. Selon les uns, il y eut alors, au delà du Rhin, un combat terrible, dont les Allemands sortirent vainqueurs, après avoir subi de grandes pertes; selon d'autres, il n'y eut qu'une faible partie des troupes royales (cent cavaliers, selon Widukind), qui passa le fleuve à *Bierzuni* ou Birthen, ignorant que les ennemis fussent si rapprochés, et qui engagea le combat après avoir envoyé à Xanten les bagages qui suivaient. Les combattants étaient séparés par une pièce d'eau; les Saxons en firent le tour et se jetèrent sur les Lothariens; quelques-uns d'entre eux crièrent à ceux-ci, en gaulois ou français, de fuir, ce qui fut pris par leurs ennemis pour un avertissement de leurs camarades et provoqua une déroute générale.

Malgré la vaillante conduite de quelques-uns de ses amis, et entre autres de Godefroid le Noir, Gislebert fut

forcé de fuir. Il se jeta à cheval dans le fleuve, mais le courant l'entraîna et il périt. Everard fut tué en se défendant avec courage. Quant au prince Henri, il reçut une blessure au bras, mais la solidité de sa cuirasse lui sauva la vie. Il se hâta de gagner le château de Chèvremont, mais la veuve de Gislebert, Gerberge, refusa de lui en ouvrir les portes, dans la crainte, sans doute, qu'il ne voulût garder pour lui ce manoir, d'autant plus qu'on l'accusait d'avoir causé la mort du duc. Le roi Louis d'Outremer s'émut considérablement du coup qui le frappait; il se hâta d'arriver en Lotharingie, où il vit la duchesse Gerberge, qu'il prit pour femme; il ne put toutefois résister aux armes d'Othon, dont l'autorité ne tarda pas à être reconnue dans tous le pays s'étendant jusqu'à l'Escaut.

Gislebert ne laissait qu'un fils encore mineur, nommé Henri. Othon, probablement après avoir conclu des trêves avec Louis d'Outremer, confia la tutelle de ce jeune seigneur au comte Othon, fils de Ricuin d'Ardenne, qu'il chargea aussi de gouverner la Lotharingie, mais ni l'un ni l'autre ne vécurent longtemps. Henri était déjà mort lorsque Othon expira à son tour, en 943 ou 944. Les domaines de Gislebert passèrent donc à sa veuve et, aux enfants de son second mari, principalement au second de ses fils, Charles, qui fut plus tard duc de la Basse-Lotharingie; mais cette transmission ne s'opéra pas sans difficulté. Gislebert avait eu un frère, René, comte de Mons, avec qui il n'avait pas entretenu de bons rapports; René et ses enfants réclamèrent les domaines de Gislebert et provoquèrent des débats qui prirent fin par suite du mariage de l'un des descendants de ce René, Lambert, comte de Louvain, avec Gerberge, fille de Charles de France et petite-fille de la duchesse Gerberge.

Alphonse Wauters.

Widukind, *Annales*. — Luitprand, *Antapodosis*. — Richer, *Historie*. — Flodoard, *Histoire de l'église de Reims*. — Sigehard, *Miracula sancti Maximini*. — Jean, abbé de Saint-Arnoul de Metz, *Vita Joannis abbatis Gorziensis*. — Balderic, *Gesta episcoporum Cameracensium*. — *Vita Mathildis reginæ*, etc.

**GLANO** (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique. (Voir **GLEN** (*J.-B.*))

**GLAPION** (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Bruges vers la fin du xve siècle, décédé à Valladolid, le 15 septembre 1522. Franciscain de la stricte observance, il s'était acquis une grande renommée par son éloquence, et fut élu commissaire général et procureur de son ordre à la cour de Rome. Plus tard, il devint provincial des Pays-Bas et du duché de Bourgogne. Ce fut pendant qu'il remplissait ces dernières fonctions que l'empereur Charles-Quint le choisit pour son confesseur. Le général de l'ordre, appréciant aussi les grandes qualités de l'humble religieux, le nomma, quelque temps après, commissaire de la province américaine de l'ordre dit *Les Perles*. Le P. Glapion faisait ses préparatifs pour le départ, lorsque la mort vint le surprendre inopinément.

Les *Catalogi librorum reprobatorum et prælegendorum ex iudicio academice Lovaniensis*, publiés par la faculté de théologie de l'Université, en 1550, citent parmi les ouvrages condamnés écrits en langue flamande : *Een suuer tractaetken genaempt Tijtcoortinghe der pelgrimagien des menschen leuens*, et ajoute que ce traité est attribué à Jean Glapion : *dat men broeder Ian Glapion toeschrijft*.

E.-H.-J. Reusens.

*Catalogi librorum reprobatorum et prælegendorum ex iudicio Academice Lovaniensis*. Lov. 1550. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, 1433.

**GLEN** (*Jean-Baptiste DE*), théologien, orateur sacré, moraliste et traducteur, né à Liège vers 1552, mort dans la même ville le 5 février 1613. — De Glen appartenait à une famille honnête, mais peu avantagée de la fortune ; il fit ses études chez les Frères de la Vie Commune de sa ville natale, et partit pour Rome, à peine âgé de vingt ans. Il y rencontra un Augustin de son pays, nommé *Jean de Liège*, qui le décida à entrer dans son ordre, où il fut reçu en 1572. Une maladie contractée à Rome l'obligea bientôt à revenir au pays natal, qu'il ne quitta qu'après sa guérison,

pour aller à Paris continuer ses études théologiques. Il reçut le bonnet de docteur de la maison de Sorbonne, en 1586, et enseigna la théologie chez les Grands-Augustins. En 1588, De Glen accompagna à Rome le duc de Nevers, qui s'y rendait en qualité d'ambassadeur de Henri III, et lors de son retour à Paris, il devint l'un des conseillers de la Ligue. Il séjourna quelque temps à Tournai, en 1590, puis revint à Liège, où il fut élu provincial au chapitre tenu le 16 avril 1592.

Après avoir rempli pendant plusieurs années les fonctions de régent de l'étude et celle de prier dans sa ville natale, le père De Glen retourna à Paris, y résida jusqu'en 1598, puis revint à Liège ; mais à peine y était-il rentré, qu'il fut de nouveau renvoyé à Paris en qualité de visiteur général, pour y rétablir la régularité. Elu ensuite de nouveau prier à Liège, il y fit un long séjour, s'appliqua à y mettre la réforme sur un bon pied et y parvint bien plus par sa vie exemplaire que par l'autorité dont il était revêtu.

Le chapitre de son ordre, tenu à Tournai, en 1604, lui confia la charge de provincial pour la seconde fois. Le père De Glen approchait du terme de sa carrière lorsqu'il fit un troisième voyage à Rome, en qualité de définitiveur de sa province, au chapitre général de son ordre. On prétend que le pape lui offrit alors un évêché que, par esprit d'humilité, il ne voulut pas accepter. De retour à Liège, il y expira le 5 février 1613, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Le père De Glen, dont la modestie égalait le savoir, était considéré, en son temps, comme un orateur sacré fort remarquable ; on assure qu'il excitait l'admiration lors des prédications qu'il fit pendant de longues années, non seulement à Liège, mais aussi à Tournai, à Dinant, à Anvers et à Bruxelles.

Voici les publications de J.-B. De Glen : 1. *Du devoir des filles, traicté brief et fort utile*, etc., par frère Jean-Baptiste De Glen, docteur en théologie de la faculté de Paris et prier des Augus-

tinslez-Liège, à Liège, chez Jean De Glen, 1597, pet. in-4° oblong, de 7 ff. lim. et 120 pages chiffrées. Ce traité a une seconde partie de Jean De Glen : *Patrons d'ouvrages pour toutes sortes de lingerie*, qui, pour être complète, doit avoir 40 planches ; mais l'exemplaire le plus complet que l'on connaisse, n'en a que 39. — 2. *Vita Romanorum Pontificum a Petro usque ad Clementem VIII. Leodii ex officina Henrici Hovii*, MDXCVII (1597), petit in-8° de 24 ff. et 499 p. avec portraits fort médiocres des souverains pontifes, par Jean De Glen, frère de Jean-Baptiste. — 3. *Histoire pontificale*, etc., par Jean-Baptiste De Glen, etc., avec les portraits naturels des papes, taillez par Jean De Glen, Liégeois. Liège, A. de Corswarem, 1600, in-4° de 8 ff. lim., 889 p. et 21 ff. de table. C'est une traduction augmentée de l'ouvrage précédent, compilation médiocre, qui n'eut guère de succès, puisqu'elle reparut en 1649 avec un nouveau titre et quelques augmentations nouvelles, mais cependant de la même édition. — 4. *Économie chrestienne contenant les règles de bien vivre*, etc. Liège, L. Strul, 1608, pet. in-8°. Cet ouvrage, gros volume de 1200 pages est l'œuvre principale de l'auteur ; elle fut traduite en allemand et parut à Cologne en 1677, in-4°. — 5. *Histoire orientale, des grands progrès de l'Eglise catholique*, etc., composée en langue portugaise par le P. Ant. Govea, etc., et tournée en français par J.-B. De Glen. Bruxelles, Velpius, ou bien Anvers, H. Verdussen, 1609, in-8° de 22 ff. et 748 p. — 6. *La Messe des anciens chrestiens dicts de S. Thomas, traduite et y premise une remontrance catholique aux peuples des Pays-Bas*, par J.-B. De Glen, Liégeois. Bruxelles, Velpius ou Anvers, Verdussen, 1609, in-8° de 6 ff. lim. et 123 p.

J.-B. De Glen passe aussi, avec raison, pour avoir notablement contribué à plusieurs ouvrages de son frère Jean. Il doit avoir aussi écrit, selon les biographes : *Asia, cum omnibus suis provinciis*, travail demeuré inédit, et de plus : *Commentarius in Pentateuchum*, et *Commentarius in quatuor libros Regum*, deux

ouvrages théologiques qu'il ne voulut jamais publier.

H. Helbig.

Paquet, *Mémoires*, éd in-fol., t. II, p. 214-16 — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. 1<sup>er</sup>, p. 381-399. — De Villenfagne, *Recherches*, t. II, p. 471-520. — *Annuaire de la Société d'Emulation à Liège*, années 1858 et 1861. — X. de Theux, *Biographie liégeoise*, t. 1<sup>er</sup>.

**GLEN** (Jean DE), imprimeur et graveur, né à Liège dans le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. En 1631 il vivait encore et mourut dans un âge très avancé, s'il faut en croire Becdelièvre. Jean était le frère de Jean-Baptiste, dont il est parlé ci-dessus ; il était imprimeur, graveur sur bois et, ajoutons, voyageur, car il nous parle souvent des grands voyages qu'il a accomplis et pour lesquels il paraît avoir eu une véritable passion. Si nous ne pouvons suivre Jean De Glen dans toutes les phases de sa vie qui paraît avoir été assez agitée, nous pouvons du moins nous arrêter à quelques épisodes de sa carrière. Dans la dédicace de ses *Merveilles de Rome*, dédiées à Arnold de Wachtenonck, grand doyen de l'église de Liège, il se plaint d'avoir été longtemps en butte aux secousses de la fortune et des coups des ennemis conjurez de son bonheur et honneur. Il parle aussi des piqueures et morsures des zoïles. Cette dernière circonstance ne doit pas étonner, si l'on considère que la plupart de ses graveurs sont médiocres et que son érudition intempestive se montre à peu près partout d'un ridicule achevé. Dans cette même dédicace il compare le grand doyen à saint Lambert et va même jusqu'à s'y comparer également en disant : *Ce saint respandit son sang pour une cause presque de pareille nature que la mienne*. Quelle est cette cause et que signifient ces paroles énigmatiques ? C'est ce que nous ne savons pas et c'est sans doute ce que nous ne saurons jamais. Dans ce même livre on remarque un avertissement au lecteur, où l'on rencontre encore une allusion à la position périlleuse dans laquelle de Glen doit s'être trouvé. Il se plaint de ce qu'on lui a enlevé ses *Mémoires avec plusieurs autres pièces qui lui étaient aussi chères que sa propre vie*, et il demande à saint Antoine de Padoue qu'il daigne fléchir le cœur de ceux qui lui ont enlevé ces mé-

moires et ces pièces, sans doute pour qu'ils les lui rendent. C'est tout ce qui transpire de la vie agitée de De Glen.

Il a publié : *Des Habits, Mœurs, Cérémonies et façons de faire anciennes et modernes*, etc. Liège, 1601, in-8°, avec 103 figures de son invention, gravées sur bois. L'ouvrage est dédié aux seigneurs Mathias d'Ans et Jacques Libert, bourgmestre de Liège. C'est un livre assez indigeste rempli de déclamations qui ont rarement rapport aux sujets gravés. *Les Merveilles de Rome*, Liège, 1631, in-8°, c'est une traduction de J.-P.-M. Da Cremona. La préface seule est de lui, ainsi que les gravures. Il a gravé les planches du livre de son frère : *Europa sive de primararium*, etc., et aussi les portraits des papes pour l'*Histoire pontificale*, etc., due également à son frère. Les amateurs de livres recherchent ses productions. Les iconographes estiment peu ses travaux, qui sont généralement médiocres, mais dont quelques-uns sont d'un dessin correct.

Ad. Siret.

**GLEWEL** (*Winand*), abbé d'Echternach de 1438 à 1465.

On ne connaît ni le lieu ni la date de sa naissance, pas plus qu'on ne connaît sa famille. A la mort de Hübingen, 48<sup>e</sup> abbé, il était custode ou portier de l'abbaye; les moines le forcèrent, malgré sa résistance, d'accepter la dignité supérieure.

La clémence, dit Bertels, luisait sur la figure de Glewel; une exquise prudence dans tous ses actes, et la vigilance la plus éclairée dans la direction donnée au monastère le guidaient constamment. Pendant ces courts moments de loisir, il s'occupait, tant pour l'abbaye que pour le monde savant, de travaux littéraires empreints d'un grand mérite. Son élection fut cependant combattue, dès le principe, par le prélat de Saint-Martin de Trèves, parce que, disait-il, cette dignité lui avait été promise. Glewel traduisit son compéteur devant le concile de Bâle; les prétentions de celui-ci y furent condamnées, et lui-même fut béni, en 1439, à Bâle, au couvent des Frères Mineurs.

Un violent incendie ayant éclaté dans la ville d'Ecternach, le prélat contribua puissamment à l'éteindre en stimulant les travailleurs et en leur faisant distribuer, par charretées, le vin du monastère. Il fut néanmoins en proie au mauvais vouloir des habitants et eut aussi à réprimer la mutinerie de quelques-uns de ses moines. Il mourut, en 1465, et fut enterré dans son église, devant la porte de la sacristie.

On a de lui : 1° *de Computu reddendo*, compte rendu de l'administration de son monastère. Ce livre, qui expose les règles de l'administration de son abbaye, resta longtemps une vive lumière pour ses successeurs. — 2° Un dictionnaire latin-allemand, resté manuscrit, conservé à Luxembourg : *Vocabularium latino-germanicum*, destiné surtout à servir à l'intelligence des diplômes et des chartes.

A. Alvin.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — Bertels, 170 et sq. — Neumann, *les Auteurs luxembourgeois* — Clasen, *Catalogue de la Bibliothèque de Luxembourg*. — *Liber aureus*, manuscrit, parchemin LXXXIII.

**GLYMES** (*Jacques DE*), nommé bailli de Nivelles et du Brabant-Wallon par commission du 25 janvier 1566 (en remplacement de Louis de Stradio, chevalier, seigneur de Malèves), remplit cet office jusqu'en 1606 et mourut vers 1612. Il était fils de Guillaume, seigneur de Boneffe et tige des comtes de Hollebeke (1583), il hérita la vicomté de Jodoigne et de La Wastine. Ses années de magistrature coïncident avec la plus triste période de l'histoire de Nivelles : des tentatives d'insurrection, des occupations militaires, des exactions de tout genre envers les habitants, rien ne manquait pour contribuer à la ruine de cette malheureuse ville. Ajoutons en passant que l'ignorance et la superstition y étaient en raison des misères matérielles. Il suffit de rappeler les nombreux procès de *vauderie* et de sorcellerie poursuivis par notre bailli, et plus d'une fois terminés par des exécutions sanglantes aussi ridicules qu'odieuses. Comme ils entraînaient toujours la confiscation, le domaine en

profitait souvent, parce qu'on sévissait contre des fermières opulentes. Le contraire arrivait aussi ; mais quant à l'esprit de fiscalité des autorités nivelloises, il ne saurait être révoqué en doute, si du moins il faut prendre à la lettre les plaintes adressées au conseiller d'Assonleville, le 16 juillet 1575, par l'évêque de Namur, Havatius (Havet), qui avait été publiquement insulté et ne pouvait obtenir réparation. « La dicte « ville de Nivelles c'est la danse des cra- « peaux, chacun est son maître, nulle « correction se fait des délinquants : « *Seulement on cherche des amendes.* » La mort de Requesens ne fit qu'aggraver le désordre. Nivelles embrassa le parti des États : le sentiment national commençait à se réveiller dans nos villes ; les Espagnols en étaient venus à inspirer aux populations belges la haine la plus intense. Aussi bien la présence de ces étrangers était plus que jamais un sujet d'inquiétude : il leur manquait un chef suprême ; le paiement de leur solde était en retard ; bref, leur conduite devait les faire considérer comme des rebelles. Au mois d'août 1576, les bourgeois de Nivelles éventèrent un complot tramé par eux, avec les Allemands, pour s'emparer de la ville. Le 14 septembre, en revanche, le bailli (d'accord avec les États de Brabant, à ce qu'on prétend) assumait la responsabilité d'un coup hardi. Le conseil d'État, disait-on, pactisait secrètement avec les Espagnols, soutenus par le sire de La Hire, commandant de Bruxelles. Glymes prit ses mesures pour arrêter en pleine séance les comtes de Mansfeld et de Berlaymont, Viglius, d'Assonleville et les secrétaires Berty et Scharnberg : ils furent toutefois relâchés après quelque temps (1). Cependant tous les corps de troupes au service de Philippe II tentaient de se réunir pour mieux assurer la défense des places fortes qu'ils occupaient. Le lendemain du coup d'État, Vargas passant à Visse-naeken, près de Tirlemont, avec 800 cavaliers, fut rencontré par Glymes, qui

marchait, de son côté, à la tête de 2,000 hommes d'infanterie et de 600 chevaux. Vargas envoya un parlementaire pour demander qu'on lui permit de continuer sa route : le bailli répondit par un défi. Un combat furieux s'engagea aussitôt ; les Belges firent bravement leur devoir, mais ils ne purent tenir contre des soldats aguerris. L'infanterie fut passée au fil de l'épée : la cavalerie n'éprouva aucun dommage, par une raison toute simple : elle tourna bride. Cette défaite, jointe aux excès commis par les Espagnols à Alost et à Anvers, ne contribua pas peu à hâter l'alliance définitive de toutes les provinces. La *Pacification de Gand* fut signée le 8 novembre : on s'associa sans distinction de religion, sauf, pour régler ce point essentiel, à attendre la décision des États généraux. Cependant, don Juan d'Autriche arriva en Belgique pour prendre possession du gouvernement. Après la bataille de Gembloux, le comte de Mansfeld, son lieutenant, se porta sur Nivelles et s'en empara le 12 mars 1578. La ville retourna six mois plus tard au pouvoir du général Boussu. La défense opiniâtre des bourgeois lors du premier siège leur avait coûté cher : la ville était à moitié ruinée. Les maux de la peste vinrent se joindre à ceux de la guerre : 600 prisonniers moururent de l'épidémie. En 1579, les provinces méridionales se séparèrent tout d'un coup des États généraux. Très peu sympathiques à l'Espagne, elles voyaient de mauvais œil, d'autre part, la propagande calviniste, et les attaques dont le catholicisme était le point de mire de la part des dissidents, de plus en plus nombreux et influents. Nivelles, entre autres, se joignit aux *malcontents* et se rallia à don Juan. Quelques bourgeois tenaces, qui ne voulaient plus à aucun prix du joug espagnol, traitèrent clandestinement, sur ces entrefaites, avec Olivier Van den Tympel, gouverneur de Bruxelles : ils promirent de lui livrer la ville, à condition qu'elle ne souffrirait aucun dommage et qu'elle n'aurait à supporter que les frais d'entretien de la garnison qui viendrait l'occuper. Gly-

(1) Un mémoire fut imprimé pour justifier cette entreprise audacieuse : d'Assonleville fit également appel au public. (Voir son article.)

mes fut averti, mais ne crut pas la chose possible. Il n'était nullement sur ses gardes lorsque Denis, frère du gouverneur, entra dans Nivelles à la tête des Bruxellois. Le bailli fut découvert dans une étable et mis sous bonne garde. Les gueux saccagèrent plusieurs églises; toutefois Sainte-Gertrude fut épargnée. Le gouvernement de la ville échut à Denis: l'office de bailli, à la recommandation du prince d'Orange, fut confié à Guillaume de Hertoghe, seigneur d'Orsmael (1). Nivelles eut à supporter d'énormes charges jusqu'en octobre 1580, époque où le comte de Mansfeld l'investit de nouveau sur l'ordre d'Alexandre Farnèse. Trois jours suffirent pour enlever la place. Denis Vanden Tynpel fut échangé contre l'abbesse et Jacques de Glymes, qui reprit ses fonctions de bailli. Les calvinistes durent sortir de la ville; on ne trouve plus à Nivelles, postérieurement, que fort peu de traces de ces religionnaires. Ces événements portèrent à la capitale du Brabant-wallon, disent MM. Tarlier et Wauters dont nous avons principalement suivi le récit, un coup dont elle ne se releva jamais. « La population « diminua dans une proportion si effrayante, qu'il fallut réduire de cinq « le nombre des paroisses; les richesses « de la bourgeoisie furent épuisées pour « payer des taxes continuelles; l'activité industrielle s'éteignit; l'esprit « d'indépendance et de liberté, énérvé « par le découragement et l'oppression, « perdit son ancienne vigueur. » Il faut du temps pour racheter tout cela. — Jacques de Glymes alla, vraisemblablement, passer ses derniers jours à Jodoigne. Son fils unique, Charles, releva cette seigneurie le 4 juillet 1612. Le dit Charles figura dans l'armée du marquis de Spinola comme capitaine de 1,200 hommes d'infanterie wallonne, puis comme capitaine de cuirassiers.

Alphonse Le Roy.

Strada, Bentivoglio, Vander Vynckt, Van Meteren, etc. — J. Tarlier et A. Wauters, *Géogr. et hist. des communes belges, ville de Nivelles*, p. 46-51 et p. 68-69. — Moke, *Hist. de la Belgique*, 8<sup>e</sup> période. — Goethals, *Dict. général*, v<sup>o</sup> *Glymes de Hollebeke*, etc.

(1) Tarlier et Wauters, *Nivelles*, p. 49.

**GLYMES** (*Jean DE*), vice-amiral au service d'Espagne, fut tué sur le bas Escaut, dans la bataille navale du 29 janvier 1574. Les lettres patentes de l'empereur Ferdinand III, qui confèrent à Wynand de Glymes, petit-fils de Jacques (v. ce nom), le titre de comte de Hollebeke et du Saint-Empire (22 décembre 1643), citent parmi les prédécesseurs dudit Wynand « Jean de Glymes, « lieutenant-amiral et après commandant la flotte, glorieusement tué dans « l'expédition de secours de Middelbourg, en Zélande, alors assiégé par « les rebelles. » On peut inférer de l'ensemble de ce document que notre sire de Glymes appartenait à la branche de Jodoigne (voy. Henri de BERGHES); nous n'avons pas trouvé d'indications suffisantes pour établir plus exactement sa filiation. Il n'est question de Jean dans l'histoire qu'à partir de 1573: il commanda l'une des vieilles bandes wallonnes qui prirent part, avec 500 Espagnols d'élite, à l'expédition de Sancho d'Avila, en Zélande, où Middelbourg était assiégé par les partisans du prince d'Orange (BENTIVOGLIO, 1<sup>re</sup> partie, l. V). La place fut momentanément délivrée; mais les Zélandais étaient disposés à tout sacrifier plutôt que de renoncer à une si importante conquête. Requesens avait cru que le départ du duc d'Albe mettrait fin à leur opposition armée; mais ce fut en vain qu'il tenta de les apaiser en leur promettant la clémence royale. Ils reprirent le siège avec une nouvelle vigueur. Mondragon, qui défendait la ville, se vit réduit à la dernière extrémité: il fit savoir que la famine le contraindrait de se rendre, s'il ne lui arrivait promptement du secours. Soixante navires appareillèrent d'Anvers: les moins considérables furent confiés à Glymes (en remplacement du sire de Beauvois, qui était mourant) et Julien Romero; Sancho d'Avila dirigea le reste de la flotte. Le projet des Espagnols étant d'occuper les deux bras de l'Escaut, ils se divisèrent: l'escadre de Glymes prit la droite pour s'approcher autant que possible de Middelbourg en suivant la rivière. L'ennemi découvrit son dessein:

l'amiral zélandais Boisot se porta en avant pour barrer le passage et engagea le combat non loin du port de Berg-op-Zoom. D'abord, la fortune se montra favorable à Glymes et à Romero : Boisot perdit un œil ; son second, le capitaine Claessen, eut les deux jambes emportées. Cependant les deux amiraux s'abordèrent : ce fut le signal d'une lutte furieuse et désespérée. Un jeune Zélandais, Jasper Leynsen, s'élança sur le vaisseau de Glymes, grimpa au grand mât et en arracha l'enseigne ; aussitôt son adjoint en fit hisser une autre sur son propre navire. Presque au même instant la grande voile de Romero fut abattue d'un coup de canon ; il fallut se laisser échouer du côté de Tholen. Glymes, serré de près dans un passage étroit, se vit obligé de combattre à l'arme blanche : il se défendit comme un lion, mais tomba percé de coups. Les vainqueurs ne firent de quartier à personne. Romero parvint à se sauver à la nage. Le résultat de cette journée fut la reddition de Middelbourg, mais à des conditions honorables. Glymes avait compris d'avance le désavantage de sa position : il avait vainement émis l'avis de ne point accepter le combat. D'Avila ne prit point part à l'action, non plus que le prince d'Orange, qui n'était pas loin. Le commandant espagnol eut la douleur de voir périr les siens sans pouvoir leur venir en aide. Il se replia sur Anvers : quelque temps après, il releva sa réputation militaire par la victoire de Mook.

Alphonse Le Roy.

Strada, Bentivoglio, Van Meteren, etc. — *Délices des Pays-Bas*, t. II et V. — Goethals, *Dict. général*, etc.

**GLYMES** (*Ignace-François DE*), seigneur de la Falize, homme de guerre, mourut à Madrid, le 5 décembre 1754. La date de sa naissance nous est restée inconnue. Il était le cinquième enfant de Gilles-Alexis de Glymes de Brabant, fils de Warnier de Glymes de Limelette, qui avait acquis par engagère du roi d'Espagne, en 1640, la terre de la Falize, dans le Namurois. Ignace-François fit le relief de cette seigneurie à la cour féodale du château de Namur, le 24 no-

vembre 1707, quelque temps après la mort de Gilles-Alexis. Dans l'acte qui lui conféra le titre délaissé par son père, il est qualifié de capitaine des grenadiers aux gardes du roi, et de brigadier de ses armées. Ignace-François remplissait effectivement ces charges depuis 1703, date de la première organisation des gardes wallonnes, dont la création avait été décrétée à la fin de l'année précédente, sur le conseil de Louis XIV, pour rallier la noblesse belge autour de Philippe d'Anjou. Le comte de Glymes était destiné, dit l'historien de ce régiment héroïque, à devenir une des illustrations militaires de l'Espagne. Les gardes wallonnes reçurent le baptême du feu à Eeckeren ; elles durent ensuite se rendre, en toute hâte, à la grande armée commandée par les maréchaux de Villeroy et de Boufflers ; en décembre 1703, les deux bataillons quittèrent la Belgique pour n'y plus revenir.

Peu de temps après son incorporation, Ignace-François obtint le grade de lieutenant général (1). Il prit part à toutes les actions d'éclat qui distinguèrent son régiment pendant la guerre de la succession d'Espagne. Au combat de Monte-Santo (Portugal), sa compagnie et celle du marquis de la Vère firent prisonniers deux bataillons hollandais ; il assista au siège de Gibraltar, si désastreux pour Philippe V, malgré des efforts dignes d'un meilleur succès ; il rentra dans Madrid à la suite du roi triomphant, après les vicissitudes de la campagne de 1706 ; on rencontre ses soldats à la bataille d'Almanza, à la prise de Lerida ; en 1708, il est chargé de conduire à l'armée de Catalogne les gardes wallonnes et espagnoles qui vont courir, avec leur intrépidité ordinaire, à l'assaut de la place de Tortose. Il se montra digne de ses compagnons d'armes, « les seuls qui tinrent ferme » sur le champ de bataille de Saragosse (20 août 1710). Phi-

(1) « Les officiers supérieurs des gardes étaient toujours choisis parmi les lieutenants généraux et même les capitaines généraux de l'armée. Les capitaines avaient au moins le grade de colonel d'infanterie ; beaucoup étaient brigadiers et quelques-uns lieutenants généraux, etc. » Général Guillaume, *Hist. des gardes wallonnes*, p. 26.

lippe V se reconnut lui-même redevable aux gardes wallonnes des succès de Brihuega et de Villa-Viciosa, qui rachetèrent, quelques mois plus tard, les désastres de cette journée. A Gerone, à Tortose, les Belges furent ce qu'ils avaient toujours été; au siège de Barcelone, qui dura quatorze mois et fut le dernier épisode de la guerre d'Espagne, la compagnie de Glymes perdit 112 hommes sur 130 ! Onze fois de suite le bastion de Saint-Pierre fut pris et repris : les grenadiers versèrent leur sang; mais la ville fut enlevée et la Catalogne soumise.

La paix d'Utrecht sembla devoir être le signal du licenciement des troupes wallonnes. Mais nos officiers belges répugnaient à entrer au service d'Autriche : à leurs yeux c'eût été presque une félonie, car alors on se croyait engagé envers un roi plutôt qu'envers la patrie. Philippe songea néanmoins à les renvoyer dans leur pays natal : après de longues hésitations, il transigea en se bornant à réduire l'effectif du régiment des gardes à quatre bataillons (au lieu de six), et chaque compagnie à cent hommes (1). Le colonel, duc d'Havré, et deux autres officiers supérieurs (le comte de Mérode et le marquis de la Vère) envoyèrent leur démission, et leur exemple trouva de nombreux imitateurs. Cette circonstance amena la promotion du comte de Glymes au grade de lieutenant-colonel (1<sup>er</sup> juin 1717). Il avait quitté le régiment depuis deux ans, en qualité de gouverneur de Tortose.

On ne tarda pas à rentrer en campagne. Les gardes wallonnes honorèrent le nom belge en Sardaigne et en Sicile; bientôt les Bourbons furent heureux de rendre à cette troupe d'élite son ancienne importance numérique. On la revit à Gibraltar; elle combattit sur la côte africaine, à Naples, à Bitonto. En 1784, elle rentra enfin dans Barcelone; à peine de retour, elle perdit son colonel, le marquis de Risbourg. Le commandement suprême fut confié, par intérim, au

(1) Le régiment, d'abord composé de deux bataillons seulement, avait reçu à plusieurs reprises, et notamment en 1740, des accroissements considérables.

comte de Glymes. La guerre de la succession d'Autriche ayant éclaté en 1740, les Wallons allèrent cueillir de nouveaux lauriers en Italie : le major comte de Gages s'y fit particulièrement remarquer, et mérita d'être élevé au rang de lieutenant-colonel en 1746, lorsque Glymes fut enfin placé définitivement à la tête du régiment. Ignace-François était alors capitaine général des armées du roi, commandant général de la Catalogne, chevalier d'Alcantara, commandeur de Belvis de la Sierra, etc. Il jouit de quelques années de tranquillité et survécut au comte de Gages, qui semblait appelé à lui succéder un jour. Il fut remplacé par le comte de Riego (Jean Juste de Croy-d'Havré).

Ignace-François laissa deux enfants : *Honoré* de Glymes, grand d'Espagne de première classe, fut appelé au gouvernement de la Catalogne; *Jean-Alexis*, le puîné, parvint à de hautes dignités ecclésiastiques dans la principauté de Liège.

Alphonse Le Roy.

Général Guillaume, *Hist. des gardes wallonnes au service d'Espagne*, Bruxelles, 1858, in-8°. (Cet ouvrage contient, p. 127, un beau portrait lithographié d'Ignace-François). — Goethals, *Dict. général, v<sup>o</sup> Glymes de la Falize*, etc.

**GLYMES** (*Jean DE*), surnommé *les grosses lèvres*, homme de guerre, fils de Jean et de Jeanne Bautersem, seigneur de Berg-op-Zoom du chef de sa mère, qui avait apporté ce fief en mariage, naquit vers 1425, mourut en 1494 et fut enterré dans ladite ville. Il voyagea beaucoup dans sa jeunesse; il visita non seulement Rome, mais Jérusalem. Cette dernière pérégrination, entreprise avec Nicolas Noris, Jean Rouck et d'autres personnes, le mit en relief. La ville de Berg-op-Zoom, dit Goethals, s'en fit un titre d'honneur; elle célébra pendant plusieurs années un souvenir qui lui était cher.

Philippe le Bon, comme on sait, projeta en 1452 une expédition en Syrie. Jean promit d'accompagner ce prince ou, si les circonstances s'y opposaient, de se faire remplacer par douze combattants. La formule de son serment nous a été conservée : « Je voue aux dames et

« au faisant, qu'en cas que mon très redouté seigneur le duc voise en ce saint voyage et qu'il lui plaise que je le serve, je le servirai de ma personne en telle façon que mondit seigneur m'ordonnera, et si par maladie ou autre empêchement je ne puis y aller, j'y enverrai et entretiendrai douze gentils compagnons craniquiers un an, à mes dépens. »

Jean fut en grand crédit auprès de Philippe et de son fils le Téméraire. Il figura sur plus d'un champ de bataille et fut envoyé plus d'une fois à l'étranger, investi de la confiance de ses souverains. Sa mémoire est restée longtemps en vénération à Berg-op-Zoom, dont les habitants lui étaient redevables d'importants privilèges. Il eut treize enfants : dix de sa femme Marguerite de Saint-Simon, dite *la belle blanche*, et trois bâtards, entre autres Dismas de Berghes, mort en 1514, à Barcelone, en mission officielle. Ce Dismas fut père d'un autre JEAN DE GLYMES (OU DE BERGHES), seigneur de Waterdyck, docteur ès lois, échevin de Berg-op-Zoom en 1544, bourgmestre l'année suivante, conseiller au grand conseil de Malines en 1548, puis président de ce collège le 22 décembre 1562. Malines ayant été surprise par les révoltés en 1580, le grand conseil fut transporté à Namur, où notre personnage laissa trois ans plus tard sa dépouille mortelle.

Alphonse Le Roy.

Goethals, *Dictionn. généalogique*, t. II. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge*, p. 445.

**GLYMES (Charles DE)**, baron de Florennes et pair de Liège, mourut en 1598. Son père, Jean, seigneur de Stave et de Spontin, avait épousé Renée de Vaudemont, de la maison de Lorraine. Ce fut par ce mariage que la terre de Florennes entra dans la famille de Glymes. En 1573, Charles renouvela les coutumes et privilèges de la terre de Florennes. Il gouvernait Philippeville en 1578, lorsque le vainqueur de Gembloux, après la prise de Nivelles (voy. Jacques de GLYMES), résolut de réduire, tour à tour, les villes wallonnes qui s'étaient déclarées pour les États. Don Juan d'Autriche

attachait une grande importance à Philippeville. Bâtie depuis vingt-trois ans seulement, cette place était entourée de puissantes fortifications, bien entretenues; on la considérait comme le principal boulevard de cette partie du pays contre la France. Charles de Glymes n'avait avec lui qu'une compagnie d'arquebusiers et cinq enseignes d'infanterie; mais cette chétive garnison, comptant sur un prompt secours de la part du prince d'Orange, était résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Tandis que la plupart des petites villes du voisinage n'avaient pu opposer aux Espagnols qu'une faible résistance, à l'exception de Chimay, qu'il avait fallu emporter de vive force, Philippeville méritait les honneurs d'un siège en règle : don Juan crut devoir y consacrer ses meilleures troupes. Ne jugeant pas prudent de tenter un assaut, il se souvint du proverbe militaire : « Que c'est par la pioche et la pelle qu'on bâtit et qu'on renverse les citadelles. » Une tranchée fut donc ouverte jusqu'au fossé; les mineurs eurent ordre d'y entrer et d'aller saper le fondement des murailles. Comme ils avançaient protégés par des fortins couverts de peaux fraîches (pour être à l'abri du feu : les *vinca* des anciens), les assiégés firent une vigoureuse sortie : on combattit avec acharnement de part et d'autre, à plusieurs reprises, avec des chances à peu près égales. Mais la conduite du gouverneur parut tout d'un coup suspecte aux assiégés : le bruit se répandit qu'il s'était rallié au parti du roi. Les historiens de l'opposition assurent même que don Juan n'était venu investir Philippeville que sur le conseil secret de Glymes, qui lui aurait assuré qu'il n'éprouverait aucune difficulté à y entrer. Quoi qu'il en soit, Glymes avait peu d'autorité sur ses soldats : ceux-ci se mutinèrent même ouvertement et le mirent en prison; mais comme ils n'étaient pas unanimes, il fut bientôt délivré. Sur ces entrefaites, don Juan, craignant que le prince d'Orange n'arrivât de France avec les renforts attendus, et ne voulant pas, par une obstination maladroite, compromettre le succès de toute sa cam-

pagne, consentit à parlementer. La garnison avait fini par désirer vivement une solution : la discorde régnait dans son sein et les remparts étaient ébranlés. Le traité fut bientôt conclu : la ville fut épargnée ; les soldats qui refusèrent d'entrer dans l'armée du roi obtinrent la permission de sortir avec leurs armes, tambour battant, enseignes déployées ; quant aux autres, on leur garantit la solde des trois mois qui leur étaient dus par les Etats. Cinq cents hommes changèrent de parti, et Glymes lui-même donna l'exemple de cette défection, ce qui fournit une singulière consistance aux soupçons dont il avait été l'objet. Il conserva le gouvernement de la ville. — Charles de Glymes mourut dans le célibat : la baronnie de Florennes passa le 5 décembre 1595 à son frère Jacques, le même qui assista aux États généraux de 1600, en qualité de député des États du comté de Namur. — N. B. Charles de Glymes est appelé *Florigni* par le traducteur de Strada.

Alphonse Le Roy.

Strada, Van Meieren, etc. — Dewez, *Hist. gén. de la Belgique*, IX<sup>e</sup> époque, chap. XIX. — Goethals, *Dict. général*, v<sup>o</sup> *Glymes de Florennes*.

**GOBART** (*Laurent*), physicien, né à Liège vers l'année 1658, décédé dans la même ville le 28 mars 1750. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans la Compagnie de Jésus, et s'y adonna principalement aux fonctions du ministère des âmes. Il passa la plus grande partie de sa vie dans sa ville natale, où il mourut à l'âge de 92 ans.

Il a publié les ouvrages suivants : 1. *David, persécuteur de Saül. Tragédie dédiée à Messieurs les conseillers du Roy, Maire Haut-Justicier Héritaire, et Echevins Hauts-Justiciers de la ville de Luxembourg et Lieux en dépendans*. Luxembourg, Paul Barbier, 1696 ; brochure in-4<sup>o</sup> de 8 pages. — 2. *Tractatus philosophicus de barometro*. Amsteldami, Ét. Roger, 1703, vol. in-12<sup>o</sup> de 188 pages. La bibliothèque de l'Université de Louvain possède un exemplaire de cette même édition, mais avec un nouveau titre et l'adresse : *Lugduni Bataworum, apud Janssonios Vander Aa*.

Dans ce petit traité, l'auteur suit la méthode scolastique ; il propose des difficultés contre toutes ses propositions sous forme d'objections, et y donne réponse. Il parle longuement des pronostics qu'on peut tirer, pour la météorologie, du mouvement de la colonne mercurielle. — 3. *L'homme chrétien formé sur le modèle de Jésus-Christ, par la pratique des vertus divines et humaines*. Liège, G. Barnabé, 1721, 2 vol. in-12. — 4. *Exercice divin contenant de ferventes prières tirées de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique*. Liège, G. Barnabé, 1727, vol. in-8<sup>o</sup> de VIII-392 pages.

E.-H.-J. Reus-ens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 371. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 2<sup>e</sup> éd., I, col. 2156.

**GOBBELSCHROY** (*M.-J. VAN*), professeur, etc. (Voir VAN GOBBELSCHROY).

**GOBBELSCHROY** (*P.-J.-S.-L. VAN*), homme d'Etat. (Voir VAN GOBBELSCHROY).

**GOBELIN** (*Jean-Henri*), ou GOBELINO, généalogiste du XVII<sup>e</sup> siècle, né probablement à Bruxelles. Il fut chanoine de l'église collégiale de Sainte-Gudule de cette ville, ainsi que de l'église de Leuze, en Hainaut. Licencié dans les deux droits, il embrassa l'état ecclésiastique et s'occupa particulièrement de l'étude de la généalogie et de l'art héraldique. On lui doit l'ouvrage suivant : *Preuves de la Maison de Bette, produites de la part de la très noble et très excellente Damoiselle de Lede, chanoinesse au très noble et très illustre collège de S. Waudru à Mons... l'onzième du mois de Juin de l'an 1646*. Anvers, 1646, in-4<sup>o</sup>. Paquot prétend avoir vu à la fin d'un exemplaire de ce livre la *Généalogie de la Maison de Bette*, dressée par M. Florent Vander Haer, trésorier-chanoine de l'église de Lille ; en placard.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 637. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XVI.

**GOBLET** (*Albert-Joseph*), comte d'Alviella, homme d'Etat, etc., vit le jour

à Tournai, le 26 mai 1790. Il était fils d'un éminent magistrat qui, après avoir servi Joseph II, devint membre du Corps législatif du premier empire français. Albert Goblet atteignait sa douzième année lorsqu'il quitta la maison paternelle pour entrer au Prytanée de Saint-Cyr. Après de brillantes études, il obtint, en 1807, le prix impérial de mathématiques, au concours général des Prytanées, et fut couronné au sein de l'Institut de France, par le ministre de l'intérieur, au nom de l'empereur. En 1809, il était admis à l'École polytechnique; en 1811, il entra à l'École spéciale d'artillerie et du génie de Metz, et, le 21 août de l'année suivante, il était nommé lieutenant en second au 2<sup>e</sup> bataillon de sapeurs. Il prit part, le 21 juin 1813, à la bataille de Vittoria, puis reçut l'ordre d'aller coopérer à la défense de Saint-Sébastien, que les Anglais tenaient bloqué. Il parvint à passer au milieu de la flotte britannique et, pendant deux mois, ne cessa de donner des preuves éclatantes d'intelligence et de bravoure. En récompense de sa belle conduite, il fut nommé membre de la Légion d'honneur et, peu de temps après, capitaine du génie.

Après la chute de l'empire français, le capitaine Goblet fut admis dans la nouvelle armée des Pays-Bas, et en juin 1815, chargé du service du génie dans la division du général Perponcher. Il se trouva avec cette division aux Quatre-Bras et le surlendemain à Waterloo. Il y mérita et obtint la décoration de l'ordre militaire de Guillaume. Signalé au duc de Wellington, dont il avait été en 1813 le prisonnier, et recommandé au prince d'Orange comme un officier de grand mérite, le capitaine Goblet fut chargé de la reconstruction de la forteresse de Nieuport, vaste travail auquel il consacra sept années. Il était commandant du génie à Tournai lorsque, en 1824, il fut désigné pour accompagner le prince d'Orange en Allemagne et en Russie. A son retour, le prince aurait voulu l'attacher définitivement à sa personne, mais le roi Guillaume n'y consentit point et le chargea de la reconstruction de la place de Menin.

Ce fut à Menin que vinrent le surprendre les événements du mois de septembre 1830. Le 10 octobre, un exprès lui apporta l'invitation de se rendre à Anvers près du prince d'Orange, et, le même jour, il recevait, de la part du gouvernement provisoire de Belgique, une dépêche qui le pressait de se rendre à Bruxelles. Un ordre du prince Frédéric enjoignant au capitaine Goblet de se rendre à Flessingue avait été intercepté et remis au gouvernement provisoire, qui alors avait songé au commandant belge de Menin. Le capitaine Goblet pensa que son devoir l'appelait près du prince d'Orange. Il témoigna au prince qu'il lui serait bien pénible d'être séparé de sa personne pour se rendre à Flessingue, et le prince ne put le rassurer complètement sur le pouvoir dont il jouissait. Le capitaine Goblet suivit alors les conseils de son ancien condisciple, M. Lehon, qui se trouvait également à Anvers, et partit avec lui pour Bruxelles. Ils y arrivèrent dans la nuit du 11 au 12 octobre. Le 15, le gouvernement provisoire nomma le capitaine Goblet colonel et directeur de l'arme du génie; quinze jours après, il l'appelait à la direction du département de la guerre. Nommé général de brigade le 31 janvier 1831, Goblet siégea comme ministre dans le premier cabinet du régent. Des travaux excessifs ayant altéré sa santé, il demanda sa démission et, le 24 mars, il reprenait les fonctions de directeur général du génie.

Pendant la campagne de dix jours, le général Goblet ne quitta point le roi Léopold, et, le 11 août, il fut chargé de remplir les fonctions de chef de l'état-major. Investi du commandement de l'armée lorsque le roi eut pris la résolution de se retirer sur Malines, le général Goblet conclut la suspension d'armes en vertu de laquelle les troupes belges purent évacuer Louvain sans pertes aucunes.

Le 31 août, les électeurs de Tournai appelaient le général Goblet à l'honneur de les représenter à la Chambre. De son côté, le roi Léopold lui confiait une mission hérissée de difficultés. Il s'agissait

de déterminer, avec les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie, le nouveau système défensif de la Belgique. Pendant l'accomplissement de cette mission, le général Goblet fut nommé en outre plénipotentiaire près la conférence de Londres; il remplaçait, momentanément, M. Van de Weyer, qui se trouvait en désaccord avec le ministre des affaires étrangères, M. de Muelenaere. Le général Goblet ne réussit pas à rallier lord Palmerston au système dans lequel persistait le cabinet de Bruxelles. Le gouvernement hollandais venait d'adresser des propositions à la conférence. D'accord avec le gouvernement français, lord Palmerston était d'avis que des négociations directes avec le cabinet de La Haye pourraient amener une conclusion conforme aux engagements pris par les puissances à l'égard de la Belgique. On résolut en conséquence d'éprouver la sincérité du cabinet de La Haye. M. de Muelenaere, ayant refusé d'entrer dans cette voie, résigna son portefeuille et fut, le 18 septembre 1832, remplacé par le général Goblet, qui obtint le concours de MM. Lebeau et Rogier.

« Après avoir fait constater le refus  
 « du gouvernement des Pays-Bas de né-  
 « gocier pour arriver à l'exécution du  
 « traité de 1831, le général Goblet, de-  
 « venu ministre des affaires étrangères,  
 « réclama, dit M. Rogier, l'intervention  
 « des puissances garantes du traité, afin  
 « d'obtenir l'évacuation de la citadelle  
 « d'Anvers. Son thème, énergiquement  
 « formulé, était celui-ci : Evacuation de  
 « la citadelle par le concours des puis-  
 « sances garantes; à leur défaut, la  
 « Belgique entreprendrait par ses pro-  
 « pres forces et dans un délai déterminé  
 « l'évacuation qu'elle réclamait. Cette  
 « sommation, à laquelle le gouverne-  
 « ment du roi était très décidé à donner  
 « suite, fit cesser l'inaction des puis-  
 « sances. La France et l'Angleterre  
 « s'unirent pour forcer la main aux Pays-  
 « Bas. La citadelle d'Anvers, après  
 « avoir été bravement défendue, fut for-  
 « cée de capituler. La ville d'Anvers

« rentra en possession d'elle-même et le  
 « pays respira plus librement. »

Le ministère, ne trouvant pas dans la Chambre des représentants l'appui qu'il devait attendre d'elle, eut recours à une dissolution. Le général Goblet, combattu à Tournai par les ultras de tous les partis, succomba; mais cet échec fut immédiatement réparé par les électeurs de Bruxelles. Lorsque la Chambre nouvelle se réunit le 7 juin 1833, le ministre des affaires étrangères lui présenta la convention qui avait été signée à Londres, le 21 mai précédent.

« En vertu de ce traité, la Belgique,  
 « disait encore M. Rogier, demeurerait,  
 « sous la garantie des puissances, en  
 « possession du territoire et des avan-  
 « tages dont elle jouissait depuis 1830,  
 « sans être assujettie à aucune des char-  
 « ges que lui imposait le traité de 1831.  
 « Et cette situation toute favorable se  
 « prolongea pendant une période de près  
 « de sept années, période durant laquelle  
 « il fut permis à la Belgique d'ouvrir  
 « avec sécurité les diverses sources de  
 « sa prospérité et d'en favoriser le dé-  
 « veloppement. »

Le général Goblet crut alors accomplie la tâche pour laquelle il avait accepté le lourd fardeau des affaires extérieures. Le 27 décembre, il remettait au roi le poste où il avait su acquérir, par sa prévoyance et sa haute capacité, la réputation d'un véritable homme d'Etat. Depuis 1832 il était désigné pour remplir les fonctions de ministre de Belgique à Berlin. Mais une intrigue, dont la source était à La Haye, s'ourdit contre lui, et le général quitta la carrière diplomatique plutôt que de consentir à faire une démarche qu'il regardait comme humiliante pour le pays dont il était le représentant. Le 4 juillet 1835, il était élevé au rang de lieutenant général, « en ré-  
 « compense des éminents services qu'il  
 « avait rendus au pays. » Le 14 mai de l'année suivante, les électeurs de Bruxelles l'appelaient de nouveau à la Chambre des représentants.

En 1837, nommé envoyé extraordinaire en Portugal, le général Goblet, se conformant aux instructions du roi

Léopold, devint le conseiller de la jeune reine dona Maria et du prince-époux Ferdinand de Saxe-Cobourg-Cohary. Pour récompenser les services exceptionnels que lui rendit le général Goblet, la reine dona Maria, par des lettres patentes du 21 juin 1838, confirmées ensuite par le roi des Belges, éleva l'éminent homme d'Etat à la grandesse sous le titre de *comte d'Alviella*, du nom de l'un des domaines de la maison de Bragance.

Après la conclusion du traité du 19 avril 1839, le général Goblet remplit une nouvelle mission en Allemagne. Il était chargé de notifier l'avènement du roi Léopold aux cours de Saxe et de Hanovre, ainsi qu'à d'autres membres de la Confédération germanique, qui jusque-là n'avaient point reconnu la Belgique comme nation indépendante.

Le 16 avril 1843, le général Goblet occupait pour la seconde fois le ministère des affaires étrangères. Parmi les nouveaux services qu'il rendit, il faut signaler le traité conclu, le 1<sup>er</sup> septembre 1844, entre la Belgique et les Etats composant le *Zollverein*. Il quitta le ministère le 30 juillet 1845.

Depuis 1843, il représentait à la Chambre l'arrondissement de Tournai. En 1847, comme on allait procéder aux élections pour le renouvellement partiel de la législature, le général accepta le nouveau mandat que les libéraux de sa ville natale lui offraient. Mais le cabinet, présidé par M. de Theux, exerça sur lui une véritable pression et l'obligea à se désister.

Depuis 1845, le général était aussi en désaccord avec le souverain, et ce dissentiment s'aggrava lorsqu'il s'agit d'arrêter les bases matérielles du système militaire le mieux adapté à la Belgique.

Le 24 février 1854, le général Goblet, inspecteur des fortifications et du corps du génie, était admis à faire valoir ses droits à la pension de retraite et déchargé des fonctions d'aide de camp du roi. Au mois de juin suivant, les électeurs de Bruxelles lui rouvraient les portes du parlement; il fut réélu en 1857 et passa cinq années à la Chambre, toujours fidèle au libéralisme constitution-

nel. Lorsqu'il se détacha enfin de la politique active, ce ne fut pas pour demeurer oisif. Il allait consacrer ses loisirs à raconter la part qu'il avait prise aux événements les plus mémorables de 1831 et de 1832. Il publia successivement deux ouvrages qui seront toujours consultés avec fruit : 1<sup>o</sup> *Des cinq grandes puissances de l'Europe, dans leurs rapports politiques et militaires avec la Belgique. Une mission à Londres en 1831* ; 2<sup>o</sup> *Dis-huit mois de politique se rattachant à la première atteinte portée aux traités de 1815*.

Le général Goblet est mort à Bruxelles, en 1873, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Th. Juste.

**GOBLET** (*Antoine*), peintre sur verre et moine de l'ordre des Récollets, né à Dinant, en 1666, mort à Verdun, le 15 avril 1721. Il n'avait que vingt ans quand il prononça des vœux en qualité de Frère convers et commença dès l'année suivante (1787) à étudier la chimie, afin de pouvoir en appliquer les notions à un art qu'il cultivait avec non moins de ferveur que de véritable aptitude. La communauté des goûts et des devoirs le mit en relations avec un autre récollet, Maurice Maget; ils se lièrent d'une étroite amitié et s'accordèrent pour mettre en commun leurs travaux, leurs essais, leurs découvertes. Cependant la peinture sur verre n'avait plus, dès lors, d'importants perfectionnements à attendre; les plus habiles maîtres flamands avaient déjà exécuté ou fait exécuter d'après leurs compositions, des chefs-d'œuvre : les vitraux décorant l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles, peuvent, entre autres, servir à le démontrer; mais, à cette époque, les notions théoriques et pratiques d'art ou de science ne se répandaient encore qu'avec lenteur, et ce que l'expérience avait appris à chacun était considéré comme un secret, qu'il convenait de ne pas divulguer. Les deux récollets, Antoine Goblet et Maurice Maget, n'obéirent pas à cette tendance égoïste; ils ne voulurent pas que leurs contemporains fussent privés des enseignements dus à un persévérant

labeur; mais, étant illettrés, ils durent, pour donner suite à leur bonne intention, recourir à l'intervention d'un de leurs Frères, plus instruit qu'eux. Ce scribe consigna par écrit les résultats obtenus par les deux peintres vitriers, à la suite des travaux exécutés par eux dans plusieurs églises et couvents de leur ordre, et il intitula son manuscrit : *L'Art et la manière de peindre sur verre, tant pour faire les couleurs que pour les couler; avec le dessin du fourneau et la manière de faire pénétrer les couleurs*; le tout tiré des vénérables FF. Maurice et Antoine, religieux récollets, très habiles peintres sur verre à Paris.

Le Vieil, auteur estimé d'un Traité sur l'art de la peinture sur verre et la verrerie, publié à Paris, en 1774, eut connaissance du manuscrit mentionné et l'utilisa largement dans la deuxième partie de son ouvrage.

Félix Stappaerts.

M.-F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. 1<sup>er</sup>. — Seubert, *Allgemeines Künstler Lexicon*. Stuttgart, 1878.

**GOCHIUS (Jean)**, écrivain ecclésiastique, connu aussi sous le nom de PUPPER, était né à Goch, dans le duché de Clèves, pendant le premier quart du x<sup>v</sup>e siècle. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il devint directeur des religieuses Augustines du couvent de Sainte-Marie Madeleine, à l'Ecluse en Zélande. En 1459, il se rendit à Malines avec quatorze religieuses de son couvent pour fonder près de cette ville le prieuré de Thabor. Il dirigea cette institution avec succès pendant seize années, et admit à la profession soixante-six religieuses, neuf converses et quatre donates. Au moment de sa mort, arrivée le 28 mars 1475, il y avait encore en outre cinq novices et dix écolières.

Lié d'amitié avec Wesselus Hermanni, dit aussi Basile de Groningue, qui, à cause de la singularité de ses opinions, a été appelé le *maître des contradictions*, Gochius se laissa endoctriner par son ami et se passionna pour les nouvelles doctrines que celui-ci prônait. Il composa même, sur ces doctrines, quelques traités publiés plus tard en Allemagne

par les protestants, et rangés par les Pères du concile de Trente dans la première classe des ouvrages défendus. Voici les titres de ces traités : 1<sup>o</sup> *Deliberata Christiana religionis*; 2<sup>o</sup> *De Gratia et fide*; 3<sup>o</sup> *De Scripturæ sacræ dignitate*; 4<sup>o</sup> *De scholasticorum scriptis*; 5<sup>o</sup> *De statu animæ post vitam*; 6<sup>o</sup> *De reparatione generis humani per Christum*, et 7<sup>o</sup> *De votis et obligationibus*.

C'est là la liste des ouvrages de Gochius telle que la donne Foppens, dans sa *Bibliotheca belgica*, II, p. 715. Nous trouvons, dans le supplément du *Gelehrten-Lexicon* de Joecher, quelques détails nouveaux relatifs aux publications de Gochius. « Gerdessius », y lisons-nous, « dans son *Florilegium*, p. 142, et la « *Sammlung von A. u. N. theol. Sachen*, « 1736, p. 499, citent le *Dialogus de* « *quatuor erroribus circa evangelicam le-* « *gem exortis* de Gochius; vol. in-4<sup>o</sup> de « 12 1/2 feuilles d'impression. Son li- « vre *De libertate christiana* a été publié « à Anvers, chez Corneille Grapheus, « en 1521, de même que son *Epistola* « *apologetica adversus quemdam prædica-* « *tori ordinis super doctrina doctorum* « *scholasticorum et quibusdam aliis*. » Des recherches ultérieures pourront probablement nous faire mettre aussi la main sur les autres éditions des œuvres de Gochius.

E.-H.-J. Reusens.

*Chronycke van Mechelen*, 1450-1467. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 714. — Vanden Eynde, *Provincie, stad ende district van Mechelen*, II, p. 176.

\* **GOCLENIUS (Conrad)**, ou GOCLEN, né à Mengerichhausen, en Westphalie, dans la principauté de Waldeck, rendit d'éminents services à l'enseignement des belles-lettres dans nos provinces au commencement du xv<sup>ies</sup> siècle; il s'y fixa tout à fait quand il eut pris ses degrés à la Faculté des Arts de Louvain. Il occupa pendant vingt ans (1519-1539) la chaire de langue latine qui venait d'être fondée au Collège des Trois-Langues, et il contribua grandement à la prompte renommée de cette école. Il ne composa pas beaucoup d'écrits : le plus remarquable serait sa traduction latine de l'*Hermotime* de Lucien (Louvain, Thierry Mar-

tens, 1522.) Mais il mit dans ses leçons une éloquence facile, attrayante, persuasive, qui en fit la popularité, et qui concilia aux lettres anciennes la faveur d'une foule de jeunes gens, même parmi ceux qui avaient des préjugés contre cette étude. Erasme témoigna jusqu'à son dernier jour sa grande sympathie pour ce maître habile et dévoué; il lui pardonnait d'écrire si peu parce qu'il enseignait si bien. On a la preuve de la pureté du goût de Goclenius, et de son intelligence des vraies beautés de la latinité classique, dans le succès que Nannius et Cornelius Valerius obtinrent en suivant ses traces; ils recommandèrent comme lui, à l'imitation des maîtres d'humanités, Cicéron et Virgile. Goclenius mourut à un âge peu avancé, il avait à peine quarante ans, le 25 janvier 1539: son oraison funèbre fut prononcée par Nannius. Il aurait, dit-on, abrégé sa vie par le travail opiniâtre qu'il s'était imposé pour remplir avec la même exactitude son mandat de chaque jour; il a donc droit à une mention parmi les étrangers qui ont assuré l'avancement des bonnes études en Belgique à une époque décisive du mouvement de la Renaissance.

Félix Nève.

V. André, *Collegii trilinguis Bursidiana exordia*, etc., p. 47-50. — Foppens, *Bibl. belg.* p. 189. — F. Nève, *Mém. hist. et lit. sur le coll. des Trois-Langues*, 1836, p. 143-154, 298-299, 332. — Petri Nannii, *Funebris oratio habita pro mortuo Conrado Goclenio*. Lovanii, excud. Servatius Zassenus, anno MDXLII, 8 feuillets petit in-4°.

**GODART** (*Guillaume-Lambert*), docteur en médecine, né à Verviers, le 16 août 1717 ou 1721, mort dans sa ville natale, le 2 mars 1794. Il fit ses études au collège de Verviers, puis à l'école de Reims, où il fut reçu docteur en médecine en 1745. Sa thèse inaugurale avait pour titre : *Specimen animasticae medicae*; plus tard, il la développa, sous le titre de : *Physique de l'âme humaine*, et la publia à Berlin, en 1755, en un volume in-12.

Dans la *Philosophie au pays de Liège*, ouvrage de notre savant confrère M. Alphonse Le Roy, nous lisons ce qui suit : D'après Godart : « L'âme humaine a pour mission d'informer le corps humain et de

lui donner la vie. L'âme humaine est une *âme raisonnable*; c'est un être d'une substance toute particulière, qui se joignant à notre corps en vertu du rapport qu'il a avec lui, l'anime, le vivifie, et qui, en outre, a la pensée, les idées, le raisonnement et les passions en partage, de même que le sentiment de son état intellectuel. »

Godart s'occupe ensuite du siège de l'âme, qu'il place dans le *corps calleux*, et traite, successivement, du *sentiment en soi*, de la *perception*, de l'*imagination*, du *jugement*, des *passions*, de la *mémoire*, du *sommeil* et des *songes*; son dernier chapitre est consacré à la *métamorphose de l'homme*.

Godart compare la mort à une mue et considère l'homme comme un insecte qui subit ses métamorphoses; la transformation est aidée par la lumière céleste et par le feu dévorant; nous sommes chenilles dans cette vie, nous serons papillons dans l'autre, dit-il.

En 1764, l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon avait proposé un prix pour une question sur la nature et l'action des antispasmodiques, leur usage dans les maladies et leurs différences. Godart concourut et son mémoire fut couronné. Sa dissertation fut imprimée à Paris, en un volume in-8°; il ajouta au texte couronné un article sur le diabolisme et l'exorcisme.

Esprit essentiellement indépendant, dit M. Alph. Le Roy, il osa louer Locke, Formey et le roi de Prusse, comme de Limbourg avait osé imprimer le nom de La Mettrie sur le titre de son livre; cependant, loin de les suivre dans les conséquences de leurs doctrines, spiritualiste d'ailleurs, mais surtout attaché à l'Eglise et à ses usages, il n'hésita pas à examiner gravement, entre autres » à « la face d'un siècle incrédule, la vertu » antispasmodique des exorcismes (1) ».

Godart publia aussi, en 1769, une dissertation sur les antiseptiques, travail fait également en réponse à une

(1) *Dissertation sur les antispasmodiques proprement dits*, couronnée en 1764 par l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon. Dijon et Paris, 1765, in-8°.

question posée par l'Académie de Dijon, mais qui n'obtint qu'un accessit. L'année suivante, il concourut pour la troisième fois et emporta le premier accessit. Un extrait de cette dissertation, qui a pour objet les *Méthodes rafraîchissantes et échauffantes*, se trouve dans le mémoire de Boissieu, qui avait remporté le premier prix, et qui fut imprimé à Dijon, en 1772. Dans les nouveaux mémoires de l'Académie de Dijon, 1784, Godart fit paraître un travail sur l'origine des glaces que les fleuves et les grandes rivières charrient dans le temps des grandes gelées.

Les anciens mémoires de l'Académie de Bruxelles renferment de lui : 1<sup>o</sup> Explication de la cause des vides que l'on observe sous les glaçons des chemins raboteux ; 2<sup>o</sup> une dissertation sur l'usage des noix de galle en médecine ; 3<sup>o</sup> des réflexions sur quelques moyens de la contagion ; 4<sup>o</sup> sur l'origine des lenteurs des fleuves ou des glaces qu'ils charrient ; 5<sup>o</sup> sur les fomentations antiseptiques, et 6<sup>o</sup> sur l'ouverture des fenêtres des salles des malades.

Le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie* contient plusieurs articles du médecin de Verviers ; le premier a pour titre : *Observations sur une fièvre urticaire ou érysipélateuse de la plus rare espèce*, 1759. — Le volume suivant contient un article intitulé : *Marque singulière de la grosseur du sexe* (1759). En 1860, dans le même recueil, il publie l'*Histoire d'une plaie accompagnée de différents symptômes, et la guérison d'une épilepsie qui rendait les yeux microscopiques*. Le tome XIV, 1861, renferme l'*Histoire d'une fièvre continue qui dégénéra en intermittente anormale ; Une mort subite causée par le trop d'embonpoint et l'Hydropisie guérie par une attaque d'apoplexie*. — Le tome XVIII fait connaître une *Observation sur une fièvre cachectique* et le tome XIX une dissertation sur la vertu des noix de galle prises intérieurement.

P.-J. Van Beneden.

De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 516. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III, p. 164 — Alphonse Le Roy, *La Philosophie au pays de Liège*, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, un vol. in 8°, Liège, 1860, p. 416 et suiv.

**GODECHARLE** (*Gilles-Lambert*), statuaire de grand renom, né à Bruxelles, en 1751, mort dans la même ville en 1835. Il appartenait à une famille d'artistes dont plusieurs membres furent d'habiles musiciens. Son père était maître de chapelle à l'église Saint-Nicolas ; ses frères acquirent de la réputation comme compositeurs, chanteurs ou instrumentistes ; le plus jeune des fils, Gilles-Lambert, suivit fortuitement une autre carrière : il avait reçu quelques notions de dessin d'un ami de ses parents, M. Dansaert ; elles suffirent pour éveiller son goût et manifester son aptitude spéciale. En pétrissant machinalement de l'argile, il avait réussi à lui donner des formes animées ; il reconna ce travail, s'y attacha et osa, après quelques heureux essais, se présenter comme apprenti à l'atelier de Laurent Delvaux. Il y fut admis, encouragé, et progressa de telle manière que son maître l'associa bientôt à ses grands travaux. Surexcité par cette faveur, il sentit éclore son ambition et caressa l'espoir d'une glorieuse destinée ; mais il comprit, en même temps, qu'il ne pouvait y prétendre sans avoir préalablement étudié les principaux chefs-d'œuvre de la statuaire. Or, comment réaliser ce projet et entreprendre de longs voyages avec la médiocrité de ses ressources ? Loin de se désespérer, Godecharle redoubla d'activité, amassa quelques économies, parvint à intéresser le prince Charles de Lorraine, et put, grâce à la protection de celui-ci, se mettre en route pour l'étranger bien plus tôt qu'il n'aurait osé le prévoir.

Un premier mécompte l'attendait à Paris : la sculpture française portait, à ce moment, le joug capricieux de la mode, et devant l'afféterie de son style, notre jeune artiste s'enfuit au plus vite. Rome et ses sublimes grandeurs l'appelaient en quelque sorte et, enthousiasmé tour à tour par l'ampleur des monuments antiques, par les délicates créations de la Renaissance, il reconnut lui-même sa médiocrité et résolut d'y redevenir élève. Cette courageuse et judicieuse résolution lui valut la plus douce des récompenses :

le premier prix de sculpture à l'École du Capitole. Ce fait le mit immédiatement en évidence. Encore inconnu la veille, il commença à devenir célèbre dès le lendemain. Au point de vue italien, le succès d'un *Tudesque* était trop singulier pour que les Romains ne voulassent pas le connaître. Il fut donc recherché, fêté, complimenté, et, son caractère étant venu confirmer les heureux présages donnés par son talent, il se vit bientôt entouré des relations les plus honorables.

Godecharle pouvait se croire complètement naturalisé à Rome et, cependant, par intervalles, il se plaisait à quitter la ville éternelle; c'était, non une simple fantaisie, mais le désir réfléchi de compléter son éducation qui l'entraînait ainsi au loin. Pendant le printemps de l'année 1785, il entreprit une de ces lointaines pérégrinations et prit la route d'Allemagne pour aller visiter la cour de Frédéric II. Il y fut bien accueilli et devint même le pensionnaire du roi philosophe. Il ne pouvait, toutefois, se complaire à vivre longtemps dans un milieu où les intérêts positifs de la politique primaient si hautement toutes les autres préoccupations. Sans s'arrêter devant les dépenses et les fatigues d'un voyage, encore pénible à cette époque, il se rendit de là à Londres. Il voulait apprécier les caractères distinctifs de la sculpture anglaise et connaître les beaux monuments érigés, dans l'abbaye de Westminster, par quelques maîtres flamands. Son séjour en Angleterre fut également d'assez courte durée, soit qu'il se ressentit de l'âpreté du climat, soit qu'atteint subitement de nostalgie, il eût hâte de rentrer dans son atelier. Il est probable que Godecharle ne visita point les principales capitales de l'Europe sans laisser, çà et là, quelques productions de son ciseau; sa promptitude au travail, ses habitudes laborieuses nous autorisent à le supposer. Nous en sommes cependant réduits, sous ce rapport, à de simples inductions, la note autographique qui nous a fourni les détails précédents étant muette sur ce point. Ce n'est qu'au retour dans le pays natal que des

renseignements précis abondent et que les productions de Godecharle jalonnent pour ainsi dire les années de son existence. La renommée acquise au loin l'avait précédé en Belgique; dès son arrivée, il devint professeur à l'Académie de Bruxelles. Les gouverneurs généraux du pays, le prince de Saxe-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine lui firent aussi, immédiatement, la commande de divers travaux; ils chargèrent notre artiste de décorer le lieu de leur résidence: Godecharle sculpta le fronton du palais de Laeken, orna le grand salon de douze bas-reliefs représentant les *mois* et plaça dans les jardins les statues de *Minerve* et de l'*Amour*. Vers le même temps, la ville de Bruxelles lui commanda l'ouvrage le plus important, le plus estimé qui soit sorti de son ciseau: le fronton du palais de la Nation. Cette ingénieuse œuvre d'art suffirait, seule, pour sauvegarder son nom de l'oubli. D'autres sculptures analogues se distinguent, peut-être, par plus de sévérité et d'ampleur dans le style; mais aucune autre, à Bruxelles, ne réunit, au même degré, l'effet pittoresque au caractère expressif. Point d'ambiguïté ici, le regard saisit du premier coup d'œil la pensée inspiratrice: il voit la *Justice*, la *Force*, qui chassent la *Fanatisme* et la *Discorde*, tandis que la *Piété* et la *Persévérance* viennent récompenser les vertus. Le statuaire semble s'être souvenu heureusement de l'expression imagée du poète: " L'Allégorie habite un palais diaphane: "

Ce n'est pas en présence de cette production isolée, exceptionnelle, reconnue comme supérieure, qu'il convient d'apprécier le mérite de Godecharle: on en exagérerait la mesure. Si, cependant, plus impartial ou plus rigoureux, on le juge sur l'ensemble de ses productions, son talent revendique encore plus d'un éloge. Il vécut à une époque de transition, entre le dévergondage maniéré du XVIII<sup>e</sup> siècle et le retour à la simplicité grandiose, qu'allait ramener l'étude approfondie de l'art grec (1).

(1) Godecharle n'a pas eu l'occasion d'étudier les incomparables marbres du Parthénon, rap-

Il se ressentit de ce progrès sans pouvoir se l'assimiler complètement et eut le rare bon sens de ne pas y prétendre. Doué d'une merveilleuse fécondité et se maintenant dans une région moyenne, il sut faire éclore, pendant un demi-siècle, tout un monde de créations idéales, plutôt gracieuses que sévères, et qui allient, presque toujours, un caractère d'élégance au charme facile de l'improvisation. Au milieu de tant de productions attrayantes, le fronton du palais de la Nation occupe une place spéciale, non seulement en raison de son importance, de ses qualités plus énergiques, mais aussi en raison de cette circonstance singulière, qu'il fut, tout à la fois, une des premières et des dernières manifestations du talent du maître. En effet, Godecharle eut la chance de pouvoir le refaire entièrement après un intervalle de quarante ans, c'est-à-dire à la suite de l'incendie qui détruisit le palais en 1820. Une somme, qu'on trouverait actuellement d'une modération dérisoire, trois mille florins, lui fut payée de ce chef.

Le Musée royal de Bruxelles possède le buste du maître par lui-même, ainsi que ceux de Lens, Philippe de Champagne, Vander Meulen, Laurent Delvaux, Bonaparte premier consul, et de Bosschaert, le principal organisateur du Musée de peinture. L'église Saint-Jacques sur Caudenberg renferme de ses statues, de ses bas-reliefs, et le mausolée du peintre Jacobs fut érigé par lui dans l'église Sainte-Catherine. On lui attribue également les deux groupes d'enfants bouffis placés au Parc et représentant, allégoriquement, l'*Agriculture* et le *Commerce*. Enfin, le Parc de Wespelaer, entre Malines et Louvain, est rempli de productions de Godecharle : statues, bustes et vases ornés de bas-reliefs.

Grâce à un sentiment de piété filiale, il a été rendu récemment hommage à la

mémoire de Lambert Godecharle. Son fils aîné, en légant sa fortune à la ville de Bruxelles, a stipulé, par son testament, 1<sup>o</sup> qu'une part de son avoir servirait à fonder des bourses au profit des jeunes peintres d'histoire ayant fait preuve de talent aux expositions nationales des beaux-arts ; 2<sup>o</sup> qu'une autre part serait consacrée à l'érection d'un monument en l'honneur de son père. Ces deux clauses testamentaires ont été mises à exécution en 1882. La statue allégorique de la Sculpture, surmontant un piédestal que décore le portrait-médailleur du statuaire, orne actuellement un des bosquets du Parc de Bruxelles ; elle a été taillée dans le marbre par M. Thomas Vinçotte, jeune artiste plein de talent et d'avenir.

Félix Stappaerts.

Renseignements particuliers. — Alex. Henne et Alph. Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Chev. Edm. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*.

**GODECHARLE.** Plusieurs musiciens de mérite ont porté ce nom :

1<sup>o</sup> **GODECHARLE** (*Eugène-Charles-Jean*), nommé abusivement *GODSCHALK* par quelques biographes, musicien, compositeur, né à Bruxelles, le 15 janvier 1742, mort vers 1814. Il était fils et élève d'Antoine, né en 1712, maître de musique de la chapelle de Saint-Nicolas et basse chantante à la chapelle du prince Charles de Lorraine. Eugène, encore enfant de chœur, débuta dans la chapelle du prince et celui-ci ayant remarqué ses heureuses dispositions comme violoniste, l'envoya à Paris, afin d'y prendre quelques leçons d'un bon maître. A son retour à Bruxelles, le 8 mars 1773, il le chargea de jouer dans sa chapelle la partie de viole, et le nomma premier violon en 1788. Notre artiste devint aussi maître de la musique de l'église de Saint-Géry, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il s'acquit une bonne réputation comme violoniste, harpiste, compositeur, et publia : 1<sup>o</sup> Sonates à violon seul avec basse continue, op. 1er. Bruxelles, Ceulemans. — 2<sup>o</sup> Symphonie nocturne à deux violons, deux hautbois, deux cors, petite flûte et tambour. *Ibid.* — Six symphonies, pour deux violons,

portés, par lord Elgin, d'Athènes à Londres. Il n'est pas même certain qu'il ait vu au Louvre le marbre de la Vénus de Milo, qui ne fut découverte qu'en 1820 dans l'archipel grec. Quoi qu'il en soit, son talent était, alors, trop mûri et son âge trop avancé pour ressentir encore l'influence que pouvaient exercer de tels chefs-d'œuvre.

viole basse, deux hautbois et deux cors. Paris, Huet. — 4<sup>o</sup> Trois sonates pour la harpe, avec accompagnement de violon. Bruxelles, Cromm et Ceulemans. — 5<sup>o</sup> Trois sonates pour le piano, avec accompagnement de violon, op. 5. *Ibid.* Il laissa en manuscrit beaucoup de bonne musique d'église.

2<sup>o</sup> **GODECHARLE** (*Joseph-Antoine*), musicien, né à Bruxelles, le 17 janvier 1746, fit partie des artistes attachés à la chapelle royale comme premier hautbois.

3<sup>o</sup> **GODECHARLE** (*Louis-Joseph-Melchior*), né à Bruxelles, le 5 janvier 1748, fut basse-chantante de la même chapelle et sous-maître à l'école de dessin de Bruxelles.

4<sup>o</sup> **GODECHARLE** (*Lambert-François*), frère des précédents, né à Bruxelles, le 12 février 1751, mort le 20 octobre 1819. Il fit ses études musicales comme enfant de chœur de la chapelle royale, sous la direction de Croes, qui lui donna des leçons de composition. En 1771, il y devint basse-chantante et remplaça, en 1782, son père comme maître de musique de l'église Saint-Nicolas. Il a composé trois *Tantum ergo*, à quatre voix, deux *Salve Regina*, une messe solennelle, un *Libera* et un morceau connu sous le nom de Musique des Capucins. Ces œuvres sont restées manuscrites. En 1817, il fut nommé membre de l'Institut des Pays-Bas.

Un autre frère des artistes prénommés (*Gilles* ou *Egide-Lambert*), dont l'article biographique précède, fut un sculpteur de grand mérite.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2<sup>e</sup> édition.

**GODEFRID DE TIRLEMONT.** Voir GOTFRID.

**GODEFRIDI** (*Petrus*), GODEFROY ou GOEYVAERTS, écrivain ecclésiastique, né à Anvers vers l'année 1491, décédé dans la même ville le 14 novembre 1558. A l'âge de dix-sept ans, il embrassa la vie religieuse chez les Beggards ou Francis-

cains du tiers ordre, dans le couvent de sa ville natale, et fut ordonné prêtre six années après son entrée. En 1527, il fut élu gardien du couvent d'Anvers, et, en 1531, ministre général ou, comme on l'appelait aussi, provincial du chapitre de Zepperen, parce que, conformément à une bulle du pape Nicolas V, l'élection devait avoir lieu dans la maison de ce nom, située à une lieue de la ville de Saint-Trond. Le père Godefridi conserva l'une et l'autre de ces fonctions jusqu'à la fin de sa vie, et les remplit avec zèle et prudence. Il sut se faire aimer non seulement de ses religieux, mais aussi des gens du monde à cause de sa charité, qui se manifestait par une promptitude extraordinaire à secourir son prochain. Deux fois il fit le voyage de Rome pour les affaires de sa province. On assure que, vers la fin de sa vie, il fut sollicité par l'évêque de Cambrai de vouloir accepter les fonctions d'évêque suffragant ou auxiliaire et se charger des affaires de l'archidiaconé du Brabant. Mais l'humble religieux refusa ces honneurs, et mourut paisiblement, en odeur de sainteté, à l'âge de soixante-sept ans. Il fut inhumé à Anvers, dans le chœur de l'église de son couvent, où l'on plaça sur sa tombe une longue et pompeuse épitaphe, que l'on peut lire dans Paquot, *Mémoires*, édition in-fol., I, p. 642, et dans Sweertius, *Monumenta sepulcralia Brabantia*, p. 176. Cette inscription funéraire a été détruite par les iconoclastes du XVII<sup>e</sup> siècle.

On a du père Godefridi les ouvrages suivants :

1. *Thantboecken der Christenen menschen, leerende den cortsten wech alder deuchden om te komen tot der liefden Gods, ende alle volmaetheyt des leuens.* Tot Mechelen, ten huysen van Aert Peeters, in die Eeghemstrate. Gheprint binnen Lovven, in die Legerstraete, by my Reynier Van Diest, ghesworen boeckprinter, M. D. ende LII. xij octob.; vol. in-8<sup>o</sup>, sans pagination, composé des cahiers portant les signatures a—bb, et orné de gravures sur bois. Le privilège d'imprimer, daté de l'année 1151, est accordé " ten versueke van M. Jan Verbruggen,

„ Erfprochiaen van Neckerspoele, ende „ Aert Peeters, ingheseten Borghers van „ Mechelen. „ Nous avons rencontré une seconde édition de cet ouvrage, mais sans date, avec l'adresse : *Gheprint in de princelycke stadt van Bruessele, by Michiel Van Hamont, ghesworen boeprinter*. Vol. in-8o, sans pagination, portant les signatures a—aa, et orné de gravures sur bois, différentes de celles de la première édition.

2. *De Woestyne des Heeren : leerende hoe een goet kersten mensche, Christum, dlicht der waerheyt sal na-volgen in dese duyster Woestyne des bedroefder werelts, in alle deuchden der volmaetheyt*. Thantwerpen, Van Liesvelt, 1551, vol. in-8o. Cet opusculé fut réimprimé à Louvain, par Jean Maes et Pierre Fabri, en 1576, en un vol. in-8o de 299 feuillets, orné de gravures sur bois. Un exemplaire de cette édition, que nous avons vu, porte l'adresse : *Ghedrucht tot Loven by Jan Maes ende Peeter Fabri*. Les feuillets 287 vo—299 ro sont occupés par le sermon sur la Résurrection que Paquot mentionne comme suit :

3. *Sermoon van der Verryssenisse Christi*. Thantwerpen, Van Liesvelt, 1551, vol. in-12. Nous pensons que ce sermon ne forme qu'un appendice dans la première édition de la *Woestyne*, donnée par Van Liesvelt, comme il en forme un dans l'édition faite à Louvain en 1576, par J. Maes et P. Fabri.

4. *PANIS ANGELORUM leerende van de grooter liefden die ons, die Heere bewesen heeft, hem selven ons gevende ende latende in den weerdighen heylighen Sacramente*. Gheprint binnen Loven ..., by my Reynier Van Diest, int jaer ons Heeren, M. D. en LIII.; vol. in-8o, sans pagination, composé des cahiers portant les signatures a—z, et orné de quelques gravures sur bois.

5. *Bruygom's Mantelken van den invengighen navolgen des levens ende des cruycen ons liefs Heeren Jhesu Christi, den mensch leerende ende cortelyck brengende tot alder volcomenheyt*. Door Petrum Godefridi, enz. Thantwerpen, by Jan Van Ghelen, 1554; vol. in-8o, sans pagination, portant les signatures a—l. Cet

opusculé fut réimprimé par le même éditeur, en 1563, dans le même format et avec le même nombre de feuillets. Paquot en cite encore une édition in-12, faite à Anvers, chez Henri Aertssens, en 1646. Nous en avons rencontré une traduction française sous le titre de : *Mantelet de l'espoux, de l'imitation intérieure de la vie et de la croix de nostre Seigneur Jésus Christ, enseignant l'homme et le conduisant au sommet de la perfection*. A Arras, Guillaume de la Rivière, 1596; vol. in-12 de 214 pages. Le père Hartzheim affirme, dans son *Prodromus historiae universitatis Coloniensis*, pages 38-39, que, sur l'avis de la faculté de théologie de cette université, le vicariat de l'archevêché de Cologne défendit, le 8 août 1735, un ouvrage de Pierre Godefridi, intitulé *Thalamus sponsi*, réimprimé à Cologne en 1723. Il y a là évidemment une confusion; le père Hartzheim a lu *Thalamus* au lieu de *Chlamys*.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 642. — *Graf- en gedenkschriften der provincie Antwerpen. Antwerpen, Kloosters der orde van St Franciscus*, p. 31.

**GODEFRIDUS**. Voir GODEFROID DE RHODES SAINTE ODE.

**GODEFROI**, prévôt de Stavelot. Voir au *Supplément*.

**GODEFROID I<sup>er</sup>**, comte de Louvain à partir de l'an 1095, duc de Lotharinge en 1106, mort en 1140.

Après la mort de son frère Henri, Godefroid hérita de tous les domaines de la maison de Louvain. Il joua pendant quarante-cinq ans un rôle important; mais, comme la plupart de ses actions ne nous ont été racontées que par des écrivains appartenant à la Flandre ou au pays de Liège, Etats avec lesquels il eut de fréquents démêlés, il n'est pas facile de les exposer d'une manière complète et impartiale. On doit saluer en lui le fondateur du duché dit depuis de Louvain ou de Brabant, qui comprenait la majeure partie de la Belgique centrale et qui se transforma rapidement en une contrée riche et populeuse.

La première guerre qu'il eut à soutenir fut provoquée par la possession du comté de Bruçeron, que l'évêque de Liège Obert réclama comme un fief tenu de son église. Le prélat commença par fulminer contre lui une sentence d'excommunication, mais lorsqu'il convoqua les princes du voisinage, et en particulier le duc Godefroid de Bouillon, pour marcher contre le comte, ils se plaignirent de ce qu'il avait également excommunié l'abbé de Saint-Hubert, ecclésiastique généralement respecté. Ces récriminations paraissent avoir retardé la solution du différend au sujet du Bruçeron. Si l'on en croit Gilles d'Orval, le comte donna enfin des otages en garantie de sa fidélité à exécuter le jugement qui devait intervenir; puis les deux parties désignèrent chacune six hommes libres, et ceux-ci reconurent le Bruçeron comme un domaine de l'église de Liège. En 1099, dans une assemblée présidée par l'empereur Henri IV, Godefroid dut renoncer au comté, qui fut donné en fief à Albert, comte de Namur. Il est à remarquer, toutefois, qu'au XII<sup>e</sup> siècle, le territoire que l'on attribue au Bruçeron obéissait aux comtes ou ducs de Louvain et que les comtes de Namur n'y conservèrent que la suzeraineté sur la seigneurie de Zétrud.

Godefroid intervint, vers cette époque, dans les querelles intestines qui agitaient l'abbaye de Saint-Trond; ce fut grâce à sa médiation que les comtes Henri de Limbourg et Arnoul de Looz, qui soutenaient les deux compétiteurs au titre d'abbé de ce monastère, se réconcilièrent. Les moines s'étant refusés à accepter pour abbé Herman, le protégé du duc Henri, celui-ci voulut les en punir; mais, à la demande de Gilbert, comte de Duras, qui lui donna 24 marcs d'argent, Godefroid s'y opposa et arrêta ce projet.

Le comte de Louvain fut également l'un des princes qui s'occupèrent des contestations soulevées par la double élection, en qualité d'évêque de Cambrai, de Manassés, soutenu par l'autorité papale et par l'archevêque de Reims, et de Gaucher, le candidat des défenseurs

de la cause de l'empereur Henri IV. Lorsque, en 1102, le comte de Flandre Robert attaqua le Cambrésis, Godefroid, qui est en cette occasion qualifié de duc, avertit, ainsi que d'autres princes, l'empereur de cette agression. Il avait assisté, avec le titre de comte, au siège de Limbourg, au mois de mai 1101, et ce fut peut-être pour punir Henri, comte de cette forteresse, devenu duc de la Basse-Lotharingie après la mort de Godefroid de Bouillon, que Godefroid de Louvain fut, au moins pour un temps, décoré de la dignité ducale.

Ces différentes mentions et d'autres, quel'on pourrait emprunter à des chartes, relèguent au rang des fables la légende qui nous a été conservée par le chroniqueur A. Thymo et dont il a déjà été fait justice dans l'*Histoire des environs de Bruxelles* (t. III, p. 440 et suivantes). D'après cette légende, Godefroid aurait captivé par ses exploits la belle Sophie, fille de l'empereur d'Allemagne. Fait prisonnier, à deux reprises, dans des guerres en Orient, puis délivré à la suite d'aventures romanesques, il aurait remporté d'éclatantes triomphes et procréé de Gorgone, reine des Turcs, un fils nommé Saladin. Une tradition bruxelloise fait dater de l'époque de Godefroid l'origine de la fête dite la *Veillée des Dames*, qui se célèbre à Bruxelles le 19 janvier; les femmes mettent alors coucher leurs maris, en souvenir, dit-on, de la joie qu'elles éprouvèrent lorsque les Bruxellois, que l'on croyait avoir péri dans la croisade, revinrent dans leur patrie.

Les services que Godefroid rendit à l'empire furent hautement récompensés en 1106. Le duc Henri de Limbourg, qui avait énergiquement défendu le vieil empereur Henri IV contre son fils rebelle, Henri V, se vit exposé à la vengeance de celui-ci. Dans une assemblée tenue à Worms, à la Pentecôte (le 13 mai), il fut déclaré ennemi de l'État et dépouillé de son titre ducal. Henri V fut vaincu dans un combat livré près de Visé et repoussé de Cologne, qu'il tenait assiégée, mais la mort inopinée du vieil Henri lui assura la possession incontes-

tée de l'empire : Henri de Limbourg ayant essayé de se défendre dans le château de ce nom, fut pris et jeté dans une prison, d'où il parvint à sortir.

Godefroid de Louvain avait été investi du duché de la Basse-Lotharingie et du marquisat d'Anvers. Henri de Limbourg, à peine mis en liberté, essaya, en 1107, de lui enlever ces possessions, et, dans ce but, occupa la ville d'Aix-la-Chapelle. Godefroid ne lui laissa pas le temps d'affermir sa domination; il assaillit Aix à l'improviste, s'en rendit maître et y fit prisonniers Henri, plusieurs comtes et un grand nombre de nobles. L'ancien duc eut à peine le temps d'échapper au vainqueur par la fuite, avec ses fils; sa femme fut moins heureuse, mais Godefroid jugea indigne de lui de la retenir en prison et lui rendit sa liberté. Il en agit de même avec les seigneurs qui étaient tombés entre ses mains, en ne leur demandant rien que de combattre désormais pour lui.

La même année, Godefroid, ainsi qu'Henri et d'autres princes, conduisit des troupes vers Verdun, où le roi Henri V rassemblait une armée pour donner de l'inquiétude au pape, qui allait tenir un concile à Troyes. Il y eut alors quelques années de calme, pendant lesquelles on perd de vue le duc, qui ne resta pas longtemps fidèle à l'empereur. En 1114, lorsque ce monarque se brouilla avec le pape Pascal II et qu'une insurrection formidable éclata dans la basse Allemagne, le duc Godefroid figura parmi les rebelles.

Dans le centre de la Belgique, en dehors de l'évêque de Liège Obert, un seul noble de premier rang resta fidèle à l'empereur. Ce fut le comte Gislebert ou Gilbert de Duras. Les hostilités commencèrent par une attaque dirigée par le duc contre Saint-Trond, qui n'était pas suffisamment fortifiée. Cette ville résista à deux assauts : le troisième la livra aux assiégeants; ils la pillèrent et la brûlèrent (le 19 juillet 1114); puis le duc, vainqueur, exigea la démolition du mur que l'on avait élevé autour de l'*atrium* ou cimetière de l'abbaye.

En l'année 1118, l'empereur Henri V

visita la Lotharingie et rallia à sa cause une partie des princes armés contre lui, entre autres, Godefroid. Celui-ci s'engagea bientôt dans deux autres querelles, également sanglantes. Le comte de Flandre, Baudouin VII ou à la Hache, étant mort sans enfants, le 18 mai 1119, sa succession fut contestée. Baudouin avait appelé à lui succéder son cousin, Charles de Danemark, fils du roi Canut et d'Adèle de Flandre; mais la propre mère de Baudouin, Clémence de Bourgogne, fille de Guillaume le Hardi, comte de Bourgogne (ou de la Franche-Comté), lui opposa Guillaume d'Ypres, fils illégitime de Philippe de Flandre et qui s'était marié à sa nièce. Clémence épousa vers ce temps le duc Godefroid, alors veuf de sa première femme. Tous deux s'allièrent avec Baudouin, comte de Hainaut, les comtes de Saint-Pol et Thomas de Coucy. Leurs efforts furent inutiles; Charles triompha de tous ses ennemis, et Clémence ne put acheter la paix qu'en lui cédant quatre des douze villes formant son douaire.

A la même époque mourut Obert, évêque de Liège (31 janvier 1119). Les partis qui divisaient le clergé de cette ville se trouvèrent alors en présence. Quelques chanoines destinaient leurs suffrages à l'archidiacre et prévôt Frédéric, frère du comte de Namur; pendant que l'élection se préparait, l'archidiacre Alexandre alla trouver l'empereur et obtint de lui, à prix d'argent, dit-on, l'investiture de l'évêché par l'anneau et par la crosse. Grâce à l'appui du duc Godefroid, on l'intronisa à Liège, mais ce fut son compétiteur qui reçut la consécration épiscopale du pape Calixte lui-même, à Reims (le 26 octobre). Une guerre civile éclata dans l'évêché. Si quelques princes et les principales villes, comme Liège et Huy, se prononcèrent pour Frédéric, Alexandre compta également des partisans dévoués. Dans le Brabant, dans la Hesbaie, toute la noblesse se déclara pour lui, de même que la bourgeoisie de Saint-Trond. Le sort des armes ne lui fut pas favorable : il avait occupé le château de Huy, il y fut bloqué par ses ennemis, et ceux-ci

repoussèrent successivement le duc Godefroid et le comte de Montaigu, accourus à son secours. Il se vit donc forcé de se rendre et de renoncer à la dignité d'évêque.

Lorsque son compétiteur mourut (le 28 mai 1121), Alexandre espérait lui succéder, espoir qui fut déçu : il ne put vaincre l'opposition de l'archevêque de Cologne. Le duc Godefroid et ses autres partisans avaient cependant reparu à Liège. En 1122, l'empereur étant venu dans cette ville, les chanoines de Saint-Servais, de Maestricht, se plaignirent à lui des torts que leur causait le seigneur de Fauquemont ; celui-ci ayant refusé de comparaître pour se justifier, Henri marcha contre lui : le château de Fauquemont fut assiégé pendant six semaines, pris de vive force et détruit de fond en comble. Dans cette entreprise, il fut puissamment aidé par le duc Godefroid, à qui on l'attribue quelquefois. Il fut alors question d'élire à Liège un nouvel évêque. Les suffrages se portèrent, de commun accord, sur un personnage dont on exaltait les qualités et dont la nomination parut le gage d'une réconciliation entre les parris qui divisaient l'évêché. Je veux parler d'Albéron ou Aubéron, primicier de l'église de Metz, qui était frère ou parent du duc Godefroid et qui fut consacré à Cologne, en 1123.

On possède peu de renseignements sur la situation intérieure des Etats de Godefroid. On sait seulement que les déchirements de l'Eglise favorisèrent, pendant quelques années, les prédications d'un sectaire ardent, nommé Tanchelme ou Tanchelin. Si l'on en croit une lettre adressée par les chanoines d'Utrecht à l'archevêque de Cologne, il exerçait l'influence la plus funeste sur les populations voisines de la mer du Nord. Il attaqua sans ménagement le clergé, nia la valeur des sacrements et se prétendit Dieu lui-même. L'un de ses complices, le forgeron Manassés, organisa à Anvers une confrérie ou gilde, qui était dirigée par une femme et douze hommes, en mémoire de la Vierge et des apôtres, et au sein de laquelle régnaient, à ce que l'on

prétend, des mœurs infâmes. Tanchelin osa cependant partir pour Rome, s'y présenta au souverain pontife, et fut mis en liberté après avoir été emprisonné à Cologne par ordre de l'archevêque. Il n'était donc pas si coupable que ses adversaires le disaient ; toutefois ceux-ci ne cessèrent de s'acharner contre lui. S'étant rendu à Bruges, en 1113, il s'y montra en habit de moine, quoiqu'il fût laïque ; chassé de cette ville, il continua ses prédications à Anvers et dans le pays environnant, mais, au moment où il s'embarquait en Zélande, un prêtre le frappa à la tête d'un coup mortel (1115). Ce fut pour faire disparaître les traces laissées par ce Tanchelin que l'on fonda à Anvers, en 1124, une abbaye de l'ordre des Prémontrés, ordre récemment fondé par saint Bernard et qui se consacra surtout à la prédication et à l'exercice des autres devoirs pastoraux. Cet institut se répandit rapidement dans les Etats du duc Godefroid, où en quelques années on vit naître successivement les monastères du Parc, près de Louvain (1129), de Grimberghe (1132), de Tongerlo (1133), d'Heylisssem (1133) et d'Averbode (1135). Il est à remarquer que ces fondations furent plutôt le fait de vassaux ou d'officiers du duc que du prince lui-même, car Parc dut ses commencements à un maire de Louvain, nommé Tietdelin ; Grimberghe aux Berthout, les seigneurs de cette localité, Heylisssem à René de Zétrud, Averbode aux comtes de Looz.

Godefroid était parvenu, à cette époque, à l'apogée de sa puissance. Assuré de l'amitié de l'empereur Henri et de l'évêque de Liège, allié au Hainaut, que gouvernait un de ses vassaux, Godefroid d'Aerschot, devenu l'époux de la veuve du comte Baudouin, le duc avait noué des rapports intimes avec le roi d'Angleterre Henri I<sup>er</sup>. En 1121, ce monarque épousa, en secondes noces, sa fille Aleyde, qui se fit aimer par ses vertus et qui protégea ouvertement la littérature naissante des trouvères. Mais, en 1125, Henri V mourut, et le trône impérial fut disputé par deux compétiteurs : Lothaire de Saxe, qui parvint à l'emporter, et

Conrad de Souabe. Le duc Godefroid avait d'abord reconnu l'autorité de Lothaire; s'étant ensuite prononcé pour Confad, il fut, en 1128, privé par Lothaire de la dignité ducale. On la donna à Waleran, duc de Limbourg. L'ancien ami de Godefroid, l'archidiacre Alexandre, ayant à cette époque succédé à l'évêque de Liège Aubéron (pour qui le duc l'avait abandonné), celui-ci ne trouva plus que des ennemis sur les bords de la Meuse et perdit toute autorité sur les pays situés à l'est de la Gette. D'autre part, en dépit du nouvel empereur, il sut maintenir sa domination sur ses propres domaines et sur le marquisat d'Anvers, qui depuis 1106 ne cessa d'en faire partie intégrante.

Du côté de la Flandre, de nouvelles contestations vinrent aussi l'occuper. Le comte Charles de Danemark ayant été assassiné dans l'église Saint-Donatien, de Bruges, le 2 mars 1127, plusieurs prétendants se disputèrent la possession de ses Etats. Le roi d'Angleterre les réclama comme étant fils de Guillaume le Conquérant et de Mathilde de Flandre, sœur de Robert le Frison; il chargea le comte de Boulogne d'appuyer ses prétentions et arma en sa faveur le duc Godefroid, mais l'intervention du roi de France fit pencher la balance en faveur de Guillaume de Normandie, neveu et ennemi du roi d'Angleterre.

Lorsque, l'année suivante, le gouvernement tyrannique de Guillaume souleva contre lui une grande partie de ses sujets, on vit de nouveau différents partis se dessiner. Le roi Henri ne fit plus d'efforts pour son propre compte, mais soutint Arnoul de Danemark, neveu du comte Charles. Arnoul, ayant échoué, se joignit aux défenseurs de la cause d'un de ses rivaux, Thierrî d'Alsace. Le duc Godefroid, qui s'était d'abord prononcé pour lui, craignit que Thierrî ne réclamât la dot de sa mère, épouse en premières noces d'Henri, le frère et le prédécesseur de Godefroid; il se rapprocha alors de Guillaume de Normandie. Ses armes essayèrent un premier échec près de Rupelmonde, où Iwain d'Alost lui prit dans un combat, le 14 juin, une

cinquantaine de chevaliers. Néanmoins il parut, le 11 juillet, devant Alost, et Guillaume vint bientôt le rejoindre. Ce dernier, mortellement blessé en se portant, le 20 ou le 21, à la rencontre de ses ennemis, expira peu de jours après. Le duc tint d'abord cet événement secret, ne le révéla que lorsqu'il eut négocié sa réconciliation avec Thierrî d'Alsace, et entra dans ses Etats après avoir accepté le roi d'Angleterre pour arbitre de ses différends avec le comte de Flandre.

Gislebert, comte de Duras, implora alors son appui contre le duc de Limbourg et l'évêque de Liège, qui avaient enlevé au comte, le premier, la sous-avouerie de Saint-Trond, le second, le comté de Duras, sous prétexte qu'il avait opprimé l'abbaye de cette ville et maltraité quelques-uns de ses bourgeois. Après avoir essayé, sans succès, de reprendre Saint-Trond, Godefroid et Gislebert ravagèrent les possessions du monastère. L'évêque de Liège et le duc de Limbourg réunirent alors leurs troupes et mirent le siège devant le château de Duras; d'autre part, Godefroid et le nouveau comte de Flandre, Thierrî d'Alsace, accoururent au secours de Gislebert. Un combat terrible s'engagea, le 7 août 1129, dans les plaines de Wilderen, un peu à l'est de Saint-Trond. Il fut d'abord favorable aux Brabançons, mais les chevaliers du comte de Looz et les bourgeois de Huy parvinrent à les arrêter et, grâce à leur valeur, les troupes de Godefroid et de Thierrî essayèrent une défaite complète et eurent environ quatre cents hommes tués. Godefroid perdit dans cette journée son étendard, richement travaillé en or, dont sa fille, la reine d'Angleterre, lui avait fait présent et qui était conduit sur un char traîné par quatre chevaux. Les vainqueurs ne tirèrent pas grand fruit de leur triomphe; ils reprirent le siège de Duras, mais ils durent le lever bientôt, à cause des travaux de la moisson auxquels on allait procéder, et la querelle continua indécise pendant près de trois ans.

Le duc de Louvain et le seigneur de Duras se rendirent enfin à Liège, où ils se réconcilièrent avec l'évêque. Gode-

froid et Waleran gardèrent tous deux le titre de duc, et le premier reconnut l'autorité de Lothaire, puisqu'il fit figurer son nom dans ses chartes; cependant ce ne fut vraiment qu'en 1135 qu'une réconciliation s'opéra entre l'empereur Lothaire, d'une part, le roi Conrad, le duc de Souabe, son frère, et l'archevêque de Cologne, de l'autre. Le duc Godefroid envoya à Lothaire, en cette occasion, une députation solennelle, et une grande assemblée décréta une paix générale, qui devait durer dix années.

Toutefois, dès l'année suivante, la tranquillité fut troublée dans le Brabant. Les bourgeois de Gembloux n'ayant pu se mettre d'accord avec les religieux du monastère de ce nom, au sujet du successeur à donner à l'abbé Anselme, il en résulta une guerre entre le duc Godefroid et le comte de Namur, Henri, fils de Godefroid, contre lequel le premier avait déjà guerroyé. En 1136, le comte livra à l'incendie la ville de Gembloux et les villages voisins.

L'empereur Lothaire venait de mourir (le 4 décembre 1137) et avait été remplacé sur le trône par le roi Conrad (élu le 7 mars 1139), et Waleran de Limbourg, son compétiteur pour le titre de duc, était également décédé (en 1139), lorsque Godefroid expira à son tour (le 25 janvier 1139-1140), abandonnant ses Etats à son fils aîné Godefroid, qui déjà portait aussi, depuis près de dix ans, le titre de duc. Godefroid I<sup>er</sup> laissa une réputation entourée d'un vif éclat; plus d'un écrivain l'a surnommé le Grand et, dans un acte de l'an 1178, par lequel son petit-fils confirme à l'abbaye de Brogne la redevance annuelle de mille harengs donnée par Godefroid I<sup>er</sup>, on rappelle que celui-ci était regardé comme un saint.

Grâce à lui, les domaines de la maison de Louvain formèrent un Etat plein d'avenir et déjà redoutable à ses voisins. Le titre de duc de la Basse-Lotharingie y rattachait, par des liens qui, à la vérité, tendaient à se rompre, la plupart des principautés voisines. La partie septentrionale du duché était encore peu peuplée et comptait peu de

villes; mais, au midi, Louvain, Bruxelles, Anvers, Léau, Tirlemont, Gembloux, Nivelles, etc., se développaient de plus en plus. Louvain, que le feu ravagea complètement en 1130, se releva bientôt de ses ruines; Bruxelles, d'où Godefroid data plusieurs diplômes du château situé sur la hauteur voisine (celle de Coudenberg), était déjà la résidence préférée des ducs. L'importance d'Anvers s'était manifestée par l'émotion qu'avaient excitée les prédications de Tanchelin. La ville de Léau, quoique fort petite, avait déjà son enceinte de murailles. Quant à Gembloux et Nivelles, Godefroid y dominait comme étant à la fois l'avoué du chapitre des chanoinesses de Sainte-Gertrude et de l'abbaye de Gembloux.

On ne possède qu'une seule charte de franchise octroyée par Godefroid I<sup>er</sup> : c'est celle par laquelle il accorde des privilèges, en 1116, au village de Mont-Saint-Guibert, et déclare que ce lieu aurait dorénavant le même droit légal et les mêmes coutumes que Gembloux. Ce diplôme curieux fut publié de nouveau en 1123. La sollicitude de Godefroid pour ses sujets résulte aussi d'une charte de l'an 1125 environ, par laquelle il détermine les émoluments dont jouiraient les meuniers travaillant dans ses moulins de Bruxelles. « S'ils viennent, dit-il, à être molestés par moi ou par l'un de mes officiers principaux, ils ne seront astreints qu'à remplir leurs obligations. » On doit voir une preuve de la sollicitude de Godefroid pour le commerce dans ce fait que ce fut lui qui engagea, en 1127, l'évêque d'Utrecht à réglementer la tenue des marchés de cette ville. En 1132, lorsque la population de Saint-Trond et des environs, par haine pour les tisserands, voulut introduire dans Léau un navire symbolique, fabriqué pour se moquer de ces artisans, le duc Godefroid s'opposa à ce projet et menaça même d'assaillir Saint-Trond. Il fallut pour l'apaiser l'intervention du primicier de Metz, Albéron, oncle des fils de Godefroid I<sup>er</sup> et frère de la comtesse de Duras.

On a vu que l'ordre des Prémontrés se

développa beaucoup en Brabant sous le règne du duc. Mais il avait plutôt de l'affection pour l'ordre de Saint-Benoît et surtout pour l'abbaye d'Afflighem, qu'il favorisa de toute manière, ainsi que plusieurs prieurés ou couvents d'hommes et de femmes dépendant de ce monastère : Notre-Dame de Wavre, Saint-Pierre de Frasnes, dont il approuva la fondation en l'an 1096; Vlierbeek, qu'il fonda près de Louvain, en 1125; Merhem, près d'Alost, qui fut transféré à Forêt, près de Bruxelles, en 1106, et devint plus tard une riche abbaye de femmes; Grand-Bigard, autre couvent de demoiselles, établi en 1133, par deux filles dévotes : Wivine et Emwara. Non content de ses largesses à ces établissements, Godefroid fit bâtir près des murs de Bruxelles, dans le quartier dit depuis de la *Chapelle*, un bel oratoire dédié à la Vierge, et en fit don, le 20 décembre 1134, à l'abbaye du Saint-Sépulcre, de Cambrai, de l'ordre de Saint-Benoît.

Lorsqu'il mourut, le 15 janvier 1140, ce fut à Afflighem qu'il voulut être enterré, devant le maître-autel. En 1603, le chroniqueur Phalesius vit encore des restes de son mausolée, qui était construit en pierres bleues de Tournai, élevé de quatre pieds au-dessus du sol et orné de statuettes; la statue, alors en débris, était complètement revêtue d'une armure. Les initiales : G. B. D. B., c'est-à-dire *Godefridus Barbatus dux Brabantiae*, qui se lisaient sur des fragments de cette tombe, prouvaient que c'était bien celle du premier duc de Brabant, car Godefroid est déjà surnommé le Barbu, dans un diplôme datant du règne de son fils.

Godefroid fut d'abord marié, non, comme on l'a dit quelquefois, à Sophie, sœur de l'empereur Henri V, mais à Ide, fille d'Albert, comte de Namur, puis à Clémence de Bourgogne, veuve de Robert II de Jérusalem, comte de Flandre. Cette seconde princesse mourut en 1131 et fut enterrée dans l'abbaye de Bourbourg. Le duc n'eut des enfants que de la première. Son fils aîné, Godefroid, lui succéda; le plus jeune, Henri,

après avoir porté quelque temps le titre de comte, prit l'habit religieux à Afflighem, peu de temps après la mort de son père (il mourut en 1141, le 27 septembre), et fut aussi enterré dans ce monastère. Les filles furent, paraît-il, au nombre de trois : Clarisse, qui ne se maria pas; Aleyde, reine d'Angleterre, qui, après le décès du roi Henri, en 1135, prit pour époux Guillaume, comte d'Arundel, et revint mourir dans sa patrie, et enfin Ide, que l'on croit avoir été femme d'un comte de Clèves. Josselin, qui est qualifié de frère de la reine Aleyde, était peut-être un fils naturel de Godefroid.

Alphonse Wauters.

*Gesta abbatum Trudonensium*, dans Pertz, *Monumenta, Scriptores*, t. X. — *Sigeberti Chronica et Anselmi Gemblacensis continuatio*, dans Pertz, *loco cit.*, t. VI. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1<sup>er</sup>. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. 1<sup>er</sup>, et *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 4<sup>e</sup> série, t. II.

**GODEFROID II**, duc de Basse-Lotharingie et marquis d'Anvers, en 1140, mort en 1142.

Ce prince avait déjà atteint, en 1110, sa majorité, ou du moins l'âge de quinze ou seize ans, puisqu'il assista à une donation faite par son père aux religieux de Forêt; il naquit donc en 1095 environ. Vers 1136 il fut associé au gouvernement des Etats de son père et reçut le titre de duc. Cette dignité lui fit confirmée par le roi ou empereur Conrad, dont il avait épousé la belle-sœur, Lutgarde, qui était, selon les uns, de la famille de Dachsbourg; selon d'autres, dont l'opinion paraît moins soutenable, de celle de Salzbach, en Bavière.

Henri de Limbourg, fils du duc Waleran, qui avait succédé à son père, en 1139, essaya de disputer au jeune Godefroid l'autorité en Lotharingie. Mais celui-ci déploya une énergie peu ordinaire pour défendre ses droits. A la tête d'un corps nombreux de cavaliers et de fantassins, il assiégea la ville de Saint-Trond, obligea les bourgeois à se rendre et exigea d'eux des otages. De là il se porta sur Aix-la-Chapelle, entra victorieux dans cette ville, et y tint pendant deux jours un plaid, qu'il présida avec un grand appareil. Il exigea les

taxes que les ducs de Lotharingie avaient l'habitude de prélever et obligea les bourgeois d'Aix à s'engager par serment à observer ses ordres.

Mais à peine avait-il accompli cet acte de vigueur qu'il mourut d'une maladie de foie, vers la fin de l'année 1142, ne laissant de sa femme Lutgarde, à ce qu'il semble, qu'un fils nommé également Godefroid et qui était encore très jeune. Il reçut la sépulture dans l'église Saint-Pierre, de Louvain, où son tombeau fut placé dans le chœur, vers le midi, mais on n'en voyait déjà plus de trace il y a plus de deux siècles. Il n'est resté pour ainsi dire aucun souvenir du règne de Godefroid II, si ce n'est une charte de l'an 1140, par laquelle il confirme les donations faites à l'église Saint-Pierre, de Louvain; une de l'an 1141, en faveur de l'abbaye du Saint-Sépulcre, de Cambrai, et une dernière, par laquelle il accorde à l'ordre du Temple une part dans le droit de relief que ses vassaux lui payaient.

La célèbre guerre de Grimberghe, qui forme l'épisode le plus saillant du règne de son fils, commença de son temps. Mais on ne sait rien de positif sur les causes véritables de la rupture qui se déclara entre lui et les Berthout, les plus puissants de ses vassaux.

Alphonse Wauters.

*Sigeberti Auctarium Affligemense.* — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1<sup>er</sup>, p. 441. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*.

**GODEFROID III**, fils et successeur du précédent en 1142, mort en 1190.

Un chroniqueur contemporain, le *Sigeberti Auctarium Affligemense*, présente le tableau suivant de la situation du Brabant pendant les premières années du règne de Godefroid III. « Une guerre sanglante avait commencé depuis près de vingt ans entre le duc de Louvain Godefroid le Jeune et Walter Bertold. L'enfant Godefroid était encore au berceau. Une multitude de séditeux, appartenant à l'un et l'autre parti, troublaient la paix publique. De là des maux graves et en quelque sorte une contagion qui ravagea les domaines de tous deux. Les cultiva-

teurs, dépouillés de leurs biens et réduits à la misère, abandonnèrent le pays, et la terre, déserte, demeura inculte. On ne voyait partout que des destructions, incendies, homicides. Ce fut un pillage général pendant près de vingt années. Enfin, en 1159, pendant la quatrième guerre, Grimberghe succomba :

« Cette antique cité, si longtemps souveraine,  
« Tombe, enfin...

« Cette forteresse grande et fameuse, qui paraissait pouvoir résister à toute puissance humaine, fut, par un jugement de Dieu, livrée aux flammes et détruite de fond en comble. Cet événement eut lieu à la Saint-Remi (1<sup>er</sup> octobre 1159). Abandonné par le comte de Flandre, son seul appui, le seigneur demanda la paix au duc, mais tardivement. »

Ce passage a servi de base à des traditions qui ont entouré de circonstances romanesques la lutte de la puissante famille des Berthout contre le jeune duc de Brabant. De là est sorti, au XIV<sup>e</sup> siècle, un poème flamand, comprenant plus de douze mille vers, qui a été publié, en 1852, par Serrure et Blommaert, pour la Société des Bibliophiles flamands. Jean Van Boendale, l'auteur des *Brabantsche Yeesten*, connaissait déjà ces fables et les rapporte de la manière suivante, après avoir parlé du duc Godefroid II : « Son successeur, connu sous le nom de Godefroid III, n'avait qu'un an à la mort de son père. L'empereur Conrad, d'après ce que je trouve, confirma cet enfant dans la seigneurie et le pouvoir que ses pères lui avaient transmis et qu'eux-mêmes, comme on l'a vu plus haut, avaient reçu de l'Empire. Plusieurs seigneurs voisins profitèrent de l'enfance du nouveau prince pour lui ravir une grande partie de ses revenus et de ses domaines. Quelques-uns eurent recours à la force ouverte. De ce nombre furent Walter Berthout, dont les livres exaltent partout la noblesse et les sentiments élevés, et Gérard, seigneur de Grimberghe. Ils détruisirent jusqu'aux

« fondements le château de Nedelaer,  
 « près de Vilvorde, ainsi que ce dernier  
 « village et le manoir que le duc y pos-  
 « sédait ; ils enlevèrent en même temps  
 « le bétail et les objets qui se trouvèrent  
 « à leur portée. Un enfant ne pouvait  
 « leur résister, mais ses barons se réu-  
 « nirent pour conserver à leur duc ses  
 « domaines et son honneur. Ils levèrent  
 « des troupes et mirent le siège devant  
 « la redoutable forteresse de Grim-  
 « berghe, la plus grande qui eût jamais  
 « existé, comme on peut s'en assurer en  
 « examinant la colline qu'elle couvrait.  
 « Les barons poussèrent vivement le  
 « siège avec toute leur puissance et em-  
 « portèrent de vive force le château, qui  
 « fut détruit de fond en comble et n'a  
 « jamais été rebâti. Les barons s'avisè-  
 « rent de faire porter leur duc dans son  
 « berceau sur le champ de bataille.  
 « Quand les ennemis s'en aperçurent,  
 « ils se troublèrent tellement (ainsi Dieu  
 « secourut le jeune prince), qu'ils per-  
 « dirent courage et s'estimèrent trop  
 « heureux de pouvoir se retirer sans li-  
 « vrer bataille. »

Le récit de Van Boendale a été repris,  
 soit par De Dwynter, soit par le continua-  
 teur de Van Boendale, et développé par  
 eux sous l'influence des détails accumu-  
 lés dans le poème ; leur œuvre a été  
 traduite en français par Jean de Kester-  
 gat. Beaucoup d'écrivains en ont accepté  
 les principaux détails, mais d'autres :  
 (Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I<sup>er</sup>,  
 p. 118, Ernst, *Histoire du Limbourg*,  
 t. III, p. 104, et les auteurs de l'*His-  
 toire de Bruxelles*, t. I<sup>er</sup>, p. 40 ; voir  
 aussi l'*Histoire des environs de Bruxelles*,  
 t. II, p. 167 et suivantes) en ont fait res-  
 sortir les impossibilités. Le jeune âge du  
 duc, malgré le témoignage du rédacteur  
 de l'*Auctarium*, qu'il ne faut probable-  
 ment pas prendre à la lettre ou dont le  
 texte a pu être interpolé, est inaccep-  
 table. En effet, ce prince figure dans un  
 grand nombre de diplômes à partir de  
 1143 ; en cette même année, en 1148,  
 en 1151, il fait attacher à ses chartes  
 un sceau où il est représenté en cheva-  
 lier ; dès 1155 (à l'âge de treize ans !) il  
 se marie ; il agit et parle toujours en

homme fait, en maître, en prince.

Le seul point que l'on pourrait ad-  
 mettre, c'est que le duc était encore fort  
 jeune, qu'il n'avait peut-être que quinze  
 ans environ lors de la mort de son père.  
 C'est pourquoi il ne donne souvent de  
 diplômes qu'accompagné de sa mère  
 Lutgarde, mais il est à remarquer qu'il  
 conserva cette habitude longtemps après  
 avoir atteint sa majorité. L'expression de  
*septennis* qu'on lui applique, en 1149,  
 dans l'inscription des anciens fonts bap-  
 tismaux de l'église Saint-Germain, de  
 Tirlemont, se rapporte donc à la durée  
 de son règne, qui commença en effet en  
 1142 ; celle de *juvenis* ou le jeune, qu'on  
 lit dans un de ses diplômes daté de  
 1164, sert à le distinguer de ses prédé-  
 cesseurs du même nom.

Ce qui est certain, c'est que le Bra-  
 bant fut en proie à une longue anarchie  
 et que le jeune prince eut fort à faire  
 pour se défendre. L'*Auctarium* nous ap-  
 prend qu'il y eut quatre reprises d'hosti-  
 lités. Les premières auront sans doute  
 été arrêtées par la mort de Godefroid II,  
 dont les parents et les vassaux auront eu  
 à s'occuper des mesures à prendre pour  
 mettre Godefroid III en possession des  
 domaines paternels et lui assurer le  
 trône ducal, qui lui fut conféré par  
 le roi Conrad, à ce qu'il semble, sans  
 la moindre hésitation. Mais les hostili-  
 tés doivent alors avoir repris et furent  
 cause, sans doute, qu'en 1142 l'abbaye  
 de Grimberghe fut brûlée.

Une pacification temporaire paraît  
 avoir été provoquée par la prédication  
 de la deuxième croisade, qui eut lieu  
 en 1147. A cette époque, Godefroid III  
 se montre déjà actif et redoutable. Dans  
 une charte, qui est certainement anté-  
 rieure au 15 mars 1146, il déclare  
 prendre sous sa protection l'abbaye de  
 Tongerloos ; en présence des comtes de  
 Loos, d'Aerschot, de Gueldre, de Duras,  
 il s'en proclame l'avoué en vertu d'un  
 ordre reçu de l'empereur et à la demande  
 de l'abbé et des religieux. En 1147, le  
 1<sup>er</sup> avril, il assiste, à Aix-la-Chapelle, au  
 couronnement du jeune roi Henri, fils  
 de Conrad, et, en 1148, il construit  
 dans les prairies au nord de Vilvorde.

la forteresse de Nedelaer, dont l'emplacement est actuellement occupé par un monticule (*de Notelaeren berg*), que l'on croit avoir été un tumulus.

Mais bientôt la guerre reprend. Comme toutes les chroniques l'attestent, la Lotharingie, c'est-à-dire le pays entre l'Escaut et le Rhin, est de nouveau livrée à tous les désordres de l'anarchie. L'absence de l'empereur, les tristes résultats de la croisade, rendirent probablement le courage aux hommes violents et audacieux. Godefroid III s'efforça de maintenir la tranquillité. En 1151, il déclara protéger les églises, « afin que la paix et l'abondance, le salut et la victoire règnent dans ses tours » c'est-à-dire dans ses forteresses. En 1154, il s'intitule encore le zéléateur de la justice et l'ami des églises de Dieu. N'a-t-il pas, en effet, été reconnu par l'empereur Conrad, lui et tous ceux qui, après lui, posséderaient la seigneurie de Louvain ou le Brabant, comme l'avoué de toutes les églises et personnes ecclésiastiques comprises dans la Lotharingie. L'autorité ducale constituait donc, en vertu d'une délégation formelle du souverain, le refuge auquel devaient recourir, lorsqu'elles étaient menacées ou attaquées, les personnes vouées par leur état à une vie paisible.

Les brigandages étaient néanmoins dans leur plus grande intensité quand, en 1152, la châsse du prieuré de Notre-Dame de Wavre, où étaient renfermées des reliques de la Vierge, fut apportée à Bruxelles, pour y être recouverte d'or et d'argent. On la déposa dans la chapelle (aujourd'hui église) de Saint-Nicolas. Sa présence fut signalée, dit-on, par de nombreux miracles, qui attirèrent une affluente considérable de fidèles. Cette affluente inspira aux religieux d'Afflighem le désir de transporter la châsse dans leur monastère, dont le prieuré de Wavre était une dépendance. Mais le prieur résista, et il fut secondé, si l'on en croit Gillemans, par une intervention surnaturelle : aucune force humaine ne parvint à soulever la châsse. On la reporta à Wavre, non, en tout cas, sans que cet incident eût provoqué des scènes

tumultueuses, pour lesquelles les Bruxellois firent amende honorable aux religieux d'Afflighem, l'année suivante.

Depuis cette époque, la statue de la Vierge est vénérée sous le nom de Notre-Dame de la Paix, parce que, vers la Saint-Jean de 1152, les guerres privées et les séditions qui troublaient la paix cessèrent subitement. Il y eut alors une trêve entre le duc et les seigneurs de Grimberghe. L'abbaye de Grimberghe put sortir de ses ruines, car elle obtint une confirmation des acquisitions faites par ces religieux : en 1153, de Godefroid III; en 1154, de Walter Berthout, sans que l'un de ces personnages fasse en cette occasion mention de l'autre. Mais la véritable cause du rétablissement de la tranquillité fut l'avènement à l'empire de Frédéric Barberousse, duc de Souabe, dont on connaissait l'indomptable énergie et l'extrême sévérité.

Le nouveau souverain s'empressa d'aller en Italie affermir son autorité et somma alors (le 5 décembre 1154) tout vassal de l'Empire d'assister à son couronnement, puis, en 1156, il prescrivit l'observation d'une paix qui devait durer dix ans. Le monastère de Gembloux lui dut une charte de protection (datée du 28 décembre 1153) et celui de Parc, près de Louvain, un diplôme (du 17 juin 1154), où l'avouerie du monastère est garantie au duc Godefroid. Walter Berthout figure parmi les témoins de ce dernier acte. La paix paraissant assurée, le duc en profita pour se marier. Il épousa, en 1155, Marguerite, sœur d'Henri, duc de Limbourg, qui lui assura de grands avantages, car Henri renonça, de la manière la plus absolue, à l'autorité ducale que la maison de Limbourg disputait depuis un demi-siècle à celle de Louvain ; il lui céda l'avouerie du monastère de Saint-Trond, le château de *Rode* (ou Rolduc), et, pour en jouir après sa mort, la moitié de tous ses biens. A partir de cette époque, l'influence de la maison de Louvain s'établit et se consolide sur les bords du Rhin, où les ducs de Brabant interviennent dans toutes les contestations importantes. Godefroid III était sans

doute, à cette époque, en grande faveur à la cour impériale, où l'on se rappelait que son aïeul avait défendu la cause des Hohenstaufen contre Lothaire de Saxe. Le duc avait assisté, le 9 mars 1152, à l'inauguration de Frédéric Barberousse ; le 28 et le 29 décembre de l'année suivante, il se trouva à Trèves et y fut l'un des témoins de la confirmation par Frédéric des privilèges de l'abbaye de Gembloux et de l'église de Cambrai.

Cette situation exceptionnelle nous révèle comment il se trouva assez puissant pour frapper les Berthout d'un coup terrible. En 1159, pendant la nuit du 1<sup>er</sup> octobre, il prit d'assaut et détruisit par le feu le château de Grimberghe, qui se trouvait, paraît-il, au hameau de Borgh, à l'endroit où existe encore un immense monticule, ancien tumulus connu sous le nom de *Berg van Seneca*. Les Berthout continuèrent néanmoins la guerre, et Gérard, frère de Walter Berthout, qui se trouvait alors en Palestine, prit et détruisit, en 1159 ou 1160, la forteresse de Nedelaer et la petite ville de Vilvorde. Mais la paix se rétablit enfin. Dès 1162, on voit Walter et Gérard Berthout, dans une grande réunion qui se tint dans le chœur de l'abbaye de Grimberghe, confirmer de nombreuses donations faites aux religieux. En 1170, le duc était réconcilié avec ses turbulents vassaux ; il assista alors aux obsèques du chevalier Guillaume d'Eppeghem, et fut témoin de la charte dans laquelle Gérard Berthout ratifia les legs faits par le défunt à l'abbaye de Grimberghe. Enfin, en 1172, cette dernière renonça aux sujets de plaintes qu'elle élevait contre le duc et contre « leur terre », c'est-à-dire contre leurs sujets.

La seconde partie du règne de Godefroid III est peu connue, ce prince n'ayant eu pour historiens que des écrivains médiocrement affectionnés à la maison de Louvain, comme le prévôt de Mons, Gislebert ou Gilbert. Le duc s'était réconcilié avec le comte de Flandre, qui avait, pendant quelque temps, soutenu les Berthout ; il aida Philippe d'Alsace dans une grande guerre entre-

prise pour assurer la liberté du commerce aux bouches de l'Escaut, alors infestées par des pirates. Philippe fit prisonnier le comte de Hollande, brûla Beveren, dans le pays de Waes, dont le seigneur avait bravé son autorité, et signa à Bruges, le 27 février 1168, une paix très avantageuse.

Godefroid, duc de Louvain, assista, le 29 décembre 1165, aux cérémonies qui eurent lieu à Aix-la-Chapelle pour la translation des restes de Charlemagne. Ce fut à sa demande que l'archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, donna au chevalier Gérard d'Eppendorf, au mois de mai 1169, l'avouerie de Cologne, dont les droits furent alors déterminés. Il ne tarda pas à être rappelé des bords du Rhin par ses différends avec le comte de Namur et de Luxembourg, Henri dit l'Aveugle, et avec le comte de Hainaut, Baudouin, surnommé l'Edificateur. Celui-ci était extrêmement mécontent de ce que le seigneur d'Enghien, Hugues, après avoir construit un château à Enghien, l'avait relevé en fief du duché de Brabant ; lorsqu'une rupture éclata entre Godefroid et Henri l'Aveugle, Baudouin et son fils Baudouin réunirent aux Ecaussinnes une armée dans laquelle on comptait sept cents chevaliers et, selon le chroniqueur Gislebert, facilitèrent ainsi la conclusion d'une paix avantageuse pour leur allié.

L'année suivante, le seigneur de Trazeignes fit proclamer un tournoi près du château de ce nom. Le comte de Hainaut, de crainte d'être attaqué par les Brabançons, s'y rendit accompagné de trois mille piétons ; de son côté, le duc Godefroid partit pour la même localité, avec une escorte plus formidable, selon Gislebert, puisqu'elle consistait en trente mille hommes environ. Une chronique brabançonne (où l'on place ce fait en 1171), sans entrer dans plus de détails, nous apprend que tous les bourgeois de Bruxelles en faisaient partie. Lorsque Baudouin eut traversé la haie ou bois de Carnières, il se trouva en présence de ses ennemis, et il eut volontiers battu en retraite, si un mouvement en arrière ne lui eût paru trop périlleux. Arrivé sur

les bords du Piéton (*Aqua Pietincialis*), il descendit de cheval pour animer davantage les siens et livra à Godefroid (le 13 juillet, selon Lambert de Waterlos; au mois d'août, selon Gislebert) une bataille dans laquelle il remporta une victoire complète. Tandis que presque aucun de ses soldats ne fut tué ou pris, les Brabançons eurent deux mille hommes tués et six mille environ faits prisonniers. L'exagération de ces chiffres en prouve suffisamment la fausseté. Waterlos remarque que parmi les prisonniers, un grand nombre furent ignominieusement conduits dans d'autres contrées, pour y être vendus, selon toute apparence.

En 1179, Godefroid négocia le mariage de son fils Henri (qui était déjà associé, en 1172, à la dignité ducale) avec Mathilde, héritière du comté de Boulogne, nièce et pupille de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Celui-ci assigna à Mathilde une rente annuelle de quinze cents livres et Godefroid promit de céder immédiatement à son fils les comtés de Bruxelles et d'Aerschot. A partir de cette époque, Henri prit de plus en plus la direction du gouvernement, soit que Godefroid fût fatigué du poids des affaires, soit qu'il eût reconnu dans son fils une intelligence plus vive, une énergie mieux secondée par la force physique.

En 1180, il se trouva en Allemagne, où il assista, le 13 avril, à Geilenshausen, près de Mayence, à la donation que l'empereur Frédéric fit à l'archevêque de Cologne des duchés de Westphalie et d'Angrie, et, le 27 juillet, à Cologne, au traité par lequel l'archevêque et les bourgeois de sa capitale se réconcilièrent. En mai 1182, on le voit encore à la cour impériale; il était présent lorsque Frédéric Barberousse transmit au comte de Gueldre la possession du palais et du tonlieu de Nimègue, dont il avait dépouillé le comte de Clèves. Vers cette époque, il partit pour la Terre-Sainte, accompagné d'Arnoul de Wezemaal, de Louis, avoué de Hesbaie, de Henri de Limal, de Benoît de Santhoven, de Gosuin *Hircus* ou Boc (le

Bouc), de Frison de Glabbeek et d'autres gentilshommes. Se trouvant à Jérusalem, en 1183, il y renouvela la donation par laquelle, en 1162, il avait cédé à l'hôpital de Jérusalem (depuis l'ordre de Malte) l'église Saint-Jacques sur Coudenberg, de Bruxelles, avec toutes ses dépendances et tous ses revenus. Cette cession qui, au surplus, ne fut pas maintenue, prouve que ce fut Godefroid, et non son fils Henri, comme le dit Butkens, qui partit pour l'Orient.

Pendant son absence, une grave contestation surgit entre Henri et Baudouin le Courageux, comte de Hainaut; il faillit en résulter une guerre sanglante; mais, grâce à l'intervention du comte de Flandre, on conclut des trêves qui devaient prendre fin au retour de Godefroid et qui cessèrent, en effet, en 1184, à la fête de saint Pierre ès liens, au commencement d'août. Ces négociations brouillèrent les comtes de Flandre et de Hainaut. Tandis que celui-ci se liait avec le roi de France, Philippe d'Alsace se concertait avec les ducs Godefroid et Henri, l'archevêque de Cologne et Jacques d'Avesnes, pour opérer en Hainaut une invasion désastreuse. Baudouin s'en vengea en intervenant de nouveau dans une querelle entre le Brabant et le Namurois. Les Brabançons, qui avaient porté la dévastation chez leurs ennemis, se retirèrent à l'approche du comte, celui-ci, à la tête de trois cents chevaliers et de trente mille autres cavaliers et fantassins, étant venu se joindre à l'armée d'Henri l'Aveugle, forte de dix mille hommes environ. Ils laissèrent leur butin dans Gembloux, dont ils confièrent la défense à des troupes choisies, mais la ville fut emportée d'assaut par Baudouin; elle fut brûlée, un grand nombre de ses défenseurs furent tués et mille d'entre eux faits prisonniers. Les vainqueurs ravagèrent toute la contrée environnante et s'avancèrent jusqu'à Mont-Saint-Guibert, qu'ils livrèrent aussi à l'incendie.

Peu de temps après, Baudouin et Henri l'Aveugle se brouillèrent et la réconciliation qui s'était opérée entre le premier et les deux ducs de Brabant

dura peu. La paix toutefois n'était pas troublée, en 1188, lorsque Godefroid, Baudouin et Henri l'Aveugle confirmèrent tous trois la cession de la dîme de Trazegnies à l'abbaye de Floreffe. Godefroid intervint encore, en 1190, dans une querelle entre son fils Henri et le comte de Duras, envers qui il se porta garant de l'exécution des promesses qui lui avaient été faites.

Le 10 août de la même année (et non, comme le dit De Dynter, le 21 août 1183), il mourut, après avoir régné avec gloire pendant quarante-huit ans. Il fut enterré, près de sa première femme, dans le chœur de l'église Saint-Pierre, à Louvain, du côté du nord; mais, comme nous l'apprend un diplôme de l'an 1216, sa tombe primitive fut changée de place, cette année, et elle a disparu par suite des reconstructions que la collégiale de Louvain a subies. Suivant Molanus, l'ancien maître-autel de Saint-Pierre, devant lequel le duc fut alors enterré, se trouvait à l'endroit où, de son temps, on voyait l'autel de Sainte-Catherine et de Sainte-ontkommene.

Godefroid avait été marié deux fois. De sa première femme, Marguerite de Limbourg, qui mourut en 1172, il eut deux fils : Henri I<sup>er</sup>, son successeur, et Albert, archidiacre, puis évêque de Liège, assassiné près de Reims, en 1192. Godefroid prit pour seconde femme Imaine, sœur de Gérard, comte de Looz, ce qui l'obligea plusieurs fois à intervenir dans les querelles de son beau-frère avec l'évêque de Liège. En 1180, mécontent de ce que l'abbé de Saint-Trond eût pris le parti du prélat contre Gérard, il interdit tout commerce entre ses Etats et les domaines abbaciaux. De sa deuxième union vinrent deux enfants : Guillaume, tige des seigneurs de Perwez et de Ruysbroeck, et Godefroid de Louvain, qui passa une grande partie de sa vie en Angleterre. Devenue veuve, Imaine se retira à Munster-Bilsen, où elle devint abbesse, puis elle prit l'habit de Cîteaux et fut la première supérieure du couvent de Sainte-Catherine, d'Eisenach, fondé vers 1214, par Herman, landgrave de Thuringe. Sa mort arriva

le 4 juin, mais on ne sait en quelle année.

Les circonstances du gouvernement intérieur de Godefroid III sont peu connues et on ne possède guère de détails sur son caractère. Le chroniqueur Gilbert l'appelle un homme bon, *homo benignus*. Ses actes ne portent souvent pas de date et, par contre, rappellent quelquefois, dans leur souscription, des faits mémorables, comme l'incendie du château de Grimberghe, le siège de Milan, celui d'Alexandrie de la Paille.

Godefroid III vit s'augmenter considérablement les possessions territoriales de sa race. Son alliance avec Marguerite de Limbourg lui assura des possessions très considérables entre la Meuse et le Rhin, entre autres à Lommersheim. Il fut, pour autant qu'on le sache, le premier duc auquel les archevêques de Mayence assignèrent une redevance annuelle consistant en cinquante charretées de vin, tenue d'eux en fief. La mort sans postérité d'Arnoul, comte d'Aerschot, fit tomber entre ses mains le patrimoine de ce guerrier, qui, en 1147, conduisit un grand nombre de croisés anglais, belges et allemands sur les bords du Tage, où ils aidèrent les Portugais à conquérir sur les Sarrasins la ville de Lisbonne. Le château d'Engbien, comme on l'a dit plus haut, devint aussi un fief brabançon, et tout ce que les Duras possédaient à Jodoigne, Perwez, Melin, etc., et qui formait déjà un fief du duché, fut réuni au domaine après une courte lutte entre Gilles, comte de Duras, et le duc Henri. Enfin Godefroid posséda encore, on ne sait à quel titre, des biens en Flandre, du côté de Selzaete, biens qui passèrent ensuite à Philippe d'Alsace.

Godefroid III compta parmi ses vassaux un très grand nombre de princes, de barons, de chevaliers, qui le secondèrent dans ses luttes contre quelques-uns de ses voisins; toutefois, il ne nous est resté aucune disposition de son temps qui ait modifié l'organisation féodale en Brabant. La rébellion des Berthout constitue un fait important, mais dont l'histoire officielle n'est pas suffisamment connue.

Il règne aussi beaucoup d'obscurité au sujet des rapports du duc avec ses bourgeois. Tout autorise à croire que Godefroid se montra favorable au développement des villes. Les Bruxellois, que l'on considérait déjà à cette époque comme des « hommes à la tête dure et » obstinés dans leurs sentiments », virent leurs échevins intervenir, en 1179, au contrat de mariage du duc Henri Ier. A Louvain, dont le premier mur d'enceinte date de 1161 et où le château ducal fut reconstruit, en 1177, Godefroid III affecta de dater ses chartes d'une *publica curia*, c'est-à-dire d'un plaid tenu ouvertement. Anvers était florissant et libre : un acte de l'an 1186 parle d'un échange conclu par la « ré- » publique anversoise tout entière », et une charte de Philippe d'Alsace atteste l'existence d'une keure (*electio*), servant de base aux décisions des échevins de cette ville.

Des concessions nouvelles vinrent hâter les progrès que le tiers état avait faits en Brabant. De concert avec le roi Conrad, Godefroid établit dans le bourg de Mont-Saint-Guibert une foire ou marché ; vers l'année 1159, le duc confirma cette concession en octroyant aux bourgeois une exemption complète du droit de morte-main. En 1160, les lois et les coutumes de Louvain furent données au village de Frasnès, où l'abbaye d'Afflighem avait un prieuré, et à celui de Baisy, que le même monastère venait de prendre à ferme de celui de Saint-Hubert, en Ardenne. Le 2 août 1168, le duc confirma aux bourgeois de Tirlemont leurs privilèges et, en particulier, la liberté civile, c'est-à-dire la libre disposition de leurs biens, de telle sorte qu'après la mort de l'un des deux conjoints, son avoir était partagé entre le survivant et les héritiers directs du défunt, sans que le duc pût profiter de l'occasion pour leur extorquer de l'argent. En 1187, afin de permettre à la ville de Gembloux de se relever de ses ruines, Godefroid III et son fils en renouvelèrent formellement les franchises et y abolirent de nouveau pour les bourgeois la morte-main, qui, supprimée une première fois, avait été

rétablie abusivement. Enfin, le premier de ces princes ouvrit une nouvelle ère de prospérité pour la Campine septentrionale en y fondant, aux lieux où l'on ne voyait que le village d'Orthen, entouré de bois, une ville qu'il gratifia de grandes libertés et qui prit le nom de Bois-le-Duc (en flamand *'s Hertogen bosch*, en latin *Silva ducis*). Le souvenir de ce fait important a été conservé par le chronogramme : *GodefrIdVs dVX de sILVa feCIt oppidVM*, qui rappelle l'année 1184.

Faut-il s'étonner si les ducs de Brabant comptèrent dans les pays voisins de nombreux partisans de leur politique? Non. On s'explique facilement pourquoi les bourgeois de Nivelles, voyant leur ville livrée à l'anarchie parce que l'abbesse y laissait vacant l'emploi de maire, appelèrent, pour remédier à cette triste situation, le duc, leur avoué, qui institua dans cette ville, pour la seconde fois, une paix d'après laquelle tous les habitants seraient jugés. Plusieurs documents, par malheur tous sans date, mais qui doivent appartenir à la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, constatent l'existence à Nivelles d'une commune jurée, qui y était en lutte avec le clergé au sujet de ses droits.

Les chartes en faveur des monastères et d'autres établissements religieux ne sont pas moins nombreuses du temps de Godefroid III que du temps de Godefroid Ier. Il est à remarquer, toutefois, que le duc usurpa plus d'une fois des biens appartenant au clergé ; c'est ainsi qu'après s'être saisi une première fois du domaine de Littoyen, propriété du prieuré de Meerssen, il s'en empara une seconde fois, en 1158, le garda deux ans, et ne le restitua que sur l'ordre formel de l'empereur et à l'invitation de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Liège. Il fallut également un bref du pape Alexandre III (daté du 15 août 1168 ou 1169) pour qu'il restituât aux hospitaliers de Jérusalem un bien appelé *Bechehem*, situé dans le diocèse de Liège.

Mais, en général, Godefroid III se montra très bienveillant pour les ecclé-

siaistiques. C'est de son temps (en 1147) que date la fondation de la célèbre abbaye de Villers, de l'ordre de Cîteaux; c'est alors aussi (en 1173), que le prieuré de Vlierbeek devint une abbaye indépendante de celle d'Affligem. Les habitants des domaines de plusieurs corporations religieuses furent déclarés exempts d'exactions de toute espèce, entre autres les sujets du chapitre de Saint-Gomar, de Lierre; ceux de l'abbaye d'Affligem, ceux du monastère de Forêt, etc. Dans d'autres occasions, Godefroid réprima les torts que quelques-uns de ses vassaux causèrent aux abbayes.

Il ne faut pas omettre de constater que le Brabant ne fut pas exempt de discordes religieuses. L'hérésie des Cathares y compta plus d'un adhérent, entre autres le prêtre Jonas, qui disputa à l'abbé de Jette, Hildebrand, la possession de l'autel de Petit-Heembeek et Neder-Heembeek, et fut condamné comme hérétique dans un synode tenu de 1152 à 1156. Quelques années après, lorsque la papauté et l'empire entrèrent en lutte, le duc resta attaché à la cause des Hohenstaufen, et le clergé se partagea longtemps entre les antipapes protégés par Frédéric Barberousse et les chefs légitimes de la catholicité.

Alphonse Wauters.

*Sigeberti Auctarium Affligemense. — Gisleberti chronica Hannoniæ. — Butkens, Trophées de Brabant, t. I, p. 418 et suivantes. — Ernst, Histoire du Limbourg, t. III. — Henne et Wauters, Histoire de Bruxelles, t. I, p. 35. — Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, t. II, et Libertés communales, t. II, p. 504, 518, etc.*

**GODEFROID DE BRABANT**, seigneur d'Aerschot et de Vierson, né à Louvain, mort à la bataille de Courtrai, le 11 juillet 1302.

Godefroid était le troisième fils d'Henri III, duc de Brabant, et d'Aleyde de Bourgogne. Ainsi que son frère Jean Ier, c'était un guerrier redoutable et si, comme politique, il fut à la fois actif et habile, il se montra, comme son frère, l'un des protecteurs éclairés du poète Adenez. Pendant la vie de Jean Ier, il l'accompagna dans ses expéditions, se constitua caution pour lui et lui servit de conseil. Il se trouvait à Londres, en

1278, lorsque le duc négocia le mariage d'un de ses fils avec une princesse anglaise. Son mariage, avec Jeanne, dame de Vierson, dans le Berry, le rattacha ensuite à la politique française, pour laquelle il manifesta toujours une prédilection marquée.

En vertu d'un accord daté du 29 novembre 1284, Jean Ier lui céda, comme constituant sa part dans le patrimoine paternel, un revenu en terres de trois mille livres, revenu que l'on composa de tout ce que le domaine ducal possédait en cens, rentes, terres cultivées, prairies, eaux, bois, vignes, juridictions hautes et basses et hommages ou tenures féodales, sauf l'avouerie des maisons religieuses, à Aerschot, Sichen, Bierbeek et dans un certain nombre de villages voisins, tant le long du Démer, d'Aerschot vers Diest, qu'aux environs de Louvain, vers le sud-est. Dans ces biens ne pouvaient être compris que deux mille bonniers de bois, outre le Haut-Bois ou Bois de Vaelbeek, que l'on n'avait pas encore mesuré. Le même jour, Godefroid reconnut que son frère l'avait complètement satisfait.

Un descendant des anciens comtes d'Aerschot, Jean de Rivieren, possédait de grands droits et de grands biens aux environs de cette petite ville, particulièrement à Gelrode, à Betecom, à Langdorp, à Testelt, à Rillaer, à Messelbroeck, etc.; dès le 24 juin 1283, une longue convention déterminait la juridiction et les prérogatives qui appartenaient, dans ces localités, d'une part, à Jean Ier et à son frère; d'autre part, au chevalier de Rivieren.

Il est resté peu de traces du gouvernement de la terre d'Aerschot à cette époque. On sait seulement que Godefroid donna des communaux à la ville d'Aerschot, en 1294, et que celle de Sichen lui dut de nouveaux privilèges, le 25 janvier 1302.

A la journée de Woeringen, en 1288, Godefroid de Louvain se distingua aux côtés du duc. Ce fut à lui que l'archevêque de Cologne, Sifroi, se serait rendu, s'il n'avait été séparé de Godefroid par un grand nombre de combattants; mais,

un moment après, celui-ci put amener à son frère un autre guerrier de distinction, le comte de Gueldre Renaud.

En 1291, le seigneur d'Aerschot fut choisi par Jeanne de Châtillon, comtesse de Blois, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Lui et son frère aîné réclamaient alors, par-devant le parlement de Paris, les biens de Béatrix de Mont-Royal, dont la possession leur était contestée par le comte de la Marche et d'autres seigneurs. Il intervint ensuite, à plusieurs reprises, dans les querelles de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, contre le roi de France Philippe le Bel et Guy de Dampierre, comte de Flandre. Lorsque le roi fit arrêter Jean d'Avesnes, Godefroid, avec les Châtillon, se constituèrent les répondants du comte envers le monarque (6 octobre 1292). Plus tard lui et son frère, le duc Jean Ier, voulurent s'interposer entre les comtes de Hainaut et de Flandre, qui étaient en désaccord surtout au sujet de la possession de Lessines et de Flobecq. Ils consentirent à occuper le château du Quesnoy pendant la durée des trêves. Après avoir conclu une convention au sujet de leur différend, Guy de Dampierre et Jean d'Avesnes n'avaient plus qu'à en régler l'exécution; Godefroid de Brabant et Jean de Dampierre furent acceptés pour arbitres, le 28 mai 1295, et prononcèrent ensuite leur sentence, « entre Lessines et l'arbre de Wannebecq ». Elle fut favorable à Guy, mais le comte de Hainaut, malgré sa promesse formelle de faire remettre le 15 juin, à Courtrai, les documents dont on pouvait tirer parti contre son adversaire, manqua à sa parole.

Une crise allait éclater. Jean Ier était mort; la France et la Flandre ne devaient pas tarder à entrer en lutte, et le comte de Hainaut se préparait à se rattacher à la France. Godefroid de Louvain se trouvait en Brabant, en présence de son neveu Jean II, qui avait épousé Marguerite d'York et qui secondait les efforts de l'Angleterre. Le 13 août 1294, il était assez en faveur pour être choisi, avec d'autres barons, comme arbitres des différends des comtes de Luxembourg et de Bar.

Le seigneur d'Aerschot était encore, le 17 juin 1296, à Bruxelles, où il arrangea un débat survenu entre la gilde de la draperie et les béguines de cette ville. Il se rendit ensuite, le 16 octobre de la même année, à Brühl, près de Cologne, où il s'opéra un rapprochement complet entre lui et l'archevêque de Cologne, Sifroi. Il déclara s'allier avec ce prélat, de l'avis de ses conseillers et familiers, en considération de l'amitié que Sifroi avait pour lui et des avantages et secours que celui-ci pouvait lui procurer. Il promit d'assister l'archevêque contre tous ses ennemis, sauf contre l'empereur, le roi de France et son seigneur et parent, le duc de Brabant, « contre lesquels, ajouta-t-il, il ne peut, ni ne doit m'aider. Et si dans la suite, dit-il encore, le duc se laisse gouverner par mes conseils, je m'engage à négocier entre lui et Sifroi une paix qui conserve à chacun leurs droits. » Mais, loin de reconquérir son influence, Godefroid la vit diminuer de jour en jour et partit pour Paris, où il vécut honoré de la confiance du roi Philippe le Bel.

Quand le roi d'Angleterre abandonna la cause de la Flandre et que Guy de Dampierre vit son pouvoir décroître, Godefroid reparut en Brabant et bientôt y commanda pour ainsi dire en maître. Son premier soin fut d'opérer une réconciliation entre les princes des Pays-Bas, dans l'intérêt du monarque français, son protecteur, et sans grand souci de la réputation de son neveu. Sous son inspiration et celle du connétable Raoul de Clermont, Jean II s'engagea à faire des pèlerinages et à fonder des chapellenies pour l'âme du comte Florent de Hollande, comme s'il avait été complice de sa mort (12 juillet 1300). Puis le comte de Hainaut, qui était devenu aussi comte de Hollande après la mort de Jean, fils et successeur de Florent, se réconcilia avec les seigneurs de Kuyk et de Heusden. Godefroid contribua aussi à la conclusion d'un traité d'alliance entre son neveu et l'archevêque de Cologne Wicbold (14 août 1300) et d'une convention entre celui-ci et le comte de Hainaut (17 août 1300).

Tous ces actes sont datés de Nimègue, où Godefroid s'était rendu pour essayer, de concert avec le duc Jean, l'archevêque Wichbold et l'évêque de Bâle, de réconcilier le roi Albert d'Autriche avec le comte de Hainaut, à qui Albert réclamait la possession de la Hollande et de la Zélande, comme fiefs échus à l'empire par défaut d'héritiers mâles. Ses efforts furent inutiles. Mais cet échec ne découragea pas l'habile politique. Le traité par lequel l'archevêque, le duc, les comtes de Hainaut et de Gueldre s'en remettent (le mercredi après les octaves de Pâques, 12 avril 1301) à Guy de Hainaut, frère du comte Jean d'Avesnes, à Godefroid et à Loef de Clèves, de tous les débats qui pourraient survenir entre eux, marque l'apogée des progrès faits par l'influence française à cette époque. Entre la Flandre asservie et le pays de Liège, où dominait la faction des « fils de France », il n'y avait plus d'Etat qui ne l'eût subié. Les résultats de cette assemblée de Nimègue furent anéantis par une révolution imprévue.

Lorsque la Flandre se souleva contre la domination étrangère, Godefroid, qui était alors le premier et le principal des conseillers de son neveu, prit les armes pour combattre avec les Français. Il paraît que le roi Philippe lui destinait le gouvernement de sa conquête, où le seigneur de Châtillon avait, par ses violences, provoqué les murmures les plus vifs ; le chroniqueur brabançon Van Velthem, qui était contemporain, dit aussi que Godefroid prévint les fâcheuses conséquences de l'attaque imprudente tentée par Châtillon contre l'armée des communs. Quoi qu'il en soit de ces deux assertions, la bataille de Courtrai vit Godefroid et Jean, son fils unique, tomber sous les coups des vainqueurs. Ce désastre fut le signal d'un revirement complet dans les agissements du duc de Brabant ; pendant quelque temps, il resta intimement uni avec les Flamands contre le roi et contre le comte de Hainaut et de Hollande.

Jean de Brabant se qualifiait seigneur de Masiers, en Berry ; en 1300, il avait épousé Marie, dame de Mortagne, châ-

telaine de Tournai. Peu de temps après son décès, des hommes du peuple se présentèrent en Brabant comme étant ce jeune seigneur et son compagnon, sire Arnoul de Crainhem, et persuadèrent au public qu'ils avaient réellement échappé à la mort. Le faux Jean de Brabant, qui se nommait, paraît-il, Jacques de Ghistelles, fit enlever de l'église conventuelle des Récollets, de Bruxelles, son écusson, que l'on y avait suspendu, à un cénotaphe sans doute. La ville de Louvain le reçut avec enthousiasme, et à Mortagne il fut accueilli avec transport, mais la dame de Diest, tante de Marie de Mortagne, qui avait conclu le mariage de celle-ci, découvrit l'imposture. Butkens prétend que le fripon se retira à la cour de France ; suivant De Dynter, lui et son complice furent jetés en prison par ordre du duc Jean II et y périrent dans les tourments.

Jean de Brabant n'ayant pas laissé d'enfant, ses biens furent partagés entre quatre de ses sœurs, conformément aux ordres du roi de France et du duc de Brabant et par les soins de Marie, reine de France, sœur de Jean Ier et de Godefroid d'Aerschot. Sa décision est datée de Paris, le mardi après la Saint-Pierre et Saint-Paul, 7 juillet 1303. L'aînée, Marie, femme de Guillaume, comte de Juliers, eut pour sa part la seigneurie de Zétrud, Aerschot et Rillaer, le château de la Faubeke ou de Vaelbeek, la terre de Bierbeek, cinq cents bonniers du bois de Meerdael, Vierson, avec d'autres seigneuries dans le Berry, l'Orléanais et la Touraine, les maisons que Godefroid avait à Bruxelles, à Paris et à Bourges. A la deuxième, Isabeau ou Elisabeth, femme de Gérard, comte de Juliers après son frère Guillaume, on assigna la ville de Sichen et plusieurs villages adjacents, trois cent soixante-cinq bonniers du bois de Meerdael, le château de Masiers, en Berry, etc. La troisième, Alix, femme de Jean, seigneur d'Harcourt, devint dame d'Archennes, de Bossut, etc., et reçut en plus trois cents bonniers du bois de Berquit à Grez, cent vingt bonniers du bois de Meerdael, la Ferté et d'autres

villages en Berry, etc. Enfin, la quatrième, Blanche, qui s'allia à Jean, vicomte de Thouars, fut déclarée propriétaire des deux Thielt, d'Hauwaert, de Nieuw-Rhode, de trois cents bonniers du bois de Meerdael, de domaines en Berry, etc. Il y avait encore deux autres sœurs, Marguerite et Jeanne; mais, comme elles étaient religieuses à l'abbaye de Longchamps, près de Paris, elles durent se contenter d'une modique rente viagère.

La descendance masculine de Gode-

froid de Brabant s'éteignit donc avec lui et le bel apanage que son frère lui avait assigné ne tarda pas à être morcelé pour toujours.

Alphonse Wauters.

Van Velthem, *Spiegel historiael*. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1<sup>er</sup>, p. 573 et suivantes. — Documents inédits.

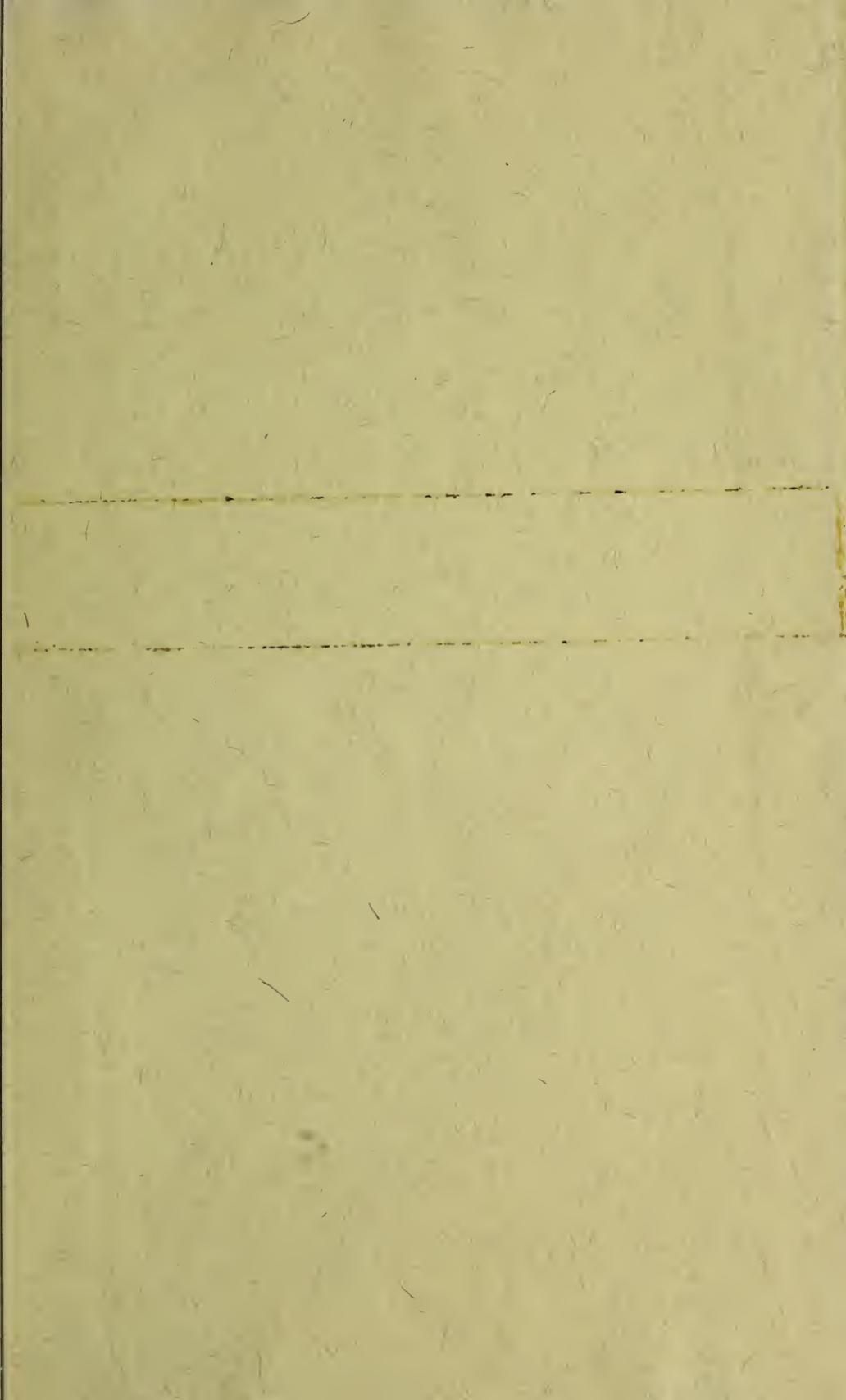
**GODEFROID DE BOUILLON.** Voir BOUILLON.

**GODEFROID DE FONTAINE.** Voir FONTAINE.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.







84-B3491

61326

GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00623 2876

